



HAL
open science

**“ Pas de mouvement sans AG ” : les conditions
d’appropriation de l’assemblée générale dans les
mobilisations étudiantes en France (2006-2010).
Contribution à l’étude des répertoires contestataires**

Julie Le Mazier

► **To cite this version:**

Julie Le Mazier. “ Pas de mouvement sans AG ” : les conditions d’appropriation de l’assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010). Contribution à l’étude des répertoires contestataires. Science politique. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015. Français. NNT : . tel-01610685

HAL Id: tel-01610685

<https://theses.hal.science/tel-01610685>

Submitted on 4 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE
ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCE POLITIQUE

THÈSE
pour l'obtention du Doctorat de Science politique

présentée et soutenue le 12 novembre 2015

par Julie LE MAZIER

« Pas de mouvement sans AG » :

**Les conditions d'appropriation de l'assemblée
générale dans les mobilisations étudiantes en
France (2006-2010)**

Contribution à l'étude des répertoires contestataires

Directrice de thèse

Madame Isabelle SOMMIER, Professeure

Jury

Monsieur Loïc BLONDIAUX, Professeur, Université Paris 1
Madame Paula COSSART, Maître de conférences, Université de Lille 3
Monsieur Olivier FILLIEULE, Professeur, Université de Lausanne
Monsieur Bertrand GEAY, Professeur, Université de Picardie

La thèse a été préparée au :

Centre européen de sociologie et de science politique (Cessp)
– Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS)
14, rue Cujas
75 005 Paris

Résumé

La thèse s'attache à rendre compte des conditions pratiques et symboliques d'appropriation par les étudiants grévistes de la seconde moitié des années 2000 en France d'une forme d'organisation, l'assemblée générale (AG), qui fait partie de leur répertoire contestataire depuis les années 1960. Il s'agit ainsi de comprendre comment des formes d'action se reproduisent d'une mobilisation à l'autre, c'est-à-dire comment des acteurs en viennent à avoir recours à l'une plutôt qu'à d'autres qu'ils connaissent, comment ils en font l'apprentissage et comment ils la transforment à la marge en la pratiquant. Elle s'appuie principalement sur une enquête ethnographique menée sur les mobilisations qu'ont connu trois sites universitaires entre 2006 et 2010. Les usages des AG sont façonnés par les luttes internes aux groupes sociaux, politiques et syndicaux impliqués dans l'espace de ces mobilisations, de sorte que leur succès tient à la fois à une entreprise symbolique de justification de ces dernières au nom de la « démocratie » par des courants minoritaires, et à leur plasticité. Elles sont en effet investies de toute une palette de rôles – qui n'ont parfois rien à voir avec des normes « démocratiques ». Elles sont ainsi promues par des militants auxquelles elles permettent d'avoir le sentiment de peser sur une masse d'étudiants, et cela d'autant plus qu'ils appartiennent à de petites organisations qui sont loin de pouvoir mobiliser autant d'adhérents.

Mots clés

Répertoires contestataires, démocratie, mouvements sociaux, socialisation militante, division du travail militant, étudiants, syndicalisme, grèves, ethnographie.

« No Movement Without AG » : The Conditions of Appropriation of General Assembly in French Student Mobilizations (2006-2010). A Contribution to the Study of Contentious Repertoires.

This dissertation illuminates the practical and symbolic conditions of appropriation of general assemblies (*assemblées générales* – AG) by striking students in the second half of the 2000s in France. This mode of organization has been part of their contentious repertoire since the 1960s. It tries to understand the recurrence of ways of action from a mobilization to another, that is, how actors come to resort to one of them instead of others they know, how they learn how to practice it and how they slightly transform it in the process. It is mostly based on an ethnographic investigation about the mobilizations of three higher education sites between 2006 and 2010. The uses of AG are shaped by internal conflicts among the social, political and union groups which are involved in the space of these mobilizations, so that their success stems from both the symbolic enterprise of justification of them in the sake of « democracy » by minority currents, and their plasticity. Indeed, they play a whole set of roles – which sometimes have nothing to do with « democratic » norms. They are promoted by activists to whom they give the feeling that they influence a mass of students, especially as they belong to organizations which are far from being able to mobilize as many members.

Keywords

Contentious repertoires, democracy, social movements, activist socialization, division of activist labor, students, unionism, strikes, ethnography.

À Marie, Yvonne, Gérard et Bernard

Remerciements

La recherche qui est ici présentée doit d'abord beaucoup au soutien enthousiaste d'Isabelle Sommier, qui a la délicatesse d'être davantage qu'une directrice de thèse rigoureuse et attentive : je la remercie pour ses conseils précis, ses encouragements comme pour sa sollicitude. Les pages qui suivent ont également bénéficié des recommandations précieuses de Loïc Blondiaux et d'Olivier Fillieule à l'occasion de mon comité de thèse, et de celles de Frédérique Matonti, Daniel Gaxie, Delphine Dulong, Bastien François et Samuel Hayat. Je remercie également Vanessa Codaccioni, Mathieu Hauchecorne et Étienne Ollion pour leurs ateliers méthodologiques.

Un doctorat est, contrairement aux idées reçues, une entreprise collective. Je remercie les amis et collègues qui ont minutieusement relu des parties de ce travail : Sidy Cissokho, Nazli Nozarian, Nicolas Azam, Violaine Girard, Sylvain Antichan, Lorenzo Barrault-Stella, Alessio Motta, et les participants du séminaire Mobilisations et Engagements (MobeE) qui a été durant trois ans un lieu d'échanges essentiel, parmi lesquels Isil Erdinc, Pierre France, Oriane Tercerie, Michael Barbut, Juliette Fontaine, Matthieu Marcinkowski et Adrien Mazières-Vaysse. Je remercie plus largement mes collègues doctorants de Paris 1 et d'ailleurs, en particulier Fabien Brugière, François Reyssat, Clémentine Berjaud, Martin Baloge, Hugo Bréant, Emmanuelle Bouilly, Romain Lecler, Corentin Bourdeaux, Antony Burlaud, Ewa Krzatala-Jaworska, Lola Avril, Anne Bellon, Natália Frozel Barros, Amélie Beaumont, Simon Massei, Antoine Aubert, Jean-Michel Chahsiche, Constantin Brissaud et Guillaume Petit.

J'ai bénéficié à l'UFR de Science politique de l'Université Paris 1 d'un contrat doctoral puis d'un poste de demi-ATER qui m'ont permis de mener à bien cette thèse, et j'en remercie tous ceux qui m'ont accordé leur confiance. J'y ai travaillé dans des conditions privilégiées, en particulier grâce à l'efficacité, la disponibilité et la bonne humeur de l'équipe de Biatoss. Merci à Odile Abadie, Catherine Bailleux, Isaïah Ekue, Chantal Lisse, Clarence Paul, Claudine Poirier et Lucie Ribourg. Merci également aux collègues de Sud-Éducation Paris 1 et de l'intersyndicale, à ceux de Sud-Éducation Paris et du lycée Montesquieu à Herblay pour leur soutien.

Je remercie tous les étudiants et personnels de l'enseignement supérieur engagés dans les luttes de la fin des années 2000 pour leur ténacité, notamment celles et ceux qui m'ont accordé de leur temps. Comme toute enquête ethnographique, ce travail a été un moment de socialisation. Mes pensées vont ici à celles et ceux qui m'ont formée au militantisme étudiant : Grégoire, Marine R., Denis, Anouk, Sylvain dit Titou, Céline, Matthias, Samuel et toute l'équipe de Tolbiac, Madeleine, Marine C., Matteo S., Théo, Martin et Boris. Je remercie tout particulièrement Aurélien pour avoir été un allié d'exception, y compris au sens où l'entend Florence Weber¹. Il y a des adversaires qui rabaissent, et d'autres qui élèvent par leur intelligence et leur ruse : pour cela je remercie Anna, et j'ai également une pensée pour Jean-Claude Colliard, inhabituellement placé du côté « enquêtés » des remerciements.

1 Florence Weber note dans l'enquête ethnographique « l'existence de deux styles – incompatibles – de relations avec les indigènes : une collaboration amicale avec des *alliés* et une relation plus distante et plus orthodoxe (entretiens non directifs, longs et répétés) avec des *enquêtés* ». Florence WEBER, *Le Travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 3^e éd. 2009, (1989), p. 36.

L'écriture n'a pas été un travail solitaire. Je remercie ma famille pour sa patience et son soutien malgré la perplexité, et surtout ma mère, qui a relu l'intégralité de la thèse. Je remercie Agnès et Paul-Henri pour leur hospitalité et leur exemplarité. Je remercie les amis et voisins qui sont passés partager un repas ou fumer une cigarette et que je ne pourrais tous citer ici. Mais Claire, Marie-Noor, Camille, Steve, Vincent, Jean, Olivier, Arnaud, Nicolas et Léo, merci.

Enfin, je remercie deux femmes qui, chacune à leur manière, m'ont guidée dans des mondes d'hommes, Hélène Meynaud, et Prisca Bachelet, avec toute mon affection. Pour tout le reste et pour le regard qu'il porte sur les choses, je remercie Julien. Je n'aurais sans doute pas pu terminer ce travail sans sa force de caractère.

Table des matières

Remerciements.....	7
Table des matières.....	9
Introduction générale.....	15
I. Les mouvements étudiants : un point d'entrée pour explorer les conditions d'appropriation d'un répertoire contestataire.....	20
1. Condition(s) étudiante(s) et apprentissages de l'AG.....	20
2. Si loin, si proches : chercheurs et mouvements étudiants.....	25
A. L'obstacle de l'apparente proximité à l'objet.....	25
B. Recherches sur la mobilisation contre le CPE, ou l'enquête encadrée dans une autre.....	28
II. Comprendre les conditions d'appropriation d'une performance contestataire.....	32
1. Les questions posées par Charles Tilly – et celles qu'il ne pose pas.....	32
2. Contourner le biais objectiviste : dilemmes pratiques et combinatoire des performances contestataires.....	35
3. Des répertoires aux performances contestataires.....	39
4. Derrière la métaphore musicale et théâtrale, ouvrir la boîte noire des apprentissages et des improvisations.....	44
III. Restituer le poids des rapports de forces internes aux groupes mobilisés dans l'appropriation d'une performance.....	48
1. Un espace militant étudiant ?.....	48
2. Effets des principes de division des groupes mobilisés sur les AG et diversité des groupes stratégiques en présence.....	54
3. Des propriétaires et entrepreneurs de performances contestataires face à leur public.....	57
4. La division du travail militant.....	60
IV. L'objet « démocratie ».....	64
1. La « démocratie » dans les mouvements sociaux (I) : une affaire de « nouveaux militants » et de « crise » du syndicalisme ?	65
A. L'attrait des coordinations.....	65
B. La réduction à la nouveauté.....	68
2. La « démocratie » dans les mouvements sociaux (II) : idéologies et airs du temps...71	71
A. La réduction à l'idéologie.....	71
B. Un air du temps « participatif » ?	75
3. Les conditions d'émergence et de consolidation des pratiques organisationnelles.....	77

V. Croisement de méthodes et enquête ethnographique.....	82
1. Une enquête ethnographique : entrée sur le terrain, choix des sites et positions d'enquête.....	82
A. Novice sur des terrains atypiques (2006-2007).....	83
B. Animatrice d'un syndicat local lors d'une lutte nationale (2008-2009) : la construction d'un protocole d'enquête.....	84
C. Animatrice nationale militant dans un « bastion » des luttes étudiantes (2009-2010) : le choix des terrains de thèse et la stratégie du contre-exemple.....	86
D. Intérêts de recherche et intérêts militants – ou comment quitter le terrain.....	90
2. Le croisement des méthodes et la restitution des résultats.....	93
Première partie : Les conditions pratiques et symboliques de reproduction de l'assemblée générale en milieu étudiant	101
Chapitre 1 : De la quête d'une « première fois » à la chronologie de l'investissement symbolique d'une forme d'organisation.....	103
Introduction	103
I. L'éphémère apogée du syndicalisme étudiant et le déplacement des modes de légitimation (1956-1968).....	107
1. La guerre d'Algérie et la politisation des étudiants.....	108
2. Rebondir après 1962 : l'Unef à la recherche d'un nouveau projet syndical.....	112
3. « Grève participation », comité de grève et mandatement des délégués en novembre 1967.....	121
II. Le moment 68.....	126
1. Des entrepreneurs de mémoire.....	126
2. Prendre le droit d'expression politique à l'université : des assemblées générales dans un océan de réunions.....	134
3. Au fil de mai : la stabilisation d'organigrammes des universités occupées et le rôle pivot des AG.....	142
4. Des révolutionnaires en quête de conseils : (dés)investissements symboliques de l'AG.....	151
III. De 1968 à 2006 : lieux et milieux de diffusion d'un répertoire organisationnel et de ses modes de justification.....	162
1. La continuité des mouvements étudiants.....	162
2. Des organisations dormantes.....	166
Conclusion.....	173
Chapitre 2 : L'encadrement des AG par les militants organisés : une intervention sous contraintes.....	175
Introduction.....	175

I. Représenter les étudiants en situation de délégation ratée : le syndicalisme étudiant dans les années 2000.....	176
1. Les syndicats étudiants : des organisations éclatées et concurrencées.....	177
2. Qui sont les étudiants ? Représenter un groupe social hétérogène.....	184
3. Les syndicalistes étudiants : une fraction singulière de la population étudiante.....	192
II. La diffusion d'un kit militant de la grève étudiante de 2006 à 2010.....	202
1. Du mouvement de masse contre le CPE à la queue de comète de la mobilisation contre la réforme des retraites.....	203
2. Le « cela va de soi » des AG dans l'espace militant étudiant.....	210
3. Les étudiants et leurs organisations : le double jeu de la dépendance et de la défiance.....	216
4. Le mouvement contre le CPE à Poitiers : une exception ?.....	224
III. Virtuoses et novices : les conditions de la participation active aux AG.....	231
1. Des inégalités de participation.....	232
2. Une performance contestataire qui mobilise des compétences spécifiques.....	241
A. La socialisation dans les mouvements étudiants.....	241
B. Des façonnages organisationnels.....	245
3. La diffusion contrôlée des innovations.....	252
A. La diffusion de la « double liste » dans les AG de l'ENS en 2009.....	252
B. Reconfigurations de l'espace militant et changement de style des AG à Censier.....	259
Conclusion.....	263
Chapitre 3 : La fabrique des positions sur la « démocratie » des AG.....	265
Introduction.....	265
I. L'espace des prises de position sur les AG : des approches démocratiques distinctes....	266
1. Des dispositions et intérêts inégaux à formuler des opinions sur les AG.....	267
2. Du bureau de vote à l'AG.....	270
3. Justifications instrumentales et justifications en valeur des AG.....	276
4. Des gestions différentes du problème des inégalités de compétences militantes....	282
II. Les luttes sur les « modalités de fonctionnement »	288
1. La bataille des mandats.....	288
2. L'enjeu de la délégation.....	299
3. L'enjeu de la formalisation	301
4. Au delà du formalisme.....	310
Épilogue. AG étudiantes et démocratie participative : histoires de famille.....	319
1. L'homologie des styles de justification dans deux mondes rivaux.....	319
2. Les militants multipositionnés : courtiers ou transfuges ?	322

Conclusion	332
Deuxième partie : Apprendre à jouer une performance.....	335
Chapitre 4 : L'AG, ou la bonne échelle pour articuler débat et effet de masse.....	337
Introduction.....	337
I. En AG à Censier.....	345
1. Deux AG.....	346
2. Instituer un nouvel ordre des interactions.....	359
3. « Si l'assemblée générale déborde, tant mieux ».....	369
4. Susciter « le cri de joie d'une assemblée du peuple », et autres usages des prises de parole.....	379
II. L'AG, lieu d'organisation ou d'action ?	392
1. La conquête et le détournement d'un espace de pouvoir.....	393
2. Un espace de pouvoir qui contraint la forme des débats.....	408
3. Débattre avant de voter.....	419
Conclusion	433
Chapitre 5 : Apprendre à jouer des rôles différenciés.....	435
Introduction	435
Prologue : la prise de parole, une pratique masculine.....	439
I. Orateurs réguliers et présidents de tribune : jouer la virilité.....	447
1. Des militants blancs, enfants de professions intellectuelles supérieures.....	447
2. Quand la virilité est populaire.....	452
3. Un rapport ambivalent à la virilité des « quartiers populaires ».....	457
4. Les oratrices : dissimuler le stigmaté.....	462
II. Et les autres : « petites mains » ou « bureaucrates de l'ombre » ?.....	474
1. Le surinvestissement de toutes les autres tâches.....	474
2. Convertir, ou pas, son travail militant en titre à parler.....	480
3. Un « sale boulot » ?	488
4. Exécution, travail de reproduction du collectif militant et production d'une parole incarnée.....	492
Épilogue : l'indicible leadership	500
Conclusion	511

Troisième partie : L'assemblée générale dans le répertoire contestataire des mobilisations étudiantes.....	513
Chapitre 6 : Le rythme des mobilisations étudiantes : les AG dans les différentes séquences contestataires.....	515
Introduction.....	515
I. Des organisations syndicales et politiques aux AG : la mise en place d'un répertoire organisationnel a-syndical.....	517
1. AG ratées et AG réussies : objectiver un tournant.....	520
2. Ce que l'AG fait à la mobilisation	523
3. AG et meetings comme marqueurs identitaires pour les organisations	528
II. La question du blocage.....	534
1. Faire des AG pour bloquer... ou l'inverse ?	537
2. AG de débat ou AG de lutte ?	544
III. L'AG dans l'économie d'une journée de mobilisation.....	550
1. Avant l'AG : les techniques de mobilisation	552
2. Division du travail militant et répartition des effectifs entre les différentes performances contestataires.....	554
3. Des AG prises dans des épisodes contestataires.....	557
IV. Maintenir l'engagement : la vie de la grève et le rôle des commissions.....	563
1. L'enjeu de la participation.....	565
2. L'autonomisation inachevée du répertoire a-syndical	572
Conclusion. Sur des malentendus.....	579
Chapitre 7 : La circulation des décisions : l'AG en compétition avec d'autres arènes...581	581
Introduction.....	581
I. L'AG en concurrence avec d'autres lieux de débats.....	582
1. Lieux de décision, lieux d'action : une comparaison des AG et des manifestations.584	584
2. En ligne et hors-ligne : la concurrence d'Internet.....	588
3. AG et comité de mobilisation : complémentarité et concurrence.....	601
II. Quand les militants étudiants rencontrent les enseignants-chercheurs : le répertoire organisationnel de la mobilisation de 2009.....	610
1. La Coordination nationale des universités, ou la « stratégie du gorille ».....	612
2. Une, deux, trois, mille coordinations.....	620
3. Coordinations franciliennes, AG interfacs et AG de ville : « une question d'initiative ».....	628
4. AG d'UFR et de département vs AG d'établissement : l'autorité professorale à l'épreuve de l'expérience militante étudiante.....	643
Conclusion.....	648

Conclusion générale : Que reste-t-il des AG ? Éléments pour une sociologie des temporalités militantes.....	651
Bibliographie.....	661
Sources primaires.....	685
Annexes.....	687
Principaux sigles utilisés.....	689
Liste des entretiens.....	691
Liste des observations.....	705
Questionnaires d'enquête.....	707

Introduction générale

Jeudi 7 octobre 2010

Le quatrième jour de l'année universitaire, le collectif de syndicats et d'organisations de jeunesse de l'Université Paris 1 constitué contre la réforme des retraites appelle à une première assemblée générale (AG)¹ à 15 h 30 dans un amphi de deux cents places, l'amphi J, au centre Pierre Mendès France (PMF), rue de Tolbiac. À partir de 15 h, les militants des différents syndicats se rassemblent dans les locaux de la Fédération syndicale étudiante (FSE), de l'Union nationale des étudiants de France (Unef), de la Confédération nationale du travail (CNT) et de Sud-Étudiant, tous situés les uns à côté des autres au 9^e étage du centre PMF. La tension est palpable, et les militants de la CNT se passent des chants (« Les Anarchistes » de Léo Ferré, puis l'Internationale) qu'ils reprennent à tue-tête, tant pour se donner du courage que pour manifester leur identité politique aux oreilles des militants d'autres sensibilités. Un militant de Sud-Étudiant chante avec eux, de l'autre côté de la cloison. Les militants descendent ensuite en groupes au rez-de-chaussée où se situe l'amphi réservé pour l'AG. J'ai moi-même une boule au ventre et j'ai peur qu'il n'y ait personne. Je finis par passer la tête à travers la porte : l'amphi est plein. Soulagement général et échanges de sourires entre les militants.

Mardi 12 octobre 2010

Deuxième AG au centre PMF, appelée à 11 h 30 dans l'amphi J. À l'heure dite l'amphi est plein à craquer, des étudiants sont debout, et plusieurs syndicalistes étudiants décident de déplacer l'AG dans l'amphi N, le plus grand – il peut accueillir un millier de personnes – et le plus emblématique des grèves du centre. Je dois remplacer au pied levé le militant de Sud-Étudiant qui devait présider la tribune, chargée d'organiser depuis l'estrade les débats et les votes. Alors que c'est la première fois que je remplis ce rôle dans cette université, la fin de l'AG, à partir de 13 h, s'avère particulièrement difficile. Les militants de la tendance majoritaire de l'Unef présents chahutent la tribune pour obtenir la fin immédiate de l'AG – avant les votes – et le départ en manifestation, avec pour argument que les étudiants mobilisés sur le campus voisin de Paris 7 sont dans la cour à nous attendre. Le président de l'AGE² de Paris 1, Cyril, rentre dans l'amphi avec un mégaphone pour inciter les étudiants à partir en manifestation. Cela donne lieu à une bagarre entre lui et plusieurs militants qui tentent de l'en empêcher. Les participants hurlent de tous les côtés de l'amphi. Luca, un autre militant de Sud-Étudiant, le plus ancien parmi les adhérents alors actifs, traverse l'amphi pour se poster devant la tribune, me rassurer et me donner des conseils : « Tu ne cries pas, ça sert à rien, tu gardes ton calme, tu fais voter les gens calmement. » Je procède effectivement ainsi, et parviens à faire voter les nombreuses motions au milieu des protestations et des cris des militants de l'Unef. Après cette épreuve – au double sens d'exercice ardu et de test de ma capacité à « tenir » une AG houleuse – je sors de l'amphi épuisée, demande une cigarette que Luca me tend tout en me félicitant.

Mercredi 20 octobre 2010

Cinquième AG au centre PMF, à 11 h dans l'amphi N, le lendemain du vote du blocage du site. L'amphi est plein, et parmi l'assistance de nombreux opposants au blocage sont venus y protester. Les interventions se succèdent dans un dialogue de sourds, entre les étudiants mobilisés qui argumentent contre la réforme des retraites et tentent d'organiser la grève, et les opposants qui évoquent plutôt les conséquences du blocage sur leurs conditions d'études, le tout dans un brouhaha général. Je prends la parole pour répondre sur ce point : « Depuis le début de cette AG on a entendu que le blocage était responsable du chômage des jeunes, du taux d'échec en Licence et de la dévalorisation de nos diplômes. » Je vois des gens rire et sourire dans les premiers rangs. « Donc puisque certains se sont plaints qu'il n'y avait pas de réel débat dans cette AG, parlons-en. Qu'est-ce qui cause le chômage des jeunes, l'échec en Licence et la dévalorisation des diplômes ? Est-ce que ce ne serait pas plutôt que vous êtes 40

1 Une liste des sigles utilisés est disponible en annexe.

2 Association générale des étudiants, structure locale de l'Unef.

en TD, 300 en amphi ? ». Je vois Antonin, un camarade de Sud-Étudiant, au milieu de l'amphi, interrompre sa conversation privée avec sa voisine pour prêter attention à mon intervention. « Que la moitié des étudiants sont obligés de se salarier pour payer leurs études ? Que les bourses sont insuffisantes ? La sélection sociale ? Donc à un moment donné il faudrait peut-être vous demander qui sont vos adversaires ! » Je marque une pause tandis que des applaudissements se font entendre. « Est-ce que ce sont les étudiants qui bloquent ? Dont certains ont lutté les années passées contre les réformes qui ont aggravé ces conditions d'études, la LRU, le LMD. Ou est-ce que c'est le gouvernement qui fait ces réformes ? »

Mardi 26 octobre 2010

Septième AG au centre PMF, à 11 h dans l'amphi N. Depuis la tribune où j'ai pour tâche de prendre les notes, je vois Luca prendre la parole et s'adresser ainsi aux opposants au blocage qui occupent les premiers rangs de l'amphi, en allant et venant devant l'estrade, penché vers eux :

« Vous voulez pas qu'on bloque. Mais moi j'ai une question à vous poser. Si on n'avait pas bloqué, est-ce que vous seriez là à débattre avec nous ? [*Des « non » fusent des premiers rangs*] Ouais ! Ouais ! Et ben moi je suis bien content que vous soyez là, et maintenant on va parler de politique, parce que c'est important aussi, et c'est ça une AG, et ça se serait pas produit sans le blocage. »¹

Je me suis engagée dans cette recherche, en même temps que dans le syndicalisme étudiant – les deux processus ont été concomitants et non successifs – en partie pour vivre ce genre de moment. Par intérêt et par goût pour les dispositifs de démocratie directe, je voulais saisir la « chair » de la « démocratie » étudiante : entrer dans l'arène, et comprendre de l'intérieur comment se vit concrètement ce qui semble si pur sur le papier – la politique sans délégation. Saisir la chair, c'est-à-dire ce qui ne se dit pas à propos de la démocratie directe dans les traités de théorie politique² : ce que les relations sociales viennent faire à celles et ceux qui la pratiquent. Dans le désordre et en première analyse : les émotions, les techniques du corps³, les recettes transmises entre militants, les rapports de forces et la conflictualité, les inégalités d'accès à la parole et les morceaux de bravoure oratoires, les désaccords sur les façons de conduire l'AG, les coups et les tactiques. Il a fallu six ans d'immersion dans le milieu militant étudiant (2006-2012) et six années de thèse (2009-2015) pour espérer objectiver ce qui plaît tant dans les AG à la fraction de ce milieu dans lequel j'étais insérée, comme pour me déprendre d'une fascination évidente pour l'objet. Citons ici ce qui transparait dans les notes de terrain citées : le poids du nombre et le sentiment de peser sur la masse du public, la satisfaction d'une victoire ponctuelle sur ses rivaux dans la lutte pour la conduite de la grève, la fierté d'une AG bien menée ou d'une intervention qui retient brièvement l'attention, la reconnaissance et le soutien de ses camarades. Ces sous-produits des AG sont

1 Extraits des notes de terrain relatives à la grève de 2010 au centre PMF.

2 Pour un exemple de promotion théorique – sans toutefois la nommer – de la démocratie directe, qui est l'un des points de départ de ce travail, voir Hannah ARENDT, *De la révolution*, in *L'Humaine Condition*, (traduit de l'américain par Marie Berrane), Paris, Éditions Gallimard, 2012, (1963), p. 523-584.

3 Marcel MAUSS, « Les techniques du corps », in *Sociologie et Anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 3^e éd. 1989, (1950), p. 363-386.

autant de rétributions¹ ajustées aux attentes placées dans les grèves étudiantes par des militants socialisés dans les organisations de jeunesse et les syndicats qui y interviennent.

Expression usuelle désignant une réunion ouverte en droit à toutes les personnes concernées², le nom d' « assemblée générale » est repris dès les premières grèves ouvrières, au début du XIX^e siècle, pour qualifier des réunions de grévistes³. Depuis le mouvement de mai-juin 1968, cette forme d'organisation est régulièrement utilisée lors des mobilisations étudiantes : n'importe quel étudiant, qu'il soit ou non membre d'une organisation peut en principe y participer, prendre la parole et voter. Venant de la philosophie, c'est d'abord sous l'angle de la question de la « démocratie », et plus précisément de la démocratie directe, que je me suis intéressée aux AG étudiantes. Après des travaux d'histoire de la philosophie centrés sur la façon dont Hannah Arendt promeut, dans *De la révolution*⁴, l'organisation en conseils ou soviets, revisitant ces instances nées dans plusieurs grèves et révolutions du XX^e siècle à partir de la révolution russe de 1905, mon intention initiale était de saisir, par le biais de la sociologie politique, comment des acteurs mettent concrètement en œuvre des pratiques de démocratie directe. Porter un regard sociologique sur ces dernières impliquait néanmoins de se donner un terrain, d'une part, et de déplacer le questionnement, au moins dans un premier temps, des normes et valeurs vers les pratiques. Or des conseils ou soviets, il n'y en avait pas autour de moi. En revanche, inscrite en Master 1 de Science politique à l'Université Paris 1 à la rentrée 2006, je pouvais interroger des étudiants qui venaient de pratiquer, au cours du mouvement contre la loi dite pour l'Égalité des chances (LEC) incluant le Contrat première embauche (CPE), des assemblées générales régulières et massives⁵. Celles-ci fonctionnaient selon le principe affiché de la démocratie directe : n'importe quel étudiant pouvait prendre part aux débats et aux votes, le collectif étant considéré comme légitime à émettre des décisions par la seule vertu de son rassemblement. J'ai donc réorienté mon travail des conseils

1 Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977, p. 123-154 ; « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, 2005, vol. 11, n° 1, p. 157-188.

2 L'expression « assemblée générale » est ainsi utilisée dès la Renaissance pour désigner des assemblées de ville. Voir Olivier CHRISTIN, *Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, p. 35, 43 et 51 notamment.

3 Jean-Pierre AGUET, *Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français. Les grèves sous la Monarchie de Juillet (1830-1847)*, Genève, E. Droz, 1954, XXXVI-407 pages.

4 Hannah ARENDT, *De la révolution*, *op. cit.*

5 Comme le soulignent Stéphane Beaud et Florence Weber, l'intérêt du journal de terrain ne réside pas simplement dans la consignation des notes d'observation, mais dans la possibilité qu'il offre de mener un travail de réflexivité sur le rapport à l'objet, qui ne procède pas d'une reconstruction *a posteriori* mais de l'analyse du « point de vue de l'enquêteur naïf ». Stéphane BEAUD et Florence WEBER, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, Éditions La Découverte, 3^e éd. 2003, (1997), p. 98. En l'occurrence, mon journal de terrain, initié sous l'impulsion de Jacqueline Blondel, commence le 12 octobre 2006 par les remarques suivantes : « Il faut trouver une *étude de cas* relative à la démocratie directe. » « Possibilité de prendre l'institution de l'AG pour l'étude de cas. Deux formes principales de démocratie directe : AG, conseils. Conseils tels qu'ils fonctionnent dans le système des conseils n'existent pas en France → analyser le fonctionnement des AG. »

aux AG étudiantes, et de la question de la « démocratie » à celle des répertoires contestataires, définis comme « l'ensemble complet des moyens dont [n'importe quel groupe particulier] dispose pour émettre des revendications de différents types à destination de différents individus ou groupes »¹. L'angle du répertoire contestataire dans lequel s'inscrivent les AG permet en effet de centrer l'analyse sur « ce que les gens *font* »². Progressivement, la recherche s'est donc déplacée vers l'étude des usages des AG dans le répertoire contestataire étudiant de la fin des années 2000 (2006-2010)³.

Comme dans d'autres recherches doctorales⁴, ce n'est qu'en réintroduisant, avec le recul de l'enquête, des questionnements écartés au préalable pour leur trop grande proximité avec les intérêts personnels pour l'objet que j'ai pu enrichir la problématique de ces questionnements sur la « démocratie ». En d'autres termes, c'est en redécouvrant au cours de l'enquête des rapports aux AG comparables aux miens que des *a priori* normatifs sur ces dernières ont pu être traités pour ce qu'ils étaient, des points de vue historiquement et socialement situés qui participent, avec d'autres divergents, de leur (ré)appropriation par des mobilisations étudiantes successives. C'est en me concentrant sur les usages variés qui sont faits des AG que j'ai pu saisir ensemble toute la palette de rôles dont elles sont investies, qui n'ont parfois rien à voir avec des considérations « démocratiques », et les entreprises de justification de ces dernières par des courants politiques et syndicaux minoritaires qui y voient le lieu de la « démocratie » dans les grèves. C'est en m'attachant à objectiver les multiples rapports de domination qui façonnent la pratique des AG que j'ai pu problématiser leur caractère supposément « démocratique », au départ évident pour moi. Comment comprendre en effet que des fractions du milieu militant étudiant continuent de considérer comme l'alpha et l'oméga de la « démocratie » des arènes traversées par de telles inégalités de participation ? C'est *via* un détour historique, enfin, par les usages et (dé)valorisations des AG dans le mouvement étudiant de mai-juin 1968, que j'ai découvert que les mêmes courants politiques minoritaires s'en étaient alors désintéressés, tout occupés qu'ils étaient à rechercher des modes

1 Charles TILLY, *The Contentious French*, Cambridge et Londres, Harvard University Press, 1986, p. 4. (*Notre traduction.*)

2 Johanna SIMÉANT, *La Cause des sans-papiers*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1998, p. 69. Je remercie Daniel Gaxie pour avoir insisté sur l'intérêt de ce cadrage.

3 Le dossier de recherche et le mémoire réalisés pour les deux années de Master de Science politique constituent les premières étapes de la construction de l'objet. Les enquêtes auxquelles ils ont donné lieu ont aussi permis d'entrer sur le terrain et de rassembler des matériaux également mobilisés dans la thèse. Julie LE MAZIER, *Les AG du mouvement contre le CPE au centre René Cassin et à l'ENS Ulm. Construction d'objet*, Dossier de recherche de Master 1 de Science politique, Université Paris 1, sous la dir. de Bastien FRANÇOIS, 2007 ; *Le répertoire délibératif des assemblées générales étudiantes (2006-2009). Une étude comparée du site Censier de l'Université Paris 3 et de l'ENS Ulm*, Mémoire de Master 2 de Science politique, Université Paris 1, sous la dir. d'Isabelle SOMMIER, 2009.

4 Cécile PÉCHU, *Droit au Logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Éditions Dalloz, 2006, p. 75-76 ; Christophe BROQUA, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, vol. 2, n° 75, 2009, p. 118-119.

d'organisation analysables comme des embryons de conseils ou soviets. Réapparaissent alors ces conseils écartés de la réflexion, en même temps que la singularité de la période étudiée. À la fin des années 2000, le recours aux AG est théorisé par les militants étudiants, il est l'objet de prises de position contradictoires et de fiches pratiques sur les façons de les organiser, il est accompagné de règles sophistiquées d'organisation des débats et des votes. Le nombre de leurs participants figure parmi les indicateurs centraux utilisés par les organisations ou les médias pour mesurer l'ampleur des mobilisations, en même temps que le nombre de manifestants et de sites universitaires bloqués. Ce n'était pas le cas en 1968. Comment les étudiants en sont-ils venus à faire tant de cas de leurs AG ? Comment l'intérêt de ces fractions du milieu militant étudiant qui les promeuvent au nom de mots d'ordre « démocratiques » s'est-il déplacé des conseils aux AG ?

Cet ensemble d'interrogations a donné de la consistance historique au questionnement initial, en l'ajustant aux particularités de l'objet tout en soulevant des enjeux plus généraux quant à l'analyse des répertoires contestataires. Parce que les AG étudiantes sont traversées de débats sur leur caractère « démocratique » ou non, leur analyse rend attentif aux enjeux de sens qui sous-tendent les usages des modes d'action et d'organisation par les acteurs, souvent négligés dans l'étude des répertoires. Quelles ont été les conditions pratiques mais aussi symboliques d'appropriation par les étudiants grévistes de la fin des années 2000 d'une forme d'organisation ne reposant ni sur l'adhésion syndicale ni sur la délégation mais sur la participation individuelle ? Le paradoxe tient ici au fait que ce sont en grande partie les militants organisés, dont les syndicalistes, qui orchestrent la prise de décision dans des instances existant en dehors des syndicats et ouvertes aux non-syndiqués – certains le faisant au nom de valeurs « démocratiques ». Établir ce constat conduira à mettre en lien les usages des AG avec les recompositions – et plus précisément l'éclatement – du syndicalisme étudiant, sans pour autant les associer mécaniquement à une supposée « crise du syndicalisme » puisqu'au contraire les militants syndicaux les façonnent de part en part. Ce qu'il s'agit de comprendre, ce n'est donc pas simplement comment des étudiants s'organisent en dehors des syndicats, mais comment des syndicalistes en viennent à privilégier ce mode d'organisation. La thèse entend ainsi mettre l'accent sur le poids des configurations organisationnelles en général, et syndicales en particulier, au sein des mobilisations, dans les valorisations différenciées de certaines performances contestataires¹, en s'écartant des explications rapides des formes de l'action collective par des « crises » du syndicalisme ou du militantisme

1 Charles Tilly propose de distinguer, dans son dernier ouvrage, publié à titre posthume, les performances et les répertoires contestataires, les premières étant les différentes formes d'action qui composent un répertoire. Charles TILLY, *Contentious Performances*, New York, Cambridge University Press, 2008, p. 14.

organisé.

I. Les mouvements étudiants : un point d'entrée pour explorer les conditions d'appropriation d'un répertoire contestataire

Les recherches existantes sur les étudiants et leurs engagements permettent d'établir la fécondité de ce terrain pour saisir les conditions d'appropriation d'une performance contestataire telle que l'AG (1) et de repérer des dimensions inexplorées en la matière (2).

1. Condition(s) étudiante(s) et apprentissages de l'AG

L'hétérogénéité de la population étudiante, du point de vue de l'origine sociale, des filières et du territoire, des conditions de vie, du rapport aux études et à l'avenir professionnel, est un résultat établi de longue date¹. Différents traits de la – ou plutôt des – condition(s) étudiante(s) disposaient en particulier ses fractions dominées à s'indigner des réformes gouvernementales qui, à la fin des années 2000, ont entraîné des contre-mobilisations dans les universités. Elles sont en effet marquées par les désillusions de la « démocratisation » scolaire², l'insuffisance des aides publiques, l'expérience des emplois précaires³ et les inquiétudes face à l'avenir professionnel, notamment pour celles et ceux que leurs études destinaient à des emplois dans la fonction publique. L'enquête dirigée par Bertrand Geay sur la mobilisation poitevine contre le CPE y voit autant de « conditions de la révolte »⁴. Articulées au « niveau microsocial » des acteurs en lutte, « de leurs caractéristiques les plus singulières, des circonstances de leur engagement et des formes d'action dans lesquelles ils se reconnaissent et qu'ils concourent à produire »⁵, elles permettent de rendre compte de son émergence. Elles sont brandies dans les argumentaires, mots d'ordre et revendications des mouvements de la seconde moitié des années 2000. En 2006, les étudiants se sont ainsi opposés à un contrat de travail réservé aux moins de 26 ans, le CPE, qui étendait à deux ans la période d'essai, pendant laquelle le salarié peut être licencié sans motif. Ils ont ensuite

1 Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *Les Héritiers. Les Étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 3^e éd. 1985, (1964), 189 pages ; Claude GRIGNON et Louis GRUEL, *La Vie étudiante*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 195 pages ; Stéphane BEAUD et Bernard CONVERT, « “30 % de boursiers” en grande école... et après ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 4-13.

2 Stéphane BEAUD, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, Éditions La Découverte & Syros, 2002, 330 pages.

3 Vanessa PINTO, *À l'école du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots »*, Paris, Puf, 2014, XII-329 pages.

4 Romuald BODIN, « Les conditions de la révolte », in Bertrand GEAY, dir., *La Protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2009, p. 19-42. Voir aussi Romuald BODIN, Bertrand GEAY et Vincent RAYNAUD, « Le “coup du blocus” », in Bertrand GEAY, dir., *op. cit.*, p. 43-68.

5 Bertrand GEAY, « Quand la jeunesse se révolte », in Bertrand GEAY, dir., *op. cit.*, p. 13.

contesté ce qu'ils percevaient comme une attaque du service public d'enseignement supérieur, la loi relative aux Libertés et Responsabilités des universités (LRU), en 2007, et de nouveau en 2009, en même temps qu'une réforme qui durcissait les conditions d'accès au métier d'enseignant – la masterisation. Enfin, en 2010, ils ont lutté contre la réforme des retraites, au nom de la défense de l'emploi des jeunes et du système de protection sociale.

Mais l'hétérogénéité des conditions de vie, d'études et de travail des étudiants constitue aussi un obstacle pour les candidats à la représentation du groupe, à commencer par ceux qui se réclament de la forme syndicale. La consistance d'un groupe social spécifique des étudiants, malgré l'hétérogénéité des conditions, fait débat¹, de même que la pertinence du qualificatif de « syndicat » pour les organisations qui prétendent parler en leur nom². On peut

1 Pour une synthèse, voir Olivier GALLAND et Marco OBERTI, *Les Étudiants*, Paris, Éditions La Découverte, 1996, p. 24-30.

2 Jean-Yves Sabot s'interroge ainsi : « Pourtant, il faut bien se demander, quand on utilise le paradigme syndical pour la population étudiante, si c'est par pure tradition ou parce que la notion est finalement opératoire ? (...) Un individu se définit socialement dans le cadre des rapports de production. Or, il n'y a pas de condition étudiante ; il ne saurait donc y avoir de classe étudiante, ni même de groupe social étudiant (...). Un syndicat pourrait-il représenter une population si hétérogène ? » Jean-Yves SABOT, « Charte de Grenoble et syndicalisme », in Robi MORDER, coord., *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la Charte de Grenoble*, Paris, Éditions Syllepse, 2006, p. 79-80. Dès 1962, Jean Meynaud reconnaît que « l'orientation syndicale de l'Unef date des lendemains de la Libération (charte de Grenoble) ». Jean MEYNAUD, « Les groupes de pression sous la V^e République », *RFSP*, vol. 12, n° 3, 1962, p. 677. Il note par ailleurs l'« extension de la formule syndicale » parmi les groupes de pression, qui dépend moins de leur statut juridique (syndicat ou association) que du registre de leur activité : durcissement des revendications, emploi de modes d'action tels que la grève et « insertion des demandes particulières dans un cadre global qui corresponde à une vue d'ensemble des relations humaines » (*ibid.*, p. 675). Dans les décennies suivantes, le fait syndical étudiant est admis dans la littérature : « Le mouvement des étudiants pendant la “période algérienne” fut, dans une large mesure, l'expression de la volonté d'intervention d'une catégorie tendant à se constituer et à se percevoir comme une couche sociale autonome, en France, au tournant des années 1950-1960. Il y eut un lien étroit entre l'entrée en scène spectaculaire du syndicat étudiant et la manifestation de l'indignation intellectuelle et morale de ses membres face au conflit algérien. » Nicole de MAUPEOU-ABBOUD, *Ouverture du ghetto étudiant. La gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'intervention politique (1960-1970)*, Paris, Éditions Anthropos, 1974, p. 348 ; Yolande Cohen et Claudie Weill estiment quant à elles qu'à la fin des années 1950 en France, « Le fait syndical étudiant, jusque-là relativement faible, se substitue (...) aux organisations politiques (Union des jeunesses républicaines de France – UJRF, Union des étudiants communistes – UEC), idéologiques, confessionnelles (Jeunes étudiants catholiques, protestants, etc.) fortement structurées ». Yolande COHEN et Claudie WEILL, « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes ? », *Le Mouvement social*, n° 120, 1982, p. 6. En 1983, dans son numéro 26 sur « Le pouvoir syndical », la revue *Pouvoirs* consacre un dossier au syndicalisme étudiant : Alain BLAINRUE, « Dossier : le syndicalisme étudiant », *Pouvoirs*, n° 26, 1983, p. 117-123. En revanche, le syndicalisme étudiant est absent des travaux plus récents sur le syndicalisme, comme s'il constituait un objet illégitime ou à part. Voir par exemple René MOURIAUX, *Les Syndicats dans la société française*, Paris, Presses de la FNSP, 1983, 271 pages ; *Le Syndicalisme en France*, Paris, Puf, 5^e éd. 2005, (1992), 128 pages ; *Le Syndicalisme en France depuis 1945*, Paris, Éditions La Découverte, 3^e éd. 2008, (1994), 121 pages ; Dominique LABBÉ et Stéphane COURTOIS, dir., *Regards sur la crise du syndicalisme*, Paris, L'Harmattan, 2001, 221 pages ; Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Paris, Éditions du Seuil, 2006, 381 pages ; *Les Syndiqués en France*, Rueil-Malmaison, Éditions Liaisons, 2007, 235 pages ; *Toujours moins ! Déclin du syndicalisme à la française*, Paris, Éditions Gallimard, 2009, 221 pages ; René MOURIAUX et Jean MAGNIADAS, coord., *Le Syndicalisme au défi du 21^e siècle*, Paris, Éditions Syllepse et Espaces Marx, 2008, 239 pages ; Jean-Marie PERNOT, *Syndicats : lendemains de crise ?*, Paris, Éditions Gallimard, 2^e éd. 2010, (2005), 428 pages. Jean-Yves Sabot conclut quant à lui sur la pertinence de la notion de syndicalisme étudiant à partir de la proximité des activités de l'Unef avec celles d'un syndicat. On peut ainsi citer la vocation de représentation des intérêts ajustée à un projet de transformation sociale, l'organisation interne avec des instances et des réunions, la formation des militants, l'action revendicative, la gestion et cogestion de services, l'indépendance, et la recherche de la

cependant considérer qu'à partir du moment où les syndicats étudiants mobilisent un registre syndical, ce dernier ne peut être négligé dans l'analyse. Mais ces discussions conduisent à interroger le succès ou l'échec des entreprises collectives de représentation – au double sens de figuration et de vocation à parler en son nom – du groupe étudiant à travers le prisme syndical. L'hétérogénéité du groupe, le caractère provisoire du statut et tout ce qui le différencie d'un travail, comme les variations dans l'identification des acteurs à ce rôle peuvent expliquer la faible audience des syndicats étudiants, objectivable dans le taux d'adhésion et de participation aux élections étudiantes¹. Se défendre par le biais de la forme syndicale ne fait peut-être sens que pour une minorité d'entre eux. Le fait est que la représentation des étudiants s'apparente à un processus de « délégation ratée »² : ces derniers, contrairement à d'autres groupes sociaux, ne sont pas l'objet d'une unification symbolique et d'entreprises de représentation syndicales réussies³, aussi fragilisées soient-elles⁴. Dès lors, le paradoxe de l'intervention des syndicats dans les mouvements étudiants tient au constat dressé par Bertrand Geay dans l'enquête sur la lutte poitevine contre le CPE : les universités constituent un « univers où le syndicalisme apparaît faiblement implanté, mais néanmoins en capacité d'orienter fortement les mobilisations »⁵. Cette configuration syndicale particulière produit sans conteste des effets sur les formes de représentation du groupe construites dans les mobilisations étudiantes depuis les années 1960 et 1970, *via* les assemblées générales notamment, selon des modalités qu'il reste néanmoins à interroger.

La séquence 2006-2010 tient son unité de plusieurs éléments. Il s'agit d'abord d'une

représentativité et de moyens financiers par l'adhésion. Il évoque également la reconnaissance par les syndicats professionnels comme, simplement, la revendication du caractère syndical de son action par certains de ses courants au cours de son histoire. Jean-Yves SABOT, art. cit., p. 79-82. Voir aussi Jean-Yves SABOT, *Le Syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie. L'entrée d'une génération en politique et la formation d'une élite*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 36-40.

- 1 On pouvait compter en 2009 1 % d'étudiants membres d'un syndicat, contre 8 % chez les salariés. IFOP, *Le Baromètre étudiant*, 2009, p. 17. URL : http://www.ifop.com/media/poll/885-1-study_file.pdf. Consulté le 8 décembre 2012 ; Sophie BÉROUD, « La rébellion salariale », in Xavier CRETTEZ et Isabelle SOMMIER, dir., *La France Rebelle*, Paris, Éditions Michalon, 2006, p. 250. Le taux d'absentéisme s'élevait quant à lui en 2002 à 86 % pour les élections aux conseils centraux des universités et à 95 % pour les élections aux conseils régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous). Florence KUNIAN, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires*, Rapport pour l'Association Civisme et Démocratie (Cidem), 2004, p. 4. URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/044000126/0000.pdf>. Consulté le 8 décembre 2012.
- 2 Nous reprenons cette expression d'une recherche collective : Julie LE MAZIER, Julie TESTI et Romain VILA, « Les voies multiples de la représentation en situation de délégation ratée : agir au nom des étudiants », in Alice MAZEAUD, dir., *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 213-227.
- 3 Luc BOLTANSKI, *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982, 523 pages.
- 4 Ivan BRUNEAU, « L'érosion d'un pouvoir de représentation. L'espace des expressions agricoles en France depuis les années 1960 », *Politix*, vol. 3, n° 103, 2013, p. 9-29.
- 5 Bertrand GEAY, « Quand la jeunesse se révolte », in Bertrand GEAY, dir., *op. cit.*, p. 12.

période de conflictualité forte dans les universités, avec une mobilisation d'ampleur nationale tous les ans ou tous les deux ans. Ce sont souvent les mêmes étudiants qui ont participé à plusieurs d'entre elles, voire aux quatre, en tant qu'étudiants ou en tant que lycéens. Le mouvement contre la LEC, par son caractère massif et sa (semi-)victoire (le retrait du CPE), est ensuite construit comme un point de départ et de référence pour les mobilisations ultérieures. Les étudiants ont reproduit d'année en année le même répertoire contestataire : blocages des établissements universitaires (parfois aussi appelés « blocus ») et manifestations, assemblées générales et coordinations. Ce répertoire n'était pas nouveau en 2006, mais on peut observer à la suite de Bertrand Geay des « infléchissements des conceptions en usage dans les luttes lycéennes et étudiantes »¹ :

« Si le recours aux “piquets de grève” et à la démocratie directe des “assemblées générales” et des “coordinations” n'avait en réalité rien de très nouveau dans le cadre de ce type de mouvement, ces pratiques prenaient ici une ampleur et une signification particulières, que traduisaient les glissements du vocabulaire militant. Loin de tout avant-gardisme, il s'agissait de mobiliser la “communauté étudiante” dans sa totalité, de l'ériger dans chaque établissement en une sorte de petite république, délibérant par elle-même et pour elle-même. »²

Compte tenu du caractère massif de ce mouvement, le répertoire s'est alors diffusé à une large échelle. Les étudiants mobilisés les années suivantes se sont appuyés sur la mémoire de cette lutte pour y puiser non seulement un répertoire et des façons d'en user, mais un ensemble de mots d'ordre, de recettes tactiques et de savoir-faire, de connaissances sur les groupes politiques et syndicaux impliqués et sur leurs positionnements probables, ou encore sur la géographie contestataire des sites universitaires. Cette séquence de mobilisations offre ainsi un terrain privilégié pour observer la façon dont des acteurs s'approprient un répertoire contestataire, en font l'apprentissage et en assurent la reproduction d'une année sur l'autre. Comment se diffusent et se transmettent les performances contestataires ? Quels sont les lieux et les acteurs de cette socialisation militante à la pratique d'un répertoire ? Quels sont les modes d'apprentissage qu'ils supposent, sur le tas ou par le biais d'anecdotes et de recettes racontées entre militants ? Quels rôles jouent dans ces processus les militants organisés ? Quels sont les effets des ratés de la représentation syndicale étudiante sur le recours à des AG comme mode d'organisation ? Quelles sont les contraintes produites en retour par ces apprentissages sur la conduite de l'action collective ?

On s'intéressera ainsi aux AG sous l'angle de la socialisation requise pour la pratiquer, c'est-à-dire de tout ce qui relève des compétences mobilisées, des techniques et recettes

1 Bertrand GEAY, « Quand la jeunesse se révolte », art. cit., p. 10.

2 *Ibid.*

tactiques, du « sens pratique protestataire »¹, des « règles pratiques de militantisme »², qui circulent entre les acteurs engagés sous la forme de petites maximes de l'action collective. L'idée que l'engagement contestataire suppose la possession ou l'acquisition de compétences – susceptibles de varier selon les acteurs, les groupes et les causes – parmi lesquelles figure le fait de maîtriser certaines performances contestataires est aujourd'hui un lieu commun de la sociologie de l'action collective. Pour autant, « la question des apprentissages militants – davantage constatés que véritablement étudiés – n'a pour l'instant guère été abordée par les analystes des mouvements sociaux »³. La socialisation militante est le plus souvent envisagée du point de vue de ses résultats : on déduit des savoirs et savoir-faire observés qu'ils ont été façonnés dans les sphères sociales traversées, sans s'intéresser au processus de socialisation en lui-même, à ses acteurs, lieux, modalités et contenus⁴. En parlant ici de socialisation militante, on n'entend pas nécessairement contribuer à l'ensemble des questionnements impliqués par la socialisation politique, entendue comme intériorisation de visions du monde politique, mais simplement explorer le problème particulier de l'apprentissage et de l'incorporation de savoirs, savoir-faire, codes et normes de conduite propres à l'univers militant. En bref, on s'intéresse ici à ce qui est appris par et pour l'engagement dans une lutte collective. Le caractère récent des mobilisations prises en compte ne permet en effet pas de traiter autrement qu'à propos de quelques cas individuels la question des effets de plus long terme de ces engagements étudiants sur les trajectoires et sur la socialisation politique⁵. En revanche, l'hétérogénéité sociale des publics étudiants comme l'apparente fragilité de leur éventuel encadrement par des organisations permet de traiter quelques problèmes tels que le poids respectif des trajectoires antérieures, des dispositions acquises, des situations d'engagement et du façonnage organisationnel⁶ dans les apprentissages militants.

1 Bertrand GEAY, « Post-face. Contribution à une sociologie de la pratique protestataire », in Bertrand GEAY, dir., *op. cit.*, p. 180-182.

2 Julian MISCHI, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 186.

3 Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012, p. 241.

4 Lucie BARGEL, *Jeunes Socialistes, jeunes UMP. Lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Éditions Dalloz, 2009, 765 pages ; FILLIEULE Olivier, « Political socialization and social movements », in David A. SNOW, Donatella DELLA PORTA, Bert KLANDERMANS et Doug McADAM, *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2013, p. 972.

5 Olivier FILLIEULE, « Quelques réflexions sur les milieux étudiants dans les dynamiques de démobilisation », *European Journal of Turkish Studies*, n° 17, 2013. URL : <http://ejts.revues.org/4834>. Consulté le 10 juillet 2015.

6 Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, n° 51, 2009, p. 115 *sqq.*

2. Si loin, si proches : chercheurs et mouvements étudiants

Cette séquence de mobilisations et plus largement les engagements étudiants sont peu étudiés en France, ce qu'on peut rapporter à la proximité – apparente – des chercheurs en sciences sociales à l'objet (A). Nous pourrions néanmoins nous appuyer sur deux enquêtes menées sur la mobilisation contre le CPE (B).

A. L'obstacle de l'apparente proximité à l'objet

Au regard de leur régularité et de leur poids dans des mobilisations plus larges, comme celle contre le CPE, les engagements des étudiants, dans des organisations ou des mouvements contestataires, ont fait l'objet de relativement peu d'enquêtes en France¹. Cette rareté des travaux contraste avec l'abondante littérature produite en sociologie de l'éducation ou de la jeunesse sur les conditions d'études, de vie et de travail des étudiants². Autant on connaît bien la population étudiante, autant les engagements qui peuvent y naître semblent un objet moins légitime. La proximité des chercheurs à cette catégorie, dont ils sont souvent les enseignants, n'apparaît ainsi constituer un obstacle à la recherche que pour le cas de l'action collective. On peut sans doute rapporter cette singularité à la position respective qu'occupent chercheurs et étudiants en sciences sociales dans les mobilisations en question. La lutte de 2009 constitue en effet une exception dans l'histoire de la contestation universitaire, avec une implication sans précédent des enseignants-chercheurs, habituellement très minoritaire³. Ceux qui se réclament des sciences sociales critiques sont disposés à prendre position sur les politiques publiques contestées essentiellement sur le registre de l'expertise et de la prise de position de l'intellectuel dans l'espace public : tribunes dans la presse et interventions dans les médias, pétitions, publications. À l'inverse, leurs étudiants fournissent le gros des troupes

1 *A contrario*, un auteur aussi central dans la sociologie des mobilisations que Doug McAdam a construit nombre de ses apports théoriques à partir d'une enquête concernant des militants en grande partie étudiants. Doug McADAM, *Freedom Summer. Luttres pour les droits civiques, Mississippi 1964*, (traduit de l'américain par Célia Izoard), Marseille, Agone, 2012, (1988), 477 pages.

2 L'Observatoire de la vie étudiante (OVE), créé en 1989 et qui produit des enquêtes et rapports réguliers sur les conditions de vie étudiantes, offre en particulier une source considérable pour les chercheurs, dont les principaux résultats sont synthétisés dans Olivier GALLAND, Louis GRUEL et Guillaume HOUZEL, dir., *Les Étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 427 pages.

3 Bertrand GEAY, « Quand la jeunesse se révolte », art. cit., p. 17. Le taux de syndicalisation des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche est difficile à établir. Significativement, Christine Musselin n'en dit pas un mot dans son ouvrage de synthèse sur les enseignants-chercheurs, contrairement à Pierre Bourdieu dans *Homo academicus*, qui ne fournit pourtant des données que pour les années 1960. Christine MUSSELIN, *Les Universitaires*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, 119 pages ; Pierre BOURDIEU, *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, 299 pages. Dans les travaux sur les syndiqués, les données sur l'ensemble des agents de l'Éducation nationale sont agrégées, sans distinction entre le primaire, le secondaire et le supérieur. Voir par exemple Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ, *Les Syndiqués en France*, op. cit., p. 166-168.

engagées dans les mobilisations, syndicats et organisations de jeunesse. En 2009, les étudiants habitués des mobilisations n'ont pas manqué de dénoncer l'engagement soudain des enseignants contre des politiques qu'ils avaient combattues presque seuls en 2007, comme la faible maîtrise des savoir-faire militants par ces derniers. En ce sens, le mouvement de 2009 a mis au jour des oppositions de registre d'engagement des deux catégories, en particulier dans les disciplines de sciences sociales, qui peuvent expliquer le peu d'attrait que représentent les engagements étudiants pour les chercheurs. À la fois spectateurs directs de ces derniers tout en y étant étrangers, ces derniers peuvent être enclins à considérer qu'il n'ont rien à en apprendre tout en anticipant des divergences de dispositions à l'action collective peu propices à l'entrée sur le terrain. En bref, l'apparente familiarité doublée de l'hétérogénéité des pratiques contestataires conduit aisément à une disqualification de l'objet. Inversement, les enquêtes existantes sur l'engagement dans les syndicats ou organisations de jeunesse sont souvent le fait de jeunes chercheurs, qui peuvent facilement se mêler à la population étudiée¹, voire qui s'appuient sur un engagement personnel pour accéder au terrain². L'enquête dirigée par Bertrand Geay sur la mobilisation poitevine contre le CPE a quant à elle été menée par des chercheurs en contact avec les étudiants mobilisés, et s'est construite en collaboration avec ces derniers³.

Les travaux néanmoins réalisés sur cette catégorie permettent d'abord de connaître les rapports au politique des étudiants. Confirmant en cela les résultats de la sociologie de l'éducation et de la sociologie politique⁴, ils montrent que la compétence politique des étudiants, envisagée du point de vue cognitif, suit la hiérarchie sociale et le capital culturel hérité⁵, qui se réfracte dans la hiérarchie scolaire des disciplines. Les étudiants qui possèdent le plus de connaissances en matière politique sont ceux dont les parents ont l'origine sociale la plus élevée et/ou sont enseignants, qui se retrouvent dans les disciplines les plus sélectives⁶.

1 Voir par exemple les enquêtes ethnographiques réalisées par Lucie Bargel dans le cadre de son DEA et de son Doctorat : Lucie BARGEL, *La Socialisation politique dans les syndicats étudiants. Apprentissages des pratiques politiques et des identités de genre. Sud-Étudiant Sciences Po et Uni Sciences Po*, Mémoire de DEA de Sciences sociales, EHESS et ENS, sous la dir. de Frédérique MATONTI, 2002 ; *Jeunes Socialistes, jeunes UMP...*, *op. cit.*

2 Karel YON, « L'incorporation de l'autorité sociale chez les militants du Bureau national de l'Unef-ID. Production et reproduction d'une "élite militante" », *Les Cahiers du Germe*, n° 4, 2003/2004, p. 89-107.

3 Bertrand GEAY, « Quant la jeunesse se révolte », art. cit., p. 13-14. Voir aussi « Post-face. Contribution à une sociologie de la pratique protestataire », art. cit., p. 182-183.

4 Daniel GAXIE, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1978, 269 pages.

5 Pierre BOURDIEU, « Les trois états du capital culturel », *ARSS*, n° 30, 1979, p. 3-6.

6 Pierre FAVRE et Michel OFFERLÉ, « Connaissances politiques, compétence politique ? Enquête sur les performances cognitives des étudiants français », *RFSP*, vol. 52, n° 2-3, 2002, p. 201-232. L'enquête réalisée en 2002 par Anne Muxel sur les étudiants de Sciences Po les montre ainsi plus compétents politiquement, davantage intéressés par la politique et plus souvent engagés, notamment dans des associations, que l'ensemble des étudiants et des autres catégories de la jeunesse. Anne MUXEL, dir., *Les Étudiants de Sciences Po. Leurs idées, leurs valeurs, leurs cultures politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 2004, p. 95-131.

De ce point de vue, le poids de la socialisation primaire se révèle déterminant. Sébastien Michon souligne que l'intérêt des étudiants pour la politique et leur participation politique augmentent en fonction de la profession et du niveau d'études des parents¹, mais plus encore des rapports au politique de ces derniers, de sorte qu' « une forte politisation des parents peut compenser une origine sociale peu élevée »². Le rôle de la famille comme lieu central de socialisation politique se trouve ainsi vérifié³. Néanmoins, les rapports au politique des étudiants ne sont pas simplement le reflet de leur socialisation primaire, comme si leur passage dans l'enseignement supérieur ne jouait aucun rôle. Au contraire, le contexte d'études produit des effets « d'activation et d'acquisition de dispositions »⁴, par le biais du contenu des enseignements et du type d'exercices demandés, mais aussi des pairs et des enseignants. C'est ce qui permet de rendre compte de la politisation plus élevée dans les filières de sciences humaines et sociales par rapport à celles de sciences et techniques. Ainsi, à niveau social équivalent, les étudiants sont davantage intéressés par la politique dans les premières que dans les secondes. Surtout, on comprend ainsi que des filières de sciences humaines telles que l'histoire ou la sociologie, qui accueillent pourtant des étudiants parmi les moins dotés économiquement et dont les parents sont moins souvent diplômés du supérieur, comptent parmi les plus politisées. De même, des filières où l'intérêt pour la politique apparaît relativement faible comme les Staps (Sciences et Techniques des activités physiques et sportives) peuvent se mobiliser sur les sujets qui les concernent directement, comme le nombre de postes mis au concours du Capes (Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive).

Les rapports au politique des étudiants ne permettent cependant pas d'expliquer mécaniquement leurs engagements et à plus forte raison la forme prise par ces derniers. Les études sur cette question se sont notamment développées autour du Germe⁵ à partir de 1995, s'appuyant depuis 2005 sur le recensement et le recueil des archives disponibles par la

1 Sébastien MICHON, « Variations de l'intérêt pour la politique et de la participation politique des étudiants », *Regards sociologiques*, n° 24, 2003, p. 103-113.

2 Sébastien MICHON, « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue française de pédagogie*, vol. 2, n° 163, 2008, p. 67.

3 Annick PERCHERON, *La Socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993, 226 pages.

4 Sébastien MICHON, « Les effets des contextes d'études sur la politisation », art. cit., p. 67-72.

5 Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants. Ce dernier s'est notamment doté d'une revue, *Les Cahiers du Germe*, et d'une collection chez Syllepse. Voir par exemple Robi MORDER, coord., *Naissance d'un syndicalisme étudiant...*, op. cit. ; Jean-Philippe LEGOIS, Alain MONCHABLON et Robi MORDER, dir., *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Éditions Syllepse, 2007, 434 pages ; Thierry CÔME et Robi MORDER, dir., *État des savoirs. Les engagements des étudiants. Formes collectives et organisées d'une identité étudiante*, Rapport pour l'Observatoire de la vie étudiante, 2009, 130 pages. URL : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/publications/dc_45_rapportove150609.pdf. Consulté le 8 décembre 2012 ; Valérie BECQUET, coord., *Jeunesses engagées*, Paris, Éditions Syllepse, 2014, 225 pages. Je remercie les membres du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes pour toutes les informations qu'ils m'ont apportées pour ce travail.

Mission Caarme¹ devenue Cité des mémoires étudiantes. Ces travaux, souvent attentifs au répertoire contestataire utilisé², offrent des sources précieuses sur les organisations et mobilisations étudiantes. Pour autant, souvent le fait d'historiens, ils ne permettent pas toujours de saisir l'ancrage social et les logiques de diffusion des pratiques contestataires. Les travaux de sociologie politique sur les mobilisations étudiantes en France se sont quant à eux centrés sur les grandes luttes emblématiques de la jeunesse scolarisée. Si les études récentes sur mai-juin 1968 se sont plutôt attachées à décentrer le regard du prisme étudiant longtemps dominant³, rappelons que le premier numéro de *Politix* est consacré au mouvement de 1986 contre le projet de loi Devaquet⁴. C'est la même mobilisation qui permet à Michel Dobry de développer une approche non-objectiviste – nous y reviendrons – des usages des répertoires contestataires⁵. La mobilisation contre le CPE ne fait pas exception, y compris concernant la contestation lycéenne⁶. Elle a notamment donné lieu à deux enquêtes, respectivement menées à Strasbourg et Poitiers.

B. Recherches sur la mobilisation contre le CPE, ou l'enquête encadrée dans une autre

Les enquêtes réalisées à Strasbourg par Sébastien Michon⁷ et à Poitiers par l'équipe dirigée par Bertrand Geay⁸ permettent de saisir l'espace social de la mobilisation contre le CPE. S'appuyant sur le traitement de questionnaires diffusés auprès d'étudiants après la mobilisation (Michon) ou de participants aux AG (Geay), pouvant rassembler dans les deux cas des acteurs favorables ou opposés à la mobilisation d'une part, au blocage d'autre part, elles sont convergentes entre elles. Elles prolongent par ailleurs les résultats des travaux sur la politisation des étudiants, confirmant le rôle structurant de la position tant sociale qu'académique, soit des « stratégies familiales de reproduction »⁹. Les opposants au CPE, favorables au blocage, sont plus souvent des étudiants en sciences humaines et sociales dont

1 Centre d'animation, d'archives et de recherches sur les mouvements étudiants.

2 Robi MORDER, « Les répertoires d'action collective des mouvements étudiants », *Les Cahiers du Germe*, 2003/2004, n° 4, p. 1-10.

3 Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL, dir., *Mai-juin 68*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2008, 445 pages.

4 « La construction intellectuelle, médiatique et politique du mouvement étudiant de l'automne 1986. Actes du colloque de la Sorbonne, mai 1987 », *Politix*, vol. 1, n° 1, 1988.

5 Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Pierre FAVRE, dir., *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, p. 357-386.

6 Ugo PALHETA, « Luttés de classes, classes en lutte. Stratification scolaire et mobilisation anti-CPE dans un lycée polyvalent », *Politix*, vol. 2, n° 82, p. 169-192.

7 Sébastien MICHON, « La lutte dans la lutte. L'espace de la mobilisation étudiante contre le Contrat première embauche (CPE) », *Sociétés contemporaines*, vol. 3, n° 83, 2011, p. 83-106.

8 Bertrand GEAY, dir., *La Protestation étudiante...*, *op. cit.*

9 Romuald BODIN, Bertrand GEAY et Vincent RAYNAUD, « Le “coup du blocus” », art. cit., p. 61.

les parents sont employés, ouvriers ou cadres de la fonction publique, et politisés à gauche. Inversement, les partisans du CPE et/ou les opposants au blocage sont plutôt des étudiants de Droit, enfants de chefs d'entreprise, de cadres du privé ou de professions libérales, politisés à droite. Les préférences politiques sont ancrées dans la socialisation familiale mais aussi dans des rapports au politique, aux études et à l'avenir distincts selon les filières. L'espace social de la mobilisation oppose ainsi « les étudiants dont la situation actuelle (*via* celle de leurs parents) et la situation future dépendent fortement d'institutions ou d'organismes publics, et ceux dont la trajectoire familiale et personnelle dépendent beaucoup plus des biens privés et du monde de l'entreprise »¹. Les étudiants appartenant à des fractions dominées de la société ou enfants d'agents de la fonction publique, « directement affectés par la réduction de l'État social »², comme ceux – souvent les mêmes – qui se destinent à ce secteur d'activité, sont disposés à soutenir la mobilisation contre le CPE, contrairement à ceux dont la trajectoire passée et future est liée au monde du privé.

Le versant quantitatif de l'enquête dirigée par Bertrand Geay offre un autre type d'enseignement, concernant non plus les préférences politiques mais les dispositions à l'engagement dans la mobilisation. Le premier axe de l'analyse des correspondances multiples à laquelle ont été soumises les réponses au questionnaire « distribue en effet les étudiants participant à l'assemblée générale selon le volume de capital culturel transmis par les parents »³. Or cette « première opposition, selon l'héritage culturel, permet de rendre compte non de la distribution des opinions sur les revendications ou sur le blocus, mais des différenciations en matière d'engagement »⁴ :

« Du côté des “héritiers”, on trouve en effet tous ceux pour qui l'expression d'une opinion et l'engagement dans le conflit, que ce soit pour ou contre le mouvement, furent tout à la fois le plus facile et le plus intense, alors qu'à l'opposé, du côté des plus démunis sous le rapport du capital culturel, se concentrent ceux qui, bien que présents aux assemblées générales, restent relativement en retrait (...). Au même pôle, on trouve également ceux qui déclarent ne pas participer aux manifestations. À l'opposé, l'héritage culturel apparaît fortement corrélé, comme dans l'espace social à un niveau plus vaste, au sentiment de la compétence politique. C'est à ce pôle que se concentrent les jugements ou les positions les plus fermes : le mouvement et ses actions sont jugés négativement, ou au contraire ils se justifient par le sentiment d'être méprisé par le gouvernement, les réformes font l'objet du rejet le plus global (...). »⁵

On observe ainsi des inégalités de participation au sein des partisans de la mobilisation, et notamment aux divers modes d'action, qui apparaissent comme centrales pour comprendre les appropriations différenciées dont les pièces du répertoire contestataire font

1 *Ibid.*, p. 62.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, p. 61.

4 *Ibid.*, p. 62.

5 *Ibid.*, p. 62-63.

l'objet. Résultat classique¹, ces inégalités sont ici reliées au sentiment de compétence politique, corrélé au volume de capital culturel. On peut ainsi en tirer une première hypothèse concernant les formes de participation aux AG. La participation plus ou moins active à ces dernières pourrait dépendre du volume de capital culturel notamment hérité, et cela d'autant plus qu'elles sont centrées autour de l'activité de prise de parole en public, qui suppose des compétences oratoires et statutaires (sentiment de légitimité à s'exprimer sur des sujets politiques).

Ce que ne mesure pas en revanche l'ACM, c'est le poids de l'expérience militante, des savoirs et savoir-faire antérieurement acquis, dans d'autres mobilisations et/ou au sein d'organisations, dans les dispositions à s'engager plus ou moins intensément. Et pour cause : réalisé avec des étudiants mobilisés, et conforme en cela à une particularité poitevine dont nous verrons qu'elle consiste dans l'effacement des étiquettes politiques ou syndicales, le questionnaire ne comporte aucune question sur les engagements antérieurs des participants aux AG. Or les trajectoires de *leaders* de la mobilisation restituées par ailleurs, parmi d'autres éléments du versant qualitatif de l'enquête, permettent de saisir l'importance de ces compétences proprement militantes, héritées d'expériences de l'action collective². Par compétences militantes, on entend tout ce qui relève des « compétences pratiques et cognitives spécialisées »³ requises pour l'action collective. Liées à la compétence politique, elles ne s'y identifient pas totalement, puisque celle-ci porte sur l'ensemble de l'univers politique, sans nécessairement impliquer de savoir-faire propres à l'engagement. Certes, les compétences militantes procèdent fréquemment de la reconversion de compétences scolaires⁴ et ne sont ainsi pas déconnectées du volume de capital culturel. Mais raisonner ainsi ne dit rien des apprentissages nécessaires pour ajuster des savoirs et savoir-faire préexistants à l'univers de la contestation ni, par conséquent, des inégalités de participation qu'elles peuvent engendrer entre des acteurs dont le volume de capital culturel est comparable. Nous tenterons ainsi d'explorer une deuxième hypothèse, relative au poids de ces compétences militantes et, partant, des socialisations militantes antérieures, dans la pratique des AG. Celles et ceux qui en sont les mieux dotés pourraient y participer plus activement, et ainsi façonner les manières de les jouer.

Articulant de façon serrée les conditions objectives de la contestation, les dispositions des acteurs impliqués et leur activation en situation à la façon dont se construisent, coups par

1 Daniel GAXIE, *Le Cens caché*, *op. cit.*

2 Bertrand GEAY, Nicolas LEFOL et Mathieu MORICHON, « La démocratie “No Logo” », in Bertrand GEAY, dir., *op. cit.*, p. 87-96.

3 Lilian MATHIEU, *L'espace des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 242.

4 *Ibid.*, p. 240-241.

coups, des discours et des pratiques ajustés aux attentes des étudiants poitevins, à partir d'un croisement de méthodes comprenant observations et entretiens, l'enquête dirigée par Bertrand Geay permet de rendre compte de multiples aspects de la lutte. Elle ne néglige pas l'analyse des conditions d'appropriation des différentes pièces du répertoire : le blocus¹, mais aussi les AG. Celles-ci sont analysées, à travers l'expression de « démocratie “No Logo” »², comme le produit d'une recherche de consensus à travers la mise en place de pratiques et dispositifs permettant de tenir à distance les luttes politico-syndicales. Il s'agit là en partie d'une particularité de l'Université de Poitiers, qu'on peut rapporter au fait qu'en 2006, « le syndicalisme [y] avait pratiquement perdu toute implantation locale »³. En partie seulement, et l'un des objets de la thèse sera, par la comparaison avec d'autres sites universitaires, d'identifier ce que change une présence plus marquée de militants politiques et/ou syndicaux. L'équipe dirigée par Bertrand Geay, loin de faire du lieu de l'enquête un cas « représentatif », le présente au contraire comme « exceptionnel » voire « expérimental »⁴, en particulier du fait de la faible implantation syndicale, qui ne saurait faire « oublier que, dans la plupart des autres universités, les militants syndicaux, quelle que soit leur sensibilité politique, ont joué le plus souvent un rôle moteur »⁵. Comparant le cas poitevin à celui de l'Université Rennes 2, Bertrand Geay souligne ainsi :

« “Bastion” de l'Unef et haut lieu de tous les courants de gauche du syndicalisme étudiant, Rennes-2 a pris une courte longueur d'avance sur Poitiers, et, surtout, les débats y ont été plus conflictuels ; les pratiques y sont demeurées plus proches de celles des mouvements antérieurs, comme l'usage des votes à main levée, l'élection des délégués ou l'affichage des affiliations militantes sur les tracts, ainsi que dans les cortèges et les assemblées générales. Et lorsque les délégués des deux villes se sont rencontrés lors des coordinations nationales, le rapprochement qui pouvait s'opérer sur les origines et les objectifs du mouvement a été contrarié par tout ce qui opposait les uns aux autres : les façons de parler politique, la mise en valeur des actions “potaches” ou celles des argumentations “combatives”, le caractère plus ou moins homogène des signes distinctifs du militantisme, tels qu'ils se livrent dans les attitudes ou les attributs corporels. »⁶

L'ambition de notre enquête n'est donc pas de confirmer ou d'infirmer tel ou tel point de *La Protestation étudiante*. S'appuyant en grande partie sur elle, elle entend la prolonger sous trois angles. Il s'agit d'abord d'élargir le regard aux quatre mobilisations de la séquence ouverte par la lutte de 2006, pour examiner les processus de diffusion de pratiques et de transmission de savoir-faire contestataires qui se sont alors opérés, y compris à Poitiers, que nous avons repris comme terrain d'enquête. Que s'est-il passé après ? Ensuite, la comparaison

1 Romuald BODIN, Bertrand GEAY et Vincent RAYNAUD, « Le “coup du blocus” », art. cit.

2 Bertrand GEAY, Nicolas LEFOL et Mathieu MORICHON, « La démocratie “No Logo” », art. cit.

3 Bertrand GEAY, « Quand la jeunesse se révolte », art. cit., p. 15.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p. 16.

6 *Ibid.*, p. 16-17.

des mobilisations poitevines avec celles d'autres sites universitaires, en particulier les deux terrains du centre PMF de l'Université Paris 1 et du site Censier de l'Université Paris 3, qui présentent des configurations politico-syndicales sensiblement différentes, permet d'évaluer les effets de l'espace militant local sur les pratiques en AG. Enfin, notre point d'entrée n'est pas celui des mobilisations étudiantes, mais bien celui des usages, en leur sein, de la performance contestataire de l'AG. Celle-ci, en effet, n'a jamais été étudiée en tant que telle dans les mouvements étudiants, dans lesquels elle joue pourtant un rôle central, et l'est très rarement pour les mobilisations de salariés.

II. Comprendre les conditions d'appropriation d'une performance contestataire

La boîte à outils conceptuelle produite par la sociologie des mobilisations anglo-saxonne depuis les années 1970 fourmille de notions, constamment discutées et amendées, qu'on tente parfois d'appliquer à n'importe quelle mobilisation jusqu'à épuisement de leur portée heuristique¹. D'outils de compréhension de réalités empiriques, elles peuvent finir par faire écran lorsqu'elles deviennent la finalité de la recherche, dans un souci interminable de raffinement des définitions et des modèles. Elles induisent également la tentation de considérer que le travail d'élucidation d'un phénomène est achevé à partir du moment où on l'a nommé, qualifié, classé dans l'une de ces catégories analytiques. La notion de répertoire contestataire permet-elle encore de poser des questions heuristiques ? On discutera ici le cadre d'analyse proposé par Charles Tilly (1) et certaines des critiques qui lui ont été adressées (2) pour montrer que, pour peu qu'on réduise la focale sur les usages des performances contestataires (3), il permet d'interroger les modalités de la socialisation et des apprentissages militants (4).

1. Les questions posées par Charles Tilly – et celles qu'il ne pose pas

Introduite par Charles Tilly en 1977², la notion de répertoire de l'action collective vise à décrire et à expliquer pourquoi les acteurs contestataires ont recours à certaines formes d'action plus que d'autres, en un lieu et à une période donnés. Basée sur la métaphore du

1 Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, dir., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, Éditions La Découverte, 2010, p. 8 ; Johanna SIMÉANT, « Protester/mobiliser/ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée au continent africain », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, n°2, 2013, p. 125-143.

2 Charles TILLY, « Getting It Together in Burgundy, 1675-1975 », *Theory and Society*, n° 4, 1977, p. 479-504.

théâtre ou du jazz, elle met en évidence la régularité des modes d'action mobilisés pour émettre des revendications à un moment de l'histoire, comme leur variation dans l'espace et sur la longue durée. Comme les musiciens et les acteurs, les acteurs contestataires adaptent des formes d'action qu'ils tirent de « répertoires limités, standardisés »¹. Dans la perspective de l'école de la mobilisation des ressources, ceux-ci font partie des ressources sur lesquelles s'appuient les mobilisations : le fait d'avoir recours à des formes d'action familières, que l'on connaît, diminue le coût de l'engagement, dans la mesure où les acteurs contestataires n'ont pas tout à réinventer d'un mouvement à l'autre. C'est ce qui permet de comprendre la stabilité parfois paradoxale de leur répertoire, quand d'autres modes d'action pourraient peut-être leur permettre de mieux satisfaire leurs objectifs.

Dans son dernier ouvrage, *Contentious Performances*, Charles Tilly a précisé le sens de la notion, objet d'un usage assez lâche dans beaucoup de travaux. Il propose alors une distinction entre les performances et les répertoires, « deux métaphores théâtrales liées entre elles »². Les performances contestataires sont les différentes formes d'action qui composent un répertoire : « la présentation d'une pétition, la prise d'otage, ou l'organisation d'une manifestation »³. La notion de répertoire renvoie quant à elle au fait que « quelqu'un qui revendique dispose de plusieurs façons d'exprimer des revendications collectives »⁴. L'enjeu de cette distinction n'est pas simplement technique. Elle témoigne d'un déplacement dans l'analyse, de la focalisation sur l'évolution globale des répertoires à l'attention aux performances particulières, porteur d'enjeux tant théoriques que méthodologiques. Longtemps, Charles Tilly s'est en effet attaché à établir quand et pourquoi pouvaient être observés des changements de répertoires contestataires, en s'appuyant sur deux types de méthodes. La première, quantitative, est la *Protest Event Analysis* (PEA) : le recueil de vastes catalogues d'épisodes contestataires permet de dater des évolutions, et de les rapporter à des facteurs macrostructurels. La seconde, qualitative, est le récit historique⁵ : on décrit et interprète alors les variations dans les formes d'action grâce au recueil de données sur les mobilisations dans des lieux définis.

S'appuyant sur ces deux méthodes, Tilly a avancé la thèse de l'existence d'une transformation de répertoire dans la première moitié du XIX^e siècle, en particulier en France et en Grande-Bretagne⁶. Le répertoire d'action d'Ancien Régime inclut par exemple les

1 Charles TILLY, *Contentious Performances*, *op. cit.*, p. XIII. (Notre traduction.)

2 *Ibid.*, p. 14. (Notre traduction.)

3 *Ibid.* (Notre traduction.)

4 *Ibid.* (Notre traduction.)

5 C'est notamment la méthode utilisée dans Charles TILLY, *La France conteste de 1600 à nos jours*, (traduit de l'américain par Eric Diacon), Paris, Fayard, 1986, (1986), 622 pages.

6 Charles TILLY, *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*, Cambridge et Londres, Harvard University Press, 1995, XVIII-476 pages ; « Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834 », in Mark

charivaris, les sérénades, les prises de grain et les attaques sur les biens et les personnes. Le répertoire moderne quant à lui comprend les grèves, les manifestations ou encore les meetings. Le premier est dirigé sur des cibles locales : il est paroissial (*parochial*) ; les formes d'action sont différentes selon les groupes, les situations et les lieux : il est particulier ; il implique à la fois « l'action directe en ce qui concerne des objets de revendication proches et l'action médiatisée par (...) des personnages puissants en ce qui concerne des objets de revendication distants »¹ : il est patronné (*bifurcated*). Le répertoire d'action moderne est quant à lui national (*cosmopolitan*), autonome, dans la mesure où les modes d'action mobilisés par les acteurs contestataires ne sont pas utilisés par d'autres types d'acteurs, et ses performances peuvent être facilement transférées d'un espace social à un autre : il est modulaire. Tilly met en relation ces transformations avec des évolutions macrostructurelles sur la longue durée. L'émergence du capitalisme a développé les communications et les migrations, impliquant une standardisation de l'action collective et la modularité des formes d'action. L'urbanisation et la diffusion des médias de masse ont créé un espace public, faisant décroître le coût des mobilisations et imposant la légitimité des revendications des acteurs contestataires. Enfin, la construction des États-nations a déplacé à cette échelle les acteurs, les cibles et les formes de la protestation.

Cette formulation initiale des problèmes posés par les répertoires de l'action collective et des réponses à y apporter a fait l'objet d'un ensemble de critiques et d'amendements, qui ont porté en particulier sur l'objectivisme du modèle proposé, sur sa chronologie comme sur sa focalisation sur l'action collective protestataire sous la forme de l'expression de revendications². Nous nous concentrerons ici principalement sur les limites et les apports des travaux existants sur l'angle particulier qui nous occupe : celui des conditions d'appropriation par des acteurs d'une performance contestataire au sein d'un répertoire déjà connu. On peut le décliner en trois questions, dont on voit d'emblée qu'elles sont largement inexplorées dans cette formulation initiale. Comment des acteurs en viennent-ils à avoir recours à une performance plutôt qu'à une autre au sein d'un répertoire donné ? Comment en font-ils l'apprentissage ? Comment la transforment-ils à la marge selon les moments et les lieux ?

TRAUGOTT, dir., *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham et Londres, Duke University Press, 1995, p. 15-42.

1 Charles TILLY, *Contentious Performances*, *op. cit.*, p. 43. (Notre traduction.)

2 Pour des synthèses critiques de ces débats, voir Michel OFFERLÉ, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII^e-XXI^e siècles) », *Politix*, 2008, vol. 1, n° 81, p. 181-202 ; Olivier FILLIEULE, « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », in Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, dir., *Penser les mouvements sociaux...*, *op. cit.*, p. 77-99.

2. Contourner le biais objectiviste : dilemmes pratiques et combinatoire des performances contestataires

En concentrant l'explication des transformations de répertoires sur des facteurs macrostructurels, les premières formulations de Tilly laissent de côté la façon dont l'appropriation de telle ou telle performance contestataire se traduit dans les stratégies et les tactiques des acteurs. Michel Dobry, à propos de la mobilisation étudiante de 1986 contre le projet de loi Devaquet, formule ainsi ce problème :

« La description d'un répertoire (ou de répertoires) d'action collective est toujours grosse d'un biais objectiviste, en ce sens qu'elle suppose nécessairement, à un moment de la démarche du chercheur, une mise à plat synchronique des divers moyens de protester ou d'agir collectivement, des diverses lignes d'action qui s'observent dans une société donnée ou dans une zone particulière de celle-ci. Le risque consiste dans l'oubli des dilemmes pratiques que rencontrent les acteurs dans la réalité de leurs mobilisations. Et il est bien vrai, si l'on se tourne à nouveau vers le mouvement étudiant de 1986, que ses protagonistes ne cherchaient nullement à réaliser la réitération de quelque rituel, l'exécution de quelque partition existante, mais qu'ils visaient souvent à l'inverse – pas tous cependant, et pas partout, ni toujours – à innover, à faire preuve du maximum de créativité ou de fraîcheur tactique. »¹

L'hypothèse sous-jacente à la notion de répertoire est en effet que celui-ci s'impose aux groupes sous la forme d'une routine objectivée. Dès lors, elle semble dispenser d'analyser les ressorts de l'adoption de telle ou telle performance : le groupe en userait parce que le répertoire s'impose à lui de manière structurelle. D'objectiviste, le raisonnement en devient circulaire, puisqu'on suggère qu'une performance relève du répertoire d'un groupe parce que ce dernier y a régulièrement recours, pour expliquer ensuite qu'il y ait recours à cause de la rigidité des répertoires d'action. Surtout, l'identification synchronique d'un répertoire ne permet pas en tant que telle de comprendre quand et comment les acteurs contestataires en viennent à mobiliser telle ou telle performance. Pour contourner cet écueil, nous nous appuyerons sur la piste ouverte par Michel Dobry, à savoir l'attention portée aux « dilemmes pratiques » sous la forme desquels se pose du point de vue des acteurs la question de l'adoption de telle ou telle forme d'action. La répétition des mêmes modes de contestation ne s'opère pas mécaniquement. À différents moments d'une mobilisation, les protestataires perçoivent les performances comme des options qui se présentent à eux, porteuses de coûts et d'avantages respectifs. La préférence pour un mode d'action familier prend alors la forme d'une réponse tactique à un problème ponctuel. Identifier les dilemmes pratiques qu'ils rencontrent au cours d'un mouvement, c'est donc ouvrir la boîte noire de la régularité des répertoires, et comprendre par quelles médiations s'impose dans le cours de l'action, et dans les coups qui y sont joués, l'adoption d'une performance familière.

1 Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », art. cit., p. 361.

Mais la prise en compte des dilemmes pratiques ne consiste pas à ramener l'adoption d'un mode d'action à un calcul rationnel non-contraint. Le facteur de l'habitude entre dans les données du problème qui se pose aux protestataires. Dès lors, éviter l'objectivisme, ce n'est pas renoncer à comprendre comment les répertoires agissent comme des réalités objectivées, c'est-à-dire des routines qui contraignent les calculs des groupes mobilisés. C'est ainsi que Michel Dobry propose de relire la notion de répertoire :

« Si ce danger objectiviste est réel, il ne devrait pas dissimuler cependant ce par quoi la perspective des répertoires d'action collective est un peu plus et un peu autre chose qu'une recette, un “truc” méthodologique ; qu'elle est aussi, sinon d'abord, une hypothèse sociologique qui porte précisément sur les conditions pratiques de l'action collective. L'idée toute simple, mais novatrice et féconde, de Tilly est que l'univers des voies ouvertes à l'action d'un groupe ou d'un mouvement social est un univers de *rareté* ; quelles que soient l'inventivité, la spontanéité ou même la volonté d'innover des gens mobilisés, l'action collective – au moins dans les conjonctures routinières, devrait-on ajouter – est prisonnière d'un répertoire limité, hérité des mobilisations passées et, le plus souvent, relativement rigide. C'est dire que le souci d'innovation tactique à l'œuvre tout au long de la trajectoire du mouvement – et qui correspond bien à l'image qui s'en est dégagée – ne se traduit pas nécessairement, loin s'en faut, par des manières radicalement nouvelles de protester, d'agir en commun, de rendre visible une cause. »¹

Il s'agit ainsi de comprendre comment l'objectivation d'un répertoire se traduit dans l'expérience qu'en font les acteurs : « les répertoires “opèrent” d'abord en tant que représentations cristallisées de façons d'agir, possibles ou impossibles, accessibles ou inaccessibles, dotées d'une certaine efficacité ou inefficaces, d'un coût limité ou “à haut risque”, allant de soi, enfin, ou anormales ou parfois déshonorantes »². Ils sont ainsi redéfinis comme des « *objectivations* des expériences passées des groupes, des mouvements sociaux et des sociétés, objectivations dotées d'une inertie particulière et, surtout, objectivations contraignant les calculs, définitions de situations et anticipations des protagonistes des actions collectives »³. Se placer au niveau des acteurs, c'est ainsi comprendre comment l'objectivité d'un répertoire prend la forme d'une mémoire accumulée et transmise, qui agit comme un filtre sur la perception qu'ils ont des coûts et avantages des différents moyens de protester. L'attention est ainsi déplacée vers les usages qui sont faits des performances.

Mais ce que suggère également Michel Dobry, c'est que ces usages varient au sein et dans le cours d'une mobilisation. En effet, l'un des intérêts de la notion de répertoire d'action collective tient au fait qu'elle permet d'étudier les modes d'action de façon relationnelle. En d'autres termes, adopter une forme d'action consiste à en écarter d'autres également connues du groupe mobilisé, à la pratiquer à un certain moment plutôt qu'à un autre de la mobilisation.

1 *Ibid.*, p. 362.

2 *Ibid.*, p. 363.

3 *Ibid.*

Certaines performances au sein d'un répertoire sont utilisées de façon complémentaire à d'autres : il en va ainsi de l'AG et du blocage d'établissement universitaire, qui sont usuellement mis en œuvre ensemble par les étudiants de la fin des années 2000. Elles se combinent également, comme lorsque le blocage d'un site est suivi d'une AG, ou qu'une AG est organisée immédiatement avant une manifestation. D'autres apparaissent aux acteurs comme mutuellement exclusives. Comparer une forme d'action à celles avec lesquelles elle s'articule ou entre en concurrence semble donc heuristique pour comprendre les ressorts de son utilisation. Il s'agit alors de prêter attention non plus seulement à l'étendue du répertoire, mais à sa structure, selon une distinction proposée par James Ennis¹. En effet, l'identification des répertoires chez Charles Tilly consiste le plus souvent en une énumération des modes d'action utilisés à une période de l'histoire, ce qui permet de cerner l'étendue, c'est-à-dire « le nombre et la variété des options disponibles »². Mais les performances qui composent un répertoire sont aussi structurées, dans la mesure où les acteurs peuvent les percevoir comme compatibles, complémentaires, combinables ou comme antagonistes. Identifier la structure ou la combinatoire d'un répertoire, c'est ainsi replacer l'adoption d'une forme d'action dans les alternatives tactiques qui se présentent à celles et ceux qui l'utilisent.

Or Ennis met en évidence le fait que les différentes pièces d'un répertoire sont l'objet de préférences différenciées selon les acteurs, qu'il interroge au moyen d'un questionnaire, pour montrer ensuite les proximités entre formes d'action par le biais d'une analyse factorielle. Il souligne également que ces préférences varient selon les groupes, en fonction du sens attribué aux tactiques, par rapport à d'autres possibles, de leur idéologie et des relations de compétition qu'ils entretiennent avec d'autres. De la même façon, dans son étude des occupations dans les grèves en France dans les années 1960 et 1970, Étienne Penissat met en évidence les usages différenciés qui en sont faits notamment par la CGT et la CFDT, en concurrence entre elles :

« Loin d'être une simple variable neutre ou l'élément d'une panoplie préexistante, l'action choisie et la façon de la pratiquer sont en conflit. Conflit pour déterminer quelle action choisir. Conflit surtout pour déterminer "la bonne façon" d'occuper, de manifester, de faire la grève. »³

Replacer l'adoption des performances contestataires dans le cadre des stratégies des

1 James G. ENNIS, « Fields of Action : Structure in Movements' Tactical Repertoires », *Sociological Forum*, vol. 2, n° 3, 1987, p. 520-533. On ne s'étonnera pas du fait que, dans une autre tradition d'analyse, Pierre Bourdieu interprète également les travaux de Charles Tilly en termes de structure : « Il est capital ici (...) de considérer (...) », comme le notait Tilly, la *structure des instruments de lutte*. (...) on ne peut pas étudier un instrument de lutte comme la grève indépendamment du système des autres instruments de lutte, ne serait-ce que pour noter, le cas échéant, qu'ils ne sont pas utilisés. » Pierre BOURDIEU, « La grève et l'action politique », in *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2^e éd. 2002, (1986), p. 257.

2 *Ibid.*, p. 522.

3 Étienne PENISSAT, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : processus sociohistoriques de "réinvention" d'un mode d'action », *Genèses*, vol. 2, n° 59, 2005, p. 72.

acteurs n'implique donc pas de comprendre ces dernières, comme l'a souvent fait l'école de la mobilisation des ressources, sur le modèle du choix rationnel effectué mécaniquement en vue de l'efficacité pour la cause. Seule la prise en compte des rivalités internes aux groupes mobilisés, de leurs prises de position et de leurs intérêts parfois divergents, permet en effet de saisir comment des acteurs contestataires en viennent à apporter des réponses différentes à un même dilemme pratique.

Cependant, l'une des limites de la méthode utilisée par Ennis tient au fait que les préférences des acteurs pour les différentes performances possibles sont analysées indépendamment des contextes tactiques dans lesquels ces derniers pourraient être conduits à adopter l'une ou l'autre, même si l'ensemble des personnes interrogées ont pour point commun d'avoir vécu la même mobilisation. On peut en effet supposer que les relations de complémentarité ou de concurrence entre les pièces d'un répertoire varient selon les moments d'une mobilisation. Reprenant la distinction d'Ennis entre étendue et structure du répertoire tout en la combinant avec l'approche en termes de dilemmes pratiques, Jean-Gabriel Contamin s'attache ainsi à identifier la structure séquentielle du répertoire contestataire de doctorants. Il souligne ainsi : « ce que [les] groupes “choisissent”, ce n'est pas tant un mode d'action au sein d'un répertoire, mais un complexe d'actions articulées entre elles synchroniquement et diachroniquement, et dont chacune ne prend sens qu'au regard des autres pratiques initiées dans le même but »¹. Il parvient ainsi à montrer que, dans le cas qu'il étudie, ce n'est pas seulement l'étendue du répertoire qui est stable dans le temps, mais aussi sa structure : les modes d'action s'effectuent dans le même ordre. La question de savoir comment les acteurs contestataires en viennent à choisir une performance plutôt qu'une autre et avec d'autres au sein d'un répertoire se décline donc d'un point de vue synchronique, mais aussi diachronique, au cours d'une mobilisation.

La prise en compte de l'économie temporelle des usages des performances contestataires se pose également à une autre échelle, qui est celle de la succession immédiate, présentant également des régularités, entre plusieurs d'entre elles. Dans son souci de clarification des outils conceptuels pour l'étude des répertoires, Charles Tilly dans *Contentious Performances* distingue plusieurs niveaux d'analyse, qu'Olivier Fillieule classe en « cinq niveaux possibles d'uniformité »². Le premier est celui des « actions (crier, chanter, s'asseoir, marcher, conspuer, applaudir, etc.) »³ ; le second, celui des « interactions, ce qui

1 Jean-Gabriel CONTAMIN, « Le choix des armes : les dilemmes pratiques d'un mouvement de doctorants et le modèle des avantages comparatifs », *Genèses*, vol. 2, n° 59, 2005, p. 22.

2 Olivier FILLIEULE, art. cit., p. 81.

3 *Ibid.*

permet de préciser dans quel contexte et envers qui telle action est menée »¹. Vient ensuite l'échelle proprement dite des performances contestataires, comme « séquences d'interactions réglées »², c'est-à-dire qui se reproduisent dans le temps et l'espace, et qui présentent une unité objectivable par exemple dans le nom que leur donnent les acteurs³. Les performances sont jouées à l'occasion d' « épisodes contestataires »⁴, qui constituent « l'unité d'analyse »⁵ des catalogues d'événements protestataires constitués par la méthode de la *Protest Event Analysis*. Enfin, les performances contestataires peuvent être rassemblées dans l'ensemble de modes d'action et d'organisation connus et pratiqués à un moment donné : le répertoire contestataire.

En conclusion de l'ouvrage, Tilly souligne cependant qu'il a laissé en suspens une difficulté, relative à l'articulation des performances et des épisodes contestataires :

« Un épisode dans lequel des gens s'assemblent, expriment des revendications d'une manière ou d'une autre, et ensuite se dispersent ne correspond pas nécessairement à une performance. Et cela pour deux raisons : d'abord parce que les gens combinent parfois deux performances lorsqu'ils se rassemblent, comme lorsqu'ils se réunissent avant de manifester ; ensuite parce qu'une autre partie telle que les forces de l'ordre ou des opposants interrompt parfois une performance et la convertit en une bataille ou une déroute. »⁶

Or, si la *Protest Event Analysis* peut impliquer de découper et classer les épisodes contestataires en les rapportant à des performances particulières, on y perd aussi dans l'analyse de ce qui se joue justement dans la succession immédiate de différentes performances, et dans les relations qu'elles entretiennent les unes avec les autres. On peut ainsi faire l'hypothèse que l'un des usages d'une pièce du répertoire peut être de mobiliser pour celle qui la suit. C'est pourquoi Olivier Fillieule choisit plutôt de définir les épisodes contestataires comme « des combinaisons observées et observables de performances »⁷. Au-delà des enjeux de définition et de classification, il semble ainsi heuristique de restituer l'articulation des différentes performances entre elles au sein d'épisodes de ce type.

3. Des répertoires aux performances contestataires

C'est également la chronologie proposée par Tilly qui a été rapidement mise en difficulté. Dater le changement de répertoire au début du XIX^e siècle plutôt qu'à la fin du XVIII^e revient en particulier, dans le cas français au moins, à réduire le poids d'une crise politique telle que la Révolution française dans l'évolution des répertoires⁸, par rapport aux

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 Charles TILLY, *Contentious Performances*, *op. cit.*, p. 60.

4 *Ibid.*, p. 203.

5 Olivier FILLIEULE, *art. cit.*, p. 81.

6 Charles TILLY, *op. cit.*, p. 203. (*Notre traduction.*)

7 Olivier FILLIEULE, *art. cit.*, p. 81.

8 William SEWELL, « Collective violence and collective loyalties in France. Why the French Revolution made

variables structurelles. Mais ce sont surtout des travaux centrés sur l'histoire de performances particulières qui ont bouleversé cette chronologie en restituant des variations beaucoup moins linéaires dans leurs usages. À partir du cas de la barricade, Mark Traugott suggère ainsi que la périodisation de Tilly est à la fois trop étroite et trop large¹. Alors que pour Tilly la barricade, et plus largement l'insurrection dont elle est une composante, relève du répertoire d'action moderne, Traugott en relève des occurrences de la fin du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle. Surtout, l'attention à l'histoire d'une performance particulière permet de mettre l'accent sur les variations dans ses usages, et sur les dimensions symboliques dont ils peuvent être porteurs, quand les vastes catalogues de modes d'action établis par Tilly visaient justement à objectiver des régularités dans les pratiques indépendamment des justifications idéologiques du recours à tel ou tel d'entre eux². Avant les années 1830 et l'introduction du canon utilisé contre les insurgés, les barricades constituent pour eux un véritable moyen de défense. Après, et jusqu'en 1968, elles sont davantage l'objet d'usages symboliques et identitaires : il s'agit alors de renforcer les liens entre les insurgés en manifestant leur appartenance commune à une longue tradition insurrectionnelle. À travers l'histoire du squat, Cécile Péchu met quant à elle en question le recul du recours à l'action directe dans le répertoire moderne, tout en mettant en évidence les variations des registres discursifs de justification de ce mode d'action³. De la même façon, si l'organisation en AG dans les grèves est imbriqué dans l'histoire de ces dernières, Tilly souligne lui-même que leur diffusion prend en France une ampleur inégalée à la faveur du mouvement de mai-juin 1968⁴. La modularité des formes d'action suivrait donc un cheminement long et accidenté.

C'est ainsi à la faveur d'un resserrement de la focale sur l'évolution de formes d'action particulières au sein d'un répertoire que s'opère la critique de la chronologie proposée par Tilly, en même temps qu'il permet d'ouvrir sur des questionnements plus attentifs aux usages différenciés des performances par les acteurs contestataires. L'importation des outils de la

a différence », *Politics and Society*, vol. 18, n° 4, 1990, p. 527-552.

1 Mark TRAUGOTT, « Barricades as Repertoire : Continuities and Discontinuities in the History of French Contention », in Mark TRAUGOTT, dir., *op. cit.*, p. 43-56.

2 Marc Steinberg souligne ce point lorsqu'il cherche à comprendre pourquoi des tisserands londoniens, au début du XIX^e siècle, ont privilégié pendant des années, sans succès, le mode d'action politique de la pétition auprès du Parlement, alors qu'à la même époque d'autres professions mobilisaient un répertoire syndical. Il construit le concept de « répertoire discursif » pour montrer la façon dont ce dernier contraint le répertoire d'action, qui le renforce en retour. Le maintien de l'action pétitionnaire se comprend ici au regard d'un répertoire discursif qui vise à lier la justice des revendications des tisserands à leur qualité de citoyens. Inversement, le répertoire instrumental de la pétition, droit du citoyen dirigé vers l'État, contribue à renforcer un répertoire discursif strictement politique. Marc STEINBERG, « The Roar of the Crowd : Repertoires of Discourse and Collective Action among the Spitalfields Silk Weavers in Nineteenth-Century London », in Mark TRAUGOTT, dir., *op. cit.*, p. 57-87.

3 Cécile PÉCHU, *Droit au Logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Éditions Dalloz, 2006, p. 357-470. Voir aussi Cécile PÉCHU, *Les Squats*, Paris, Presses de la FNSP, 2010, 127 pages.

4 Charles TILLY, *La France conteste...*, *op. cit.*, p. 540.

sociologie des mobilisations anglo-saxonne en France à partir des années 1990 les a en effet passés au crible de l'étude de cas. Cette perspective plus microsociologique permet de réintroduire dans l'analyse les pratiques, les dispositions, les savoir-faire, les stratégies et les tactiques des acteurs, en même temps que leurs interactions avec leurs alliés et adversaires¹. Les recherches sur les répertoires d'action collective y ont ainsi pris la forme des monographies de formes d'action : la manifestation², la marche³, la pétition⁴, la grève de la faim⁵, le meeting⁶ ou encore l'occupation⁷.

Poser la question des usages des performances contestataires à cette échelle n'implique pas de laisser de côté les dynamiques macrostructurelles de long terme modifiant les répertoires, mais permet au contraire de montrer par quelles médiations et adaptations tactiques celles-ci produisent leurs effets⁸. L'accent est alors mis sur les ressources et compétences mobilisées dans le recours à telle ou telle d'entre elles, sur les significations

-
- 1 C'est ce qu'explique par exemple Lilian Mathieu à propos de son travail sur une occupation d'église par des prostituées lyonnaises : « Mobilisée dans de nombreux domaines spécialisés des sciences sociales, la démarche de l'étude de cas, visant à tirer de l'analyse approfondie d'un objet singulier quelques enseignements de portée plus générale, n'a en revanche que rarement eu la faveur des analyses de l'action collective. Depuis plusieurs années, ceux-ci se sont plutôt tournés vers des études de large ampleur et de longue durée (...). À l'opposé de cette optique macrosociologique, généralement fondée sur l'analyse quantitative de l'ensemble des mouvements apparus dans un même pays au cours d'une période donnée, nous avons préféré adopter ici une focale d'analyse plus resserrée et, à ce titre, beaucoup plus attentive aux conditions pratiques d'apparition et de développement d'un mouvement social unique. En nous rapprochant ainsi d'un niveau d'analyse plus microsociologique, ou tout au moins plus proche des perceptions, des calculs et de la pratique effective des acteurs, de leurs interactions avec leurs partenaires ou adversaires (...), nous espérons nous être donné les moyens de reconstruire la logique de l'action (collective) en train de se faire, sans pour autant renoncer à l'ambition de dégager quelques enseignements de portée générale (...). » Lilian MATHIEU, « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue française de Sociologie*, vol. 40, n° 3, 1999, p. 476-477. Voir aussi Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, dir., *op. cit.*, p. 9-10.
 - 2 Pierre FAVRE, dir., *La Manifestation, op. cit.* ; Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de la FNSP, 1997, 435 pages ; Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 2^e éd. 2013, (2008), 224 pages.
 - 3 « Les marches », dossier coordonné par Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, *Le Mouvement social*, vol. 1, n° 202, 2003.
 - 4 Jean-Gabriel CONTAMIN, *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : l'exemple de la pétition en France*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Paris 1, sous la dir. de Michel OFFERLÉ, 2001.
 - 5 Johanna SIMÉANT, « La violence d'un répertoire : les sans-papiers en grève de la faim », *Cultures & Conflits*, 1993, vol. 1-2, n° 9-10, p. 315-338 ; *La Cause des sans-papiers, op. cit.*, p. 277-355 ; *La Grève de la faim*, Paris, Presses de la FNSP, 2009, 142 pages.
 - 6 Paula COSSART, *Le Meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 325 pages ; « S'assembler pour délibérer ou démontrer sa force ? (1868-1939) », in Marie-Hélène BACQUÉ et Yves SINTOMER Yves, dir., *La Démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, p. 137-154.
 - 7 Étienne PENISSAT, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : processus sociohistoriques de "réinvention" d'un mode d'action », art. cit.
 - 8 Johanna Siméant articule par exemple les niveaux macro et micro lorsqu'elle rapporte à certaines caractéristiques des États-nations, en particulier le monopole de la violence légitime et l'attribution de statuts nationaux, les usages du corps souffrant impliqués par les grèves de la faim de sans-papiers lui adressant des revendications en matière de régularisation. Johanna SIMÉANT, « La violence d'un répertoire : les sans-papiers en grève de la faim », art. cit. ; *La Cause des sans-papiers, op. cit.*, p. 277-355 ; *La Grève de la faim, op. cit.*

culturelles et symboliques investies, sur le rôle des relations de concurrence entre les groupes contestataires coalisés sur les usages différenciés qui en sont faits, ou encore sur les interactions avec des adversaires tels que la police¹. Dans *Contentious Performances*, Tilly prend en compte ce déplacement de l'analyse des répertoires aux performances. Il y avance en effet l'idée que c'est à ce niveau que se produisent les apprentissages et les innovations tactiques dans les pratiques des acteurs, et que les évolutions de contraintes structurelles et d'opportunités s'y traduisent en conséquence :

« l'apprentissage se produit à chacun de ces quatre niveaux [*les simples actions, les interactions, les performances et les répertoires*], mais une place de choix revient au niveau des performances. »²

« Surtout, les participants aux activités politiques contestataires apprennent à ajuster les performances aux circonstances locales, à jouer leur propre rôle au sein de ces performances, et à modifier les performances à la lumière de leurs effets. En conséquence, les performances varient et changent de façon partiellement indépendante des répertoires. »³

« Au niveau des épisodes individuels, des innovations, succès et échecs dans la contestation affectent la contestation ultérieure sur des questions similaires. »⁴

C'est ainsi en modifiant et adaptant des performances singulières que les acteurs transforment de façon incrémentale leur répertoire, sous l'effet de facteurs structurels. Ce déplacement de perspective implique des changements méthodologiques. Selon Tilly, la PEA, utile pour objectiver des changements sur la longue durée, ne permet pas d'explorer les dynamiques internes aux usages des performances. En conséquence, il suggère d'utiliser une méthode mixte, fondée sur le recueil d'épisodes contestataires sur de courtes périodes dans un pays donné et sur la recension du maximum d'informations possibles sur chacun d'entre eux.

Malgré ce resserrement de la focale sur les performances contestataires et la diversification des méthodes utilisées pour les analyser, le recours à la méthode ethnographique dans ce champ de recherche demeure rare. Significativement, même lorsque l'enquête ethnographique est centrale dans la recherche, comme dans la thèse de Cécile Péchu sur l'association Droit au logement, les usages des modes d'action, en l'occurrence du squat, sont restitués par le biais de généalogies historiques. Pourtant, lorsque l'enquête ethnographique porte directement sur les performances, elle permet d'explorer encore d'autres aspects. Outre l'enquête déjà citée, dirigée par Bertrand Geay à propos de la mobilisation étudiante contre le CPE, qui analyse les conditions de production du répertoire, on peut citer

1 Olivier FILLIEULE et Donatella DELLA PORTA, dir., *Police et Manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de la FNSP, 2006, 362 pages.

2 Charles TILLY, *Contentious Performances*, op. cit., p. 17. (Notre traduction.)

3 *Ibid.*, p. 18. (Notre traduction.)

4 *Ibid.*, p. 79. (Notre traduction.)

plusieurs exceptions éclairantes. Dans son enquête ethnographique à propos d'Act Up-Paris, Christophe Broqua étudie le répertoire d'action collective de ce groupe, et en particulier la performance du zap¹. Sa participation personnelle et sa longue immersion dans l'association lui permettent en particulier de rendre compte de la mobilisation et du façonnage des émotions que ce mode d'action implique, comme des apprentissages que requiert leur expression en situation². De la même façon, la thèse de Johanna Siméant³ est basée sur l'observation ethnographique de deux grèves de la faim de sans-papiers en 1992, complétée par le recours aux entretiens, aux archives de presse et d'associations, et du traitement quantitatif des grèves mentionnées dans *Le Monde* depuis 1970. Ce sont l'observation directe et le contact prolongé avec les grévistes qui lui permettent d'avancer les principaux points de son analyse, qui portent sur l'usage du corps que la grève de la faim implique et les coups joués par les différents acteurs impliqués pendant la durée des grèves. Elle parvient en particulier à reconstituer la façon dont les sans-papiers apprennent à pratiquer la grève de la faim : non pas par le biais d'une transmission directe de savoir-faire entre grévistes, mais plus souvent au travers d'expériences corporelles issues de la prison. C'est la longue proximité avec les grévistes qui permet ici d'obtenir des matériaux empiriques touchant aux réseaux et aux lieux qui façonnent leur appropriation d'un mode d'action. Johanna Siméant identifie également les intérêts des différents sous-groupes alliés dans les grèves, notamment les grévistes et leurs soutiens. Derrière la façade usuelle de coalitions contestataires unies derrière un seul et unique objectif – le succès de la mobilisation – l'immersion prolongée donne accès aux conflits et divergences souvent tues entre des sous-groupes occupant des positions différentes.

Plus récemment, les enquêtes ethnographiques menées sur les révoltes arabes et restituées dans le dossier « Retour sur les situations révolutionnaires arabes »⁴ ont analysé de façon détaillée les ressorts du recours et de la participation aux performances contestataires mobilisées. Elles mettent ainsi en évidence les échanges de coups qui conduisent à l'utilisation d'un mode d'action plutôt qu'un autre, à des façons particulières de le pratiquer, et à des innovations tactiques. S'attachant aux trajectoires diverses des acteurs, elles soulignent le poids des savoir-faire précédemment accumulés, les lieux et les réseaux où ils ont été acquis,

1 « Le zap est une action-éclair organisée en réaction à un événement ou à un problème spécifique qu'il s'agit de dénoncer ». Christophe BROQUA, *Agir pour ne pas mourir ! Act Up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de la FNSP, 2005, p. 205.

2 Christophe BROQUA, *Agir pour ne pas mourir...*, *op. cit.*, p. 203-241. Voir aussi Christophe BROQUA et Olivier FILLIEULE, « Act Up ou les raisons de la colère », in Christophe TRAÏNI, dir., *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de la FNSP, 2009, p. 141-167.

3 Johanna SIMÉANT, *La Cause des sans-papiers*, *op. cit.*

4 « Retour sur les situations révolutionnaires arabes », dossier coordonné par Mounia BENNANI-CHRAÏBI et Olivier FILLIEULE, *RFSP*, vol. 62, n° 5, 2012.

comme les apprentissages en situation. Elles rapportent les différentes performances contestataires aux groupes sociaux distincts qui sont conduits à les privilégier. Elles sont attentives aux usages tant stratégiques que symboliques qui sont faits des modes d'action, en particulier de celui, emblématique, du campement, et de leurs effets de socialisation, de production de la cohésion et de l'identité du groupe comme sur la dynamique des mobilisations, sans négliger l'articulation de l'occupation de places avec d'autres performances qui y conduisent, en l'occurrence des manifestations¹.

Ces exemples plaident en faveur du suivi ethnographique des mobilisations pour saisir les usages des performances contestataires et, au-delà de l'histoire de telle ou telle performance, de sa genèse à ses transformations ultérieures, les conditions d'appropriation par des acteurs mobilisés d'une performance culturellement déjà disponible. On mettra en particulier l'accent sur deux aspects négligés dans les analyses de Tilly : la socialisation militante et l'apprentissage des performances contestataires, d'une part ; les variations dans les manières de les jouer, d'autre part.

4. Derrière la métaphore musicale et théâtrale, ouvrir la boîte noire des apprentissages et des improvisations

La notion de répertoire vise à décrire la régularité des modes d'action mobilisés par les acteurs contestataires. S'intéresser aux conditions d'appropriation d'un répertoire déjà disponible, c'est chercher à rendre compte de cette régularité, c'est-à-dire tenter de comprendre comment les acteurs en viennent à réutiliser les mêmes modes d'organisation de mouvement en mouvement. Sur ce point, on l'a vu, le raisonnement de Tilly, concentré sur l'explication des transformations de répertoires, souffre d'une circularité dans le raisonnement. Il n'a donné que des indications floues sur les conditions de reproduction du répertoire. Même si, dans *Contentious Performances*, il resserre l'analyse sur le niveau des performances, c'est toujours pour comprendre comment les répertoires changent, et non comment ils se perpétuent. Jusqu'à son dernier ouvrage, il s'en tient au pouvoir descriptif de la métaphore musicale ou théâtrale, censée décrire adéquatement et expliquer à elle seule la reproduction des modes d'action. Celle-ci vise en effet à suggérer que les acteurs des mobilisations entretiennent avec les formes d'action qu'ils connaissent un rapport à la fois d'apprentissage et

1 L'article de Youssef El Chazli offre en particulier un exemple éclairant de la dynamique des épisodes contestataires qui combinent plusieurs performances successives. Il y montre en effet comment les manifestants tunisiens ont été amenés sur la place Tahrir en janvier 2011 par différentes marches organisées dans la ville. Youssef EL CHAZLI, « Sur les sentiers de la révolution. Comment des Égyptiens “dépolitisés” sont-ils devenus révolutionnaires ? », *RFSP*, vol. 62, n° 5, 2012, p. 854-858.

d'improvisation¹. Ils tireraient leurs modes d'action du répertoire de ceux qui leur sont familiers, qu'ils ont appris, et improviseraient sur cette base, exécutant à leur manière telle ou telle pièce, sans que ces apprentissages et improvisations soient explorés pour eux-mêmes. En bref, les groupes sociaux ont recours aux mêmes formes d'action au cours du temps, parce que ceux-ci sont inscrits dans leur répertoire – par définition sans cesse rejoué. La notion de répertoire ne fait qu'expliquer la régularité en nommant, telle la vertu dormitive de l'opium.

Il y a là un point aveugle, sur lequel les travaux ethnographiques cités plus haut donnent des pistes éclairantes, et qu'il s'agit de combler en se demandant comment les acteurs apprennent les formes d'action culturellement disponibles, et selon quelles modalités ils les modifient à la marge en se les appropriant. En d'autres termes, cela revient à ouvrir ce qui fonctionne comme une boîte noire dans le raisonnement de Tilly, toujours mentionné, jamais analysé : les apprentissages – la socialisation militante en pratique – et les improvisations – les écarts et variations dans les usages. Comment expliquer que les mobilisations des mêmes groupes sociaux prennent des formes similaires lorsqu'il s'agit de populations dont les effectifs se renouvellent constamment, comme c'est le cas pour les étudiants ? Les participants aux mobilisations apprennent-ils sur le tas ? Dans ce cas, comment en arrivent-ils à procéder de la même façon que leurs prédécesseurs ? Y a-t-il une transmission de savoir-faire des plus anciens aux novices ? Quels sont les enjeux de lutte qui entourent les manières de jouer les performances, et les innovations qui y sont apportées ?

Ces questionnements soulèvent également le délicat problème de la diffusion des performances contestataires existantes, et cela à deux niveaux : diffusion d'un mode d'action ou d'organisation, et diffusion des innovations en son sein. La question de la diffusion des mouvements sociaux, sous l'aspect global des pratiques, des stratégies et des cadrages a fait l'objet d'une abondante littérature², dont les travaux les plus récents s'inspirent des résultats obtenus sur la diffusion des innovations *via* des canaux interpersonnels de communication³. Ils invitent ainsi à identifier les courtiers⁴ ou les intermédiaires⁵ par lesquels transitent les informations. À propos des répertoires contestataires, Tilly recommande dans *Contentious Performances*, pour saisir les effets d'une campagne sur la suivante, de « suivre la trace des réseaux militants successifs »⁶ et souligne que « deux types de preuves établiraient la création

1 Charles TILLY, *Contentious Performances*, *op. cit.*, p. 14.

2 Pour une revue critique, voir Isabelle SOMMIER, « Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, dir., *op. cit.*, p. 101-120.

3 Everett M. ROGERS, *Diffusion of Innovations*, New York, Free Press, 5^e éd. 2003, (1962), XXI-551 pages.

4 Doug McADAM, « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », in Olivier FILLIEULE, dir., *Le Désengagement militant*, Paris, Éditions Belin, 2005, p. 64.

5 Charles TILLY et Sidney TARROW, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, (traduit de l'américain par Rachel Bouyssou), Paris, Presses de la FNSP, 2008, (2006), p. 165.

6 Charles TILLY, *Contentious Performances*, *op. cit.*, p. 107. (*Notre traduction.*)

de nouvelles connexions : la coprésence aux mêmes événements et la communication entre militants »¹. Mais, pour le cas anglais des années 1820 et 1830 qu'il étudie, il reconnaît s'appuyer sur une « alternative plus faible » : « je ne fournirai que des preuves anecdotiques de liens interpersonnels entre militants »². De fait, les enquêtes qui identifient ce type de liens sont rares³.

Jean-Gabriel Contamin et Johanna Siméant contestent quant à eux, pour les terrains respectifs de mobilisations de doctorants et de grèves de la faim de sans-papiers, l'existence de transmissions directes de savoir-faire relatifs aux performances contestataires d'une mobilisation à l'autre. Le premier met en question la puissance explicative de la préférence pour la familiarité suggérée par Tilly, qui fait apparaître les formes d'action mobilisées comme des pratiques non-discutées, objectivées ou encore naturalisées : « Face à un mécontentement, la sélection du (ou des) mode(s) d'action approprié(s) relèverait d'une forme de "cela-va-de-soi pré-réflexif", d'une forme de "sens pratique" plus que d'un véritable choix »⁴. Il observe au contraire des discussions récurrentes précédant l'action, où sont proposées un grand nombre d'options, avant de retomber, « au terme d'un processus de tâtonnement plus ou moins long et tortueux, à la conclusion jamais totalement prévisible à l'avance »⁵ sur les performances contestataires régulières du groupe. Et cela en raison de leur ajustement aux ressources et contraintes auxquelles ce dernier s'estime soumis. Il propose ainsi un « modèle des avantages comparatifs » pour expliquer la régularité des répertoires :

« C'est, semble-t-il, par les avantages comparatifs dont un groupe protestataire donné suppose bénéficier dans une configuration particulière qu'on peut rendre compte de la manière dont il résout le dilemme pratique que constitue pour lui le choix d'un mode d'action. C'est la pérennité relative de ces avantages et désavantages comparatifs sur une courte période qui peut pour partie expliquer ce que Ch. Tilly nomme la rigidité relative des répertoires d'action collective. »⁶

Johanna Siméant reprend ce cadre d'analyse en observant, dans le cas des grèves de la faim de sans-papiers, « l'absence de mémoire des mobilisations passées (...) souvent frappante »⁷. La régularité du recours à une performance contestataire résulterait ainsi moins d'une diffusion directe que de l'ajustement d'un mode d'action connu de loin, parce que culturellement disponible, aux « contraintes et (...) risques »⁸ rencontrés par le groupe.

1 *Ibid.*, p. 108. (Notre traduction.)

2 *Ibid.* (Notre traduction.)

3 Pour une exception, voir Peter LINEBAUGH et Marcus REDIKER, *L'Hydre aux mille têtes. L'histoire cachée de l'Atlantique révolutionnaire*, (traduit de l'anglais par Christophe Jaquet et Hélène Quiniou), Paris, Éditions Amsterdam, 2008, (2001), 520 pages.

4 Jean-Gabriel CONTAMIN, « Le choix des armes : les dilemmes pratiques d'un mouvement de doctorants et le modèle des avantages comparatifs », art. cit., p. 5.

5 *Ibid.*, p. 19.

6 *Ibid.*, p. 10.

7 Johanna SIMÉANT, *La Grève de la faim*, op. cit., p. 68

8 *Ibid.*

Il semble pourtant prudent de ne pas opposer « poids du passé » et « communauté des contraintes qui pèsent sur les acteurs »¹ comme le fait Jean-Gabriel Contamin. Ce n'est pas parce que les répertoires sont ajustés aux caractéristiques du groupe mobilisé – encore qu'on puisse rencontrer nombre de cas où des militants perpétuent des pratiques qui pourtant ne font pas ou plus recette – qu'ils ne font pas l'objet de transmissions plus ou moins directes, plus ou moins explicites, de savoir-faire par des acteurs qui contribuent ainsi à leur reproduction. On peut sans doute rejoindre Jean-Gabriel Contamin lorsqu'il souligne, à propos des doctorants : « On semble donc moins en présence d'un savoir-faire qui se transmettrait, se consoliderait et en viendrait progressivement à limiter le champ du pensable et du possible, que devant un savoir-faire particulier qui, pour l'essentiel, se construit dans l'action sans lui survivre ». Il s'agit en effet d'un groupe qui se mobilise rarement et en petit nombre, de façon souvent dispersée, doté d'organisations à vocation représentatives faibles et peu nombreuses, peu connecté à d'autres segments des mouvements sociaux, dont les mobilisations sont donc beaucoup moins saturées de routines objectivées que dans d'autres milieux. On peut en revanche faire l'hypothèse que là où il existe des groupes militants plus formalisés et institutionnalisés, comme c'est le cas dans le milieu étudiant malgré les difficultés que rencontrent les organisations dans le recrutement, on trouve bien des militants expérimentés, qui reproduisent des habitudes et s'emploient à les transmettre. Le poids de la préférence pour la familiarité dans le recours aux performances contestataires pourrait ainsi dépendre du degré d'objectivation des pratiques dans l'espace militant concerné.

En définitive, de nombreuses questions restent ouvertes en ce qui concerne les conditions d'appropriation d'une performance contestataire au sein d'un répertoire déjà connu. De ce point de vue, les notions de répertoire et de performance peuvent encore permettre de poser des questions heuristiques à partir du moment où on les prend comme un point d'entrée sur les pratiques concrètes par lesquelles se font les mobilisations et sur les contraintes qui les façonnent. Interroger les conditions d'appropriation d'un mode d'action justifie le recours à la méthode ethnographique sur une période limitée (2006-2010), en lien avec une histoire longue des usages de l'AG dans les luttes ouvrières et étudiantes, pour répondre à trois ensembles d'interrogations. Le premier touche aux dilemmes pratiques et aux enjeux symboliques qui permettent de comprendre quand et comment les étudiants en viennent à utiliser la performance de l'AG parmi celles qu'ils connaissent, et en combinaison avec d'autres. Le deuxième concerne les modalités de diffusion de la performance de l'AG jusqu'à la seconde moitié des années 2000 et pendant cette séquence, en même temps que la socialisation

1 Jean-Gabriel CONTAMIN, art. cit., p. 19.

militante impliquée par sa pratique. Le troisième a trait aux variations dans les manières de la pratiquer, aux luttes auxquelles elles donnent lieu, comme à la diffusion, encore, des innovations en la matière. Il ne s'agit donc pas ici de retracer l'histoire de l'AG étudiante, même si nous serons conduits à replacer ses usages de la fin des années 2000 dans le temps long des mobilisations étudiantes pour comprendre les conditions de sa diffusion au fil des décennies, tout comme les recompositions qu'elle a impliquées. Ce faisant, nous serons amenés à discuter les hypothèses existantes sur les conditions d'apparition de nouvelles performances contestataires à propos de la diffusion de la forme de l'AG dans le milieu étudiant à la faveur de la crise de mai-juin 1968 – qui ne constitue pas néanmoins l'objet principal de ce travail. C'est bien sur les conditions de reproduction et de remobilisation d'une performance déjà disponible, au terme d'une histoire longue, que porte l'essentiel du questionnement. Pour y répondre, nous avons construit des hypothèses qui mettent l'accent sur ce qui se joue au niveau des acteurs. Nous nous proposons en effet de rapporter les appropriations différenciées dont les AG font l'objet à la fin des années 2000 aux dispositions de ces derniers, à leurs ressources et compétences acquises en amont ou en situation, productrices de rapports de forces internes aux groupes mobilisés.

III. Restituer le poids des rapports de forces internes aux groupes mobilisés dans l'appropriation d'une performance

Nous travaillerons à partir de l'hypothèse selon laquelle les rapports de forces internes aux groupes mobilisés façonnent les modalités d'appropriation de la performance de l'AG. Ceux-ci jouent à différents niveaux : entre courants politiques et syndicaux en concurrence au sein de l'espace social où prennent corps les mobilisations, et entre virtuoses et novices de l'action collective (1) ; entre catégories travaillant à l'université comme entre groupes sociaux traversés par des rapports de domination de classe, de sexe et de « race » (2). Ces principes de division des groupes mobilisés permettent de saisir qui sont les entrepreneurs de performances contestataires qui ont intérêt à reproduire les AG de mouvement en mouvement (3), tout comme la division du travail militant et des rôles en leur sein (4).

1. Un espace militant étudiant ?

Lors des quatre entretiens exploratoires réalisés dans le cadre de l'enquête de Master 1, les enquêtés, interrogés sur les modalités de fonctionnement des AG, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui encadrent les débats et les votes, exprimaient leurs préférences en la matière en

se situant par rapport aux (autres) courants politiques et syndicaux impliqués, et cela d'autant plus qu'ils étaient engagés de longue date. Par exemple, les AG de 2006 avaient été le lieu de débats souvent intenses sur le type de mandat des délégués en coordination nationale, avec plusieurs solutions avancées : le mandat libre et le mandat impératif, mais aussi le mandat semi-impératif, sorte d'intermédiaire entre les deux, objet de définitions variées. En entretien, les enquêtés donnaient leur avis en le rapportant aux autres solutions défendues, par quels acteurs et au nom de quelles justifications. En bref, les prises de position sur les manières de pratiquer l'AG se présentaient de façon relationnelle et concurrentielle les unes avec les autres, tout en faisant l'objet de savoirs et de savoir-faire en partie spécifiques à cet univers, et inégalement partagés.

Ce travail exploratoire invitait par conséquent à prêter attention à l'hétérogénéité des modalités d'appropriation de la performance de l'AG, et à les situer dans un espace structuré par des rapports de domination et des enjeux de lutte. Ce type d'approche renvoie aux cadres d'analyse qui, avec des variations d'accents, mettent en évidence la différenciation des sociétés en espaces relativement autonomes les uns par rapport aux autres, où des acteurs alliés, rivaux ou adversaires sont en situation d'interdépendance, qu'on les nomme champs¹, secteurs², systèmes³ ou encore mondes⁴. Leur utilisation en sociologie des mobilisations n'est pas nouvelle. Curtis et Zurcher ont en 1973 introduit le concept de « champ multi-organisationnel » pour décrire les réseaux d'organisations et les affiliations multiples de certains de leurs membres qui structurent un mouvement social⁵. McCarthy et Zald ont également souligné en 1977 l'intérêt d'appréhender l'interdépendance des organisations investies autour d'une cause au sein de ce qu'ils appellent une « industrie de mouvement social », et de ces différents ensembles au sein du « secteur de mouvement social » d'une société donnée⁶. Outre ces conceptualisations qui restent centrées sur le niveau, longtemps privilégié dans la sociologie des mobilisations anglo-saxonne, des organisations, ce cadre d'analyse s'est récemment diffusé dans ce champ de recherche, donnant lieu à une nouvelle inflation conceptuelle.

1 Pierre BOURDIEU, « Quelques propriétés des champs », in *Questions de sociologie, op. cit.*, p. 113-137 ; Pierre BOURDIEU avec Loïc WACQUANT, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, p. 71-90.

2 Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1992, 319 pages.

3 Niklas LUHMANN, *The Differentiation of Society*, (traduit de l'allemand par Stephen Holmes et Charles Larmore), New York, Columbia University Press, 1982, XXXVII-482 pages.

4 Howard BECKER, *Les Mondes de l'art*, (traduit de l'américain par Jeanne Bouniort), Paris, Flammarion, 1988, (1982), 381 pages.

5 Russell L. CURTIS et Louis A. ZURCHER, « Stable Resources of Protest Movements : the Multi-Organizational Field », *Social Forces*, vol. 52, n° 1, 1973, p. 53-61.

6 John D. MCCARTHY et Mayer N. ZALD, « Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory », *The American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, 1977, p. 1212-1241.

Par rapport à d'autres cadres d'analyse disponibles¹, c'est le raisonnement proposé par Lilian Mathieu en termes d' « espace des mouvements sociaux »² qui semble le plus adapté à nos questionnements, en ce qu'il articule différents niveaux d'analyse³ également utiles pour comprendre les conditions d'appropriation de l'AG en milieu étudiant. Les variations conjoncturelles de l'autonomie des mouvements sociaux par rapport à d'autres espaces, à commencer par le champ politique⁴ et le champ syndical⁵, permettent en effet d'interroger les relations paradoxales qui s'établissent entre l'AG et les organisations politiques et syndicales investies dans les mobilisations étudiantes. En tant que mode d'organisation en principe indépendant de ces dernières, l'AG fonctionne pour certains acteurs comme un marqueur de l'autonomie des mouvements étudiants à leur égard, donnant lieu à des pratiques de balisage et de bornage⁶ qui y contraignent les conditions d'intervention des militants organisés. Mais en même temps, le milieu militant étudiant se caractérise non seulement par la permanence de structures syndicales, mais aussi par la présence d'organisations politiques qui y agissent directement, de sorte que le segment de l'espace des mouvements sociaux que constituent les mobilisations étudiantes est particulièrement dépendant des luttes qui se jouent dans les champs politique et syndical.

De ce point de vue, le deuxième intérêt de l'approche de Lilian Mathieu est de rendre attentif non seulement aux alliances mais également aux relations de concurrence entre les groupes coalisés⁷. Nous travaillerons en effet à partir de l'hypothèse selon laquelle les performances contestataires adoptées, les stratégies dans lesquelles elles sont inscrites, les justifications qui en sont données et les manières de les pratiquer renvoient en grande partie à la compétition que se livrent différents groupes politiques et syndicaux pour le monopole de la conduite des mouvements. On rejoint ici Olivier Fillieule lorsque, parmi les « perspectives »⁸ qu'il trace pour les recherches sur les répertoires contestataires, il invite à prendre en compte, dans l'environnement qui contraint le recours à une performance, « les

1 Doug McAdam et Neil Fligstein s'attachent ainsi à conceptualiser les « champs d'action stratégique » que constituent les mobilisations, et mettent en particulier l'accent sur la façon dont l'état des relations en leur sein comme les rapports qu'ils entretiennent avec d'autres champs permettent de comprendre la reproduction ou le changement social. Neil FLIGSTEIN et Doug McADAM, *A Theory of Fields*, New York, Oxford University Press, 2012, XIV-238 pages. Laure Bereni quant à elle distingue un espace lié à une cause pour y analyser l'émergence d'une nouvelle revendication. Laure BERENI, « Du MLF au mouvement pour la parité. La genèse d'une nouvelle cause dans l'espace de la cause des femmes », *Politix*, vol. 2, n° 78, 2007, p. 107-132.

2 Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, *op. cit.*

3 Pour une approche similaire, voir l'approche proposée, en termes d'arène, dans James M. JASPER et Jan Willem DUYVENDAK, dir., *Players and Arenas : The Interactive Dynamics of Protest*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2015, 322 pages.

4 Pierre BOURDIEU, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *ARSS*, n° 36-37, 1981, p. 3-24.

5 Sophie BÉROUD, « Un renouveau de la critique syndicale ? », *Mouvements*, vol. 5, n° 24, 2002, p. 39-45.

6 Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 89.

7 *Ibid.*, p. 29-58.

8 Olivier FILLIEULE, « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », p. 94.

éventuelles concurrences entre alliés et concurrents au sein de champs multi-organisationnels complexes »¹. En l'occurrence, on rapportera les différentes façons de jouer le répertoire aux rapports de forces entre groupes dans l'espace militant étudiant. Elles constituent en effet autant de marqueurs des différents courants, qui peuvent manifester leur emprise sur la mobilisation lorsque les stratégies qu'ils promeuvent sont adoptées.

Enfin, le raisonnement en termes d'espace des mouvements sociaux tel que le construit Lilian Mathieu offre l'avantage d'articuler ces niveaux macro et méso à l'échelle microsociologique des compétences qui sont requises pour s'y repérer, cruciale à partir du moment où l'on s'intéresse aux apprentissages dont font l'objet les répertoires. Il précise en effet : « L'espace des mouvements sociaux peut être appréhendé comme le site au sein duquel s'acquiert et s'actualise un ensemble de compétences pratiques et cognitives spécifiques nécessaires à la conduite des mobilisations. »² Cette entrée par les compétences permet de tenir compte du poids des dispositions des acteurs sans y enfermer le raisonnement. Lilian Mathieu définit en effet classiquement une disposition comme une « inclination ou une appétence intériorisée au fil de la trajectoire de l'individu, *via* les différents sites et étapes de sa socialisation »³. « Principe d'engendrement *potentiel* de conduites ou attitudes »⁴, une disposition se distingue d'une compétence entendue comme savoir ou savoir-faire spécifique à l'activité contestataire. En conséquence, rapporter les compétences des acteurs dans l'action collective aux dispositions qui les favorisent ne dispense pas de comprendre à quelles conditions elles s'actualisent dans cet univers particulier, ni comment des acteurs apparemment peu disposés à la protestation peuvent les acquérir en situation⁵.

Nous adopterons ainsi une perspective similaire qui combine prise en compte des dispositions, des apprentissages et des interactions. Celles-ci jouent à plusieurs niveaux. On peut en effet supposer que les acteurs s'approprient le répertoire, et en particulier la performance de l'AG, centrée autour de l'activité socialement sélective de la prise de parole, de façon différenciée selon leurs dispositions héritées. Mais même si ces dernières influent sur les trajectoires militantes, elles n'expliquent pas à elles seules les modes d'engagement, plus ou moins anciens, plus ou moins intenses et dans telle ou telle organisation, qui sont aussi dépendants des rencontres et des formes d'investissement dans les sociabilités universitaires⁶.

1 *Ibid.*, p. 96.

2 Lilian MATHIEU, *op. cit.*, p. 183.

3 *Ibid.*, p. 184.

4 *Ibid.*

5 Annie COLLOVALD et Lilian MATHIEU, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, vol.2, n° 86, 2009, p. 119-143.

6 On ne comprend pas sans cela comment des étudiants aux propriétés sociales similaires ne s'engagent pas pour les uns, s'engagent pour les autres, et selon des modalités différentes. Tout en étant dispositionnelle pour la compréhension des contraintes qui pèsent sur l'apprentissage de compétences militantes, tout en soulignant la plus ou moins grande probabilité qu'un étudiant s'engage en fonction de son origine sociale et de ses

Or ces trajectoires militantes sont en elles-mêmes pourvoyeuses de compétences spécifiques et, partant, de différenciations sociales et d'inégalités de participation aux AG. Lilian Mathieu distingue ainsi dans l'espace des mouvements sociaux des « virtuoses » et des « novices » de l'action collective¹, selon leur maîtrise des compétences qu'elle requiert. Ces inégalités de compétences, qu'on peut relier à l'« âge militant » au sens d'ancienneté dans le militantisme et l'action collective, jouent à plein dans l'espace militant étudiant, en même temps que le caractère relativement clos de ce dernier autour d'un entre-soi qui assure l'emprise sur les AG de ses membres les mieux intégrés et décourage l'investissement actif des autres. C'est donc aussi bien au niveau des rapports de forces entre courants politiques et syndicaux qu'à celui des dispositions et compétences que se joue la différenciation des manières de pratiquer l'AG. Raisonner en termes d'espace de concurrence supposant des compétences spécifiques permet ainsi de rapporter les usages des AG à « l'irréductible hétérogénéité de ressources et de savoir-faire mais aussi d'objectifs, au sein même des groupes protestataires »², selon une autre piste avancée par Olivier Fillieule à propos des répertoires.

Si l'approche proposée par Lilian Mathieu permet, on le voit, d'appliquer nombre des acquis de la sociologie bourdieusienne à l'étude de l'engagement contestataire, elle semble plus heuristique que d'autres qui tentent de penser l'action protestataire à travers le concept de champ, que ce soit pour le distinguer du champ politique³ ou l'y inclure comme sous-champ⁴. Ces débats posent la question de savoir dans quelle mesure les concepts de la sociologie bourdieusienne de la domination peuvent être utilisés pour analyser ce type de pratique (voir encadré 1). Comme le note Lilian Mathieu⁵, le concept de champ a été construit pour rendre

perspectives professionnelles envisageables, notre approche est interactionniste sur la question précise des dynamiques qui conduisent à l'engagement. Comme le souligne Olivier Fillieule, « Partager le même ensemble de dispositions avec les autres membres d'un groupe militant ne suffit pas encore à expliquer l'engagement. Dans la plupart des cas, la médiation d'autrui significatifs (*i.e.* des membres de la famille, des amis, des collègues, ou même des mentors tels que des enseignants ou des prêtres) est nécessaire bien que non suffisant ». Olivier FILLIEULE, « Political socialization and social movements », art. cit., p. 970. (*Notre traduction.*) En cela, nous appréhendons la socialisation comme un processus continu bien que contraint par les dispositions héritées : c'est tout au long de la vie que s'acquièrent des dispositions, même si la trajectoire passée structure fortement les occasions ultérieures de (re)socialisation, notamment par et dans l'engagement.

1 Lilian MATHIEU, *op. cit.*, p. 249-252.

2 Olivier FILLIEULE, art. cit., p. 96.

3 Philippe Gottraux identifie ainsi un « champ politique radical » dans la France de la fin des années 1940 à la fin des années 1960. Philippe GOTTRAUX, « *Socialisme ou Barbarie* ». *Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Éditions Payot Lausanne, 1997, 427 pages. Cécile Péchu parle quant à elle de « champ militant ». Cécile PÉCHU, « Les générations militantes à Droit au logement », *RFSP*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 73-103 ; *Droit au logement...*, *op. cit.*

4 Gérard Mauger voit dans le « champ du mouvement social » ou « champ de la gauche antilibérale », à partir de la grève de 1995, un champ doté de composantes syndicale, associative, intellectuelle et politique, mais qui constituerait essentiellement un sous-champ du champ politique. Gérard MAUGER, « Pour une politique réflexive du mouvement social », in Pierre COURTS-SALIES et Michel VAKALOULIS, dir., *Les Mobilisations collectives. Une controverse sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 33-42 ; « Un champ de "la gauche antilibérale" ? », in Bertrand GEAY et Laurent WILLEMEZ, coord., *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 295-316.

5 Lilian MATHIEU, *op. cit.*, p. 87-88.

compte d'espaces sociaux dominants¹. Ces espaces reposent en conséquence sur des instances et des règles fortement objectivées qui permettent d'en contrôler l'accès et d'en exclure les profanes. Pour lui, deux raisons empêchent notamment d'assimiler complètement l'espace des mouvements sociaux à un champ. D'abord, il s'agit d'un espace largement informel, dont les principes de fonctionnement sont peu objectivés et qui ne disposent pas d'instances à même d'imposer leur respect². En conséquence, il n'existe pas de distinction nette entre des profanes qui seraient extérieurs au champ et des professionnels qui détiendraient les savoir-faire et la légitimité pour y accéder³. Les mouvements sociaux procèdent bien au contraire d'une « contestation profanatrice du monopole de la gestion des biens politiques »⁴ par le champ politique. De fait, bien qu'il y ait des rétributions du militantisme, elles n'ont pas suffisamment de valeur pour qu'en soit étroitement contrôlée la distribution. Par conséquent, même si certains savoir-faire sont requis pour participer activement à un mouvement social, cet obstacle est loin d'être infranchissable. Ceci met en question la métaphore du « capital » militant tout autant que celle de « champ » :

« Considérer ainsi l'action contestataire ne signifie pas pour autant que le jeu qui se joue dans l'espace des mouvements sociaux est dépourvu de trophées (...) ni qu'il ne présente aucun barrage aux prétendants. Mais cela signifie (...) que ces trophées ou enjeux sont éparés et variables, et qu'il est difficile de les résumer à la poursuite d'une forme spécifique de capital. »⁵

Encadré 1

Champ, capital, *habitus* : des outils pour comprendre la contestation ?

Outre l'usage du concept de champ pour analyser l'activité contestataire, différents travaux ont tenté de transférer les outils de la sociologie de la domination bourdieusienne à cette sphère sociale, par exemple par le biais de la notion de capital militant⁶. De façon surprenante, alors que chez Bourdieu chaque champ est lié à un capital spécifique qui constitue à la fois l'enjeu et la ressource de la lutte, les auteurs qui ont travaillé la métaphore du capital militant ne se sont pas nécessairement intéressés aux effets de champ à l'œuvre dans l'activisme – et inversement⁷. Le concept de capital militant a été introduit par Frédérique Matonti et Franck Poupeau pour mettre en évidence les compétences

1 Voir par exemple Pierre BOURDIEU, « Genèse et structure du champ religieux », *RFS*, vol. 12, n° 3, 1971, p. 295-334 ; « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », art. cit. ; « Le champ littéraire », *ARSS*, n° 89, 1991, p. 3-46 ; Pierre BOURDIEU et Monique de SAINT-MARTIN, « Le patronat », *ARSS*, n° 20-21, 1978, p. 3-82 ; « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *ARSS*, n° 44-45, 1982, p. 2-53.

2 Lilian MATHIEU, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, vol. 1, n° 77, 2007, p. 139-140.

3 *Ibid.*, p. 144-146.

4 Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 106.

5 *Ibid.*, p. 88.

6 Frédérique MATONTI, Franck POUPEAU, « Le capital militant. Essai de définition », *ARSS*, 2004, vol. 5, n° 155, p. 4-11.

7 Au contraire, Nick Crossley s'attache à discuter le caractère heuristique pour l'étude de la contestation de l'ensemble des concepts d'*habitus*, de capital et de champ. Nick CROSSLEY, « From Reproduction to Transformation. Social Movement Fields and the Radical Habitus », *Theory, Culture & Society*, vol. 20, n° 6, 2003, p. 43-68. De même Franck Poupeau durcit-il la métaphore du capital militant en montrant, à propos du mouvement altermondialiste, les frontières qui séparent profanes et professionnels du militantisme ou de la contestation dans un champ militant. Franck POUPEAU, *Les Mémoires de la critique*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2012, p. 36-44.

spécifiques de ceux qui sont investis dans des activités militantes, politiques, contestataires, sans pour autant disposer de capital politique, capital symbolique propre aux représentants, aux professionnels de la politique. Son second intérêt est d'ouvrir la voie à des réflexions en termes de transfert de capital d'un espace social à un autre : savoir-faire militants liés à la détention d'un haut niveau de capital culturel ou, inversement, reconversion du capital militant dans d'autres activités¹. Outre les effets de dilution du concept de « capital » par l'inflation des capitaux repérés en sciences sociales², les usages dont la notion de capital militant a fait l'objet depuis conduisent davantage à l'essentialiser qu'à identifier la panoplie des compétences requises dans telle ou telle forme d'engagement, variables selon les activités, les groupes et les causes, comme par les modalités de leurs acquisitions. Pour cette raison, nous nous en tiendrons dans l'analyse à la notion de compétence militante telle que définie plus haut à la suite de Lilian Mathieu, afin d'établir celles qui sont impliquées dans la pratique des AG et les effets qu'elles peuvent produire en termes d'inégalités de participation à ces dernières. Nick Crossley, quant à lui, voit dans la régularité des répertoires contestataires l'un des indices de l'existence d'un « *habitus* radical »³, en tant qu'ils constitueraient des habitudes et des savoir-faire. Il semble que le raisonnement se fonde alors sur une confusion entre les compétences notamment techniques qui permettent de réaliser et de reproduire une performance contestataire, et les dispositions qui peuvent faciliter leur apprentissage. Or si ces dernières constituent bien l'*habitus* des acteurs concernés, elles ne procèdent pas exclusivement d'une socialisation militante. Surtout, Crossley argumente en faveur de la notion essentiellement en rappelant les effets de socialisation de l'engagement, négligeant le poids attribué chez Bourdieu à la socialisation primaire dans la constitution des *habitus*⁴. En bref, il semble qu'un usage trop systématique des concepts de la sociologie bourdieusienne pour analyser l'activité contestataire revienne à gommer les configurations particulières dans lesquelles relations de concurrence et de domination, dispositions et compétences, propres à l'univers militant où importées d'ailleurs, s'articulent pour façonner les pratiques contestataires.

Rapporter les manières de pratiquer l'AG aux relations qui structurent l'espace social dans lequel elle s'inscrit permet ainsi de les relier à des configurations politico-syndicales données, sans pour autant les y réduire, puisque les rapports de forces qui s'y jouent sont multifformes.

2. Effets des principes de division des groupes mobilisés sur les AG et diversité des groupes stratégiques en présence

La sociologie des mobilisations a constitué de longue date l'unité des groupes mobilisés et la construction des collectifs comme un problème et un objectif pour leurs initiateurs, plutôt que comme un donné⁵. Le raisonnement en termes d'espace des mouvements sociaux, en mettant en évidence les relations de concurrence qui le traversent, ne fait que

1 Sandrine GARCIA, « Expertise scientifique et capital militant. Le rôle des médecins dans la lutte pour la légalisation de l'avortement », *ARSS*, vol. 3, n° 158, 2005, p. 96-115.

2 Érik NEVEU, « Les sciences sociales doivent-elles accumuler les capitaux ? À propos de Catherine Hakim, *Erotic Capital*, et de quelques marcottages intempestifs de la notion de capital », *RFSP*, vol. 63, n° 2, 2013, p. 337-358.

3 Nick CROSSLEY, art. cit., p. 49.

4 Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *La Reproduction...*, op. cit., p. 59-60

5 Voir par exemple la problématisation fondatrice de Mancur Olson de la rationalité de l'engagement dans des mobilisations collectives. Mancur OLSON, *Logique de l'action collective*, (traduit de l'américain par Mario Levi), Paris, PUF, 1978, (1965), 199 pages.

souligner ce point, et invite à comprendre les cheminements toujours fragiles par lesquels se constituent les coalitions¹. Dans ces conditions, la pratique de l'AG se prête à une hypothèse qui en ferait l'une des techniques permettant de produire l'unité du groupe mobilisé. Sans négliger cet usage possible des AG, nous ne tiendrons pas pour acquis le succès de cette entreprise. Bien plus, l'hypothèse centrale de ce travail souligne que les principes de division internes aux groupes mobilisés sont non seulement un problème pratique à résoudre pour les organisateurs des AG, mais façonnent aussi en profondeur les façons de jouer cette performance. Elle vise à mettre l'accent sur la façon dont les rapports de forces internes aux groupes, tout autant que les contraintes externes qui s'imposent à eux, structurent les conditions de leur appropriation par les acteurs mobilisés – le recours à celle-ci plutôt qu'à d'autres qu'ils connaissent, la façon dont ils la pratiquent et les transformations qu'ils lui font subir.

Mais ces principes de division sont de plusieurs ordres. On peut ici s'appuyer sur la façon dont Jean-Pierre Olivier de Sardan construit la notion de « groupe stratégique » pour baliser le cheminement que peut prendre une enquête qualitative. Il en donne la définition suivante : « On peut entendre par là une agrégation d'individus qui ont globalement, face à un même “problème”, une même attitude, déterminée largement par un rapport social similaire à ce problème (il faut entendre ici “rapport social” au sens large, qui peut être un rapport culturel ou symbolique comme politique ou économique). »² L'intérêt de cette approche est qu'elle ne réduit pas l'analyse à un seul principe de différenciation sociale, mais permet d'articuler des groupes renvoyant « à des caractéristiques statutaires ou socioprofessionnelles (sexe, caste, métier, etc.) » aussi bien qu'« à des réseaux de solidarité » ou encore « à des parcours biographiques et des appartenances factionnelles »³. La notion peut ainsi aussi bien désigner un groupe « constitué d'une addition de comportements individuels similaires et non concertés, dus à des “positions” homologues face à un “problème” donné » qu'un « “groupe en corps” (*corporate body*) » ou un « réseau reliant entre eux ses membres »⁴.

Au sein de la première catégorie, on prêterait attention aux effets des propriétés sociales, des inégalités de capital culturel, des rapports sociaux de classe, de sexe et de « race »⁵ sur les formes de participation aux AG et les rôles occupés. Ceux-ci varient

1 Lilian MATHIEU, *op. cit.*, p. 59-83.

2 Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN, *La Rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2008, p. 81.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 Nous utiliserons le terme de « race » entre guillemets comme catégorie d'analyse critique des mécanismes de naturalisation de rapports de domination au moyen de la racialisation des individus. Voir Elsa DORLIN, « Vers une épistémologie des résistances », in Elsa DORLIN, dir., *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 6-7.

également selon les filières, qui synthétisent nombre de rapports de domination, et selon les relations entretenues à l'institution universitaire et les trajectoires professionnelles probables. Mais, on l'a vu, les positions dans (et sur) les AG peuvent se distribuer également en fonction des compétences militantes, productrices d'inégalités de participation entre les « novices » et les « virtuoses » de l'action collective. Ces derniers ne partagent pas simplement des positions similaires dans l'espace militant, mais entretiennent entre eux des formes explicites ou implicites de solidarité : à l'échelle d'un établissement universitaire, voire au-delà, ils se connaissent, se fréquentent, se côtoient y compris en dehors des périodes de mobilisation dans l'activité militante routinière. Leur emprise sur les AG est ainsi non seulement le produit de leurs compétences militantes, mais également d'un capital social¹ dans la mobilisation. Enfin, dans l'univers très hiérarchisé que constituent les universités, dans les rapports entre enseignants et étudiants d'une part, entre les différentes catégories d'agents y travaillant d'autre part, les intérêts et les compétences militantes des enseignants-chercheurs, des Biatoss² et des étudiants peuvent être hétérogènes et engendrer des manières de jouer le répertoire distinctes.

Parmi les groupes qui font corps, figurent enfin les différents courants politiques ou syndicaux présents sur un site universitaire, dont les rapports de forces structurent l'espace militant. Si les militants les plus actifs, les plus expérimentés, souvent organisés, peuvent être solidaires entre eux – souvent de façon non-délibérée – pour reproduire leur emprise sur les AG face aux « novices » et aux participants occasionnels ou distants, ils entretiennent entre eux des relations de concurrence pour le monopole de la conduite de la lutte. Ceux-ci se traduisent dans des systèmes relativement cohérents de tactiques et de stratégies, de « bastions » dans tel ou tel site universitaire, de revendications privilégiées, mais également dans les rapports au répertoire contestataire. Nous préciserons ici deux aspects par lesquels les principes de division des groupes mobilisés jouent sur les conditions d'appropriation des AG, du point de vue de l'emprise des militants expérimentés sur ces dernières d'une part, et de la division du travail entre eux d'autre part.

1 Nous utilisons ici la notion au sens où l'entend Pierre Bourdieu : « Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à *l'appartenance à un groupe*, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des *liaisons* permanentes et utiles. » Pierre BOURDIEU, « Le capital social. Notes provisoires », *ARSS*, n° 31, 1980, p. 2.

2 Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, personnels sociaux et de santé.

3. Des propriétaires et entrepreneurs de performances contestataires face à leur public

Les manières de jouer le répertoire fonctionnent comme autant de marqueurs pour des courants politiques et syndicaux. Comme le souligne Étienne Penissat à propos des occupations, « à un moment donné, tel type d'acteur va investir tel mode d'action, donnant cette impression qu'il lui "appartient" »¹. Nous ferons ainsi l'hypothèse qu'il existe des propriétaires de performances contestataires, comme il y a des propriétaires de problèmes publics qui, selon Joseph Gusfield, sont dominants dans la définition et la prescription de ces problèmes comme de leurs solutions². Les propriétaires de performances contestataires sont eux dominants dans la conduite de telle ou telle forme d'organisation ou d'action, particulièrement ajustée à leurs savoir-faire et leurs intérêts stratégiques et idéologiques, et cela d'autant plus qu'ils s'y investissent davantage, renforçant ainsi leur maîtrise pratique de cette dernière. Ces militants expérimentés sont ainsi disposés à s'en faire les entrepreneurs, c'est-à-dire à œuvrer à sa reproduction et à sa diffusion. Raison pour laquelle ils sont souvent à l'initiative de son adoption par le groupe, comme des innovations qui y sont introduites, en ce qu'ils sont d'autant plus intéressés aux manières de la jouer. Paradoxalement, les innovations seraient ainsi étroitement contrôlées par ceux qui ont intérêt à la reproduction d'un mode d'action, ce qui réduit d'autant les limites dans lesquelles se transforment les performances contestataires. Inversement, être les initiateurs d'une performance et des variations dans ses usages met ces entrepreneurs en situation d'en définir les règles du jeu, ce qui conforte en retour leur position de propriétaires.

En s'attachant à identifier les entreprises qui favorisent la reproduction des performances et la diffusion des innovations en leur sein, on fait ainsi l'hypothèse que les répertoires contestataires ne sont pas simplement le produit des habitudes et des intérêts du groupe tout entier, mais procèdent aussi de l'intervention d'acteurs particuliers. Pas toujours cependant, et cette hypothèse sera ainsi mise en difficulté lorsqu'il s'agira de rendre compte de la diffusion des AG dans le contexte de crise de mai-juin 1968. On reconnaît dans cette approche les « entrepreneurs de mobilisation » identifiés par McCarthy et Zald pour rendre compte de l'émergence de la contestation :

« il y a toujours assez de mécontentement dans une société quelconque pour fournir la base d'un mouvement si ce mouvement est effectivement organisé et a à sa disposition le pouvoir et les ressources de quelque élite établie (...). Pour certains cas nous allons même plus loin : les griefs et le mécontentement peuvent être définis, créés, et manipulés par des entrepreneurs de

1 Étienne PENISSAT, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : processus sociohistoriques de "réinvention" d'un mode d'action », art. cit., p. 84.

2 Joseph GUSFIELD, *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, (traduit de l'américain par Daniel Cefai), Paris, Economica, 2009, (1981), p. 10-14.

cause et des organisations (...). »³

Une catégorie particulière d'entrepreneurs de mobilisation, ou l'un des rôles de ces entrepreneurs, pourrait donc être d'initier des modes d'action et d'organisation. Ces acteurs prescrivant des normes de conduite, nous nous appuyons également sur le concept d'« entrepreneur de morale » construit par Howard Becker pour rendre compte de la construction des normes :

« Les normes ne naissent pas spontanément (...). Pour qu'une norme soit créée, il faut que quelqu'un appelle l'attention du public sur les faits, donne l'impulsion indispensable pour mettre les choses en train, et dirige les énergies ainsi mobilisées dans la direction adéquate. »¹
« Les normes sont le produit de l'initiative de certains individus, et nous pouvons considérer ceux qui prennent de telles initiatives comme des entrepreneurs de morale. Deux types d'entrepreneurs retiennent notre attention : ceux qui créent les normes et ceux qui les font appliquer. »²

Qui sont les entrepreneurs de performances contestataires ? Comment s'y prennent-ils pour les imposer et au moyen de quelles ressources (compétences, logistique, autorité, influence et réseaux) ? Quels intérêts les conduisent à promouvoir ou à faire appliquer telle ou telle manière de jouer le répertoire, et quelles justifications en donnent-ils ? On touche ici à la question des « significations culturelles »³ distinctes qui peuvent être attachées à tel ou tel mode d'action ou d'organisation, un autre aspect des répertoires dont Olivier Fillieule recommande l'exploration. Nous ferons de ce point de vue une double hypothèse. La reproduction de l'AG de mouvement en mouvement se comprend au croisement de sa plasticité, qui permet à des groupes aux intérêts distincts de l'investir de rôles différents, et de l'entreprise symbolique de justification dont elle fait l'objet de la part de courants minoritaires, qui la présentent comme plus « démocratique » que d'autres formes d'organisation. Ces derniers sont d'autant plus enclins à la promouvoir qu'elle rebat les règles du jeu routinières de la représentation des étudiants *via* les élections et le nombre d'adhérents, et leur permettent ainsi d'espérer inverser le rapport de forces en leur faveur⁴. Pour le dire très schématiquement, ce sont les positions plus ou moins dominées dans l'espace militant étudiant au niveau national qui permettraient de rendre compte des prises de position plus ou moins favorables aux AG et à la construction d'une « démocratie » en leur sein. Les manières de jouer l'AG

3 John Mc CARTHY, Mayer ZALD, art. cit., p. 1215.

1 Howard S. BECKER, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, (traduit de l'américain par Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie), Paris, Éditions A.-M. Métailié, 1985, (1963), p. 186.

2 *Ibid.*, p. 171.

3 Olivier FILLIEULE, art. cit., p. 96.

4 De façon similaire, Jean-Daniel Lévy identifie à propos des coordinations étudiantes des « entrepreneurs de coordination » parmi les courants minoritaires d'extrême gauche, qui y voient un moyen de redéfinir les rapports de forces entre organisations étudiantes. Jean-Daniel LÉVY, *Les coordinations, émergence et développement. Étude à partir de mobilisations de la jeunesse scolarisée*, Mémoire de DEA de Sociologie politique, Université Paris 1, sous la dir. d'Isabelle SOMMIER, 1997.

dans tel ou tel site, à tel ou tel moment, dépendraient quant à elles de l'état des rapports de forces locaux, permettant à tels ou tels groupes de les imposer.

Pour autant, s'intéresser aux entreprises de promotion de l'AG et de manières de la jouer, et noter l'emprise qu'ont sur elle ses propriétaires, impliquent également d'interroger leurs conditions de succès. L'AG est en effet le moment où des entrepreneurs de mobilisation rencontrent une partie du public qu'ils visent et s'adressent à lui pour l'enrôler dans la lutte : elle permet ainsi d'interroger la réception de leur offre de tactiques et de stratégies. En conséquence, la restitution des résultats de l'enquête ne consistera pas simplement à objectiver l'espace militant étudiant et la façon dont il structure le répertoire. Il s'agira également de rendre compte de ce qui se joue dans le déroulement des AG et dans les interactions qui s'y produisent, ce qui est rendu possible par l'observation directe de ces dernières. Ce niveau d'analyse permet d'opérationnaliser la notion d'espace en s'attachant à la matérialité des gestes et des lieux concrets dans lesquels se (re)produisent les relations sociales qui le structurent. Par quels actes, discours, gestion du temps et des lieux les militants étudiants s'emploient-ils à assurer leur emprise sur les AG ? Et surtout, dans quelle mesure y parviennent-ils ? On touche ici à la quatrième perspective tracée par Olivier Fillieule pour l'étude des performances contestataires, qui consiste à « prendre au sérieux la notion »¹ pour saisir la façon dont elle est jouée et les « interactions en situation »² qui la constituent. À la suite de Nicolas Mariot dans son enquête sur les bains de foule présidentiels³, Olivier Fillieule invite ainsi à s'interroger sur les effets produits sur les participants par ce type de rassemblement, trop souvent rapportés sans démonstration au paradigme durkheimien de l'« effervescence collective »⁴ supposée construire ou renforcer l'adhésion et l'unité du groupe.

Dans la lignée des travaux de Richard Hoggart⁵, nous ne supposons pas que les acteurs dominés dans ces interactions s'en remettent aux organisateurs des AG. Nous pourrions au contraire objectiver les marques de distance vis-à-vis du spectacle mis en scène par ces derniers. Nous travaillerons ainsi à restituer, à la suite de Nicolas Mariot, à la fois les techniques mobilisées par ces derniers pour susciter des démonstrations d'enthousiasme en même temps que les multiples signes qui empêchent d'inférer l'adhésion du public des

1 Olivier FILLIEULE, art. cit., p. 97.

2 *Ibid.*, p. 99.

3 Nicolas MARIOT, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Éditions Belin, 2006, 351 pages.

4 Émile DURKHEIM, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Puf, 2013, (1912), XXII-647 pages.

5 Richard HOGGART, *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, (traduit de l'anglais par Françoise Garcias, Jean-Claude Garcias et Jean-Claude Passeron), Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, (1957), 420 pages.

conduites acclamatoires¹.

4. La division du travail militant

Tous les entrepreneurs de mobilisation, cependant, ne participent pas à la production des AG en effectuant les mêmes tâches. Aussi bien les AG peuvent-elles être façonnées par de multiples types de pratiques, qui ne sont pas toujours mises en œuvre par les mêmes acteurs. Prendre la parole régulièrement contribue à façonner le style des interventions, être président de la tribune qui organise les débats et les votes permet d'influer sur le déroulement des AG, proposer des modalités de fonctionnement particulières aussi. Ce sont là des rôles manifestement centraux dans les AG. Mais toutes sortes de tâches moins visibles participent également de la production d'une performance contestataire : préparer en amont un ordre du jour, négocier des compromis entre les différentes forces en présence, réserver telle ou telle salle, rédiger, imprimer et diffuser le tract qui y appelle... Plus ou moins prisées, plus ou moins pénibles et ingrates, ces tâches s'articulent dans une hiérarchie qui incline certains acteurs plutôt que d'autres, parmi les participants les plus actifs aux AG, à les effectuer. Les repérer, analyser leur distribution et leur valorisation respective suppose d'adopter une grille d'analyse et d'observation qui les rende visibles, ce que permet une approche en termes de rapports sociaux de classe, de sexe et de « race ».

On s'inscrit ici dans la lignée des travaux développés autour de Danièle Kergoat qui propose en 1992 la notion de « mouvement social sexué »². Analysant le mouvement des infirmières de 1988 et 1989, soit une lutte qui impliquait en majorité des femmes qui ne se mobilisaient pas sur des questions féministes, elle entend ainsi souligner que les rapports sociaux de sexe façonnent, au même titre que d'autres, tous les mouvements sociaux, quelles que soient leur composition en termes de répartition de sexes et les causes défendues :

« Cette expression (...) veut traduire le refus de raisonner en termes : c'est un mouvement social de femmes au profit de : *comme tout mouvement social, celui-ci est sexué.*

En bref, il ne s'agit pas de “rajouter” les femmes comme un plus qui viendrait colorer le mouvement social, l'analyse de celui-ci restant en dehors de toute prise en compte des rapports sociaux de sexe. Pas plus qu'il n'est question de se demander si les femmes se posaient en tant que femmes (...).

Mais cela signifie que les rapports sociaux de sexe imprègnent en profondeur tous les mouvements sociaux, et que cette considération doit toujours être présente quand on les analyse. »³

1 Voir aussi Nicolas MARIOT, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *RFSP*, vol. 51, n° 5, 2001, p. 707-738.

2 Danièle KERGOAT, « La coordination infirmière, un mouvement de femmes », in Danièle KERGOAT, Françoise IMBERT, Hélène LE DOARÉ et Danièle SÉNOTIER, *Les Infirmières et leur coordination 1988-1989*, Paris, Éditions Lamarre, 1992, p. 115-125.

3 *Ibid.*, p. 121-122.

Ce constat vaut d'autant plus qu'on s'intéresse ici à des mobilisations dans un milieu étudiant aujourd'hui mixte, où les rapports sociaux de sexe constituent par conséquent un principe de division des intérêts et des pratiques particulièrement saillant. La prise en compte du genre et des rapports sociaux de sexe s'est depuis largement développée en sociologie du militantisme et de l'action collective¹. Dans d'autres travaux, portant principalement sur des grèves d'ouvrières, Danièle Kergoat a travaillé son approche en articulant les rapports sociaux² de classe, de sexe et de « race » pour montrer leur « consubstantialité »³, c'est-à-dire le fait qu'ils « se construisent de façon réciproque »⁴.

Raisonnement en termes de rapports sociaux implique de ne pas prendre simplement la classe, le sexe et l'origine ethnique comme des variables descriptives, pour mesurer la sur- ou la sous-représentation des groupes dans les diverses activités contestataires, mais comme des catégories analytiques permettant de penser la construction sociale de leur différence, les assignant à des rôles distincts dans des configurations données⁵. En l'occurrence, Danièle Kergoat propose de souligner, à travers la notion de rapport social, le caractère « antagonique »⁶, socialement construit et susceptible de recevoir des formes historiques particulières, des relations entre ces groupes. Organisant un « rapport hiérarchique », le rapport social constitue un « rapport de pouvoir, de domination », fondé sur une « base matérielle et pas seulement idéologique », à savoir la « division du travail »⁷, entendu ici dans un sens large qui dépasse le seul travail salarié. Plutôt que le terme de genre, qui renvoie au même type de préoccupations que celui de rapport social de sexe, nous utiliserons cette

1 Voir par exemple les travaux rassemblés dans : Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX, dir., *Le Sexe du militantisme*, Paris, Presses de la FNSP, 2009, 361 pages ; et, en particulier, pour une revue critique des travaux existants : Patricia ROUX et Olivier FILLIEULE, « Avant-propos », in Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX, dir., *op. cit.*, p. 11-22 ; Olivier FILLIEULE, « Travail militant, action collective et rapports de genre », in Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX, dir., *op. cit.*, p. 23-72.

2 La notion de « rapport social » est ici utilisée par distinction des relations sociales concrètes que peuvent entretenir des groupes ou des individus, pour désigner les rapports antagonistes qu'ont entre eux des groupes sociaux aux intérêts contradictoires. Voir Danièle KERGOAT, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in Helena HIRATA, Françoise LABORIE, Hélène LE DOARÉ et Danièle SENOTIER, dir., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 40-41 ; repris in Danièle KERGOAT, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute/Snédit, 2012, p. 213-223.

3 Danièle KERGOAT, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in Elsa DORLIN, dir., *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 111-125. Repris in Danièle KERGOAT, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute/Snédit, 2012, p. 125-140. Nous privilégierons cette approche par rapport à celle, proche et aujourd'hui largement diffusée dans les sciences sociales, d'intersectionnalité dans la mesure où ce qui nous intéresse n'est pas tant que certains individus se situent à l'intersection des rapports sociaux de classe, de sexe et de « race », que la façon dont ils se co-construisent pour façonner des rôles distincts dans les AG, ce que ne traduisent pas des « concepts géométriques », selon l'expression de Danièle Kergoat, *ibid.*, p. 126. Sur la notion d'intersectionnalité, voir l'article fondateur de Kimberle CRENSHAW, « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol. 43, n° 6, 1991, p. 1241-1299.

4 *Ibid.*, p. 136.

5 Lucie BARGEL, *Jeunes Socialistes, jeunes UMP...*, *op. cit.*, p. 16-17 ; Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX, « Avant-propos », art. cit., p. 13-14.

6 Danièle KERGOAT, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », p. 218.

7 *Ibid.*

dernière notion en ce qu'elle construit l'analyse autour de l'enjeu central de la division du travail¹, permettant d'explorer la division du travail militant² entre entrepreneurs de performances contestataires.

La prise en compte des rapports sociaux de classe, de sexe et de « race » dans l'étude des conditions d'appropriation d'une performance contestataire et dans la construction et distribution des rôles en son sein ne fait pas qu'introduire une grille d'analyse supplémentaire. Elle conduit à repenser les conditions de description et de compréhension des répertoires. En effet, celles et ceux qui sont dominés sous ces différents rapports étant généralement assignés à des tâches moins visibles parce que moins valorisées, cette approche met en lumière un ensemble de pratiques invisibilisées, mais qui contribuent néanmoins à la production d'un mode d'action. L'AG est ainsi un dispositif qui oriente l'attention, autant politiquement que spatialement, vers une scène centrale : la tribune où se succèdent les orateurs, lieu de la prise de parole en public. Malgré le principe affiché d'ouverture de cet espace à tous ceux et celles qui souhaitent s'exprimer, le présentant comme un lieu neutre du point de vue de la classe, du sexe et de la « race », on fera l'hypothèse que, compte tenu du caractère socialement très sélectif de cette activité de prise de parole publique, il est principalement occupé par des acteurs dominants dans l'espace social. La focalisation sur cette scène centrale produit ainsi une triple invisibilisation : invisibilisation des rapports de domination qui restreignent de fait l'accès à la parole ; invisibilisation des tâches accomplies en dehors de cette scène, travail militant pourtant utile au déroulement de l'AG ; invisibilisation, par conséquent, des acteurs et actrices qui effectuent ce travail. Se demander où sont et que font les dominés pendant que les orateurs proposent une ligne politique au mouvement par leurs prises de parole successives, c'est donc se donner les moyens de repérer, dans les entretiens et observations, un ensemble négligé de tâches.

Mais les AG ne font pas que reproduire les rapports sociaux qui traversent l'espace social : ils s'y réagencent de façon singulière. Cet angle d'analyse invite en effet à comprendre la façon dont la construction sociale de la différence entre les groupes se recompose en fonction des contextes sociaux, tout en maintenant une hiérarchisation entre eux³. Il permet

1 Roland PFEFFERKORN, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Lausanne, Éditions Page deux, 2012, p. 95-119.

2 Nous nous situons ici dans la continuité des approches qui envisagent les activités militantes comme un travail (même non rémunéré), pour mettre l'accent à la fois sur les tâches concrètes qu'il implique et sur leurs principes de distribution entre les acteurs, en s'inspirant parfois de travaux de sociologie du travail. Xavier DUNEZAT, *Chômage et action collective. Luites dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*, Thèse pour le Doctorat en Sociologie, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, sous la dir. de Danièle KERGOAT, 2004 ; Sandrine NICOURD, dir., *Le Travail militant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 128 pages ; Julian MISCHI, « Observer un collectif militant en milieu populaire », *Politix*, vol. 4, n° 100, 2012, p. 113-128.

3 Lucie Bargel parle ainsi de « la plasticité de la domination masculine », entendue comme « la capacité de ce

ainsi de rapporter les différents rôles façonnés dans les AG à la fois aux dispositions qui favorisent leur occupation et à la façon dont les acteurs travaillent leur présentation de soi pour les jouer. L'étude de la division du travail militant dans les AG permet également de se demander s'il y émerge des *leaders*, sans tomber dans un double écueil : d'une part, prendre pour argent comptant les discours sur ces dernières qui les présentent comme un mode d'organisation sans délégation, d'autre part, chercher à y repérer à tout prix la reproduction d'une « loi d'airain de l'oligarchie »¹, fût-elle dissimulée. Il semble en effet plus heuristique, si *leaders* il y a, de comprendre comment le déni de la délégation dans les AG contraint et façonne leur rôle et les ressources permettant d'y accéder. C'est donc à partir de l'exploration empirique de la division du travail et de la hiérarchisation des tâches en son sein qu'on abordera la question du *leadership*, et qu'on tentera en particulier d'articuler deux lieux communs récurrents dans les discours militants, et apparemment contradictoires. Lorsqu'ils parlent des tâches invisibles d'organisation concrète, les militants peuvent en effet souligner d'une part l'opposition entre des *leaders*, occupés à fixer une ligne politique, et des « petites mains » qui assurent sa mise en œuvre, d'autre part le pouvoir que confère l'accomplissement dans l'ombre de ces tâches souvent décisives. En partant de la question de la division du travail pour arriver à la question du pouvoir, on cherchera à concilier ces deux constats, vérifiables en pratique, dans une typologie des rôles occupés dans les AG et des ressources variées qu'ils fournissent en termes de *leadership*. On évite ainsi d'adopter une vision unifiante de ce phénomène, centrée sur les porte-parole et souvent « androcentrique et réductrice »², pour identifier d'autres rôles de *leaders*, occupés par des actrices et acteurs dominés qui se tiennent à l'écart de la prise de parole en AG.

L'étude de la façon dont les rapports sociaux de classe, de sexe et de « race » façonnent les AG s'inscrit dans l'approche en termes d'espace des mouvements sociaux, dans la mesure où elle permet de comprendre comment des étudiants mobilisent des dispositions et des identités héritées pour mener à bien des activités contestataires. Mais l'exploration de la division du travail en leur sein s'appuie également sur les analyses avancées par Howard Becker à propos des « mondes de l'art », dans la mesure où celles-ci sont directement construites pour appréhender la fabrique des œuvres artistiques sur le mode d'une sociologie

système de domination à se recomposer et à se maintenir, malgré les modifications des règles du jeu et la variabilité des ressources légitimes ». Lucie BARGEL, « La résistible ascension des femmes à la direction du Mouvement des jeunes socialistes », *Genèses*, vol. 2, n° 67, 2007, p. 62.

1 Robert MICHELS, *Sociologie du parti dans la démocratie moderne. Enquête sur les tendances oligarchiques de la vie des groupes*, (traduit de l'allemand par Jean-Christophe Angaut), Paris, Éditions Gallimard, 2015, (1925), 834 pages.

2 Olivier FILLIEULE, « Travail militant, action collective et rapports de genre », art. cit. p. 48. Voir aussi Belinda ROBBETT, « African-American Women in the Civil Rights Movement, 1954-1965 : Gender, Leadership, and Micromobilization », *American Journal of Sociology*, vol. 101, n° 6, 1996, p. 1661-1693.

du travail¹. L'enjeu est ainsi de montrer que la performance de l'AG, comme l'œuvre d'art, n'est pas simplement « la production d'auteurs isolés », comme on pourrait le penser si l'on ne prend en compte que les figures les plus en lumière de l'artiste et de l'orateur, mais « bien plutôt la production commune de toutes les personnes qui coopèrent suivant les conventions caractéristiques d'un monde de l'art afin de donner naissance à des œuvres de cette nature »². Il s'agit ainsi de restituer le monde qui permet à l'événement de l'AG d'exister, au sens de l'ensemble des personnes qui coopèrent, dans des rôles distincts, pour le produire.

En appréhendant l'AG comme une pièce d'un répertoire dont les conditions d'appropriation dépendent des rapports de forces entre des groupes aux intérêts souvent divergents, on évite de réduire les ressorts de son usage à des enjeux de « démocratie », comme pourraient inviter à le faire les discours de certains acteurs. Pour autant, ces derniers participent bien des luttes et des investissements symboliques dont elle fait l'objet, ce qui conduit à s'interroger sur les moyens de les traiter sans tomber dans un travers normatif – en se demandant par exemple si les AG sont ou ne sont pas démocratiques – ou idéaliste – le recours aux AG s'expliquant par des préférences idéologiques.

IV. L'objet « démocratie »

Dispositifs de démocratie directe, les AG sont traversées d'affrontements autour de valeurs et de normes sur ce qui « démocratique » ou non. Or la question de la « démocratie » dans les mouvements sociaux est longtemps restée marginale. D'un côté, la sociologie des mobilisations s'est d'abord concentrée sur les ressources des acteurs qui y étaient impliqués plutôt que sur leurs enjeux de sens. De l'autre, la littérature sur la démocratie, foisonnante ces dernières décennies autour des mots d'ordre de démocratie « participative » ou « délibérative », porte surtout sur des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. Entre les deux, les travaux existants sur les formes d'organisation dans les mouvements sociaux révèlent les risques de projection normative que comporte l'appréhension de l'objet « démocratie ». On en identifie deux. Le premier consiste à réduire le recours à des modes d'organisation « à la base » à une « crise » du syndicalisme, qui fait apparaître ce dernier comme un registre d'engagement obsolète (1). Le second revient à lire les recherches de « démocratie » dans les grèves à travers le seul prisme de l'idéologie (2). Pour contourner ces biais, il semble heuristique de déplacer l'analyse vers les conditions d'émergence et de consolidation de pratiques organisationnelles et de discours les justifiant (3).

1 Becker dit ainsi s'inspirer des travaux d'Everett Hughes. Howard S. BECKER, *Les Mondes de l'art*, op. cit., p. 17.

2 *Ibid.*, p. 59.

1. La « démocratie » dans les mouvements sociaux (I) : une affaire de « nouveaux militants » et de « crise » du syndicalisme ?

Les travaux sur les formes d'organisation dans les grèves se sont plutôt intéressés en France aux coordinations qu'aux AG (A). S'ils fournissent des pistes d'analyse, ils reposent parfois sur une opposition rigide entre participation à des instances *ad hoc* et engagement syndical, qu'on retrouve dans d'autres travaux sur les formes d'organisation dans les mouvements sociaux (B).

A. L'attrait des coordinations

Certains travaux historiques sur les grèves ouvrières ont documenté les usages qui y sont faits des AG¹ et fournissent des outils précieux pour retracer la chronologie du recours à cette forme d'organisation, dont on verra qu'elle est souvent l'objet de reconstructions visant à faire de mai-juin 1968 un point de départ absolu. De fait, ce mouvement a sans aucun doute diffusé l'usage des AG à de nombreux secteurs. C'est dans sa foulée que Serge Bosc s'emploie à modéliser la façon dont les relations entre syndicats, et avec les travailleurs non-syndiqués dans l'entreprise, la taille de cette dernière, et les usages des AG et comités de grève s'articulent pour produire différentes formes et degrés de « démocratie » et de « consensus » dans les conflits du travail de l'année 1971². Son travail reste cependant isolé. Ce sont en effet surtout les coordinations de la fin des années 1980 qui retiendront l'attention des chercheurs, pour des raisons qui tiennent parfois à l'investissement symbolique dont, plus que les AG, cette forme d'organisation a longtemps fait l'objet et qu'il s'agira d'élucider. Significativement, lorsque Didier Leschi analyse les usages des AG dans la grève de 1995 à la gare de Lyon, tout en soulignant les appropriations différenciées dont elles font l'objet selon les acteurs et les syndicats, il s'attache surtout à les évaluer au regard des coordinations de la décennie précédente³. Tout se passe comme si, pour certains chercheurs comme pour certains militants, des AG qui ne débouchent pas sur des coordinations étaient en quelque sorte inabouties.

Si les lycéens, dès 1971, et les étudiants, dès l'année suivante, ont eu recours à des

1 Michelle PERROT, *Les Ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris, Mouton & Co et École pratique des hautes Études, 1974, tomes I et II, 900 pages ; Stéphane SIROT, *La Grève en France : une histoire sociale (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2002, p. 107-111 et 124-136 ; « Les réunions de grévistes en France : démocratie directe ou canalisation syndicale des masses ? », in *Le syndicalisme, la politique et la grève. France et Europe : XIX^e-XXI^e siècle*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2011, p. 157-169.

2 Serge BOSCO, « Démocratie et consensus dans les grèves », *Sociologie du travail*, vol. 15, n° 4, 1973, p. 440-456.

3 Didier LESCHI, « La construction de la légitimité d'une grève : le rôle des assemblées générales de la gare de Lyon », *Sociologie du travail*, vol. 39, n° 4, 1997, p. 499-522.

coordinations nationales dans leurs mobilisations¹, la fin des années 1980 a en effet vu le développement de coordinations des agents de conduite de la SNCF (1986), des instituteurs (1987), des salariés de la Snecma et d'Air France (1988) et des infirmières (1988-1989) – sans compter la coordination étudiante de 1986 contre le projet de loi Devaquet. La difficulté de leur analyse tient ici – comme pour les AG – au risque de reproduire des discours médiatiques et militants qui y voient un effet (heureux ?) de l'affaiblissement des organisations syndicales, de l'obsolescence de leurs modes de représentation et d'organisation des groupes concernés et de leur inaptitude à prendre en compte leurs aspirations. Autant de discours qui justifient en même temps qu'ils expliquent le contournement des organisations syndicales dans la conduite des grèves par le biais de coordinations. De telles interprétations ne sont pas en soi erronées : elles sont au contraire « toutes partiellement vérifiables »². Leur insuffisance tient à deux niveaux. Premièrement, elles « ont en commun de considérer les comportements des agents sociaux comme seconds, et directement induits par les grandes transformations qui affectent le système de relations sociales sous sa forme la plus observable »³. Deuxièmement, elles traitent comme la cause unilatérale de l'émergence de coordinations ce qui n'est qu'un de leurs aspects, à savoir les discours de justification qui sont tenus par certains de leurs promoteurs, souvent eux-mêmes syndicalistes, mais disposés à contester l'état des rapports de forces dans le champ syndical. Autrement dit, elles n'interrogent pas les luttes qui président à leur mise en place, les entreprises de promotion de telle ou telle forme d'organisation ni leurs conditions de félicité toujours particulières et jamais acquises, dépendant des configurations syndicales, des propriétés sociales des publics visés et des rapports qu'elles induisent aux identités professionnelles.

Bien sûr, quelque chose s'est joué en mai-juin 1968⁴ dans la contestation du monopole de la représentation des travailleurs par le PCF et la CGT, sur laquelle ont capitalisé ses rivaux de l'extrême gauche, de la « nouvelle gauche » et de la CFDT⁵. Bien sûr, les coordinations ont impliqué des groupes aux propriétés sociales particulières, plus féminins, d'autres générations, avec des rapports distincts à leur métier et à la qualification et, sans être antisyndicales, elles permettaient d'émettre des revendications qui n'étaient pas au départ portées dans les discours syndicaux⁶. Bien sûr, les coordinations mettent en jeu d'autres formes de représentation et de

1 Robi MORDER, « Les répertoires d'action collective des mouvements étudiants », art. cit., p. 6-7.

2 Bertrand GEAY, « Espace social et "coordinations". Le "mouvement" des instituteurs de l'hiver 1987 », *ARSS*, n° 86-87, 1991, p. 2.

3 *Ibid.*

4 Didier LESCHI, « Les coordinations, filles des années 1968 », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 3, 1996. URL : <https://clio.revues.org/467>. Consulté le 12 septembre 2015.

5 Jean-Michel DENIS, *Les Coordinations. Recherche désespérée d'une citoyenneté*, Paris, Éditions Syllepse, 1996, p. 25-38.

6 *Ibid.* Voir aussi Danièle KERGOAT, Françoise IMBERT, Hélène LE DOARÉ et Danièle SENOTIER, *Les Infirmières et leur coordination...*, *op. cit.*

constructions identitaires que les syndicats¹. Mais tout cela n'explique pas comment ces éléments s'articulent pour que se consolide, dans une mobilisation, le recours à la coordination, et ne dit rien des fractions des groupes mobilisés dont elle épouse le mieux les intérêts. Bertrand Geay a ainsi montré, à propos des instituteurs, comment des configurations particulières, différentes selon les régions, du champ syndical et de l'évolution de l'origine sociale des acteurs, entraînant des rapports différenciés à l'identité professionnelle et, partant, aux organisations qui les portent, permettaient de comprendre le succès – ou au contraire l'échec – de coordinations². Ces dernières sont ainsi promues dans le cadre de luttes pour la représentation du groupe par des avant-gardes syndicales, minoritaires³, et sont ajustées aux attentes de fractions des instituteurs d'origine plus bourgeoise.

La différence entre ces approches peut paraître ténue, tant les variables mobilisées dans l'analyse sont proches. Mais en passant de l'une à l'autre, on va du pourquoi au comment et surtout, on passe d'un jugement toujours quelque peu normatif sur l'inadaptation de la forme syndicale (unique) à l'analyse des luttes (complexes et à l'issue incertaine) pour la représentation des groupes sociaux. Au lieu d'opposer syndicats et coordinations, on rapporte ces dernières aux reconfigurations du champ syndical, sous l'effet des transformations de l'espace social. Bertrand Geay souligne ainsi que « la mobilisation dans les rangs des “coordinations” se présente comme une action en marge du champ syndical mais profondément dépendante du jeu syndical »⁴. Ou encore :

« Le rituel des “coordinations”, figuration réitérée de la parole libérée et rassemblée, a pour effet de créer et d'entretenir un sentiment de rupture, de fusion et de dépassement des particularités locales et individuelles. Contre-culture syndicale, cette vision du champ professionnel et du champ social est aussi, en un sens, pré-syndicale. Le travail de “coordination” reproduit en permanence la genèse du “mouvement ouvrier”, donnant le sentiment d'un acte inédit pour les nouveaux venus, celui de vivre cette histoire pour les militants. Par cette sorte de retour aux origines, revendiqué et mis en scène, les “coordinations” prennent l'allure d'un mouvement de réformation syndicale. »⁵

Notre objectif est ainsi de mener le même type d'analyse à propos des AG dans le milieu étudiant, où l'hétérogénéité du groupe et des manières de vivre le rôle, transitoire, d'étudiant, influe sur les configurations syndicales et, partant, sur les stratégies des syndicalistes pour mobiliser et représenter le groupe. On entend ainsi contourner les biais de la littérature sur la « démocratie » dans les mouvements sociaux, qui la lit souvent trop rapidement à travers la prise d'une « crise » du syndicalisme.

1 Patrick HASSENTEUFEL, « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », *RFSP*, vol. 41, n° 1, 1991, p. 5-27.

2 Bertrand GEAY, art. cit.

3 Voir aussi, pour une perspective similaire, le travail déjà cité de Jean-Daniel LÉVY, *Les coordinations, émergence et développement...*, op. cit.

4 Bertrand GEAY, art. cit., p. 24.

5 *Ibid.*, p. 22-23.

B. La réduction à la nouveauté

Plus généralement, les modes d'organisation informels et horizontaux dans les mouvements sociaux sont régulièrement rapportés à de nouvelles formes d'engagement, fondées sur le rejet des organisations hiérarchisées. Rappelons que l'hypothèse d'une substitution du modèle de l'« engagement distancié » à « engagement militant » a précisément été forgée par Jacques Ion pour rendre compte des formes d'organisation, l'objectif étant de répondre à la question : « comment les individus s'associent-ils ? »¹. À des formes d'engagement fondées sur l'adhésion totale à des organisations fonctionnant sur le registre de la délégation et dont la légitimité provient du nombre des individus qu'elles rassemblent, auraient succédé des formes plus individualistes. Les nouveaux militants privilégieraient en effet des structures *ad hoc*, basées sur le refus de la représentation, dans lesquelles ils s'engageraient ponctuellement en vue d'objectifs limités. Ces formes réticulaires d'organisation résulteraient, selon Luc Boltanski et Ève Chiapello, d'une adaptation des dispositifs contestataires aux nouvelles formes, similaires, du capitalisme².

Le premier problème posé par ce cadre interprétatif tient à la chronologie avancée, dans la mesure où « il semble bien que l'informalité revendiquée par les mouvements contemporains ne soit rien d'autre que l'expression d'une tension qui travaille de très longue date l'ensemble des entreprises contestataires »³. Le cas des AG, utilisées dès le XIX^e siècle dans le mouvement ouvrier, est à cet égard éclairant⁴. Comme dans l'étude des coordinations, l'insuffisance de l'analyse tient aussi au fait qu'elle simplifie des dynamiques sociales et politiques complexes. Annie Collovald souligne ainsi que le processus d'individuation apparaît comme un « concept “fourre-tout” » qui permet d'entrecroiser « constats enregistrés et jugements normatifs »⁵. Elle montre que les analyses de Jacques Ion prolongent tout en les déplaçant celles des mobilisations des années 1960-1970 en termes de « nouveaux mouvements sociaux », qui soulignaient elles aussi la nouveauté des formes d'organisation

1 Jacques ION, *La Fin des militants ?*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 1997, p. 15. Cette thématique est reprise dans Jacques ION, Spyros FRANGUIADAKIS et Pascal VIOT, *Militer aujourd'hui*, Paris, Éditions Autrement, 2005, p. 48-70. Pour une version journalistique, voir Laurent JEANNEAU et Sébastien LERNOULD, *Les Nouveaux militants. Essai*, Paris, Les Petits Matins, 2008, p. 197-209.

2 Luc BOLTANSKI et Ève CHIAPELLO, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Éditions Gallimard, 1999, p. 622-623.

3 Lilian MATHIEU, *La Démocratie protestataire. Mouvements sociaux et politique en France aujourd'hui*, Paris, Presses de la FNSP, 2011, p. 57.

4 Tout comme l'est le travail de Francesca Polletta qui étudie des mobilisations sur l'ensemble du XX^e siècle. Francesca POLLETTA, *Freedom is an Endless Meeting : Democracy in American Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002, XI-283 pages.

5 Annie COLLOVALD, « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », in Annie COLLOVALD, dir., avec Marie-Hélène LECHIEN, Sabine ROZIER et Laurent WILLEMEZ, *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 180.

(dont le recours aux AG) et des répertoires utilisés par de nouveaux groupes sociaux contre les partis et les syndicats. Alors que ces dernières étaient portées par des théoriciens proches de la CFDT, prompts à disqualifier les représentants dominants du monde ouvrier, il s'agit à présent d'invalider certaines formes d'organisation, à commencer par les syndicats, renvoyés du côté de l'obsolète et de l'inadapté, pour en valoriser d'autres, supposément nouvelles. Derrière la rhétorique de la nouveauté, se cache ainsi une « condamnation (certes euphémisée car souterraine et détournée) des formes d'intervention populaires sur la scène publique »¹. Ces dernières sont vues à travers le seul prisme de la « remise de soi » dont on oublie de préciser qu'elle était « surtout un discours ou un rêve d'institution avant d'être une expérience réelle qui ne concernait qu'une petite minorité active »².

Les lectures des formes d'organisation horizontales à travers le prisme de nouveaux modèles d'engagement s'accordent bien avec le paradigme dominant en sociologie du syndicalisme : la baisse des effectifs syndicaux depuis le début des années 1980 a en effet concentré les recherches sur les formes et les raisons de la « crise », du « déclin » et de la fragmentation de ce dernier³. Elles prospèrent sur le cloisonnement de la sociologie du travail, de la sociologie du syndicalisme et de la sociologie de l'action collective, cette dernière s'étant développée en France à partir des années 1990 à partir de l'analyse de causes différentes ou marginales par rapport au monde salarié⁴. Toutes ont ainsi délaissé, jusqu'à un regain des recherches à partir des années 2000⁵, la question des conflits du travail, laissant en friche l'étude concrète du rôle qu'y jouent les syndicats, leurs militants, leurs stratégies d'action et leurs ressources. Des travaux récents ont remis ces problématiques au cœur de l'analyse, en s'appuyant sur les outils de la sociologie des mouvements sociaux, en vue de « saisir les conflits du travail comme des mobilisations collectives »⁶. Ils invitent notamment à ressaisir

1 *Ibid.*, p. 184.

2 *Ibid.*, p. 185. Voir aussi Julian MISCHI, *Servir la classe ouvrière...*, *op. cit.*

3 Voir par exemple Pierre-Éric TIXIER, *Mutation ou déclin du syndicalisme ? Le cas de la CFDT*, Paris, Puf, 1992, 333 pages ; Pierre ROSANVALLON, *La Question syndicale*, Paris, Hachette Littératures, 2^e éd. 1998, (1988), 273 pages ; Dominique LABBÉ et Stéphane COURTOIS, dir., *Regards sur la crise du syndicalisme*, *op. cit.* ; Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, *op. cit.* ; *Toujours moins ! Déclin du syndicalisme à la française*, *op. cit.* ; Jean-Marie PERNOT, *Syndicats : lendemains de crise ?*, *op. cit.*

4 Sophie BÉROUD, Jean-Michel DENIS, Guillaume DESAGE, Baptiste GIRAUD et Jérôme PÉLISSE, *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 9-10.

5 Jean-Michel DENIS, dir., *Le Conflit en grève ? Tendances et perspectives de la conflictualité contemporaine*, Paris, La Dispute/Snédit, 2005, 359 pages ; Baptiste GIRAUD, *Faire la grève. Les conditions d'appropriation de la grève dans les conflits du travail en France*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Paris 1, sous la dir. de Michel OFFERLÉ, 2009.

6 Sophie BÉROUD, Jean-Michel DENIS, Guillaume DESAGE, Baptiste GIRAUD et Jérôme PÉLISSE, *op. cit.*, p. 142. Voir aussi Baptiste GIRAUD, « Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique », *Politix*, vol. 2, n° 86, 2009, p. 13-29, comme l'ensemble du dossier dont cet article constitue l'introduction : « Conflits au travail », dossier coordonné par Baptiste GIRAUD, *Politix*, vol. 2, n° 86, 2009.

les pratiques de grève dans leur articulation aux autres pièces du répertoire d'action collective dont peuvent se saisir les organisations syndicales¹ et à les rapporter aux contraintes et rapports de concurrence intersyndicaux qui façonnent leurs usages².

Encore une fois, il ne s'agit pas de nier les transformations qui affectent le syndicalisme ni leurs effets sur les modes d'organisation des luttes mais d'aborder de front la question de leurs liens³ en restituant la complexité des configurations particulières, sociales et politiques, qui conduisent des acteurs, syndiqués ou non, à adopter un mode d'action plutôt qu'un autre, et à en user de telle ou telle manière⁴. C'est la perspective adoptée à propos de luttes de travailleurs précaires par Sarah Abdelnour, Annie Collovald, Lilian Mathieu, Frédéric Péroumal et Evelyne Perrin⁵. S'intéressant à des catégories dont la prise en charge des intérêts est réputée poser problème aux syndicats, supposément disposées à s'organiser sous d'autres formes, ils restituent les conditions particulières qui, dans chaque lutte, produisent les rapports au(x) syndicat(s) et les stratégies organisationnelles adoptées. Ils replacent ainsi ces derniers dans « une lutte symbolique opposant des groupes militants dont certains ont intérêt à la subversion du répertoire traditionnel et du rôle des organisations syndicales pour modifier en leur faveur les rapports de forces existants »⁶. Des formes d'organisation comme les coordinations peuvent ainsi résulter d'entreprises de militants chevronnés concurrençant les syndicats hors du champ syndical, reproduire la division du

1 Baptiste GIRAUD, « Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique », art. cit., p. 24-26.

2 Baptiste GIRAUD, « Au-delà du déclin. Difficultés, rationalisation et réinvention du recours à la grève dans les stratégies confédérales des syndicats », *RFSP*, vol. 56, n° 6, 2006, p. 943-968.

3 Frédéric Sawicki et Johanna Siméant regrettent ainsi que l'hypothèse avancée par Jacques Ion soit « souvent validée ou disqualifiée *a priori* », sans vérification empirique, à l'exception de l'enquête présentée dans Annie COLLOVALD, dir., avec Marie-Hélène LECHIEN, Sabine ROZIER et Laurent WILLEMEZ, *L'Humanitaire ou le management des dévouements...*, *op. cit.* Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Decloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », art. cit., p. 108.

4 « Il est vrai que, depuis plusieurs années, toute une série de transformations a affecté les modes d'actions militants et les représentations qui leur sont attachées : chute des effectifs, montée de l'abstentionnisme aux élections professionnelles, forte érosion des organisations communistes, réorganisations des liens entre syndicats et partis politiques, apparition de mouvements revendicatifs échappant au contrôle direct des organisations établies (coordinations, assemblées générales, associations de chômeurs), de nombreux syndicats autonomes, de phénomènes de dissidences, éclosion de causes de plus en plus individualisées, de protestations situées hors-cadre politique (...). La liste pourrait être continuée à l'infini. Elle suffit cependant à montrer que les raisons, tout comme la signification de ces transformations, sont complexes. Renvoyant à des processus largement différenciés, elles ne peuvent se résumer dans les termes généraux d'un évolutionnisme invoquant l'augmentation des aspirations à l'autonomie individuelle ou la montée d'un "processus d'individuation" d'autant plus problématique qu'en proposant une lecture linéaire des modifications qui touchent à l'espace militant, il leur prête un sens univoque et cohérent en oubliant de les resituer là où pourtant elles ont leurs genèses : dans le monde social et politique. » Annie COLLOVALD, dir., avec Marie-Hélène LECHIEN, Sabine ROZIER et Laurent WILLEMEZ, *op. cit.*, p. 9.

5 Sarah ABDELNOUR, Annie COLLOVALD, Lilian MATHIEU, Frédéric PÉROUMAL et Evelyne PERRIN, « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 74, 2009, p. 73-96.

6 *Ibid.*, p. 75.

travail militant entre porte-parole et novices, et requérir un engagement intense (plutôt que « distancié ») (cas de la Coordination des intermittents et des précaires d'Île-de-France). Parfois les syndicats organisent la lutte, recueillent davantage l'adhésion que des collectifs en partie extra-syndicaux et fortement politisés, et recrutent à l'issue du conflit (cas de la Fnac Champs-Élysées). Enfin, les luttes sur les formes d'organisation peuvent opposer des générations militantes distinctes, au profil social et aux compétences militantes différenciés, au sein d'une même organisation syndicale (cas de McDonald's).

Il n'y a donc pas d'un côté des syndicats fournissant une offre d'engagement inadaptée et de l'autre de « nouveaux militants » aspirant à d'autres formes d'organisation, mais des usages d'un répertoire pris dans un enchevêtrement de relations de concurrence. De la même façon, le terrain étudiant, impliquant de jeunes gens au statut provisoire et dont les syndicats peinent à s'imposer comme représentants, constitue un point d'entrée privilégié, particulièrement perméable à une interprétation en termes d'engagement « distancié », pour interroger les ressorts du recours à des instances telles que les AG. Quelle place peut-on y attribuer aux considérations « démocratiques » dont ces dernières sont entourées par certains acteurs ?

2. La « démocratie » dans les mouvements sociaux (II) : idéologies et airs du temps

Les préoccupations « démocratiques » à l'œuvre dans certains mouvements sociaux sont souvent traitées comme si elles étaient une simple affaire de préférence idéologique (A). Récemment, elles ont en particulier été associées à un air du temps « participatif », identifiable en théorie politique, dans l'action publique et dans les organisations partisanses (B).

A. La réduction à l'idéologie

Les travaux qui ont traité de la « démocratie » dans les mouvements sociaux se sont souvent appuyés sur une opposition contestable entre idéologie et stratégie. Des formes ouvertes et horizontales d'organisation seraient utilisées pour des raisons idéologiques, culturelles ou identitaires, quand de plus hiérarchiques seraient préférées d'après des considérations stratégiques ou instrumentales¹. En bref, l'usage des premières ne ferait pas

¹ Voir par exemple C. Wayne GORDON et Nicholas BABCHUK, « A Typology of Voluntary Associations », *American Sociological Review*, vol. 24, n° 1, 1959, p. 22-29 ; Russel L. CURTIS et Louis A. ZURCHER, « Social Movements : An Analytical Exploration of Organizational Forms », *Social Problems*, vol. 21, n° 3, 1974, p. 356-370 ; Gary L. DOWNEY, « Ideology and the Clamshell Identity : Organizational Dilemmas in

partie des ressources favorisant la construction des mobilisations, mais serait plutôt préfiguratif du type de démocratie que les militants revendiquent¹. L'essor de la lutte altermondialiste et ses modes d'organisation en réseaux et forums comme, plus récemment, celle des Indignés ou du mouvement Occupy, ont renouvelé l'attention des sociologues des mobilisations à la question de la « démocratie »². L'une des grilles d'interprétation développées à leur sujet consiste à relier l'usage de formes d'organisation alternatives aux normes émergentes de démocratie « délibérative »³. De leur côté, Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, qui ont identifié la consolidation d'un « impératif délibératif » à l'œuvre en théorie politique comme dans l'action publique depuis la fin des années 1980 le perçoivent également dans l'action collective⁴. La démonstration repose alors sur une comparaison des valeurs et pratiques promues dans les mouvements sociaux avec celles que charrie le mot d'ordre de démocratie « délibérative », et moins souvent sur l'identification de canaux de diffusion de ces dernières au sein des mobilisations collectives. Héloïse Nez a montré au contraire que, dans le cas des Indignés espagnols, certaines pratiques délibératives adoptées l'avaient été sous l'impulsion directe de professionnels des dispositifs participatifs⁵.

Le fait d'interpréter les pratiques ouvertes et horizontales à l'œuvre dans certains mouvements sociaux sous le seul point de vue de leur conformation à des valeurs pose en fait

the Anti-Nuclear Power Movement », *Social Problems*, vol. 33, n° 5, 1986, p. 357-373 ; Daniel MOUCHARD, « “Politique délibérative” et logiques de mobilisation. Le cas d'Agir ensemble contre le chômage », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002, p. 125-145.

- 1 Wini BREINES, « Community and Organization : The New Left and Michels' “Iron Law” », *Social Problems*, vol. 27, n° 4, 1980, p. 419-429.
- 2 Éric AGRİKOLIANSKY et Dominique CARDON, « Un programme en débats : forum, formes et formats », in Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, dir., *Radiographie du mouvement altermondialiste. Le second Forum social européen*, Paris, La Dispute/Snédit, 2005, p. 45-74 ; Donatella DELLA PORTA, dir., *Democracy in Social Movements*, New York, Palgrave Macmillan, 2009, XIV-300 pages ; Donatella DELLA PORTA, dir., *Another Europe. Conceptions and Practices of Democracy in the European Social Forums*, New York, Routledge, 2009, X-270 pages ; Donatella DELLA PORTA, « Learning Democracy : Cross-Time Adaptation in Organisational Repertoires », in Donatella DELLA PORTA et Alice MATTONI, dir., *Spreading Protest : Social Movements in Times of Crisis*, Colchester, ECPR Press, p. 43-69. David Graeber cède à la réduction à l'idéologie quand il affirme, à propos des groupes altermondialistes qu'il étudie : « Dans une large mesure (...), la pratique démocratique qu'ils ont développée est leur idéologie ». David GRAEBER, *Direct Action : An Ethnography*, Oakland, AK Press, 2009, p. 11. (*Notre traduction.*) Geoffrey Pleyers en fournit quant à lui une variante en avançant la thèse selon laquelle l'usage de la forme réseau au sein du mouvement altermondialiste tient à un malentendu entre ceux qui le privilégient pour son efficacité et ceux qui le valorisent au nom de l'horizontalité et de la participation. Geoffrey PLEYERS, « Horizontalité et efficacité dans les réseaux altermondialistes », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, 2009, p. 89-110.
- 3 Donatella DELLA PORTA, « Deliberation in Movement : Why and How to Study Deliberative Democracy and Social Movements », *Acta Politica*, vol. 40, 2005, p. 336-350.
- 4 Loïc BLONDIAUX et Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002, p. 19.
- 5 Héloïse NEZ, « Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid », *Participations*, vol. 3, n° 4, 2012, p. 79-102. La problématique de la diffusion, en particulier de l'occupation de place, dans des contextes nationaux particuliers lors des révoltes arabes et des mouvements Indignés et Occupy, est au centre de Donatella DELLA PORTA et Alice MATTONI, dir., *Spreading Protest...*, *op. cit.* Mais c'est alors de la diffusion de pratiques au sein des mouvements sociaux, et non depuis l'univers de la démocratie « participative » ou « délibérative », qu'il est question. La circulation transnationale des modes d'action s'y est principalement opérée de façon indirecte, sans s'appuyer sur des réseaux d'acteurs interconnectés.

une série de problèmes. Le premier est, on vient de le suggérer, du côté de l'administration de la preuve. Les références à de telles valeurs par les participants aux mobilisations concernées ne sont pas toujours attestées, pas plus que les processus de circulation permettant de comprendre d'où ils les tireraient. On ne peut en effet pas déduire l'adhésion d'acteurs contestataires à telle ou telle norme démocratique de leur simple participation à un dispositif. Ils peuvent y avoir recours pour de tout autres raisons, voire se trouver contraints, pour peser sur des décisions, de jouer à un jeu social auquel ils ne croient pas, et qui n'est l'objet d'aucun consensus. Le second problème tient à l'asymétrie de l'explication : l'opposition entre stratégie et idéologie fait comme si certains acteurs, celles et ceux qui mettent en œuvre des pratiques « démocratiques », étaient dépourvus de considérations tactiques, et inversement, comme si celles et ceux qui s'organisent de façon hiérarchique et délégitime ne pouvaient pas le faire au nom de valeurs. Au contraire, comme la plupart des acteurs sociaux, les militants construisent et mobilisent des valeurs ajustées à leurs intérêts stratégiques, qui justifient à leurs yeux leurs orientations tactiques : dans l'action collective comme ailleurs, il n'y a pas d'un côté les cyniques qui ne croient pas à ce qu'ils font, et de l'autre de belles âmes incapables de calcul. Les jugements stratégiques et idéologiques tendent au contraire à s'articuler et à varier de concert selon la position sociale et politique de celles et ceux qui les émettent. De ce point de vue, l'opposition entre stratégie et idéologie pour rendre compte des pratiques organisationnelles a tout d'une projection normative de ce qui est effectivement démocratique ou utile du point de vue du chercheur.

Au contraire, dans son ouvrage sur la démocratie dans les mouvements sociaux américains au XX^e siècle¹, Francesca Polletta met en évidence le fait que la perception des moyens et des fins appropriées est façonnée par des représentations culturelles. Elle identifie ainsi trois types de bénéfices stratégiques que les acteurs contestataires entendent tirer du recours à des pratiques de démocratie « participative ». L'implication des militants dans la prise de décision renforce leur loyauté au groupe en leur donnant un intérêt direct au succès de l'action. La possibilité qui leur est offerte de faire des propositions favorise l'innovation. La pratique de la délibération et le partage des tâches jouent un rôle de formation et développent leurs compétences politiques. Si des acteurs contestataires abandonnent des formes d'organisation « participatives » pour d'autres plus hiérarchiques, c'est donc plutôt parce que les schèmes de perception sur ce qui est stratégique ou non peuvent varier dans le temps. Francesca Polletta montre ainsi comment le Student Nonviolent Coordinating Committee (SNCC), organisation de lutte pour les droits civiques des afro-américains, a pu considérer successivement les pratiques participatives comme efficaces parce que

1 Francesca POLLETTA, *Freedom is an Endless Meeting...*, *op. cit.*

spécifiquement « noires », puis comme idéologiques et inefficaces parce que spécifiquement « blanches ». Dès lors, elle s'attache à comprendre comment des mouvements en viennent à recourir à des pratiques participatives, et à identifier les relations sociales sur lesquelles ils s'appuient pour les mettre en œuvre. Dans les cas qu'elle étudie, celles-ci sont de trois ordres : appartenance à une même communauté religieuse, tutorat exercé par les militants expérimentés pour former de nouvelles recrues à ces pratiques, et amitié. Elles donnent lieu à des manières distinctes de pratiquer la « démocratie » et peuvent, selon les contextes, devenir sources de conflits, conduisant à la transformation des modes d'organisation. Ainsi des liens d'amitié au sein d'un groupe peuvent-ils donner lieu à des pratiques informelles, qui ont toutes les chances d'être contestées en cas d'élargissement du collectif au-delà du noyau initial.

La recherche de Francesca Polletta présente ainsi l'intérêt de mettre l'accent sur les logiques sociales d'appropriation, de mises en œuvre différenciées et de transformation des pratiques participatives. Nous tenterons également de mettre en évidence les matrices sociales d'où les étudiants de la fin des années 2000 tirent leurs pratiques en AG, tout comme les modalités divergentes d'appréhension par les différents groupes de ce qui est stratégique en même temps que « démocratique ». Là où Francesca Polletta identifie des variations culturelles des schèmes de perception, nous verrons plutôt des prises de position engendrées par les rapports de forces entre différents groupes mobilisés : on voit bien en effet à travers l'exemple du SNCC que certaines pratiques peuvent être lues comme autant de marqueurs de tel ou tel courant politique, et rejetées comme telles par ses rivaux. On retrouve dans les recherches dirigées par Donatella della Porta à propos du mouvement altermondialiste un souci similaire de distinction entre différentes pratiques et conceptions de la démocratie, qu'elle rapporte à leurs préférences idéologiques, mais aussi aux propriétés sociales des participants ou aux caractéristiques des organisations impliquées¹. De la même façon, à une échelle plus microsociologique, Éric Agrikoliansky et Dominique Cardon, dans l'enquête collective menée à propos du deuxième Forum social européen, s'attachent à rendre compte des conflits qui entourent la production de son programme comme des effets des différents formats choisis sur l'accès plus ou moins sélectif à la parole². Le lien parfois établi entre les pratiques horizontales dans les mouvements sociaux et la diffusion d'idéaux de démocratie « participative » ou « délibérative » pose cependant des problèmes particuliers.

1 Donatella DELLA PORTA, dir., *Democracy in Social Movements*, op. cit. ; Donatella DELLA PORTA, dir., *Another Europe...*, op. cit.

2 Éric AGRIKOLIANSKY et Dominique CARDON, art. cit.

B. Un air du temps « participatif » ?

Soulignons d'emblée que le sort à faire à l'hypothèse de la diffusion d'un air du temps « participatif » ou « délibératif » dans les mouvements sociaux, pour rendre compte des dispositifs favorisant la participation de la « base », m'a longtemps posé une série de problèmes. La multiplication des dispositifs « participatifs » ou « délibératifs » institués par les pouvoirs publics depuis la fin des années 1980 a donné lieu à une littérature prolixe, et a permis notamment à Loïc Blondiaux et Yves Sintomer de mettre en évidence l'émergence d'un « impératif délibératif »¹ ou participatif² depuis la fin des années 1980, identifiable en théorie politique comme dans l'action publique ou les partis politiques³. Pour le dire schématiquement – la diversité et le flou des définitions contribuant au succès de ces mots d'ordre⁴ – l'étiquette de « démocratie participative » renvoie à la mise en place d'espaces ouverts aux citoyens « ordinaires », visant à favoriser leur politisation. Celle de « démocratie délibérative » met quant à elle davantage l'accent sur les conditions procédurales d'une décision légitime. À la suite de Jürgen Habermas⁵, celles-ci sont présentées comme impliquant une discussion argumentée, informée et rationnelle, publique et ouverte à toutes les parties concernées par la décision, orientée vers le bien commun et la recherche d'un consensus. Dans tous les cas, il s'agirait d'apporter des remèdes à ce qui est diagnostiqué comme une crise de la représentation⁶.

L'hypothèse d'une diffusion d'un impératif délibératif ou participatif dans les AG étudiantes pose d'abord un problème de chronologie, qui implique de la reformuler. Celles de la fin des années 2000 reproduisent en effet une pratique contestataire largement antérieure à la période donnée pour l'émergence de ces mots d'ordre – la fin des années 1980. La question est donc plutôt de savoir si des étudiants investissent aujourd'hui dans une forme d'organisation ancienne des idéaux participatifs et délibératifs, tels qu'ils ont été (re)formulés depuis la fin des années 1980. Une autre insatisfaction tient au traitement accordé à

1 Loïc BLONDIAUX et Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », art. cit.

2 Loïc BLONDIAUX, *Le Nouvel Esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Éditions du Seuil et La République des Idées, 2008, 112 pages.

3 Rémi LEFEBVRE et Antoine ROGER, dir., *Les Partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 217 pages.

4 Loïc Blondiaux souligne ainsi, à propos de la démocratie participative, « les sens souvent contradictoires que recouvre l'invocation de cette thématique, jusqu'à faire l'hypothèse que la force de cette notion tient précisément à son indétermination, à sa capacité à s'inscrire dans les stratégies et les registres de légitimation politique les plus disparates ». Loïc BLONDIAUX, *Le Nouvel Esprit de la démocratie...*, op. cit., p. 10.

5 Jürgen HABERMAS, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, (traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme), Paris, Éditions Gallimard, 1997, (1992), 554 pages. Voir aussi John RAWLS, *Libéralisme politique*, (traduit de l'américain par Catherine Audard), Paris, Presses universitaires de France, 2^e éd. 2006, (1993), 450 pages.

6 Loïc BLONDIAUX, op. cit., p. 5-11 ; Yves SINTOMER, *Petite Histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, p. 32-38.

l'hypothèse de l'émergence d'un impératif participatif ou délibératif dans la littérature sur ces questions, dans les mouvements sociaux ou ailleurs. En effet, lorsqu'elle est tenue pour valide, elle passe fréquemment du statut de proposition descriptive à celui de facteur explicatif des pratiques observées. Rares sont en effet les travaux qui se sont intéressés aux précédents historiques¹, aux genèses et aux conditions d'émergence et de diffusion de ces normes². Ainsi la référence à l' « impératif délibératif » analysé par Loïc Blondiaux et Yves Sintomer est-elle régulièrement traitée dans la littérature sur les dispositifs qui y sont liés comme un passage obligé permettant d'attester de la portée de l'objet d'étude et comme une cause suffisante de leur mise en place, pour se concentrer sur d'autres questions. Celles-ci se rassemblent autour d'une interrogation centrale sur les effets de tels dispositifs – sur les participants, sur les politiques publiques ou encore sur le degré de démocratisation qu'ils permettent effectivement. On se trouve alors face à un « projet hybride, descriptif et normatif tout à la fois », qui consiste à « tenter d'évaluer l'impact réel des dispositifs de participation à la décision » au regard de leur « conformité à un idéal de participation véritable des citoyens, posé une fois pour toutes comme désirable »³.

Or notre ambition n'est pas de nous interroger sur l'effectivité de la « démocratie » dans les AG, mais de comprendre comment des acteurs en viennent à y avoir recours. Pour cette raison, nous ne nous intéresserons à cette question que pour autant qu'elle épaissit le mystère de l'investissement symbolique de cette forme et qu'elle permet de mettre en évidence les rapports de domination qui façonnent ses usages. Comment comprendre que certains acteurs continuent d'en faire le lieu de la démocratie dans les grèves malgré les inégalités de participation qui peuvent y être observées ? En revanche, élucider les liens entre le recours aux AG par les étudiants de la fin des années 2000 et un air du temps participatif ou délibératif implique de mettre en débat ce qui est souvent laissé à l'état de présupposés. Il s'agit d'abord d'identifier les normes effectivement défendues à propos des AG, sans partir du principe que la participation à un dispositif de démocratie directe implique nécessairement l'adhésion à des valeurs qui la promeuvent et un rejet de toute forme de représentation.

1 « La participation au prisme de l'histoire », dossier coordonné par Paula COSSART, Julien TALPIN et William KEITH, *Participations*, vol. 2, n° 3, 2012.

2 Cécile BLATRIX, *La « démocratie participative », de Mai 68 aux mobilisations anti-TGV. Processus de consolidation d'institutions sociales émergentes*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la dir. de Daniel GAXIE, 2000 ; Alice MAZEAUD, *La Fabrique de l'alternance. La « démocratie participative » dans la recomposition d'un territoire régional (Poitou-Charentes 2004-2010)*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université de La Rochelle, sous la dir. de Brigitte GAÏTI, 2010 ; Marie-Hélène BACQUÉ et Yves SINTOMER Yves, dir., *La Démocratie participative inachevée. Genèse, adaptations et diffusions*, Paris, Éditions Adels et Yves Michel, 2010, 238 pages ; *La Démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, 288 pages.

3 Loïc BLONDIAUX et Jean-Michel FOURNIAU, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 11.

On s'interrogera ensuite sur la genèse de ces normes exprimées dans et sur les AG. De quels univers viennent-elles ? Quels sont les processus de circulation et de diffusion qui permettent de comprendre l'usage de telle ou telle procédure, de tel ou tel mot d'ordre ? En définitive, y a-t-il une réception des idéaux de démocratie participative et délibérative chez les étudiants qui discutent de démocratie dans leurs AG ? Pour opérationnaliser cette dernière question, nous avons considéré l'espace militant étudiant, d'une part, et la démocratie participative ou délibérative, d'autre part, comme deux mondes ou espaces différents, pour nous demander s'ils communiquent. En effet, les étiquettes de démocratie participative ou délibérative, au-delà des concepts de théorie politique, renvoient depuis au moins deux décennies en France à un monde peuplé de professionnels¹, de chercheurs, de réseaux, d'institutions, d'arènes, d'événements, de publics et de références partagées. Les AG étudiantes sont-elles à la croisée de circulations de normes, de procédures, voire d'acteurs, entre ce monde et l'espace militant étudiant ? Existe-t-il en particulier des acteurs multi-positionnés, qui appartiennent à ces deux espaces ou qui passent de l'un à l'autre, et qui sont susceptibles de jouer un rôle de courtiers transférant des savoir-faire procéduraux ou des références normatives ? Il s'agit ainsi de déplacer le questionnement vers les conditions d'émergence et de consolidation de pratiques et de discours les justifiant. Autrement dit, on entend prendre ces discours comme des objets de l'analyse, envisagés comme des produits de logiques sociales plutôt que comme la cause des dispositifs qu'ils promeuvent.

3. Les conditions d'émergence et de consolidation des pratiques organisationnelles

Un premier moyen d'orienter le questionnement vers les conditions d'émergence et d'appropriation de telle ou telle forme d'organisation plutôt que de prendre les références normatives qu'elle implique comme point de départ consiste, comme on le fait ici, à envisager les réunions du point de vue des répertoires des groupes impliqués. Dans *La France conteste*, Charles Tilly inclut assemblées et meetings dans le répertoire d'action collective moderne². Dans la continuité de ses travaux, Elisabeth Clemens a forgé la notion de répertoire organisationnel, entendu comme « l'ensemble des modèles organisationnels culturellement

1 Magali NONJON, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, vol. 2, n° 70, 2005, p. 89-112 ; « *Quand la démocratie se professionnalise...* » *Enquête sur les experts de la participation*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université Lille 2, sous la dir. de Frédéric SAWICKI, 2006 ; Alice MAZEAUD, « Administrer la participation : l'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale », *Quaderni*, n° 79, 2012, p. 45-58.

2 Charles TILLY, *La France conteste...*, *op. cit.*

disponibles et dont les acteurs ont l'expérience »¹, pour interroger les conditions du recours à telle ou telle forme d'organisation par les mouvements de femmes aux États-Unis. On s'interrogera ainsi sur la place de l'AG dans le répertoire organisationnel des mobilisations universitaires comme sur les groupes qui sont disposés à la privilégier. Cependant, ce concept induit une distinction rigide entre formes d'organisation d'une part, où s'élaboreraient les décisions et les revendications, et formes d'action permettant d'exprimer ces dernières et de manifester la force du groupe qui les porte. Or il semble au contraire qu'on puisse discerner un usage démonstratif ou expressif de certains types de réunions. L'AG a ainsi, pour reprendre les termes utilisés par Olivier Fillieule à propos de la manifestation, « pour dimension première l'expressivité, pour ses participants comme pour les publics, par l'affirmation visible d'un groupe préexistant ou non, par la mise au jour de demandes sociales diffuses ou précises »². Donatella della Porta souligne ainsi l'intérêt de penser les formes d'organisation des révoltes arabes et des mouvements Indignés et Occupy à travers le prisme d'un répertoire organisationnel qui contraint l'espace des pratiques possibles³, mais souligne par ailleurs que les occupations de place relèvent à la fois du répertoire protestataire et du mode d'organisation⁴.

Certains types de réunion relèvent ainsi à proprement parler de l'action collective, ce qui permet de les analyser au sein d'un répertoire contestataire plus large et de faire apparaître qu'elles ne sont pas utilisées simplement, ni même premièrement, pour débattre et s'organiser, mais aussi et d'abord pour manifester la force du groupe. Dans son enquête sur les réunions publiques sous la III^e République, Paula Cossart articule ainsi de façon éclairante les problématiques relatives à la participation et à la délibération et l'analyse en termes de répertoires de l'action collective. Elle montre en effet que la réunion publique, conçue d'abord par les républicains comme une pratique de délibération contradictoire destinée à éduquer politiquement les nouveaux citoyens, est devenue sous la forme du meeting un mode d'action collective destiné à montrer sa force⁵. De façon analogue, on fera l'hypothèse que les AG sont utilisées à la fois comme lieux de débats et d'organisation et comme mode d'action permettant de donner à voir la masse et la détermination du groupe mobilisé, de façon ici synchronique et non diachronique. C'est justement parce qu'elles permettent de faire ces deux choses en même

1 Elisabeth CLEMENS, « Organizational Repertoires and Institutional Change : Women's Groups and the Transformation of U.S. Politics, 1890-1920 », *The American Journal of Sociology*, vol. 98, n° 4, 1993, p. 758.

2 Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue...*, *op. cit.*, p. 42.

3 Donatella DELLA PORTA, « Learning Democracy : Cross-Time Adaptation in Organisational Repertoires », *art. cit.*, p. 63.

4 Donatella DELLA PORTA et Alice MATTONI, « Patterns of Diffusion and the Transnational Dimension of Protest in the Movements of the Crisis : An Introduction », in Donatella DELLA PORTA et Alice MATTONI, *op. cit.*, p. 12.

5 Paula COSSART, *Le Meeting politique...*, *op. cit.* ; « S'assembler pour délibérer ou démontrer sa force ? (1868-1939) », *art. cit.*

temps qu'elles sont prisées des militants étudiants. L'enjeu qui se dessine ici n'est donc pas seulement celui de la « démocratie » : l'AG est avant tout l'échelle qui permet d'articuler apparence de démocratie et effet de masse. On entend en effet montrer que c'est le faible nombre d'adhérents des organisations impliquées dans les mobilisations étudiantes de la fin des années 2000 qui les conduit à privilégier un mode d'organisation dans les grèves qui met en scène la participation d'étudiants non-organisés. Leurs militants sont d'autant plus disposés à en faire la promotion qu'ils appartiennent à de petites organisations, et que les AG leur permettent au contraire d'avoir le sentiment de peser sur une masse d'étudiants.

Un second moyen d'interroger les conditions d'appropriation de l'AG revient ainsi à cartographier l'espace des prises de position sur leur caractère « démocratique » ou non, en le rapportant aux positions dans l'espace militant étudiant et aux intérêts des acteurs dans les luttes qui le traversent. On s'inspire ici de la recommandation de Cécile Blatrix à propos des dispositifs participatifs :

« L'analyse de la genèse de la démocratie participative, et des conditions d'émergence et de consolidation des dispositifs participatifs (...), restituant les formes de construction de la “demande sociale de participation” permet d'“incarner” la genèse des dispositifs participatifs, en mettant en lumière les acteurs sans qui la “cause” participative n'existerait pas. »¹

En l'occurrence, notre hypothèse consiste à considérer que l'association de l'AG à des mots d'ordre démocratiques est bien plus le produit d'entreprises de justification symbolique venant de militants minoritaires que la cause de la participation de milliers d'étudiants.

Or parmi ces mots d'ordre, on ne trouve pas de mention des idéaux de la démocratie participative ou délibérative. Nos matériaux ne permettent donc pas de valider l'hypothèse d'une diffusion de valeurs et de procédures issues du monde de la participation et de la délibération dans les mouvements étudiants. Lorsque les participants mentionnent – rarement – la démocratie participative, c'est souvent pour la rejeter. Ce constat m'a permis d'objectiver mon propre rapport à cette dernière, en partie à l'origine de mes difficultés à situer mon objet par rapport à ce champ de recherche. Partageant en partie les schèmes de perception de mes enquêtés, j'étais particulièrement disposée à nier tout lien des AG avec le monde de la participation et de la délibération. J'étais alors renvoyée à un nouveau problème. D'un côté, les mouvements étudiants et le monde de la participation semblent des univers séparés, voire antagonistes, relevant de logiques fondamentalement distinctes. Les dispositifs institués ces dernières décennies procèdent largement, en tout cas en France, d'un « mouvement (...)

1 Cécile BLATRIX, « Des sciences de la participation : paysage participatif et marché des biens savants en France », *Quaderni*, n° 79, 2012, p. 59.

“descendant” qui part “du haut” »¹, pour reprendre l'expression de Georges Gontcharoff à propos des comités de quartier : ce sont principalement les pouvoirs publics qui les initient. Au contraire, les dispositifs mis en œuvre dans les mouvements sociaux procèdent de l'initiative des acteurs en lutte. Plus généralement, les mouvements sociaux et le monde de la participation et de la délibération semblent des univers souvent en tension², en particulier parce que, tout en reposant sur la participation des profanes, les premiers utilisent le conflit quand le second privilégie la recherche d'un accord entre les parties concernées³.

Mais d'un autre côté, les AG étudiantes de la fin des années 2000 ressemblent, par certains points de vue, aux dispositifs participatifs et délibératifs mis en place par les pouvoirs publics. L'une de leurs particularités, par rapport à celles d'autres décennies ou celles organisées par des salariés, réside dans la formalisation et la sophistication de leurs « modalités de fonctionnement », règles âprement discutées qui encadrent les débats et les votes. Cette tendance à la procéduralisation, à l'attention au cadre formel des dispositifs, est également à l'œuvre dans le monde de la participation et de la délibération⁴. De plus, les organisateurs des AG étudiantes de la fin des années 2000 sont très attachés à y faire précéder les votes de débats, rejoignant la préoccupation centrale de la « démocratie délibérative », qui est de produire une décision informée. Nous avons donc été conduits à raisonner en termes d'homologie – sans circulation – entre les tendances et les styles de justification à l'œuvre dans les mouvements étudiants et le monde de la participation. Cela autorisait à utiliser la littérature sur la participation et la délibération comme un répertoire d'arguments, de débats et de problèmes permettant d'affiner l'appréhension des polémiques qui ont cours dans les AG étudiantes sur la « démocratie ». L'entrée par la participation se présentait comme un « analyseur fécond »⁵, à la façon dont cette grille d'analyse peut être utilisée à propos de périodes historiques distinctes⁶.

On peut par exemple s'appuyer sur les enquêtes qui se sont attachées à saisir les

1 Georges GONTCHAROFF, « Le renouveau des comités de quartier », in CRAPS/CURAPP, *La Démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris, Puf, 1999, p. 306. En cela, les comités de quartier des dernières décennies se distinguent de ceux de « la période 1970-1980, celle des luttes urbaines et d'une première génération des instances de quartier, (...) marquée par la prédominance du mouvement ascendant » où il s'agit d'associations mises en place par les habitants pour peser sur les pouvoirs locaux (*ibid.*, p. 307).

2 Catherine NEVEU, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 186-209.

3 Iris Marion YOUNG, « Activist Challenges to Deliberative Democracy », in James S. FISHKIN et Peter LASLETT, dir., *Debating Deliberative Democracy*, Malden et Oxford, Blackwell Publishing, 2003, p. 102-120.

4 Loïc BLONDIAUX et Jean-Michel FOURNIAU, art. cit. ; Yves SINTOMER, *Petite Histoire de l'expérimentation démocratique...*, *op. cit.*, p. 159.

5 Loïc BLONDIAUX et Jean-Michel FOURNIAU, art. cit., p. 31.

6 Paula COSSART, Julien TALPIN et William KEITH, « Comparer les pratiques délibératives à travers les époques : une aberration historique ? », *Participations*, vol. 2, n° 3, 2012, p. 5-47.

conditions auxquelles la participation à des dispositifs produit des apprentissages et des effets de politisation¹ ou encore sur les débats sur le caractère plus ou moins inclusif des arènes participatives ou délibératives², notamment en fonction des styles oratoires qui y sont privilégiés³. On peut également questionner le poids respectif donné à la recherche du consensus, au débat contradictoire ou encore au conflit⁴ dans les AG. D'autres travaux invitent à s'interroger sur la circulation de la décision entre différents lieux, sur la façon dont des décisions prises dans des cadres moins ouverts contraignent celles des dispositifs officiellement prévus pour la concertation⁵ ou encore sur les variations dans les usages et les publics des dispositifs en ligne ou hors-ligne⁶.

Restait cependant à élucider le paradoxe d'une homologie des tendances et styles de justification repérables dans les AG étudiantes et le monde de la participation malgré le rejet des mots d'ordre diffusés dans ce dernier. Pour ce faire, nous avons renversé l'hypothèse d'une diffusion d'un impératif délibératif ou participatif dans les mouvements étudiants. Ce n'est pas parce que les pratiques contestataires sont imprégnées des idéaux participatifs qu'elles ressemblent aux dispositifs qu'ils inspirent. C'est au contraire parce que ces idéaux sont en partie issus de la culture militante contestataire d'où procèdent les AG, tout en y opérant des déplacements substantiels, qu'il y a entre elles et les dispositifs participatifs un tel air de famille – et en même temps de tels antagonismes⁷. En restituant l'histoire de la diffusion des pratiques d'AG et des mots d'ordre qui lui sont associés dans les mouvements étudiants depuis les années 1960, nous nous attacherons également à saisir l'émergence d'une thématique participative dans les mouvements sociaux et les courants de gauche opposés aux représentants alors dominants de la classe ouvrière (PCF et CGT). On entend ainsi contribuer à la sociologie historique des mots d'ordre participatifs.

1 Julien TALPIN, « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix*, vol. 3, n° 75, 2006, p. 13-31 ; *Schools of Democracy : How Ordinary Citizens (Sometimes) Become Competent in Participatory Budgeting Institutions*, Colchester, ECPR Press, 2011, XVIII-234 pages ; Marion CARREL, « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix*, vol. 3, n° 75, 2006, p. 33-51.

2 Iris Marion YOUNG, *Inclusion and Democracy*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2000, X-304 pages ; Nancy FRASER, « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », in Emmanuel RENAULT et Yves SINTOMER, dir., *Où en est la théorie critique ?*, Paris, Éditions La Découverte, 2003, p. 103-134.

3 Iris Marion YOUNG, *op. cit.*, p. 63-70.

4 Chantal MOUFFE, « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism », *Social Research*, vol. 66, n° 3, 1999, p. 745-758.

5 Lorenzo BARRAUT-STELLA, « Participer sous l'aile de la bureaucratie. Les effets de la concertation avec les familles dans la fabrique de la sectorisation scolaire », *Participations*, vol. 1, n° 2, p. 103-125.

6 Laurence MONNOYER-SMITH, « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 156-185 ; Jennifer OSER, Marc HOOGHE et Sofie MARIEN, « Is Online Participation Distinct from Offline Participation ? A Latent Class Analysis of Participation Types and Their Stratification », *Political Research Quarterly*, vol. 66, n° 1, 2013, p. 91-101.

7 Je remercie Samuel Hayat pour son aide décisive dans la formulation de cette hypothèse.

V. Croisement de méthodes et enquête ethnographique

Saisir les rapports de forces internes aux groupes mobilisés pour comprendre les conditions différenciées d'appropriation de la performance de l'AG impliquait d'adopter une approche localisée¹ des mobilisations. C'est pourquoi l'enquête a principalement porté sur trois sites universitaires : le site Censier de l'Université Paris 3, le centre Pierre Mendès France, situé rue de Tolbiac, de l'Université Paris 1, et l'Université de Poitiers. La méthode ethnographique, entendue comme combinant l'insertion personnelle dans des réseaux d'interconnaissance, la longue durée et la réflexivité², permettait quant à elle de comprendre les processus de socialisation et d'apprentissages militants « *en train de se faire* »³. Il s'agissait également d'appréhender de l'intérieur l'intérêt des acteurs pour les luttes autour des différentes manières de pratiquer l'AG, au double sens des raisons qui font qu'ils y accordent de l'importance et de ce qu'ils y ont à perdre ou à gagner. L'enquête s'est ainsi appuyée sur l'immersion dans le milieu militant étudiant, sur l'observation directe des AG de Censier de 2009 et de 2010, l'observation participante de la mobilisation de 2010 au centre PMF⁴, et 62 entretiens approfondis⁵ avec des participants aux AG de Paris 1, Paris 3 et Poitiers, comme à celles d'autres établissements, qui ont en particulier permis de recueillir rétrospectivement des données sur les mouvements de 2006 et 2007 (1). Ces matériaux sont complétés par d'autres sources, selon un croisement de méthodes (2).

1. Une enquête ethnographique : entrée sur le terrain, choix des sites et positions d'enquête

L'enquête ethnographique peut renvoyer à un *continuum* de positions selon que l'immersion est ouverte ou clandestine, qu'elle se situe plutôt du côté du pôle de l'observation ou de la participation active, et qu'elle est antérieure ou postérieure à la décision d'observer le

1 Jean-Louis BRIQUET et Frédéric SAWICKI, « L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ? », *Politix*, vol. 2, n° 7-8, 1989, p. 6-16. Voir aussi Julian MISCHI, *Servir la classe ouvrière...*, *op. cit.*

2 Stéphane BEAUD et Florence WEBER, *Guide de l'enquête de terrain...*, *op. cit.* ; Olivier SCHWARTZ, « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », in Nels ANDERSON, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, (traduit de l'américain par Annie Brigan), Paris, Armand Colin, 2^e éd. 2011, (1923), p. 338.

3 Lucie BARGEL, *Jeunes Socialistes, jeunes UMP...*, *op. cit.*, p. 321. Voir aussi Olivier FILLIEULE, « Political socialization and social movements », art. cit., p. 972.

4 La liste des AG observées figure en annexe.

5 Stéphane BEAUD, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 226-257. La liste des entretiens est fournie en annexe. Aussi souvent que possible, les enquêtés ont été interrogés avec des documents à l'appui (tracts, comptes-rendus d'assemblées...), destinés à stimuler leur mémoire et leur permettant de recontextualiser leurs pratiques et celles des autres acteurs. Sur ce point, voir Nicolas MARIOT, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », art. cit., p. 736.

milieu enquêté¹. En l'occurrence, l'entrée sur le terrain a relevé d'un processus concomitant à l'engagement, et a suivi les différentes étapes du *cursus honorum* des syndicalistes étudiants. Comme toute enquête ethnographique, celle-ci a ainsi constitué « une forme de socialisation »², permettant à la fois de comprendre la socialisation militante par observation et par imprégnation³, la seconde orientant le regard sur l'autre – et inversement. C'est en suivant les différentes étapes de cette socialisation que nous rendrons compte des conditions d'entrée sur le terrain, du choix des sites étudiés et des positions d'enquêtes, plurielles.

A. Novice sur des terrains atypiques (2006-2007)

Je me suis en effet rapprochée du syndicat Sud-Étudiant au cours de l'année universitaire 2006-2007, soit quelques mois après le mouvement massif de 2006 contre le CPE. En raison de contraintes universitaires – je préparais l'agrégation de Philosophie, qui demandait un investissement en temps à mes yeux incompatible avec l'investissement dans le mouvement – je n'ai pas participé à cette lutte, ce qui a occasionné des regrets, voire un sentiment de culpabilité. Ceux-ci ne sont sans doute pas étrangers aux choix ultérieurs de m'investir de plus en plus activement dans un syndicat – et d'étudier cette lutte et les suivantes. Ils se sont inscrits dans une stratégie de compensation d'un défaut de légitimité à participer à l'action collective dû au non-engagement dans un mouvement fondateur pour nombre de mes camarades. Ils m'ont permis, à force de recueillir des informations sur le mouvement de 2006, d'acquérir un degré de familiarité avec lui qui a peu à peu estompé ce qui me séparait au départ de celles et ceux qui y avaient participé⁴.

C'est la même année, en 2006-2007, que j'ai conduit une première enquête sur les AG étudiantes, dans le cadre de la première année de Master de Science politique de l'Université Paris 1. Elle s'est appuyée sur des entretiens exploratoires permettant de recueillir des données *a posteriori* sur les AG du mouvement de l'année précédente, comme sur le recueil de comptes-rendus d'AG sur Internet et de matériaux audiovisuels⁵ pour les sites étudiés. Pour

1 Bastien SOULÉ, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, n° 1, 2007, p. 128-130.

2 Hélène COMBES, Choukri HMED, Lilian MATHIEU, Johanna SIMÉANT et Isabelle SOMMIER, « Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, vol. 1, n° 93, 2011, p. 19.

3 Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN, *op. cit.*, p. 51-54.

4 Je me suis ainsi aperçu, lors d'une conversation informelle avec un militant de l'École normale supérieure de Paris engagé en 2006 contre le CPE dans cet établissement, qu'il était convaincu que j'y avais participé avec lui.

5 Un étudiant de l'ENS, qui avait filmé de nombreuses scènes de la mobilisation dans l'objectif de réaliser un documentaire sur le mouvement, allant des conversations informelles à l'occasion d'une action à des morceaux d'AG et d'une coordination nationale étudiante, m'a laissée visionner les nombreuses heures qu'il avait emmagasinées. Je l'en remercie.

des raisons de commodité, j'en ai choisi deux relativement atypiques. Le premier était le centre René Cassin de l'Université Paris 1, situé rue Saint-Hippolyte, qui accueille principalement les première et deuxième années de Droit, sélectionné sur les conseils de mon directeur, Bastien François, qui avait participé à certaines de ses AG. L'implantation des organisations syndicales et politiques y étant quasi inexistante, par opposition au site, distant de quelques arrêts de bus, de la rue de Tolbiac, il fournissait un terrain propice pour saisir à partir de quelles expériences et références des juristes, la plupart novices dans l'action collective, s'organisaient en AG. J'ai également choisi l'École normale supérieure (ENS) de Paris, où j'étais étudiante et où je connaissais déjà quelques personnes qui avaient participé à la lutte de 2006. Grande école, composée d'étudiants fortement dotés en capital culturel et souvent issus des classes dominantes, l'ENS tranchait également par rapport aux universités alors mobilisées par sa taille – 2000 étudiants – et l'absence, jusqu'à la fin du mouvement, de syndicat étudiant. De fait les AG n'y réunissaient que d'une quarantaine à une centaine de participants. C'est en effet à l'issue de la lutte que les étudiants les plus impliqués décidèrent d'y créer un syndicat, affilié à Sud-Étudiant. Les premiers entretiens, en mars 2007, ont donc été effectués avec des membres de ce syndicat, qui connaissaient mes projets plus ou moins fermes de le rejoindre. Alors que je plaçais des intérêts académiques dans ces échanges, il s'agissait pour eux de me recruter et de m'apprendre les schèmes de perception qu'ils partageaient – entreprise couronnée de succès, puisqu'à la fin de l'année universitaire j'étais adhérente et activement investie dans les débats préparatoires au congrès national de Sud-Étudiant de juin 2007, centralement consacré au bilan de la lutte contre le CPE.

B. Animatrice d'un syndicat local lors d'une lutte nationale (2008-2009) : la construction d'un protocole d'enquête

Mes études et mes projets d'engagement dans l'action collective se sont à nouveau télescopés l'année suivante, puisque j'étais en échange à l'étranger lors du mouvement de 2007 contre la LRU. Rentrée en juin 2008 avec la ferme intention de poursuivre mon engagement syndical et mon enquête sociologique en Master 2 de Science politique à l'Université Paris 1, j'ai trouvé le syndicat Sud-Étudiant de l'ENS en voie de quasi-disparition, puisque la plupart de ses membres étaient trop pris par leurs études ou les avaient terminées et envisageaient de rejoindre Sud-Éducation. Bénéficiant, comme c'est souvent le cas pour les femmes, du vide laissé dans le syndicat, c'est donc en position de (ré)animation d'un syndicat local avec d'autres étudiantes que je me suis engagée dans la seconde enquête sur les AG et dans le mouvement de 2009. Rôle d'animation qui impliquait une participation active à la

mobilisation, comme des activités nouvelles, comme le fait d'assister aux réunions régionales et nationales de Sud-Étudiant et d'y rencontrer des militants d'autres établissements.

J'ai choisi de travailler sur les mobilisations de 2006, 2007 et 2009 à Censier, terrain où les mobilisations étaient plus massives et régulières et le réseau d'organisations plus solide, où je disposais de quelques contacts, et qui avait fait l'objet d'un recueil de documents relatifs à la mobilisation contre le CPE¹. Censier, comme l'ENS, comptent parmi les établissements où des AG étudiantes ont été organisées dès le premier semestre 2008-2009, bien qu'elles n'aient été fréquentées que par les militants organisés des sites. Au vu de mon implication personnelle et de mes intérêts militants à l'ENS, s'est alors posée la question de conserver ou non ce dernier comme terrain d'enquête. Observant des AG à Censier sans participer à la mobilisation, contribuant en revanche à les organiser à l'ENS, je me suis cependant rapidement rendu compte que ces deux positions distinctes donnaient accès à des informations différentes. À l'ENS, j'assistais à un éventail beaucoup plus large de scènes, réunions, conversations informelles, c'est-à-dire à tout ce qui constitue les coulisses des AG, sans pour autant pouvoir noter toutes les interactions sur le moment. Je me rendais à Censier en revanche uniquement les jours d'AG, m'y asseyais au fond de l'amphi avec les étudiants les moins impliqués, dont je pouvais écouter les conversations privées, observer les attitudes, tout en prenant des notes de façon continue avant, pendant et après l'AG. J'en ai tiré un protocole d'enquête reproduit dans la thèse, combinant plusieurs terrains avec des positions différentes : observation non-participante dans un site, observation très participante dans l'autre.

C'est la position occupée à Censier qui a permis de réunir des matériaux d'observation sur les étudiants les moins investis dans les AG, ceux, les plus nombreux, dont la participation reste occasionnelle et spectatrice, qui ne prennent jamais – ou rarement – la parole. Il aurait pourtant fallu, pour leur « rendre (...) leurs états civils » et leur « épaisseur sociale »², recueillir davantage de données sur eux, notamment par entretiens. Or, à chaque fois que j'ai essayé, à Censier, de solliciter des entretiens à mes voisins et voisines d'AG, je me suis vu opposer des refus, ou alors les intéressés ne répondaient pas ensuite à mes courriels et appels téléphoniques. Ces étudiants me conseillaient d'interroger plutôt ceux qui s'affairaient en bas de l'amphi autour de la tribune, susceptibles d'avoir plus de choses à me dire. Ces fins de non-recevoir fournissent certes des indications sur ce qui sépare les participants les plus actifs du public des AG, en termes de sentiment de compétence et d'intérêt pour les enjeux de lutte qui les traversent. Ils n'en constituent pas moins l'une des principales limites de l'enquête³. De fait,

1 *Loin des censier battus. Témoignages et documents sur le mouvement contre le CPE et la précarité. Sorbonne nouvelle, printemps 2006*, Paris, Éditions CNT Région parisienne, 2007, 253 pages.

2 Nicolas MARIOT, *Bains de foule...*, *op. cit.*, p. 39.

3 Des solutions auraient sans doute pu être imaginées pour remédier à ce problème, comme par exemple

les seuls étudiants peu impliqués dans la mobilisation qui ont accepté de se prêter au jeu de l'entretien avaient déjà pris la parole en AG, ou bien connaissaient personnellement au moins un étudiant très investi. C'est en effet principalement par le biais d'un échantillonnage en boules de neige, à partir des militants très investis que je connaissais ou qui étaient généralement d'accord pour s'entretenir avec moi, que j'ai construit le corpus des étudiants interviewés pour l'enquête de Master 2 puis de la thèse. Je demandais régulièrement à mes contacts s'ils connaissaient des étudiants qui venaient aux AG sans pour autant s'impliquer intensément dans la mobilisation – mais par définition je n'avais ainsi accès qu'à des acteurs ayant un lien minimal avec le milieu d'interconnaissance des participants les plus actifs. Cette limite importante de l'enquête n'empêche cependant pas de saisir ce qui constitue son objet central, à savoir les effets des rapports de forces internes aux groupes mobilisés sur la fabrique des AG.

C. Animatrice nationale militant dans un « bastion » des luttes étudiantes (2009-2010) : le choix des terrains de thèse et la stratégie du contre-exemple

À partir de mars 2009, je me suis impliquée également dans les activités fédérales – c'est-à-dire nationales – de Sud-Étudiant et j'ai ainsi été conduite à côtoyer les membres de son Secrétariat fédéral – instance d'animation nationale, composée d'une dizaine de militants. Ayant terminé ma scolarité à l'ENS, j'ai intégré à la rentrée 2009 le syndicat Sud-Étudiant de Paris 1, où je préparais mon doctorat. Chaque établissement a ses codes, ses réseaux, ses habitudes militantes, et il m'a fallu (ré)apprendre à me repérer et à me faire accepter dans un nouvel univers militant, celui d'un « bastion » des luttes étudiantes, où la plupart des organisations syndicales et politiques qui y sont impliquées avaient une forte implantation : un univers plus conflictuel et moins feutré de militants plus expérimentés. Je suis entrée en novembre de la même année au Secrétariat fédéral de Sud-Étudiant. Comme la plupart des militants conduits à prendre des responsabilités, j'étais convaincue de le faire uniquement parce qu'on me l'avait demandé, après avoir refusé plusieurs fois, tant l'affichage du désintéressement fait partie intégrante du rôle¹. En l'occurrence, l'idée a commencé à circuler entre les membres du Secrétariat fédéral et à m'être rapportée, puis, comme c'est l'usage à Sud-Étudiant, les militants du syndicat local ont discuté de l'opportunité d'y mandater l'un de

solliciter des entretiens avec des étudiants choisis aléatoirement parmi ceux des sites étudiés, en présentant l'objet de l'enquête comme portant sur des sujets plus vagues que les AG étudiants, comme le rapport à la politique. J'ai pourtant renoncé à adopter cette stratégie très coûteuse, compte tenu des chances somme toute minces de tomber par hasard sur des étudiants ayant assisté à des AG.

1 Daniel GAXIE, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », art. cit., p. 164-169.

ses membres avant de tomber d'accord sur le fait que j'étais toute désignée. Dans les faits, l'entrée au Secrétariat fédéral, de perspective inaccessible, incongrue – doctorante, j'avais accompli mes études dans des conditions privilégiées à l'ENS, et n'avais pas le profil-type des militants de l'organisation –, et dommageable pour mon doctorat – du fait du temps d'investissement requis comme de l'objectivité de l'enquête – est peu à peu devenue possible et souhaitable. Souhaitable pour des raisons allant de la reconnaissance du travail accompli pour l'organisation à la sympathie pour les membres du secrétariat, en passant par la curiosité.

Accepté par intérêt militant et personnel¹, le mandat m'a fourni de nouveaux points d'entrée pour l'enquête, puisque j'ai pu observer la préparation et le suivi d'une mobilisation étudiante, celle de 2010, à l'échelon national, dès le second semestre de l'année 2009-2010. J'ai également participé à la préparation et au déroulement du mouvement au centre PMF. Celui-ci rassemble principalement les première et deuxième années de l'Université Paris 1, à l'exception des disciplines juridiques et artistiques. Mais c'est aussi celui qui accueille les principaux locaux syndicaux, et c'est donc à partir de ce site que s'organisent les mobilisations dans cet établissement : elles s'y construisent d'abord, avant de s'étendre à d'autres, en particulier à celui de la Sorbonne, si l'ampleur de la mobilisation s'y prête. C'est donc principalement là que militent les étudiants organisés, même quand ils suivent leurs cours sur d'autres sites. C'est aussi là que se tiennent les AG réputées s'exprimer au nom de tous les étudiants de Paris 1, quand les AG de la Sorbonne sont parfois communes avec les étudiants de Paris 4. En l'occurrence, en 2010, la mobilisation ne s'est jamais vraiment étendue à la Sorbonne, et les étudiants de ce site venaient participer à la lutte au centre PMF. Le site ou le centre universitaire, davantage que l'établissement, est ainsi l'échelle à laquelle raisonnent et agissent les militants étudiants, parce que c'est là qu'ils y organisent spatialement des activités comme les blocages ou les diffusions de tracts – et les AG². C'est ainsi à partir de sites ou de centres que j'ai délimité les terrains, partant en cela « d'une unité spatiale respectueuse des pratiques sociales et non de découpages institutionnels »³. Ce sont également les AG de site ou d'établissement, les plus courantes, qui sont l'objet de l'étude, même si elles seront comparées avec des AG organisées à d'autres échelles (UFR et ville notamment).

Le choix des terrains de thèse s'est fait au croisement d'opportunités et du souci de

1 En cela notre position d'enquête diffèrait de celle de Lucie Bargel qui, acceptant de devenir secrétaire de la fédération de Paris du MJS dans le cadre de son enquête de doctorat, suivait des intérêts de recherche. Lucie BARGEL, *Jeunes Socialistes, jeunes UMP...*, *op. cit.*

2 Signicativement, lors de la coordination nationale d'Angers des 28 février et 1^{er} mars 2009 où j'étais mandatée pour l'ENS, la liste alphabétique des établissements représentés place le centre PMF non à la lettre P, pour Paris 1, comme c'est le cas pour les autres universités franciliennes, mais à la lettre T, pour « Tolbiac ».

3 Julian MISCHI, *op. cit.*, p. 25.

faire varier, dans une perspective de comparaison, les caractéristiques des sites choisis. La comparaison est ici simplement conçue comme un outil de contrôle de l'ethnographie, par la variation des contextes d'enquête¹. Le centre PMF permettait de conserver le protocole d'enquête combinant observation très participante sur un site et observation directe sur un autre. J'ai par ailleurs choisi le site de Censier de l'Université Paris 3 sur lequel j'avais déjà réuni des matériaux en Master 2. Du point de vue de la problématique adoptée, qui interroge sur le poids des configurations politico-syndicales sur les manières de pratiquer les AG, les sites de Paris 1 et de Censier présentaient l'intérêt de se distinguer fortement. Le centre PMF abrite l'éventail quasi complet des organisations politiques de jeunesse et des syndicats étudiants. Au contraire, le site de Censier se caractérise jusqu'en 2009 au moins par une hégémonie de la tendance de gauche de l'Unef.

Il s'agit là de sites parisiens, avec une forte implantation politique et syndicale, dans une région qui concentre l'essentiel des exécutifs nationaux des organisations et où par conséquent les luttes inter- et intra-organisationnelles sont les plus exacerbées. Les étudiants parisiens sont également mieux dotés socialement, économiquement et culturellement que celles et ceux des petite et grande couronnes, et plus encore des autres régions, cela d'autant plus que la ville est petite². C'est en Île-de-France que « montent » tant des militants étudiants accédant à des responsabilités nationales que de bons élèves issus des universités de province, venant y poursuivre leurs études dans des établissements mieux placés dans la hiérarchie universitaire. Pour contourner les biais induits par ces terrains qui favorisaient la confirmation d'une hypothèse mettant l'accent sur le poids des militants organisés et expérimentés, j'ai choisi un troisième terrain, celui de Poitiers, suivant la stratégie du « contre-exemple » qui permet de contrôler et d'affiner la validité des interprétations dans l'enquête de terrain³. Outre que je pouvais m'appuyer sur l'enquête dirigée par Bertrand Geay, le cas poitevin, par la faible implantation des organisations dans cette université, présentait l'avantage de mettre directement en difficulté notre cadre d'analyse, et ainsi de le tester et de l'enrichir : les AG s'organisent-elles différemment – et comment – là où les organisations semblent en retrait ?

Essentiel à l'argumentation, le cas de Poitiers est cependant demeuré un terrain secondaire, de vérification, pour la simple raison que je n'ai pas pu m'y rendre lors de la mobilisation de 2010, l'observation des mobilisations du centre PMF et de Censier occupant tout le temps disponible, sans compter les grèves de transports dans le cadre d'une

1 Selon Olivier Schwartz, l'ethnographie « doit s'astreindre à considérer son objet sur une longue période de temps, en diversifiant les contextes, en combinant plusieurs types de données, en multipliant les occasions de comparaison. Le principe de variation des situations dans le temps limite les risques d'arbitraire ». Olivier SCHWARTZ, art. cit., p. 357.

2 Romuald BODIN, Bertrand GEAY et Vincent RAYNAUD, « Le “coup du blocus” », art. cit., p. 47-50.

3 Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN, *op. cit.*, p. 88, 294-295.

mobilisation interprofessionnelle. J'ai réalisé 20 entretiens avec des étudiants ayant participé aux AG poitevines entre 2006 et 2010, tous sites confondus. L'Université de Poitiers se compose en effet principalement de bâtiments en centre-ville et d'un campus en périphérie. Les étudiants circulent entre les deux en période de mobilisation, s'organisant tantôt par UFR, tantôt par site, tandis que les AG sont supposées représenter, quel que soit le lieu où elles se tiennent – il s'agit parfois d'un stade situé à proximité du campus – tous les étudiants de la ville. Les entretiens ont été menés avec quelques étudiants venus poursuivre leurs études en Île-de-France, mais surtout lors de deux courts séjours, du 9 au 12 février puis du 1^{er} au 3 juin 2012, lors desquels on m'a également fait visiter les sites universitaires et les cafés du centre-ville où se réunissent les militants, et discuter jusque tard dans la nuit avec eux¹. Certains m'ont également communiqué leurs archives personnelles ainsi que des photographies².

Différents par leurs configurations politico-syndicales, les trois sites choisis le sont aussi par les disciplines enseignées, la composition sociale et le contexte local. Le centre PMF accueille des étudiants en sciences humaines et sociales et le site de Censier, des disciplines de lettres, arts et sciences humaines à tous les niveaux d'études. L'Université de Poitiers quant à elle enseigne les principales disciplines littéraires, scientifiques et juridiques. L'administration de Paris 3 n'a pas répondu à notre demande de communication de données sur la profession du chef de famille et le sexe de ses étudiants, contrairement à celle de l'Université Paris 1³. L'Université de Poitiers dispose quant à elle d'un Service des études, de l'évaluation et du pilotage qui diffuse en ligne des informations sur sa population étudiante⁴. On peut ainsi observer que les enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés à Paris 1 par rapport à leur proportion dans l'ensemble de la population étudiante des universités, tandis que les catégories intermédiaires et populaires sont sous-représentées. À l'inverse les premiers sont sous-représentés à Poitiers, contrairement aux enfants d'agriculteurs, de professions intermédiaires, d'employés et d'ouvriers. On peut enfin supposer que la population étudiante du site de Censier est proportionnellement plus féminine que celle des deux autres sites, compte tenu des disciplines qui y sont enseignées. Enfin, on continuera à appuyer notre propos sur certains matériaux réunis à propos du centre René Cassin de l'Université Paris 1 et de l'ENS de Paris. En tant que terrains atypiques, ils permettent de raisonner à partir de cas limites, accusant certains traits des AG étudiantes, ou au contraire faisant apparaître par contraste ce qui ailleurs va de soi, mais perd de son

1 Je remercie les personnes qui m'ont hébergée à Poitiers et avec lesquelles j'ai pu échanger longuement sur les mobilisations de la ville.

2 Qu'ils en soient également remerciés.

3 Je remercie Philippe Boutry pour m'avoir donné l'autorisation de consulter ces données, ainsi que les collègues qui me les ont communiquées, Mathieu Boucheron et Bruno Balbastre.

4 URL : <http://www.univ-poitiers.fr/universite/donnees-statistiques/>. Consulté le 12 septembre 2015.

évidence dans la configuration particulière qu'ils présentent.

D. Intérêts de recherche et intérêts militants – ou comment quitter le terrain

Comme le souligne Christophe Broqua, l'engagement militant, lorsqu'on observe une mobilisation collective, n'est qu'une déclinaison de l'enquête ethnographique, « supposant à la fois engagement ethnographique dans l'action et distanciation (éventuellement critique) dans l'analyse »¹. La différence tient plutôt aux doutes que la situation peut inspirer concernant le « rapport [*de l'observateur participant*] à la cause étudiée : son adhésion politique ou idéologique au mouvement, sa participation aux actions militantes, et finalement la hiérarchie de ses intérêts entre recherche et militantisme »². La principale solution que j'ai trouvée à ce problème a été de ne pas penser les intérêts de recherche et les intérêts militants comme antagonistes, mais convergents³. Sur les terrains où j'avais une position militante – c'est-à-dire partout ailleurs qu'à Censier et Poitiers, où néanmoins certains enquêtés connaissaient mon engagement – j'ai choisi, fût-ce après des hésitations, de toujours agir en fonction de mes intérêts militants. Je n'ai ainsi jamais renoncé à donner mon opinion, à m'impliquer dans un conflit, à influencer une décision voire à produire des contributions sur l'organisation des AG au sein de Sud-Étudiant. Les seuls cas où mes intérêts de recherche ont prévalu sur mes intérêts militants ne consistaient pas à réduire ma participation, mais à faire quelque chose que je n'aurais pas fait simplement en tant que militante : me proposer pour prendre les notes d'un débat plutôt qu'un autre parce qu'il intéressait directement ma recherche ; assister à une réunion que j'anticipais comme, de mon point de vue militant, ennuyeuse ou inutile.

J'ai en effet travaillé à partir du principe selon lequel j'en apprenais davantage sur les schèmes de perception et d'action des militants en intervenant en tant que syndicaliste étudiante, qu'en restreignant ma participation par souci de ne pas perturber excessivement les situations observées. D'une part, mon objectif était justement de comprendre comment se positionnent des militants, me dissuadant de m'interdire de le faire moi-même. D'autre part, en terrain militant, adopter une position de retrait par rapport à ce qui est attendu d'un participant actif, en raison d'intérêts académiques, peut perturber davantage les relations aux enquêtés que l'implication dans les actions, voire les conflits et les polémiques⁴. Les incitations à

1 Christophe BROQUA, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », art. cit., p. 111.

2 *Ibid.*

3 Pour une position similaire, voir David GRAEBER, *Direct Action : An Ethnography*, *op. cit.*

4 Christophe Broqua, qui avait quant à lui choisi de participer activement aux actions mais de limiter ses prises de position dans les décisions en réunion d'Act Up, souligne ainsi les contestations dont ses silences ont fait l'objet. Christophe BROQUA, art. cit. p. 115-118.

l'engagement et à la réassurance qu'on partage les buts de la mobilisation, sont en effet constantes vis-à-vis du chercheur de la part de ses enquêtés. Lors de l'enquête de Master 2 à l'ENS il m'avait été plusieurs fois reproché par des étudiants en sciences sociales de ne pas vraiment faire grève, puisque je rassemblais en même temps des matériaux pour mon mémoire. En agissant artificiellement, dans certaines situations, en tant que chercheur plutôt que militant, on risque ainsi de mettre en difficulté l'une des conditions de l'enquête soulignée par Olivier Schwartz, chèrement acquise grâce au « temps » et à la « quotidienneté », à savoir la « banalisation de l'ethnologue »¹. Par exemple, alors que dans un premier temps de l'enquête je me suis efforcée de ne pas prendre position dans les débats internes à Sud-Étudiant sur les pratiques de luttes, objet de mon étude, j'ai peu à peu compris les malaises qui pouvaient être engendrés par « le fait de ne pas prendre parti sur des thèmes où l'on me pensait nécessairement positionné », pour reprendre les mots de Broqua². Je ne me suis ainsi épargné aucune rétribution ni non plus aucun coût de l'action collective – fatigue, gravité que prennent subjectivement certains conflits sur des sujets qui avec le recul peuvent apparaître dérisoires³ – pour finalement accéder à une connaissance par corps⁴ des intérêts investis dans les AG.

Entrer sur le terrain en intégrant une organisation comportait néanmoins des risques d'« encliquage », avec son « double inconvénient » : « se faire trop l'écho de sa “clique” adoptive et (...) en reprendre les points de vue » ; « se voir fermer les portes des autres “cliques” locales »⁵. Les entretiens devaient permettre de comprendre les points de vue divergents de ceux de mon organisation, mais j'appréhendais des refus d'interviews de la part de membres de groupes rivaux. Pourtant, les militants affiliés à d'autres courants ont pour la plupart accepté sans difficulté de répondre à mes questions, souvent sans s'en tenir aux discours officiels de leur organisation, même lorsque j'avais pu être personnellement en conflit avec eux. Cette facilité à mener des entretiens peut s'expliquer de différentes façons. Outre le plaisir qu'éprouvent souvent les militants à se raconter, elle témoigne en creux de la clôture de l'espace militant étudiant : en tant que syndicaliste étudiante, j'étais justement perçue comme l'une des leurs, une adversaire partageant toujours davantage de complicité avec eux qu'une étrangère. Les va-et-vient entre la position de chercheuse et celle de militante y ont aussi contribué. Mes connaissances sur les groupes rivaux m'ont souvent permis de gagner la confiance des enquêtés dès le début de l'entretien, par exemple en déclinant les

1 Olivier SCHWARTZ, art. cit., p. 351.

2 Christophe BROQUA, art. cit., p. 115.

3 À titre d'exemple, du moment où j'ai été secrétaire fédérale de Sud-Étudiant, j'ai reçu à intervalles réguliers, et cela pendant des années, des appels téléphoniques nocturnes et anonymes.

4 Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 163.

5 Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN, *op. cit.*, p. 94.

noms des personnes dont je pouvais supposer qu'elles avaient été importantes dans la trajectoire de l'enquête. Surtout, m'attacher à comprendre les prises de position des autres groupes dans le cadre de l'enquête a influé sur la position de militante. Je faisais ainsi partie du pôle le plus « unitaire » de mon propre groupe, le plus disposé à tisser des liens avec les autres courants, à jouer le rôle de « bon flic » – à côté de « mauvais flics » perçus comme plus durs – dans les négociations avec eux. Dans l'action comme pour la recherche, ils étaient ainsi davantage enclins à discuter avec moi, en entretiens comme lors de conversations informelles. Les difficultés à conduire des entretiens sont donc moins venues des groupes rivaux que des étudiants plus extérieurs à la mobilisation : simples spectateurs des AG ou opposants au blocage.

Mais la principale arme contre les biais impliqués par cette position d'enquête, outre la réflexivité dans l'analyse, a été la durée, de l'enquête et après l'enquête. Olivier Schwartz souligne longuement les multiples atouts de la durée dans l'enquête ethnographique : « la familiarisation et le repérage dans un univers étranger, la diversification des situations observées, des contacts et des sources d'information, la possibilité de profiter des “heureux hasards”, ceux qui font que l'on est là “au bon moment” »¹. Ajoutons à cela, dans une enquête sur les apprentissages militants relatifs aux AG, la possibilité de suivre les enquêtés sur de longues périodes de temps et à différents moments de leur socialisation². La durée permet également l'« “acceptation” du sociologue »³, et autorise à « se garder de surestimer – et de dramatiser – l'importance de l'observateur dès lors qu'il parvient à s'insérer dans les structures du quotidien »⁴. En cela, nous suivons la position d'Olivier Schwartz lorsqu'il invite, tout en maintenant une position réflexive, à ne pas analyser toutes les situations observées comme des effets de la situation d'enquête :

« Saisis sur leur lieu de travail, dans leurs cadres de sociabilité coutumière ou dans leur vie familiale, les individus restent soumis aux contraintes caractéristiques de ces lieux, et la permanence de ces contraintes est incompatible avec la modification complète et durable des manières d'être sous le regard du sociologue (...). Immergés dans leur vie quotidienne, les enquêtés n'ont ni possibilité ni raison de se soustraire aux exigences, aux engagements et aux activités qui sont les leurs habituellement, parce que dans bien des cas leur intérêt à les maintenir l'emportera sur celui qu'ils pourraient avoir à leurrer le sociologue ou à se leurrer eux-mêmes pour répondre à celui qu'ils croient avoir en face d'eux. »⁵

Les enquêtés ont ainsi la plupart du temps oublié que j'étais présente aussi comme

1 Olivier SCHWARTZ, art. cit., p. 340.

2 Entre 2008 et 2015, puisque j'ai continué à recueillir des informations sur certains enquêtés après être sortie du terrain, j'ai ainsi pu suivre des trajectoires individuelles complètes de militants étudiants, de leur entrée à l'université à leur passage à une activité professionnelle à temps plein.

3 Olivier SCHWARTZ, *ibid.*

4 *Ibid.*, p. 351.

5 *Ibid.*, p. 350.

sociologue, et cela d'autant plus que, comme le note Christophe Broqua, y compris quand on enquête à découvert, le rappel de la situation d'enquête n'est pas constant, et celle-ci n'est pas négociée de la même façon avec tous les participants, même quand le statut d'observateur est « connu de certains et donc susceptible d'être connu de tous »¹. En l'occurrence, j'assistais aux AG, qui sont des événements publics, sans mentionner ma position d'observatrice, et ne demandais pas à chaque réunion si je pouvais prendre des notes pour mon travail.

Mais la durée a aussi joué un rôle dans la réflexivité après l'enquête. J'ai quitté le Secrétariat fédéral de Sud-Étudiant en mars 2011, et le syndicat en septembre 2012. De 2009 à 2012, j'ai donc observé certains enquêtés, en l'occurrence ceux qui poursuivent leur engagement en dehors des périodes de mobilisation, de façon continue sur cette période, par le biais des activités du syndicat. Même au-delà des bornes de l'objet proprement dit (la mobilisation de 2010), j'ai pu saisir la façon dont les savoirs et savoir-faire relatifs aux répertoires étaient transmis, puisque, dans la foulée de la séquence dense de contestation des années 2006-2010, les militants sont restés longtemps convaincus de la probabilité d'un nouveau mouvement national d'ampleur. Ces apprentissages militants ont été saisis lors de formations syndicales, de réunions, d'actions, mais aussi de moments de sociabilité et de conversations quotidiennes, comme lors des congrès de 2011 des trois principaux syndicats impliqués dans ces mobilisations : l'Unef, la Fédération syndicale étudiante (FSE) et Sud-Étudiant. Alors que j'y étais présente pour y diffuser un questionnaire, ces congrès ont aussi été des moments riches d'observations des voies différenciées de l'homogénéisation organisationnelle.

À partir de 2011, j'ai aussi expérimenté une dernière étape de la carrière de syndicaliste étudiante : le long et difficile processus de désengagement, jusqu'à l'entrée dans un syndicat de salarié (Sud-Éducation) – qui n'est cependant pas l'issue de toutes les trajectoires, loin de là. Or c'est aussi le désengagement des luttes (y compris internes) du milieu étudiant, comme les discussions et activités avec des syndicalistes d'autres secteurs, qui à partir de 2012 ont permis de prendre le recul nécessaire pour analyser les matériaux, pour interpréter d'un regard désormais extérieur les intérêts investis – parfois intensément – dans la performance de l'AG.

2. Le croisement des méthodes et la restitution des résultats

L'enquête ethnographique a ainsi pris la forme d'une « immersion initiatique, et même [d']une *conversion morale et sensuelle* au cosmos étudié, construite comme une technique

1 Christophe BROQUA, art. cit., p. 112.

d'observation et d'analyse qui, à la condition expresse d'être théoriquement armée, permet au sociologue de s'approprier dans et par la pratique les schèmes cognitifs, esthétiques, éthique et conatifs que ceux qui habitent ce cosmos engagent dans leurs actes quotidiens »¹. En l'occurrence, il s'agissait de s'immerger dans le monde qui produit l'AG étudiante. Le recours à cette méthode a permis de saisir différents traits des apprentissages militants impliqués par cette dernière. D'abord, comme le note Lucie Bargel :

« puisque l'on a affaire à un processus de socialisation informel et tacite, il faut bien s'attendre à ce que les enquêtés n'en explicitent pas toutes les composantes en situation d'entretien (...). Surtout, une part essentielle de leur apprentissage concernant des compétences pratiques et des techniques du corps, celle-ci n'est jamais formulée comme telle, pas davantage en entretiens qu'à d'autres occasions. »²

Partant, l'ethnographie est ici précieuse en ce qu'elle permet d'avoir accès « aux pratiques non officielles », « qui ont un caractère occulté » ou au contraire « très visibles, quoique perçues comme trop peu “légitimes” par les acteurs pour qu'ils songent à les évoquer par eux-mêmes »³. Les apprentissages impliqués par la participation active aux AG sont ainsi à la fois tus parce qu'évidents, mais aussi en ce qu'ils contredisent les principes affichés par ces dernières, selon lesquelles n'importe qui peut y voter et prendre la parole de la même façon. L'ethnographie rend également possible la construction de matériaux particulièrement utiles pour contrer les difficultés impliquées par la saisie des normes et des valeurs investies dans les AG (voir encadré 2). Ma propre position de femme dans l'action collective a enfin nourri des intuitions, vérifiées ensuite par observation et entretiens sur la façon dont les rapports sociaux de domination façonnent des modalités différenciées d'apprentissage et d'appropriation de rôles dans les AG. Les propriétés sociales du ou de la sociologue apparaissent ainsi, à partir du moment où elles font l'objet d'un travail d'objectivation, comme des atouts plutôt que comme des obstacles pour l'analyse des effets de ces rapports sociaux sur les interactions⁴.

Encadré 2

Saisir des « approches » normatives sur la « démocratie »

Le projet de saisir sociologiquement des normes se heurte classiquement à plusieurs obstacles. Le sociologue n'a empiriquement accès qu'à des pratiques, des objets, des discours, et non à ce que des acteurs croient. Peut-on se fier aux discours de ces derniers, sachant qu'ils ne disent pas

1 Loïc WACQUANT, “The Taste and Ache of Action : Preface to the U.S. Edition”, in *Body & Soul : Notebooks of an Apprentice Boxer*, New York, Oxford University Press, 2004, p. VII-VIII. (Notre traduction.)

2 Lucie BARGEL, *Jeunes Socialistes, jeunes UMP...*, op. cit., p. 51-52.

3 Olivier SCHWARTZ, art. cit., p. 338.

4 Delphine NAUDIER et Maud SIMONET Maud, dir., *Des Sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, 351 pages.

nécessairement ce qu'ils pensent, et qu'ils ne pensent pas forcément ce qu'ils disent ? Ne risque-t-on pas de ne recueillir que des discours de façade, qui n'auraient qu'un rapport lointain avec les enjeux des pratiques observées ? Comment appréhender les normes qui entourent les pratiques sociales sans tomber dans un écueil intellectualiste ou idéaliste – les acteurs font ce qu'ils font parce qu'ils croient que c'est juste – ou, inversement, cynique – les discours ne font que masquer des intérêts ?

Or l'observation directe rend possible une appréhension des procédures utilisées par les acteurs, et de la façon dont ils les justifient, en situation, sur des cas pratiques et des dilemmes concrets. De fait, on peut faire le pari qu'on a moins de chances d'avoir affaire à des façades lorsqu'on saisit les normes, plutôt que dans des discours officiels, à travers leur activation et leur ajustement dans le feu de l'action, à propos de problèmes et de conflits particuliers, en observant les choix que les acteurs font et les émotions qu'ils manifestent sur le moment. Par conséquent, pour saisir les approches différenciées de la « démocratie » des AG, nous ne nous appuyons pas prioritairement sur les sources écrites, si ce n'est pour en approfondir tel ou tel ressort normatif, mais plutôt sur les pratiques et interventions des étudiants en AG, et sur les positions qu'ils prennent dans différentes polémiques¹. Dans les entretiens et les discussions informelles, nous accorderons moins d'attention aux opinions générales sur la démocratie qu'aux récits et anecdotes².

Ce faisant, nous nous appuyons principalement sur la méthodologie développée par Anne Paillet pour analyser les normes éthiques mobilisées dans un service de réanimation néonatale. Il s'agit d'abord pour elle de les appréhender comme des faits sociaux, c'est-à-dire de comprendre l'éthique telle qu'elle est, et non telle qu'on pourrait souhaiter qu'elle soit – sans porter de jugement sur les normes mobilisées par les acteurs. Ensuite, son travail ne consiste pas seulement à les saisir telles qu'elles s'expriment dans les discours les plus officiels, mais elle s'intéresse avant tout à « l'éthique en acte »³, ce qui revient à « saisir les processus de production et de mobilisation des valeurs – et les rapports que les individus entretiennent avec elles – dans les *contextes pratiques* dans lesquels ils se jouent ». Les normes ainsi identifiées sont loin de constituer des systèmes théoriques parfaitement cohérents. Aux termes de « représentations » ou d'« idéologies », nous préférons donc celui, utilisé par Anne Paillet, d'« approches » :

« Si je propose de parler d'“approches”, c'est justement parce que le terme, tout en sous-entendant un regroupement de conceptions assez stable et unifié, a l'avantage d'être suffisamment souple pour ne pas donner l'image d'un système de valeurs rigide et assuré. Il a également le mérite d'être ancré dans le registre des pratiques, rappelant que chaque approche ne peut être isolée du travail concret d'appréhension des cas (...) pas plus que de ses formes publiques de manifestation (qui sont un objet bien plus probable pour les sociologues que les “intimes convictions”). »⁴

Anne Paillet identifie ainsi les divergences normatives entre les différentes catégories de personnels

1 Nous préférons ce terme à celui de controverse, privilégié par la sociologie pragmatique. Ce dernier renvoie en effet à un idéal normatif de discussion argumentée, supposant un accord minimal sur les termes du problème et les arguments recevables, dans la perspective de le clarifier et de parvenir à le résoudre de manière consensuelle. Au contraire, les conflits normatifs des étudiants ne se règlent pas seulement à base d'arguments, mais aussi de coups de force, d'altercations et de pétitions de principe. Ils peuvent impliquer et faire apparaître des désaccords de fond sur les données du problème et les moyens de le résoudre et, bien loin de viser le consensus, cristalliser les positions en présence, permettant justement d'identifier des idéologies et des intérêts divergents. C'est ainsi que Josquin Debaz distingue la controverse de la polémique : « Le passage de la controverse à la polémique est marqué par le glissement des échanges depuis une discussion développant arguments et contre-arguments vers une entreprise de dévoilement des intérêts de la partie adverse ou à un affrontement ontologique ou axiologique. » Josquin DEBAZ, « Controverses », in Ilaria CASILLO, avec Rémi BARBIER, Loïc BLONDIAUX, Francis CHATEAURAYNAUD, Jean-Michel FOURNIAU, Rémi LEFEBVRE, Catherine NEVEU et Denis SALLES, dir., *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, Gis Démocratie et Participation, 2013. URL : <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/1298>. Consulté le 8 septembre 2013.

2 Stéphane BEAUD, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'“entretien ethnographique” », p. 241-243.

3 Anne PAILLET, *Sauver la vie, donner la mort. Une sociologie de l'éthique en réanimation néonatale*, Paris, La Dispute/Snédit, 2007, p. 12.

4 *Ibid.*, p. 96.

soignants, derrière les consensus apparents. En outre, elle rend sociologiquement compte de la « fabrique des convictions »¹, en rapportant ces dernières à la socialisation professionnelle des acteurs, à leur position dans l'institution, et aux situations de travail concrètes qu'ils connaissent. En effet :

« Dans la formation des approches morales, intervient un intérêt à développer l'aversion pour l'option dans laquelle on a soi-même le plus à perdre (ou le plus à donner de sa personne). Si les approches morales ne doivent assurément pas être interprétées sous l'angle du calcul ou du cynisme (...) elles s'inscrivent néanmoins (notamment) dans une sorte de "sens pratique de la préservation de soi". »²

Nous appréhenderons ainsi les approches normatives des étudiants sur les AG non pas comme de pures idées guidant les conduites, mais comme des faits sociaux imbriqués dans les pratiques qu'ils accompagnent, liés à la position, aux expériences et aux intérêts de celles et ceux qui les mobilisent.

J'ai par ailleurs confronté les matériaux empiriques issus des observations et des entretiens à d'autres, produits d'un croisement de méthodes propre à l'enquête ethnographique³. J'ai ainsi recueilli le maximum de documents possibles soit parce qu'ils m'ont été communiqués par des militants⁴, soit en les trouvant moi-même, notamment en participant aux rangements des locaux syndicaux. Ce corpus de sources se compose de tracts, de brochures, d'affiches, de journaux militants, de comptes-rendus de réunions et d'AG, de courriels échangés sur des listes de diffusion électronique, de sites Internet, de textes d'orientation, de circulaires et de documents de formation produits par les organisations, de carnets et de notes personnelles de militants, de photographies et de vidéos. J'ai en particulier pu dépouiller les archives papier et électroniques de la fédération Sud-Étudiant, disponibles dans son local et sur la partie interne de son site Internet⁵, mais j'ai également eu accès à des sources écrites concernant les autres organisations impliquées dans les mobilisations étudiées. La mobilisation de 2010 a duré trop peu de temps – un mois – pour que je puisse organiser une enquête par questionnaire auprès du public des AG étudiées. En revanche, les résultats de l'enquête qualitative sont contrôlés aussi souvent que possible par le traitement statistique des 233 questionnaires recueillis lors des congrès de 2011 des trois principaux syndicats étudiants engagés dans les mouvements de la période, en partie construits à partir de catégories et de questionnements issus de l'enquête qualitative (voir encadré 3)⁶. Pour resituer les usages des

1 *Ibid.*, p. 155.

2 *Ibid.*, p. 242.

3 « L'enquête de terrain fait feu de tout bois. Son empirisme est résolument éclectique et s'appuie sur tous les mondes de recueil de données accessibles ». Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN, *op. cit.*, p. 71.

4 Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont communiqué des sources, voire confié leurs archives y compris les plus personnelles.

5 Ces archives ne sont pas classées.

6 Sur l'usage de données quantitatives à l'appui de l'enquête ethnographique, voir Florence WEBER, « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête*, n° 1, 1995, p. 153-165 ; Emmanuel SOUTRENON, « Le "questionnaire ethnographique". Réflexions sur une pratique de terrain », *Genèses*, vol. 3, n° 60, 2005, p. 121-137.

AG étudiantes de la fin des années 2000 dans le temps long des mouvements étudiants, j'ai également dépouillé des archives à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine de Nanterre, pour la période 1962-1968¹.

Encadré 3
Condition d'élaboration, de diffusion et de traitement des questionnaires :
les congressistes de 2011

Le questionnaire diffusé lors des congrès de 2011 de l'Unef (7-10 avril, Montpellier), de la FSE (10-12 juin, Caen) et de Sud-Étudiant (25-29 juin, Lille) se décline en deux parties². Les quatre premières pages sont un questionnaire distribué par le Germe et la Cité des mémoires étudiantes lors des congrès des organisations étudiantes à vocation représentative, dont je n'ai pu par conséquent modifier le texte. Il porte sur la trajectoire sociale, scolaire et militante des congressistes. J'ai en revanche obtenu d'y ajouter deux pages avec des questions plus précises qui interrogeaient les formes de participation aux mouvements étudiants et aux AG (tâches et activités effectuées, fréquence de la prise de parole en assemblée) comme les opinions sur ces dernières.

Dans les trois cas, le questionnaire était auto-administré, et le taux de retour a dépendu de la façon dont sa passation avait été négociée avec chaque organisation. Il avait été convenu avec le Bureau national (BN) de l'Unef que chaque congressiste aurait un questionnaire dans le sac à dos qui lui était remis avec tous les documents du congrès. Le Germe et la Cité des mémoires disposaient par ailleurs d'une table de presse dans la salle réservée aux associations et à la buvette pour faire connaître les deux associations et recueillir les questionnaires, et d'un temps de parole pour inciter les participants à les remplir. Nous étions trois pour effectuer ces différentes tâches. En définitive, le BN oublie d'ajouter le questionnaire aux documents de congrès : il est finalement déposé sur chaque siège lors d'une pause, égaré, froissé, abandonné en cours de remplissage. Le taux de retour est de 171 questionnaires sur environ 800 participants, essentiellement grâce au fait que nous nous sommes installés le dernier jour à la sortie de la salle où se tenaient les débats.

C'est moi qui prends l'initiative de diffuser le questionnaire au congrès de la FSE, qui entretient peu de relations avec le Germe et la Cité des mémoires étudiantes. La réunion ne rassemble qu'une vingtaine de participants, qui me connaissent pour la plupart, ce qui permet d'obtenir des réponses de près de l'ensemble de participants (21). Enfin, à Sud-Étudiant, l'organisation accueille avec enthousiasme la proposition de diffuser le questionnaire. Ses instances d'animation nationale demandent à y ajouter quatre pages de questions pour leurs propres besoins, ce qui aboutit à un questionnaire très long (dix pages). Pour autant, la discussion en amont du questionnaire dans l'organisation a pour effet que les congressistes s'attendent à le remplir et y portent un intérêt : la quasi-totalité de la quarantaine de présents le remplissent (41). Présente à cette réunion en tant que congressiste, j'y ai également répondu. Un dépouillement par des militants est prévu, ainsi qu'une restitution des résultats³.

Le taux de réponse varie donc considérablement selon les congrès, de même que les caractéristiques de la population des congressistes, en fonction de la façon dont chaque organisation envisage les rôles de ce type de réunion. À la FSE, les congrès ont lieu tous les ans, et ne sont pas un événement exceptionnel, ce qui explique, avec la petite taille de l'organisation, le faible nombre de participants. À Sud-Étudiant, les congrès sont un moment de décision considéré comme important, qui contraint les positions de l'organisation pendant les deux années à venir. On peut ainsi supposer que s'y rendent les militants les plus expérimentés, les plus anciens, les mieux dotés socialement et culturellement. À l'Unef en revanche, le congrès est un vaste rassemblement, agrémenté de moments de sociabilité, où sont incités à venir le maximum de nouveaux adhérents. Y participent aussi bien des militants anciens

1 De la même façon, les principes de sélection et d'analyse des archives dépouillées seront exposés en même temps que la stratégie empirique particulière construite pour le premier chapitre.

2 Les questionnaires élaborés pour chaque congrès sont reproduits en annexe.

3 Les questionnaires du congrès de Sud-Étudiant ont été dépouillés et analysés avec Jérôme Bas, et ont fait l'objet d'un rapport remis à l'organisation. Jérôme BAS et Julie LE MAZIER, *Les Participants au congrès de Sud-Étudiant de juin 2011*, Rapport pour Solidaires-Étudiant-e-s, 2014, 46 pages.

qui détiennent des responsabilités que des étudiants qui viennent d'être recrutés à l'occasion des congrès locaux des AGE qui précèdent le congrès national, au cours desquels les militants de chaque tendance de l'organisation tentent d'encarter le plus de personnes possible pour augmenter leur score. Le congrès est ainsi un moment d'intense mobilisation dans l'organisation, auquel sont conviés des étudiants un peu à la façon des week-ends d'intégration. Partant, certains participants n'ont qu'une idée vague des enjeux de la réunion et plus généralement des codes en vigueur dans l'univers militant, mais sont supposés les apprendre au cours du congrès, qui est aussi une occasion de formation¹. À la question « Quel est le premier mouvement étudiant auquel vous avez participé ? », certains adhérents de l'Unef mentionnent le congrès lui-même, signalant à la fois qu'ils viennent d'intégrer l'organisation et qu'ils ne maîtrisent pas le sens de ce qu'on y appelle un « mouvement ». En analysant les résultats issus des questionnaires, nous garderons donc à l'esprit que sans être représentatifs de l'ensemble des adhérents des trois syndicats, les congressistes de 2011 n'en offrent pas moins un éventail varié de trajectoires sociales, scolaires et militantes. Les conditions dans lesquelles les congressistes ont répondu au questionnaire varient également. Certaines AGE sont surreprésentées parmi les répondants de l'Unef, lorsque leur président, ou le membre du BN qui les suit a pris au sérieux l'exercice, réunissant ses membres pour le remplir collectivement. Ceux-ci répondent alors sous le contrôle voire avec les suggestions de leurs camarades. De façon similaire, à la FSE les militants effectuent cette activité à plusieurs, ce qui donne lieu à une surenchère de faits d'armes, en particulier dans le détail qui est fait des mobilisations auxquels ils ont participé. Les questionnaires ne permettent pas de remplir tous les objectifs qui en étaient attendus. Beaucoup de questions des quatre pages du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes sont ouvertes, certaines demandent plusieurs types d'informations à la fois, d'autres encore sont lacunaires. C'est le cas notamment en ce qui concerne la trajectoire scolaire. Le questionnaire demande ainsi la « filière d'inscription de la 1^{ère} année dans l'enseignement supérieur (+ préciser l'année) », de sorte que les répondants oublient souvent d'indiquer l'année. Il interroge également sur la « filière / discipline actuelle », mais sans demander le niveau. On dispose ainsi de peu d'informations sur le temps qu'ont passé les congressistes à l'université ou sur les diplômes dont ils sont titulaires. Nous avons néanmoins pu rassembler des éléments sur la trajectoire sociale et militante des congressistes, pour mener des comparaisons entre les trois organisations ou par rapport à des données existantes sur l'ensemble de la population étudiante².

Nous espérons également par le biais de ces questionnaires mesurer le degré d'homogénéisation organisationnelle dans les opinions exprimées à propos des AG, en établissant des corrélations entre l'appartenance à une organisation syndicale ou politique et ces prises de position. Nous avons pour cela constitué des tableaux croisés que nous avons soumis au test de khi 2. Le faible effectif de la population des répondants, et encore davantage de ceux qui vont jusqu'au bout du questionnaire et remplissent les deux pages consacrées aux mobilisations étudiantes, ne permet pas de vérifier beaucoup de corrélations. De la même façon, nous envisageons de mettre en rapport les activités

- 1 Le matin du 8 avril, je croise dans les toilettes une congressiste qui se recoiffe avec soin et se plaint de ses difficultés à le faire. Une femme de ménage du palais des congrès de Montpellier la rassure et lui demande quel est l'objet de la réunion. Hésitante, l'étudiante tente d'expliquer : « C'est une association... ». L'attention portée à la présentation de soi, contrastant avec la faible compétence politique, montre que certains congressistes ont d'abord été incités à venir pour les moments de sociabilité du congrès, pour ensuite y entendre les raisons officielles qui sont supposées y justifier leur présence. À la tribune, les responsables martèlent en effet les motifs dicibles d'engagement à l'Unef (« Vous qui avez adhéré parce que... ») : la défense des intérêts des étudiants, la volonté de s'impliquer dans l'action collective, la lutte contre des conditions d'études et de vie décrites comme iniques. En bref, ne sachant pas toujours pourquoi ni où on les a faits venir, les congressistes l'apprennent lors du congrès, en même temps qu'on cherche à leur faire intérioriser ce qu'est un adhérent du syndicat. Notes de terrain, Congrès de l'Unef, 7-10 avril 2011.
- 2 Nous avons comparé la population des congressistes de 2011 à celle des étudiants de l'année universitaire 2010-2011 dans MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2011, 424 pages. URL : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2011/01/4/DEPP-RERS-2011_190014.pdf. Consulté le 21 juillet 2015. Nous avons également utilisé d'autres données fournies à propos de ceux de l'année 2009-2010. Sandra ZILLONIZ pour l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE), *Présentation des principaux résultats de l'enquête Conditions de vie des étudiants 2010*, 83 pages. URL : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/enquetes/Resultats_Enquete_CDV_2010.pdf. Consulté le 28 juillet 2014.

effectuées pendant la grève, en AG ou ailleurs, avec des variables telles que le sexe, l'origine sociale, le volume de capital culturel hérité ou encore l' « âge militant ». Nous avons obtenu peu de résultats significatifs, ce qui suggère ou bien que la population des répondants n'est pas suffisamment vaste pour y repérer de telles corrélations, ou bien que les militants organisés, globalement très actifs pendant les mobilisations, y effectuent le même type de tâches. Nous n'avons pas choisi de réaliser une analyse des correspondances multiples à partir de ces questionnaires, à la fois parce que l'espace des congressistes, qui appartiennent tous à un syndicat, ne recoupe pas celui des mobilisations étudiées, notre principal objet, et en raison du peu de résultats obtenus à partir de simples tableaux croisés avec test de khi 2.

Le recours à l'enquête ethnographique par observation et imprégnation pose enfin la question de l'administration de la preuve et des façons de restituer les résultats dans l'écriture¹. Premièrement, quel est le statut de mes propres expériences dans l'économie des données travaillées dans l'argumentation ? La façon dont j'ai vécu des apprentissages militants a surtout servi de recueil d'intuitions et d'indices pour chercher des informations sur d'autres acteurs, dans les observations et les entretiens. Tout en décrivant des scènes dont je suis partie prenante – et en y donnant ma position – je ne m'appuie donc que marginalement dans l'analyse proprement dite sur ma propre expérience de socialisation. La vivre de l'intérieur a cependant nourri en profondeur le regard porté sur les données. Deuxièmement, comment rendre compte des données rassemblées sur une aussi longue période de temps ? Pour restituer les dynamiques à l'œuvre dans les pratiques militantes, j'ai tenté de multiplier les angles d'analyse et les modes d'écriture. Le développement comporte ainsi des portraits, des extraits retravaillés de notes de terrain comme des récits et des études de cas. Ces derniers reconstituent des séquences d'interactions, à partir de plusieurs types de matériaux, en prenant différentes entrées : par le déroulement d'une AG, par la journée de mobilisation, par la trajectoire d'un tract ou d'un appel, par les activités d'un groupe de militants, ou encore par les lieux investis par les étudiants mobilisés. Outre les encadrés, le raisonnement inclut donc des passages, signalés par des formats de texte distincts, qui constituent des récits ethnographiques. Ajoutons que dans un souci d'anonymisation, tous les noms et prénoms ont été modifiés².

Ces matériaux sont étudiés à travers plusieurs angles d'analyse. Une première partie s'attache à restituer les conditions structurelles de reproduction de l'AG dans le répertoire contestataire étudiant de la fin des années 2000. En adoptant un point de vue de sociologie historique, elle analyse d'abord les modalités de diffusion de l'AG dans les mouvements étudiants depuis les années 1960 (chapitre 1). Elle opère ensuite une cartographie de l'espace

1 Voir par exemple les problèmes soulevés dans David GRAEBER, *op. cit.* Celui-ci choisit de rédiger les premiers chapitres de son livre principalement sous la forme du journal, restituant les observations de façon chronologique.

2 J'ai fait plusieurs exceptions à cette règle, notamment à propos de figures publiques, ou de personnes dont j'utilise simultanément témoignages publics et entretiens.

militant étudiant de la fin des années 2000, pour étudier la façon dont ses modes de structuration contraignent les pratiques des AG et les possibilités d'innovations en leur sein (chapitre 2). Les enjeux de sens dont elles sont investies sont ainsi retracés en rapportant l'espace des prises de position sur la « démocratie » des AG à cet espace de positions (chapitre 3).

Mais le niveau des structures historiques et sociales ne suffit pas à rendre compte de ce qui se joue dans les AG. L'emprise du milieu étudiant sur les AG épaissit en effet à peu près autant qu'elle ne l'éclaire le mystère de l'investissement pratique et symbolique de cette forme d'organisation : comment comprendre que les militants étudiants tiennent à réunir tant de gens pour continuer à discuter entre eux ? Et que viennent y trouver celles et ceux qui s'y rendent ? Ces questions supposent de s'intéresser à ce qui s'y joue, au niveau des interactions, ce qui est l'objet d'une deuxième partie centrée sur la performance, au sens propre, de l'assemblée générale. On y analyse les actes et gestes dans lesquels se fabrique l'AG (chapitre 4), pour les rapporter ensuite aux acteurs qui les effectuent, à leurs dispositions et aux rôles différenciés qu'ils sont conduits à y jouer (chapitre 5).

Enfin, dans une troisième partie, l'AG est resituée dans ses relations, de concurrence ou de complémentarité, avec les autres performances du répertoire contestataire étudiant, de façon diachronique, en suivant les différentes séquences des mobilisations (chapitre 6), puis synchronique (chapitre 7).

**Première partie : Les conditions pratiques
et symboliques de reproduction de
l'assemblée générale en milieu étudiant**

Chapitre 1 : De la quête d'une « première fois » à la chronologie de l'investissement symbolique d'une forme d'organisation

Introduction

Comment la pratique de l'assemblée générale (AG) s'est-elle diffusée dans les mouvements étudiants jusqu'aux années 2000 ? Cette question en appelle une autre : depuis quand les étudiants ont-ils recours dans leurs mobilisations à la forme de l'AG ? On touche ici à l'interrogation classique, et en même temps très controversée, relative à la chronologie des usages des répertoires contestataires. Les périodisations proposées par Charles Tilly à propos de la France¹ et de la Grande-Bretagne² situent dans la première moitié du XIX^e siècle le passage du répertoire d'action d'Ancien Régime au répertoire moderne. Le point nodal des critiques qu'elles ont soulevées réside dans le poids accordé aux crises politiques dans les transformations de répertoires : choisir le début du XIX^e siècle comme moment de basculement, c'est évidemment ne pas considérer la révolution française comme une rupture centrale³. L'une des énigmes de ce travail était donc, initialement, de reproduire un geste classique dans l'étude des répertoires d'action collective : dater l'« apparition » de l'assemblée générale dans le répertoire contestataire étudiant en France. Il s'agissait également d'en rendre compte à partir d'une hypothèse fondée sur l'observation des mouvements étudiants de la fin des années 2000, où l'on trouve des entrepreneurs d'AG, qui la promeuvent et s'emploient à assurer sa reproduction d'une mobilisation à l'autre. Y a-t-il eu des entrepreneurs d'AG qui ont travaillé à l'importation de cette performance du répertoire des mobilisations de salariés dans le milieu étudiant ?

L'usage des assemblées générales de grévistes est en effet attesté en France dès les premières grèves ouvrières, dans la première moitié du XIX^e siècle⁴, confirmant cette période comme un moment de consolidation du répertoire de la grève concomitante de

1 Charles TILLY, *La France conteste de 1600 à nos jours*, (traduit de l'américain par Eric Diacon), Paris, Fayard, 1986, (1986), 622 pages.

2 Charles TILLY, *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*, Cambridge et Londres, Harvard University Press, 1995, XVIII-476 pages

3 William SEWELL, « Collective Violence and Collective Loyalties in France. Why the French Revolution Made a Difference », *Politics and Society*, vol. 18, n° 4, 1990, p. 527-552. Voir sur ce point Olivier FILLIEULE, « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », in Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, dir., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, Éditions La Découverte, 2010, p. 88-91.

4 Jean-Pierre AGUET, *Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français. Les grèves sous la Monarchie de Juillet (1830-1847)*, Genève, E. Droz, 1954, XXXVI-407 pages.

l'affaiblissement des corporations et de la première industrialisation. En revanche sa diffusion dans le milieu étudiant semble s'opérer bien plus tard, et procéder d'une crise politique. La littérature – Tilly en tête¹ – s'accorde en effet à faire du mouvement de mai-juin 1968 un moment-clé dans la diffusion de la forme de l'assemblée générale² non seulement dans les mouvements étudiants mais dans la plupart des secteurs en lutte³. C'est la crise qui favoriserait alors la modularité du répertoire, selon le terme proposé par Tilly pour désigner l'homogénéisation des performances contestataires mobilisées par les différents secteurs sociaux au sein du répertoire moderne⁴. Or les difficultés rencontrées pour confirmer cette chronologie ont conduit à reformuler l'énigme relative à la genèse de l'assemblée générale étudiante. En effet, les témoignages d'acteurs du mai étudiant ne concordent pas sur ce point. Certains situent en 1968 le passage d'assemblées générales d'organisations, ouvertes aux seuls adhérents, aux assemblées générales de grévistes, indépendantes des organisations et réunissant militants et « inorganisés », selon la terminologie de l'époque. D'autres avancent au contraire que de telles formes d'organisation sont bien plus anciennes. Dans les tracts et textes produits au cours du mouvement, il est bien fait mention d'AG étudiantes, mais elles ne sont pas soulignées comme une innovation extraordinaire. Elles sont beaucoup moins commentées que les comités d'action, qui donnent lieu à des théorisations et guides pratiques. En 1968 l'AG étudiante semble aller de soi, être déjà naturalisée, et on ne trouve pas d'entrepreneurs s'attachant à la promouvoir.

Ces incertitudes sur la chronologie soulèvent un ensemble de problèmes méthodologiques et épistémologiques. Peut-être la question des transformations des répertoires contestataires est-elle en fait mal posée. La tentative de dater, fût-ce approximativement, les premières occurrences d'une performance contestataire ressemble à certains égards à une vaine quête de l'origine, fondée sur une épistémologie naïve qui analyse le recours à des formes d'action ou d'organisation sur le modèle de l'invention ou de l'innovation. Face à des problématiques nouvelles, des acteurs contestataires chercheraient des solutions et inventeraient des formes d'action inédites, qui se diffuseraient ensuite. Nicolas Mariot avance un argument d'ordre épistémologique contre la recherche des « premières

1 Charles TILLY, *La France conteste...*, *op. cit.*, p. 540.

2 Hélène HATZFELD, *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 120 ; Jean-Philippe LEGOIS, « Les années 1968, du passé faisons table rase ? », in Jean-Philippe LEGOIS, Alain MONCHABLON et Robi MORDER, dir., *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Éditions Syllepse, 2007, p. 91-92 ; Robi MORDER, « Les répertoires d'action collective des mouvements étudiants », *Les Cahiers du Germe*, n° 4, 2003/2004, p. 6.

3 Une assemblée générale est ainsi organisée par des footballeurs de clubs de l'Île-de-France lors de leur occupation de la Fédération française de football des 22, 23 et 24 mai 1968. Voir François-René SIMON, Alain LEIBLANG et Faouzi MAHJOUR, *Les Enragés du football. L'autre Mai 68*, Paris, Calmann-Lévy, 2008, 159 pages.

4 Charles TILLY, *Popular Contention in Great Britain...*, *op. cit.*

fois », à propos des institutions¹. Si des acteurs parviennent à donner le même sens et le même nom à des pratiques collectives, c'est qu'ils ne sont ni les premiers ni les seuls à les mettre en œuvre, c'est qu'elles préexistent, qu'elles sont déjà en partie apprises, déjà connues et familières. Il est donc vain de rechercher leurs premières occurrences, mais on ne peut s'intéresser qu'à des transformations incrémentales de pratiques déjà présentes.

De fait, les hypothèses avancées par les sociologues des mobilisations pour analyser la diffusion des pratiques contestataires s'inspirent largement de l'étude de la diffusion des innovations par le biais de canaux interpersonnels de communication². Il s'agirait alors de repérer les courtiers³, les intermédiaires⁴ ou encore les réseaux militants⁵ par lesquels transitent informations et savoir-faire. Nous souhaiterions ici discuter ce cadre d'analyse en nous demandant si la diffusion de pratiques sociales telles que les performances contestataires peut bien s'analyser sur le modèle de celle des innovations. D'un côté, l'invitation à identifier les réseaux de diffusion des performances est salutaire, dans la mesure où elle fournit des pistes empiriques pour établir l'existence de processus de diffusion – plus souvent déduits de la ressemblance des pratiques que véritablement attestés – en recherchant les lieux et milieux où ils s'opèrent. De l'autre, le vocabulaire de l'innovation, de l'invention ou de l'importation peut induire une appréhension des pratiques sociales comme de simples techniques prêtes à l'emploi dès qu'on a l'information qu'elles existent, quand leur diffusion suppose des transformations lentes et leur intériorisation et appropriation par de nombreux acteurs.

Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que les acteurs peinent à dater le moment de la diffusion de l'AG en milieu étudiant. En revanche, les mémoires contrastées dont les usages des AG font l'objet renseignent sur les investissements symboliques différenciés qui peuvent être faits des performances contestataires, souvent *a posteriori*, et qui sont peut-être tout aussi cruciaux pour rendre compte de leur diffusion. À des moments donnés, telle ou telle pièce du répertoire est érigée comme centrale, objet d'entreprises de justification et de promotion, comme ce fut le cas pour les comités d'action – plutôt que les AG – de la part de nombreux acteurs en 1968. Si ces derniers les commentent davantage que les AG, c'est peut-être que celles-ci n'ont rien de nouveau en milieu étudiant – mais c'est peut-être aussi qu'elles les intéressent moins que d'autres. En conséquence, nous tenterons de restituer la chronologie

1 Nicolas MARIOT, « Le paradoxe acclamatif, ou pourquoi les institutions n'ont pas de première fois », in François BUTON et Nicolas MARIOT, dir., *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 169-190.

2 Everett M. ROGERS, *Diffusion of Innovations*, New York, Free Press, 5^e éd. 2003, (1962), XXI-551 pages.

3 Doug McADAM, « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », in Olivier FILLIEULE, dir., *Le Désengagement militant*, Paris, Éditions Belin, 2005, p. 64.

4 Charles TILLY et Sidney TARROW, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, (traduit de l'américain par Rachel Bouyssou), Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2008, (2006), p. 165.

5 Charles TILLY, *Contentious Performances*, New York, Cambridge University Press, 2008, p. 107.

des usages de l'AG dans les mobilisations étudiantes à partir de trois hypothèses. La première met l'accent sur la continuité des pratiques contestataires, qui se transforment de façon incrémentale, et invite à explorer les expériences d'organisation « à la base », ouvertes aux non-organisés, avant le mouvement de mai-juin 1968. La seconde interroge le rôle de cette crise, qui pourrait précipiter non pas tant l'invention ou l'importation de nouvelles pratiques contestataires que leur massification et leur appropriation par de nouveaux acteurs. La troisième, enfin, questionne les investissements – ou désinvestissements – symboliques dont les performances contestataires font l'objet, à tel ou tel moment, par tels ou tels acteurs, et leurs effets sur leur diffusion, par la consolidation de registres de justification du recours à certaines d'entre elles.

De ce dernier point de vue, il ne s'agit pas simplement ici d'interroger la diffusion des pratiques d'AG, mais aussi des idées qui les accompagnent. On emprunte ici plusieurs pistes au programme de l'histoire sociale des idées politiques, dont Frédérique Matonti a dessiné les contours en s'appuyant – notamment – sur les travaux de Quentin Skinner. Le premier consiste à « ne plus s'intéresser uniquement aux textes philosophiques canoniques qui ne sont plus qu'un élément parmi d'autres d'un discours politique plus vaste et changeant avec les circonstances »¹. On entend ainsi saisir la façon dont des idées sont produites ou mobilisées par des acteurs engagés dans l'action politique et dans les conflits qui la traversent, plutôt que par des penseurs professionnels, ce qui conduit à privilégier comme sources les textes de circonstance (tracts, brochures, déclarations dans la presse et orientations de congrès). Le second tient à l'attention prêtée aux moments critiques et au « rapport entre crises politiques et production d'idées politiques »². En revanche, dans les limites de ce travail qui n'est pas l'objet principal de la thèse, nous ne prétendons pas pouvoir restituer pleinement l'ancrage social des différents registres de justification produits à propos des pratiques organisationnelles.

Pour saisir les continuités comme les déplacements induits par la crise de mai-juin 1968, nous avons, à partir de sources secondaires et du dépouillement d'archives des mouvements étudiants dans les années 1960 dont nous justifierons le choix au fil du raisonnement, remonté le fil des mobilisations étudiantes pour y trouver des traces d'assemblées générales de grévistes ou d'organisations « à la base ». Il conduit à la mobilisation contre la guerre d'Algérie, où ce sont les instances de l'Unef, seul syndicat étudiant, qui appelle aux grèves et les organise, éventuellement dans les assemblées générales

1 Frédérique MATONTI, « Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 5, n° 59-4 bis, 2012, p. 89.

2 *Ibid.*, p. 95. Pour une mise en œuvre similaire du programme d'histoire sociale des idées politiques, voir Samuel HAYAT, *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, 410 pages.

de ses adhérents, mais où une génération de militants expérimente également d'autres cadres plus informels. À partir de là, nous avons repéré les lieux, milieux et moments de diffusion des pratiques et de leurs justifications. On peut alors saisir la consolidation progressive d'un registre d'évaluation des formes d'organisation qui, face à d'autres, concurrents, fait de la participation et de la prise de parole individuelles des critères centraux de démocratie. Si en 1968 ce registre discursif se construit plutôt à propos des comités d'action, il pourra dans les décennies ultérieures être remobilisé avec succès au sujet des AG notamment étudiantes. Les principaux moments de cette histoire peuvent donc être distingués ainsi. De 1956 à 1968, on observe un déplacement des registres d'évaluation des pratiques contestataires étudiantes dans le cadre de la diminution rapide des effectifs de l'Union nationale des étudiants de France (Unef) (I). Le moment 1968 précipite la diffusion de l'AG en milieu étudiant en même temps qu'il reconfigure ces registres d'évaluation, en faisant de la participation individuelle d'étudiants à des collectifs le critère de leur légitimité (II). Dans les décennies suivantes et jusqu'aux années 2000, on suivra les conditions de diffusion de l'AG dans les mobilisations étudiantes, en même temps que celle des mots d'ordre qui la justifient (III).

1. L'éphémère apogée du syndicalisme étudiant et le déplacement des modes de légitimation (1956-1968)

La guerre d'Algérie constitue, avec l'adoption de la Charte de Grenoble en 1946, l'un des jalons dans l'histoire non-linéaire au cours de laquelle certains acteurs du syndicalisme étudiant tentent d'aligner ce dernier sur le modèle des pratiques des syndicats de salariés. Adoptée le 20 avril 1946 lors du XXXV^e Congrès de l'Unef, la Charte de Grenoble¹ naît de la volonté d'une partie des dirigeants du syndicat de doter le syndicalisme étudiant d'une charte, à l'image de la Charte d'Amiens de la CGT de 1906. Elle justifie l'emprunt du registre syndical par une définition de l'étudiant, dans son article 1, comme un « jeune travailleur intellectuel ». La guerre d'Algérie constitue quant à elle le moment d'apogée – éphémère – de l'Unef, tant par le nombre d'étudiants qu'elle syndique (voir *infra*, tableau 1) que par le rôle actif qu'elle prend dans la contestation de la guerre. Pendant cette période, c'est l'Unef qui appelle aux grèves et qui les organise, mais en même temps, certains de ses militants mettent en pratique des formes d'organisation plus informelles et ouvertes aux « inorganisés » (1). Ces expériences permettent de comprendre comment, dans un contexte d'affaiblissement du recrutement qui touche l'Unef peu après la fin de la guerre, et d'implantation dans la jeunesse

¹ Le texte de cette Charte est notamment reproduit dans Robi MORDER, coord., *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la Charte de Grenoble*, Paris, Éditions Syllepse, 2006, p. 127-131.

scolarisée de courants politiques d'extrême gauche qui contestent le PCF dans puis hors de ses organes, certains de ces militants en viennent à rechercher des modes d'organisation « à la base » (2). À la rentrée 1967, la fragmentation du paysage politico-syndical étudiant n'empêche pas la contestation de s'organiser, dans des cadres où se diffusent et s'élaborent des registres de justification des pratiques qui s'exprimeront également en mai (3).

Nous avons ciblé des sources secondaires sur l'Unef et les mobilisations étudiantes de 1956 à 1968¹, mais aussi, pour la période 1962-1968, des archives comprenant des tracts qui appellent à des réunions ou en rendent compte, ou des documents à usage interne ou externe produits par les organisations qui commentent les pratiques contestataires qu'elles mobilisent. Le fonds Comités Vietnam de base² de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) de Nanterre présente de ce point de vue un double intérêt. Il rassemble en effet, outre des documents relatifs auxdits comités, impulsés par les maoïstes de l'Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes (UJC(ml)), de nombreux autres relatifs à des causes et organisations différentes, dont l'Unef ou l'Union des étudiants communistes (UEC). Pour la rentrée 1967, nous avons également mobilisé des sources primaires rassemblées dans le recueil raisonné et commenté de documents publié en 1969 par Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet³, qui commence en novembre 1967.

1. La guerre d'Algérie et la politisation des étudiants

La guerre d'Algérie constitue un tournant dans la politisation du mouvement étudiant⁴. Les dernières années de la guerre voient en effet l'implication croissante des étudiants et en particulier de l'Unef en faveur de la paix, voire de l'indépendance. En 1956, seul syndicat dans le milieu, l'Unef regroupe 80 000 étudiants, soit un sur deux. C'est donc en son sein que les débats étudiants sur la guerre d'Algérie se mènent. C'est elle qui assure le travail d'information et de mobilisation des étudiants. C'est dans ses instances que se décident les actions, grèves et manifestations, selon un répertoire en partie emprunté au syndicalisme salarié (voir encadré 4). En l'occurrence, ces débats sont vifs, et les questions internationales et coloniales

1 Principalement Alain MONCHABLON, *Histoire de l'Unef de 1956 à 1968*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, 208 pages ; Jean-Yves SABOT, *Le Syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie. L'entrée d'une génération en politique et la formation d'une élite*, Paris, L'Harmattan, 1995, 276 pages ; Didier FISCHER, « L'Unef et le syndicalisme étudiant dans les années 1960 », in Robi MORDER, coord., *Naissance d'un syndicalisme étudiant...*, *op. cit.*, p. 223-235.

2 BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089. Sur le recours au dépouillement d'archives plutôt qu'aux entretiens comme méthode d'enquête pour cette période, voir *infra*.

3 Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *Journal de la commune étudiante. Textes et documents. Novembre 1967-juin 1968*, Paris, Éditions du Seuil, 1969, 876 pages.

4 Le constat est valable pour l'ensemble de la jeunesse scolarisée. Voir Ludivine BANTIGNY, *Le Plus Bel Âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2007, p. 240-249.

structurent un clivage entre majoritaires (« majos ») et minoritaires (« minos »), qui conservent leurs appellations réciproques y compris quand les seconds deviennent majoritaires. Tandis que les « majos », bien que peu homogènes, sont partisans de l'« apolitisme », les « minos » considèrent que l'organisation doit prendre position lorsque des circonstances telles que la guerre d'Algérie l'imposent, et l'emportent en 1956 sur cette question. Pour autant, ils doivent poursuivre le travail de conviction de leurs camarades et plus largement de leur milieu, tenter d'éviter la scission, et ne prennent position par conséquent que très progressivement. Ils y sont largement et paradoxalement aidés par le gouvernement et l'instruction interministérielle du 11 août 1959 qui modifie le régime des sursis, avec des conditions susceptibles d'entraîner le départ de milliers d'étudiants en Algérie. L'« affaire des sursis » a pour effet immédiat que « Pour la première fois, le milieu étudiant est dans son ensemble confronté à la guerre »¹. L'Unef prend alors en charge la défense juridique des cas individuels d'étudiants et de lycéens, et des adhérents et AGE² encore apolitiques basculent du côté des partisans d'un mot d'ordre de grève. Le 19 octobre 1959, le principe d'une grève de trois jours est validé par les présidents d'AGE réunis à Paris mais finalement suspendu après des promesses d'un représentant du ministère de l'Éducation nationale.

Encadré 4

Le répertoire contestataire étudiant de l'après-guerre, tel qu'il s'énonce lors du Congrès de 1946 de l'Unef

Les dirigeants de l'Unef qui, lors de son XXXV^e Congrès en avril 1946, entreprennent de la refonder à partir de l'imitation, à leurs yeux nouvelle, du modèle syndical, ne s'appuient pas simplement sur la Charte de Grenoble adoptée le 20, et qui définit notamment l'étudiant comme un « jeune travailleur intellectuel ». La Charte, qui énumère les « droits et (...) devoirs de l'étudiant », n'est en fait que le préambule d'un texte statutaire qui formule en particulier les « moyens d'action »³ dont dispose l'Unef, à savoir :

- « a) Pétitions et lettres ouvertes ;
- b) Manifestations d'ensemble ;
- c) Monômes spectaculaires ;
- d) Monômes revendicateurs ;
- e) Grèves d'abstention ;
- f) Grèves d'occupation ;
- g) Monômes dévastateurs.

Il est bien évident que les AG⁴ ne pourront recourir aux grèves d'occupation et aux monômes dévastateurs que si les conditions suivantes se trouvent réunies :

- Violation très grave de la déclaration des droits et devoirs de l'étudiant.
- Reconnaissance de la gravité de cette violation par l'ensemble des étudiants et des

1 Alain MONCHABLON, *op. cit.*, p. 103.

2 Association générale des étudiants, structure locale, par ville le plus souvent, de l'Unef.

3 Cité dans Robi MORDER, coord., *Naissance d'un syndicalisme étudiant...*, *op. cit.*, p. 129.

4 Il s'agit ici d'une abbréviation pour AGE, et non pour « assemblée générale ».

travailleurs.

- Certitude d'avoir l'assentiment populaire.
- Accord de l'Unef.

Dans le cas où ces quatre conditions seraient réunies, le bureau de l'Unef peut décider d'étendre la grève ou les monômes dévastateurs à l'ensemble des universités de France.

Enfin, si non seulement les droits de l'étudiant, mais encore les droits essentiels du citoyen venaient à être violés, participation à l'insurrection populaire nationale. »

Cette mise à plat du répertoire contestataire étudiant offre un point d'entrée sur ce qui est conçu comme possible et pensable par les militants étudiants de l'après-guerre. Comme le souligne Robi Morder, ce répertoire combine emprunts au répertoire syndical, à commencer par l'usage de la grève, repérable des les années 1930 en Droit et en Médecine, et au « vieux répertoire spécifique étudiant »¹, en particulier à travers le « monôme », cortège composé d'une file d'étudiants se tenant par les épaules. Tandis que la « grève d'abstention » renvoie au refus d'assister aux enseignements, la « grève d'occupation » renvoie davantage à une possibilité évoquée qu'à un mode d'action pratiqué. Selon Robi Morder, « on peut voir là la référence à 36 et au mouvement ouvrier, car il ne semble pas y avoir de précédent étudiant en la matière » avant « la tentative d'occupation (qui échoue) de la Sorbonne en 1963, idée qui tient moins à la Charte de Grenoble qu'en partie à l'exemple des étudiants italiens en 1957 »². Enfin, on peut voir dans la mention de l'éventualité d'une « insurrection populaire nationale » dans le cas où « les droits essentiels du citoyen venaient à être violés » une marque du contexte de la Libération, qui imprègne en profondeur le congrès. Dans cette énumération, les modes d'organisation ne sont pas évoqués.

L'adoption du mot d'ordre de grève en 1959 dans une AGE comme celle de Grenoble, « mino » de longue date, est à cet égard révélatrice des instances qui le décident dans ce contexte où de très nombreux étudiants sollicitent l'aide de l'Unef. Comme le décrit Jean-Yves Sabot, qui centre son étude sur cette AGE et sur celle de Dijon :

« L'AG du 30 novembre mandate le comité pour organiser une grève immédiate d'une durée indéterminée au cas où l'instruction du 11 août serait appliquée et au cas même où un seul étudiant verrait son sursis supprimé. La motion, appuyée par le comité, est adoptée par acclamations. Jamais les étudiants grenoblois n'avaient auparavant acclamé unanimement une grève en AG. Au contraire, l'instauration de piquets de grève était jusque-là de rigueur pour pallier le manque d'enthousiasme (...).

Les étudiants adoptent par acclamations une motion qui déclare « illégale et inadmissible l'instruction du 11 août » dont ils n' « admettront jamais l'application ». « Considérant qu'un projet de réforme avait été approuvé en Commission nationale Armée-Jeunesse juste avant la promulgation de la circulaire du 11 août » et « considérant que le ministre des Armées a volontairement ignoré ce projet et que cela prouve le manque d'intérêt de la commission », ils « approuvent l'Unef de s'en être retirée et lui demandent de ne pas reprendre de contact avec l'armée avant une solution définitive de l'affaire des sursis ». À propos de la commission jeunesse, ils adoptent, par 134 voix pour, 59 contre et 43 abstentions, une motion « mandatant le comité pour faire reconnaître, par tous les moyens en sa possession, le droit à l'objection de conscience », « considérant que pour des raisons morales, des jeunes gens acceptent de passer dix ans de leur jeunesse en prison pour ne pas porter l'uniforme ou ne pas participer à la guerre coloniale ».

Lorsqu'est abordé le travail de la commission outre-mer, l'évolution politique de l'assemblée se fait nette. Les arguments d'un Coignet soutenant qu'« on nous présente deux motions réellement politiques » n'ont plus de prise sur le point de vue de Jean Aslanian qui demande si « résoudre le problème des sursis sans s'attaquer au problème de l'Algérie résoudra quelque chose ». À une

1 Robi MORDER, « Les répertoires d'action collective des mouvements étudiants », *Les Cahiers du Germe*, n° 4, 2003/2004, p. 5.

2 *Ibid.*

large majorité, l'assemblée reconnaît “le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes”, pose le problème concret de la réalisation du cessez-le-feu et de la négociation, “termes actuellement avancés” par le gouvernement, affirme “le caractère injuste et anachronique du fait colonial sous sa forme historique ou sous ses formes actuelles de domination économique”, rappelle sa “solidarité avec les jeunes en lutte pour leur indépendance nationale”. »¹

L'assemblée générale dont il est ici question est évidemment une AG des adhérents de l'AGE. Elle mandate un comité qui constitue sa direction, et se prononce sur les positions prises par l'organisation et les différentes commissions entre lesquelles est réparti le travail de l'AGE. Cette AG réunit 236 membres, si l'on en juge par le décompte des votes pour une motion. C'est elle qui charge le comité d'organiser une éventuelle grève. Le fond des débats révèle par ailleurs le déplacement des positions induit par l'affaire des sursis : l'opposition à la politique menée sur ces derniers entraîne une adhésion massive aux mots d'ordre « minos » concernant la guerre d'Algérie. Bien plus, c'est la situation exceptionnelle qui justifie un vote en AG pour statuer sur le mot d'ordre de grève, puisque c'est généralement le comité, après avis d'un conseil des corporations, qui prend les décisions concernant les manifestations ou les grèves.

Ceci étant, l'instruction sur les sursis est en partie annulée par le Conseil d'État, très peu appliquée, et finalement remplacée le 17 mars 1960 par un décret plus favorable, suite à deux jours de grève et de manifestations massives. À partir de ce moment néanmoins, l'Unef gagne massivement le milieu étudiant à la cause algérienne, et ses actions culminent avec le meeting de la Mutualité du 27 octobre 1960 : pour la première fois, c'est l'Unef qui est à l'initiative d'une action intersyndicale (finalement avec la CFTC et la Fen), qui réunit entre dix et quinze mille participants et se termine par une manifestation et des heurts avec la police². Pour autant, si c'est bien l'Unef qui appelle aux grèves, le contexte de crise de la guerre d'Algérie favorise l'émergence de cadres organisationnels qui lui sont en partie extérieurs. Nombre de ses militants s'investissent dans la lutte anticoloniale avant qu'elle ne prenne officiellement position. La semi-clandestinité de certaines activités de soutien au FLN, l'accès réduit à l'information dans une situation de censure partielle et l'urgence des situations, notamment dans le cadre des affrontements avec les groupes d'extrême-droite, donnent lieu à des modes d'organisations plus informels. À Paris, les étudiants mobilisés prennent l'habitude de se réunir tous les midis cour de la Sorbonne, pour des points où s'échangent les dernières informations³. Pendant l'année universitaire 1961-1962, les attentats de l'OAS se multiplient. L'Unef organise la riposte avec l'appel à deux manifestations, interdites, en novembre 1961

1 Jean-Yves SABOT, *op. cit.*, p. 97-98.

2 Alain MONCHABLON, *op. cit.*, p. 113-120.

3 Entretien avec Prisca Bachelet, alors militante de l'Unef à la Sorbonne, réalisé le 16 juin 2010. Sur le statut de cet entretien, voir *infra*.

(avec la CGT et la CFTC) et le 8 février 1962 (avec la CGT, la CFTC et le PCF). Mais les lycéens et les étudiants s'organisent également dans des structures de base unitaires, les comités antifascistes étudiants et lycéens, qui permettent d'organiser, plus facilement que dans des cadres syndicaux ou partisans, des affrontements avec les groupes d'extrême droite. Les comités étudiants se fédèrent à la Sorbonne en réseau informel dans le Front universitaire antifasciste (FUA) à partir de décembre 1961¹. Comme l'explique Alain Monchablon :

« dépassant la formule de cartels d'organisations politiques (UEC, Ésu²) et syndicales (Unef, Snesup³, Sgen⁴) les comités se fédèrent en un Front universitaire antifasciste (FUA) autonome ; ses dirigeants, désormais élus par les comités eux-mêmes, sont indépendants des organisations qui avaient constitué les cartels. Devant cette structure nouvelle, qui capte les énergies militantes des étudiants et lycéens d'extrême gauche, l'Unef se montre réservée : il y a là (...) la réaffirmation de la "vocation syndicale" : faisant pression sur les AGE parisiennes d'extrême gauche (Paris-Médecine qui adhère en tant que telle au FUA, ENS⁵ et préparatoires littéraires), l'assemblée générale de février refuse de laisser ses sections se fondre dans une structure où elles perdraient leur autonomie face aux mouvements politiques. »⁶

Si les militants du FUA peuvent être membres d'organisations, politiques ou syndicales, ils font l'expérience d'un mode d'organisation indépendant de ces étiquettes, que certains responsables de l'Unef remobiliseront à titre de remèdes aux difficultés rencontrées par le syndicat à partir de 1962.

2. Rebondir après 1962 : l'Unef à la recherche d'un nouveau projet syndical

Les accords franco-algériens d'Evian, le 18 mars 1962, ouvrent une période paradoxale pour l'Unef. C'est une victoire pour elle, célébrée par un meeting à Paris. Elle rassemble toujours un étudiant sur deux, puisqu'on lui attribue entre 85 000 et 100 000 adhérents. Pour ses dirigeants « minos », renforcés, légitimés, l'enjeu est d'inventer un projet syndical fédérateur pour les étudiants qui se sont mobilisés sur un sujet brûlant et exceptionnel. Que faire de cette force, une fois le quotidien universitaire retrouvé ? Comment revendiquer face à un pouvoir qui sort également triomphant de la guerre ? Les années qui vont de 1962 à mai 1968 voient une série de tentatives pour maintenir puis redonner du souffle à l'organisation, et bientôt la sortir d'une crise de ses effectifs, de sa structuration et de son aptitude à mobiliser les étudiants. La rentrée 1962 se place d'emblée sous le double signe de la paralysie et de la recherche d'innovation dans le répertoire d'action collective. L'Unef revendique notamment

1 Ludvine BANTIGNY, « Jeunesse et engagement pendant la guerre d'Algérie », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2007, vol. 2, n° 8, p. 39-53.

2 Étudiants socialistes unifiés, étudiants du Parti socialiste unifié (PSU).

3 Syndicat national de l'enseignement supérieur, membre de la Fen.

4 Syndicat général de l'Éducation nationale, membre de la CFTC.

5 Écoles normales supérieures (ENS).

6 Alain MONCHABLON, *op. cit.*, p. 129.

l'allocation-logement : elle organise une action spectaculaire de camping sous tente dans les gares parisiennes, qui ne mobilise que les militants. La « mino » n'est plus animée par des membres de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) comme c'était le cas entre 1953 et 1957. En revanche, les effectifs de l'UEC se sont accrus, et nombre de ses militants parisiens ont expérimenté au FUA des formes d'organisation qui rompent avec l'orthodoxie communiste. C'est une nouvelle « mino », proche ou membre de cette nouvelle UEC, arrivée aux responsabilités pendant la guerre, qui anime la structure de l'Unef d'où viennent la plupart des propositions politiques et pratiques dans ces années-là : la Fédération des groupes d'études de lettres (Fgel), qui rassemble les étudiants de lettres de la Sorbonne. C'est l'AGE montante au sein de l'Unef, l'une des rares qui gagne des adhérents (7 200 adhérents en 1963 contre 6 000 l'année précédente). Alain Monchablon relie les dispositions de ses dirigeants à innover en matière de répertoire organisationnel à deux traits : « le radicalisme politique du FUA (parfois des réseaux de soutien au FLN) dont certains sont issus, d'autre part la sensibilité marquée des étudiants en sciences sociales aux phénomènes de bureaucratisation et à la possibilité d'y obvier »¹. En novembre 1962, le bureau de la Fgel a fait voter la grève « amphi par amphi au lieu de la décréter d'en haut ; le résultat en a été un succès »².

En conséquence, la Fgel donne le ton au Congrès de Dijon, qui se tient du 7 au 13 avril 1963, par les prises de parole et les propositions de sa délégation (« massive, trente membres soit le triple des effectifs délégués d'ordinaire par une grosse AGE en Congrès »³), qui mobilise un vocabulaire marxisant étranger à beaucoup de délégués. Avec l'AGE Paris-Médecine, elle propose l'« orientation universitaire ». Celle-ci consiste en premier lieu dans la mise en cohérence du socle revendicatif de l'Unef autour d'une revendication présentée comme unifiante : l'allocation d'études. L'ambition, sans être complètement explicite, est de produire une classe sociale étudiante par le biais de revendications portant sur ce qui est commun aux étudiants, par-delà les différences d'origine sociale et d'avenir professionnel : conditions de travail, place dans l'université et la société, dépendance économique et période d'indétermination sociale supposée permettre des inflexions de trajectoires. L'université est quant à elle perçue comme soumise à l'emprise du capital, de plus en plus utilisée pour former des techniciens spécialisés, rapprochant hypothétiquement les destinées des étudiants et des ouvriers. La lutte syndicale dans ce secteur s'en trouve entourée d'une aura révolutionnaire décisive, pourvu que l'unité puisse se faire avec les forces ouvrières. Dans ce cadre, l'allocation d'études n'est pas simplement une réponse à des problèmes économiques

1 *Ibid.*, p. 145-146.

2 *Ibid.*, p. 146.

3 *Ibid.*

susceptible de mobiliser facilement le milieu, mais est lue comme un levier permettant de donner un statut social commun à un groupe hétérogène, convergent avec celui des salariés, rendant l'étudiant « adulte, salarié et donc contestataire »¹.

Le projet syndical de cette gauche universitaire n'est pas adopté à Dijon, mais simplement mis à l'étude. Son candidat à la présidence est battu par un autre, issu de la JEC, qui reçoit pour mandat d'appliquer une orientation à mi-chemin entre ancienne et nouvelle « mino ». Plusieurs membres de l'UEC entrent au bureau, mais aucun de la Fgel ni de l'AGE Paris-Médecine. En fait, malgré une influence importante et une captation des débats des congrès suivants, par le cadrage des discussions et bientôt le spectacle de ses dissensions internes, la « gauche syndicale » ne parviendra jamais à s'imposer comme direction de l'Unef. La Fgel n'en met pas moins en pratique son projet, dont les moyens organisationnels sont des formes d'organisation « à la base ». Elle crée des « groupes syndicaux de base » et, pour contester la relation pédagogique, des « groupes de travail universitaire »², qui rassemblent étudiants et jeunes enseignants par amphî ou TP pour se réapproprier les savoirs. La rentrée 1963 se caractérise par une augmentation exceptionnelle du nombre d'étudiants : 40 000 de plus en France, une augmentation de 25 % des inscrits à la Sorbonne³. À l'occasion de la journée anti-impérialiste des étudiants du monde et de la visite officielle à la Sorbonne du président de la République italienne, la Fgel envisage une occupation du site pour en interdire l'accès au gouvernement, si elle n'obtient pas satisfaction sur cinq revendications. Il s'agit du doublement du nombre des assistants, du triplement des salles de travaux pratiques (TP), de la création d'un Centre de photocopies, de la reconnaissance officielle de la section syndicale de Faculté et de l'ouverture de négociation sur l'allocation d'études. Elle renonce la veille, sous la pression du Bureau national.

En septembre 1964, le gouvernement annonce une réforme de l'Enseignement supérieur : c'est le plan Fouchet. Jusqu'en 1968, l'Unef est en permanence occupée à tenter de mobiliser les étudiants contre ce plan, confrontée à un gouvernement qui n'avance pas frontalement et qui désamorce le mécontentement en décongestionnant la Sorbonne, avec l'ouverture de Nanterre notamment, parmi d'autres sites, cette même rentrée. Le répertoire d'action collective mobilisé dans ces années-là par l'Unef est celui de la semaine d'action, comme le montrent les exemples suivants :

1 *Ibid.*, p. 151. Sur le projet de l' « orientation universitaire », voir p. 146-151.

2 Alain MONCHABLON, *op. cit.*, p. 154 ; Didier FISCHER, *art. cit.*, p. 229.

3 Jacques MINOT, *Les Universités après la loi sur l'enseignement supérieur du 26 janvier 1984*, Paris, Berger-Levrault, 1984, p. 187 ; Alain MONCHABLON, *op. cit.*, p. 155.

Semaine de l'Université, du 30 novembre au 5 décembre 1964

Dans une interview accordée à *Clarté*, le mensuel de l'UEC, le président de l'Unef Bernard Schreiner explique : « Quoi qu'il en soit l'Unef ne mènera pas sa campagne revendicative de façon isolée. Une "semaine de l'Université", prévue du 30 novembre au 5 décembre, constituera le cadre d'une action revendicative commune. Elle sera marquée par une multiplication de rencontres et de travaux en commun (colloques, comités mixtes, TP débats, etc.) avec le corps enseignant.

Des expériences témoins, des grèves sur le tas, seront organisées avec les professeurs. Le 3 décembre sera une journée d'action commune étudiants-professeurs. Cette action sera clôturée au courant de la semaine ou après par un meeting auquel participera l'ensemble des mouvements de jeunes dont les sections de jeunes des syndicats ouvriers. »¹ Le même numéro de *Clarté* annonce en effet : « 15 ORGANISATIONS DE JEUNESSE Catholiques, Socialistes, Communistes, Jeunes ouvriers, Paysans, Étudiants, vous appellent JEUDI 10 DÉCEMBRE, 20 H 30, À LA MUTUALITÉ »².

Grève, du 11 au 17 mars 1966

Dans un tract imprimé de quatre pages, la Fgel appelle à la grève « du 11 au 17 mars inclus. VENEZ TOUS DISCUTER, avec vos professeurs, dont nous avons dès maintenant le soutien et qui participeront aux colloques organisés par vos groupes d'études³. POUR UNE TRANSFORMATION DÉMOCRATIQUE DE L'UNIVERSITÉ Meeting dans la cour de la Sorbonne Jeudi 10 mars à 12 h 30. GRÈVE des Étudiants en Lettres avec le soutien du Syndicat national de l'enseignement supérieur (Section Sorbonne Lettres) du 11 au 17 mars »⁴.

Semaine nationale d'action, du 12 au 17 décembre 1966

L'Unef y appelle dans un supplément étudiant au *Nouvel Observateur*, « Unef : spécial campagne »⁵.

Semaine nationale d'action, du 27 février au 4 mars 1967

Un tract signé de l'Unef, du Snesup et du Snes⁶ appelle à une « semaine nationale d'action »⁷ du 27 février au 4 mars 1967, et à un « meeting cour de la Sorbonne », le jeudi 2 mars à midi.

Semaine d'action, du 11 au 16 décembre 1967

Le Monde du 1^{er} décembre 1967 relate que lors d'un meeting qui s'est tenu le 30 novembre cour de la Sorbonne, le président de l'Unef « a appelé les étudiants à participer à un meeting le 7 décembre et à la semaine d'action prévue par l'Unef du 11 au 16 septembre »⁸ (où il faut certainement lire « décembre »).

Le même répertoire peut être utilisé pour des mobilisations anti-impérialistes, comme le montre un tract du Cercle UEC et du Bureau Unef de l'ENS (il s'agit vraisemblablement de celle de la rue d'Ulm)⁹, qui annonce une « semaine universitaire internationale contre la guerre du Vietnam du 18 au 26 novembre 1965 », appelée par « les organisations universitaires

1 Interview de Bernard Schreiner, *Clarté*, n° 57, novembre 1964. BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

2 « Une réforme : l'université autoritaire », *Clarté*, n° 57, novembre 1964. BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

3 La plupart des AGE de l'Unef ont une structure dite « fédérative ». Dans le cas de la Fgel, les étudiants adhèrent au groupe d'études de leur filière, qui a ses AG, son conseil d'administration (CA), son bureau et ses commissions. Ce sont les groupes d'études qui composent ensuite la Fgel.

4 Tract de la Fgel, « Pour une transformation démocratique de l'université. La "réforme" Fouchet ». BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

5 *Le Nouvel Observateur*, supplément étudiant au n° 108, 23 novembre 1966. BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

6 Syndicat national des enseignements de second degré, membre de la Fen.

7 Tract du Snes, du Snesup et de l'Unef, « Tous à la Sorbonne – 2 mars – midi ». BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

8 « Grève et meeting de protestation des étudiants en lettres de Paris », *Le Monde*, 1^{er} décembre 1967. BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

9 Tract du Cercle UEC et du Bureau Unef de l'ENS, « Halte à l'impérialisme américain ! ». BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

françaises ». Cette semaine comporte une « réunion d'information » à l'ENS le 25 novembre à 20 h 30, et se conclut par une manifestation organisée par les sections Sorbonne des étudiants du PSU, de la Jeunesse universitaire chrétienne, des étudiants protestants, le Secteur Sorbonne du Snesup, la Fgel, le Cartel des ENS (membre de l'Unef) et le Bureau national de l'UEC. On voit que, si ces semaines d'action peuvent donner lieu à des grèves et des manifestations, les réunions y tiennent une place importante. Elles sont généralement ponctuées d'un meeting, à la Mutualité ou cour de la Sorbonne, qui précède ou clôt la semaine. Plus largement, des débats ont lieu sous de multiples formes, « colloques » (réunions avec les enseignants, en particulier *via* le Snesup), débats à l'échelle des TP, réunions d'information...

L'invitation des non-syndiqués à participer à des débats est donc monnaie courante. Au départ portée par la gauche syndicale comme déclinaison organisationnelle et comme moyen de l'« orientation universitaire », elle est rapidement construite comme un outil pour renouer le contact avec les étudiants, dans un contexte où l'Unef entre en crise. Il s'agit d'abord d'une crise des effectifs, dès 1964, reconnue lors du Congrès de 1965¹ (voir tableau 1). Mais c'est aussi une crise d'orientation et de direction. Les textes de cette période, que ce soit à l'échelle nationale ou au niveau des groupes locaux, sont parsemés de démissions de responsables et de constats d'échecs qui imposent de reconstruire. La Fgel se retrouve bientôt isolée lorsque l'AGE Paris-Médecine passe aux « majos » en 1964. La « gauche syndicale » affiche des divisions sibyllines pour la plupart des AGE. Celles-ci traduisent souvent des querelles politiques entre membres de l'UEC qui traverse elle aussi une période de vifs conflits². Alain Monchablon mentionne pour le Congrès de 1964 « des débats d'autant plus obscurs pour la masse des délégués que de part et d'autre, ses leaders appartenant le plus souvent à la gauche de l'UEC affirment les mêmes intentions révolutionnaires et la même fidélité à l'orientation universitaire »³. En conséquence, selon Didier Fischer, « l'« orientation universitaire » suscita l'incompréhension d'un certain nombre des cadres des AGE. Les joutes oratoires des principaux leaders de la « gauche syndicale » truffées de concepts marxistes, dans un milieu encore peu habitué à ce langage, provoquèrent le retrait prudent des délégués des différents congrès entre 1963 et 1965. »⁴

1 « Crise du recrutement : pour la première fois le rapport moral reconnaît ce qui est appelé par euphémisme la « stagnation des adhésions ». » ; « À la Fgel même le trésorier espère pouvoir vendre cinq mille cartes, alors que l'objectif était de dix mille. » Alain MONCHABLON, *op. cit.*, p. 165.

2 Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL, « L'UEC ou l'autonomie confisquée (1956-1968) », in Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL, dir., *Mai-juin 68*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2008, p. 130-140.

3 Alain MONCHABLON, *op. cit.*, p. 161.

4 Didier FISCHER, art. cit., p. 230.

Tableau 1 : Évolution des effectifs de l'Unef, en comparaison de l'évolution du nombre d'étudiants (1956-1968)

Année	Nombre estimé d'adhérents à l'Unef	Nombre d'étudiants	Proportion d'étudiants syndiqués à l'Unef
1956	80 000	157 000	Plus d'un sur deux
1962	Entre 85 000 et 100 000	233 000	Un peu moins d'un sur deux
1965	Moins de 50 000	368 000	Un peu plus d'un sur dix
1966	45 000	414 000	Un peu plus d'un sur dix
1968	40 000	510 000	Moins d'un sur dix

Sources : pour le nombre d'adhérents à l'Unef, Alain MONCHABLON, *op. cit.*, p. 23, 172 et 176 ; Didier FISCHER, art. cit., p. 223 et 234. Pour le nombre d'étudiants, Jacques MINOT, *op. cit.*, p. 187. Il s'agit à chaque fois du nombre d'inscrits dans les universités au 31 décembre de chaque année.

Dans ce cadre, la volonté de susciter la discussion avec les étudiants non-syndiqués et de favoriser l'organisation « à la base » correspond aux réponses que les militants notamment de la « gauche syndicale » tirent de leurs expériences de la guerre d'Algérie à la crise du recrutement. Il s'agit de repolitiser et de restructurer le milieu et d'ouvrir les débats aux non-syndiqués faute de rassembler suffisamment d'adhérents. La « gauche syndicale » met ainsi en place des « délégués de TP », régulièrement mentionnés mais dont le mode d'emploi est particulièrement développé dans le journal du Groupe des étudiants d'Histoire (GEH), *GEH Info*, de la rentrée 1966, dont l'un des articles présente le fonctionnement et les activités du groupe¹ :

Après avoir donné la localisation dans la Sorbonne du groupe et son organisation générale, l'article revient sur le bilan de l'année précédente, commençant par le constat, classique, de difficultés : « Au début de l'année dernière, le GEH était en fait dans un état assez lamentable. » En effet : « Son implantation parmi les étudiants était quasiment inexistante ». Cependant, le groupe a tenté de rectifier le tir, notamment en mobilisant contre la réforme Fouchet. « C'est ainsi, par exemple, qu'un colloque fut organisé le 31 janvier 1966 à l'amphithéâtre annexe entre le GEH et le syndicats enseignants (Snesup et Sgen) sur le thème "les études d'histoire et la réforme FOUCHET". » Le succès attribué à ce colloque est mesuré notamment au regard de la présence y compris d'étudiants non-syndiqués : « La venue à ce colloque de très nombreux étudiants, membres ou non de l'Unef, montra bien leur inquiétude sur les conséquences de cette réforme ». Globalement, le groupe se félicite de son activité : « ce bilan nous semble positif. Il est certain, en tout cas, que l'an dernier, le groupe a agi, s'est manifesté parmi les étudiants ; en un mot, que le groupe a montré aux étudiants qu'il existait et qu'il représentait quelque chose. » En revanche, le groupe est moins satisfait de son usage des délégués de TP : « Si le groupe a retrouvé une gestion saine, et s'il a pu mener à bien nombre de ses actions, il n'en demeure pas moins qu'il n'a pas encore suffisamment touché l'ensemble des étudiants : en particulier le travail des délégués de TP, qui est fondamental, fut mal organisé et mal assuré. » C'est pourquoi l'article consacre un développement au rôle de ces délégués :

1 Christian BERGER, « Le GEH », *GEH Info*, rentrée 1966. BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

« Mais la première forme de militantisme qui, répétons-le, est FONDAMENTALE, demeure l'intervention du GEH dans les groupes de TP. Pour cela, il faut que dans chacun de ces groupes, un militant du GEH accepte d'être délégué. Son action consistera à distribuer les journaux et tracts du GEH à ses camarades de TP et également à informer ceux-ci des activités du GEH par des annonces orales (en accord avec l'assistant du TP).

Mais le rôle de délégué de TP ne doit et ne peut être de répéter seulement des mots d'ordre et des slogans dictés par le bureau du groupe. Il doit avant tout être la liaison entre les étudiants de son TP, syndiqués ou non, et le syndicat.

Pour cela, il lui faut donc non seulement indiquer à ses camarades les réalisations ou les mots d'ordre du groupe, mais discuter avec eux afin de rapporter au GEH les problèmes qui se posent à son groupe de TP.

Il doit donc s'agir d'un échange entre le GEH et les étudiants ; et cet échange, c'est au délégué de TP de le rendre effectif. Pour qu'il le soit véritablement, il conviendrait d'ailleurs que les délégués de TP, au lieu d'être nommés par le GEH, soient au contraire élus par les étudiants du TP, qu'ils soient ou non syndiqués. »

Les différents dispositifs initiés par le GEH, colloques et délégués de TP, sont ainsi présentés comme autant de remèdes à la crise traversée par le groupe, pour permettre l'« implantation parmi les étudiants », ou encore de « *[toucher]* l'ensemble des étudiants », « membres ou non de l'Unef » (« syndiqués ou non », « qu'ils soient ou non syndiqués », selon l'antienne qui traverse l'article). Les délégués de TP ont un rôle de « liaison entre les étudiants (...) et le syndicat », en ce sens qu'à travers eux l'information ne doit pas simplement être descendante, mais ascendante. Classiquement, le délégué de TP diffuse les « mots d'ordre » du groupe en distribuant le matériel et par des interventions dans le TP. Mais ce travail syndical traditionnel est décrit d'une façon doucement péjorative où l'on sent poindre la critique de l'autoritarisme et de la bureaucratie : « répéter seulement des mots d'ordre et des slogans dictés par le bureau du groupe ». Le cœur de l'activité du délégué est ainsi, à une échelle réduite d'interconnaissance, de « discuter » avec « ses camarades » pour faire remonter au groupe « les problèmes qui se posent à son groupe de TP ». D'où un déplacement de la légitimité qui ne vient plus tant de l'organisation et de ses adhérents, mais de l'ensemble des étudiants, syndiqués ou non : idéalement les délégués ne sont pas « nommés par le GEH » mais « élus par les étudiants du TP ».

Peu à peu les militants de la « gauche syndicale » se désinvestissent de l'Unef et de sa direction, et l'intérêt des plus révolutionnaires d'entre eux se déporte du syndicalisme à l'université au militantisme dans les groupuscules d'extrême gauche, notamment ceux issus des exclusions de l'UEC de 1966 : la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR), trotskiste, et l'UJC(ml), maoïste¹. La « gauche syndicale » conserve simplement le contrôle de la Commission internationale, de 1965 à 1968, avec une attention portée aux mouvements étudiants allemand, italien mais aussi américain et le soutien aux mouvements de libération

1 Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL, « L'UEC ou l'autonomie confisquée (1956-1968) », art. cit., p. 140-141.

nationale. Cet axe d'intervention « maintient dans les initiatives contre la guerre du Vietnam l'Unef à l'unisson des divers mouvements d'extrême gauche indifférents aux questions universitaires, en même temps qu'en opposition avec les deux principaux partis de gauche », et constitue « au milieu des ineffaçables divisions, la seule base d'un consensus entre les tendances issues de la gauche, qui se partagent l'Unef »¹. À partir de l'automne 1966, la mobilisation contre la guerre du Vietnam s'organise dans deux structures rivales, le Comité Vietnam national (CVN) et les Comités Vietnam de base (CVB), auxquelles s'ajoutent bientôt des Comités Vietnam lycéens (CVL)². Le CVN et les CVB présentent le point commun de s'organiser en comités de base, réunissant des individus en dehors des organisations et indépendamment de leurs éventuelles étiquettes syndicales ou politiques. Tandis que le premier, soutenu par l'Unef, est néanmoins animé par la JCR et, plus marginalement, par l'aile gauche du PSU, les CVB sont une initiative de l'UJC(ml). Dans les deux cas, l'organisation « à la base » renvoie au rejet des méthodes hiérarchisées du PCF, pour le déborder sur sa gauche. Si les trois structures ne réuniront pas à elles trois plus de 5 000 adhérents, principalement à Paris, elles constituent jusqu'en 1968 une nouvelle expérience d'organisation en dehors des cadres partisans et syndicaux, où se rencontrent la génération des militants formés dans l'opposition à la guerre d'Algérie et notamment au FUA, et d'autres plus jeunes.

Ces expérimentations organisationnelles ne vont cependant pas de soi à l'Unef et sont intensément débattues. Au GEH par exemple, l'équipe d'animation est contestée par une « tendance anticorporatiste » qui regroupe les trotskistes lambertistes du Comité de liaison des étudiants révolutionnaires (Cler). Dans le programme que cette tendance présente pour l'AG de novembre 1966 du GEH qui doit élire son conseil d'administration³, elle condamne conjointement le soutien de l'Unef au CVN et le dispositif des délégués de TP :

« C'est dans le même sens d'un substitut à la lutte réelle qu'il faut comprendre le soutien apporté par le BN⁴ à la création de “COMITÉS DE BASE POUR LE VIETNAM” sur la base d'un front anti-impérialiste abstrait (...). D'autre part, ces comités ne sont pas pris en charge par l'Unef, qui se contente d'inviter ses militants à y participer en tant qu'individus. Cette initiative ne peut qu'aboutir à vider l'Unef de ses militants, à la dissoudre dans des groupes extérieurs informels. »

« [*Le bureau sortant*] a cherché à résoudre la crise de l'Unef par des procédés magiques comme la “structuration du milieu” à partir de l'élection de délégués de TP SUR CARTE DE FACULTÉ. La tendance anticorporatiste a lutté avec succès au Congrès de la Fgel pour que soit condamnée cette mesure qui aboutit en fait à la dissolution du syndicat dans des groupes informels échappant à son contrôle. »

1 Alain MONCHABLON, *op. cit.*, p. 181.

2 Nicolas PAS, « “Six heures pour le Vietnam”. Histoire des Comités Vietnam français 1965-1968 », *Revue historique*, vol. 312, n° 613, 2000, p. 157-185.

3 « Programme présenté par la tendance anticorporatiste dans l'Unef ». BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

4 Bureau national de l'Unef.

Pourtant, le numéro de janvier 1967 de *GEH Info* publie une tribune de Jean Leuillet, de la même « Tendance anticorporatiste », qui recommande entre autres d'organiser « dans les amphis, dans les TP surchargés et partout où cela est possible des comités de défense contre les conséquences de l'application du Plan Fouchet, regroupant tous les étudiants, syndiqués ou non »¹. À quoi le bureau du GEH répond, dans des « Notes » qui font suite à la tribune :

« Les “COMITÉS-DE-DÉFENSE-contre-les-conséquences-de-l'-application-du-plan-Fouchet” posent quelques “petits” problèmes !!! (...)

– ces comités, regroupant des étudiants syndiqués ou non, seront-ils pris en main par l'Unef, ou par des dirigeants “spontanés” ?

– Enfin, ces comités n'empiètent-ils pas sur le rôles des groupes d'études, de l'Unef, qu'ils pourraient désagréger, alors que Leuillet déclare dans ce même article souhaiter le renforcement de l'Unef et donne même des recettes pour cela ? »²

Lorsque des camps s'affrontent, ils proposent ainsi des programmes qui incluent des structures ouvertes aux non-syndiqués, tout en s'accusant mutuellement de menacer d'y dissoudre l'organisation.

En définitive, l'expérience de la « Grande Unef » à la fois forte et engagée dans un combat syndical et politique n'a été que très brève. Elle se disloque tout au long des années 1960, décennie pendant laquelle l'Unef comme l'UEC servent de creuset aux groupes gauchistes, qui y font leurs premières armes, s'initient aux joutes oratoires à base de concepts marxistes et aux expérimentations en matière de formes d'organisation. Les militants de la « gauche syndicale » puis des groupes gauchistes y jouent bien un rôle d'entrepreneurs de l'organisation « à la base », à travers une myriade d'initiatives. C'est au croisement d'une série de contraintes, d'intérêts et d'opportunités qu'ils s'emparent de cette thématique. Frédérique Matonti et Bernard Pudal ont ainsi exposé les conditions favorisant la montée de dissidences communistes dans les rangs étudiants. Elle s'opère « dans un contexte de crise symbolique du communisme, ouverte par le XX^e Congrès du PCUS (...) : ambiguïtés de la ligne du PCF face à la guerre d'Algérie, révoltes en Hongrie et en Pologne, éloignement du Parti communiste italien vis-à-vis du “Centre” soviétique, schisme sino-soviétique... »³, qui produit des effets notamment chez les intellectuels, et chez les apprentis intellectuels que sont les étudiants. « Ces bouleversements multiplient les possibles communistes, c'est-à-dire les révisionnismes possibles »⁴, alors même que le PCF peine à appliquer ses techniques d'encadrement des

1 Jean LEUILLET, « Tribune. Les meetings des 15 & 16 décembre : bilan d'un échec », *GEH Info*, janvier 1967. BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

2 Bureau du GEH, « Notes du bureau », *GEH Info*, janvier 1967. BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089. Le même numéro indique que ledit bureau est alors composé d'Alain Monchablon (Président), Alain Schnapp-Gabor (Vice-Président universitaire), Annie Gourbeillon (VP premier cycle), Christian Berger (VP information), Dominique Clavier (Trésorière) et Michel Worontzoff (VP gestion).

3 Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL, art. cit., p. 133.

4 *Ibid.*

responsables à ceux de l'UEC : ceux-ci changent trop souvent compte tenu du caractère transitoire du statut étudiant, et sont souvent dépourvus de « socialisation communiste familiale »¹. Tout cela, comme de possibles emprunts aux mouvements étudiants d'autres pays et, plus encore, aux expériences issues de la guerre d'Algérie, dispose certains militants étudiants à proposer, pour renouer avec les étudiants qui désertent l'Unef, des solutions en opposition avec la doctrine organisationnelle du PCF et permettant de le déborder sur sa gauche. Pour des entrepreneurs très politisés, les cadres d'organisation « à la base » sont aussi un moyen d'intervenir directement dans les luttes sans avoir à composer avec les instances du syndicat.

Les solutions proposées sont pourtant sans succès : à la veille de mai 1968, l'Unef, reprise par le PSU en janvier 1967, est exsangue, tiraillée par des conflits entre groupuscules, délaissée par d'autres. Elle rassemble moins d'un étudiant sur dix. Symbole de la déroute : l'AGE de Strasbourg est passée en novembre 1966 aux mains de l'Internationale situationniste, qui propose en janvier 1967 une motion proposant la dissolution de l'Unef. Alors que cette dernière a tenté pendant quatre ans de mobiliser son milieu contre la réforme Fouchet, c'est sur des questions en partie différentes que le mouvement étudiant de mai 1968 éclate sans qu'elle y soit préparée. Plus généralement, le milieu étudiant connaît une « crise de la politisation *organisée* »². Les organisations étudiantes ou de jeunesse sont affaiblies, éclatées en de multiples groupes. Outre la JCR et l'UJC(ml) issues des exclusions de l'UEC désormais normalisée, on compte la Fédération des étudiants révolutionnaires (Fer), issue du Cler, et Voix ouvrière, toutes deux trotskistes, l'Internationale situationniste et différents groupes anarchistes parfois affiliés à la Fédération anarchiste. Le Mouvement d'action universitaire (MAU) a quant à lui été créé pendant l'année 1967-1968 par des anciens de la « gauche syndicale ».

3. « Grève participation », comité de grève et mandatement des délégués en novembre 1967

L'affaiblissement de l'Unef n'empêche pas, dès la rentrée 1967, un regain de la contestation dans le cadre, toujours, de l'explosion des effectifs étudiants et de l'application de la réforme Fouchet, qui pose le problème des équivalences entre l'ancien et le nouveau système. Le 9 novembre, une manifestation appelée par l'Unef et le Snesup rassemble à Paris 5 000 étudiants, chiffre jamais atteint depuis 1964³. Mais c'est à Nanterre que l'agitation est la

1 *Ibid.*

2 Boris GOBILLE, *op. cit.*, p. 10.

3 Alain MONCHABLON, *op. cit.*, p. 185.

plus forte. Construite pour moins de 10 000 étudiants, la nouvelle Faculté des Lettres en abrite déjà davantage, dans ce qui a été maintes fois décrit comme un « cauchemar en béton dans un paysage de cauchemar (le bidonville) »¹. L'AGE de Nanterre, tenue par la JCR, ne regroupe que 500 adhérents. Elle lance cependant une grève qui part le 17 novembre du département de Sociologie et s'étend à l'ensemble de la Faculté du lundi 20 au samedi 25 novembre, pour des aménagements au régime des équivalences notamment, qui sont obtenus. Dans un bilan de la grève tiré en mars 1968 dans *Nanterre-information*, le journal de l'AGE, ses modes d'organisation sont présentés ainsi :

« Le 17 novembre (...) l'amphi de sociologie de 2^e année, d'accord avec la 3^e année, décidait l'élection de représentants de TP, ayant pour tâche la rédaction des revendications par département, et des revendications plus générales. Il se constituait avec un certain nombre de délégués syndicaux le comité de grève, qui s'était fixé d'étendre la grève au reste de la faculté, d'en expliquer la portée, de présenter des revendications générales (...). Le mardi après l'information faite dans les TP et les cours, après l'élection des délégués dans la journée du lundi, 2 500 étudiants se réunissent dans le hall du bâtiment B. »²

La réunion du mardi 21 est qualifiée de « meeting »³, à propos duquel Jean-Pierre Duteuil, alors militant anarchiste à Nanterre, indique, tract à l'appui, qu'il a été appelé par le comité de grève⁴. Duteuil raconte aussi que « La poursuite de la grève [y] est votée par acclamation et à main levée à la quasi-unanimité des présents »⁵. Outre cette assemblée générale sans le nom, où grévistes syndiqués ou non se réunissent en masse et votent à main levée, on trouve un comité de grève, composé d'étudiants syndiqués et non-syndiqués. Le rôle des JCR n'est certainement pas anodin dans la mise en place d'un comité de grève, quand la faiblesse des effectifs de l'AGE au regard du nombre d'étudiants impliqués explique que ces derniers se réunissent dans le hall hors de tout cadre syndical. La grève n'en reçoit pas moins les critiques d'un « Groupe des étudiants fantômes » qui, dans un tract de fin novembre 1967, critique non seulement ses revendications mais son organisation :

« Une grève "démocratique".

Il paraît que, du moment que les délégués de TP comprenaient des militants de l'Unef et des "non-syndiqués", c'était démocratique. Mais ils avaient un mandat très précis : prendre contact entre eux pour faire circuler les informations, éditer des tracts pour appeler tous les étudiants à faire grève, prendre contact avec les profs, les assistants et l'administration pour "tâter le terrain" et en rendre compte à leurs mandants.

En fait, même en admettant que les mascarades de mardi et de samedi rentraient dans ces mandats, ils les ont outrepassés au moins trois fois :

1° En élisant au second degré un "comité de coordination" dont il n'avait pas été question dans les TP. Si un tel comité s'était révélé utile ou nécessaire, son élection aurait dû se faire

1 Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 102.

2 « La grève à Nanterre », *Nanterre-information*, mars 1968, D. 12, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 107.

3 *Ibid.*

4 Jean-Pierre DUTEUIL, *Nanterre. 1965-66-67-68. Vers le mouvement du 22 mars*, Mauléon, Acratie, 1988, p. 99.

5 *Ibid.*, p. 97.

directement par la base et non au 2° niveau. À noter que ce comité lui, n'avait même pas de mandat du tout.

2° En contactant Estier, député FGDS¹ : utilisation politique de la grève ou pas.

3° En tenant une conférence de presse samedi.

Que faire ?

(...) *Il faudrait* (mais personne ne le fera) qu'au cas où la motion adoptée samedi se réaliserait (comités de lutte, bulletins d'information et de discussion, manifestation de la jeunesse) veiller à ce que ces comités ne soient pas prématurément “coordonnés” par une ou plusieurs organisations politiques, et à ce que ces bulletins soient *avant tout* des tribunes libres. »²

Ce tract est attribué à de futurs « enragés » par Schnapp et Vidal-Naquet³, à la « tendance syndicale révolutionnaire fédéraliste » de l'Unef par Jean-Pierre Duteuil⁴. Les premiers, prosituationnistes, sont de fait souvent confondus avec les seconds⁵, anarchistes. De fait, des militants circulent entre les deux groupes, que pourtant des tensions opposent. Tandis que les anarchistes de Nanterre animeront avec la JCR le Mouvement du 22 mars, les enragés seront surtout actifs en mai à la Sorbonne. La tendance syndicale révolutionnaire fédéraliste est le produit d'initiatives successives d'étudiants anarchistes d'Île-de-France, rassemblés à partir de 1964 dans la Liaison des étudiants anarchistes (Léa) – une quinzaine de membres – pour s'organiser au sein de l'Unef, d'abord dans la tendance anticorporatiste dominée par les lambertistes puis, à partir de la rentrée 1966, dans une tendance propre. Celle-ci n'a d'existence effective qu'à Nanterre, où Duteuil lui attribue une quarantaine de militants⁶.

Dans la grève de Nanterre de novembre 1967, on voit mobilisés non pas un mais deux régimes d'évaluation des pratiques organisationnelles, tous deux également opposés à la direction de la grève par le seul syndicat. L'objectif de ceux qui mettent en place le comité de grève, vraisemblablement la JCR, est de faire émerger une direction de la lutte dont la légitimité vient du fait qu'elle est élue par la base (syndiqués comme non-syndiqués) plutôt qu'issue du syndicat : représentants de TP, comité de grève et comité de coordination. Mais le Groupe des étudiants fantômes met en cause le caractère « démocratique » de ce dispositif. À la pyramide de délégués et de comités coordonnés tenant leur légitimité des échelons inférieurs, ils opposent un respect strict de mandats, quand délégation il y a, la méfiance vis-à-vis des organisations politiques qui agissent en sous-main derrière les systèmes de coordination, et l'importance de la parole individuelle : les bulletins d'information doivent être « *avant tout* des tribunes libres ». Ce sont les individus qui détiennent la légitimité première à s'exprimer, avec un contrôle étroit de tous ceux qui parleraient en leur nom. Cette conception

1 Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

2 Tract du Groupe des étudiants fantômes, « La grève modèle de Nanterre », D. 13, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 112-113.

3 Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 106.

4 Jean-Pierre DUTEUIL, *op. cit.*, p. 107.

5 Jean-Pierre DUTEUIL, « Les groupes politiques d'extrême gauche à Nanterre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 11-13, 1988, p. 110.

6 Jean-Pierre DUTEUIL, *op. cit.*, p. 21. Daniel Cohn-Bendit en est proche.

s'accompagne d'un sens de la dérision qui tranche avec l'esprit de sérieux de ceux qui s'emploient à construire une direction révolutionnaire – outre le nom du groupe, le tract se termine par deux post-scriptum :

« PS. Ne tournez pas la page, vous avez déjà lu ce qu'il y a derrière.
Re-PS. Avez-vous remarqué que ce côté est mieux tapé que l'autre ?
Merci de votre attention. »

À travers ces lignes de fracture, JCR et anarchistes rejouent dans le milieu étudiant l'opposition entre marxistes et anarchistes, entre léninistes et libertaires anti-autoritaires, les seconds entendant aller plus loin dans la critique de la délégation. À Nanterre, ils n'en coexistent pas moins sans grande difficulté, et l'agitation y est constante, des groupes de TP à la Cité universitaire.

La grève organisée par la Fgel le 30 novembre 1967 est quant à elle remarquable par son usage du vocable « participation ». Dans le tract qui y appelle¹, la Fgel commence par dresser un bilan des actions entreprises par « les étudiants groupés autour de leur syndicat » contre les « conditions dans lesquelles s'est déroulée la rentrée » : « ILS ONT LUTTÉ par pétitions, discussions, délégations, meetings sur le tas, enfin, par la manifestation du 9 novembre. » Une fois de plus les débats et réunions figurent en bonne place dans le répertoire d'action collective. Mais la grève du 30 novembre va plus loin, en se donnant pour enjeu et activité principale la discussion :

« ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, PERSONNEL UNIVERSITAIRE DOIVENT DÉFINIR
ENSEMBLE DES REVENDICATIONS COMMUNES
C'EST POURQUOI
jeudi 30 novembre
à la Sorbonne et au centre Censier, la Fgel appelle tous les étudiants et enseignants à
transformer tous les cours et TP en colloques pour faire une
GRÈVE PARTICIPATION. »

Cette « grève participation » sera suivie d'un « meeting », « à 12 h 30 dans la cour de la Sorbonne ». Dans son édition du 1^{er} décembre, *Le Monde* en fait le récit suivant :

« La Fédération des groupes d'études de lettres (Unef) avait lancé ce jeudi un mot d'ordre de grève aux étudiants de la Sorbonne pour demander l'allègement des groupes de travaux pratiques, des équivalences plus larges entre l'ancien et le nouveau régime des études, pour protester contre le contrôle de l'assiduité des étudiants et contre les projets de sélection à l'entrée des facultés. Mais cette "grève" devait prendre une forme nouvelle. On demandait aux étudiants de venir aux cours et aux travaux pratiques et de les transformer en discussion avec les professeurs.

À la Sorbonne comme à l'annexe Censier cours et travaux pratiques ont eu lieu ce jeudi matin. La plupart du temps des délégués syndicaux ont pris la parole devant les étudiants. Dans certains cas les cours ou les séances de travaux pratiques laissaient la place à une discussion entre enseignants et étudiants sur les problèmes de la réforme et de la rentrée.

Une réunion s'est tenue dans un des amphithéâtres de l'annexe Censier pendant la matinée.

1 Tract de la Fgel, « Étudiant de Sorbonne ». BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

Plusieurs centaines d'étudiants ont participé vers 12 h 30 à un meeting dans la cour de la Sorbonne. Le président de l'Union nationale des étudiants de France, M. Perraud, a protesté contre «*les conditions particulièrement scandaleuses de la rentrée*» et le caractère «*inadéquat de l'enseignement des facultés de lettres*» (...).

Un représentant du Syndicat national de l'enseignement supérieur a également pris la parole. Il a réclamé des mesures d'urgence et notamment la création de postes d'enseignants. Plusieurs réunions d'information par disciplines entre professeurs et étudiants devaient également se dérouler dans la journée. »¹

Même si elle reprend en partie des formes de débats régulières (colloques, meeting, réunions d'information), la « forme nouvelle » de la grève est soulignée, du fait que les étudiants sont bien invités à se rendre en cours, mais à les « transformer en discussion ».

Comment comprendre ce mot d'ordre, au demeurant isolé, de « grève participation » ? Venant répondre à une crise du recrutement qu'elles ne parviennent pour autant pas à endiguer, ces initiatives « à la base » s'inscrivent dans un air du temps d'opposition aux appareils, en premier lieu celui du PCF. Mais compte tenu de l'intérêt porté aux luttes étudiantes américaines, il n'est pas impossible qu'elles convergent avec le mot d'ordre de « participation » qui y circule au même moment, comme dans d'autres sphères militantes françaises. Le mouvement étudiant américain des années 1960 revendique en effet une « démocratie participative » (*participatory democracy*), et l'une des premières occurrences du terme figure dans le Manifeste de Port Huron des Students for a Democratic Society². En France, les Groupes d'action municipale, qui militent pour un renouvellement des politiques communales, constituent à partir de 1965 les premiers promoteurs identifiables de l'idée de démocratie participative³. Ils sont liés au réseau de l'Adels⁴, association née en 1958, et qui fédère des acteurs souvent issus du militantisme chrétien de gauche⁵, cette « nouvelle gauche » qui contribue à diffuser le mot d'ordre d'autogestion. À la veille de 1968, on trouve ainsi des entrepreneurs de « participation » et d'organisation « à la base » dans des courants

1 « Grève et meeting de protestation des étudiants en lettres de Paris », art. cit. BDIC, Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

2 STUDENTS FOR A DEMOCRATIC SOCIETY, « The Port Huron Statement of the Students for a Democratic Society », 1962. URL : <http://www.h-net.org/~hst306/documents/huron.html>. Consulté le 21 avril 2014. Voir aussi Francesca POLLETTA, *Freedom is an Endless Meeting : Democracy in American Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002, p. 120-148 ; Yves SINTOMER, « Démocratie participative, démocratie délibérative : l'histoire contrastée de deux catégories émergentes », in Marie-Hélène BACQUÉ et Yves SINTOMER, dir., *La Démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, p. 115.

3 Cécile BLATRIX, *La « démocratie participative », de Mai 68 aux mobilisations anti-TGV. Processus de consolidation d'institutions sociales émergentes*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la dir. de Daniel GAXIE, 2000, p. 101-106.

4 L'acronyme renvoie à plusieurs intitulés successifs : Association démocratique des élus locaux et sociaux, puis Association démocratique des élus locaux et municipaux (1960), Association démocratique des élus et animateurs de la vie locale et sociale (1961), et enfin, à partir de 1963, Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale.

5 Françoise TÊTARD, « L'Adels dans les années soixante : une animation nationale de l'autogestion locale », in Frank GEORGI, dir., *Autogestion. La dernière utopie ?* Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 287-308.

politiques et syndicaux positionnés à l'extrême gauche et dans la « nouvelle gauche ». S'appuyant sur des registres de justification qui présentent des nuances voire des clivages entre eux, ils ont pour point commun de chercher à concurrencer le PCF sur sa gauche. Ils en sont d'autant plus disposés à promouvoir des formes d'organisation qui permettent de contester le monopole de la direction des luttes par les organisations dominantes – de la classe ouvrière ou, le cas échéant, du milieu étudiant (Unef et UEC, au demeurant fragilisées).

II. Le moment 68

Peut-on identifier en mai 1968, parmi les promoteurs étudiants de formes d'organisation « à la base » des années 1960, des entrepreneurs d'AG, qui favoriseraient leur diffusion pendant la crise, recommanderaient leur usage, fourniraient argumentaires et guides pratiques en leur faveur ? Avant d'identifier de tels entrepreneurs de modes d'organisation, on se heurte d'abord à des entrepreneurs de mémoire, qui datent et commentent diversement l'« apparition » des AG dans les répertoires contestataires en fonction de leur intérêt à présenter ou non Mai 68 comme un moment de radicale nouveauté. Nous commencerons donc par une section méthodologique retraçant ce qu'on peut tirer de ces mémoires contrastées, et la façon dont elles ont conduit à réorienter l'enquête vers le dépouillement d'archives (1). Ces dernières permettent d'établir que le recours à l'assemblée générale étudiante se consolide dans la première moitié de mai, sans être l'objet d'entreprises de promotion particulières, au milieu de très nombreuses autres réunions qui en désamorcent le caractère exceptionnel (2). À partir de ces multiples réunions, se stabilisent ensuite des « organigrammes » des établissements universitaires occupés, où chacune joue un rôle particulier et où l'AG est souveraine (3). On ne trouve donc pas d'entrepreneurs identifiables de l'AG parmi les militants. Ceux-ci sont en effet occupés sur d'autres fronts codés comme plus « révolutionnaires » : ils investissent en particulier les comités d'action, et élaborent à leur sujet des registres d'évaluation des pratiques organisationnelles qui pourront être remobilisés dans les décennies suivantes à propos des AG (4)¹.

1. Des entrepreneurs de mémoire

Érik Neveu qualifie la mémoire soixante-huitarde d'« obstacle épistémologique massif »². Comme tout obstacle épistémologique, l'identifier permet de tirer des

1 Je remercie tout particulièrement Frédérique Matonti pour ses suggestions précieuses et précises sur l'ensemble de ce chapitre, et sur cette section notamment.

2 Érik NEVEU, « Trajectoires de “soixante-huitards ordinaires” », in Dominique DAMAMME, Boris

enseignements sur l'objet étudié comme de redéfinir les méthodes d'enquête. J'avais initialement envisagé de réaliser des entretiens avec des acteurs du mai étudiant. La partie exploratoire de ce travail a montré que ces acteurs ne s'accordent pas sur la chronologie du recours à l'AG en milieu étudiant¹. Des luttes autour de la mémoire de l'événement, qui rejouent celles qui traversent la crise elle-même, surdéterminent les récits, mais informent en même temps sur la façon dont les courants politiques investissent symboliquement différentes formes d'organisation. C'est ce que montre l'exemple de la « mémoire JCR », expression par laquelle on désignera tout ce qu'a pu produire en témoignages et parfois en textes scientifiques la nébuleuse de militants passés par la JCR et/ou la Ligue communiste révolutionnaire ou proches d'elles², qui relit l'histoire comme ses propres souvenirs à travers le prisme d'un projet politique. Ce courant présente la particularité d'être issu d'une organisation de jeunesse, la JCR, dans le sillage de laquelle naît la Ligue communiste en 1969 puis la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) en 1974. La JCR intervient activement, et avec une popularité certaine, dans la mobilisation étudiante de mai-juin 1968. Les militants et/ou chercheurs issus de ce courant sont parmi les seuls à s'intéresser de près aux formes d'organisations dans les grèves (AG et coordinations notamment), parce qu'ils se réclament du mot d'ordre de l'« auto-organisation »³. Se citant entre eux, ils consolident notamment une chronologie du recours à l'AG dans le mouvement ouvrier qui le reconstruit considérablement. Didier Leschi cite par exemple un texte de Jacques Kergoat censé établir que les AG naissent, y compris dans le

GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL, dir., *op. cit.*, p. 308.

- 1 Lors d'un entretien exploratoire avec Prisca Bachelet, responsable de l'Unef au début des années 1960 puis animatrice du Mouvement du 22 mars, réalisé le 16 juin 2010 avec deux membres de la Cité des mémoires étudiantes, celle-ci situe le passage d'assemblées générales d'organisations ouvertes aux seuls adhérents à des assemblées générales au sens de réunions ouvertes à tous en 1968, en particulier dans le cadre du Mouvement du 22 mars. Mais les « témoins » invités à la Journée d'études « L'AG ou la démocratie étudiante dans le second vingtième siècle, de l'AGE (Association générale des étudiants) à l'AG (assemblée générale) », organisée dans le cadre du programme de recherche Picri « Démocratie et citoyennetés étudiantes après 1968, dans et hors institution universitaire » du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, de la Cité des mémoires étudiantes et du Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants, à Paris le 14 décembre 2013, ne s'accordent pas sur ce point. Les animateurs du Mouvement du 22 mars, comme Prisca Bachelet ou Jean-Pierre Duteuil, considèrent qu'il y bien un tournant en 1968, avec des AG qui ne sont pas des réunions d'organisation, fussent-elles ouvertes aux non-organisés. Les acteurs alors membres d'organisations plus anciennes, comme l'Unef ou les Ésu, avancent au contraire que des formes d'organisation de ce type sont bien plus anciennes, et renvoient à des débats classiques sur l'intégration des non-organisés. Les acteurs se souviennent de réunions de ce type sans pouvoir dire si elles s'appelaient AG ou non, et quand elles ont commencé.
- 2 Xavier VIGNA, « Clio contre Carvalho. L'historiographie de 68 », *La Revue des livres*, n° 5, 2008. URL : <http://www.revuedeslivres.fr/clio-contre-carvalho-lhistoriographie-de-68-xavier-vigna/>. Consulté le 29 juin 2014. Pour une analyse des trajectoires, intérêts et reconstructions d'un autre groupe d'entrepreneurs de mémoire, celui des anciens membres de la Gauche prolétarienne reconvertis, voir Isabelle SOMMIER, « Mai 68 : sous les pavés d'une page officielle », *Sociétés contemporaines*, n° 20, 1994, p. 63-82.
- 3 Voir par exemple les travaux de Didier Leschi, qui figurent parmi les rares travaux à prendre pour objet AG et coordinations. Didier LESCHI, « Les coordinations, filles des années 1968 », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 3, 1996. URL : <https://clio.revues.org/467>. Consulté le 12 septembre 2015 ; « La construction de la légitimité d'une grève : le rôle des assemblées générales de la gare de Lyon », *Sociologie du travail*, vol. 39, n° 4, 1997, p. 499-522.

mouvement ouvrier, en 1968. Jacques Kergoat est militant du PSU en 1968 et jusqu'en 1972 où il rejoint la Ligue communiste avec une partie des militants parisiens et rouennais du PSU. Il est aussi historien et sociologue. En 1978, il écrit ce texte de retour et de bilan sur la crise de mai-juin 1968, « Sous la plage, la grève », publié en 1988¹ puis de nouveau en 2008² dans des ouvrages collectifs qui laissent une belle place aux anciens de la LCR.

Dans ce bilan, il consacre un passage aux formes de lutte et notamment d'organisation. À propos des assemblées générales (tous secteurs confondus), il affirme :

« Le fonctionnement en assemblée générale représente indiscutablement, dans son universalité et sa permanence, une novation de Mai 68 (...). Ce dont il est question ici, c'est la pratique qui consiste à réunir quasi quotidiennement l'ensemble des grévistes afin de les informer et de faire avec eux le point sur la conduite de la grève. Ces assemblées (...) ne furent pas, à la différence de ce qui se passait précédemment, de simples chambres d'enregistrement. »³

Les AG représenteraient donc « une novation de Mai 68 », non pas en tant que telles puisqu'elles sont aussi anciennes que les grèves ouvrières, mais par leur généralisation (« universalité »), fréquence (« permanence ») et usage (elles « ne furent pas, à la différence de ce qui se passait précédemment, de simples chambres d'enregistrement »). Ce qui commencerait ainsi en 1968, ce serait ainsi le pouvoir donné aux AG, alors qu'il existe des situations comparables avant, notamment au tournant du XX^e siècle (voir encadré 5).

Encadré 5
Usages des AG dans le répertoire de la grève ouvrière
(XIX^e-XX^e siècles)

D'après les travaux de Stéphane Sirot⁴, il y a depuis les débuts des grèves en France une diversité d'usages des AG selon les lieux, les moments et les professions. On peut néanmoins distinguer avec lui plusieurs périodes. Jusqu'en 1864, l'expression « assemblée générale » figure à côté d'une série d'autres qui renvoient à des pratiques, de la délibération collective entre travailleurs à la grève entendue au sens de l'arrêt de travail concerté en vue de faire pression sur l'employeur, en passant par l'organisation en syndicat, toutes désignées et interdites par le pouvoir à travers le délit de « coalition ». La loi Le Chapelier du 14 juin 1791 interdit en effet aussi bien les « délibérations » (articles 2 et 4) entre travailleurs que leurs organisations et l'action de grève elle-même. Ainsi, de même que la réunion et l'association ont longtemps été juridiquement confondues⁵, du côté du monde du travail, la notion de « coalition » rassemble des notions telles que la grève, l'assemblée générale et le syndicat, qui s'affirment tout au long du XIX^e siècle et existent comme un *continuum* de pratiques interdites et cachées.

1 Jacques KERGOAT, « Sous la plage, la grève », in Antoine ARTOUS, coord., *Retours sur Mai*, Montreuil, La Brèche-PEC, 1988, p. 35-89.

2 Dans Antoine ARTOUS, Didier EPSZTAJN et Patrick SILBERSTEIN, coord., *La France des années 1968. Une encyclopédie de la contestation*, Paris, Éditions Syllepse, 2008, 904 pages.

3 Jacques KERGOAT, « Sous la plage, la grève », in Antoine ARTOUS, coord., *Retours sur Mai*, op. cit., p. 66.

4 Stéphane SIROT, *La Grève en France : une histoire sociale (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2002, p. 107-111 et 124-136 ; « Les réunions de grévistes en France : démocratie directe ou canalisation syndicale des masses ? », in *Le syndicalisme, la politique et la grève. France et Europe : XIX^e-XX^e siècle*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2011, p. 157-169.

5 Paula COSSART, *Le Meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 108-114.

À partir de 1864 en revanche, avec l'abrogation du délit de coalition, les assemblées générales sortent de la clandestinité. Jusqu'à la première guerre mondiale, elles s'imposent comme les instances souveraines de la grève. Elles portent sur les revendications du mouvement, sur les formes d'action et notamment sur le déclenchement, la poursuite et l'arrêt de la grève. Elles se réunissent régulièrement, voire chaque jour. Elles contrôlent et élisent souvent l'éventuel comité de grève et peuvent remettre en cause, de façon houleuse, les décisions des meneurs, des délégués, voire des syndicats lorsqu'ils existent¹. C'est ce que note Michelle Perrot à propos des décennies 1870 et 1880 : les AG y sont souveraines et prennent les décisions les plus importantes². Maxime Leroy, juriste proche des syndicalistes révolutionnaires, recense en 1913 les pratiques et normes en vigueur dans le mouvement ouvrier au tournant du XX^e siècle. Il mentionne non seulement les assemblées générales de syndicats³, instances ouvertes à tous les membres comme dans la plupart des associations et organisations, mais aussi les assemblées générales en temps de grève, qui réunissent tous les grévistes, syndiqués ou non :

« La grève est déclarée en assemblée générale (...). La grève déclarée, les ouvriers élisent un comité spécial, dit de la grève, qui est choisi de préférence parmi les membres du bureau de la commission syndicale (...). Les grévistes forment ce comité pour faciliter leur action, non pour abdiquer leurs droits entre ses mains. »⁴

Il cite pour exemple les dockers de Marseille en 1903, dont l'assemblée générale désavoue des délégués qui ont accepté un salaire inférieur à ce qu'ils exigeaient :

« Le comité, en conséquence, “ne peut prendre que des mesures d'urgence, et toutes provisoires, qui doivent être soumises à la plus prochaine assemblée générale. Le comité de grève doit délibérer, avoir des entrevues s'il y a lieu, mais ne peut et ne doit rien conclure”. »⁵

Le développement des syndicats, notamment dans l'entre-deux-guerres, ouvre cependant un troisième moment de l'histoire de l'AG. Jusqu'en mai-juin 1968, ce sont bien davantage les syndicalistes de l'entreprise qui décident de la conduite de la grève. Dans ce cadre, les AG demeurent une pratique récurrente, mais elles sont plutôt un lieu où les syndicats informent les grévistes, sont peu contestés, et font entériner et légitimer leurs propositions par l'ensemble du groupe⁶.

Le prisme à travers lequel Jacques Kergoat relit l'histoire des formes d'organisation se comprend au regard de celle de son courant politique. 1917 est pour les militants trotskistes un point de départ, une référence absolue pour appréhender les situations révolutionnaires. Puis il y a 1968, première grève d'ampleur en France lors de laquelle la JCR existe et joue un rôle, au moins dans la mobilisation étudiante. La prise en compte d'autres moments historiques est moins évidente. Cette mémoire agit comme un miroir déformant sur la chronologie avancée, qui conduit Kergoat à comparer les usages des AG de 1968 à la situation de l'entre-deux-guerres, tout en occultant ce qui précède la première guerre mondiale, c'est-à-dire une période où des AG souveraines refusent régulièrement d'entériner les décisions des

1 Stéphane SIROT, *op. cit.*, p. 109 et 130-131.

2 Michelle PERROT, *Les Ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris, Mouton & Co et École pratique des hautes Études, 1974, tome II, p. 427-428.

3 Maxime LEROY, *La Coutume ouvrière. Syndicats, bourses du travail, fédérations professionnelles, coopératives. Doctrines et institutions*, Paris, Éditions CNT, 2^e éd. 2007, (1913), tome I, p. 138 *sqq.*

4 Maxime LEROY, *op. cit.*, tome II, p. 678-679.

5 *Ibid.*, p. 679.

6 Stéphane SIROT, *op. cit.*, p. 109 et 133-134.

meneurs. C'est aussi le projet politique qui oriente le regard porté sur les formes d'organisation. Malgré le constat d'un pouvoir plus important conféré aux AG en 1968, Jacques Kergoat considère qu'« Au-delà des assemblées générales, c'est en effet un faible niveau d'auto-organisation qui caractérise les luttes de mai et juin 1968 »¹. Il appuie ce jugement notamment sur le fait qu'il exista peu de comités de grève véritablement élus et révocables par les AG, comprenant des non-syndiqués, et surtout que ces comités de grève n'ont pas pu, dès lors, se coordonner². L'obsession de la nébuleuse JCR, pendant et après 1968, ce sont les comités de grève et les coordinations qui, composés de délégués élus et révocables par la base, se laissent appréhender comme des embryons de soviets, conçus d'après le modèle de la révolution russe comme des marqueurs d'une situation révolutionnaire de double pouvoir (voir encadré 6). Dans cette perspective, les AG ne sont valorisées que pour autant qu'elles permettent l'émergence d'une direction élue et révocable des luttes permettant de déborder les organisations dominantes de la classe ouvrière. Source modérément fiable sur les pratiques contestataires effectives, la « mémoire JCR » informe donc en revanche sur les investissements symboliques que ce courant politique projette sur certaines formes d'organisation, pour des raisons tant stratégiques qu'idéologiques.

Encadré 6

« Tout le pouvoir aux soviets » : la construction d'un mythe révolutionnaire et sa perpétuation dans l'extrême gauche française

Le succès de la révolution russe en 1917 impose un nouveau référentiel dans l'ensemble du mouvement ouvrier international qui comprend, en matière d'organisation, la forme du conseil, qui traduit en particulier le terme russe de *soviet*. Se développent en effet dès février 1917 des conseils ouvriers, de soldats et de paysans. « Tout le pouvoir aux soviets ! » : c'est le mot d'ordre lancé par Lénine dans les *Thèses d'avril*³. Comme le souligne Oskar Anweiler, il « devait trouver une efficacité, un rayonnement, hors des frontières russes, à une époque où les soviets ne jouaient déjà plus aucun rôle en Russie elle-même »⁴. Anweiler identifie ainsi un « mythe des conseils, appelé à constituer un aspect essentiel de l'histoire du mouvement ouvrier et du socialisme européens »⁵, dont il s'emploie à déconstruire l'évidence en restituant les conditions d'émergence des conseils en Russie, en 1905 puis en 1917, comme le processus non-linéaire par lequel les bolcheviks en sont venus à les ériger en modèle d'organisation révolutionnaire, jusqu'à leur intégration à l'État soviétique.

Les conseils ne sont en effet rien d'autre au départ que des structures issues de comités de grève élus pour organiser la lutte en l'absence de syndicats, inexistantes en Russie jusqu'en 1905, dans le cadre de la vague de grèves qui ponctue cette première révolution. Ces grèves sont dirigées par des comités

1 Jacques KERGOAT, art. cit., p. 66.

2 *Ibid.*, p. 66-68. Didier Leschi fait un constat similaire à propos de la grève de 1995 à la SNCF, lors de laquelle il y a eu des AG mais pas de coordination comme en 1986. Didier LESCHI, « La construction de la légitimité d'une grève : le rôle des assemblées générales de la gare de Lyon », art. cit.

3 LÉNINE, « Les tâches du prolétariat dans la présente révolution », paru dans la *Pravda*, n° 26, 7 avril 1917, in *Œuvres*, tome 24, avril-juin 1917, (traduit du russe par Roger Garaudy, Serge Mayret, Paul Kolodkine, Robert Rodov, Alexandre Roudnikov et Mikhaïl Katsovitch), Paris, Éditions sociales, 1966, p. 11-16.

4 Oskar ANWEILER, *Les Soviets en Russie 1905-1921*, (traduit de l'allemand par Serge Bricianer), Paris, Éditions Gallimard, 1972, (1958), p. XXVI. Je remercie Daniel Gaxie de m'avoir signalé cette référence.

5 *Ibid.*

ouvriers élus sur la base de l'usine, comme il en existait en Russie dès la fin du XIX^e siècle. Peu à peu, ceux-ci cherchent à se coordonner, d'abord par branches professionnelles, ce qui aboutit à la constitution de syndicats dans les grandes villes. Mais ils s'organisent également à l'échelle des villes, de sorte que la forme du conseil ou soviet se développe en tant qu' « organisme élu et permanent, représentant les travailleurs de toutes les fabriques et doté d'objectifs généraux »¹. Les soviets constituent ainsi dans les grèves un premier niveau de délégation : ils ne rassemblent pas tous les grévistes, mais seulement des délégués élus. Pour autant, rien ne permet à ce stade d'y voir des « organes de lutte politique visant à conquérir le pouvoir par des moyens révolutionnaires »², puisqu'ils visent simplement à « réunir en un faisceau leurs luttes fragmentées et à leur donner une direction »³. Ce ne sont pas les soviets qui sont en soi révolutionnaires, c'est le processus de la révolution de 1905 qui les conduit à se prononcer sur un nombre croissant de sujets, transformant le conseil en « organisme assumant la représentation générale et politique des travailleurs »⁴. Les soviets revendiquent alors la mise en place d'une assemblée constituante et d'une république démocratique, et aucun courant politique, pas plus Lénine et les bolcheviks que les autres, n'y voit les bases d'un pouvoir révolutionnaire.

Ce n'est qu'au cours de l'année 1917 que Lénine en impose peu à peu dans son parti une lecture en termes de double pouvoir, par rapport au Gouvernement provisoire. L'investissement tactique de ces instances revient alors, tout en se démarquant de la stratégie social-démocrate de prise du pouvoir par le biais des institutions du gouvernement représentatif, à y conquérir la majorité pour renverser ces dernières. Il est justifié par un édifice théorique qui s'inspire de l'interprétation marxienne de la Commune de Paris et qui fait des soviets, en ce qu'ils s'organisent sur une base de classe, la forme pratique de la dictature du prolétariat destinée à former les bases du futur gouvernement⁵. La victoire des soviets sur le Gouvernement provisoire est consacrée en juillet 1918 par le Congrès pan-russe des Soviets qui adopte la Constitution de la République socialiste fédérative soviétique de Russie, dans laquelle l'autorité suprême leur est attribuée.

Le prestige de la Révolution russe et la crise qui s'ouvre en Europe à l'issue de la guerre font que les conseils ouvriers se développent dans d'autres pays : en Allemagne, Hongrie, Autriche et dans la région de Turin en Italie. La perspective d'une révolution mondiale constitue alors l'horizon du mouvement communiste qui se structure *via* la III^e Internationale en mars 1919, avec pour axe stratégique l'organisation de conseils d'ouvriers, de soldats et de paysans dotés d'une majorité communiste. La forme du soviet se trouve prise dans des débats qui évaluent les fonctions respectives du parti, du conseil, du syndicat, comme organes permettant de mener à bien un projet révolutionnaire, et qui rigidifient des différences au départ ténues dans le cas russe de 1905. En Russie, la question des rapports entre soviets, syndicats et parti est progressivement tranchée, dans la pratique comme dans la théorie, par la soumission des soviets comme des syndicats aux décisions de ce dernier, position exprimée notamment par Lénine dans *La Maladie infantile du communisme (le « gauchisme »)*⁶, en 1920. Le reflux des luttes révolutionnaires en Europe et surtout l'échec de la révolution allemande conduit l'Internationale communiste (IC) à abandonner sa stratégie de mise en place de la dictature du prolétariat par les soviets, pour privilégier la construction des partis communistes afin de conquérir pas à pas les masses ouvrières⁷.

L'horizon des conseils ne disparaît pas pour autant complètement des doctrines communistes. De marqueur bolchevik contre la stratégie social-démocrate, leur promotion devient un marqueur des oppositions marxistes hétérodoxes, à la gauche du mouvement communiste. Le primat du conseil sur le parti ou le syndicat comme organe de lutte révolutionnaire et base de la société à venir est ainsi porté par des théoriciens minoritaires, en rupture avec l'IC, notamment au sein de la gauche communiste hollandaise. Penseurs professionnels plutôt que dirigeants d'organisations ouvrières, écrivant dans des contextes de défaite du mouvement révolutionnaire, ils sont privés de leviers pour

1 *Ibid.*, p. 46.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, p. 46.

4 *Ibid.*, p. 57.

5 LÉNINE, *L'État et la Révolution*, Paris, Éditions sociales, 1971, (1917), 160 pages.

6 LÉNINE, *La Maladie infantile du communisme (le « gauchisme »)*, Paris, Éditions sociales, 1970, (1920), p. 35-46.

7 Annie KRIEGER, *Les Internationales ouvrières (1864-1943)*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, p. 79-83.

peser sur ce dernier¹. Le cas d'Anton Pannekoek, principal théoricien conseilliste, est à cet égard exemplaire. Il écrit son ouvrage majeur, *Les Conseils ouvriers*², pendant la seconde guerre mondiale. Il est alors retiré de la vie politique depuis 1921, date à laquelle il est exclu de l'IC. Malgré la publication de quelques articles dans des revues militantes, il se consacre principalement à son activité de professeur d'astronomie. Appartenant au monde académique, il rédige l'aboutissement de sa réflexion sur les conseils alors que l'actualité du mouvement ouvrier n'en voit éclore aucun, mais est polarisée par la résistance au nazisme et une répression sanglante des militants actifs. Minoritaire, ce courant conseilliste n'en contribue pas moins à préserver l'aura subversive de la forme d'organisation du conseil dans les sphères intellectuelles et militantes d'extrême gauche.

En France, les militants trotskistes du Parti ouvrier internationaliste (POI) recommandent en juin 1936, à la suite de Trotsky lui-même, la formation de soviets dans les usines en grève, ce qui se traduit dans leur hebdomadaire *La Lutte ouvrière* par l'appel à des « comités d'usine permanents » constitués à partir des comités de grève et reliés entre eux dans un « congrès des comités d'usines qui dirigera la lutte », de même qu'à des « comités de chômeurs, de soldats, de paysans »³. La faiblesse de leur implantation en 1936⁴ ne leur permet cependant pas de voir leurs vœux se réaliser, si ce n'est peut-être lors d'une expérience isolée et éphémère à Levallois⁵. Pour les militants trotskistes, la révolution russe fait ainsi figure de mode d'emploi en situation définie comme révolutionnaire, et ses soviets d'organes permettant de s'opposer aux directions syndicales perçues comme des freins. De la même façon, l'organisation en conseils est promue dans l'après-guerre, et plus encore après l'insurrection hongroise de 1956 qui les a réactivés, par un groupe comme Socialisme ou Barbarie⁶. C'est vraisemblablement sous l'influence de ce dernier, où Guy Debord a milité brièvement, que l'Internationale situationniste, d'avant-garde artistique, se mue en avant-garde politique, reprenant le mot d'ordre des conseils de travailleurs dans la revue du même nom à partir de 1961⁷.

Deux enseignements méthodologiques peuvent être tirés de ces mémoires différenciées. Premièrement, les témoignages *a posteriori*, écrits ou recueillis par entretiens, fournissent des indices très limités sur la chronologie de l'usage des AG. Faute de pouvoir construire des échantillons d'enquêtés moins impliqués dans ces luttes mémorielles, à la façon dont ont procédé Érik Neveu et Julie Pagis par exemple⁸, nous nous sommes tournés vers les archives pour espérer objectiver des tournants dans le recours à telle ou telle forme d'organisation. Des archives, mais lesquelles ? Longtemps l'étude des répertoires de l'action collective s'est fondée sur le dépouillement de la presse, selon la méthode de la *Protest Event Analysis*. Cette dernière a fait l'objet de critiques⁹, dans la mesure où elle permet davantage de

1 Perry ANDERSON, *Sur le marxisme occidental*, (traduit de l'anglais par Dominique Letellier et Serge Niémetz), Paris, Librairie François Maspero, 1977, (1976), p. 41 sqq.

2 Anton PANNEKOEK, *Les Conseils ouvriers*, (traduit de l'anglais et du hollandais par Informations et Correspondance ouvrières), Paris, Spartacus, 1982, (1946), tomes I, 224 pages, et II, 179 pages.

3 *La Lutte ouvrière*, 12 juin 1936, cité par Jacques DANOS et Marcel GIBELIN, *Juin 36*, Paris, Librairie François Maspero, 1972, (1952), tome II, p. 72-73.

4 Jacques DANOS et Marcel GIBELIN, *op. cit.*, p. 73.

5 *Ibid.*, p. 47-48.

6 Philippe GOTTRAUX, « *Socialisme ou Barbarie* ». *Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Éditions Payot Lausanne, 1997, 427 pages.

7 *Ibid.*, p. 221-227 ; « Instructions pour une prise d'armes », *Internationale situationniste*, n° 6, 1961, reproduit in *Internationale situationniste*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 3^e éd. 1997, (1970), p. 201-203.

8 Érik NEVEU, art. cit. ; Julie PAGIS, *Les Incidences biographiques du militantisme en mai 68. Une enquête sur deux générations familiales : des « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales (Vitruve et Ange-Guépin)*, Thèse pour le Doctorat en Sociologie, École des hautes études en sciences sociales, sous la dir. de Gérard MAUGER, 2009 ; *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*, Paris, Presses de la FNSP, 2014, 339 pages.

9 Olivier FILLIEULE, « On n'y voit rien. Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations

mesurer l'attention médiatique à tel ou tel type de mobilisation plutôt que la récurrence de telle ou telle pratique contestataire. Surtout, la logique du champ médiatique tend à faire qualifier de nouveau ce qui ne l'est pas forcément. Les archives de police rendent compte d'une étendue beaucoup plus importante des pratiques protestataires. Pour autant, nous avons privilégié les archives militantes, dans la mesure où il s'agissait de saisir les débats internes sur l'usage de telle ou telle forme d'action ou d'organisation, de repérer les façons indigènes de les nommer – des aspects de l'activité contestataire qui intéressent moins le travail de la police.

C'est donc d'abord sur les documents produits au cours de la mobilisation – tracts, appels à des réunions et comptes-rendus, bulletins et journaux – que s'appuie l'analyse. Nous avons utilisé des recueils raisonnés et commentés de documents¹, qui n'en présentaient pas moins pour limite d'être essentiellement centrés sur la mobilisation étudiante en Île-de-France. Pour contrôler les biais induits par la focalisation sur cette région², on a dépouillé les archives rassemblées sur la mobilisation toulousaine par Nicole de Maupeou-Abboud³. Le fonds Maupeou-Abboud, Nicole de, archivé à la BDIC, comprend les documents collectés pour la rédaction d'un ouvrage qui traite précisément des formes d'organisation⁴. Il contient ainsi des sources très riches sur cette question : tracts, journaux, comptes-rendus de réunions et chronologies établies pendant le mouvement par ses acteurs. Surtout, il présente l'avantage de réunir de nombreux documents sur les régions autres que parisienne, qui sont classés par ville. Parmi d'autres possibles, on a sélectionné la ville de Toulouse pour laquelle le fonds fournit des documents dès avant mai, qui permettent de suivre les différentes formes de réunion utilisées et les éventuels déplacements qui se produisent en mai. Il comporte de surcroît 22 numéros d'un bulletin édité à la Faculté des Sciences en mai et juin, *Assemblée libre*, précisément dédié aux comptes-rendus et aux calendriers des diverses réunions, comme il en a existé ailleurs⁵. Raisonner par ville permet ici, sans prétendre disposer des matériaux suffisants pour mener une analyse localisée des mobilisations, d'avoir un minimum de prise sur leurs dynamiques locales.

Le deuxième enseignement de ces luttes mémorielles est qu'elles révèlent les investissements symboliques différenciés qui peuvent être faits de telle ou telle forme

protestataires », in Pierre FAVRE, Olivier FILLIEULE et Fabien JOBARD, dir., *L'Atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, Éditions La Découverte, 2007, p. 215-240.

1 Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.* ; « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 », numéro coordonné par Jean-Claude PERROT, Michelle PERROT, Madeleine REBÉRIOUX et Jean MAITRON, *Le Mouvement social*, n° 64, 1968.

2 Érik NEVEU, art. cit.

3 BDIC, Fonds Maupeou-Abboud, Nicole de, Mai 68 en régions, Mai 68 à Toulouse, F delta 1061 (8) /2.

4 Nicole de MAUPEOU-ABBOUD, *Ouverture du ghetto étudiant. La gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'intervention politique (1960-1970)*, Paris, Éditions Anthropos, 1974, 388 pages.

5 Par exemple à la Sorbonne. « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 », *op. cit.*, p. 12.

d'organisation, fût-elle ancienne. Les acteurs projettent des stratégies et des idéologies, à un moment donné, sur une performance contestataire ou sur une autre, selon une histoire qu'on peut retracer et qui ne se superpose pas nécessairement à celle du recours effectif à cette dernière. Autrement dit, les étudiants ont très bien pu s'organiser en AG en 1968 sans que cela soit jugé digne de commentaire par certains courants. Cette histoire des investissements et désinvestissements des performances contestataires est cruciale pour comprendre les ressorts de leur usage. Pour cela, les textes produits par les organisations, tout comme les témoignages écrits *a posteriori*, fournissent une source importante. En revanche les entretiens ne semblent pas apporter de valeur ajoutée particulière à l'enquête, dans la mesure où ils ont toutes les chances de reproduire les discours mémoriels déjà produits dans les témoignages écrits.

2. Prendre le droit d'expression politique à l'université : des assemblées générales dans un océan de réunions

La comparaison de la chronologie de la contestation étudiante au printemps 1968 en Île-de-France et à Toulouse permet, parce que dans les deux cas elle commence avant mai, de saisir les formes de réunion et d'organisation utilisées, et la façon dont on passe sans rupture de continuité à des assemblées générales. Le mouvement toulousain présente en effet la particularité de commencer, comme à Nanterre, avant mai. En 1967-1968, 21 000 étudiants sont inscrits à Toulouse, dans une ville qui, outre la présence des groupes gauchistes qu'on retrouve ailleurs – la JCR compte ainsi une trentaine de militants – a pour particularité d'abriter de nombreux républicains espagnols et leurs enfants¹, qui font vivre la CNT à la bourse du travail².

1 Julie PAGIS, *Les Incidences biographiques du militantisme en mai 68...*, *op. cit.*, p. 229.

2 Christine FAURE, « Mai 1968 à Toulouse : le Mouvement du 25 avril », in Geneviève DREYFUS-ARMAND et Laurent GERVEREAU, dir., *Mai 68. Les mouvements étudiants en France et dans le monde*, Nanterre, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, 1988, p. 200.

Chronologies croisées de la contestation étudiante en Île-de-France et à Toulouse (fin mars-début mai 1968)¹

Île-de-France

Toulouse

<i>Vendredi</i> <i>22 mars</i>	400 à 500 étudiants se réunissent dans un amphi à Nanterre suite à l'arrestation de cinq étudiants du CVN et de la JCR qui avaient pris part à une action contre le siège de l'American Express. Ils décident d'occuper le bâtiment administratif. 142 étudiants (JCR, anarchistes, enragés et inorganisés) occupent la salle du Conseil de la faculté de Nanterre, y discutent une partie de la nuit et créent le Mouvement du 22 mars.	
<i>Mardi</i> <i>23 avril</i>		Suite à une manifestation de soutien à Rudi Dutschke et aux étudiants allemands, 200 étudiants occupent un amphithéâtre de la Faculté des Lettres, avec l'autorisation du doyen. Ils y appellent à une « réunion-débat » le 25 avril dans le même amphi.
<i>Jeudi</i> <i>25 avril</i>		La « réunion-débat », autorisée par le doyen, interdite par le ministre et le recteur, rassemble 400 personnes dans l'amphi Marsan en présence de Daniel Bensaïd, ancien étudiant de Toulouse désormais inscrit à l'ENS de Saint-Cloud et en philosophie à Nanterre, militant de la JCR. Elle est attaquée par des étudiants d'extrême droite et évacuée par la police. Les étudiants partent en manifestation.
<i>Lundi</i> <i>29 avril</i>	Une « assemblée générale » des assistants et maîtres-assistants de Nanterre (54 sur 202) adopte une motion favorable au mouvement étudiant nanterrien.	
<i>Jeudi</i> <i>2 mai</i>	Le Mouvement du 22 mars organise à Nanterre une journée anti-impérialiste, qui se solde par une fermeture de la Faculté.	
<i>Vendredi</i> <i>3 mai</i>	L'Unef, la JCR et le MAU organisent un meeting cour de la Sorbonne contre la fermeture de Nanterre et le conseil de discipline intenté à huit étudiants de cette Faculté. Les cours sont suspendus par le recteur et la Sorbonne est évacuée	Une « assemblée libre des étudiants » réunit entre 600 et 700 étudiants hors de l'université, salle du Sénéchal, appelle à une nouvelle « assemblée libre » le 6 mai, cour de la Faculté des Lettres, et décide de prendre le nom de Mouvement

¹ Sources : Boris GOBILLE, *op. cit.*, p. 7, 13 et 25 ; Christine FAURE, art. cit., p. 200 ; Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 162-163, 215, 233-234, 249-250 ; « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 », *op. cit.* ; Jean-Pierre DUTEUIL, *Nanterre...*, *op. cit.*, p. 151-153 ; Jean-Paul SALLES, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 51 ; BDIC, Fonds Maupeou-Abboud, Nicole de, Mai 68 en régions, Mai 68 à Toulouse, F delta 1061 (8) /2.

	par la police, entraînant des affrontements violents avec les forces de l'ordre et un appel à la grève générale dans l'enseignement supérieur.	du 25 avril. Il est animé notamment par des militants de la JCR et des Ésu.
<i>Lundi</i> <i>6 mai</i>	Manifestations et heurts avec police dans le quartier Latin.	
<i>Mardi</i> <i>7 mai</i>	30 000 personnes manifestent à Paris à l'appel de l'Unef, pour la réouverture des facultés, le retrait des forces de police du quartier Latin et la libération des étudiants.	1 600 étudiants se réunissent en « assemblée libre », interdite, à la Faculté des Lettres, décident d'une grève illimitée et partent en manifestation vers le rectorat, manifestation qui réunit 4 000 personnes.
<i>Mercredi</i> <i>8 mai</i>	Meeting de l'Unef et du Snesup.	Les cours cessent à la Faculté des Lettres comme à la Faculté des Sciences et sont remplacés par des « débats politiques » sur les luttes étudiantes, leurs liens avec les luttes ouvrières, la transformation de l'université et de la société. La participation est très forte.
<i>Jeudi</i> <i>9 mai</i>	Décision de rouvrir progressivement les facultés. Meeting de la JCR à la Mutualité à 20 h 30, qui se transforme en tribune des différents courants politiques.	À l'appel des syndicats d'étudiants et d'enseignants une assemblée réunit 3 000 personnes au Palais des Sports, sur le thème de l' « Université critique ».
<i>Vendredi</i> <i>10 mai</i>	Manifestation à l'appel de l'Unef, du Mouvement du 22 mars et des comités d'action lycéens, qui se transforme en « nuit des barricades ».	
<i>Samedi</i> <i>11 mai</i>	Les syndicats de salariés appellent à la grève générale pour le 13. L'annexe de Censier est occupée et tient ses premières assemblées générales et commissions.	Les étudiants se réunissent la Faculté des Sciences de Ranguel et décident d'inviter la population à venir débattre le dimanche à l'université. Une manifestation réunit 4 000 à 5 000 personnes. Une réunion intersyndicale, à laquelle participe le Mouvement du 25 avril, décide des modalités d'action pour le 13. Durant la nuit des étudiants occupent les Facultés de Lettres et Sciences et s'organisent en commissions.
<i>Dimanche</i> <i>12 mai</i>		Débats à l'université, avec des syndicalistes et des participants non-étudiants. En fin d'après-midi une « assemblée libre » à la Faculté des Sciences lance le mot d'ordre de grève pour le lendemain.
<i>Lundi</i> <i>13 mai</i>	Grève générale intersyndicale. L'Unef, le Snesup, les comités d'action lycéens et le Mouvement du 22 mars tiennent un meeting à la gare de l'Est à 13 h 30, avant de rejoindre la manifestation à 15 h place de la République. Le tract qui appelle au meeting précise : « Les prises de parole seront libres » ¹ . Un million de	95 % de grévistes à la Faculté des Sciences. Les « assemblées libres » y décident d'y prolonger la grève pour le lendemain. 40 000 personnes dont 1 200 étudiants manifestent à Toulouse. Après la manifestation la population est invitée à venir discuter à la Faculté des Lettres, avec une participation très nombreuse.

1 « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 », *op. cit.*, p. 96.

personnes manifestent. La Sorbonne est occupée dans la soirée. Première « assemblée générale » de la Sorbonne. Des débats ont lieu toute la nuit dans les amphis et différentes motions sont votées.

Mardi
14 mai

À partir de ce jour les assemblées générales, par discipline et plénières, sont quotidiennes.

« Assemblée générale » des étudiants et professeurs de la section d'Espagnol. À la Faculté des Sciences des « assemblées » se réunissent à 10 h, prolongent la grève, et sont suivies de « débats » l'après-midi.

Mercredi
15 mai

« Assemblées libres » à la Faculté des Sciences.

Jeudi
16 mai –
lundi
20 mai

« Assemblée générale » des étudiants de la section d'Espagnol ; « assemblées générales » de la section d'Allemand ; « assemblée générale » de la section de Sociologie.

Selon des temporalités parfois décalées entre Toulouse et l'Île-de-France, la contestation étudiante se construit autour du couple répression/expression¹. Des réunions sont réprimées, et les étudiants s'organisent pour contester cette répression par le biais de manifestations et de grèves, mais aussi d'une floraison de réunions dont certaines prennent la forme et le nom² d'« assemblées générales ». La réunion toulousaine qui amorce la mobilisation, le 23 avril, consiste dans l'occupation d'un amphithéâtre de la Faculté des Lettres, mode d'action proche de celui utilisé le 22 mars à Nanterre et suffisamment exceptionnel pour qu'il semble utile d'en expliquer les enjeux politiques dans le tract qui en est issu et qui appelle à la « réunion-débat » du 25 :

« → QUE SIGNIFIE L'OCCUPATION D'UN AMPHITHÉÂTRE ?

Ceci est un acte politique : la seule façon de l'accomplir fut de l'imposer ; il en appelle d'autres qui intéresseront légitimement tous ceux qui participent à la vie de la fac. Il peut établir de nouveaux rapports entre étudiants et professeurs. »³

1 Louis Gruel s'appuie en particulier sur cet élément pour réfuter l'interprétation bourdieusienne de 1968 donnée dans *Homo academicus*, selon laquelle la mobilisation étudiante aurait été le fait d'étudiants exposés au déclassement par la dévaluation de leurs diplômes : « Le mouvement s'est donc initialement constitué sur le mode d'une mobilisation de solidarité contre la répression policière, et a été, d'entrée de jeu, irréductible à l'expression (fût-elle voilée) de préoccupations de carrière. » Louis GRUEL, *La Rébellion de 68. Une relecture sociologique*, Rennes, Pur, 2004, p. 36 ; Pierre BOURDIEU, *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 207-250.

2 Sur l'intérêt de porter attention aux dénominations pour saisir les répertoires contestataires et les déplacements dans leurs usages, voir Charles TILLY, *Contentious Performances*, *op. cit.*, p. 205 (« Les acteurs contestataires fournissent des preuves qu'ils sont conscients des performances qu'ils utilisent en leur donnant des noms » (*notre traduction*)). Si l'on a pu rencontrer, notamment dans la grève de novembre 1967 à Nanterre, des meetings ou réunions de centaines ou milliers d'étudiants, syndiqués ou non, prenant des décisions notamment par des votes à main levée, la stabilisation dans des villes différentes du nom d'« assemblée générale » pour désigner ce type d'instance témoigne de sa diffusion. Voir aussi Étienne PENISSAT, « « Occuper les lieux de travail » en 1936. Usages et enjeux sociaux et politiques », *Mots. Les langages du politique*, n° 79, 2005, p. 131-142.

3 Tract « Occupation d'un amphi en fac de lettres ». BDIC, Fonds Maupeou-Abboud, Nicole de, Mai 68 en

L'occupation d'un amphithéâtre se distingue ainsi de la simple réunion politique dans la mesure où le débat se double de la construction d'un rapport de forces (« la seule façon de l'accomplir fut de l'imposer »), pour s'arroger de fait, par l'action directe, le droit à la parole.

Ce sont ensuite, à une semaine d'intervalle, deux débats qui sont réprimés – la réunion-débat du 25 avril à Toulouse, la journée anti-impérialiste de Nanterre le 2 mai – à quoi répondent d'autres réunions. Selon un « Historique du mouvement »¹ qui figure dans le premier numéro du journal *25 avril*², paru après le 13 mai, la réunion-débat de Toulouse est maintenue malgré l'interdiction parce que les étudiants « [estiment] qu'ils ont le droit de débattre politique sur leur lieu de travail ». Alors que la réaction à la répression est immédiate à Paris, avec le meeting cour de la Sorbonne du 3 mai, les étudiants toulousains se donnent en quelque sorte du temps et de l'espace : ils se déplacent provisoirement hors de l'université, salle du Sénéchal, le 3 mai également, soit une semaine après la réunion du 25 avril. Le même « Historique du mouvement » explique : « Nous ne voulions pas reculer devant la répression et abandonner notre droit de débattre politique dans la faculté, mais tout simplement continuer à discuter dans le calme. » Il souligne également : « Environ 600 étudiants participaient à cette réunion et tout le monde – sans exclusive – put s'y exprimer. » Permettre l'expression individuelle libre est ainsi à la fois l'objectif et la méthode du mouvement toulousain. Il s'agit par ailleurs de la première réunion qui prend le nom d'« assemblée libre », format reproduit pendant tout le mouvement dans cette ville. Un tract signé du Mouvement du 25 avril, qui rend compte de cette assemblée et annonce la suivante, le 7 mai à la Faculté des Lettres³, fait le lien entre les événements du 3 mai à Paris et à Toulouse. Symptomatiquement intitulé « Répression systématique et système de répression », il s'articule autour de l'opposition entre la répression et l'expression :

« Dans le même temps qu'une mise en question politique du système universitaire s'amorçait à Toulouse, salle du Sénéchal, un meeting se tenait à la Sorbonne sur le même problème. À la sortie de ce meeting 500 participants étaient embarqués (...) dans des cars de police, ce qui déclencha une manifestation d'une extrême violence (...).

Que ferons-nous contre cette volonté de désamorcer les luttes quand le terrorisme de la répression et la bureaucratie universitaire s'accordent pour interdire le débat (...).

L'expression politique aura lieu dans l'Université : les étudiants mèneront dans chaque amphi les débats qui les concernent et la lutte déjà engagée (...).

NOUS VOULONS PENSER LIBREMENT SUR NOTRE LIEU DE TRAVAIL. »

Le tract donne également les décisions de l'assemblée libre du 3 mai, parmi lesquelles

régions, Mai 68 à Toulouse, F delta 1061 (8) /2.

1 « Historique du mouvement », *25 avril*, n° 1. BDIC, Fonds Maupeou-Abboud, Nicole de, Mai 68 en régions, Mai 68 à Toulouse, F delta 1061 (8) /2.

2 Le journal, qui se défend d'être la voix officielle du mouvement, comporte trois numéros non-datés, à chaque fois pris en charge par des groupes de militants différents, selon Christine FAURE, art. cit., p. 201.

3 Tract du Mouvement du 25 avril, « Répression systématique et système de répression ». BDIC, Fonds Maupeou-Abboud, Nicole de, Mai 68 en régions, Mai 68 à Toulouse, F delta 1061 (8) /2.

« porter le débat commencé à l'intérieur des cours, TP et TD ». Les objectifs du mouvement sont ainsi définis comme la lutte contre la répression et la volonté de pouvoir débattre, « penser librement », à propos de politique à l'université : c'est « l'expression politique (...) dans l'Université » qui est en jeu. À Paris, l'évacuation puis la fermeture de la Sorbonne, et les arrestations d'étudiants à leur sortie, déplacent l'action dans la rue pendant une semaine¹, avec des manifestations et des affrontements avec la police qui culminent lors de la « nuit des barricades » du 10. À Toulouse en revanche, les débats reprennent dès le 7 mai, en plus des manifestations, avec une nouvelle assemblée libre, toujours interdite, mais qui se tient cette fois à la Faculté des Lettres. Elle adopte quatre revendications, qui touchent toutes aux questions de la répression et de la liberté d'expression : la réintégration d'un lycéen du Lycée Fermat exclu pour distribution de tracts, la démission du recteur qui a envoyé la police dans la Faculté, l'amnistie pour les étudiants parisiens arrêtés, et le retrait de la police du quartier Latin, accompagné de la réouverture de la Sorbonne et de Nanterre. La manifestation qui lui succède obtient du recteur « la liberté d'expression dans les facultés si les doyens le permettent »² puis se dirige vers le Lycée Fermat où elle est chargée par la police. « Décidé à résister à la répression, nous résistons : des camarades s'arment dans un chantier voisin et ripostent avec des pierres », note l' « Historique du mouvement ». Tout le récit qu'il donne des journées qui se succèdent jusqu'au 13 mai présente ainsi le répertoire contestataire mobilisé comme une réponse à la répression et un moyen de poursuivre les débats :

« Mercredi les cours cessent dans la faculté de lettres et sont remplacés par des débats politiques sur les luttes étudiantes, sur la transformation de l'Université et de la Société, sur les liens entre les luttes ouvrières et les luttes étudiantes.

Dans la nuit du vendredi 10 mai au samedi, le gouvernement lâche ses chiens : les flics organisent un véritable massacre de nos camarades parisiens.

Dès samedi nous organisons la riposte : les étudiants se réunissent à la faculté des sciences de Rangueil ; décident d'appeler la population à venir débattre avec eux dimanche dans les facultés (...).

En Lettres et en Sciences des étudiants occupent les facultés durant la nuit de samedi à dimanche et s'organisent en commissions pour pouvoir discuter. Dimanche les débats continuent avec la participation de non-étudiants, syndicalistes, etc... »

Manifestations et affrontements avec la police d'une part, organisation de nouvelles réunions d'autre part sont autant de ripostes à la répression, quand la grève et les occupations

1 Selon une analyse qui pourrait aussi bien s'appliquer à Toulouse, Lilian MATHIEU explique la moindre fréquence des manifestations à Lyon par le fait qu'aucun site universitaire n'y a été fermé : « la manifestation est, au sein du répertoire lyonnais, concurrencée par ces autres formes d'action que sont l'occupation de locaux et le meeting, alors qu'à Paris, la fermeture de la Sorbonne et la focalisation de la protestation sur sa réouverture conduisent les étudiants à donner la priorité aux démonstrations de rue – ce que démontrera la suspension des défilés à partir de la réouverture de la Sorbonne et le début de son occupation le 13 mai », et cela jusqu'au 22. Lilian MATHIEU, « Les manifestations en mai-juin 68 », in Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL, dir., *op. cit.*, p. 198.

2 « Historique du mouvement », art. cit. On pourrait multiplier à l'infini les exemples d'articulation des mots d'ordre de lutte contre la répression et pour la liberté d'expression politique à l'université dans les premiers tracts de mai, à Toulouse ou ailleurs.

sont des moyens de continuer à mener des débats à l'université. Ces réunions se tiennent en parallèle des cadres syndicaux, puisqu'une réunion intersyndicale a lieu le 11 mai pour organiser la journée du 13. Les débats sont ainsi permanents, parce qu'ils constituent l'enjeu même de la lutte : les étudiants se battent au départ pour la liberté d'expression politique à l'université.

C'est pourquoi, lorsque les premières assemblées générales apparaissent dans les tracts et comptes-rendus, à partir du 11 mai et plus généralement dans la semaine du 13, elles n'ont rien d'une invention exceptionnelle, mais sont prises dans un écheveau de réunions, meetings et débats dont elles ne se distinguent pas fortement. Dans les jours qui les précèdent, les réunions ont pu recevoir des noms variés (« occupation d'un amphithéâtre », « réunion-débat », « débats », « assemblée libre »), mais se présentaient déjà sous la forme de discussions rassemblant dans des lieux occupés des étudiants organisés ou non, mis sur un pied d'égalité pour prendre des décisions collectives et émettre des revendications. Dans cette floraison de délibérations il n'est pas étonnant que les AG se diffusent dans le répertoire étudiant, mais il n'est pas surprenant non plus qu'elles ne soient pas relevées comme des événements remarquables, au milieu de nombreuses autres. En l'occurrence, l'ajout du vocable « assemblée générale » à tous ceux qui sont alors utilisés peut se comprendre de différentes façons. Dans le recueil de documents élaboré par Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet, qui commence en novembre 1967, la première « assemblée générale » qui est recensée, mentionnée entre guillemets comme s'il s'agissait d'un fait notable, est une AG des assistants et maîtres-assistants de Nanterre¹. Salariés de l'université, ils s'organisent logiquement en assemblée générale, comme ceux des autres secteurs le font depuis longtemps lors de leurs grèves. Il est ainsi vraisemblable que le terme se soit diffusé à partir des pratiques des salariés des universités, pour la première fois engagés en masse aux côtés des étudiants en 1968, et dont les AG sont généralement communes aux étudiants et aux enseignants. La coexistence de différentes catégories en lutte, et bientôt la grève générale, vecteur d'une déssectorisation de l'espace social² et donc d'un affaiblissement de l'autonomie des routines d'action propres à chaque sphère, favorisent ainsi l'homogénéisation des répertoires contestataires – ce que Charles Tilly a décrit comme la modularité du répertoire d'action moderne³. Mais le vocabulaire de l'assemblée générale se diffuse sans doute plus simplement depuis les salariés

1 Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 162.

2 Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1992, p. 141. Il désigne par là « la réduction de l'autonomie des secteurs affectés par les mobilisations » et le « désenclavement des espaces de confrontation qui leur sont liés ».

3 Charles TILLY, *Popular Contention in Great Britain...*, *op. cit.*

des universités, davantage que depuis le monde ouvrier. Surtout, il en vient à désigner chez les étudiants des pratiques de réunion qu'ils ont dès le début de la contestation et, pour certains, dès les années 1960. On ne peut donc pas comprendre la diffusion de l'AG dans le milieu étudiant en 1968 sur le modèle de l'importation clé en main d'un dispositif. Il s'agit bien plutôt d'un élargissement incrémental et sans solution de continuité du répertoire organisationnel et des façons de le nommer, sous l'effet de la multiplication des débats de toutes sortes.

À Paris, on observe que les premières « assemblées générales » apparaissent avec les occupations, de Censier puis de la Sorbonne. Il s'agit alors d'assemblées générales des occupants, destinées entre autres choses à organiser pratiquement les activités sur les lieux. Le qualificatif de « général » pour ces assemblées signifie tout simplement qu'elles réunissent tous les occupants, selon la définition usuelle de ce terme. À Toulouse, c'est dans la semaine du 13 mai qu'on trouve les premières assemblées générales, rassemblant souvent étudiants et professeurs d'une même filière. Le terme peut également correspondre à un effet de seuil. Les effectifs des premières réunions du printemps 1968 se chiffrent en centaines (500 puis 142 le 22 mars ; 200, 400, 600 lors de l'occupation d'un amphi le 23 avril, la réunion-débat du 25 et l'assemblée libre du 3 mai à Toulouse). Il s'agit d'une participation commensurable avec celle des AG de structures de l'Unef pendant la guerre d'Algérie (voir *supra* l'exemple grenoblois). À partir de début mai en revanche, sous l'effet croisé de la massification de la lutte et de celle des effectifs étudiants, on trouve des assemblées de plus d'un millier de personnes (1 600 en assemblée libre le 7 mai à Toulouse, plusieurs milliers chaque soir en AG des occupants de la Sorbonne). Il n'est pas étonnant que de telles assemblées puissent prendre le qualificatif de « générales », qui connote le nombre, la masse.

Ces assemblées multiples, générales ou non, sont investies de considérations démocratiques. Dans un tract du 12 mai intitulé « Information sur l'occupation de Censier. Appel général à la population », il est d'emblée précisé :

« Nous, comités d'action du 3 mai, occupons depuis samedi 17 h le centre Censier de la fac des Lettres de Paris. Là, nous discutons en commissions et en assemblées générales. Nous tenons à informer la population que ces discussions sont libres et démocratiques. »¹

Mais cette démocratie, dont le critère est la liberté d'expression politique individuelle, n'est pas propre aux assemblées générales : elle caractérise l'ensemble des arènes de discussion, comme les commissions par exemple.

1 Tract « Information sur l'occupation de Censier. Appel général à la population », D. 82, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 233.

3. Au fil de mai : la stabilisation d'organigrammes des universités occupées et le rôle pivot des AG

À la Faculté des Sciences de Toulouse, les débats et réunions sont à ce point au cœur du mouvement qu'un bulletin est dédié aux comptes-rendus et aux annonces des rendez-vous des différentes assemblées et commissions. Il prend justement le nom d'*Assemblée libre*, avec 22 numéros étalés sur mai et juin¹. Progressivement, on y voit un organigramme se stabiliser, avec des instances auxquelles sont attribués des rôles différents. Ce dernier est particulièrement complexe, dans la mesure où coexistent anciennes structures universitaires, là où elles se maintiennent, et des pouvoirs de fait à la pression desquels elles sont soumises. Jusqu'en 1968 les assemblées de faculté réunissent les enseignants titulaires, seuls responsables de la gestion universitaire, et des représentants des assistants et maîtres-assistants. Mais la gestion directe des universités qui se met en place au cours du mouvement des occupations voit éclore d'autres instances et assemblées, qui font vivre l'« Université critique », l'un des mots d'ordre centraux du mai universitaire, tout en tentant d'en préciser les contours pour l'avenir². Enfin, se structurent les arènes d'organisation de la lutte.

Alors qu'aucun délégué étudiant n'était accepté à l'assemblée de faculté jusqu'en 1968³, à la Faculté des Sciences de Toulouse le doyen convoque pour le 18 mai une « assemblée extraordinaire de la Faculté (...) formée de représentants des universitaires et des étudiants »⁴. Les assemblées générales lui soumettent des textes à discuter, adoptés par des votes au préalable, sur les sujets suivants notamment : « Gestion et structure de l'université » et « Finalité de l'université »⁵. Le 22 mai, une motion de l'assemblée de Faculté annonce que « Les professeurs, maîtres de conférences et représentants des assistants et maîtres-assistants de la Faculté des Sciences de Toulouse décident de ne plus siéger en assemblée de la Faculté »⁶. L'assemblée « charge une assemblée tripartite transitoire, qui réunira des représentants de toutes les catégories du personnel universitaire et des étudiants, d'examiner, dans l'esprit des textes élaborés au cours des récentes assemblées libres, tenues dans la Faculté, les problèmes posés par la transformation de l'Université »⁷. Ces représentants sont

1 *Assemblée libre*, n° 1-22. BDIC, Fonds Maupeou-Abboud, Nicole de, Mai 68 en régions, Mai 68 à Toulouse, F delta 1061 (8) /2.

2 Jean-Philippe LEGOIS, « L'autogestion universitaire en mai-juin 1968 : portée et limite, discours et pratiques », in Frank GEORGI, dir., *op. cit.*, p. 481-493.

3 C'est pendant la grève de novembre 1967 à Nanterre que pour la première fois des délégués étudiants sont admis à une assemblée de faculté. Alain MONCHABLON, *op. cit.*, p. 186.

4 *Assemblée libre*, n° 4, 17 mai 1968.

5 *Ibid.*

6 *Assemblée libre*, n° 6, 26 mai 1968.

7 *Ibid.*

élus en assemblée générale¹.

En effet, dès le 15 mai, les assemblées débattent quasi quotidiennement. Le 27 mai, les étudiants sont ainsi invités à se réunir dès 9 h devant le hall du secrétariat pour se répartir ensuite dans six amphis pour des « débats d'information » à 9 h 15, et des « débats sur les “examens” » à 14 h². 2 500 étudiants et enseignants y participent³. Des discussions de ces assemblées libres, dans des amphis différents mais sur les mêmes thèmes, sont issues des propositions qui sont ensuite soumises à l'approbation de l'assemblée générale, plénière. Le 27, elles proposent le report des examens aux mois de septembre et d'octobre, dont une « commission examens » est chargée de résoudre les problèmes matériels⁴. L'AG adopte la proposition à 9 h dans le hall du secrétariat le 28 mai, suivie de l'assemblée tripartite le 29⁵. Le 28, le matin et l'après-midi sont consacrés dans les amphis à une « information-débat plus approfondie sur notre mouvement »⁶, qui aborde des sujets divers :

« AMPHI COTTON

I. Problème des rapports entre syndicats (...).

II. Problème de la crise sociale actuelle

parallélisme des mouvements étudiants et ouvriers (gestion verticale ascendante à créer, contestation de la société actuelle...)

le changement de structures par la révolution (progressive ou radicale) implique une définition politique du mouvement : le mouvement n'est ni à droite ni à gauche mais devant.

Remise en question de l'échelle des valeurs (ouvriers face aux cadres pays sous-développés face aux pays riches)

Extension de la révolution à toute l'Europe (déséquilibre entre une France en effervescence et les autres pays du Marché commun, d'où comité de liaison international à créer) (...).

AMPHI AMPÈRE

I. Fossé entre étudiants et ouvriers :

revendications différentes

les syndicats ouvriers se méfient des étudiants

peur d'une dictature étudiante (...).

Après-midi

AMPHI AMPÈRE

(...) Problèmes soulevés : évolution vers une société nouvelle

– Changement de structures

– Passage à une société de type socialiste

– Recherche d'une société idéale (contestation permanente)

changement de mentalité (mentalité non indépendante des structures économiques)

– Civilisation du gadget, dépolitisation des masses jointe à une hausse du niveau de vie ;

– éducation des masses (problème fondamental)

– définition d'un nouvel humanisme ;

1 Tract « Mercredi 22 mai », qui donne le programme de la journée. BDIC, Fonds Maupeou-Abboud, Nicole de, Mai 68 en régions, Mai 68 à Toulouse, F delta 1061 (8) /2.

2 *Assemblée libre*, n° 6, 26 mai 1968.

3 *Assemblée libre*, n° 10.

4 *Assemblée libre*, n° 7, 27 mai 1968.

5 *Assemblée libre*, n° 10.

6 *Assemblée libre*, n° 7, 27 mai 1968.

- élaboration d'une culture populaire sans pour autant renier notre passé culturel. »¹

Le 29 mai, l'ordre du jour des assemblées libres qui se tiennent dans deux amphis le matin et l'après-midi porte sur la « Discussion du “Manifeste universitaire de Mai 68” »², dont le numéro du même jour d'*Assemblée libre* fournit le texte, destiné à être soumis au vote de l'AG à 17 h. Le Manifeste en question, issu des AG de douze établissements d'enseignement supérieur³, énonce les principes qui régissent l'Université voulue par le mouvement, dont le second touche à l'« autogestion » des établissements d'enseignement supérieur.

Le 31 mai, un rebondissement sur la question des examens permet de saisir la place de l'AG comme pourvoyeuse de légitimité pour les autres instances. Par communiqué de presse, le doyen informe qu'il n'appliquera pas la décision de l'assemblée tripartite relative aux examens, parce qu'elle va à l'encontre des dispositions réglementaires. Ladite assemblée se réunit à 15 h et prend connaissance d'un décret du 29 mai 1968, paru au *Journal officiel* le 31, par lequel Georges Pompidou, premier ministre et ministre de l'Éducation nationale, autorise les doyens à effectuer les aménagements nécessaires aux dispositions réglementaires sur les examens, au vu des circonstances. L'assemblée tripartite pourrait se contenter de s'appuyer sur cet argument légal. Mais elle juge bon d'adopter une motion qui précise d'où elle tient sa légitimité. Le n° 10 d'*Assemblée libre* explique ainsi :

« Afin d'en finir au plus vite avec ce problème des deux autorités (celle du doyen et celle de l'assemblée tripartite), l'assemblée tripartite adopte la motion suivante :

“L'assemblée tripartite de la Section Sciences de l'Université critique de Toulouse, mandatée par l'assemblée générale et chargée d'assurer le fonctionnement de la Faculté de Sciences par l'assemblée statutaire et la Conseil de Faculté réunis le 22 mai 1968 décide qu'elle est souveraine (c'est-à-dire qu'elle est seule habilitée à exercer les pouvoirs législatifs, exécutifs et de contrôle de la Faculté).” »

L'assemblée tripartite est donc souveraine dans la gestion de la Faculté, non seulement parce qu'elle a été chargée d'en « assurer le fonctionnement » par les instances légales (assemblée et Conseil de Faculté), mais parce qu'elle est « mandatée par l'assemblée générale ». On voit ici le rôle pivot que joue l'AG dans la myriade de réunions qui l'accompagnent. L'essentiel des débats se passe dans les assemblées libres. Mais leurs décisions ne sont effectives qu'une fois qu'elles ont été votées dans les AG, qui les soumettent à leur tour à l'assemblée tripartite qu'elles mandatent, et d'où cette dernière tire son autorité. Outre ce système d'assemblées, se réunissent également différentes commissions thématiques,

1 *Assemblée libre*, n° 8, 29 mai 1968.

2 *Ibid.* Une version légèrement différente de ce Manifeste est reproduite dans Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, D. 301, p. 674-676.

3 Droit et Sciences Éco de Paris, Institut d'études politiques de Paris, Médecine de Paris, Philo-Socio-Lettres de Paris, Langues orientales, Lycée Colbert, Halle aux vins Sciences, Orsay Sciences, Sciences Éco de Nanterre, Universités de Rouen, Poitiers et Clermont-Ferrand.

dont les travaux sont débattus en assemblée libre¹, des comités, comme le comité de liaison Étudiants-Ouvriers (Cléo)², et dès le 15 mai un « comité de coordination »³ (CC), dont il est régulièrement rappelé qu'il est ouvert à tous, et qui est chargé de l' « organisation matérielle »⁴ des événements organisés dans le cadre de la grève. Les enseignants qui chercheraient à contourner cet organigramme sont dénoncés et objets de dérision, comme dans ce récit de l'*Assemblée libre* du 22 mai :

« Au sujet du “noir” comité de BLANC

M. le professeur Blanc a réuni ce matin en assemblée tous les membres de son laboratoire tant étudiants, chercheurs, enseignants que personnel technique et administratif. Il leur a annoncé qu'il allait proposer la création d'un comité de gestion, consultatif, parallèle et provisoire comprenant les 3 professeurs, 3 représentants des enseignants chercheurs et assimilés, 3 représentants des étudiants (...) et 1 représentant du personnel. Il y a systématiquement refusé tout débat préalable, a donné de fausses informations, en particulier lorsqu'il a affirmé que son projet allait dans le sens du mouvement et même au delà (puisqu'il comprenait un membre du personnel), ceci envers une assistance qui n'était manifestement pas informée. Il a précipité le vote en laissant subsister une ambiguïté pour savoir si l'on voterait sur le principe d'un comité de gestion tel qu'il l'avait défini (...).

Doit-on s'incliner devant une telle technique de noyautage peu étonnante d'ailleurs de la part d'un spécialiste en physique nucléaire.

En conséquence, Monsieur le professeur Blanc est invité à venir effectuer un petit recyclage dans les amphis et au comité de coordination du mouvement. »⁵

À travers le programme de réunions de certaines journées, on voit que les étudiants de la Faculté des Sciences de Toulouse peuvent passer, pour celles et ceux qui le souhaitent, des journées entières à débattre. Ce type d'activité n'est sans doute pas nouveau pour ceux qui militaient avant 1968, que les photocopiés libéraient de l'assiduité en amphi et qui pouvaient participer à de très nombreuses réunions, mais l'est davantage pour les autres. Un tract qui donne le programme de la journée du 22 mai invite ainsi les étudiants et enseignants à se réunir devant le bâtiment administratif après l'assemblée de Faculté, qui commence à 17 h 30, pour prendre connaissance de ses résolutions et décider de la suite, et précise : « Il est conseillé d'avoir dîné auparavant »⁶. Pour eux comme pour ceux d'autres universités, les mois de mai et juin 1968 ont bien été ce moment où « on a pris la parole comme on a pris la Bastille en 1789 »⁷, selon les termes de Michel de Certeau. Les comptes-rendus de ces

1 « À partir de 14 h assemblées libres sur les travaux des différentes commissions ». *Assemblée libre*, n° 14, 11 juin 1968. « VENDREDI 28 JUIN À 20 h 30 : débats sur les travaux des commissions “STRUCTURES” et “PÉDAGOGIE” en assemblée libre à l'amphi Fermat ». *Assemblée libre*, n° 22, 25 juin 1968.

2 *Assemblée libre*, n° 10.

3 Tract du comité de coordination, « Objectifs actuels du mouvement dégagés dans les assemblées libres », 15 mai 1968. BDIC, Fonds Maupeou-Abboud, Nicole de, Mai 68 en régions, Mai 68 à Toulouse, F delta 1061 (8) /2.

4 *Assemblée libre*, n° 14, 11 juin 1968 ; *Assemblée libre*, n° 22, 25 juin 1968.

5 *Assemblée libre*, n° 5, 22 mai 1968.

6 Tract « Mercredi 22 mai ».

7 Michel de CERTEAU, « La prise de parole (mai 1968) », in *La Prise de parole et autres écrits politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 40. Les archives consultées ne permettent pas d'établir jusqu'à quel point

assemblées montrent qu'elles débattent moins de la conduite de la lutte – les actions et manifestations s'organisent vraisemblablement sur le tas – que de problèmes concrets relatifs au fonctionnement de l'université comme de sujets beaucoup plus larges touchant aux enjeux et principes politiques du mouvement. Divers et parfois divergents, les objets de la lutte forment « un paysage critique multidimensionnel et mouvant »¹. On y passe peu à peu de la question de la répression et de l'expression aux projets de transformation de l'université et de la société, parfois en lien, avec des difficultés relevées, avec les luttes ouvrières. Le problème des examens est longtemps central : préoccupant pour beaucoup d'étudiants, à commencer par ceux issus des classes populaires, il ouvre aussi sur la mise en cause de la pédagogie universitaire, comme on le voit dans ce compte-rendu de l'AG de la Section d'Espagnol du 14 mai à la Faculté des Lettres :

« À la suite des récents événements qui ont provoqué une large discussion remettant en cause la structure de l'Université, la nature de l'enseignement dispensé et des examens qui lui servent actuellement de sanction, les étudiants de la Section d'Espagnol présents à une assemblée générale qui s'est tenue le 14 MAI au Mirail en présence d'un certain nombre de professeurs, ENVISAGENT D'ORGANISER (comme ceux d'autres sections de la Faculté) le BOYCOTT DE LA SESSION D'EXAMENS DE JUIN ET UN AMÉNAGEMENT DE LA SESSION D'OCTOBRE propre à leur éviter la perte d'une année de travail. Une telle proposition ne peut être retenue comme base d'action que si une majorité d'étudiants inscrits se prononce dans ce sens, à bulletin secret, après un large débat.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TOUS LES ÉTUDIANTS D'ESPAGNOL
LE JEUDI 16 MAI À 14 H AU MIRAIL.
PRÉSENCE INDISPENSABLE »²

La discussion sur les examens articule ainsi préoccupations pratiques (« éviter la perte d'une année de travail ») et pédagogiques. L'AG juge la question suffisamment importante pour organiser – fait rare – un vote à bulletin secret à son sujet.

Un texte voté par les assemblées libres de la Faculté des Sciences le 15 mai et reproduit sur différents supports, dont l'*Assemblée libre* n° 3 du 16 mai, synthétise le fond des débats :

« Objectifs actuels du mouvement dégagés dans les assemblées libres

- Indépendance du mouvement de toute organisation politique ou syndicale
- Contestation permanente de la Société, ce qui implique le devoir pour chacun d'accéder à un certain niveau de conscience politique et critique.

l'accès à la parole était effectivement partagé au delà des déclarations de principes. Une anecdote racontée par de Certeau révèle, à l'encontre de ce qui est suggéré par l'auteur, que les propriétés sociales continuent de façonner les dispositions à prendre la parole : « Une jeune liftière de la Samaritaine qu'interviewait un journaliste répondait : "Je ne sais pas quoi dire, moi, je n'ai pas de culture" ; un camarade gréviste l'interrompt : "Ne dis pas ça. Le savoir, c'est fini. *La culture aujourd'hui, ça consiste à parler.*" » *Ibid.*, p. 37. Plus généralement, Julie Pagis a montré le poids du sexe, de l'âge, de l'origine sociale, du fait d'avoir milité ou non avant 1968 et du statut (étudiant ou salarié) en 1968 sur les formes de participation aux événements. Julie PAGIS, *Les Incidences biographiques du militantisme en mai 68...*, op. cit., p. 215-278.

1 Boris GOBILLE, op. cit., p. 31.

2 « Faculté des Lettres. Section d'Espagnol ». BDIC, Fonds Maupeou-Abboud, Nicole de, Mai 68 en régions, Mai 68 à Toulouse, F delta 1061 (8) /2.

- Liberté totale d'expression.
- Indépendance de l'Université de tout pouvoir politique et de tout groupe de pression économique.
- Changement total dans l'organisation et la gestion de l'Université. Les décisions seront prises et les responsabilités assurées à tous les niveaux par les assemblées d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants.
- Recherches approfondies et méthodiques de nouvelles formes d'enseignement et de contrôle de cet enseignement. »

Le thème de la « liberté totale d'expression » s'accompagne de réflexions sur la pédagogie, le fonctionnement (assembléiste) de l'université et la nécessité plus largement d'une « contestation permanente de la Société ». À ces prises de position de fond s'ajoute une revendication d' « indépendance du mouvement de toute organisation politique ou syndicale », qui s'accorde bien avec le mode d'organisation en assemblées d'individus en dehors des cadres partisans et syndicaux. À la Faculté des Sciences de Toulouse, le comité de coordination n'est pas élu mais ouvert à tous, l'assemblée tripartite transitoire est composée de représentants mais doit sa souveraineté à leur mandatement par des assemblées générales par lesquelles doivent circuler les décisions des assemblées libres. C'est la participation individuelle aux assemblées et la masse qu'elle produit qui font la légitimité des collectifs.

Ces préoccupations, sur le fond et sur la forme, sont convergentes avec celles qu'on trouve à Paris. Parmi de multiples autres exemples possibles, le tract déjà cité de Censier qui fait suite à l'occupation du 13 mai définit ainsi les revendications du mouvement :

« Pour nous, il s'agit d'abord d'obtenir satisfaction sur les points suivants :

- réouverture des établissements universitaires,
- évacuation totale des forces de police,
- libération et amnistie de tous nos camarades,
- cessation de toutes les arrestations (dimanche encore) et totale liberté d'expression politique à la faculté et dans la rue (...).

Mais nul ne doit oublier que par-delà la satisfaction de ces (...) points, nous luttons contre l'Université au service de la bourgeoisie et contre la société dominée par la bourgeoisie capitaliste. Cette société a montré ces jours derniers, d'une façon particulièrement spectaculaire, quel est son vrai visage : celui de la matraque, des grenades lacrymogènes, incendiaires, offensives, au chlore.

Les travailleurs ne connaissent pas assez les problèmes de l'enseignement et de l'Université pour la bonne raison que la société capitaliste a toujours bien pris garde d'en éloigner les couches travailleuses (...).

Par ailleurs, les enseignants ne connaissent pas assez les problèmes des travailleurs.

Il importe que dans l'action, comme dans la discussion, puisse se développer une unité réelle entre les uns et les autres. Cette unité ne se fera que si nous continuons à agir et parler démocratiquement.

Les étudiants et les travailleurs qui sont allés se battre sur les barricades ne permettront pas qu'une quelconque force les empêche de s'exprimer et d'agir contre l'Université bourgeoise, contre la société dominée par la bourgeoisie. »¹

1 Tract « Information sur l'occupation de Censier. Appel général à la population », D. 82, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 233-234.

Si l'analyse en termes de classe est plus marquée que dans les productions des assemblées toulousaines, « parler démocratiquement » est bien le moyen comme la fin d'une lutte contre la répression et pour une « totale liberté d'expression à la faculté et dans la rue », qui s'étend à la mise en cause des fondements de l'université et de la société. Dans la Sorbonne occupée, on retrouve la même multiplication des réunions qu'à Toulouse : elles saturent le temps¹ et l'espace² disponibles. Un mode d'emploi daté du 14 mai rend compte de l'importance qui leur est donnée, comme du rôle pivot de l'AG en leur sein :

« Universitaire ou non, chacun peut discuter de ce qu'il veut avec quiconque. Mais la coordination avec le COMITÉ D'OCCUPATION et L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE permet d'élargir la discussion.

Si les sujets affichés ne vous conviennent pas, organisez vous-mêmes une discussion de la manière suivante :

- a) Trouvez une salle vide.
- b) Mettez-y une pancarte indiquant le sujet.
- c) Prévenez le COMITÉ D'OCCUPATION DE LA SORBONNE, (Esc. C, 1^{er} étage : Bibliothèque Léon Robin). Indiquez : le lieu de la réunion, le sujet, l'heure où commence la discussion afin que nous puissions répondre aux demandes de renseignements.
- d) Pour que les résultats de la discussion soient diffusés,
 - Rédigez une motion que vous proposez à l'assemblée générale. Si elle la ratifie.
 - Rédigez un tract que vous pouvez faire diffuser dans la Sorbonne (...).
- e) Donnez 50 exemplaires de ce tract au bureau de Presse (...) et au comité de coordination.
- f) Prévenez le COMITÉ D'OCCUPATION que vous avez quitté la salle. »³

L'initiative d'individus commande seule le choix des sujets de discussions, mais il est attendu d'eux qu'ils soumettent l'issue des débats à l'assemblée générale qui est supposée les rassembler tous, seule souveraine, et au comité d'occupation qu'elle réélit tous les soirs. Les assemblées générales de la Sorbonne votent notamment des motions, parfois longues⁴. Plus généralement, indépendamment même de ces tentatives d'organisation formelle des discussions, celles-ci sont permanentes, dans tous les coins de la Sorbonne, où converge une population hétéroclite de militants et de novices, étudiants ou non⁵. Les comités se créent à la

1 Voir sur ce point le décompte des réunions tenues du 8 au 12 juin dans les seuls amphithéâtres de la Sorbonne (sachant qu'il s'en tenait de multiples ailleurs) à partir des tableaux d'utilisation des salles. « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 », *op. cit.*, p. 244-246.

2 Voir la reconstitution de la répartition entre les salles de la Sorbonne des différents comités, commissions et services, *ibid.*, p. 107.

3 D. 186, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 445.

4 Voir par exemple la « Motion de politique générale » votée par l'AG de la Sorbonne le 20 mai 1968, in « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 », p. 124-125.

5 C'est ce que montre l'expérience d'un jeune docteur en Science politique restituée par Julie PAGIS, *Les Incidences biographiques du militantisme en mai 68...*, *op. cit.*, p. 223-228. Voir aussi la description que les auteurs de « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 » donnent de l'occupation : « Là s'installe une cité de plusieurs centaines d'habitants, avec ses services (dortoirs, garderies, cuisines, réfectoires, infirmeries, nettoyage...), son réseau de communications (le standard et la "sono" : postes clefs), ses polices (il y en eut plusieurs, et parfois concurrentes), son forum, perpétuellement ouvert, prolongé de la Cour à la place annexée, où se tiennent, tout au long de la journée, tard dans la nuit, des meetings improvisés. Là circule une foule composite et changeante selon les heures. Car plusieurs Sorbonnes se succèdent au fil du jour : le matin, tandis que les occupants vaquent aux soins du ménage, Sorbonne studieuse et réformatrice des "commissions", qui, pour siéger, doivent réveiller quelques dormeurs attardés dans les amphis ; l'après-midi,

faveur de ces rencontres. La « sono » de la Sorbonne transmet continuellement dans la cour diverses informations¹. De nombreuses instances sont également mises en place pour organiser, non sans difficulté, l'occupation permanente de la Sorbonne : outre le comité d'occupation, un service de cuisine, un service médical, un service de nettoyage, un service d'ordre, un service-incendie...² Dans les facultés occupées, cette organisation n'empêche pas une division inégalitaire du travail, qui empêche certains étudiants d'assister aux réunions, comme s'en plaignent les rédacteurs de l'article « Savez-vous qui fait fonctionner cette faculté occupée ? », dans le *Journal du comité d'information de la Faculté de Médecine de Paris* du 26 mai :

« Il s'agit en fait d'une cinquantaine de vos camarades exténués qui, en permanence, font fonctionner les organes vitaux de cette maison. Qui, à la coordination, à la presse, au secrétariat, aux ronéos, partout ailleurs, ne dorment que deux, trois ou quatre heures par nuit !!! Cette situation n'est plus tenable et va à l'encontre d'un travail productif et efficace. Aussi grave, vos camarades qui travaillent ainsi pour tous, ne trouvent pas le temps d'assumer leur devoir d'étudiants et d'adultes responsables de leur sort comme les a consacrés cette révolution. Ils ne peuvent participer aux assemblées générales et aux commissions. »³

Très didactiquement, le comité de coordination de l'École pratique des hautes études (EPHE) propose quant à lui un « organigramme provisoire des structures actuelles »⁴, schéma à l'appui, où l'assemblée générale figure en haut d'une organisation pyramidale, suivi des définitions du rôle (souhaitable) des différentes instances :

« **Comité d'action.**

Actuellement c'est un groupe spontané qui se réunit sur une initiative privée, autour d'un thème de travail.

Comité de coordination des comités d'action.

C'est une structure qui regroupe des délégués des CA et qui tend à faire le point.

Comité technique.

C'est un groupe constitué de volontaires qui prend en charge les tâches matérielles.

Bureau.

Il est désigné pour remplir les fonctions d'animation de l'AG. Il n'est pas permanent et est désigné la veille de chaque AG.

Assemblée générale.

L'assemblée générale regroupe tous ceux qui participent à la vie de l'école, sans discrimination.

Elle est souveraine pour discuter et voter les propositions que lui soumet le comité de

Sorbonne politique et militante des Assemblées générales, où la démocratie directe succombe parfois à la tentation parlementaire ; le soir, Sorbonne explosive du Grand Amphithéâtre, des rencontres ouvriers-étudiants, des poètes et des artistes, des irréductibles de tous pays (...), dans la cohue des curieux, intrigués, sympathiques, ou simplement snobs ». « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 », *op. cit.*, p. 237.

1 Julie PAGIS, *Les Incidences biographiques du militantisme en mai 68...*, *op. cit.*, p. 227. Voir aussi René VIÉNET, *Enragés et situationnistes dans le mouvement des occupations*, Paris, Éditions Gallimard, 1998, (1968), p. 83, 89 et 94.

2 Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 453-461.

3 « Savez-vous qui fait fonctionner cette faculté occupée ? », *Journal du comité d'information de la Faculté de Médecine de Paris*, n° 9, 26 mai 1968, D. 206, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 468-469.

4 Comité de coordination de l'EPHE, « Proposition d'organigramme provisoire des structures actuelles », vers le 20 mai 1968, D. 209, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 474.

coordination des comités d'action. »¹

Les initiatives individuelles sont donc la base de constitution des comités d'action, qui délèguent des représentants au comité de coordination. Mais l'instance souveraine est l'assemblée générale, par laquelle transitent les propositions issues des premiers, parce qu'elle « regroupe tous ceux qui participent à la vie de l'école », et combine ainsi participation individuelle et unification du collectif. La rotation des tâches pour les membres du bureau qui tient la tribune de l'AG est de mise, évitant la constitution d'une direction.

Se construit ainsi dans les occupations un répertoire organisationnel au sein duquel l'AG, souveraine, occupe une place centrale. Collectif fondé sur la participation individuelle, elle valide par le vote les initiatives décentralisées et mandate les éventuels représentants. On ne distingue pas d'entrepreneurs identifiables qui auraient promu clé en main ce mode d'organisation. Réalisant à une échelle inédite des préoccupations d'organisation « à la base », rassemblant militants et « inorganisés », portées par la « gauche syndicale » et certains groupes gauchistes dans les années 1960, il se met en place dans le cours de la crise sans qu'ils l'aient anticipé ou dicté². L'éclosion de multiples réunions en dehors des organisations ne naît pas d'une entreprise concertée, mais de l'explosion rapide du nombre d'étudiants impliqués, de la faiblesse et de la fragmentation des organisations dont aucune ne peut prétendre encadrer la lutte et de la mise en pratique d'une liberté d'expression politique revendiquée haut et fort. Elle procède également de la crise elle-même, qui rend impérieuses les discussions en situation d'incertitude³, comme lorsque les étudiants de la Faculté des Sciences de Toulouse organisent le 28 mai « une information-débat plus approfondie sur notre mouvement [*pour*] mieux le situer par rapport aux événements actuels »⁴. La forme de l'AG, comme celle des autres réunions qui rassemblent sur une base individuelle, présente l'avantage d'offrir un cadre de délibération dans un contexte de perte de contrôle pour tous, qui est réduit à sa plus simple expression : un homme, une voix.

1 *Ibid.*, p. 474-475.

2 Sur la situation d'incertitude et les difficultés d'anticipation dans lesquelles sont pris plus généralement les militants organisés dans le cadre d'une conjoncture critique, telle qu'elle transparait dans les propos d'un ancien militant étudiant de l'Unef et de l'UJC(ml), voir Julie PAGIS, *Les Incidences biographiques du militantisme en mai 68...*, *op. cit.*, p. 235.

3 Michel Dobry note que l'incertitude qui caractérise les situations critiques favorise l'émergence de cadres délibératifs : « En somme, dans les conjonctures politiques fluides qui voient s'effacer l'emprise des logiques sectorielles, on doit s'attendre à une augmentation sensible du volume d'activité de définition des situations, augmentation repérable aussi bien au plan des tests de position, par lesquels les protagonistes des confrontations cherchent (...) à s'y situer et à situer les autres, que dans l'ampleur des *délibérations* et dans l'émergence, fréquente dans ces contextes, d'organes délibérants, ou que, quoique plus indirectement, dans ce qui devient alors *objet des délibérations* et dans les enjeux qui paraissent dans ces conjonctures à la portée de l'activité tactique, de la "manipulation" des acteurs. » Michel DOBRY, *op. cit.*, p. 202.

4 *Assemblée libre*, n° 7, 27 mai 1968.

Le répertoire organisationnel et la place de l'AG en son sein se structurent ensuite *a posteriori* et progressivement à partir de la multitude d'instances et de réunions, de même que le registre de justification qui l'accompagne, qui articule indépendance vis-à-vis des appareils partisans et syndicaux¹ et valorisation de la participation individuelle et des cadres pléniers comme pourvoyeurs de légitimité. On saisit ainsi tout l'intérêt qu'il y a à prendre en compte les dynamiques de l'événement et des crises, négligées par Tilly dans l'établissement de ses chronologies, pour saisir les transformations de répertoire contestataire. Mais la crise ne produit pas les performances contestataires sous la forme de l'invention ou de l'importation : elle précipite la diffusion, la massification, l'appropriation, la justification et la redéfinition de pratiques instituées, déjà là, déjà dicibles et pensables. Que disent de ces AG les acteurs qui appelaient de leurs vœux des formes d'organisation comparables avant 1968 ? Comment se construisent les (dés)investissements symboliques de cette forme d'organisation ?

4. Des révolutionnaires en quête de conseils : (dés)investissements symboliques de l'AG

Les causes au nom desquelles les acteurs se sont engagés dans le mouvement de mai 1968, tout comme les représentations *a posteriori* de l'événement, sont hétérogènes, en dépit des visions unificatrices que chaque lecture a voulu en donner². Que faisaient et où se trouvaient les militants étudiants expérimentés, partisans de l'organisation « à la base » dans les années 1960 ? Étaient-ils dans les AG et autres réunions qui se tenaient en continu dans les universités ? Julie Pagis a cherché à objectiver les registres de participation à l'événement à travers une enquête par questionnaires listant notamment une série d'activités et à « déconstruire la catégorie de “soixante-huitard” en rapportant des formes de participation à un certain nombre de variables qui leur sont corrélées »³. L'outil statistique de la classification dégage en effet une classe qui se caractérise par son « engagement total », c'est-à-dire sa participation à l'ensemble du répertoire d'action balisé. Positionnés à l'extrême gauche, trotskistes ou maoïstes, ces militants forment « une population majoritairement masculine et politisée avant Mai 68, dont l'engagement se caractérise par la pluralité des lieux et des répertoires d'action investis »⁴. S'ils militent à l'université, ils sont donc aussi présents ailleurs.

1 Les travaux les plus récents sur mai-juin 1968 interprètent la crise comme une série de ruptures d'allégeance à des formes d'autorité et de représentation, qui ici concernent les organisations qui pourraient avoir vocation à diriger le mouvement. Cette analyse est notamment testée à propos de multiples facettes du mouvement dans Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL, dir., *op. cit.*

2 Julie PAGIS, *Mai 68, un pavé dans leur histoire...*, *op. cit.*, Paris, Presses de la FNSP, 2014, p. 76-78.

3 Julie PAGIS, « Engagements soixante-huitards sous le regard croisé des statistiques et des récits de vie », *Politix*, vol. 1, n° 93, 2011, p. 96.

4 Julie PAGIS, *Les Incidences biographiques du militantisme en mai 68...*, *op. cit.*, p. 222.

Les trois cas individuels de cette classe analysés par Julie Pagis¹ sont tous étudiants en 1968 ou viennent de sortir de l'université. Ils concentrent leurs activités sur les liens avec les ouvriers. S'ils peuvent participer aux AG et autres réunions à l'université, leurs intérêts sont ailleurs. François, alors étudiant en Psychologie à Toulouse, s'investit plutôt dans le soutien aux luttes ouvrières, les affrontements avec la police et les « fachos » de la Faculté de Droit voisine de celle des Lettres, et les activités contre-culturelles. À partir du 13 mai, Paul, étudiant grenoblois militant à l'Unef et à l'UJC(ml), fait le lien avec les grèves ouvrières : « Si l'on dressait une carte de ses pratiques militantes, elle serait marquée par la pluralité des lieux d'engagements et davantage encore par les déplacements entre ces lieux. »² Il ne revient vers les AG et l'université que pour y organiser le soutien aux luttes ouvrières.

Nul doute en effet que, à part dans le cas de lieux emblématiques comme la Sorbonne où se concentrent de nombreux groupes gauchistes, la grève générale déplace les préoccupations de ces derniers vers d'autres espaces et modes d'action dont les potentialités révolutionnaires sont plus évidentes³. Alors qu'ils avaient investi le terrain universitaire dans les années 1960, appelant de leurs vœux des modes d'organisation comparables à ceux qui y sont pratiqués en 1968, la crise élargit leurs attentes. On les imagine mal suivre de longs débats sur la question des examens, alors qu'ils pensent vivre une révolution. C'est pourquoi les productions écrites des groupes gauchistes évoquent peu les AG, mais se concentrent sur d'autres formes d'organisation.

S'il n'y a pas d'entrepreneurs d'AG en 1968, on en trouve en revanche pléthore pour promouvoir les comités d'action et donner des recettes pratiques pour leur constitution. Les comités d'action lycéens (Cal) parisiens sont issus des Comités Vietnam lycéens, dont la création entraîne l'exclusion de la Jeunesse communiste de ses animateurs. À la rentrée 1967, ils élargissent leurs revendications aux interdits imposés aux lycéens, et forment les premiers Cal en décembre 1967, mobilisant bientôt plusieurs milliers d'entre eux. Il existe à la veille de mai une cinquantaine de Cal, dont une trentaine dans les régions autres que parisienne, et bien plus encore dans les 400 lycées occupés en mai-juin⁴. En dehors des lycées, des comités d'action se développent en mai-juin à différentes échelles (dans les quartiers, les entreprises, à Paris et ailleurs), vraisemblablement au nombre de plus de 400 fin mai, et parmi eux on

1 *Ibid.*, p. 223-237.

2 *Ibid.*, p. 235.

3 Jean-Philippe LEGOIS, Alain MONCHABLON et Robi MORDER, « Le mouvement étudiant et l'Université, entre réforme et révolution (1964-1976) », in Geneviève DREYFUS-ARMAND, Robert FRANK, Marie-Françoise LÉVY et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, dir., *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Paris, Éditions Complexe, 2^e éd. 2008, (2000), p. 281-298.

4 Boris GOBILLE, *op. cit.*, p. 14.

trouve de nombreux comités d'action étudiants¹. C'est d'abord le MAU qui appelle dès le 4 mai à la formation de « comités d'action » dans les universités, puis l'UJC(ml) qui initie des « comités de défense contre la répression » et le Mouvement du 22 mars des « comités d'action révolutionnaire »². Le succès du dispositif conduit y compris le PCF à créer des « comités d'action pour un gouvernement populaire et démocratique » à partir du 21 mai, et le PSU des « comités d'action populaire »³. Le tract du 4 mai du MAU qui appelle à la constitution des comités d'action tout en donnant un guide pratique pour les mettre en place donne un premier aperçu des attendus de ce type de structure :

**« Pour que la révolte ne soit pas un feu de paille d'un jour
Comment former un comité d'action**

POURQUOI DES COMITÉS D'ACTION ?

Parce que dans le vaste mouvement étudiant de révolte que les événements de vendredi ont cristallisé au quartier Latin, la preuve a été faite que de nombreux étudiants non membres d'organisations syndicales ou politiques voulaient agir.

Parce que les structures du syndicat Unef ne suffisent pas, ne sont pas adaptées (...).

Parce qu'une des faiblesses importantes de notre mouvement naissant est son absence d'organisation. Les militants politiques sont dispersés en de multiples groupes, les autres attendent les consignes d'un en haut qui n'existe pas (...).

Pour développer la révolte commencée vendredi, il faut s'organiser ensemble, à la base, en des comités d'action.

COMMENT CRÉER UN COMITÉ ?

Premier cas : votre faculté est fermée : dans l'immédiat, contactez par téléphone, par lettre, vos camarades d'amphi ; réunissez-vous ; décidez d'un tract, d'une action ; prenez contact avec d'autres comités d'action ou avec la coordination provisoire des comités. Fixez des rendez-vous aux membres de votre comité pour les manifestations.

Deuxième cas : votre faculté n'est pas encore fermée : réunissez-vous dans les amphithéâtres, dans les locaux universitaires par licence, par amphithéâtre, par année d'études. Engagez la masse des étudiants à s'organiser dans les comités d'action. Établissez une permanence. Ne vous contentez pas de faire respecter la grève. Affichez votre avis sur ce qui se passe, sur ce qui doit être fait. Forcez les professeurs à prendre position. Gagnez l'appui des travailleurs (...). Mais tant que la faculté n'est pas fermée par les gardes mobiles ou les CRS, réunissez-vous dans la faculté. Nous démontrerons ainsi concrètement ce que signifie le droit d'expression politique des étudiants à l'intérieur de l'Université.

DANS TOUS LES CAS

- **Prenez l'initiative !**
- **Contactez la coordination provisoire des comités d'action !** »⁴

On retrouve dans les justifications données des comités d'action la marque d'anciens militants de la « gauche syndicale » agissant désormais hors de l'Unef : il s'agit de créer des instances pour les « inorganisés », « à la base »⁵. L'Unef n'offre pas de cadre adapté à la

1 *Ibid.*, p. 28.

2 Voir par exemple le tract du Mouvement du 22 mars, « Constituons des comités d'action révolutionnaires », 15 mai 1968, D. 98, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 254-255.

3 Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 472.

4 Tract « Pour que la révolte ne soit pas un feu de paille d'un jour. Comment former un comité d'action », D. 43, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 183-184.

5 C'est dans un registre similaire que l'Organisation révolutionnaire anarchiste (Ora), tendance qui s'est

mobilisation, pas plus que les organisations politiques, éclatées, selon un constat qu'ils sont d'autant plus enclins à tirer qu'ils sont à présent en concurrence directe avec elles. C'est donc à partir des réseaux d'interconnaissance que doivent s'organiser les étudiants (« par licence, par amphis, par année d'études »). Le registre de justification est le même que celui qui sera mobilisé à propos des assemblées générales : l'enjeu est de s'organiser sur une base individuelle en dehors des organisations, pour mettre en pratique le « droit d'expression politique des étudiants à l'intérieur de l'Université » revendiqué. À ceci près que si les AG accueilleront la « masse », les comités d'action représentent quant à eux sa mise en mouvement : ils sont du côté de l' « initiative », selon une division des rôles qui permet de comprendre qu'ils soient bien davantage investis symboliquement et pratiquement par les militants révolutionnaires. Les comités d'action ont en effet une taille qui leur permet une coordination rapide dans les actions (d'où la référence aux rendez-vous pour les manifestations), et sont invités à être moteurs dans la grève (donner leur avis, fixer des objectifs, interpeller les travailleurs).

La coordination des comités d'action dont il est question dans le tract ne doit pas faire illusion : il s'agit d'une émanation du MAU. Bien plus qu'une réalité, la coordination des comités est un enjeu de lutte entre leurs partisans. La même coordination des comités d'action du MAU produit le 15 mai un Appel qui donne à voir les principales lignes de clivage à propos du répertoire organisationnel. Tout en rappelant qu'au départ ce fut « la haine de la répression qui fut le moteur de l'action », mais aussi « la mise en cause, à la faculté de Nanterre, par des méthodes d'action directe, du contenu et des méthodes de l'Université bourgeoise », il énonce ce qui est pour le MAU l'enjeu réel du mouvement dans son état actuel à savoir « le renversement du régime gaulliste »¹. C'est donc la question des moyens de la révolution qui doit constituer l'horizon des propositions organisationnelles. Le mouvement est présenté comme à un tournant, en raison de ses « deux caractéristiques essentielles (...) : son inorganisation et sa faiblesse programmatique »². Ceux-ci constituent des atouts : « ils nous garantissent contre la sclérose de pensée et le sectarisme de bien des groupes d'extrême gauche »³ – mais aussi une faiblesse, avec un risque d' « enlèvement »⁴.

constituée un an auparavant au sein de la Fédération anarchiste pour y promouvoir un investissement plus prononcé dans les luttes sociales, notamment ouvrières, fait l'apologie des comités d'action. Ceux-ci constituent selon elle la « base » du mouvement, selon un tract reproduit dans « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 », *op. cit.*, p. 183. Sur l'Ora, voir Théo RIVAL, *Syndicalistes et libertaires. Une histoire de l'Union des travailleurs communistes libertaires (1974-1991)*, Paris, Éditions d'Alternative libertaire, 2013, 285 pages.

1 « Appel » de la coordination des comités d'action, 15 mai 1968, D. 97, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 251.

2 *Ibid.*, p. 252.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

Dans cette situation, le premier clivage, classique, oppose la réforme, incarnée par les préoccupations universitaires, à la révolution :

« Deux courants se dégagent, en effet, des multiples discussions de ces trois derniers jours. D'un côté, ceux qui veulent profiter de la "crise universitaire" pour faire opérer par le gouvernement en place des "réformes universitaires" (...). De l'autre côté, ceux qui, la semaine des barricades, ont fait resurgir l'espérance de l'action révolutionnaire. Ceux-là veulent le renversement du régime plus que la "cogestion de l'Université" (...), l'alliance avec les ouvriers plus que l'alliance avec les "grands profs" (...).

Il ne s'agit pas d'opposer schématiquement toutes les revendications universitaires et des revendications politiques générales. Toutes sont légitimes et nécessaires. Il s'agit de hiérarchiser leur importance (...).

Les deux mêmes courants se dégagent à propos du lieu de l'action. D'un côté, ceux qui acceptent de s'enfoncer dans les facultés pour y reprendre une "vie normale améliorée". De l'autre, ceux qui veulent transformer nos facultés reconquises en base d'action tournée vers l'extérieur (...). Nous devons utiliser nos facultés conquises comme la base rouge où s'organise le mouvement, d'où partent les groupes de propagande vers la banlieue et les quartiers populaires, où se dresse journallement le bilan de la lutte (...).

LA SORBONNE EST NOTRE BASE, CE N'EST PAS LE TERRAIN DE COMBAT. »¹

Premier clivage, donc, qui oppose des objectifs (réforme universitaire vs renversement politique du pouvoir), des investissements de lieux (la Sorbonne comme refuge pour créer une « vie normale améliorée » ou comme « base rouge » d'où l'on va ailleurs), des alliés (enseignants ou ouvriers) et, en creux, des modes d'organisation investis. Quel est en effet l'organe où s'élabore la vie à l'université, avec les enseignants, si ce n'est l'AG ? Quels sont ceux qui organisent les sorties hors de la Sorbonne vers les ouvriers, si ce n'est les comités d'action ? Les AG sont l'objet de peu d'intérêt pour la simple raison qu'elles sont du côté de tout ce qui n'est pas codé comme révolutionnaire. Deux autres caractéristiques des AG les distinguent des comités d'action, qui apparaissent dans le nouveau guide pratique qui conclut l'appel :

« PARTOUT DES COMITÉS D'ACTION

(...) ils ont en commun ceci : ce sont des unités de faible dimension : de 10 à 30 personnes, car s'ils sont faits pour la discussion, ils sont surtout faits pour l'action. Quand il y a une assemblée de 200 personnes, scindez-la en 10 comités !

(...) Les membres des comités participent aux débats dans les amphes, dans les commissions, etc., mais ils ne confondent pas cela avec la participation à leur comité. Ces débats ont pour fonction, l'élévation du niveau général de prise de conscience par la discussion, sans tabous, sur tous les sujets, mais c'est tout, ils ne sont pas le lieu de l'organisation pour l'action.

Non au réformisme universitaire et au folklore apolitique

Ouvrons la voie de la contestation révolutionnaire du régime. »²

Premier élément : les AG sont faites pour la « discussion », les « débats », qui permettent « l'élévation du niveau général de prise de conscience ». Mais cette activité n'est pas suffisante. Pour renverser le régime, il faut passer de la « discussion » à l'« action » – actions dont on a vu qu'elles étaient peu discutées dans les AG. Ce trait est rapporté à un

1 *Ibid.*, p. 252-253.

2 *Ibid.*, p. 253-254.

deuxième élément : la taille. La maxime de l'action collective qui figure dans cet extrait pourrait à elle seule résumer les motifs du désinvestissement des AG, comme le registre d'évaluation des pratiques organisationnelles qui sous-tend la promotion des comités d'action : « Quand il y a une assemblée de 200 personnes, scindez-là en 10 comités ! » Que dire alors d'AG qui en réunissent 2 000 ? Seule la petite taille est supposée permettre « l'organisation pour l'action » et donc l'activité proprement révolutionnaire. Les AG sont du côté de la « masse », qu'il faut certes conscientiser mais qui n'est pas codée comme un sujet révolutionnaire.

Or entre les militants révolutionnaires prêts à sortir des universités pour renverser le régime *via* les comités d'action, se dessine un autre clivage :

« Trois courants s'expriment sur la question de l'organisation. Les premiers entendent ne profiter de la situation que pour renforcer leur propre groupe sans se rendre compte que si la masse refuse d'y entrer ce n'est pas uniquement en raison de sa faible politisation, mais parce qu'elle refuse leurs querelles sectaires, ou leur parlementarisme opportuniste. D'autres proposent d'organiser le moins possible de façon à garder au mouvement sa spontanéité créatrice. Ces camarades se trompent aussi car ils ne comprennent pas que s'il est possible de s'organiser spontanément à 500 pour faire une barricade, il est totalement impossible de renverser le régime avec les mêmes moyens. »¹

À mots couverts, le MAU renvoie dos à dos les groupes gauchistes qui participent aux comités d'action et voudraient les doter, dans la tradition léniniste, d'une direction qu'ils contrôleraient, et le Mouvement du 22 mars qui refuse de les coordonner, et cela jusqu'en juin². Parmi les partisans des comités d'action, coexistent ainsi des acteurs qui, comme le Mouvement du 22 mars, poussent jusqu'au bout la logique du refus de la délégation et d'une organisation pyramidale, faisant de l'initiative des collectifs d'individus la seule source de légitimité, et d'autres qui considèrent que la révolution requiert des organes plus structurés. De ce point de vue, la JCR lit clairement les comités d'action à travers le prisme des conseils ou soviets (voir *supra*, encadré 6). À longueur de publications, elle promeut la constitution de comités de grève et de comités d'action³, en particulier dans le bulletin ronéoté *Aujourd'hui* dont elle sort 8 numéros à partir du 29 mai⁴. Dans le n° 4, daté du 1^{er} juin, elle explicite leur rôle, dans le cadre de l'interprétation du mouvement, qui reflue, en termes de « répétition générale » :

« Il est fort douteux que dans les circonstances présentes, en l'absence d'un parti communiste révolutionnaire, on parvienne à créer en France, à tous les niveaux, une réelle structure de double pouvoir. Mais il faut aller aussi loin que possible dans ce sens. La crise sociale en cours

1 *Ibid.*, p. 253.

2 Boris GOBILLE, *op. cit.*, p. 30.

3 Voir par exemple JCR, « Le régime en question », 16 mai 1968, in « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 », *op. cit.*, p. 141 ; tract imprimé du 21 mai 1968, *ibid.*, p. 158.

4 Elle explique dans le premier numéro : « L'évolution rapide de la situation politique nous a fait choisir cette formule. » JCR, *Aujourd'hui*, n° 1, 29 mai, in « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 », *op. cit.*, p. 172. Voir aussi les n° 2, 31 mai, *ibid.*, p. 189-190.

peut être une “répétition générale”. Des centaines de milliers de jeunes travailleurs et d'étudiants s'éduquent par la lutte. Il importe que certaines traditions politiques et organisationnelles s'enracinent dans la mémoire des masses. (...) si des embryons de double pouvoir apparaissent et fonctionnent dans certaines villes, lors des prochaines crises révolutionnaires, les travailleurs sauront retrouver et généraliser ces expériences. Les comités d'action, tels qu'ils existent actuellement, ne constituent pas des “soviets”. Ils (...) peuvent devenir l'instrument politique qui permettra le surgissement des organes du pouvoir ouvrier. Il faut pour cela qu'ils se coordonnent réellement et qu'ils se donnent une direction politique responsable. »¹

Le n° 6 des 4 et 5 juin prolonge l'analyse et fait des comités d'action « des embryons de double pouvoir » qui devraient « [regrouper] dans des organes de type soviétique *toutes les tendances révolutionnaires* »². Se défendant ainsi de chercher à diriger le mouvement, la JCR considère que la seule issue à la fois révolutionnaire et permettant de préserver la « démocratie ouvrière » réside dans une « *coordination politique* sérieuse (...) mandatée de façon précise pour coordonner les comités, contrôler leur existence effective, prendre des initiatives centrales ; cette direction étant bien entendu révocable à chaque AG »³. Pour elle, seule une direction politique choisie et révocable par la base permet, sur le modèle du soviets, de faire « apparaître, par un phénomène de sélection naturelle (...) les animateurs réels et non bureaucratiques des comités »⁴. La JCR analyse ainsi les comités d'action à travers la grille de la révolution russe : s'ils ne constituent pas encore des soviets, en ce qu'ils sont composés d'individus et non de délégués élus et révocables, ils pourraient le devenir en se dotant d'une coordination, direction politique issue de la base et contrôlée par elle, susceptible de constituer à terme un double pouvoir, levier nécessaire à l'aboutissement d'une révolution.

Au contraire, selon la JCR, l'absence de coordination promue par le 22 mars le classe parmi les « groupuscules qu'il dénonce »⁵, plus soucieux d'augmenter leur audience dans le mouvement que de construire une révolution. L'option intermédiaire du MAU est aussi disqualifiée : « la solution des coordinations techniques n'étant qu'une manœuvre de couvreurs de micro, de président d'AG inamovible tentant de préserver les prérogatives d'une bureaucratie spontanée »⁶. Selon un argumentaire destiné à être reproduit dans les décennies suivantes, la promotion d'inspiration soviétique d'une coordination-direction politique est ainsi conçue comme démocratique et non bureaucratique. En effet, la direction est alors choisie et révocable, tandis que les formules plus souples ne font que préserver les intérêts d'une bureaucratie informelle, incontrôlable parce que dissimulée derrière des rôles techniques ou

1 JCR, *Aujourd'hui*, n° 4, 1^{er} juin, *ibid.*, p. 199-201.

2 JCR, *Aujourd'hui*, n° 6, 4-5 juin 1968, D. 215, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 484.

3 *Ibid.*, p. 485. Voir aussi Jean-Pierre DUTEUIL, *op. cit.*, p. 142-145. Il y attribue cette position à Daniel Bensaïd.

4 JCR, *Aujourd'hui*, n° 6, 4-5 juin 1968, *ibid.*

5 *Ibid.*, p. 486.

6 *Ibid.*, p. 485.

des revendications de spontanéité.

La promotion d'organes de lutte indépendants des organisations dominantes se décline ainsi en deux lignes concurrentes qui aboutissent toutes les deux à investir symboliquement les comités d'action. L'une, portée notamment par la JCR, remobilise un registre soviétique d'évaluation des pratiques organisationnelles, et voit dans des structures permettant l'émergence d'une direction politique alternative aux appareils la seule option révolutionnaire et démocratique. Dans ce cadre les AG n'ont d'autre intérêt que de fournir des instances où élire des délégués ; ce sont les comités d'action et leur éventuelle coordination qui sont l'objet de toutes les attentions. L'autre se consolide en 1968 et place la légitimité dans les collectifs d'individus, d'où le refus de la délégation (22 mars) ou sa restriction à des tâches techniques (MAU). Cette prise de position, qui pourrait conduire à privilégier les AG, se focalise en 1968 sur les comités d'action qui semblent plus propices aux « initiatives » et aux « actions » révolutionnaires. En tout état de cause, malgré quelques AG de délégués des comités d'action en Île-de-France¹, il n'y aura pas de coordination des comités d'action.

Les analyses des enragés et situationnistes sont révélatrices de ce double régime d'évaluation des pratiques organisationnelles parmi les militants révolutionnaires, en ce qu'elles combinent rhétorique conseilliste et primat accordé aux collectifs d'individus. Les militants membres ou proches de l'Internationale situationniste (IS) sont surtout présents en 1968 à Strasbourg et en Île-de-France, notamment dans l'occupation de la Sorbonne. Partisans de la « démocratie directe », de la « démocratie ouvrière » et fermement opposés à toutes les organisations, syndicales ou politiques, diagnostiquées comme bureaucratiques², ils y défendent le mot d'ordre de la formation de conseils ouvriers³, dans la continuité de leurs prises de position antérieures. Partant de là, la façon dont ils appréhendent les pratiques organisationnelles en mai et juin varie entre Strasbourg et la Sorbonne.

À la Sorbonne, situationnistes et enragés se révèlent des défenseurs très sourcilleux de la souveraineté des AG (voir encadré 7). Ils croient entrevoir dans la multiplication des occupations d'usines la possibilité qu'émergent des conseils ouvriers. Bien plus, ils voient dans l'AG souveraine de la Sorbonne, parce qu'elle est ouverte aux travailleurs et pour autant qu'elle mandate de façon stricte les différentes instances exécutives, l'« ébauche d'une

1 Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 474-486.

2 René Viénet se vante d'être l'auteur, le soir du 13 mai, de la célèbre inscription, sur une fresque de la Sorbonne, « L'humanité ne sera heureuse que le jour où le dernier bureaucrate aura été pendu avec les tripes du dernier capitaliste ». René VIÉNET, *op. cit.*, p. 75.

3 Le bilan que tirent les enragés et situationnistes du mouvement des occupations, publié en 1968 sous la signature de René Viénet, l'un d'entre eux, et accompagné de nombreux documents produits par ce courant en mai-juin, constitue une source importante de leurs prises de position, en particulier en Île-de-France. René VIÉNET, *Enragés et situationnistes dans le mouvement des occupations*, *op. cit.*

démocratie de conseil »¹. Celle-ci serait mise en échec par le noyautage de ladite AG par les groupuscules et le non-renouvellement du comité d'occupation de la Sorbonne que situationnistes et enragés contrôlaient. Tandis qu'une organisation comme la JCR se désintéresse des AG par souci de la mise en place d'un double pouvoir de type soviétique, les prosituationnistes franciliens s'en préoccupent parce qu'ils y voient un embryon de conseil. Ils ne voient dans l'étiquette de « conseil » que l'auréole d'une organisation hors des organisations, contre les appareils de toutes obédiences, dans un contresens historique tout à fait significatif qui en fait des réunions d'individus et non de délégués élus. Ce faisant, ils contribuent paradoxalement, dans le vocabulaire conseilliste même, à nourrir un registre d'évaluation des pratiques organisationnelles où toute légitimité provient de la participation individuelle et où toute forme de délégation est étroitement encadrée.

Encadré 7 **Situationnistes et enragés à la Sorbonne**

Le récit donné par René Viénet de l'occupation de la Sorbonne décrit le soir du 13 mai une « atmosphère de *liberté totale* du débat » dans la Sorbonne ouverte aux travailleurs, « une discussion démocratique qui mettait tout en question », une « complète liberté d'expression » tant sur les « murs » que « dans les assemblées »². Le 14 mai est créé le Comité Enragés-Internationale situationniste, qui alerte dans une affiche : « Les récupérateurs sont parmi nous ! »³. Le même jour, lors de l'assemblée générale des occupants, qualifiée de « seul pouvoir dans la Sorbonne », René Riesel s'y exprime au nom des enragés, et entre autres mots d'ordre chers à ce courant il « mit en garde contre la récupération du mouvement par les leaders gauchistes, et sa liquidation prévisible par les stalinien », tout en appelant au « pouvoir des conseils ouvriers »⁴. Il se fait nommer dans le comité d'occupation élu par l'AG. Il est selon René Viénet le seul à expliciter son appartenance politique, et à énoncer le mandat qu'il entendra appliquer : « démocratie directe dans la Sorbonne » et « perspective du pouvoir international des conseils ouvriers »⁵.

Les enragés et l'IS conçoivent ainsi le rôle du comité d'occupation : il est « composé de quinze membres élus et révocables chaque jour par l'assemblée générale, et chargés d'organiser et maintenir l'occupation de la Sorbonne »⁶. En conséquence, « Tous les services improvisés, ou qui devraient être mis en place, pour le fonctionnement et la défense du bâtiment et de ce qu'il s'y faisait, étaient placés sous son contrôle »⁷. Au lieu de quoi, ils reprochent aux différents groupes politiques et syndicaux en présence de faire fonctionner services et comités (« chaque féodalité déjà installée »⁸) de façon autonome vis-à-vis de l'AG et du comité d'occupation. Viénet décrit, du 15 au 17 mai, dans une vision sans doute exagérément complotiste de l'action des organisations, « manœuvres »⁹, « manipulateurs de toutes les sectes »¹⁰, envahissements de tribunes, monopolisation de la tâche de président de tribune et pannes opportunes de la sonorisation lors de certaines interventions en AG. Le 16 mai, suite à l'occupation de Sud-Aviation à Nantes, de Renault-Cléon et à la grève des Nouvelles

1 René VIÉNET, *op. cit.*, p. 106.

2 *Ibid.*, p. 74.

3 *Ibid.*, p. 78.

4 *Ibid.* p. 77.

5 *Ibid.*, p. 80.

6 *Ibid.*, p. 82.

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*, p. 83.

9 *Ibid.*

10 *Ibid.* p. 101-102.

Messageries de la presse parisienne, le comité d'occupation de la Sorbonne appelle par un communiqué « à l'occupation immédiate de toutes les usines en France et à la formation de conseils ouvriers »¹. Il tente également de reprendre la main sur les différents services et sur la sonorisation, tout en inondant la Sorbonne d'une série de tracts, qui en appellent à la souveraineté de l'AG :

« Depuis quarante-huit heures, c'est la capacité même de décision de l'assemblée générale qui est contestée par une obstruction systématique (...). L'exigence de la démocratie directe est le soutien minimum que les étudiants révolutionnaires puissent apporter aux ouvriers révolutionnaires qui occupent les usines. Il est inadmissible que les incidents d'hier soir en assemblée générale ne soient pas sanctionnés. »²

« Depuis deux jours, des individus que l'on reconnaît pour les avoir déjà vus vendre la salade de leurs partis, ont réussi à semer le bordel, à étouffer les AG sous un fatras bureaucratique dont la maladresse témoigne clairement du mépris qu'ils portent à cette assemblée. CETTE ASSEMBLÉE DOIT APPRENDRE À SE FAIRE RESPECTER OU DISPARAÎTRE. »³

Lors de l'AG du 17 mai au soir, le comité d'occupation est remplacé par un autre comportant d'anciens dirigeants de la Fgel, des membres du MAU, de la JCR et de l'UJC(ml)⁴. Le premier comité « annonça qu'il quittait la Sorbonne où la démocratie directe était dès à présent étranglée par les bureaucrates »⁵. Il se constitue en « Conseil pour le maintien des occupations », qui produit le 19 mai un « Rapport sur l'occupation de la Sorbonne » qui analyse l'ouverture à la population des discussions au sein de la Sorbonne comme « l'ébauche d'un conseil »⁶, et fait de ces quelques jours un récit qui constitue de toute évidence la base de celui de Viénet.

À Strasbourg en revanche, vraisemblablement sous l'impulsion des situationnistes qui avaient pris en 1966 l'AGE de l'Unef, c'est dès le 9 mai que se constitue un « conseil étudiant » qui appelle tous les étudiants de France à s'organiser de la même façon⁷. Il annonce le 11 qu'il « prend désormais en main, avec le concours des professeurs qui comptent s'associer à lui, l'ensemble du fonctionnement de l'université autonome de Strasbourg »⁸ et précise dans un texte du 13 qu'il est « fondé sur la démocratie directe »⁹. Or un glossaire diffusé fin mai définit ce qui s'appelle à présent le « conseil universitaire » d'une façon qui, tout en le situant du côté de la réunion d'individus et non de délégués, le distingue de l'AG. Il est en effet expliqué que « Le Conseil universitaire rassemble tous les universitaires volontaires (étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs, etc.) qui y exercent

1 *Ibid.*, p. 86

2 Tract du comité d'occupation de la Sorbonne, « Vigilance ! », cité par René VIÉNET, *op. cit.*, p. 90.

3 Comité d'occupation de la Sorbonne, « Attention aux manipulateurs ! Attention aux bureaucrates ! », 16 mai 1968, D. 189, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 448.

4 Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 447.

5 René VIÉNET, *op. cit.*, p. 104.

6 Conseil pour le maintien des occupations, « Rapport sur l'occupation de la Sorbonne », D. 190, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 449.

7 Conseil étudiant de Strasbourg, « Appel », 9 mai 1968, D. 68, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 218.

8 Conseil étudiant de l'Université autonome de Strasbourg, « Autonomie de l'Université de Strasbourg », D. 88, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 240.

9 *Ibid.*, p. 241.

un pouvoir absolu et direct »¹. C'est donc sur la base du volontariat et non de l'élection que se construit le conseil, ce que conforte le refus de la délégation : « L'absence de responsables pensant pour une collectivité de moutons place chacun devant la nécessité d'une réflexion indépendante de tout schéma »². Mais, sans plus d'explications, le texte prévient : « Ne pas confondre conseil et assemblée générale »³, ce qu'on peut comprendre par la définition qui est par ailleurs donnée du conseil (« Structuration du mouvement à caractère insurrectionnel »⁴) comme par son « double objectif politique, à *court terme* : insurrection (...), à *long terme* : autogestion »⁵. Comme chez les partisans franciliens des comités d'action, l'AG est démonétisée dans un contexte lu comme révolutionnaire, auquel d'autres structures semblent mieux ajustées.

En définitive, les discours tenus par les militants « révolutionnaires » sur le répertoire organisationnel en mai-juin 1968 voient l'imbrication mais aussi la compétition de deux registres d'évaluation qui convergent dans la critique des organisations, de toute façon dépassées par la massification du mouvement, et la promotion de certaines instances comme les comités d'action. L'un, hérité des marxistes en rupture avec le communisme orthodoxe et diffusé par des organisations comme la JCR, est de type soviétique ou conseilleriste, et prône l'émergence de directions constituées de délégués coordonnés, élus et révocables par la « base ». L'autre situe au contraire la légitimité et la souveraineté dans les collectifs d'individus. Si les assemblées générales sont souvent valorisées dans les facultés occupées à travers ce prisme, elles sont l'objet d'un désinvestissement symbolique de la part des militants « révolutionnaires » – à l'exception, brièvement, des prosituationnistes franciliens – qui leur préfèrent les comités d'action. Mais ce faisant, les mêmes révolutionnaires contribuent à diffuser et à renforcer l'idée d'une souveraineté des collectifs d'individus, ajustée au format AG, qui pourra dans les décennies suivantes être remobilisée à leur sujet. Plus généralement, le mouvement de mai-juin 1968 voit la diffusion d'un ensemble de mots d'ordre qui constituent une matrice conceptuelle large et susceptible de recevoir des interprétations diverses. S'y mêlent la « démocratie directe » et l'« autogestion », parfois associées aux assemblées ou aux conseils : le vocable d'« autogestion » renvoie alors au rôle de gestion directe des universités par les étudiants et personnels, des usines par les travailleurs, qui leur est attribué. Cécile Blatrix a aussi montré comment des conceptions radicales de la thématique

1 « Petit dictionnaire – Les grands mots du mouvement », fin mai 1968, D. 265, in Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 591.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

participative se sont imposées dans ce contexte¹, bien qu'on puisse ajouter que des marques de défiance vis-à-vis du lexique de la participation se sont immédiatement exprimées², tandis que celui de l'autogestion s'est plus nettement diffusé dans les milieux contestataires. Cette matrice constitue un référentiel central pour la contestation dans les décennies suivantes.

III. De 1968 à 2006 : lieux et milieux de diffusion d'un répertoire organisationnel et de ses modes de justification

Une partie du répertoire contestataire et des matrices conceptuelles dont Mai 68 précipite la circulation s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui, parfois avec des déplacements importants. Il est difficile de retracer les canaux interpersonnels de communication³ à travers lesquels se transmettent savoir-faire organisationnels et registres de justification des pratiques, qui relèvent davantage d'une atmosphère générale dans certaines sphères sociales ou d'un air du temps. Surtout, s'agissant de pratiques sociales et non d'innovations techniques, il semble plus sûr de repérer les lieux de socialisation, les groupes et milieux au sein desquels ont pu être répétés, inculqués, ressassés dans les échanges informels et finalement incorporés schèmes de perception et d'action. Cette dernière section est consacrée à l'identification de ces lieux et groupes, essentiellement à partir de sources secondaires. C'est dans les mobilisations étudiantes elles-mêmes, récurrentes (1), et dans certaines organisations de la gauche radicale, extrême gauche et « nouvelle gauche » (2), que se sont transmis pratiques et mots d'ordre jusqu'aux années 2000.

1. La continuité des mouvements étudiants

Outre les grands mouvements étudiants nationaux de masse (1973, 1976, 1986, 1995 et enfin 2006), lors desquels des dizaines de milliers d'étudiants semblent réinventer à nouveaux frais le même répertoire, la conflictualité a été très régulière dans les universités depuis 1968. La chronologie des mobilisations étudiantes (voir encadré 8) permet d'observer qu'il est très rare que plusieurs années se succèdent sans que des étudiants tentent au moins de construire une mobilisation, sans compter les luttes localisées qui sans être ici prises en compte sont tout aussi récurrentes. Dans ces conditions, malgré le renouvellement constant de cette population, il est à peu près impossible qu'une grève étudiante nationale se déroule en l'absence de passeurs ayant déjà expérimenté le répertoire contestataire. Une partie du

1 Cécile BLATRIX, *op. cit.*, p. 108-110.

2 On pense par exemple au slogan « Je participe, tu participes, il participe, nous participons, vous participez, ils profitent » décliné sur plusieurs affiches de mai 1968.

3 Everett M. ROGERS, *op. cit.*

répertoire organisationnel du Mai 68 étudiant se transmet ainsi dans les mouvements ultérieurs, avec quelques déplacements.

Encadré 8
Chronologie des mouvements étudiants (1969-2004)

- 1969 Contre la hausse des droits d'inscription ; grève des étudiants en lettres contre la « réforme des langues » ; grève contre la sélection en médecine.
- 1972 Grève contre le projet de « centres de formation professionnelle des maîtres ».
- 1973 Grève contre la réforme du premier cycle créant les Deug et la loi Debré réformant les sursis militaires.
- 1976 Grève contre la réforme du deuxième cycle.
- 1980 Grèves de soutien aux étudiants étrangers au printemps ; grèves contre la carte universitaire à l'automne.
- 1982-1983 Contre le projet de loi Savary qui réforme l'enseignement supérieur.
- 1986 Grève contre le projet de loi Devaquet.
- 1987 Contre le manque de moyens.
- 1988 Contre le manque de moyens.
- 1994 Contre le Contrat d'insertion professionnelle (CIP).
- 1995 Contre le manque de moyens et le plan Juppé de réforme des retraites.
- 1998 Contre le Rapport Attali, qui amorce la réforme Licence-Master-Doctorat.
- 2002 Mobilisations contre la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD).
- 2003 Mobilisations contre la suppression des maîtres d'internat et surveillants d'externat, contre la réforme des retraites, puis contre la réforme LMD et le projet de loi d'autonomie des universités.
- 2004 Mobilisations contre la réforme LMD.

Sources : Jean-Philippe LEGOIS, Alain MONCHABLON et Robi MORDER, « Le mouvement étudiant et l'Université, entre réforme et révolution (1964-1976) », art. cit., p. 295 ; Robi MORDER, « Années 1970 et 1980 : décompositions et recompositions », in Jean-Philippe LEGOIS, Alain MONCHABLON et Robi MORDER, dir., *Cent ans de mouvements étudiants*, op. cit., p. 104-111 ; Robi MORDER, *Revendication et négociation dans le mouvement syndical étudiant en France (1976-1987)*, Mémoire de DEA de Science politique, Université Paris 10-Nanterre, sous la dir. de Michel DOBRY, p. 118-120 ; Jean-Paul MOLINARI, « 1985-1995 : dix ans de mouvements étudiants », in Robi MORDER, coord., *Naissance d'un syndicalisme étudiant...*, op. cit., p. 250-251 ; Sophie BÉROUD, « La rébellion salariale », in Xavier CRETTEZ et Isabelle SOMMIER, dir., *La France Rebelle*, Paris, Éditions Michalon, 2006, p. 301-302.

Les assemblées générales sont à présent régulières lors des grèves étudiantes. Les comités d'action, eux, disparaissent, mais se construisent en revanche les coordinations appelées de leurs vœux par les militants de la JCR. C'est d'abord dans les lycées que se consolide cette forme d'organisation, suite à « l'affaire Guiot ». En février 1971, un élève du lycée Chaptal à Paris, Gilles Guiot, en classes préparatoires, est arrêté alors qu'il sort du lycée au moment d'une manifestation, puis condamné. La mobilisation que l'affaire entraîne touche plus de lycéens qu'en Mai 68, et s'étend y compris à d'autres régions ainsi qu'à des collégiens.

En l'absence de syndicats lycéens, ce sont (sans surprise) la Ligue communiste et ses Cercles rouges qui sont à l'initiative d'un mode d'organisation du mouvement en coordination. Ce dernier permet en effet aux « groupes politiques » d'intervenir alors même qu'ils ne peuvent « prétendre en leur nom propre à la conduite du mouvement »¹. Le principe de la coordination est le suivant : « dans chaque lycée en grève, les assemblées générales doivent élire un comité de grève, et chaque comité de grève élit deux élèves pour former une coordination des comités de grèves en région parisienne »². La première réunion regroupe les délégués de 27 lycées parisiens à Chaptal et appelle à une manifestation réussie, tandis que les deux suivantes en représentent une centaine. Gilles Guiot est libéré le 19 février. C'est donc par le biais des lycées que les militants de la JCR, fusionnée en 1969 dans la Ligue communiste, introduisent la coordination dans le répertoire de la jeunesse scolarisée, faute d'avoir pu l'imposer en 1968.

La formule est transposée dès l'année suivante dans le milieu étudiant³, lors de la grève contre le projet de « centres de formation professionnelle des maîtres », et surtout en 1973 lors d'une mobilisation qui touche l'ensemble de la jeunesse scolarisée, contre la loi Debré réformant les sursis militaires et, dans les universités, également contre la réforme du premier cycle qui crée les Deug. Du 22 mars au 10 avril, 500 000 jeunes manifestent dans 300 villes. Se mettent en place : une coordination lycéenne, cette fois nationale, une coordination étudiante, et même une coordination de l'enseignement technique initiée par Lutte ouvrière. Finalement, le Deug et la réforme des sursis ne sont pas retirés, mais simplement amendés. À partir de ce moment, des coordinations sont mises en place lors de la plupart des mobilisations étudiantes d'ampleur nationale, avec des positionnements variables mais globalement mitigés des deux Unef à leur égard. Les coordinations étudiantes prospèrent en effet dans les années 1970 sur les cendres de la « grande Unef ». En 1971, elle scissionne en une Unef-Unité syndicale (US) et une Unef-Renouveau, qui restent toutes deux très minoritaires et contestent le principe de la coordination sans pouvoir le contrer. De ce point de vue, « la coordination de délégués élus dans des assemblées générales de grévistes, chère à l'extrême gauche est une réponse tactique à la disparition d'un syndicalisme représentatif »⁴. Les groupes politiques d'extrême gauche ne disposent pas davantage d'une audience leur permettant de se présenter comme les « porte-parole de dizaines de milliers d'étudiants en action »⁵. Ils n'en sont pas moins omniprésents dans ces luttes et dans leurs coordinations, à commencer par la Ligue communiste, ce qui leur permet de les diriger dans un cadre unitaire qui les rassemble et qui

1 Robi MORDER, « Années 1970 et 1980 : décompositions et recompositions », art. cit., p. 103.

2 *Ibid.*

3 Robi MORDER, « Les répertoires d'action collective des mouvements étudiants », art. cit., p. 6.

4 Jean-Philippe LEGOIS, Alain MONCHABLON et Robi MORDER, « Le mouvement étudiant et l'Université, entre réforme et révolution (1964-1976) », art. cit., p. 295.

5 *Ibid.*

rejoint leurs préoccupations idéologiques.

La grève de 1976 contre la réforme du deuxième cycle « correspond au modèle désormais classique : assemblées générales, coordinations nationales des délégués, adoption de plateforme, décisions de manifestations, désignation d'un collectif national représentant la coordination, etc. »¹ Se soldant par une nouvelle défaite, elle est souvent vue comme le dernier souffle étudiant des années 1968, ouvrant sur un affaiblissement de la contestation jusqu'au mouvement de 1986 contre le projet Devaquet. Ici comme ailleurs, l'arrivée de la gauche au pouvoir mettrait un coup d'arrêt aux luttes. C'est négliger le fait que des mobilisations, certes minoritaires, permettent de reproduire le répertoire dans le temps. Dès 1982 en effet, la protestation s'organise contre le projet de réforme Savary de l'enseignement supérieur. Paradoxale, cette mobilisation confirme justement l'institutionnalisation du répertoire organisationnel des années 1968 en ce qu'il peut être remobilisé par des groupes qui n'ont rien à voir avec ses promoteurs initiaux. Projet d'un gouvernement socialiste, la réforme Savary est contestée par la droite et par l'extrême gauche, tandis que l'Unef-Renouveau la soutient et que la nouvelle Unef-ID (indépendante et démocratique, issue en 1980 d'une fusion de l'Unef-US et du Mouvement d'action syndicale, d'inspiration autogestionnaire) tergiverse. Or la droite recourt au répertoire contestataire étudiant étiqueté à gauche (voire à l'extrême gauche), avec non seulement des grèves et manifestations, mais « À partir des juristes de Malakoff (Paris 5), une coordination étudiante “apolitique” qui se tient, avec une forte présence de l'Uni², mais aussi de l'extrême droite. »³ Dans les assemblées générales, l'extrême gauche tente de reprendre la main et parvient à réduire le poids de ces derniers, tout en s'efforçant de mettre en place sa propre coordination. La loi est finalement promulguée le 24 janvier 1984.

Le répertoire organisationnel des AG et des coordinations est ainsi peu à peu routinisé, banalisé, ce qui le rend mobilisable par des courants politiques et syndicaux variés qui n'y mettent pas les mêmes significations que ceux qui l'ont historiquement porté au nom de mots d'ordre de « démocratie directe » ou d' « auto-organisation » – et qui continuent à le faire. Autre déplacement important : la procéduralisation des modalités de fonctionnement dans les AG et coordinations. Les réflexions sur les procédures viennent notamment des États-Unis⁴, et visent à remédier aux rapports de domination décelés dans les structures les plus spontanéistes⁵. Certaines des pratiques qu'elles recommandent ont circulé *via* les mouvements

1 Robi MORDER, « Années 1970 et 1980 : décompositions et recompositions », art. cit., p. 106-107.

2 Union nationale interuniversitaire, syndicat d'étudiants et d'enseignants étiquetés à droite voire à l'extrême droite.

3 Robi MORDER, « Années 1970 et 1980 : décompositions et recompositions », art. cit., p. 111.

4 Francesca POLLETTA, *op. cit.*, p. 189-201.

5 Jo FREEMAN, « The Tyranny of Structurelessness », 1970. URL :

altermondialistes pour se diffuser dans les AG de la fin des années 2000, alors que dans celles de 1968, en dehors de la rotation des tâches pour les membres de la tribune, les règles encadrant les débats et les votes étaient peu élaborées. Tandis que les années 1968 valorisaient l'assemblée générale en elle-même, en tant qu'outil d'expression et base d'un système pyramidal de prise de décision *via* les coordinations, la « démocratie » des AG devient non un donné mais un objectif à atteindre au moyen de dispositifs particuliers, sur lesquels d'ailleurs les avis divergent.

Comme on le verra, ce sont principalement les courants politiques et syndicaux positionnés à la gauche de l'Unef qui s'attachent dans les années 2000 à diffuser, à raffiner et à faire appliquer ces procédures supposées parfaire le caractère démocratique qu'ils attribuent aux AG. Tout se passe comme si l'intérêt des militants étudiants d'extrême gauche, dont certains se disent « révolutionnaires », s'était déplacé des soviets ou conseils – et de leurs équivalents supposés, comme les comités d'action – aux AG. Ils font à présent de ces dernières un lieu central de la « démocratie » dans les grèves, ce qui justifie une attention soutenue à la façon dont elles se déroulent et aux règles qui y encadrent les débats et les votes. On peut mettre en lien ce déplacement de l'intérêt de certaines fractions du milieu militant étudiant vers les AG avec l'éloignement progressif d'une perspective révolutionnaire. Peu à peu, l'enjeu des luttes n'est plus tant pour elles de construire des organes révolutionnaires et un double pouvoir – objectif politique –, mais simplement de parvenir, *a minima*, à impliquer le maximum de participants dans les prises de décision, dans le contexte d'une autonomisation des mouvements sociaux qui se construisent à distance du champ politique¹. On voit en tout cas que sur toute la période, des organisations ou courants politiques contribuent à assurer la reproduction de pratiques et de mots d'ordre dans les mouvements étudiants.

2. Des organisations dormantes

Le répertoire contestataire étudiant et les mots d'ordre qui l'accompagnent ne se transmettent pas seulement au cours des mobilisations elles-mêmes. Même en période de faible conflictualité, la continuité du répertoire est assurée par les membres d'organisations politiques privilégiant les universités parmi leurs secteurs d'intervention, à commencer par la LCR qui recrée en 1979 les Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR). Certaines structures ont ainsi joué le rôle d'organisations dormantes, c'est-à-dire qu'« entre deux vagues

<http://www.jofreeman.com/joreen/tyranny.htm>. Consulté le 26 avril 2014.

1 Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012, p. 121-149.

de mobilisation »¹, elles ont « [assuré] la survie de réseaux activistes » et « [maintenu] vivant un répertoire de buts et de tactiques »². C'est le cas non seulement de la LCR³, mais aussi des réseaux libertaires, au sein notamment de l'Organisation révolutionnaire anarchiste (Ora), puis de l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL), et finalement d'Alternative libertaire (AL)⁴. Dans ces organisations, les militants étudiants ont accès à une littérature interne (documents de formation, journaux, ouvrages, motions de congrès) qui transmet la mémoire des luttes et l'entoure d'attendus normatifs. Mais surtout, ils rencontrent d'autres militants, qui les forment et avec lesquels ils débattent, construisant des ponts entre différentes périodes de mobilisation : dans ce cadre, des normes, des valeurs, des recettes tactiques et stratégiques circulent, sous la forme de maximes de l'action collective énoncées en réunion ou dans des conversations informelles.

Si la LCR et les JCR ont perpétué le registre de justification d'inspiration soviétique des coordinations, les courants libertaires cités défendent la souveraineté des AG dans les grèves, contre la mise en place de directions fussent-elles issues de la « base ». Sans être défavorables au principe des coordinations ni nier l'existence d'acteurs amenés à jouer un rôle central dans les grèves, ils leur attribuent une simple fonction d'« animation des luttes » (voir encadré 9). Tout en se disant « révolutionnaires », ils rejettent les mécanismes de délégation et d'avant-gardisme, ce qui les conduit à s'intéresser avant tout à l'échelon des AG, qu'ils pensent comme préfiguratives de l'organisation de la société qu'ils revendiquent. On retrouve ici la coexistence et la concurrence de deux registres de justification de l'organisation en AG et coordinations : l'un de type soviétique, l'autre qui fait de la participation individuelle sans délégation le centre de la démocratie dans les grèves.

Encadré 9

L'« animation des luttes » : la perpétuation d'une doctrine en milieu libertaire

Les retraductions successives d'une doctrine de l'« animation des luttes » dans l'UTCL puis dans AL jusqu'aux militants étudiants de la fin des années 2000 constituent un cas exemplaire de la façon dont mots d'ordre et recettes tactiques ont pu se perpétuer au fil des décennies dans les organisations d'extrême gauche. En 1986, l'UTCL, issue dix ans plus tôt de son exclusion de l'Ora, énonce dans son *Projet communiste libertaire* la « définition nouvelle du rôle des animateurs des luttes, non dirigiste, anti-autoritaire »⁵ qu'elle tire des pratiques mises en œuvre par ses militants dans les grèves de

1 Verta TAYLOR, « La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille du mouvement des femmes », (traduit de l'américain par Olivier Fillieule), in Olivier FILLIEULE, dir., *Le Désengagement militant*, op. cit., p. 231.

2 *Ibid.*, p. 232.

3 Florence JOHSUA, « Les conditions de (re)production de la LCR », in Florence HAEGEL, dir., *Partis politiques et systèmes partisans en France*, Paris, Presses de la FNSP, 2007, p. 25-67.

4 Théo RIVAL, op. cit.

5 UTCL, *Projet communiste libertaire*, cité par Théo RIVAL, op. cit., p. 135.

salariés auxquelles ils ont participé dans les années 1970 :

« Les travailleurs et les travailleuses les plus combatifs ont un rôle particulier à jouer, d'initiateurs, d'agitateurs, de guides, informant les travailleurs, les invitant à agir, leur proposant des objectifs et des formes d'organisation. Mais s'ils se donnent un projet autogestionnaire, ils doivent assumer une contradiction : être organisateurs et impulser l'auto-organisation, (...) leaders, voire dirigeants si nécessaire et engager les travailleurs à se diriger eux-mêmes. Cette contradiction vivante, cette dialectique, est nécessaire pour faire grandir la lutte autogestionnaire à partir des réalités concrètes (...). »¹

Elle est reprise dans des termes similaires en 1991 dans le *Manifeste pour une Alternative libertaire*, le texte fondateur d'AL :

« Les militants peuvent apporter une aide décisive au déclenchement et à la conduite des luttes de masse. Loin de nier leur importance et la nécessité de leur action, nous proposons aux minorités conscientes et actives une conception autogestionnaire du rôle des animateurs des luttes. Placés souvent en situation active, organisateurs, porte-parole, coordinateurs, délégués, l'intervention des militants autogestionnaires est nécessairement contradictoire, puisqu'elle tend en même temps à l'autodirection des mouvements par la base, à la prise de parole par tous, qu'elle fait appel à la prise de conscience et à la responsabilisation collective. Cette dialectique vivante est nécessaire. Elle peut permettre d'éviter deux écueils : celui du dirigisme, et celui d'un spontanéisme où les minorités refuseraient d'assumer leurs responsabilités. »²

La doctrine de l'animation des luttes apparaît ainsi comme une solution aux contradictions auxquelles sont confrontés ces militants libertaires. Il leur faut en effet articuler leur intervention active dans les grèves avec les mots d'ordre d'« autogestion » ou de participation de la « base » dont ils se réclament, tout en se démarquant de la vision que donnent les courants léninistes de l'« auto-organisation », disqualifiée comme dirigiste et autoritaire.

En 2007, Jean est en quatrième année à l'ENS de Paris et agrégé de Mathématiques. Il a 24 ans. Ses parents sont syndiqués et font grève : son père est au Snes puis à Sud-Éducation, sa mère au Syndicat national unifié des impôts (Snui, membre de Solidaires). Après avoir participé aux manifestations lycéennes de 1998 contre la réforme Allègre dans la petite ville de province où il vit, il entre aux Jeunes Communistes, qu'il quitte au bout d'un an pour entrer à AL où il sera toujours très actif. En classes préparatoires à Orléans, il se rend aux réunions de Sud-Étudiant, puis intègre l'ENS en 2003, où il participe au mouvement des chercheurs la même année. Il se syndique à Sud-Étudiant Jussieu, où il suit des cours, deux mois avant le mouvement contre le Contrat première embauche. Il anime la lutte de 2006 à l'ENS avec d'autres militants qui y créeront à l'issue du mouvement un syndicat Sud-Étudiant. En entretien³, il reprend termes à termes la doctrine d'AL, expliquant que le rôle des militants expérimentés n'est pas de diriger mais d'animer les mobilisations :

« Je suis pas un spontanéiste... ultra quoi et je pense qu'il faut qu'il y ait des... bah des... [cherchant le mot] pas des militants d'élite ou je ne sais quoi mais des animateurs, qui essayent d'amener, d'impulser un peu du débat dans les AG, de faire en sorte que t'aies des gens qui essayent de s'impliquer, de se prendre en charge, de prendre des responsabilités, quitte à se planter aussi, des trucs comme ça. »

Il s'oppose ainsi aux JCR et aux courants trotskistes en général qui prônent la direction des luttes par des « militants d'élite ». Les « animateurs » s'en distinguent dans la mesure où ils ne se contentent pas de proposer leur ligne politique à la grève, mais tentent de former les autres participants à « prendre des responsabilités » aussi. Il précise :

1 *Ibid.*, p. 135-136.

2 *Manifeste pour une Alternative libertaire*, cité par Théo RIVAL, *op. cit.*, p. 136.

3 Entretien du 27 mars 2007.

« Donc on part du principe qu'il y a des militants, en particulier politiques, syndicaux mais pas seulement quoi, qui vont avoir plus de bouteille, une expérience à faire partager, qui savent un peu comment ça fonctionne, et qui vont avoir un rôle d'animateurs dans le début, pour essayer d'impulser bah, si tu veux le débat, c'est-à-dire ils vont s'impliquer plus. Donc ça je pense qu'il vaut mieux, plutôt que de se voiler la face, et puis de dire bah tout le monde est pareil et voilà, il vaut mieux l'acter, une bonne fois pour toutes, et essayer de résoudre la contradiction avec le fait que ces gens-là ils peuvent très bien être amenés à rester toujours, maintenir la présidence, toujours se faire élire pour être délégué, et monopoliser la parole quoi. Bah ça c'est... donc on... bon déjà la nécessité c'est que ces animateurs-là ils soient volontaires pour... effectivement laisser la parole, mais ça... ça suffit pas, hein. Je pense que dans... quand t'as des facs où t'as, je sais pas mille personnes, t'as vite des gens, même des Sud ou des JCR qui s'imaginent qu'ils peuvent avoir... prendre la grosse tête et pas arrêter d'intervenir, etc. Et donc après bah c'est un contrôle un peu collectif sur ce qui va se passer, d'où la nécessité en gros de faire voter la présidence de séance, l'ordre du jour, etc., systématiquement, de se l'imposer même si on se dit que ça roule tout seul et que les gens ça va leur plaire (...). Ou même... des délégués envoyés à des coordinations régionales ou nationales peuvent très bien complètement dépasser leur mandat, intervenir pour défendre telle ou telle position alors ça a été pas du tout défendu, des trucs comme ça. Et après il y a quand même... Donc en fait ça, ce truc-là, si on pousse un peu c'est un croisement entre une forme de démocratie vraiment directe ultra et une démocratie délégative. »

Il s'agit aussi de tenir compte des inégalités de compétence sans les nier (« plutôt que de se voiler la face, et puis de dire bah tout le monde est pareil »). Les militants expérimentés sont utiles, parce qu'ils ont « une expérience à faire partager », ils « savent un peu comment ça fonctionne » et peuvent le transmettre aux autres. La différence entre direction et animation des luttes tient au fait que les animateurs ont pour objectif de s'effacer, ils jouent un rôle surtout « dans le début ». Il doivent être « volontaires pour... effectivement laisser la parole » aux autres. Ils doivent également être contrôlés par l'ensemble des règles formelles qui encadrent les activités de la tribune en AG ou des mandats en coordination. Cette approche, qu'il qualifie d'« autogestionnaire », se distingue à la fois de la « démocratie délégative » de ceux qui veulent incarner la direction du mouvement, et de la « démocratie vraiment directe ultra » qu'il attribue aux autonomes. Ils accusent ces derniers d'être « spontanéistes » et « localistes ». Spontanéistes, parce qu'il nie les inégalités de compétence, et risquent ainsi de reproduire la loi du plus fort en refusant de les aborder de front ; localistes, parce que leur défense d'une vision stricte du mandat impératif empêche le mouvement de se structurer nationalement.

Cette approche du rôle d'animateur des luttes, souvent raillée par les autres courants politiques qui l'accusent de masquer derrière une terminologie de type Club Med une conception qui serait proche de celle de la direction politique, est ainsi directement issue des maximes d'action transmises au sein de son organisation. Elle se dit avec les mêmes mots, la même « dialectique », les mêmes exemples que dans les textes d'AL et de l'UTCL : proposer tout en s'effaçant, éviter à la fois le « dirigisme » et le « spontanéisme » renvoyés dos à dos. La socialisation militante de Jean au sein d'AL lui permet ainsi de contribuer à la reproduction d'une doctrine diffusée au fil des décennies.

Dans les années 1970, plus généralement, la notion d'« autogestion » s'impose comme une référence fédératrice dans la plupart des organisations politiques, syndicales et associatives de gauche¹. Périodiquement, des syndicats étudiants s'en sont réclamé². Un ensemble d'acteurs politiques et syndicaux capitalisent sur les mots d'ordre, thématiques et pratiques de luttes généralisées en 1968 pour concurrencer le PCF et la CGT dans le cadre de luttes pour la représentation de la classe ouvrière : groupes d'extrême gauche, « nouvelle

1 Hélène HATZFELD, *Faire de la politique autrement...*, *op. cit.*

2 Robi MORDER, « Autogestion et autogestionnaires dans les mouvements étudiants et lycéens après 1968 », in Frank GEORGI, dir., *op. cit.*, p. 495-507.

gauche » qu'incarne le PSU, CFDT¹. AG, comités de grève, commissions se développent dans les grèves, sous l'action notamment d'organisations politiques qui jouent un rôle de plus en plus direct dans les luttes de salariés². Si pour la CGT et la CGT-FO, durant cette décennie, c'est aux syndicats que revient la direction de la grève, la CFDT confie plus volontiers l'organisation à la « base »³, mais recentre progressivement ses pratiques sur les activités du syndicat, critiquant l'usage que font les organisations d'extrême gauche des AG et comités de grève pour intervenir directement dans les conflits⁴. C'est aussi la CFDT qui est la principale promotrice dans le champ syndical du mot d'ordre d' « autogestion ». Quand celui-ci devient de moins en moins central dans l'identité du syndicat, au cours des années 1980, certains militants continuent de s'en réclamer pour en faire finalement l'une des bases des syndicats Sud (pour Solidaires, unitaires et démocratiques) à la fin de la décennie, qui défendent par ailleurs la centralité des AG dans les grèves⁵. C'est précisément sur des questions de « démocratie » dans les grèves étudiantes et de promotion du répertoire en AG et coordinations que les premiers syndicats Sud-Étudiant se créent en 1995, après une mobilisation marquée par l'attaque de la coordination étudiante par le service d'ordre de SOS-Racisme pour le compte de l'Unef-ID et la manipulation de certaines AG⁶. La promotion de ce répertoire au nom de l' « autogestion » sera dès lors centrale dans l'identité de ce syndicat, dont les militants sont amenés à rencontrer ceux des autres Sud au sein de l'union syndicale Solidaires.

Un ensemble d'organisations a ainsi contribué à la circulation de mots d'ordre et de pratiques jusqu'aux années 2000, parmi lesquels la souveraineté des AG et la revendication d' « autogestion ». Au fil du temps, ils ont néanmoins été portés par des organisations de plus en plus minoritaires. Parallèlement, la thématique de la « participation », issue des mêmes creusets et matrices conceptuelles, s'est diffusée dans l'action publique, mais au prix de déplacements substantiels (voir encadré 10). De façon significative, le vocable d' « autogestion » en vient à désigner moins un projet de société et de reprise des entreprises par les travailleurs (toujours présent dans les discours mais qui s'éloigne comme objectif

1 C'est ce que montre Étienne Penissat à propos des manières de pratiquer l'occupation dans les grèves ouvrières. Étienne PENISSAT, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : processus sociohistoriques de "réinvention" d'un mode d'action », *Genèses*, vol. 2, n° 59, 2005, p. 71-93.

2 Jean-Michel DENIS, *Les Coordinations. Recherche désespérée d'une citoyenneté*, Paris, Éditions Syllepse, 1996, p. 25-44.

3 Voir par exemple l'intervention de la CFDT dans le conflit emblématique de Lip en 1973. Étienne PENISSAT, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : processus sociohistoriques de "réinvention" d'un mode d'action », p. 77-80.

4 Jean-Michel DENIS, *op. cit.*, p. 37-38.

5 Jean-Michel DENIS, *Le Groupe des dix, un modèle syndical alternatif ?*, Paris, La Documentation française, 2001, p. 159-161.

6 Sophie BÉROUD, art. cit., p. 301.

immédiat) que des pratiques internes à des mobilisations ou des organisations. On passe de l'autogestion (des entreprises ou des universités) comme enjeu et horizon des luttes à l'autogestion comme projet, impliquant ici et maintenant l' « auto-organisation » et la prise en main de leurs grèves par les travailleurs (et étudiants) eux-mêmes pour arriver à l' « autogestion des luttes », simple synonyme de « démocratie » dans les grèves. De ce point de vue, la remobilisation de mots d'ordre tels que l' « autogestion » par certains courants politiques et syndicaux permet de conserver l'aura radicale de pratiques en partie issues de 1968 mais dont les objectifs ont été considérablement revus à la baisse. Dans un contexte d'affaiblissement continu du nombre d'adhérents des organisations, la participation massive d'individus aux AG devient une fin en soi, indépendamment de la construction d'organes permettant potentiellement de construire un double pouvoir dans les entreprises ou à l'échelle de la société – perspective des militants « révolutionnaires » dans les années 1968.

Encadré 10

L'édulcoration progressive de la thématique participative

On a vu que le vocabulaire de la « participation » s'était diffusé dans les années 1960 au sein de l'univers contestataire, notamment dans la « nouvelle gauche » américaine et française, et imposé dans le contexte de mai-juin 1968. Il est repris par les pouvoirs publics dès l'annonce du référendum de 1969 sur le projet de loi relatif à la création de régions et à la réforme du Sénat, dont la « participation » est le maître-mot, bien qu'elle soit alors expurgée de ses dimensions contestataires. Cécile Blatrix rapporte l'usage de ce thème, dès 1968 par De Gaulle, puis par les gouvernements successifs, à une série de « concessions procédurales » à des mobilisations, consistant à proposer une conception de la participation qui la vide de son contenu subversif de critique du capitalisme et du système représentatif en tant que tel¹. Depuis ce moment, le vocabulaire de la participation n'a plus jamais disparu de l'espace public, et a donné lieu à l'institutionnalisation progressive de dispositifs mis en place par les pouvoirs publics et animés par des acteurs dont la première génération était des militants associatifs et des luttes urbaines reconvertis en professionnels de la participation². Le mot d'ordre de la participation des habitants s'est notamment imposé dans la politique de la ville, portée en partie par d'anciens militants, notamment étudiants, de l'après-1968, de gauche et d'extrême gauche, sous l'effet de reclassements professionnels³. Ces reconversions se situaient dans la continuité de l'engagement passé par le caractère « social » de cette politique, mais se sont également opérées par le biais d'une série de déplacements cognitifs : la focalisation sur le « quartier » plutôt que sur le lieu de travail, le rejet du conflit, notamment de classes, et de l'« idéologie » au profit du consensus. Et ce dans un contexte où les élus étaient en demande de « mots d'ordre légitimant »⁴ et où les émeutes des années 1990 disqualifiaient « toute forme de participation trop contestataire et toute revendication trop radicale émanant des “banlieues” »⁵. Comme le décrit Hélène Hatzfeld, la

1 Cécile BLATRIX, *op. cit.*

2 Magali NONJON, « *Quand la démocratie se professionnalise...* » *Enquête sur les experts de la participation*, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université Lille 2, sous la dir. de Frédéric SAWICKI, 2006.

3 Marie-Hélène BACQUÉ, « Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme ? *Empowerment zones* aux États-Unis et politique de la ville en France », in Marie-Hélène BACQUÉ, Henri REY et Yves SINTOMER, dir., *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, Éditions La Découverte, 2005, p. 81-99 ; Sylvie TISSOT, « Reconversions dans la politique de la ville : l'engagement pour les “quartiers” », *Politix*, vol. 2, n° 70, 2005, p. 71-88.

4 Sylvie TISSOT, art. cit., p. 76.

5 *Ibid.*, p. 84.

notion de démocratie participative a ainsi été élaborée au même moment que celle d'autogestion (soit dans les années 1960-1970) et toutes deux ont été portées « par des courants de pensée communs »¹. Leur diffusion large a tenu à leur flou et à leur « plasticité »². Néanmoins, à mesure que s'estompait la référence à l'autogestion et que s'imposait celle faite à la démocratie participative, cette dernière perdait sa connotation d'« outil de contestation du système politique et social » au profit du seul sens de « correctif et complément de la représentation »³.

Si l'on suit ce cheminement, on peut considérer que le monde de la participation s'est en partie construit, en tout cas dans le contexte français, par édulcoration progressive de pratiques et de normes issues des mouvements sociaux, en laissant de côté ce que ces dernières portaient de rupture avec les institutions du gouvernement représentatif et d'inscription dans une stratégie de lutte de classes. En témoigne l'exemple de la diffusion du dispositif du budget participatif, initié à Porto Alegre avec l'arrivée à la mairie en 1988 d'une coalition menée par le Parti des travailleurs et portée par le mouvement social, syndical, associatif et la gauche radicale⁴. Selon Yves Sintomer, « par tradition idéologique, les dirigeants de Porto Alegre font référence à la Commune de Paris et aux Soviets »⁵, mais opèrent plusieurs déplacements par rapport à ces modèles. Premièrement, le budget participatif est supposé radicaliser et non remplacer les institutions représentatives existantes ; deuxièmement, le lieu pertinent d'organisation passe du lieu de travail au local ; troisièmement, les règles procédurales de fonctionnement du dispositif sont au centre de la réflexion⁶. En revanche, ce dernier est explicitement conçu comme un instrument de justice sociale. La diffusion de la procédure en Europe, qui s'opère principalement à partir de 2001, se fait *via* les réseaux altermondialistes⁷, en contact direct avec les dirigeants de Porto Alegre grâce au Forum social mondial qui s'est régulièrement tenu dans cette ville depuis cette date. Mais paradoxalement, les budgets participatifs institués en Europe sont souvent déconnectés de préoccupations relatives à la justice sociale⁸.

Tout en se dissociant de leur matrice contestataire, les pratiques participatives dans l'action publique ont connu une tendance à la procéduralisation⁹ : l'attention se porte de moins en moins sur l'inclusion d'un maximum de citoyens, et toujours plus sur les procédures encadrant la délibération. Yves Sintomer parle ainsi d'un « “tournant délibératif” des pratiques participatives : une attention plus grande est prêtée à la qualité des débats et aux outils institutionnels qui permettent une prise de parole équilibrée et égalitaire. »¹⁰ Le mot d'ordre de « démocratie délibérative », inspiré de Habermas¹¹ et de Rawls¹², vient infléchir les pratiques participatives dans le sens de préoccupations sur les conditions procédurales de la prise de décision, même si dans les dispositifs institués en France les règles sont moins claires et formalisées qu'ailleurs, et notamment qu'en Amérique latine¹³.

1 Hélène HATZFELD, « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie », in Marie-Hélène BACQUÉ et Yves SINTOMER, dir., *La Démocratie participative. Histoire et généalogie*, op. cit., p. 57.

2 *Ibid.*, p. 54.

3 *Ibid.*, p. 56.

4 Marion GRET et Yves SINTOMER, *Porto Alegre. L'espoir d'une autre démocratie*, Paris, Éditions La Découverte et Syros, 2002, 139 pages.

5 Yves SINTOMER, « Démocratie participative, démocratie délibérative : l'histoire contrastée de deux catégories émergentes », in Marie-Hélène BACQUÉ et Yves SINTOMER, dir., *La Démocratie participative. Histoire et généalogie*, op. cit., p. 119.

6 *Ibid.*, p. 120.

7 Yves SINTOMER, Carsten HERZBERG et Anja RÖCKE, *Les Budgets participatifs en Europe. Des services publics au service du public*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, p. 59-67.

8 Yves SINTOMER, art. cit., p. 121.

9 Loïc BLONDIAUX et Jean-Michel FOURNIAU, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 10-35.

10 Yves SINTOMER, *Petite Histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, p. 158.

11 Jürgen HABERMAS, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, (traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme), Paris, Éditions Gallimard, 1997, (1992), 554 pages.

12 John RAWLS, *Libéralisme politique*, (traduit de l'américain par Catherine Audard), Paris, Presses universitaires de France, 2^e éd. 2006, (1993), 450 pages.

13 Marie-Hélène BACQUÉ, Henri REY et Yves SINTOMER, « Conclusion : la démocratie participative, modèles et enjeux », in Marie-Hélène BACQUÉ, Henri REY et Yves SINTOMER, dir., *Gestion de proximité et démocratie participative...*, op. cit., p. 296-297.

Pratiques contestataires « à la base » et dispositifs participatifs et délibératifs institués proviennent ainsi, pour partie et parmi d'autres filiations, de la même matrice. Elles sont le produit d'une histoire commune, mais progressivement dissociée en deux branches à mesure que la « démocratie participative » se délestait de ses dimensions contestataires.

Conclusion

La pratique de l'AG s'est diffusée dans les mouvements étudiants depuis 1968 sous l'effet de préoccupations continues de certaines fractions du milieu militant étudiant pour les formes d'organisation « à la base », dont des crises précipitent la circulation. En remontant le fil des mobilisations étudiantes en amont de 1968, on s'aperçoit en effet que ce n'est pas une mais deux crises qui accélèrent et favorisent des déplacements dans leur répertoire organisationnel. La lutte contre la guerre d'Algérie est ainsi le creuset d'expériences et d'apprentissages militants qui sont remobilisés (sans succès) dans les années 1960 par la « gauche syndicale » au sein de l'Unef, à titre de solutions pour résoudre les dilemmes face auxquels se trouve cette dernière à la fin de la guerre : trouver un nouveau projet syndical fédérateur, affronter l'étiollement de ses effectifs dans un contexte de massification scolaire. La crise de mai-juin 1968 généralise quant à elle, à une échelle inespérée par ses promoteurs initiaux, les formes d'organisation « à la base ». Elle constitue dans les décennies suivantes un référentiel central pour les acteurs contestataires – certains y puisant des ressources pratiques et symboliques pour concurrencer les organisations dominantes –, permettant que se perpétue, s'institutionnalise et finalement se banalise le recours aux AG dans les mobilisations étudiantes. Le cas des assemblées générales étudiantes contribue à cet égard à éclairer les effets de long terme des crises politiques sur les répertoires contestataires : favorisant des apprentissages militants accélérés à une large échelle, celles-ci jouent aussi au niveau des représentations, nourrissant des modes d'emploi de l'activité protestataire, recomposant ce qui est pensable, souhaitable et les façons de le justifier.

La crise de mai-juin 1968 a ainsi fourni dans les décennies ultérieures un réservoir de pratiques et de registres d'évaluation de ces dernières, dont les attendus ne s'en sont pas moins transformés au fil des variations conjoncturelles du contexte politique. L'AG a fait l'objet d'investissements mais aussi de désinvestissements symboliques variés dans le temps. En 1968, les militants « révolutionnaires » s'en désintéressent. Si la crise de 1968 produit des effets sur les mobilisations suivantes, les crises révolutionnaires antérieures façonnent quant à elles les imaginaires de ces militants qui y puisent des définitions de la situation qu'ils sont en train de vivre. On les trouve alors occupés à rechercher des embryons de soviets ou de conseils. Loin d'être des matrices ou des antécédents des AG étudiantes, les conseils ou

soviets jouent ainsi en 1968 comme des références qui détournent d'elles. Pour autant, dans les polémiques soixante-huitardes, se consolide un registre de justification des pratiques contestataires qui fait de la participation individuelle à des collectifs et du refus de la délégation l'alpha et l'omega de la « démocratie » dans les grèves. Celui-ci est remobilisé dans les décennies suivantes à propos des AG, à mesure que l'éloignement d'une perspective révolutionnaire les remet au centre du jeu pour la gauche radicale.

Dans cette mesure, l'intérêt de ce chapitre n'est pas simplement de restituer les processus de diffusion qui sous-tendent le recours à l'AG à la fin des années 2000. Le détour par l'histoire permet de se décentrer de la période qui est l'objet central de l'étude, celle de la fin des années 2000, pour montrer la singularité de cette séquence dans l'accent qui y est mis sur les AG, et le dénaturiser. Prise dans le segment de l'espace militant étudiant le plus vivement intéressé aux AG, je pouvais difficilement saisir pendant l'enquête elle-même la particularité de la fin des années 2000. Les AG sont alors à la fois centrales et compliquées, étranges, sophistiquées dans leurs règles formelles de fonctionnement. Elles constituent le sujet de débats, de prises de position, de fiches pratiques. Ce n'était pas autant le cas avant. Ces traits ont orienté le choix de l'objet, mais correspondent aussi à un intérêt situé dans le temps et dans l'espace militant. Comment comprendre alors que les étudiants de la fin des années 2000 fassent tant de cas de leurs AG ? Les chapitres suivants s'attachent à apporter un ensemble de réponses à cette question, en restituant leurs usages.

Chapitre 2 : L'encadrement des AG par les militants organisés : une intervention sous contraintes

Introduction

Au terme de quatre décennies d'usages récurrents des assemblées générales (AG) dans les mobilisations étudiantes, elles font partie intégrante de leurs marqueurs, de leurs repères et des images qui leur sont associées. De 2006 à 2010, les AG de site ou d'établissement peuvent rassembler jusqu'à plus d'un millier de personnes. Hélène, Secrétaire générale de l'Union nationale des étudiants de France (Unef) en 2010 – numéro 2 de l'organisation – et suivie¹ de l'Association générale des étudiants (AGE) de Paris 1 pendant la mobilisation contre la réforme des retraites, explique ainsi en entretien : « Y a pas de mouvement sans AG »². Les AG sont une condition *sine qua non* qui permet de montrer qu'une mobilisation est en cours. Il n'appartient pas à ce chapitre d'élucider toutes les implications de cette sentence, les ressorts du recours systématique à l'AG dans les grèves étudiantes étant l'objet même de la thèse. Il s'agit ici de dresser la carte de l'espace social dans lequel se consolide une telle maxime de l'action collective. Qui sont les acteurs qui la perpétuent ? En quoi est-elle ajustée à leurs ressources et intérêts comme aux contraintes qui s'imposent à eux ? Selon quelles modalités l'évidence de l'AG se reproduit-elle de mouvement en mouvement, de 2006 à 2010 ?

Les propos d'Hélène viennent d'abord contredire un lieu commun selon lequel le recours aux AG ne serait que toléré à contrecœur par le syndicat majoritaire. En fait, c'est l'ensemble des organisations impliquées dans les mobilisations étudiantes, Unef comprise, qui y œuvrent à la mise en place d'assemblées générales. L'idée que l'Unef y serait défavorable procède d'une projection, découlant du fait qu'elle n'y met pas, comme d'autres, de considérations « démocratiques », mais y place d'autres intérêts. Un premier enjeu de ce chapitre est ainsi de restituer l'espace des organisations étudiantes, dans leurs relations aux publics qu'elles entendent mobiliser, pour comprendre ce qui les conduit à privilégier les AG pendant les grèves, mais aussi comment elles y interviennent et contribuent à perpétuer des manières de la jouer. L'association systématique des mobilisations et des AG est ensuite une particularité étudiante. Si ces dernières sont aussi organisées dans le cadre de conflits du travail, les salariés font régulièrement grève sans y avoir recours. Il s'agit dès lors de rapporter

1 Chaque structure locale de l'Unef est en effet « suivie » par un membre du Bureau national, qui encadre ses activités.

2 Entretien du 18 mai 2011. Cette phrase est prononcée en réponse à la question : « C'est important pour toi, les AG, dans un mouvement ? »

ce trait des mobilisations étudiantes aux caractéristiques sociales du groupe et aux positions dans lesquelles se trouvent ceux qui aspirent à s'en constituer les porte-parole.

On s'appuie ce faisant sur l'approche proposée par Lilian Mathieu¹, parmi d'autres, pour comprendre l'action collective sous l'angle de l'espace des mouvements sociaux au sein duquel elle se fabrique. On s'attachera ici à cerner les particularités d'un segment particulier de cet espace, celui dans lequel prennent forme les mobilisations étudiantes et leurs AG. Plusieurs traits en sont analysés. On s'intéresse d'abord aux organisations qui ont vocation à représenter les étudiants – leurs syndicats –, aux difficultés qu'elles rencontrent dans cette entreprise, aux acteurs qui les concurrencent et aux propriétés sociales de leurs militants, par rapport à celles de l'ensemble de la catégorie (I). On étudie ensuite la façon dont le recours à l'AG s'impose sur le registre de l'évidence dans cet espace, comme élément d'un « kit militant » de la grève étudiante, en partie consolidé lors du mouvement de 2006 contre le Contrat première embauche (CPE), en tentant de mesurer le rôle qu'ont joué les militants étudiants dans sa diffusion (II). De l'AG comme lieu commun d'un univers de codes et de références spécifiques, on passe aux rapports de domination que ces derniers induisent, entre ceux qui les maîtrisent plus ou moins. Il s'agit alors d'identifier les inégalités de participation aux AG, sous l'angle des inégalités de compétences et de ressources entre virtuoses et novices de l'action collective, les premiers ayant toutes les chances d'y maîtriser la conduite des débats comme d'encadrer les manières de jouer cette performance (III).

1. Représenter les étudiants en situation de délégation ratée : le syndicalisme étudiant dans les années 2000

Si les AG relèvent de la démocratie directe, il s'agit pourtant bien d'instances qui prétendent parler au nom des étudiants. Par conséquent, comme c'est le cas pour les coordinations², le recours à ce mode d'organisation, la plupart du temps initié par des militants organisés, se comprend au regard des difficultés rencontrées dans le cadre d'autres entreprises de représentation du groupe, à commencer par celles qui adoptent le registre syndical. Celles-ci s'apparentent en effet à un processus de délégation ratée³, objectivable dans l'éclatement des syndicats étudiants, la faiblesse de leurs effectifs et la concurrence que leur livrent d'autres candidats à la représentation (1). Les organisations étudiantes peinent ainsi à s'imposer

1 Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012, 285 pages.

2 Patrick HASSENTEUFEL, « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », *Revue française de science politique*, 1991, vol. 41, n° 1, p. 5-27.

3 Julie LE MAZIER, Julie TESTI et Romain VILA, « Les voies multiples de la représentation en situation de délégation ratée : agir au nom des étudiants », in Alice MAZEAUD, dir., *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 213-227.

comme représentantes légitimes d'un groupe social qui se caractérise par son hétérogénéité (2), au sein duquel leurs militants constituent une fraction singulière (3).

1. Les syndicats étudiants : des organisations éclatées et concurrencées

La décennie 2000 s'ouvre avec la réunification des deux Unef en juin 2001, qui met fin à sa division en deux organisations depuis 1971 et recompose le paysage syndical étudiant, sans pour autant mettre un terme à sa fragmentation. L'objectif affiché n'est pourtant pas simplement de fusionner l'Unef-ID (Indépendante et Démocratique) et l'Unef dite -SE (Solidarité étudiante), mais de fédérer au sein de la nouvelle organisation l'ensemble des associations étudiantes. Au début des années 2000, les organisations étudiantes à vocation représentative sont en effet diverses. Les corporations étudiantes, rassemblées au sein de la Fédération des associations générales d'étudiants (Fage) depuis 1989 ou de Promotion et défense des étudiants (PDE) depuis 1994, se disent « apolitiques » et refusent l'étiquette de « syndicats ». Les syndicats Sud-Étudiant, qui se positionnent eux à la gauche des Unef, existent depuis 1995 et se sont fédérés en 1999. C'est aussi autour de 1995 qu'apparaissent les premières sections universitaires de la Confédération nationale du Travail (CNT), qui rassemblent étudiants et personnels des universités. Peu concernée par la tentative de rassemblement des associations étudiantes, l'Union nationale interuniversitaire (Uni), créée en 1968 en réaction à la mobilisation universitaire, entend au contraire incarner depuis lors la « droite universitaire », réunissant des étudiants et enseignants positionnés à droite voire à l'extrême droite. En décembre 2009, c'est notamment sous l'impulsion de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qu'est créé le Mouvement des étudiants (Met), supposé remplacer l'Uni et lui donner une image plus centriste. Certaines équipes continuent néanmoins de se réclamer de l'ancienne étiquette, de sorte que peu à peu c'est sous l'appellation d'Uni-Met que l'organisation interviendra dans les universités.

La nouvelle Unef devient immédiatement le syndicat majoritaire en nombre d'adhérents et de voix aux élections étudiantes. Néanmoins, le projet de rassembler largement toutes les composantes du syndicalisme étudiant fait long feu. Dans les faits, c'est plutôt une absorption de l'Unef-SE qui s'est produite, la nouvelle organisation adoptant en grande partie le fonctionnement et le positionnement stratégique qui était celui de l'Unef-ID. L'unité de base de l'organisation est celle de l'Association générale des étudiants (AGE), dans chaque université ou ville, mais le syndicat est également structuré en tendances, reprenant une particularité des syndicalismes étudiant et enseignant. Surtout, alors que l'Unef-SE se situait

davantage du côté du pôle mouvementiste du syndicalisme étudiant, la nouvelle Unef, tout comme l'Unef-ID, met également l'accent sur la cogestion et la négociation. En conséquence, quelques sections locales de l'Unef-SE refusent la fusion et se structurent progressivement au sein de la Fédération syndicale étudiante (FSE), sur un positionnement proche de celui de Sud-Étudiant. Si quelques syndicats Sud-Étudiant rejoignent la nouvelle Unef, il s'agit d'une minorité. Apparaît alors l'enjeu de la réunification sinon du syndicalisme étudiant, du moins du syndicalisme étudiant qui se dit « de lutte » pour se démarquer de celui de l'Unef et entend obtenir des victoires par les mobilisations plutôt que par la négociation. À partir de 2005, s'engagent des discussions entre la FSE et Sud-Étudiant en vue d'une fusion, dans le cadre d'un processus qui, avec des hauts, des bas et des interruptions, n'aboutira qu'en septembre 2012. En mars 2003, c'est la Tendance syndicale qui quitte l'UNEF, pour se positionner cette fois à sa droite et fonder la Confédération étudiante (Cé), proche de la CFDT.

Outre leur division, les organisations syndicales étudiantes se caractérisent par leur faiblesse au regard du nombre de leurs adhérents. S'il est toujours difficile de mesurer le nombre d'adhérents des syndicats, entre prises de position publiques et réalité des effectifs, cela l'est encore davantage concernant les étudiants. La direction de l'Unef communique peu sur la question, en interne comme en externe. Pour la décennie 2000, les chiffres avancés, des plus officieux aux plus officiels, se situent dans une fourchette qui va de 15 000 à 30 000 adhérents. C'est en tout état de cause au minimum trois fois moins que le nombre d'adhérents de l'Unef à son apogée en 1962¹, quand elle syndiquait près d'un étudiant sur deux. Or entre 1962 et 2005, on est passé de 232 000² à 1,4 million d'étudiants³. Une grande partie des adhérents de l'Unef participe très peu aux activités du syndicat, ce qui la distingue de la FSE et de Sud-Étudiant, qui se structurent au contraire autour de noyaux de militants actifs. De surcroît, tous les militants ne paient pas leur cotisation. Le dépouillement des archives fédérales de Sud-Étudiant sur la période 2005-2010 permet d'estimer son implantation à une trentaine de syndicats, structurés par ville ou par université, avant le mouvement de 2006 contre le CPE, à une quarantaine après. La mobilisation a favorisé le recrutement de militants, qui s'élève vraisemblablement à 600 après pour Sud-Étudiant, deux fois moins pour la FSE, dans une dizaine de sections. On peut estimer en 2009 qu'un étudiant sur cent est membre d'un

1 Didier FISCHER, « L'Unef et le syndicalisme étudiant dans les années 1960 », in Robi MORDER, coord., *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la Charte de Grenoble*, Paris, Éditions Syllepse, 2006, p. 223.

2 Jacques MINOT, *Les Universités après la loi sur l'enseignement supérieur du 26 janvier 1984*, Paris, Berger-Levrault, 1984, p. 187.

3 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2009, p. 171. URL : http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/19/4/RERS2009_119194.pdf. Consulté le 20 juillet 2015.

syndicat¹, contre 8 % chez les salariés².

De la CNT à la Cé, c'est sur le modèle des syndicats de salariés que les associations étudiantes positionnées à gauche entendent organiser les étudiants. Une série de jalons sont venus marquer cette imitation du modèle syndical, à commencer par l'adoption de la Charte de Grenoble au XXXV^e Congrès de l'Unef, le 20 avril 1946³. Définissant l'étudiant dans son article 1 comme un « jeune travailleur intellectuel », elle range les étudiants du côté des salariés et justifie ainsi une orientation syndicale, sans pour autant se ranger sur l'exemple ouvrier, puisque c'est bien de travailleurs « intellectuels » qu'il s'agit. Dès 1946 cependant, cette analyse de la condition étudiante et, corrélativement, de l'organisation supposée représenter la population concernée, initiée par une poignée de militants, ne correspond « ni à la sociologie du milieu ni à une demande »⁴. La progressive prise de position de l'Unef contre la guerre d'Algérie de 1956 à 1962, qui équivaut au refus de l'« apolitisme », en constitue un autre jalon, de même que les tentatives de la « gauche syndicale » dans les décennies suivantes pour formuler des définitions des étudiants dans leurs relations avec les travailleurs et du rôle consécutif du syndicalisme étudiant aux côtés des syndicats de salariés. La création de syndicats dans les universités qui se rattachent à des organisations syndicales professionnelles à partir de 1995, à la CNT et au sein des Sud, franchit un pas supplémentaire, cette fois hors de l'Unef, dans l'ajustement du syndicalisme étudiant au modèle salarié.

Pour autant, les organisations qui se réclament du syndicalisme étudiant ne sont pas reconnues comme telles par l'État, pas plus qu'un droit de grève n'est défini pour les étudiants. Par conséquent, elles s'organisent sous la forme de l'association au sens de la loi 1901, dans le cadre d'un « investissement syndical de la forme associative »⁵. En revanche, l'État leur reconnaît un rôle de représentation. Conçue comme une réponse aux revendications de Mai, la loi Faure de décembre 1968 autorise des représentants étudiants à siéger dans les conseils des universités. La loi Jospin de 1989 organise quant à elle des critères de représentativité reconnue à l'échelle nationale, sur le modèle de ceux qui régissent les élections professionnelles. Le gouvernement arrête une liste d'organisations représentatives en fonction des résultats au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) et au

1 IFOP, *Le Baromètre étudiant*, 2009, p. 17. URL : http://www.ifop.com/media/poll/885-1-study_file.pdf. Consulté le 8 décembre 2012.

2 Sophie BÉROUD, « La rébellion salariale », in Xavier CRETTEZ et Isabelle SOMMIER, dir., *La France Rebelle*, Paris, Éditions Michalon, 2006, p. 250.

3 Le texte de cette Charte est notamment reproduit dans Robi MORDER, coord., *Naissance d'un syndicalisme étudiant...*, *op. cit.*, p. 127-131.

4 Jean-Yves SABOT, « Charte de Grenoble et syndicalisme », in Robi MORDER, coord., *op. cit.*, p. 79.

5 Robi MORDER, « L'Unef : un exemple d'investissement syndical de la forme associative », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, 2003, p. 5-18.

Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous). Sont électeurs à ces instances respectivement les élus étudiants aux conseils centraux des établissements d'enseignement supérieur – pour les universités, le conseil d'administration (CA), le conseil des études et de la vie universitaire (Cevu) et le conseil scientifique (CS) – et les élus étudiants aux conseils régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous). Selon ces critères, seuls l'Unef, la Fage, PDE, l'Uni puis le Met et la Cé sont reconnues comme représentatives dans les années 2000, Sud-Étudiant et la FSE ayant régulièrement échoué à obtenir un siège au moyen d'une liste commune. Cette voie électorale est cependant fragile pour asseoir la légitimité de ces candidats à la représentation du groupe, compte tenu du taux d'abstention extrêmement élevé aux élections universitaires, et cela dès les années 1970. En 2002, il s'élève à 86 % pour les élections aux conseils centraux des universités et à 95 % pour les élections aux Crous¹. La loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des universités (LRU) a en outre restreint le nombre de représentants étudiants dans les conseils.

La faiblesse numérique des organisations syndicales étudiantes s'accompagne dès les années 1960 d'une faible démarcation entre le politique et le syndical, par opposition au monde du travail dans lequel les militants politiques interviennent peu en tant que tels, mais plutôt par le biais des syndicats dont ils sont adhérents. La faible syndicalisation des étudiants laisse de l'espace à l'implantation d'autres groupes, en même temps que l'importation récurrente de luttes partisans dans le syndicalisme étudiant peut décourager l'engagement au sein de ce dernier. Surtout, cette spécificité du monde étudiant tient au fait que les universités, comme les lycées, constituent un terrain d'intervention privilégié pour les organisations de jeunesse des partis politiques. En cela, elles suivent une tendance à l'alignement de la catégorie de « jeune » sur la figure de l'étudiant², la jeunesse scolarisée formant d'ailleurs la majorité de leurs effectifs. Parmi elles, on peut citer le Mouvement des jeunes socialistes (MJS) et les organisations liées au PCF : l'Union des étudiants communistes de France (UEC), elle-même membre de la Jeunesse communiste (JC) ou Mouvement jeunes communistes de

1 Florence KUNIAN, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires*, Rapport pour l'Association Civisme et Démocratie (Cidem), 2004, p. 4. URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/044000126/0000.pdf>. Consulté le 8 décembre 2012.

2 « Être étudiant est devenu la forme canonique de la jeunesse, le modèle social privilégié du passage au statut adulte, non seulement dans les métropoles mais aussi dans les villes moyennes, non seulement pour les garçons mais aussi pour les filles. » Louis GRUEL, « En guise de conclusion : quatre grands facteurs de différenciation » in Olivier GALLAND, Louis GRUEL et Guillaume HOUZEL, dir., *Les Étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 389 ; Pierre BOURDIEU, « La “jeunesse” n'est qu'un mot. Entretien avec Anne-Marie Métaillé », *Les Jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Âges, 1978, p. 520-530. Repris in *Questions de sociologie, op. cit.*, p. 143-154.

France (MJCF). Depuis sa création au tournant de l'année 2009, le Parti de gauche (PG) intervient également par le biais de son secteur jeunes, dans un positionnement proche des communistes, avec lesquels il a créé le Front de gauche (FdG).

Comprendre les conditions d'intervention des organisations politiques de jeunesse dans les universités implique de tenir compte de différents enjeux de lutte, à plusieurs niveaux. Elles sont d'abord en concurrence entre elles, comme avec les organisations syndicales, dans le cadre de la compétition pour la représentation de la jeunesse. En 2006 lors de la mobilisation contre le CPE, ce sont ainsi aussi bien des figures politiques telles que Razzy Hammadi, alors président du MJS, que syndicales, comme Bruno Julliard, président de l'Unef ou Julie Coudry, présidente de la Cé, qui ont pu être érigées dans l'espace médiatique comme porte-parole du groupe. Cela implique des conflits autour de la délimitation du politique et du syndical, les organisations de jeunesse étant parfois accusées de faire du « parasyndicalisme », dans la mesure où elles interviennent sur les mêmes questions que les syndicats étudiants. Ces luttes opposent leurs militants aux syndicalistes, mais suscitent aussi des divergences au sein des organisations politiques, entre ceux qui privilégient l'intervention proprement politique et ceux qui s'investissent dans la contestation étudiante prioritairement par le biais du syndicalisme. Les organisations de jeunesse sont par ailleurs elles-mêmes traversées par des luttes intrapartisanes, par le biais de leurs différentes tendances, et par des luttes autour de la question de leur autonomie vis-à-vis de l'organisation-mère, au nom de la revendication d'autonomie de la jeunesse.

Le cas des héritiers des Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR) et de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) fournit un exemple de ces clivages. La période étudiée voit la transformation de la LCR en Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) en 2009. L'un des débats qui accompagnent la création de ce dernier porte sur la question de savoir si les JCR se dissoudront en son sein, ou s'il aura une organisation de jeunesse autonome. Avant 2009 déjà, de jeunes adhérents s'opposaient à la majorité des JCR en contestant la construction de la « jeunesse » comme acteur révolutionnaire spécifique, et militaient plutôt au sein du secteur jeunes de la LCR. Ils semblent l'emporter au moment de la création du NPA, qui n'est dotée que d'un secteur jeunes à l'autonomie limitée. Néanmoins, les anciens JCR et les nouvelles recrues partageant leur sensibilité (qui continueront d'être identifiés par le terme de « JCR »¹ sur toute la période) y sont majoritaires et parviennent à imposer une autonomie de fait du NPA Jeunes. Parmi les héritiers de la LCR, figure également le secteur jeunes de la Gauche unitaire (GU), organisation issue d'une tendance du NPA qui l'a presque immédiatement quitté pour former l'une des composantes du Front de gauche. Ce petit parti est néanmoins actif au

1 Ou « Jereux », selon le surnom péjoratif qui leur est donné par leurs adversaires.

sein du mouvement étudiant et notamment de l'Unef.

Les affrontements entre ces militants politiques se traduisent aussi par le biais de leur engagement syndical, dans différents syndicats, ou diverses tendances ou sensibilités de l'Unef (voir encadré 11). Lors de la réunification de l'Unef, les trotskistes y animent la Tendance Tous ensemble (TTE). Une partie des cadres de cette tendance est exclue de l'Unef en septembre 2006, accusée d'avoir attaqué le cortège du syndicat lors de la manifestation parisienne du 1^{er} mai 2006, suite aux divergences qui l'ont opposée à la majorité de l'Unef lors du mouvement contre le CPE. Ils sont réintégrés en janvier 2007 et créent une nouvelle tendance : la Tendance pour une Unef unitaire et démocratie (Tuud). À partir de ce moment, les tendances sont organisées de la façon suivante, qui reflète la structuration étroitement politique du syndicat. La Tendance Majorité nationale (TMN ou « majo ») regroupe des militants principalement socialistes, surtout issus du courant de Benoît Hamon qui est également majoritaire au sein du MJS. À sa droite, la Tendance refondation syndicale (TRS), qui représente environ 10 % de l'Unef, rassemble des militants socialistes en majorité strauss-kahniens. À sa gauche, comptant également pour 10 %, la Tuud est elle-même structurée en sensibilités, avec un *triumvirat* composé des militants qui rejoindront la GU, les plus proches de la majorité, des militants communistes et du Parti de gauche (PG), et des JCR. Néanmoins, certains étudiants communistes sont aussi membres de la tendance majoritaire de l'Unef, de la FSE ou de Sud-Étudiant, tout comme une partie des militants syndiqués des JCR, de la LCR puis du NPA se retrouvent à la FSE et à Sud-Étudiant.

Les organisations politiques de jeunesse interviennent directement dans la préparation et l'animation des mouvements étudiants. Ce sont souvent des cartels d'organisations, politiques, syndicales et associatives, qui accomplissent le travail de mobilisation, et les militants politiques interviennent ensuite dans les AG en affichant leur appartenance partisane. De ce point de vue, l'autonomie limitée des engagements étudiants par rapport au champ politique empêche d'envisager l'espace des syndicats étudiants comme un champ syndical¹ autonome : ils sont en effet en interaction permanente avec des organisations partisanses, concurrentes directes pour l'enrôlement et la représentation des étudiants.

1 Sophie BÉROUD, « Un renouveau de la critique syndicale ? », *Mouvements*, vol. 5, n° 24, 2002, p. 39-45.

Encadré 11
Affiliations syndicales et partisans : le cas des congressistes de 2011

Tableau 2 : Engagement politique des congressistes de 2011

Organisations politiques dont les congressistes sont ou ont été membres	Sud-Étudiant	FSE	Unef (Tuud)	Unef (TMN)	Unef (ne déclarent pas d'affiliation à une tendance)	Total
Aucune	18	15	5	59	9	106
CGA¹	1	0	0	0	0	1
Fédération anarchiste (FA)	1	0	0	0	0	1
Alternative libertaire (AL)	6	2	0	0	0	8
NPA	11	4	11	0	0	26
Alternatifs	1	0	0	0	0	1
GU	0	0	3	0	0	3
PG	0	0	0	1	0	1
JC/UEC/PC	3	0	2	8	1	14
Front de gauche (sans spécifier l'organisation)	0	0	1	1	0	2
Europe Écologie-Les Verts	0	0	1	2	1	4
MJS/PS	0	0	0	49	0	49
Modem	0	0	0	2	0	2
NR²	0	0	1	11	3	15
Total	41	21	24	133	14	233

Parmi les congressistes de Sud-Étudiant, de la FSE et de l'Unef qui ont répondu au questionnaire (rappelons qu'il s'agit de la quasi-totalité des congressistes de Sud-Étudiant et de la FSE, et d'un cinquième des participants au congrès de l'Unef, avec une surreprésentation de la Tuud et une absence des militants de la TRS), près de la moitié (112 sur 233) déclarent être ou avoir été membres d'une organisation politique. La totalité des militants du MJS et/ou du PS font partie des rangs de la tendance majoritaire (plus d'un tiers de ses membres). Les militants des organisations libertaires ou des Alternatifs (héritiers du PSU) ne se rencontrent que dans les rangs des syndicats dits « de lutte », Sud-Étudiant et FSE. Plus généralement, ces derniers ne syndiquent que des militants d'organisations positionnés à la gauche du PS. Les militants du NPA se répartissent à parts égales entre Sud-Étudiant et la Tuud, avec en plus 4 congressistes de la FSE. C'est au sein de la Tuud que la proportion de militants organisés politiquement est la plus forte : les trois quarts le sont, et près de la moitié le sont au NPA.

1 Coordination des groupes anarchistes, organisation libertaire issue d'une scission de la Fédération anarchiste (FA).

2 Non-renseigné.

2. Qui sont les étudiants ? Représenter un groupe social hétérogène

Le rattachement des associations étudiantes à vocation représentative à la catégorie de « syndicat » fait ainsi débat, non seulement en leur sein ou dans le cadre de leur reconnaissance par l'État, mais également du point de vue des propriétés sociales, hétérogènes, du groupe représenté. Le statut d'étudiant recouvre en effet des réalités très disparates en fonction de l'origine sociale, des types d'établissements fréquentés, des filières et des disciplines, du territoire, de la durée des études ou encore des types de trajectoires professionnelles ouvertes par ces dernières. Valable dès l'après-guerre et dans les décennies qui suivent¹, ce constat s'est largement confirmé avec la massification de l'école et de l'enseignement supérieur². Cette dernière a pris la forme d'une « démocratisation ségrégative »³ du lycée et du premier cycle de l'enseignement supérieur : l'accès à ces derniers de publics de plus en plus nombreux s'est accompagné d'une ségrégation et d'une spécialisation sociales croissantes entre les différents types d'établissements, de filières et de disciplines⁴ (voir encadré 12). Dans ce contexte scolairement et socialement éclaté, les « héritiers » ne sont plus la norme.

1 Jean-Yves SABOT, *Le Syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie...*, *op. cit.*, p. 26 ; Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *Les Héritiers. Les Étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 3^e éd. 1985, (1964), 189 pages.

2 Claude GRIGNON et Louis GRUEL, *La Vie étudiante*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 195 pages.

3 Pierre MERLE, « Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve », *Population*, vol. 55, n° 1, 2000, p. 15-50. Pierre Merle définit ainsi la « démocratisation ségrégative » : « l'accroissement des taux de scolarisation par âge est associé à une augmentation des écarts sociaux d'accès dans les différentes filières considérées ». *Ibid.*, p. 23.

4 Stéphane BEAUD et Bernard CONVERT, « “30 % de boursiers” en grande école... et après ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 9.

Encadré 12

Massification scolaire et diversification des publics étudiants

Depuis les années 1960, les politiques scolaires ont favorisé la massification de l'école et de l'enseignement supérieur : élargissement de l'accès au lycée par le biais du collège unique, avec la réforme Haby de 1975 puis la suppression du palier d'orientation en fin de 5^e en 1994, mot d'ordre de « 80 % d'une génération au bac » lancé à partir de 1985. La quasi-totalité d'une classe d'âge a accès à la 6^e dès les années 1970¹, et entre 1985 et 1995, le taux de bacheliers au sein d'une génération est ainsi passé de 30 % à 63 %² pour rester stable ensuite. Néanmoins, cette « démocratisation » du lycée n'annule pas la reproduction sociale par l'école. La diversification des filières, avec la création des baccalauréats technologiques en 1968 et des baccalauréats professionnels en 1985, a en effet contribué, en en faisant des voies de relégation, à renforcer la hiérarchisation sociale des séries et leur étanchéité. On observe ainsi un embourgeoisement de la terminale scientifique, qui montre « l'affermissement de la section scientifique comme filière d'excellence, alors que les “humanités” ne sont plus la seule voie privilégiée de l'excellence scolaire »³. Dans le même temps, se confirme la prolétarianisation des terminales technologiques tertiaires, puisque « la surreprésentation des enfants d'origine populaire dans les terminales STT s'accroît »⁴, tandis que les séries professionnelles sont, « notamment en raison des biais d'orientation qui caractérisent la classe de 3^e, davantage le fait des enfants d'origine modeste »⁵.

Le baccalauréat donnant accès quasiment de droit à l'université, c'est avant tout cette dernière qui a absorbé les effectifs de la démocratisation de ce dernier. Le parcours scolaire et la trajectoire sociale antérieurs produisant des effets sur l'accès aux différentes filières de l'enseignement supérieur, cette hiérarchisation sociale et scolaire s'y prolonge. On y constate ainsi « une séparation croissante entre, d'une part, les filières dites “sélectives” – en premier lieu les classes préparatoires aux grandes écoles et, en second lieu, les IUT et certaines sections de BTS – et, d'autre part, les filières dites “ouvertes” du premier cycle universitaire qui accueille une proportion croissante de bacheliers qui, refusés en IUT ou BTS, viennent trouver refuge à l'université »⁶. Aujourd'hui, « le BTS constitue le destin modal des élèves des baccalauréats technologiques, bons ou moins bons, et celui des meilleurs élèves des baccalauréats professionnels, tous très majoritairement d'origine populaire. Seuls les moins bons élèves de ces filières tenteront leur chance à l'université »⁷. Or « ces enfants de la démocratisation sont, du fait de leur cursus scolaire, les moins préparés à affronter les exigences propres aux études universitaires, ce qui explique en partie le taux élevé d'échec en premier cycle universitaire »⁸, avec des phénomènes d'absentéisme, de décrochage, de désintérêt, de déconnexion avec les attentes des enseignants en termes de travail, sources de désillusions⁹. Les filières des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) – qui concernent aujourd'hui 5 % d'une classe d'âge¹⁰ –, des IUT et des

1 Marie DURU-BELLAT et Annick KIEFFER, « La démocratisation de l'enseignement en France : polémiques autour d'une question d'actualité », *Population*, vol. 55, n° 1, 2000, p. 55-57.

2 Stéphane BEAUD, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, Éditions La Découverte & Syros, 2002, p. 15.

3 Pierre MERLE, art. cit., p. 44.

4 *Ibid.*, p. 36.

5 *Ibid.*, p. 44.

6 Stéphane BEAUD, *op. cit.*, p. 17.

7 Stéphane BEAUD et Bernard CONVERT, art. cit., p. 8. Notons cependant que seuls 15 % des bacheliers professionnels poursuivent leurs études dans le supérieur. Bernard CONVERT, « Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes », *ARSS*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 16. Sur les étudiants de BTS, voir Sophie ORANGE, « Le choix du BTS. Entre construction et encadrement des aspirations des bacheliers d'origine populaire », *ARSS*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 32-47.

8 Stéphane BEAUD, *op. cit.*, p. 17.

9 Thierry BLÖSS et Valérie ERLICH, « Les “nouveaux acteurs” de la sélection universitaire : les bacheliers technologiques en question », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 4, 2000, p. 747-775 ; Charles SOULIÉ, « L'adaptation aux “nouveaux publics” de l'enseignement supérieur : auto-analyse d'une pratique d'enseignement magistral en sociologie », *Sociétés contemporaines*, n° 48, 2002, p. 11-39 ; Sandrine GARCIA, « Déscolarisation universitaire et rationalités étudiantes », *ARSS*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 48-57 ;

10 Stéphane BEAUD et Bernard CONVERT, art. cit., p. 6.

universités sont ainsi « socialement de plus en plus homogènes »¹. La répartition des effectifs étudiants dans les différents types d'établissements, filières et disciplines dépend des résultats scolaires eux-mêmes dépendants de l'origine sociale, et du sexe. La ségrégation scolaire et sociale s'opère à l'université même en fonction des disciplines. Contrairement à une idée reçue, « il existe bien, encore, un choix électif des études universitaires, bien sûr en médecine et pharmacie, mais également en droit et sciences économiques, lettres et sciences »² – les lettres demeurant majoritairement féminines. En revanche, les disciplines de sciences humaines et sociales, Administration économique et sociale (AES), sociologie, psychologie, philosophie, histoire et géographie sont bien désertées à la sortie du lycée par les meilleurs bacheliers. « On est en droit de parler pour elles d'orientations “par défaut”, l'expression ne préjugant en rien, d'ailleurs, de l'expérience qu'en font celles et ceux qui sont objectivement condamnés à circonscrire leur choix à cet ensemble de disciplines à la fois “intéressantes” et “accueillantes”. »³ Les filières évoluent également dans leur composition sociale en fonction des entrées et sorties des premières années. À partir de la troisième année en effet, les étudiants les mieux dotés d'un point de vue social et scolaire se retrouvent dans les grandes écoles, les écoles de commerce et les Instituts d'études politiques, tandis que certains issus des CPGE viennent nourrir des disciplines académiques comme la philosophie, les mathématiques, la physique, les lettres, les langues et l'histoire. Les études sont de plus en plus sélectives socialement à mesure qu'on s'avance dans les cycles universitaires⁴. À ces types d'établissements, filières et disciplines sont enfin indexés des débouchés probables, dans le secteur privé ou dans le secteur public et para-public, avec notamment la perspective de l'enseignement primaire ou secondaire. Alors que les familles ouvrières, de plus en plus enclines à souhaiter que leurs enfants échappent à leur propre condition, mettent de plus en plus l'école au centre de leurs stratégies éducatives⁵, la fonction publique en général, et l'enseignement primaire et secondaire en particulier, constituent le principal débouché souhaité par la fraction diplômée, majoritairement féminine, des jeunes issus des classes populaires. La fonction publique d'enseignement offre en effet « une sortie stable pour des milieux marqués par une profonde déstabilisation depuis trente ans »⁶ mais aussi « des sorties honorables et raisonnables »⁷, c'est-à-dire ajustées aux ressources de ces étudiants dotés de capital scolaire mais non d'un capital social de plus en plus nécessaire à l'obtention d'emplois d'encadrement dans le privé. Or la réduction massive des postes ouverts aux concours de recrutement des enseignants dans les années 1990 et surtout 2000 conduit ces fractions de la jeunesse populaire à se réorienter sur des concours de catégories B ou C, ou même à voir s'éloigner les chances d'accéder à un emploi de fonctionnaire. C'est donc au regard de cette « massification de l'accès aux études supérieures, que la France a connue à un degré et à une vitesse qui n'a pas d'équivalent en Europe, [qui] a profondément modifié en une dizaine d'années (1985-1995) la composition sociale des populations étudiantes et augmenté significativement les chances, pour les enfants d'employés et d'ouvriers, de décrocher un diplôme d'études supérieures »⁸ qu'il faut lire l'évolution des effectifs étudiants (voir tableau 3). Elle renvoie à une hétérogénéité considérable de trajectoires sociales et scolaires, de conditions de vie, de rapports aux études et de temps consacré à ces dernières⁹, comme aux espoirs d'avenir professionnel. Apparaissent dans le tableau ci-dessous la croissance continue du public des universités, accélérée à partir des années 1950 jusqu'en 1995 où le nombre d'étudiants se stabilise autour de 1,4 million. C'est à la rentrée 1981 que le nombre d'étudiantes, très minoritaires au début du XX^e siècle, dépasse celui

1 Pierre MERLE, art. cit., p. 41

2 Bernard CONVERT, art. cit., p. 17.

3 *Ibid.*

4 Louis GRUEL, « En guise de conclusion : quatre grands facteurs de différenciation », art. cit., p. 391-392.

5 Tristan POUULLAOUËC, « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Économie et Statistique*, n° 371, 2004, p. 3-22.

6 Cédric HUGRÉE, « “Le Capes ou rien ?”. Parcours scolaires, aspirations sociales et insertions professionnelles du “haut” des enfants de la démocratisation scolaire », *ARSS*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 74.

7 *Ibid.*

8 Bernard CONVERT, art. cit., p. 15.

9 Bernard LAHIRE, « Les manières d'étudier », in Claude GRIGNON, dir., *Les Conditions de vie des étudiants. Enquête OVE 1997*, Paris, Puf, 2000, p. 241-322 ; Mathias MILLET, *Les Étudiants et le travail universitaire. Étude sociologique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, 253 pages ; Stéphane BEAUD, *op. cit.*, p. 143-279.

des étudiants. Aujourd'hui, le milieu étudiant est mixte dans les universités, malgré de fortes disparités selon les disciplines et une légère surreprésentation des femmes.

Tableau 3 : Évolution du nombre d'étudiants inscrits dans les universités françaises (XX^e-XXI^e siècles)

Années	Étudiants	Étudiantes	Total
1900	28 412	965	29 377
1910	37 214	3 830	41 044
1920	39 136	5 978	45 114
1930	55 190	18 411	73 600
1950	90 115	46 629	134 744
1960	124 845	77 217	202 062
1962	135 796	96 814	232 610
1967	288 458	221 440	509 898
1970	367 792	294 000	661 792
1981	437 250	446 407	883 657
1985			945 751
1995			1 461 996
2000			1 396 760
2005			1 421 719
2006			1 399 177
2007			1 363 750
2008			1 404 376
2009			1 444 583
2010			1 437 104

Sources : Jacques MINOT, *op. cit.*, p. 187 ; MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2009, *op. cit.*, p. 171 ; *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2011. URL : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2011/01/4/DEPP-RERS-2011_190014.pdf. Consulté le 21 juillet 2015, p. 173. Il s'agit à chaque fois du nombre d'inscrits pour l'année universitaire qui commence à l'année indiquée. Les *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche* ne donnent pas le nombre absolu d'étudiantes, mais simplement le pourcentage de femmes, 57,2 % pour l'année 2010-2011.

Les conditions de vie, le montant et la structure des ressources varient également selon l'origine sociale¹. Dans leur majorité, les étudiants ont à côté de leurs études une activité professionnelle rémunérée, et cela quelle que soit la profession de leurs parents. Le chiffre d'un étudiant salarié sur deux, répété à longueur de tracts par l'Unef, la FSE et Sud-Étudiant,

¹ Louis GRUEL, « Des étudiants rarement pauvres, mais une indépendance plus fréquemment associée à des tensions budgétaires », in Olivier GALLAND, Louis GRUEL et Guillaume HOUZEL, *op. cit.*, p. 221-237.

demande à être spécifié :

« En moyenne, un tiers des étudiants de moins de trente ans ont exercé en 2006 une activité rémunérée pendant l'année et l'été, 12 %, pendant l'année seulement et un autre tiers, pendant l'été seulement (les 22 % restants étant inactifs) ; parmi les étudiants actifs en cours d'année universitaire (qui représentent 44 % des étudiants de moins de trente ans), 14 % travaillent à plein temps, 24 %, au moins à mi-temps, au moins six mois par an, 32 %, régulièrement mais moins longtemps et 29 %, occasionnellement. »¹

Dénoncé par les syndicats cités plus haut², l'emploi étudiant est valorisé dans les années 2000 par les pouvoirs publics au nom de l'accès à l'« autonomie », mais surtout à l'« expérience professionnelle ». La « professionnalisation » de l'enseignement constitue en effet l'un des principaux mots d'ordre des politiques scolaires³, qui modifie la place respective des catégories de classement proprement universitaires (les savoirs et connaissances) et de celles qui sont de plus en plus largement utilisées dans les entreprises (les « compétences » et savoir-être) dans la définition de l'excellence scolaire. Pourtant, la généralité du salariat étudiant recouvre des réalités différenciées en fonction de sa régularité, du type d'emploi et de ses effets sur les études (perturbation voire arrêt des études ou complémentarité voire accès ultérieur à des emplois qualifiés)⁴. Ici comme ailleurs, la filière d'études apparaît comme une « variable synthétique dans laquelle se réfractent celles de l'origine sociale, du sexe, du parcours scolaire, des usages du temps et du rapport à l'avenir »⁵ qui permet de dessiner l'espace du salariat étudiant :

« parmi les étudiants de moins de 30 ans actifs en cours d'année universitaire, les étudiants de lettres et sciences humaines, les plus exposés à la nécessité financière (emploi non intégré aux études et exercé au moins à mi-temps, obligation de travailler plus pour boucler le budget, insatisfaction à l'égard des ressources économiques, etc.) et les plus pessimistes quant à la facilité de trouver du travail à l'issue de leur formation, s'opposent, d'une part, aux étudiants des filières de santé, qui exercent souvent une activité intégrée aux études (internat), sont relativement satisfaits de leurs ressources et optimistes à l'égard de leur avenir professionnel et, d'autre part, aux élèves des classes préparatoires, les plus distants vis-à-vis de la nécessité financière et exerçant les emplois les plus occasionnels. »⁶

Tandis que chez les enfants de cadre le salaire vient s'ajouter à l'aide parentale, chez les enfants d'ouvrier il complète souvent difficilement l'aide publique (bourses et logement en

1 Vanessa PINTO, « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », *ARSS*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 60.

2 Sur l'espace des prises de position sur l'emploi étudiant, voir Vanessa PINTO, « Les organisations étudiantes et la question de l'autonomie par l'emploi », in Aurélien CASTA et Emmanuel PORTE Emmanuel, coord., *L'Autonomie en mouvements. Revendications syndicales et mobilisations étudiantes*, Paris, Éditions Syllepse, 2015, p. 181-194.

3 Vanessa PINTO, « “Démocratisation” et “professionnalisation” de l'enseignement supérieur », *Mouvements*, vol. 3, n° 55-56, 2008, p. 12-23 ; Christian LAVAL, Francis VERGNE, Pierre CLÉMENT et Guy DREUX, *La Nouvelle École capitaliste*, Éditions La Découverte, 2011, 275 pages.

4 Catherine BÉDUWÉ et Jean-François GIRET, « Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ? », *Économie et Statistique*, n° 378-379, p. 55-83.

5 Vanessa PINTO, « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », art. cit., p. 61.

6 *Ibid.*

cité universitaire).

Vanessa Pinto distingue ainsi trois pôles de l'emploi étudiant, qui articulent trajectoire sociale, parcours scolaire, modes d'articulation entre emploi et études, et rapports à l'avenir¹. Le premier pôle se caractérise par le caractère provisoire de l'emploi et par la dissociation entre emploi et études : il « regroupe des étudiants dont l'activité rémunérée est éloignée des études suivies, mais exercée de façon relativement détachée et occasionnelle »². Le deuxième est vécu sur le mode de l'anticipation et de l'ajustement entre emploi et études : il « rassemble des étudiants qui perçoivent leur emploi comme à la fois cohérent avec la filière où ils sont inscrits et préparatoire au métier auquel ils aspirent »³. Le troisième combine éternisation puis substitution de l'emploi aux études : « l'emploi exercé provisoirement, en parallèle avec les études, devient durable, au point de prendre progressivement la place des études, aussi bien dans les occupations que dans les préoccupations quotidiennes »⁴. La place croissante prise par l'emploi non seulement dans les activités mais aussi dans les processus d'identification à un groupe social (celui auquel on appartient en tant que salarié plutôt qu'en tant qu'étudiant) signale en creux la faible identification de certains étudiants à ce statut. Ce dernier, provisoire, offre parfois moins de rétributions financières, symboliques ou en termes de sociabilités qu'un emploi même peu qualifié, en particulier pour les étudiants « les moins intégrés dans l'enseignement supérieur, et notamment [les] étudiants d'origine populaire relégués dans les filières les moins encadrées et ouvrant sur un avenir incertain »⁵.

L'hétérogénéité de la population étudiante se lit notamment dans le contraste entre l'origine sociale des étudiants de deux de nos terrains : l'Université Paris 1 et l'Université de Poitiers. Le Service des études, de l'évaluation et du pilotage de l'Université de Poitiers ne publie que l'origine sociale des nouveaux bacheliers qui y sont inscrits en première année. Nous nous appuyons donc sur les données fournies dans l'enquête dirigée par Bertrand Geay⁶ pour comparer l'origine sociale des étudiants des deux universités lors de l'année universitaire 2005-2006 (voir tableau 4, encadré 13). On peut supposer que la distribution des étudiants poitevins selon la catégorie socioprofessionnelle du père est stable selon les années, par analogie avec la situation à Paris 1 comme pour l'ensemble des universités en France (voir tableau 5, encadré 13). On y observe en effet simplement une légère augmentation (de 2

1 *Ibid.* Voir aussi Vanessa PINTO, *À l'école du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots »*, Paris, Puf, 2014, p. 197-293.

2 Vanessa PINTO, art. cit., p. 63.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p. 66.

6 Bertrand GEAY, dir., *La Protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2009, 251 pages.

points dans les deux cas) du pourcentage d'enfants de retraités et d'inactifs. En 2005-2006, soit l'année du mouvement contre le CPE, on constate une surreprésentation des enfants de cadres et de professions intellectuelles et supérieures à Paris 1, par rapport à leur part dans l'ensemble des universités, et au contraire une sous-représentation de ces derniers à Poitiers. À l'inverse, les enfants d'employés, d'agriculteurs et surtout de professions intermédiaires et d'ouvriers sont sous-représentés à Paris 1. À Poitiers en revanche, les enfants d'agriculteurs, d'employés, de professions intermédiaires et surtout d'ouvriers sont surreprésentés. La part importante d'enfants de retraités et d'inactifs à Paris 1 (17,83 % contre 12,65 % pour l'ensemble des universités) s'explique sans doute par le fait que beaucoup d'étudiants viennent y poursuivre leurs études après un cursus universitaire commencé ailleurs, ce qui augmente leur âge et donc leurs chances d'avoir un père à la retraite. En définitive, bien que Paris 1 soit une université, enseignant les arts et les sciences sociales, elle se situe plutôt dans le pôle dominant de la hiérarchie sociale des établissements d'enseignement supérieur, en comparaison des autres universités, contrairement à Poitiers, qui suit de ce point de vue les traits des universités de province, en particulier de celles des villes moyennes¹.

Encadré 13
Origine sociale des étudiants à Paris 1 et Poitiers

Tableau 4 : Origine sociale des étudiants en 2005-2006 (en pourcentages)

Catégorie socioprofessionnelle du père	Ensemble des universités (France)	Université de Poitiers (site de Poitiers)	Université Paris 1
Agriculteurs exploitants	2,20	4,60	0,66
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7,26	6,72	8,05
Cadres et professions intellectuelles supérieures	34,77	31,08	47,55
Professions intermédiaires	16,72	17,84	8,87
Employés	14,63	15,44	12,58
Ouvriers	11,77	14,33	4,46
Retraités et inactifs	12,65	9,76	17,83
Total	100,00	100,00	100,00

Sources : MENESR, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la*

1 Romuald BODIN, Bertrand GEAY et Vincent RAYNAUD, « Le “coup du blocus” », in Bertrand GEAY, dir., *op. cit.*, p. 48.

recherche, édition 2006, p. 195. URL : <http://media.education.gouv.fr/file/40/0/6400.pdf>. Consulté le 9 août 2015 ; Romuald BODIN, Bertrand GEAY et Vincent RAYNAUD, « Le “coup du blocus” », in Bertrand GEAY, dir., *La Protestation étudiante...*, op. cit., p. 51 (Université de Poitiers, Service des études, de l'évaluation et de la prospective) ; Université Paris 1, Mission Apogée.

Tableau 5 : Origine sociale des étudiants de Paris 1, comparée à l'origine sociale de l'ensemble des étudiants des universités (2006-2011) (en pourcentages)

Catégorie socioprofessionnelle du père	2006-2007 Paris 1 (ensemble)	2007-2008 Paris 1 (ensemble)	2008-2009 Paris 1 (ensemble)	2009-2010 Paris 1 (ensemble)	2010-2011 Paris 1 (ensemble)
Agriculteurs exploitants	0,69 (2,10)	0,68 (2,10)	0,63 (2,12)	0,73 (1,99)	0,75 (2,14)
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8,32 (7,39)	8,42 (7,40)	8,16 (7,37)	8,64 (8,32)	9,09 (8,31)
Cadres et professions intellectuelles supérieures	48,04 (34,66)	48,20 (35,58)	48,62 (34,93)	46,43 (34,82)	45,82 (34,49)
Professions intermédiaires	8,77 (16,56)	8,53 (16,13)	8,68 (15,96)	8,44 (14,30)	8,21 (14,61)
Employés	12,26 (14,79)	12,77 (14,70)	12,61 (14,96)	11,45 (13,60)	11,27 (13,82)
Ouvriers	4,48 (11,59)	4,60 (11,16)	4,60 (11,38)	4,52 (11,02)	4,88 (11,80)
Retraités et inactifs	17,44 (12,91)	16,80 (12,93)	16,70 (13,28)	19,79 (15,95)	19,98 (14,83)
Total	100,00 (100,00)	100,00 (100,00)	100,00 (100,00)	100,00 (100,00)	100,00 (100,00)

Sources : MENESR, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2007, p. 199. URL : <http://media.education.gouv.fr/file/61/2/6612.pdf>. Consulté le 9 août 2015 ; édition 2008, p. 191. URL : http://media.education.gouv.fr/file/2008/13/0/RERS-2008_34130.pdf. Consulté le 27 mai 2009 ; édition 2009, op. cit., p. 191 ; édition 2010, p. 189. URL : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2010/16/9/RERS_2010_152169.pdf. Consulté le 12 août 2015 ; édition 2011, op. cit., p. 191 ; Université Paris 1, Mission Apogée.

Cette hétérogénéité du groupe étudiant et les modalités différenciées d'identification au statut qu'elle peut engendrer contribuent sans doute à sa faible adhésion aux syndicats qui entendent le représenter. Transitoire et diversement vécu, le rôle d'étudiant n'engage ni autant ni aussi longtemps que celui de salarié, ce qui favorise peu l'intérêt pour des organisations prétendant le représenter en tant que tel. Bien que ces dernières proposent diverses définitions unifiantes de la catégorie¹, elles peinent à faire exister symboliquement le groupe comme à se faire reconnaître comme ses porte-parole légitimes, contrairement à ce qui peut se produire

1 Julie LE MAZIER, Julie TESTI et Romain VILA, art. cit., p. 215-217.

pour d'autres¹. En quoi se distinguent, par conséquent, les étudiants qui s'engagent des autres ?

3. Les syndicalistes étudiants : une fraction singulière de la population étudiante

Pour identifier les propriétés sociales des membres des syndicats étudiants impliqués dans les mobilisations de 2006 à 2010, on s'appuie ici sur l'étude des participants aux congrès de 2011 de l'Unef, de la FSE et de Sud-Étudiant, interrogés par questionnaires. Les congressistes de 2011 de ces trois organisations sont majoritairement des hommes (155 pour 74 femmes, alors que ces dernières représentent 57,2 % des étudiants²), de nationalité française (214 sur 227 répondants qui renseignent cette information³, alors que les étudiants de nationalité étrangère constituent 12,3 % des étudiants). Leurs propriétés sociales confirment les résultats des travaux sur la participation politique des étudiants⁴. Y sont en effet surreprésentés les étudiants parmi les mieux dotés socialement et surtout culturellement. En effet, si l'on compare la profession de leurs pères à celle des pères de l'ensemble des étudiants (voir tableau 6), on constate que, si les enfants d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprise sont sous-représentés, ce qui n'est pas étonnant pour une population étiquetée à gauche, en revanche les enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés. Les enfants de professions intermédiaires le sont aussi, bien que dans une moindre mesure, alors que les enfants d'employés sont sous-représentés. La proportion d'enfants d'ouvriers est cependant similaire à celle de l'ensemble des étudiants. L'écart est encore plus important si l'on regarde la profession de leurs mères (voir tableau 7) du point de vue de la surreprésentation des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires. La proportion d'enfants d'employées est en revanche comparable à celle de l'ensemble des étudiants. C'est la proportion d'enfants de retraitées et d'inactives qui est deux fois moins importante qu'elle ne l'est dans la population étudiante. Les enfants de cadres sont souvent des enfants d'agents de la fonction publique (pour la moitié de ceux dont le père est cadre, et pour une majorité de ceux dont la mère l'est). En cela, les

1 Luc BOLTANSKI, *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982, 523 pages ; Ivan BRUNEAU, « L'érosion d'un pouvoir de représentation. L'espace des expressions agricoles en France depuis les années 1960 », *Politix*, vol. 3, n° 103, 2013, p. 9-29 ; Pierre BOURDIEU, « La délégation et le fétichisme politique », *ARSS*, n° 52-53, 1984, p. 49-55.

2 MENESR, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2011, *op. cit.*, p. 177.

3 On compte 2 congressistes qui ont une double nationalité et, parmi les étudiants de nationalité étrangère, 6 qui viennent de pays d'Afrique et 4 de pays d'Europe.

4 Sébastien MICHON, « Variations de l'intérêt pour la politique et de la participation politique des étudiants », *Regards sociologiques*, n° 24, 2003, p. 103-113.

syndicalistes étudiants ressemblent aux étudiants engagés dans les mobilisations¹.

Plus de la moitié des congressistes de 2011 ont un père qui a fait des études supérieures (100 sur 191 qui répondent à la question), ce qui n'est le cas que de 44,9 % des étudiants². L'écart est encore plus marqué pour les mères (118 sur 204, contre 44 % des étudiants, voir tableau 8), et cela est d'autant plus vrai que les congressistes font partie d'un syndicat dit « de lutte » (FSE ou Sud-Étudiant), où ceux dont la mère a fait des études supérieures sont plus de deux fois plus nombreux que ceux dont la mère n'en a pas fait.

Tableau 6 : Origine sociale des congressistes de 2011, comparée à l'origine sociale de l'ensemble des étudiants des universités (catégorie socioprofessionnelle du père)

Catégorie socioprofessionnelle du père ³	Congressistes de 2011 (valeurs absolues)	Congressistes de 2011 (pourcentages)	Ensemble des universités en 2010-2011 (pourcentages) ⁴
Agriculteurs exploitants	4	1,96 %	2,14 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	10	4,90 %	8,31 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	84 (dont 40 dans la fonction publique et 44 dans le secteur privé)	41,18 %	34,49 %
Professions intermédiaires	37	18,14 %	14,61 %
Employés	16	7,84 %	13,82 %
Ouvriers	24	11,76 %	11,80 %
Retraités et inactifs	29	14,22 %	14,83 %
Total	204	100,00 %	100,00 %

1 Romuald BODIN, Bertrand GEAY et Vincent RAYNAUD, art. cit., p. 62 ; Sébastien MICHON, « La lutte dans la lutte. L'espace de la mobilisation étudiante contre le Contrat première embauche (CPE) », *Sociétés contemporaines*, vol. 3, n° 83, 2011, p. 83-106.

2 Sandra ZILLONIZ pour l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE), *Présentation des principaux résultats de l'enquête Conditions de vie des étudiants 2010*, p. 9. URL : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/enquetes/Resultats_Enquete_CDV_2010.pdf. Consulté le 28 juillet 2014.

3 Nous nous appuyons sur la nomenclature des Professions et Catégories socioprofessionnelles, mise à jour en 2003, (PCS-2003) de l'Insee.

4 MENESR, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2009, *op. cit.*, p. 191.

Tableau 7 : Origine sociale des congressistes de 2011, comparée à l'origine sociale de l'ensemble des étudiants (catégorie socioprofessionnelle de la mère)

Catégorie socioprofessionnelle de la mère	Congressistes de 2011 (valeurs absolues)	Congressistes de 2011 (pourcentages)	Ensemble des étudiants en 2009-2010 (pourcentages) ¹
Agricultrices exploitantes	1	0,46 %	0,83 %
Artisanes, commerçantes et chefs d'entreprise	4	1,85 %	4,69 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	70 (dont 42 dans la fonction publique et 28 dans le secteur privé)	32,41 %	19,06 %
Professions intermédiaires	54	25,00 %	19,90 %
Employées	51	23,61 %	24,27 %
Ouvrières	4	1,85 %	3,54 %
Retraitées et inactives	32	14,82 %	27,71 %
Total	216	100,00 %	100,00 %

Tableau 8 : Niveau d'études de la mère

Niveau d'études de la mère (khi 2 ** ²)	Pas d'études supérieures	Études supérieures	Total
Syndicats de lutte (Sud-Étudiant et FSE) (en valeurs absolues)	18	40	58
Unef (en valeurs absolues)	68	78	146
Total congressistes de 2011 (en valeurs absolues)	86	118	204
Étudiants (en pourcentages) ³	56 %	44 %	100 %

Le volume de capital culturel hérité⁴ dispose donc à l'engagement étudiant, ce que confirme la distribution des congressistes selon le type de baccalauréat dont ils sont titulaires (voir tableau 9). S'ils sont presque aussi nombreux à avoir passé un baccalauréat professionnel que dans l'ensemble de la population étudiante, en revanche les bacheliers technologiques sont sous-représentés, par rapport aux bacheliers généraux. La proportion de titulaires d'un baccalauréat scientifique est certes moindre que dans l'ensemble des étudiants, mais celle des titulaires d'un baccalauréat économique et social ou littéraire est presque deux fois plus

1 Sandra ZILLONIZ pour l'OVE, *op. cit.*, p. 8.

2 La notation « khi 2 ** » indique que la valeur du test de khi 2 est significative au seuil de 5 %.

3 Sandra ZILLONIZ pour l'OVE, *op. cit.*, p. 10.

4 Pierre BOURDIEU, « Les trois états du capital culturel », *ARSS*, n° 30, 1979, p. 3-6.

importante que ce qu'elle est dans la population étudiante. La sous-représentation des bacheliers scientifiques se comprend si l'on tient compte du fait que les congressistes se recrutent très peu dans les disciplines de sciences dures, confirmant en cela le degré moindre d'intérêt pour la politique de leurs étudiants¹. Plus de la moitié des congressistes (126 sur 233) sont en effet inscrits dans des filières de sciences humaines et sociales. Viennent ensuite les lettres, langues et arts (29), le droit (24), les sciences dures (19) et les Instituts d'études politiques (IEP) (15)². Non seulement les études de sciences humaines et sociales favorisent l'intérêt pour la politique, mais l'engagement dans un syndicat conduit parfois, par les préoccupations qu'il développe pour les questions de société, à des reconversions vers ces filières d'étudiants qui n'y étaient pas inscrits à leur entrée à l'université³.

Malgré un fort volume de capital culturel hérité, les congressistes de 2011 ne disposent pas nécessairement de ressources économiques supérieures à celles des autres étudiants, puisque 37,3 % d'entre eux déclarent toucher une bourse, soit un peu plus que les 31,2 % d'étudiants qui en reçoivent une sur critères sociaux⁴. En revanche, ils sont moins souvent salariés que le reste de la population étudiante (voir tableau 10), ce qui peut s'expliquer par le temps que prennent les activités militantes, qui exclut les étudiants qui travaillent le plus, et cela d'autant plus au sein de la population des congressistes parmi les syndicalistes. Ceux qui travaillent à temps partiel pendant l'année universitaire, et à plus forte raison ceux qui travaillent à temps plein, peuvent difficilement assister à un congrès de plusieurs jours, en semaine.

1 Sébastien MICHON, « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue française de pédagogie*, vol. 2, n° 163, 2008, p. 63-75.

2 On compte par ailleurs 7 étudiants en IUT, 2 dans les filières de la santé (médecine et préparation du concours d'infirmier), un en Sciences et Techniques des activités physiques et sportives (Staps) et un en école de commerce. 9 répondants ne renseignent pas leur filière d'études.

3 On l'observe dans certains questionnaires comme sur les terrains étudiés.

4 Sandra ZILLONIZ pour l'OVE, *op. cit.*, p. 37.

Tableau 9 : Type de baccalauréat des congressistes de 2011, comparé à celui des étudiants

Type de baccalauréat	Congressistes de 2011 (valeurs absolues)	Congressistes de 2011 (en pourcentages)	Étudiants en 2009- 2010 (en pourcentages) ¹
Scientifique	73	32,0	39,9
Économique et social	74	32,5	18,5
Littéraire	53	23,2	12,3
Technologique	18	7,9	15,0
Professionnel	8	3,5	4,4
Équivalent	2	0,9	9,8
Total	228	100,00	100,00

Tableau 10 : Travail salarié des congressistes de 2011, comparé à celui des étudiants

Type d'activités rémunérées	Congressistes de 2011 (valeurs absolues)	Congressistes de 2011 (en pourcentages)	Étudiants en 2009- 2010 ²
Ne travaillent pas parallèlement à leurs études	83	36,2 %	26,9 %
Travaillent seulement pendant les vacances	74	32,3 %	22,7 %
Travaillent pendant l'année universitaire, à temps partiel	62	27,1 %	36,1 %
Travaillent pendant l'année universitaire, à temps plein	10	4,4 %	14,3 %
Total	229	100,0 %	100,0 %

Outre le volume de capital culturel et les disciplines, les congressistes de 2011 se distinguent par l'ancrage de leurs trajectoires dans le secteur public. Souvent enfants d'agents de la fonction publique, ils s'y destinent également, ce que renforce sans doute leurs études dans des disciplines dont elle constitue l'un des débouchés principaux. Plus de la moitié des congressistes (121) ne répondent pas à la question « Quelle profession envisagez-vous d'exercer après vos études » ou indiquent qu'ils ne le savent pas. Mais parmi celles et ceux qui répondent, 93 mentionnent des métiers de la fonction publique (voire indiquent simplement « fonction publique »), dont 30 qui se destinent, classiquement, à être enseignants du premier et du second degré. Plus étonnant, 34 d'entre eux font part de leur souhait de travailler dans le secteur de l'enseignement supérieur et/ou de la recherche publique (en tant qu'enseignant-

1 *Ibid.*, p. 11.

2 *Ibid.*, p. 41-42.

chercheur ou chercheur), ce qui en fait le secteur le plus souvent mentionné. Tout se passe comme si l'engagement dans un syndicat étudiant confortait un attachement à l'institution universitaire et un goût pour les études, conduisant à envisager d'exercer le métier qui se situe dans le prolongement le plus direct de ces dernières. L'ancrage des trajectoires passées et futures dans le secteur public dispose plus généralement à s'impliquer dans des syndicats étiquetés à gauche, et qui ont pour mot d'ordre la défense des services publics d'enseignement et de recherche. Lorsqu'ils exercent une activité salariée et renseignent le secteur dans lequel ils l'effectuent, ils travaillent d'ailleurs déjà dans ce secteur pour 48 d'entre eux (en tant qu'assistants d'éducation, ou dans des collectivités territoriales, des hôpitaux, à l'université, par exemple dans les bibliothèques, dans des musées ou en tant que doctorants contractuels). 31 travaillent dans le secteur privé mais auprès d'enfants (animation, garde d'enfants, cours particuliers, éducation spécialisée). On se situe alors dans le cadre d'une complémentarité entre l'emploi et les études, qui anticipe sur l'exercice d'un métier¹. À l'opposé, 39 congressistes exercent des emplois dans le secteur privé (agriculture, commerces et services, bâtiment et industrie)².

Mais plus encore, les syndicalistes étudiants se distinguent du reste des étudiants par l'ancienneté de leurs engagements. Une écrasante majorité d'entre eux (83,36 %) déclarent avoir participé à un mouvement de grève ou de manifestation au lycée. Comme le note Anne Muxel, l'implication dans une mobilisation lycéenne est une expérience courante de la jeunesse, mais pas dans des proportions aussi massives :

« Bien que le potentiel protestataire se diffuse à l'ensemble de la société, les manifestations de rue restent d'abord une expérience juvénile. Un jeune sur deux en France a déjà participé à une manifestation de rue. Les mobilisations lycéennes se sont banalisées dans le sens qu'elles s'apparentent à une sorte de rituel significatif du parcours de socialisation politique, intervenant de façon précoce, et assez largement répandu. Le caractère à proprement parler politique de ces manifestations est régulièrement controversé. »³

Nous avons cherché à déterminer ce qu'on pourrait appeler l'« âge militant » des congressistes, c'est-à-dire l'ancienneté de leurs engagements militants, en croisant les réponses données aux questions sur la participation à des mouvements lycéens, à des mouvements étudiants et sur l'année d'adhésion au syndicat ou à une organisation politique. En prenant la plus éloignée dans le temps, on peut ainsi dater leur entrée dans l'activisme. Près de la moitié

1 Vanessa PINTO, « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », p. 63.

2 À titre anecdotique, on peut citer parmi les emplois des congressistes de l'Unef ceux de quatre étudiants, travaillant pour des mutuelles telles que La Mutuelle des étudiants (LMDE) proches de l'Unef ou en tant que permanent politique.

3 Anne MUXEL, *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Éditions du Seuil, 2010, p. 18.

des congressistes (114) ont commencé à militer en 2005 (43) ou en 2006 (71), ce qui correspond à la mobilisation lycéenne contre la réforme Fillon puis au mouvement contre le CPE, auquel ils ont pu participer au lycée ou à l'université. Pour beaucoup, ces luttes constituent un point de départ comme un moment d'apprentissage de pratiques qui seront reproduites ultérieurement. En effet, la contestation du projet de loi Fillon a utilisé un répertoire contestataire très proche de celui des étudiants : blocages de lycées, assemblées générales, coordinations à l'échelle régionale ou nationale et, dans les régions de Rennes et de Paris au moins, comités d'action lycéens rassemblant les élèves les plus actifs. Les lycéens alors engagés qui poursuivent l'année suivante leurs études dans l'enseignement supérieur pourront alors remobiliser ces savoir-faire contre le CPE. 21 congressistes ont commencé à militer avant 2005, soit entre 1998 (premier mouvement lycéen contre Allègre) et 2003 (manifestations contre la guerre en Irak, mais aussi lutte étudiante contre la réforme Licence-Master-Doctorat). Ils témoignent de ce que des militants ayant déjà l'expérience d'un mouvement étudiant – celui de 2003, avec des AG et des blocages d'universités – étaient présents au moment du mouvement contre le CPE. Enfin, 93 répondants sont entrés dans le militantisme après, entre 2007 et 2011, pour les congressistes de l'Unef qui ont été recrutés au moment même des congrès locaux qui précèdent le congrès national et qui sont incités à venir à ce dernier. Ces tentatives de mesure de l'âge militant montrent ainsi que beaucoup de congressistes sont engagés depuis longtemps, c'est-à-dire depuis cinq ans ou plus en 2011 (pour 131 d'entre eux), ce qui est beaucoup pour de jeunes gens dont l'âge moyen et médian est de 21 ans.

Si les militants des trois syndicats concernés diffèrent peu du point de vue de la répartition des différentes cohortes, en revanche leurs modalités d'entrée dans le syndicat sont hétérogènes. En croisant l'année d'adhésion au syndicat, celle du premier mouvement étudiant et les réponses à la question « Pour quelle(s) raison(s) avez-vous adhéré », qui invoquent parfois l'adhésion aux pratiques développées par l'un d'eux lors d'une mobilisation, ou la volonté de continuer l'engagement une fois celle-ci terminée, on peut établir ce qui a été premier dans la trajectoire : l'engagement syndical ou l'implication dans une lutte. 98 congressistes se sont syndiqués avant de participer à une mobilisation étudiante, tandis que 51 d'entre eux se sont impliqués dans un mouvement avant d'adhérer. 61 d'entre eux indiquent la même année pour le premier mouvement étudiant et l'entrée dans le syndicat, ou expliquent l'avoir rejoint au cours d'une lutte. C'est notamment le cas pour les plus jeunes militants, qui ont rejoint le syndicat à la rentrée précédente, soit au cours de la mobilisation contre la réforme des retraites. La voie d'entrée dans le syndicalisme étudiant après ou pendant une

mobilisation étudiante se rencontre cependant beaucoup plus fréquemment chez les adhérents des syndicats dits « de lutte » qu'à l'Unef (voir tableau 11). Alors que plus de la moitié des congressistes de l'Unef se sont syndiqués avant de participer à un mouvement étudiant, c'est le cas de seulement un quart des congressistes de Sud-Étudiant et de la FSE.

Tableau 11 : Antériorité de la participation à un mouvement étudiant ou de l'entrée dans le syndicat (valeurs absolues)

Khi 2 ***¹	Ont participé à un mouvement étudiant avant de se syndiquer, ou se sont syndiqués l'année d'un mouvement étudiant	Se sont syndiqués avant de participer à un mouvement étudiant	Total
Syndicats de lutte (Sud-Étudiant et FSE)	38	13	51
Unef	74	85	159
Total	112	98	210

Ces écarts importants dans les modalités d'entrée dans le syndicalisme peuvent être rapportés à la fois aux stratégies de syndicalisation des différentes organisations et à leurs pratiques au sein des mobilisations étudiantes. L'Unef met en place en amont et en aval des congés estivaux, au moment des inscriptions et de la rentrée, d'importants dispositifs de syndicalisation, sous la forme des chaînes d'inscription. Dans la plupart des universités, un parcours est négocié avec l'administration pour les étudiants qui viennent s'inscrire, au cours duquel ils sont conduits à rencontrer les services de l'université, mais aussi les mutuelles étudiantes et les associations et syndicats. L'Unef mobilise la majorité de ses militants pour accueillir les étudiants, les aider à résoudre d'éventuels problèmes rencontrés au moment de l'inscription, et surtout en recruter le maximum. Elle organise des réunions de prérentrée en se calant sur les emplois du temps des réunions organisées par les universités, des visites des établissements, fait connaître les services qu'elle fournit (bourse aux livres, photocopies...) tout en proposant systématiquement l'adhésion. L'objectif n'est pas de recruter des adhérents déjà convaincus, mais d'enrôler le maximum d'étudiants, comme le montre cet extrait d'une « Fiche technique – la réunion de prérentrée », envoyée à toutes les équipes militantes en juillet 2010 :

« ATTENTION NE PAS EXPLIQUER CE QU'EST ÊTRE MILITANT, les faire MILITER plutôt.

- adhérer : qui n'est pas adhérent, présenter la carte (3 secondes)
- tout de suite, besoin d'un coup de main (ou demain, rentrée). Collage, mise sous plis ou pétition : faire faire quelque chose aux gens. »

1 La notation « khi 2 *** » indique que la valeur du test de khi 2 est significative au seuil de 1 %.

La présentation de l'organisation est ainsi minimale, la familiarisation avec l'organisation se faisant dans un second temps par le biais des activités concrètes et nombreuses proposées aux nouveaux adhérents, qui leur offrent également un cadre de sociabilité dans des universités qui en proposent peu. Les étudiants ont donc toutes les chances de rencontrer l'Unef et de se voir proposer l'adhésion avant d'avoir l'occasion de participer à une lutte étudiante. Si les militants de la tendance majoritaire de l'Unef laissent peu de marge de manœuvre à ceux de la Tuud lors de ces campagnes de syndicalisation, le recrutement au sein de la tendance se fait ensuite au sein de l'organisation, davantage qu'à l'occasion des mobilisations.

À l'inverse, la FSE et Sud-Étudiant ont hérité du rejet des pratiques de l'Unef sur lequel ils se sont construits un rapport ambivalent aux campagnes de syndicalisation, au moins sur la période étudiée. Si leurs militants sont présents sur les chaînes d'inscription, c'est pour renseigner les étudiants, sur le mode de l'affichage du désintéressement, mais surtout pas pour « faire des cartes ». Les étudiants intéressés sont invités à des réunions, et ce n'est que peu à peu qu'on leur propose l'adhésion. Ils sont supposés rejoindre l'organisation en connaissance de cause, s'ils en partagent les principes, les pratiques et les objectifs. Tout en s'opposant aux méthodes de l'Unef, accusée de « forcer la main » ou d'invoquer n'importe quel prétexte pour faire adhérer, cette approche de la syndicalisation revient à s'assurer au préalable que les étudiants recrutés seront des militants et non de simples adhérents, conformément au style de militantisme qui est proposé, où chacun doit s'impliquer. Pour l'Unef au contraire, le nombre d'adhérents, pourvoyeur de légitimité et de cotisations, est aussi important que le nombre de militants actifs.

Mais cela implique en retour qu'à la fin des années 2000, les mouvements étudiants sont le principal vivier de recrutement des syndicats dits « de lutte » : c'est à ce moment qu'ils se font connaître et reconnaître par les étudiants, et ils comptent principalement sur les mobilisations pour recruter. Ils ont d'autant plus de chances de le faire que les formes d'intervention de l'Unef sont souvent l'objet de critiques de la part des étudiants mobilisés : celle-ci est accusée de vouloir s'ériger en porte-parole du groupe pour tirer tout le crédit symbolique du mouvement. Les syndicalistes « de lutte » au contraire, comme leur autoqualification l'indique, s'impliquent à corps perdu et sur le registre du désintéressement dans des mobilisations qui constituent leur raison sociale. Ils affirment mettre leurs ressources militantes et logistiques au seul service de la grève, et sont les premiers à accuser l'Unef de vouloir « récupérer » les luttes. Ils accroissent ce faisant leur popularité auprès d'éventuelles recrues. Les deux processus se nourrissent mutuellement. Si les militants de la FSE et de Sud-

Étudiant recrutent d'autant plus lors des mobilisations qu'ils les investissent davantage, pratiquement et symboliquement, ils sont d'autant plus disposés à le faire qu'elles constituent leur principale occasion de recrutement.

Engagés depuis longtemps, les syndicalistes font partie d'un monde à part au sein des universités, qui les distingue des autres étudiants par les manières de vivre ce rôle. Ils passent ainsi beaucoup de temps dans les locaux syndicaux, et donc à l'université, quand d'autres s'en vont dès que leurs cours sont terminés¹. Ils y pratiquent des activités militantes y compris en dehors des périodes de mobilisation : diffusions de tracts, tenue de tables de presse, collage d'affiches, réunions... Ils y parlent de politique mais partagent également des codes langagiers, humoristiques ou vestimentaires qui leur sont propres : le port du *sweat* à capuche et/ou de la veste en cuir, la préférence pour le *tee-shirt* plutôt que pour la chemise, avec souvent un message militant inscrit dessus, le *jean*, les *baskets*, le *keffieh*, avec une prédilection pour les couleurs sombres et le rouge, la barbe de trois jours pour les hommes. Les cadres de sociabilité qu'offre le militantisme étudiant constituent des rétributions² précieuses dans un milieu universitaire qui en est souvent dépourvu. La part prise par le militantisme dans leur vie et dans leurs relations sociales apparaît ainsi dans le fait que près de la moitié des congressistes (111) déclarent que la plupart de leurs amis sont militants (voir tableau 12). C'est d'autant plus le cas pour les courants positionnés à la gauche de l'Unef (dans sa tendance de gauche et dans les syndicats « de lutte »), qui proposent un modèle de militantisme très actif. Alors que les militants de la TMN sont plus nombreux à estimer que la plupart de leurs amis ne sont pas militants, ils ne sont qu'environ un tiers à le dire dans les rangs de Sud-Étudiant et de la Tuud, et un quart à la FSE.

1 Stéphane BEAUD, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, Éditions La Découverte & Syros, 2002, p. 141-214.

2 Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *RFSP*, vol. 27, n° 1, 1977, p. 123-154 ; « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, 2005, vol. 11, n° 1, p. 157-188.

Tableau 12 : Relations sociales des congressistes (valeurs absolues)

Khi 2 ***	Congressistes dont la plupart des amis sont militants	Congressistes dont la plupart des amis ne sont pas militants	Total
Sud-Étudiant	26	12	38
FSE	15	5	20
Unef (Tuud)	14	9	23
Unef (TMN ou congressistes qui ne déclarent pas d'affiliation à une tendance)	56	75	131
Total	111	101	212

Karel Yon parle à propos des militants du Bureau national de l'Unef-ID de « semi-professionnels », « car la position qu'ils occupent dans le syndicat leur impose une activité qui, bien souvent, prime sur le suivi régulier de leurs études »¹. Si ce n'est pas le cas de tous les syndicalistes étudiants – même si la situation des membres du Bureau national de l'Unef réunifiée est comparable – ceux-ci ne s'en distinguent pas moins des autres étudiants par la place que prend chez eux le militantisme, qui ordonne une partie de leur emploi du temps, de leurs relations affectives et de leurs intérêts. À tout le moins peut-on parler comme le fait Karel Yon d'une « élite militante »², au sens de groupe restreint et anormal, qui ne reflète pas le degré d'engagement de la plupart des étudiants, mais qui impose pourtant une « norme militante »³ : « Militer dans un syndicat étudiant conduit à fréquenter un monde particulier au sein de la communauté étudiante, doté de lois et d'une temporalité propres. »⁴ L'univers des syndicats étudiants et des organisations de jeunesse qui interviennent dans les universités constituent ainsi un monde à part, étrange et étranger pour beaucoup d'étudiants. C'est en partie dans ce monde que prennent corps les mobilisations, au cours desquelles les militants sont cependant conduits à sortir de leur entre-soi pour interagir avec de nombreux étudiants qui ne partagent pas leurs modes d'engagement.

II. La diffusion d'un kit militant de la grève étudiante de 2006 à 2010

De 2006 à 2010, quatre mobilisations étudiantes d'ampleur nationale se sont succédé au rythme d'une tous les ans ou tous les deux ans. On s'interroge ici sur les modalités et les acteurs de la diffusion de l'AG comme mode d'organisation central de ces luttes. Elle s'inscrit

1 Karel YON, « L'incorporation de l'autorité sociale chez les militants du Bureau national de l'Unef-ID. Production et reproduction d'une "élite militante" », *Les Cahiers du Germe*, n° 4, 2003/2004, p. 89-90.

2 *Ibid.* p. 95.

3 *Ibid.*, p. 93 *sqq.*

4 *Ibid.*, p. 89.

dans un « kit militant » des manières de faire la grève en milieu étudiant, consolidé pendant le mouvement contre le CPE et reproduit ensuite de mouvement en mouvement (1). Dès lors, le recours à l'AG va de soi pour les membres des organisations impliquées dans ces mobilisations : il s'impose comme un lieu commun de la grève étudiante qui contraint les calculs au sein d'un espace d'acteurs interdépendants (2). Ce sont ainsi principalement des militants expérimentés, souvent membres d'organisations, qui contribuent à perpétuer l'AG et des manières de la pratiquer d'une mobilisation à l'autre – soit une performance contestataire qui les conduits à s'effacer, au moins en apparence, derrière le collectif. On s'attache à explorer ce paradoxe en examinant successivement le double jeu de la dépendance et de la défiance qui lie les étudiants aux militants encartés dans les AG (3), et la façon dont il se noue dans le cas particulier de Poitiers, ville qui se caractérise par une faible implantation des organisations syndicales et politiques étudiantes (4).

1. Du mouvement de masse contre le CPE à la queue de comète de la mobilisation contre la réforme des retraites

Le mouvement de 2006 contre la Loi pour l'Égalité des chances (LEC) et le Contrat première embauche (CPE) n'est pas la première mobilisation d'ampleur nationale des années 2000. L'enseignement supérieur français est soumis dans les années 2000 à une série de transformations, justifiées par des politiques européennes. Ces dernières articulent des initiatives à différents niveaux. On trouve d'une part le processus de Bologne, dispositif intergouvernemental qui tente de construire, à la marge de l'Union européenne¹, un espace européen d'enseignement supérieur. Il est lancé de façon inattendue en 1998 par les ministres français², allemand, italien et britannique de l'éducation. 32 pays signent en juin 1999 la déclaration de Bologne, qui vise à harmoniser les systèmes d'enseignement supérieur européens. Le processus de Bologne se dote progressivement de ses propres instances de coordination. D'autre part, lors du Conseil européen de Lisbonne des 23 et 24 mars 2000, l'Union européenne se fixe comme objectif de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde »³, ce qui permet à partir de 2003 à la Commission européenne de développer un discours d'inspiration néo-libérale préconisant la « modernisation » des universités par des réformes structurelles⁴. Ces réformes s'inscrivent

1 Pierre MULLER et Pauline RAVINET, « Construire l'Europe en résistant à l'UE ? Le cas du processus de Bologne », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 4, 2008, p. 653-665.

2 Il s'agit de Claude Allègre.

3 *Conclusions de la Présidence*, Conseil européen de Lisbonne, 23 et 24 mars 2000. URL : http://www.europarl.europa.eu/summits/lis1_fr.htm. Consulté le 22 juillet 2015.

4 Sur les relations de concurrence entre les dynamiques de Bologne et de Lisbonne, les institutions de la première et la Commission européenne, voir Pauline RAVINET, « La Commission européenne et

donc également, pour certaines, dans la lignée de la doctrine du *New Public Management*¹, diffusée en France à partir des années 1990 et opérationnalisée dans les années 2000². Celle-ci s'articule autour d'un ensemble d'objectifs, tels que « la réduction des effectifs de la fonction publique, la rémunération ajustée à des critères de performance, le contrôle de gestion, la dérégulation, le développement de la concurrence, la contractualisation, la mise en place de formes organisationnelles et de méthodes de gestion inspirées du secteur privé, etc. »³

C'est en avril 2002, à la fin du mandat de Jack Lang au ministère de l'Éducation nationale, que sont publiés les premiers textes réglementaires de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD), qui s'étalera sur plusieurs années et réorganise l'offre de formations autour de diplômes en trois, cinq ou huit ans. En 2003, Luc Ferry, nouveau ministre de l'Éducation nationale, présente un projet de loi d'autonomie des universités, proche de celle que proposait Alain Devaquet en 1986. Des étudiants se mobilisent contre la réforme LMD à l'automne 2002, et surtout à l'automne 2003, où le mouvement touche une trentaine d'établissements, et ne parvient à repousser que la loi d'autonomie. Les revendications contre le LMD dénoncent l'institutionnalisation d'un système universitaire à plusieurs vitesses, *via* la transformation de la manière de fabriquer les diplômes. Ces derniers ne sont plus cadrés nationalement dans leurs intitulés et leurs contenus, mais élaborés par les universités, qui les proposent à l'habilitation auprès du ministère sans garantie d'homogénéité à travers le territoire. Compte tenu du calendrier progressif de mise en place de la réforme, des étudiants se sont également mobilisés en 2004.

Certains des étudiants mobilisés en 2006 contre le CPE avaient ainsi déjà participé à une mobilisation d'ampleur nationale, avec blocages et assemblées générales. Une réunion francilienne de la tendance Tous ensemble de l'Unef le 23 janvier 2004 commence ainsi par un bilan du mouvement d'une vingtaine de minutes, ainsi introduite par l'un de ses dirigeants :

« Ça faisait longtemps que l'éducation ne s'était pas mobilisée. → *A priori* négatif sur la possibilité d'une mob'. Très peu d'étudiants avaient connu ce genre de mouvement.
→ Beaucoup d'apports. »⁴

Sur le moment, la grève de 2003 est ainsi reconnue par les militants comme un

l'enseignement supérieur. La néo-libéralisation du discours comme ressort de pouvoir ? », *Gouvernement et Action publique*, n° 2, 2014, p. 81-102.

1 Christopher POLLITT et Geert BOUCKAERT, *Public Management Reform. A Comparative Analysis*, Oxford, Oxford University Press, 2e éd. 2004, (2000), 345 pages.

2 Philippe BEZES, « État, experts et savoirs néo-managériaux. Les producteurs et diffuseurs du *New Public Management* en France depuis les années 1970 », *ARSS*, vol. 3, n° 193, 2012, p. 16-37.

3 Julie GERVAIS, *La Réforme des cadres de l'action publique ou la fabrique d'un « nouveau » corps des Ponts et Chaussées. Impératifs managériaux, logiques administratives et stratégies corporatistes (fin du XX^{ème} siècle)*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université Lumière Lyon 2 et Institut d'études politiques de Lyon, sous la dir. de Gilles POLLET, 2007, p. 39.

4 Notes prises pendant la réunion dans les carnets de Salomé, étudiante en Histoire, militante à Paris 1 entre 2003 et 2006, à l'Unef puis à Sud-Étudiant.

moment d'apprentissage, après plusieurs années de faible conflictualité dans les universités. Le 16 janvier 2006, le Premier Ministre Dominique de Villepin annonce la création du Contrat première embauche, contrat réservé aux moins de 26 ans qui étend à deux ans la période d'essai, pendant laquelle le salarié peut être licencié sans motif, sur le modèle du Contrat nouvelles embauches (CNE), mis en place en août 2005 sans limite d'âge mais seulement pour les entreprises de moins de vingt salariés. Le CPE s'inscrit dans la loi dite pour l'Égalité des chances (LEC), conçue comme une réponse aux émeutes de 2005. Dès le 19 janvier, une douzaine d'organisations de jeunesse et de syndicats étudiants créent le collectif Stop CPE. L'Unef, Sud-Étudiant, la FSE et la CNT en font partie et un mouvement se construit dans les semaines suivantes dans une soixantaine d'établissements. Les syndicats professionnels sont unanimes à condamner le CPE et plusieurs journées de grève et de manifestations, massivement suivies, sont organisées. Le 19 février, le Premier Ministre fait adopter le projet de loi par l'Assemblée nationale sans vote, en utilisant l'article 49.3 de la Constitution. La loi est définitivement adoptée par le Parlement le 9 mars, validée par le Conseil constitutionnel le 30, et le 31 le Président de la République Jacques Chirac annonce qu'il promulguera la loi dans son entier mais qu'il suspend l'application du CPE. La mobilisation continue, avec dès la nuit du 31 une manifestation sauvage dans les rues de Paris. Elle s'étirole finalement à partir du mois d'avril, après l'annonce par Dominique de Villepin du retrait du CPE. Massivement lu comme l'expression des craintes de la jeunesse face à la question de l'emploi, le mouvement fournit malgré lui l'occasion de diffuser une construction particulière du problème de l'emploi des jeunes : si les jeunes diplômés ne trouvent pas d'emploi stable à la sortie de l'université, ce n'est pas tant dû à un état du marché du travail qu'aux formations dispensées à l'université, qui ne préparent pas au monde de l'entreprise. En avril 2006 est ainsi créée une Commission du débat national « Université-emploi », qui rend en octobre 2006 un rapport connu sous le nom de rapport Hetzel¹, dont les conclusions sont l'une des bases de la loi relative aux Libertés et Responsabilités des universités. Il popularise en effet la solution de la « professionnalisation » des formations, et l'« insertion professionnelle »² est ajoutée par la LRU aux missions du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

La LRU est quant à elle l'une des premières réformes engagées après l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République. Discutée et adoptée par le Parlement pendant l'été, elle est promulguée le 10 août 2007. Elle réforme en profondeur les universités.

1 Commission du débat national « Université-emploi », *Rapport final. De l'Université à l'emploi*, 2006, 108 pages. URL : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2006/55/1/rapportthetzel_22551.pdf. Consulté le 8 décembre 2012.

2 Code de l'éducation, art. L123-3.

Du point de vue de leur « gouvernance », le nombre des élus, en particulier étudiants et Biatoss au conseil d'administration diminue et la part des personnalités extérieures nommées est augmentée, tandis que les pouvoirs du Président de l'université sont renforcés. La loi entend par ailleurs mettre en place l'autonomie des universités, par le biais des Responsabilités et Compétences élargies (RCE) : dans la gestion de leur budget et de leur masse salariale. Le recrutement de personnels contractuels est facilité et les enseignants-chercheurs sont désormais choisis par des comités de sélection *ad hoc* qui remplacent les anciennes commissions de spécialistes.

La lutte contre la LEC a modifié l'espace du pensable pour les syndicalistes étudiants. Ils anticipent la possibilité d'une mobilisation à la rentrée contre la LRU, dans la continuité de celles de 2006 et de 2003, comme le montre l'exemple des débats lors du Ve Congrès de Sud-Étudiant, qui se tient au Havre du 27 juin au 1^{er} juillet 2007. Ces derniers portent à la fois sur le bilan du mouvement contre la LEC, notamment en termes de techniques de mobilisation et de pratiques contestataires, et sur la préparation d'une grève à la rentrée. Le syndicat de Rennes, implanté dans une université très fortement mobilisée l'année précédente, propose une motion intitulée « Organisons une rentrée offensive ! ». Elle tient compte du changement de contexte politique : « La victoire électorale de la droite laisse augurer encore cinq années de destruction de nos conditions de vie et d'étude. La loi d'autonomie des universités en est le premier acte. » Pour autant, l'obtention l'année précédente du retrait du CPE autorise le syndicat de Rennes à présenter le mouvement étudiant, à des fins de mobilisation des équipes pour la rentrée, comme étant en position de force pour « remporter une victoire décisive » contre le nouveau gouvernement, à même de créer une situation favorable aux luttes durant son mandat. Est ainsi rappelée la victoire de 2003 contre une autre loi d'autonomie des universités : la LRU est rapportée à « une vieille obsession de la droite qui avait eu la vie dure ces dernières années (cf. 2003) ». La « jeunesse » est décrite rétrospectivement comme une force majeure d'opposition, « ayant tenu tête quasi systématiquement au gouvernement durant les cinq dernières années ». Mais surtout, c'est le précédent du CPE qui façonne les schèmes de perception : « Un an et demi après la victoire politique qu'a constitué le retrait du CPE, une perspective de lutte nouvelle et décisive se dresse. » Il n'oriente pas simplement l'appréhension des chances de victoire, mais le choix des stratégies et du répertoire contestataire – les mêmes méthodes étant supposées reproduire les mêmes effets : « Il nous appartient alors que [*cette lutte*] se déclenche avant tout sur les mêmes bases que celles qui avaient fait la “victoire” contre le CPE (AG, Coordination, actions de masse...). » Certes, la motion précise qu'il faut aussi tirer le bilan des « faiblesses » du mouvement de 2006 :

« manque d'anticipation, manque de coordination, de visibilité nationale... ». Mais ce dernier n'en fournit pas moins un réservoir de tactiques à reproduire, à commencer par tout ce qui touche aux formes d'action et d'organisation.

Composite, la loi est combattue à la rentrée sous le mot d'ordre unifiant de lutte contre la « privatisation » de l'université. La construction de la mobilisation se heurte cependant à plusieurs obstacles, en début de mandat présidentiel, alors que la loi a déjà été promulguée et a été négociée en amont avec l'Unef. Ses enjeux, sectoriels, sont moins faciles à expliquer que le dispositif du CPE. Mais les militants positionnés à la gauche de l'Unef, qui ont joué un rôle actif dans la lutte de 2006, s'estiment en mesure de mettre en grève les établissements dans lesquels ils sont implantés. Ils créent sans l'Unef un nouveau collectif inter-organisations, le Collectif étudiant contre l'autonomie des universités (Cecau), qui rassemble Sud-Étudiant, la FSE, l'UEC et les JCR. Des AG, blocages et coordinations s'organisent, avec pour mot d'ordre l'abrogation de la LRU. La grève, moins massive qu'en 2006, n'en touche pas moins une soixantaine d'établissements d'octobre à décembre, et l'Unef s'y implique pour revendiquer des améliorations de la loi. La mobilisation s'essouffle néanmoins après les vacances de fin d'année sans avoir obtenu son abrogation.

À la rentrée 2008, des projets de décrets réformant le statut des enseignants-chercheurs, les allocations doctorales ainsi que la formation et le recrutement des enseignants du primaire et du secondaire (réforme dite de la masterisation) relancent la contestation dans les universités. Des AG étudiantes clairsemées se tiennent dans plusieurs d'entre elles au premier semestre, comme à Paris 3 et à Poitiers. C'est surtout la masterisation qui inquiète les syndicats étudiants : le projet allonge le niveau d'études requis pour se présenter aux concours de l'enseignement de la Licence au Master, prévoit de créer des Masters enseignement, dissociés des Masters recherche, et supprime pour les candidats recrutés l'allègement du service qui était en vigueur pour l'année de stage. Le gouvernement rend ainsi plus difficile qu'il ne l'était déjà l'accès aux métiers de l'enseignement, horizon de nombreux étudiants notamment issus des classes populaires. Mais le mouvement ne prend réellement qu'avec la mobilisation des enseignants-chercheurs, lancée par une Coordination nationale des universités réunie sur le site Saint-Charles de l'Université Paris 1 le 22 janvier 2009, qui adopte une motion en forme d'ultimatum :

« [La coordination nationale] déclare que si le ministère ne retire pas, sans préalable :

- le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs
- la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degré

l'université française se mettra en grève totale, reconductible et illimitée :

le 2 février 2009, l'université s'arrête. »¹

La grève des enseignants-chercheurs, qui touche la plupart des établissements d'enseignement supérieur, permet la mobilisation des étudiants, mais aussi des autres catégories de personnels. Fait inhabituel dans des universités surtout rythmées par des mobilisations d'étudiants aux côtés desquels ne s'engagent qu'une minorité de personnels, la grève est intercatégorielle. Non sans dissensions, puisque l'enjeu de la lutte est l'objet de vifs débats, notamment entre catégories : alors que la grève a été initiée sur des mots d'ordre limités, contre deux réformes, certains des étudiants mobilisés en 2007 entendent reprendre la revendication plus large d'abrogation de la LRU, d'où découle à leur sens les projets contestés. Le mouvement se maintient pendant quatre mois dans une soixantaine d'établissements, avec des AG et blocages, jusqu'à la veille des partiels, en mai.

Par rapport à ces grèves de plusieurs mois, la mobilisation des étudiants contre la réforme des retraites de 2010 fait figure de queue de comète d'une séquence contestataire particulièrement dense. La grève étudiante a pourtant été préparée dès le second semestre de l'année 2009-2010 par un collectif baptisé « La retraite : une affaire de jeunes ! », qui réunit syndicats étudiants, associations, organisations de jeunesse et mutuelle étudiante. Le mouvement interprofessionnel, massif à partir de septembre et rythmé par de grandes manifestations, ne s'étend aux universités qu'à la rentrée, au mois d'octobre, avec des AG, blocages et deux coordinations nationales étudiantes, et s'étiole après la promulgation de la loi le 9 novembre 2010. Il ne touche qu'une vingtaine d'établissements.

S'est ainsi consolidé à partir de 2006 un véritable « kit militant », supposé permettre de réitérer le succès de ce précédent, dans lequel s'inscrit le recours systématique aux AG. Il se compose d'étapes balisées, articulant des savoirs et savoir-faire touchant au répertoire contestataire comme aux positionnements probables des différents acteurs coalisés. À la constitution d'un collectif d'organisations succède la construction de la mobilisation dans les établissements avec des AG et des blocages, et la mise en place d'une coordination nationale. Dans chacune de ces mobilisations, le répertoire organisationnel s'articule autour de formes déjà pratiquées dans les mouvements étudiants. Les étudiants débattent de la conduite du mouvement en assemblées générales d'établissement ou de site à raison de deux réunions par semaine en moyenne. Un comité de grève (ou de mobilisation, ou de lutte, selon les terminologies locales), généralement ouvert à tous les volontaires et parfois complété par des commissions spécialisées, met en application leurs décisions. Les AG envoient des délégués

1 Motion n° 1 de la première CNU.

en coordination nationale, chaque week-end ou un week-end sur deux.

Or, en se répétant, ce répertoire s'est en quelque sorte épuisé, usé. D'année en année, les mobilisations ont touché moins d'universités, ont été moins massives, ont rencontré une audience moindre parmi les étudiants, ont répété les mêmes débats sur les formes d'action et d'organisation. Elles se sont aussi soldées par des échecs du point de vue de la satisfaction des revendications. On voit ici ce qu'une simple analyse en termes de « structure des opportunités politiques »¹, c'est-à-dire d'effet positif ou négatif du contexte et de l'environnement politiques sur les mobilisations, a d'insuffisant. La confirmation électorale de la droite au pouvoir en 2007 et la succession d'échecs de mouvements de grève dans les universités ont bien des conséquences sur les chances de mobiliser un grand nombre d'étudiants et de l'emporter. Mais s'en tenir à ce constat reviendrait à négliger la façon dont les acteurs engagés perçoivent ce contexte, anticipent les coups de leurs adversaires et sont soumis à des contraintes endogènes qui façonnent leurs tactiques. Malgré les changements de configuration politique et sociale, les militants étudiants continuent longtemps de croire en leurs chances de reproduire le succès du CPE. S'ils soulignent des points à améliorer, s'ils débattent des moyens d'innover², c'est bien la répétition des mêmes recettes qui l'emporte.

Pourtant, les difficultés croissantes rencontrées pour mobiliser un grand nombre d'étudiants, comme pour obtenir la satisfaction des revendications, laissent penser que ce répertoire s'est progressivement trouvé désajusté par rapport aux attentes des publics étudiants comme au contexte. La séquence contestataire qui va de 2006 à 2010 dans les universités soulève ainsi la question des effets de la routinisation des répertoires contestataires. Charles Tilly a en effet surtout présenté la régularité de ces derniers comme une ressource pour les mobilisations, les acteurs contestataires n'ayant pas à réinventer des techniques de lutte à nouveaux frais lors de chacune d'elle. Mais les contraintes qu'ils peuvent représenter, en termes d'usure et d'épuisement des stratégies, ont été peu explorées. Le répertoire existant peut alors aussi fonctionner comme un obstacle, conduisant les acteurs sur les sentiers balisés

1 Introduit par Peter K. Eiseinger, le concept de structure des opportunités politiques a été ensuite utilisé et retravaillé par de nombreux sociologues des mobilisations. Peter K. EISINGER, « The Conditions of Protest Behavior in American Cities », *The American Political Science Review*, vol. 67, n° 1, 1973, p. 11-28. Il a été critiqué à maintes reprises pour son caractère excessivement objectiviste et mécaniste. Voir notamment : Lilian MATHIEU, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *RFSP*, vol. 52, n° 1, 2002, p. 75-100 ; « Contexte politique et opportunités », in Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, dir., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, Éditions La Découverte, 2010, p. 39-54 ; *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012, p. 114-121 ; Olivier FILLIEULE, « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de structure des opportunités politiques », in Gilles DORRONSORO, dir., *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS Éditions, 2005, p. 201-241.

2 Jean-Gabriel CONTAMIN, « Le choix des armes : les dilemmes pratiques d'un mouvement de doctorants et le modèle des avantages comparatifs », *Genèses*, n° 59, 2005, p. 4-24.

de recettes apprises et connues. Il s'agit donc ici de s'interroger sur la place de l'AG dans ce kit militant, sur ses modalités de diffusion comme sur les contraintes qu'il fait peser sur l'action collective.

2. Le « cela va de soi » des AG dans l'espace militant étudiant

Une réunion nationale de préparation de la mobilisation étudiante contre la réforme des retraites de 2010 montre que l'appel à des AG dans ce type de cadre constitue une évidence partagée par les organisations syndicales, politiques et associatives impliquées, malgré leurs différends sur de nombreux autres sujets :

En vue de préparer la mobilisation au sein de la jeunesse scolarisée, la plupart des organisations de jeunesse étiquetées à gauche se sont rencontrées à partir du mois d'avril 2010, à l'initiative de l'Unef, au sein d'un collectif national baptisé : « La retraite, une affaire de jeunes ! ». Le 17 juillet 2010, l'une de ses réunions réunit dans un local du NPA à Montreuil des représentants des secteurs jeunes de plusieurs organisations politiques (Radicaux de Gauche, PG, GU, NPA, AL), d'un syndicat de salariés (CGT), d'organisations de jeunesse (MJS, JC), de syndicats étudiants (Unef et Sud-Étudiant), d'une mutuelle étudiante (La Mutuelle des Étudiants) et d'une association (Attac-Campus). Afin de lancer la mobilisation, le représentant de l'Unef propose que le collectif appelle à la tenue d'AG dans les universités à la rentrée. Alors que des divergences se font jour quant aux modes d'action qui seront utilisés pendant cette période (débat médiatisé à la Fête de l'Humanité, participation à la manifestation interprofessionnelle du 7 septembre, conférence de presse, journées de grève étudiante et lycéenne, meeting, rassemblement devant le Parlement), la proposition d'appeler à des AG ne suscite pas d'oppositions. En revanche, un désaccord survient sur la question de savoir qui doit appeler à ces assemblées. Pour l'Unef, il suffit que le collectif national y appelle ; pour Sud-Étudiant et AL, des AG n'auront effectivement lieu que si des collectifs locaux les organisent, ce qui implique que le collectif national s'engage davantage dans la constitution de ses déclinaisons locales¹.

Ainsi, pour les organisations étudiantes de gauche, du recours aux AG on ne discute pas. Ce dont on débat, c'est de leur rôle, du moment où il faut commencer à les organiser, des instances qui y appellent, des manières de la pratiquer et de leurs attendus stratégiques et symboliques. Ce point, vérifié dans plusieurs récits et observations de préparations de mobilisations, est également confirmé par l'unanimité des réponses à la question « Êtes-vous favorables à la tenue d'assemblées générales pendant les mouvements ? » lors des congrès syndicaux de 2011. Sur 212 militants qui répondent à la question, 207 s'y disent favorables (178 se déclarent « tout à fait » favorables et 29 « plutôt » favorables). Aucun congressiste n'y est « pas du tout favorable » ; les 3 qui se disent « plutôt pas favorables » et les 2 qui répondent être « indécis » sont tous membres de la tendance majoritaire de l'Unef – les premiers sont des militants qui sont ou ont été encartés au Modem ou au PS, les seconds respectivement non-organisé politiquement et membre ou ancien membre du PS.

1 Notes de terrain, 17 juillet 2010.

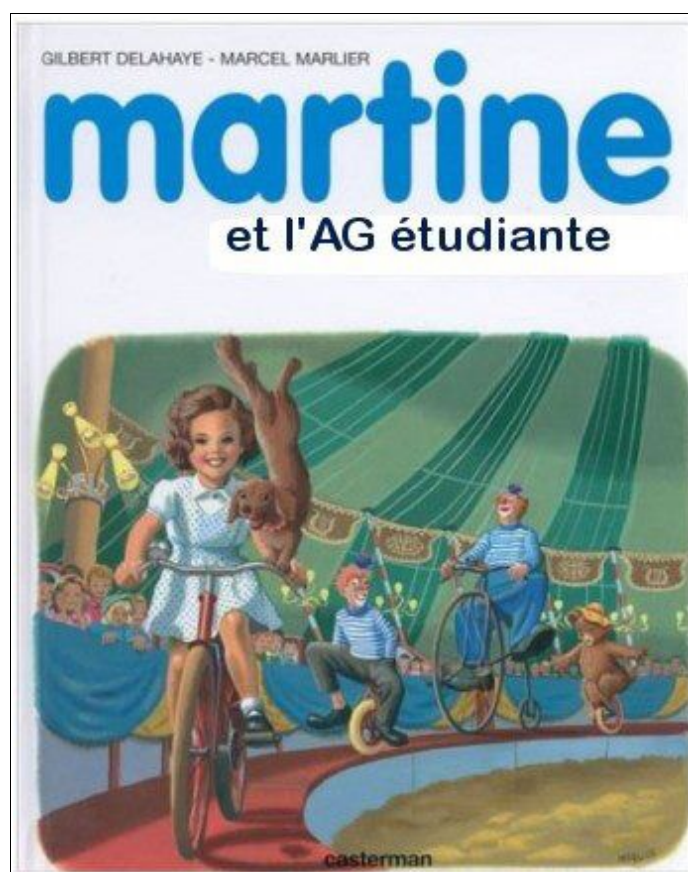
L'absence de discussions touchant à la pertinence du recours à l'AG au sein des organisations impliquées dans les mouvements étudiants suggère qu'on est face à une pratique routinisée, non-questionnée, qui va de soi. L'usage des AG est comme objectivé, naturalisé : il s'agit d'une habitude qui s'impose aux acteurs et contraint leurs calculs, d'un indicateur d'un mouvement réussi. De fait, les AG sont en partie ajustées à certaines caractéristiques stables du monde étudiant. Organisées autour de l'activité de prise de parole en public, elles s'opèrent dans une institution, l'université, également centrée sur ce type de pratique : le cours ou l'exposé, par exemple. Les étudiants constituent une catégorie qui, ayant par définition accédé à l'enseignement supérieur, se distingue par un capital culturel hérité et/ou en voie d'acquisition, qui comprend parmi d'autres des savoir-faire rhétoriques et le sentiment de légitimité à prendre la parole. Les universités fournissent des lieux appropriés qui sont précisément faits pour les prises de parole devant un auditoire nombreux : les amphithéâtres.

Adaptée aux ressources du groupe, l'AG l'est aussi aux contraintes qui s'imposent à eux, à commencer par le caractère précaire de la « grève étudiante ». Celle-ci, contrairement aux grèves des salariés, n'est pas inscrite dans le droit. Pour cette raison, sa traduction pratique ne va pas de soi, et donne lieu à des débats. Elle peut aller de la grève des cours, où seuls les étudiants grévistes cessent d'aller en cours, au blocage d'établissement, auquel elle est parfois identifiée dans la mesure où le fait d'empêcher l'ensemble des cours de se tenir permet aux grévistes de visibiliser davantage leur action et surtout d'éviter d'être pénalisés par leur absence. En conséquence, le déclenchement d'une grève en milieu étudiant suppose des dispositifs particuliers : une déclaration solennelle, collective, visible et légitimante, que permet l'AG, de même que des débats sur ses modalités d'application – blocage, port de brassards « étudiant gréviste », revendication de la « banalisation des cours » et de la non-comptabilisation des absences les jours de grèves, etc.

Cet ajustement des AG aux ressources et contraintes propres au groupe ne suffit cependant pas à rendre compte de leur usage, dans la mesure où elles sont également sources de difficultés. L'exercice de la prise de parole en public, devant une assistance nombreuse et souvent agitée, reste peu accessible, même pour des étudiants. Une minorité s'y risque, et il est source d'appréhension y compris pour ceux qui ont le plus haut niveau d'études ou l'expérience de la prise de parole en réunion politique ou syndicale. De la même façon, se réunir dans un amphi présente un coût : il faut souvent le conquérir, soit auprès d'une administration peu encline à accorder cette ressource rare, soit en débrayant un cours en train de s'y tenir, soit encore en l'occupant. Si les AG sont prisées de l'ensemble des organisations impliquées dans les mobilisations étudiantes, c'est aussi que ces dernières peinent à s'imposer

comme porte-parole du groupe étudiant et ne peuvent compter sur leurs seuls effectifs ou sur leur simple audience pour organiser des grèves. En ce sens, les AG sont pour elles un outil qui permet d'impliquer des étudiants dans les prises de décision au-delà de leurs rangs et de légitimer ces dernières en s'effaçant – du moins en apparence – derrière un collectif réputé plus large qu'elles.

Dès lors, l'AG fait figure de lieu commun des mobilisations étudiantes, au double sens où elle rassemble et où elle constitue un passage obligé, non-questionné, une référence partagée parmi d'autres qui composent l'univers des militants étudiants. En témoigne le fait qu'elle soit mentionnée dans les productions ludiques dans lesquelles ces derniers jouent avec les codes et les expériences routinisées de leurs activités militantes. Alexis, étudiant en Licence d'Histoire, est engagé dans les mobilisations au centre PMF depuis celle de 2007 contre la LRU. Il est membre de Sud-Étudiant. Au fil des longues heures qu'il passe dans les locaux syndicaux avec d'autres militants, qui sont souvent des moments de sociabilité où aucune tâche militante particulière n'est effectuée, il a fabriqué avec d'autres un jeu de l'oie de Tolbiac. Les différentes cases sont remplacées par des épisodes habituels pour les militants étudiants, parmi lesquels le fait de se rendre en AG. Cette performance contestataire figure également en bonne place dans les productions de La Sulfateuse, groupe autonome, selon le terme qui désigne ceux qui érigent en principe le refus d'appartenir à une organisation syndicale ou politique. Ce collectif informel, composé de quelques personnes actives à l'Université Paris 10-Nanterre, est spécialisé dans la production d'images et de textes satiriques sur le militantisme étudiant. Le 5 juin 2012, son principal animateur poste sur sa page du réseau social Facebook une série de couvertures de l'album pour enfants *Martine*, dont il a détourné les titres en les remplaçant par des références à des sujets d'intérêt des milieux d'extrême gauche : la lutte anticarcérale, l'antifascisme, les récupérations de légumes jetés à la fin des marchés, les Indignés, l'autogestion, les squats, le féminisme... L'une d'elle est intitulée « Martine et l'AG étudiante » (voir ci-dessous), comme s'il s'agissait d'un *topos* parmi d'autres de cet univers.



L'AG y est assimilée à un cirque, selon une représentation satirique qui vise à dénoncer le caractère spectaculaire de cette dernière, la mise en scène vaine qu'elle constitue pour certains autonomes, beaucoup moins unanimes que les militants encartés à défendre le recours aux AG. Mais la plaisanterie ne fonctionne que parce qu'elle est une expérience familière, parmi d'autres, pour les étudiants auxquels elle s'adresse. Dans le même registre, le n° 8 du fanzine *La Sulfateuse*, publié par le même groupe en août 2010, propose un « Petit lexique d'expressions neuves à l'usage des apprentis fossoyeurs du Vieux Monde »¹. S'y trouve redéfini un certain nombre de termes du lexique politique, tels que « dictature du prolétariat », « voter », « travailleur », « république », « parti politique », « humanitaire », « citoyen » ou « démocratie ». Y est également énoncée une définition de l'assemblée générale :

« Assemblée Générale (A.G, prononcé "Agé") : pantomime de parlementarisme bourgeois.
Par extension : spectacle grossier, ridicule.
Ancien synonyme : mascarade, cirque. »²

Ces plaisanteries manifestent l'objectivation d'un espace militant étudiant avec ses

1 *La Sulfateuse*, n° 8, p. 5-6. URL : <http://madchat.fr/e-zines/la%20sulfateuse/la-sulfateuse-n-8.pdf>. Consulté le 26 août 2015.

2 *Ibid.*, p. 5.

codes, son vocabulaire et ses références spécifiques, en même temps que l'inscription de la performance de l'AG dans cet univers, qui prend ici le statut d'une routine dont il y a matière à se moquer. Si elle peut faire l'objet de critiques, comme c'est le cas ici, ses traits d'expérience familière, qui va de soi, contribuent en même temps à sa reproduction non-questionnée d'un mouvement à l'autre : elle s'impose bien avec la force de l'habitude.

Les productions de La Sulfateuse indiquent également que les AG sont une forme d'organisation suffisamment centrale dans les grèves étudiantes pour que même ceux qui sont critiques vis-à-vis d'elles soient contraints de se positionner par rapport à elles. Dans un registre tout autre que celui des autonomes qui interviennent dans les mobilisations étudiantes, c'est le cas également d'acteurs qui n'en sont pas partie prenante, comme les syndicats étudiants de droite. Ainsi, pendant le mouvement universitaire de l'hiver et du printemps 2009, l'Union nationale interuniversitaire (Uni, qui deviendra en décembre 2009 le Mouvement des Étudiants ou Met), association étudiante classée à droite, publie une série d'affiches dénonçant la grève (voir encadré 14). Celles-ci s'attaquent aux adversaires politiques et syndicaux des militants de l'Uni, sous l'étiquette de « l'extrême gauche », ainsi qu'aux modes d'action de la grève et du blocage, avec pour argument qu'elles pénaliseraient les étudiants. L'une des affiches est spécifiquement consacrée à dénoncer les AG, avec le slogan ironique « Mensonges, manipulation : bienvenue en AG ! ». Elle a été collée dans plusieurs universités mobilisées, mais également brandie en AG par des militants de l'Uni, comme ce fut le cas à Orléans.

Non seulement les opposants aux mouvements étudiants se positionnent sur les AG, mais ils ont également pris l'habitude, depuis 2006, d'y participer, chose extrêmement rare auparavant. Le terme d'opposants aux mouvements est cependant trompeuse. Plus précisément, l'étiquette attribuée et revendiquée d'« anti-blocage » ou d'« anti-bloqueurs » renvoie à un *continuum* de positions, qui vont du soutien explicite aux réformes contestées à la contestation des formes prises par le mouvement, à commencer par la pratique du blocage, malgré un soutien aux revendications émises. On y trouve des membres de syndicats étudiants classés à droite (Uni, puis Met) ou de partis politiques qui défendent les réformes visées, comme l'UMP, au gouvernement sur toute la période étudiée. Mais l'étiquette concerne aussi des étudiants non-encartés ou membres d'associations de filière qui se revendiquent comme « apolitiques », qui se mobilisent contre le blocage, qu'ils soient favorables, défavorables ou indifférents aux revendications portées par le mouvement.

Encadré 14
Affiches publiées par l'Uni entre février et avril 2009



Affiche publiée en avril 2009



Affiche publiée en mars 2009

Crédit : Uni.

Les étudiants anti-blocage se rendent par centaines aux AG de la fin des années 2000. Ils s'y informent sur la mobilisation et sur la reconduction, la durée et les modalités du blocage. Surtout, ils tentent de peser sur le choix des modes d'action en votant contre le blocage, voire en prenant la parole pour s'y opposer, pour proposer des modes d'action alternatifs, ou pour dénoncer le principe de la grève et ses revendications. Tout comme les étudiants favorables au blocage, la succession rapide de mouvements étudiants à la fin des années 2000 les a familiarisés avec leur répertoire contestataire. D'une grève à l'autre, ils ont appris à construire des contre-mobilisations, à constituer des collectifs, à s'inciter mutuellement à venir en nombre en AG pour y peser sur les décisions, à jouer avec ses règles de fonctionnement, par exemple en profitant de la mise aux voix de l'ordre du jour pour demander de commencer par le vote du blocage, afin de pouvoir quitter la réunion plus vite. Les bénéfices tirés du répertoire contestataire mis en œuvre pendant le mouvement contre le CPE se sont ainsi étiolés au fil des années, à mesure que les mobilisations rassemblaient de moins en moins d'étudiants pour s'affronter à des opposants de mieux en mieux armés pour

utiliser les AG à leur profit.

On voit dans l'affiche de l'Uni, comme dans les tactiques mises en œuvre par certains anti-blocage pour en finir rapidement avec les débats, que les anti-blocage participent aux AG sans nécessairement leur accorder une quelconque légitimité. Leur implication en leur sein montre qu'elles sont un lieu incontournable de prise de décision, qu'y compris leurs opposants doivent investir pour avoir une chance d'efficacité. Elle procède d'une « captation des calculs » par une instance érigée en lieu et enjeu de luttes dans un espace d'interdépendance, c'est-à-dire du « fait pour les membres d'un secteur donné – quoi qu'ils veuillent et quoi qu'ils croient – de ne pouvoir faire autrement, dans leurs activités pertinentes, que de calculer en fonction de la logique sociale de ce secteur »¹. Les prises de position au sujet des AG permettent ainsi de dessiner les frontières de cet espace d'interdépendance, où un ensemble déterminé d'acteurs réagissent aux coups qui y sont joués, incluant autant des militants organisés partisans des AG que des opposants au blocage, voire aux mobilisations. On appellera cet univers d'interdépendance l'espace militant étudiant, segment de l'espace des mouvements sociaux où prennent forme les mobilisations universitaires, où les militants membres d'organisations syndicales autant que politiques tiennent une place prépondérante.

3. Les étudiants et leurs organisations : le double jeu de la dépendance et de la défiance

Ce sont des activistes expérimentés, souvent encartés, qui prennent en charge l'organisation des AG en début de mouvement, et qui montrent aux autres comment faire, contribuant ainsi à reproduire des manières de faire. Les cas de l'École normale supérieure (ENS) de Paris et du centre René Cassin de Paris 1 pendant le mouvement de 2006 permettent tous deux, par leur caractère atypique, de saisir le rôle de ces militants aguerris. Le petit nombre d'étudiants mobilisés à l'ENS permet en effet d'identifier nommément ces organisateurs d'AG, tandis que le centre René Cassin, quasi exclusivement fréquenté par des novices des mobilisations étudiantes, dessine en creux leur poids dans d'autres sites dans la reproduction des assemblées.

En 2006, Eugénie a vingt ans. Fille de cadres du secteur privé, catholiques de gauche, elle est en première année à l'ENS et en première année de Master de Lettres modernes, après quatre ans de CPGE qui ne lui ont pas permis de participer à la mobilisation contre le LMD, si ce n'est en assistant en « spectatrice » à quelques AG dans une université. Novice, elle

¹ Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992, p. 103.

explique en entretien son peu de familiarité avec le fonctionnement des AG et, par contraste, la façon dont d'autres étudiants plus expérimentés, mobilisés avec elle contre le CPE, les ont organisées :

« Moi j'avais jamais vraiment... J'avais déjà été dans une ou deux AG avant, au moment du LMD, là. Mais tu vois c'était dans des facs, et j'étais vraiment plus en spectatrice que... Enfin je savais même plus tu vois qu'il y avait une tribune, un machin... Et par contre aux premières AG tu vois tout de suite c'est genre Anne, une autre fille qu'est en thèse de bio qui s'appelle Aude, tu vois. Ou Pierre ou... tout ça... qui ont déballé tout l'appareil genre tac tac on fait l'AG, qui est président ? Qui est secrétaire ? Enfin tu vois qui ont ressorti un peu le moule [*elle insiste sur le mot*], [*presque inaudible*] moi j'avais complètement oublié que ça se passait comme ça, tu vois ? »¹

Tous les étudiants qu'elle cite sont membres d'organisations : PCF, LCR, Groupe Communiste révolutionnaire internationaliste (Cri) – un groupuscule trotskiste. Les règles de fonctionnement de l'AG, ici l'existence d'une tribune avec un président, un secrétaire, sont décrites comme des techniques rodées et immédiatement répliquées dès les débuts du mouvement par ces militants : un « moule », « tout l'appareil genre tac tac on fait l'AG ». Eugénie identifie ensuite les ressources qui leur permettaient selon elle de maîtriser la pratique de l'AG :

« Enfin déjà c'est des gens qui parlent facilement, en AG, en public et tout. Donc déjà c'est des gens qu'étaient politisés d'avant, Anne elle était au PC et Jean il était à Sud. Donc c'étaient des gens qui parlaient très facilement, très éloquents, tu vois, assez brillants et tout... qu'étaient un peu à la source de la fondation du collectif², qu'étaient très présents, enfin assez systématiquement, tu vois, qui venaient un peu à chaque fois, qu'avaient toute une réflexion. En plus, avec leur... l'organisation d'où ils émanaient tu vois. Donc... Oui donc... ils avaient pas mal d'influence, [*de plus en plus inaudible*] sur bah, sur les autres. »³

Anne et Jean, dont il est question ici, étaient membres d'organisations politiques ou syndicales avant le mouvement, ce qui leur confère d'emblée une aisance et une légitimité à prendre la parole en public, de par leur compétence politique (« toute une réflexion »). Ils sont aussi omniprésents dans la lutte, et cela dès la construction de la mobilisation avec la « fondation du collectif ».

Inversement, le centre René Cassin de l'Université Paris 1, qui est bloqué pendant le mouvement contre le CPE, fournit un cas limite et rare, d'où les militants expérimentés sont absents. Accueillant des étudiants de Droit de première et deuxième année de Licence, il est réputé beaucoup moins facile à mobiliser que d'autres sites de Lettres et de Sciences humaines de Paris 1. Il n'y existe pas de tradition militante, comme cela peut être le cas au centre PMF. Lors de la lutte contre le CPE, y sont organisées des AG de plusieurs centaines de personnes

1 Entretien du 20 mars 2007.

2 Il s'agit du collectif de l'ENS contre la précarité, créé le 10 mars 2006 lors de la première AG du mouvement dans cet établissement, et qui tient lieu de comité de mobilisation pendant toute sa durée.

3 *Ibid.*

pendant plusieurs semaines, mais aucun des membres de son comité de mobilisation n'a jamais expérimenté de mouvement étudiant. Dans ce cas, une partie des pratiques contestataires trouve sa source dans le bricolage et l'improvisation, par exemple pour ce qui touche à la manière de compter les votes au sujet du blocage lors de la première AG, le 16 mars 2006, comme le raconte en entretien Virgile, âgé de 20 ans en 2006 et redoublant sa première année :

« Alors c'était assez marrant, la première fois, on a donc fait à main levée, c'était trop... C'était pas possible de compter. Surtout qu'en plus tout le monde hurlait que c'était pas démocratique, etc., donc bon, très rapidement, on a scindé les gens en... on a scindé la salle en deux, ce qu'était assez drôle, parce que [*en riant*] on a demandé à chacun d'aller... entre la gauche et la droite, bon c'était assez marrant. Puis là c'était pareil, et on s'est rendu compte qu'il y avait effectivement de vrais problèmes dans le sens où les potes, enfin les amis voulaient pas se mettre d'un côté ou de l'autre, et puis on voyait les gens courir d'un côté, puis revenir à l'autre, puis re-courir, enfin c'était un peu n'importe quoi. Puis ça commençait à se battre un peu, entre les deux côtés, ça se jetait des trucs, puis il y avait un côté qui criait quelque chose et l'autre qui criait autre chose. Ça devenait vraiment... Enfin ça avait un côté très ridicule, et nous on était là genre : "merde, on... qu'est-ce qu'on fait ?" Et puis, bon, on a pris des photos etc., pour voir, et donc c'était un peu plus clairement... C'était en fait... enfin voilà, si, il y avait quand même un peu plus clairement cette histoire de dire que le blocage était accepté. Sur le moment, en tout cas sur les photos qu'on avait prises, c'était ça. Maintenant il y avait quand même... ça hurlait qu'il y avait pas que des gens de la fac, etc. (...). Et effectivement, et c'était... il y avait effectivement sûrement des personnes de Tolbiac qu'étaient venues parce qu'à la base on avait appelé du renfort de Tolbiac pour nous aider à tracter un peu le matin, etc. (...). Donc effectivement c'était pas très... c'était pas excellent. Donc ensuite on a entrepris de faire sortir les gens en regardant... en vérifiant leurs cartes et en... (...). Donc ce qui s'est passé exactement c'est qu'on avait donc ces deux côtés, on avait donc deux portes. Et on a dit : "bon bah, voilà, c'est simple, on vérifie les cartes et on compte chaque personne qui sort par la porte gauche et par la porte droite". Ça nous paraissait évident, c'était très simple. Donc on a commencé à faire sortir tout le côté gauche, et le côté droit a refusé de sortir en fait. Parce que justement, à cause de cette histoire de carte. Soi-disant qu'il allait pas y avoir de vérification, que c'était mal fait, que c'était pas possible, parce que donc... Il y avait le sentiment, je pense, le sentiment de : on est minoritaires et donc on veut pas que la fac soit bloquée. Donc ils avaient refusé de sortir. Donc non on n'a pas pu compter. »¹

Il y a bien un groupe d'étudiants qui a pris en charge l'organisation pratique de l'AG, dont Virgile, auquel ce dernier se réfère par les pronoms « on » et « nous ». Ce groupe invente sur le moment plusieurs techniques, toutes infructueuses, pour compter les voix et répondre aux critiques des anti-blocage. Pour autant, on voit qu'il a dès le départ des liens avec des étudiants de Tolbiac, en grève depuis plusieurs semaines. Des étudiants de Bi-Licence, qui ont des cours dans les deux centres, font le lien. Il y a donc bien, même au centre René Cassin, un appui de militants plus expérimentés, dont les pratiques inspirent les étudiants qui y sont mobilisés. Myriam, également âgée de 20 ans et qui redouble sa première année en 2006, qui fait partie du même groupe d'organiseurs du centre René Cassin, explique ainsi en entretien

1 Entretien du 31 mars 2007.

qu'il s'agissait ce jour-là de faire une AG qu'elle décrit comme « réglementaire »¹, après une première réunion plus informelle, débat improvisé dans le hall avec des étudiants mobilisés au centre PMF venus faire des interventions dans les amphis et les TD. Le terme souligne qu'il y a une manière fixée dans les pratiques de mener une AG étudiante, celle des étudiants de Tolbiac notamment, que ceux du centre René Cassin s'emploient à approcher.

Les militants organisés continuent d'être omniprésents dans les AG tout au long des mobilisations, tant par leurs prises de parole, les propositions qu'ils y soumettent au vote que par leur implication dans les tâches d'organisation (la tenue de la tribune par exemple, qui organise les débats et les votes depuis l'estrade). Pour autant, ils s'y adressent à de jeunes gens dont les rapports au politique se caractérisent par la distance vis-à-vis des organisations politiques et syndicales, objectivable dans les taux d'abstention aux élections ou d'engagement dans des organisations, même si en cela ils ne font qu'accentuer des tendances également perceptibles chez leurs aînés². D'un côté, les militants organisés sont omniprésents dans les AG et les étudiants mobilisés sont dépendants de leurs ressources et savoir-faire pour les organiser. Mais de l'autre, on observe des marques de défiance vis-à-vis de leurs prétentions à parler au nom du groupe mobilisé, à contrôler les mouvements sociaux et à en tirer tout le crédit symbolique. Les militants encartés doivent soumettre leurs propositions au vote de l'assistance, et interviennent dans les mêmes conditions que les autres étudiants : ils doivent demander la parole pour l'obtenir de la tribune, ils disposent du même temps de parole que les autres orateurs lorsque celui-ci est limité. N'importe qui peut en principe prendre part aux débats, faire des propositions et compte pour une voix dans les votes.

À Poitiers, lors des quatre mobilisations étudiées, les militants politiques et syndicaux n'ont pas le droit de mentionner leur organisation lorsqu'ils prennent la parole. Dans les AG de Censier et du centre PMF, on observe une pratique inverse qui relève paradoxalement de la même logique. Les militants sont invités à décliner leurs différentes appartenances avant de prendre la parole ou de se porter candidats pour une tâche particulière, ceci afin que leur positionnement soit explicite pour tous et que les étudiants soient à même d'identifier d'éventuelles tentatives de prise de contrôle de la mobilisation par une organisation politique ou par un syndicat. Ceux qui omettent de le faire sont de toute façon dénoncés par d'autres étudiants, qui se chargent de crier leur étiquette syndicale ou politique à travers la salle pour

1 Entretien du 9 avril 2007.

2 Anne MUXEL, *L'Expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2001, p. 37-50 ; *Avoir 20 ans en politique...*, *op. cit.*, p. 15-34. Anne Muxel souligne par exemple : « Quant à la présence des jeunes dans les partis politiques, elle est faible, autour de 1 %. Mais elle n'est guère plus élevée dans les classes plus âgées, entre 2 et 3 %. » Anne MUXEL, *Avoir 20 ans en politique...*, *op. cit.*, p. 19.

qu'elle soit connue de tous. Ces injonctions, comme le dispositif même de l'AG qui met en principe à égalité tous les participants pour prendre des décisions, indépendamment des organisations politiques et syndicales, renvoient aux pratiques de balisage auxquelles fait référence Lilian Mathieu parmi celles qui visent à marquer l'autonomie des mouvements sociaux par rapport au champ politique¹.

Plus généralement, sont mises en place dans les AG des règles qui indiquent un rejet des mécanismes de délégation à des individus, qu'ils soient encartés ou non. Le principe de la rotation des tâches ou le mandat impératif peuvent être appliqués à celles et ceux qui se voient attribuer un rôle particulier (membres de la tribune, délégués aux coordinations, porte-parole auprès de la presse...). Les étudiants qui composent la tribune sont élus en début de séance et ne peuvent profiter de leur position de surplomb pour s'exprimer à tout-va. Le public se charge de dénoncer les éventuelles infractions. Ainsi, lors de l'une des premières AG de l'ENS du mouvement de 2009, alors que le président de la tribune, un militant de Lutte ouvrière, sort de sa neutralité pour commenter l'une des interventions d'un « je suis d'accord avec toi », une doctorante se lève au premier rang et s'écrie : « on s'en fout ! T'as pas à donner ton avis ! »². Au centre PMF, les membres de la tribune n'ont ni le droit de s'exprimer sur le fond des débats ni de prendre part aux votes. À Censier, leur droit de parole et de vote est l'objet de votes à chaque début d'AG : s'il est régulièrement accordé, ils doivent pour intervenir s'inscrire sur le tour de parole noté au tableau comme n'importe quel participant.

De multiples règles formelles viennent ainsi encadrer l'activité des militants organisés ou d'éventuels *leaders* dans les AG. Pour autant, ce sont souvent des étudiants encartés, positionnés à la gauche de l'Unef, qui les initient ou les rappellent. En s'érigeant en promoteurs de l'autonomie de la lutte par rapport aux syndicats et partis politiques, ils anticipent des attentes des étudiants non-organisés, ce qui leur permet de gagner en popularité et de contrer d'éventuelles tentatives du syndicat majoritaire pour prendre le contrôle du mouvement. Si les organisations interviennent sous contraintes dans les AG, c'est tout autant le résultat de jeux de concurrence entre elles, comme de phénomènes d'autocensure et d'anticipation de revendications d'autonomie des étudiants non-encartés à leur égard, que d'un rejet unanime des organisations par les participants.

Parmi les entrepreneurs de ces règles d'encadrement de l'implication des militants organisés, figurent non seulement des membres d'organisations, mais aussi des étudiants étiquetés comme « autonomes ». Sont désignés ainsi des étudiants qui consacrent une grande partie de leur temps à l'activité contestataire ou politique, à la manière des militants organisés,

1 Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, op. cit., p. 93-94.

2 Notes de terrain, ENS, AG du 12 février 2009.

mais dont le positionnement politique consiste à refuser tout engagement dans une organisation. Il s'agit donc d'étudiants qui contestent les règles du jeu militant, qui entendent participer activement sans pour autant entrer dans la logique des organisations politiques et syndicales, mais qui n'en adoptent pas moins les normes de conduite des étudiants encartés, se comportant en virtuoses de l'action collective fortement dotés en compétences militantes (voir encadré 15)¹. Le rejet des organisations renvoie alors à une posture militante particulière, volontairement positionnée en dehors des syndicats et partis, et contre eux, proposant « une offre d'engagement formulée explicitement en opposition à la forme syndicale (...) élaborée par des militants politiques chevronnés »².

Encadré 15
Ceux qui contestent les règles :
l'usage de l'étiquette d' « autonome » dans les mouvements étudiants³

La principale difficulté que présente l'étude de l'intervention des « autonomes » dans les mouvements étudiants vient du fait qu'à proprement parler, « la mouvance anarcho-autonome n'existe pas »⁴. Les acteurs qui sont désignés ainsi ne se reconnaissent pas toujours dans cette domination, parce qu'ils la perçoivent comme imposée de l'extérieur, et rejettent les classifications quelles qu'elles soient : militantes, sociologiques, médiatiques et policières, qu'ils identifient souvent entre elles⁵. L'étiquette d' « autonome » ne renvoie pas, de surcroît, à un courant politique unifié. Elle fait l'objet d'usages variés, et recouvre une très grande diversité de tendances, avec des pratiques et des références idéologiques différentes, qui sont souvent en conflit entre elles. Les acteurs ainsi désignés ne font pas partie de groupes constitués, mais se rassemblent plutôt en réseaux affinitaires. Paolo Stuppia, dans une enquête sur les tracts produits par les « autonomes » lors du mouvement contre la LEC et le CPE, a ainsi montré que cette appellation amalgamait des acteurs qui se rattachent à différents courants de pensée⁶. Il y a d'abord la mouvance autonome française à strictement parler, héritière de groupes nés

- 1 Ils se positionnent ainsi par rapport aux organisations étudiantes d'une façon analogue, bien qu'ils en soient politiquement très éloignés, aux élus locaux non-affiliés à un parti qui entendent faire de la politique « autrement », en contestant les règles du champ politique. Voir Christine GUIONNET, « Marginalité en politique et processus d'institutionnalisation. Les mouvements Motivé-e-s et citoyens (2001-2003) », in Lionel ARNAUD et Christine GUIONNET, dir., *Les Frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 263-291.
- 2 Sarah ABDELNOUR, Annie COLLOVALD, Lilian MATHIEU, Frédéric PÉROUMAL et Evelyne PERRIN, « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 74, 2009, p. 94. L'analyse porte ici sur l'intervention de militants autonomes au sein de la Coordination des intermittents et des précaires d'Île-de-France.
- 3 Les résultats qui sont présentés ici doivent beaucoup à un travail réalisé à propos de l'investissement des autonomes dans le mouvement de 2009 à Poitiers et en Île-de-France avec Pierig Humeau et Paolo Stuppia, dans le cadre du groupe de travail animé par Bertrand Geay sur le mouvement universitaire de 2009 (juin 2009-décembre 2010).
- 4 Rémy PIPERAUD, *Radiographie du mouvement autonome*, Mémoire de Master 2 de Science politique, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, sous la dir. de Fabien Jobard, 2009, p. 11.
- 5 À la question de savoir de quelles appartenances politiques, de quelles références intellectuelles ou de quel qualificatif (« autonome », ou pas) se réclament les personnes qu'il fréquente, un étudiant de l'ENS, mobilisé en 2009 et proche du milieu autonome, répond : « ils détestent les étiquettes ». Entretien avec Antoine du 15 mai 2009. L'un de ses amis, également étudiant à l'ENS, lorsque je lui donne à remplir un questionnaire avec des questions fermées et des cases à cocher, demande s'il peut cocher entre les cases et non dedans, parce que les réponses proposées ne correspondent pas à la singularité de ses propres positions.
- 6 Paolo STUPPIA, *L'Héritage des mouvances situationniste, autonome et anti-industrielle dans les tracts du mouvement du printemps 2006*, Dossier de recherche de Master 1 de Science politique, Université Paris 1, sous la dir. d'Isabelle SOMMIER, 2007.

dans les années 1970 en France, alors qu'en Italie ce mouvement connaissait un succès bien plus marqué¹. Ceux qui s'y rattachent s'impliquent prioritairement dans le mouvement des squats, la pratique de l'émeute ou les luttes de l'écologie radicale. Viennent ensuite les post-situationnistes, qui reprennent les analyses et le style d'écrits de l'Internationale situationniste, et la mouvance anti-industrielle, spécialisée dans la critique des technologies, telles que la biométrie. Ils interviennent également dans les mouvements étudiants de 2006 à 2010, qu'ils soient ou non inscrits à l'université.

Isabelle Sommier a proposé à propos de ce courant politique des hypothèses de recherche inspirées de la sociologie de la déviance², qui visent à l'analyser en étudiant ses interactions avec les institutions qui catégorisent ses membres comme déviants (gouvernement, police, médias) et les effets que produit sur eux cet étiquetage³. De la même façon, le qualificatif d' « autonome » peut être analysé sous l'angle des processus de catégorisation et de disqualification qu'il permet lorsqu'il est utilisé par les animateurs des mouvements étudiants. L'étiquette « autonome » y est en effet perçue comme stigmatisante, sans posséder toutefois de définition figée. Les militants organisés l'utilisent pour désigner un *continuum* de positions, des étudiants non-organisés qui expriment une défiance vis-à-vis des organisations politiques et syndicales aux membres de groupes relevant à proprement parler des courants autonomes, post-situationnistes et anti-industriels. Ils la remplacent souvent par le diminutif péjoratif de « toto ».

Jeanne, fille d'intermittents du spectacle qui participent à des mobilisations et manifestations, est très impliquée dans les mobilisations de Censier contre la LEC puis la LRU en 2007, pendant sa licence d'Études cinématographiques et de Lettres, mais refuse d'entrer dans quelque organisation que ce soit. Elle est ainsi qualifiée d' « autonome » par les militants encartés. En entretien⁴, elle manifeste des réticences à se revendiquer elle-même comme telle, refuse en règle générale de se définir politiquement tout en se considérant comme « anarchiste », et ne s'identifie pas aux autonomes de Tolbiac parce qu'elle ne cherchait pas à entrer en conflit ouvert avec les militants organisés :

« Il y a une différence entre être non-organisé et se déclarer autonome. »
« Y en a qui me considèrent comme autonome, donc... Oui, je suis autonome. »
« Je pense pas qu'il y ait besoin d'un groupe pour fonctionner, en cela je suis autonome. Maintenant, c'est pas de l'autonomie sauvage. »

Le qualificatif d' « autonome » lui est donc imposé par d'autres, et elle ne s'en réclame que sous certains points de vue, en l'occurrence la distance vis-à-vis des organisations, auxquelles elle reproche d'être prises par des objectifs qui ne renvoient pas à ceux du mouvement et de ses participants mais à des logiques d'appareil :

« La LRU, c'est quand même... enfin... je pense qu'on est beaucoup à le vivre comme ça, c'est quand même un échec retentissant. C'est un mouvement qu'a mal démarré, qu'a été très difficile, au niveau du combat, enfin... qu'a été très difficile de manière interne, aussi. Et qui s'est arrêté (...) sur la fondation du NPA, donc où tous les militants trotskistes ont plus au moins lâché le morceau pour aller s'occuper de leurs affaires à côté. »
« Je leur reproche leur rapport aux autres. C'est-à-dire que les autres ne sont pas un vaste troupeau à diriger, ni un vaste réservoir d'êtres qui vont... viendraient grossir les rangs d'une orga. »

Les militants organisés sont ainsi accusés d'utiliser les mobilisations pour les diriger, pour recruter et travailler à la construction de leur parti ou de leur syndicat, fût-ce pour les délaissier lorsque leur agenda politique leur impose de consacrer davantage de temps à ce dernier. Pour autant, Jeanne entretient avec les militants organisés de Censier de bonnes relations au sein du comité de

1 Sébastien SCHIFRES, *Le Mouvement autonome en Italie et en France (1973-1984)*, Mémoire de Master 2 de Science politique, Université Paris 8, sous la dir. de Daniel LINDENBERG, 2008.

2 Howard BECKER, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, (trad. fr. par Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie), Paris, Éditions A.-M. Métailié, 1985, (1963), p. 152-188.

3 Isabelle SOMMIER, « Réflexions autour de la « menace » ultra-gauche en France », in Xavier CRETTIEZ et Laurent MUCCHIELLI, dir., *Les Violences politiques en Europe. Un état des lieux*, Paris, Éditions La découverte, 2010, p. 45-65.

4 Entretien du 17 juillet 2012.

mobilisation, jusqu'à un épisode à la fin du mouvement de 2007, où plusieurs militants des JCR se réunissent avec elle au café et l'attaquent vivement sur ses prises de position d'électron libre dans la mobilisation.

Si des militants positionnés à la gauche de l'Unef qualifient d' « autonomes » celles et ceux qui revendiquent de n'appartenir à aucune organisation, Hélène, secrétaire générale de l'Unef en 2010, désigne quant à elle sous le nom de « toto » tout ce qui se situe à la gauche de l'Unef, étudiants non-organisés proches de l'autonomie comme militants de Sud-Étudiant, de la FSE ou de la CNT¹. L'usage du terme se rapproche ainsi de celui de « stalinien » ou de « soc-dém », qui servent à désigner respectivement tous ceux qui sont plus autoritaires ou moins à gauche que soi, indépendamment de leur adhésion réelle à une idéologie stalinienne ou social-démocrate. L'étiquette « autonome » sert en fait aux militants organisés à désigner ceux qui mettent en question leur rôle central dans la conduite de la lutte, qu'il s'agisse des syndicats à la gauche de l'Unef pour les militants de l'Unef, ou des participants qui contestent la place prise par les militants encartés pour l'ensemble des militants organisés. Il s'agit donc bien d'une étiquette disqualifiante, dont l'usage révèle le souci de conserver la maîtrise des mobilisations, et qui s'accompagne de pratiques visant à neutraliser les acteurs concernés. Sans renvoyer à un courant homogène, elle sert à désigner une position particulière dans l'espace militant étudiant. Même ceux qui refusent l'étiquette d' « autonome » ou qui ne font pas à proprement parler partie des courants politiques auxquels elle renvoie ont en effet pour point commun de critiquer le principe de l'engagement dans les organisations, et l'intervention de ces dernières dans les mouvements et les AG. Dans certaines villes, cette position peut être plutôt désignée par le qualificatif d' « anar », même quand les individus ainsi nommés, de la même façon, ne se revendiquent pas spécialement des courants anarchistes. C'est ainsi que les anciens du CPE à Poitiers désignent les militants d'extrême gauche ou autonomes qui participent aux mobilisations étudiantes à partir de 2007².

Les autonomes se spécialisent ainsi dans la critique de la division du travail militant, c'est-à-dire de la domination des militants expérimentés et organisés, qualifiés de « bureaucrates », comme facteur de fermeture de l'espace militant étudiant aux étudiants non-organisés et comme producteur de routines sclérosantes. Un tract de La Sulfateuse distribué notamment lors d'une AG de Tolbiac au cours du mouvement de 2009, et qui valut à ses membres d'être physiquement attaqués pendant l'AG par un militant de l'Unef, affirme ainsi :

« *L'Unef, indispensable depuis 100 ans.* » Indispensable, oui, **au pouvoir**. Elle lui fournit un interlocuteur, capable à la fois de lui garantir le retour à la **paix sociale**, en faisant passer des miettes concédées pour des avancées significatives, et de canaliser et neutraliser les énergies contestatrices, en les aliénant dans la routine du « travail militant ». »³

Dans une brochure d'un autre groupe, également publiée en 2009, on peut lire une analyse similaire des syndicats :

« Les syndicats sont l'assimilation de ses organes de représentation dans un appareil d'autorégulation du capitalisme moderne, travaillant à l'intégration de la classe ouvrière au système marchand. Posant que le syndicalisme étudiant est une pure et simple imposture, cette position réclame d'urgence sa liquidation. »⁴

Les autonomes s'inscrivent donc dans une position d'*outsiders*, qui attaquent ceux qui détiennent les positions dominantes dans l'espace militant étudiant et dévoilent le pouvoir qu'ils exercent sur les autres participants comme leur soumission à l'appareil d'État et au « capitalisme moderne ».

1 Entretien du 18 mai 2011.

2 Une militante autonome rennaise, auparavant étudiante à Caen, et interrogée par Rémy Piperaud en 2009, explique également : « C'est vrai que nous, on vient de Caen, et à Caen, ils disent encore « les anars ». Le mot « toto » commence à arriver, mais c'est assez récent. Et « les anars », ça cataloguait tout le monde, parce que « les autonomes », ça n'existait pas encore. » Rémy PIPERAUD, *op. cit.*, p. 214.

3 Tract signé du « Binôme Anonyme de Nanterre », « Jaune – Le syndicat traître ». Dans le titre, le mot « jaune » est écrit en imitant le sigle de l'Unef, représenté à l'envers.

4 Brochure signée par la « Commission du 4 mars », « On écoute aux portes de l'histoire ».

Néanmoins, tout en critiquant les pratiques des militants, ils sont contraints pour participer au jeu à égalité avec eux d'en reproduire certaines. Ainsi, dans leur productions écrites (tracts, brochures), les autonomes tentent de sortir des carcans militants en adoptant un style littéraire, poétique, lyrique, ou encore très théorique ou humoristique. Mais, comme on le voit dans les deux extraits cités ci-dessus, le vocabulaire employé continue de relever du langage militant, tandis que les plaisanteries tournant en dérision les militants fonctionnent sur le registre de l'autoréférence¹ à un univers particulier, dont ils adoptent finalement les codes. Faisant le pari de s'impliquer aussi activement dans les mobilisations que les militants organisés sans pour autant leur ressembler, les autonomes consacrent autant de temps qu'eux à l'action collective, et acquièrent une virtuosité dans le maniement de références et de savoir-faire spécifiques, qui les distingue tout autant des novices de la contestation.

La reproduction des AG de mouvement en mouvement est ainsi un processus étroitement encadré par l'intervention de militants aguerris, souvent membres d'organisations politiques ou syndicales. Ceux-ci sont conduits à s'effacer – du moins en apparence – derrière le collectif de l'AG en matière de prises de décision sous l'effet d'anticipations de la défiance des étudiants non-organisés à leur égard et de rapports de concurrence internes à l'espace militant étudiant. Le cas du mouvement contre le CPE à Poitiers semble cependant présenter une exception en ce qui concerne l'emprise des militants politiques et syndicaux sur la mobilisation et ses AG.

4. Le mouvement contre le CPE à Poitiers : une exception ?

La vision du mouvement poitevin contre le CPE comme une exception est d'abord diffusée dans les médias, locaux et nationaux, par la presse écrite ou audiovisuelle. Pour décrire le « modèle poitevin » tel qu'il a été traité dans les médias, on suit ici l'analyse qui en est donnée par Jérôme Camus dans l'enquête coordonnée par Bertrand Geay². On peut ainsi s'appuyer sur quatre articles exclusivement consacrés à la mobilisation dans cette ville, parus dans deux quotidiens nationaux, *Le Monde* et *Libération*³. À ceux-là s'ajoute un cinquième⁴, paru dans *Libération* le 14 avril 2006, soit quatre jours après le retrait du CPE, qui dresse un bilan de la mobilisation au niveau national mais comporte un paragraphe final intitulé « Le modèle de Poitiers ». Dans ces articles, les mêmes traits et les mêmes anecdotes reviennent pour décrire la mobilisation à Poitiers, et l'opposer termes à termes à celle des bastions

1 Nous empruntons le terme à Lilian Mathieu, qui la définit comme « le fait [que les agents qui évoluent au sein de l'espace des mouvements sociaux] éprouvent le sentiment que la pratique à laquelle ils participent obéit à des principes et vise des enjeux distincts de ceux qui gouvernent d'autres domaines sociaux. » Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, op. cit., p. 17. Lilian Mathieu emprunte le concept d'autoréférence à Luhmann. Niklas LUHMANN, *The Differentiation of Society*, (traduit de l'allemand par Stephen Holmes et Charles Larmore), New York, Columbia University Press, 1982, XXXVII-482 pages.

2 Jérôme CAMUS, « Heurs et malheurs médiatiques », in Bertrand GEAY, dir., op. cit., p. 129-150.

3 « Poitiers réinvente la contestation », *Libération*, 11 et 12 mars 2006 ; « À Poitiers, les étudiants en grève inventent un nouveau style de contestation », *Le Monde*, 14 mars 2006 ; « Le modèle poitevin », *Le Monde*, 24 mars 2006 ; « Poitiers vibre au son des slogans étudiants », *Libération*, 5 avril 2006.

4 « Avec la génération qui crise », *Libération*, 14 avril 2006.

militants que peuvent être la Sorbonne et Rennes 2 : « l'humour potache plutôt que la rengaine syndicale ; l'ironie plutôt que la provocation »¹. La faiblesse des syndicats et des organisations politiques, l'effacement des étiquettes chez les rares militants organisés, et au contraire l'engagement des participants dans des associations de filière, réputées apolitiques, sont régulièrement mis en avant. Sont vantés le recours aux actions pacifiques, ludiques et symboliques, par opposition à la radicalité des émeutes qui ont lieu chaque soir devant la Sorbonne, et la subversion des codes militants :

« Début mars, ils avaient fait courir le bruit qu'ils allaient “brûler des voitures” : ils ont fait un feu devant la préfecture avec des miniatures, des Majorettes rebaptisées “Sarkozynettes” et “Villepinettes”. Leur service de sécurité ne porte pas de brassards mais des nez rouges. »²

Tout se passe comme si les étudiants de Poitiers présentaient l'avantage d'offrir une image innocente de la politisation de la jeunesse³ : tout en revendiquant, ils savent rester à leur place d'enfants⁴, quand les étudiants d'autres villes se livrent à la violence ou imitent les jeux politiques des adultes en s'affrontant dans des guerres de chapelles syndicales et politiques.

À cette faible implantation syndicale et politique sont associés les caractères de la singularité, par rapport aux autres sites universitaires, de la nouveauté, de l'unité quand les organisations syndicales et politiques divisent, et du consensus, y compris avec les habitants de la ville et les forces de l'ordre. Le répertoire d'action symbolique et ludique joue un rôle dans la construction de cette image, mais aussi la démocratie des AG. Celles-ci sont d'abord massives, ce qui démontre le succès de la stratégie poitevine : rassemblant plusieurs milliers de personnes, elles ont lieu dans le stade Rébeilleau, qui jouxte le campus et fournit l'une des images d'Épinal du mouvement. Elles sont ensuite vues comme particulièrement démocratiques, de par l'utilisation d'un langage des signes, plutôt que des applaudissements et des huées⁵, pour l'expression de l'approbation et de la désapprobation, et le refus du vote à main levée – les étudiants votent pour ou contre le blocage à la fin de l'AG à des tables de vote, les cartes d'étudiants sont contrôlées. Les médias opposent ces pratiques à celles en vigueur dans les coordinations nationales, au contraire intensément investies par les militants encartés, parce que c'est justement à l'occasion de la coordination nationale de Poitiers qu'ils

1 « Le modèle poitevin », art. cit.

2 « Poitiers réinvente la contestation », art. cit.

3 Sur le rapport toujours ambivalent entretenu par leurs aînés à la politisation – ou dépolitisation – de la jeunesse, voir Anne MUXEL, *L'Expérience politique des jeunes*, op. cit., p. 13 ; *Avoir 20 ans en politique...*, op. cit., p. 20.

4 Le récit dans *Le Monde* de l'organisation par les étudiants poitevins de la coordination nationale étudiante de 11 et 12 mars met l'accent sur le recours à des objets enfantins et à un menu de colonie de vacances : « Une baignoire de bébé en plastique rose pour le lavage de la vaisselle, une bleue pour le rinçage. Au menu, salade de pâtes, compote à midi, soupe, chili con carne et dessert le soir. », « À Poitiers, les étudiants en grève inventent un nouveau style de contestation », art. cit.

5 Les participants lèvent les mains en les agitant au lieu d'applaudir, baissent les pouces au lieu de huer.

ont pris connaissance de cette mobilisation originale. Or les étudiants de Poitiers, révoltés par les pratiques procédurières et les luttes syndicales des délégués à la coordination, y annoncent qu'ils la quittent, et qu'ils ne se rendront pas aux prochaines réunions. Cette rupture permet aux médias d'accentuer la distinction entre les pratiques poitevines en assemblée et celles des militants syndicaux et politiques :

« Pourtant, la plus grande victoire pour les Poitevins, c'est d'avoir réussi, même dans cet exercice imposé [*de la coordination nationale étudiante*], à ne pas perdre leur petite différence, qui, depuis le début des manifestations, dépoussière les vieux habits de la mobilisation étudiante. Avec une efficacité que les “pros” de l'agitation leur envient (...). Ici, les AG ne sont pas des foires d'empoigne (...). Lors de la coordination étudiante nationale, les Poitevins se sont frottés à d'autres méthodes. »¹

Les étudiants poitevins bénéficient de l'étiquette de la nouveauté chère au champ médiatique, quand les techniques rodées des militants étudiants d'autres villes paraissent démodées.

La méfiance à l'égard des étiquettes syndicales et politiques, le souci de ne pas se faire « récupérer », le poids des associations de filière ne sont pas simplement des constructions médiatiques, mais constituent bien des traits marquants de la mobilisation poitevine. En cela, nos matériaux confirment les résultats de l'équipe coordonnée par Bertrand Geay. Mais les deux enquêtes permettent également de nuancer cette vision enchantée. Notons d'abord que si la mobilisation poitevine érigée en modèle sert à dénoncer en creux l'excessive politisation ou radicalité d'autres déclinaisons locales du mouvement, inversement le milieu militant étudiant stigmatise ces pratiques hétérodoxes. Dans un « Dossier CPE » de bilan de la mobilisation publié par le journal *Alternative libertaire* en mai 2006, Ivan, un étudiant de Tolbiac, site où au contraire les syndicats jouent un rôle central, écrit un article qui tente de montrer les limites du « modèle poitevin » promu par les médias. Délégué à la coordination nationale de Poitiers, il argue que les conflits entre différentes délégations n'étaient pas simplement les « “querelles d'organisations” »² que les étudiants poitevins ont voulu y voir, mais visaient à empêcher des membres du Bureau national de l'Unef de manipuler à leur profit ceux d'entre eux qui étaient à la tribune. Pour lui, en refusant l'affichage des étiquettes syndicales et l'expression des divergences stratégiques, on ne combat pas l'emprise des organisations, mais on s'empêche au contraire de combattre celles qui ont des ambitions hégémoniques sur le mouvement. Plus généralement, pour les militants étudiants d'autres villes, l'apparent effacement des organisations politiques et syndicales à Poitiers ne peut être qu'une façade, qui masque en fait une manipulation en sous-main par certains groupes qui ne disent par leur nom pour mieux influencer les étudiants mobilisés. Dans l'article d'Ivan, la naïveté des étudiants poitevins

1 « À Poitiers, les étudiants en grève inventent un nouveau style de contestation », art. cit.

2 « Le revers de la médaille du “modèle poitevin” », *Alternative libertaire*, n° 151, mai 2006.

permet au Bureau national de l'Unef de mieux les contrôler. Simon, militant à Sud-Étudiant à Paris 1 et à Alternative libertaire pendant la lutte contre le CPE, s'exclame quant à lui en entretien, lorsque je lui parle de la mobilisation à Poitiers : « Gros *bad* [*Rires*]. Non mais, ça puait la merde, c'était tenu par le PS à Poitiers. »¹ Ces deux militants sont tellement pris dans les logiques de l'espace militant qu'ils ne peuvent pas envisager qu'elles ne jouent pas d'une manière ou d'une autre à Poitiers.

Dans les discours tenus sur la lutte, on est donc face à deux approches opposées. D'un côté, l'image enchantée du « modèle poitevin » comme indépendant des routines politiques et syndicales et permettant par là le bricolage spontané de formes de luttes créatives et originales ; de l'autre la vision cynique d'une mobilisation manipulée en coulisses par des militants politiques et syndicaux. Toutes deux sont situées, dans la mesure où elles résultent d'un positionnement normatif pour ou contre les règles du jeu de l'espace militant étudiant. Retracer les trajectoires des animateurs du mouvement et la genèse des techniques contestataires qu'ils ont mises en œuvre permet au contraire de comprendre quelles dynamiques les ont conduits à mettre de côté les étiquettes syndicales et politiques, et au contraire à les remettre en avant dans les mouvements ultérieurs. En effet, les mouvements contre la LRU, en 2007 et en 2009, se sont caractérisés à Poitiers par une lutte des anciens et des modernes, entre certains animateurs du mouvement contre le CPE et des étudiants, souvent lycéens en 2006, qui se définissent comme plus radicaux et contestent les techniques de mobilisation de leurs aînés. C'est ainsi que l'un des leaders du mouvement contre le CPE en viendra à dénoncer publiquement les animateurs de celui de 2009 dans un entretien accordé à *La Nouvelle République*², quotidien régional.

En premier lieu, les militants d'organisations politiques ou syndicales ne sont pas absents de la mobilisation poitevine de 2006. Plusieurs font partie du MJS ; un doctorant qui a fait partie d'un syndicat Sud-Étudiant alors disparu et un militant de la CNT s'impliquent aussi activement dans la mobilisation. Parmi ceux qui revendiquent le fait de n'appartenir à aucun parti ni syndicat, certains ont créé un « Collectif alternatif universitaire » (CAU), qui a des élus dans les conseils de l'université. Si l'indépendance de ce collectif vis-à-vis de toute organisation syndicale nationale procède aussi d'une méfiance vis-à-vis des logiques syndicales, il agit bien comme un syndicat, cherchant à faire du syndicalisme autrement. D'autres ont une expérience associative, notamment dans les associations de filière des disciplines de lettres, d'arts et de sciences humaines de l'université. Beaucoup sont ainsi

1 Entretien du 20 mars 2010.

2 « Un ancien du CPE donne son avis sur le mouvement LRU... », *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 17 février 2009.

membre de Volumen, l'association des étudiants d'Histoire, dont le local, opportunément situé à l'entrée du site de Sciences humaines et Arts du centre-ville et doté d'un poste téléphonique, servira de quartier général à la mobilisation. Cette dernière s'appuie donc bien sur des ressources militantes, si l'on considère le fait que les associations de filière comptent parmi les acteurs du paysage politico-syndical des universités : elles se présentent aux élections et entretiennent des relations de concurrence avec les syndicats, même si elles marquent leur différence par leur revendication d'apolitisme. En l'occurrence, en 2006, les associations de filière de sciences humaines et d'arts ont pris leurs distances vis-à-vis de la structure qui les coordonne au niveau de l'université, l'Association générale des étudiants de Poitiers (Agep), membre de la Fage au niveau national, justement sur la question de l'apolitisme : elles entendent sortir d'une posture systématique de neutralité. Les animateurs du mouvement ne sont donc pas des anti- ou des non-militants. Un ancien étudiant mobilisé lors du CPE peut ainsi révéler après trois heures d'entretien où il a abondamment développé son engagement au sein de Volumen, d'autres associations de filière et du CAU, tout comme l'indépendance du mouvement par rapport aux organisations politiques et syndicales, qu'il était alors également militant à la LCR¹.

Cela ne signifie pas pour autant que les militants poitevins seraient parfaitement semblables aux militants des autres villes et qu'ils agiraient simplement cachés. Sur toute la période étudiée, les groupes locaux d'organisations nationales se caractérisent par une grande autonomie – voir par leur indiscipline – vis-à-vis d'elles et par leur position marginale en leur sein. Les militants du MJS mobilisés en 2006 appartiennent à une tendance minoritaire, strauss-kahnienne. Cela explique leur implication moindre dans l'Unef, tout comme le fait qu'ils interviennent dans le mouvement selon des logiques locales, sans être contrôlés par la direction nationale. Ils sont critiques vis-à-vis des méthodes habituelles des militants MJS, dont ils estiment subir eux-mêmes la domination au sein de l'organisation. De la même façon, le groupe local des JCR, qui se reconstitue dans les années qui suivent le mouvement contre le CPE, est réputé répondre rarement aux coups de téléphone hebdomadaires des dirigeants nationaux. Parce qu'ils sont relativement indépendants des stratégies nationales de leur organisation, et parce que Poitiers est une ville moyenne² où tous les militants, peu nombreux dans chaque organisation, se connaissent et se fréquentent, les relations entre membres de différents courants syndicaux et politiques sont beaucoup moins conflictuelles que dans d'autres villes. On peut donc dire qu'il existe un espace militant étudiant, mais qu'il est

1 Entretien avec Adrien du 10 février 2012.

2 Elle compte 24 000 étudiants pour 130 000 habitants. Romuald BODIN, Bertrand GEAY et Vincent RAYNAUD, « Le “coup du blocus” », art. cit., p. 51.

beaucoup moins structuré par les relations de concurrence entre les différentes organisations que par un réseau de relations affinitaires, un entre-soi aux frontières poreuses, qui rassemble militants associatifs, politiques, syndicaux, et leurs propres connaissances. Ces derniers fréquentent les mêmes lieux de sociabilité, à savoir les cafés de la place Charles de Gaulle.

À partir de là, on peut comprendre la genèse des pratiques contestataires poitevines pendant le CPE autrement que comme la création spontanée de nouveaux venus dans l'engagement politique. Les savoir-faire des militants expérimentés, tout comme le type de relations sociales qu'ils entretiennent entre eux, façonnent les manières de jouer le répertoire. Le recours à un langage des signes pour exprimer l'approbation et le mécontentement s'observe dans la plupart des AG étudiantes de 2006 à 2010. Il est aussi utilisé dans les réunions des organisations étudiantes. À Poitiers en 2006, cette pratique est directement importée des mobilisations altermondialistes, auxquelles l'un des animateurs du mouvement a participé, et *via* le *Guérilla kit*¹, manuel utilisé comme réservoir de techniques de lutte². De même, l'idée des nez rouges pour le service d'ordre n'est pas une invention *ad hoc* étrangère à l'univers militant, mais vient de la référence faite par Oscar, militant à la CNT, aux clowns activistes, qui tournent en dérision dans certaines manifestations militantes radicales les politiques sécuritaires et les interventions policières³. La mise en retrait des étiquettes politiques et syndicales, qui implique notamment que les militants encartés ne mentionnent pas leur organisation lorsqu'ils interviennent en AG ou qu'ils n'amènent pas leurs drapeaux en manifestation, n'est pas non plus d'une pratique nouvelle : il en allait de même dans les AG de Nanterre contre la réforme Devaquet en 1986⁴.

Plus généralement, l'expérience associative de beaucoup d'animateurs du mouvement, tout comme les relations affinitaires qu'ils entretiennent entre eux, les disposent à privilégier des pratiques contestataires consensuelles plutôt que fortement polarisées politiquement. Oscar, le militant de la CNT, et Thibault, l'ancien de Sud-Étudiant, ne sont pas entièrement d'accord avec la façon dont la mobilisation est menée⁵, mais renoncent à cliver sur des divergences politiques, au risque de se retrouver isolés. Les militants encartés, peu impliqués dans les conflits nationaux entre leurs organisations respectives, ne se passionnent pas

1 Morjane BABA, *Guérilla kit. Ruses et techniques des nouvelles luttes anticapitalistes. Nouveau guide militant*, Paris, Éditions La Découverte, 2^e édition 2008, (2003), p. 159-161.

2 Bertrand GEAY, Nicolas LEFOL et Mathieu MORICHON, « La démocratie “No logo” », in Bertrand GEAY, dir., *La Protestation étudiante...*, *op. cit.*, p. 83.

3 Entretien avec Oscar du 3 juin 2012.

4 Atelier « 1986 : la mobilisation contre la loi Devaquet » des Rencontres-ateliers « Mouvement-s étudiant-s : unité, scissions, réunifications » organisées par la Cité des mémoires étudiantes, le Germe et le Centre d'Histoire sociale du XX^e siècle, le 7 janvier 2012, à Aubervilliers. L'atelier était animé par Robi Morder et Christophe Mesgny.

5 Entretien avec Thibault du 1^{er} juin 2012.

davantage que les étudiants non-organisés pour les débats entre activistes chevronnés des coordinations nationales. Ils ne s'opposent donc pas au départ de Poitiers de ces dernières. Le même pragmatisme vaut face aux étudiants opposés au blocage. Ceux-ci critiquent le vote à main levée et les risques de fraude qu'il comporte. Les étudiants mobilisés préfèrent organiser différemment les votes pour être irréprochables face à ces critiques, plutôt que, comme c'est le cas dans d'autres villes, s'accrocher au vote à main levée comme à un élément structurant de leur identité contestataire.

Le compromis trouvé à propos de ces pratiques contestataires – répertoire d'action symbolique et ludique, mise de côté des divergences politiques et syndicales, recours à des modalités de fonctionnement des AG visant à pacifier les débats et les votes – ne s'est pas fait sans marginaliser d'autres participants au mouvement. Tout un groupe de lycéens mobilisés en 2006, qui entreront à l'université dans les années suivantes, se sont ainsi construits dans leur engagement contre le groupe d'animation du mouvement contre le CPE, et contre les pratiques qui y étaient défendues. L'un d'entre eux, Marc, explique ainsi : « on n'était pas d'accord avec les étudiants, on trouvait qu'ils étaient un peu chiants, qu'ils étaient mous. »¹ À propos des manifestations, il raconte : « Y avait encore d'autres embrouilles parce que pourquoi on fait pas une action. Et les étudiants disaient : “mais c'est parce que y a pas assez d'étudiants pour cadrer le truc, ça va partir en *live*”. Donc nous on n'était pas content parce qu'on voulait faire des actions, on était vachement motivé. »² Les divergences portent ainsi sur le répertoire contestataire, ces lycéens privilégiant le recours à des actions étiquetées comme plus radicales. Ils sont aussi autorisés à assister aux AG étudiantes. Cependant, ils sont critiqués par les étudiants parce que trop bruyants, et le recours au langage des signes pour exprimer l'approbation et la désapprobation est en partie mis en place pour calmer leurs ardeurs³.

Se cristallisent ainsi des griefs entre étudiants et lycéens mobilisés lors du CPE. Le seul étudiant qui, selon eux, les accueille sans émettre de réserves sur leurs pratiques contestataires est Oscar, le militant de la CNT⁴. Il fait donc figure d'agent socialisateur et de modèle pour le groupe, pendant le mouvement, mais aussi après, et noue des liens très forts avec beaucoup d'entre eux. Marc le décrit ainsi comme « un copain qui s'appelle Oscar qu'était à la CNT. C'était un mec vachement important pour nous quand on était au lycée, parce que c'était le [*il insiste sur le mot*] baroudeur anarchiste et c'était un peu le grand

1 Entretien du 24 mai 2012.

2 *Ibid.*

3 Entretien du 1^{er} juin 2012 avec Wilfried, un autre étudiant qui était lycéen lors du mouvement contre le CPE.

4 Pour un portrait détaillé d'Oscar, voir le chapitre 5.

frère »¹. Ce groupe de lycéens continue de se fréquenter dans les années suivantes, et constitue un réseau informel baptisé le Crac (Collectif de révolte anticapitaliste), doté d'un forum sur internet. Certains rejoindront la CNT, les JCR ou Sud-Étudiant, ou bien encore se rapprocheront des milieux libertaires et autonomes. Ce collectif joue un rôle important puisqu'il rassemble la plupart des militants qui, devenus étudiants, animent les luttes contre la LRU en 2007 et en 2009. Ils s'opposent alors à ceux qui, parmi les étudiants mobilisés contre le CPE, participent aux mouvements suivants. Ils affichent leurs sympathies politiques à l'extrême gauche, se démarquant ainsi de ces derniers et de ceux qu'ils considèrent comme leurs héritiers, notamment les nouveaux militants du MJS. Ils nourrissent ce clivage au sein des AG et coordinations² par des querelles récurrentes, en lieu et place du consensus de 2006. Ils imposent enfin des modes d'action plus radicaux, qui culminent en 2009 avec l'occupation diurne et nocturne, dès le début du mouvement et pendant toute sa durée, d'un amphi central sur le campus : l'amphi J.

On comprend alors comment se reconstruit à Poitiers en 2007 et en 2009, sous l'effet de luttes de concurrence entre groupes qui se sont en fait constitués lors du mouvement contre le CPE, un espace militant comparable sous beaucoup de traits à celui des autres villes, avec ses luttes intestines dans lesquelles les étudiants moins militants ont des difficultés à se reconnaître. Les conflits internes au milieu militant demeurent moins vifs que dans d'autres villes. C'est ainsi que coexistent dans le groupe issu du Crac des trotskistes, des libertaires, des autonomes... courants politiques qui se fréquentent peu en Île-de-France par exemple. Les variations conjoncturelles des configurations locales de l'espace militant étudiant produisent ainsi des effets sur le style des AG et sur le répertoire mobilisé : les compétences, les intérêts et les tactiques des militants organisés les façonnent en profondeur. Cela conduit à s'interroger sur les inégalités de participation qu'ils induisent entre ces étudiants très actifs et d'autres, novices de l'action collective.

III. Virtuoses et novices : les conditions de la participation active aux AG

On emprunte ici la distinction entre virtuoses et novices de l'action collective à Lilian Mathieu³, qui l'utilise pour analyser la façon dont les compétences spécifiques engagées dans ce type d'activité produit des inégalités de participation. Elle permet ainsi d'identifier l'écart qui sépare les modes d'implication dans les AG des activistes expérimentés et d'autres

1 Entretien avec Marc du 24 mai 2012.

2 Il s'agit du nom donné à Poitiers au comité de mobilisation.

3 Lilian MATHIEU, *op. cit.*, p. 249-252.

étudiants (1), qu'on peut rapporter aux compétences proprement militantes requises pour y participer activement (2). Les virtuoses de l'action collective, qui maîtrisent le mieux le fonctionnement des AG, ont ainsi intérêt à la reproduction des manières de les jouer, et ont les moyens de contrôler la diffusion des innovations en leur sein (3).

1. Des inégalités de participation

Si le recours à l'AG va de soi parmi les militants, il n'en va pas de même pour tous les étudiants. D'abord, dans une société où la délégation est la forme principale de l'expression politique, les droits de vote et de parole accordés en son sein ne sont pas évidents. Avant l'AG du 12 octobre 2010 au centre PMF, au début de la mobilisation sur la réforme des retraites, plusieurs militants qui ont distribué des tracts pour appeler à cette AG rapportent que des étudiants leur ont demandé s'ils avaient le droit d'y prendre la parole et de voter. Il est donc convenu qu'un rappel sur le fonctionnement d'une AG sera fait par la tribune en début de séance – ce qui est loin d'être systématique. Plusieurs jours plus tard, alors que le blocage du centre a été voté le 19 octobre, l'AG du 22 voit s'affronter violemment les étudiants pro- et anti-blocage dans l'amphi N totalement plein. Les étudiants anti-blocage repartent scandalisés par la reconduction du blocage les jours de manifestation, qui est passé à 420 voix pour et 380 voix contre, avec une poignée d'abstentions et d'étudiants levant la main lorsque la tribune demande qui ne prend pas part au vote. Pour beaucoup, c'est le signe manifeste que les étudiants qui ont fait le décompte des voix ont triché, puisque l'amphi peut contenir plus d'un millier de personnes. En réalité, l'écart entre le nombre de participants et celui des votants s'explique par le fait que plusieurs centaines d'étudiants n'ont jamais levé la main, même au moment où la tribune a posé la question de qui ne souhaitait pas prendre part au vote. Un certain nombre d'étudiants se rendent ainsi aux AG non seulement sans y prendre la parole mais sans prendre part aux votes, par curiosité ou pour être informés des décisions prises.

De fait, les AG étudiantes s'organisent autour d'une division spatiale entre une scène centrale, où se situe la tribune, où se succèdent les orateurs et où se massent les militants les plus actifs, et un public qui reste spectateur. La majorité des étudiants qui se rendent aux AG n'y prennent en effet pas la parole, ou rarement, ne s'y portent pas candidats pour remplir des tâches ou des mandats, et ne participent pas aux réunions du comité de mobilisation, en principe ouvert à tous, qui les préparent et en appliquent les décisions. Les étudiants qui restent spectateurs identifient clairement ceux qui participent le plus comme un groupe distinct. Lors de l'AG qui a lieu à Censier le 29 janvier 2009, au tout début du mouvement, une étudiante à côté de laquelle je suis assise commente ainsi à son voisin l'arrivée de

plusieurs militants, avant que l'AG ne commence : « le comité des syndicalistes, les fouteurs de merde ». Elle explique ensuite qu'elle est contre le mode d'action du blocage. Alors que les cinq étudiants s'installent à la tribune, elle continue sur un ton dépité : « ça me rappelle trop l'année dernière, quand tu vois les mêmes têtes... »¹ La virulence de ses propos s'explique par le fait qu'elle est opposée à la pratique du blocage. Néanmoins, la scène indique les ressorts de la coupure entre les participants actifs et le public : les premiers maîtrisent l'espace de l'AG et en particulier sa scène principale, la tribune ; ils se connaissent, arrivent et se déplacent ensemble ; ce sont des militants, des « syndicalistes », connus comme des participants réguliers aux mobilisations.

Pour objectiver les propriétés sociales des participants les plus actifs, nous avons comparé celles de 72 d'entre eux, mobilisés sur les trois terrains de Paris 1, Paris 3 et Poitiers. Il s'agit des étudiants que nous pouvions identifier comme actifs dans les AG étudiées, parce qu'ils y prenaient la parole, y recevaient des mandats et/ou participaient aux réunions du comité de mobilisation, et pour lesquels nous avons pu recueillir des données à la fois sur la profession de leurs parents et sur leur appartenance à une organisation politique ou syndicale. Pour celles et ceux qui avaient participé activement aux AG de plusieurs des mobilisations étudiées, nous avons considéré uniquement la première : certains se sont ensuite engagés dans des organisations, et se sont donc impliqués dans les mobilisations ultérieures en tant que militants encartés. Sur ces 72 étudiants, 37 sont membres d'une organisation syndicale et/ou politique, et 35 sont non-organisés. 52 ont au moins l'un de leurs parents qui appartient à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, et 46 sont des hommes. L'appartenance à une organisation, une origine sociale élevée et le fait d'être un homme favorisent ainsi l'implication active dans les AG, selon des modalités dont l'étude de trajectoires individuelles d'engagement – ou de désengagement – permet de rendre compte.

S'intéresser à des étudiants qui présentent des dispositions à l'engagement, mais qui participent peu activement aux AG permet de saisir les obstacles qui se présentent à eux. C'est le cas d'Aurore, étudiante à Poitiers et mobilisée en 2009 et en 2010, et de Benjamin, étudiant à Censier, impliqué dans le mouvement de 2010.

Aurore face à l'entre-soi du milieu militant poitevin². Aurore participe dès le collège aux manifestations contre la réforme Fillon du système de retraites de 2003, avec sa mère, professeure de musique en collège, syndiquée au Syndicat national des enseignements de second degré (Snes-FSU). Elle s'investit également dans deux mouvements lycéens dans la petite ville des Deux-Sèvres où elle habite, et en 2005, dans les assemblées organisées pendant et après la campagne pour un non de gauche contre le Traité établissant une constitution pour l'Europe. Les assemblées perdurent après le

1 Notes de terrain, Censier, AG du 29 janvier 2009.

2 Un entretien a été réalisé avec Aurore le 13 juin 2012.

référendum, sous la forme de « cafés publics », puis d'un « collectif antilibéral » qui devient une association rattachée au Front de gauche. En 2008-2009, elle est en première année d'une Licence de Lettres qui prépare au concours d'entrée à l'IEP de Paris, et s'implique dans la mobilisation contre les réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Socialisée à l'action collective, fille d'enseignante, étudiante dans une filière sélective qui suggère des compétences scolaires élevées, Aurore ne se distingue pas par sa trajectoire passée des militants étudiants les plus actifs. Pour autant, elle ne parvient pas en 2009 à prendre la parole dans les AG ni dans les coordinations, polarisées par les querelles entre les deux principaux groupes qui animent le mouvement – le MJS et les occupants de l'amphi J :

« Y avait un blocage parce que les anars avaient pas envie de traiter avec les MJS et que les MJS... (...) Tous les deux avaient leur... groupe, et que tantôt c'était un qui gérait un peu le mouvement, tantôt c'était l'autre, et y avait pas moyen d'avancer et de faire venir des gens nouveaux, quoi. »

Les militants agissant au sein de groupes constitués et fermés, il est difficile pour des nouveaux venus comme Aurore, qui ne se reconnaît de surcroît dans aucun des deux, d'agir en-dehors des positions définies par leur lutte interne au mouvement. De ce point de vue, elle renvoie dos à dos le MJS et les « anars » ou autonomes, dont les postures d'experts de l'action collective ont dans les deux cas un caractère excluant, que les militants concernés soient organisés ou non :

« J'ai jamais apprécié le côté : “nous on sait, et on fait, et si les gens sont pas assez intelligents pour nous suivre, alors qu'ils nous suivent pas on va faire tous seuls dans notre coin”. Parce que le but c'était d'élargir le truc. Et quand tu te retrouves à des AG où t'es cinquante alors que potentiellement t'as des milliers d'étudiants (...). Moi j'étais plutôt dans cette dynamique-là de dire “on va essayer de les intéresser”. Et les anars disaient : “bah non, on s'en fout, ils ont rien compris”. Et puis... bah le fait que eux, y en a beaucoup qui appartenaient déjà, je pense, justement, à la CNT, ou qu'avaient déjà fait des mobilisations comme ça, qu'étaient super à l'aise et qui laissaient pas la place aux gens... qui sont pas aussi à l'aise et... C'est toujours le problème des mouvements un peu noyautés, quoi, l'image que ça renvoie, le fonctionnement, voilà, le côté... Je pense qu'il faut parfois de la radicalité mais eux ils sont un peu trop dans le... Et puis dans les AG, souvent, ça, ça a jamais changé, enfin voilà t'avais toujours un mec pour gueuler : “on n'en a rien à foutre ! Vous avez rien compris !”. Enfin c'était assez violent comme façon de... prendre la parole, d'interagir, et... c'était pas la dynamique que j'avais envie de donner au mouvement, et surtout je pensais que... je pense toujours d'ailleurs que ça sert à rien. »¹

Aurore met ainsi en avant les compétences propres au milieu et aux mobilisations étudiantes dont disposent les « anars », qu'elle-même ne possède pas bien qu'elle ait participé à d'autres formes d'action collective. Ces compétences leur permettent d'être « super à l'aise », mais sont aussi mises en scène sous la forme d'arguments d'autorité les établissant comme seuls légitimes à fixer les façons de conduire le mouvement. De fait, l'amphi J occupé en 2009, point de fixation de la mobilisation et lieu de tenue des AG, finit par devenir pour ceux qui sont investis dans l'occupation – désignés comme « anars » ou autonomes – un élément d'identification qui fonctionne de la même façon que l'appartenance à un groupe politique. Sans appartenir à une organisation commune, les occupants de l'amphi J forment un groupe distinct, qui agit comme un corps identifié par tous, appelé « l'amphi J ». Ils affrontent les autres groupes politiques et syndicaux à la façon d'une organisation constituée et se replient sur l'entre-soi de la vie quotidienne de l'occupation. Lorsque je lui demande si elle a eu envie de s'investir dans l'occupation, Aurore répond : « Bah déjà je pense qu'on m'a pas proposé d'occuper l'amphi J, enfin... Justement ça faisait partie de ce côté groupe qu'existait déjà. »

En conséquence, avec d'autres étudiants dans le même cas qu'elle, elle s'implique plutôt dans d'autres espaces que les cadres décisionnels, comme la décoration des locaux de l'université ou l'organisation d'actions dans la ville. En 2010, alors qu'elle est en troisième année de Licence, elle dit avoir profité du vide créé par une brouille entre militants qui les fait quitter une réunion de la coordination pour commencer à s'engager davantage dans l'animation des AG et coordinations :

1 Entretien avec Aurore du 13 juin 2012.

« Les trois, quatre premières coord's, j'avais débarqué, c'étaient que des gens, justement, des anars qui discutaient entre eux, qui s'appelaient pas leur prénom, qui se connaissaient, enfin genre impossible... de rentrer là-dedans si t'es pas hyper motivé. Pour peu que tu sois un peu timide et que tu connaisses pas tout, c'est impossible, quoi. Or soi-disant la coord' est ouverte à tout le monde. Et un jour ils s'étaient pris la tête, je sais plus pourquoi, et du coup y en avait une partie qu'était... partie. Et moi et deux, trois autres personnes qu'étaient avec moi, on avait dit : "Bon, écoutez, là, c'est bon. Ça sert à rien ce genre de débats. Y a personne qui a plus de raison ou pas d'agir, y a personne qui sait à l'avance. Si on n'est pas d'accord avec ça, on en discute, voilà." Et y avait eu vraiment une discussion qui s'était abordée, et des gens qui avaient pris part dans l'organisation concrète du mouvement, alors qu'avant ils y étaient pas. Et des gens en première année, et des gens... Et là y a eu... le début de... enfin... de personnes... qui... se sont investies, et qui se sont investies après pendant tout le mouvement, et qui aujourd'hui d'ailleurs sont... font partie des syndicats, des choses comme ça, quoi. Ce qui aurait peut-être pas été possible si le mouvement en était resté avec cette espèce de prise de bec entre des gens qui se connaissent déjà et qui ont des divergences entre trotskisme et léninisme et machin. Enfin... Ça veut pas dire que leurs discussions étaient pas légitimes, c'est juste qu'à mon avis elles avaient pas lieu d'être à cet endroit-là, si on... veut s'ouvrir un peu, quoi. »

Dans le cas d'Aurore, c'est l'entre-soi militant, composé d'étudiants qui se connaissent et le manifestent en s'appelant par leur prénom, qui imposent leurs références politiques et leurs enjeux de luttes internes encore courants dans les débats, qui constitue un obstacle à l'engagement, levé par le départ ponctuel de ces activistes d'une réunion de la coordination.

Benjamin, ou le choix des études¹. Fils d'un professeur de musique dans un collège privé et d'une éducatrice spécialisée, Benjamin a pratiqué différents instruments et envisage une carrière dans le journalisme musical. Cette perspective n'avait pourtant rien d'évident pour lui au départ : « les écoles de journalisme, ça coûte une blinde, c'est vachement dur d'y entrer ». Après une année d'hypokhâgne, il a donc intégré un IUT, où il a préparé un Diplôme universitaire de technologie Métiers du livre et participé à la mobilisation de 2009. Il s'intéresse à la politique et se situe à gauche du PS. Il arrive à Censier en octobre 2009, en troisième année de Licence Information, Communication. Le passage d'une filière professionnelle à l'université est une véritable découverte, il est très intéressé par les enseignements, et surtout il découvre qu'il existe à Paris 3 un Master 2 professionnel Journalisme culturel. Dans ce contexte, il s'intéresse de plus en plus aux activités culturelles, aux concerts, aux films, aux cultures culinaires... Il se définit comme « curieux » et est soucieux de vraiment bien connaître tout ce à quoi il s'intéresse. En 2010, Benjamin est en Master 1 en Information, Communication lorsque se lance le mouvement contre la réforme des retraites. Il se rend en AG avec Paul, qu'il connaît de longue date, et qui est alors en Master 1 d'Études cinématographiques et audiovisuelles, étudiant à Censier depuis 2006 et militant à la LCR puis au NPA depuis 2008. Le coût d'entrée dans la mobilisation est alors réduit du fait qu'il y connaît déjà quelqu'un². Néanmoins, il renonce à participer à certaines activités parce qu'il se sent exclu de l'entre-soi militant (« tout le monde était vachement pote et moi j'étais un peu à l'écart »). En AG, il ne prend jamais la parole, ce qu'on peut mettre en lien avec son sentiment d'incompétence politique (« j'avais pas mal d'amis, genre Paul, justement, tout ça, qu'étaient... vachement politisés, même beaucoup plus politisés que moi », « c'est vrai que j'avoue que je suis... j'ai jamais fait... j'ai jamais été engagé autant que des gens comme Paul »). Il explique ainsi :

« En fait t'as tendance à te sentir coupable quand tu... connais pas bien les sujets de politique, je sais pas pourquoi mais c'est comme ça, quoi, t'es... ça je pense que, bah, presque n'importe qui pourrait te le dire. Moi après c'est vrai que tu vois quand j'ai du temps pour moi je préfère le consacrer à d'autres trucs, plus artistiques, plus, je sais pas, autre chose, tu vois. Donc... c'est vrai que c'est des sujets que je connais moins. Après je le reconnais, quoi, mais... Je les connais

1 Un entretien a été réalisé avec Benjamin le 8 novembre 2011.

2 Doug McADAM et Ronnelle PAULSEN, « Specifying the Relationship Between Social Ties and Activism », *The American Journal of Sociology*, vol. 99, n° 3, 1993, p. 640-667 ; David SNOW, Louis ZURCHER et Sheldon EKLAND-OLSON, « Social Networks and Social Movements : A Microstructural Approach to Differential Recruitment », *American Sociological Review*, vol. 45, n° 5, 1980, p. 787-801.

moins et donc du coup je me sens un peu plus con, quoi quand j'en parle... Comme quand quelqu'un te parle d'un truc qu'il connaît trop bien même si c'est pas politique, bah tu sais pas trop quoi dire, quoi, enfin t'es... Après ouais c'est des gens qui... Après tu vois je comprends, moi, j'ai vachement... fluctué, tu vois, au niveau de mon engagement politique, sur des périodes où j'étais beaucoup plus engagé, tu vois, où tous les matins j'allais lire le journal, j'essayais vraiment d'avoir un point de vue sur... ce que je lisais, tout ça. On en parlait, tu vois, je... croisais plus souvent... Paul, tu vois, on en parlait, tout ça... (...) Et puis tu vois... y a eu des moments où j'étais plus investi dans autre chose, dans d'autres projets qui sont pas du tout politiques, pour rentrer en Master 2, un truc comme ça. Et puis, bah du coup, je sais pas, j'ai eu moins le temps ou moins l'envie, ou je sais pas... de me consacrer à tous ces trucs-là. Et puis bah je trouve que la politique mine de rien, si tu... si à un moment tu suis moins l'actualité, t'es déconnecté du truc, et donc du coup tu te sens encore moins légitime d'en parler qu'avant. »¹

Il met ainsi en lien sa moindre compétence politique, notamment par rapport à Paul, avec le temps que lui prendrait un engagement politique, le suivi de l'actualité ou la lecture des journaux. Temps qu'il choisit plutôt de consacrer à d'autres pratiques culturelles, comme à ses études, cohérentes avec un projet professionnel vers lequel converge l'essentiel de son quotidien, de ses préoccupations et de ses loisirs. Le moment où il travaille dur pour intégrer le Master 2 Journalisme culturel coïncide avec celui où il se désintéresse peu à peu de la politique.

Disposer de moins de capital culturel que d'autres étudiants, comme c'est le cas de Benjamin qui est passé par une filière professionnelle – après une hypokhâgne néanmoins –, être une femme, comme Aurore, sont des propriétés sociales classiquement associées à une moindre compétence politique, ou à un sentiment d'illégitimité à participer à des activités politiques². Pour autant, pour ces deux étudiants, le coût d'accès au monde des militants étudiants produit des freins supplémentaires. Aurore a éprouvé moins de difficultés à s'engager politiquement dans d'autres mobilisations, ou dans d'autres activités de la grève étudiante que les AG. À propos de leurs rapports aux militants étudiants, les deux enquêtés utilisent tous les deux le terme de « barrière ». Ils décrivent une violence symbolique induite par les références partagées des militants, et des groupes préexistants, fermés aux nouveaux venus et pris dans leurs querelles internes entre courants. En ce sens, la participation active aux AG ne dépend pas simplement des dispositions héritées de la trajectoire passée. Celles-ci peuvent être ou non activées en fonction des situations – le départ d'une réunion de la coordination poitevine de ceux qui y monopolisent la parole – et surtout au contact des militants les plus impliqués. Or les chances de s'intégrer parmi eux doivent beaucoup aux manières de vivre le rôle d'étudiant, aux réseaux de sociabilité qui sont investis à l'université et à la gestion du temps qu'elles supposent. Aurore perçoit comme excluant le groupe des « anars » de Poitiers, quand d'autres y retrouvent leurs amis et organisent leur existence quotidienne, pendant quelques mois, autour de l'occupation de l'amphi J. Benjamin privilégie ses études au détriment d'un éventuel engagement politique, tandis que d'autres étudiants au

1 Entretien avec Benjamin du 8 novembre 2011.

2 Daniel GAXIE, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1978, 269 pages.

parcours plus linéaire parviennent à combiner les deux, ou que pour d'autres encore, c'est le militantisme étudiant qui attache à l'institution universitaire – parfois davantage que les études. On le voit dans le parcours de Christophe, un autre étudiant de Censier qui, venant aussi d'une filière professionnelle, s'investit bien davantage dans les mobilisations, les AG et en définitive le militantisme étudiant selon une dynamique symétrique à celle par laquelle Benjamin se désengage.

Christophe, ou l'université comme « déclencheur »¹. La famille du père de Christophe travaillait à Renault Billancourt. Lui-même, tourneur fraiseur, délégué CGT et membre du PCF, connaît une « ascension sociale », devient dessinateur industriel puis chef d'atelier dans une structure pour handicapés. Sa mère vient au contraire d'une famille d'agriculteurs du côté paternel, de la bourgeoisie parisienne du côté maternel. Elle est secrétaire de direction puis institutrice. Plus jeune, Christophe s'est rendu en manifestation avec ses deux parents. Il obtient d'abord un CAP et un baccalauréat professionnel de Communication graphique et visuelle. Il entre à l'université en octobre 2002 : « J'avais pas envie d'aller travailler... dans les boîtes de com' ou ce genre de chose, faire de la mise en page. J'avais plutôt envie de faire du cinéma, c'était l'idée du moment. » Une mobilisation s'organise à Censier, au second semestre, en 2003, contre la réforme des retraites. Christophe y participe activement, y rencontre les militants de Sud-Étudiant, et adhère à l'organisation à la rentrée suivante. Dans son cas, le contact avec les syndicalistes étudiants active des dispositions à l'engagement héritées d'une socialisation politique familiale, comme il l'explique lui-même :

« Y avait déjà un fond qui était déjà là, il manquait plus qu'un déclencheur. Bon, le déclencheur, ça a été l'université, d'une certaine manière, où... j'ai pu... trouver quelque chose qui correspondait un peu à ce que je cherchais, d'une certaine manière mettre un pied dans le militantisme (...). J'attendais un peu ça sans le savoir et... voilà, ça m'est pas tombé dessus mais c'était on va dire un cheminement assez logique. »

Il se sent en particulier tout de suite à l'aise dans les AG :

« Ça m'a beaucoup plu, c'est-à-dire que je suis vite rentré dedans, le principe de parler de politique, de parler de problèmes de fond, parler de réformes et ce genre de choses... (...) Je me suis senti à l'aise assez rapidement, c'est-à-dire je me suis trouvé un peu comme un poisson dans l'eau là-dedans. C'est-à-dire que moi j'arrivais dans le monde universitaire comme je te le disais, donc pour moi ça a été plein de découvertes, donc... je me suis retrouvé là-dedans en me disant, oui, je me sens bien là-dedans, quoi. Voilà, c'est-à-dire que je me suis retrouvé en fait quelque part où justement moi, avec... dans... la vie avec les amis, tout ce genre de choses, où le débat politique (...) était (...) vite coupé. C'est-à-dire qu'il était, d'une certaine manière... les amis ne voulaient pas parler de politique. Ça ne les intéressait pas (...). Et moi là justement dans les AG, c'était vraiment l'endroit où on pouvait parler de politique, où c'était le moment de le faire. »

L'AG fait partie des « découvertes » qui ponctuent son entrée à l'université, mais qui ne sont pas toutes aussi heureuses. L'ajustement des AG avec son goût du débat politique contraste en effet avec les difficultés qu'il y rencontre, venant d'une filière professionnelle :

« On m'a quand même envoyé à la gueule que je n'avais strictement rien à faire ici, genre c'était une erreur de parcours, j'avais rien à faire ici, que j'allais pas tenir longtemps. J'ai une Licence aujourd'hui donc je suis pas mécontent de ce que j'ai fait. Mais c'est vrai que... je me suis pas obligatoirement senti à l'aise en... Parce que moi j'avais pris l'habitude d'avoir... c'est-à-dire que j'avais commencé en CAP, et j'ai fini en bac pro', j'ai passé six ans dans ce bahut, c'est-à-dire que je suis resté avec les mêmes gens pendant six ans. C'est-à-dire que j'avais mon groupe d'amis (...), et on avançait là-dedans ensemble. Et bon, j'avais aussi besoin d'aller vers

1 Un entretien avec Christophe a été réalisé le 3 octobre 2011.

de l'inconnu, donc... Mais à la fois je me suis pas obligatoirement senti à l'aise sur... ce côté impersonnel de l'université (...). Le premier cours où j'ai été, c'était un cours d'amphi, j'étais là-dedans, j'ai posé mes feuilles, j'ai vu les gens qui grattaient comme des dingues, j'étais là : mais qu'est-ce que je fais, comment je fais, quelle est la méthode, quelle est pas la méthode (...). C'était assez compliqué au début. Je suis arrivé là-dedans un peu paumé mais j'ai trouvé mes marques malgré tout parce que bon c'était intéressant de trouver ses marques là-dedans. »

On retrouve ici les traits du monde universitaire auxquels les fractions les plus dominées des étudiants sont les moins préparées : la stigmatisation des filières professionnelles, le caractère « impersonnel » de l'université par opposition au lycée, le cours magistral, la prise de notes, les implicites qui entourent la « méthode » de travail. Autant la socialisation familiale de Christophe le dispose à se sentir à l'aise en AG, autant son passé scolaire complique, dans les premiers temps au moins, son rapport à des enseignements qui pourtant l'intéressent. On peut ainsi voir ses engagements étudiants comme un moyen de tenir à l'université, en se raccrochant à ce qui, parmi les « découvertes » qu'il y fait, s'ajuste de la façon la plus heureuse à sa propre trajectoire.

C'est aussi ainsi qu'il justifie son engagement à Sud-Étudiant, parmi l'offre d'organisations existantes à Censier, qu'il perçoit comme « le vrai seul syndicat qui réellement luttait pour que tout le monde puisse aller à l'université ». Il ajoute :

« c'est aussi un peu pour ça que je militais, parce que moi j'avais envie justement de dire que l'université n'était pas réservée [*il insiste sur le mot*] qu'aux bacs généraux (...). Moi le savoir que je pouvais emmagasiner à l'université, là, pour moi c'était une mine d'or ! Et je voulais que tout le monde ait accès à cette mine d'or. Vu que mon père comme ma mère n'ont pas pu faire d'études. »

L'engagement syndical permet ainsi de traduire dans des objectifs politiques sa trajectoire personnelle d'ascension sociale par rapport à ses parents, sur le registre de la fidélité à une histoire familiale liée au monde ouvrier et à ses organisations, qui revient en permanence dans ses propos. Ainsi, Sud-Étudiant présente également l'intérêt d'être lié à une union syndicale interprofessionnelle : « On avait un vrai lien avec le monde du travail qui pour moi était très important. » Au contraire, il n'a pas choisi de rejoindre la TTE au sein de l'Unef, dont les membres étaient pourtant « les grands copains, à l'époque, avec qui on militait pas mal ». Il leur reproche en effet leur stratégie d'entrisme visant à promouvoir les idées des JCR au sein du syndicat majoritaire : « moi je viens d'un monde ouvrier, la question de l'entrisme et compagnie, ça va on connaît, hein, dans le monde ouvrier, ça veut dire... on s'est fait assez avoir là-dessus. Donc, non. (...) pour moi le syndicalisme, c'est... ça doit être d'une certaine manière, c'est politique mais ça doit pas être obligatoirement relié à un parti politique. » L'engagement de Christophe est ainsi favorisé par ses dispositions comme par les rencontres qu'il fait à l'université, qui expliquent aussi le choix d'une organisation plutôt qu'une autre, puisqu'il explique qu'il s'entendait mieux avec les militants de Sud-Étudiant « que ce soit politiquement et au niveau amical ». Christophe participe ensuite activement aux mobilisations contre le LMD et le CPE. Après avoir obtenu sa Licence, il connaît une période de chômage, puis est embauché par le PCF, auquel il a adhéré, comme maquettiste ; il vit avec une institutrice rencontrée dans le syndicat Sud-Étudiant de Censier, militante à Sud-Éducation.

L'aisance dans les AG doit ainsi beaucoup à l'intégration dans le milieu militant d'un site universitaire, qui n'est pas simplement affaire de dispositions favorisant ou défavorisant l'engagement, mais de rapport aux études, à l'institution universitaire et à l'offre – maigre – de sociabilités qui s'y présente. Le temps consacré au militantisme se combine de façon plus ou moins heureuse à celui consacré aux études, comme c'est le cas pour celui consacré au travail salarié, de sorte qu'on peut quasiment transposer à son sujet la typologie établie par Vanessa

Pinto à propos du rapport à l'emploi étudiant¹. Les étudiants qui s'engagent durablement sont d'abord ceux qui vivent études et militantisme sur le registre de la « dissociation ». Ils parviennent à cloisonner le temps consacré au travail universitaire et celui donné aux activités et sociabilités militantes. Leurs compétences scolaires leur permettent de mettre de côté, le temps d'une mobilisation, le premier et inversement ils savent se mettre en retrait ponctuellement du militantisme en vue d'un objectif limité (un concours) ou s'ils voient que leurs résultats sont en baisse. Ceux-là ont une trajectoire universitaire relativement linéaire, sans réorientation ni redoublement, qui s'arrête une fois le diplôme de Licence ou de Master obtenu. Chez d'autres, il y a « ajustement » et renforcement réciproque entre goût pour les études et pour le militantisme. L'engagement procède d'un intérêt à défendre l'université, investie symboliquement – comme c'est en partie le cas chez Christophe. Inversement les savoirs et savoir-faire acquis par l'engagement sont reconvertis dans les études, sous différentes formes : aisance à l'oral, méthodes de travail et gestion du temps, mobilisation de connaissances sur la société dans les travaux de sciences sociales. La familiarité avec le système universitaire permise par le militantisme étudiant augmente leur aisance à se repérer dans les différentes filières, occasionnant des reconversions et souvent un prolongement des études. Il s'agit d'étudiants qui se plaisent à l'université, sous la double dimension des études et des façons d'y faire de la politique, et qui y restent : on peut ranger dans cette catégorie les nombreux congressistes de 2011 qui déclarent vouloir devenir chercheurs ou enseignants-chercheurs. D'autres enfin s'éternisent à l'université pour de tout autres raisons : il y a « substitution » du militantisme aux études dans les motivations pour s'y rendre chaque jour. Ces étudiants à la scolarité moins heureuse se retrouvent pris dans des sociabilités militantes qui leur apportent davantage de rétributions que les études, selon un cercle vicieux qui les conduit à passer l'essentiel de leurs journées dans les locaux syndicaux, avec pour conséquences l'absentéisme, le piétinement dans les études, voire des addictions à l'alcool ou au cannabis.

Les militants étudiants ne s'emploient pas à reproduire leur domination sur les AG de façon cynique. Tout en s'estimant légitimes à s'y surinvestir en raison de leurs compétences en matière d'action collective, ils sont conscients de ces inégalités de participation. Certains d'entre eux promeuvent pour y remédier la mise en place de toute une technologie de règles et de procédures, appelées « modalités de fonctionnement », qui encadrent le déroulement des débats et des votes. Celles-ci visent à contrôler les acteurs qui se voient déléguer des tâches, à limiter la monopolisation de la parole par certains, à réduire le coût des prises de parole, ou

1 Vanessa PINTO, « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », art. cit., p. 61. ; *À l'école du salariat...*, op. cit., p. 197-293.

encore à préserver les AG de l'ingérence de syndicats ou d'organisations politiques. On en a rencontré certaines : encadrement du rôle de la tribune, de l'affichage des étiquettes politiques et syndicales, usage d'un langage des signes au lieu des applaudissements et huées. Encadrement des prises de parole aussi : leur répartition est organisée au moyen d'une liste d'inscrits, aussi appelée tour de parole, que l'un des membres de la tribune note au fur et à mesure des demandes. Chacun parle ainsi à son tour, sans interrompre les autres orateurs, et les interventions qui sortent de ce cadre sont proscrites et qualifiées de « sauvages ». La durée des prises de parole est souvent limitée à deux ou trois minutes, la tribune ayant pour tâche de contrôler le respect de ce temps en montrant à ceux qui sont trop bavards des papiers où il est écrit « 1 minute » ou « stop ».

D'autres règles formelles sont mises en œuvre. L'ordre du jour est généralement l'objet d'un vote en début de séance. Les délégués aux coordinations peuvent recevoir un mandat impératif ou libre, mais aussi un « mandat semi-impératif », sorte de compromis entre les deux premiers, susceptible de recevoir différentes définitions. Lors des votes, les choix possibles sont le « pour », le « contre » et l' « abstention », mais sont également comptabilisés les « NPPV » (« ne prend pas part au vote »). Le sens de ce dernier vote est l'objet de variations : il peut concerner les participants extérieurs à l'université, ou signifier qu'on considère que la proposition n'a pas lieu d'être soumise au vote. L'abstention et le « NPPV » n'ont pas les mêmes effets sur le calcul des résultats des votes. Le nombre d'abstention n'influe pas sur la décision finale, alors qu'une majorité de NPPV peut entraîner le rejet ou le report de la proposition.

Ces modalités de fonctionnement pouvaient déjà être utilisées dans certaines universités lors des grèves antérieures, et notamment en 2003, mais se sont largement diffusées en 2006, pour se stabiliser ensuite lors des grèves ultérieures. Bien qu'elles visent à favoriser la participation d'un maximum d'étudiants, leur hermétisme et leur sophistication les rend difficiles à décrypter pour des novices. D'AG en AG, les militants expérimentés les reproduisent sans pour autant en expliquer systématiquement le sens. Il arrive ainsi qu'une tribune procède au vote en demandant « qui est NPPV ? » sans avoir explicité de quoi ce sigle étrange est l'abréviation. Ces règles encadrant les débats et les votes tendent ainsi à superposer aux compétences oratoires ou politiques requises pour participer activement un autre registre de connaissances et de savoir-faire permettant de se repérer dans les AG, qui touchent à la compréhension de ces procédures et de leur raison d'être, comme à l'art d'en user. Se pose alors la question des lieux et formes d'apprentissages de ces compétences pratiques et cognitives.

2. Une performance contestataire qui mobilise des compétences spécifiques

La participation active aux AG suppose des compétences spécifiquement militantes, incorporées sous certaines conditions dans les mouvements étudiants (A) et surtout dans les syndicats et organisations politiques de jeunesse (B).

A. La socialisation dans les mouvements étudiants

Les dispositions héritées ne suffisent pas à rendre compte de la participation active dans les AG, qui supposent des rencontres et des apprentissages qui permettent leur activation au cours des mobilisations. En particulier, si un volume élevé de capital culturel favorise l'implication dans les AG, il n'en est pas une condition suffisante. Il implique en effet des compétences oratoires et une compétence technique et statutaire à s'exprimer sur des sujets politiques¹. Pour autant, le transfert de savoir-faire notamment rhétoriques dans un cadre militant ne va pas de soi, et nécessite des apprentissages particuliers, comme le montre l'exemple de Marine, impliquée en 2009 puis en 2010 dans les mobilisations à Censier.

Marine, ou la reconversion du capital culturel en compétences militantes². Marine est la fille d'une inspectrice de l'Éducation nationale et d'un maître de conférences en Histoire. Héritière d'un fort volume de capital culturel, elle commence ses études supérieures par trois ans de CPGE dans un grand lycée parisien, où elle participe aux mouvements de 2006 et de 2007. Elle s'inscrit à la rentrée 2008 en Master 1 de Lettres modernes à Censier, et s'intègre dès le premier semestre au groupe de militants qui tiennent alors des AG réunissant une quarantaine de personnes, sans s'engager pour autant dans une organisation syndicale ou politique. Elle prend la parole dans ces assemblées, notamment le 10 décembre 2008 pour faire un point d'information sur la réforme de la masterisation, tâche qui lui a été confiée par les autres étudiants mobilisés. Son style est alors celui de l'exposé scolaire, peu adapté au contexte de l'AG : elle parle vite, en s'appuyant sur d'abondantes notes et en utilisant des sigles tels que « PE » pour « professeur des écoles »³. Au fil du mouvement, le registre de ses prises de parole se transforme néanmoins. Elle finit par adopter un style d'intervention comparable à celui des militants : ton animé mais pas trop rapide, simplicité des arguments et du vocabulaire, pointes d'humour. En entretien, elle revient sur les apprentissages qu'elle a pu faire au fil des AG. Déléguée à la coordination nationale étudiante puis à la coordination nationale des universités qui ont lieu les 21, 22 et 23 mars à Strasbourg, elle reste dans la ville quelques jours et y intervient lors d'une assemblée :

« Alors j'ai appris des trucs sur le fonctionnement des AG, quoi. En gros euh... la place des interv's elle est euh... complètement stratégique (...). C'est ce que je disais tout à l'heure, enfin... L'interv' de Strasbourg que j'ai faite, je l'ai faite clairement à la fin parce que je savais que ça aurait du poids de le dire à la fin. En étant d'une autre fac, en étant mesurée, en le faisant, tu vois euh... de manière super sincère, en disant : "Bah voilà, ça a aussi un impact, etc." Donc j'ai maîtrisé des trucs là-dessus, en fait. Sur la place des interv's dans les... listes de parole. »

1 Daniel GAXIE, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1978, 269 pages.

2 Un entretien avec Marine a été réalisé le 7 avril 2009.

3 Notes de terrain, Censier, AG du 10 décembre 2008.

Ici, l'apprentissage porte sur les façons d'user de façon tactique du tour de parole, en choisissant le moment de son intervention, par exemple juste avant sa clôture afin de s'exprimer juste avant les votes. Mais il s'agit aussi d'adopter tel ou tel registre voire jeu de scène, ici la sincérité. À propos d'interventions en AG de Censier, elle précise :

« Après, je sais que moi j'ai changé aussi d'élocution, tout bêtement, enfin genre de rythme et tout (...). J'ai fait une interv' sur vaincre ou mourir (...), enfin c'était vraiment, tu vois, la métaphore bidon et euh... et démago', ce que je me serais pas permis avant de faire (...). Y a plus besoin de dire : "La LRU, c'est mal", y a plus besoin de dire tout ça, et moi au début je me disais quand même, dans un souci assez didactique et bête, il faut quand même le dire, parce que c'est important de le maintenir, etc. Et là maintenant je me suis vraiment dit : si on fait des interv's, un petit peu comme fait Brice, très souvent (...), c'est un gars qui là a fait un conte [*elle insiste sur le mot*] (...), il a fait un petit conte, machin, et tout. Bah je trouve que, même si c'est de la démagogie, bah vraiment un peu bête et méchante, quoi, bah plus on... enfin... sans caricaturer, plus on simplifie les interv's en disant un [*elle insiste sur le mot*] truc essentiel, qui est là, par exemple : "La LRU nous tuera pas, mais elle va tuer notre idée de l'université et toutes les valeurs auxquelles on croit", bah, ça simplifie tout. Et euh... et je trouve que ça, à mon avis, ça a plus d'impact, quoi (...). C'est là-dessus que moi j'ai appris des trucs, quoi (...). Je pense que c'est là-dessus que j'ai un peu tout changé, quoi. »

La prise de parole en AG implique autre chose que l'aisance à l'oral : il faut notamment parvenir à capter l'attention d'un public souvent distrait, en variant les registres d'intervention, avec un conte ou une métaphore frappante. Aux argumentaires construits, informés, sont préférées les idées simples et frappantes, ici qualifiées de « démagogiques », supposées inciter à l'engagement. Marine a donc dû convertir ses savoir-faire oratoires, ajustés à des contextes scolaires, en compétences proprement militantes, adaptées à la dynamique des AG, au ton, au débit, à l'élocution à y adopter.

L'AG requiert ainsi des compétences particulières dont l'apprentissage peut s'appuyer sur des dispositions et savoir-faire existants, mais ne s'y réduit pas. Ce dernier se fait sur le tas, comme cela semble être le cas pour Marine, qui modifie le style de ses interventions en faisant et en imitant les autres étudiants mobilisés. Les savoirs et savoir-faire impliqués dans les AG se transmettent également entre militants, mais de façon sélective, comme le montre la trajectoire de Sami, étudiant à Censier en Études théâtrales de 2004 à 2010.

Sami, choisi par ses pairs¹. Sami est le fils d'un cadre travaillant dans un service des ressources humaines et de la directrice d'une structure de travail social, membre du PS puis du PCF, qu'il accompagnait pour des collages d'affiches. Malgré son environnement familial, il se dit peu intéressé par la politique avant le mouvement contre le CPE, qui a lieu alors qu'il est en deuxième année de Licence d'Études théâtrales. Il fait partie des nombreux étudiants qui s'impliquent dans une mobilisation à la faveur du blocage : découvrant un matin son université bloquée, il engage la conversation avec les étudiants mobilisés, dont un est l'un de ses camarades de classe. Il assiste aux AG dès les jours qui suivent mais n'y prend pas la parole avant les dernières semaines de la mobilisation, malgré sa socialisation politique familiale, malgré aussi sa pratique du théâtre. Sa gêne initiale à intervenir en AG montre que ses dispositions et compétences ne sont pas immédiatement transposables à cette arène mais supposent d'être reconverties pour un usage spécifiquement militant. Il n'est pas non plus familier au départ des modalités de fonctionnement des AG :

« La première fois que j'y suis allé [*en AG*], j'ai trouvé que c'était très codifié, très... c'est très... pas bureaucratique mais... très rigide en fait. Où d'abord tu votes les personnes qui sont à la tribune, ensuite tu votes l'ordre du jour, ensuite tu... Enfin, tu vois, tout ce processus-là, dans l'assemblée, j'ai trouvé ça super long. »

1 Un entretien a été réalisé avec Sami le 5 octobre 2010.

Les procédures mobilisées dans les AG sont donc étranges et étrangères pour les novices. Lorsque je lui demande si on les lui a expliquées, Sami répond :

« Non. Non, non ! J'ai dû réfléchir par moi-même [*il rit*]. On m'a envoyé... Moi, je suis arrivé en AG, j'ai vu comment ça s'est passé. Au fur et à mesure des AG, j'ai compris aussi... En faisant partie aussi du comité de mobilisation j'ai aussi compris pourquoi. Mais sans qu'on me l'explique, tu vois, c'est... en discutant avec les gens, en réfléchissant, etc. Donc j'ai pas eu forcément d'explications, comme ça, par quelqu'un qui m'a dit : “ben on fait ça, pour ça, parce que...”. C'est plus : démerde-toi pour comprendre. »

La formation des nouveaux est donc davantage implicite qu'explicite¹ : c'est en fréquentant les militants plus expérimentés, en les voyant faire, « en discutant » avec eux que Sami apprend et en vient à adhérer aux justifications des modalités de fonctionnement des AG, qui finissent par lui apparaître comme quelque chose de « naturel » et de « normal ». Dès lors, cet apprentissage informel n'est pas donné à tout le monde puisqu'il passe par des liens interpersonnels avec des militants. Il s'opère dans les AG mais plus largement à travers toutes les activités de la grève. En l'occurrence, Sami commence par s'investir dans la tenue du blocage, et c'est ainsi qu'il rencontre les militants aguerris : il devient référent de la commission qui est chargée de l'organiser et participe à ce titre au comité de mobilisation, puis en vient à remplir d'autres tâches comme celle de délégué en coordination régionale puis nationale. Ces mandats sont pour lui les premières occasions de prises de parole en AG. Outre ses mandats qui lui imposent de se présenter pour être élu et de rendre des comptes, ce sont les invitations répétées des militants qu'il connaît qui poussent Sami à prendre la parole :

« À force de discuter avec les gens, ils m'ont dit : “mais vas-y, mais bouge, quoi, va le dire”. »

« Y a eu Stevan, qui m'a... poussé mais ça c'est normal parce que c'est mon... binôme. Euh... Y a eu Fabien Tolo, qui m'a beaucoup poussé, y a Bilal, qui m'a poussé. Julien, qui m'a aussi mis quelques coups de pieds au cul (...). On va dire les grandes gueules du comité de mob', ceux qui parlaient souvent qui me disaient : “mais vas-y, mais au bout d'un moment...”. Puis je pense, enfin... Après avec les autres mouvements qui ont suivi j'ai aussi compris pourquoi, c'est que c'est chiant d'avoir toujours les mêmes personnes qui prennent la parole. Du coup quand y a quelqu'un qu'a des idées... qui peut... qui sait les développer, du coup t'as envie de l'envoyer : “vas-y, va le dire ! c'est bon !”. »

Les injonctions à prendre la parole concernent les novices que les militants connaissent, qu'ils apprécient (l'un d'eux était considéré comme son « binôme ») et dont ils évaluent déjà les interventions dans des conversations informelles (« quand y a quelqu'un qu'a des idées »).

Les mouvements étudiants sont donc un moment d'apprentissage accéléré de compétences militantes transmises par ceux qui sont plus expérimentés, mais seulement à ceux qui nouent des relations d'interconnaissance avec eux. Régulièrement, les militants en AG rappellent que tout le monde peut prendre la parole. Mais cette incitation, quand elle n'est adressée à personne en particulier, n'est pas suffisante. Les militants aguerris choisissent ceux qu'ils poussent à prendre la parole – sans pour autant leur expliquer comment faire, mais en partant du principe qu'ils apprendront sur le tas. Par cette formation parcimonieusement délivrée, implicite, s'opère un processus de sélection d'étudiants qui viennent grossir les rangs du milieu militant étudiant et qui sont souvent recrutés après les mobilisations dans les organisations syndicales et politiques. Ainsi Sami prend-il sa carte à l'UEC puis à l'Unef à

1 Lucie BARGEL, *Jeunes Socialistes, jeunes UMP. Lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Éditions Dalloz, 2009, p. 321-546.

l'issue du mouvement de 2006, qui est en fait le début d'une carrière militante qui le conduira à être coresponsable de l'UEC de Paris 3 pendant l'année universitaire 2006-2007, puis trésorier de la fédération de Paris pendant deux ans.

Les compétences pratiques, tactiques et cognitives requises pour participer aux AG ne touchent pas simplement à leur fonctionnement, à leurs enjeux politiques et aux manières d'y prendre la parole. Les AG sont également différentes d'un site ou d'un établissement à l'autre, selon les configurations politico-syndicales locales et les habitudes que les militants y perpétuent. Les étudiants même dotés d'une expérience militante au sein des mobilisations de la jeunesse scolarisée ont à réapprendre à se repérer dans des AG au style distinct lorsqu'ils changent d'établissement. C'est notamment le cas pour les étudiants les plus impliqués dans les mobilisations lycéennes. Arthur est le fils d'un médecin généraliste et d'une médecin du travail¹. En 2006, alors qu'il est en Terminale, il est dans son lycée à Caen l'un des *leaders* de la mobilisation contre le CPE. Après un an de CPGE dans la même ville, il entre à la rentrée 2007 en deuxième année de Licence d'Études théâtrales à Censier. Même s'il n'appartient à aucune organisation syndicale ou politique, son expérience de militant lycéen lui permet de s'intégrer dans le groupe mobilisé contre la LRU : il participe notamment au blocage et au comité de mobilisation. Pour autant, il ne tiendra jamais à l'université la place qu'il occupait au lycée : il ne prend en particulier presque jamais la parole en AG, ni en 2007, ni en 2009 lors du second mouvement contre la LRU auquel il participe également.

Abel a également été un militant lycéen dans la ville moyenne de province où il a grandi et où il a continué à l'université. Élevé dans une famille militante, dont le père est journaliste politique et la mère institutrice, syndiquée à Sud-Éducation, il entre dès le lycée à Alternative libertaire et à Sud-Lycéen, et y est l'un des *leaders* de la mobilisation de 2006. Il poursuit ses études dans la même ville, en Licence d'Histoire, s'y encarte à Sud-Étudiant et joue un rôle central lors du mouvement de 2009. L'année suivante, il s'inscrit en Master d'Histoire à Paris 1, et n'y assiste qu'à une réunion de Sud-Étudiant. Il s'y investit davantage à la rentrée suivante, alors qu'il est en Master 2 d'Histoire, à l'occasion du mouvement sur les retraites. À la fin de la première AG, le 7 octobre, il me fait part de sa surprise, notant que contrairement aux AG dont il a l'habitude il n'y a « pas de débat »². En effet, le grand nombre d'organisations politiques et syndicales dans ce site fait que lors de cette première AG, les militants de chacune d'entre elles se succèdent pour exprimer le point de vue qu'elle défend, sans que les interventions se répondent entre elles. Pendant toute la durée du mouvement, il

1 Un entretien a été réalisé avec Arthur le 3 octobre 2008.

2 Notes de terrain, centre PMF, AG du 7 octobre 2010.

rechigne à prendre la parole en AG. Le 19 octobre, les militants de Sud-Étudiant qui assistent ensemble à l'assemblée se répartissent les prises de parole qu'ils estiment importantes. L'une d'elle vise à défendre un mandat impératif pour les délégués de Paris 1 qui seront envoyés à la coordination nationale du week-end suivant. Il s'agit d'un sujet d'intervention régulier des militants du syndicat, qui en connaissent l'argumentaire. C'est Abel qui est chargé de prendre la parole sur ce point. Il me demande pourtant de l'aider à préparer. Le passage d'une université et d'une ville où il connaît la plupart des militants depuis plusieurs années à celle de Paris 1, où les AG prennent souvent la forme de batailles entre étudiants organisés avec lesquels il est moins familier, constitue ainsi pour Abel un obstacle supplémentaire pour prendre la parole en public, ce qu'il faisait plus facilement avant, et cela malgré l'ancienneté de son expérience militante.

Le caractère sélectif et informel de la transmission de compétences à l'œuvre dans les mobilisations fait que l'essentiel des apprentissages se fait plus facilement au sein des organisations elles-mêmes.

B. Des façonnages organisationnels

Les militants encartés, contrairement aux étudiants qui ne participent qu'aux mobilisations, bénéficient d'une socialisation continue. Les organisations transmettent la mémoire des mouvements par la production d'une littérature qui les raconte, les analyse, en tire des bilans : textes de congrès et d'autres rencontres nationales, articles dans les journaux militants, livres, fiches et brochures de formation. Elles organisent aussi des formations pour les militants. Certaines portent directement sur l'intervention dans les luttes. D'autres, théoriques, sur telle ou telle réforme par exemple, visent à transmettre des argumentaires. D'autres enfin, telles que les formations à la prise de parole en public, transmettent des savoir-faire notamment utiles pour la participation en AG. Le canevas écrit d'une formation à la prise de parole en public, réalisée lors d'un week-end de formation de l'Unef au cours du mouvement de 2010, explique ainsi en introduction : « Un militant de l'Unef prend en permanence la parole : bouton de veste¹, intervention en amphi, en TD, en AG, en conseil d'UFR. »² Il y a ainsi une volonté explicite de formation des militants au sein des syndicats et des organisations de jeunesse, avec un encadrement plus ou moins étroit. Les militants des JCR se voient ainsi prêter des livres lorsqu'ils entrent dans l'organisation, ou reçoivent des

1 C'est le nom donné à la pratique qui consiste à engager la discussion avec un étudiant lors d'une diffusion de tracts ou de pétitions.

2 Unef, « Formation – prise de parole », base écrite d'une formation lors d'un week-end de formation, automne 2011.

bibliographies, incluant les classiques du marxisme-léninisme et du trotskisme. Cette pratique se perpétue au sein du NPA Jeunes, bien qu'elle soit alors plus officieuse. La comparaison de moments et de supports de formation à la prise de parole en public à l'Unef et à Sud-Étudiant donne un premier aperçu de la façon dont les syndicats étudiants préparent les militants aux AG et de ses effets.

La formation à la prise de parole en public à l'Unef : faire de chaque militant un porte-parole de l'organisation

Le canevas de la formation à la prise de parole en public qui a lieu lors d'un week-end de formation de l'Unef au cours du mouvement de 2010¹, vraisemblablement destinée à être reproduite dans les AGE puisqu'il est diffusé dans toute l'organisation, commence par rappeler les objectifs qui doivent être ceux des formateurs. Il s'agit de « donner les outils à tous les camarades pour construire une intervention structurée » et « permettre d'intervenir sur n'importe quel sujet », mais aussi de « faire passer le cap d'oser faire une intervention syndicale devant tout le monde ». L'enjeu est ainsi de donner des savoir-faire techniques, destinés à aider les militants à surmonter leur peur de parler en public, mais aussi d'homogénéiser la façon dont ils s'expriment, sous la forme d'« une intervention structurée ». Dès l'introduction, les formateurs sont invités à décomplexer les étudiants face à leurs compétences oratoires inégales, tout en affirmant que l'apprentissage militant doit permettre de les surmonter : « **Ce n'est pas inné de savoir construire son intervention devant tout le monde. Mais n'importe quel militant de l'Unef en est capable**, même les plus timides », puisque « ça s'apprend », selon un *leitmotiv* qui traverse toutes les formations de l'organisation. Celle-ci suit quatre moments : le rappel de l'objectif (unique) de toute prise de parole – « Le but de toute intervention de l'Unef est de faire passer un message aux étudiants pour les CONVAINCRE du projet de l'Unef » – ; la présentation de la structure que doit prendre chacune d'entre elles ; des conseils techniques pour capter l'attention de l'auditoire ; enfin, des exercices pratiques. Quel que soit le contexte de la prise de parole (AG ou autre), l'enjeu explicite est donc de populariser les positions de l'organisation, dans un objectif de recrutement. C'est pourquoi les conseils pratiques qui sont donnés commencent par expliquer qu'« Il faut faire apparaître très nettement que l'intervention est de l'Unef », sans quoi, même si les idées sont diffusées, il s'agit d'une « intervention dans le vent » : « Personne ne retiendra que c'est l'Unef qui est venue intervenir ». Pour ce faire, il faut porter un « autocollant Unef », « se présenter au début de son intervention, en disant qu'on est de l'Unef », « répéter Unef dans son intervention : *technique de la répétition* ». D'autres techniques de prises de parole sont évoquées, comme « parler fort », « parler ni trop vite, ni trop lentement », « Si des étudiants coupent l'intervention : ne jamais s'énerver et répondre en continuant son intervention ».

Mais le cœur de la formation touche au plan que doit suivre toute intervention, autour du « triptyque fondamental » : « contexte/analyse/revendications Unef », véritable base de démonstration de la pertinence des positions de l'Unef, quel que soit le sujet. Par le contexte, « on part de la situation actuelle », en donnant des éléments d'informations (chiffres notamment). Par l'analyse, l'Unef cadre une interprétation de ce contexte, d'où découlent les revendications comme remèdes aux problèmes soulevés. Cette structure simple à usages multiples doit permettre à tous les militants d'intervenir selon un style commun, facilement reconnaissable et perçu comme convaincant : « En partant de ce triptyque, on peut construire n'importe quelle intervention facilement », précise la formation, qui conclut sur ce point : « Vous voyez, dorénavant, plus de blocage, grâce au plan, vous pouvez TOUS construire votre intervention pour pouvoir en faire une dans n'importe quel cadre ! ». Les exercices pratiques alternent ensuite les prises de parole de militants aguerris – « prendre (...) un camarade expérimenté (statutaire d'AGE²) » – et les interventions de novices, selon un rythme qui signale le poids de l'exemple des anciens dans la formation des nouveaux. La prégnance de ce modèle de prise de parole, suivant le triptyque « contexte/analyse/revendications », ressassé au sein de l'organisation, apparaît dans d'autres contextes, comme lors du congrès de l'Unef qui a lieu à Montpellier du 7 au 10

1 *Ibid.*

2 Il s'agit des militants qui occupent les postes-clés de l'AGE : président, secrétaire, trésorier...

avril 2011. L'observation de ce rassemblement national permet en effet de comprendre que le congrès n'a pas tant pour enjeu de prendre des décisions – tranchées en amont – que de manifester la force respective de chaque tendance et d'exercer les militants à la prise de parole en public. Les votes ont en effet eu lieu avant, lors des congrès de chaque AGE, qui permettent d'établir le poids respectif des tendances. En fonction du nombre de voix recueillies par chacune, elles disposent d'un nombre autorisé d'interventions pendant les débats. Les deux débats principaux, sur le bilan d'activité et sur le projet d'orientation, s'ouvrent ainsi sur une introduction où un dirigeant de chaque tendance s'exprime pendant une vingtaine de minutes, suivie de prises de parole de trois minutes. Celles-ci sont réparties lors des réunions de tendance, en fonction de leurs équilibres internes, et surtout des militants que les sous-groupes entendent mettre en avant : *leaders* reconnus, mais aussi figures montantes auxquelles on donne l'occasion de faire leurs preuves lors d'une réunion importante, devant près d'un millier d'adhérents de l'Unef. Les militants désignés pour s'exprimer passent alors leur congrès à préparer et répéter leur intervention – davantage qu'à écouter les discussions – qui aura lieu dans une ambiance de meeting, avec des applaudissements, des cris, des chants réguliers (surtout « La Jeune Garde »). Dans tous les coins de l'imposant palais des congrès de Montpellier qui a été réservé pour l'occasion, on trouve ainsi des étudiants qui préparent leur prise de parole avec d'autres camarades ou avec le membre du Bureau national qui suit leur AGE, dans des discussions au cours desquels le fameux plan « contexte/analyse/revendications » est rappelé. D'autres s'entraînent, isolés, révisant leur propos, leur ton de voix et leurs gestes. Des votes à main levée ont bien lieu à la fin du congrès, mais il ne font que reproduire des résultats déjà connus, puisque le nombre de mandats dépend des scrutins obtenus par chaque tendance.

On voit ainsi que la formation des militants ne s'opère pas simplement dans des moments dédiés, mais que les réunions de l'organisation sont autant d'occasions répétées de s'exercer en interne à prendre la parole en public, selon un format (trois minutes) qui est aussi celui de l'AG, de l'intervention en amphî ou en TD... C'est le cas également dans les collectifs nationaux de l'Unef, qui se réunissent trois fois par an et qui fonctionnent de façon similaire aux congrès. Plus généralement, le congrès est un moment tant de représentation – la plupart des femmes portent jupes, collants et talons – que de formation, où sont martelées au fil des interventions les raisons de s'engager à l'Unef, devant des participants qui sont pour les plupart de tous nouveaux adhérents, recrutés lors des congrès d'AGE ou dans l'année, et qui y viennent comme à une sorte de week-end festif d'intégration nationale. C'est aussi l'occasion pour les membres des différentes tendances d'échanger avec leurs dirigeants, très sollicités, ou encore de diffuser des modèles d'engagement, par le biais des « adieux » des membres sortants du Bureau national, selon une tradition aussi en vigueur au MJS. Un moment est ainsi dédié à des discours du président de l'Unef et des membres sortants, qui retracent leur trajectoire, leurs savoir-faire, dans des récits de vie qui sont autant d'exemples à suivre, énonçant les critères de l'excellence militante au sein de l'organisation. Par conséquent, les interventions des militants de l'Unef dans les AG se caractérisent par leur style commun, façonné par la technique du plan, par l'imitation des militants les plus expérimentés et par l'habitude d'un format aussi en vigueur dans l'organisation. Ce n'est le cas cependant que pour les adhérents les plus investis. Pour les autres, le Bureau national s'assure également d'homogénéiser les discours tenus et de fournir des outils à ses militants en diffusant lors des journées importantes de mobilisation à toutes les AGE des modèles d'interventions déjà écrites. Lors de l'AG du 12 octobre au centre PMF, un militant de l'Unef « majo » qui tient la tribune laisse ainsi sur le bureau de l'amphî un mémo qu'il s'est constitué pour remplir cette tâche, où est récapitulé l'ordre dans lequel doivent être annoncés les votes (NPPV, abstention, contre, pour) de même que l'ordre du jour de la réunion. Il l'a écrit au dos du modèle d'intervention envoyé à toutes les AGE, qui commence ainsi :

« Bonjour, je suis XX et je fais partie de l'Unef, le syndicat étudiant.

Comme vous le savez sûrement, aujourd'hui c'est une journée de grève et de manifestation dans tout le pays contre la réforme du gouvernement qui vise à nous imposer un recul de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans et à 67 ans pour ceux qui n'auraient pas assez cotisé. »

Suit une présentation de la réforme, son analyse par l'Unef et les revendications qu'elle propose, dans un texte entièrement rédigé, avec des phrases en caractères gras. Toutes les informations et la structure d'une possible prise de parole sont ainsi fournies, à commencer par le rappel nécessaire du nom de l'organisation et de son hégémonie, selon une formule récurrente (« le syndicat étudiant »)

par laquelle ses militants martèlent qu'il n'en existe pas vraiment d'autres. Il y a juste à insérer son prénom pour se présenter. De multiples outils et lieux de formation permettent ainsi à l'Unef d'opérer un façonnage organisationnel¹ de ses militants en matière de style des prises de parole.

La formation francilienne à la prise de parole en public organisée par Sud-Étudiant le 20 février 2010

Les formations à la prise de parole en public sont beaucoup plus rares à Sud-Étudiant et de fait, les orateurs réguliers du syndicat captent l'attention de l'assistance en AG moins par la structure de leurs interventions que par le style singulier que chacun s'emploie à développer. Pour autant, l'observation d'une formation organisée le 20 février 2010 pour les militants franciliens de Sud-Étudiant, au cours d'une journée où d'autres se sont succédé, permet de cerner les voies du façonnage organisationnel au sein de ce syndicat rival de l'Unef. Les militants qui sont venus – une quinzaine sur la cinquantaine que compte la région – sont pour beaucoup des militants expérimentés, de par leur ancienneté et leur place dans l'organisation : certains d'entre eux ont des responsabilités au niveau national. Beaucoup ont déjà participé à un, voire à plusieurs mouvements étudiants. Ainsi, ce sont justement ceux qui possèdent déjà des savoir-faire militants qui sont les plus assidus lors des formations et autres réunions de l'organisation. Néanmoins, étaient également présents des sympathisants, sans doute moins expérimentés en matière de contestation. On peut douter cependant que la formation ait réellement permis aux participants d'améliorer leurs performances oratoires. D'abord, elle n'a eu lieu qu'une fois, alors qu'elle était supposée se poursuivre, et il est peu probable qu'une formation unique soit suffisante pour incorporer des savoir-faire de ce type. Surtout, elle n'a pas été réitérée en raison du constat d'échec qu'en ont tiré les formateurs, eux-mêmes des militants de Sud-Étudiant, étudiants à l'Université Paris 8-Saint-Denis.

La formation est organisée en deux parties. Dans la première, les formateurs donnent des conseils concrets, aussi distribués en format papier, pour améliorer ses interventions orales, tels que :

« Écrire sur un papier nos idées afin de savoir de manière plus précise sur quoi on va intervenir. »

« Dans le but de ne pas se laisser envahir par l'environnement (AG houleuse par exemple) et se concentrer sur son intervention, déconstruire le groupe auditoire peut être une solution. Il y a bien sûr les habitués qui s'expriment bien, mais dans une AG par exemple 100, 200 personnes n'interviendront pas eux-mêmes intimidés, d'autres n'écoutent pas, etc. »

« Plusieurs options sont possibles pour éviter de terminer son intervention par : “je ne sais plus ce que je voulais dire”, “ce n'est pas important”, etc. On peut entre autres résumer ce que l'on a dit au début de son intervention, garder l'objectif de son intervention en tête, etc. »

Les conseils pratiques sont ainsi surtout concentrés sur les moyens de surmonter la gêne à s'exprimer en public, davantage que sur le contenu et les objectifs des prises de parole des militants de l'organisation, laissés à leur appréciation individuelle. La seconde partie consiste en des jeux de rôles, dans lesquels les participants doivent jouer une situation de prise de parole en AG dans un contexte décrit à l'avance. Le choix exclusif de situations en AG, par opposition à la formation de l'Unef qui en aborde plusieurs différentes, montre la centralité de cette activité pour les membres de Sud-Étudiant. Un autre papier est distribué, avec les exemples de jeux de rôles, parmi lesquels :

« Vous êtes en AG, un enseignant (potentiellement un mandarin) propose une action type *happening*, dont l'objectif serait de s'habiller en noir et d'enterrer l'enseignement supérieur. Vos camarades vous demandent de vous opposer à cette action. Non aux Bisounours. »

« Vous êtes en AG, les autonomes ont pris le pouvoir. Ni tribune, ni ordre du jour, ni tour de parole, c'est la crise. Vos camarades de Sud vous prient de proposer qu'un minimum de cadre

1 Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, n° 51, 2009, p. 115 sqq.

soit mis en place pour que l'AG se tienne dans des conditions qui nous soient favorables. »

« La tribune de l'AG est composée uniquement d'hommes. En tant que syndicaliste antisexiste vous devez de réagir et demander la parité de la tribune. »

« L'Unef a appelé à une AG sur la crise et compte lobotomiser le cerveau des étudiant-e-s. Sud-Étudiant est présent à l'AG. Les militant-e-s de l'Unef se mettent devant les étudiant-e-s et interviennent sans ordre du jour ni tour de parole. Vous devez intervenir pour mettre en place un ordre du jour et une tribune élue. »

Pendant les prises de parole des participants, les formateurs sont supposés jouer des « adversaires » qui leur couperaient la parole et auxquels les militants devraient apprendre à répondre. Si les formateurs ont considéré cette expérience comme un échec, c'est que les participants n'ont pas respecté les règles du jeu. Ils chahutent la formation. Ils refusent de se livrer aux exercices, préférant jouer les « adversaires » à la place des formateurs en se livrant à des caricatures comiques de leurs opposants. D'autres observent en riant. Ce qui était l'objectif de la formation, à savoir s'exercer à défendre telle ou telle position en situation de conflit, n'a pas été réalisé. On observe ainsi la moindre discipline qui règne dans les rangs de Sud-Étudiant, par opposition à ceux de l'Unef : les novices sont moins fermement incités à se rendre aux réunions, et de fait ils y viennent peu ; l'organisation de la formation peut être perturbée par les initiatives des participants. Pour autant, on peut supposer que la formation n'a pas été inutile, mais sur d'autres registres que l'apprentissage de techniques d'intervention. Ainsi, lors du « bilan » qui suit la formation, tous les participants, y compris les sympathisants, prennent la parole, alors que ce n'était pas le cas lors de précédentes formations organisées dans la même journée. Les plaisanteries ont sans doute permis de détendre l'atmosphère, de tisser des liens entre les participants. Surtout, par le biais des scénettes proposées par les formateurs, d'autres apprentissages se jouent, à propos des positions légitimes à tenir en AG pour les militants de Sud-Étudiant, et de l'identification de leurs concurrents dans l'espace militant. Elles décrivent ainsi les façons de jouer le répertoire privilégiées par l'organisation, par opposition à d'autres groupes : promotion des actions étiquetées comme « radicales » plutôt que de celles, symboliques, initiées par les enseignants-chercheurs en 2009 par conséquent qualifiées de « Bisounours » ; souci de mettre en place des règles formelles d'organisation de l'AG, par opposition aux autonomes ou à l'Unef « majo ». Ces informations mettent à l'aise les participants, en clarifiant les bornes du dicible dans les rencontres de Sud-Étudiant.

Ces exemples de formations à la prise de parole en public à l'Unef et à Sud-Étudiant montrent d'abord que les façonnages organisationnels n'empruntent pas les mêmes voies selon les objectifs de la structure. À l'Unef, il s'agit avant tout de diffuser la ligne du syndicat par le biais de ses militants dans tous les contextes et de la façon la plus efficace possible. À Sud-Étudiant, l'identité anti-hiérarchique que s'est construite l'organisation empêche d'encadrer aussi précisément le contenu et la forme des apprentissages comme des prises de parole. Les formateurs n'en diffusent pas moins par la bande des recettes tactiques concernant ce qui intéresse le plus le syndicat : l'intervention dans les luttes, le maniement de leur répertoire, la distinction par rapport aux pratiques d'autres groupes. Dans les deux organisations, on voit aussi que ce n'est pas simplement par le biais des formations dédiées que s'opère la socialisation militante. D'abord, la transmission d'un répertoire contestataire et des savoir-faire qui y sont relatifs *via* les documents écrits et les formations ne touche que celles et ceux qui les lisent et qui y assistent. Or les militants impliqués dans la production de ces supports se plaignent de façon récurrente que les autres militants les lisent peu, sont rares à en connaître

l'existence et à les diffuser autour d'eux. Ensuite, ce qui est appris au cours d'une formation ne s'identifie pas nécessairement aux contenus cognitifs et pratiques qu'elle met explicitement en exergue¹. C'est donc aussi et surtout à d'autres occasions, ou dans les à-côtés des formations que se consolident les apprentissages. La socialisation militante s'opère ainsi, là encore, de façon implicite, par imitation et imprégnation, pendant les réunions, lorsque les militants pratiquent des activités similaires à celles des mobilisations (prises de parole, diffusions de tracts, réalisation d'affiches...), et plus largement lors des nombreux échanges informels qu'ils ont, puisqu'ils se fréquentent toute l'année. Ils discutent ainsi très souvent des mobilisations, sous la forme de débats sur les modes d'action à privilégier, d'anecdotes ou de plaisanteries. Ce sont là autant d'occasions pour les novices de se familiariser avec le répertoire, et avec les normes qui entourent son usage : ce qui fait l'objet de railleries, par exemple, correspond à des comportements à éviter.

Les militants encartés bénéficient aussi de conditions d'apprentissage privilégiées pendant les mobilisations. D'abord, ils préparent en général les AG lors de réunions de leur organisation. Ils s'y répartissent certaines tâches : faire partie de la tribune, faire une intervention sur tel ou tel point. Ils s'incitent mutuellement à prendre la parole ou des mandats avant ou pendant les AG. Lors de ces dernières, les membres d'une même organisation s'assoient en général les uns à côté des autres, et s'expliquent mutuellement les enjeux des différentes interactions, se donnent des conseils ou préparent collectivement les interventions. Surtout, l'appartenance à une organisation permet aux étudiants de se sentir plus légitimes à prendre la parole en public, par le simple fait d'avoir quelque chose à dire : exprimer les positions de son organisation, reprendre ses argumentaires à propos des réformes contestées, de la situation politique ou des modes d'action à utiliser. Enfin, les organisations sont vecteurs d'un capital social² qui leur permet de trouver des soutiens à leurs propositions lorsqu'ils en font, ou tout simplement de diminuer le coût de leur participation, dans la mesure où ils ne sont pas dans la situation de beaucoup d'étudiants intimidés de ne connaître personne dans le collectif militant.

En dernier lieu, les organisations familiarisent leurs militants aux AG même lorsqu'il n'y a pas de mouvement étudiant. Tous les ans, elles appellent en effet à des AG qui ne débouchent pas sur des mouvements d'ampleur, sur des sujets ponctuels, ou parce qu'elles tentent en vain de lancer une mobilisation. Ces AG ratées, qui rassemblent très peu

1 Nathalie ETHUIN et Karel YON, dir., *La Fabrique du sens syndical. La formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2014, 408 pages.

2 Pierre BOURDIEU, « Le capital social. Notes provisoires », *ARSS*, n° 31, 1980, p. 3.

d'étudiants, sont pourtant prises au sérieux par les militants organisés. Ceux-ci les préparent consciencieusement, en réunion inter-organisations et dans leurs réunions propres, et s'y succèdent pour intervenir. Il s'agit pour eux de tenter de convaincre les rares étudiants qui y assistent, mais c'est surtout l'occasion pour les militants de s'entraîner ou de garder le coup de main. Une AG est ainsi organisée le 7 décembre 2011 au centre PMF, en prévision du vote du budget de l'université. Une réunion inter-organisations doit avoir lieu le 5 pour la préparer. Le dimanche 4, alors que j'imprime des tracts pour cette AG au local de Sud-PTT avec Alan, un militant âgé de 17 ans, fils d'une militante kurde, en première année de Licence d'Histoire, nous discutons de cette réunion inter-organisations où il doit représenter Sud-Étudiant. Il n'a jamais participé à une AG étudiante, seulement à des AG lycéennes :

Alan me demande : « J'ai pas compris c'était quoi qu'on allait discuter à cette réunion. » Je lui explique alors les modalités de fonctionnement des AG étudiantes, les divergences entre les organisations à leur sujet, l'enjeu de préparer une tribune à l'avance. Notamment, les membres du NPA Jeunes risquent de revenir sur ce qu'ils tentent d'introduire en permanence à Tolbiac : le droit de vote et de parole de la tribune, ou encore le fait de faire précéder les débats de « topos » pendant lesquels les intervenants parlent plus longtemps – toutes choses auxquelles Sud-Étudiant est opposé. Alan commente : « C'est cohérent avec leur idée des directions. » ; « Oui si je comprends bien leur conception de l'AG, c'est un peu l'AG lycéenne, où y a des mecs qui parlent au mégaphone et puis voilà. » Nous discutons des positions de Sud-Étudiant sur ces questions, du risque qu'il y a à exposer des divergences de ce type entre organisations à une première AG. Je lui conseille de jeter un œil à un cahier de formation « Pratiques de luttes », réalisé par Sud-Étudiant pendant l'été 2011, qui compte une soixantaine de pages développant des conseils et réflexions à propos des AG, des coordinations, des blocages et occupations, des services d'ordre et des bulletins de grève lors des mobilisations étudiantes. Le lendemain, Alan défend de fait les positions de Sud-Étudiant sur les modalités de fonctionnement à la réunion inter-organisations.¹

Dans la mesure où personne ne s'attend à ce que l'AG du 7 décembre soit un succès, ses enjeux sont minimes. Néanmoins, le fait de défendre les positions habituelles de Sud-Étudiant au sujet de son organisation pratique permet d'abord de ne pas céder de terrain face aux autres organisations, mais surtout d'apprendre aux nouveaux militants à maîtriser les polémiques qui traversent les mouvements étudiants. Ils sont ainsi mieux préparés en cas de mobilisation d'ampleur.

On comprend ainsi que les performances contestataires se reproduisent dans des formes similaires d'une mobilisation à l'autre. Ce sont les étudiants qui détiennent le plus de savoir-faire militants, et parmi eux les membres d'organisations politiques et syndicales, qui sont les plus enclins à participer activement, et partant à façonner la façon dont les AG sont pratiquées. Or ces savoir-faire reproduisent des techniques rodées lors de précédents mouvements, transmis par les plus anciens. Les étudiants qui sont les plus disposés à

1 Notes de terrain, 4 décembre 2011.

contribuer à la fabrication des performances contestataires sont aussi ceux qui sont les plus susceptibles de perpétuer des routines. Ayant intérêt à ce que les AG se passent comme ils savent les jouer, ils sont aussi enclins à court-circuiter, volontairement ou non, les perspectives d'innovations qui seraient introduites par des *outsiders* et à ne transformer les manières de les jouer que dans certaines limites.

3. La diffusion contrôlée des innovations

La métaphore théâtrale du répertoire et des performances contestataires permet à Charles Tilly de mettre en évidence le fait que les acteurs mobilisés les reproduisent d'une lutte à l'autre, tout en improvisant sur leur base¹. Les étudiants introduisent en effet des innovations dans leurs manières de jouer les AG, qui conduisent à s'interroger sur les modalités de leur diffusion. Deux études de cas permettent d'identifier les conditions de félicité de cette dernière : celle de l'institutionnalisation de l'usage de la « double liste » dans les AG de l'ENS en 2009 (A), et celle du changement de style des AG à Censier entre 2009 et 2010 (B).

A. La diffusion de la « double liste » dans les AG de l'ENS en 2009

Par le petit nombre d'étudiants qui y sont engagés, la mobilisation de 2009 à l'ENS permet de suivre au plus près les interactions par lesquelles se diffuse une innovation dans les AG, en l'occurrence la mise en place de la « double liste » pour y répartir la parole. Celle-ci est une variante du tour de parole, qui donnent priorité à celles et ceux qui n'ont pas encore parlé. La liste d'inscrits est alors composée de deux colonnes : sur la première sont inscrits ceux qui ne se sont pas encore exprimés, sur la seconde, ceux qui ont déjà parlé. Les personnes inscrites sur la seconde colonne ne peuvent pas prendre la parole tant qu'il reste des inscrits sur la première. La première étape de cette diffusion, du 14 au 24 février 2009, permet de comprendre comment des acteurs mobilisés en viennent à se constituer comme entrepreneurs d'une règle particulière de fonctionnement des AG. En l'occurrence, il s'agit d'abord d'une stratégie syndicale. La première mention de la double liste, sous le nom de tour de parole « à la québécoise », a en effet lieu le 24 février, lors d'une réunion de Sud-Étudiant ENS, ouverte aux étudiants mobilisés selon une pratique qui vise à afficher la transparence de l'intervention de l'organisation dans la lutte tout autant qu'à la faire connaître, dans un objectif

1 Charles TILLY, *Contentious Performances*, New York, Cambridge University Press, 2008, p. 14.

de recrutement. La réunion a pour objet la discussion des textes préparatoires au Conseil fédéral extraordinaire de Sud-Étudiant des 28 février et 1^{er} mars¹. L'un d'eux est une « Motion sur l'antisexisme dans le mouvement actuel ». Elle s'appuie notamment sur une analyse de la coordination nationale étudiante de Rennes des 14 et 15 février pour recommander la mise en œuvre des pratiques et une réflexion antisexistes dans le mouvement :

« Il semble pourtant nécessaire de rappeler, la contestation s'étendant sur les facs, que certaines thématiques de lutte sont quelque peu mises à mal dans le mouvement, notamment l'antisexisme. Certains exemples sont criants, d'autant plus que les débats de la coordination de Rennes ont prouvé que ces pratiques sexistes n'étaient pas circonscrites dans un nombre restreint de facs. Dans les moments de mise en commun, de débats, de prises de décisions... pour faire avancer la lutte, nous constatons pendant l'après-midi 52 interventions d'hommes et 3 de femmes, il semble que le problème soit donc non seulement criant mais surtout bien loin d'être résolu.

De même, sur certains points précis évoqués lors de cette coordination, les prises de positions traduisent de manière très nette le manque de cohérence de ceux et celles qui disent vouloir lutter pour une société égalitaire et émancipatrice. Ainsi, estimer qu'imposer la parité du porte-parolat (c'est à dire de l'expression publique du mouvement) serait uniquement une manœuvre d'orgas peu intègres, puisque c'est en ces termes que la question s'est posée à Rennes et a été l'occasion d'une prolifération de réactions virilistes hautement caricaturales, prouve deux choses. D'une part, le problème de l'antisexisme est loin d'être résolu, mais surtout et c'est plus inquiétant, un grand nombre de mandaté-e-s refusaient même de constater son existence ou estimaient que « la lutte des étudiants et la lutte des femmes n'ont rien à voir ». Or, en tant que syndicat antisexiste, c'est à nous de le mettre en évidence et de nous y attaquer. »

Cette analyse de la coordination recoupe plusieurs récits donnés notamment par deux mandatés de l'ENS, Éléonore et Paul, respectivement sympathisante et membre de Sud-Étudiant. Lors de l'élection des porte-parole de la coordination, un débat a opposé des mandatés syndiqués à l'Unef à d'autres militants à Sud-Étudiant sur la question de savoir s'ils devaient être choisis en respectant une parité femmes-hommes. Les premiers ont défendu ce principe, et certains membres de Sud-Étudiant les ont soupçonnés de vouloir par là garantir la présence de militantes de l'Unef parmi les porte-parole, dans la mesure où les étudiantes étaient beaucoup plus nombreuses parmi les mandatés de l'Unef que parmi les étudiants d'autres syndicats ou non-syndiqués. Cette prise de position de militants Sud-Étudiant, contradictoire avec les principes antisexistes affichés par l'organisation, semble avoir été le moteur de la rédaction de la « Motion sur l'antisexisme dans le mouvement actuel ».

Lors de la discussion de ce texte à l'ENS, les participants reconnaissent des inégalités d'accès à la parole selon le sexe, mais aussi selon la classe ou le statut, en revenant sur la prise de parole lors de l'AG du 19 février de Colette, personnel ITA, d'origine populaire selon les militants. Celle-ci a interrompu son intervention en expliquant qu'elle tremblait trop. Les

1 L'orientation de Sud-Étudiant est définie tous les trois mois lors de conseil fédéraux. Lors d'un mouvement national d'ampleur, le Secrétariat fédéral appelle à un Conseil fédéral extraordinaire, tel que celui qui s'est tenu les 28 février et 1^{er} mars à Paris, pour coordonner l'intervention des équipes locales. Les conseils fédéraux réunissent des mandatés de chaque syndicat, qui discutent à partir de textes envoyés à l'avance par des militants, et dont le mandat a été élaboré lors d'une ou plusieurs réunions locales.

militants de Sud-Étudiant décident alors de faire des propositions concrètes pour remédier à ces inégalités, et Jean, par ailleurs militant de longue date à AL, cite la pratique du « tour de parole à la québécoise » :

« Il y a le tour de parole à la québécoise, aussi, à la québécoise parce que ça vient du syndicat québécois ASSÉ¹, je crois, où t'as plusieurs listes : dans la première liste, t'as les femmes qu'ont pas encore parlé, puis les hommes qu'ont pas encore parlé, puis les femmes qu'ont parlé une fois, et les hommes qu'ont parlé une fois, et tu continues comme ça autant que tu veux. »²

Le tour de parole « à la québécoise » est en effet le nom donné au sein d'AL à ce mode de répartition de la parole. Les militants décident donc de proposer la mise en place de cette procédure à l'ENS. La première mention de cette procédure, qui est alors conçue avant tout comme une mesure antisexiste, semble ainsi répondre à un problème pratique rencontré par les étudiants mobilisés à l'ENS, à savoir les inégalités d'accès à la prise de parole en AG, mises en évidence par l'intervention de Colette. Cependant, ces problèmes ne sont soulevés qu'à l'occasion de la discussion de la Motion, elle-même prise dans des polémiques inter- et intra-organisationnelles. Des militants Sud-Étudiant se sont retrouvés à refuser la parité pour s'opposer à l'Unef en coordination, en conduisant d'autres – les rédacteurs de la Motion, les militants de l'ENS – à promouvoir des dispositifs antisexistes dans le mouvement pour ne pas y perdre la face par une contradiction flagrante des discours et des pratiques. Autrement dit, le problème des inégalités d'accès à la prise de parole en AG ne s'impose aux militants Sud-Étudiant que pour autant qu'ils ont intérêt à y apporter des réponses, pour se repositionner à la gauche de l'Unef, comme plus progressistes et féministes.

Du 25 février au 11 mars, les militants de Sud-Étudiant entament alors une entreprise de promotion de tour de parole « à la québécoise » qui, partant d'une stratégie syndicale, devient l'un des points saillants d'une lutte contre la monopolisation de la parole par certains. L'idée de le mettre en place refait en effet surface dès le lendemain, lors de l'une des discussions informelles qui ont lieu pendant les longs moments d'attente lors des actions, en l'occurrence le blocage de la bibliothèque de l'ENS :

Je m'approche de Pauline, militante de Sud-Étudiant, et de Jennie, post-doctorante et sympathisante du syndicat.

« **Pauline** : On reparle du tour de parole à la québécoise. Jennie me dit que ça va pas parce que ça impose une identité d'homme ou de femme aux gens alors qu'ils ne s'y reconnaissent peut-être pas.

Moi : Oui mais on ne peut pas faire autrement.

Jennie : Si, on pourrait dire que les gens qui se sentent minoritaires, ou discriminés, peuvent demander à prendre la parole en premier.

Moi : Oui mais si déjà ces personnes ont du mal à prendre la parole, elles auront encore plus

1 Association pour une solidarité syndicale étudiante, syndicat étudiant québécois.

2 Notes de terrain, ENS, 24 février 2009.

de mal à venir expliquer pourquoi elles sont discriminées.

Jennie : Mais elles sont pas obligées d'expliquer pourquoi. »¹

Au fil des discussions par lesquelles se popularise l'innovation proposée, celle-ci est ajustée et transformée. La solution de Jennie ne sera pas appliquée, mais elle contribue à un processus plus large par lequel le tour de parole « à la québécoise » prend la forme de la double liste, qui rend prioritaire ceux qui n'ont pas parlé sans distinction de sexe, tout en conservant à l'ENS le nom par lequel les militants l'ont connu. Dans le cadre de cette discussion, c'est paradoxalement une prise de position féministe, celle de Jennie qui craint de figer des identités de genre en distinguant femmes et hommes dans le tour de parole, qui désamorce la dimension initialement antisexiste de la procédure. Mais c'est aussi que la diffusion de l'idée du tour de parole « à la québécoise » s'opère dans un contexte où c'est le monopole de la prise de parole dans les AG par quelques uns, indépendamment de leur sexe, qui est construit comme un problème.

L'AG du 5 mars se caractérise en effet par une omniprésence dans les débats de trois militants : Guilhem, doctorant et enseignant à l'ENS, syndiqué à Sud-Éducation, Jean-Claude, non-syndiqué, enseignant-chercheur et Jean, doctorant, membre de Sud-Étudiant. Dans le cadre des débats en cours sur les inégalités d'accès à la prise de parole, on m'a demandé de compter le nombre d'interventions de chaque orateur. Il apparaît alors que ces trois militants ont totalisé 52 des 151 prises de parole qu'a compté l'AG – ils ont parlé respectivement 22, 18 et 12 fois. Ce déséquilibre s'explique par le faible nombre de participants aux AG de l'ENS – une centaine – qui permet aux orateurs les plus prolixes d'intervenir beaucoup plus souvent que dans d'autres établissements. Il se comprend également au regard du dispositif particulier de cette AG, qui a entrepris de voter toutes les propositions restées NPPV lors de la coordination nationale étudiante d'Angers des 28 février et 1^{er} mars. En effet, dans les coordinations étudiantes, les délégués sous mandat impératif sont conduits à voter « ne prend pas part au vote » lorsque leur AG ne s'est pas prononcée sur une question. Si les NPPV sont majoritaires, la motion soumise au vote n'est pas rejetée, mais en principe reportée à la coordination suivante, les délégués ayant pour tâche, rarement menée à bien, de les faire redescendre entretemps auprès de leurs AG pour qu'une position commune puisse se dégager. Les AG étudiantes s'exprimant sur un spectre très large de sujets, de nombreuses nouvelles revendications sont proposées à chaque coordination sans que d'autres AG se soient prononcées à leur sujet, de sorte que les NPPV se comptent par centaines. Fait très rare, les délégués à la coordination d'Angers parviennent à imposer au comité de mobilisation qui prépare l'AG du 5 mars à l'ENS que les NPPV de cette réunion soient tous soumis au vote, arguant de l'inutilité

1 Notes de terrain, ENS, 25 février 2009.

d'y participer si toutes les propositions sont repoussées¹. Ils l'obtiennent au prix d'un compromis : les propositions restées NPPV seront passées en revue avec des débats resserrés sur chacune d'entre elles, au moyen de la clôture du tour de parole sur la première intervention, technique que les délégués à Angers ont aussi vue pratiquer là-bas. Mais ce dispositif a pour effet de restreindre l'accès à la parole à ceux qui la demande suffisamment rapidement, interdisant l'hésitation. La configuration particulière de l'AG du 5 mars accélère l'adoption de la double liste, sous le nom de tour de parole « à la québécoise », lors de l'AG suivante, le 11.

La mise en place de la double liste en AG ouvre sur une troisième étape, du 11 au 20 mars, où les étudiants mobilisés en font l'apprentissage et où se constituent des points de vue adverses à son sujet, qui pourraient conduire à ce qu'elle soit abandonnée. Certains sont enthousiastes, en particulier deux membres du comité de mobilisation de l'ENS qui parlent très rarement en AG et qui sont dominés dans l'espace social de l'établissement puisqu'il s'agit d'étudiants qui y sont entrés sur dossier et non par la voie royale du concours². L'un d'eux, Fabrice, propose même, lors de la réunion du comité de mobilisation du 12 mars, une règle encore plus radicale : l'interdiction de parler plus d'une fois, refusée par tous les présents³. Inversement, Guilhem, celui qui a le plus parlé le 5 mars, critique la double liste, lors de la réunion du comité de mobilisation du 18 mars :

La préparation de l'AG du lendemain donne lieu à des discussions sur la façon de la rendre la plus compréhensible et la plus intéressante possible pour les étudiants qui viendront pour la première fois et que les membres du comité de mobilisation espèrent nombreux. Il faudra notamment qu'au début de l'AG le président de la tribune explique le fonctionnement du tour de parole « à la québécoise » et propose cette règle au vote. Guilhem prend alors la parole : « Attendez, on fait le tour de parole à la québécoise ? Le tour de parole à la québécoise, jeudi, c'était un enfer. » Il fait référence à un débat organisé à l'ENS le 14 mars sur les rapports entre les universités et les grandes écoles, où la double liste a été appliquée.⁴

Finalement, Guilhem dispose d'aussi peu d'alliés pour l'abandon de la double liste que Fabrice pour le durcissement de la règle. Sa critique reste donc sans conséquence et la double liste est appliquée lors de l'AG du 19 mars. Son usage se stabilise en fait à partir du 20 mars lorsque Guilhem lui-même trouve un intérêt à son application et la réclame.

Le 20 mars en effet, se tient une réunion du comité de mobilisation qui donne lieu à une discussion très houleuse sur une action de la veille. Lors de la manifestation

1 Notes de terrain, ENS, réunion du comité de mobilisation du 2 mars 2009.

2 Notes de terrain, ENS, 17 mars 2009.

3 Notes de terrain, ENS, réunion du comité de mobilisation du 12 mars 2009.

4 Notes de terrain, ENS, réunion du comité de mobilisation du 18 mars 2009.

interprofessionnelle du 19 mars, des étudiants de l'ENS et d'autres établissements du quartier Latin ont entraîné une partie du cortège étudiant devant le carré de tête syndical afin de protester contre les directions syndicales et leur refus d'appeler à la grève générale. Une partie des militants de Sud-Étudiant contestent vivement l'initiative sur la liste de diffusion électronique créée pour la mobilisation puis lors de la réunion. Favorable à l'action et inscrit sur le tour de parole, Guilhem réclame l'application de la double liste pour leur répondre : « On le fait à la québécoise, là... Sinon je vais exploser. »¹ L'une des conditions favorables à la diffusion et la pérennisation d'une nouvelle procédure tient ainsi au fait que ceux auxquels elle serait *a priori* défavorable y perçoivent un intérêt inattendu, ou indirect. De fait, lors de l'AG du 19 mars, il est clairement apparu que la double liste pouvait aussi servir les intérêts de ceux qui parlent le plus souvent. En effet, si ceux qui n'ont encore jamais parlé sont prioritaires, inversement ceux qui parlent souvent se retrouvent à parler, ce qui revient à avoir le dernier mot juste avant les votes. Le 19 mars, elle permet aux militantes de Sud-Étudiant de s'exprimer juste avant le vote des revendications, et de défendre le mot d'ordre d'abrogation de la LRU contre les militants de l'Unef². Cette semaine-là, les militants apprennent à manier la double liste à leur profit, ou tout simplement à l'appliquer lorsqu'ils sont en charge de la tenue du tour de parole, comme Camille qui, lors de la réunion du comité de mobilisation du 20 mars, prévient : « Je ne suis pas familière du tour de parole à la québécoise. »³

Après le 20 mars, la double liste est régulièrement utilisée à l'ENS, sans être l'objet de débats ou de remarques particulières. Cela ne signifie pas qu'elle fasse l'objet d'un consensus ; simplement, ceux qui y sont défavorables ne jugent plus que le combat contre cette pratique soit possible, gagnable ou utile. Interrogé le 5 mai en entretien⁴, Sylvain se montre très critique. Sylvain, alors étudiant en première année à l'ENS et en troisième année de Licence d'Économie, fils de cadres de la fonction publique, est entré au PS en 2005 et à l'Unef après son passage en CPGE. Son frère a été membre du Bureau national du syndicat. Il a 21 ans. Au début du mouvement de 2009, il crée l'AGE de l'ENS, dans un établissement où Sud-Étudiant était le seul syndicat : elle compte à l'issue de la mobilisation 15 adhérents, 8 participants réguliers aux réunions et 3 militants, qui ont participé à cette dernière, là où Sud-Étudiant en a 7 au début de la lutte, et 10 à la fin. Dominé dans l'espace militant local face à un syndicat plus anciennement implanté, Sylvain est disposé à attaquer une procédure dont celui-ci est l'initiateur :

1 Notes de terrain, ENS, réunion du comité de mobilisation du 20 mars 2009.

2 Notes de terrain, ENS, AG du 19 mars 2009.

3 Notes de terrain, ENS, réunion du comité de mobilisation du 20 mars 2009.

4 Entretien avec Sylvain du 5 mai 2009.

« Le premier problème démocratique que je vois dans le fonctionnement des AG en général c'est que tout le monde est pas apte à prendre la parole et euh... Et ça, c'est pas parce qu'on décrète, en se levant, et en montrant encore plus son assise qu'on va faire un truc à la québécoise, que ça va changer (...). Je pense que c'est encore une fois un peu une mascarade, quoi, ce truc-là, enfin... Comme je disais tout à l'heure, un mec qui se lève et qui dit [*sur un ton ironique*] : "Bon, bah maintenant on va instaurer le tour de parole à la québécoise parce que y en a marre que y ait que moi qui parle !", bah... [*Rires*] C'est... voilà, quoi, ça pose quand même un souci, au niveau de la démocratie, dans le truc, quoi, c'est... un faux pansement. Enfin... moi euh... Je suis pas convaincu par ce truc-là. Même si c'est bien de donner la parole à plein de gens, etc., mais voilà, quoi. Je pense, c'est quand même un peu se mentir à soi-même et mentir aussi aux étudiants, quoi. »¹

Sylvain adopte ainsi en entretien une stratégie de dévoilement qui consiste à présenter la double liste comme une « mascarade », un « faux pansement » et un mensonge, d'abord parce qu'il s'agit d'une règle formelle qui n'apporte pas de solution de fond aux inégalités d'accès à la prise de parole : on la « décrète » et on s'en contente. Surtout, il dénonce la violence symbolique des promoteurs de la double liste, qui se légitiment en imposant aux autres un prétendu remède alors qu'il s'agit justement de celles et ceux qui prennent le plus la parole en AG. Les interventions des militants de l'Unef étant systématiquement contredites, voire huées dans les AG de l'ENS, Sylvain a toutes les raisons de contester leur caractère « démocratique », surtout face à une enquêtrice qui a une position plus confortable dans la mobilisation et à laquelle il trouve dans l'entretien l'occasion d'exprimer ses griefs. Ses propos rejoignent aussi les positions dominantes à l'Unef : son statut de syndicat majoritaire conduit en effet ses militants à considérer que si les AG sont utiles en période de lutte, elles n'en sont pas pour autant l'alpha et l'omega de la démocratie, mieux garantie par la représentation syndicale des étudiants. On voit ainsi que l'institutionnalisation de la double liste à l'ENS ne procède pas d'un consensus, mais de rapports de force locaux favorables à ses promoteurs, sans pour autant que disparaisse la diversité des points de vue à son sujet.

Le processus de diffusion de la double liste dans les AG de l'ENS permet ainsi de montrer que les innovations apportées aux manières de jouer la performance ne sont pas des réponses pragmatiques et spontanées aux problèmes rencontrés par les acteurs mobilisés. Comme dans les mécanismes de construction des problèmes publics, les rapports de domination de sexe puis la monopolisation de la parole par certains dans les AG en viennent à être publiquement dénoncés comme des problèmes parce que des acteurs qui ont des intérêts et des ressources pour le faire en viennent à les présenter comme tels, en même temps que les solutions qui ont leur préférence². En l'occurrence, les conditions de félicité de la diffusion de

1 *Ibid.*

2 En cela les entrepreneurs d'innovations dans les AG peuvent être comparés aux « propriétaires de problèmes publics », qui ont le « pouvoir de décrire et de prescrire un problème », tels qu'ils sont décrits par Joseph Gusfield. Joseph GUSFIELD, *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un*

la double liste tiennent à l'intérêt qu'ont à ce moment de la lutte les militants de Sud-Étudiant, dominants dans l'espace militant local, à réaffirmer leur identité antisexiste, intérêt qui finit par converger avec ceux de beaucoup d'étudiants très impliqués, qu'ils soient peu ou très bavards en AG. La vocation féministe du dispositif est désamorcée au fur et à mesure de son appropriation par les étudiants de l'ENS, sans que cela soit intentionnel. Les différentes étapes que suit cette diffusion peuvent être clairement distinguées dans le petit milieu des étudiants mobilisés à l'ENS ; ailleurs elles se chevauchent. Mais à chacune d'entre elles il apparaît que l'usage de la double liste ne se consolide que pour autant que les militants les plus expérimentés et le groupe le mieux implanté localement l'approuvent ou le tolèrent.

B. Reconfigurations de l'espace militant et changement de style des AG à Censier

Inversement, les militants expérimentés ont les moyens de désamorcer les innovations proposées par des *outsiders*, marginaux dans l'espace militant local. Si les entrepreneurs de mobilisation, qui discutent des modes d'action à utiliser en amont des mouvements, et qui sont le plus souvent des membres d'organisations politiques ou syndicales, sont tous d'accord pour organiser des AG, il peut en effet arriver, très exceptionnellement, que des propositions de formes d'organisations alternatives soient ensuite émises, parmi les étudiants qui se sont agrégés au groupe de départ. Ainsi à Censier, en 2009, Marine, dont on a vu qu'elle n'appartenait à aucune organisation politique ou syndicale et qu'elle était nouvelle dans l'établissement, propose à plusieurs reprises en réunion du comité de mobilisation de mettre en place d'autres formes de débat que l'AG, comme elle l'explique en entretien :

« Moi je pense qu'on devrait s'organiser comme les altermondialistes. Je connais ça parce que mon copain est alter'. Donc on devrait avoir des petits groupes de dix personnes qui débattent ensemble, et après mettre en commun avec un référent par groupe qui explique clairement la position du groupe. Ça permettrait aussi que tout le monde s'exprime. Donc ça fait plusieurs fois que je propose ça en comité de mobilisation, mais c'est resté lettre morte. On va essayer de faire ça pour le débat de jeudi, et on verra ce que ça donnera. »¹

Marine cherche donc à importer depuis les mobilisations altermondialistes des modes de délibération en plus petits groupes, qu'elle suppose plus favorables à l'inclusion des étudiants dans les prises de décision. Les autres membres du comité de mobilisation ne s'opposent pas explicitement à sa proposition, mais la désamorcent en circonscrivant son

ordre symbolique, (traduit de l'américain par Daniel Cefaï), Paris, Economica, 2009, (1981), p. 14. « Le concept de "propriété des problèmes publics" dérive de la reconnaissance du fait que, dans les arènes de l'opinion publique, du débat public et de l'action publique, tous les groupes ne sont pas égaux quant à leur pouvoir, leur influence et leur autorité dans la définition de la réalité d'un problème. La capacité à créer ou à orienter la définition publique d'un problème est ce à quoi je référerai par "propriété". » *Ibid.*, p. 10-11.

1 Entretien du 7 avril 2009.

application à un débat non-décisionnel sur l'université. Le dispositif n'est pas remis en œuvre par la suite. Pour l'essentiel, il reste donc « lettre morte », parce que Marine est privée d'appuis au sein du groupe mobilisé pour le soutenir et le mettre en pratique, quand les militants membres d'une même organisation se concertent et se montrent solidaires les uns des autres lorsqu'ils initient des innovations, comme on l'a vu avec l'exemple de l'ENS. On pourrait donc se demander si la proposition de Marine est neutralisée parce qu'elle s'écarte des limites habituelles du répertoire organisationnel étudiant, ou parce que c'est Marine qui la propose. Il s'agit en fait d'une seule et même chose. Ceux qui l'emportent dans la fabrique des performances contestataires sont aussi ceux qui, étant les plus expérimentés et les mieux implantés, sont disposés à reproduire celles qu'ils connaissent et maîtrisent le mieux et à innover dans des limites restreintes.

En l'occurrence, de 2006 à 2009, le groupe dominant dans l'espace militant est celui de la TTE puis de la Tuud au sein de l'Unef, qui syndique en grande partie des étudiants par ailleurs encartés à l'UEC et aux JCR, puis au NPA Jeunes. Il parvient à fédérer autour de ses militants et de ses propositions les participants non-organisés et les militants d'autres syndicats très minoritaires dans cet établissement (Sud-Étudiant, CNT). Le Syndicat étudiant unitaire et laïc (Seul), issu d'une scission de la FSE et existant principalement à Censier, est l'unique organisation qui s'oppose frontalement aux autres participants, refusant de participer au comité de mobilisation. Il y a donc à Censier une apparence de consensus, qui n'implique pas qu'il n'existe pas de désaccords ou de conflits exprimables dans des arènes moins visibles que les AG, mais qui est le produit d'une construction sociale et collective au même titre que les autres configurations d'AG. Les membres de la Tuud et les étudiants qui en sont proches ont les moyens, parce qu'ils sont hégémoniques, d'imposer dans les AG cette présentation de soi du groupe mobilisé.

Le groupe central de la Tuud reproduit en particulier de mouvement en mouvement un usage qui consiste à introduire chaque point de l'ordre du jour par des topos, interventions plus longues préparées à l'avance par des militants choisis en comité de mobilisation. Marine y est opposée :

« Censier, et l'Unef Tuud en particulier, ont décidé que c'était une très bonne idée de faire des topos d'information. Le problème c'est que ces topos d'information durent toujours dans les dix minutes. Dix minutes enfin... à peu près, quoi, entre sept et dix minutes. Et c'est vrai que ça c'est... Bah au départ je pense que quand la mobilisation était pas très forte et qu'il fallait du travail d'explication, c'était nécessaire. Et le problème c'est qu'on a gardé ce fonctionnement jusqu'à... mais jusqu'à même maintenant (...). Alors moi à chaque fois je gueulais en comité de mob', on était pas mal à gueuler... Je me suis retrouvée avec les topos à gueuler... contre ça. Euh... les topos gueulaient clairement anti-organisation euh, enfin... contre cette organisation-là. Et moi j'étais clairement à gueuler contre cette organisation-là, parce que j'estimais qu'il fallait qu'on fasse des débats ouverts, ciblés [*elle insiste sur le mot*],

et... voilà. Parce que ça, ça bloque les gens, de toute manière, et on se retrouve à ce qui m'est arrivé samedi soir, j'étais dans un bar tranquille, j'ai été manger un couscous gratuit, y a des gens qui se jettent sur moi en disant : "AG, AG, AG", que je ne connaissais pas. Et donc enfin clairement, qui nous ont expliqué qu'ils avaient l'impression que le comité de mob' était une entité qui décidait à la place des autres, qui vampirisait les AG, et là-dessus ils ont vraiment pas du tout tort, quoi (...). Moi j'ai gueulé pour l'autogestion avec pas mal d'autres. Et c'est vrai qu'on n'a pas forcément été entendu, mais après, ça a été tellement... on a eu tellement de choses à organiser que c'est passé un peu à la trappe et que voilà. Mais les topos sont restés, et ils restent toujours, même s'ils sont plus courts, même s'ils sont... plus ciblés dans le sens où... ils sont moins... clairement explicatifs et... moins didactiques mais... on reste là-dessus, quoi. »¹

L'usage de topos d'introduction est donc clairement attribué à la Tuud. Les critiques dont ils font l'objet, au nom du fait qu'ils encadreraient les débats en amont, viennent de participants moins actifs, comme les étudiants que Marine ne connaît pas mais qu'elle rencontre par hasard dans un bar, ou isolés (Marine, les « totos »), qui se concentrent sur d'autres enjeux (« on a eu tellement de choses à organiser »).

C'est pourtant le chant du cygne pour la Tuud à Censier. D'année en année, le groupe se clairseme à mesure que ses militants quittent l'université. À la rentrée 2010, il ne reste que Manon, membre des JCR puis du NPA Jeunes, qui participe aux mobilisations à Censier depuis 2006, et quelques nouvelles recrues. C'est dans ce contexte que s'amorce le mouvement contre la réforme des retraites :

Le 21 octobre 2010, jour d'AG à Censier, alors que je m'y rends pour la première fois depuis le début du mouvement, je suis accueillie comme les autres étudiants à l'entrée de l'amphi par Marine, qui me tend un tract où le comité de mobilisation a expliqué ses principaux arguments contre la réforme des retraites. Me reconnaissant, elle déclare avec un large sourire : « Pas de topo aujourd'hui. » À la tribune, le président explique : « On vous a distribué des petits topos, une présentation de la réforme. C'est la quatrième ou la cinquième AG, donc c'est peut-être pas nécessaire de re-présenter la réforme, donc on va passer tout de suite à des prises de parole pour que vous [*il insiste sur le mot*] disiez ce que vous en pensez. La parole est ouverte à qui veut la prendre. » Manon est la deuxième à parler : notes à l'appui, elle présente le contenu de la réforme des retraites et les dangers que cette dernière présente selon elle. Elle fait le topo, mais dans le tour de parole ouvert à tous.²

Le petit bouleversement et la grande victoire que représente la suppression des topos à Censier en 2010 apparaît dans la connivence de Marine, qui sait que je connais l'historique du conflit, et par l'explication du président de tribune qui prend soin de noter que cette innovation permet de donner la parole à « vous », c'est-à-dire le public de l'AG. Marine et d'autres étudiants proches des autonomes sont à présent des militants anciens à Censier, ils y jouent un rôle plus central, notamment auprès de celles et ceux dont c'est le premier mouvement dans cette université. Ils bénéficient du vide relatif laissé par le départ de plusieurs animateurs de la

1 Entretien du 7 avril 2009.

2 Notes de terrain, Censier, AG du 21 octobre 2010.

Tuud. Ils se sont apparemment saisis de cette nouvelle configuration pour faire supprimer les topos, non pas dès la première AG mais au bout de quelques unes, tout en recherchant une solution nouvelle et un compromis avec la Tuud. Pour informer les étudiants, un topo écrit est distribué. Mais libre à ceux qui le souhaitent de le lire. Manon n'a pas pour autant été convaincue de la pertinence de ce changement : elle fait le topo de toute façon, même si elle doit pour cela s'inscrire sur le tour de parole. La reconfiguration du rapport de forces entre courants politiques crée ainsi un contexte favorable aux innovations, portées par des militants, Marine en tête, qui disposent désormais de davantage de ressources pour les imposer. Une autre voit le jour lors de cette AG :

Au milieu de l'AG, Corinne, ancienne Biatoss à Paris 3 mais qui a perdu son emploi et qui est à présent étudiante à l'université, âgée d'une quarantaine d'année, s'est inscrite sur le tour de parole. Lorsque vient son tour, elle s'exclame, les bras levés : « Je laisse mon tour de parole à la salle, parce qu'il faut aussi que la parole, elle vienne de la salle, et pas seulement d'en bas [*le bas de l'amphi où se situe la tribune*] ». Le président de la tribune a une hésitation : « Merci... On peut laisser deux minutes pour des interventions de la salle ». Quelques rires gênés se font entendre. Une étudiante qui n'a jamais parlé se lève dans l'amphi et prend la parole, suivie d'un autre, puis de participants qui ont déjà pris la parole. Au bout d'un moment le président met fin à cette séquence : « On va peut-être refermer cette ouverture. » Corinne, toujours les bras levés, conclut : « Merci ! C'est aussi ça une AG ! C'est des gens qui se lèvent et parlent de la salle. Et j'invite les personnes suivantes qui sont inscrites à céder aussi leur temps de parole ! » Le tour de parole reprend ensuite son cours prévu initialement.¹

Cette innovation-là n'était pas préparée par le comité de mobilisation, c'est une initiative de Corinne. Elle joue également sur le registre de l'imagination au service du compromis : plutôt que de réclamer la suppression du tour de parole comme le font certains militants autonomes, elle institue d'elle-même un court moment de parole sans liste d'inscrits.

Dans les AG suivantes, les topos ont disparu, et les tracts pour les remplacer aussi. L'initiative de Corinne, quant à elle, s'institutionnalise en des « minutes de parole libre », jusqu'à deux fois dans l'AG, prévus à l'avance et proposés par la tribune, pendant lesquelles les participants n'ont pas besoin de s'inscrire pour parler. Mais l'emprise des militants sur les AG se confirme y compris dans ces cas où certains d'entre eux tentent de mettre en place des techniques visant à briser les routines qui la confortent. Certes, les premières personnes qui s'expriment dans ce contexte sont des étudiants qui n'ont jamais pris la parole, sans doute parce qu'il est moins difficile de se lancer d'un coup quand l'occasion se présente que de suivre la procédure de s'inscrire sur le tour de parole et d'attendre son tour – on a alors tout le temps de renoncer si l'on est trop intimidé. Ils se lèvent pour parler, comme sur une impulsion :

Une étudiante : « Qui est-ce qui vote ? La moyenne d'âge des gens qui votent est de cinquante-neuf ans. Mais est-ce que c'est nous qui sommes moteurs ou quoi ? »

1 *Ibid.*

Un étudiant : « Je voulais dire que j'étais scandalisé d'entendre un appel à casser. On peut répondre à la violence des CRS sans tomber aussi dans la violence. »¹

Une étudiante : « Moi je voulais juste vous poser une question qui va peut-être vous faire chier. Je vois pas comment vous voulez relancer un mouvement qui n'est pas visible. Les gens ne savent pas qu'il se passe quelque chose. C'est une question pas une attaque. »²

Néanmoins, après ces premières interventions, ce sont des membres du comité de mobilisation qui ont déjà pris la parole qui se succèdent pour répondre, pendant les minutes restantes de « parole libre ». En partie, cette technique permet d'entendre l'avis d'étudiants qui ne prennent pas la parole dans d'autres cadres. Mais elle n'abolit pas entièrement la distance qui existe entre les animateurs de l'AG et les autres. Les deux derniers exemples sont davantage des commentaires sur les pratiques contestataires du groupe le plus mobilisé, dans lequel les intervenants ne semblent pas s'inclure : la dernière étudiante s'adresse à un « vous » auquel elle pose une « question », fût-ce sans hostilité.

Le style des AG à Censier se transforme donc entre 2009 et 2010, sous l'effet d'une reconfiguration des ressources respectives des différents groupes politiques et syndicaux qui s'y affrontent, fût-ce de façon feutrée comme c'est le cas dans l'univers consensuel de Censier. Comme à l'ENS, le groupe dominant à un moment donné contrôle la diffusion des innovations, et les militants les plus expérimentés, les plus actifs, apprennent à manier les nouvelles règles de fonctionnement des AG à leur profit.

Conclusion

Les AG étudiantes prennent forme dans un univers, l'espace militant étudiant, dans lequel les membres d'organisations syndicales et/ou politiques détiennent les positions dominantes, sans parvenir pour autant à s'imposer comme porte-parole légitimes du groupe hétérogène des étudiants. De cette précarité des entreprises de représentation de la catégorie découle la régularité du recours à l'AG. En période de mobilisation, les organisations ont en effet intérêt à mettre en scène des collectifs plus larges qu'elles, supposés décider de la conduite de la grève dans des assemblées dont leurs militants n'en maîtrisent pas moins les rouages. Dans la séquence contestataire qui va de 2006 à 2010, la reproduction de l'AG de mouvement en mouvement est de surcroît favorisée par la diffusion d'un kit militant de la grève étudiante, réputé avoir permis le succès du mouvement contre le CPE, incluant des manières particulières de l'organiser et de la jouer, producteur de routines intériorisées par les animateurs des mobilisations. Leurs schèmes de perception sont imprégnés de ce modèle, en

1 Notes de terrain, AG de Censier du 21 octobre 2010.

2 Notes de terrain, AG de Censier du 4 novembre 2010.

même temps qu'ils ont intérêt à perpétuer une performance contestataire pour laquelle ils possèdent des savoirs et des savoir-faire, en n'innovant que dans certaines limites. Leurs compétences militantes, pratiques et cognitives, leur permettent en effet d'y contrôler ce qui se dit et se décide dans les AG.

Si ce constat permet de comprendre l'intérêt que trouvent les militants étudiants à la reproduction de ce mode d'organisation, il rend d'autant plus mystérieux son investissement symbolique, au nom de considérations « démocratiques ». Comment certaines fractions du milieu militant étudiant parviennent-elles à justifier au nom de la « démocratie » le recours à des assemblées traversées par de telles inégalités de participation ? Répondre à cette question implique de rendre compte des approches normatives exprimées à propos des AG, de les explorer et d'analyser comment certains acteurs en viennent à défendre telle ou telle d'entre elles. On a vu que les organisations étudiantes impliquées dans les mobilisations de la fin des années 2000 s'accordaient sur le recours aux AG. Pour autant, elles n'y mettent pas les mêmes intérêts ni les mêmes attendus symboliques. Quels sont les enjeux de ces divergences ? On a vu également les étudiants s'affronter sur les manières de jouer les AG, sur les règles à y mettre en œuvre, sur les innovations à y introduire. Comment se fabriquent les prises de position sur ces sujets ? On tentera à présent de comprendre ces dernières en les rapportant aux positions de celles et ceux qui les tiennent dans l'espace militant étudiant et dans les luttes concurrentielles qui les y opposent.

Chapitre 3 : La fabrique des positions sur la « démocratie » des AG

Introduction

La participation à un dispositif de démocratie directe telle que l'assemblée générale n'implique pas nécessairement l'adhésion à des normes qui la promeuvent ni un rejet de toute forme de représentation : les étudiants peuvent participer aux AG, et même les promouvoir, pour de tout autres raisons, notamment stratégiques. Dans la seconde moitié des années 2000, elles sont le lieu de débats, âpres et récurrents, sur leur caractère démocratique ou non et sur les modalités de fonctionnement qui y sont mises en œuvre, autour desquelles se cristallisent des approches normatives distinctes. L'objet de ce chapitre est ainsi de cartographier l'espace des prises de position sur la « démocratie » des AG, et de le rapporter à l'espace des positions des acteurs dans l'espace militant étudiant. Plus largement, nous nous demanderons comment ceux-ci en viennent à promouvoir telle ou telle norme et sur quelles expériences et références ils s'appuient pour justifier leurs pratiques. Cette interrogation se décline en plusieurs questions. Celles-ci portent d'abord sur l'identification de ces approches normatives. Les participants aux AG étudiantes considèrent-ils tous que les AG sont démocratiques, et plus démocratiques que les institutions représentatives ? Qui sont ceux qui argumentent ainsi, et qui sont les autres ? Quels aspects de la représentation critiquent-ils, le cas échéant ? Quels sont les enjeux de lutte, les polémiques les plus vivaces, autour desquels se structurent les prises de position sur les AG ? Elles portent ensuite sur la genèse des approches normatives exprimées dans les AG. De quelles expériences les étudiants s'inspirent-ils ? Quelles sont les références qu'ils invoquent ? Mentionnent-ils les idéaux de démocratie « participative » et « délibérative » ?

Nous tenterons dans un premier temps de cartographier les prises de position sur les AG elles-mêmes parmi les participants (I). Nous verrons qu'elles renvoient à des approches démocratiques radicalement hétérogènes et antagonistes. Tous ne considèrent pas les AG comme démocratiques, loin de là, et beaucoup mobilisent des registres de justification de leurs pratiques fortement inspirées des institutions du gouvernement représentatif. En étudiant les débats qui portent cette fois sur les modalités de fonctionnement des AG (II), nous identifierons deux axes autour desquels s'organisent les prises de position de leurs promoteurs, selon qu'ils sont favorables à un plus ou moins grand degré de délégation, et à un niveau plus ou moins élevé de formalisation des règles et procédures qui encadrent les débats et les votes.

Nous essaierons d'en rendre compte en les rapportant aux luttes et rapports de forces internes aux groupes mobilisés. On constate en effet qu'à quelques nuances près imputables aux configurations militantes locales toujours particulières, les prises de position des militants organisés, objets d'un travail d'homogénéisation au sein des structures auxquelles ils appartiennent, sont stables dans le temps et sur le territoire national. Les relations concurrentielles qui les opposent structurent les prises de position sur les modalités de fonctionnement, et permettent également de comprendre pourquoi telle ou telle pratique l'emporte, dans un établissement et à un moment donné, et pas dans un autre, engendrant les petites variations que les acteurs apportent à leur répertoire contestataire. En retraçant la genèse des approches normatives mobilisées à propos des AG, on constatera qu'elles puisent à des références variées, mais dont est absente la mention des idéaux de démocratie participative ou délibérative. Pour cette raison, nous nous attacherons dans un épilogue à explorer les relations qu'entretiennent les militants étudiants au monde de la démocratie participative et délibérative.

1. L'espace des prises de position sur les AG : des approches démocratiques distinctes

Que les étudiants participent parfois par milliers aux assemblées générales de leur université ne signifie ni que tous partagent des approches normatives sur la démocratie, ni même que tous leur attribuent une valeur démocratique. Nous verrons d'abord que tous les participants n'ont pas d'avis tranché sur la démocratie des AG (1). Nous montrerons ensuite que, parmi celles et ceux qui se positionnent, les institutions représentatives et électorales demeurent une référence centrale, que ce soit pour critiquer le fonctionnement des AG – tout en y participant – ou pour le valider (2). La référence à la représentation est également structurante pour les militants de la tendance majoritaire du premier syndicat étudiant, l'Unef, pour lesquels la démocratie se joue d'abord dans les institutions représentatives étudiantes, tandis que d'autres étudiants défendent les AG au nom de valeurs démocratiques (3). Ces désaccords renvoient à des gestions différentes du problème des inégalités de compétences militantes, selon la position dans l'espace militant étudiant (4). Nous aboutirons ainsi à une classification des approches normatives exprimées dans et sur les AG selon deux principes d'opposition : justification instrumentale ou en valeur des AG, et degré d'expérience militante de ceux qui défendent ces différentes approches, dont dépend leur aptitude à mobiliser, pour les évaluer, des références autres que celle du gouvernement représentatif.

1. Des dispositions et intérêts inégaux à formuler des opinions sur les AG

Tous les étudiants qui participent aux AG ne prennent pas part aux débats sur leur caractère démocratique ou non, ou sur leurs modalités de fonctionnement. En entretien, les réponses aux questions qui portent sur ces sujets révèlent parfois des phénomènes d'imposition de problématique : les enquêtés répondent de telle façon qu'on voit bien qu'on leur pose là des questions qu'ils ne se posent pas, contrairement à d'autres participants. Ces situations d'entretien laissent penser que parmi les étudiants qui ne participent pas à ces débats sur la démocratie, certains n'ont pas d'avis tranché sur les implications politiques de telle ou telle norme ou pratique, ou qu'ils n'y accordent pas d'intérêt et laissent à d'autres le soin de fixer les formes d'organisation de la mobilisation. Les réponses de Vincent, mobilisé en 2009 à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm où il est étudiant en première année après deux ans de Classes préparatoires aux grandes écoles dans un grand lycée parisien, et inscrit par ailleurs en troisième année de Licence de philosophie, sont typiques de cette attitude de non-positionnement ou de positionnement faiblement tranché, sur ces sujets. Vincent a participé à plusieurs mouvements lycéens alors qu'il vivait dans l'Oise avec ses parents, technicien à EDF et mère au foyer. La profession de ses parents en fait un *outsider* à l'ENS et au sein de la mobilisation locale, où la grande majorité des étudiants ont des parents membres des cadres et professions intellectuelles supérieures. Le moment de l'entretien et la relation d'enquête sont ici particulièrement importants, parce qu'ils permettent de saisir ce que les réponses de Vincent doivent à la situation de l'entretien dans sa socialisation militante. Ce dernier a lieu le 11 avril 2009, soit au cours du troisième mois du mouvement, qui est la première mobilisation étudiante à laquelle Vincent participe. Il n'est alors membre d'aucune organisation syndicale ou politique, mais rejoindra à la fin du mouvement le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) et Sud-Étudiant. Membre du comité de mobilisation, il est néanmoins peu intégré dans le groupe central, et déclare dans le questionnaire qu'il a rempli quelques jours avant ne pas s'être fait d'ami parmi les étudiants mobilisés au cours de la grève. Lors de l'entretien¹, il sait que j'ai pour ma part, en tant que syndicaliste active dans le mouvement, un avis sur les sujets à propos desquels je l'interroge. Cela peut le retenir de prendre fermement position.

Lorsque je pose des questions sur les modalités de fonctionnement, Vincent répond de trois manières. Sur certains points, il n'a pas d'opinion :

« Qu'est ce que tu penses des modalités de fonctionnement des AG à l'ENS ? Est-ce qu'il y a des choses qui t'ont frappé ?

– Euh... y a pas de trucs qui m'ont frappé. »

1 Entretien du 11 avril 2009.

Il n'a spontanément pas de remarque à émettre, et n'a pas d'avis tranché non plus lorsque je le relance sur des débats précis portant sur les modalités de fonctionnement :

« À propos du mandat des délégués en coord', tu sais, mandat impératif, semi-impératif, machin, t'as pensé quoi des discussions qu'y a eu là-dessus dans les AG ?

- J'ai pas tout bien suivi. Il me semble que là pour le coup j'avais pas trop pris la peine de lire le texte, alors ça m'est passé un peu au-dessus. Mais euh... Mais enfin l'idée du mandat impératif, semi-impératif, je me rappelle plus du terme exact, sur le papier...
- Ben on a choisi impératif mais...
- Impératif ?
- Ouais.
- Ouais enfin impératif, avec la latitude qu'il y a, quoi. Oui, oui, moi j'étais relativement pour. »

Vincent met donc en avant son incompétence politique sur le point précis des mandats (« J'ai pas tout bien suivi », « je me rappelle plus du terme exact ») qui supposerait un effort pour s'informer (« j'avais pas trop pris la peine de lire le texte, alors ça m'est passé un peu au-dessus »), attitude qu'on peut relier à son volume élevé de capital culturel, puisqu'il considère qu'il lui faut lire avant d'émettre une opinion. Apparaît ici également le deuxième type de réponse qu'il donne, qui consiste à approuver le fonctionnement existant des AG : « Oui, oui, moi j'étais relativement pour ». Cette position apparaît à d'autres moments de l'entretien, comme lorsqu'il parle de la répartition de la parole en citant le cas de Jean-Claude, enseignant-chercheur qui en 2009 à l'ENS prenait très régulièrement la parole pour expliquer des points des réformes en cours :

« Jean-Claude Dulac ne faisait plus les points techniques pendant un moment, mais il est revenu [*en souriant*], ça y est (...).

- Et ça, ça t'ennuyait les interventions de Jean-Claude ?
- Ah non, moi j'ai trouvé ça très bien parce que pour le coup c'était des trucs dont j'étais pas du tout au courant et, si ça peut nous donner une légitimité... au moins... Enfin j'avais l'impression de plus savoir de quoi je parlais après qu'il ait parlé qu'avant, quoi. Donc, non, je trouvais ça très bien. Je comprends que ça puisse gonfler certaines personnes. Moi je trouvais ça très bien. »

Il fait le même genre de réponse à propos du vote de la tribune et de l'ordre du jour :

« T'en penses quoi [*du vote de la tribune et de l'ordre du jour*] ?

- Bah... formalité, tant mieux que ça se fasse, c'est expédié en trente secondes [*rires*]. Je sais pas, moi je trouve ça... très bien. »

Le fonctionnement des AG tel qu'il est lui convient, mais pas parce qu'il serait un fervent partisan des modalités de fonctionnement adoptées. Il les approuve lorsque le dispositif lui apprend des choses, ou lorsqu'il ne leur accorde que peu d'importance, les qualifiant de « formalité » ou hésitant pour savoir quoi répondre : « Je sais pas, moi je trouve ça... très bien ». Enfin, lorsqu'il émet des critiques sur l'organisation des AG, il les relativise immédiatement en affirmant le caractère inévitable de cet ordre des choses :

« Non, bah, c'est très formel, mais ça je m'y attendais un peu, c'est normal, voilà. Enfin c'est gonflant mais bon... Je sais pas, je me dis que c'est un peu un passage obligé. Et puis le passage au tour de parole à la québécoise [*en souriant*] j'ai bien aimé. Non, sinon, non.

– Et tu penses que c'est formel parce que c'est à l'ENS ou...

– Ah non, je pense que c'est normal, parce que c'est le fonctionnement d'une AG. Enfin... toutes les AG que j'ai faites c'était un peu comme ça. Je vois pas d'autre moyen véritablement de faire parler tout le monde, enfin de mettre en pratique les principes démocratiques que ça peut véhiculer.

– C'est quoi par exemple que tu trouves formel ?

– Bah, le tour de parole ça a quand même un aspect un peu... esprit d'escalier, quoi. On arrive toujours... Finalement on a toujours un truc à dire trois, quatre tours de parole après, c'est beaucoup moins... ça perd de sa pertinence, etc. Mais euh...

– C'est ça par exemple que tu trouves gonflant aussi ?

– Euh non, ce que je trouve gonflant ça a été aussi un peu les... Mais bon ça, c'est pareil je me dis que c'est un peu un passage obligé aussi... les décisions dont on sait très bien qu'elles seront adoptées si ce n'est à l'unanimité, du moins à une très, très large majorité, dont on... Mais là en fait je pense qu'il y a un problème d'efficacité aussi, parce qu'on discute beaucoup avant, alors que le résultat... Mais même pas sur le fond, hein, mais sur la forme de comment on les vote, etc., et au final, ça se passe toujours de la même façon. Donc les discussions sur : "est-ce qu'on vote en bloc ? Est-ce qu'on vote un par un ?", etc. Finalement ça se traduit bien souvent par pas grand-chose. Mais bon, c'est minime. »

« Est-ce que t'as eu l'impression qu'il y avait des conflits sur les modalités de fonctionnement ?

– Euh, non. À part Florentin qui gueule [*en souriant*] contre... dès qu'il y a un truc formaliste, mais à part ça, non.

– Donc toi t'es pas d'accord avec lui ?

– Bah, pff... moi, je pense que de toute façon on en passera par là, quoi, enfin... ça durera moins longtemps comme ça que si chacun se met à gueuler de toute façon. Donc... »

Vincent nuance ses critiques par l'euphémisation (« c'est minime »), et un légitimisme, voire un fatalisme vis-à-vis du fonctionnement des AG : « je vois pas d'autre moyen », « de toute façon on en passera par là », « c'est le fonctionnement d'une AG », les termes « normal » et « passage obligé » reviennent plusieurs fois. L'imposition de problématique apparaît ici dans le fait qu'il ne traite pas les modalités de fonctionnement comme des problèmes politiques, susceptibles de recevoir des réponses variées, et dignes d'intérêt, contrairement à d'autres étudiants dont on verra qu'ils peuvent être beaucoup plus prolixes sur ces sujets. Seule la double liste (appelée à l'ENS « tour de parole à la québécoise ») suscite son enthousiasme.

Le cas de Vincent est d'autant plus intéressant que, même s'il est relativement dominé socialement par rapport aux étudiants avec lesquels il se mobilise, il n'est pas pour autant dépourvu de compétence politique, et rapporte au contraire son acceptation des AG telles qu'elles sont à leur ressemblance aux autres AG auxquelles il a pu participer. Le goût et l'intérêt pour les polémiques propres au milieu étudiant concernant les AG ne sont ainsi pas partagés par tous, même pour celles et ceux qui font preuve d'un intérêt plus général pour la politique. Or l'attention accordée par Vincent aux modalités de fonctionnement des AG

change à mesure qu'il poursuit sa socialisation militante. Lors de l'AG du 30 avril 2009, alors qu'il vient d'entrer au NPA, il préside la tribune, et il est ainsi amené à expliquer et rappeler les modalités de fonctionnement aux participants. La disposition à prendre partie dans ces débats fait donc l'objet d'apprentissages spécifiques, par exemple sur les arguments en faveur de telle à telle règle, et suppose d'avoir des intérêts, par exemple dans le cadre de la compétition entre différents groupes et courants politiques et syndicaux, à défendre l'une ou l'autre. La disposition à les évaluer de façon critique implique aussi de s'estimer à même de peser pour qu'elles soient modifiées, en s'appuyant sur des ressources que tous les étudiants ne possèdent pas : être écouté au sein du groupe le plus mobilisé, détenir la crédibilité que confère une étiquette politique ou syndicale ou disposer d'alliés au sein de l'AG.

2. Du bureau de vote à l'AG

Parmi les étudiants qui se prononcent sur le fonctionnement des AG, dispositifs de démocratie directe, ce qui frappe en premier lieu, c'est le poids des approches normatives inspirées des institutions représentatives. Certains étudiants en particulier se distinguent par des pratiques et des discours explicites sur le fait qu'ils votent et prennent la parole dans les AG sans pour autant considérer qu'elles soient le lieu d'une légitimité démocratique quelconque : il s'agit des étudiants anti-blocage. Ils y participent ainsi tout en manifestant leur désaccord par le chahut, par leurs interventions dans les débats, voire par la résistance physique à la tenue d'AG dans des amphithéâtres où ils sont supposés avoir cours à la même heure. Les conflits qui opposent pro- et anti-blocage au sujet de la légitimité des AG se cristallisent autour de plusieurs polémiques. Est-il légitime d'empêcher la tenue de cours en organisant des AG dans des amphis à l'heure où des enseignements doivent avoir lieu ? Est-il légitime de s'opposer, dans le cadre d'un mouvement social, à des réformes décidées par des représentants légalement élus ou nommés (parlementaires et gouvernement) ? Enfin, les AG constituent-elles un dispositif de prise de décision suffisamment démocratique pour légitimer les décisions qui y sont prises, notamment en matière de blocage ? Les deux dernières questions donnent lieu à une mobilisation des normes du gouvernement représentatif contre la pratique des AG. Lors du blocage qui est organisé du 19 octobre au 2 novembre 2010 au centre Pierre Mendès France (PMF), les anti-blocage opposent, dans leurs interventions, la légitimité de la réforme, proposée par le gouvernement en place et votée les 26 et 27 octobre par les parlementaires élus, à l'illégitimité du blocage, décidé par des AG qui ne remplissent pas ces critères de démocratie. Cette intervention d'un étudiant anti-blocage est exemplaire

des arguments utilisés dans la plupart des AG observées :

« La démocratie, c'est que tous les cinq ans tout le monde peut voter pour les gens qui font les réformes. Ici, c'est pas la démocratie. On est mille sur les dizaines de milliers d'étudiants qui sont à Paris 1, c'est pas représentatif, et les votes sont pas comptés sérieusement. »¹

Plusieurs modalités de fonctionnement des AG sont mises en cause, au moyen de comparaisons avec les institutions représentatives. Ainsi, dans les scrutins officiels, « tout le monde peut voter », puisqu'il suffit pour cela de mettre un bulletin dans une urne. Au contraire, dans les AG, ne sont pris en compte que les avis de ceux qui prennent part à tout le processus de délibération, c'est-à-dire qui assistent à plusieurs heures de débats et de votes, souvent laborieux, et qui peuvent entrer dans des salles au nombre de places restreint. Les urnes, en outre, permettent un décompte strict des voix, contrairement au vote à main levée, de mise dans les AG. Ces dernières ne remplissent donc pas les conditions de « représentativité » d'une décision légitime. Les étudiants anti-blocage proposent ainsi à plusieurs reprises, sans succès au centre PMF², que soient organisés des votes à bulletin secret, avec urnes, au sujet du blocage. Ils tentent également de faire modifier l'ordre du jour, en plaçant les votes avant les débats, ce qui se produit lors de l'AG du 2 novembre. Les arguments avancés sont qu'ainsi chacun peut voter, y compris ceux qui ne souhaitent pas assister aux débats parce que ceux-ci ne les intéressent pas :

« Vous savez pourquoi ils veulent absolument faire leurs débats, c'est parce que eux ils sont motivés pour discuter pendant des heures, et qu'ils attendent qu'on se barre pour voter sur le blocage. »³

C'est ainsi au nom d'une sorte de droit au désintéret à débattre de politique à l'université, conjointement à des comparaisons avec le fonctionnement des institutions électorales, que les anti-blocage contestent les AG. Un clivage se crée ainsi entre les étudiants mobilisés, qui souhaitent à tout prix que des débats précèdent les votes, et qui défendent ainsi une conception délibérative de la démocratie, où l'opinion se construit dans l'échange public d'arguments, et ceux qui pensent que les votants doivent pouvoir se décider de façon autonome et en conscience, sans assister aux débats. Ou encore, entre ceux qui voient dans l'opération du vote une pratique collective, dans lequel le groupe se manifeste par l'unanimité de ceux qui lèvent la main, et ceux qui y voient un acte individuel consistant à produire une opinion librement et en-dehors de la pression des regards du groupe.

On pourrait croire que ce clivage oppose les partisans des AG, favorables à des formes

1 Notes de terrain. Un étudiant anti-blocage, intervention à l'AG du 2 novembre 2010 au centre PMF.

2 Les étudiants mobilisés acceptent parfois de se plier à cette demande des anti-blocage, sans que cela empêche le blocage de l'emporter. Ce fut le cas notamment à Poitiers le 2 mars 2006 et au centre René Cassin de Paris 1 la même année.

3 Notes de terrain. Un étudiant anti-blocage, intervention à l'AG du 22 octobre 2010 au centre PMF.

de démocratie alternatives, à des promoteurs des institutions du gouvernement représentatif. Or, ce sont en fait les deux parties qui peuvent en venir à emprunter, pour appuyer leur position, à la figure du citoyen telle qu'elle s'est construite dans le cadre de la « civilisation électorale »¹. Les premiers défendent le fonctionnement des AG en mettant l'accent sur le fait que ceux qui décident doivent être informés au préalable, approche qui peut être directement justifiée en s'appuyant sur l'idéal du citoyen éclairé véhiculé par les institutions électorales. À Poitiers en 2006, les étudiants ne votent pas à main levée mais à des tables de vote situées à la sortie du stade où se tiennent les AG. Mais seuls les étudiants qui ont assisté à l'AG peuvent s'y rendre. Ulysse, alors étudiant en deuxième année de Licence de Lettres modernes, militant associatif non-syndiqué, fils d'une infirmière et d'un médecin hospitaliers, et l'un des principaux organisateurs de la grève², explique ainsi ce point en entretien :

- « Et pourquoi c'était important pour vous cette idée que les gens aient entendu le débat avant de voter ? Pourquoi c'était mieux une AG qu'un vote à bulletin secret sans débats ?
- Bah ça me paraît évident, enfin... Moi ça me paraît peut-être évident mais... euh...
 - Je sais pas, y a des élections présidentielles, mais y a pas un débat en AG avant.
 - Non. Mais par contre y a un débat... qui passe par le médiatique. Bah c'est le même principe. C'est-à-dire que... on parlait du principe que : on veut bien faire voter les gens, mais sur quelque chose sur lequel ils sont informés. »

Pour lui, il y a continuité et non rupture entre la délibération des AG et les opérations électorales officielles, de la même façon que les fondateurs de la III^e République valorisaient les vertus civiques du vote mais aussi de la délibération dans les réunions publiques³. Les débats en AG jouent le même rôle que l'information *via* les médias en période électorale. Le modèle du citoyen éclairé est ainsi conçu par cet étudiant comme une évidence, parce qu'il renvoie aux institutions familières du gouvernement représentatif. D'autres pratiques, telles que le fait d'accepter à la tribune des opposants, comme à Censier en 2007, ou les tables de vote mises en place à Poitiers en 2006, procèdent d'une imitation des opérations électorales. Le pluralisme est respecté et chaque camp peut s'adresser à ceux qui votent ; des représentants de chacun d'entre eux contrôlent l'organisation des votes ; les participants votent individuellement et non collectivement à main levée. Mais inversement, lorsqu'ils s'opposent au vote à main levée, en vigueur ailleurs qu'à Poitiers, ou à l'obligation d'assister au débat pour voter, les étudiants anti-blocage mobilisent la figure du citoyen autonome et libre de se

1 Yves DÉLOYE, *Sociologie historique du politique*, Paris, Éditions La Découverte, 2^e édition 2003, (1997), p. 79-104. Voir aussi Alain GARRIGOU, *Histoire sociale du suffrage universel en France (1848-2000)*, Paris, Seuil, 2002, 368 pages ; Yves DÉLOYE et Olivier IHL, *L'Acte de vote*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2008, 567 pages.

2 Pour un portrait plus détaillé d'Ulysse, voir *infra*. Un entretien a été réalisé avec lui le 10 février 2012.

3 Paula COSSART, *Le Meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 325 pages ; « S'assembler pour délibérer ou démontrer sa force ? (1868-1939) », in Marie-Hélène BACQUÉ et Yves SINTOMER Yves, dir., *La Démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, p. 137-154.

forger une opinion individualisée, matérialisée et symbolisée notamment par le recours à l'isoloir¹.

Ces exemples montrent le poids des institutions représentatives et électorales, une référence évidente pour de nombreux étudiants. C'est la représentation qui est familière, pas des formes alternatives de démocratie, et il y a une forte circulation de pratiques et de normes du bureau de vote à l'AG. Les références aux institutions représentatives et électorales ne sont pas étonnantes dans le cas des étudiants anti-blocage. Opposés au mode d'action central des mouvements étudiants de la fin des années 2000, ils sont disposés à contester la légitimité de l'instance qui le décide, et trouvent dans les institutions représentatives un répertoire d'arguments et de pratiques pour ce faire. Il est difficile d'établir si ce légitimisme des anti-blocage vis-à-vis des institutions représentatives correspond à des rapports au politique durables ou s'il est forgé pour s'opposer aux étudiants bloqueurs. Mais les références aux normes et pratiques associées au gouvernement représentatif ne sont pas une simple affaire d'ajustement stratégique. Si des partisans et des adversaires des AG peuvent les mobiliser également, c'est bien qu'elles sont à même de peser dans les débats, avec toute la force de leur évidence et de leur familiarité. Les institutions électorales demeurent structurantes dès qu'il est question de démocratie, y compris pour des étudiants qui n'adhèrent pas à l'ensemble des institutions représentatives ni aux politiques mises en œuvre par leurs représentants, selon une « légitimité associée de la rue et de l'urne »², pour reprendre l'expression de Robi Morder à propos de la mobilisation contre le CPE.

C'est d'autant plus le cas dans une université comme Poitiers en 2006, ou au centre René Cassin, site de droit de Paris 1, où les syndicats et organisations politiques sont réputés peu implantés. Des militants souvent novices y mobilisent les références qu'ils connaissent, et qui sont liées à la politique institutionnelle. On comprend ainsi que la participation à des dispositifs de démocratie directe n'implique en rien une méfiance vis-à-vis des institutions représentatives : déceler trop rapidement des symptômes d'une crise de la représentation revient à négliger la force d'inertie de cette dernière, comme construction sociale établie de longue date, première dans la socialisation politique des individus. C'est ce que permet d'établir une enquête sur des arènes telles que les AG, dans lesquelles se retrouvent beaucoup d'étudiants qui n'ont pas nécessairement une longue expérience de militantisme qui aurait pu les familiariser avec d'autres références, et qu'on peut qualifier de citoyens « ordinaires ». À l'inverse, des enquêtes comme celle dirigée par Donatella della Porta sur les mouvements

1 Alain GARRIGOU, « Le secret de l'isoloir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 71-72, 1988, p. 22-45.

2 Robi MORDER, « Jeunesses scolarisées, mobilisations et syndicalismes », in Valérie BECQUET, dir., *Jeunesses engagées*, Paris, Éditions Syllepse, 2014, p. 40.

altermondialistes se concentrent sur des espaces comme les forums sociaux où l'on rencontre principalement des participants qui ont une expérience militante étendue¹. Les étudiants quant à eux construisent leurs approches des dilemmes concrets qui se présentent à eux dans les AG par un bricolage normatif qui emprunte beaucoup au gouvernement représentatif.

Ce bricolage normatif apparaît d'autant mieux lorsqu'on quitte les sentiers de la typologie des approches normatives à partir de polémiques solidifiant des camps opposés, pour s'intéresser à celles d'individus, plus ou moins clairement affiliés aux différents groupes en présence. Un cas individuel comme celui de Victor (voir encadré 16) permet de nuancer cette typologie en montrant que des participants peuvent n'adopter qu'une partie des positionnements d'un camp, et surtout mobiliser d'autres références ou normes dans leur approche des AG. En l'occurrence, l'appréhension qu'a Victor de ces dernières, tout à fait singulière sur nos terrains d'enquête, s'appuie sur les institutions représentatives, mais doit beaucoup également à sa position sociale et à son rapport aux études, qui le conduisent à calquer ses critères d'un bon débat sur les représentations qu'il se fait d'une argumentation académique de qualité.

Encadré 16

Un exemple de bricolage normatif : Victor, étudiant anti-blocage et partisan du débat

Victor est le fils d'un officier supérieur de l'armée de l'air et d'une ingénieure en informatique, étudiant en deuxième année de double Licence d'Histoire et d'Archéologie au centre PMF au moment du mouvement de 2010. Il intervient régulièrement dans les AG de ce mouvement, soit pour tenter de convaincre les étudiants mobilisés de ne pas recourir à la pratique du blocage, qui pénalise les autres étudiants, soit pour critiquer le déroulement des AG et plaider pour qu'elles prennent davantage la forme d'un véritable « débat ». Il tente d'ailleurs de s'investir dans leur déroulement, en se proposant par exemple pour participer à la tribune. Lorsque je l'interroge un an plus tard en entretien², il reprend à son compte certains des arguments habituels des opposants au blocage, jugeant de la démocratie des AG à l'aune des critères de la démocratie représentative :

« On se définit souverain, représentatif et démocratique [*dans les AG*]. Souveraine, elle [*l'AG*] ne l'est pas. Elle n'a aucune légalité, aucune... autorité, en termes légaux. Représentatif, c'est faux. Il y a au maximum 1 000 étudiants dans l'amphi, 1 200, les bons jours. Il y a 40 000 étudiants à Paris 1, 12 000 à Tolbiac, même pas 10 %... »

Dans le même temps, il critique les AG au moyen d'arguments plus inattendus : favorable au principe de la délibération publique, il trouve que les AG n'en présentent pas les caractères. Il se déclare ainsi surpris par « le manque de diversité politique de la tribune (...), les prétentions politiques affichées, les prétentions symboliques affichées du principe de l'assemblée générale sont fausses : l'appellation de débat qui n'est pas respectée (...), le désordre général, le manque de calme des participants. » Il ajoute :

« En fait rien n'allait. Voilà. Pour faire simple. Moi, en L2... en histoire contemporaine, et en

1 Donatella DELLA PORTA, « Another Europe : an Introduction », in Donatella DELLA PORTA, dir., *Another Europe...*, op. cit., p. 16.

2 Entretien du 20 septembre 2011.

histoire moderne, j'ai pu voir la Révolution française, les cultures politiques du XIX^e siècle, et moi, ce que j'ai appris de la démocratie, c'était pas ça. Je... me suis peut-être fait une idée surfaite et trop... idéalisée de la démocratie, mais pour moi, c'était pas ça (...). Dire que l'assemblée générale est un débat, c'était faux (...). J'ai une haute estime... du principe du débat, du principe de rhétorique, du principe d'argumentation, c'est des choses qu'on voit souvent en histoire, en plus, au travers de l'histoire, que ce soit à l'époque romaine, l'époque grecque, avec l'invention de ces principes-là ou dans l'histoire française avec la Révolution, et le débat politique du XIX^e siècle et du XX^e siècle, et je n'ai pas retrouvé une seule once de ça là-dedans. Je n'ai retrouvé... que du *lobbying* politique. J'ai retrouvé des groupes d'influence, des groupes de pression, des gens qui serinaient des discours qui ne leur venaient pas forcément d'eux-mêmes, qui venaient d'ailleurs, et des gens qui se prévalaient... d'une étiquette sans se prévaloir de leurs propres idées. Chose qui m'a choqué (...). Alors qu'on est pourtant dans une... espèce de temple de la connaissance où les gens sont censés s'éduquer par autonomie, le travail universitaire, on le sait tous, c'est autonome, il faut chacun aller soi-même vers la connaissance, et dans un endroit où la chance nous est donnée de pouvoir se constituer une propre culture générale, une culture intellectuelle, philosophique, politique, et où on peut nous-mêmes avoir nos propres idées, c'est rare... Les gens à qui j'ai eu affaire, typiquement ne le faisaient pas, pour moi ne correspondaient pas à cette idée-là. Ils se sont pas fait leurs idées par eux-mêmes, et ils se sont calés dans un moule, et ont récité leur belle poésie, et voilà. »

« Les gens se répondaient pas, c'était faible. Sans vouloir faire de prétention intellectuelle, c'est pas... mon... objectif mais, le débat pour moi, c'est (...). Pour moi, un débat c'est... des gens qui vont se parler, vont écouter, vont prendre des notes, vont noter chaque argument de l'autre, et vont essayer de le démonter de manière rhétorique, et de manière surtout exacte, en utilisant des vrais procédés d'argumentation, des vrais exemples, comme ce qu'on nous apprend à faire en dissertation, quoi. Tout simplement. Un débat, pour moi, c'est ça. Je veux que, si j'ai tort, quelqu'un se mette à démonter chacun de mes arguments, un par un, de A à Z. Ce que moi je m'amuserai volontiers à faire avec leurs interventions. Pour moi c'est ça, un débat. Même si ça n'apporte aucune réponse à la fin, même si c'est stérile, même si d'apparence les gens se répondent : "oui", "non", "oui", "non", pour moi c'est ça. La vraie fonctionnalité du débat, c'est de voir ce qui pêche dans le discours d'un autre, de voir quels sont les arguments démontables, les arguments indémontables, quelles sont les concessions qu'on peut faire pour arriver à un consensus. Et typiquement il n'y avait rien de cela dans une assemblée générale de la fac. Je n'ai jamais vu ça. Le consensus est absent. Le principe de consensus est absent. »

Il avance ainsi un idéal démocratique qui se rapproche de la conception d'une délibération rationnelle, argumentée, contradictoire, non-nécessairement décisionnelle mais orientée vers la recherche d'un consensus, autrement dit, d'une « démocratie délibérative » en des termes quasi-habermassiens¹, mais qui précisément ne s'actualiserait pas dans des AG désordonnées et menées par des groupes aux idéologies univoques. Il relie cette approche à ses études : il souhaite devenir enseignant-chercheur et manifeste une fierté et un intérêt prononcé pour la filière sélective qu'il a choisie (double Licence d'Histoire et d'Archéologie). Il fait ainsi siennes les valeurs inhérentes à ce type de rapport aux études : valorisation de l'autonomie du jugement, goût désintéressé pour l'argumentation et la culture – qui devraient à son sens imprégner des assemblées d'étudiants. Il invoque également le contenu de ses études, l'histoire, pour justifier une admiration pour les pratiques démocratiques du passé, sous une forme idéalisée. Son intérêt pour la politique est ainsi un élément parmi d'autres centres d'intérêt qu'il estime être ceux de l'étudiant en histoire modèle : un objet de curiosité historique et intellectuelle. Ainsi, il ne parle jamais de politique avec sa famille, ni avec ses amis, et ne se souvient pas de ce qu'il a voté lors des élections auxquelles il a pu participer. Tout cela le distingue de ceux qui mènent les AG, et qui au contraire y rompent avec leurs pratiques d'étudiants, pour faire de la politique au sens de l'affrontement de groupes manifestant les uns aux

1 Jürgen HABERMAS, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, (traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme), Paris, Éditions Gallimard, 1997, (1992), 554 pages.

autres leur nombre et leur force. En définitive, son approche du débat se rapproche davantage de la conception républicaine de la réunion publique à la fin du XIX^e siècle¹, fondée sur un échange contradictoire et argumenté destiné à la formation d'une opinion publique détournant le peuple de la rue, de l'action collective, et des groupes de pression, que de l'AG étudiante.

Si des étudiants pro- et anti-blocage peuvent s'appuyer sur des références aux institutions électorales, ils s'opposent en revanche sur le sens de la comparaison, et sur la façon dont elle légitime ou au contraire dévalue la valeur démocratique des AG. Pour la plupart des étudiants anti-blocage, la participation aux débats et aux votes a un simple ressort instrumental. Il s'agit de peser sur des décisions auxquelles ils n'attribuent pas eux-même de légitimité, mais dont ils savent qu'elles possèdent une efficacité pour d'autres, qui s'en réclameront pour justifier leurs actions, à commencer par le blocage.

3. Justifications instrumentales et justifications en valeur des AG

Contrairement aux étudiants opposés au blocage, les militants de l'Unef sont favorables à la tenue des AG. Le syndicat fait partie de ceux qui appellent à la tenue d'AG en début de mouvement, et qui mobilise ses ressources pour y attirer un public nombreux. Néanmoins, les membres de sa tendance majoritaire, la « majo », les promeuvent non pas parce qu'ils leur accorderaient une valeur démocratique, mais parce qu'ils les considèrent comme utiles durant un mouvement. Hélène, secrétaire générale de l'organisation au niveau national, et suivie de l'Association générale des étudiants (AGE) de Paris 1 pendant le mouvement contre la réforme des retraites, explique ainsi l'importance des AG :

« Y a pas de mouvement sans AG. Et tu tiens pas un mouvement si tu tiens pas les AG, et tu convaincs pas les étudiants si t'es pas dans les AG, et que t'arrives pas à les convaincre. Parce que la réalité, c'est que les mecs qui vont aller en manif, et les mecs qui se mobilisent, c'est ceux qui viennent en AG. Pas tous, mais la majorité. Et donc du coup, les AG, c'est déterminant, ouais. »²

Les AG sont donc avant tout une tribune pour mobiliser et convaincre les étudiants des positions de l'Unef. C'est pourquoi les militants de la « majo » y prennent très régulièrement la parole. En revanche, ils soumettent rarement des propositions au vote. Leur indifférence à l'égard du vote des propositions en AG se manifeste ainsi lors de celle du 12 octobre 2010 au centre PMF :

L'AG du 12 octobre précède une manifestation interprofessionnelle. Les étudiants mobilisés à l'Université Paris 7 doivent venir en voisins chercher les étudiants de Paris 1 pour partir ensemble en manifestation. Comme la manifestation est à 13 h 30, ils arrivent à 13 h. À cette

1 Paula COSSART, *op. cit.* ; art. cit.

2 Entretien du 18 mai 2011.

heure-là, les étudiants de Paris 1 n'ont pas encore terminé les débats de leur AG, ni procédé aux votes. Plusieurs personnes sont encore inscrites pour prendre la parole. Alors que je suis à la tribune, Léa, membre du Bureau national (BN) de l'Unef, et suivie de l'AGE de Paris 7, demande à s'exprimer sur une question urgente. Elle propose que l'AG s'arrête immédiatement pour que tout le monde puisse partir en manifestation. Je fais donc procéder à un vote pour savoir si l'AG de Paris 1 souhaite mettre un terme à ses débats ou terminer les débats et les votes avant de partir. C'est cette dernière option qui est majoritaire. Plusieurs militants de Sud-Étudiant sortent alors de l'amphi pour retenir les étudiants de l'Unef Paris 7 d'envahir l'AG pour forcer le départ en manifestation. Tandis que les débats de l'AG se poursuivent, Cyril, le président de l'AGE de Paris 1, s'agite et me demande de reposer la question. Je m'y oppose, parce que l'AG a déjà voté contre. Il s'énerve et me lance : « Tu veux être minoritaire toute ta vie ? ». Il sort de l'amphithéâtre et revient avec un mégaphone. Alors qu'il s'appête à le mettre en marche, sans doute pour appeler les étudiants à sortir pour partir en manifestation, Charlie, un militant du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) et de la Tendance pour une Unef unitaire et démocratique (Tuud), tendance minoritaire plus à la gauche que la « majo », se jette sur lui pour l'empêcher de s'en servir. S'ensuit une bagarre, et plusieurs dizaines minutes de cris de part et d'autre de l'amphi.¹

Ainsi, pour les militants de la « majo », ce qui importe dans les AG, ce sont les prises de parole, conçues sur le modèle d'un meeting, pour convaincre le public. Mais les AG n'ont pas de légitimité en matière de prise de décision par le vote, et de fait, Cyril n'hésite pas à remettre en cause le vote de l'AG sur la question du moment de départ en manifestation. Il considère même cette option comme « minoritaire », alors même qu'elle a reçu la majorité des suffrages de l'AG. La légitimité d'une décision vient donc pour lui de son caractère « majoritaire », mais pas d'après la majorité des AG. Cette prise de position peut être interprétée au regard des propos tenus en entretien par Sylvain. Président de l'AGE de l'ENS en 2009, il explique : « dans le mouvement, notre boussole c'est la masse des étudiants »², c'est-à-dire y compris la masse de ceux qui ne viennent pas en AG mais que l'Unef se donne le rôle de représenter en tant que syndicat majoritaire dans les élections étudiantes et en nombre d'adhérents. Si les AG adoptent des positions qui ne sont pas celles de l'Unef, ces dernières restent les plus légitimes parce qu'elles ont été tranchées comme majoritaires dans le cadre des institutions représentatives du monde étudiant. Pour la « majo », il importe que le maximum d'étudiants participe aux AG, comme aux manifestations, mais simplement parce que cela contribue à l'effet de nombre qui renforce une mobilisation.

On peut aisément comprendre pourquoi les militants de la « majo » expriment des approches normatives qui lient la légitimité à la loi de la majorité, associée aux résultats des élections et au nombre d'adhérents. En effet, l'hégémonie de l'Unef est beaucoup plus nette selon ces critères que dans les AG étudiantes, où ses militants sont parfois très chahutés par les participants qui soit font preuve d'une méfiance vis-à-vis des organisations syndicales ou politiques, soit appartiennent à des organisations plus à gauche qu'elle. Les militants de la

1 Notes de terrain, AG du 12 octobre 2010 au centre PMF.

2 Entretien du 5 mai 2009.

« majo » apprennent en militant à l'Unef à développer les approches normatives qui sont les plus favorables à la légitimation tant de leur tendance que de leur organisation. Celles-ci tendent à ériger les institutions représentatives, cette fois au sens des syndicats représentatifs, comme seules à même de prendre des décisions légitimes. Comme pour beaucoup d'étudiants non-organisés, la représentation est une référence forte chez les militants de la « majo », néanmoins la matrice de leurs approches normatives réside dans les institutions représentatives étudiantes, quand celle des premiers est davantage liée aux élections politiques.

Les approches normatives mobilisées sur les AG par les opposants aux mouvements et les militants de la « majo » de l'Unef peuvent être qualifiées d'instrumentales, au sens où les justifications qu'ils donnent de leur participation relèvent davantage de la rationalité en finalité que de la rationalité en valeur, pour reprendre la distinction de Max Weber¹. La participation aux AG est un moyen au service de fins, divergentes avec celles de la mobilisation pour les premiers, convergentes pour les seconds. S'ils participent aux AG, c'est uniquement parce qu'ils y trouvent un intérêt : peser sur les votes concernant les moyens d'action pour tenter d'éviter qu'ils ne perturbent le fonctionnement routinier de l'université, pour les premiers ; se saisir d'une tribune pour mobiliser et convaincre, pour les seconds. En cela, ils se distinguent d'autres étudiants, pour lesquels l'organisation d'AG correspond à un impératif de démocratie et qui justifient leur participation sur le registre de la rationalité en valeur. Ceux-là ne promeuvent pas, ou pas seulement, l'AG en fonction de fins, mais au nom de valeurs démocratiques, qui légitiment en soi l'organisation d'AG et les décisions qui y sont prises. Cela ne veut pas dire qu'ils seraient davantage désintéressés. Eux-aussi ont intérêt à participer aux AG, à y peser sur les décisions, et à s'en servir comme tribune pour convaincre. Néanmoins, ils trouvent aussi un intérêt à affirmer leur valeur intrinsèque, quand les militants de la « majo » de l'Unef et les opposants aux mouvements assument leur rapport instrumental à cette forme d'organisation (voir encadré 17).

Encadré 17

2006 : le scandale d'une « Fiche pratique de mobilisation »

Le 16 février 2006, au début du mouvement, *Le Monde* publie des extraits d'une « Fiche pratique de mobilisation » de l'Unef à destination de ses cadres². Cette fiche explique comment préparer et conduire une assemblée générale. La fiche fait le tour du net, *via* les sites d'étudiants mobilisés, et circule parmi les grévistes. Tantôt elle est attestée par les membres de l'Unef (Bruno Julliard, son

1 Max WEBER, *Économie et société, 1. Les Catégories de la sociologie*, (traduit de l'allemand sous la dir. de Jacques Chavy et d'Éric de Dampierre), Paris, Plon, 2e éd. 1995, (1921), p. 55-57.

2 « Le vade-mecum de l'Unef pour le parfait mobilisateur étudiant », *Le Monde*, 16 février 2006.

président, explique au *Monde* dans le même article que « les militants sont très demandeurs de conseils. La plupart n'ont jamais fait grève », et Hélène, secrétaire générale de l'Unef en 2010 m'assure en entretien qu'elle la réactualise à chaque mouvement¹) ; tantôt elle est dénoncée comme un faux.

Vraisemblablement authentique, cette fiche est révélatrice tant par son contenu que par le fait qu'elle ait fait scandale parmi les étudiants mobilisés. Elle confirme à la fois l'approche instrumentale qu'a la « majo » des AG, et le fait qu'une telle approche soit difficilement dicible, devant d'autres étudiants qui associent l'AG à des valeurs démocratiques. Qu'est-ce que la « Fiche pratique de mobilisation » de l'Unef contenait de si choquant pour eux ? On a vu que les autres organisations produisaient aussi leurs documents internes sur la pratique des AG, et certains des conseils qu'elle donne n'ont rien d'original : il y est expliqué par exemple qu'il faut mobiliser pour qu'un maximum d'étudiants se rendent à l'assemblée générale, au moyen de diffusions de tracts, d'interventions en amphithéâtre et de tours dans les cités-U. Mais la fiche comprend également un ensemble de conseils pour faire en sorte que ce soit l'Unef qui contrôle l'AG et la mobilisation. Cela implique de placer des militants de l'Unef aux positions-clés, dans l'AG et dans les différentes tâches et commissions qui y sont mises en place :

« Le président de séance : le mieux c'est que ce soit la personne du syndicat (...). Il est fondamental que cette personne sache s'imposer, qu'elle ait un sens "politique" de la situation, qu'elle sache où elle veut arriver à la fin de l'AG, qu'elle connaisse parfaitement la tête de toutes les autres forces, qu'elle soit assez intelligente pour gérer une liste d'inscrits (limiter dès le début le temps d'interventions pour tous et intercaler un mec du syndicat et autres forces mais sans que cela soit visible) »

« Dans l'idéal la commission presse ne doit pas exister et c'est le syndicat qui doit gérer cela mais si insistance bien mettre un mec du syndicat dans cette commission. »

« Caisse de mobilisation : Composée si possible d'un militant du syndicat et d'un étudiant lambda (ce qui empêche que l'on accuse le syndicat de quoi que ce soit), elle s'occupe de récupérer de l'argent pour la grève, et d'autoriser les dépenses. Elle rend des comptes au comité de mobilisation. »

La fiche comporte ainsi des conseils qui relèvent de la manipulation, comme ne pas inscrire les intervenants dans l'ordre où ils lèvent la main, mais dans un ordre avantageux pour le syndicat, et envisage le partage des tâches simplement comme des concessions procédurales pour éviter les accusations. L'objectif de ce contrôle est que les décisions prises dans la mobilisation soient conformes à celles du syndicat, notamment sur la question des revendications – en l'occurrence l'Unef s'en tient au retrait du CPE, contrairement à d'autres composantes du mouvement qui entendent les élargir :

« Les AG doivent débattre du CPE et pas de toutes les réformes gouvernementales ou du bonheur sur la terre. Il faut axer nos interventions sur ce qui touche les étudiants.

Il faut donc voter des appels courts uniquement sur le CPE. S'il y a d'autres revendications, il faut les voter à part. L'argument pour ne jamais élargir les mots d'ordre c'est de rester sur le plus petit dénominateur commun qui fait l'unité de tous : le retrait du CPE. »

Le syndicat sait, parce qu'il est majoritaire, « ce qui touche les étudiants » ou ce qui sert le mouvement (faire « l'unité de tous »), c'est pourquoi tous les moyens sont bons pour que les AG confirment ses positions. L'explicitation par l'Unef de ces tactiques ne signifie pas que d'autres organisations impliquées dans les mobilisations n'y ont pas recours : elles tentent aussi de placer leurs militants aux postes qu'elles considèrent comme importants et de faire voter les revendications qu'elles proposent. On pourrait penser que le scandale ne procède que de la révélation de cette cuisine interne à une organisation tenant en public un autre discours. La fiche formule en effet ce qu'on pourrait appeler, selon la distinction de Bailey, des règles pragmatiques, c'est-à-dire des « instructions

1 Entretien du 18 mai 2011.

pratiques quant à la manière de gagner »¹ qui « indiquent si [*telle ligne particulière de conduite*] sera ou non efficace »² et destinées à rester privées ou secrètes. L'indignation qu'elle suscite montre que ces règles ne peuvent être dites publiquement, contrairement, selon Bailey, aux règles normatives, qui permettent d'évaluer les actions « en termes de juste ou d'injuste »³. En ce sens, elle permet d'établir que l'une des règles normatives en vigueur dans les AG est qu'elles ne doivent pas être contrôlées, ou manipulées, par les syndicats.

Mais ce qui différencie l'Unef « majo » des autres organisations, c'est plutôt que ses militants ne formulent que des règles pragmatiques à propos des AG. Ils s'en tiennent à un registre instrumental dans leurs recours aux AG, tandis que d'autres participants invoquent aussi des principes et des valeurs pour justifier leurs pratiques en AG. En témoigne par exemple le support écrit d'une formation réalisée en 2003 par un militant de Sud-Étudiant Paris 1 à destination d'autres militants d'Île-de-France, et intitulée « Histoire et pratiques dans le militantisme étudiant ». L'extrait consacré aux pratiques de lutte est le suivant :

« Pratiques de Sud-Étudiant : les principes que nous défendons sont l'autogestion des mouvements (les structures syndicales ne dirigent pas les mouvements), l'égalité de toutes et tous dans l'assemblée générale. Ces derniers sont facilités par la mise en place de quelques faits tels que l'élection par l'AG de la tribune révocable à tout moment, système de double liste d'inscrits facilitant l'accès à la parole. »

Les conseils pratiques qui sont donnés, sur les modalités de fonctionnement à mettre en place dans une AG, sont rapportés à des objectifs formulés en termes de « principes », dont l'organisation en AG serait une conséquence : « l'autogestion des mouvements », l'absence de direction par les syndicats, « l'égalité de toutes et tous ». Les autres organisations formulent aussi des règles normatives à propos des AG dans leurs documents internes, alors que l'Unef n'en formule aucune. Les pratiques militantes à l'Unef sont restreintes à un ensemble (étendu, si l'on en croit le caractère détaillé de ses documents de formations) de règles pragmatiques (sur les AG, mais on pourrait en dire autant des autres activités qui font l'objet d'autant de recommandations pratiques, comme les élections ou la gestion des rapports de force internes à l'organisation). Cet ensemble est chapeauté par une unique règle normative qui permet aux militants de tenir cette ligne : ce que font ceux qui sont majoritaires est légitime parce qu'eux seuls peuvent prétendre parler au nom de la masse des étudiants, eux seuls savent comment défendre les intérêts de ces derniers.

Hélène affirme ainsi en entretien : « globalement en AG on est très cynique, et on défend ce qui nous... avantage »⁴. Ainsi, les militants de la « majo » n'ont pas de position de principe sur ce qu'il défendront en termes d'organisation de l'AG, mais se déterminent en fonction de considérations exclusivement tactiques. En cela, ils s'opposent aux étudiants pour lesquels la démocratie des AG est une fin en soi, et qui considèrent par conséquent qu'il faut que certaines règles soient appliquées pour garantir leur caractère démocratique. C'est pourquoi ceux-ci défendent des « modalités de fonctionnement » supposées préserver la démocratie des AG. Une polémique les oppose ainsi aux militants de la « majo », qui stigmatisent ce fétichisme des procédures démocratiques. Pour les premiers, certaines pratiques et débats s'imposent, comme par exemple le fait d'élire les membres de la tribune, ou de discuter du type de mandatement des délégués en coordination nationale étudiante :

1 Frederick George BAILEY, *Les Règles du jeu politique. Étude anthropologique*, (traduit de l'anglais par Jean Copans), Paris, Presses universitaires de France, 1971, (1969), p. 17.

2 *Ibid.*, p. 18

3 *Ibid.*

4 Entretien du 18 mai 2011.

impératif, libre ou semi-impératif – c'est-à-dire à mi-chemin entre les deux premiers. Hélène explique au contraire :

« Moi j'ai pas la science des AG et... je pense qu'y a pas de... charte de la vraie AG ou je sais pas quoi. La réalité, c'est que quand tu votes pas la tribune, après tu peux toute l'AG te faire bordéliser ton truc en disant : "on n'a pas voté la tribune, ce mec-là est pas légitime". Au moins, c'est une manière d'évacuer les problèmes, et de passer aux vrais débats, quoi. Et si tu te traînes des débats où t'as pas voté la tribune, après, c'est la merde (...). Aujourd'hui t'as des gauchos ou des totos dans les facs... qui ont l'impression que y a... une science [*elle insiste sur le mot*] de l'AG (...). Que y a des règles [*elle insiste sur le mot*], des vraies règles [*elle insiste de nouveau*], qu'on est obligé [*elle insiste sur le mot*] de respecter. Et moi j'y crois pas du tout à ça. Je pense que... chaque AG est différente. Et à VSQ¹ par exemple, les AG, elles se passent pas pareil qu'à Nanterre, ni qu'à Tolbiac... Et on s'en fout [*elle insiste sur le mot*], du moment qu'y a une AG, quoi. Donc... j'ai aucune... religion sur la manière... (...). À partir du moment où tu dépasses les... je sais pas, les cinq cents... t'as forcément des gens qui sont jamais venus en AG, qui savent pas comment ça fonctionne et qu'ont juste envie de se bouger les fesses. Et moi y a un truc qu'est très important, c'est que toutes ces règles de merde, là... que peuvent nous imposer les totos... ça a juste pour conséquence que les mecs qui ont [*elle s'énerve*] juste envie de se mobiliser, qui connaissent rien à une AG, qui connaissent rien à une mobilisation mais qu'ont juste envie de se bouger, ils se barrent, quoi. Parce qu'ils ont pas envie d'entendre des mecs se taper dessus sur le mandat impératif ou pas impératif, quoi. »²

Le vocabulaire utilisé ici, de la « charte », de la « religion », de la « science » ou de l'« obligation », montre bien les divergences entre des approches normatives qui évaluent les AG à l'aune de valeurs démocratiques inconditionnelles et absolues, et sa propre approche, présentée comme plus pragmatique. Encore une fois, ce pragmatisme n'est pas simplement présenté de façon cynique et utilitariste comme servant les intérêts de l'Unef : la militante affirme que ces derniers sont convergents avec ceux de la « masse » des étudiants, pour qui les procédures sophistiquées supposées garantir la démocratie des AG sont à la fois sibyllines et inutiles. Par conséquent, les militants de la « majo » peuvent accepter de se plier aux contraintes de modalités de fonctionnement particulières, telles que l'élection de la tribune, mais seulement sous la forme de concessions procédurales³ : il s'agit de céder en accordant aux adversaires des procédures qui peuvent leur sembler favorables, sans transiger sur le fond des conflits, les « vrais débats » sur la stratégie du mouvement qui ont lieu en AG.

L'usage instrumental des AG qui est celui de la « majo » de l'Unef est donc un enjeu de luttes avec d'autres étudiants qui leur attribuent aussi une valeur démocratique. Parmi ces derniers, certains promeuvent l'AG comme une forme d'organisation plus légitime et démocratique que les institutions représentatives en place. C'est le cas des militants qui se positionnent à la gauche de l'Unef « majo » : étudiants non-organisés, membres de sa minorité

1 Diminutif pour l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

2 Entretien du 18 mai 2011.

3 Nous empruntons cette expression à Cécile Blatrix, qui l'utilise pour désigner les concessions de forme que les pouvoirs publics peuvent faire à des mobilisations, sans céder à leurs revendications substantielles, et qui permettent selon elle de rendre compte de la mise en place de beaucoup de procédures participatives. Cécile BLATRIX, *Thèse citée*, p. 49-51 et p. 135-152.

de gauche, la Tuud, d'autres syndicats – Fédération syndicale étudiante (FSE), Sud-Étudiant, CNT –, et/ou d'organisations politiques d'extrême gauche. Ces militants sont partisans d'une rupture avec la société existante et pour eux, les AG qui ont lieu pendant les mobilisations préfigurent le type d'organisation politique qu'ils revendiquent. Ils les associent à plusieurs mots d'ordre : la « démocratie directe », la « démocratie ouvrière », l' « auto-organisation » ou l' « autogestion ».

4. Des gestions différentes du problème des inégalités de compétences militantes

Ces approches normatives correspondent à des gestions différentes du problème des inégalités d'expérience militante, et des rapports de domination et phénomènes de *leadership* qu'elles peuvent entraîner. Pour les militants de la « majo » de l'Unef, les AG en tant que telles sont impropres à gérer ces inégalités, parce qu'elles reposent sur une fiction d'égalité entre les participants. C'est pourquoi la forme du syndicat représentatif, qui monopolise des ressources pour les mettre ensuite au service des étudiants, est préférable. Sylvain, fondateur en 2009 et président de l'AGE de l'ENS, explique ainsi pourquoi il est pour la représentation :

« Le premier problème démocratique que je vois dans le fonctionnement des AG en général c'est que tout le monde est pas apte à prendre la parole (...). C'est pour ça que je pense que les AG, c'est un truc bien ponctuellement [*il insiste sur le mot*]... dans des mouvements, mais qu'on peut pas fonctionner comme ça... Moi je crois vraiment (...) au coup de la représentation, c'est-à-dire, ben voilà, on est... la démocratie, elle fonctionne quand tu convaincs des gens... sur un projet, que tu convaincs à chaque fois sur les choses que tu fais, que les gens ils te font confiance et... ils veulent s'engager avec toi donc ils peuvent participer aussi avec toi, et qu'après ils t'élisent dans les instances, que machin, qu'ils te... dans le Crous, dans le... voilà. Je pense que c'est vraiment... c'est... enfin je trouve ça mille fois plus démocratique, en fait, cette manière de fonctionner-là, c'est-à-dire de pas dire aux gens : “On est tous sur le même... sur un pied d'égalité, regardez, on fait tous pareil, c'est cool”, mais en fait, nan, c'est pas du tout comme ça que ça marche, que de dire : “Ok, ben nous on a... un organe, on a un truc, qu'est là, qu'est puissant... dans lequel vous pouvez participer... vous pouvez militer avec nous, on a des débats, on a des trucs”. Et après, bon bah voilà, on mène notre action le mieux possible, on vous rend des comptes le mieux possible, et euh... on vous dit de nous faire confiance si vous pensez que notre projet, c'est le bon. Et... je pense que c'est plus légitime de marcher comme ça que de marcher en un fonctionnement pseudo-démocratique, je sais pas. »¹

La justification de la représentation par les syndicats repose sur un diagnostic d'incompétence politique : « tout le monde est pas apte à prendre la parole ». Dans cette mesure, mieux vaut déléguer à un « organe (...) puissant » le soin d'élaborer un « projet » sur la base duquel les électeurs pourront accorder leur « confiance », ou non, à des représentants. On retrouve ici l'argument de l'incompétence, à la base de la justification du gouvernement

1 Entretien du 5 mai 2009.

représentatif¹. La gestion des inégalités peut se faire ensuite dans le syndicat, par le recrutement et la formation des militants :

« L'intérêt du syndicat aussi, c'est de donner des grilles d'analyse à tout le monde. C'est-à-dire que je pense que y a un truc qui fait que les gens ils prennent pas la parole (...), c'est vraiment le manque de perspectives, c'est-à-dire que vraiment, c'est ce que je disais tout à l'heure sur les AG, c'est quand t'as des mecs qui viennent et qui te font un grand discours sur le contrat doctoral, et les machins et trucs, et qu'on voit qu'ils s'y connaissent et... qu'ils sont sereins, eh ben t'as pas l'impression d'avoir les armes juste pour prendre la parole, quoi. C'est-à-dire que t'as pas l'impression d'avoir la capacité, l'implication intellectuelle, etc., pour prendre la parole. Et je pense que le syndicat, ça joue aussi là-dessus, c'est-à-dire que nous on fait des... bah des réunions, des débats, des trucs de formation, où on donne des grilles d'analyse aux gens et on a le temps de discuter, et où ça vraiment, ça permet à tout le monde de prendre la parole. Et moi, je vois rien qu'à l'ENS, bah j'ai des camarades qu'ont adhéré, y a pas très longtemps, etc., qu'étaient... mais c'était impossible de les faire différer ou prendre la parole ou quoi que ce soit, et au fur et à mesure du moment où on commence à discuter, où ils ont l'impression qu'ils sont d'accord avec ce qu'on dit, qu'ils comprennent les ressorts du truc, qu'ils voient qu'il y a une logique, que nous on défend un projet, qu'on n'est pas complètement machin, eh ben ils... Vraiment ça vient, quoi, c'est-à-dire qu'ils se sentent sereins dans leur engagement, et ils ont pas l'impression qu'ils vont se faire défoncer à chaque fois qu'ils prennent la parole. Donc je pense que c'est aussi, c'est pas la fatalité de y en a qu'ont du charisme et y en a qu'en ont pas. C'est vraiment le côté... Je pense que ça se construit aussi, ça se travaille, ce genre de trucs, quoi. »²

Les « grilles d'analyse », les « perspectives » données par le syndicat, tout comme les cadres de socialisation que sont les réunions ou les formations, peuvent permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'acquérir une compétence politique, ce que ne permettent pas les AG. À partir de là, les modalités de fonctionnement des AG, qui visent à limiter les prises de pouvoir par des règles formelles, ne font que reproduire les inégalités, dans la mesure où elles sont introduites, imposées et maîtrisées par ceux qui sont déjà des militants expérimentés. Il explique ainsi à propos de l'usage d'un langage des signes pour exprimer l'approbation et la désapprobation :

« Y a un problème, quand même, je suis pas hyper sociologue non plus mais si on rentre dans le truc, ça fait quand même un problème des initiés et des non-initiés, quoi, ce truc-là. Ça pose le souci de : “moi je sais comment ça se passe, mec, t'inquiète, moi je m'y connais, hop ça, c'est le signe pour ça, ça, c'est le signe pour ça, truc, machin”, et ça pose encore l'assise des mecs qui connaissent les mouvements et qui connaissent pas, quoi. »³

Minoritaire à l'ENS, où il vient juste de créer l'Unef, il est d'autant plus disposé à adopter en entretien une stratégie de dévoilement dénonçant « l'assise » des militants qui y animent le mouvement, sous couvert d'AG égalitaires.

Charlie⁴, entré aux JCR à 14 ans, membre du NPA Jeunes et de la Tuud au sein de l'Unef, est en première année de Bi-Licence Droit-Économie à Paris 1 lors du mouvement de

1 Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2^e éd. 1996, (1995), 319 pages.

2 Entretien avec Sylvain du 5 mai 2009.

3 *Ibid.*

4 Pour un portrait plus détaillé de Charlie, voir le chapitre 5.

2010. Il est au contraire favorable aux AG, mais défend ainsi en entretien la pratique qui consiste à faire précéder chaque point de l'ordre du jour d'un « topo » introductif :

« De manière générale moi j'ai tendance à penser que... en fait on n'est pas à égalité dans une... AG et dans une discussion. Et que... dans ce cadre-là c'est... toujours... enfin c'est utile de chercher à faire que tout le monde soit à égalité dans l'AG... dans la discussion et donc de... remettre... Enfin pas de remettre tout le monde au même niveau parce que ça c'est pas possible mais en gros t'as un écart quand même qu'est impressionnant entre quelqu'un qui vient à sa première AG et puis... un militant professionnel, quoi. Et du coup d'essayer de combler cet écart en donnant des billes à tout le monde. Et donc, par exemple, sur la question des revendications, faire une introduction qui... ou sur la question de contre quoi on se bat... une introduction qui revient sur les dernières revendications qu'ont été votées, je sais pas, tu vois, mais qui présente ces différentes choses-là, en donnant du fond, quoi. En expliquant un peu. Ce qui permet après aux gens d'intervenir sur : est-ce qu'ils sont d'accord ou pas. Je sais pas moi. De mieux cerner la discussion. »¹

L'argument de l'incompétence est de nouveau mobilisé, à travers l'inégalité ou l'« écart (...) impressionnant » entre deux figures : celle du « militant professionnel », qu'il se doit d'être en tant que membre d'un courant léniniste, et « quelqu'un qui vient à sa première AG ». Le rôle d'un militant politique et/ou syndical est alors de donner « des billes » aux autres participants pour les aider à se positionner. L'incompétence politique des étudiants, et le souci de leur fournir des orientations politiques qu'ils ne formuleraient pas spontanément, justifie l'existence d'une « direction » de la mobilisation, à laquelle on a vu qu'il était favorable.

La position des militants de Sud-Étudiant est encore différente. Ils ont notamment entre eux des débats concernant le rôle et l'apparition du syndicat dans les grèves. Alors que certains syndicats Sud-Étudiant ont eu tendance à se « dissoudre », selon l'expression consacrée, pendant le mouvement de 2006, c'est-à-dire à cesser toute activité syndicale et notamment leurs réunions pour se consacrer entièrement à la lutte, le texte adopté au V^e congrès affirme :

« Parce que nous sommes des militant-es syndicaux/ales, nous pouvons plus facilement avoir accès à certaines informations. Ce serait donc une erreur que d'affirmer qu'en période de mouvement, nous laissons de côté le syndicat et n'agissons qu'en tant que simple étudiant-e. Au contraire, c'est dans ces moments-là qu'un syndicat de lutte autogestionnaire est nécessaire pour franchir les obstacles qui se présentent inévitablement. Car si nous n'avons pas vocation à diriger un mouvement, nous sommes conscient-es que celui-ci ne peut pas se construire tout seul. »²

Il s'agit ainsi de reconnaître que les militants syndicaux disposent de ressources qu'ils doivent mettre au service du mouvement, sans pour autant avoir « vocation à [le] diriger », puisqu'il s'agit d'un syndicat « autogestionnaire ».

1 Entretien du 22 juin 2011.

2 « Bilan de la lutte anti-CPE et notre rôle dans les mouvements étudiants », texte adopté au V^e congrès de Sud-Étudiant, juin 2007.

En définitive, les pratiques défendues par les uns et les autres dans les AG sont articulées à des approches normatives qui répondent différemment au dilemme pratique des inégalités d'expérience militante dans les grèves, et à la question du *leadership*. Ces approches normatives ne se distribuent pas au hasard : elles correspondent aux cultures de différents courants politiques et syndicaux, et correspondent aussi à leur position respective dans l'espace militant étudiant. Plus les militants disposent de ressources organisationnelles (structuration, nombre de militants, accès à des postes électifs, information, savoir-faire, discipline...), plus ils sont disposés à les faire valoir comme nécessaires à la lutte et à l'implication du plus grand nombre ; moins ils en ont, plus ils sont portés à faire de l'égalité des participants dans les AG l'alpha et l'oméga de la démocratie. Plus les militants sont minoritaires dans le jeu électoral étudiant, jusqu'à n'y être pas du tout impliqués comme ceux de la CNT ou les autonomes, plus ils sont enclins à défendre des approches en rupture avec le principe de délégation. Plus ils ont intérêt aussi à se présenter comme les défenseurs des AG et du respect strict de leurs décisions : ils peuvent ainsi espérer augmenter leur prestige de défenseurs de la démocratie auprès des participants non-organisés. On trouve ici une confirmation de l'hypothèse défendue par Jean-Daniel Lévy à propos des coordinations étudiantes, selon laquelle les organisations dominées dans le champ ont intérêt à défendre les procédures les moins déléгатives¹.

On peut donc distinguer, parmi les participants aux AG, des acteurs qui en font un usage instrumental (étudiants anti-blocage, militants de la « majo ») et d'autres qui les justifient en valeur. Mais la typologie des approches normatives sur les AG que nous avons présentée permet d'esquisser un autre critère de différenciation. D'un côté, nous avons rencontré des militants, souvent membres d'organisations, qui disposent de savoirs et de savoir-faire pratiques et cognitifs étendus sur les formes d'organisation, et qui ont appris à manier des normes et références ajustées à leur positionnement politique ou syndical et qui ne sont pas nécessairement adossées aux institutions représentatives existantes. De l'autre, parmi les étudiants anti-blocage ou pro-AG qui ne sont pas des militants politiques et syndicaux chevronnés, on a observé un fort légitimisme vis-à-vis des institutions du gouvernement représentatif. Ceux-ci évaluent les AG à l'aune de leur expérience de ces dernières. Les approches normatives se distribuent ainsi selon deux principes de classement. Le premier oppose usage instrumental et justification en valeur des AG ; le second distingue les acteurs

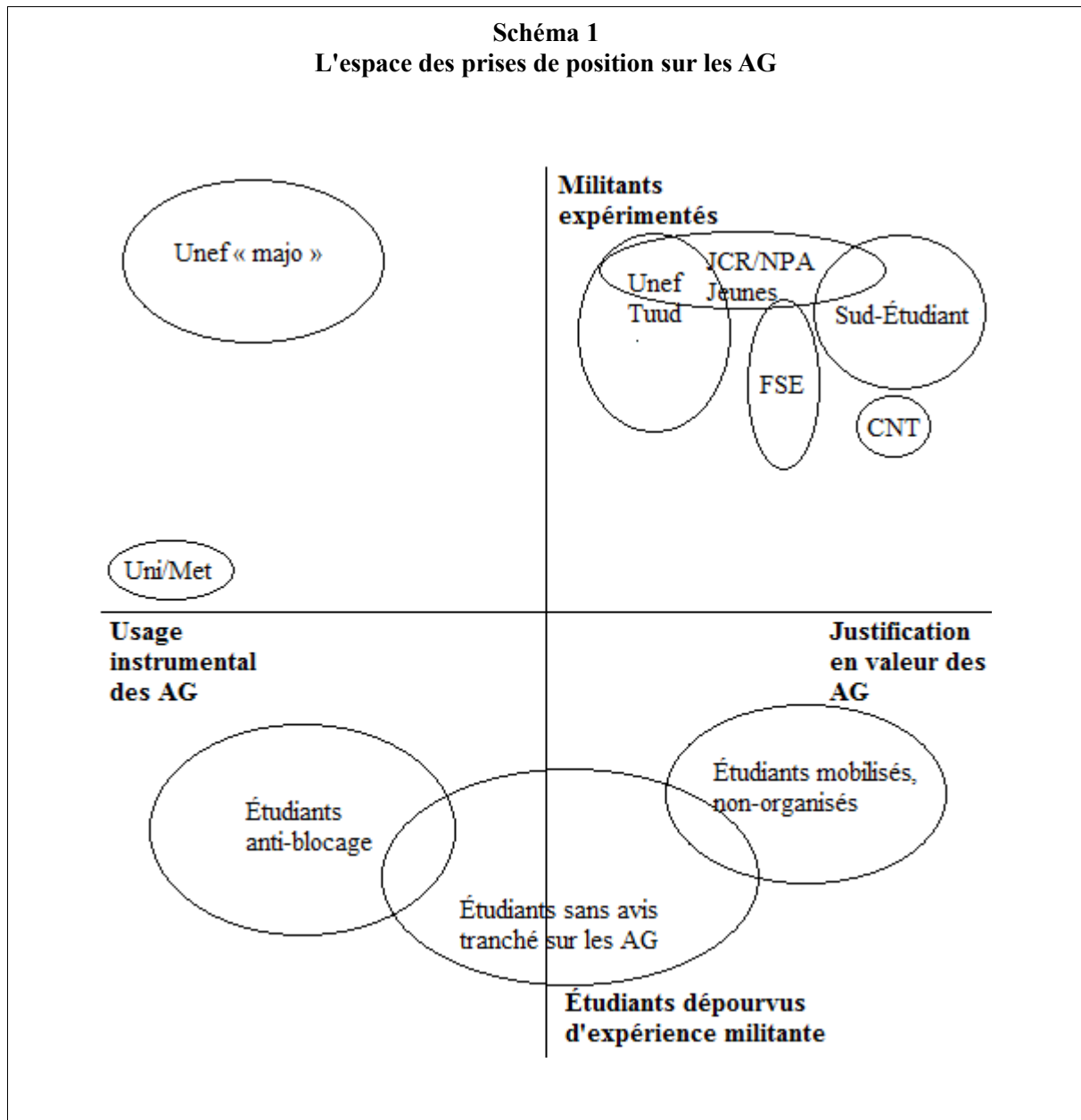
¹ Jean-Daniel LÉVY, *Les coordinations, émergence et développement. Étude à partir de mobilisations de la jeunesse scolarisée*, Mémoire de DEA de sociologie politique, Université Paris 1, sous la dir. d'Isabelle SOMMIER, 1997.

selon leur expérience militante, et donc leur aptitude à mobiliser d'autres références normatives que celles, familières à tous, du gouvernement représentatif. Le schéma ci-dessous permet de rendre compte de la répartition des approches des uns et des autres selon ces deux principes.

Sur ce schéma, nous avons représenté les différents groupes distingués dans cette section dans des ellipses, qui se croisent dans la mesure où des militants peuvent appartenir à plusieurs catégories (par exemple, de nombreux militants des Jeunesses communistes révolutionnaires puis du NPA Jeunes sont syndiqués à l'Unef, au sein de la Tuud). Leur forme est arbitraire, et n'est pas corrélée au poids numérique des différents groupes, qui varie selon les moments et les lieux. Il peut de surcroît exister entre ces pôles un *continuum* de positions. Les groupes sont répartis sur le schéma selon un premier axe, horizontal, qui les oppose selon qu'ils privilégient un usage instrumental des AG, ou qu'ils leur attribuent une valeur démocratique. Selon le second axe, vertical, les groupes sont opposés selon la plus ou moins grande expérience militante de leurs membres, objectivée notamment par leur appartenance à une organisation syndicale et/ou politique. Plus les groupes se situent au sud du schéma, plus ils ont de chances de mobiliser des approches normatives qui empruntent aux institutions représentatives et électorales – que ce soit pour justifier ou dénoncer la forme d'organisation en AG. Plus ils se situent au nord, plus ils ont de chances d'avoir appris à manier des registres alternatifs de justification de leurs pratiques. Ce principe de structuration des approches normatives confirme le poids de l'expérience militante dans la différenciation des pratiques et discours des participants aux AG. Si des chercheurs ont pu montrer que l'« âge » des organisations influence leurs visions et pratiques de la démocratie, les plus anciennes privilégiant moins les formes horizontales de participation que les plus récentes¹, on voit aussi que ce que nous pourrions appeler l'« âge militant » des individus, c'est-à-dire leur degré d'expérience militante, joue également.

1 Hélène COMBES, Nicolas HAERINGER et Isabelle SOMMIER, « The Generational Issue : The Impact of Organizations' Age on Visions of Democracy », in Donatella DELLA PORTA, dir., *Democracy in Social Movements*, *op. cit.*, p. 217-233.

Schéma 1
L'espace des prises de position sur les AG



Si l'on combine ces deux principes de lecture de la distribution des approches normatives, on constate que les étudiants qui mettent en relation la pratique des AG avec un rejet plus ou moins étendu des institutions représentatives sont cantonnés au sud-est du graphique. Il s'agit des étudiants qui sont à la fois partisans des AG d'après une rationalité en valeur, et qui en font un modèle alternatif aux institutions existantes, d'après différents mots d'ordre. En revanche, les groupes représentés au sud du graphique sont disposés à comparer les AG aux pratiques électorales, tandis que les militants de l'Unef « majo » sont aussi favorables à la représentation, au sens des institutions universitaires et syndicales. La participation aux AG est donc loin d'impliquer un rejet univoque de la représentation. Si beaucoup d'étudiants manifestent une méfiance à l'égard des organisations politiques ou

syndicales, et leur dénie une légitimité à contrôler les mobilisations et les AG, les institutions du gouvernement représentatif restent pour eux une référence mobilisable, même lorsqu'ils ne font preuve d'aucune adhésion au gouvernement en place. Les approches normatives exprimées dans les AG étudiantes apparaissent comme le produit d'un bricolage normatif qui emprunte normes et procédures, non sans contradiction, à la fois aux institutions électorales et à des cultures militantes contestataires anciennes.

II. Les luttes sur les « modalités de fonctionnement »

Les étudiants qui attribuent une valeur intrinsèque aux AG se soucient des procédures les mieux à même de garantir leur démocratie. Des débats les opposent par conséquent au sujet des « modalités de fonctionnement » des AG. Ils renvoient à deux enjeux principaux. Le premier touche au degré plus ou moins élevé de délégation qui est toléré. Nous l'étudierons en deux temps : à travers le cas particulier du mandat des acteurs qui se voient déléguer une tâche (1) puis des autres pratiques autour desquelles il se cristallise (2). Le second enjeu concerne le niveau de formalisation des procédures de débats et de vote (3), même si une autre lame de fond consiste à tenter de compléter les règles formelles par d'autres stratégies destinées à lutter contre la reproduction des rapports de domination dans les AG (4).

1. La bataille des mandats

Considérer les assemblées générales comme souveraines revient à constituer la question de la délégation comme problème. En AG, chaque voix compte, et c'est le collectif qui prend les décisions, non une minorité d'individus choisis pour cela. Pourtant, certaines tâches ne peuvent être remplies que par un nombre restreint de personnes. C'est le cas par exemple de certains mandats, comme la trésorerie. Mais cette question se pose surtout à propos des délégués aux coordinations régionales et surtout nationales qui se réunissent à un rythme hebdomadaire ou bimensuel. Jusqu'en 2006, les AG connaissent pour ces délégués les deux types de mandat classiques depuis la Révolution française : le mandat impératif, selon lequel le délégué ne peut agir que dans les limites de ce sur quoi l'AG qui l'a désigné s'est positionnée, et le mandat libre, où il dispose d'une marge de manœuvre. Celles et ceux qui défendent les AG d'après des mots d'ordre de démocratie directe sont favorables au mandat impératif, quand ceux qui promeuvent un certain degré de délégation, et notamment les membres des JCR, recommandent le mandat libre.

En 2006, pendant le mouvement contre le CPE, le mandat des délégués est âprement

débatu dans les AG. Dans celles où le rapport de forces est favorable aux partisans du mandat impératif, les JCR, généralement membres de la tendance minoritaire de l'Unef alors appelée la Tendance tous ensemble (TTE) se mettent à proposer un troisième type de mandat : le mandat « semi-impératif ». Sorte de compromis entre les deux autres types, il est soumis à de très nombreuses interprétations, et sème ainsi la confusion chez les partisans du mandat impératif, et notamment dans les rangs de Sud-Étudiant. Jean, militant à Sud-Étudiant, membre d'Alternative libertaire depuis 2000, et mobilisé à l'ENS en 2006, décrit ainsi en entretien, un an après le mouvement, le positionnement des différents groupes et le sien :

« On en a discuté rapidement dans les AG pendant... au moment où il fallait savoir si on votait des mandats [*en insistant sur les termes*] impératifs, semi-impératifs ou libres. Donc en fait là on retrouve les visions, un peu politiques, qu'il y a derrière, quoi. Donc à Jussieu, les JCR défendaient le mandat libre. Donc ça correspond un peu à la vision qu'ils disent quoi, donc il faut une élite, qui sache mener les masses en gros, et puis on lui fait confiance et basta. Les totes, partout, défendaient systématiquement des mandats impératifs, ce qui était ultra problématique puisque, dans les coordinations nationales, il y avait énormément de propositions qu'étaient pas votées, du fait d'abstentions systématiques, non prises... enfin pas de participation au vote, des trucs comme ça... alors que systématiquement il y avait un avis... enfin bon bref, et le... moi, enfin le mandat semi-impératif qui me semble être pas mal, c'est, sur les grandes décisions, on porte le mandat voté en AG, et, pour le coup, bah sur une décision vraiment importante si ça a pas été décidé en AG on s'abstient (...). Mais sur des petites décisions lambda, savoir où on part, le jour de la manif' et tout si ça a pas été discuté on prend quand même position, on en réfère après, on essaye d'anticiper les décisions qui vont être prises... »

« En gros le... t'as deux extrêmes quoi, t'as une où tu délègues et où, aussi de bonne volonté que soit le délégué, il peut très bien dériver, donc il y a nécessité d'un aller-et-retour systématique... et t'as l'autre extrême, où en gros, oui c'est le bordel total, le spontanéisme. »¹

Ce militant expérimenté situe sa propre approche de façon relationnelle, par rapport à celles des autres courants politiques et syndicaux. Il sait aussi articuler les procédures défendues par les uns et les autres avec des approches normatives plus larges. Membre d'AL et de Sud-Étudiant, il doit notamment se positionner par rapport à deux groupes. D'un côté, il rejette la vision avant-gardiste et délégative des JCR qui, à Jussieu où Jean étudie aussi et où ils sont majoritaires, défendent le mandat libre, selon lequel une « élite » décide à la place des autres. De l'autre, les autonomes (les « totes ») sont partisans d'une vision stricte du mandat impératif, où dès que l'AG ne s'est pas prononcée à la lettre pour une proposition, ils ne prennent pas part au vote à son sujet en coordination nationale. Or, si une majorité de délégués ne prend pas part au vote, la proposition n'est pas adoptée, elle est repoussée à la coordination suivante. Cette position est rapportée au « spontanéisme », ou plus prosaïquement au « bordel », c'est-à-dire à une approche qui ne se soucie pas d'articuler prise de décision en AG locales et structuration nationale du mouvement. En effet, le dilemme est le

1 Entretien du 27 mars 2007.

suisant, pour les partisans de la démocratie des AG. D'une part, les AG doivent être les seules instances décisionnelles. De l'autre, si elles ne se coordonnent pas nationalement, ce sont les instances nationales que sont les syndicats représentatifs, en l'occurrence l'Unef, qui parleront au nom du mouvement. Il faut donc que les délégués soient tenus par les décisions des AG locales, mais en même temps qu'ils puissent prendre des décisions. Avec une interprétation stricte du mandat impératif, les délégués en coordination peuvent décider très peu de choses. C'est la raison pour laquelle l'Unef « majo », qui on l'a vu n'a pas de doctrine en matière de modalité de fonctionnement et donc de mandat, défend et pratique dans certaines universités le mandat impératif¹, qui permet de bloquer la prise de décision en coordination nationale et d'empêcher ainsi qu'elle puisse la concurrencer.

L'exemple du « jour de la manif » n'est pas pris par hasard. Il sert d'appui rhétorique à la plupart des débats sur les mandats. Les coordinations proposent en effet des dates de mobilisation nationale. Mais si des délégués sont mandatés impérativement par leur AG pour proposer le mardi suivant, et d'autres le jeudi, dans une interprétation stricte du mandat impératif, sans position sur le jour proposé par l'autre l'AG, ils doivent s'abstenir tous les deux au moment de voter le jour de la manifestation, ce qui aboutit à l'absence d'appel à cette dernière, contraire au mandat de chacune des AG. La réponse apportée à ce problème par les militants de Sud-Étudiant repose sur une distinction entre deux types de décisions, ici présentée ainsi : sur les « grandes décisions » ou « sur une décision vraiment importante », les délégués ne peuvent se prononcer sans mandat ; sur les « petites décisions », comme le lieu et le jour d'une manifestation, ils peuvent le faire. Compte tenu du flou de la distinction entre « grandes » et « petites » décisions, l'exemple du jour de la manifestation sert à traduire l'application pratique qui peut en être faite. Il fait partie de ces petites maximes pratiques de l'action collective que les militants expérimentés répètent continuellement, et qui servent à transmettre des schèmes de perception que d'autres pourront utiliser comme critères et repères dans leur activité. Le choix d'un exemple doit permettre ici aux militants d'appliquer la règle en raisonnant par analogie avec ce cas lorsqu'ils se trouveront face à une situation concrète. En l'occurrence, lorsque je l'interroge en mars 2007, pendant près de quatre heures, ce qui est pour moi un entretien sociologique est pour Jean une occasion de convaincre une nouvelle recrue de Sud-Étudiant et de la former. Il mobilise ainsi les formules qui peuvent lui servir dans ses conversations avec d'autres militants.

Ici, Jean rapporte la position qui consiste à s'en tenir au mandat de l'AG sur les « grandes décisions » au mandat semi-impératif, impératif sur les « grandes », libre sur les

1 COLLECTIF 4 BIS, *Le CPE est mort... pas la précarité ! Retour sur le printemps étudiant 2006*, Paris, Éditions Syllepse, 2007, p. 96.

« petites ». Mais d'autres défendent la même position sous l'étiquette de « mandat impératif ». Ce n'est pas non plus la seule interprétation qui est donnée du mandat semi-impératif, et en réalité pendant le mouvement de 2006 les militants de Sud-Étudiant, qui ne parviennent pas à tenir de rencontre nationale pendant toute la durée du mouvement et donc à harmoniser leurs positions, défendent des positions variées, parfois au sein d'une même université. Jean décrit ainsi les débats au sein de Sud-Étudiant :

« Et ça c'était... ce truc-là c'était une vaste embrouille quoi parce que, pour moi le mandat impératif, c'est ce que je t'ai décrit comme étant le mandat semi-impératif. Et pour plein de militants autogestionnaires, c'était ça. Tu vois nous dans nos organisations et tout c'est comme ça qu'on le définit. Mais quand... Pour moi c'est l'Unef, hein, dans mon souvenir, qu'a prononcé le mot "mandat semi-impératif" pour la première fois. Quand ils ont balancé ce truc-là, plus personne, plus personne savait quoi foutre, quoi... Je me rappelle sur les listes de Sud-Étudiant, les gens disaient : "bah qu'est-ce que vous en pensez du mandat semi-impératif ?" Tout le monde était pour le mandat semi-impératif parce que c'était ce qui correspondait à notre idée, mais comme le vocabulaire c'était "mandat impératif"... Donc t'as eu une espèce de moment où c'était... où personne savait trop quoi faire, c'était un peu désordonné. Et bon... ça a jamais été bien tranché quoi. Alors que ce qui compte c'est pas le terme, c'est le truc qu'on emploie. »¹

L'innovation introduite par les JCR oblige à des repositionnements qui mettent du temps à se stabiliser. Le débat se poursuit après le mouvement au sein de Sud-Étudiant et notamment à l'occasion de la préparation du V^e congrès qui a lieu en juin 2007 au Havre. Les textes préparatoires à ce congrès comprennent deux bilans du mouvement de 2006, qui proposent des stratégies pour le syndicat dans les mobilisations à venir. Ce sont elles qui doivent fournir les bases du positionnement des militants de Sud-Étudiant lors de la grève de la rentrée 2007 contre la LRU, également préparée lors de ce congrès. Les deux textes fourmillent de recommandations sur les modalités d'organisation des AG et des coordinations. L'un d'eux, proposé au débat par un militant de Paris 1, propose, parmi d'autres suggestions à propos des coordinations nationales : « Pour faire respecter la démocratie en coordination nationale, il est important (...) de faire voter le principe des mandats impératifs comme seul garant des décisions prises en AG (...). »² Un amendement à ce texte est proposé par le syndicat de Rennes, qui souhaite ajouter après cette phrase :

« Cependant il ne faut pas tomber dans l'absurde de la notion d' "impératif". Celle-ci s'inscrit plus en terme "d'orientation politique" qu'en terme de "technicité" ("faire une action de blocage le lundi et pas le mardi" par exemple, ceci afin de ne pas nous retrouver dans la situation de la coordination de Jussieu où une majorité de délégués étaient d'accord pour bloquer de manière coordonnée les routes, mais où les mandats "impératifs" étaient sur des jours différents, d'où la non-prise de décision...). »

Finalement, les deux textes de bilan proposés sont fusionnés, et le texte adopté reprend

1 Entretien du 27 mars 2007.

2 « Bilan de la lutte anti-CPE et notre positionnement durant les moments de lutte sociale », texte proposé au V^e congrès de Sud-Étudiant, juin 2007.

la proposition du militant de Paris 1 concernant le mandat impératif avec l'ajout de Rennes. On retrouve dans l'amendement de Rennes le *topos* de l'exemple de l'action qui n'est pas décidée à cause des divergences de mandats sur le jour, destiné ici à fixer dans les textes de congrès non seulement le principe – le respect du mandat impératif – mais l'application concrète qui doit en être faite. Ici la marge de manœuvre des délégués est délimitée par une distinction non plus entre grandes et petites décisions, mais entre le technique et le politique. Le mandat impératif selon Sud-Étudiant, ce doit être le respect du contenu politique du mandat, pas forcément de ses déclinaisons techniques. La position officielle de Sud-Étudiant est tranchée : défendre le mandat impératif, sans « tomber dans l'absurde ». Elle lui permet de se distinguer des interprétations strictes, disqualifiées comme absurdes, du mandat impératif, qui peuvent être faites par les militants situés à sa gauche, et d'affirmer son souhait que les coordinations nationales puissent effectivement prendre des décisions. Mais elle le différencie aussi des JCR et de la tendance TTE de l'Unef, partisans, selon les marges de manœuvre dont ils disposent, du mandat libre ou du mandat semi-impératif. Dans le texte de congrès finalement adopté, ces derniers sont en effet accusés de voter « en bloc » :

« Les réunions des mandaté-es des universités ont réuni environ 400 à 600 mandaté-es en moyenne dont une centaine de militant-es de l'Unef, une trentaine de la TTE (tendance la plus à gauche de l'Unef) et également de Sud-Étudiant, une quinzaine de la FSE et de la CNT-FAU¹. Si tou-te-s ces militant-es respectaient scrupuleusement le mandat de leur assemblée générale, le décompte n'aurait guère d'importance. Mais il s'est avéré qu'aussi bien les militants de l'Unef et de l'Unef TTE n'avaient pas de considérations pour les mandats confiés. Ils votaient le plus souvent en bloc. »²

Voter en bloc, cela signifie pour des délégués en coordination nationale voter de la même façon que les autres délégués de son organisation politique ou syndicale, mandatés par d'autres AG. Les partisans du mandat impératif prônent au contraire le vote en bloc au sein d'une même délégation, puisque si les délégués respectent tous leur mandat ils n'ont pas de raison de voter différemment. Les militants de l'Unef, et en particulier celles et ceux des JCR, considèrent qu'ils sont mandaté-e-s pour leur position politique, qu'ils doivent donc défendre avec leurs camarades des autres établissements. La diversité des positions au sein d'une même délégation peut au contraire servir à refléter au mieux la variété des courants politiques au sein d'une même AG. C'est une vision qui est parfois qualifiée de « parlementaire » par les militants de Sud-Étudiant, dans la mesure où effectivement les délégués seraient choisis pour leur couleur politique, sous mandat libre, et seraient solidaires des autres membres de leur organisation. Le choix des délégués dans les différentes AG permettrait de distinguer quelles organisations sont majoritaires dans la conduite du mouvement, et peuvent à ce titre décider

1 Confédération nationale du travail-Formation action université

2 « Bilan de la lutte anti-CPE et notre rôle dans les mouvements étudiants », texte adopté au V^e congrès de Sud-Étudiant, juin 2007.

de ses orientations à la place de leurs mandataires, sur le modèle de la démocratie représentative.

Le texte de congrès ne met pourtant pas fin aux débats au sein de Sud-Étudiant. Les orientations décidées en congrès sont supposées fixer une ligne pour les deux ans à venir, et les conseils fédéraux (CF) qui réunissent tous les trois mois au moins des mandats de chaque syndicat ne peuvent prendre des décisions que dans les limites des positions de congrès. Mais les textes de congrès sont inégalement connus des militants, ce qui les conduit à reposer fréquemment des débats en théorie tranchés. De plus, certains membres de la LCR engagés à Sud-Étudiant, partisans du mandat semi-impératif, ne se satisfont pas de cette position. La question se repose donc régulièrement. Pour éviter que ne se reproduise l'absence de cohérence nationale dans l'intervention des syndicats Sud-Étudiant qui avait caractérisé le mouvement de 2006, il est décidé qu'un CF extraordinaire se tiendra lors de chaque mouvement étudiant, en plus des dates habituelles. Le compte-rendu du CF extraordinaire qui se tient à Paris le 10 novembre 2007, pendant le mouvement contre la LRU, indique à propos de la coordination nationale :

« Le débat s'est longuement porté sur la nature des mandats (...). Le mandat impératif paraît, pour certains syndicats comme Paris 1 et Toulouse, être une source de blocage. La position du mandat semi-impératif est également défendue pour permettre la rapidité des décisions tout en mettant en avant l'argument de la révocabilité des mandats (...). Le problème soulevé par certains syndicats est l'absence de débats qui serait provoqué par le mandat impératif contrairement au semi-impératif. »

La décision prise est de redéfinir les différents types de mandats au congrès suivant et d'y rediscuter de la position de Sud-Étudiant, ce qui suggère qu'en interne les partisans du mandat impératif ont invoqué la décision de congrès pour empêcher un changement de position. Dès le CF de mars 2008, qui se tient à Tours, le syndicat de Lyon propose un texte de définition des différents types de mandat, et défend une position qui reformule celle du congrès : « un emploi raisonné du mandat impératif »¹. Le texte explique, à son propos :

« Il arrive tout de même trop fréquemment que l'interprétation fasse souci, la question est de savoir quel type d'interprétation nous devons utiliser à ce moment-là.

– Une interprétation sémantique : qui s'arrête au mot quitte, quand le mandat est mal écrit ou imprécis, à aboutir à des décisions aberrantes.

Prenons un exemple connu de tou-te-s : quand le mandat des délégué-e-s dit “voter pour une manifestation le mardi 8”, et que celui des délégué-e-s voisin-e-s est plutôt pour le jeudi 10. Devons-nous arriver à l'absurdité que la coordination, divisée pour des questions de jour, ne vote aucune manifestation ? Pourtant il semblait clairement exprimé dans le mandat du-de la délégué-e que son AG souhaitait une manifestation dans cette semaine (...).

– Pour répondre à ce problème, il y a à notre avis une solution simple : c'est autoriser une interprétation téléologique du mandat. C'est-à-dire que quand c'est nécessaire on va rechercher

1 « Motion sur les mandats », présentée par Lyon, documents préparatoires au CF des 22 et 23 mars 2008 à Tours.

la volonté de l'AG pour éclaircir le mandat. Par exemple, dans le cas de la manifestation, il semble évident que l'AG voulait une manifestation dans la semaine plutôt que pas de manifestation du tout, donc c'est au-à la délégué-e de faire l'ajustement (...).

Parce que le mandat n'est qu'un versant de la démocratie directe, il semble plus raisonnable de laisser une possibilité "d'interprétation intelligente" aux mandaté-e-s qui seront contrôlé-e-s au retour par leurs AG, lors du deuxième versant de la démocratie directe. »

Le texte reprend toujours l'exemple du jour de la manifestation, mais propose encore une autre formulation pour définir la façon dont s'applique le mandat impératif. L'interprétation du mandat doit se faire non pas selon la lettre (« interprétation sémantique : qui s'arrête au mot ») mais selon l'esprit (la « volonté de l'AG », ou son intention : c'est l' « interprétation téléologique »). Ce que permet de comprendre cette reprise incessante du même exemple, c'est le caractère pratique des approches normatives des militants. À Sud-Étudiant, tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut voter pour une action quelle qu'en soit la date, si on a un mandat pour une telle action à une certaine date. C'est à partir de cas frappants et rencontrés de façon récurrente, d'anecdotes ressassées, que s'élaborent la mémoire, les savoirs et savoir-faire des militants. C'est seulement dans un second temps qu'ils tentent de les conceptualiser en règles générales : défendre le mandat impératif ou semi-impératif, suivre le contenu politique et non technique du mandat, l'interpréter de façon « sémantique » ou « téléologique ». Cette différenciation permet en tout cas au syndicat de Lyon de distinguer un usage « raisonné » ou intelligent (« laisser une possibilité "d'interprétation intelligente" aux mandaté-e-s ») du mandat impératif, celui qui devrait être défendu par Sud-Étudiant, par opposition à ce qui est renvoyé à « l'absurdité » de « décisions aberrantes ». En même temps, le syndicat prend soin de nuancer la part d'interprétation qui peut être faite des mandats :

« Faisons tout de suite une mise au point : interpréter ne veut pas dire dans ce texte, contourner, trahir, dénaturer ou une quelconque manœuvre condamnable. »

« Si nous (...) refusons [*à nos mandaté-e-s*] la moindre marge de manœuvre aussi minime qu'elle soit (car nous la pensons comme une très faible possibilité d'interpréter), pourquoi ne pas simplement envoyer à la coordination nationale des mails avec nos mandats où quelqu'un-e en fera une compilation ? »¹

Il fait ainsi preuve de son attachement à la « démocratie directe », qui le distingue des partisans du mandat semi-impératif. L'année suivante, lors du second mouvement contre la LRU, le débat est de nouveau posé lors du CF extraordinaire qui a lieu à Paris le 28 février 2009. La « Feuille de route » qui récapitule les décisions synthétise ainsi la position de Sud-Étudiant :

« *Point positions fédérales dans le mouvement :*
Pour le mandat impératif intelligent (...). »

1 *Ibid.*

À force de préciser l'usage que fait le syndicat du mandat impératif pour le distinguer d'un emploi tombant dans « l'absurdité », la terminologie adoptée est devenue celle du « mandat impératif intelligent », sorte de quatrième type de mandat. En 2009, Jean est toujours mobilisé à l'ENS, au sein de Sud-Étudiant. Cependant, au terme de ces années de débats il est clairement partisan du mandat impératif. Lors de l'AG du 25 mars, il le défend avec l'argument suivant :

« Le mandat semi-impératif, c'est un truc qui a été inventé par les adversaires de l'autogestion. »¹

On voit ainsi que le positionnement des militants de Sud-Étudiant dans la bataille des mandats n'est pas, ou pas simplement, la traduction de principes normatifs, tels que la « démocratie directe » ou « l'autogestion ». Ceux-ci ne commandent rien mécaniquement et ne fournissent qu'une boussole imprécise face aux dilemmes qui se présentent – par exemple l'invention d'un nouveau type de mandat. Leurs prises de position procèdent d'une combinaison de sens pratique (ce qu'on est incliné à faire face aux situations récurrentes qui peuvent se présenter, comme le mandatement de plusieurs délégations en coordination pour une manifestation des jours différents) et de solutions à des dilemmes (garantir l'efficacité de la coordination tout en préservant la souveraineté des AG) perçues à travers le filtre du positionnement des alliés-rivaux. On observe ainsi la structuration de l'espace militant étudiant : dès lors que les JCR se mettent à défendre le mandat semi-impératif et introduisent ainsi une innovation dans le jeu, l'ensemble des autres groupes mobilisés qui peuvent entrer en compétition avec eux est conduit à se repositionner. De façon tâtonnante d'abord, puisque si les militants savent quel type de pratique ils ont l'habitude de mettre en œuvre, ils ne savent plus à quel concept cela correspond. Mais finalement, le meilleur indice pour savoir si l'on est pour ou contre le mandat semi-impératif, c'est de se demander qui le défend et à qui il profite : en l'occurrence aux « adversaires de l'autogestion ». D'où la stabilisation sur le mandat impératif, mais requalifié d'« intelligent », avec le risque de tomber dans des typologies sibyllines, incompréhensibles pour les étudiants moins expérimentés. Le 1^{er} février 2014, alors que ces débats resurgissent au sein d'un Conseil fédéral de Solidaires-Étudiant-e-s, cette fois au sujet du mandatement au sein de l'organisation, une militante de Paris 1 lance à ses amis : « et vous, vous êtes pour le mandat impératif intelligent ou pour le mandat semi-débile ? »².

Dans les faits, le « semi » du « semi-impératif » est interprété de manière très diverse par les délégués qui sont ainsi mandatés. Pour certains, la marge de manœuvre du « semi »

1 Notes de terrain, ENS, intervention de Jean à l'AG du 25 mars 2009.

2 Notes de terrain, 1^{er} février 2014.

permet de le pratiquer en fait comme un mandat libre. Pour d'autres, il s'agit, à la façon du mandat impératif intelligent, de se laisser une marge de manœuvre dans la mise en application technique du mandat. Pour d'autres encore, il signifie que, si l'AG s'est prononcée, les délégués doivent suivre son mandat, mais si elle ne s'est pas exprimée, ils peuvent prendre position, quand les délégués sous mandat impératif ne prennent pas part au vote. Ils se décident alors soit en discutant avec les autres délégués – c'est l'un des intérêts des délégations fournies, de 4 ou 5 délégués – voire en anticipant ce que serait la décision de leur AG, soit comme ils le souhaitent, librement. C'est en particulier la ligne défendue par Florent, qui milite en 2009 à Censier, et qui est membre du NPA et de l'Unef Tuud. Il est favorable au mandat semi-impératif, comme la plupart des militants du NPA qui a succédé à la LCR et aux JCR. Lorsque je lui demande s'il s'agit, lorsqu'une question n'a pas été débattue par son AG, qu'il vote en conscience ou qu'il vote en fonction de ce qu'il anticipe être la position de son AG, il répond :

« Ah non, non, je vote en fonction de ce que moi je pense. La décision de l'AG après, je la respecterai quelle qu'elle soit, mais je vais pas me dire : "Ah, l'AG a plutôt voté ça, moi aussi je vais voter ça." Ça voudrait dire que du coup je veux me faire bien voir de l'AG et je vais pas voter... je vais pas défendre une ligne politique. *[Il rit.]* Moi je défends une ligne politique, après l'AG vote comme elle veut, je m'en fous. »¹

Ne pas suivre sa propre position serait ainsi céder à la démagogie (se « faire bien voir de l'AG ») au lieu de « défendre une ligne politique ». Pour les militants des JCR, puis du NPA, un militant a en effet pour rôle de proposer des orientations fermes à l'AG, voire de la guider. Charlie précise ainsi en entretien le sens de sa défense du mandat semi-impératif :

« Moi je suis pour le mandat libre. Après c'est tactique de défendre le mandat semi-impératif... à différents moments, mais... non moi je suis pour le mandat libre. En fait c'est une discussion qu'est plus... large... sur la question du rôle d'une coordination, et de la vision qu'on a d'une coordination... et aussi du rôle qu'on a de... sur quelle base on mandate des gens... Mais voilà moi je pense qu'une coordination elle cherche à... enregistrer ce qui s'est passé dans les différentes AG et à avoir une vision de ce qu'il se passe dans les différentes assemblées générales... Mais aussi à chercher à du coup donner une cohérence à tout ça, et à prendre des initiatives pour tirer en avant la mobilisation. Et que pour ça de fait il te faut une certaine souplesse. Et il faut une souplesse dans... la capacité à... oui, dans ta capacité à décider et à voter. Voilà. C'est toujours le même exemple, mais c'est : ton assemblée générale elle vote pour que la prochaine manifestation ce soit le mardi qui suit. Si en réalité ça correspond pas à l'état de la mobilisation, bah c'est utile de pouvoir effectivement, après avoir eu la discussion sur l'état des lieux de la mobilisation et sur ce qu'il se passe ailleurs, pouvoir changer, et avoir été convaincu dans la discussion. Moi en tout cas c'est le principe que je pense être juste. »²

La marge de manœuvre des délégués en coordination est ainsi nécessaire pour « prendre des initiatives pour tirer en avant la mobilisation », ce qui n'est rien d'autre qu'une traduction euphémisée de l'idée d'avant-garde dirigeant le mouvement. Son approche est à

1 Entretien du 9 mai 2009.

2 Entretien avec Charlie du 22 juin 2011.

relier à la formation théorique intense qui est dispensée au sein du NPA Jeunes, où les trotskistes orthodoxes héritiers de la LCR et surtout des JCR sont majoritaires, et où par conséquent les idéaux anti-staliniens de « démocratie ouvrière » sont en permanence ajustés à l'impératif léniniste d'une avant-garde révolutionnaire guidant les luttes. On voit que l'exemple du jour de la manifestation est repris, mais pour argumenter différemment des membres de Sud-Étudiant. L'enjeu n'est pas de dire que le jour de la manifestation est une question technique sur laquelle des accommodements sont possibles, mais qu'on doit pouvoir changer d'avis sur l'opportunité de faire une manifestation en fonction de questions stratégiques dont la coordination a justement pour rôle de débattre. De fait, les militants du NPA Jeunes ont appris à rejeter la distinction entre le technique et le politique, dans la mesure où elle servait aux partisans du mandat impératif intelligent à délimiter la marge de manœuvre des mandatés. Sur une question analogue, celle du rôle du comité de mobilisation, qui doit être une « direction » selon Charlie, et se contenter de la mise en œuvre technique des décisions politiques de l'AG pour les partisans du mandat impératif, il explique :

« Moi je pense que toute discussion est politique en fait, même la discussion qui peut sembler plus technique [*je souris*] et... du coup... Oui c'est un désaccord... entre nous [*il rit*]. »¹

La première phrase est en fait une formule qu'il utilise constamment contre les partisans du mandat impératif : si tout est politique, autant laisser à ceux qui ont une tâche à accomplir se décider au mieux, sur n'importe quel sujet. D'où les sourires, liés à la situation d'entretien, où après plusieurs mois passés à militer dans le même établissement pendant et après la mobilisation, il sait que je reconnais un argument qu'il m'a plusieurs fois opposé. L'ensemble de sa réponse sur la question des mandats correspond en fait au kit argumentaire qu'il a appris à ce sujet, vraisemblablement avant même son entrée à l'université, par « les discussions en comité »² des JCR puis du NPA Jeunes. Il les reprend ainsi point par point synthétiquement en expliquant la teneur de ces discussions :

« On essaie aussi de se donner des arguments les uns les autres et de voir aussi c'est quoi les arguments qu'il faut mettre en avant parce que c'est les plus efficaces et c'est ceux qui vont loin. Je suppose que... évidemment, c'est un peu... ça se voit, quoi. Les arguments qu'on met le plus en avant, c'est la question de l'efficacité et du rôle de la coordination, ça c'est un deuxième désaccord en fait par rapport au mandat impératif, mais... de la nécessité de pouvoir tirer en avant et tout, et la question de la démocratie, sur le fait de représenter... que les AG c'est pas des blocs hégémoniques. »³

La « question de la démocratie » renvoie au fait que le mandat libre ou, à défaut, le mandat semi-impératif, permet aux délégués, choisis pour leur orientation politique, de se positionner différemment au sein d'une même délégation en coordination, et ainsi de refléter

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

la diversité des courants politiques dans leur AG. Ce type d'argumentation est aussi quelque chose qu'il a appris par le biais du militantisme de son courant politique au sein d'une minorité de l'Unef. La démocratie y est assimilée au fonctionnement en tendances, qui permet aux courants minoritaires de peser, par exemple en congrès, en proportion de leur poids dans chaque AGE, soit beaucoup plus que si n'était pris en compte que le nombre d'AGE où ils sont majoritaires (ce qui correspondrait à une organisation fédéraliste). Autrement dit, si chaque militant du NPA-Jeunes présent dans une délégation peut se positionner librement en coordination, ensemble ils influenceront plus les décisions que s'ils doivent convaincre chaque AG d'adopter un mandat impératif conforme à leur position.

Le positionnement de Charlie sur les mandats s'inscrit aussi dans une approche normative plus large du *leadership* dans les mobilisations. En entretien il dit promouvoir une « direction auto-organisée de la mobilisation ». En 2010, pendant la mobilisation contre la réforme des retraites, le NPA Jeunes publie quatre numéros spéciaux de son journal, *L'Étincelle anticapitaliste*, consacrés au mouvement. Y sont développés les arguments que ses militants défendent en AG. Tous les numéros font la promotion de l'organisation en assemblées générales et en coordinations, sous le mot d'ordre d'« auto-organisation ». Néanmoins, cette approche des AG n'est pas incompatible avec un fort degré de délégation. Le numéro 2 comporte ainsi un article qui pose en titre la question : « Avoir des directions, est-ce contradictoire avec l'auto-organisation ? » La réponse est clairement non. Dans cet article, une bataille d'idées est menée sur les modalités de fonctionnement des organes de lutte, et notamment contre le mandat impératif des délégués en coordination. Les délégués doivent pouvoir être « révoqués », mais néanmoins fournir « une vraie alternative aux directions syndicales ». On observe ainsi que les justifications en valeur des AG, qui les conçoivent comme préfiguratives d'un projet de société alternatif, ne sont pas toutes incompatibles avec un fort degré de délégation. Les JCR puis le NPA Jeunes ne sont pas opposés à la représentation en tant que telle, mais considèrent simplement que les mandataires devraient être révocables et élus par des assemblées générales, ce qui n'est rien d'autre que le modèle des soviets. La bataille des mandats n'est que le point sur lequel les étudiants se révèlent les plus diserts, parmi d'autres avec lesquels il s'articule pour différencier des approches démocratiques distinctes, variant selon le niveau de délégation qui est jugé acceptable.

2. L'enjeu de la délégation

La question de la délégation, centrale dans les débats sur les mandats, se repose à propos d'une série de cas pratiques. À Censier, en 2009, les membres de la tribune, qui organisent, depuis l'estrade, les débats et les votes, ont le droit de participer à ces derniers. Ce droit est régulièrement soumis au vote en début d'AG, mais est toujours accordé sans difficulté. Cela ne veut pas dire que les membres de la tribune, qui peuvent intervenir à tout moment pour modérer les débats, peuvent se prononcer sur leur fond à tout bout de champ. Pour exprimer un avis ils doivent s'inscrire comme tout le monde sur le tour de parole. Les différents points de l'ordre du jour sont introduits par des « topos », où des membres du comité de mobilisation disposent d'un temps de parole plus important que les autres participants, pour présenter une réforme universitaire en cours, un point d'actualité ou l'état de la mobilisation dans le pays. Les délégués en coordination nationale de l'université Paris 3 disposent d'un mandat semi-impératif. Au centre PMF, au contraire, il est d'usage, de 2006 à 2010, que la tribune reste « neutre ». Dans certaines universités ce mode de fonctionnement est qualifié de tribune « muette », ce qui prête à confusion puisque ses membres doivent au contraire intervenir régulièrement pour organiser les débats et les votes. Simplement, ils ne peuvent, le jour où ils siègent à la tribune, exprimer leur opinion politique ou participer aux votes. Il n'y a pas de topo pour introduire les débats, et les délégués en coordination, ou à toute autre tâche, sont sous mandat impératif.

Ces variations dans les modalités de fonctionnement ne sont pas l'effet du hasard ou de simples coutumes locales, comme le montre le fait que, dans chacun de ces établissements, des participants tentent de proposer d'autres pratiques. À Censier, des militants du Syndicat étudiant unitaire et laïc (Seul)¹ contestent le mode de fonctionnement de leurs AG contre les militants du NPA et de l'Union des étudiants communistes (UEC), tous syndiqués à l'Unef dans la Tuud. Inversement, au centre PMF, en 2010, les militants du NPA et de la Tuud proposent continuellement, mais sans succès, d'introduire des topos et des mandats semi-impératifs, et de mettre fin à la neutralité de la tribune. Ils s'opposent en cela aux militants autonomes et à ceux de Sud-Étudiant, de la FSE et de la CNT. C'est le cas par exemple lors de la réunion du comité de mobilisation du 13 octobre 2010, où lors de la discussion sur l'AG du lendemain, Charlie propose des introductions plus longues pour chaque point de l'ordre du jour, et une tribune non-muette. Les militants de la CNT se relaient alors pour argumenter contre ces suggestions. Tom explique ainsi :

« Un homme, une voix. Donc il y a des tâches ingrates, qui sont qu'il faut s'inscrire pour parler,

¹ Ce syndicat local est issu d'une scission de la FSE.

qu'il faut des gens pour inscrire les gens, et que si tu inscriis les gens, tu fais pas d'intervention. Parce que cumuler les tâches, à savoir intervenir, inscrire, ou d'autres tâches dans le comité de mobilisation, c'est une position de pouvoir. »²

Les partisans de la tribune neutre et les opposants aux topos cherchent ainsi à limiter au maximum tout ce qui pourrait permettre à certains de prendre un ascendant sur les autres, de constituer une direction de l'AG. Le temps de parole doit être le même pour tous, quand des points d'introduction plus longs risqueraient d'orienter dès le début les débats. La position de surplomb qu'offre la participation à la tribune pourrait permettre d'influencer les votants, et doit donc être contrebalancée par l'impossibilité, le temps d'une AG, d'afficher ses opinions. Pour les autres, un certain degré de délégation est tolérable et même nécessaire.

À Censier en 2009, les militants de la Tuud, membres du NPA ou de l'UEC, sont hégémoniques dans les AG. C'est l'un des bastions de la tendance, qui gagne la majorité de l'AGE pendant le mouvement, lors du congrès de l'Unef qui a lieu cette année-là. Non seulement ils sont les plus nombreux parmi les étudiants organisés, mais de plus ils parviennent à fédérer autour d'eux les militants d'autres organisations, notamment ceux de Sud-Étudiant, dont l'animatrice, membre du NPA, fait partie de la même organisation politique que les dirigeants de l'Unef. Les militants du site restent soudés autour de la Tuud, que des conflits avec les militants positionnés à gauche de l'Unef pourraient affaiblir face aux autres tendances plus à droite du syndicat, ce à quoi ils considèrent qu'ils n'ont pas à gagner. Ce sont ainsi les modalités de fonctionnement promues par ce courant qui s'imposent, et le Seul est l'unique organisation à réellement s'opposer à lui, et à proposer des formes d'organisation alternatives.

Au centre PMF en revanche, tous les courants politiques et syndicaux sont représentés et puissants. L'Unef, Sud-Étudiant et la FSE y ont respectivement une AGE, un syndicat et une section parmi les plus gros du territoire national. En revanche les JCR, puis le NPA Jeunes, y sont faibles par rapport à d'autres universités, comme Nanterre, Jussieu ou Censier. Alliés sur l'essentiel en ce qui concerne les modalités de fonctionnement des AG, Sud-Étudiant, la FSE, la CNT et les autonomes de ce site peuvent y imposer les pratiques qui ont leur faveur. Mais la diversité des courants politiques et syndicaux en présence fait aussi que la défense d'une égalité formelle entre tous les participants est parfois le moyen le plus simple d'éviter les conflits. Lors de la réunion du comité de mobilisation qui a lieu le 13 octobre 2010, un autre militant de la CNT argumente ainsi contre les topos : « ce serait nier la diversité des positions »¹. Chaque répartition de tâches impliquant une part de pouvoir, chaque

2 Notes de terrain, centre PMF, intervention de Tom lors de la réunion du comité de mobilisation du 13 octobre 2010.

1 Notes de terrain, centre PMF, intervention de Baptiste lors de la réunion du comité de mobilisation du 13

rédaction de tract commun, est l'objet d'après négociations entre les différentes forces. En 2010, il est rare que la tribune ne comporte pas au moins un militant de la FSE, de Sud-Étudiant et de l'Unef. À Censier, les topos sont répartis facilement en comité de mobilisation, les militants partageant des positions très proches. Au centre PMF, l'élaboration de topos pourrait donner lieu à d'interminables débats pour savoir de quelle organisation sont membres ceux qui les prendraient en charge, et sur le contenu même de l'introduction. L'égalité stricte du temps de parole, sorte de Yalta du discours en AG, apparaît ainsi comme le moyen le plus simple de régler la question, des militants de chaque organisation s'inscrivant au début du tour de parole pour introduire les débats comme bon leur semble.

En schématisant beaucoup, on pourrait dire que ce sont les rapports de forces entre courants politiques et syndicaux à l'échelle nationale qui permettent de comprendre leurs prises de position respectives sur ces questions. Ce sont en revanche les rapports de forces au niveau local qui permettent à certains de l'emporter sur tel ou tel site, et ainsi d'imposer un certain corpus de modalités de fonctionnement des AG, plus ou moins tolérant vis-à-vis de la délégation. En faisant appliquer telle ou telle règle, les militants montrent aussi aux autres forces qu'ils ont gagné dans telle ou telle AG. Les modalités de fonctionnement sont autant de marqueurs identitaires pour les différents groupes, qui manifestent l'état du rapport de forces dans un site. C'est également le cas pour ce qui touche au degré de formalisation de ces règles et procédures.

3. L'enjeu de la formalisation

Le second enjeu autour duquel s'affrontent les approches normatives au sujet des modalités de fonctionnement touche à leur degré de formalisation. On a décrit l'extrême sophistication des règles et procédures mobilisées dans les AG. Le principe général qui le justifie est que l'absence de règles revient à appliquer la loi du plus fort, en l'occurrence de ceux qui parviennent à monopoliser la parole. La plupart des étudiants qui défendent les AG au nom de valeurs sont favorables à ces modalités de fonctionnement. La « majo » de l'Unef est d'accord avec les règles élémentaires d'organisation des débats : l'existence d'un ordre du jour, d'une tribune et d'un tour de parole. En revanche elle est, on l'a vu, très critique sur la pertinence de raffiner à l'extrême ces procédures et surtout d'en débattre. D'autres étudiants s'opposent à la formalisation des modalités de fonctionnement, en particulier au sein des autonomes. On sait la difficulté à objectiver les approches normatives de ces derniers, l'étiquette d' « autonome » étant attribuée à des groupes très divers et qui ne s'en réclament

pas tous. À cela s'ajoute le fait qu'ils sont souvent hostiles aux pratiques d'enquête quelles qu'elles soient. On peut cependant cerner leur approche des AG par le biais de l'observation de leurs pratiques, des récits qui peuvent être faits par d'autres étudiants, notamment ceux qui se disent proches d'eux, et par l'abondante littérature qu'ils produisent : tracts, brochures, livres...

Les prises de position des autonomes sur les AG sont contrastées. Certains sont favorables à une application très stricte des règles garantissant la souveraineté des AG, par exemple le respect du mandat impératif, à des fins de contrôle des militants organisés qui pourraient être tentés de les manipuler. D'autres en revanche s'opposent à la formalisation des AG, au point parfois de rejeter jusqu'à cette forme d'organisation elle-même. Si la question des mandats est la pierre de touche des positionnements relatifs à la délégation, le tour de parole cristallise quant à lui les débats sur la formalisation des modalités de fonctionnement. Les opposants au tour de parole ne parviennent cependant qu'à de très rares occasions à obtenir sa suppression. On a pu relever les exemples suivants : deux réunions de comité de mobilisation de Paris 1 en 2010¹, et à Censier, la même année, de très courts moments dits de « parole libre » en AG, sur lesquels nous reviendrons. En 2006 une AG improvisée le 17 mars 2006 entre des étudiants de l'ENS et des étudiants de la Sorbonne, au sujet de l'opportunité d'occuper une salle de l'ENS, se fait sans liste d'inscrits. Ce sont en partie les mêmes étudiants de la Sorbonne, membres du « Comité d'occupation de la Sorbonne en exil », en référence à la fermeture de la Sorbonne, qui décident finalement, à défaut d'ENS, d'occuper l'EHESS du 20 au 24 mars. « Une occupante de l'EHESS » signe un tract qui comprend le récit d'une nuit de cette occupation, dont une AG :

« 19 h dans l'amphi, 400 personnes au moins se trouvent là, ensemble (...). Les gens sont venus : étudiants, intermittents, chercheurs, professeurs, salariés, RMIstes, militants... (...). Pas de tribune dans cette sorte d'AG, pas de président ni de tour de parole. Nous fumons. Sur le tableau est écrit : "PAS DE PHOTO", "salle 7, deuxième étage ouverte", bientôt elles le seront toutes. La discussion est tournée vers l'action. Il s'exprime. Tout le monde l'écoute, puis un autre, et un autre... Celui-là la ramène trop, des voix s'élèvent pour lui demander de cesser de prendre la parole à tout-va. Et puis ça continue : (...) "non, on ne fait pas de vote ! C'est pas l'AG de la Sorbonne ici ! On va pas voter pour savoir si on vote ou pas ! Et finir par dire qu'il y a des gentils et des méchants manifestants". »²

Cette AG est ainsi organisée sans tour de parole, mais aussi sans tribune et sans votes. L'enjeu est de souligner la suppression des règles (y compris celle de l'interdiction de fumer) en même temps que leur inutilité, puisque les intervenants sont décrits comme parlant chacun à leur tour, s'écoutant, hommes comme femmes (« Il s'exprime (...) puis un autre, et un autre »). Le groupe se charge d'auto-réguler les phénomènes de monopolisation de la parole.

1 Le comité de mobilisation du site Sorbonne du 22 octobre 2010 et le comité de mobilisation du centre PMF du 29 octobre 2010.

2 Tract « En vrac à l'EHESS ? », signé d'« Une occupante de l'EHESS ». Je remercie Paolo Stuppia de m'avoir communiqué ce tract.

De la même façon, lors du comité de mobilisation du centre PMF du 29 octobre 2010, qui a lieu dans l'amphi N et qui réunit une trentaine de personnes, le tour de parole est explicitement refusé par plusieurs étudiantes. Deux d'entre elles, sans s'installer à l'estrade comme les tribunes habituelles ni inscrire les noms au tableau, sont debout face aux participants assis dans les rangées et tentent de se remémorer qui a levé la main, pour distribuer la parole¹. La modération des débats est ainsi laissée, sans procédures formelles, à la charge de celles qui remplissent spontanément cette tâche.

Quelles sont les approches normatives qui justifient ce rejet des règles formelles ? Du 25 au 29 avril 2009, se tient au milieu du mouvement un contre-sommet à Louvain, à l'occasion de la réunion interministérielle des dix ans du processus de Bologne, à l'origine de la réforme Licence-Master-Doctorat. Des autonomes y participent, et plusieurs étudiants de l'ENS qui s'en disent proches s'y rendent aussi. L'un d'eux, Antoine, non-syndiqué, explique ainsi la position de ses camarades sur la forme de l'AG :

« À Louvain (...), j'étais uniquement avec des gens qui détestaient les AG. Qui s'y sentaient très mal, qui trouvaient qu'il y avait aucune authenticité, aucune sincérité, qu'on reconduisait les structures classiques... d'orateurs, *[sur un ton ironique]* la bureaucratie avec un ordre de parole enfin tous les trucs qu'on peut avoir... Et qui se sentaient automatiquement agressés. Je veux dire, à Louvain, c'était typique, quoi, donc... J'étais... J'arrivais avec des gens en AG, moi j'allais me poser, avec d'autres personnes, des mecs de l'ENS, on allait se poser, puis moi je me mettais en mode AG, enfin je sais pas comment dire... Je me mettais dans l'état d'esprit de l'assemblée générale, c'est-à-dire patience, compromis, on va y arriver, même si la traduction est longue, même si on se comprend pas, etc., etc. On parle pas avec son voisin, on essaie de garder un silence pour prendre des décisions collectives, on est avec plein de gens que potentiellement tu détesteras en sortant, mais essayer de faire un truc avec eux quand même. Même si, par ailleurs, ça passe pas. C'est quand même parce qu'on est tous là ensemble et qu'on décide le truc globalement, même si après euh... même si sur des choix existentiels, de mode de vie, ça, ça passe pas, bah... voilà, faire un truc quand même, quoi, essayer, malgré tout. Et... les mecs avec qui j'étais rentré dans l'AG se mettaient sur le bord, tu vois, debout, etc., puis au bout de cinq minutes, ils prenaient la parole. (...) ils disaient : "Ah, vous êtes tous assis là, on vous dit chut, on vous dit "taisez-vous", on vous demande... alors qu'on est là... on pourrait se rencontrer, de manière plus simple, dire quelles sont nos aspirations, et pas discuter..." bon après y a une question de contenu... "pas discuter sur des points techniques, du type qu'est-ce que c'est les réformes dans mon pays", et... Bah y a des exigences très fortes qui ne supportaient pas les compromissions... la lourdeur des AG. »²

La matrice des approches normatives mobilisées dans ces critiques des AG est le modèle de la discussion informelle et de l'amitié. Les AG sont jugées au regard de valeurs caractérisant les relations affectives : la « sincérité », la simplicité ou l'« authenticité » – cette dernière pouvant renvoyer aussi à la philosophie heideggerienne largement mobilisée par certains courants autonomes. Elles sont décrites en des termes psychologiques qui renvoient au bien-être que procure ou pas le fait de passer du temps en groupe : les camarades d'Antoine « détestaient les AG », « se sentaient (...) agressés ». Les interactions politiques doivent

1 Notes de terrain, centre PMF, 29 octobre 2010.

2 Entretien du 15 mai 2009.

permettre de « se rencontrer » et de partager des « choix existentiels, de mode de vie ». Au contraire, les AG obligent à se confronter à des étudiants avec qui l'on n'entretient pas nécessairement de relations affectives ni d'affinités particulières : « plein de gens que potentiellement tu détesteras en sortant » et avec qui « ça passe pas ».

Par opposition, ces militants identifient – à juste titre – dans les matrices d'où proviennent les modalités de fonctionnement des AG les institutions que les mouvements devraient au contraire combattre, les « structures classiques », telles que les organisations syndicales ou politiques, l'école ou l'université, les instances du gouvernement représentatif. Le tour de parole reproduit la « bureaucratie » des organisations et de l'agencement formel de leurs réunions. L'AG est un dispositif qui, comme celui de la classe ou de la délibération parlementaire¹, vise à contraindre les sociabilités interpersonnelles : « on parle pas avec son voisin », « vous êtes tous assis là, on vous dit chut, on vous dit “taisez-vous” ». Ces dispositifs construisent les espaces publics comme en rupture avec ce qui est privé. À propos de ses fréquentations autonomes, Antoine dit également :

« Souvent ils ont une sorte de revendication de choses très simples, quoi. C'est manger, boire et dormir ensemble. Ils s'en foutent à la limite de parler de la politique. Ils veulent faire de la politique, et faire ça veut dire vivre. »²

Pour les autonomes c'est dans la vie quotidienne, ses sociabilités et les partages qu'elle permet, les styles de vie que l'on choisit, que se joue la politique. Les auteurs de l'ouvrage *Les Mouvements sont faits pour mourir...*³, sorte de bilan du mouvement contre le CPE rédigé par des autonomes, font la même comparaison entre le fonctionnement des AG et celui des institutions représentatives et des cours :

« Cela tient principalement à l'intégration des valeurs qui régissent l'organisation politique dans les démocraties, et dont les mécanismes sont reproduits dans les AG : conception de la politique comme une activité spécialisée – donc émergence d'une caste de gestionnaires (bureaucratie) et délégation de pouvoir –, affirmation de la liberté comme une valeur individuelle, négation des antagonismes sociaux et pseudo-égalité citoyenne, soumission à la loi de la majorité et rejet des initiatives autonomes. »⁴

« Les militant-e-s se placent à la tribune, c'est-à-dire au bureau du prof, et les étudiant-e-s sont sur les bancs de l'amphi où a lieu l'AG. »⁵

En mimant les institutions politiques et universitaires, les organisateurs des AG reproduisent leurs hiérarchies. On comprend alors le rejet de la liste d'inscrits. À l'ENS en 2009, Antoine et Luc, son ami le plus proche, critiquent régulièrement son usage dans les AG

1 Jean-Philippe HEURTIN, « Architectures morales de l'Assemblée nationale », in Marcel DETIENNE, dir., *Qui veut prendre la parole ?*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 54.

2 Entretien du 15 mai 2009.

3 LE JARDIN S'EMBRASE, *Les Mouvements sont faits pour mourir...*, Toulouse, Tahin Party, 2007, 157 pages.

4 *Ibid.*, p. 15.

5 *Ibid.*, p. 16.

et réunions du comité de mobilisation, parce qu'avec le tour de parole, selon Luc, « il n'y a pas d'à-propos »¹. Dans *Les Mouvements sont faits pour mourir...*, la critique est ainsi formulée :

« Toute discussion sur le fond est rendue quasiment impossible puisqu'on ne peut pas se répondre directement et l'important devient alors simplement d'exprimer son point de vue, sans réellement se soucier de ce qu'il peut apporter de nouveau à l'assemblée. »²

Rien n'est plus opposé au tour de parole que la discussion informelle, qui seule permet un véritable échange. Au delà de la critique de la formalisation des AG, ces étudiants privilégient d'autres arènes. Pour Antoine, les AG ne sont pas « le lieu du politique »³. Il décrit ainsi le mouvement contre le CPE dans son lycée :

« Pour arriver à des AG qu'avaient la fonction technique de filer une légitimité démocratique au blocage, et ensuite tout ce qu'était vie politique, ça, ça se passait dans des... on s'en est vite rendu compte, quoi, dans des réunions, qu'on faisait entre les gens que ça intéressait [*il insiste sur le mot*], qui étaient dedans, le soir, tard, à l'occasion de bouffes, à l'occasion d'actions, à l'occasion de manif's, de rencontres, etc. »⁴

De la même façon, dans *Les Mouvements sont faits pour mourir...*, aux AG sont opposés les liens qui se tissent lors des blocages :

« Occuper l'université, ça implique aussi d'y manger, d'y dormir, d'y vivre ensemble (...). Le déroulement des activités du lieu est complètement chamboulé, les rapports sociaux transformés peu à peu. Vivre ensemble, c'est expérimenter un peu d'auto-organisation, s'engager dans l'élaboration d'une communauté de lutte. »⁵

Ils préfèrent ainsi aux AG des lieux qui ne sont pas nécessairement prévus au départ pour le débat (« bouffes », actions, occupations) mais où les discussions informelles peuvent avoir libre cours, au sein d'un entre-soi qui sélectionne par voie de conséquence les participants sur une base affinitaire, « entre les gens que ça intéressait ».

La matrice de l'amitié pour élaborer des formes d'organisation n'est pas propre à ces étudiants. On peut la retrouver dans le fonctionnement en groupes d'affinité privilégié par certains militants anarchistes, notamment autonomes, et par les black blocs dans les mouvements altermondialistes⁶. Francesca Polletta l'identifie dans les pratiques participatives des mouvements américains des années 1960 et 1977⁷ et montre qu'elle favorise l'informalité. Jo Freeman tire en 1970 le même constat d'un lien entre informalité et poids des réseaux amicaux, mais pour en dresser la critique de la « tyrannie de l'absence de structure »⁸. Selon

1 Notes de terrain, ENS, conversation informelle, 2 mars 2009.

2 LE JARDIN S'EMBRASE, *Les Mouvements sont faits pour mourir...*, *op. cit.*, p. 17.

3 Entretien du 15 mai 2009.

4 *Ibid.*

5 LE JARDIN S'EMBRASE, *Les Mouvements sont faits pour mourir...*, *op. cit.*, p. 36.

6 Francis DUPUIS-DÉRI, *Les Black blocs. La liberté et l'égalité se manifestent*, Montréal, Lux Éditeur, 3^e éd. 2007, (2003), p. 39-48 ; « L'altermondialisme à l'ombre du drapeau noir. L'anarchie en héritage », in Éric AGRİKOLIANSKY, Olivier FILLIEULE et Nonna MAYER, dir., *L'Altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005, p. 199-231.

7 Francesca POLLETTA, *op. cit.*, p. 55-175.

8 Jo FREEMAN, « The Tyranny of Structurelessness », 1970. URL :

elle, l'informalité engendre des effets de clique, les cadres affinitaires l'emportant et excluant celles et ceux qui ne partagent pas de relations amicales avec les autres, concentrant ainsi le pouvoir au sein du groupe. Or c'est justement sur la base de telles critiques que l'attention s'est progressivement déplacée au sein des mouvements sociaux américains vers les procédures formelles permettant de favoriser l'inclusion des participants¹. Ce sont ces procédures qui se sont ensuite en partie diffusées, *via* les mouvements altermondialistes, dans les mouvements sociaux hexagonaux. On trouve donc ici un clivage structurant entre les prises de position sur les formes d'organisation participatives, entre des approches favorisant les relations amicales et affinitaires et leur informalité, et celles qui identifient dans les liens interpersonnels l'un des canaux permettant la reconduction de rapports de domination au sein des assemblées, et justifient ainsi le recours à des procédures très formelles.

Qu'est-ce qui favorise chez les autonomes la valorisation de l'amitié dans l'élaboration des interactions politiques ? L'expérience de relations amicales fortes au cours des mobilisations ne leur est pas propre. Tous les étudiants qui y participent activement voient au cours de la grève leurs sociabilités se reconfigurer autour du groupe mobilisé. On sait que les liens de sociabilité favorisent l'engagement et qu'il est plus facile d'intégrer une mobilisation quand on connaît certains de ses participants². Le tissage de relations amicales et les sociabilités liées à l'engagement sont également des rétributions du militantisme, qui renforcent l'attachement au groupe³. Tous pourraient ainsi être inclinés à valoriser l'amitié comme matrice des relations politiques, et à s'appuyer sur les ressources en capital social que confèrent les relations affinitaires. Mais ce qui différencie ces autonomes des autres participants, c'est qu'ils aspirent à jouer un rôle aussi actif que les militants organisés, sans pouvoir pour autant bénéficier du capital social que confère l'appartenance à une organisation⁴. Les relations affinitaires qu'ils possèdent ou qu'ils nouent pendant la grève sont leur unique capital social. C'est ce qui transparait lors d'une réunion de préparation d'un débat sur l'allocation d'autonomie et le salaire socialisé, les deux revendications centrales respectivement de l'Unef et de Sud-Étudiant, dont l'organisation est programmée dans le cadre de la mobilisation de 2009 à l'ENS. Antoine doit être l'un des intervenants du débat, avec d'autres militants, tous syndiqués dans ces deux organisations. Pendant la réunion de

<http://www.jofreeman.com/joreen/tyranny.htm>. Consulté le 26 avril 2014.

1 Francesca POLLETTA, *op. cit.*, p. 176-201.

2 Doug McADAM et Ronnelle PAULSEN, « Specifying the Relationship Between Social Ties and Activism », *The American Journal of Sociology*, vol. 99, n° 3, 1993, p. 640-667 ; David SNOW, Louis ZURCHER et Sheldon EKLAND-OLSON, « Social Networks and Social Movements : A Microstructural Approach to Differential Recruitment », *American Sociological Review*, vol. 45, n° 5, 1980, p. 787-801.

3 Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977, p. 137-138.

4 *Ibid.*, p. 136 ; Pierre BOURDIEU, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, p. 3.

préparation, il s'exclame :

« Moi j'aurai l'air de quoi ? Vous, vous aurez vos petits panneaux “Unef”, “Sud-Étudiant” [*il fait le geste de dessiner un petit carton*], et moi je serai rien. »¹

Antoine n'est pourtant pas dépourvu de ressources pour s'exprimer en public. Il vient d'intégrer l'ENS, où il étudie en première année, en même temps qu'il suit une troisième année de Licence de Philosophie à Paris 1. Il a participé au mouvement contre le CPE dans son lycée, dans une ville du sud de la France. Sa mère travaille dans une mission locale pour l'emploi, son père est journaliste et syndiqué au Syndicat national des journalistes. En AG et en comité de mobilisation, il prend très régulièrement la parole. Pourtant, à côté de militants organisés, il ressent un défaut de légitimité à parler. Le rejet de l'appartenance organisationnelle par les autonomes et les étudiants qui en sont proches les prive ainsi de ressources, et les pousse à privilégier les cadres qui leur permettent de s'appuyer sur leurs relations affinitaires, parce qu'ils reproduisent la connivence informelle qu'on adopte entre amis.

Certains autonomes cherchent donc à reproduire dans les AG ou ailleurs le style d'interactions qu'ils ont avec le groupe qui constitue leur principale ressource en capital social. De la même façon, les militants qui promeuvent l'application de règles formelles dans les AG y reproduisent celles qu'ils pratiquent au sein de leur organisation. Dans les réunions de Sud-Étudiant, de la FSE ou du NPA Jeunes, on désigne une personne qui prend le tour de parole, parfois un modérateur ou un président qui anime la réunion, le temps de parole est parfois limité. Les militants défendent des modalités de fonctionnement en AG qu'ils maîtrisent parce qu'ils les pratiquent régulièrement. Les membres de Sud-Étudiant utilisent aussi fréquemment en interne la double liste, qui donne priorité dans le tour de parole à celles et ceux qui n'ont pas encore pris la parole². Ils en font également la promotion dans les AG³, même si cette règle, complexe, est rarement appliquée. La promotion de la double liste s'articule également avec un ensemble de procédures destinées à favoriser non pas simplement l'inclusion du plus grand nombre, mais la participation spécifique des femmes. En effet, une forme plus sophistiquée encore de la double liste fait parler en premier les femmes qui n'ont jamais pris la parole, puis les hommes qui sont dans la même situation, puis les femmes qui ont déjà parlé, puis les hommes qui sont déjà intervenus, etc. Dans le même registre, la parité de la tribune

1 Notes de terrain, ENS, 12 mai 2009.

2 Le tour de parole se divise alors en plusieurs colonnes. Dans la première, on inscrit ceux qui demandent la parole pour la première fois, dans la deuxième, ceux qui ont déjà parlé. Les inscrits de la deuxième colonne ne peuvent parler qu'une fois que la première colonne est épuisée.

3 Dès 2003 la formation francilienne « Histoire et pratiques dans le militantisme étudiant », rédigée par un militant de Sud-Étudiant Paris 1, recommande son usage dans les AG.

ou des délégations aux coordinations est parfois demandée.

Sur cette question des modalités de fonctionnement réputées favorables aux femmes, les militants sont aussi prompts à dérouler des discours tendant à réaffirmer leur position antisexiste, féministe ou antipatriarcale, qu'à contourner les règles ainsi édictées aussitôt qu'elles sont perçues comme contraignant la stratégie de l'organisation. C'est le cas par exemple lorsque des militantes ou militants positionnés à la gauche de l'Unef se disent opposés à la parité si elle permet de favoriser le mandatement de militantes de l'Unef « majo », dans les cas où les femmes sont plus nombreuses dans les rangs de cette dernière que dans ceux des autres groupes. Cette plasticité des prises de position sur les rapports de domination de genre apparaît dans cette réponse de Charlie, militant en 2010 au centre PMF, membre du NPA Jeunes et de la Tuud, lorsque je lui demande s'il est favorable à la parité des délégués en coordination ou à la tribune :

« Ah grave. Je pense que c'est très important... Surtout que c'est pas naturel. Je pense que c'est pour ça que... avoir le souci... Avoir le souci [*il insiste sur le mot*] de la parité je pense que plus que la parité d'une manière... je sais pas comment dire ça, de manière... dogmatique, c'est pas forcément le bon mot, mais... de manière stricte, quoi. Parce que moi je pense que c'est important, que de manière générale les femmes ont les mêmes capacités politiques, physiques, tout ce qu'on veut... que... techniques... que les hommes, mais que cette société elle les pousse... enfin... elle pousse plus les hommes à se mettre en avant et donc c'est... je sais pas comment dire ça, c'est plus... facile, c'est plus traditionnel, c'est plus... normal d'oser se mettre en avant quand on est un mec que quand on est une meuf. Et donc collectivement avoir ce souci d'essayer de rétablir la balance, c'est important. Mais que pour autant ce serait aussi ridicule de pousser des filles à prendre des responsabilités, à prendre des tâches importantes, d'assumer des tâches de direction uniquement parce que c'est des femmes, et pas parce qu'elles en ont la capacité. Je sais pas si c'est très clair ce que je dis mais...

- Du coup concrètement est-ce que t'es pour imposer la parité ?
- Je suis pas pour imposer [*il insiste sur le mot*] la parité. Je suis pour avoir le souci [*il insiste sur le mot*] de la parité. »¹

Charlie alterne ainsi les moments où il endosse avec enthousiasme le discours féministe de son organisation, au point de sembler réciter ce qu'on lui a appris sur les inégalités liées au genre, les moments d'hésitation (« je sais pas comment dire ça ») dus au fait qu'en tant qu'homme ce n'est pas nécessairement lui qui prend le plus en charge l'élaboration de ces sujets, et la nuance de la règle. En définitive, il ne s'agit pas d'imposer un nombre égal de femmes et d'hommes, mais d'avoir le « souci » de la parité. Le caractère à la fois ritualisé et périphérique des considérations sur l'égalité entre femmes et hommes apparaît lorsque je lui demande s'il connaît la double liste :

- « Alors je connais le nom, mais je ne sais pas comment ça marche (...).
- Mais par exemple c'est pas un truc que vous discutez au NPA de ce genre de technique ?
 - Si, tous les ans aux Rij² [*il rit*]. Ça s'arrête là.

1 Entretien du 22 juin 2011.

2 Rencontres internationales de jeunes de la Quatrième Internationale à laquelle appartient le NPA, qui ont lieu tous les étés.

- Pourquoi aux Rij ?
- Parce qu'on a plus le temps... d'aborder ces discussions. Et qu'il y a des... moments très importants de discussions non-mixtes et il y a une part importante donnée à ces questions et donc elles sont plus mises en avant. Mais moi ça fait deux ans que je vais aux Rij, deux ans que c'est abordé dans le topo d'introduction, le matin, sur la journée... dédiée à cette question, et que notamment on aborde, on dit [*sur un ton pompeux ironique*] : “oui, nein nein, mais on utilise ce genre de mécanisme qu'il faudrait plus réfléchir et mettre en avant.” Mais, c'est tout. Donc c'est pour ça par exemple que je savais pas vraiment comment ça fonctionnait mais que j'en avais entendu parler.
- Donc vous l'utilisez pas au NPA ?
- Non. Moi je l'ai jamais vu en tout cas. »¹

Si le NPA Jeunes se revendique du féminisme, les discussions de fond sur la question sont cantonnées à des moments précis dans l'année (ici les Rij) et dans les rencontres de militants (il y a une « journée dédiée à cette question »), de telle sorte que les techniques procédurales visant à combattre la domination masculine sont l'objet d'une connaissance théorique, mais pas d'une appropriation dans le quotidien des militants. Inversement, les militants de Sud-Étudiant sont davantage habitués à utiliser la double liste dans leur organisation. Ils sont peut-être aussi plus réceptifs que les autres groupes aux innovations procédurales qui circulent *via* les mouvements altermondialistes. Rappelons que la double liste est réputée venir des pays anglo-saxons et notamment du Canada. Or les syndicats Sud sont particulièrement bien implantés dans les réseaux altermondialistes français.

Plus largement, on observe que les plus grands experts en matière de techniques procédurales, que ce soit pour les promouvoir ou les mettre en pratique, sont ceux qui font de l'AG le cœur de la démocratie, dans les mobilisations et au-delà. Les militants de Sud-Étudiant ou de la CNT, notamment, qui se réclament de l'autogestion en interne de leur organisation, dans les mobilisations et dans leur projet de société, s'attachent à promouvoir des règles qui selon eux renforcent la légitimité démocratique de l'AG, en favorisant l'inclusion du plus grand nombre. Se comportant comme des propriétaires et entrepreneurs de cette forme d'organisation, ce sont eux qui sont le plus intéressés, au double sens du terme, à en affiner le fonctionnement et les techniques. Les militants des JCR et du NPA Jeunes privilégient la forme de la coordination, sorte de premier pas vers un soviet, et ils ne valorisent les AG que pour autant qu'elles fournissent l'échelon inférieur à la construction d'une coordination. Ils sont ainsi un peu moins portés à en surinvestir l'arsenal de modalités de fonctionnement. Certains autonomes, enfin, sont les propriétaires des formes d'échange les plus informelles, et sont ainsi conduits à critiquer les AG pour leur formalisme.

Le goût pour la formalisation des modalités de fonctionnement des AG ne vaut que dans les limites de ce dont leurs promoteurs ont l'habitude. Ceux qui étaient les plus

¹ Entretien avec Charlie du 22 juin 2011.

intarissables sur la nécessaire formalisation des AG ont été unanimes, au printemps 2011, à critiquer l'excessive formalisation des assemblées des Indignés français. En effet, au moment de la mobilisation des Indignados en Espagne, des Espagnols résidant en France, rejoints par d'autres participants pour la plupart étudiants, ont tenté d'y transposer le modèle des assemblées espagnoles. Celles-ci étaient très formalisées, avec un langage des signes beaucoup plus étendu que celui en vigueur dans le milieu militant étudiant français, et des règles de prise de décision complexes destinées à favoriser le consensus¹. L'appréciation de la bonne forme d'une assemblée est donc étroitement dépendante de coutumes propres à un milieu. Le fétichisme des règles formelles est en outre parfois remis en cause y compris dans les rangs de leurs partisans.

4. Au delà du formalisme

Compte tenu de l'obstacle majeur que constitue la prise de parole dans les AG, il n'est pas certain que la multiplication de règles formelles soit suffisante pour y garantir la démocratie, au sens de l'inclusion du maximum de participants dans les débats. Leur caractère sibyllin peut également augmenter le coût d'accès à la compréhension de ce qui s'y joue. Certes, elles permettent des débats plus policés, et évitent en partie le règne de la loi du plus fort dans l'accès à la prise de parole. Elles peuvent ainsi participer à rendre la prise de parole en AG moins impressionnante. Néanmoins, si ces procédures permettent de favoriser l'accès à la parole de ceux qui souhaitent la prendre, elles n'incitent pas en elles-mêmes les plus intimidés à parler. Pour reprendre l'exemple de la double liste, ce n'est pas parce que quelqu'un qui n'a jamais parlé aura l'assurance de pouvoir parler en premier qu'il osera davantage s'inscrire sur le tour de parole. La double liste, comme le tour de parole ou le contrôle du temps de parole, est plutôt efficace pour limiter celles et ceux qui parlent le plus. C'est pourquoi certains partisans de la formalisation des modalités de fonctionnement complètent ces dispositifs par d'autres considérations et stratégies, néanmoins beaucoup plus rarement observées que l'application stricte des procédures précédemment citées. Il est ainsi parfois rappelé que la tribune ne doit pas simplement faire appliquer ces dernières, mais doit expliquer son rôle et les différentes règles en début d'AG, pour qu'ils soient clairs pour tous les participants. C'est ce que rappelle Tom, militant à la CNT, lors de la réunion du comité de mobilisation du 13 octobre 2010, où il a expressément demandé qu'il soit fait un point de « fonctionnement » à propos de l'AG du lendemain².

1 Héloïse NEZ, « Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid », *Participations*, vol. 3, n° 4, 2012, p. 79-102.

2 Notes de terrain, centre PMF, 13 octobre 2010.

D'autres pratiques visent à lutter contre la reproduction des rapports de domination, en particulier de sexe, dans les AG, non pas par des règles formelles mais par une critique du style des interventions orales. Le terme de « virilisme » est ainsi employé par certains participants pour dénoncer toutes les manifestations de virilité, dans les prises de parole en AG, mais aussi dans les interactions quotidiennes, dans les tâches de service d'ordre ou dans l'usage de la violence dans les actions, qui découragerait la participation des étudiantes et étudiants qui ne partagent pas ces normes de présentation de soi. Dans le même registre, à l'Université Toulouse 2-Le Mirail en 2006, des militants de Sud-Étudiant diffusent un tract appelé « La langue “macho” ». Il s'agit de la traduction par deux militants féministes québécois, Philippe Duhamel et Martin Dufresne, d'un texte intitulé « Overcoming Masculine Oppression in Mixed Groups », attribué à Bill Moyer et Alan Tuttle, des militants pacifistes américains, et paru en 1977 dans *Win Magazine*. Ce texte atteste une fois de plus des phénomènes de diffusion de pratiques anglo-saxonnes nées dans les années 1970, souvent *via* le Québec francophone. Mais il nous intéresse ici pour son contenu. Il diagnostique la monopolisation de la parole par les hommes dans les réunions et l'attribue à un « schéma masculin de comportement », qui peut être mobilisé par des femmes mais est plus souvent le fait des hommes. Il liste ensuite une série d'attitudes qui le caractérisent, puis quelques moyens de s'en détacher (voir encadré 18).

Encadré 18
Extraits du tract « La langue “macho” »

JOUER AU « SOLUTIONNEUR » DE PROBLEMES

Être toujours celui qui donne la réponse ou la « solution », avant que les autres n'aient eu quelque opportunité de contribuer à l'échange.

MONOPOLISER LE CRACHOIR

Parler trop souvent, trop longtemps et trop fort.

PARLER EN « MAJUSCULES »

Présenter ses opinions et ses solutions comme le point final sur tout sujet, attitude renforcée par le ton de la voix et l'attitude physique.

ATTITUDE DEFENSIVE

Répondre à toute opinion contraire à la sienne comme s'il s'agissait d'une attaque personnelle.

COUPER LES CHEVEUX EN QUATRE

Soulever chaque imperfection des interventions des autres et une exception à chaque généralité énoncée.

DIRIGER LA SCENE

Prendre continuellement la responsabilité des tâches clés avant que les autres n'aient la chance de se porter volontaires.

REFORMULER

Reprendre en ses propres mots ce qu'une personne (le plus souvent une femme) vient de dire de façon parfaitement claire. Embarquer sur la conclusion d'une intervention pour la récupérer à ses propres fins (phénomène du « recouvrement »).

CHERCHER LES FEUX DE LA RAMPE

Se servir de toutes sortes de stratagèmes, de mises en scène, pour attirer un maximum d'attention sur soi, ses idées, etc.

RABAISSE

Commencer ses phrases avec des effets du genre : « Auparavant je croyais cela, mais maintenant... » ou « Comment peux-tu en venir à dire que... »

PARLER POUR LES AUTRES

Faire de ses opinions la voix d'une collectivité pour leur donner plus de poids : « Beaucoup d'entre nous pensons que... ». Interpréter à ses fins ce que disent les autres : « Ce qu'elle veut dire, en fait, c'est que... ».

FAIRE DU « FORCING »

Imposer comme seuls valables la tâche et le contenu, en éloignant le groupe de l'éducation de chacun-e, ainsi que d'une attention au processus de travail collectif et à la forme des productions.

DÉPLACER LA QUESTION

Ramener le sujet de la discussion à quelque thème que l'on maîtrise, de façon à briller en donnant libre cours à ses dadas.

NÉGATIVISME

Trouver quelque chose d'incorrect ou de problématique à tout sujet ou projet abordé.

N'ÉCOUTER QUE SOI

Formuler mentalement une réponse dès les premières phrases de la personne qui parle, ne plus écouter à partir de ce moment et prendre la parole à la première occasion.

INTRANSIGEANCE ET DOGMATISME

Affirmer une position finale, sur un ton indiscutable, même à propos de sujets mineurs.

JOUER A LA HIÉRARCHIE

S'accrocher à des positions de pouvoir formelles et leur donner plus d'importance qu'il ne faut.

ÉVITER TOUTE ÉMOTION

Intellectualiser, blaguer ou opposer une résistance passive lorsque vient le temps d'échanger des sentiments personnels.

CONDESCENDANCE ET PATERNALISME

Infantiliser les femmes et les nouveaux arrivants. Phrase typique : « maintenant, est-ce qu'une des femmes a quelque chose à ajouter ? »

JOUER AU COQ

Aller chercher l'attention et le soutien des femmes en entrant en compétition avec les hommes face à elles.

ESTUDIANTITE AIGÜE

Concentrer jalousement les informations clés du groupe entre ses mains pour son propre usage et profit (...).

Voici quelques façons concrètes de prendre enfin nos responsabilités pour sortir de la « langue macho ».

N'INTERROMPRE PERSONNE

On a remarqué que dans un groupe mixte, près de 100 % des interruptions étaient le fait des hommes. Un bon exercice à tenter est de se donner une pause de quelques secondes entre chaque intervention.

OFFRIR UNE BONNE ECOUTE

Il est aussi important de bien écouter que de bien parler, autrement autant parler tout seul chez soi. Bien écouter ne signifie pas qu'il faille se retirer lorsqu'on ne parle pas. Au contraire, écouter attentivement est aussi une forme de participation.

RECEVOIR ET DONNER DU SOUTIEN

L'entraide est essentielle dans un groupe où certaines personnes cherchent à reconnaître et à mettre fin à leurs « patterns de contrôle des autres ». Chacun des membres du groupe doit prendre ses responsabilités en ce sens afin d'éviter que ce ne soit toujours le rôle des femmes. Cette prise en charge permettra aussi aux femmes de sortir de leur rôle traditionnel qui les force généralement à prendre soin des besoins des hommes en ignorant les leurs.

CESSER DE PARLER EN RÉPONSES/SOLUTIONS

On peut communiquer ses opinions et ses idées de façon convaincue mais non-compétitive face à celles des autres. On n'est pas obligé de parler de tous les sujets, ni d'exprimer chacune des idées qui nous viennent, surtout en grand groupe.

NE RABAISSEZ PERSONNE

Apprendre à se surveiller pour s'arrêter au moment où on s'apprête à attaquer quelqu'un. Se demander, par exemple : « qu'est-ce que je ressens exactement ? Pourquoi est-ce que je ferais cela ? De quoi ai-je vraiment besoin ? Qu'est-ce qui profitera le mieux au groupe ? ».

RELAXER

Le groupe peut très bien se passer de nos petites attaques d'anxiété. Il s'en portera d'autant mieux.

INTERROMPRE LES SCHÉMAS D'OPPRESSION

Il appartient à chacun(e) de nous de prendre dès maintenant la responsabilité d'interrompre, chez un collègue ou un ami, un comportement d'oppression qui nuit aux autres et qui paralyse le propre développement de cette personne. Ce n'est pas de l'amitié que de permettre à qui que ce soit de dominer ceux et celles qui l'entourent. Apprenons à ajouter un peu de franchise et d'exigence à nos rapports d'amitié.

Les critiques et les recommandations qui sont faites ne portent pas, on le voit, sur l'organisation formelle des débats. Elles touchent au contenu des interventions (« Être toujours celui qui donne la réponse ou la "solution" » ; « Soulever chaque imperfection des interventions des autres et une exception à chaque généralité énoncée » ; « Reprendre en ses propres mots ce qu'une personne (le plus souvent une femme) vient de dire de façon parfaitement claire ») et détaillent même des formulations-types (« Auparavant je croyais cela, mais maintenant... » ; « Comment peux-tu en venir à dire que... » ; « Beaucoup d'entre nous pensons que... » ; « Ce qu'elle veut dire en fait, c'est que... » ; « Et maintenant, est-ce

qu'une des femmes a quelque chose à ajouter ? »). Elles décrivent des tons de voix et des postures : « Parler (...) trop fort », « attitude renforcée par le ton de la voix et l'attitude physique », « un ton indiscutable », par opposition à « écouter attentivement ». Elles désignent des façons de se positionner par rapport aux autres participants (« Prendre continuellement la responsabilité des tâches clés avant que les autres n'aient la chance de se porter volontaires » ; « S'accrocher à des positions de pouvoir formelles et leur donner plus d'importance qu'il ne faut » ; « Aller chercher l'attention et le soutien des femmes en entrant en compétition avec les hommes face à elles » ; « Concentrer jalousement les informations clés du groupe entre ses mains » ; « attaquer quelqu'un-e »). Elles vont jusqu'à identifier des mécanismes psychologiques (« Formuler mentalement une réponse dès les premières phrases de la personne qui parle, ne plus écouter à partir de ce moment et prendre la parole à la première occasion » ; « Intellectualiser, blaguer ou opposer une résistance lorsque vient le temps d'échanger des sentiments personnels » ; « attaques d'anxiété », par opposition à « relaxer »). La reproduction des rapports de domination dans les réunions y est attribuée à une division du travail militant qui façonne un rôle masculin, schématisé à travers les différents traits de la « langue macho », et un rôle féminin, celui de « prendre soin des besoins des hommes en ignorant leurs besoins ». La stratégie pour la contrer consiste alors à dévoiler ces attitudes, formulations et postures, afin d'inciter les dominants à modifier le style de leurs interventions. Elle repose sur la bonne volonté des participants : « Il appartient à chacun(e) de nous de prendre dès maintenant la responsabilité d'interrompre, chez un collègue ou un ami, un comportement d'oppression ». Il ne s'agit donc pas d'encadrer les débats, ou de rendre plus accessible le rôle d'orateur tel qu'il est généralement joué, mais de déconstruire la façon dont ce dernier est façonné et genré, parce qu'il est analysé comme responsable de l'inhibition du plus grand nombre. En montrant les ressorts rhétoriques, comportementaux et émotionnels de ce rôle, le tract vise à promouvoir un autre style d'attitude et de prise de parole en public.

La question de la gestion du temps est centrale dans cette analyse. Les dominants occupent tout le temps disponible : ils « *[parlent]* trop souvent, trop longtemps », ils répètent ce que les autres viennent de dire, ils « *[déplacent]* la question » vers leurs « *dadas* », ils « *[expriment]* chacune des idées qui *[leur]* viennent ». Inversement, ils ne savent pas attendre (ils se caractérisent par leur « *anxiété* »), notamment que d'autres qu'eux prennent des initiatives : « Être toujours celui qui donne la réponse ou la “solution”, avant que les autres n'aient eu quelque opportunité de contribuer à l'échange », « Présenter ses opinions et ses solutions comme le point final », « Prendre continuellement la responsabilité des tâches clés avant que les autres n'aient la chance de se porter volontaires », « Formuler mentalement une

réponse dès les premières phrases de la personne qui parle, ne plus écouter à partir de ce moment et prendre la parole à la première occasion », ils interrompent les autres intervenants. Au contraire, le tract recommande de prendre du temps : « donner une pause de quelques secondes entre chaque intervention », « bien écouter », « s'arrêter au moment où on s'apprête à attaquer quelqu'un-e. Se demander, par exemple : “qu'est-ce que je ressens exactement ? Pourquoi est-ce que je ferais cela ? De quoi ai-je vraiment besoin ? Qu'est-ce qui profitera le mieux au groupe ?” ». Cette préoccupation renvoie à un dilemme pratique, qui est que l'implication de toutes et tous prend du temps, ce que négligent les participants les plus actifs qui sont pris dans l'urgence qui caractérise une mobilisation.

Le tract de Sud-Étudiant Toulouse-Le Mirail est ensuite fédéralisé : il devient un tract national, régulièrement diffusé parmi les syndicats Sud-Étudiant. Pour autant, nous n'en avons pas observé un usage systématique pendant les grèves par les militants de cette organisation sur nos terrains d'enquête, alors que la focalisation sur les modalités de fonctionnement des AG était au contraire récurrente. À côté ou en complément de stratégies visant à lutter contre les prises de pouvoir dans les AG par la mise en place de règles formelles, il existe donc bien une autre lame de fond : certains misent sur la critique des normes implicites de comportement en vigueur dans le répertoire d'action étudiant (AG, mais aussi services d'ordre et actions) à travers lesquelles se nouent les inégalités de participation, et sur la promotion de modèles alternatifs (voir encadré 19). Elle n'en demeure pas moins minoritaire.

Encadré 19

« De la prise en main des coordinations nationales » : quand l'ironie déconstruit les routines militantes

Un autre document atteste de l'existence de stratégies visant à déplacer le débat des règles formelles de fonctionnement des AG à la déconstruction des rôles qui y compromettent l'échange démocratique. Il s'agit d'une contribution au débat proposée par Sud-Étudiant Paris 8-Saint-Denis au Conseil fédéral de juin 2008, toujours dans le cadre des débats qui suivent le V^e congrès de juin 2007 et l'adoption du mandat impératif comme ligne fédérale de Sud-Étudiant. Ce texte a été écrit par Thomas¹, qui est membre du Secrétariat fédéral depuis quelques mois et qui a été aidé par d'autres membres de cette instance. Il en porte le projet depuis la fin du mouvement de 2007, son premier mouvement étudiant, dans le cadre duquel il a été délégué en coordination nationale.

« De la prise en main des coordinations nationales

Alors qu'au dernier congrès nous avons axé notre stratégie par rapport aux coordinations nationales sur la question de l'Unef et de la démocratie de celles-ci, nous devons nous rendre compte aujourd'hui que le problème est plus profond.

Alors que la question primordiale pour nous était de comment pousser pour que l'Unef ne noyauté pas les coordinations, aujourd'hui nous devons nous demander comment populariser les coordinations et qu'elles aient une réelle utilité car aujourd'hui cela ne semble pas le cas.

Ainsi nous avons comme but dans le mouvement de faire en sorte que tous les mandaté-es soient sur

1 Pour une présentation plus détaillée de la trajectoire de Thomas, voir *infra*.

mandat impératif et qu'il y ait un maximum de militant-es autogestionnaires dans chaque délégation. Cependant, à quoi sert un mandat impératif avec un/une militant-e autogestionnaire si il/elle n'a pas de mandat fourni, ou que son mandat a été fait par un petit groupe en comité de grève.

La démocratie du mouvement ne doit pas être une démocratie formelle (ou pseudo-démocratie), les débats interminables sur les mandats impératifs ou semi-impératifs témoignent du vide réel concernant les questions relevant des coordinations. Nous avons trop souvent fait en sorte que nos idées passent en AG peu importe la réelle implication des étudiant-es dans les décisions prises. Cette attitude consistant à mettre en avant notre objectif par tous les moyens plutôt que de permettre que les débats soient pris en main par tou-tes est dangereuse. Ainsi si Sud-Étudiant a un objectif dans les mouvements, cela doit être de travailler pour que tou-tes aient en main leur lutte, que tou-tes aient les clés en main pour être de super militant-es. L'autogestion doit être notre stratégie. Car c'est un rempart bien plus solide que n'importe quel mandat, n'importe quelle motion ou toutes les stratégies que nous pourrions mettre en place pour battre l'Unef durant un mouvement.

Les coordinations doivent donc être désacralisées, ce qui importera ne sera pas d'y être mais les débats qui s'y passeront. Elles doivent à terme être de moins en moins sources d'enjeu et de pouvoir. Les simples questions d'accord sur des dates d'actions, de manif's et les débats entre des universités qui ne se lient pas hors mouvement doivent remplacer les intrigues qui font décrépiter ce lieu. Une réelle autogestion de la part des étudiant-es durant un mouvement avec des personnes maîtrisant les outils de luttes, sachant vraiment pourquoi ils luttent vaut mieux que n'importe quelle proclamation d'une coordination nationale regroupant 50 universités comportant seulement une quarantaine de personnes dans chaque université, qui comprennent les débats et les prises de position de la coordination. En gros les "super coordinations" avec les "super militant-es" qui jouent à faire de la politique (comme à l'assemblée) ne servent qu'à faire "monter le taux de testostérone" de quelques militant-e-s "expert-e-s".

Qu'est ce que faire réussir une coordination ? C'est faire qu'elle soit préparée de la même manière que les conseils fédéraux avec une réflexion de la plupart des personnes et une préparation réfléchi : ainsi, elles seraient des lieux où ce qui compte ce n'est pas qui participe mais la bonne préparation des textes (ou des mandats pour les coordinations) et quels débats traversent le mouvement.

Ce texte avait pour but de nous amener à réfléchir à un des échecs du mouvement. Comment peut-on expliquer que des milliers de personnes viennent en AG et que seulement 40 se retrouvent à bloquer le matin. Que des dizaines de décisions aient été prises alors que personne ne pouvait les appliquer. Que des mandats plus ou moins réussis aient été faits en comité de mobilisation car les AG ne pouvaient pas parler des coordinations car la majorité des gens s'en foutaient. Alors que nous savons aujourd'hui quelles peuvent être les manœuvres de certains syndicats, nous devons maintenant réussir à faire que réellement le maximum de personnes s'impliquent dans les luttes en retardant si nécessaire les blocages, mandatement en coordination... »

Le texte condense un certain nombre de critiques du style de *leadership* en vigueur dans les grèves, et l'article à une dénonciation de la focalisation sur les règles formelles – ici les types de mandat des délégués en coordination. La déconstruction du *leadership* dans les grèves s'opère par le portrait ironique qui est fait des « super militant-es » « expert-e-s », que l'on retrouve y compris dans les rangs de Sud-Étudiant. C'est donc le rapport de domination de certains militants sur les autres participants qui y est analysé. Les problèmes de démocratie qui se posent dans les coordinations ne viennent donc pas simplement des « manœuvres » et de l'Unef qui les « noyaute ». Ils résident aussi dans le fait que les coordinations n'intéressent qu'une poignée de personnes « qui comprennent les débats et les prises de position de la coordination » : « la majorité des gens s'en foutaient ». La stratégie centrale définie par le V^e congrès, qui se focalisait sur l'Unef, et sur les moyens de la combattre tant par l'usage de règles formelles (le mandat impératif) que par une mise en concurrence avec elle pour récolter plus de places de délégués (« qu'il y ait un maximum de militant-es autogestionnaires dans chaque délégation ») est donc vaine ou au mieux insuffisante. D'une part, la « démocratie formelle » est dénoncée comme « pseudo-démocratie », pour autant que le contenu des débats en coordination n'est pas l'objet d'une appropriation par les participants aux AG. D'autre part, les militants de Sud-Étudiant sont renvoyés dos à dos avec ceux de l'Unef dans la mesure où ils se concentrent sur leurs luttes avec elle pour l'hégémonie dans les mouvements : ils cherchent à « battre l'Unef », ils « [font] en sorte que [leurs] idées passent en AG peu importe la réelle implication des

étudiant-es dans les décisions prises », ils « [mettent] en avant [leur] objectif par tous les moyens plutôt que de permettre que les débats soient pris en main par tou-tes ».

En bref, les militants « autogestionnaires » croient à tort que l'autogestion serait garantie par le fait que ce sont eux qui ont le pouvoir plutôt que l'Unef, alors que l'autogestion devrait plutôt consister à questionner ces rapports de pouvoir : « travailler pour que tou-tes aient en main leur lutte ». Ils se comportent en *leaders*, dont trois traits de comportements sont mis en évidence. Le premier est celui de l'expertise militante et de la déconnexion consécutive avec les autres participants aux AG. Le deuxième est celui de l'imitation des guerres de pouvoir propres à la démocratie représentative : les « intrigues », l'atmosphère des coordinations où ils « jouent à faire de la politique (comme à l'assemblée) ». Le troisième est davantage suggéré ; il touche à la mise en scène de la virilité qui accompagne généralement ce type d'attitude : « les “super coordinations” ne servent qu'à faire “monter le taux de testostérone” de quelques militant-e-s ». La métaphore corporelle, dès le titre (« De la prise en main des coordinations nationales ») peut renvoyer à deux choses : la dénonciation ironique de la poigne avec laquelle les militants expérimentés tentent de contrôler la coordination, et la réappropriation par tous les étudiants mobilisés de leurs espaces de décision (« que tou-tes aient en main leur lutte »), à laquelle appelle le texte.

Ce type de *leadership* n'est pas simplement contraire aux valeurs défendues par le syndicat, mais il est aussi inefficace dans la mesure où il démobilise les autres participants, et ne permet pas d'impliquer une masse critique d'étudiants dans la mise en œuvre des décisions des AG : « Comment peut-on expliquer que des milliers de personnes viennent en AG et que seulement 40 se retrouvent à bloquer le matin. Que des dizaines de décisions aient été prises alors que personne ne pouvait les appliquer. » Le remède proposé, c'est donc « l'autogestion », comme cela est d'usage à Sud-Étudiant, redéfinie ici dans un sens qui ne la restreint pas au fonctionnement formel des assemblées. C'est aussi le fait de prendre le temps d'impliquer les étudiants mobilisés dans les décisions prises, quitte à « [retarder] si nécessaire les blocages, mandatement en coordination... ». Comme dans « La langue “macho” », la gestion du temps apparaît comme centrale pour garantir l'implication des participants.

Au Conseil fédéral de 2008, ce texte ne fait pas consensus. Il n'est pas audible pour beaucoup de militants. Il attaque le kit pratique issu du mouvement contre le CPE et du V^e congrès, qui nourrit leurs représentations sur les grèves et leur sert de repère pour leur action : promouvoir certaines règles formelles, se faire mandater en coordination, mettre en place des blocages et des coordinations le plus vite possible – notamment pour ne pas se laisser doubler par les autres forces qui imposeraient leur ligne à la mobilisation. Il continue néanmoins de circuler et de nourrir les débats sur les pratiques de lutte dans l'organisation.

En définitive, la promotion de règles formelles reste donc la stratégie majoritaire des partisans des AG pour y garantir la démocratie. Deux axes de répartition des prises de position sur les modalités de fonctionnement doivent donc être pris en compte pour comprendre les débats qu'elles suscitent. Le premier oppose les militants selon qu'il sont favorables à un degré plus ou moins élevé de délégation. Le second, selon qu'ils sont partisans d'un niveau plus ou moins approfondi de formalisation des modalités de fonctionnement. Ces deux principes de différenciation des approches normatives impliquent que des militants diamétralement opposés en ce qui concerne le premier, par exemple l'Unef « majo », qui promeut la direction des luttes par le syndicat majoritaire, et les autonomes, qui refusent toute forme de délégation, peuvent se retrouver – sans l'admettre – à énoncer des critiques homologues sur la formalisation des modalités de fonctionnement. Pour des motifs différents, mais fondamentalement parce qu'ils investissent prioritairement d'autres lieux que les AG, ils s'opposent au fétichisme de la bonne forme qui y a cours. Ces débats traversent la plupart des

AG, et le style qu'elles prennent dans un établissement ou un autre dépend des forces en présence, et de leurs ressources pour imposer telle ou telle modalité de fonctionnement. On l'a montré à propos de celles dont l'enjeu touche au niveau de délégation, par la comparaison des AG du centre PMF et de Censier : différentes configurations politico-syndicales engendrent des formes différentes. Dans l'ensemble des références normatives invoquées dans les AG, on ne trouve cependant aucune trace d'une réception des idéaux liés à la démocratie participative ou délibérative.

Épilogue. AG étudiantes et démocratie participative : histoires de famille

Les étudiants ne font pas référence aux idéaux participatifs et délibératifs dans leurs assemblées générales, mais cela ne veut pas dire qu'ils n'en aient pas entendu parler. Simplement, ils ne semblent pas les considérer comme pertinents lorsqu'ils débattent de modes d'organisation dans les mouvements sociaux. Quand ils les mentionnent en entretien, c'est parfois pour les rejeter fermement. Nous identifierons d'abord les logiques de concurrence entre ces deux espaces, et les relations d'homologie qui les caractérisent néanmoins (1). Nous tenterons ensuite de rendre compte des trajectoires des acteurs qui circulent entre les deux (2).

1. L'homologie des styles de justification dans deux mondes rivaux

L'adhésion à un mot d'ordre tel que celui de démocratie participative n'est pas une simple affaire de préférence idéologique. Son rejet peut aussi relever de stratégies de distinction par rapport à d'éventuels concurrents. En France, la notion de démocratie participative a été fortement associée à la figure de Ségolène Royal¹, qui en a notamment fait un axe central de sa campagne présidentielle de 2007. Ainsi, le moment où cette référence a été le plus discutée dans l'espace public a coïncidé avec la vague de mouvements étudiants de la fin des années 2000, mais c'est aussi le moment où elle a été liée à une figure qui était loin d'être populaire parmi leurs animateurs.

Les militants organisés qui participent aux mobilisations étudiantes viennent soit de la

1 Aurélie GINIOUX et Alice MAZEAUD, « Les usages politiques de la démocratie participative. Généalogie des discours de Ségolène Royal », in Yves SINTOMER et Julien TALPIN, dir., *La Démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 111-126.

tendance majoritaire de l'Unef, soit de la gauche radicale. Or les membres de ces deux courants politiques ont de bonnes raisons de se différencier de celui de Ségolène Royal. Les premiers sont généralement aussi membres du PS et du Mouvement des jeunes socialistes (MJS), mais ils appartiennent à une tendance en leur sein qui était hostile à sa candidature. Durant la campagne, les membres du MJS n'ont pas vu d'un bon œil le contournement de leur organisation par les jeunes de la « Ségosphère », le mouvement lancé par la candidate en dehors des structures du parti. Le président de l'Unef à l'ENS de Paris en 2009, Sylvain, également membre du PS, met bien sur le même plan les valeurs démocratiques attachées à la forme de l'AG et l'idée de démocratie participative, mais c'est pour les discréditer dans un même mouvement :

« J'ai déjà eu assez de problèmes là où je militais politiquement pour casser les idées de la démocratie participative ou dire : "démocratie, c'est là où tout le monde intervient comme il veut et où on donne une espèce de truc où chacun va prendre la parole, machin", c'est pas vraiment l'idée que moi je me fais de la démocratie. »¹

C'est ainsi la compétition intra-partisane qui permet de comprendre le rejet de l'étiquette de démocratie participative par les militants de l'Unef « majo ». De leur côté, les étudiants de la gauche radicale tiennent à se défendre de toute proximité avec le PS. Jean, membre de Sud-Étudiant et d'AL et mobilisé en 2006 à l'ENS contre le CPE, considère ainsi que l'idée de démocratie participative ne rompt pas suffisamment avec les institutions existantes :

« La raison d'être du PS c'est quand même la démocratie délégative, quoi. C'est... enfin tu peux mettre "participative" derrière mais ça change pas grand-chose... »

« Enfin moi c'est que, je trouve, la démocratie participative et tout, c'est du gros flan quoi, c'est... Enfin pour arriver à instaurer une démocratie directe comme ça, c'est d'abord abattre le pouvoir patronal, tu vois ? Si les moyens de production, la propriété privée et tout restent toujours aux mêmes personnes, bah après tu peux décider de gérer... gérer quoi d'ailleurs ? Enfin tu vois ça a... »²

L'argument est ici que la démocratie participative est une simple stratégie de communication du PS pour présenter le gouvernement représentatif sous un jour favorable. De plus, Jean promeut la démocratie directe dans une perspective de lutte de classes, où les travailleurs pourraient directement gérer la production – c'est pourquoi il se réclame aussi de l'idée d'autogestion –, idée qu'il considère comme absente du mot d'ordre de démocratie participative. Ainsi, l'espace militant étudiant et le monde de la participation sont, dans la configuration particulière qui est celle de la France de la fin des années 2000, tous deux étroitement connectés au champ politique, mais à des fragments distincts et rivaux de ce

1 Entretien du 5 mai 2009.

2 Entretien du 27 mars 2007.

dernier. C'est un obstacle considérable à la circulation de références entre les deux univers.

L'homologie entre les tendances et les styles de justification qui traversent ces deux mondes est donc d'autant plus surprenante. On peut ainsi relever, premièrement, l'idée selon laquelle une bonne décision suppose la délibération préalable des personnes concernées, qui sous-tend à la fois l'organisation des AG et celle des dispositifs délibératifs, et deuxièmement, la tendance commune à la procéduralisation.

Même si les AG étudiantes sont généralement associées à l'image de centaines de personnes levant la main pour voter, le vote n'est pas le cœur du dispositif. Ce qui compte, c'est qu'il soit précédé d'une délibération, comme le montre la pratique commune qui consiste à fermer les portes du lieu où se tient l'AG un certain temps avant le moment des votes, afin d'empêcher des étudiants de venir juste pour ces derniers. On a vu les arguments donnés par un étudiant poitevin pour justifier cette pratique, par une comparaison avec les débats médiatiques qui ponctuent les campagnes électorales. Une tribune publiée par Sud-Étudiant sur le site internet du *Nouvel Observateur* le 4 décembre 2007, à la fin du mouvement contre la LRU, répond quant à elle aux critiques médiatiques grandissantes contre le fonctionnement des AG en mettant en évidence l'importance des débats préalables aux décisions :

« Le premier rôle [*de l'assemblée générale*] est de permettre la tenue de débats ouverts à tout-e-s, afin de pouvoir déterminer ensemble, de manière collective, les perspectives que les étudiant-e-s doivent adopter. Dans une AG, il ne s'agit donc pas uniquement de soumettre des propositions au vote, mais d'abord de les défendre, les argumenter, les remettre en cause en fonction des positions divergentes, et ce afin d'aboutir à une décision collective qui reflète au mieux les points de vue de chacun (...). »¹

Alors que dans le cas de l'étudiant poitevin la référence aux mœurs électorales était centrale, ce n'est pas le cas ici, et les vertus de la délibération sont ici exposées en des termes quasi-habermassiens : elle doit être ouverte à toutes les parties concernées, s'appuyer sur des arguments, être orientée vers le consensus afin d'établir le bien commun. Les participants sont supposés être disposés à changer d'avis en fonction des arguments des autres, afin d'aboutir à une décision satisfaisante pour tous. En réalité, l'atmosphère des AG étudiantes est bien plus agonistique² qu'orientée vers le consensus, et les prises de parole se succèdent sans véritablement se répondre, puisqu'en définitive la décision sera tranchée par le vote. Néanmoins, si l'attention à la qualité de la délibération y est moins présente que dans l'idéal de

1 « Au cœur de notre syndicalisme : l'avenir de l'université et la démocratie », Tribune de Sud-Étudiant parue sur le site du *Nouvel Observateur*, 4 décembre 2007.

URL : <http://tempsreel.nouvelobs.com/opinions/20071204.OBS8205/au-c-oelig-ur-de-notre-syndicalisme-l-avenir-de-l-universite-et-la-democratie.html>. Consulté le 11 mai 2014.

2 Chantal MOUFFE, « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism », *Social Research*, vol. 66, n° 3, 1999, p. 745-758.

démocratie délibérative, l'importance accordée à la délibération est une homologie notable entre les AG et les dispositifs délibératifs.

L'autre homologie est la tendance commune à la procéduralisation. La spécificité des AG étudiantes de la fin des années 2000, par rapport à celles des décennies précédentes mais aussi à celles des salariés, consiste on l'a vu dans l'intense production de règles formelles encadrant les débats et les votes, âprement débattues, très sophistiquées et parfois soumises au vote. Ces « modalités de fonctionnement » des AG sont des emprunts à d'autres mouvements ou des réinvestissements de dispositifs anciens. Le débat sur les mandats, impératifs ou libres, perdure depuis la Révolution française¹. D'autres pratiques, comme l'usage d'un langage des signes pour exprimer l'approbation ou le mécontentement, ont été importées du mouvement altermondialiste. On retrouve ici une tendance à la procéduralisation homologue à celle qu'on peut identifier dans les dispositifs participatifs et délibératifs contemporains. Mais s'il y a une circulation de procédures entre les mouvements étudiants et d'autres mobilisations, encore une fois on ne trouve pas de trace d'une diffusion depuis le monde de la participation et de la délibération. Par exemple, les étudiants appliquent le principe de la rotation des tâches, mais n'utilisent pas le tirage au sort, technique de plus en plus utilisée dans les dispositifs délibératifs². Dans cette mesure, quand Loïc Blondiaux et Yves Sintomer identifient un impératif délibératif en vigueur dans de multiples secteurs³, il ne faut pas l'interpréter comme une hypothèse idéaliste et explicative – comme si les normes délibératives étaient la cause de la diffusion de pratiques délibératives – mais comme la description d'une tendance à l'œuvre, selon des processus hétérogènes, dans différentes sphères sociales. Y a-t-il cependant des acteurs multipositionnés qui pourraient jouer le rôle de courtiers ou de passeurs, diffusant normes et procédures entre le monde de la participation et l'espace militant étudiant ?

2. Les militants multipositionnés : courtiers ou transfuges ?

Nous avons identifié sur nos différents terrains d'enquête six étudiants qui ont appartenu aux mondes des mouvements étudiants et de la participation, au même moment ou successivement. Nous allons ici examiner leurs trajectoires pour déterminer si ce type d'acteurs est en position de faire circuler des procédures, des savoir-faire, des références ou des objectifs, en bref de jouer le rôle de courtiers entre ces deux espaces. Nous utilisons ici le concept de courtier tel qu'il a été mobilisé par Doug McAdam pour analyser la diffusion des

1 Pierre-Henri ZAIDMAN, *Le Mandat impératif de la Révolution française à la Commune de Paris*, Paris, Éditions du Monde libertaire/Éditions libertaires, 2008, 95 pages.

2 Yves SINTOMER, *Petite Histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, 291 pages.

3 Loïc BLONDIAUX et Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002, p. 17-35.

mouvements sociaux, et qui permet de décrire des intermédiaires qui font le lien « entre deux ou plusieurs sites sociaux non connectés au départ »¹, et à travers lesquels peuvent s'opérer des transferts d'informations, impliquant un travail de traduction ou de mise en conformité.

Trois étudiants de Poitiers, d'abord, ont été impliqués dans des dispositifs participatifs avant et/ou après leur engagement dans le mouvement de 2006 contre le CPE, dont deux dans des conseils de jeunes². Cette multipositionnalité n'est pas surprenante, dans la mesure où Ségolène Royal a fait de la région Poitou-Charentes un laboratoire de son programme de démocratie participative³. Nous analyserons ici les trajectoires de deux d'entre eux.

Louis, le militant politique⁴. Fils d'une secrétaire médicale, ancienne militante féministe et syndicaliste, et d'un photographe en milieu hospitalier, Louis a 20 ans et il est en deuxième année de Licence d'Histoire à l'Université de Poitiers quand il devient l'un des *leaders* du mouvement contre le CPE dans la ville. Mais il s'agit seulement d'une étape dans une carrière militante et politique précoce. À douze ans il était élu au conseil communal des jeunes, qui existe à Poitiers depuis 1987. Il siègera ensuite au Conseil national des jeunes. Il rejoint le PS en 2002, à l'âge de 16 ans. Pour lui, il n'y a pas de continuité entre ces deux activités : « Avant j'avais été conseiller communal des jeunes, mais c'est pas... la même dynamique, y a pas de... Enfin y a pas de politique là-dedans, y a un engagement, c'est plus proche de l'associatif que du politique. » Il devient rapidement le *leader* local du MJS, et rencontre le réseau militant local. Il participe à des événements altermondialistes, comme le contre-sommet d'Évian en 2003, et au mouvement contre la réforme des retraites la même année dans son lycée. En particulier, pendant cette mobilisation, il assiste aux AG de son lycée avec les enseignants et, contrairement aux autres étudiants, il n'a pas peur de parler devant eux. En effet, même s'il fait une distinction ferme entre son engagement au conseil communal des jeunes et le militantisme politique ou contestataire, il admet que la première expérience lui a permis d'acquérir une aisance en matière de prise de parole en public, reconvertible dans le second : « il faut... de l'aisance, il faut être sûr de soi ou... voilà. Moi j'étais plutôt sûr de moi. Et l'aisance, elle vient en pratiquant (...). Mais c'est là où mon petit bagage de conseiller municipal jeune m'aidait. Parce que... j'avais déjà été confronté... aux adultes. J'avais déjà dû argumenter devant... le maire de Poitiers, devant des élus, du haut de mes 12-13 ans, donc, ouais, là tu sens que... j'ai pas peur de l'adulte, quoi. T'es impressionné forcément, mais pas... terrorisé. » Pendant le mouvement contre le CPE à Poitiers, il fait partie de ceux qui apprennent aux autres étudiants à se servir du langage des signes pour exprimer l'approbation et la désapprobation, technique délibérative qu'il a apprise au sein du mouvement altermondialiste. Membre d'une tendance minoritaire du MJS, proche de Strauss-Kahn, il partage le positionnement des autres étudiants sur Ségolène Royal : « nous on était pas du tout fan de Royal, hein vraiment ». Son engagement politique se poursuit ensuite. Il devient conseiller municipal de Poitiers en 2008, et professeur d'Histoire en collège à partir de 2011.

Ulysse, le militant associatif⁵. Ulysse, un autre *leader* du mouvement contre le CPE à Poitiers, n'a jamais appartenu à aucune organisation politique ou syndicale. Il est en revanche l'idéal-type du militant associatif, un profil très courant parmi les étudiants mobilisés à Poitiers, qui possède un réseau dense d'associations socioculturelles et sportives, y compris au sein de l'université. Pour lui,

1 Doug McADAM, « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », art. cit., p. 64.

2 Michel KOEBEL « Conseil d'enfants et de jeunes », in Ilaria CASILLO avec Rémi BARBIER, Loïc BLONDIAUX, Francis CHATEAURAYNAUD, Jean-Michel FOURNIAU, Rémi LEFEBVRE, Catherine NEVEU et Denis SALLES, dir., *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, Gis Démocratie et Participation, 2013, publié en ligne. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/conseil-denfants-et-de-jeunes>. Consulté le 10 mai 2014.

3 Alice MAZEAUD, *La Fabrique de l'alternance. La « démocratie participative » dans la recomposition d'un territoire régional (Poitou-Charentes 2004-2010)*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université de La Rochelle, sous la dir. de Brigitte GAÏTI, 2010 ; Yves SINTOMER et Julien TALPIN, dir., *op. cit.*

4 Un entretien avec Louis a été réalisé le 11 février 2012.

5 Un entretien avec Ulysse a été réalisé le 10 février 2012.

contrairement à Louis, ce type d'engagement est « politique ». Ses parents, infirmière et médecin hospitaliers, ont eu cinq enfants et se sont toujours appuyés sur les associations dans les différentes villes où ils ont vécu pour leur offrir des activités à un faible coût. Enfants comme parents étaient très actifs dans les associations dont ils étaient membres, assistant en particulier aux AG : « c'est là où tu découvres les assemblées générales quand t'es gamin ». Ulysse fut donc membre de nombreuses associations dès l'âge de 8 ans, et n'a jamais abandonné cet engagement. Il a lui-même créé des associations sportives et artistiques quand il était lycéen, avec des jeunes de son quartier ou dans son lycée agricole. Il a appris à entreprendre les démarches administratives requises et à récolter des fonds. Comme Louis, il a été membre d'un conseil municipal des jeunes, ce qu'il décrit comme une conséquence de son engagement associatif : « Après, très vite, comme on voyait que les sous venaient de la mairie on a été... on s'est présenté au conseil municipal des jeunes. Alors après, conseil municipal des jeunes, alors là tu t'organises pour essayer de faire... d'avoir des... enfin des enveloppes budgétaires pour développer ben des activités qui te plaisent, quoi, avec les jeunes du... territoire où t'habites. » Après le lycée, il n'est pas entré immédiatement à l'université, mais a eu plusieurs emplois, dans le secteur agricole ou dans d'autres, et en particulier dans le secteur associatif, dans un centre social, auprès de jeunes. En 2004, à 21 ans, il s'inscrit à l'Université de Poitiers, en Licence de Lettres modernes. Il rejoint immédiatement de nombreuses associations culturelles au sein de l'université et dans la ville. Ce réseau associatif est l'une des matrices du mouvement anti-CPE, c'est pourquoi il y a participé dès le début. Il transfère à cette occasion des savoir-faire militants et son capital social dans le militantisme étudiant, et étend ses contacts au sein du milieu associatif. À la sortie de l'université, il devient lecteur public au sein d'une association culturelle. Son engagement associatif intense et professionnel le conduit à s'impliquer dans différents dispositifs participatifs de la ville. Le réseau associatif à Poitiers est structuré autour de maisons de quartier, qui coordonnent les associations socioculturelles et sportives de leur secteur. Son capital social lui a permis de devenir l'un des administrateurs de l'une de ces maisons de quartier. Cette position le conduit à participer à l'un des conseils de quartier de la ville, dispositifs étroitement connectés aux maisons de quartiers, auxquelles ils font des suggestions ou dont ils reçoivent des propositions.

Dans ces deux cas, même si Louis et Ulysse transfèrent des savoir-faire et des ressources d'une sphère à l'autre, ils n'établissent aucune connexion entre leur engagement dans des mouvements sociaux et dans des dispositifs participatifs. Pour Louis, militantisme politique et contestataire sont co-extensifs, ils appartiennent tous les deux à la « politique ». En revanche, il compare son activité au conseil communal des jeunes à un engagement « associatif », c'est-à-dire, pour lui, non-politique. Au contraire, pour Ulysse, le militantisme associatif est intrinsèquement politique, mais il ne fait pas de lien non plus entre son implication dans des mouvements étudiants et dans des dispositifs participatifs. L'une et l'autre sont deux effets non-connectés de son engagement associatif, central. D'un côté, ce dernier lui confère des savoir-faire et un réseau qui lui permettent de participer activement au mouvement contre le CPE. De l'autre, il le conduit à prendre part, pour faciliter ses activités associatives, à des arènes participatives. Dissociant fortement leur participation à de tels dispositifs et leur militantisme à l'université, ils ne sont pas disposés à importer des procédures ou des références d'une sphère à l'autre ni à articuler ces deux expériences.

Les trois autres cas concernent des étudiants de l'Université Paris 1 et sont tout à fait différents. Ils impliquent des stratégies délibérées pour transférer des compétences et des techniques organisationnelles d'une sphère à l'autre. L'Université Paris 1 est un autre terrain

privilegié pour examiner les liens entre l'espace militant étudiant et le monde de la participation. En effet, alors que les métiers de la participation sont en voie de professionnalisation, son UFR de Science politique comprend la première et unique formation universitaire explicitement et exclusivement dédiée à la fabrique de professionnels de la participation : le parcours Ingénierie de la concertation du Master 2 Affaires publiques. Cette formation d'un an implique des enseignants-chercheurs et des professionnels, avec des enseignements pratiques et théoriques dans différentes disciplines, dont la sociologie politique, la théorie politique, le droit, l'urbanisme, la communication et la psychologie sociale. Les étudiants doivent effectuer un stage de six mois au second semestre. Ce Master existe depuis la rentrée 2010, et nous avons pu suivre les trajectoires de trois de ses étudiants, précédemment engagés dans les mouvements étudiants.

Hugues a été étudiant en Bi-Licence Histoire-Science politique à Paris 1, puis en Master de Science politique dans la même université. Membre du Parti de gauche, il a milité à la FSE à Paris 1 et c'est en tant que tel qu'il a notamment participé au mouvement contre la réforme des retraites de 2010, alors qu'il était en troisième année de Licence. L'année suivante, il est l'initiateur avec quelques autres étudiants du syndicat de la transformation de la FSE Paris 1 en un nouveau syndicat nommé Fac'Up. Cette transformation résulte de deux processus. D'une part, les militants de la FSE Paris 1 ne sont pas, pour une majorité d'entre eux, favorables au processus de fusion au niveau national entre la FSE et Sud-Étudiant, qui s'accélère durant cette période. D'autre part, la création de la nouvelle structure correspond à une analyse de la déconnexion entre les syndicalistes étudiants et leur milieu, à laquelle elle est supposée remédier. Fac'Up réoriente ses activités essentiellement vers des événements culturels tels que des projections de film. Cette mue conduit au départ de beaucoup de militants. Lors de l'année 2012-2013, lorsqu'il s'inscrit dans le Master 2 Ingénierie de la concertation, Hugues est pour ainsi dire le seul militant encore actif du syndicat. Son rôle dans sa transformation lui vaut des inimitiés dans le milieu militant de Paris 1. Le choix de cette formation correspond à un projet professionnel précis qui est de travailler à Réseau ferré de France, au sein duquel il effectue d'ailleurs son stage.

Thomas est issu d'une famille militante. Sa grand-mère parternelle, professeure au Maroc et militante des droits humains, s'est remariée à un opposant à Hassan II. Ses deux parents, séparés et salariés de France Télécom, ont été militants de la LCR et de la CFDT, puis ont participé activement à la création de Sud-PTT en 1988. Ils ont été de nombreuses années déchargés pour le syndicat, notamment à son animation nationale. Ce sont également des militants altermondialistes, au sein d'Attac. Élevé par ses deux parents et par son beau-père, également à l'animation nationale de Sud-PTT, Thomas s'engage plus tardivement que son frère et ses deux sœurs, engagés dans les mouvements lycéens, mais de façon plus durable. Il participe au mouvement contre le CPE dans un lycée parisien avant d'entrer à l'Université Paris 8-Saint-Denis en Licence de Science politique en 2006. Il y rejoint rapidement le syndicat Sud-Étudiant, et participe ainsi aux mouvements de 2007, 2009 et 2010. En 2008 il entre au Secrétariat fédéral de l'organisation où il restera deux ans. Il se caractérise notamment par un savoir-faire étendu en matière d'animation de réunions, modérant les débats et conduisant les décisions vers le consensus. En 2010 il rejoint également le NPA. Au cours de cette année, il est, avec d'autres militants du syndicat, en désaccord de plus en plus ouvert avec ses autres membres, qui sont aussi ses amis. Ces conflits aboutiront à son départ du syndicat au début de l'année 2011, ce qui l'éloigne d'une partie de son groupe social. À la rentrée 2011, titulaire d'un Master recherche de Science politique, il commence à chercher du travail. Il est embauché quelques mois comme employé dans une administration, puis quelques mois dans un institut de sondage. Il ne peut y décrocher de CDI, hésite un moment à s'inscrire en Doctorat, mais aspire surtout à trouver un travail qui lui permette de vivre de son engagement. Il prospecte dans le secteur associatif et auprès de cabinets d'expertise qui travaillent avec des syndicats, sans succès. Parallèlement, il parvient de moins en moins à militer activement. Le NPA

traverse une crise qui aboutit en 2012 au départ de la Gauche anticapitaliste (GA), dont il fait partie, mais qui mène peu d'activités de terrain. En situation transitoire dans ses deux emplois, il ne se syndique pas. Conscient qu'il possède, en plus de son diplôme, des compétences organisationnelles qui pourraient être reconverties dans le monde du travail, il ne parvient pourtant pas à les faire valoir auprès d'employeurs éventuels, face à des concurrents titulaires de formations spécifiques. À la rentrée 2012, il intègre le Master Ingénierie de la concertation de Paris 1, mettant en avant au moment de la sélection ses compétences militantes d'animation de réunions, d'organisation d'événements et d'usage des nouvelles technologies, acquises dans son syndicat comme dans les mouvements étudiants. Au premier semestre, il milite activement au sein de Sud-Étudiant Paris 1, mais le syndicalisme étudiant est source pour lui de plus en plus de lassitude. D'abord dubitatif sur les valeurs de démocratie participative, et souhaitant simplement traduire dans un diplôme ses compétences militantes pour postuler dans les secteurs qu'il visait, il se fait au fur et à mesure du semestre moins critique, se rapproche des étudiants de sa promotion, figure parmi les étudiants les plus remarquables de la formation. En janvier 2013, il entre en stage dans un cabinet de conseil spécialisé dans la concertation où il sera embauché ensuite six mois en CDD, cesse ses activités militantes tout en restant adhérent de Sud-Étudiant et de la GA, rompt avec sa compagne syndicaliste rencontrée pendant ses années de militantisme étudiant, et s'éloigne de nombre de ses amis militants. En 2014, lorsque son CDD prend fin, il est en couple avec une étudiante rencontrée dans le Master Ingénierie de la concertation et se remet à militer à Ensemble, rassemblement interne au Front de gauche qui regroupe ses composantes les plus à gauche, dont la GA. En mars 2014 il dispense une formation à la prise de parole en public aux militants franciliens de Solidaires-Étudiant-e-s, chose qu'il avait déjà pratiquée lorsqu'il était membre de Sud-Étudiant, mais qu'il complète à ce moment-là de techniques apprises dans son travail. Peu convaincu à l'issue de sa première expérience professionnelle de l'utilité de la concertation, il oriente sa recherche d'emploi vers les bailleurs sociaux et les mairies, mais se fait finalement embaucher par un autre cabinet d'expertise.

Audrey a grandi et vit encore avec ses parents dans une ville de la banlieue rouge de Paris. Son père, ingénieur informatique pour l'armée, et sa mère, mère au foyer après avoir été laborantine, ont toujours voté pour le Parti communiste, sans être adhérents. Elle entre rapidement aux Jeunes Communistes, puissantes dans sa ville, mais dont elle s'éloignera au fur et à mesure de ses années d'études. À la rentrée 2006, elle s'inscrit en Bi-Licence Économie-Droit à Paris 1, et anime ainsi en 2007 le mouvement contre la LRU au centre René Cassin, tout en rencontrant le milieu militant de Tolbiac. À la rentrée 2008, elle rejoint Sud-Étudiant, et participe ensuite au mouvement de 2009. L'année suivante, elle se réoriente et change d'université : elle reprend en deuxième année une Licence de Sociologie dans l'université voisine de Paris 7. Elle continue donc à fréquenter les militants de Paris 1, mais comme Sud-Étudiant n'est pas présent dans cette université, elle y rejoint la FSE. Au cours de l'année 2010-2011, elle est amenée à prendre de plus en plus de responsabilités au sein de la FSE, parce qu'aucun des mandats nationaux de cette organisation n'étudie à Paris. C'est donc elle qui prend en charge la plupart des réunions avec d'autres organisations qui ont lieu dans la capitale. En Master elle retourne à Paris 1, et à Sud-Étudiant, pour étudier la Science politique, et en 2012 elle devient secrétaire fédérale de l'organisation. Parmi les Masters 2 qui s'offrent à elle dans l'UFR, elle choisit le parcours Ingénierie de la concertation, qui lui semble offrir la formation la plus proche de ses engagements militants. Au premier semestre de sa formation, elle rompt avec son compagnon militant, mais reste proche de ses amis syndicalistes, qui ne comprennent pas toujours son orientation professionnelle. Au second semestre, elle fait son stage dans une association spécialisée dans le conseil en concertation. À deux reprises pendant ce semestre, je suis témoin d'attaques violentes de la part de son ami Alexandre¹, lors de soirées. Ce dernier est militant comme elle à Sud-Étudiant, il est en Master 2 recherche d'Histoire et projette de passer les concours d'enseignement dans cette discipline. Il s'agit d'échanges assez longs, où Alexandre lui parle durement, et où il est difficile de dire s'il plaisante ou s'il la provoque. Audrey essaie de se justifier mais c'est lui qui parle le plus. Voici plusieurs extraits de leurs échanges :

Alors que, parlant de son stage, Audrey mentionne son « patron », Alexandre lance sur un ton ironique :

« Ah tu l'appelles “patron” quand même, même si c'est une association.

1 Pour un portrait plus détaillé d'Alexandre, voir le chapitre 5.

Audrey : Je l'appelle par son prénom.

Alexandre : T'appelles ton patron par son prénom.

Audrey : Oui, mais c'était notre prof, c'est quand c'était notre prof qu'il nous a demandé de l'appeler par son prénom.

Alexandre : Ton patron, c'était ton prof. »

« **Alexandre** : Tu es contre les Master pro , mais comme tu veux quand même avoir des débouchés professionnels, tu fais un Master pro.

Audrey : Je veux pas forcément travailler là-dedans, je l'ai fait parce que c'était le Master qui m'intéressait le plus. Si j'avais fait un Master recherche j'aurais travaillé là-dessus.

Alexandre : Il s'appelle "Ingénierie [*il insiste sur le mot*] de la concertation". C'est ça qui t'intéresse le plus dans toute la science politique ?

Audrey : Le nom c'était pour que ça passe mieux auprès des employeurs, ils nous l'ont dit. Mais ça veut dire "démocratie participative".

Alexandre : La démocratie participative, c'est ça qui t'intéresse le plus.

Audrey : Oui. La participation citoyenne.

Alexandre : "Citoyenne" ? »

« **Audrey** : C'est proche de ce qu'on fait.

Alexandre : C'est proche de ce qu'on fait la démocratie participative ?

Audrey : Oui. Et même parfois ça approfondit des trucs.

Alexandre : Vous parlez des procédures de vote, de la liste québécoise ?

Audrey : Non, pas du tout, ça approfondit d'autres trucs, ça apprend des trucs sur ce qu'on fait.

Alexandre : Ah bon, ça apprend ce qu'on fait.

Audrey : Moi je leur ai tout de suite dit que j'étais pas pour la démocratie participative mais pour la démocratie directe.

Alexandre : Ah génial, tu introduis de la subversion dans tes cours. »

Alexandre lui oppose aussi l'idée que la démocratie participative vise à faire accepter des projets contestés et à désamorcer les mouvements qui s'y opposeraient, ou encore que sa formation pose un problème de cohérence entre ses activités de syndicaliste qui critique la présence de représentants du monde de l'entreprise dans les universités, et son inscription à un Master pro où ces derniers sont amenés à dispenser des enseignements. Plus tard dans l'année, il dit d'elle lors d'une autre soirée, toujours sur le même ton à mi-chemin entre la plaisanterie et la dénonciation : « elle vend son âme au diable ». En réalité, Audrey reste partagée entre son engagement militant et la perspective de devenir une professionnelle de la participation. Pendant son stage, elle est toujours secrétaire fédérale de Solidaires-Étudiant-e-s. À la rentrée 2014, elle part deux mois en voyage aux États-Unis, comme pour repousser l'entrée dans la vie active, et dit toujours hésiter sur son avenir professionnel. À son retour, elle prospecte principalement dans ce secteur, en se réservant la possibilité de changer plus tard, et souhaite trouver du travail ailleurs qu'à Paris, mais ne trouve qu'un emploi de serveuse à mi-temps dans un bar où les militants étudiants parisiens ont l'habitude de se retrouver, puis repart en voyage, cette fois en Nouvelle-Zélande. Dans sa recherche d'emploi, elle cherche clairement à valoriser son expérience militante auprès des employeurs, tout en maintenant le flou sur le positionnement à l'extrême gauche de son engagement, comme l'indique la ligne finale de son curriculum vitae : « Participation à une association étudiante, secrétaire fédérale depuis mars 2012 : participation et animation de forums ouverts, assemblées générales, groupes de travail puis séances plénières, systèmes de coproduction textuelle, organisation pratique de congrès. »

Ce Master s'inscrit donc dans la continuité de l'implication de ces trois étudiants dans les mouvements étudiants, mais coïncide dans leur biographie avec un processus plus ou moins net de désengagement, ou de prise de distance avec ce milieu militant, en lien avec la période d'incertitude, de bifurcations et de recomposition des sociabilités qui accompagne l'entrée dans la vie active. Tous les trois ont suivi auparavant des formations en Sciences sociales orientées vers la recherche, mais considèrent qu'elles constituent une faible ressource

pour trouver un emploi ailleurs que dans le secteur éducatif dans lequel s'orientent beaucoup d'étudiants de ces disciplines. Ils sont conscients qu'ils ont acquis dans le militantisme étudiant, pendant les mobilisations et dans leurs organisations, des compétences qu'ils pourraient valoriser sur le marché du travail, notamment dans les secteurs associatif et politique. Ils savent aussi qu'ils ont, en tant que militants positionnés à la gauche de l'Unef et membres d'organisations qui promeuvent l'autogestion ou l'auto-organisation des luttes, des savoir-faire procéduraux spécifiques. Ils souhaiteraient trouver un emploi qui leur permette de poursuivre leur engagement de façon salariée. En même temps, il leur est difficile de faire valoir comme telles leurs compétences militantes, qui les marquent du côté de la contestation, comme en témoignent les stratégies d'euphémisation avec lesquelles ils les décrivent dans leurs CV et lettres de motivation. Dans leur formation en science politique, ils ont été familiarisés aux problématiques relatives à l'essor de la démocratie participative, qu'ils ont d'abord appréhendée avec le scepticisme qui caractérise les militants étudiants. Le Master Ingénierie de la concertation leur est au départ apparu comme un bon moyen de traduire l'expertise procédurale et organisationnelle qu'ils estimaient déjà posséder en un diplôme officiel et présentable. Les enseignants responsables du Master, convaincus de l'utilité de telles compétences dans le monde de la participation, pour lequel le militantisme est l'une des filières de recrutement, les y ont accueillis avec enthousiasme. Au départ, ils n'avaient pas tous l'intention de se professionnaliser dans ce domaine, et leur trajectoire demeure aujourd'hui incertaine, mais ils projetaient plutôt de travailler pour des associations davantage en accord avec leurs valeurs – c'est particulièrement le cas pour Thomas, un peu moins pour Hugues.

Néanmoins, leur participation au Master n'a pas été sans effet sur eux. S'ils n'ont pas totalement adhéré aux approches normatives liées au mot d'ordre de démocratie participative, ils voient certainement d'un œil moins critique le projet de faire participer des citoyens, de les impliquer dans des réformes et de produire ainsi du consensus dans les prises de décisions politiques. De fait, les Masters professionnels tels que le Master 2 Ingénierie de la concertation ne sont pas simplement des offres de formation. Ils organisent et induisent une socialisation professionnelle, contrairement à d'autres cursus universitaires. Le Master 2 Ingénierie de la concertation rassemble moins d'une vingtaine d'étudiants par an. Tout est fait pour les souder entre eux, avec les autres promotions, et avec les enseignants et autres professionnels de la participation. Il s'agit de créer une identité commune aux étudiants du Master, destinée à le visibiliser dans le monde de la participation, et plus largement aux nouveaux métiers créés dans ce secteur. Étudiant en petits effectifs, ils se connaissent tous

entre eux. Ils sont incités à animer un site Internet de leur Master. Ils ont beaucoup de travaux à réaliser en groupe et passent beaucoup de temps en classe, contrairement aux étudiants des Masters recherche. Des cadres de sociabilité se créent, comme des soirées entre étudiants de la promotion. Ils sont amenés à rencontrer des anciens élèves du Master et des professionnels de la participation. Ce mode d'apprentissage entraîne une solidarité forte entre les étudiants et homogénéise les valeurs au sein du groupe. Valeurs qui ne sont pas acritiques vis-à-vis de la démocratie participative : les enseignants montrent aussi les limites des dispositifs qui sont institués sous cette étiquette. Mais ils insistent également sur les conditions auxquelles elles peuvent avoir une valeur politique et démocratique.

Si ce type de formation uniformise les approches normatives des étudiants, il conditionne aussi leur trajectoire ultérieure. La formation est organisée autour de ce que seraient les savoirs et savoir-faire spécifiques des professionnels de la participation. Cette spécialisation contribue à objectiver un métier différent des autres, que cette formation permettrait d'apprendre – à l'exclusion d'autres. Si Hugues avait un projet professionnel très précis avant d'entrer dans la formation, on observe chez Thomas et Audrey un resserrement des possibles. Alors qu'ils envisageaient différents métiers avant le Master 2, la perspective de travailler ailleurs que dans le monde de la participation s'éloigne. Ils se retrouvent comme pris dans cet univers. Tandis qu'au début de leur formation ils comptaient simplement convertir leurs compétences militantes, transposables dans différents secteurs des métiers politiques et associatifs, en diplôme, ils ressortent de la formation avec la croyance, renforcée par un état peu favorable du marché de l'emploi, qu'ils ont appris des savoirs et savoir-faire propres à ces métiers, et que c'est là l'une de leurs seules chances de trouver un travail.

En définitive, ces trois militants se situent bien à l'intersection de l'espace militant étudiant et du monde de la participation ; ils transfèrent bien des compétences de l'un à l'autre ; ils partagent des valeurs et des intérêts propres à l'un et l'autre de ces univers. Ils considèrent qu'en tant que militants, porteurs de compétences procédurales et d'objectifs de transformation sociale, ils ont quelque chose à apporter au monde de la participation. Il leur arrive également d'avancer que les techniques qu'ils ont apprises dans leur formation ou leur stage pourraient être profitables aux mouvements étudiants. Pour autant, ils ne jouent pas vraiment un rôle de courtiers entre les deux univers. Ce n'est pas simplement qu'ils n'en ont pas eu l'occasion, leur participation au Master ayant lieu après la séquence de mobilisations de la fin des années 2000. Leur trajectoire éclaire sur les obstacles qui empêchent la diffusion d'idéaux et de procédures depuis le monde de la participation vers l'espace militant étudiant.

Comme l'ont montré les travaux récents sur les professionnels de la participation¹, les militants, notamment associatifs et issus des luttes urbaines, forment l'un des viviers de recrutement de ces derniers, et par ailleurs l'affichage d'un rapport militant à son activité est l'une des identités autour desquelles s'unifie le groupe. Du côté du monde de la participation, dans le Master puis dans leurs stages, les trois militants étudiants ont été bien accueillis. En revanche, leur entrée dans cet univers s'est accompagnée d'un déplacement de leur position dans l'espace militant étudiant. On peut dire en effet que chez ces trois militants, leur degré d'intégration au monde de la participation est proportionnel à leur désengagement du militantisme contestataire. Il ne s'agit pas de dire que l'un est la conséquence de l'autre ; il est d'ailleurs trop tôt pour tirer des conséquences définitives de leurs trajectoires encore incertaines. Mais les deux processus semblent se nourrir mutuellement. L'éloignement du milieu militant étudiant est en effet antérieur pour Hugues à son entrée dans le Master, et c'est celui des trois qui a le projet professionnel le plus fixé. Des trois, c'est Audrey qui maintient les liens les plus étroits avec l'univers contestataire, et c'est aussi celle dont l'entrée dans le monde professionnel de la participation semble la plus réversible, tandis que pour Thomas, l'intégration non-linéaire dans ce dernier s'inscrit dans un processus plus long, et tout aussi peu linéaire, de désengagement.

L'étude de ces trajectoires prévient contre toute approche mécanique du courtage. Identifier des acteurs multi-positionnés n'implique pas nécessairement qu'ils sont à même de transférer des savoir-faire, des procédures ou des valeurs. Des opérations de traduction peuvent s'avérer tout à la fois nécessaires et difficiles. Surtout, la position qu'ils occupent dans un espace peut avoir des effets sur leur position dans un autre. En l'occurrence, ces trois militants sont bien moins vus comme des courtiers par leurs (anciens) camarades que comme des transfuges. Leur entrée dans le monde de la participation dévalue leur position dans le milieu militant étudiant, et les prive d'une partie de l'autorité qui leur permettrait de diffuser des normes et des procédures. Les attaques d'Alexandre contre Audrey, en particulier, permettent de préciser les ressorts des antagonismes entre monde de la participation et espace militant étudiant. Il accuse la démocratie participative d'être un instrument de pacification des relations sociales, destiné à produire l'acceptabilité de politiques publiques qui sans cela engendreraient des contre-mobilisations. Il renvoie aussi la démocratie participative du côté du monde de l'entreprise – le marché de la concertation, avec ses professionnels, ses cabinets

1 Magali NONJON, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, vol. 2, n° 70, 2005, p. 89-112 ; « *Quand la démocratie se professionnalise...* » *Enquête sur les experts de la participation*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université Lille 2, sous la dir. de Frédéric SAWICKI, 2006 ; Alice MAZEAUD, « Administrer la participation : l'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale », *Quaderni*, n° 79, 2012, p. 45-58.

de consultants et ses « patrons ». La critique du Master 2 Ingénierie de la concertation est alors liée au rejet, courant chez les militants étudiants positionnés à gauche de l'Unef, des formations professionnalisantes, accusées de favoriser l'ingérence du monde de l'entreprise à l'université. C'est ce que montre en particulier sa critique de la proximité d'Audrey avec son patron, qui l'appelle par son prénom en raison de ses multiples statuts d'employeur, d'enseignant et de militant associatif. Il rejette aussi l'idée selon laquelle les militants étudiants pourraient apprendre des procédures utilisées dans les dispositifs participatifs et rejette le vocabulaire même de la participation, tel que l'adjectif « citoyen ». Considérant que lui et ses camarades sont des experts de la démocratie directe, il voit la participation comme une imposture, et un monde rival.

En fait, les étudiants *a priori* les plus enclins à jeter des ponts entre l'espace militant étudiant et le monde de la participation sont ceux qui disposent des savoir-faire procéduraux les plus étendus et qui sont les plus disposés à valoriser la participation et la délibération. Ce sont ceux qui se positionnent à la gauche de l'Unef, qui promeuvent l'AG comme une forme d'organisation démocratique et qui s'intéressent aux techniques à même de l'améliorer. Mais ceux-là, membres de divers courants de la gauche radicale, sont aussi ceux qui ont le moins de chances d'adhérer aux attendus réformistes et orientés vers le consensus qui sous-tendent les dispositifs participatifs. L'apparente proximité entre monde de la participation et espace militant étudiant renforce en fait, pour les acteurs positionnés dans ce dernier, la nécessité de se distinguer du premier. Les partisans de la démocratie directe ou de l'autogestion sont conduits à réaffirmer la portée contestataire de leurs valeurs pour qu'elles ne soient pas assimilées aux normes émergentes de la participation et de la délibération, qu'ils associent au compromis voire à la compromission – avec les autorités publiques et le monde de l'entreprise. Compte tenu de cette proximité, les frontières entre ces deux mondes sont poreuses, autorisent des reconversions d'acteurs, mais ils n'en restent pas moins rivaux. Le rejet de la démocratie participative par des militants étudiants se comprend au regard des histoires croisées des pratiques contestataires étudiantes et du mot d'ordre de « participation », en partie issus des mêmes univers dans les années 1960 et 1970, mais séparés en deux branches distinctes à mesure que le second se délestait de ses connotations subversives¹. Il s'apparente au sort réservé aux transfuges par ceux qui se considèrent comme les gardiens fidèles d'une tradition.

1 Voir encadré 10, chapitre 1.

Conclusion

Les participants aux AG étudiantes de la fin des années 2000 y investissent des intérêts et des représentations hétérogènes et souvent contradictoires – et c'est paradoxalement ce qui peut expliquer leur succès. Si l'on peut bien y identifier des signes de méfiance à l'égard des organisations politiques et syndicales à vocation représentative, un rejet du contrôle des mobilisations et des AG par ces dernières, ou encore une faible adhésion aux gouvernements en place, on ne peut pas pour autant conclure à un rejet généralisé des institutions représentatives existantes parmi ces participants. Les institutions représentatives et électorales, premières dans la socialisation des individus, constituent un répertoire central d'arguments et de pratiques pour beaucoup. Les institutions représentatives du monde étudiant (organisations représentatives et élections) constituent les piliers de l'intervention de l'Unef et de sa tendance majoritaire, très présents dans les AG. En définitive, on ne peut imputer un rejet de la délégation et un usage préfiguratif des AG, supposées refléter l'organisation d'une société revendiquée, qu'à un très petit nombre d'acteurs. Même les militants des JCR puis du NPA Jeunes, qui justifient en valeur les AG, sont partisans d'un degré élevé de délégation. Ce n'est que dans les réseaux libertaires ou autogestionnaires, parmi les membres de Sud-Étudiant et de la CNT notamment, que l'on retrouve des approches faisant de l'AG une forme alternative à une représentation honnie.

Si ces militants sont minoritaires parmi les participants, ce sont pourtant eux qui investissent le plus la forme de l'AG, qui se soucient le plus de ses modalités de fonctionnement et de ses justifications publiques. Propriétaires de cette forme, qui constitue à leurs yeux le sommet de la démocratie, ce sont eux qui consacrent le plus d'énergie à la promouvoir, à la façonner et à imposer une certaine lecture de son usage : le triomphe de l'« autogestion », la revendication d'autres institutions, la fin de l'adhésion aux représentants et aux chefs. Ils réussissent ainsi à imposer un style des AG, et en particulier une myriade de procédures qui n'intéressent pas pour autant tous les participants, qui sont contestées ou tolérées par d'autres, et qui au mieux reçoivent un accueil favorable de certains étudiants sans pour autant que ceux-ci en partagent tous les attendus. C'est le succès de cette entreprise symbolique de justification des AG par le biais d'un arsenal formel censé y garantir la démocratie qui rend vraisemblable leur identification à un symptôme d'un rejet de la représentation. Ou encore, qui nourrit la croyance en une diffusion large de mots d'ordre tels que l'« autogestion », chez des étudiants qui n'en deviendront pas pour autant tous, à l'issue d'un mouvement, de fervents militants autogestionnaires.

En réalité, les AG procèdent bien plus d'un bricolage normatif qui emprunte à des références, des cultures militantes et des matrices sociales très diverses. Pour s'y retrouver, l'hypothèse de la structuration d'un espace militant étudiant est heuristique dans la mesure où elle rend intelligible nombre de positionnements. Les approches normatives des uns et des autres se distribuent relationnellement, autour des grands enjeux que sont l'usage instrumental ou la justification en valeur des AG, le degré de délégation toléré et le niveau de formalisation nécessaire, en fonction de la position de chacun dans cet espace. Plus les étudiants sont novices dans l'action collective, plus ils sont en marge des luttes internes à l'espace militant étudiant, moins ils ont de chances de s'être approprié des approches de la démocratie alternatives aux institutions représentatives, ces dernières structurant dès lors leur évaluation des dilemmes qui se présentent. Plus les militants disposent de ressources organisationnelles, plus ils sont portés à les faire valoir comme nécessaires à la mobilisation et moins ils sont portés à promouvoir les AG comme le lieu central de la prise de décision. Moins ils en ont, plus ils ont intérêt à se faire les défenseurs de la souveraineté des AG. Plus ils investissent cette forme d'organisation, s'imposant comme ses propriétaires, plus ils sont disposés à en façonner les modalités de fonctionnement. Les formes d'organisation, les différentes procédures, deviennent ainsi des marqueurs identitaires de tel ou tel groupe. Ce sont alors les rapports de forces locaux qui permettent de comprendre quelle position l'emporte dans tel ou tel site, à tel ou tel moment, consacrant tel ou tel groupe comme celui qui y est dominant.

Enfin, les pratiques en vigueur dans les AG et les prises de position à leur sujet ne sont pas le produit mécanique d'idéologies. En effet, les principes et les mots d'ordre sans cesse répétés sont loin de prescrire de façon univoque des conduites. Ce qu'on observe, c'est bien plus des ajustements à des dilemmes pratiques et à des conflits internes aux groupes, pour lesquels les normes générales ne fournissent qu'un vague repère. Les participants se positionnent selon leur sens pratique, par analogie avec des situations déjà rencontrées, à partir de maximes de l'action collective basées sur des exemples ressassés, en observant les coups joués par leurs alliés-rivaux et en cherchant à s'en distinguer, tout en négociant des compromis avec leurs adversaires. C'est seulement en second qu'ils conceptualisent, nomment, articulent ce qu'ils font et défendent les mots d'ordre dont ils se réclament. Ils sentent ce qui les scandalise ou les enthousiasme, par familiarisation progressive avec des cas concrets, avant de traduire leur positionnement en termes idéologiques.

La première partie a montré comment l'intérêt d'une fraction du milieu militant étudiant s'était déplacé depuis les années 1960, en matière de formes d'organisation, des

conseils aux assemblées générales, au point que ces dernières constituent un lieu commun de l'espace militant étudiant à la fin des années 2000 : les animateurs des mobilisations s'accordent à considérer qu'il faut en organiser et qu'elles doivent être massives. On a également observé la forte emprise du milieu militant étudiant sur ces dernières : les militants ont besoin pour légitimer leurs actions d'en débattre devant un public d'étudiants plus large que leur cercle restreint, mais en même temps la frontière entre virtuoses et novices des mobilisations s'y lit nettement. Plusieurs questions demeurent ouvertes, qui supposent de s'intéresser à ce qui se joue dans les AG elles-mêmes. Qu'y font les étudiants ? Quelles activités permettent-elles de faire qui ne pourraient être faites ailleurs ? Par quels gestes s'opère au concret l'emprise des militants sur les AG et dans quelle mesure parviennent-ils à contrôler le cours des débats ? Ces interrogations impliquent d'adopter une autre échelle d'analyse que celle des structures historiques et sociales qui façonnent les intérêts militants, et de s'immerger dans le déroulement des AG elles-mêmes, pour comprendre comment les rapports de domination identifiés entre les militants et les autres étudiants s'actualisent dans les interactions qui y ont cours, et ce que ces dernières apportent aux différents participants. Elles ont en commun de chercher à isoler ce que les interactions dans les AG ont de spécifique, par rapport à d'autres scènes militantes.

Deuxième partie : Apprendre à jouer une performance

Chapitre 4 : L'AG, ou la bonne échelle pour articuler débat et effet de masse

Introduction

Faire une sociologie de ce qui se joue dans une assemblée n'est pas chose aisée, dans la mesure où les rassemblements et ce qu'ils produisent sont un objet à la fois délaissé et saturé d'évidences. On peut certes s'appuyer sur les analyses de performances contestataires impliquant des rassemblements, comme la manifestation¹ ou, plus récemment, le meeting². Mais notre propos est ici de comprendre aussi ce que trouvent les étudiants dans les assemblées qu'ils ne trouvent pas dans les autres rassemblements qui peuvent composer leur répertoire d'action. Plus généralement, Erving Goffman, dans *Comment se conduire dans les lieux publics*, s'est attaché à décrire ce qui se produit de spécifique dans un rassemblement. Son propos est en effet de « distinguer analytiquement cette composante simplement-située de la composante de l'activité située qui nous concerne au premier chef : à savoir, la partie qui ne pourrait advenir hors de la situation, du fait qu'elle est intrinsèquement dépendante des conditions qui y prévalent »³. Goffman différencie en effet, dans une situation, son « aspect simplement situé »⁴, qui « peut advenir dans (*in*) la situation, mais [*qui*] n'est pas de (*of*) la situation, pouvant aussi bien se produire en dehors de la situation, à d'autres moments »⁵ et son « aspect situationnel »⁶, qui dépend directement de la situation. Le problème ici soulevé est similaire, dans la mesure où pour comprendre les intérêts investis dans la forme de l'AG, nous nous intéresserons ici à ses aspects situationnels. Mais dans la mesure où il s'agit aussi de comprendre comment s'actualisent concrètement les structures sociales qui façonnent l'AG, à commencer par l'espace militant étudiant, nous ne tenterons pas d'isoler dans ces aspects situationnels ce qui ne devrait rien aux structures sociales dans lesquelles ils s'inscrivent. Nous étudierons les gestes qui y sont accomplis et les coups qui y sont joués en tant qu'ils

1 Pierre FAVRE, dir., *La Manifestation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, 392 pages ; Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de la FNSP, 1997, 435 pages ; Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 2^e éd. 2013, (2008), 224 pages.

2 Paula COSSART, *Le Meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 325 pages ; « S'assembler pour délibérer ou démontrer sa force ? (1868-1939) », in Marie-Hélène BACQUÉ et Yves SINTOMER Yves, dir., *La Démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, p. 137-154.

3 Erving GOFFMAN, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, (traduit de l'américain par Daniel Cefaï), Paris, Economica, 2013, (1963), p. 22.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p. 21-22.

6 *Ibid.*, p. 22.

donnent lieu à des interactions qui, bien que dépendant aussi de ces structures, ne pourraient se produire ailleurs.

À côté de ces problématisations, rares, de ce qui se produit dans les rassemblements collectifs, on en trouve une interprétation généralement admise par les commentateurs scientifiques ou profanes, et dont Émile Durkheim a jeté les bases. Bien que réputé pour avoir clairement dissocié la sociologie de la psychologie¹, Durkheim accorde paradoxalement² un rôle social prépondérant aux rassemblements et aux émotions qu'ils sont supposés produire. Dès *Les Règles de la méthode sociologique*, il prend l'exemple des assemblées et des émotions collectives qu'elles feraient naître pour illustrer les caractères d'extériorité et de coercition du fait social par rapport aux consciences individuelles³. Le simple fait du rassemblement ferait ressentir des émotions différentes de celles qui auraient été ou qui seront expérimentées seul. Plus fondamentalement, dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, il accorde aux rassemblements un statut central, dans la mesure où c'est dans les assemblées rituelles, et l'effervescence collective qu'elles suscitent, que s'éprouve « le sentiment que la collectivité inspire à ses membres »⁴. Le rite ne vaut donc pas tant par la forme particulière qu'il prend que par le rassemblement qu'il permet, et la religion n'est rien d'autre que la projection sur des objets sacrés du sentiment ainsi produit par le lien social et l'unité d'une société. On a là une interprétation commode et aisément transposable à n'importe quel type de rassemblement politique, sportif ou culturel. Les AG seraient ainsi un moyen de produire et de renforcer l'unité du groupe mobilisé, en suscitant une effervescence collective manifestée notamment par les cris et applaudissements qui les ponctuent.

Cette hypothèse soulève cependant une série de problèmes. Le premier touche aux usages que font les étudiants de leurs AG, entre un pôle expressif – la mise en scène de l'unité et de la détermination du groupe mobilisé par les manifestations collectives d'émotions – et un pôle organisationnel. En effet, l'AG est aussi un lieu de discussion et d'organisation, qui semble alors appartenir au répertoire organisationnel des mobilisations étudiantes, plutôt qu'à leur répertoire d'action collective. Elisabeth Clemens a construit le concept de répertoire organisationnel pour analyser les formes d'organisation utilisées par les mouvements de

1 Émile DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, (1895), IX-149 pages ; *Le Suicide. Étude de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, (1897), 463 pages.

2 Isabelle SOMMIER, « Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », in Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, dir., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, Éditions La Découverte, 2010, p. 186-187.

3 Émile DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique*, op. cit., p. 6-7.

4 Émile DURKHEIM, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Puf, 2013, (1912), p. 327.

femmes aux États-Unis :

« L'ensemble des modèles organisationnels culturellement disponibles et dont les acteurs ont l'expérience peut être pensé comme un "répertoire organisationnel". Ce concept intègre (...) le cadre cognitif et culturel des "répertoires de l'action collective" mis en évidence par les sociologues des mouvements sociaux, attentifs aux variations historiques. »¹

L'AG permettrait en particulier de préparer les actions à proprement parler, telles que les manifestations, le blocage ou encore la grève, et d'élaborer les revendications que ces dernières visent à publiciser. Elle le ferait selon la forme d'une délibération, dans la mesure où chacun est invité à s'exprimer pour construire les décisions collectives sur ces actions et revendications. On se trouve alors face à deux visions de l'AG, qu'il s'agit de démêler et dont les attendus ne sont pas nécessairement compatibles. D'un côté, l'AG appartiendrait d'abord au répertoire organisationnel et serait le lieu de délibérations, travail patient et échange d'arguments pour aboutir à des décisions, tout compte fait peu propices à la communion dans des émotions collectives, ce dont atteste le caractère souvent laborieux des débats. Mais peut-on parler à propos des AG de délibération au sens de débat collectif, rationnel, public, ouvert à tous ceux qui sont affectés par la décision et tendant vers la recherche d'un consensus, telle qu'elle est valorisée dans différentes sphères sociales depuis plusieurs décennies², selon notamment le modèle habermassien³ ? De l'autre, l'AG serait avant tout une arène passionnée, permettant de rassembler une masse d'étudiants et de donner force et poids à des revendications par le triple jeu de la manifestation de l'unité du groupe, de son nombre et d'émotions partagées. L'AG appartiendrait ainsi d'emblée au répertoire de l'action collective étudiant.

De cette tension entre deux usages possibles de l'AG, nous tirons l'hypothèse qu'on ne peut pas, dans le cas de l'AG, dissocier ainsi organisation et délibération d'une part, et action collective d'autre part. Nous tenterons au contraire de montrer que l'intérêt des étudiants pour les AG tient justement à ce qu'elle est l'échelle pertinente pour combiner des débats donnant lieu à des décisions – ce que ne permettent pas des rassemblements plus massifs comme les manifestations – et effet de masse – contrairement à d'autres réunions décisionnelles comme celles des comités de mobilisation et commissions. Dans cette mesure, l'AG est au croisement du répertoire organisationnel et du répertoire d'action collective. Mais parce qu'elle est autant un lieu de débat qu'un lieu de mobilisation d'un groupe pour exprimer des revendications, et qu'elle est par ailleurs sujette à de nombreux autres usages, elle ne permet pas que s'y

1 Elisabeth CLEMENS, « Organizational Repertoires and Institutional Change : Women's Groups and the Transformation of U.S. Politics, 1890-1920 », *The American Journal of Sociology*, vol. 98, n° 4, 1993, p. 758-759. (Notre traduction.)

2 Loïc BLONDIAUX et Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002, p. 17-35.

3 Jürgen HABERMAS, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, (traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme), Paris, Éditions Gallimard, 1997, (1992), 554 pages.

construise une délibération proprement dite.

Or ce contraste entre le déroulement parfois laborieux des débats en AG et l'image d'Épinal d'une foule agitée et communiant dans la liesse ou la révolte renvoie aussi à une difficulté d'ordre épistémologique, qui tient au traitement des émotions en sociologie. Au cœur de l'interprétation des rassemblements comme lieu de production et de renforcement du groupe, se trouvent en effet les manifestations collectives d'émotions, dont le caractère de vecteur de lien social et de croyances communes est plus souvent supposé qu'attesté. Cela tient d'abord à la construction de la discipline en France, et de la sociologie des mobilisations dans le monde anglo-saxon, avec la théorie de la mobilisation des ressources, qui ont rejeté les émotions du côté de la psychologie¹. Dès lors les émotions ne sont ni prises directement pour objet ni soumises à un travail d'objectivation. Mais si l'on observe un regain d'intérêt pour les émotions dans la sociologie des mouvements sociaux depuis la fin des années 1990², leur traitement n'en continue pas moins de poser des problèmes d'ordre méthodologique et épistémologique. Le sociologue n'a jamais accès à ce que l'anthropologue William Reddy définit comme les « *emotions* », à savoir l'expérience subjective qui en est faite par les individus, mais seulement à ce qu'il appelle les « *emotives* », à savoir leur expression publique selon des conventions socialement situées³. Pour cette raison, les sociologues des mobilisations qui se sont attachés en France à reprendre ce programme d'analyse des émotions dans les mouvements sociaux⁴ ont pris soin de circonscrire leur objet aux seconds. Ils ont alors centré leur objet sur les « dispositifs de sensibilisation » observables, à savoir « l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue »⁵. C'est dans ce cas le travail militant consistant à tenter de susciter des émotions qui est étudié, dans le rôle qu'il joue soit pour mobiliser, soit pour consolider et renforcer le groupe déjà constitué⁶.

On pourrait ainsi considérer que les AG sont prisées en raison des manifestations

1 Isabelle SOMMIER, art. cit. Pour une exception notable à l'occultation des émotions en science politique, voir les travaux de Philippe BRAUD, *Le Jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes*, Paris, Presses de la FNSP, 1991, 273 pages ; *L'Émotion en politique. Problèmes d'analyse*, Paris, Presses de la FNSP, 1996, 257 pages.

2 Jeff GOODWIN et James M. JASPER, « Caught in a Winding, Snarling Vine : The Structural Bias of Political Process Theory », *Sociological Forum*, vol. 14, n° 1, 1999, p. 27-54 ; Jeff GOODWIN, James M. JASPER et Francesca POLLETTA, dir., *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press, 2001, IX-370 pages.

3 William M. REDDY, « Against Constructionism : The Historical Ethnography of Emotions », *Current Anthropology*, vol. 38, n° 3, 1997, p. 331.

4 Christophe TRAÏNI, dir., *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de la FNSP, 2009, 300 pages.

5 Christophe TRAÏNI et Johanna SIMÉANT, « Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? », in Christophe TRAÏNI, dir., *Émotions... Mobilisation !*, op. cit., p. 13.

6 Sandrine LEFRANC et Isabelle SOMMIER, « Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux », in Christophe TRAÏNI, dir., *Émotions... Mobilisation !*, op. cit., p. 275-280.

collectives d'émotions qu'elles permettent, selon ces deux dimensions : mobiliser de nouvelles recrues parmi leurs spectateurs, qui ne sont pas tous investis dans la grève, et renforcer la cohésion du groupe mobilisé. Mais cette perspective laisse nécessairement de côté la question de la réception et de l'efficacité de ce travail militant¹. On ne sait pas si les cibles de ces dispositifs sont effectivement émues, et si c'est cela qui les incite, le cas échéant, à se mobiliser ou à maintenir leur engagement. On touche ici au problème épistémologique soulevé par Nicolas Mariot à propos des bains de foule présidentiels : on ne peut pas inférer des états d'esprit effectifs de manifestations collectives d'émotions². Autrement dit : ce n'est pas parce que des foules telles que celles que l'on rencontre dans les AG ont recours à des gestes et des cris socialement institués comme manifestant des émotions qu'ils les ressentent effectivement, et que cela a un quelconque effet sur leurs dispositions à penser et agir – ce qui est pourtant au cœur de l'hypothèse attribuant à l'effervescence collective une efficacité sociale.

La sociologie de la liesse proposée par Nicolas Mariot avance ainsi plusieurs pistes décisives pour notre sujet. D'une part, elle confirme que les rassemblements sont prisés par les entrepreneurs politiques parce que les scènes de liesse sont réputées efficaces pour attester voire susciter ou renforcer la popularité d'un homme ou d'une cause. Cela implique de s'intéresser à la fabrique et à la mise en scène de ces manifestations de liesse. Mais d'autre part, elle met en doute la validité de cette croyance. Les participants à des rassemblements ne crient pas ni n'applaudissent parce qu'ils ressentent effectivement des émotions qui leur viendraient notamment de la ferveur et de la communion du groupe. Ils le font parce que la liesse se dit dans des formes instituées et connues, qu'on peut très bien accomplir sans y croire, au second degré, ou selon une adhésion ponctuelle, distraite ou d'intensité variable. C'est ce que montrent à la fois la mise en garde de Mariot contre les inférences trop rapides des manifestations d'émotions aux croyances, et des dispositifs d'enquête qui se placent en différents points des rassemblements³. Lorsqu'on observe un même événement du point de vue de sa scène centrale – par exemple le défilé d'un personnage public – et du point de vue de ses spectateurs, les résultats sont radicalement distincts. Depuis la scène centrale, on a effectivement le sentiment d'une liesse continue des spectateurs. Mais lorsqu'on suit l'événement au côté de ces derniers, ce qui frappe au contraire, c'est la faible densité du

1 Art. cit., p. 283-284.

2 Nicolas MARIOT, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de Science Politique*, vol. 51, n° 5, 2001, p. 707-738 ; *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Éditions Belin, 2006, 351 pages.

3 Nicolas MARIOT, *Bains de foule...*, *op. cit.*, p. 23-26 ; Kurt LANG et Gladys ENGEL LANG, « The Unique Perspective of Television and Its Effect : A Pilot Study », *American Sociological Review*, vol. 18, n° 1, 1953, p. 2-12.

public, ses manifestations d'ennui, d'inattention, ou encore « l'inégale distribution des acclamations, les comportements caricaturaux, moqueurs ou de second degré », voire les « récriminations »¹. Ces contrastes ne se comprennent que si l'on tient ensemble la mise en scène de la liesse par des entrepreneurs politiques et le lien ténu qu'elle entretient avec des émotions effectivement ressenties. Cette perspective permet aussi de rendre compte de la double vision qu'on peut avoir des AG, entre débats laborieux et foules en liesse. Ils correspondent certes à des moments distincts d'une même assemblée, mais aussi aux points de vue depuis lesquels on peut l'observer. Si depuis la scène centrale où se situe la tribune et où se pressent les militants l'impression peut être celle d'une foule compacte et bruyante, ce n'est pas forcément le cas lorsqu'on y assiste parmi les spectateurs. Le dispositif de l'enquête, qui varie les positions entre les AG de Censier auxquelles j'assistais assise au fond de l'amphithéâtre, et les AG du centre PMF auxquelles je prenais part avec les militants, permet de rendre compte de ce contraste.

Doit-on alors se contenter de travailler sur les techniques de mise en scène de la liesse par les militants en se gardant d'en inférer tout effet sur les spectateurs ? Peut-on laisser de côté dans l'analyse tout ce qui relève de l'imagerie de l'assemblée en effervescence, et lui dénier toute efficacité ? Faut-il renoncer à attribuer un quelconque rôle aux émotions dans l'incitation à participer aux AG voire à prolonger son engagement au-delà ? Nous suivrons ici la perspective avancée par Nicolas Mariot en nous concentrant sur la fabrique par les militants de scènes de liesse ou d'autres émotions collectives², d'une part, et sur l'écart qui la sépare des comportements observés chez les spectateurs, d'autre part. Néanmoins, nous souhaiterions ici explorer aussi l'attrait que peuvent présenter pour certains participants – certes pas tous – ces manifestations collectives d'émotions. En particulier, nous formulons l'hypothèse que l'intérêt de certains étudiants pour les AG tient à une mythologie de l'assemblée populaire souveraine au sein de laquelle l'expression collective d'émotions tient une place importante et qui est aussi susceptible d'en susciter. En effet, si, comme le souligne également Mariot, on risque souvent la surinterprétation lorsqu'on suppose que les symboles maniés dans tel ou tel rassemblement renvoient à des croyances partagées par le public³, il n'en reste pas moins que celles et ceux qui les manipulent peuvent, quant à eux, y accorder de la valeur. Nous faisons ainsi le pari qu'il existe des indices que certains participants ressentent effectivement ces

1 Nicolas MARIOT, *op. cit.*, p. 24.

2 Nous prenons ici les émotions pour objet dans les limites de la définition proposée par Pierre Ansart de l'émotion comme « excitation vive et limitée dans le temps, accompagnée de manifestations physiques et culturelles différenciées selon leur contexte social ». Le problème porte en effet sur les affects exprimés pendant la courte durée de l'AG, et non sur d'autres plus durables. Pierre ANSART, « Émotion », in André AKOUN et Pierre ANSART, dir., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Dictionnaires Le Robert/Seuil, 1999, p. 179-180.

3 Nicolas MARIOT, *op. cit.*, p. 32-35.

émotions, et que c'est même une partie de ce qu'ils recherchent en venant aux AG. Cependant, il n'y a peut-être que pour ceux qui sont déjà convaincus – qu'ils soient déjà engagés ou pas – et qui attachent de l'importance aux images et aux mythes qui sont liés à l'AG, que ces émotions possèdent une efficacité. On déplace ainsi le questionnement, en se demandant non pas s'il y a une efficacité de la liesse mais sur qui elle peut en avoir, en fonction des dispositions des acteurs. Notre hypothèse sera alors la suivante : l'AG est prisée par les militants étudiants pour autant qu'elle leur permet, pendant quelques heures, d'avoir le sentiment de peser sur une masse d'étudiants, à défaut de pouvoir l'expérimenter dans leurs organisations, qui sont loin d'être des organisations de masse. Avoir le sentiment de peser dépend de la capacité à susciter des manifestations collectives d'émotions, mais aussi, par exemple, à emporter un vote – pendant le temps que dure l'AG seulement, car rien n'est moins certain que la pérennité des attitudes adoptées dans ces circonstances.

Pour saisir les usages (organisationnels, délibératifs et expressifs) des AG et la mise en scène des émotions, nous avons décomposé celles qui ont été observées, à partir des notes de terrain, en des séries d'actes effectuées par les participants, qui permettaient de repérer les points communs et les variations. Nous avons également classé les prises de parole en fonction de leurs thèmes, des actions qui y étaient opérées (proposition d'action ou de revendication, proposition ou lecture de motion, compte-rendu d'une autre activité...), du registre de discours¹, des objets utilisés (notes, autocollant porté sur un vêtement...) et de leur niveau de dialogue avec les autres interventions (référence explicite à une intervention précédente, réponse à une autre...). Nous avons analysé ces actes à travers plusieurs angles permettant de restituer l'univers de ressources et de contraintes (temporelles, spatiales, discursives) que les AG représentent pour leurs participants.

L'AG est une performance contestataire qui, au sens propre de la métaphore théâtrale

1 Le registre était qualifié pendant la prise de notes elle-même, en tenant compte du contenu de l'intervention mais aussi du ton utilisé, des gestes effectués par l'orateur, du style (registre de langage, usage ou non de métaphores ou de comparaisons), du vocabulaire, et du niveau d'aisance manifesté par l'orateur (lecture des notes, silences pendant l'intervention). Par une catégorie aussi composite, notre intention n'était pas de produire une objectivation rigoureuse, transposable à d'autres enquêtes, et encore moins une mesure du registre des interventions, à la façon dont des analyses de contenu peuvent le faire (voir par exemple Günther LENGAUER, Frank ESSER et Rosa BERGANZA, « Negativity in Political News : A Review of Concepts, Operationalizations and Key Findings », *Journalism*, vol. 13, n° 2, 2012, p. 179-202). La description des prises de parole est ainsi éminemment dépendante de la subjectivité de l'enquêtrice et de sa réception de telle ou telle intervention à un moment donné. Mais nous avons considéré que ce qui était perdu en objectivation et en systématisme faisait gagner en richesse de la description ethnographique et des dimensions (discursives comme corporelles) des interventions prises en compte. Le fait de noter directement ces indications sur le registre permet de plus d'éviter les biais dus à d'éventuelles reconstructions *a posteriori*, à partir de matériaux qui ne peuvent parfois retranscrire qu'imparfaitement le contenu exact des interventions, prises en notes sur le moment. Je remercie Manon Him-Aquilli pour ses remarques sur notre classification des prises de parole et Giuliano Bobba pour ses indications méthodologiques en la matière.

mobilisée par Charles Tilly, se déroule dans un moment (plusieurs heures) et un lieu (amphithéâtre le plus souvent, mais aussi hall, salle de cours, parvis d'université voire stade) donnés. Prendre en compte la dynamique temporelle des AG permet d'identifier ce qui en leur sein tient à la situation, c'est-à-dire ce qu'un coup joué à un moment change ou non à ceux qui sont effectués ensuite. Par exemple, on peut repérer la façon dont une intervention cadre celles qui suivent lorsqu'elles lui répondent. On peut également objectiver le caractère plus ou moins délibératif d'une AG. Les organisateurs des AG, s'opposant en cela à nombre d'étudiants anti-blocage, tiennent à ce que des débats précèdent les votes, ordonnancement supposé être garant de la qualité, du caractère inclusif et consensuel des décisions prises, selon une logique quasi-habermassienne. Pour autant, les débats y prennent-ils la forme d'une construction progressive, patiente et collective de décisions, ou plutôt celle d'une tribune donnée à une succession d'interventions individuelles, centrées sur ce que chaque orateur souhaitait porter ce jour-là et déconnectées entre elles ? Dans quelle mesure les participants attachent-ils du prix à la délibération et au consensus, sachant que de toute façon les décisions seront tranchées par des votes ? Des contraintes temporelles façonnent également le déroulement de l'AG, qu'elles soient externes à la mobilisation, telles que le planning d'occupation des amphis si un cours a lieu immédiatement après, ou internes, propres à l'agenda militant, si un rendez-vous a été fixé, par exemple pour une manifestation. Les étudiants mobilisés sont enfin pris dans un dilemme, entre l'exigence de laisser le temps aux débats et le risque de lasser l'auditoire et de ne plus avoir affaire qu'à un public clairsemé. Comment s'arrangent-ils de cette gestion du temps ? Ont-ils davantage intérêt à laisser durer les débats pour ne plus rester qu'entre convaincus au moment des votes, au prix de la légitimité de ces derniers ?

À ces ressources et contraintes temporelles s'en ajoutent d'autres, de lieu. Les AG commencent par l'appropriation – parfois difficile, lorsque les étudiants n'ont pas l'autorisation de l'occuper – et le détournement d'un lieu habituellement réservé à d'autres usages, qui façonne en retour les pratiques qui y ont cours. Dans la continuité de travaux mettant l'accent sur l'inscription spatiale des mobilisations¹ ou des assemblées², nous nous interrogerons sur ce que l'amphi ou le stade font aux interactions dans les AG, comme sur la façon dont les participants impriment leur marque à ces lieux. Il s'agira alors de comprendre les relations entre un espace social, l'espace militant étudiant, et la matérialité physique des lieux où interagissent celles et ceux qui en font partie. Comment les rapports qui structurent cet espace

1 Javier AUYERO, « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 5, n° 160, 2005, p. 122-132 ; Choukri HMED, « Des mouvements sociaux “sur une tête d'épingle” ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, vol. 4, n° 84, 2008, p. 145-165.

2 Jean-Philippe HEURTIN, « Architectures morales de l'Assemblée nationale », in Marcel DETIENNE, dir., *Qui veut prendre la parole ?*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 49-81.

social se rendent-ils concrètement visibles dans le lieu de l'amphi ou du stade ? On peut ainsi formuler l'hypothèse que les étudiants n'occupent pas les mêmes endroits et circulent différemment dans l'amphithéâtre en fonction de leur position dans l'espace militant étudiant, contribuant ainsi à en manifester et reproduire les rapports de domination en son sein. De la même façon, ils n'ont pas tous également accès à l'activité de prise de parole. Pour celles et ceux qui la prennent, les interventions varient dans leur registre et leur contenu en fonction de la position sociale et politique des orateurs, mais aussi des coups échangés dans l'AG et des tactiques que les participants entendent mettre en œuvre à l'occasion de telle ou telle AG.

Pour donner à voir ce que font les étudiants dans leurs AG et repérer un ensemble d'enjeux relatifs aux séries d'actes et de prises de parole qui s'y déroulent, nous commencerons par le récit puis le commentaire de deux AG qui ont eu lieu sur le site de Censier de l'Université Paris 3 en février 2009 (I). Nous confronterons ensuite ces premiers résultats à l'ensemble du corpus des AG observées, des entretiens et des sources écrites recueillies pour faire la part de ce qui en leur sein relève de l'organisation et de l'action collective (II).

I. En AG à Censier

La description des rassemblements présente des difficultés d'écriture particulières tant est récurrente et tentante en la matière, comme le relève Nicolas Mariot, l'« inflation symboliste du vocabulaire »¹, qui favorise les inférences de comportements observés aux croyances des participants. Pour éviter ce biais, nous commençons par le récit ethnographique le plus précis possible de deux AG (1). Ces deux AG de Censier ont été choisies pour la qualité des prises de notes à leur sujet et pour la diversité des actes et des prises de parole qu'elles comportaient. Surtout, parce qu'elles étaient suffisamment différentes l'une de l'autre tout en n'ayant rien d'extraordinairement singulier par rapport aux autres AG observées, elles permettaient de dégager un ensemble d'usages possibles de cette performance contestataire. Le commentaire de ces deux AG met en évidence les actes par lesquels les militants tentent d'y instituer un ordre des interactions propre à la contestation étudiante (2), tout en se laissant régulièrement déborder par les aléas du rassemblement d'une foule qu'ils espèrent importante (3). Il tente enfin d'analyser les usages des prises de parole et parmi elles le rôle attribué à la mise en scène d'émotions collectives (4).

1 Nicolas MARIOT, *op. cit.*, p. 7.

1. Deux AG

Les deux assemblées générales dont l'observation est ici restituée ont eu lieu sur le site Censier de l'Université Paris 3, pendant le mouvement de 2009 contre les réformes touchant l'enseignement supérieur et la recherche, à une semaine d'intervalle. La première a lieu le 3 février 2009 ; la seconde le 10 février 2009. Il s'agit du début du mouvement, la première AG massive, avec plusieurs centaines de participants, et le vote de la grève étudiante ayant eu lieu le 29 janvier ; la grève reconductible des personnels a commencé quant à elle le 2 février. L'université ne sera bloquée qu'en mars. Le récit de chacune a pour base le journal de terrain, lui-même rédigé à partir de notes prises sans discontinuer dès mon arrivée sur le site, avant, pendant et après l'AG.

AG de Censier du 3 février 2009

Le site Censier est petit. L'entrée principale donne, au rez-de-chaussée, sur le hall des amphithéâtres, de part et d'autre duquel on trouve ses deux amphis, l'amphi A et l'amphi B, dans lesquels ont lieu la plupart des AG. L'AG du 3 février 2009 est une AG étudiante, qui se tient en parallèle d'une AG des personnels. Elle réunit environ 600 personnes dans l'amphi B, et dure de 10 h à 12 h15.

J'arrive à 10 h à Censier. Le trottoir devant l'université est en ébullition, ainsi que le hall des amphis, où est accrochée une banderole. Des personnes discutent, certains de la mobilisation en cours. Devant l'université, deux militants distribuent un tract des « Communistes du 5^e arrondissement » : un jeune homme, et un homme d'une cinquantaine d'années. L'agitation dans le hall des amphis est due au fait que l'AG des personnels se tient dans l'amphi A, tandis que l'AG des étudiants se tient dans l'amphi B. Cependant rien ne l'indique à première vue, donc des professeurs et des étudiants entrent et sortent des deux amphis. J'entre moi-même dans l'amphi A, dans lequel j'ai vu entrer des étudiants, avant de repartir dans l'amphi B. Ce dernier est déjà à moitié plein et il y règne un brouhaha. Des étudiants sont debout, assis. Je m'assieds sur la droite en entrant dans l'amphi, dans la moitié la plus au fond. Je suis à côté de deux étudiantes, dont l'une est voilée. Au tableau il est écrit : « Assemblée générale des étudiants ».

Jules, militant de la CNT et du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), est installé à la tribune, debout. Très rapidement il se met à parler au micro : « Nous allons commencer pour rester dans les limites du temps pendant lequel nous disposons de la salle. Je précise pour ceux qui auraient des difficultés qu'ici c'est l'AG des étudiants ; l'AG des profs, c'est en face. Je demande aux gens qui sont debout de venir s'asseoir car il reste des places laissées vacantes. » Puis Jules présente le reste de la tribune : « Nous allons procéder à l'élection de la tribune et pour cela nous allons nous présenter. » Il commence par lui-même, dit son prénom, annonce qu'il est membre de la CNT et du NPA. Puis vient Clara, qui se présente comme membre de Sud-Étudiant et du NPA. Il s'agit d'une étudiante en Études cinématographiques qui est arrivée cette année à Paris, après des études à Bordeaux où elle était déjà dans ces deux organisations. Elle remonte avec quelques autres étudiants Sud-Étudiant à Paris 3. Brice, ensuite, n'annonce aucune organisation. François, quant à lui, se présente comme administrateur de la LMDE et syndiqué à l'Unef. Il ne précise pas qu'il est le président de l'Unef de Paris 3, membre de la tendance de droite qui tient l'AGE¹ jusqu'au milieu du mouvement, la tendance Refondation syndicale (TRS), positionnée à droite de la tendance majoritaire. Enfin, Isabelle précise qu'elle est en première année de Licence d'Études théâtrales, qu'elle est à l'Union des étudiants communistes (UEC) et qu'elle n'appartient à aucun syndicat. De gauche à droite ils sont assis dans cet ordre à la tribune : Isabelle, François, Jules, Brice et Clara. Jules, qui préside l'AG, est au centre.

1 Association générale des étudiants, structure locale de l'Unef.

Jules reprend ensuite la parole : « On va donc procéder au vote de cette tribune. » Il demande qui est pour et quelques doigts se lèvent dans le public. Jules commente : « Levez le doigt, soyez pas timides. » Il demande qui est contre : personne. Il demande qui s'abstient et précise : « S'abstenir, c'est laisser ceux qui sont pour et ceux qui sont contre décider à votre place ». Il demande aussi qui ne prend pas part au vote. Pendant toute l'AG, il distingue très scrupuleusement au moment des votes, les pour, les contre, les abstentions et les personnes qui ne prennent pas part au vote. Il fait ensuite voter le droit de vote et le droit de parole de la tribune, c'est-à-dire si ses membres peuvent participer aux débats qui auront lieu, et non pas simplement intervenir pour l'organisation pratique de ces derniers. Il ajoute : « Je sais que c'est rébarbatif mais il faut le faire. » Puis il fait voter l'ordre du jour, en précisant les interventions, appelées « topos » à Censier, préparées à l'avance et plus longues que les autres interventions, que feront certains membres du comité de mobilisation. Il explique par exemple : « François fera un compte-rendu des mouvements dans les autres pays. » L'ordre du jour, composé d'un point sur les réformes contestées et d'un autre sur les perspectives et la mobilisation, est adopté, et cette fois une majorité d'étudiants participe au vote, ce que Jules remarque : « Ah, c'est mieux. » Il explique enfin : « On a une délégation à l'AG des profs, composée de Élise et Xavier. »

Les autres membres de la tribune restent silencieux. Isabelle a manifestement la charge de la prise de notes, et inscrit au tableau au fur et à mesure de l'AG différents types d'information : le tour de parole, les propositions de motion qui sont faites pendant les débats, les horaires de manifestation ou de cours en plein air, organisés à la faveur de la grève des enseignants. Cependant, Jules, qui reste debout pendant toute l'AG, est très souvent à côté d'elle et lui explique comment s'y prendre. Il lui montre notamment où écrire sur le tableau, et lui dit probablement quoi écrire. Elle note en l'écoutant, apparemment sous sa dictée.

Dès le début de l'AG, l'amphi, qui compte environ 400 places assises, est très rempli. Comme il y a beaucoup de monde, il est difficile de distinguer les différents groupes d'étudiants les uns des autres. La plupart des étudiants que j'ai identifiés lors des précédentes AG comme faisant partie du comité de mobilisation sont assis du côté droit de l'amphi, aux premiers rangs, ou debout près de la tribune, du même côté.

Durant les débats, c'est Clara qui est la première à prendre la parole. Elle fait un topo qui présente les réformes combattues. Elle utilise un vocabulaire militant mais ne semble pas très à l'aise. Elle lit un papier et ponctue son discours de termes tels que « en fait » ou « un peu ». « Je vais faire un rapide compte-rendu des réformes pour un peu montrer la logique mise en place pour la casse des universités. Je pense que d'autres personnes compléteront ensuite dans leurs interventions. C'est un processus européen. S'il y a des mouvements en Italie, en Espagne, c'est contre le même type de réformes que la LRU et le LMD. Ça a commencé en 1999. »

Pendant ce temps, Yves, un étudiant d'une quarantaine d'années, en reprise d'études, membre du comité de mobilisation et élu sur une liste de l'Unef qu'il a quittée peu de temps avant¹, remonte tout l'amphi par la gauche puis le redescend par la droite. Il est manifestement en train de compter le nombre de personnes présentes. Il est 10h20, et les étudiants qui arrivent commencent à s'asseoir par terre dans les allées, faute de place.

Clara énumère à présent les différentes réformes : « La LRU, loi-cadre qui permet les autres réformes », « le plan Campus », « le plan Licence », « le démantèlement du CNRS programmé par le Pacte pour la recherche en 2006 », « la masterisation des IUFM, qui impose l'allongement de la durée d'études pour les enseignants avec les inégalités sociales qui en découlent », « tous les acquis des Trente Glorieuses, de Mai 68 qu'on s'attache à liquider ». Elle cite un discours de Sarkozy sur les Lettres classiques qu'elle qualifie d'« idéologie dominante ». Elle conclut : « C'est à nous de choisir l'université que nous voulons. » Son intervention, comme chacune de celles de l'AG, se termine par des applaudissements du public.

Jules précise ensuite : « Si vous voulez intervenir, venez nous en faire part. » Il précise que « le temps de parole est de trois minutes, ça laisse le temps pour un discours construit. » Pendant toute l'AG, il regarde effectivement son portable posé sur le bureau pour contrôler la durée des interventions.

C'est ensuite Valentin, un autre membre de Sud-Étudiant, qui prend la parole. Il parle près de la tribune comme les autres intervenants. Il donne le nom de son syndicat et précise qu'il est en

1 Pour un portrait détaillé d'Yves, voir le chapitre 5.

troisième année de Licence de cinéma. « Je voudrais parler des difficultés que les étudiants ont de nos jours, la précarisation des étudiants. On le voit dans les aides allouées, les logements alloués aux étudiants. Quand on voit la difficulté qu'il y a à se loger sur Paris... » Il propose ensuite une nouvelle revendication : « On a voté l'augmentation des aides sociales. Il faudrait aller plus loin : non seulement voter l'augmentation massive des aides sociales mais aussi l'augmentation des aides du Crous. » Après son intervention, Jules rappelle l'ordre du jour dont Valentin s'est un peu écarté : « Je voudrais préciser que pour l'instant on parle des réformes qui sont en cours et on parlera des initiatives après. » Comme la liste d'inscrits au tableau ne se remplit pas, il invite ensuite les étudiants à s'exprimer : « Je sais ce que c'est, je suis passé par là. La première fois j'étais assez déstabilisé. » Il fait ensuite lui-même une intervention, hors du cadre de son rôle de président de tribune, mais pour laquelle il s'est inscrit sur le tour de parole, dans laquelle il s'adresse directement à Valérie Pécresse, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Pendant qu'il parle, Yves lève les mains et les agite en signe d'approbation, utilisant le langage des signes au lieu d'applaudir. Jules conclut son intervention en rappelant : « Encore une fois n'hésitez pas à vous inscrire. » C'est justement Yves qui est inscrit. Il explique : « Je voudrais parler de la réforme sur les enseignants et la masterisation. Particulièrement, sur quelque chose qui moi m'a choqué : sur le sort qui est fait aux enseignants-chercheurs. »

Vient ensuite le tour de François, qui fait partie de la tribune, qui est président de l'Unef locale et administrateur à la LMDE. Avant qu'il ne prenne la parole, Jules annonce : « Après l'intervention de François on clôt le tour de parole. » François se lève mais reste derrière la tribune, alors que les autres intervenants parlent devant l'estrade. Il parle de façon didactique, en utilisant beaucoup de termes techniques, sur un ton posé. Il a le ton, l'*hexis* corporelle et le vocabulaire de l'expert. Il fait des gestes des mains pour appuyer son propos. « 12 % de précaires dans le privé ; un tiers dans l'enseignement supérieur, c'est quelque chose qu'il faut noter. C'est comme pour les hôpitaux. Il y a la loi HSPT qui va se mettre en place. » Il développe très précisément le sigle de la loi HSPT, qui est la loi « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ». Il conclut sur une note plus militante : « C'est pour ça qu'on doit se mobiliser, c'est pour montrer que ce qui est important aujourd'hui, c'est de protéger l'éducation. » Suit une intervention de Florent, précédée d'une annonce de Jules : « Je tiens à vous informer que le tour de parole est clos. » Florent est aussi membre de l'Unef¹, mais son style est totalement différent de celui de François. Il s'exprime comme un tribun. À 23 ans, il est en première année de master d'Études cinématographiques. C'est son troisième mouvement étudiant à Censier, où il est entré l'année de la mobilisation contre le CPE, et où il est membre de la Tendance pour une Unef unitaire et démocratique (Tuud) à l'Unef, et du NPA. Il réside près du quartier de Bastille et ses parents sont tous les deux professeurs des écoles. Ils ont milité à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) dans leur jeunesse et ont récemment rejoint le NPA. Florent parle très vite et fort, avec des gestes des mains, mais qui à la différence de ceux de François sont très rythmés et servent davantage à ponctuer son discours qu'à souligner des points d'explication. Il développe une métaphore : « On est dans une hémorragie, on a le sang qui coule. Ce qu'il faut qu'on fasse, c'est stopper cette hémorragie. » Le discours se termine par des applaudissements plus nourris qu'à l'accoutumée, et des cris.

Jules précise après son intervention : « Si jamais vous avez des motions à proposer, je vous demande de bien vouloir les écrire pour qu'on puisse les mettre au tableau et à la fin de l'AG les soumettre au vote. » Il continue par une intervention personnelle : « Je voudrais donner mon sentiment personnel. La recherche et l'enseignement sont complémentaires. » À propos du décret contesté sur le statut des enseignants-chercheurs, qui envisage d'attribuer un service d'enseignement auprès des étudiants plus lourd aux chercheurs qui publient moins que les autres, il explique : « Nous sommes... on dirait que nous sommes la souillure de l'université. » Il reprend ensuite sa casquette de président de tribune : « On va passer au compte-rendu sur la mobilisation locale et nationale. J'appelle Yves à venir nous présenter ce compte-rendu. »

Yves commence par dire : « Je m'excuse, j'ai oublié de me présenter tout à l'heure », lors de sa première intervention. Il se présente. Puis il entame son topo : « Sarkozy a dit qu'aujourd'hui en France les grèves ne se voyaient pas, le 29 a montré le contraire ». Il fait référence à la journée de grève interprofessionnelle du 29 janvier, la semaine précédente. Jules lève les mains à ce moment, en signe d'approbation, et quelques personnes parmi les militants dans le public l'imitent. « Je vais essayer de ne pas vous donner trop de chiffres. » Il énumère les AG qui se sont tenues dans différentes

1 Un entretien avec Florent a été réalisé le 9 mai 2009.

universités, la tenue d'une coordination nationale des universités, puis les « UFR en grève sur Paris 3 ». « Pour le moment, je dis bien pour le moment... On a un comité de mob', pardon un comité de mobilisation depuis novembre ; le mot "blocage" n'a jamais été prononcé par nous. On nous l'a beaucoup demandé, mais il n'en est pas question pour le moment. On veut avoir une réunion de débat avec les étudiants et les profs pour parler de l'avenir de l'université. On veut des réunions, qu'on appelle cours alternatifs. » À ce moment on lui tend un papier. Il le lit pendant un léger silence, puis explique : « On vient de m'annoncer que l'UFR d'Italien avait voté la grève à l'unanimité hier. » Des applaudissements se font entendre, pendant lesquels Yves ajoute : « Merci pour eux. » Il conclut par une proposition de motion : « Je demande une seule motion, que l'AG revote la grève. »

Brice fait ensuite un compte-rendu de la deuxième coordination nationale des universités, qui a eu lieu la veille et où il était présent. Il était déjà mobilisé l'année précédente contre la LRU, il s'occupait alors du site de la mobilisation à Censier. Il raconte la coordination : « Ça a duré super longtemps. Mais c'est pas parce qu'ils n'étaient pas d'accord ; au contraire ils étaient tellement d'accord qu'ils voulaient se mettre d'accord à la virgule près. Les débats des profs, c'est encore plus chiant que les débats entre élèves. » Il souligne qu'étaient même présentes « des facs de droite », ce qui entraîne des rires dans le public. « Il y avait les syndicats étudiants, l'Unef et Sud ont apporté leur soutien. La Cé¹ n'était pas là, mais ça je pense qu'on a l'habitude avec eux. » Quelques rires se font à nouveau entendre dans l'amphi. Puis il se reprend : « Bon, je vais essayer d'être *corporate*. » Il se propose de donner lecture des motions adoptées par la coordination : « Je vous lis le texte parce qu'il est assez beau. » Lorsqu'il lit que la coordination exige le retrait du décret sur les statuts des enseignants-chercheurs, Yves lève les mains en signe d'approbation, puis Yves fait de même, en entendant la dernière phrase dans laquelle la coordination revendique une nouvelle loi remplaçant la LRU. Brice commente : « Il y a aucun syndicat étudiant qui va essayer de récupérer. Il y en a certains qui se sont faits huer. » Clara de Sud-Étudiant, dans le public, rigole. Brice termine en incitant les étudiants à rejoindre le comité de mobilisation : « Le comité de mob', c'est toujours les mêmes, qui font les recherches, qui prennent la parole, qui sont obligés de faire de la démagie. »

Élise, qui est déléguée à l'AG des personnels, vient faire un point. Elle parle debout de derrière la tribune, un carnet à la main. Avant de parler, elle fait l'invitation suivante : « Je voudrais dire aux gens qui sont debout de venir, et à ceux qui sont assis par terre de s'asseoir aux premiers rangs, c'est pas très agréable. Donc venez, vous êtes les bienvenus. » Comme cela n'a aucun effet, elle ajoute, l'air un peu gêné, sur un ton très aigu : « Surtout, n'hésitez pas. » Jules indique quant à lui : « Circule une liste d'inscription pour s'inscrire dans le comité de mobilisation. » Isabelle note au tableau : « Manif jeudi 5 ». François fait ensuite un topo sur les mouvements européens. Il utilise toujours un vocabulaire d'expert, mentionne notamment « une gestion managériale de l'université ». Il conclut ainsi son intervention : « c'est certain que le blocage, c'est pas automatique, y a d'autres moyens d'action. Il est important que tous les gens qui sont intéressés puissent venir nous voir, puissent intervenir. »

Après les topos, Sophie, qui était assise à côté de moi, est la première à prendre la parole sur ce point de l'ordre du jour. Elle est en première année. Peu avant elle s'est levée, est descendue pour se fondre dans le petit groupe du comité de mobilisation massé devant la tribune, et a demandé la parole. Puis Jules l'appelle et elle prend le micro. Son amie, qui est restée assise à côté de moi, discute avec un étudiant qui était à côté de Sophie. Quand cette dernière prend le micro, elle commente : « La classe. » Sophie a des notes avec elle. Elle explique : « Je suis pour la mobilisation mais en fait je me pose certaines questions en ce qui concerne l'éducation nationale et l'enseignement supérieur. Il y a de nombreux problèmes en ce qui concerne l'éducation nationale ; tout n'est pas rose. Elle est source de nombreuses exclusions. Je pense qu'il faut quand même faire des réformes. Je suis d'accord que ces réformes sont mauvaises, mais je voulais savoir si vous envisagiez des propositions. » Suit une intervention de Luis, en deuxième année de Licence d'Espagnol. Luis ne connaît pas son père, mais sa mère, proche des Verts, tient une librairie militante en banlieue parisienne et l'a emmené très tôt à des manifestations². Il a participé l'année précédente au mouvement contre la LRU et a ensuite rejoint la CNT. Il est proche des autonomes. Il propose dans son intervention une « AG des étudiants de FLE³ ». Il le justifie en développant la situation du département de FLE. Puis il fait la proposition suivante :

1 Il s'agit de la Confédération étudiante.

2 Un entretien avec Luis a été réalisé le 10 avril 2009.

3 Français langue étrangère.

« Comme on est quand même dans une fac, je propose le principe de l'occupation de la fac, pour voir un peu les réactions. Et puis après s'ils nous envoient les CRS, on arrête ». Au mot d' « occupation », les étudiantes assises à côté de moi disent « non » d'un ton calme et déterminé. Un brouhaha s'élève. Jules demande « un petit peu de calme ».

Après lui intervient Luc, un militant de l'Unef et de l'UEC en Master 1 de Lettres modernes. On l'entend mal, il ne parle pas dans le micro. Il fait référence à l'intervention de Sophie : « Pour répondre à une étudiante qui disait qu'on proposait pas beaucoup à la place. C'est un reproche qui est souvent fait. Le problème est à l'échelle européenne, donc c'est à l'échelle européenne qu'il faut agir. Je propose que les enseignants, les Biatoss, les étudiants débattent pour préparer un autre plan. » Puis Jules, qui s'est inscrit sur le tour de parole, soutient Luis, son camarade de la CNT, mais sans prendre clairement position pour l'occupation : « Pour rebondir sur ce qu'a dit Luis. Il y a deux possibilités. Soit on suit la grève active qui avait été votée, avec des débats poussifs, une grève à la japonaise avec des tee-shirts orange. Soit on fait une vraie grève active pour être en symbiose avec ce qui se passe dans les universités. Il faut se ressaisir. » Des cris succèdent à sa prise de parole. Jules reprend sa casquette de président et annonce : « Je laisse la parole à Brice, puis à Capucine. On vient de me passer un papier pour dire que le site du comité de mobilisation est remis en marche. » Intervient ensuite Brice, qui dit sur un ton amusé : « Luis, t'es un copain mais là je te le dis, t'as tendance à mettre la charrue avant les bœufs. Là, on a les profs de notre côté. Un blocage, c'est crevant. C'est déjà chiant de tout organiser, donc si c'est pour faire un blocage à quatre et se faire virer par les CRS, c'est pas la peine. Donc je me prononce contre l'occupation. Les profs sont de notre côté, donc c'est pas la peine de foutre la merde. J'ai entendu qu'à Grenoble, ils ont fait tout de suite un blocage, et je sais pas qui a appelé la police, mais en tout cas la police est venue et il y a eu des violences. » À la fin de cette prise de parole Jules annonce : « On ferme le tour de parole ». C'est alors le tour de Capucine, militante au Mouvement des jeunes socialistes, puis de Lise, qui fait aussi référence à l'intervention de Sophie : « Je voudrais juste rappeler pourquoi on se bat. J'entends quelqu'un qui dit : "oui on est contre". Mais là il faut se défendre. Il s'agit pas seulement d'être contre, c'est juste pour se défendre. » Elle parle ensuite de la réforme de la formation du Capes. « Donc c'est pour dire qu'on n'est pas contre pour être contre, c'est pour se défendre. C'est aussi pour défendre nos diplômes. Moi je sais pas pour vous, mais moi mes diplômes c'est pour avoir un travail, pas être en intérim toute ma vie. » Elle propose que : « là tout de suite on élise des délégués pour aller dire à l'assemblée des profs qu'on les soutient, qu'on est en grève avec eux. Je soumetts ça à votre vote ». Tandis qu'elle repart à sa place, Jules précise : « Juste Lise, je te demanderais de te présenter, parce que c'est important que tout le monde dise quel est son cursus, s'il est encarté ou syndiqué. » Lise ne réagit pas. Jules enchaîne alors pour indiquer qu'un étudiant va faire une annonce. Ce dernier explique qu'un cours de Latin public se tiendra au centre commercial Italie 2. » Jules lui dit : « Je te demande de l'écrire sur un papier pour qu'on puisse l'écrire au tableau et que l'information soit véhiculée. » Suit une intervention d'Amaia, qui se présente en disant qu'elle est en troisième année de Licence de Communication et qu'elle est élue (mais elle ne précise pas qu'elle est élue sur les listes de l'Unef).

C'est ensuite au tour de Cynthia, en deuxième année de Langues étrangères appliquées (LEA) à Censier et en Droit à Paris 1 : « On vous soutient, même si en droit c'est pas facile de mobiliser. Mais par contre on est contre le blocage. Ça sert à rien. On l'a vu l'année dernière, les gens restaient chez eux. Donc on est pour la grève active, d'aller en cours. C'est important de se mobiliser. » Après son intervention, Jules annonce : « À la fin de l'assemblée générale se tiendra une réunion du comité de mobilisation. » François se prononce également contre le blocage : « En dépit des problèmes posés par le blocage, de dégradation des locaux, etc., je crois surtout que c'est une question qui ne se pose pas. On le voit il y a une conscientisation des profs. » C'est ensuite Adrien qui prend la parole. Il se présente en développant les sigles des deux organisations auxquelles il appartient : le Syndicat étudiant unitaire et laïc (Seul), issu d'une scission de la FSE et présent principalement à Paris 3, et le Groupe socialiste internationaliste (GSI), un très petit groupe trotskiste, dont sont membres la plupart des membres du Seul. Il souligne, sur un ton goguenard, les rappels à l'ordre dont a été victime Luis : « Je voulais pas intervenir, mais il y a deux, trois trucs qui m'ont fait rigoler. Notamment, je trouve ça étrange qu'un membre du comité de mobilisation prenne la parole pour ridiculiser un autre membre du comité de mobilisation. » À ce moment Luis descend les marches de l'amphi et lève les mains en signes d'approbation en souriant. Adrien poursuit : « Ça se fait pas, à la limite on le fait en comité de mobilisation. Pour ce qui est du blocage, moi j'ai la chance d'être en UFR d'Espagnol qui est en grève, mais d'autres n'ont pas cette chance. Donc je propose qu'on trouve un moyen pour que les étudiants qui

ne vont pas en cours ne soient pas pénalisés. » Il y a alors une confusion et des pourparlers avec Jules pour savoir s'il soumet cette proposition au vote. Adrien précise au micro : « Je la soumetts au vote. » Jules annonce alors : « Florent va clore le débat mais avant Yves veut proposer une motion. » Yves propose une AG commune avec les personnels, ce qui a déjà été proposé depuis le début du mouvement mais n'a abouti qu'aux deux AG parallèles qui se tiennent ce jour-là. Son intervention se clôt par des applaudissements nourris et des cris. Finalement, c'est Florent, l'orateur-phare du NPA et de la Tuud, qui fait la dernière intervention de l'AG : « Je suis d'accord avec la proposition d'AG commune. Je ne suis pas d'accord avec le principe d'occupation, parce que la question ne se pose pas vraiment. Le blocage, ça dépend de l'état du mouvement. Là on est uni avec les profs. Moi j'ai été bloqueur l'année dernière. Mais là ça ne se pose pas. On va gagner ! »

L'AG procède ensuite au vote des motions qui ont été proposées au fur et à mesure de l'AG, par écrit, à la tribune. La première motion a été proposée par Adrien du Seul et du GSI ; Jules lui demande de venir la réexpliquer, puis procède au vote, en faisant remarquer que « s'abstenir, c'est laisser la majorité s'exprimer ». La motion est adoptée. Les trois motions suivantes émanent de la coordination nationale des universités ; il s'agit de faire voter par l'AG étudiante de Censier les revendications et appels à la mobilisation des trois motions adoptées par la coordination nationale des universités du 2 février. Elles sont toutes les trois adoptées. Jules indique : « Si jamais on était amené à compter, je demande que les gens rentrent. » La cinquième motion propose l'organisation d'un débat à Paris 3 avec toute la communauté universitaire sur l'université à l'échelle européenne. Jules précise : « Si elle est adoptée on mettra en place l'organisation pour ce débat. » Elle récolte plus d'abstentions que les autres motions mais est tout de même adoptée. Jules introduit ainsi la sixième motion : « La motion suivante, c'est une motion délicate en tant que telle. Il s'agit de la motion n° 6 : faire pression sur les profs qui font encore cours. On va faire un débat car c'est une motion délicate en tant que telle. » Il demande ensuite une intervention pour et une intervention contre (« un pour, un contre »). D'abord personne ne se propose pour les faire. Finalement Adrien vient faire le « pour », depuis le petit groupe à droite de la tribune où est réuni une bonne partie du comité de mobilisation. Il fait remarquer, toujours sur un ton goguenard : « Vous avez remarqué que c'est toujours mes motions qui donnent lieu à un débat. Les autres elles sont acceptées sans problème. » Il explique ce qu'il entendait par « faire pression » : « comment faire pression ? Soit prendre la parole en cours soit ne pas venir. Si vous ne venez pas ils ne peuvent pas faire cours. » Sami, étudiant en Master 1 d'Études théâtrales et membre de l'UEC et de l'Unef, fait le « contre » : « La grève, c'est un droit, mais c'est un droit aussi de ne pas faire grève. On ne peut pas faire pression sur eux si on leur demande d'être unis avec nous. » Contrairement à celle d'Adrien, son intervention est suivie d'applaudissements. Quelques étudiants votent pour la motion ; beaucoup votent contre, et Jules donne le verdict : « La motion est rejetée ». Suivent des applaudissements. La septième motion consiste à revoter le texte entier des motions adoptées par la Coordination nationale des universités (dont le contenu a déjà été adopté par des votes distincts sur ces trois motions). Jules indique : « Brice nous a fait un compte-rendu, on va pas s'étaler là-dessus. » Un fort brouhaha s'élève, on entend des participants qui font « chut ». Jules énonce le vote : « Est-ce que vous vous prononcez pour ou contre le texte dans son entier ? » Après un temps, il demande : « Est-ce que c'est clair ? » Des cris qui disent « non » lui répondent. Jules propose alors à Brice de réexpliquer sa proposition, ce qu'il fait. Le texte des trois motions est adopté dans son entier.

Isabelle, qui prend les notes au tableau, montre ensuite deux motions en expliquant : « Il y a une proposition ici et une proposition ici qui vont à l'inverse l'une de l'autre, donc faudrait les voter en même temps. » La première consiste à élire un délégué pour l'AG des personnels ; la seconde à faire une AG commune avec eux. Lise, qui est à l'origine de la première, rectifie alors sa proposition : elle invite à élire un délégué à la coordination nationale des universités, et non à l'AG des personnels. Jules remarque : « Il y a de la confusion, là. Même moi j'ai du mal à m'y retrouver. » Ils se mettent d'accord sur le fait qu'il s'agit d'un délégué pour la coordination. Ils ne votent pas le principe d'en choisir un, mais Jules propose directement d'en élire : « Les volontaires sont priés de se mettre devant la tribune. » Lise s'approche, suivie d'Yves. Le voyant, Lise retourne à sa place, au troisième rang. Yves rit et écarte les bras en signe d'étonnement. Il y a des rires, des « bravo » et des applaudissements. Yves se présente : « Ayant l'expérience du comité de mob', de la lutte de l'année dernière, je pense qu'on est quelques uns à avoir été vigilants sur la LRU, maintenant sur le décret. Je me présente pour vous représenter au mieux, et représenter tous les étudiants de Censier, de toutes les UFR. » Pendant ce temps Lise est en train de discuter avec Adrien. Yves est élu, et Jules lui dit : « Yves, je te félicite. »

L'élection est suivie de cris et d'applaudissements.

La motion suivante est ainsi introduite par Jules : « Il s'agit de la protection des élèves grévistes, dans les cours de profs qui seraient non-grévistes. Yves, tu vas présenter ça rapidement. » Yves explique : « Moi ce qui m'avait fait tiquer, c'est le point 6 sur la pression sur les enseignants. Quand vous êtes salariés, vous pouvez vous déclarer grévistes, vous êtes protégés. Quand on est étudiant, c'est plus compliqué. J'hésite à la soumettre au vote. » Elle est pourtant adoptée, avec seulement deux votes contre, dont celui d'Adrien du Seul et du GSI. La dixième motion porte sur l'élection de porte-parole mandatés de l'AG. Brice explique qu'il s'agirait de porte-parole « pour les journalistes, qu'il y ait des gens qui soient pas trop carriéristes et lécheurs de micro. Ils ont des comptes à rendre devant l'assemblée générale, et s'ils la jouent perso, l'assemblée générale pourrait les virer à la prochaine réunion. » Il ajoute en souriant : « Je précise que si cette proposition est adoptée je me présenterai. » Jules demande : « Est-ce que quelqu'un veut présenter un contre ? » Après un moment d'hésitation, Adrien se propose, et Amaia aussi. Ils parlementent brièvement puis Adrien la laisse parler. Jules invite cette dernière à parler : « Amaia, viens présenter ton opinion personnelle. » Elle avance l'argument suivant : « De toute façon, on a bien vu que dans une grande majorité on est d'accord. » Brice crie : « Non mais ça on est d'accord. C'est juste des représentants. » Jules demande : « Qui se prononce pour l'élection de porte-parole sous mandat de l'assemblée générale ? » Il n'y a qu'un contre, celui d'Adrien. Jules annonce : « On va passer directement à la motion suivante, donc la motion 11. » Brice lui fait un signe, et Jules rectifie : « On va élire les représentants. » Brice se dirige vers le micro : « On peut être plusieurs pour cette délégation ». Plusieurs étudiants viennent à la tribune. Les membres du comité de mobilisation débattent activement. Valentin de Sud-Étudiant est descendu de sa place et a parlementé un moment avec sa camarade de Sud-Étudiant, Clara, toujours assise au sein de la tribune. Jules s'adresse au public : « Excusez-moi, on s'organise en interne. » Les candidats finissent par se présenter, debout devant la tribune. Il y a Brice, Sami, qui est en Master 1 d'Études théâtrales et qui s'annonce membre du « Parti communiste français », Valentin de Sud-Étudiant, qui explique qu'il ne fait partie d'aucun parti politique, Élise, qui est représentée par Isabelle puisqu'elle se trouve à l'AG des personnels, membre du NPA et de l'Unef, et élue dans un conseil de l'université, Isabelle elle-même en première année de Licence d'Études théâtrales, membre de l'UEC mais d'aucun syndicat. Ils sont tous élus.

Jules annonce : « On arrive au terme de notre AG ». La motion suivante propose une AG commune avec les enseignants. Jules appelle à ce moment Élise à faire un « débriefing » de l'AG des personnels. Valentin sort précipitamment de l'amphi. Élise arrive et fait un point. La motion en faveur d'une AG commune est adoptée. Pendant ce temps, Isabelle à la tribune a effacé toutes les motions au tableau et écrit trois propositions : « grève active », « occupation », « rien ». Finalement elle efface le « rien ». « Pourquoi elle efface le rien ? », demande un étudiant assis non loin de moi. Jules explique : « On passe au vote des trois propositions qui sont là, qui sont essentielles. Rapprochez-vous. » Il veut un pour et un contre pour chacune des propositions. Sur la grève active, il demande : « Est-ce que déjà il y a un contre ? » Puis : « Personne ne veut s'exprimer ? Exprimer son opposition à l'idée d'une grève active ? » Il procède alors au vote « pour une grève active véritable à Censier ». La proposition est adoptée, sous les cris et les applaudissements. Jules précise : « Ça veut dire que chacun ici présent doit participer à cette grève active, et chacun devra avoir une vigilance par rapport à cette grève active. » Luis fait ensuite une intervention pour l'occupation : « Tout à l'heure j'ai plus insisté sur le FLE donc j'ai pas argumenté sur l'occupation, ça a pas empêché tout le monde de me casser du sucre sur le dos. C'est pas pour s'opposer aux profs. Je vous ai pas parlé de blocage. » Yves fait le contre : « Je suis d'accord avec toi sur le fait que le blocage et l'occupation c'est pas la même chose. Mais pour beaucoup de gens c'est le cas. Ce n'est pas dans les moyens de travail actuellement. Tout ce qu'on risque c'est la fermeture administrative, on y a déjà goûté l'année dernière. » Yves annonce ensuite une réunion du comité de mobilisation après l'AG « afin qu'on puisse organiser la grève active ». Il propose une prochaine AG le mardi 10 février à 10 h. La question de l'occupation est soumise au vote. Jules demande : « S'il vous plaît, avancez un peu. » Finalement, quelques participants votent pour, mais les contre sont clairement majoritaires. Jules annonce : « L'idée d'occupation est rejetée. » Clara de Sud-Étudiant propose une date d'AG plus tôt, le vendredi 6 à 10 h. Juliette s'agite au premier rang. Plusieurs membres de la tribune l'invitent à s'exprimer. Elle hésite puis vient au micro. Elle est élue au Cevu mais non syndiquée. Elle soutient la proposition de Clara : « Si on fait une AG dans une semaine vous allez dormir chez vous. Donc là vous avez trois jours pour manifester, pour être en grève, et pas une semaine pour dormir. » Elle parle rapidement, comme si elle était tendue et pressée. La

proposition est adoptée. Jules annonce : « La prochaine assemblée générale aura lieu vendredi ». Suivent des applaudissements. Jules donne ensuite le rendez-vous pour la réunion du comité de mobilisation : « Rendez-vous dans le hall au niveau de la banderole. » Puis il rectifie : « Pour le moment on reste dans l'amphi, et on se mettra dans une salle si on doit partir. »

AG de Censier du 10 février 2009

Entre l'AG du 10 février et celle du 3 février, une autre a eu lieu, le 6, à 10 h. L'AG du 10 février est commune aux étudiants et aux personnels. Elle a lieu dans l'amphi B et comme celle du 3 février, elle réunit environ 600 personnes. Lorsque j'arrive à l'heure de l'AG, des journalistes sont dans le hall des amphis avec une caméra. Valentin de Sud-Étudiant, qui a été désigné parmi les porte-parole lors de l'AG du 3, s'apprête à parler, un papier à la main. L'amphi quant à lui est déjà presque plein. Je m'assieds au fond. Bilal préside l'AG. Il commence par donner des explications : « N'ayez pas peur, tout va bien se passer. Je vous rappelle que l'AG est un lieu de débat et de vote. Avancez. On est ce qu'on appelle la tribune ». Les membres de la tribune se présentent. Bilal est en Master 1 d'Espagnol et se dit membre de l'Union des étudiants communistes (en développant le sigle). Martial est Biatoss et syndiqué à la CNT. Leslie est étudiante en Théâtre, elle se dit « ni syndiquée, ni politisée ». Chantal est maîtresse de conférence et syndiquée au Snesup¹. Bilal annonce : « On va commencer par élire cette tribune. Qui est pour cette tribune telle qu'elle est composée ? » La tribune est adoptée. Il poursuit : « On va voter sur son droit de parole. » C'est accepté. « Un dernier vote formel sur le droit de vote de cette tribune ». C'est aussi adopté. L'ordre du jour comporte un débat sur les réformes et les revendications, suivi de votes, puis un autre sur les perspectives d'action, également suivi de votes. Les membres du comité de mobilisation sont répartis dans les premiers rangs. Un garçon au cinquième rang a voté contre le droit de parole et le droit de vote de la tribune, et deux membres du comité de mobilisation, dont Adrien du Seul et du GSI, se sont retournés pour le regarder en souriant. Un journaliste est en train d'installer une caméra à droite de la tribune. Bilal s'apprête à commencer l'AG, mais des membres du comité de mobilisation lui font signe. Il se reprend : « Ah oui. Une équipe de France 3 se propose de filmer cette assemblée générale. Qui est pour ? » Il y a beaucoup de pour et quelques contre. « Vous avez le droit de filmer », annonce Bilal. Puis il explique : « Nous allons avoir une intervention de chaque composante de l'université. » Un étudiant au cinquième rang interpelle Bilal, en parlant de sa place : « J'aimerais qu'on se mette d'accord pour qu'elle [l'AG] s'arrête à midi et qu'on le vote. » Bilal répond : « C'était prévu. » Yves se dirige vers le micro et contre-argumente : « Je suis d'accord qu'il faut se limiter dans le temps et de toute façon on a un départ en manif' prévu. Mais le principe d'une assemblée générale, c'est que c'est un lieu de parole. Si l'assemblée générale déborde, tant mieux, c'est que les gens participent. » Un brouhaha s'élève autour de moi. Ailleurs dans l'AG, des gens applaudissent.

Bilal introduit un topo de Jules, militant à la CNT et au NPA : « Jules va nous présenter une explication des réformes. » Des applaudissements suivent cette annonce. Jules parle avec des notes, depuis la tribune, debout. Bilal est derrière lui et compte le nombre de présents. Jules parle de la LRU : « C'est une loi très dense, je vais essayer de pas être soporifique. Cette loi a été appliquée dans des conditions totalement anti-démocratiques. Elle a été votée en août 2007, sans véritable concertation. Nous n'avons pas pu nous mobiliser contre elle, car nous étions tous à la plage en train de nous doré au soleil. » À propos des missions de l'université, il parle de « la formation à un esprit critique, indispensable à l'exercice de la citoyenneté ». Il conclut : « Quoi qu'on pense de la LRU, elle provoque des conséquences dommageables. » L'intervention est suivie d'applaudissements et d'un cri.

Il est 10 h 25. L'amphi est plein ; des gens sont debout devant les entrées. Marine, une étudiante non-organisée membre du comité de mobilisation, est arrivée en retard. Elle discute avec des étudiants au premier rang. Elle porte une grande écharpe rouge. Luis de la CNT est en haut de l'amphi, il parle avec un homme plus âgé, probablement enseignant-chercheur ou Biatoss, en faisant preuve d'une certaine familiarité : il capte son attention en lui tapant sur l'épaule, l'autre se retourne et lui sourit, ils discutent en souriant. Le journaliste a d'abord installé sa caméra au milieu de l'amphi, dans l'escalier de droite, l'objectif tourné vers la tribune. À 10 h 30, les journalistes sont partis. Des étudiants sont assis par terre sur les marches.

Suit le topo de Martial, un Biatoss membre de la CNT, qui parle au nom des « personnels de

1 Syndicat national de l'enseignement supérieur, membre de la FSU.

bibliothèque, techniques et ITA, c'est-à-dire les personnels administratifs du site. » Il a un ton gouailleur et parle en souriant. « Des collègues nous ont appelés les "invisibles" et je pense que c'est assez juste. Les Biatoss sont ceux qui font tourner l'université, qui la font tourner. » Deux étudiants lèvent les mains en signe d'approbation au premier rang. Martial lit les motions adoptées lors de l'AG des Biatoss. Bilal reprend la parole : « Je vous invite, il y a encore des places devant, donc je vous invite à vous asseoir, ça sera plus facile si vous voulez prendre la parole. Je vous explique comment ça va se passer. Chantal va prendre la parole ; vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour prendre la parole, en venant demander à la tribune ou en inscrivant votre nom au tableau, pour que tout le monde puisse voir le tour de parole. Je vous invite vraiment à venir vous asseoir. » Il ajoute en souriant : « Je vois des places vides devant moi. C'est pas parce qu'on est à la tribune qu'on va vous manger. » Il n'y a quasiment que des étudiants dans l'amphi. Une étudiante assise dans le même rang que moi écoute, la tête posée dans ses bras sur la table. Bilal a disparu de la tribune.

Chantal, enseignante-chercheuse syndiquée au Snesup, fait le topo sur les enseignants-chercheurs. Elle parle sans notes. Elle s'exprime notamment sur la méthode du gouvernement : « Le président de Paris 4 a parlé de réforme gribouille, voire de réforme foireuse [*elle sourit*], c'est vous dire. » Yves lève les mains en signe d'approbation, suivi de Jules. Marine les voit et fait de même très énergiquement, en ouvrant grand la bouche. Sami, de l'UEC et de l'Unef, circule dans l'amphi. Il parle à des gens par terre qu'il semble connaître. Yves remonte l'amphi ; il porte sur la poitrine un petit carton sur lequel est écrit en rouge et noir : « étudiant en grève ». Valentin de Sud-Étudiant prend des notes. Marine se lève et va parler à Yves. Elle fait des signes à Leslie à la tribune, qui prend le tour de parole au tableau. Elle se rend sur l'estrade près du tableau et parle avec Leslie. Quand elle repart, Chantal a terminé son intervention et l'assemblée applaudit. Plusieurs personnes lèvent la main pour être inscrites sur le tour de parole. Leslie va et vient sur l'estrade pour prendre les noms, en souriant. Marine monte sur l'estrade et note le nom de Capucine. Elle repart ensuite là où elle était assise, puis se relève pour faire passer la caisse de grève. Elle remonte l'amphi par la gauche et le redescend par la droite.

Jules, militant à la CNT et au NPA, fait la première intervention : « Tout à l'heure j'avais oublié de me présenter. » Il le fait. Il a des autocollants CNT sur le blouson en cuir qu'il porte en permanence. Il parle avec des notes. Marine fait passer la caisse de grève avec des gestes très appuyés : elle tend la caisse de grève à des étudiants à travers plusieurs rangs, en se penchant tout en ouvrant grand la bouche. Lorsqu'elle arrive au niveau de mon rang, je peux entendre merci à voix basse. Bilal précise : « Je vous demande de faire court. On va se limiter à trois minutes. En trois minutes, on dit l'essentiel de sa pensée. » Suit une intervention d'Adrien du Seul et du GSI : « Je tiens à saluer cette AG commune, c'est ce qu'on appelle la convergence des luttes. J'espère que personne osera proposer le vote dissocié, parce que ce serait une entorse à la démocratie. » Il fait allusion à la crainte attribuée à certains enseignants, qui rechigneraient à faire des AG communes parce qu'ils y seraient minoritaires en nombre par rapport aux étudiants, et de la possibilité dans ce cas de faire des votes dissociés par catégorie, chacun sur leurs propres motions. Adrien mentionne aussi l'intervention de Jules et appelle à l'abrogation de la LRU. Après son intervention, des applaudissements nourris s'élèvent depuis les rangs du comité de mobilisation. Deux personnes expriment leur approbation à l'aide du langage des signes, en levant les mains. C'est ensuite Capucine, en première année de Licence de LEA et membre du Mouvement des jeunes socialistes, dont elle développe le sigle en se présentant, qui intervient. Elle parle très vite : « Je voudrais dire l'importance de la manif'. Certes une AG, c'est très important, parce que c'est un lieu d'information, ça permet de pas aller en cours, c'est un lieu de débat qui permet de faire avancer nos revendications. Mais c'est dans la manif' qu'on construit le rapport de forces. Le départ est à 14 h au Luxembourg mais apparemment il y a un départ commun de Paris 3 avant. Donc il faut vraiment y aller parce que c'est là [*elle insiste sur le mot*] que se construit le rapport de forces. » Bilal précise que le départ commun de Censier se fera à 13 h 30.

C'est ensuite Giulia, membre de la Confédération étudiante (Cé) qui prend la parole. Elle lit un texte avec une voix aiguë, en souriant : « Il est exact qu'un changement s'impose. Nous n'avons pas beaucoup de moyens de nous faire entendre. Il y en a deux : le rapport de forces et le dialogue. Je pense qu'il faut qu'on utilise le dialogue. » Deux personnes baissent les pouces dans le public : il s'agit du signe qui dans le langage des signes exprime la désapprobation. Giulia demande « le report des réformes ». Elle poursuit : « Nous ne sommes pas une force de contestation, mais de transformation. » Elle cite les résultats d'un sondage commandé par la Cé auprès des étudiants dans lequel une majorité

se déclare pour un lien plus fort entre les universités et l'entreprise, notamment pour faire des stages pendant la scolarité. Elle conclut : « Alors dialoguons. Si vous voulez en discuter avec nous, je vous propose de nous retrouver dans le hall des amphis après l'AG. » Pendant toute son intervention, il y a des huées et des pouces baissés. Peu d'applaudissements se font entendre après l'intervention. À cause des huées, Bilal semble assez tendu pendant cette prise de parole. Il regarde l'assistance, le visage crispé. Après l'intervention, il prend la parole : « Je vous demanderais d'être silencieux pendant les interventions. » Vient ensuite une étudiante allemande qui délivre un témoignage sur la situation en Allemagne : « Pour ceux qui veulent devenir profs, c'est la galère. » Elle présente ce qui se passe en Allemagne comme étant « déjà » ce qui se prépare en France.

Suit Alexia, en troisième année de Licence de Lettres modernes : « Moi en fait j'ai une question à poser par rapport à la manif d'aujourd'hui. J'ai appris que le trajet était changé : on ne va plus au ministère mais à l'Assemblée nationale. Je voudrais demander si c'est le cas et pourquoi les organisateurs se permettent de modifier le trajet, contre le mandat de la Coordination nationale et des AG. » David, ingénieur en informatique et membre du Snasub¹ et du NPA, lui répond : « J'avais pas prévu de parler de ça, mais je voudrais préciser qu'il y avait pas de mandat sur le trajet du cortège. Le trajet a été décidé par le Snesup, et modifié par le Snesup et l'intersyndicale, sans violation d'un mandat qui n'existait pas. » Il explique pourquoi le trajet a été modifié : les rues sont trop étroites à proximité du ministère de l'Enseignement supérieur. Or « aujourd'hui, on sera sans doute plus de 2 000. » Des cris s'élèvent, y compris du fond de l'amphi, et des applaudissements. Il parle ensuite de la mobilisation des Biatoss. Bilal annonce : « On a énormément d'inscrits, enfin beaucoup d'inscrits. Je pense que pendant que Brice va parler, en va faire ce qu'on appelle une clôture du tour de parole, c'est-à-dire que pendant que Brice parle on va prendre les derniers noms. »

Brice s'adresse à Giulia de la Cé : « Y a des syndicats qu'on voit pas beaucoup. Donc mademoiselle avant de nous demander de dialoguer, faudrait peut-être déjà venir dialoguer avec nous. » Des applaudissements et des cris se font entendre. « Je le dis en mon nom propre, pas en tant que membre d'une organisation. » Il propose ensuite une cérémonie d'enterrement de l'université : « Je vais dire un pour et un contre, pour vous donner un avis nuancé. » Il suggère que l'enterrement se fasse « avec une musique de Purcell. On l'écoute pas assez Purcell aujourd'hui. » Martial, le Biatoss qui se trouve à la tribune, sourit. À ce moment Marine passe près du rang où je suis assise et demande, en chuchotant : « quelqu'un veut intervenir ? » C'est au tour d'Yves de s'exprimer. Il utilise des notes. Il explique : « Je voudrais intervenir sur un aspect qui moi me tarabuste depuis un bout de temps, qui est celui des attaques contre la culture. » Il souligne que l'Université Paris 3 est particulièrement touchée, parce qu'y sont enseignées principalement des disciplines de Lettres et d'Arts. Il cite les railleries de Nicolas Sarkozy sur *La Princesse de Clèves* et ses attaques contre la « littérature ancienne » dans une interview donnée au quotidien gratuit *20 minutes* le 16 avril 2007. Après avoir cité le nom du journal, il ajoute : « On a les références qu'on peut. » Il sourit, et des rires se font entendre dans le public. « Pourquoi la culture fait peur à certaines personnes ? » Leslie, qui est à la tribune, lève les mains en signe d'approbation, suivie de plusieurs personnes dans l'assemblée, dont mes voisines. « On nous apprend une chose, à penser, à critiquer, à réfléchir. » Plusieurs personnes lèvent les mains. « Et à notre époque, réfléchir, c'est mal. » On entend des rires et des applaudissements. Il continue à lire en criant, malgré le bruit : « Rendez-vous compte, c'est toute une université qui va réfléchir. L'université, c'est pas la Star Ac' avec Jean-Pierre Pernaut. » Des cris et des rires ponctuent sa remarque. Il bafouille ensuite en lisant une phrase, s'arrête, tente de reprendre plusieurs fois. Le public applaudit et fait entendre de gros éclats de rire. Il lève les bras en souriant pour encourager ironiquement ce dernier à continuer à se moquer. Il termine sur une grande envolée : « Allez... allez... allez... contre la LRU ! » Des cris et des applaudissements concluent son intervention.

Trois filles sont à présent assises à côté de moi. Leur coiffure, leur maquillage et leurs habits sont soignés, contrairement à ceux des militants. Alors que je discute avec l'une d'elles, elle me demande très rapidement : « Tu étais là aussi pendant la LRU ? » et m'explique qu'elle y était. Elles commentent entre elles les interventions des différents orateurs. Lorsque Adrien s'est exprimé, l'une d'elle a demandé à une autre :

« Tu l'as déjà entendu, lui ?

- Non.
- T'as rien raté. »

1 Syndicat national de l'administration scolaire et universitaire et des bibliothèques, membre de la FSU.

Au contraire, lorsque Yves s'est avancé pour faire son intervention, leurs remarques ont été différentes : « génial », « lui, je l'aime bien », « il est marrant ». Elles ont largement participé aux rires et aux applaudissements pendant son intervention. Josué est l'orateur suivant. Lorsqu'elles le voient s'avancer vers la tribune, mes voisines soupirent : « On va encore rien comprendre. » Brésilien, il s'exprime en effet avec un fort accent. Elles s'en iront avant la fin de l'AG, après les votes sur les revendications.

Josué explique : « Je milite à l'AJR¹ parce que c'est une organisation dans laquelle j'étais déjà au Brésil², donc c'est pour ça que je suis déjà dedans. » Il parle de la situation au Brésil et défend l'idée d'aller en coordination nationale. Suit une intervention de Lucien, en première année de Licence d'Études cinématographiques. C'est le premier étudiant noir que je vois prendre la parole depuis le début de mes observations. Il explique : « Donc voilà. Donc voilà, je m'appelle Lucien. C'était juste pour faire un appel à la mobilisation des étudiants. Donc là on peut être bien contents parce que les amphes sont pleins. Comme l'a dit Yves, Paris 3 est particulièrement touchée. » Sur ce qu'il faudrait faire, il propose : « Si vous avez des camarades qui ne se sentent pas concernés par ce qui se passe dans les amphes et les manif's, leur poser des questions sur pourquoi ils ne sont pas dans les amphes, pour les assemblées générales, et les manif's. » Bilal rappelle : « Je vais vous inviter à être vraiment courts dans vos interventions. » Un autre militant de la Cé, Maxime, qui se dit en Master Information, Communication et qui développe le sigle de la Cé pour se présenter, s'exprime. Il parle vite et sans notes : « Je voudrais juste poser une question : pourquoi on veut toujours opposer la culture, la préparation au monde qui nous entoure, et la préparation au monde professionnel ? Giulia l'a rappelé, les résultats de notre enquête montrent que 90 % des étudiants veulent découvrir le monde professionnel pendant leurs études. Dans la LRU il y a un volet "Insertion et Orientation", donc je comprends pas pourquoi on défendrait pas cette loi LRU. Nous on vous invite à venir nous rejoindre à 14 h pour manifester, pour construire le rapport de forces. » Il demande aussi « le report de la réforme de la masterisation. » Marine baisse un pouce. Pendant toute l'intervention, des étudiants baissent les pouces ou huent. Un étudiant interpelle Maxime depuis sa place sans que je comprenne ce qu'il dit. Maxime poursuit tout de même, imperturbable. À la fin de son intervention, il y a à la fois des applaudissements et des huées. Une autre étudiante noire intervient ensuite et critique l'intervention de Maxime. Elle explique qu'à 18 ans elle veut d'abord se cultiver et qu'elle ne pense pas encore à sa carrière professionnelle.

Suit François, qui est en Master d'Études européennes, et qui se présente non pas comme dans les précédentes AG comme administrateur de la LMDE mais comme « le président de l'Unef sur Paris 3 ». Il n'adopte pas le registre de l'expert qu'il adopte habituellement, et prend un ton beaucoup plus virulent : « Donc je le dis en tant que représentant du syndicat étudiant majoritaire en France, quand le gouvernement refuse d'investir dans les universités, moi je dis qu'on a tous raison d'aller dans la rue et de se mobiliser. » Il le dit en parlant très fort et fermement, mais cela ne suscite que peu de réactions. Il poursuit : « L'enquête de la Confédération étudiante sur l'insertion professionnelle, c'est très bien, effectivement j'avais aperçu les résultats, mais après on n'en a plus entendu parler donc je serais très heureux de savoir d'où ils viennent. » On entend des rires ; Marine et Sami, qui sont côte à côte dans les premiers rangs de l'amphi, lèvent les mains. « On a voté des revendications, c'est dommage vous étiez pas là. » De nouveau des rires et des mains levées. Les applaudissements sont nourris à la fin de son intervention. C'est à présent Garance, étudiante en Études théâtrales, qui intervient : « C'est la première fois que je prends la parole devant tant de monde, donc j'ai un peu peur tout d'un coup. » Suivent des applaudissements. Elle invite les participants à rejoindre le comité de mobilisation : « Il y a un comité de mobilisation qui travaille tous les jours, qui fait des affiches. » C'est au tour de Sami de parler. Il se présente comme étant en M1 de Théâtre, et membre de l'Union des étudiants communistes et du Parti communiste français, en développant les sigles. « Je voudrais revenir sur les interventions de Giulia et de Maxime. D'ailleurs vous n'étiez pas tout à fait d'accord sur la question du dialogue donc il faudrait vous coordonner. » Des rires se font entendre. « Sur le dialogue, Nicolas Sarkozy et Valérie Pécresse sont autistes. Donc pourquoi on serait pas autistes ? » Il argumente sur les stages : ils sont moins bien rémunérés que les autres emplois occupés par les étudiants. Il s'y opère donc une « sélection par l'argent ». Des applaudissements se font entendre. Il explique par ailleurs qu'il fait partie de la commission presse. Il mentionne des sujets dans *Libération* et sur France 3. Il y a aussi un

1 Alliance des jeunes révolutionnaires, l'organisation de jeunesse du Parti ouvrier indépendant (POI).

2 Il fait certainement référence au fait qu'il était dans une organisation au Brésil membre de la même Internationale que l'AJR.

« journal de la mobilisation ». « Si certains d'entre vous se sentent des âmes de journalistes qu'ils viennent nous rejoindre. »

Un troisième étudiant de la Cé, Philippe, intervient alors : « On n'est pas là pour faire des divisions syndicales. » Des étudiants lèvent les mains en signe d'approbation. Il donne le montant du budget d'Harvard : « 38 milliards de dollars ». Il est interrompu par Chantal, enseignante-chercheuse syndiquée au Snesup, qui a d'autres chiffres sur un papier. On n'entend pas ce qu'elle lui dit. Après un silence, il réplique fermement dans le micro : « Ah non je vous assure, c'est 38 milliards de dollars. » Jules, militant à la CNT et au NPA, s'adresse également aux militants de la Cé dans l'intervention suivante : « Juste une petite question aux étudiants de la Confédération étudiante. On a fait plusieurs réunions intersyndicales, on vous a appelés, vous n'avez pas répondu. Je regrette que la Confédération étudiante ait une attitude arriviste. » On entend des applaudissements et des cris. Il ajoute : « Je suis atteint d'une surdité moyenne. La discrimination, je la subis, et je la subirai encore et encore. » Encore des applaudissements et des cris. Très emporté, il cite un président d'université : « Il a dit : “de telles attaques contre l'Université et l'École, on n'en a pas vu depuis le Maréchal Pétain”. ». Il conclut sur une note moins emportée : « Il y a une chose que je me lasserai jamais d'entendre, c'est le cri de joie d'une assemblée du peuple, donc faites-moi le plaisir de me faire entendre ce cri. » Le public rit, puis pousse un grand cri.

Pendant les débats, les motions sont écrites progressivement au tableau par Leslie. À deux reprises, des interruptions du débat ont eu lieu pour que quelqu'un annonce qu'une UFR a voté la grève. Cela suscite les deux fois des cris et des applaudissements. Une délégation de l'UFR de médiation culturelle intervient. Il y a quatre enseignants-chercheurs et deux étudiants élus dont Élise. Ils sont côte à côte sur l'estrade. La présidente de l'UFR explique qu'elle a des difficultés à s'exprimer en assemblée générale. Un étudiant l'interpelle par son prénom depuis les premiers rangs pour l'encourager. Suivent des rires. Elle lit les motions votées par l'AG de l'UFR. Des cris de joie explosent lorsqu'elle lit le « soutien à la mobilisation des étudiants ». Suit l'intervention d'une Biatoss. Puis Bilal reprend la parole : « Je vous invite vraiment lors de vos interventions à être le plus discipliné possible. Je vais être obligé de me passer la parole à moi-même parce que je me suis inscrit. » Il rit. « Je me joins totalement à l'intervention d'Yves. » Puis il ajoute : « J'en avais parlé lors d'une précédente AG, mais le gouvernement a passé des accords avec le Vatican pour que les diplômés de l'Université catholique soient reconnus. » On entend des applaudissements. « Je l'ajoute aux revendications. » Suit une intervention de Chantal, enseignante-chercheuse et syndiquée au Snesup.

Puis c'est Cécile, en deuxième année de Licence d'Anglais, qui intervient. Son intervention est très confuse. Elle est très rouge, elle s'interrompt souvent pour rester silencieuse quelques instants. Son discours est entrecoupé de rires gênés et de soupirs. Elle parle cependant avec conviction et semble très enthousiasmée par le fait de prendre la parole en public. Le public, y compris depuis le fond de l'amphi, l'encourage par des applaudissements au milieu de son intervention. Il y a quelques rires. Elle fait de nombreuses références à ses sentiments personnels et parle sans notes : « Je suis très émue de parler devant autant de gens mais j'ai senti que j'en avais besoin. Je vous donnerai pas de statistiques, d'explications de texte ou autre, c'est plutôt un témoignage. Apparemment notre président n'aime pas les humanités. Outre le mépris que j'ai pour lui ça me pose vraiment un problème. Moi j'en ai besoin. Voilà. » Suivent des cris et des applaudissements. Elle explique son amour de l'art et de la poésie, sur un ton lyrique et passionné : « J'aime ce qui est fou, ce qui est obsessionnel. J'enfonce peut-être des portes ouvertes, mais j'aimerais dire combien j'admire mes professeurs. » Il y a un certain brouhaha dans l'assemblée, ce qui incite Bilal à demander le calme : « S'il vous plaît. » Elle poursuit : « On est beaucoup d'étudiants ici. On a tous été marqué au cours de notre parcours par des professeurs. C'est pas de la flatterie de ma part. Donc je ne veux pas que les professeurs soient formés différemment. » Bilal, en passant la parole aux intervenants suivants, en profite pour faire une précision : « Rappelons que dans cette université 40 % des professeurs ne sont pas titulaires. Je vais passer la parole à quelqu'un qui n'est pas inscrit sur le tour de parole. » Il s'agit en fait de trois étudiants en Arts plastiques du site Saint-Charles de Paris 1.

Florian, l'intervenant suivant, précise : « Comme Garance et Cécile c'est la première fois que je prends la parole devant tant de personnes. » Outre cette première phrase, on n'entend rien de ce qu'il dit, alors qu'il parle dans le micro. Il parle très bas. Pendant toute son intervention, des étudiants l'interpellent de part et d'autre de l'amphi : « répète », « plus fort », « on n'entend rien ». Il répète en souriant mais on n'entend toujours rien. Du fond de l'amphi un étudiant lui crie : « Tu travailles pour les services secrets ou quoi ? » Une quatrième militante de la Cé, Anaïs, intervient. Elle se présente

comme étant en deuxième année de Licence de Théâtre. Elle ne parle pas très fort non plus. « Je fais partie de la Confédération étudiante. » Elle affirme : « Nous sommes l'avenir de demain. » Peu d'applaudissements suivent son intervention. Bilal annonce la dernière intervention et précise : « Et après on passera aux votes. » Hugo, le dernier intervenant de ce point, est en troisième année de Licence d'Études théâtrales, et responsable du site Internet de la mobilisation. Il ne parle pas très fort au début : « Je voudrais réagir sur les interventions des étudiants de la Cé. On aurait été tout aussi touché de les voir l'an dernier. Malheureusement on ne les voyait pas parce qu'ils étaient pour cette loi. » Il insiste sur le « pour » en criant très fort, ce qui entraîne des rires et des applaudissements. Il parle ensuite du rôle de l'université, puis des commissions : « Pour conclure, les commissions, que vous voyez marquées là [*il montre le tableau*] ont toujours besoin de monde. Pour se faire, sera mis en place sur le site de Paris 3 [*celui de la mobilisation*] une page avec les mails des membres de toute cette commission. Vous pourrez vous inscrire samedi sur leurs *newsletters*. Si vous savez pas trop encore quelle commission vous intéresse, je vous engage à en discuter sur le forum. »

Le vote des revendications se fait à 12 h 20. Mes voisines prennent part aux votes, mais elles semblent mal informées. Elles s'interrogent sur ce qui est l'objet des votes ainsi que sur l'enjeu des différentes revendications. Au moment du vote sur le retrait de la réforme de la masterisation, celle qui m'a indiqué avoir aussi participé aux AG de l'année précédente dit : « moi je m'abstiens parce que je sais pas ce que c'est. » Les revendications suivantes sont adoptées : l'abrogation de la LRU, le retrait de la masterisation, le retrait du décret sur le statut des enseignants-chercheurs, une concertation nationale unitaire pour redéfinir l'université, la dénonciation du processus de Bologne, et le retrait des accords Paris-Vatican. Une intervention pour et une contre sont prononcées au sujet de la concertation nationale, et sur le processus de Bologne, le public réclame des explications. Bilal annonce : « je peux expliquer », et s'exécute. Chantal a quitté la tribune. Bilal explique : « Je passe la parole à la délégation étudiante qui était déléguée à l'AG des personnels. Je vous invite à rester, l'assemblée générale n'est pas terminée. Il faut notamment qu'on revote la grève. » C'est Claudia qui fait le compte-rendu : « Je vous lis pas les cinq pages ; on pourra faire des photocopies et les mettre à disposition. » Chantal est revenue à la tribune. Une enseignante-chercheuse tient une feuille à la main et discute avec Bilal qui opine du chef. Elle s'assied à côté de Chantal et discute en riant avec elle.

Bilal annonce : « Maintenant je pense qu'on peut passer au point suivant des perspectives d'action. On va ouvrir le tour de parole sur les perspectives d'action. On va essayer d'aller vite, donc pas plus d'une demi-heure sur ce point. » Il est 12 h 30. Yves fait le topo sur l'état de la mobilisation. Il a des notes : « Les facs de Bordeaux 1, Bordeaux 3, Bordeaux 4 sont toutes en grève. » Quelques applaudissements s'élèvent. Il souligne : « Oui vous pouvez les applaudir, hein. » Les applaudissements se font plus nourris. « Paris 1, Paris 2, Paris 3, Paris 4, Paris 5... » Il tourne une page rapidement, faisant une pause « Paris 6, Paris 7, Paris 8, Paris 9, Paris 10, Paris 11, Paris 12, Paris 13. En grève. » Des cris et des applaudissements s'élèvent. Il poursuit sans notes : « Si je puis me permettre un petit point de vue personnel, nous les anciens on est très content de voir apparaître de nouvelles personnes, que ce soit des gens dont c'est le premier mouvement ou des gens qui étaient mobilisés dans d'autres établissements avant. » Il mentionne aussi « le succès de nos cours alternatifs. » Il conclut : « J'ai fait au plus vite, maintenant je cède la parole. Je voulais juste ajouter, j'ai un peu pris l'habitude de le faire, j'appelle à la grève. » Bilal annonce : « Je laisse la parole à l'UFR de Lettres, qui vient de se réunir en AG. » Après l'intervention de l'UFR de Lettres, il explique : « Je passe la parole à Martial et je propose qu'on fasse une liste de clôture pour aller le plus vite possible. Donc... voilà inscrivez-vous. » Il dit ces derniers mots très rapidement.

Martial, un Biatoss syndiqué à la CNT, expose ses réflexions sur les logiciels libres. Bilal reprend après son intervention : « Je rappelle que la liste des inscrits est close. Plus personne ne peut s'inscrire. » Le tour de parole comprend déjà une quinzaine de noms, que je ne peux pas tous lire mais dont certains ont déjà pris la parole, comme Lucien, Adrien et Florian. Antonia, en Master 1 d'Information, Communication, fait l'intervention suivante et explique la façon dont elle envisage l'avenir. Bilal fait un rappel à l'ordre après sa prise de parole : « Je rappelle que c'est le point sur les perspectives d'action. On a déjà eu un débat assez large pour les réformes. Donc je vous demande vraiment de vous concentrer sur les perspectives. » Intervient ensuite Olivier, membre du Seul et du GSI : « Il y a encore des cours qui ont lieu. Moi c'est la première semaine où je fais grève, parce que je

voulais suivre mes cours et j'avais peur de rater mon année. Donc il faut trouver un moyen de sortir les élèves des cours. » Suivent des applaudissements nourris. C'est un autre militant du Seul et du GSI, Adrien, qui prend ensuite la parole : « Pour ceux qui sont arrivés en cours de route, y en a qui sont partis aussi, bon... Je vais aller dans le sens de mon camarade Olivier. Il faut rendre la mobilisation visible pour qu'elle s'étende à toute l'Europe. Je voudrais réagir sur l'intervention d'Alexia à propos du trajet [*de la manifestation de l'après-midi*]. Je pense que c'est une manœuvre des bureaucraties syndicales. Il y a eu une grosse mobilisation le 29 [*janvier*], et les directions syndicales proposent la journée du 19 mars, un moins après, alors moi je comprends pas. Donc j'appelle à une mobilisation permanente des étudiants et des personnels et de lier notre mouvement à celui des travailleurs en participant à la journée du 19 mars. »

Suit une intervention de Claudia, puis une de Jules, militant à la CNT et au NPA : « Je voudrais juste apporter une information. » Il parle de l'UFR d'Études cinématographiques qui est en grève. « Je propose qu'il y ait une assemblée générale de toutes les UFR qui invite tout le monde, les étudiants, les personnels. » Marine a sur son écharpe rouge le carton « étudiant en grève ». Claudia le porte sur son pull. Suit une intervention de Martial, Biatoss syndiqué à la CNT, puis Bilal demande : « Il y a une télé qui veut filmer. Vous voulez bien ? » Des cris se font entendre qui disent « oui » et des bras se lèvent. Bilal répond : « D'accord. » C'est ensuite Margot, en deuxième année de Licence d'Études théâtrales, qui prend la parole : « Je voudrais lutter contre le mythe des étudiants en théâtre qui ont pas peur de parler en public. C'est pas vrai, je suis morte de trouille. » Elle fait une intervention « pour la place de l'art ». Ce sont ensuite Émilie, en deuxième année de Licence de Lettres modernes et en troisième année d'Études théâtrales, puis Lucien, qui prennent la parole. Il est 13 h. Pendant une vingtaine de minutes, d'autres interventions s'enchaînent, suivies des votes sur les perspectives d'action. Pendant les votes, des étudiants sont assis par terre au niveau des derniers rangs de l'amphi. C'est une fois de plus la question de l'occupation qui polarise les débats. Hugo, le responsable du site Internet de la mobilisation à Paris 3, fait l'intervention contre ce mode d'action, tandis que Luis, le militant de la CNT qui défend cette idée, l'écoute debout dans l'escalier du côté droit de l'amphi, en montrant des signes de mécontentement. L'occupation est rejetée. Bilal annonce ensuite le vote sur les délégués à la coordination nationale étudiante de Rennes. Des gens vont lui parler, puis il rectifie : finalement les délégués seront choisis lors de l'AG suivante, l'AG étudiante qui a lieu le vendredi 13 février à 10 h.

2. Instituer un nouvel ordre des interactions

Ces deux assemblées générales suivent une trame commune, similaire à celle qu'on peut observer dans les autres lors de ce mouvement, mais aussi dans d'autres mobilisations et dans d'autres établissements. Les AG commencent par une appropriation de l'amphi, et aussi de ses abords : diffusions de tracts, présence d'une banderole, installation des membres de la tribune sur l'estrade, écriture des mots « assemblée générale des étudiants » au tableau, ou d'autres informations relatives à l'AG. Les membres de la tribune ont ensuite pour rôle d'obtenir le calme, de commencer l'AG, de se présenter, d'expliquer plus ou moins brièvement le fonctionnement de l'AG et de procéder à plusieurs votes préliminaires : l'élection de la tribune, le droit pour cette dernière de participer ou non aux débats et aux votes, le vote de l'ordre du jour. Suivent les débats, qui prennent la forme d'une série de prises de parole, et qui précèdent les votes qui concluent l'AG. Chaque point de l'ordre du jour est introduit par un ou plusieurs points d'information qui ont été préparés et sont parfois annoncés à l'avance par la tribune, réalisés par des membres du comité de mobilisation, et que les militants de Censier

appellent des « topos ». Il s'agit d'interventions plus longues que celles des orateurs qui s'expriment dans le cadre des débats proprement dit. Enfin, l'AG se clôt par l'invitation aux rendez-vous suivants : l'annonce de l'heure et de la date de la prochaine AG, ou une activité qui suit l'AG et qui peut contraindre le temps imparti à cette dernière, une réunion du comité de mobilisation pour l'AG du 3 février, une manifestation pour celle du 10.

À travers cette trame commune, toute une scénographie vient marquer l'espace et le temps pour montrer que les étudiants sont là pour faire autre chose que ce qu'ils ont l'habitude de faire dans le même lieu. L'installation d'une banderole dans le hall principal manifeste l'état de mobilisation de l'université, ce à quoi contribue aussi une diffusion de tracts, et plus généralement la présence massive de militants aux abords de l'amphi. Le comité de mobilisation s'approprie le mobilier (le tableau, la tribune) pour organiser les débats relatifs à la grève. L'espace militant étudiant s'inscrit dans les lieux de l'espace académique et le transforme pour s'y substituer. Les débats et les votes, quant à eux, construisent une instance *ad hoc* qui se fait décisionnelle, et qui rappelle également aux participants qu'ils sont entrés dans une séquence temporelle en rupture avec le cours habituel de la vie universitaire, celui du mouvement, pendant lequel des acteurs différents ont la main, en l'occurrence celles et ceux qui participent à l'assemblée générale souveraine.

Pendant les débats, les participants peuvent mentionner leurs cours, leurs enseignants, mais on y parle surtout des réformes contestées, de l'état de la mobilisation et de la construction de la grève. De nombreuses interventions font référence à des mobilisations antérieures, comme celle contre le CPE en 2006, et surtout à celle de l'année universitaire précédente, à l'hiver 2007 contre la LRU. Elles ne remontent pas au-delà de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD) de 2002. Ces mentions se retrouvent autant dans les interventions qui analysent les réformes en cours, et mettent en évidence la logique commune avec celles qui les ont précédées, que dans les discours relatifs à la stratégie à adopter pour la mobilisation. Lors de l'AG du 3 février, Florent appuie le fait qu'il n'est pas par principe opposé au blocage en soulignant qu'il a été « bloqueur l'année dernière », mais qu'il ne le juge pas opportun dans l'état présent de la mobilisation, dans la mesure où « Là on est uni avec les profs ». Lorsque Yves se présente pour représenter Paris 3 à la coordination nationale des universités, il place sa légitimité dans sa participation au mouvement de 2007 : « Ayant l'expérience du comité de mob', de la lutte de l'année dernière, je pense qu'on est quelques uns à avoir été vigilants sur la LRU, maintenant sur le décret ». Plus tard il s'oppose aussi à la mise en place d'un blocage en s'appuyant sur l'exemple de l'année passée : « Tout ce qu'on risque c'est la fermeture administrative, on y a déjà goûté l'année dernière ». Ces références au

mouvement de l'année précédente ne sont pas simplement le fait de militants très impliqués dans la mobilisation. Cynthia, qui soutient la mobilisation mais est contre le principe même du blocage, se sert également de cette expérience pour appuyer son propos : « Ça sert à rien. On l'a vu l'année dernière, les gens restaient chez eux ». Lors de l'AG du 10 février, l'une de mes voisines qui ne semble pas faire activement partie de la mobilisation m'indique très rapidement qu'elle participait aussi aux AG de 2007.

La référence aux mouvements étudiants antérieurs joue ainsi un rôle central dans les repères cognitifs des orateurs. Elle cadre le contenu des interventions, autour d'un nombre limité de thèmes. Les discours donnent sens à la succession des réformes et des contre-mobilisations dans les années 2000 à travers deux axes principaux : celui de la « précarisation » des conditions de vie et d'emploi présentes et futures des étudiants – mais aussi des personnels des universités – et celui de la mise à mal des services publics d'enseignement supérieur et de recherche. Du point de vue de la stratégie à mettre en œuvre, les débats tournent également autour d'un nombre limité d'orientations (la massification de la mobilisation et la « convergence des luttes »), de moyens d'action (la grève, le blocage, la manifestation) et d'organisation (AG, comité de mobilisation, commission et coordinations). On observe ainsi une forte standardisation des discours, autour d'un éventail restreint de thèmes, de problèmes et de positions possibles à leur sujet, qu'on peut relier à un double système de contraintes. Sur le temps long, la mémoire des mouvements antérieurs fournit un répertoire limité de discours et de mots d'ordre, qui correspond aussi aux argumentaires des organisations impliquées, qui se renouvellent peu d'une année sur l'autre – et cela d'autant plus que les politiques publiques mises en œuvre dans les réformes contestées présentent une continuité. Ce répertoire fournit la base des interventions en AG comme d'autres productions discursives écrites (tracts, affiches, brochures, journaux...) ou orales (réunions publiques, interventions dans les cours pour mobiliser). D'un côté, l'AG n'est donc que l'une des modalités de diffusion et de reproduction de ces discours. Mais d'un autre côté, sur le temps court de l'AG, la standardisation du contenu des interventions est encore renforcée par la limitation du temps de parole à quelques minutes et la difficulté de l'exercice que constitue la prise de parole en public, qui incitent les orateurs à se raccrocher à des mots d'ordre et arguments familiers. La participation à des mouvements antérieurs fonctionne aussi comme un argument d'autorité qui donne poids au propos et titre à parler à l'intervenant. Tout se passe donc comme si les débats s'inscrivaient dans une autre temporalité, discontinue dans le temps universitaire, mais dans la lignée directe des grèves antérieures. En ce début de mouvement, les étudiants reprennent en quelque sorte les débats là où ils les avaient laissés à la fin de la

grève de 2007, avec pour partie les mêmes acteurs et les mêmes problèmes. Ces mentions des mouvements antérieurs marquent l'autoréférence des mobilisations étudiantes, dans lesquelles les acteurs prennent position par rapport à des expériences communes et particulières à l'activité contestataire, et qui constitue l'un des traits marquants qui permet à Lilian Mathieu de parler d'un espace des mouvements sociaux¹.

Dans cette entreprise pour inscrire le lieu et le moment de l'AG dans l'espace et le temps d'une mobilisation, avec ses références, ses codes, ses instances et sa scénographie propres, les membres de la tribune, et en particulier son président, jouent un rôle central. Pendant toute la durée de l'AG, depuis son commencement où ils tentent d'obtenir le calme et d'expliquer le fonctionnement de cette réunion particulière, jusqu'à la fin où ils annoncent le ou les rendez-vous suivants, ils rappellent en permanence les règles propres à cette activité, instaurant un nouvel ordre des interactions. Les étudiants ont l'habitude d'utiliser les amphis dans le cadre des enseignements. Le cours magistral constitue l'occasion sociale des rassemblements routiniers dans ces lieux. Erving Goffman utilise en effet la notion d'occasion sociale pour désigner : « une affaire, un événement ou une entreprise de plus large amplitude, limitée spatialement et temporellement, en général aménagée par un équipement fixe » qui « fournit le contexte social dans lequel de nombreuses situations et leurs rassemblements sont susceptibles de se former, de se dissoudre et de se former à nouveau »². Une occasion sociale prescrit des comportements particuliers : « Un modèle de conduite tend à y être reconnu comme approprié, quand il n'est pas, comme souvent, officiel ou programmé »³. Dans le cas du cours magistral, dès lors que l'enseignant commence son enseignement, les étudiants sont supposés se taire et mettre fin à leurs conversations privées, rester à leur place assis sur les bancs et les chaises, être tournés en direction de l'estrade, écouter et prendre des notes, et lever la main s'ils souhaitent prendre la parole. Dans les faits, l'occasion sociale du cours magistral n'engage pas tous les étudiants au même titre : certains peuvent en faire un usage ludique, un moment de sociabilité, et cela d'autant plus qu'on s'éloigne des premiers rangs de l'amphi⁴. C'est d'autant plus le cas en AG, en l'absence du cadre fixé par le cours. Les participants discutent entre eux, entrent et sortent, peuvent s'asseoir par terre ou sur les tables même lorsqu'il reste des places assises. Les organisateurs tentent également d'y prescrire un modèle de conduite, en partie commun à celui du cours magistral – calme, écoute, occupation des

1 Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012, p. 17.

2 Erving GOFFMAN, *op. cit.*, p. 18.

3 *Ibid.*

4 Sandrine GARCIA, « Déscolarisation universitaire et rationalités étudiantes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 48-57.

places assises et exigence de lever la main pour demander la parole –, en partie différent – participer aux débats et aux votes. Mais l'occasion sociale de l'AG est beaucoup moins familière aux étudiants, et surtout tous les participants ne partagent pas les objectifs des organisateurs, qui sont orientés vers la construction de la mobilisation. Le rôle de la tribune est avant tout de tenter d'instaurer ces normes de comportement, même si elle ne dispose pas, loin de là, d'une autorité aussi installée que celle des enseignants.

C'est ce qui apparaît dans les rappels constants qu'elle fait de la conduite attendue des participants. Beaucoup d'étudiants assistent aux AG sans participer au vote, c'est-à-dire sans lever la main à aucune des propositions faites par la tribune, ce qui est une attitude différente de celle qui consiste à lever la main lorsqu'elle demande qui « ne prend pas part au vote », position possible dans le fonctionnement usuel des AG étudiantes. Au début de l'AG du 3 février, Jules invite les participants à prendre part à l'élection de la tribune : « Levez le doigt, soyez pas timides », puis « Ah, c'est mieux » quand davantage d'étudiants participent. Le président de la tribune peut aussi inviter les participants à s'asseoir sur les places assises, comme lors de l'AG du 10 février : « Je vous invite, il y a encore des places devant, donc je vous invite à vous asseoir, ça sera plus facile si vous voulez prendre la parole (...). Je vous invite vraiment à vous asseoir », puis « Je vois des places vides devant moi. C'est pas parce qu'on est à la tribune qu'on va vous manger ». De la même façon, pendant l'AG du 3 février, Élise, membre du comité de mobilisation, demande : « Je voudrais dire aux gens qui sont debout de venir, et à ceux qui sont assis par terre de s'asseoir aux premiers rangs, c'est pas très agréable. Donc venez, vous êtes les bienvenus ». Comme personne ne bouge, elle ajoute, l'air gêné : « Surtout, n'hésitez pas ». Les formules utilisées par le président de l'AG du 10 février ressemblent à celles des enseignants lorsqu'ils incitent les étudiants à venir s'installer aux premiers rangs. Pour autant, ces invitations sont peu suivies d'effets, et le malaise de Élise devant l'absence de réaction du public montre le désajustement, régulier, entre les attentes des étudiants les plus mobilisés, et le comportement de l'assistance.

Le début des AG rend particulièrement visible ce double mouvement, où les organisateurs tentent d'instaurer les règles de fonctionnement qu'ils estiment nécessaires à la tenue d'une AG, sans pour autant que ces dernières s'imposent à tous sur le registre de l'évidence. Dans les AG étudiantes de la fin des années 2000, il est d'usage de faire voter au début l'ordre du jour et la composition de la tribune, et dans certaines universités, comme c'est le cas à Censier, le droit de ses membres de participer aux votes et aux débats, c'est-à-dire de s'exprimer non simplement sur l'organisation mais sur le fond de ces derniers. Ces votes relèvent de ce que les militants appellent les « modalités de fonctionnement » des AG. Il s'agit

de l'ensemble des règles et procédures qu'ils s'attachent à y mettre en place, sorte de droit coutumier qu'on peut rapprocher de celui que Maxime Leroy a décrit à propos de l'action collective ouvrière de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, à partir des textes des organisations et des pratiques¹. Les votes de l'ordre du jour, de la composition de la tribune, de son droit de vote et de parole, sont supposés garantir la légitimité de la tribune. Tout en étant soucieux d'appliquer ces règles, les présidents de tribune manifestent dans les deux AG une gêne à procéder à cette série de votes : « Je sais que c'est rébarbatif mais il faut le faire » (3 février), « Un dernier vote formel sur le droit de vote de cette tribune » (10 février). Ces votes sont en effet formels dans le sens où leur issue est presque systématiquement positive, puisqu'il est très improbable qu'un participant vienne proposer un ordre du jour et une tribune alternatifs à ceux préparés à l'avance par le comité de mobilisation. Ils sont rébarbatifs en raison de la lourdeur d'une succession de votes dont l'enjeu ne va pas de soi pour tous les participants.

Cette série de votes a de fait d'autres enjeux que leurs résultats prévisibles. Elle institue la légalité particulière de l'AG étudiante, avec ses règles coutumières, qui marquent l'autonomie de l'activité qui y est réalisée et plus largement de celles qui ont cours dans l'espace militant. Surtout, sorte de rituel d'introduction qui concentre l'attention du public et l'engage dans l'activité de l'AG par un premier vote, elle vise à l'enrôler dans cet espace : elle l'incite à respecter ces règles en lui faisant élire et ainsi légitimer la tribune, instance qui aura pour tâche de les faire appliquer. Mais en même temps, les remarques des présidents de tribune montrent qu'ils savent tout ce que ces règles peuvent avoir d'érotique et d'hermétique pour la majorité du public. C'est pourquoi ils s'attachent aussi parfois à expliquer le mode de fonctionnement de l'AG : c'est le cas lors de l'AG du 10 février, mais pas lors de celle du 2. Le 10 février, le président explicite ainsi le fonctionnement au début des débats : « Je vous explique comment ça va se passer. Chantal va prendre la parole ; vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour prendre la parole, en venant demander à la tribune ou en inscrivant votre nom au tableau, pour que tout le monde puisse voir le tour de parole ». Ainsi, le début des AG est à la fois la marque des efforts faits par leurs organisateurs pour mettre en place des règles propres à l'espace militant et de la fragilité, de l'étrangeté, de ces dernières.

Erving Goffman évoque ainsi « la possibilité que le même espace physique puisse être

1 Maxime LEROY, *La Coutume ouvrière. Syndicats, bourses du travail, fédérations professionnelles, coopératives. Doctrines et institutions*, Paris, Éditions CNT région parisienne, 2^e éd. 2007, (1913), tomes I et II, 934 pages. Maxime Leroy y décrit le « droit prolétarien », entendu comme « certaines pratiques sociales, notamment les statuts des organisations ouvrières, l'ensemble des règles écrites ou verbales qui réglementent la vie, la sociabilité prolétariennes », « droit ouvrier spontané, œuvre directe et originale du prolétariat groupé dans ses Fédérations, coutume libre sans caractère judiciaire », « les statuts des associations ouvrières (...) comme autant de lois (...), les règles d'atelier, les règles de grève, les règles de la coopération entre ouvriers », c'est-à-dire « un système juridique qui n'est que prolétarien ». *Ibid.*, p. 25.

investi par deux occasions sociales distinctes » et ajoute : « La situation sociale peut alors être la scène d'un conflit, réel ou potentiel, entre les différents ensembles de régulations qui la gouvernent »¹. Il y alors « chevauchement entre définitions de la situation »². Dans le cas de l'AG, les étudiants se trouvent face à un chevauchement entre l'occasion ludique de faire autre chose dans l'amphi que suivre un cours, de se livrer à des sociabilités et activités habituellement proscrites, et le cadre militant de la réunion. Le détournement de l'amphi à des fins de mobilisation correspond ainsi pour les organisateurs de l'AG à une entreprise pour imposer un nouvel ordre des interactions, propre à l'espace militant étudiant, mais qui demeure toujours incertaine.

Ce ne sont pas simplement les étudiants qui restent spectateurs des débats qui contreviennent aux injonctions de la tribune. Les participants plus actifs, celles et ceux qui prennent la parole ou les membres du comité de mobilisation, s'écartent aussi souvent des normes prescrites. Le président de la tribune est ainsi chargé de veiller au temps que prennent les débats, avec une double contrainte : d'un côté, laisser suffisamment de temps aux débats ; de l'autre, éviter de faire durer trop longtemps l'AG. C'est d'autant plus le cas le 10 février, où un départ en manifestation est prévu après l'AG, à une heure précise. Pour ce faire, le président de la tribune fixe une durée aux différents points de l'ordre du jour : « On va ouvrir le tour de parole sur les perspectives d'action. On va essayer d'aller vite, donc pas plus d'une demi-heure sur ce point. » Sa tâche est aussi de décider du moment de clôture de la liste d'inscrits, et de l'annoncer pour que celles et ceux qui souhaitent s'exprimer puisse le faire. Il précise ainsi au cours des débats : « On a énormément d'inscrits, enfin beaucoup d'inscrits. Je pense que pendant que Brice va parler, on va faire ce qu'on appelle une clôture du tour de parole, c'est-à-dire que pendant que Brice parle on va prendre les derniers noms. », puis « je propose qu'on fasse une liste de clôture pour aller le plus vite possible ». Pour les mêmes raisons, lors des deux AG le temps de parole est limité à trois minutes, ce qui est contrôlé par la tribune et régulièrement rappelé par le président : « le temps de parole est de trois minutes, ça laisse le temps pour un discours construit » (3 février), « Je vous demande de faire court. On va se limiter à trois minutes. En trois minutes, on dit l'essentiel de sa pensée », « Je vais vous inviter à être vraiment courts dans vos interventions », « Je vous invite vraiment lors de vos interventions à être le plus discipliné possible » (10 février).

Le président de la tribune doit également s'assurer que les orateurs respectent l'ordre du jour et n'abordent pas d'autres sujets que celui qui est discuté dans le point pendant lequel

1 Erving GOFFMAN, *op. cit.*, p. 20.

2 *Ibid.*

ils interviennent : « Je voudrais préciser que pour l'instant on parle des réformes qui sont en cours et on parlera des initiatives après » (3 février), « Je rappelle que c'est le point sur les perspectives d'action. On a déjà eu un débat assez large pour les réformes. Donc je vous demande vraiment de vous concentrer sur les perspectives » (10 février). Les propositions à voter doivent être rédigées sous forme de motions et transmises à la tribune : « Si jamais vous avez des motions à proposer, je vous demande de bien vouloir les écrire pour qu'on puisse les mettre au tableau et à la fin de l'AG les soumettre au vote » (3 février). Le président demande régulièrement « un petit peu de calme » (3 février) lorsque le public se fait trop bruyant. Cette tâche peut se révéler difficile, notamment quand des huées se font entendre : Bilal, président de l'AG du 10 février, est ainsi tendu pendant l'intervention d'une étudiante de la Cé, et rappelle lorsqu'elle a fini de parler : « Je vous demanderais d'être silencieux pendant les interventions ». Ces rappels à l'ordre du président de tribune manifestent les intérêts en partie contradictoires des étudiants mobilisés. D'un côté ces derniers entendent maintenir un ordre relatif dans l'AG, tâche qui incombe au président de la tribune. Mais en même temps, les autres étudiants mobilisés veulent avoir le temps de parler autant qu'ils le souhaitent, s'impliquer y compris bruyamment dans les divergences politiques, et faire de l'AG un moment animé, fût-ce par des cris et des huées qui compliquent la tâche de la tribune.

Parmi les règles coutumières de l'AG figure celle, rappelée par le président de la tribune de l'AG du 3 février, de se présenter, notamment en donnant son éventuelle appartenance syndicale et/ou politique : « Juste Lise, je te demanderais de te présenter, parce que c'est important que tout le monde dise quel est son cursus, s'il est encarté ou syndiqué » (3 février). Si de prime abord cette règle semble permettre aux militants de populariser leur organisation, dans les universités où elle est de mise, comme à Paris 1 et à Paris 3, elle vise surtout à rendre visibles les engagements des militants organisés, pour qu'il soit possible à tous de repérer d'éventuelles tentatives de manipulation de leur part. De fait, les militants organisés sont omniprésents à la tribune, parmi les orateurs et plus généralement au sein des étudiants les plus mobilisés. Pour autant, de nombreux indices viennent rappeler qu'ils ne peuvent agir dans l'AG qu'en maintenant *a minima* une façade d'autonomie de cette dernière, par rapport aux organisations politiques et syndicales, et plus généralement par rapport à toute prise de contrôle par un individu ou un groupe.

Deux interventions de Brice, étudiant non-organisé membre du comité de mobilisation en 2009, tout comme l'année précédente où il était responsable du site de la grève à Censier, sont révélatrices de ce souci de contrôle de l'autonomie de l'AG et plus largement du

mouvement. Lors de l'AG du 3 février, il fait un compte rendu de la deuxième coordination nationale des universités, qui s'est réunie la veille et où il était présent. Il précise notamment que des syndicats étudiants, l'Unef et Sud-Étudiant, y sont venus, et qu'ils ont « apporté leur soutien ». Mais il estime nécessaire d'ajouter : « Il y a aucun syndicat étudiant qui va essayer de récupérer. Il y en a certains qui se sont faits huer ». Si le « soutien » apporté par les syndicats apparaît légitime et utile, en revanche il n'est pas mal vu de les contester, surtout s'ils semblent être trop peu radicaux face aux réformes gouvernementales. Surtout, la crainte de la « récupération » est permanente, ce qui reviendrait à ce que des syndicats se présentent comme les principaux initiateurs et dirigeants de la mobilisation et en tirent tous les profits symboliques. Cette thématique régulièrement avancée révèle une méfiance vis-à-vis des syndicats, répandue parmi les participants aux AG. Inversement, elle manifeste la croyance partagée que la mobilisation doit être menée par le groupe mobilisé lui-même, composé d'étudiants organisés ou non, de façon autonome et *via* ses propres instances d'organisation (AG, coordinations, comités de mobilisation).

Lors de l'AG du 10 février, Brice s'en prend, comme d'autres étudiants y compris membres d'organisations, aux militants de la Cé qui n'étaient pas présents lors des précédentes AG et qui se relaient ce jour-là pour avancer leurs idées et proposer aux étudiants de venir les rencontrer ensuite. Il commence en disant : « Y a des syndicats qu'on voit pas beaucoup ». Comme dans son intervention du 3 février, il nuance sa critique en sous-entendant que tous les syndicats ne sont pas également condamnables. Mais pour appuyer son propos, il précise : « Je le dis en mon nom propre, pas en tant que membre d'une organisation ». Le fait de ne pas être encarté est ainsi vecteur de légitimation, tout autant et peut-être même plus que lorsque, dans le même objectif de s'opposer à la Cé, le président de l'Unef à Paris 3 souligne : « je le dis en tant que représentant du syndicat étudiant majoritaire en France ». Dans ce dernier cas, ce qui pèse dans l'intervention est le fait de parler au nom d'un collectif très large, le syndicat majoritaire ; mais le fait de s'exprimer individuellement, sans le soutien d'aucune organisation, donne paradoxalement autant de poids à une prise de parole, puisque cela donne la garantie que l'avis donné est indépendant de tout intérêt politique ou syndical.

Plus largement, les prises de parole qui se succèdent contre celles des militants de la Cé, tout comme les huées et les pouces baissés pendant leurs discours, révèlent les limites implicites qui sont mises à l'intervention des organisations dans les AG. Les militants encartés peuvent s'y exprimer, faire mention de leur organisation et y sont même très actifs. Ce faisant, ils contribuent à visibiliser et populariser leur organisation, et c'est en partie leur objectif. Néanmoins, pour le faire ils doivent respecter certaines règles du jeu. Les militants de la Cé

sont attaqués en raison de désaccords de fond avec la majorité des étudiants mobilisés, qui, contrairement à ce syndicat, sont opposés à la LRU. Mais les orateurs qui les critiquent dénoncent aussi leur mode d'intervention dans la grève : « Y a des syndicats qu'on voit pas beaucoup », « On a voté des revendications, c'est dommage vous n'étiez pas là », « On a fait plusieurs réunions intersyndicales, on vous a appelés, vous n'avez pas répondu. Je regrette que la Confédération étudiant ait une attitude arriviste », « Je voudrais réagir sur les interventions des étudiants de la Cé. On aurait été tout aussi touché de les voir l'an dernier » Leurs tentatives de tirer profit de la mobilisation pour faire connaître leurs idées, discuter avec des étudiants et éventuellement les recruter, sont attaquées parce que trop grossières. Ces interventions sont autant de rappels à l'ordre des conditions auxquelles les organisations peuvent agir au sein de la mobilisation : être présent dès le début de la mobilisation, lors des intersyndicales qui la préparent, donner du temps et rendre ses militants disponibles pour elle. Les autres organisations ne se permettent pas non plus d'appeler pendant l'AG à venir discuter avec elles, quand bien même la mobilisation est pour elles l'occasion d'entrer en contact avec de potentielles recrues. Le profit tiré de la grève par les organisations n'est toléré que pour autant qu'il se fait discret, et que leur action sert aussi les intérêts de la lutte.

Mais les étudiants mobilisés ne s'emploient pas seulement à limiter l'intervention des organisations et à préserver la façade d'autonomie de l'AG vis-à-vis d'elles. Les tâches qui pourraient permettre à des individus de tirer pouvoir, prestige ou profit personnel sont étroitement encadrées. On le voit dans les deux élections qui ont lieu à la fin de l'AG du 3 février : celle d'un délégué à la coordination nationale des universités et celle de porte-parole auprès de la presse. Brice, qui est à l'initiative de la proposition d'élire des porte-parole, les désigne bien comme des « représentants ». Pour autant, il ne s'agit pas d'approuver le principe de la représentation comme délégation de pouvoir des individus. Au contraire, lorsqu'il présente sa proposition Brice explique que l'objectif est d'avoir des individus identifiés et mandatés pour cette tâche, afin qu'ils soient d'autant mieux contrôlés par l'AG. Leur rôle est étroitement limité, par les critères de choix des personnes (« des gens qui soient pas trop carriéristes et lécheurs de micro »), par la responsabilité qu'ils ont face à l'AG, qui demeure l'instance collective et centrale (« Ils ont des comptes à rendre devant l'assemblée générale »), et par leur révocabilité permanente (« s'ils la jouent perso, l'assemblée générale pourrait les virer à la prochaine réunion »). Si Brice ne cache pas son appétence pour ce rôle (il dit avec un sourire : « Je précise que si cette proposition est adoptée je me présenterai »), en revanche le refus de la délégation apparaît clairement dans la façon dont il le décrit. Si des porte-parole sont élus, c'est sous certaines conditions qui empêchent la personnalisation de la tâche, et c'est

justement pour éviter les prises de pouvoir informelles que pourrait entraîner l'absence de mandatés clairement désignés et encadrés.

En même temps, malgré ces marques de refus de la délégation, les étudiants mobilisés restent également pris dans le format habituel de la représentation. Ainsi Yves se présente-t-il pour le mandat de délégué à la coordination sans préciser le mandat qu'il portera, mais en mettant l'accent sur ses qualités personnelles, en l'occurrence « l'expérience du comité de mob', de la lutte de l'année dernière » et le fait d'être « *[vigilant]* sur la LRU, maintenant sur le décret ». La façon dont il présente son rôle ne consiste pas à porter la parole de l'AG, mais à « représenter tous les étudiants de Censier, de toutes les UFR ». Sa profession de foi très succincte reprend les lieux communs du représentant, sur le modèle par exemple de l'élève qui se présente comme délégué de classe. On retrouve dans ces deux élections la combinaison de gestes visant à contester le principe de délégation et à marquer la souveraineté du collectif de l'AG et d'emprunts au répertoire familial de la représentation.

L'AG est donc un lieu privilégié d'affirmation de l'autonomie de l'espace des mouvements sociaux, par l'instauration d'une légalité particulière et plus largement d'un nouvel ordre des interactions qui inscrit la réunion dans le cadre particulier de la contestation, par l'autoréférence qui caractérise les schèmes de perception, et le souci de l'indépendance et de la souveraineté de l'AG vis-à-vis de l'ingérence des organisations politiques et syndicales. En même temps, les actes qui marquent cette autonomie sont en permanence menacés de fragilisation dans la mesure où les règles du jeu qu'ils tentent d'imposer sont concurrencées par d'autres plus familières, propres à l'espace académique ou à l'univers familial de la représentation. Si les deux AG sont similaires du point de vue de ces marques d'autonomie de l'univers contestataire, elles se distinguent en revanche par le déroulement de leurs débats. Leurs différences sont révélatrices d'une tension entre le maintien d'un contrôle des étudiants les plus mobilisés sur les décisions prises, et le souci de laisser dans l'AG un espace pour la mobilisation des participants au-delà de ce cercle restreint.

3. « Si l'assemblée générale déborde, tant mieux »

Ces deux AG se distinguent par le tour qu'y prennent les débats. Lors de l'AG du 3 février, la discussion sur les perspectives de la mobilisation se construit à partir des deux premières interventions (en dehors des topos introductifs) : celle de Sophie, qui pose la question des « propositions » que les grévistes ont à opposer aux réformes du gouvernement, et celle de Luis qui suggère le mode d'action de l' « occupation ». Par la suite, la plupart des

interventions (huit sur douze) répondent à l'une ou l'autre de ces interventions. Il y a donc bien un dialogue qui s'instaure entre les orateurs, et aussi avec le public, qui réagit davantage que pour les autres à l'intervention de Luis : « Au mot d'«occupation», les étudiantes assises à côté de moi disent «non» d'un ton calme et déterminé. Un brouhaha s'élève. Jules demande «un petit peu de calme» ». Pour autant, ce n'est pas tant une délibération qui s'instaure qu'une succession de contradictions des deux interventions. Sophie n'est pas militante ou membre du comité de mobilisation, ce qui se reconnaît au fait qu'elle s'adresse à ceux qui le sont en utilisant le pronom « vous ». Elle pose une question : « Je suis d'accord que ces réformes sont mauvaises, mais je voulais savoir si vous envisagiez des propositions. » Les membres du comité de mobilisation qui lui répondent retraduisent sa question en une critique qu'ils ont l'habitude d'entendre : « Pour répondre à une étudiante qui disait qu'on proposait pas beaucoup à la place. C'est un reproche qui est souvent fait » (Luc, Unef et UEC) ; « J'entends quelqu'un qui dit : «oui on est contre» » (Lise). Ils lui répondent par des arguments eux-mêmes habituellement utilisés pour répondre à ce type de critique : le peu de moyens disponibles pour obtenir la satisfaction de revendications offensives (« Le problème est à l'échelle européenne », selon Luc), la nécessité de « se défendre », selon Lise.

L'intervention de Luis est l'occasion d'un recadrage similaire du débat, afin d'annihiler les effets d'une prise de parole qui s'écarte des objectifs investis par les membres du comité de mobilisation dans l'AG. Luis n'a pourtant pas la même position que Sophie dans la mobilisation. Alors que cette dernière est extérieure au comité de mobilisation, Luis est un militant. Il a bénéficié d'une socialisation militante dans sa famille, a déjà participé à un mouvement étudiant, l'année précédente, est encarté à la CNT et proche des autonomes. Ainsi, tout en faisant partie du groupe des militants, il y occupe une position marginale, puisque le noyau dur de ce groupe est constitué des membres de la Tuud, tendance de gauche de l'Unef, souvent encartés par ailleurs au NPA et à l'UEC. En entretien, il critique l'emprise du NPA sur le mouvement (« c'est toujours les mêmes qui tiennent les rênes »¹) qu'il juge trop « mou », et ses participants trop « tièdes ». En 2009 il aurait souhaité qu'il soit plus rapidement discuté du blocage dans les AG, alors que la Tuud, majoritaire dans le comité de mobilisation, privilégie une stratégie qui s'appuie sur la grève des enseignants pour repousser le moment, nécessairement clivant, de la discussion sur le blocage. Pourtant, Luis exprime rarement ces critiques dans les AG. L'AG du 3 février 2009 est donc l'une des rares fois où il s'écarte de cette ligne de conduite, pour proposer le mode d'action de l'occupation sans que cela ait été discuté au préalable au sein du comité de mobilisation, et corresponde à un choix tactique partagé. C'est ce que montre le topo d'Yves qui précède son intervention et où il est rappelé

1 Entretien du 10 avril 2009.

que « le mot “blocage” n'a jamais été prononcé par nous. On nous l'a beaucoup demandé, mais il n'en est pas question pour le moment ».

Luis est alors habilement sanctionné. Les membres du comité de mobilisation, solidaires les uns des autres, se relaient pour discréditer sa proposition, à l'exception de Jules, son camarade de la CNT, qui semble le soutenir sans pour autant s'engager clairement en faveur de l'occupation. Il n'y a qu'un membre de la Tuud qui intervient, Florent, pour l'intervention qui clôt le débat. Mais il est épaulé par d'autres membres du comité de mobilisation, indépendamment des adversaires purs et simples du blocage ou de l'occupation. L'intervention de Brice est particulièrement significative. Il décrédibilise la proposition de Luis sur un ton paternaliste (« t'as tendance à mettre la charrue avant les bœufs »), en rappelant en passant la solidarité qui doit être de mise dans le groupe (« t'es un copain »). Il dépolitise aussi la question, en axant ses arguments avant tout sur l'inutilité du blocage et sur l'effort que cela impliquerait de l'organiser (« Un blocage, c'est crevant »). Adrien, membre du Seul, qui est la seule organisation très critique vis-à-vis des positions de la Tuud et qui fait donc rarement front commun avec les autres membres du comité de mobilisation, a ainsi beau jeu de tourner en dérision le rappel à l'ordre, et la fissure dans la solidarité habituelle de ce dernier. On voit ainsi comment le comité de mobilisation s'emploie à maintenir son emprise sur les débats de l'AG, et comment les dissidences sont découragées par un faisceau de solidarités entre et avec les membres du groupe central de la Tuud, qui permettent de les désamorcer sans conflit, sur un ton bon enfant et sous couvert de camaraderie entre tous les membres du comité de mobilisation. Le blocage sera bien voté, mais seulement quelques semaines plus tard, quand tous ses membres se seront mis d'accord pour le promouvoir ensemble en AG.

Cet exemple permet de constater d'abord la façon dont le sujet de l'occupation ou du blocage de l'université polarise et envahit les débats dès lors qu'il est soulevé. Lorsqu'il est mis en place, il est à plus forte raison difficile de parler d'autre chose. C'est le point le plus clivant et qui suscite le plus d'intérêt parmi les participants. On observe ensuite que dans cette AG, la majorité des prises de parole est le fait de membres du comité de mobilisation. Dans les débats seulement deux intervenantes ne semblent pas en faire partie : Sophie et Cynthia, dont il est difficile de savoir si elle est simplement extérieure au comité de mobilisation, ou si elle est en fait mobilisée en Droit à Paris 1, puisqu'elle est inscrite dans les deux universités. D'un côté, comme Sophie elle se positionne comme en dehors de la mobilisation à Paris 3 : « On vous soutient ». De l'autre, elle semble s'exprimer au nom d'un groupe, comme le signale l'usage du pronom « on », dont on ne sait pas s'il fait référence aux étudiants en général ou à

un groupe en particulier. Elle souligne par ailleurs : « on est pour la grève active, d'aller en cours. C'est important de se mobiliser ». En tout, cela fait donc deux interventions non-imputables au comité de mobilisation, sur quinze, sans compter les topos introductifs qui sont nécessairement énoncés par des membres du comité de mobilisation puisqu'ils sont répartis et préparés dans ce cadre, en amont de l'AG. Le fait d'intervenir lorsqu'on ne fait pas partie des étudiants les plus mobilisés est considéré comme particulièrement courageux, comme le montre la remarque de l'amie de Sophie lorsqu'elle prend la parole : « La classe ». Parmi ceux qui interviennent pendant les débats, quatre le font deux ou trois fois pendant l'AG : Jules, Yves, François et Florent. Ce sont tous des hommes, et tous sont ou ont été membres d'organisations politiques et/ou syndicales. Surtout, on voit dans les réponses qui sont apportées à la question de Sophie que l'attitude des membres du comité de mobilisation à l'égard des interventions des autres étudiants est davantage défensive qu'inclusive. On tente de désamorcer ce qui est perçu comme une critique. Luc propose bien un débat pour élaborer des revendications offensives, mais il s'agit moins d'une prise en compte de la remarque de Sophie que du rappel d'un projet déjà suggéré par Yves dans son topo, et dès lors vraisemblablement discuté en amont au sein du comité de mobilisation comme perspective à faire voter pendant l'AG.

Dans cette AG, le cours des débats est ainsi étroitement contrôlé par le comité de mobilisation et par les militants organisés, qui discutent entre eux devant un public sans véritablement ouvrir la discussion à ce dernier. Le président de la tribune incite régulièrement les participants à s'exprimer (« Encore une fois n'hésitez pas à vous inscrire »), mais l'une de ses interventions pour le faire ne fait que rappeler la distance qui sépare celles et ceux qui prennent la parole et les autres : « Je sais ce que c'est, je suis passé par là. La première fois j'étais assez déstabilisé ». D'un côté, il reconnaît qu'il a déjà eu peur de s'exprimer en public, de l'autre il souligne que cette gêne est pour lui du passé. Lorsque Luis s'écarte de la ligne stratégique majoritaire au sein du comité de mobilisation, il est rappelé à l'ordre par ses camarades. Ces derniers ne construisent pas véritablement une délibération où chacun prendrait en compte les avis avancés pour élaborer la position la plus inclusive et consensuelle. Ils accumulent les interventions qu'ils jugent eux utiles à la construction de la mobilisation (informer sur les réformes contestées ou sur l'état de la mobilisation, proposer de revoter la grève ou de faire une AG commune avec les personnels) et désamorcent les propositions qui sortent de ce cadre en puisant dans un répertoire d'arguments routinier. L'emprise d'un petit groupe, celui des étudiants les plus mobilisés, et notamment des militants organisés, se manifeste par d'autres marques. Ainsi tous les membres de la tribune font-ils

partie d'une organisation politique et/ou syndicale, à l'exception de Brice. C'est un membre du NPA et de la CNT qui la préside. La plupart des membres du comité de mobilisation se tiennent pour la plupart au même endroit de l'amphi, dans les premiers rangs et autour de la tribune, c'est-à-dire au plus près de la scène centrale de l'AG où se trouve le micro d'où on peut prendre la parole. Ce sont eux qui maîtrisent le mieux les règles de fonctionnement de l'AG, comme l'usage d'un langage des signes, plutôt que des applaudissements et des huées, pour exprimer l'approbation et la désapprobation.

Tout n'est pas prévu à l'avance ni l'objet d'un consensus au sein du comité de mobilisation. La proposition d'organisation d'un débat avec les personnels sur l'avenir de l'université l'est manifestement, mais d'autres sont faites apparemment sans que ses membres se soient concertés au préalable, comme le montre la proposition d'élire des porte-parole mandatés pour représenter l'AG auprès de la presse. Celle-ci donne lieu à un pour et un contre au moment du vote, et engendre une fois adoptée un moment de confusion. Le président de la tribune oublie d'abord de procéder à l'élection desdits représentants. Puis les membres du comité de mobilisation se consultent dans l'urgence, entre eux et au sein des organisations, pour savoir qui se présentera. Le président de la tribune n'éprouve aucune gêne à souligner que le choix des candidats est une prérogative du comité de mobilisation seul, lorsqu'il explique au public : « Excusez-moi, on s'organise en interne ». Il y a donc bien une frontière entre l'« interne » du groupe le plus mobilisé, et les autres qui lui sont extérieurs. L'AG est ainsi l'occasion pour les membres du comité de mobilisation d'énoncer certaines propositions et de trancher certaines décisions qui ne l'ont pas été au préalable, mais il conserve la main sur ces dernières, même si elles sont soumises au vote de tous les participants. Une proposition n'a de chance d'être acceptée que si, même sans avoir été discutée en amont au sein du comité de mobilisation, elle fait partie du champ des possibles pour ce dernier – ce qui n'est pas le cas, à ce moment-là du mouvement, de la mise en place d'une occupation. Tout se passe comme si les membres du comité de mobilisation avaient besoin de votes massifs pour légitimer leurs décisions et trancher leurs propres divergences internes, sans pour autant que ces décisions soient véritablement élaborées collectivement pendant l'AG elle-même. Ainsi le président de la tribune invite-t-il vivement le public à prendre part aux votes, en faisant remarquer par exemple que « s'abstenir, c'est laisser la majorité s'exprimer », ou en incitant les étudiants à rentrer dans l'amphi pour voter, ou à se rapprocher lorsque les votes portent sur des propositions qui lui semblent « essentielles ».

En fait, obtenir le vote des étudiants présents apparaît comme un moyen parmi d'autres de peser dans les rapports de forces internes au comité de mobilisation. Comme le souligne

Adrien, membre du Seul, certaines motions font l'objet d'une attention particulière : « Vous avez remarqué que c'est toujours mes motions qui donnent lieu à un débat. Les autres elles sont acceptées sans problème ». Elles donnent lieu à un nouveau débat, réduit à un pour et un contre, ce qui permet de souligner les enjeux du vote. Le président de la tribune explicite l'importance du vote : « La motion suivante, c'est une motion délicate en tant que telle », « On passe au vote des trois propositions qui sont là, qui sont essentielles ». Il s'agit de propositions qui ne sont pas consensuelles au sein du comité de mobilisation : les motions d'Adrien, membre d'une organisation en rupture avec le reste des étudiants mobilisés, ou la suggestion de Luis d'occuper l'université. Elles ne sont pas non plus consensuelles au sein du public. Mais d'autres questions non-consensuelles dans l'assemblée ne sont pas soumises à la discussion de façon aussi appuyée. Il en va ainsi du choix des modes d'action, entre la grève active, l'occupation, et « rien », d'abord écrit au tableau, puis effacé, puis évacué des débats. Lorsque Isabelle à la tribune efface la proposition « rien », un étudiant s'en étonne dans le public. Mais le fait de mettre fin à la grève et de ne rien faire à la place ne fait pas partie des options possibles pour le comité de mobilisation, et c'est pourquoi cela ne fait pas l'objet de discussions. Les votes sont d'abord un moyen de trancher des divergences au sein du comité de mobilisation, et non des désaccords au sein de l'ensemble des présents.

Alors que l'AG du 10 février réunit sensiblement le même nombre de participants, les débats prennent un tout autre tour. On y retrouve certes des marques similaires de l'emprise des membres du comité de mobilisation sur le lieu et les débats. Le président de la tribune tente de rassurer les participants avec le même ton qui souligne en même temps son ascendant : « N'ayez pas peur, tout va bien se passer ». La tribune, qui comprend des personnels dans la mesure où il s'agit d'une AG commune entre étudiants et personnels, ne comprend qu'une membre non-encartée, Leslie. Comme lors de l'AG du 3 février, c'est un militant membre d'un syndicat et d'une organisation politique qui préside l'AG, tandis que Leslie se charge de noter le tour de parole et différentes informations au tableau. Les membres du comité de mobilisation se distinguent également des autres participants par leur façon particulière d'investir l'espace de l'amphi. Ils sont répartis dans les premiers rangs, et discutent entre eux, manifestant les liens d'interconnaissance qui les lient et qui peuvent faire défaut aux autres participants. Alors que les autres participants n'y font pas d'autres mouvements que celui d'entrer et sortir de l'amphi, le groupe le plus mobilisé, le plus nombreux, se distingue par sa mobilité, qui marque le fait qu'il contrôle le lieu. Ses membres s'y déplacent, par exemple pour faire passer une caisse de grève, ou aller parler à différentes personnes – comme

quand lors de l'AG du 3 février Yves se déplaçait pour compter le nombre de participants. Ils ont un usage affairé de l'amphi qui manifeste leur rôle important. La diversité de leurs interlocuteurs dans les conversations informelles qu'ils peuvent avoir rend visible le volume de leur capital social¹ au sein des grévistes, plus important que celui des autres participants, qui viennent pour la plupart à l'AG en petits groupes qui n'excèdent pas une demi-douzaine d'individus, et qui ne discutent qu'avec leurs voisins. Parmi les étudiants les plus mobilisés, certains portent un petit carton sur lequel on peut lire : « étudiant en grève ». Cela correspond au mode d'action de la grève active, privilégié par les enseignants en 2009 : des cours, souvent « alternatifs » c'est-à-dire s'écartant du programme habituel pour coller aux préoccupations de la mobilisation, continuent de se tenir. La participation à la grève doit alors s'objectiver dans d'autres gestes que l'arrêt des activités habituelles, par exemple ces cartons. Mais en même temps, de tels signes viennent rappeler la frontière entre ceux qui sont pleinement dans la lutte, qui ont eu accès aux petits cartons, et les autres. Enfin, la présence de plusieurs militants de la Cé, qui ont manifestement préparé une offensive sur cette AG pour faire connaître leurs idées, nettement plus favorables aux réformes que celles des étudiants mobilisés, polarise une partie des débats. Elle contraint plusieurs membres du comité de mobilisation à leur répondre, et à exhiber des querelles politiques et syndicales qui ne concernent pas directement la construction de la mobilisation.

Même si cette AG est commune avec les personnels, ce sont principalement des étudiants qui prennent la parole. La plupart des Biatoss et enseignants-chercheurs qui s'expriment sont syndiqués. L'emprise sur les AG d'établissement, même communes, est avant tout le fait des militants étudiants. Inversement, lorsqu'une délégation de l'UFR de médiation culturelle intervient, ce sont quatre enseignants-chercheurs et deux élus étudiants qui la représentent. Si la mobilisation à l'échelle des UFR est avant tout menée par les enseignants-chercheurs, en revanche dès qu'on passe à l'échelle de l'AG d'établissement, ces derniers sont moins à l'aise : celle qui lit les motions adoptées par l'AG de l'UFR, pourtant présidente de celle-ci, déclare avoir des difficultés à s'exprimer en assemblée générale. Le contrôle des AG d'établissement par les étudiants les plus mobilisés permet un renversement des rapports entre étudiants et enseignants-chercheurs. Certains étudiants peuvent se permettre de rompre alors les règles qui les encadrent habituellement, comme le montre l'intervention sauvage de l'un d'entre eux qui l'encourage et suscite en même temps les rires du public en l'appelant par son prénom².

1 Pierre BOURDIEU, « Le capital social. Notes provisoires », *ARSS*, n° 31, 1980, p. 2-3.

2 Ce point sera développé dans le chapitre 7.

Pour autant, on observe que dans cette AG, plusieurs participants, qui sont peut-être déjà intégrés à la mobilisation, prennent manifestement la parole pour la première fois. Le registre de leurs interventions diffère de celui des militants. Ils signalent pour la plupart au début de leur intervention que c'est une première fois pour eux : « C'est la première fois que je prend la parole devant tant de monde » (Garance), « Je suis très émue de parler devant autant de gens » (Cécile), « Comme Garance et Cécile c'est la première fois que je prends la parole devant autant de personnes » (Florian). Il n'hésitent pas à exprimer la difficulté que cela représente : « j'ai un peu peur tout d'un coup » (Garance), « je suis morte de trouille » (Margot). Leurs interventions sont moins assurées que celles des militants : Cécile rougit, s'interrompt souvent, ponctue son intervention de rires gênés et de soupirs, minimise la portée de son discours (« J'enfonce peut-être des portes ouvertes ») et on n'entend pas du tout l'intervention de Florian. Le public encourage ces primo-orateurs (il applaudit lorsque Garance souligne qu'elle prend la parole pour la première fois, l'intervention de Cécile est aussi ponctuée d'applaudissements), même si ses réactions comportent une part de moquerie. Il y a quelques rires pendant l'intervention de Cécile, et un étudiant lance à Florian qu'on n'entend pas : « Tu travailles pour les services secrets ou quoi ? ».

Du point de vue du contenu de leurs interventions, ils ne s'écartent pas tous du style de prise de parole des autres orateurs. Garance invite, comme d'autres le font régulièrement, les participants à rejoindre le comité de mobilisation. Cécile et Margot rappellent l'importance de l'art et des humanités, enseignées à Censier et considérées comme les premières cibles des réformes en cours. Cependant, Cécile s'exprime sur le registre du témoignage : « Je vous donnerai pas de statistiques, d'explications de texte ou autre, c'est plutôt un témoignage ». Elle souligne ainsi l'écart qui sépare son intervention de celles des militants qui s'appuient sur des informations précises pour monter en généralité : des chiffres, des textes légaux. Pourtant, le registre du témoignage peut aussi être mobilisé par les militants, parce qu'il fait partie des stratégies oratoires qui sont reconnues comme pouvant persuader le public. Ainsi Jules fait-il allusion lors de cette AG à son handicap (« Je suis atteint d'une surdité moyenne ») pour montrer qu'il connaît de l'intérieur la « discrimination » que les réformes en cours risquent selon lui de renforcer. Mais les participants plus aguerris articulent ce registre du témoignage à des argumentaires plus généraux et militants, comme lorsque Jules ajoute, citant un président d'université : « Il a dit : “de telles attaques contre l'Université et l'École, on n'en a pas vu depuis le Maréchal Pétain” ». Au contraire, Cécile n'utilise que le langage des sentiments personnels : « j'ai senti que j'en avais besoin [*de prendre la parole*] », tout comme elle a « besoin » aussi des Humanités ; Nicolas Sarkozy lui fait éprouver du « mépris », et elle

ajoute, inversement : « J'aime ce qui est fou, ce qui est obsessionnel. (...) j'aimerais dire combien j'admire mes professeurs », « je ne veux pas que les professeurs soient formés différemment ». Le contraste entre le style de son intervention et celui des militants est d'autant plus visible que le président de la tribune la complète juste après en donnant cette fois un chiffre : « Rappelons que dans cette université 40 % des professeurs ne sont pas titulaires ».

L'écart entre le registre des primo-orateurs et celui des militants expérimentés manifeste la frontière qui sépare virtuoses et novices de la contestation. La quasi-absence des primo-orateurs lors de l'AG du 3 février, comme leurs émotions pendant celle du 10, montrent que la prise de parole est une activité particulièrement difficile et sélective, même pour des étudiants qui ont l'habitude de prendre la parole en public dans d'autres cadres. C'est ce que souligne Margot, qui est inscrite en Études théâtrales : « Je voudrais lutter contre le mythe des étudiants en théâtre qui n'ont pas peur de parler en public ». Dans le même temps, ces interventions montrent que la parole demeure ouverte aux novices, et que c'est même valorisé, comme en témoignent les encouragements du public. Ces prises de parole correspondent aussi à une attente des militants eux-mêmes. Ceux-ci sont en effet pris dans des exigences contradictoires. D'un côté ils réitèrent les gestes qui confortent leur maîtrise du cours des débats. De l'autre, ils en appellent régulièrement à une ouverture des débats la plus large possible, comme lorsque Yves s'oppose au début de l'AG du 10 février à ce qu'un horaire de fin soit fixé à l'avance : « le principe d'une assemblée générale, c'est que c'est un lieu de parole. Si l'assemblée générale déborde, tant mieux, c'est que les gens participent ». Les militants veulent cadrer les AG pour parvenir à faire tenir ensemble les différents impératifs qu'ils y mettent, comme la nécessité de terminer l'AG assez tôt pour aller manifester : « De toute façon on a un départ en manif' prévu », souligne Yves. Mais, pour reprendre son expression, il faut aussi que « l'assemblée générale déborde », dans le temps, mais aussi plus généralement dans tout ce qui s'y passe de plus que ce qui était prévu par les militants, parce qu'être dépassé signifie qu'ils parviennent à mobiliser au-delà de leurs cercles. C'est pourquoi ces primo-interventions apparaissent comme un passage obligé des AG, avec ses propres codes, reproduits par les différents orateurs : souligner qu'on prend la parole pour la première fois pour gagner l'indulgence voire la sympathie du public, surjouer parfois l'émotion, la sincérité, l'authenticité et la timidité. En bref, pour autant qu'ils collent au style attendu des primo-orateurs et ne proposent rien qui vienne contredire les projets des militants, ces intervenants introduisent la part d'imprévu dont les plus mobilisés ont besoin pour valider leur volonté affichée d'ouvrir le débat avec toutes et tous.

On comprend ainsi la contradiction dans laquelle sont pris les étudiants les plus actifs, et qui est aussi un trait structurant de l'espace militant étudiant et qu'on pourrait étendre à de larges fractions de l'espace des mouvements sociaux. D'un côté, comme espace autonome pourvoyeur de compétences et d'enjeux spécifiques, l'espace militant étudiant se construit dans un ensemble de gestes destinés à assurer l'emprise de ceux qui pensent savoir comment s'y prendre pour construire une mobilisation. De l'autre, cet espace partage avec le champ politique et le champ religieux sa dimension prosélyte. La prise en compte des intérêts des profanes est paradoxalement nécessaire aux professionnels de ces deux champs¹ pour assurer l'enrôlement des premiers et ainsi le monopole des seconds dans la production des biens symboliques. De la même façon, les militants ne peuvent poursuivre l'activité contestataire sur laquelle ils tendent à maintenir un monopole que pour autant qu'ils donnent des gages d'ouverture à celles et ceux qu'ils cherchent à recruter pour leur cause. L'AG est l'un des lieux par excellence où les militants peuvent donner la possibilité aux novices de les déborder, par leurs prises de parole et leurs votes, et ainsi manifester qu'ils représentent et mobilisent plus de gens qu'eux-mêmes. Les militants entendent à la fois conserver le monopole sur la conduite du mouvement, en cadrant les débats, et être dépassés par un collectif plus large, ce qui explique les invitations répétées à s'exprimer, à voter, et l'intérêt pour la circulation de la parole, pour autant qu'elle reste dans les limites des stratégies qui sont pour eux pensables. Le rappel constant de l'ouverture des débats n'est pas simplement une façade, mais est ajusté aux intérêts des militants, qui entrent en partie en contradiction avec leur intérêt à contrôler l'élaboration de la stratégie. Cette tension rend intelligible le tour très variable que prennent les débats, à une semaine d'intervalle, dans deux AG sur un même site. Un jour, c'est la tendance à l'emprise sur les débats par les plus mobilisés qui l'emporte ; un autre, de l'espace est laissé au débordement, toujours limité et cantonné à des registres codifiés, et peut-être favorisé par l'installation dans la durée de la mobilisation et partant, son élargissement à de nouvelles recrues.

Lors de l'AG du 10 février, pas plus que dans celle du 3, ce n'est pas une délibération à proprement parler qui s'installe. Le 3, un dialogue se met en place, mais il n'est pas inclusif : il vise à recadrer tout ce qui semble s'écarter des choix tactiques du groupe central des étudiants mobilisés. Le 10, à l'exception de l'échange de contre-argumentaires avec les militants de la Cé, les interventions, si elles peuvent faire référence les unes aux autres, ne se répondent pas vraiment entre elles. Chacun avance le ou les points qu'il entend exprimer lors de cette AG,

1 Pierre BOURDIEU, « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, vol. 12, n° 3, 1971, p. 325-327 ; « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *ARSS*, n° 36-37, 1981, p. 8-9.

certaines donnant lieu au vote ultérieur de motions, d'autres non, sans que ces prises de parole convergent pour l'élaboration collective d'une ligne de conduite pour la mobilisation. De fait, les interventions se caractérisent par leur variété, dans leur registre et leur style, mais aussi dans les coups qui y sont joués, qui s'articulent peu les uns aux autres.

4. Susciter « le cri de joie d'une assemblée du peuple », et autres usages des prises de parole

Lors de l'AG du 3 février, 18 personnes, dont 10 hommes et 8 femmes, ont pris la parole au moins une fois, en-dehors des interventions techniques relatives à l'organisation des débats et des votes faites par les membres de la tribune. Lors de l'AG du 10, ce sont 32 personnes qui sont intervenues au moins une fois, dont 17 hommes et 15 femmes. Le nombre plus élevé des intervenants lors de l'AG du 10 signale à lui seul que la parole est plus ouverte pendant cette dernière. Pour autant, sur environ 600 personnes présentes à chacune de ces AG, on constate que les oratrices et orateurs constituent une petite minorité de participants¹. L'activité de prise de parole en AG est donc très sélective. Compte tenu de la difficulté qu'elle représente, les interventions sont d'abord hétérogènes au regard de l'inégale aisance des orateurs et oratrices. On l'a vu en analysant les interventions des primo-orateurs. Mais même les militants expérimentés ne sont pas tous égaux face à la prise de parole en public. Certains s'aident de notes sur lesquelles ils ont préparé leur intervention, notamment pour les topos introductifs, qui sont des « commandes » du comité de mobilisation, pour lesquels ils ont listé une série d'informations à ne pas oublier et qui ont parfois été préparés collectivement en amont. Les orateurs et oratrices qui utilisent des notes s'en détachent plus ou moins pour faire une intervention vivante. D'autres les lisent. Ainsi, lors de l'AG du 3 février, Clara, militante à Sud-Étudiant et au NPA, fait un topo introductif de présentation des réformes pendant lequel elle ne semble pas très à l'aise. Tout en utilisant des notes, qu'elle lit, son discours est ponctué de moments où elle cherche ses mots ou de tics de langage. Elle répète « en fait » et « un peu » pendant son intervention. Elle renvoie aux interventions suivantes pour compléter son propos : « Je pense que d'autres personnes compléteront ensuite dans leurs interventions. » Pourtant, son intervention montre qu'elle maîtrise les codes du discours contestataire. Elle utilise un vocabulaire militant : elle parle de « la casse des universités », des « inégalités sociales », des « acquis des Trente Glorieuses, de Mai 68 » ou encore de « l'idéologie dominante ». Elle présente de nombreuses réformes et cite les mouvements qui ont cours dans

¹ Un tableau plus général des inégalités face à la prise de parole, notamment selon le sexe, et une analyse des ressorts sociaux de ces inégalités, sont proposés dans le chapitre suivant.

d'autres pays européens.

Si Clara est militante au NPA et à Sud-Étudiant depuis l'année précédente au moins, elle est nouvelle à Paris 3. Elle doit donc s'adapter à une nouvelle configuration locale, et elle est moins bien intégrée que d'autres au réseau militant. Le fait qu'elle soit une femme peut aussi jouer. D'autres militants qui énoncent le même type de discours se révèlent beaucoup plus à l'aise. Il y a en particulier quelques orateurs qui se distinguent par la réception qui est faite de leurs interventions, avec des applaudissements plus nourris du public, y compris au cours de l'intervention elle-même, voire des cris et des rires. C'est le cas de Florent, militant à la Tuud au sein de l'Unef et au NPA, et d'Yves, qui a une quarantaine d'années et qui est en reprise d'études, qui est passé par le PCF et l'Unef, au sein de la Tuud, mais n'y est plus. C'est le troisième mouvement étudiant à Censier pour Florent, et le deuxième pour Yves. Florent a fait du théâtre. Le capital social et la notoriété dont ils disposent à Censier, leur expérience militante, le fait qu'ils soient des hommes, jouent dans leur aisance à prendre la parole en public. Mais ils utilisent aussi un ensemble de techniques qui distinguent leurs interventions de celles des autres. La comparaison de plusieurs interventions permet de dresser un tableau des techniques qui sont utilisées par les orateurs, comme de la variété des usages qu'ils font de leurs prises de parole.

Différents registres militants se distinguent d'abord. On le perçoit dans la différence qui sépare ceux adoptés par deux militants qui sont pourtant tous deux engagés à l'Unef, François et Florent. Lors de l'AG du 3 février, leurs deux interventions se succèdent. François est le président de l'Unef, membre de la TRS, tendance à la droite de l'Unef. Il est administrateur à la LMDE, une mutuelle étudiante. Il parle sur un ton posé, de façon didactique, en utilisant des chiffres et en faisant référence à des lois précises. Lors d'une autre intervention dans la même AG, il parle d'« une gestion managériale de l'université ». Son registre est celui de l'expertise. Florent au contraire est membre de la tendance de gauche de l'Unef, la Tuud. Il s'appuie sur une métaphore très vivante : « On est dans une hémorragie, on a le sang qui coule. Ce qu'il faut qu'on fasse, c'est stopper cette hémorragie ». Il parle très vite et fort, avec des gestes des mains qui rythment son discours. Son registre est plutôt celui du tribun. Tandis que François cherche à inciter à la mobilisation par un argumentaire informé, l'intervention de Florent vise à susciter des cris et des applaudissements.

Si l'on suit l'intervention de Florent, on voit qu'il se contente de développer la métaphore, mais, en termes d'informations ou d'arguments apportés au débat, il ne dit strictement rien. L'ensemble de son discours vaut pour la forme qu'il prend, à savoir la

manifestation contrôlée de l'indignation, par la violence de la métaphore et le fait de s'exprimer en s'emportant. Ce qu'il fait dans cette intervention consiste, selon le vocabulaire parfois utilisé par les militants, à « chauffer » le public, c'est-à-dire à susciter des manifestations collectives d'émotions, pour mettre en scène l'unité et la mobilisation du groupe. De fait, l'assistance lui répond par des applaudissements plus intenses que pour les autres interventions. Plus tard dans l'AG, Florent fait une autre intervention dans laquelle il donne sa position sur différentes propositions faites : il est favorable à une AG commune avec les personnels, mais contre le moyen d'action de l'occupation à ce stade du mouvement. Tout en argumentant, cette fois-ci, il conclut sa prise de parole par une phrase mobilisatrice : « On va gagner ! ». Ce n'est sans doute pas un hasard si c'est lui qui clôt le tour de parole. Les militants s'arrangent souvent, de façon plus ou moins organisée, pour que l'un des orateurs qu'ils estiment le plus à même d'emporter l'adhésion du public conclue les débats. Dans les interventions de François et celles de Florent, on observe que des usages distincts peuvent être faits des AG. C'est l'occasion pour les militants de donner du contenu informatif au public, mais aussi de profiter du rassemblement d'un grand nombre d'étudiants pour créer une atmosphère émotionnelle qu'ils supposent propice à la mobilisation, sur le registre de la colère ou de l'espoir.

Si les orateurs réguliers privilégient des registres particuliers, qui dépendent de leurs ressources personnelles et militantes, ils peuvent également être conduits à les faire varier en fonction des exigences du moment. Ainsi, lors de l'AG du 10 février, quand il répond à l'offensive des militants de la Cé, François quitte en partie le registre de l'expert pour adopter un ton beaucoup plus virulent et agressif : « quand le gouvernement refuse d'investir dans les universités, moi je dis qu'on a tous raison d'aller dans la rue et de se mobiliser », « On a voté des revendications, c'est dommage vous n'étiez pas là ». Alors que pendant l'AG du 3 février il se présente simplement comme membre de l'Unef et administrateur de la LMDE, le 10 il précise qu'il est : « le président de l'Unef sur Paris 3 », ce qui lui permet de parler au nom de son organisation : « je le dis en tant que représentant du syndicat étudiant majoritaire ». Certes, il répond aussi à la Cé en tant que militant très bien informé de tout ce qui touche aux questions étudiantes : « L'enquête de la Confédération étudiante sur l'insertion professionnelle, c'est très bien, effectivement j'avais aperçu les résultats, mais après on n'en a plus entendu parler donc je serais heureux de savoir d'où ils viennent ».

Guillaume est membre de la tendance de la droite de l'Unef, la TRS, qui défend les positions les plus proches de la Cé. Néanmoins, face à la concurrence des militants de cette organisation, qui de surcroît viennent ostensiblement s'agréger à une mobilisation patiemment

construire par d'autres, il s'attaque à eux fermement, tout en marquant ce qui distingue sa propre organisation de la leur : c'est le syndicat majoritaire, qui soutient une mobilisation légitime. Alors que dans d'autres situations François tient le rôle du militant posé, s'appuyant sur une connaissance technique de l'université et du monde étudiant, qu'implique son positionnement syndical à la TRS, la compétition inter-organisationnelle l'oblige ici à changer de registre. De la même façon, Jules en vient à mentionner son handicap pour appuyer son discours contre les mêmes militants de la CÉ, alors qu'il ne le fait pas dans d'autres interventions. On voit ainsi que ce ne sont pas simplement les dispositions des orateurs qui façonnent le style de leurs interventions, mais aussi les échanges de coups, propres à la situation, qui induisent tel ou tel type d'attitude.

Dans des assemblées d'étudiants, on pourrait s'attendre à ce que le capital culturel hérité et/ou en voie d'acquisition¹ joue un rôle important dans l'aisance à prendre la parole en public. Il est vraisemblable que ce facteur joue, mais en même temps, les orateurs usent diversement des références à la culture légitime. On le voit dans la succession des interventions de Brice et d'Yves lors de l'AG du 10 février. Brice propose une cérémonie d'enterrement de l'université. Il annonce : « Je vais dire un pour et un contre, pour vous donner un avis nuancé », à la façon des argumentations qui sont demandées aux étudiants à l'université. Surtout, il précise qu'il souhaiterait que l'enterrement se fasse « avec une musique de Purcell », et souligne : « On l'écoute pas assez Purcell aujourd'hui ». Cette notation purement esthétique n'a pas d'utilité immédiate dans son argumentation, elle n'a pour objet que d'amuser le public, ou d'afficher un goût désintéressé pour l'art qui est souvent revendiqué par les étudiants de Censier, où sont enseignées plusieurs disciplines artistiques. Elle renvoie à une présentation de soi sous les traits de l'étudiant cultivé.

Dans l'intervention suivante, Yves, qui a exercé plusieurs métiers d'employé avant de reprendre ses études arrêtées avant le baccalauréat, et qui l'est toujours en parallèle dans une compagnie de taxi, aborde directement le thème des « attaques contre la culture ». Il fait référence aux propos de Nicolas Sarkozy contre *La Princesse de Clèves* et la « littérature ancienne », en citant une interview parue dans le quotidien gratuit *20 minutes*. À la mention du journal, beaucoup moins prestigieux que certains quotidiens payants, il commente, avec un sourire : « On a les références qu'on peut ». Que ce soit volontaire ou non, cette remarque tranche avec la mention de Purcell peu avant par Brice. Yves met à distance le caractère éclectique de ses références culturelles, défendant *La Princesse de Clèves* mais tirant ses sources du journal *20 minutes*, en jouant la carte de l'autodérision. Il poursuit son intervention

1 Pierre BOURDIEU, « Les trois états du capital culturel », *ARSS*, n° 30, 1979, p. 3-6.

en expliquant que c'est parce qu'elle apprend « à penser, à critiquer, à réfléchir », que l'université est attaquée, et la compare avec deux autres références très marquées du côté des médias de masse et non des médias légitimes : « L'université, c'est pas la Star Ac' avec Jean-Pierre Pernaut ». Parlant avec des notes, il se perd ensuite sans succès dans la lecture d'une phrase. Encore une fois, Yves répond par l'autodérision, en souriant et en incitant par de grands gestes le public à se moquer de lui. Il termine sur une incitation à la mobilisation, qui vise comme dans les interventions de Florent à « chauffer » le public : « Allez... allez... allez... contre la LRU ! ».

L'intervention d'Yves, comme la plupart de ses prises de parole, est interrompue par des rires, des cris et des applaudissements, et il est obligé d'élever la voix et de crier pour continuer à parler avec ce fond sonore. Tout en défendant comme la plupart des étudiants son attachement à la culture, il assume de mobiliser d'autres références beaucoup moins légitimes, qui lui attirent les faveurs du public parce qu'elles le font rire. Même s'il s'exprime plus facilement que d'autres orateurs, y compris avec des notes, il lui arrive aussi de s'y perdre, mais il sait se mettre en scène pour transformer ses failles en atouts, par l'autodérision. Le succès de l'intervention d'Yves suggère que l'humour est une ressource cruciale pour obtenir l'écoute puis les applaudissements du public. Il montre aussi que ce n'est pas nécessairement la figure de l'étudiant érudit, comme tente de l'incarner Brice, qui est la mieux reçue. Yves joue sur sa normalité ou sa banalité (il lui arrive de lire *20 minutes*, comme tout le monde), voire de son appartenance aux classes populaires moins à l'aise avec la culture légitime (« On a les références qu'on peut »), tout en revendiquant son droit à y accéder *via* l'université. Il construit ainsi dans son intervention une figure à la fois plus accessible et plus conforme à l'image que les étudiants mobilisés entendent renvoyer d'eux-mêmes, même si elle ne correspond pas nécessairement au profil social de la plupart d'entre eux¹.

Les orateurs les plus applaudis, comme Yves et Florent, savent aussi construire leurs interventions en jouant avec les réactions du public et en montant progressivement en intensité. Leurs prises de parole indiquent ce que sont les qualités d'un bon orateur en AG. Il s'agit d'abord d'obtenir l'attention d'une assistance souvent distraite, par un trait d'humour ou une métaphore frappante et originale. Le bon orateur obtient des réactions du public non pas simplement à la fin de son intervention, par des applaudissements polis – systématiques à la fin de chaque prise de parole – mais pendant la prise de parole elle-même. L'enjeu est alors de savoir rythmer son intervention, pour laisser des temps de silence au public pour manifester un enthousiasme, tout en élevant peu à peu la voix pour parvenir à couvrir ses cris et

1 Une analyse plus complète de la façon dont Yves s'appuie son appartenance aux classes populaires pour tenir un rôle particulier d'orateur dans les AG est développée dans le chapitre suivant.

applaudissements. En trois minutes, le temps imparti aux intervenants dans ces deux AG, le bon orateur doit parvenir à mettre le public dans un état d'agitation qui permet de donner une image d'unisson à la fin de l'intervention, qui se termine par un appel à la mobilisation auquel répondent les marques bruyantes d'approbation du public. On comprend alors que la prise de parole en AG n'est pas un exercice aisé : même avec l'usage de micros il faut pouvoir continuer à se faire entendre lorsque le public crie ; tout en développant un discours conforme à celui des autres militants (contre les réformes contestées, pour la défense de l'université, pour la mobilisation), il faut savoir se distinguer suffisamment pour obtenir l'écoute de l'assistance. Enfin, mobiliser le public implique de savoir s'adapter à ses réactions tout en tenant le fil de son propos.

Ce type d'intervention n'a pas pour objectif l'échange raisonné d'arguments et d'informations permettant de construire une délibération, mais la mobilisation du public, sur le moment, en obtenant sa participation bruyante et, supposément, au-delà de l'AG. Cet usage mobilisateur de l'AG se traduit notamment dans les interventions nombreuses qui visent à informer sur « l'état de la mobilisation », selon la formule utilisée par les militants. Dans les deux AG, le point sur les perspectives de mobilisation est introduit par un topo – réalisé par Yves dans les deux cas – qui dresse cet état de la mobilisation. Au cours des deux AG, on annonce au fil des débats le vote de la grève par certaines UFR de l'établissement, dans leurs propres AG d'UFR. Les interventions qui visent à lire les motions adoptées par d'autres assemblées (dans le cadre d'une UFR, ou de la coordination nationale des universités) ou à faire un bilan de ces dernières (par exemple des AG de personnels), vont dans le même sens. L'enjeu est de situer la mobilisation de Censier dans un cadre plus large, qui est celui de la mobilisation à l'échelle nationale, d'informer le public sur ce qui se passe dans les différents espaces mobilisés, et surtout d'inciter à l'intensification du mouvement, en montrant que les étudiants de Censier ne sont pas isolés, et que la lutte monte en puissance. Il s'agit, surtout en début de mouvement, de produire l'« attestation (...) de ce qu'ils ne sont pas seuls »¹, et ainsi de renforcer la mobilisation.

Là encore, la fabrique de l'enthousiasme du public est minutieusement orchestrée. On le voit dans le topo sur l'état de la mobilisation que fait Yves lors de l'AG du 10 février, où il énumère les universités en grève : « Les facs de Bordeaux 1, Bordeaux 3, Bordeaux 4 sont toutes en grève ». Il incite le public à les applaudir. Puis il égrène les universités franciliennes

1 Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Pierre FAVRE, dir., *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, p. 368. Dans cet article, Michel Dobry décrit ainsi finement la façon dont l'évaluation du niveau de mobilisation dans les différentes UFR, et dans les autres universités, joue en début de mouvement un rôle crucial dont dépend la survie du mouvement (*Ibid.*, p. 366-367).

en grève, qui le sont toutes, mais au lieu de le dire ainsi, il les cite toutes les unes après les autres, selon un procédé d'accumulation qui joue sur la progression de leurs numéros : « Paris 1, Paris 2, Paris 3, Paris 4, Paris 5... ». Il crée un effet de suspense en tournant la page qu'il lit : « Paris 6, Paris 7, Paris 8, Paris 10, Paris 11, Paris 12, Paris 13. En grève. » Il produit ainsi une attente dans le public, qui compte avec lui si toutes sont bien en grève, favorisant une montée en puissance des cris et des applaudissements qui explosent à la fin de l'intervention. Après chacun de ces topos sur l'état de la mobilisation, il propose le vote de la grève par les étudiants de Censier, ce qui montre bien le lien qui est fait entre le niveau de mobilisation dans les autres universités et la nécessité de tenir le rythme de la mobilisation à Paris 3. On observe également que les orateurs réguliers se spécialisent dans des interventions sur des points particuliers, comme le souligne Yves lors de l'AG du 10 février : « Je voulais juste ajouter, j'ai un peu pris l'habitude de le faire, j'appelle à la grève. » Cette spécialisation montre que les différentes interventions sont autant sinon plus dépendantes de tactiques individuelles pour porter tel ou tel mode d'action ou telle ou telle revendication, d'AG en AG, que de la prise en compte de l'avancée de la délibération au sein de chaque AG. La façon dont Yves personnalise l'appel à la grève, se faisant passer pour le dépositaire de cette tâche, donne en outre des indications sur le profit personnel que peuvent tirer les militants de ce type d'intervention. En faisant une proposition et en s'attirant dans le même temps les applaudissements du public, ces derniers peuvent vivre le temps d'une intervention la magie d'avoir l'impression de peser sur une masse d'individus. Alors qu'Yves est passé par des organisations, le PCF et l'Unef, qui ont perdu depuis longtemps leur pouvoir de mobiliser des masses d'adhérents, le dispositif de l'AG, en rassemblant une foule qui peut se comporter un moment comme si elle adhérerait avec ferveur à sa proposition, le met dans la peau d'un dirigeant capable de la « mettre en grève ». Ce type de rétribution, fût-elle symbolique et passagère, peut compter dans l'intérêt porté à cette forme d'organisation, alors même que la grève ne sera votée que bien après cette intervention, aura été soutenue par d'autres, répond vraisemblablement à d'autres logiques qu'au poids de cette prise de parole et ne sera pas non plus appliquée par tous les étudiants présents. Susciter des cris et des applaudissements permet ainsi de mettre en scène un collectif uni par ses manifestations d'enthousiasme, qui donne l'apparence de se ranger derrière tel ou tel orateur, même et surtout quand il ne survit pas à la dissolution de l'AG.

Les autres points d'état de la mobilisation qui sont faits au cours des débats obéissent à la même logique de scénarisation visant à produire l'enthousiasme du public. Dans les deux AG, l'annonce successive du vote de la grève par différentes UFR de Censier prend la forme

de l'énoncé d'un scoop. Pendant l'AG du 3 février, le topo d'Yves sur l'état de la mobilisation est interrompu par quelqu'un qui lui tend un papier. Yves prend le temps de le lire, créant un autre effet de suspense, puis explique : « On vient de m'annoncer que l'UFR d'Italien avait voté la grève à l'unanimité hier ». Le court moment de lecture silencieuse du papier, comme l'affichage de l'exclusivité de l'information (« On vient de m'annoncer »), permet de donner aux spectateurs de l'AG l'impression qu'ils assistent à la construction de la mobilisation en temps réel. De la même façon pendant l'AG du 10 février, à deux reprises les débats sont interrompus pour annoncer qu'une UFR a voté la grève. Cette mise en scène spectaculaire de la progression de la mobilisation donne à l'AG un air de quartier général de la grève où des messagers viennent informer de la prise de telle ou telle place forte. Il s'agit de faire vivre au public la montée d'une mobilisation, ce qui provoque à chaque fois des cris et des applaudissements, soulignés avec solennité par Yves lorsqu'il les commente en disant : « Merci pour eux ». Le même effet se produit lorsque l'AG vote elle-même la poursuite de la grève.

Certaines interventions visent ainsi, par un ensemble de procédés rhétoriques et de techniques de mobilisation du public, à susciter des cris et des applaudissements. Cette fabrique de la liesse rejoint les résultats de Nicolas Mariot lorsqu'il décrit les recettes au moyen desquelles les organisateurs des voyages présidentiels s'assurent de la présence d'un public nombreux et de ses acclamations¹. Dans le cas des AG, il peut s'agir pour les orateurs d'élever la voix et de parler de plus en plus vite au cours d'une intervention, pour donner une impression de montée en puissance, d'user de traits d'humour ou d'effets de suspense, ou d'avoir recours à des formules toutes faites de mobilisation du public (« Allez ! », « On va gagner ! »). Le dispositif même de l'AG, qui rassemble une foule face à des orateurs à la façon d'un spectacle ou d'un meeting, favorise l'accomplissement de conduites acclamatoires. La description de ces techniques permet de mettre en doute le lien qui existerait entre cris et applaudissements et adhésion à ce qui est dit. De fait, certaines interventions qui n'énoncent aucun contenu informatif ou stratégique particulier peuvent être très applaudies, simplement parce que le public adopte un comportement ajusté à la performance oratoire.

D'autres indices empêchent d'inférer de ces cris et applaudissements une adhésion durable aux positions défendues par les orateurs. D'abord, des applaudissements se font entendre à la fin de chaque intervention. Il s'agit donc davantage d'un rituel de politesse, qui peut être accompli tout en ayant écouté l'intervention d'une oreille distraite. Les cris et applaudissements se font simplement plus nourris et plus récurrents lors de certaines

¹ Nicolas MARIOT, *op. cit.*, p. 180-305.

interventions qui les favorisent essentiellement par la forme qu'elles prennent. Ensuite, la position d'observation des AG de Censier, parmi les spectateurs les moins engagés, a permis de noter des marques de distance par rapport aux positions défendues par celles et ceux qui prenaient la parole. Lors de l'AG du 10 février, mes voisines commentent ainsi les interventions des orateurs réguliers : « lui, je l'aime bien », « il est marrant », ou au contraire, « on va encore rien comprendre ». Ce faisant, elles se tiennent dans une posture de simples spectatrices, qui jugent les performances des intervenants par leur caractère plus ou moins ludique ou plaisant, et indépendamment des enjeux attribués à l'AG par les étudiants les plus mobilisés. Lors du vote sur la réforme de la masterisation, l'un des principaux objets du mouvement, l'une d'elle explique à ses voisines : « moi je m'abstiens parce que je ne sais pas ce que c'est ». Des inégalités de compétence politique, entre les étudiants qui restent spectateurs et ceux qui sont les plus mobilisés, suggèrent que les ressorts des applaudissements ne relèvent pas forcément de l'adhésion aux prises de position politiques des orateurs. Ces marques de distance témoignent de la frontière qui sépare le groupe le plus mobilisé des autres participants, y compris l'une de mes voisines qui assistait déjà aux AG des années précédentes, et des intérêts distincts qu'ils attribuent aux AG. Enfin, le caractère parfois ironique des interpellations du public, lorsqu'un étudiant encourage une enseignante en l'appelant par son prénom, ou qu'un autre demande à Florian qu'on n'entend pas s'il travaille pour les services secrets, témoigne du second degré avec lequel les spectateurs peuvent se livrer à des conduites acclamatoires¹.

Les cris et applaudissements ne permettent donc pas d'inférer l'adhésion du public. Pour autant, si une partie des orateurs s'emploie à les susciter, c'est bien qu'ils y trouvent un intérêt ou du moins un motif de satisfaction. Ces techniques de mobilisation du public attestent d'abord l'usage non simplement organisationnel mais expressif qui est fait des AG. Certaines interventions ne visent pas tant à faire avancer l'organisation de la grève qu'à mettre en scène le nombre, l'unité et la détermination d'un groupe, par ses manifestations collectives d'émotions, pour donner force aux revendications, à la façon dont les militants qui animent un cortège en manifestation feront crier et scander des slogans aux participants. Surtout, s'il est difficile de valider par l'observation des AG la croyance durkheimienne en la possibilité de produire l'unité d'un public en lui faisant exprimer des émotions communes, celle-ci n'en reste pas moins partagée par les militants. Cela apparaît de façon particulièrement explicite dans une intervention de Jules lors de l'AG du 10 février : « Il y a une chose que je ne me lasserai jamais d'entendre, c'est le cri de joie d'une assemblée du peuple, donc faites-moi le plaisir de me faire entendre ce cri ». Le public s'exécute. Dans ce cas, la demande directe faite à

1 Sur ce point voir Nicolas MARIOT, *op. cit.*, p. 299-305.

l'assistance de crier fait écho au reste de son intervention : il y a mentionné son handicap, une surdité moyenne, et fait ensuite allusion à un bruit qu'il aime entendre. Si cette intervention constitue un cas-limite, dans la mesure où elle fait perdre la spontanéité du cri en le sollicitant, elle met en évidence la logique implicite dans la plupart des interventions qui cherchent à « chauffer » le public. Il s'agit de susciter des manifestations collectives d'euphorie pour donner corps à un collectif, fût-ce de façon éphémère et dans l'espoir qu'il perdure pour d'autres occasions de mobilisation, et ainsi donner à la foule de l'assistance l'apparence d'une « assemblée du peuple ».

L'enjeu est alors de fabriquer « ce qui cesse d'être une foule »¹, selon l'expression utilisée par Olivier Fillieule et Danielle Tartakowsky à propos de la manifestation – de faire passer le public du statut de foule à celui d'assemblée, c'est-à-dire de lui donner cohérence et unité à travers diverses techniques, en l'occurrence la manifestation collective d'émotions, pour le constituer en acteur politique. D'autres procédés y contribuent, comme le jeu sur les pronoms personnels, où les orateurs se mettent au cours de leur intervention à utiliser les pronoms « on » et « nous », prétendant ainsi parler au nom de toute l'assemblée (voir encadré 20), ou encore le dispositif du vote à main levée qui produit un effet visuel d'unanimité. Ici les termes manquent, tant ceux qui sont disponibles pour qualifier un rassemblement, de la foule au public, sont normativement et diversement connotés². À cela s'ajoutent les connotations particulières de celui d'« assemblée ». En effet, l'assemblée générale est à la fois un dispositif, qui permet de rassembler un public nombreux, et, pour certains militants au moins, un objet symbolique auquel est associée une imagerie ou une mythologie de l'assemblée populaire souveraine³, unie dans des revendications, décisions et émotions communes. Si la tenue de l'AG suffit à réaliser le dispositif, l'AG en tant que correspondant de près ou de loin à cette imagerie demande à être construite, produite dans le cours même des échanges, dans la mesure où les participants ne sont pas au départ – ni peut-être même à l'arrivée – unis par des dispositions et des intérêts communs.

1 Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *op. cit.*, p. 13.

2 Daniel DAYAN et Elihu KATZ, « Le général, son défilé, la foule et la télévision. Événements, spectateurs, audiences et publics chez Kurt et Gladys Lang », in CURAPP, Daniel CEFAÏ et Dominique PASQUIER, dir., *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 95-96.

3 Cette expression est construite à partir de celle d'une militante étudiante parlant de « mythe de l'assemblée populaire souveraine » lors d'une formation sur les « Pratiques de luttes » que j'ai dispensée lors du stage fédéral de formation de Solidaires-Étudiant-e-s, le 24 juin 2014.

Encadré 20

L'usage des pronoms personnels dans les interventions, ou comment combiner dans le discours expression des individualités et unité du groupe

L'usage des pronoms personnels dans les interventions permet aussi de mettre en scène l'unité du groupe mobilisé. La plupart des intervenants, qu'il s'agisse d'orateurs réguliers ou qu'ils s'expriment pour la première fois, commencent leur intervention en disant « je », pour introduire leur propos (« je voudrais parler de », « je voudrais donner mon sentiment personnel », « je voudrais juste rappeler que », « je voudrais dire », « je voudrais juste poser une question », « je voudrais revenir sur »). La première personne du singulier est aussi utilisée dans les prises de parole pour exprimer les opinions (« je pense », « je suis d'accord », « je ne suis pas d'accord », « je me prononce contre l'occupation », « je crois », « je trouve », « moi ce qui m'avait fait tiquer », « j'hésite », « ça me pose vraiment un problème »), les sentiments (« quelque chose qui moi m'a choqué », « il y a deux, trois trucs qui m'ont fait rigoler », « j'espère », « j'ai un peu peur », « je regrette », « je suis très émue », « j'ai senti », « j'en ai besoin », « j'aime »), les propositions de votes (« je demande une seule motion », « je propose le principe de l'occupation de la fac », « je soumetts ça à votre vote », « c'est toujours mes motions qui donnent lieu à un débat »), la description des actions effectuées (« je vous lis le texte », « je me présente pour vous représenter au mieux »), et les témoignages (« j'ai entendu qu'à Grenoble », « je ne sais pas pour vous, mais moi mes diplômés c'est pour avoir un travail », « moi j'ai la chance d'être en UFR d'Espagnol qui est en grève », « moi j'ai été bloqueur l'année dernière », « j'ai appris », « moi la discrimination, je la subis »).

Mais pour le reste, ils utilisent la première personne du pluriel, « nous », souvent remplacé par « on » compte tenu du registre de langage utilisé. Ce « nous » peut désigner différents collectifs. Dans un cas seulement, il s'agit d'une organisation, à savoir dans certains passages des interventions des militants de la Cé (« si vous voulez en discuter avec nous, je vous propose de nous retrouver dans le hall des amphis après l'AG », « les résultats de notre enquête », « nous on vous invite à venir nous rejoindre à 14 h pour manifester »). Dans un autre, il s'agit d'un groupe professionnel, les Biatoss : « Des collègues nous ont appelés les “invisibles” ». Le plus souvent, les « nous » et « on » font référence soit au groupe le plus mobilisé (« On a un comité de mob' », « on nous l'a beaucoup demandé », « on veut avoir une réunion de débat », « il est important que tous les gens qui sont intéressés puissent venir nous voir »), soit à l'ensemble de l'AG, voire des étudiants de Censier et au-delà (« C'est à nous de choisir l'université que nous voulons », « on a voté », « on le voit », « on doit se mobiliser », « nous sommes... on dirait que nous sommes la souillure de l'université », « on est dans une hémorragie », « on a les profs de notre côté », « on a tous été marqué au cours de notre parcours »). À cet usage de la première personne du pluriel on peut associer les injonctions telles que « il faut ».

La prise de parole en AG est un genre qui part de l'individu qui exprime opinions, propositions, témoignage ou sentiments, pour monter en généralité et englober un collectif le plus large possible. Les propositions de votes, les candidatures à des mandats et les avis exprimés sont des actes individuels et personnalisés. En particulier, ils ne se font pas au nom d'une organisation, même quand l'orateur a une appartenance syndicale ou politique. Mais ces gestes et discours individuels ont immédiatement vocation à enrôler et englober le collectif, et à parler en son nom. Tout en mettant en scène le groupe mobilisé – ou mobilisable – ces procédés langagiers permettent à l'AG de prétendre combiner expression des individualités à égalité les unes des autres et production du collectif.

Les techniques de mobilisation du public mises en œuvre par les orateurs consistent ainsi à fabriquer quelque chose qui ressemble, même brièvement, à cette mythologie. On aperçoit ici la portée symbolique du recours à l'assemblée générale. De fait, certaines performances contestataires ne sont pas simplement des moyens matériels d'action et d'expression des revendications, mais sont utilisées ou mentionnées pour leurs ressources

symboliques. En analysant le projet de la grève générale tel qu'il est utilisé par les syndicalistes révolutionnaires français du début du XX^e siècle, Georges Sorel estime ainsi qu'elle joue un « rôle idéologique »¹. Il la classe ainsi dans les « mythes sociaux »² qu'il définit ainsi : « des ensembles d'images capables d'évoquer *en bloc et par la seule intuition*, avant toute analyse réfléchie, la masse des sentiments qui correspondent aux diverses manifestations »³ du projet visé, ce pour quoi « Le langage ne saurait suffire »⁴. Le mythe permet de « [concentrer] tout le socialisme dans le drame de la grève générale »⁵. On touche ici, avec le « drame » que représentent certaines pièces d'un répertoire d'action collective, à une dimension peu explorée par Charles Tilly de sa métaphore théâtrale. Certaines performances contestataires présentent aussi un intérêt à la fois cognitif et affectuel, qui est de rendre sensible par une mise en scène particulière un « ensemble d'images » supposé mieux à même de mobiliser un groupe social que la simple tentative de conviction discursive. Sans avoir la dimension totalisante que Sorel attribue à la grève générale « concentrant tout le socialisme », l'assemblée générale est un mythe que certaines interventions tentent de donner à voir : celui du peuple à la fois décisionnaire et uni dans une liesse qui lui donne force pour affronter ses adversaires. C'est un mythe qui connote à la fois la masse et la démocratie. Ce mythe n'est jamais pleinement réalisé, le caractère populaire et uni, tout comme la participation à égalité de tous à la décision, étant en partie fictifs. Surtout, ces moments d'unisson n'engagent pas tous les spectateurs à s'investir durablement dans le collectif mobilisé. Pour autant, les orateurs qui tentent de « chauffer » l'ensemble de l'assistance espèrent en recruter une partie, mieux que par la force du meilleur argument. Le mythe de l'AG opère ainsi pour certains militants comme un moyen supposé d'engager quelques personnes par la mise en scène de l'accord de tous, quand le contenu des discours seul pourrait n'en convaincre aucune de se mobiliser.

Il est clair que ce pari est loin d'être gagné. Il n'empêche qu'il est prégnant dans les conduites des orateurs qui cherchent à « chauffer » le public. Il est également certain que ce mythe de l'assemblée populaire souveraine ne fait pas écho chez tous les participants, mais qu'il n'est opérant que pour ceux qui sont déjà convaincus par ce type d'image en raison de leur positionnement politique. Il n'en reste pas moins vraisemblable qu'il possède une efficacité pour ceux-là, et que ce sont les émotions qu'il peut susciter que recherchent certains participants aux AG, à commencer par ceux qui tentent par leurs interventions de lui donner

1 Georges SOREL, *Réflexions sur la violence*, Genève et Paris, Entremonde, 2013, [1908], p. 95.

2 *Ibid.*, p. 100.

3 *Ibid.*, p. 98.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

réalité. Les militants comme Jules sont d'autant plus disposés à affectionner tout ce qui permet de s'approcher de l'image d'une assemblée en liesse qu'ils ne peuvent pas expérimenter ce type de moment dans leurs organisations, qui sont loin d'être des organisations de masse.

Pour autant, toutes les interventions ne sont pas concentrées sur cet objectif de mise en scène d'un collectif. De multiples actes sont accomplis par celles et ceux qui prennent la parole comme par d'autres participants. L'AG est l'occasion de proposer des motions pour que telle ou telle revendication soit adoptée, ou encore pour donner à tel ou tel moyen d'action la force d'une décision collective, supposée inciter le maximum de participants à s'y joindre, comme lorsque le président de l'AG du 3 février rappelle, après le vote de la grève active : « Ça veut dire que chacun ici présent doit participer à cette grève active ». Elle est aussi le moment où sont rappelés ou annoncés différents rendez-vous de mobilisation : un départ en manifestation, une réunion du comité de mobilisation, ou encore un cours alternatif. C'est en AG que les étudiants mobilisés font passer une caisse de grève pour financer les différents coûts liés à la mobilisation (tirage des tracts ou voyage des délégués aux coordinations, qui ont lieu à chaque fois dans une ville différente, par exemple), ou une liste d'inscription pour que les étudiants intéressés puissent rejoindre la liste électronique du comité de mobilisation. Ils y expliquent aussi l'organisation de la grève, avec un comité de mobilisation et différentes commissions spécialisées, indiquent comment les rejoindre et incitent les étudiants à le faire. Ils comptent le nombre de participants, pour le mentionner dans les comptes-rendus qu'ils en feront, au sein de l'université ou auprès de leurs organisations pour qu'elles le publicisent, afin d'évaluer la force de la mobilisation. Les participants y donnent des mandats pour le comité de mobilisation (organiser un débat) ou à des individus (pour les représenter auprès de la presse). Enfin, les orateurs et oratrices y diffusent des argumentaires contre les réformes contestées ou sur la situation politique et sociale.

En bref, l'AG rassemblant la plupart des personnes intéressées de près ou de loin par la mobilisation, elle concentre un éventail hétéroclite d'actions et d'informations que les étudiants mobilisés tiennent à faire connaître de tous, de débats et de problèmes qu'ils n'ont pas tranché entre eux. C'est une sorte de foire cognitive et stratégique, où atterrissent toutes les informations, décisions et arguments qui n'ont pas d'autre lieu pour être exposés. D'où le fait que les débats prennent davantage le tour d'une accumulation que d'une délibération progressive et où les interventions se construiraient les unes à partir des autres.

L'analyse et la comparaison des interactions et coups échangés dans ces deux AG a

permis de repérer plusieurs de leurs usages. On peut d'abord observer les gestes concrets par lesquels les étudiants les plus mobilisés tentent de faire de ce lieu et de ce moment un cadre décisionnel particulier, avec sa légalité propre : en appliquant des règles spécifiques pour l'organisation des débats et des votes, en se positionnant dans leurs interventions dans la continuité des mouvements étudiants antérieurs, ou encore en marquant l'autonomie et la souveraineté de l'AG par rapport à d'éventuelles prises de pouvoir. Par ces actes, ils construisent et reproduisent un espace social particulier dont l'AG est une scène centrale, l'espace militant étudiant et plus largement l'espace des mouvements sociaux. Pour autant, l'AG échappe en partie à l'emprise du groupe le plus mobilisé et le plus militant. Elle est justement le lieu où ils peuvent s'adresser au public d'étudiants le plus large, dont beaucoup ne sont pas engagés dans la mobilisation mais que leur objectif est de recruter pour la cause. Ce public n'est pas nécessairement acquis aux règles de fonctionnement de l'AG. Surtout, le groupe le plus mobilisé est pris dans une contradiction, entre maintenir une emprise qu'il s'estime fondé à perpétuer au nom de savoir-faire concernant la conduite de la lutte, et laisser suffisamment d'espace aux novices pour qu'ils s'impliquent dans la mobilisation.

L'un des usages centraux de l'AG est ainsi de transformer une foule aux intérêts hétérogènes – au double sens de ce qui les sert et de ce qui les préoccupe – en un collectif qui présente au moins la façade éphémère de l'unité et de la détermination. On observe par là-même que la délibération n'est pas l'usage premier des AG. Celle-ci est d'abord un outil de mobilisation, où un ensemble de ressorts rhétoriques et de mises en scène vise à produire une atmosphère propice à l'engagement et à donner du poids aux revendications en rendant visible le groupe supposé les soutenir. De plus, en tant que réunion principale de la grève, elle est aussi le moment de soulever et de résoudre un éventail hétéroclite de questions. Par conséquent, le déroulement des débats et des votes procède davantage d'une accumulation que de la construction ordonnée et progressive de positions collectives et consensuelles. Ces multiples usages de l'AG peuvent à présent être précisés à partir de l'ensemble du corpus des assemblées étudiées.

II. L'AG, lieu d'organisation ou d'action ?

L'analyse du déroulement des débats dans deux AG a permis de voir que ceux-ci s'écartaient d'une délibération au sens d'élaboration collective et progressive des décisions. On a vu également qu'elles répondaient à une multiplicité d'usages qui ne tiennent pas simplement à l'organisation de la lutte, mais aussi à la mise en scène d'un collectif revendiquant. Les AG relèvent-elles plutôt de l'organisation de la lutte ou sont-elles déjà une

forme d'action collective permettant de publiciser des revendications ? La conception commune des relations entre organisation et action situe ces deux activités dans des temporalités et des lieux différents. Les acteurs contestataires sont supposés s'organiser avant de mener ailleurs les actions qu'ils ont décidées. Dans le cas des AG, les décisions, qui prennent souvent la forme de motions faisant l'objet d'un vote, portent à la fois sur les revendications que les participants à l'AG décident d'émettre, et sur les actions destinées à leur donner de la force. Parmi les moyens d'action, y sont régulièrement votés la grève, la manifestation et le blocage d'université. L'objet des votes dans les AG tend à accréditer le fait qu'elles sont des réunions d'organisation visant à prendre des décisions concernant les revendications et les actions, tandis que les actions proprement dites se joueraient dans d'autres arènes, et répondraient à d'autres usages, de publicisation et d'expression des revendications. Les revendications seraient émises dans un premier temps, organisationnel, celui des AG, puis portées dans un second temps, démonstratif ou expressif, celui des actions telles que la grève, la manifestation, le blocage et les actions « coups de poing ». Nous reprenons ici la notion d' « expressivité » à Olivier Fillieule, qui en fait l'un des quatre critères lui permettant de définir la manifestation : « Toute manifestation a pour dimension première l'expressivité, pour ses participants comme pour les publics, par l'affirmation visible d'un groupe préexistant ou non, par la mise au jour de demandes sociales diffuses ou précises »¹.

C'est cette séquence temporelle et ce partage des tâches entre un usage organisationnel des AG et un usage expressif des actions que nous interrogerons ici. Outre les usages des AG pour préparer d'autres performances contestataires, par les débats et la mobilisation des participants, les AG peuvent renvoyer à des usages expressifs qui les rangent directement dans le répertoire d'action collective, si l'on entend par là tout ce qui permet non pas de produire des revendications et de s'organiser, mais de les porter et de les faire valoir, c'est-à-dire de les publiciser et de leur donner du poids. Nous suivrons pour le montrer les principaux moments qui peuvent être distingués dans la trame de l'AG, pendant lesquels les étudiants sont concentrés sur des problématiques relativement distinctes, impliquant des gestes et des actes différents : la conquête et le détournement d'un espace de pouvoir (1), puis la tenue des débats (2) qui en principe s'articulent à la prise de décisions (3).

1. La conquête et le détournement d'un espace de pouvoir

L'AG commence par la prise en main d'un lieu habituellement réservé à d'autres

1 Olivier FILLIEULE, *op. cit.*, p. 42.

activités : hall de bâtiment, amphi voire stade dans le cas des mobilisations poitevines. L'obtention d'un amphi n'est pas chose aisée dans des établissements universitaires où les locaux sont souvent exploités au maximum des possibilités pour les enseignements. En début de mouvement, les étudiants réservent l'amphi auprès de l'administration. Ils sont alors contraints d'abord par le planning d'occupation des amphis, ensuite par les règles fixées pour une telle réservation. Au centre PMF, il faut ainsi qu'un élu à l'un des conseils centraux de l'université demande l'amphi au service du planning sur un certain horaire, une semaine à l'avance, pour ensuite recevoir une réponse quelques jours avant la date de l'AG, qui peut être négative, ou proposer un autre horaire. Cela rend difficile la communication à propos de l'AG, puisque l'amphi ne peut être annoncé avec certitude, même si les militants étudiants s'arrangent souvent pour savoir quel amphi est disponible à quelle heure, pour formuler des demandes qui aient le plus de chances d'aboutir. C'est pourquoi, dès qu'ils sont suffisamment nombreux, les étudiants mobilisés optent pour une autre méthode, qui consiste à « prendre l'amphi », selon l'expression consacrée. Cela signifie occuper un amphi sans l'autorisation de l'administration, et donc potentiellement empêcher un cours de s'y tenir. Dans ce cas, le simple fait de tenir l'AG consiste déjà à construire un rapport de forces avec l'administration, des enseignants, et éventuellement les étudiants opposés à la mobilisation qui ont cours à cet horaire dans l'amphi. L'AG se rapproche alors du mode d'action de l'occupation. La tenue d'un cours dans l'amphi peut imposer de le débrayer avant de commencer l'AG, c'est-à-dire à faire une ou plusieurs interventions devant les étudiants qui assistent au cours et l'enseignant pour tenter de les convaincre de mettre fin au cours et d'assister à l'AG.

À l'École normale supérieure (ENS) de Paris en 2009, après les premières AG qui se tiennent dans le hall du 45, rue d'Ulm, les suivantes se tiennent habituellement dans un amphi, le plus souvent l'amphi Dussane. Dans les premières semaines, les étudiants mobilisés essaient de le réserver, mais au fur et à mesure que grossit la mobilisation, plusieurs d'entre eux déclarent pendant les réunions du comité de mobilisation : « un amphi, ça se prend ». L'expression « prendre un amphi » renvoie à la fois à l'appropriation des lieux pour les fins de la grève, à l'action directe qui consiste à « prendre » un droit que l'administration fait des difficultés à accorder, et à un vocabulaire guerrier : on « prend » un amphi comme on prend une place forte. Cette expression signale ainsi qu'il y a dans la simple tenue de l'AG un enjeu de démonstration de force pour le groupe mobilisé, vis-à-vis de l'administration.

Les lieux choisis pour tenir les AG ne sont pas non plus choisis au hasard mais pour les ressources qu'ils offrent comme pour leur symbolique. À l'ENS en 2009, les étudiants mobilisés veulent l'amphi Dussane, qui est celui où ont lieu les activités les plus importantes

de l'établissement ; inversement, en 2006, ils privilégiaient le hall pour sa centralité et sa proximité avec les bureaux de la direction (voir encadré 21). À Poitiers, l'usage du stade Rébeilleau situé à proximité du campus, négocié avec la municipalité, de 2006 à 2009, dès que le public des AG dépasse un millier de personnes, permet de montrer le caractère massif de la mobilisation. Ce fut surtout le cas lors du mouvement contre le CPE où des AG réunissant plusieurs milliers de personnes ont attiré l'attention des médias locaux et nationaux : le stade fournissait des photographies et des images télévisuelles propres à montrer la force du mouvement. Au centre PMF, l'objectif des grévistes est d'obtenir l'amphi N, le plus grand du site, qui peut accueillir un millier de personnes notamment parce qu'il est doté d'un balcon. L'enjeu est de montrer que la mobilisation est trop forte pour que les AG puissent se tenir dans les autres amphis. Mais par conséquent, au fil des grèves, cet amphi est devenu un symbole de la contestation étudiante à Tolbiac. Son nom est repris dans la presse, comme dans un article de *Monde* qui énumère les responsables politiques qui y ont fait leurs premières armes¹. *Amphi N* est aussi le nom d'un journal rédigé par des militants du site, irrégulièrement entre 2007 et 2011. Il est rempli de tags qui montrent les traces d'anciennes mobilisations. C'est aussi ce symbole que les militants veulent (re)conquérir au début d'une grève : ils cherchent à retourner dans cet amphi qui pour beaucoup appartient à la contestation étudiante à Tolbiac. Lors de la mobilisation de 2010, la première AG se tient dans l'amphi J, le jeudi 7 octobre à 15 h 30. L'horaire montre que les organisateurs se sont pliés aux contraintes du planning, alors qu'ils préfèrent généralement faire des AG le matin ou à l'heure du déjeuner lorsque le maximum d'étudiants est présent sur le site et disponible. Ce jour-là, l'amphi est déjà plein. La deuxième AG doit se tenir le mardi 12 octobre, à 11 h 30, également dans l'amphi J. Cette fois la date et l'horaire ont été choisis en fonction des impératifs de la mobilisation : l'AG a lieu avant une manifestation interprofessionnelle prévue à 13 h 30. À l'heure dite, l'amphi est bondé, et l'un des responsables de l'Unef à Paris 1 est fier d'annoncer que pour avoir plus d'espace l'AG se tiendra finalement dans l'amphi N. Le cours qui y a lieu est interrompu un peu avant sa fin pour laisser place à l'AG. C'est alors le signe, pour les étudiants mobilisés et pour leurs cibles au sein de l'université, que la mobilisation a franchi un cap, celui de faire les AG dans l'amphi N. Des lieux comme le stade Rébeilleau à Poitiers et l'amphi N à Tolbiac sont aussi prisés pour des motifs relatifs à l'autoréférence des mouvements sociaux. Il s'agit de retourner dans l'endroit où se sont tenues les AG de mobilisations antérieures, celle de 2006 à Poitiers, celles de plusieurs décennies à Tolbiac, qui servent de modèle et de pierre de touche d'une grève réussie. Y organiser une AG, c'est montrer qu'on peut faire aussi bien que ses prédécesseurs, et qu'on se situe dans la continuité

1 « L'amphi N de Tolbiac, pouponnière d'une génération de tribuns », *Le Monde*, 26 novembre 2012.

de leurs luttes.

Encadré 21
Un hall plutôt qu'un amphi :
Entretien avec Eugénie, mobilisée à l'ENS en 2006

Lors du mouvement contre le CPE, Eugénie, fille de cadres du secteur privé, a 20 ans, est en première année à l'ENS après quatre années de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et en première année de Master de Lettres modernes. Elle n'appartient à aucune organisation syndicale ou politique. En entretien¹, elle revient longuement sur les raisons pour lesquelles les étudiants mobilisés ne tenaient pas à obtenir le principal amphi de l'établissement, l'amphi Dussane, mais organisaient plutôt leurs AG dans le hall du 45, rue d'Ulm, au cœur du quartier latin. Le hall est un point de passage obligé pour entrer dans l'établissement. La tribune s'y installe alors sur quelques marches qui donnent sur l'escalier menant aux bureaux de la direction. Eugénie explique :

« Quand tu fais une AG dans le hall, le président et le secrétaire, et tout le monde est tourné vers les deux marches, là, qui sont en fait le début de l'escalier qui mène à la direction. Donc, dès que t'as des gens qui vont à la direction, ils peuvent pas ne pas nous voir, quoi. Donc on supposait... Ou dès que la directrice sort ou... tout ça. Donc on supposait que tous les gens qui avaient rendez-vous avec la directrice et tout ils étaient obligés de se rendre compte de ça et de lui en toucher un mot éventuellement, enfin tu vois de... ils pouvaient pas être vraiment indifférents, quoi. »

Le choix du lieu permet alors de manifester l'existence d'un mouvement, en premier lieu à l'attention de l'administration de l'établissement. Eugénie justifie ainsi la préférence des étudiants mobilisés contre le CPE pour le hall, par rapport à l'amphi Dussane :

« À un moment, même, Monique² a proposé de nous refiler la Dussane, je sais plus pourquoi. C'était peut-être en échange de... Ah oui le jour où elle a négocié pour qu'on fasse pas le blocage, ou un truc comme ça. Et puis les gens ont dit... enfin, t'as eu tout de suite des gens pour dire [*prend un ton vindicatif*] : "Non, parce justement c'est nous mettre à l'écart, pour pas qu'on puisse venir en trop grand nombre", tu vois... Tu vois ce que je veux dire ? C'était nous mettre sur la touche, pour pas qu'on soit visible immédiatement. »

Les AG doivent donc permettre d'être « visible » et non « à l'écart », ce qui montre qu'elles n'ont pas simplement pour usage l'organisation du mouvement, qui pourrait se faire n'importe où, mais qu'elles ont aussi un enjeu expressif. Elle ajoute :

« On se disait : c'est pas possible qu'il se passe genre rien du tout à l'ENS, enfin, c'est la révolution dans tout le quartier et puis tout le monde s'en fout, enfin... Tu vois c'était, il y avait aussi un côté provocateur parce que par exemple, nous ça nous, un des trucs qui nous scandalisait le plus c'est que, l'École était quand même fermée, quand on était dans la cour on entendait les manif's... Enfin l'École était fermée parce que soi-disant il y avait trop de voyous, rue Claude Bernard t'avais vingt-cinq camions de CRS d'affilée, enfin t'avais des vitrines pétées dans le quartier et tout, tu pouvais pas ignorer qu'il se passait quoi que ce soit, et t'avais les trois quarts de l'École qui [*ton indigné*] hurlaient quand ils recevaient un mail non sollicité tu vois. Parce que [*ton ironique*] : "au secours, on a pénétré mon espace privé, j'ai reçu un mail dont je voulais pas". Donc, on avait envie... enfin on avait envie de... enfin on avait l'impression que les gens se mettaient des œillères volontairement pour surtout pas voir ce qui se passait dans le quartier, et donc nous, continuer à faire des AG, au milieu de l'École dans un lieu important c'était apporter [*elle insiste sur le mot*] le mouvement du dehors vers l'intérieur et forcer les gens à voir qu'il se passait pas rien, quoi. Donc il y avait

1 Entretien du 20 mars 2007.

2 Monique Canto-Sperber, la directrice de l'ENS, qu'Eugénie appelle ironiquement Monique.

un côté peut-être un peu, quoi, tu vois pas “spectaculaire” mais juste de manifestation en fait, vraiment, au sens propre quoi, à l’intérieur de l’École. Et... enfin ça c’était un truc assez important. C’était de montrer qu’il se passait des trucs. »

Les AG doivent donc se passer dans le hall parce que ce qu’elles visent à montrer, c’est le fait qu’il y a une mobilisation. La comparaison avec la manifestation est ici éclairante. L’ENS apparaît aux étudiants qui y sont mobilisés comme une tour d’ivoire : « on avait l’impression que les gens se mettaient des œillères volontairement pour surtout pas voir ce qui se passait » dans le quartier latin. Il s’agissait en l’occurrence de manifestations avec un degré élevé de conflictualité, comme le rappelle Eugénie lorsqu’elle fait référence aux « camions de CRS » et aux « vitrines pétées » aux abords de la Sorbonne. De par la proximité de l’ENS avec les lieux où s’affrontent tous les soirs étudiants et forces de l’ordre, la direction a effectivement mis en place un contrôle des cartes renforcé à l’entrée : « l’École était fermée parce que soi-disant il y avait trop de voyous ». En tenant des rassemblements dans le hall à l’occasion de l’AG, il s’agit d’importer cette mobilisation (« apporter le mouvement du dehors vers l’intérieur »), quasiment sous la forme de la manifestation, au sein de cette citadelle qui se vit comme assiégée, sur le registre de la confrontation (« forcer les gens à voir qu’il se passait pas rien ») et de la démonstration (« montrer qu’il se passait des trucs »). La dimension expressive de l’AG est donc évidente ici, ce qui permet à Eugénie de parler de « manifestation en fait, vraiment, au sens propre quoi, à l’intérieur de l’École ». C’est pourquoi elle doit se tenir « au milieu de l’École dans un lieu important ». Mais cette dimension expressive tient aussi aux connotations qui entourent la forme d’organisation de l’AG :

« Pour nous les AG c’était une façon de dire que même si dans l’École il se passe aucun événement politique... enfin de rendre visible [*elle insiste sur l’expression*] le fait qu’il y avait une vie politique à l’École, parce que nous on considérait que toutes les décisions de Monique, des profs, tout ce qui se passait ici ça avait une dimension politique mais qu’était complètement gommée, et que nous, la contestation on allait la faire mais de façon visiblement [*elle insiste sur le mot*] politique, tu vois ? Genre, parce que l’AG c’est un peu le symbole du truc... bon un peu gauchiste et tout. Mais tu vois à tel point que, moi quand j’en parle avec des gens aujourd’hui, par exemple je me suis engueulée récemment avec des gens qui avaient balancé un mail commun¹ pour le club Georges Pompidou², genre conférence de Patrick Devedjian et tout. Donc je leur³ ai envoyé un mail en disant [*elle prend un ton faussement naïf*] : “Oui, je comprends pas très bien, moi l’an dernier j’ai essayé d’envoyer un mail, appelant à l’AG, pourtant l’AG c’est neutre politiquement, c’est juste une forme, alors qu’il me semble que Patrick Devedjian, il est pas très neutre politiquement”, tu vois en jouant un peu la conne. Et j’ai eu un peu deux sortes de réponses. Il y a eu les réponses hyper emmerdées genre : “oui, effectivement, il y a pas de règle, on sait pas trop comment gérer ça, on s’est dit que [*ton ironique*] “conférence”, bah c’était... c’était une conférence”. Et il y en d’autres qui ont répondu, genre [*elle prend un ton faussement indigné*] : “ouais, l’AG, genre c’est pas politique, bande de pourris de gauchistes de merde”. Enfin tu vois, clairement répondant que, une AG ça avait [*elle insiste sur le mot*] un contenu politique, tu vois ? Donc...

- Le simple fait de faire une AG.
- Ouais, que c’est une forme qu’est connotée de gauche voire d’extrême gauche, quoi. Et que du coup, [*elle se met à parler très bas*] ça allait... ça horripilait les gens, et tout (...). Donc, pour nous c’était un peu une... enfin les AG avaient un peu une mission d’éducation politique des gens, mais surtout par la provocation, quoi. »

Avant même d’y décider quoi que ce soit de subversif, la simple tenue de l’AG est en elle-même un

- 1 L’expression signifie que le courriel a été envoyé sur la liste de diffusion sur laquelle sont inscrits tous les étudiants de l’ENS.
- 2 Il s’agit d’un club de réflexion animé par des étudiants étiquetés à droite.
- 3 Elle désigne ainsi les élus aux conseils centraux de l’établissement qui ont pour tâche de modérer la liste de diffusion qui permet d’envoyer un courriel à tous les étudiants. En 2006, ils avaient refusé de laisser un courriel d’Eugénie informant de la tenue d’une AG, au motif que la liste ne peut être consacrée à des messages d’ordre politique.

élément de « provocation », utilisé comme tel par les étudiants mobilisés pour ses connotations. Il ne s'agit pas de « juste une forme » d'organisation, mais d'un événement qui est d'emblée perçu, par ses organisateurs comme par les autres étudiants de l'établissement, comme « politique », « de gauche », voire « gauchiste » ou d'« extrême gauche ». Une performance contestataire charrie des significations en tant qu'elle appartient historiquement au répertoire de groupes sociaux ou politiques particuliers. Par conséquent, elle a en tant que telle une dimension expressive, de manifestation ou de visibilisation d'une mobilisation étiquetée à gauche, tout comme elle est vecteur de politisation du lieu où elle se tient et des problématiques qui lui sont relatives : il s'agissait en l'occurrence de « rendre visible le fait qu'il y avait une vie politique à l'École ».

La tenue des AG est donc en elle-même une action contestataire, une façon de construire et de manifester un rapport de forces, en occupant et en détournant un espace symbolique. Lorsque la mobilisation est forte, le débrayage du cours qui doit avoir lieu dans l'amphi se fait sans difficulté, comme le montre l'exemple de l'AG du 29 janvier 2009 à Censier. Celle-ci a lieu à 10 h dans l'amphi A, un jour de grève nationale interprofessionnelle pour l'emploi et les salaires. Le 22 janvier a eu lieu la première coordination nationale des universités qui a appelé les personnels à se mettre en grève reconductible à partir du 2 février, contre les réformes du statut des enseignants-chercheurs et de la masterisation. Au début de l'AG, l'enseignante qui devait dispenser son cours au moment de l'AG explique à la tribune : « L'AG des étudiants va se tenir. Je suis moi-même en grève aujourd'hui, je reprendrai les cours quand le mouvement sera fini. Je vous invite à rester pour l'AG pour que les décisions ne soient pas prises sans vous ».⁴ Il s'agit là de la situation optimale pour les grévistes, où l'enseignant qui devait occuper l'amphi est lui-même en grève, soutient la mobilisation et invite ses étudiants présents pour le cours à assister à l'AG, et laisse de ce fait l'amphi libre. Mais la dimension de test de l'état de la mobilisation que représente la possibilité même de tenir l'AG n'est jamais aussi manifeste que lorsque son installation dans l'amphi est difficile et conflictuelle, voire échoue. C'est en particulier le cas lors de plusieurs AG du mouvement de 2010 contre la réforme des retraites, beaucoup moins massif et légitime dans les universités que les précédents. Au début de l'AG de Censier du 4 novembre 2010, l'appropriation de l'amphi par les étudiants mobilisés prend un certain temps :

L'AG a lieu à midi dans l'amphi A. Lorsque j'arrive peu de temps avant, plusieurs étudiants du comité de mobilisation sont postés devant. Sébastien, militant à Sud-Étudiant se montre pessimiste et me dit :

- « Ça va être l'AG la plus piteuse que tu verras.
- J'ai déjà vu des AG à 40 en 2009.
 - Mais là on n'est même pas 40.
 - Vous êtes bien 40 en comité de mobilisation.
 - Non, on est 15 ! »

À midi, nous entrons dans l'amphi, et le groupe d'étudiants du comité de mobilisation se rend

4 Notes de terrain, Censier, AG du 29 janvier 2009.

au premier rang à gauche et s'assied sur les tables. Une enseignante est au bureau sur l'estrade, et commence son cours. Elle parle debout, et porte encore son duffle coat bleu clair sur les épaules. Elle semble mal à l'aise pendant toute l'interaction avec les étudiants mobilisés. Son cours porte sur l'histoire de l'empire romain. Une cinquantaine d'étudiants est là pour le suivre. Les membres du comité de mobilisation, qui ne sont qu'une dizaine, ont un moment d'hésitation. Amandine, une étudiante non-organisée proche des autonomes, s'approche de l'enseignante pour lui parler, sans résultat. Gaëtan, seul syndiqué à la FSE de l'établissement et qui militait l'année précédente dans une section de la FSE alors qu'il était étudiant dans une autre université, tente à son tour de s'adresser à elle. Celle-ci rétorque : « Non, je fais mon cours, la salle 310 est disponible pour toute autre forme de réunion ». Elle reprend son cours. Gaëtan continue à négocier. Elle répond : « Non ça suffit, on en a assez de se balader, les étudiants sont perdus. Je n'ai pas eu de papier de l'administration ». Ses étudiants applaudissent. Balthazar, un étudiant non-organisé membre du comité de mobilisation, lui lance : « Vous voulez un papier ? ». Elle précise : « Oui, daté d'au moins huit jours ». Balthazar sort mais finit par revenir sans le papier. Elle recommence son cours. Gaëtan continue à argumenter, ce qui l'énerve : « Ça suffit ! Laissez bosser les étudiants qui le souhaitent ». Balthazar tape sur la table, sans qu'elle réagisse. Elle s'adresse à ses étudiants avec un sourire crispé : « Alors, on continue les L3 ? ». Ils lui répondent par des applaudissements.

Les membres du comité de mobilisation finissent par sortir de l'amphi. Sébastien propose d'aller sur le parvis de l'université. Il va de groupe en groupe parmi les étudiants qui attendent pour l'AG, une vingtaine de personnes, avec cette phrase : « Mais il faut en parler entre nous, il faut en parler ». S'engage alors une discussion entre plusieurs étudiants :

Amandine : Il faut faire des affiches, les gens vont partir.

Gaëtan : Il faut aller dans l'amphi, c'est une question de rapport de forces.

Amandine : Il faut voter, il y a trois possibilités : soit on va sur le parvis, soit on prend l'amphi, soit on va en salle 310.

Une étudiante : Mais on l'avait l'amphi normalement...

Gaëtan revient sur la question du rapport de forces. Amandine lui demande de parler fort pour que tout le monde l'entende. Il propose alors l'amphi d'une voix plus élevée, et ajoute une nouvelle fois : « C'est une question de rapport de forces ! ». Brice, étudiant non-organisé qui a participé aux deux mobilisations contre la LRU à Censier, réplique : « Mais ça sert à rien de jouer le rapport de forces quand tu vas le perdre ». Amandine fait voter les trois possibilités, elle et Gaëtan se prononcent pour l'amphi, mais c'est le parvis qui l'emporte.

Pendant ce temps, Paul et Astrid, deux militants du NPA (Astrid est aussi membre de la Tuud au sein de l'Unef), ainsi que Brice et une autre étudiante, entament des négociations avec les vigiles de l'établissement. Une rumeur court selon laquelle l'amphi serait libre vingt minutes plus tard, mais certains membres du comité de mobilisation arguent que les étudiants venus pour l'AG risquent de partir avant. Une autre rumeur est lancée : « On a l'amphi ».

Je retourne dans l'amphi. Sur l'estrade, deux personnels de l'administration sont en train de parler à l'enseignante, ainsi qu'Astrid, qui parle avec le visage animé. L'enseignante finit par céder : « Je finis cette séquence pédagogique et ensuite nous allons en salle 310 ». Astrid lui répond : « Ou alors vous y allez maintenant ». Elle fait signe de descendre aux membres du comité de mobilisation rassemblés debout au fond de l'amphi. Au lieu de la rejoindre, ils ressortent. Gaëtan argumente sur le fait que si personne ne retourne dans l'amphi l'enseignante ne le laissera pas. Nous y ré-entrons. L'enseignante parle de l'Empire romain d'une voix monocorde. Je suis à côté de Sébastien, nous finissons par rire de la situation. Au bout de cinq minutes l'enseignante sort avec ses étudiants. Très peu de participants sont là pour l'AG. Les membres du comité de mobilisation descendent vers la tribune. Astrid est appuyée contre le bureau. Sébastien, qui doit faire partie de la tribune, demande à Brice de faire un appel à l'AG sur le parvis, ce que ce dernier refuse de faire. Sébastien écrit : « assemblée générale » sur le tableau. Finalement une centaine d'étudiants assistera à l'AG.

Comme le souligne Gaëtan à de multiples reprises, la prise de l'amphi est bien ici une « question de rapport de forces ». Ce vocabulaire lui vient de son appartenance à la FSE, dont les militants mobilisent constamment une phraséologie marxiste. Mais de fait, c'est bien un

rapport de forces qui s'engage avec l'enseignante et ses étudiants, et qui combine plusieurs types de ressources. Du côté des étudiants mobilisés, c'est d'abord le nombre qui joue. Il pèse sur leur capacité à s'imposer face à l'enseignante, et c'est aussi parce que les participants à l'AG ne sont pas assez nombreux qu'ils ressortent d'abord. Mais il détermine aussi leurs anticipations : l'état de la mobilisation contre la réforme des retraites leur permet d'évaluer s'il y a lieu de faire preuve d'une détermination particulière. Sébastien est pessimiste sur le nombre de participants à l'AG avant même d'entrer dans l'amphi, et il fonde cela sur l'expérience des précédentes réunions liées à la mobilisation – alors même que l'AG réunira finalement une centaine de participants. La fragilité du groupe mobilisé à ce stade de la mobilisation apparaît aussi dans le déplacement de ma position d'enquête. Lorsque les AG sont suffisamment massives, je peux maintenir une posture d'observation non-participante, parce que ma présence n'est pas déterminante et que les militants qui me connaissent sont trop occupés pour venir discuter avec moi. Mais quand le groupe se restreint, je me retrouve *de facto* embarquée dans leurs actions, parce que chaque personne compte. Je me retrouve ainsi à discuter avec Sébastien, ou à les suivre dans leurs tentatives successives pour retourner dans l'amphi.

L'enseignante quant à elle mobilise avec succès ses étudiants, au départ plus nombreux que les présents pour l'AG, en s'adressant à eux (« Alors, on continue les L3 ? ») et en suscitant leurs applaudissements. Mais pour avoir l'amphi, les étudiants mobilisés tentent aussi individuellement de la déstabiliser. Pour ce faire, ils ne mobilisent pas simplement l'argumentation, qui échoue, mais des gestes et paroles visant à l'impressionner, comme lorsque Balthazar tape sur la table ou qu'Astrid la provoque en lui rétorquant : « Ou alors vous y allez maintenant ». Le sens de la répartie est alors essentiel aux étudiants mobilisés pour montrer leur détermination, et leur assurance qu'ils sont légitimes à revendiquer l'amphi. Une autre ressource essentielle est d'avoir l'administration avec soi, ce que tentent de s'opposer et l'enseignante et les étudiants mobilisés. L'enseignante avance des arguments relatifs aux règles fixées par l'administration pour réserver un amphi, en demandant un justificatif « daté d'au moins huit jours ». Les étudiants mobilisés, quant à eux, tentent de récupérer ledit papier, de mettre les vigiles de leur côté, et sollicitent l'aide de personnels administratifs, qui font céder l'enseignante. Mais la cohésion du groupe joue aussi un rôle, et faute de l'obtenir ils manquent de perdre l'amphi. La confusion créée par la résistance de l'enseignante met les organisateurs de l'AG dans une situation difficile : il faut à la fois se décider suffisamment rapidement pour ne pas perdre les participants qui se sont présentés au lieu de rendez-vous initialement prévu, et souder le groupe sur une position qu'il mette effectivement en œuvre.

C'est pour cette raison que s'engage une discussion, qui vise à mettre tout le monde d'accord, y compris par le recours au vote. C'est aussi ce que tentent de faire Sébastien, qui va discuter avec chaque groupe d'étudiants, Gaëtan, qui essaie de les faire retourner dans l'amphi, ou Astrid, qui leur fait signe de descendre. Enfin, l'une des armes utilisées de part et d'autre tient aux efforts faits pour imposer et maintenir l'occasion sociale qui les retient dans l'amphi. Les étudiants mobilisés se comportent comme ils le feraient en AG : ils restent debout ou s'assoient sur les tables, ils montent sur l'estrade et adoptent une liberté de ton avec l'enseignante qu'ils n'auraient pas en dehors d'un contexte de mobilisation. Ils prennent soin de se masser autour de la tribune et d'écrire au tableau sitôt qu'ils ont l'amphi. L'enseignante de son côté tente de continuer son cours comme si de rien n'était. Mais le décalage entre les deux occasions sociales dans le même lieu, entre la mise en scène de la mobilisation d'un côté, et de l'autre le cours, sur un sujet éloigné dans le temps, donné par une enseignante en tenue bourgeoise, crée un effet comique qui contribue à tourner en dérision l'obstination de cette dernière.

Si quelques étudiants tiennent absolument à rester dans l'amphi, et ce malgré un vote en faveur du parvis, c'est pour des raisons pratiques : l'amphi est plus central et il a été annoncé à l'avance comme le lieu de l'AG. Mais c'est aussi parce que le fait de gagner l'amphi a valeur de test, à destination de l'ensemble des acteurs qui participent aux interactions (personnels de l'administration, enseignante, étudiants qui assistent au cours et groupe mobilisé) pour évaluer si les étudiants grévistes bénéficient toujours des ressources sur lesquelles ils entendent s'appuyer. Celles-ci apparaissent ici d'autant mieux qu'elles sont fragiles : il s'agit du nombre, de la détermination et de la cohésion, d'où procède la crédibilité auprès de l'administration. L'enjeu n'est pas alors seulement de tenir l'AG avec le maximum de participants pour s'organiser, mais de montrer l'état du rapport de forces, comme le montrent les discussions qui portent sur cette question même. Tandis que Gaëtan est favorable à la manifestation de ce dernier, Brice met en évidence le risque qu'il y a à révéler la faiblesse de la mobilisation en cas d'échec : « Mais ça sert à rien de jouer le rapport de forces quand tu vas le perdre ». De fait, quelques semaines plus tard, les étudiants mobilisés ne réussiront pas à réitérer l'opération, et seront contraints à se replier pour une AG dans une salle isolée dans les étages, suite à quoi ils cesseront d'en organiser.

Les échanges de coups, tactiques et parfois physiques, qui ont lieu lors du même mouvement au centre PMF autour de l'amphi N, entre l'administration, les enseignants, les étudiants mobilisés et ceux qui veulent assister à leurs cours, révèlent également que la tenue de l'AG renvoie à des enjeux qui ne sont pas simplement organisationnels mais qui touchent à

l'occupation physique de l'espace pour démontrer la force du mouvement.

Batailles autour de l'amphi N, en 2010 au centre PMF¹

L'un des soucis pour les étudiants mobilisés lors du mouvement contre la réforme des retraites au centre PMF tient au fait que l'amphi N accueille surtout des cours de la Licence Gestion et Économie d'entreprise, plus familièrement appelée « éco-gé », dont les étudiants sont réputés peu favorables à la mobilisation. Lorsque les AG s'y tiennent, il est alors récurrent que des dizaines d'étudiants en « éco-gé » soient déjà présents dans l'amphi pour assister à leurs cours, et grossissent les rangs des anti-blocage. Le matin du vendredi 22 octobre, alors que le blocage est mis en place depuis trois jours, quand les étudiants mobilisés entrent dans l'amphi N pour y tenir leur AG, il est déjà presque totalement occupé par des étudiants anti-blocage, et c'est le cas notamment des premiers rangs du milieu de l'amphi. L'AG se tient alors dans une ambiance extrêmement houleuse : l'amphi est plein à craquer, on y circule très difficilement, le public est debout, hurle, se pousse. Les anti-blocage tiennent le centre de l'amphi, créant un effet de masse, tandis que les étudiants mobilisés occupent principalement le balcon et les côtés. Le blocage est reconduit de justesse à quelques dizaines de voix près, suite à quoi les vigiles font difficilement évacuer l'amphi, alors que les étudiants en viennent aux mains. Les étudiants mobilisés se réunissent immédiatement dans un autre amphi pour discuter de tous les points d'organisation de la grève qui n'ont pas pu être discutés dans cet affrontement centré autour de la question du blocage.

L'AG suivante, qui doit avoir lieu le mardi 26 octobre, est donc minutieusement préparée par un ensemble de réunions informelles. L'une, le dimanche soir, réunit des militants de Sud-Étudiant, libertaires ou autonomes dans le salon de l'un d'eux. Une autre est organisée dans l'urgence le lundi après-midi. Tandis que je reste avec une militante de la CNT dans les locaux syndicaux pour rappeler tous les contacts obtenus pendant la grève afin d'inciter à venir sur les piquets de blocage et à l'AG du lendemain, plusieurs hommes encartés dans des organisations syndicales et politiques se réunissent pour organiser la sécurité de l'AG du lendemain, selon une division sexuée du travail. Deux problèmes se posent. D'une part, les militants savent que le mardi matin se succèdent deux cours d'éco-gestion, et que les étudiants de cette filière risquent donc d'y être nombreux. De l'autre, des rumeurs courent concernant l'éventuelle attaque des piquets de grève de Tolbiac par des militants d'extrême droite, rumeurs plus régulières dans le milieu militant étudiant que les attaques réelles, et dont on ne sait jamais si elles sont fondées ou construites de toute pièce pour attirer le maximum de personnes sur place. Un plan de défense est alors élaboré, qui comprend plusieurs aspects. Il faut d'abord tenir l'amphi avant le déroulement de l'AG, et en particulier ses premiers rangs, pour éviter que ne s'y trouvent déjà massés les anti-blocage et pour sécuriser la tribune. Pour ce faire, un cours alternatif est organisé dans l'urgence avec un maître de conférences en Économie, Christophe Ramaux, hétérodoxe, et alors co-animateur de la commission économie du Parti du gauche, qui critiquera la réforme des retraites et aura lieu le mardi matin avant l'AG, dans l'amphi N. L'objectif d'organiser un débat public et de donner un argumentaire de fond aux étudiants n'est alors que secondaire dans la façon dont le justifient ceux qui l'organisent : il s'agit avant tout d'occuper l'amphi N avant l'AG. Ensuite, il est prévu de composer une tribune la plus mixte possible, avec un enseignant-chercheur, et un anti-blocage. Les militants pensent à Victor, étudiant anti-blocage mais partisan du débat dans les AG. En outre, les membres du comité de mobilisation se mettent d'accord pour se masser dans les premiers rangs et autour de la tribune, au lieu de privilégier notamment le balcon comme certains le font habituellement, afin de protéger cette dernière et d'éviter l'impression donnée lors de l'AG précédente que les anti-blocage sont majoritaires. Enfin, un vaste rappel des troupes pour être très ponctuel pour tenir le blocage et débrayer l'amphi N est effectué, dont participe le tour de rappel téléphonique du lundi après-midi, mais qui touche beaucoup plus largement que les étudiants de Tolbiac. Les militants antifascistes mobilisent leurs réseaux pour appeler le maximum de militants à défendre le site d'une éventuelle attaque de l'extrême droite. Les syndicalistes et les membres de partis politiques sollicitent leurs camarades d'Île-de-France pour aider à tenir le blocage, profitant du fait que la mobilisation s'est

1 Ce récit de plusieurs AG successives lors du mouvement de 2010 au centre PMF est reconstitué à partir des notes de terrain de journées d'observation participante sur ce site, et de notes de terrain concernant le mouvement de 2009 et l'année universitaire 2009-2010 à Paris 1 pour ce qui touche aux relations entre les grévistes et Jean-Claude Colliard, le président de l'université Paris 1 de 2009 à 2012.

arrêtée pour quelques jours dans d'autres universités qui ont des vacances à cette période.

Le mardi matin, entre 7 et 8 h, c'est ainsi une foule très compacte qui se rassemble devant le centre PMF. Lorsque je sors du métro à la station Olympiades, je croise une vingtaine de militants de l'Unef qui se sont fixés un pré-rendez-vous pour se préparer à cette journée tendue. Seront présents lors de cette matinée à Tolbiac, outre les étudiants mobilisés sur ce site : plusieurs membres du Bureau national de l'Unef, un groupe important de militants antifascistes franciliens, dont certains ont déjà une trentaine d'années, des membres du NPA y compris certains du même âge, des syndicalistes étudiants de l'université Paris 4 en vacances, mais aussi de Sud-Étudiant Orléans et de l'Association générale des étudiants de Toulouse, la section toulousaine de la FSE, également en congés et montés à la capitale pour suivre la mobilisation en Île-de-France et en particulier dans le bastion de Tolbiac. C'est la fine fleur du mouvement étudiant hexagonal qui participe ce jour-là à cette bataille pour que l'amphi N reste aux mains des bloqueurs, c'est-à-dire pour qu'ils puissent y tenir l'AG et qu'ils y soient majoritaires dans les débats.

Lorsque les vigiles ouvrent les portes du site, cette foule descend fièrement les marches qui conduisent dans la cour, appelée la « fosse », et se répartissent en deux groupes : les uns vont bloquer les ascenseurs qui mènent aux salles de travaux dirigés, les autres se groupent devant l'amphi N pour l'occuper. Mais des étudiants d'éco-gestion sont déjà présents pour suivre leur cours. S'ensuit une heure de tensions entre ces étudiants, leur enseignant, celles et ceux qui soutiennent la grève et les vigiles du site, pour savoir qui s'y introduira. Les bloqueurs forment une chaîne devant l'amphi, accrochés les uns aux autres par les bras. Certains militants antifascistes se sont munis de béquilles ou de casques, sans pour autant que la violence des échanges atteigne un point qui les engage à s'en servir. Plusieurs entrées dans l'amphi sont tentées par les deux camps, donnant lieu à des bousculades et des cris, les mêlées étant séparées par les vigiles. Une étudiante d'éco-gestion crie et pleure en expliquant que les étudiants d'autres établissements, qui bénéficieraient déjà de meilleures formations, peuvent eux aller en cours. Finalement, ce sont les bloqueurs qui l'emportent, et le cours alternatif sur les retraites peut se tenir. L'assistance est clairsemée et occupe les premiers rangs. Quelques anti-blocage d'éco-gestion sont venus apporter la contradiction à Christophe Ramaux. Des étudiants mobilisés écoutent le débat ; d'autres y assistent distraitemment, ils sont manifestement là pour occuper l'amphi en prévision de l'AG. Cette dernière se déroule à midi, avec de nouveau une très forte affluence et une grosse présence des anti-blocage dans les premiers rangs du milieu. Néanmoins, les membres du comité de mobilisation se tiennent à leur programme de se masser autour de la tribune, pour contrôler cet espace où les intervenants viennent s'exprimer au micro (voir encadré 22). De fait, l'AG est beaucoup moins houleuse que la précédente, et plusieurs personnes viennent remercier la tribune pour le souligner à son issue. Le blocage partiel, les jours de manifestation, est reconduit. Les militants d'extrême droite quant à eux ne se sont pas présentés.

C'est aussi ce jour-là, le 26 octobre, que le Sénat vote la réforme des retraites, suivi de l'Assemblée nationale le lendemain. Le mouvement perd de sa légitimité au niveau national, mais les mouvements étudiants peuvent se poursuivre longtemps après la promulgation d'une loi, comme l'illustrent le mouvement contre la Loi pour l'égalité des chances et ceux contre la LRU. Le jeudi 28 octobre, une nouvelle AG, à nouveau dans l'amphi N, vote le blocage total, c'est-à-dire tous les jours de la semaine, mais la réunion du comité de mobilisation du lendemain fait état de difficultés pour tenir les piquets de blocage le matin, en raison d'un nombre trop faible de grévistes présents suffisamment tôt. Un planning avec des roulements d'étudiants se portant volontaires pour arriver tôt le matin les différents jours de la semaine est élaboré, avec des référents qui s'assurent de sa mise en œuvre. Le mardi suivant, le 2 novembre, se repose le problème des étudiants d'éco-gestion présents pour leurs cours dans l'amphi, mais cette fois aucun dispositif particulier n'a été préparé. À midi, reprennent les bousculades de la semaine précédente pour entrer dans l'amphi. Les étudiants mobilisés sont en permanence repoussés de l'amphi et finissent par en sortir. Quelqu'un signale alors que l'amphi L est disponible. Ce serait renoncer à l'amphi emblématique des grèves. Un coup de théâtre se produit lorsque les militants apprennent que Jean-Claude Colliard, le président de l'université, a donné ordre à l'administration du centre PMF de laisser l'amphi N pour l'AG.

Encadré 22

La sécurisation de la tribune lors de l'AG du 26 octobre 2010 au centre PMF



La photographie ci-dessus illustre une dépêche de l'Agence France presse du 26 octobre 2010 intitulée « À Tolbiac, les étudiants divisés votent au forceps la reconduite du blocage »¹. On y observe notamment deux militants assis sur les marches à la droite de l'estrade, postés ici faisant face au public plutôt qu'à la tribune pour l'entourer et éventuellement intervenir en cas de tentative d'envahissement de celle-ci ou d'attaque d'un intervenant². Je suis à la tribune de cette AG, en tant que secrétaire. J'y ai mon portable à la main pour utiliser la fonction chronomètre, afin de contrôler le temps des interventions et de rappeler à l'ordre les intervenants qui dépasseraient les trois minutes.

Jean-Claude Colliard, professeur de Science politique, ancien directeur adjoint puis directeur du cabinet de François Mitterrand, ancien membre du Conseil constitutionnel, a été élu président de l'université en 2009, pendant le mouvement contre les réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le conseil d'administration qui l'élit se tient sous tension : plusieurs militants de Sud-Étudiant en bloquent l'entrée pour protester contre l'éventuelle élection de son concurrent, jugé plus à droite que lui. Mais inversement, le premier conseil d'administration qui se tient sous sa présidence est envahi par les mêmes militants, qui protestent contre la mise en place de la loi LRU à Paris 1. Durant l'ensemble de son mandat, ses relations avec les syndicalistes étudiants sont conflictuelles. Le sens du jeu politique qui lui vient de sa trajectoire se combine ainsi à une connaissance très fine du milieu militant de son établissement, de ses pratiques et des forces dont il dispose. En l'occurrence, accorder l'amphi N ce jour-là, alors qu'il sait sans doute que les bloqueurs l'ont déjà perdu, est un piège tendu à celles et ceux qui continuent de se mobiliser. Il sait que ces derniers résisteront difficilement à la tentation de tenir l'AG dans « leur » amphi. Mais il sait aussi qu'à ce moment de la mobilisation ils sont affaiblis, et que les étudiants d'éco-gestion y sont déjà massés. Donner l'amphi N ce jour-là, c'est

1 AFP, « À Tolbiac, les étudiants divisés votent au forceps la reconduite du blocage ».

URL : <http://www.ladepêche.fr/article/2010/10/26/935895-tolbiac-etudiants-divises-votent-forceps-reconduite-blocage.html>. Consulté le 12 septembre 2014. Crédit : Fred Dufour AFP.

2 Pour des notations comparables sur la protection des tribunes par des services d'ordre, voir les analyses appuyées sur le commentaire de photographies de Matthias BOUCHENOT, *Tenir la rue. L'autodéfense socialiste 1929-1938*, Paris, Éditions Libertalia, 2014, 302 pages.

obtenir à coup sûr le vote de la fin du blocage.

Il partage ce faisant les catégories d'entendement des militants les plus expérimentés du site. À cette annonce, au milieu de l'agitation du blocage, quatre personnes se rejoignent et amorcent une discussion informelle. Il y a là Hélène, secrétaire générale de l'Unef et suivie de l'AGE de Paris 1, Mathilde, étudiante en Master 1 de Philosophie et figure centrale des autonomes à Tolbiac, Charlie¹, qui dirige le NPA Jeunes sur le site et la tendance Tuud dans l'Unef, et moi pour Sud-Étudiant. Ces quatre personnes partagent l'analyse du problème : aller dans l'amphi N, c'est la défaite assurée, sachant que la fin du blocage signe souvent l'étiollement progressif du mouvement ; y renoncer, c'est s'avouer vaincu. Mais elles ne s'accordent pas sur la réponse à adopter : prendre l'amphi N ou plutôt l'amphi L. Notons que cette négociation informelle entre les principales forces politiques ou syndicales du site s'organise spontanément, sans mandat ni consultation de personne, parce que les militants savent identifier en situation d'urgence qui est en position d'animation ou de direction de ces dernières et peut ainsi décider pour tous. Si l'AG est souvent auréolée de vertus démocratiques, les négociations qui la préparent ne sont pas nécessairement ouvertes, transparentes ou officielles, et prennent des décisions qui engagent tout autant la conduite du mouvement. On peut également s'étonner de la présence de trois femmes sur quatre personnes lors de cette discussion dont les effets sur le devenir de la grève sont considérables, alors qu'on note souvent une éviction des femmes des lieux de pouvoir dans le militantisme comme dans d'autres arènes. Le seul homme présent, Charlie, dirige un courant politique dont les femmes sont sur ce site quasiment absentes. Cette féminisation du groupe s'explique par le fait qu'au même moment, les militants les plus vieux, dont plusieurs *leaders* identifiés de ces courants politiques, sont occupés à la Sorbonne où une tentative de blocage a également lieu. Mais c'est aussi que les militantes peuvent s'investir plus facilement dans les tâches de l'ombre, y compris celles qui recèlent un pouvoir important, que dans celles qui sont plus exposées².

Les positions sont les suivantes : Hélène considère qu'il faut aller dans l'amphi N, qu'on ne va pas « se cacher » dans l'amphi L pour faire notre AG, qu'il faut s'adresser à la masse des étudiants, et que si le blocage n'est pas majoritaire il faut l'assumer. Charlie partage sa position. Mathilde au contraire, qui est en général favorable aux AG de grévistes³ et ne voit pas l'intérêt de discuter avec les opposants au blocage, considère qu'il est préférable de nous organiser entre nous tranquillement dans l'amphi L. Entre l'Unef et les autonomes, Sud-Étudiant occupe une position intermédiaire, est la seule force capable de travailler avec les deux, de faire le lien ou de faire basculer la décision d'un côté ou de l'autre. Je finis par me prononcer en faveur de l'amphi N. Nous faisons alors passer le mot, et les étudiants mobilisés entrent dans l'amphi. Malgré de nombreuses interventions en faveur de la poursuite du blocage et dans une atmosphère très conflictuelle où les insultes fusent et où la tribune est assiégée par les différents camps en présence, les anti-blocage obtiennent l'inversion de l'ordre du jour, c'est-à-dire la tenue du vote sur le blocage avant les débats, puis le vote du déblocage. Comme le 22 octobre, les vigiles font évacuer l'amphi immédiatement après le vote au milieu des cris, et la moitié de l'amphi y reste, épuisée, pour poursuivre les débats de l'AG concernant la suite de la mobilisation.

Deux autres AG auront lieu lors de ce mouvement. L'une le jeudi 4 novembre, à laquelle je ne peux pas assister, réunira environ 150 étudiants. Le mercredi 10 novembre, jour de la promulgation de la loi, les étudiants mobilisés tentent une dernière fois de prendre l'amphi N. Des étudiants sont présents pour leur cours avec leur enseignant, plusieurs grévistes se succèdent au micro pour tenter de le débrayer, les autres se pressent à l'entrée. Mais ils échouent et se replient dans l'amphi L, à une centaine. Ils y décident de tenir une AG hebdomadaire pour continuer la lutte autrement, décision qui s'évanouira au fil des semaines.

Au centre PMF, où la conflictualité atteint habituellement un niveau beaucoup plus élevé que dans d'autres établissements, et notamment qu'à Censier, les enjeux relatifs à la conquête d'un amphi, en l'occurrence l'amphi N, prennent un relief particulier. La prise de l'amphi s'inscrit dans une géopolitique du site où s'entrecroisent assauts physiques, coups tactiques et plans de bataille de la part de différents protagonistes : des syndicalistes au

1 Des portraits plus détaillés de ces trois militants sont dressés dans le chapitre suivant.

2 Cette hypothèse sera examinée dans le chapitre suivant.

3 Sur les préférences pour les AG de grévistes, voir le chapitre 6.

président de l'université en passant par les étudiants anti-blocage. De la tenue de l'AG dans tel ou tel amphi dépendent beaucoup de paramètres essentiels à la poursuite du mouvement : la visibilité de la mobilisation (comme lorsque Hélène souligne que les grévistes ne peuvent pas « se cacher » dans un autre amphi que l'amphi N), la manifestation du nombre et de la force, ou encore la possibilité de débattre sereinement. Mais aussi les chances de voir le blocage reconduit, en fonction des catégories d'étudiants susceptibles d'occuper l'amphithéâtre en fonction du moment, ou même l'honneur des grévistes, lorsque le 2 novembre ils décident d'affronter les anti-blocage massés dans l'amphi N plutôt que de paraître battre en retraite dans un autre. La tenue de l'AG dans un amphi ou un autre est ainsi, tout autant qu'un outil d'organisation, un moyen d'action parmi d'autres qui sont utilisés pour faire progresser le mouvement. Elle s'articule étroitement aux autres performances contestataires qui sont accomplies sur le site pour faciliter la mobilisation, construire le rapport de forces avec l'administration et soutenir les revendications. Les différentes performances contestataires s'articulent entre elles dans un échec stratégique : de la solidité du blocage dépend la tenue de l'AG, d'où procède en retour la facilité plus ou moins grande avec laquelle le premier est reconduit ; un débat public permet d'informer mais en même temps d'occuper l'amphi, en prévision de l'AG.

Dans ce cadre, on observe que les diverses performances contestataires ne sont pas nécessairement mobilisées pour l'usage qui en est affiché. Un débat sur les retraites peut servir en réalité à installer les grévistes dans l'amphi avant l'AG. Alors que l'AG est réputée décisionnelle, des négociations en coulisses sur le lieu où elle se tiendra peuvent influencer considérablement sur la composition du public et, partant, sur l'issue des votes. Il est ainsi hasardeux de distinguer trop strictement un répertoire organisationnel et un répertoire d'action collective, un usage organisationnel de certaines performances contestataires et un usage expressif d'autres. L'AG est un moyen d'action parmi d'autres pour montrer la force d'un mouvement, et le souci du lieu où elle se tient en est la marque la plus décisive. Comme le note Michel Dobry, elle relève aussi d'un « registre expressif »¹, quand l'« affluence

1 Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », art. cit., p. 367. Matthias Bouchenot montre aussi, dans son enquête sur les groupes d'autodéfense socialiste dans les années 1930, que la tenue ou l'échec d'une réunion publique est « un enjeu, sinon militaire, du moins symbolique » dans le cadre de la lutte qui oppose antifascistes et organisations d'extrême droite. Matthias BOUCHENOT, *op. cit.*, p. 201. Enfin, Paula Cossart a décrit la façon dont la forme de la réunion publique, d'abord conçue par les républicains des débuts de la III^e République comme un espace de délibération, est devenue, en prenant la forme du meeting, une pièce du répertoire d'action collective, organisée pour démontrer la force d'un groupe. Paula COSSART, *Le Meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 325 pages ; « S'assembler pour délibérer ou démontrer sa force ? (1868-1939) », in Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer, dir., *La Démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, p. 137-154.

massive »¹ aux AG permet d'évaluer et de manifester l'état de la mobilisation. Cette démonstration de force n'est pas simplement le reflet de la popularité de la mobilisation : elle se construit pied à pied, par les tours de rappel téléphoniques, mais aussi par la circulation de rumeurs incitant à la mobilisation générale tel ou tel jour, ou encore par des jeux savants sur la composition et le placement des participants. Débrayer un amphi où se tient déjà un cours pour y tenir une AG peut permettre de compter sur un public déjà présent, si les étudiants restent pour y assister. Mais inversement, il fait courir le risque qu'y soient massés des étudiants hostiles à la mobilisation. Les grévistes tiennent compte de ces ressources et contraintes, et se renseignent sur le planning d'occupation des amphis pour présager, en fonction des disciplines, de la réceptivité des étudiants présents. Ils peuvent aussi appeler plus ou moins explicitement des renforts venus d'ailleurs.

Si les lieux des AG sont choisis en fonction des ressources physiques (centralité, nombre de places) et symboliques qu'ils offrent, les grévistes les façonnent en retour². On a vu qu'une fois entrés dans l'amphi, ils y marquaient leur présence par l'occupation de l'estrade, l'installation de banderoles ou encore l'utilisation du tableau. Mais ils font également de l'amphi un espace polarisé, où les différents groupes se rassemblent en fonction de leurs affinités politiques ou de leur position dans l'espace militant. On a observé, à Censier en 2009 comme au centre PMF en 2010 que le groupe le plus mobilisé cherchait à la fois à se rassembler autour de la tribune, parce que c'est là que se réunissent ceux qui prennent le plus souvent la parole, et qu'il peut également protéger cette dernière ou donner des conseils aux étudiants qui y organisent les débats et les votes, en cas de difficulté. On a noté que ce groupe était également le plus mobile et le plus affairé dans l'amphi. Le cas de l'usage de l'amphi N en 2010 au centre PMF montre à la fois les habitudes et les enjeux relatifs au positionnement dans l'amphi. Le centre de ce dernier est un lieu stratégique dans la mesure où ceux qui s'y trouvent produisent un effet visuel qui donne l'impression qu'ils sont majoritaires. C'est pourquoi les grévistes tentent d'éviter qu'il ne soit occupé que par des étudiants anti-blocage. Il y a aussi des endroits de l'amphi qui sont privilégiés par les différents groupes politiques ou syndicaux. Dans l'amphi N, le balcon est réservé aux étudiants positionnés les plus à gauche, ceux qui sont proches des autonomes. Peu d'étudiants opposés au blocage s'y aventurent. Il donne une position de surplomb qu'affectionnent ces étudiants, il ouvre sur des terrasses qui permettent de fumer, il permet parfois de lancer des projectiles aisément, et par ailleurs ces étudiants ne s'investissent pas forcément dans l'activité de prise de parole en AG, de sorte

1 *Ibid.*

2 Choukri HMED, art. cit., *Politix*, 2008, n° 84, p. 145-165.

qu'ils n'ont pas besoin d'être tout près de la tribune où se tiennent les intervenants. Les plus investis de ces étudiants peuvent faire des allers et retours très rapides pendant les AG s'ils souhaitent prendre la parole ou communiquer avec la tribune. Mais l'agressivité des anti-blocage lors de ce mouvement en contraint certains à délaisser le balcon pour renforcer l'espace de la tribune.

Plus généralement, si à Censier le comité de mobilisation assiste à l'AG groupé dans les premiers rangs, la cartographie des AG au centre PMF est plus sophistiquée. Tandis qu'à Paris 3 le groupe le plus mobilisé est soudé autour du groupe central de la Tuud, qui produit ainsi l'homogénéité du groupe, à Tolbiac la force et la variété des groupes politiques et syndicaux présents produit un espace plus polarisé. Les militants se regroupent avec leurs camarades en différents points de l'amphi, sauf quand un ennemi commun, comme des anti-blocage nombreux, les pousse à se mêler davantage pour unir leurs forces. Les autonomes et les militants de Sud-Étudiant et de la CNT qui en sont proches sont au balcon, ou au fond de l'amphi lorsque l'AG a lieu ailleurs que dans l'amphi N. L'Unef est assise dans les premiers rangs au milieu, et en son sein les membres de la Tuud se tiennent les uns à côté des autres. Les militants de Sud-Étudiant et de la FSE, enfin, forment deux groupes distincts qui se placent sur un côté ou sur l'autre de l'amphi. Ces regroupements leur permettent de discuter des interventions qu'ils vont faire ou des motions qu'ils comptent proposer. L'espace de l'amphi dessine ainsi une véritable carte physique de l'espace militant local, qui induit une compétence constituant à savoir se situer – tant politiquement que spatialement – dans l'amphi, et qui n'est pas partagée par tous. Les militants savent se repérer dans cet espace et se diriger vers leur place naturelle près de leurs camarades, se déplacer où il faut pour négocier avec les autres forces, quand pour les novices les logiques du positionnement dans l'amphi sont moins lisibles.

Si les enjeux relatifs à la prise de l'amphi et aux façons de l'occuper permettent de montrer les usages expressifs de l'AG, dans quelle mesure les débats et les votes relèvent-ils à proprement parler de l'organisation de la grève ?

2. Un espace de pouvoir qui contraint la forme des débats

L'attention des participants aux AG est tournée vers sa scène centrale où s'effectue l'activité principale de l'AG, c'est-à-dire celle de prise de parole, par les intervenants ou les membres de la tribune. Les votes ne constituent finalement qu'un moment assez court dans l'AG, beaucoup moins long que les débats eux-mêmes. Une minorité de participants prend la parole, quelques dizaines sur plusieurs centaines, et l'AG prend ainsi la forme d'un spectacle

divisé entre la scène des prises de parole et de la tribune, et des spectateurs qui les gratifient d'applaudissements, de huées, ou d'un silence poli. Par l'organisation des débats et de leur modération au niveau de l'estrade de l'amphi – ou de la cabine du *speaker* dans le stade Rébeilleau à Poitiers – l'AG est un dispositif qui contraint l'attention des participants vers les débats, quand bien même ils ne les écoutent que d'une oreille distraite. L'une des difficultés de l'observation ethnographique des AG consiste ainsi à ne pas se laisser prendre par ce dispositif, en ne notant par exemple que le contenu des interventions orales, sans voir ce que font celles et ceux qui ne prennent pas la parole, que ce soit le public, ou certains étudiants par ailleurs activement impliqués dans la mobilisation¹.

La variation des positions d'enquête en fonction des sites universitaires étudiés a permis d'éviter ce biais, et de saisir à Censier ce qui se passait du côté des étudiants qui restent spectateurs. Ceux-ci identifient clairement ceux qui participent le plus comme un groupe distinct. Lors de l'AG qui a lieu à Censier le 29 janvier 2009, au tout début du mouvement, une étudiante à côté de laquelle je suis assise commente ainsi à son voisin l'arrivée de plusieurs militants, avant que l'AG ne commence :

« Le comité des syndicalistes, les fouteurs de merde. » Elle explique ensuite qu'elle est contre le mode d'action du blocage d'université. Alors que les cinq étudiants s'installent à la tribune, elle continue sur un ton dépité : « ça me rappelle trop l'année dernière, quand tu vois les mêmes têtes... »²

La virulence de ses propos s'explique par le fait qu'elle est opposée à la pratique du blocage. Néanmoins, la scène indique les ressorts de la coupure entre les participants actifs et le public : les premiers maîtrisent l'espace de l'AG et en particulier sa scène principale, la tribune ; ils se connaissent, arrivent et se déplacent ensemble ; ce sont des militants, des « syndicalistes », connus comme des participants réguliers aux mobilisations.

Le public des AG n'est pas pour autant passif. Les étudiants attendent les interventions des orateurs réguliers, et échantent à leur sujet, comme on l'a vu avec les commentaires de mes voisines lors de l'AG du 10 février à Censier. Ils se font entendre dans l'AG, par des applaudissements, des huées ou des cris. Noémie Villacèque a montré, à propos des assemblées de l'Athènes classique, le rôle du chahut comme forme de participation à une assemblée³. Malgré une semblable séparation entre une élite qui prend la parole à la tribune et un public qui se comporte en spectateur, elle peut dire des citoyens ordinaires : « c'est toujours à eux que le pouvoir de décision revient : par ce tumulte délibératif d'abord, par le vote

1 Les activités de l'ombre ou des coulisses des étudiants les plus actifs, avant, pendant et après les AG, seront analysées dans le chapitre suivant.

2 Notes de terrain, Censier, 29 janvier 2009.

3 Noémie VILLACÈQUE, « Chahut et délibération. De la souveraineté populaire dans l'Athènes classique », *Participations*, vol. 2, n° 3, 2012, p. 49-69.

ensuite »¹, et des orateurs qu'ils « étaient sous une tension perpétuelle » et que « la seule influence qu'ils pouvaient exercer était immédiate et, par conséquent, très précaire »². Dans quelle mesure peut-on transposer cette analyse aux AG étudiantes ? On peut la nuancer de deux points de vue.

D'abord, reconnaître que le chahut est une forme de participation n'empêche pas de souligner les inégalités de ressources qui assignent le public à un registre de participation qui demeure celui de spectateurs. Outre les inégalités dans l'accès à la prise de parole en public quelle qu'en soit l'arène, l'AG secrète ses propres coûts d'accès à celle-ci. Les inégalités de ressources entre les uns et les autres tiennent d'abord à une moindre maîtrise des sujets abordés dans l'AG, révélatrice d'une moindre compétence politique, comme on l'a vu à travers l'exemple de cette étudiante qui lors de l'AG du 10 février s'abstient sur un vote sur la réforme de la masterisation parce qu'elle ne sait pas ce que c'est. Elles tiennent ensuite à la clôture de l'entre-soi militant, rappelé par de multiples indices, comme le fait que les militants les plus actifs se regroupent et se parlent entre eux dans l'AG, occupent sa scène centrale et sont beaucoup plus à l'aise pour y circuler. Au contraire, les autres participants interagissent beaucoup moins les uns avec les autres. Les différences de registre de participation entre les spectateurs et les étudiants les plus mobilisés renvoient ainsi à un inégal volume de capital social³ au sein de la mobilisation. Les membres du comité de mobilisation en connaissent au moins tous les autres membres, avec lesquels ils passent beaucoup de temps en réunion et en organisation des activités au sein de l'établissement. Mais ils ont aussi un réseau d'interconnaissance plus étendu que les autres étudiants : lorsqu'ils circulent dans l'amphi, il n'est pas rare qu'ils s'arrêtent pour discuter avec des groupes d'étudiants qui, eux, ne se mêlent pas au groupe du comité de mobilisation. Ce capital social est une ressource cruciale pour prendre la parole dans l'AG. En effet, il est moins coûteux de prendre la parole en public devant des gens que l'on connaît et qui sont parfois des amis. L'aisance augmente ainsi avec le capital social.

Mais l'appartenance au réseau du comité de mobilisation permet aussi d'être connu de la personne qui note le tour de parole au tableau en y inscrivant une liste de prénoms, qui en fait partie. La tâche de la tenue de la liste d'inscrits, comme le fait même de s'inscrire, suppose

1 *Ibid.*, p. 56.

2 *Ibid.*

3 Nous utilisons ici la notion au sens où Pierre Bourdieu la définit : « Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à *l'appartenance à un groupe*, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptible s'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des *liaisons* permanentes et utiles. » Pierre BOURDIEU, « Le capital social. Notes provisoires », art. cit., p. 2.

de connaître un grand nombre de participants. Pour un étudiant dont le prénom est connu de la tribune, il suffit de lever la main de n'importe quelle place dans l'amphi pour être noté au tableau. Au contraire, un étudiant qui ne bénéficie pas de cette notoriété doit souvent descendre à la tribune pour se faire inscrire, précisément dans le lieu le plus impressionnant de l'amphi, que tout le monde regarde et où se pressent les étudiants les plus mobilisés. Le coût de la prise de parole s'en trouve grand. Autant le tour de parole inscrit au tableau permet d'éviter la loi du plus fort dans l'accès à la prise de parole, autant il produit d'autres barrières, et laisse de plus aux inscrits qui doivent attendre leur tour le temps de renoncer à s'exprimer et de se désinscrire. Le capital social des membres du comité de mobilisation leur permet aussi de mieux maîtriser les multiples règles de fonctionnement de l'AG. Ils en parlent entre eux en dehors de l'AG, et les diffusent aussi pendant l'AG, par des processus d'imitation. C'est ainsi, par exemple, que se diffuse l'usage du langage des signes pour manifester son approbation. Le plus souvent, c'est un membre du comité de mobilisation qui commence à lever les mains, en regardant ses camarades, qui se mettent alors à l'imiter. Les étudiants les plus mobilisés homogénéisent ainsi leur comportement et s'en distinguent d'autant mieux des autres participants. Enfin, les militants organisés sont à ce titre les plus favorisés : les partis, les associations sont en effet une forme de capital social¹, et les militants se regroupent avec leurs camarades, qui sont aussi ceux qu'ils connaissent le plus et avec lesquels ils peuvent d'autant mieux se coordonner.

Les participants qui restent spectateurs perçoivent cette séparation, ce qui apparaît dans les rares cas où ils prennent la parole et s'adressent aux étudiants les plus mobilisés comme à un groupe identifié et homogène, dont ils s'excluent, en utilisant la deuxième personne du pluriel. En définitive, la distance entre les participants les plus actifs et le public prend la forme d'une attention oblique² au déroulement des AG, avec un intérêt sélectif, et la reconnaissance d'une séparation entre un « eux » et un « nous ». Dans ce cadre, le chahut permet simplement de montrer que cette dernière n'implique ni soumission ni remise de soi. De ce point de vue, il y a bien une précarité de l'influence du groupe le plus mobilisé et des orateurs, jamais acquise ni garantie au delà du moment d'une intervention très applaudie – et qui de surcroît peut l'être pour de tout autres raisons que l'adhésion à ce qui est dit. Les cas d'AG envahies par les anti-blocage au centre PMF en 2010 montrent bien que le contrôle sur l'assemblée n'est jamais assuré. Le public peut obtenir l'inversion de l'ordre du jour et jusqu'au vote du déblocage avant que le comité de mobilisation ne l'ait jugé opportun. Le chahut et le

1 Pierre BOURDIEU, art. cit., p. 3.

2 Richard HOGGART, *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, (traduit de l'anglais par Françoise Garcias, Jean-Claude Garcias et Jean-Claude Passeron), Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, (1957), p. 296-298.

vote sont bien des moyens de pression, qui montrent que les AG ne produisent pas de situations de délégation à des *leaders* comparables à ceux décrits par Pierre Bourdieu lorsqu'il analyse les mécanismes de la représentation politique¹. Pour autant, cela n'empêche pas des rapports de domination fondés sur des inégalités de ressources de structurer les registres de participation des uns et des autres.

L'autre élément qui invite à nuancer le rôle du chahut comme marque d'un pouvoir de décision du public tient à la façon dont ce dernier est en partie construit et mobilisé par les grévistes. On a pu identifier dans l'analyse des deux AG de Censier toute une série de techniques oratoires et scénographiques destinées à « chauffer » l'assemblée, c'est-à-dire à susciter ses cris et applaudissements – ou inversement ses huées. On a également noté qu'on ne pouvait pas nécessairement inférer de ces comportements des croyances durables du public, notamment parce que les marques de distance ou de second degré montrent qu'ils peuvent être accomplis simplement parce que c'est la conduite ajustée à la situation, sans pour autant que cela aille de pair avec une adhésion ferme à telle ou telle position politique. Les formes de chahut, qu'elles aient l'air d'approuver ou de désapprouver ce qui se dit à la tribune, sont donc une modalité de participation aux AG qui peut déstabiliser la stratégie des grévistes, mais qui n'en demeure pas moins construite et dominée, et qu'on peut difficilement relier à des positionnements politiques fixés et durables dans le temps. Les usages plus ou moins contrôlés des manifestations d'émotions du public conduisent en outre à s'interroger sur le registre, organisationnel ou expressif, qui caractérise les débats des AG.

On peut ici systématiser les résultats de la première section, en mettant en évidence les stratégies plus ou moins délibérées des grévistes pour susciter des manifestations collectives d'émotions. En quoi consiste le fait de « chauffer » le public dans une AG ? Jean, qui est en 2009 enseignant-chercheur en Mathématiques à l'ENS, syndiqué à Sud-Éducation et membre d'Alternative libertaire, ancien élève de l'ENS où il a participé aux mouvements de 2006 et de 2007 et membre fondateur du syndicat Sud-Étudiant de cet établissement, utilise cette expression lors de la réunion du comité de mobilisation du 16 février 2009 :

Lors de la réunion, Jean fait à trois reprises des remarques sur la façon dont il envisage les prochaines AG. Premièrement, alors que Guilhem, un enseignant-chercheur en Sciences sociales également syndiqué à Sud-Éducation évoque le fait qu'il y a le lendemain une AG organisée sur le campus de Jourdan, Jean demande : « mais c'est quoi l'objectif de cette AG ? C'est une AG pour chauffer ou... ». Deuxièmement, je demande que le comité de mobilisation prépare des motions pouvant faire l'objet d'un consensus sur des revendications positives concernant le statut des enseignants-chercheurs et celui des normaliens, parce que ces débats ont été repoussés à la précédente AG et que la tribune a promis que des motions seraient votées sur cette question lors de la suivante. Jean fait alors remarquer : « faut pas tomber dans la

1 Pierre BOURDIEU, « La délégation et le fétichisme politique », *ARSS*, n° 52-53, 1984, p. 49-55.

motionniste non plus ». Enfin, lorsque nous en venons au point de l'ordre du jour qui porte spécifiquement sur l'organisation de la prochaine AG, Jean propose une stratégie : « moi je pense qu'il faut faire une AG pour chauffer, avec des interventions punchy, des applaudissements, un point sur les facs en grève qui motive bien. C'est con mais c'est ça qui marche. »¹

La stratégie de l'« AG pour chauffer » est régulièrement mentionnée par Jean. Il l'utilise ici en début de mouvement dans une perspective de montée en puissance de la mobilisation, mais y fait de nouveau référence au retour des vacances de printemps, lorsqu'il s'agit de redonner du souffle à la lutte. Lors de la réunion du comité de mobilisation du 27 avril qui prépare l'AG du 30, il rappelle : « On fait une AG pour chauffer. On avait dit : “on chauffe !” »² Une AG « pour chauffer », c'est une AG où les membres du comité de mobilisation s'efforcent de susciter ou de renforcer l'engagement des participants dans l'action collective en jouant sur l'enthousiasme. Pour ce faire, différentes techniques sont évoquées, parmi lesquelles les « interventions punchy » à même de susciter des applaudissements, les « applaudissements » eux-mêmes, l'idée étant que si les membres du comité de mobilisation font l'effort d'applaudir avec ferveur les autres participants seront incités à le faire aussi, ou encore les points d'état de la mobilisation. Jean suppose et espère que cela « motive » les participants et favorise l'engagement. C'est un usage mobilisateur des AG qui est décrit ici, implicitement opposé à son usage délibératif. La proposition et la discussion de motions est en effet, à l'inverse, disqualifiée par Jean à travers le terme de « motionniste ». La multiplication des motions examinées en AG risque en effet de susciter l'ennui, et semble difficilement compatible avec la mise en liesse du public.

De fait, il n'est pas rare que les membres du comité de mobilisation s'emploient à favoriser l'explosion des applaudissements et des cris en les lançant eux-mêmes dans l'espoir qu'ils soient repris, selon une tactique plus ou moins consciente – mais parfois tout à fait cynique (voir encadré 23). Et cela d'autant plus qu'il s'agit souvent de militants d'organisations politiques de jeunesse auxquels est souvent dévolu ce rôle de « professionnels de l'acclamation routinisée »³, chargés de surjouer la ferveur pour la diffuser aux autres participants comme par contagion, par exemple dans les meetings de leur parti. C'est pourquoi, si les étudiants les plus mobilisés peuvent se dire partisans du langage des signes pour exprimer l'approbation et le mécontentement, ils sont aussi enclins à rechercher et favoriser ces débordements. En ce sens, si les débats sont bien soumis à un impératif d'organisation de la grève, notamment par le biais de la discussion des motions, il en est aussi fait un usage mobilisateur, ce qui ne va pas sans entraîner des contradictions. Les

1 Notes de terrain, ENS, 16 février 2009.

2 Notes de terrain, ENS, 27 avril 2009.

3 Nicolas MARIOT, *op. cit.*, p. 290-294.

organisateur partagent la croyance identifiée par Nicolas Mariot, selon laquelle les manifestations collectives d'émotions pourraient produire ou renforcer l'adhésion à la cause (« c'est ça qui marche », assure Jean), et partant l'engagement dans la lutte. Il s'agit de manifester et de faire manifester des émotions dont on suppose qu'elles disposent à la mobilisation – sans pour autant que l'efficacité et la durabilité de ce mécanisme soient attestées.

Encadré 23

La fabrique des émotions : les « techniques à côté » de Virgile en 2006 au centre René Cassin de Paris 1

Virgile a 20 ans et redouble sa première année de Licence lors du mouvement contre le CPE au centre René Cassin de l'Université Paris 1, qui accueille les première et deuxième années de Droit. Sans parti ni syndicat, mais proche des autonomes mobilisés dans d'autres sites pendant la grève, il fait parti du comité de mobilisation de René Cassin. Sa mère est artiste et il définit ses parents comme « de gauche » dans une famille « de droite ». En entretien¹, il explique la façon dont le comité de mobilisation s'organisait, selon lui, pour façonner les réactions du public de l'AG, à partir d'une question portant sur l'usage du langage des signes pour exprimer l'approbation et la désapprobation :

« Et donc les règles comme ça [*j'agite mes mains*], les gestes des mains, vous les avez très vite abandonnés, ou...

- Non, non, non on les a mises mais fallait gueuler tout le temps, quoi. Quand les gens veulent crier ils veulent crier, quoi. Mais ça... Mais nous les premiers, d'ailleurs, parce qu'on sait très bien comment ça se passe. Nous par exemple on disséminait le comité de mobilisation dans l'AG, dans le... on faisait des petits groupes de grandes gueules dans l'AG, pour être sûrs d'avoir... tu vois pour pas qu'il y ait un côté et un autre, quoi. Donc on leur disait, d'ailleurs. Nous de temps en temps, malgré ce que la présidente nous dit : [*sur un ton véhément*] « taisez-vous, je veux plus vous entendre et tout sinon je suspends cette AG, machin ». Moi je passais d'autres consignes sur le côté en disant : « bon, vous là-bas vous hurlez parce que là vous avez un bon groupe à côté de vous qu'est indécis, machin, vous hurlez, quoi. Et vous les regardez en hurlant, allez ! genre... », voilà, tu vois. Parce que ne serait-ce que ça, eh ben je sais que les gens, ils se sentent impliqués dans le truc. On disait que... voilà, on passait des messages. Mais bon ça, c'est les petites techniques de... à côté, quoi.

- Tu faisais comment pour passer la consigne ?

- [*En souriant*] Des petits papiers. J'adore les petits papiers. Non mais sinon aussi, non mais le service d'ordre aussi, on faisait passer les consignes à l'intérieur du service d'ordre, qui circulait, c'était un des seuls qui circulaient un peu donc, voilà. Puis à force de connaître... Tu connais toutes les têtes de toute façon et tu fais des signes, enfin voilà, quoi. En règle générale. Et c'est pour ça aussi que j'étais tout le temps à côté de la tribune, quoi. Parce que je passais des petits papiers à la présidente et des petits papiers sur le côté et puis je faisais, tu sais genre : [*En souriant*] « là-bas, ce serait bien, il y a trois personnes qui gueulent ou genre allez plutôt aller faire taire les gars là-bas ». Tu vois, genre : « allez vous mettre là où il y a un groupe d'anti-bloqueurs un peu imposant, machin », bah tu mets dix bloqueurs à l'intérieur du groupe, voilà, pour les calmer un peu, quoi. Pour pas qu'ils s'emportent trop non plus. C'était aussi histoire d'éviter les débordements, hein, ça allait pas que dans le sens d'influencer les débats. »

On ne peut pas négliger dans l'analyse de cet extrait d'entretien la part de reconstruction *a posteriori* et de stylisation dans la description du rôle que se donne Virgile, sorte de demiurge officieux qui

1 Un entretien avec Virgile a été réalisé le 31 mars 2007.

tirerait les ficelles des interactions dans l'AG. Il faut aussi souligner que de telles tactiques de façonnage des réactions du public sont rarement aussi explicites, sophistiquées et réfléchies. Elles reposent, comme au centre PMF, sur l'idée que les anti-blocage ne doivent pas pouvoir produire un effet de masse s'ils sont rassemblés à un endroit stratégique de l'amphi : « pour pas qu'il y ait un côté et un autre ». Elles se fondent aussi sur une connaissance pratique (« on sait très bien comment ça se passe ») des effets de groupe, qui font que si des participants expriment un enthousiasme particulièrement vif (« vous hurlez ») et sous le regard des autres (« vous les regardez en hurlant »), leurs voisins sont susceptibles d'être enrôlés dans cette manifestation d'émotion (« Parce que ne serait-ce que ça, eh ben je sais que les gens, ils se sentent impliqués dans le truc »). Sans être autant coordonnés (avec des « petits papiers », des « signes » ou des incitations directes à crier et applaudir) les grévistes des autres sites adoptent aussi cette attitude consistant à applaudir ou crier de façon particulièrement manifeste pour appuyer une intervention de leur camp, pour lancer un mouvement de manifestation d'adhésion, lorsqu'ils se savent vus par des étudiants moins impliqués voire hostiles. Cet extrait d'entretien montre aussi le double niveau d'encadrement des débats par les grévistes, qui produit parfois des effets divergents. D'un côté, toute une batterie de règles formelles et explicites est régulièrement rappelée par la tribune : il faut rester calme, et utiliser par exemple le langage des signes, plutôt que les applaudissements et les cris. De l'autre, les grévistes façonnent l'AG par ce que Virgile qualifie de « techniques à côté », c'est-à-dire officieuses, non-dicibles, à la marge des activités ostensibles des organisateurs pour conduire l'AG, qui consistent par exemple à connaître tout le profit qu'ils peuvent tirer de manifestations bruyantes d'enthousiasme : « Quand les gens veulent crier ils veulent crier, quoi. Mais ça... Mais nous les premiers, d'ailleurs ». Elles peuvent relever aussi d'une gestion subtile qui vise à animer les AG tout en évitant « les débordements ». Pour cette organisation implicite et informelle de l'AG, la mobilité des membres du comité de mobilisation, comme le réseau d'interconnaissance qu'ils constituent et qui peut leur permettre de communiquer discrètement par « signes », constituent des ressources considérables, parce qu'elles leur permettent de contrôler davantage de points de l'amphi que leurs éventuels adversaires.

Les débats de l'AG et surtout l'ambiance qu'ils créent se construisent donc dans les interactions entre le groupe le plus mobilisé et le public qui reste spectateur, dans une configuration spatiale qui n'en montre pas moins une hiérarchie entre le premier et le second. Celle-ci est renforcée par les effets des lieux choisis pour les AG. Alors que dans les amphis la séparation spatiale de l'estrade et des gradins épouse habituellement la hiérarchie enseignant-enseigné, elle souligne et accentue en période de mobilisation la distance entre les militants les plus actifs et le public des spectateurs. En prenant des amphis, les grévistes conquièrent des espaces de pouvoir qui leur permettent non seulement d'avoir de la place pour s'organiser mais de montrer la force de la mobilisation. Mais l'inscription spatiale des rapports de pouvoir qui y ont lieu ordinairement, entre les enseignants et les étudiants, ne disparaît pas aussitôt que l'AG y a pris place et proclamé le principe affiché de l'égalité de tous les participants. Ce ne sont désormais plus les enseignants, mais les étudiants les plus impliqués, qui attirent tous les regards. Les lieux sont ainsi autant des ressources que des contraintes, qui pèsent notamment sur la forme plus ou moins ouverte que prennent les débats, et qui apparaissent clairement lorsque des désaccords surgissent sur les endroits où organiser les AG.

Stade Rébeilleau ou amphi J ? La polémique sur le lieu des AG à Poitiers en 2009

En 2009, le mouvement poitevin a commencé par l'occupation d'un amphi central sur le campus, de mille places, l'amphi J, aujourd'hui détruit. Une vingtaine d'étudiants, principalement d'extrême gauche et proches des milieux autonomes, a organisé cette occupation. Jusqu'en avril, l'amphi a été occupé jour et nuit, devenant un lieu de vie où un groupe d'étudiants mangeaient, dormaient et discutaient. C'est aussi dans cet amphi que furent organisées les premières AG du mouvement. Les AG sont polarisées lors de ce mouvement par des conflits entre ce groupe des occupants de l'amphi J, et un autre groupe étiqueté comme proche du Mouvement des jeunes socialistes (MJS). Il s'agit d'un clivage politique, mais aussi générationnel. Certains étudiants identifiés comme membres ou proches du MJS figurent parmi les *leaders* du mouvement de 2006 contre le CPE. Au contraire, la plupart des occupants de l'amphi J se sont mobilisés contre le CPE au lycée, et sont arrivés à l'université au moment des mouvements contre la LRU. Ils se sont en partie construits contre la génération du mouvement étudiants poitevin de 2006¹. L'un des conflits qui oppose les deux groupes porte sur le lieu où tenir les AG : dans l'amphi J, ou au stade Rébeilleau, où avaient lieu les AG très massives du mouvement contre le CPE.

Lors d'un entretien croisé², Julia et Nico, tous deux occupant de l'amphi J, expliquent pourquoi ils préféreraient l'amphi J comme lieu des AG. Nico était lycéen à Poitiers en 2006, il s'y est mobilisé contre le CPE, et a participé en 2007 au mouvement contre la LRU alors qu'il était en première année à l'université, en Licence d'Administration économique et sociale. Il n'est membre d'aucune organisation en 2009. Julia vient de Paris, où elle a participé au mouvement contre le CPE en tant qu'étudiante en CPGE dans un grand lycée parisien. Elle était alors activement impliquée dans le Mouvement jeunes communistes de France. Elle arrive à Poitiers à la rentrée 2008, suite à sa rupture avec le Parti communiste. Elle est alors en deuxième année de Licence de Lettres modernes et elle est proche des autonomes.

« **Nico** : Y avait une grosse opposition, mais ça, c'est arrivé assez tôt en fait... le groupe MJS et quelques satellites, et avec le groupe pour l'amphi J, où y avait un débat récurrent qu'arrivait aussi en coord'³, pas en AG mais en coord', c'était : euh... est-ce qu'on fait les AG dans l'amphi J, et un amphi de 800 à côté parce qu'il y avait trop de monde, ou est-ce qu'on fait au stade Rébeilleau, donc qu'était pas loin, mais où c'était que quinze personnes qui prenaient la parole, il fallait descendre devant 1 500 personnes...

Julia : Le stade, c'était vraiment, un mec, qui prend un micro et qui ose parler devant 1 500 personnes. Et nous on disait : "mais vous craquez ! on va pas, on va pas... enfin... personne prend la parole, à part les grands *leaders*."

Nico : Du coup y avait très peu de personnes qui prenaient la parole dans ces AG-là.

Julia : Et du coup nous on disait : "Non, non, non, non, non, non ! Les AG on les fait à l'amphi... à l'amphi J et à l'amphi 800, juste parce que c'est plus facile de prendre la parole devant 400 personnes que devant 1500 !"

Nico : Les gens sont pas obligés de se lever, y a beaucoup plus de participation.

Julia : Et puis que le stade, le stade c'est... enfin... c'est vraiment la... Bah, c'est le stade, quoi. C'est le spectacle de la politique, où t'as 1 500 mecs qui sont là, qui regardent et qui à la fin, vont voter, et du coup, juste, enfin... tu te fais huer en trois secondes, et c'était pas possible ! Enfin, nous c'était pas du tout notre conception du truc, quoi, enfin... C'est vraiment tout ce qu'il y a de détestable dans...

Nico : Et à chaque organisation d'AG y avait ce débat-là en coord', est-ce qu'on le fait au stade Rébeilleau, ou dans les amphis. Chaque fois.

Julia : Et à la fin ils ont gagné. À la fin ils ont gagné. On s'est fait niquer, sur les dernières fois, toutes les AG étaient au stade, et c'était insupportable. C'était exactement ce que ça devait être, c'est-à-dire une file de... une file de mecs, que des mecs, qui prenaient la parole, qui prenaient le micro, qu'étaient... Enfin, y avait Louis Robin, y avait plein de gens qu'étaient plus étudiants,

1 Sur ce conflit entre deux générations de militants poitevins, voir le chapitre 2.

2 Entretien avec Julia et Nico du 10 février 2012. Un portrait plus détaillé de ces deux étudiants est dressé dans le chapitre suivant.

3 Coordination, il s'agit du nom du comité de mobilisation à Poitiers.

quoi, enfin, qui prenaient la parole... pour... galvaniser les foules, quoi, enfin, voilà. Enfin... sur la fin, moi les AG au stade Rébeilleau, j'en pouvais plus. C'était horrible, hein. »

La polémique sur le lieu des AG recouvre plusieurs enjeux pour les deux groupes en question. Le premier est celui de la taille de l'amphi. Au début du mouvement, les AG se tiennent dans l'amphi J, puisqu'il est occupé. Il est déjà disponible, donc il est moins coûteux de les faire là que de négocier un amphi auprès de l'administration, ou d'en occuper un supplémentaire. Seulement, cet amphi ne peut contenir que mille personnes. Le débat sur le lieu se pose lorsque le nombre de participants aux AG dépasse ce nombre. C'était le cas également lors du mouvement contre le CPE : le stade Rébeilleau a d'abord été prêté par la municipalité parce que les AG étudiantes réunissaient plusieurs milliers de personnes et ne pouvaient donc être accueillies dans un seul amphi. Ce qui oppose les deux groupes, c'est donc la question de savoir s'ils utilisent deux amphis (l'amphi J « et un amphi de 800 à côté parce qu'il y avait trop de monde ») qui débattent sur un même ordre du jour séparément, ou s'ils utilisent le stade. D'un côté, un trop grand nombre de participants est supposé freiner la participation : « c'est plus facile de prendre la parole devant 400 personnes que devant 1500 ». De l'autre, l'utilisation de deux amphis sépare le public en deux. D'un côté, on trouve celles et ceux qui ont pour principal souci la « participation » du maximum de personnes aux prises de parole ; de l'autre celles et ceux qui veulent conserver et manifester la cohésion et la taille du groupe, faire nombre. Selon les opposants au stade, ce lieu freine la participation, non seulement quantitativement (« y avait très peu de personnes qui prenaient la parole dans ces AG-là ») mais qualitativement (seuls des hommes osent parler, « une file de mecs, que des mecs, qui prenaient la parole »), et réduit l'accès à la parole aux seuls « grands *leaders* ». L'amphi ou plutôt les deux amphis sont liés à une approche de l'AG qui privilégie l'échange entre le maximum de participants ; le stade à une approche qui la rapproche de celle du meeting, où des *leaders* s'adressent à un public. Cela est aussi lié à la symbolique du lieu : le stade se rapproche d'une salle de meeting. On observe ainsi que l'enjeu matériel de la taille de la salle produit des effets sur la participation aux débats et le coût d'accès à la prise de parole en public, ce qui est pris en compte par les grévistes en fonction des objectifs différenciés qu'ils attribuent à l'AG : participation d'un maximum de personnes ou effet de nombre.

Le deuxième enjeu tient justement à la symbolique des lieux. Au-delà de l'argument sur la taille du public, c'est le symbole du stade qui est en cause, en ce qu'il favorise un déroulement « spectaculaire » de l'AG : « Et puis que le stade, le stade c'est... enfin... c'est vraiment la... Bah, c'est le stade, quoi. C'est le spectacle de la politique, où t'as 1 500 mecs qui sont là, qui regardent et qui à la fin, vont voter, et du coup, juste, enfin... tu te fais huer en trois secondes, et c'était pas possible ! ». Tandis que la symbolique de l'amphi est liée à l'échange intellectuel, celle du stade correspond à celle du spectacle, donc de la politique comme spectacle. Derrière cette métaphore du spectacle, il n'y a pas seulement l'idée de divertissement et de facticité, mais aussi celle de la séparation nette entre des acteurs en représentation (les « grands *leaders* ») et un public qui se comporte comme des spectateurs : ils « regardent », ils huent, ils ne s'expriment que pour évaluer les prestations des orateurs, et ils les départagent finalement par le vote. Ils ne participent pas directement au débat mais en restent des commentateurs extérieurs, sur le modèle de la politique institutionnelle : il y a une offre politique, et le public n'est pas là pour participer à son élaboration, mais simplement pour l'évaluer et ensuite se prononcer par le vote. Au contraire, l'idéal des occupants de l'amphi J (« notre conception du truc ») est que le maximum de personnes puissent participer non seulement par le vote mais par le débat. Cette opposition entre deux styles de débat est renforcée par ce que permettent la configuration matérielle respective du stade et de l'amphi.

Le troisième enjeu est en effet celui du lieu d'où parlent les intervenants. Nico fait remarquer que, dans un amphi, « Les gens sont pas obligés de se lever », c'est-à-dire de se lever pour prendre la parole. En effet, dans une AG en amphi, deux dispositifs de prise de parole sont possibles. Soit les orateurs doivent venir à la tribune pour parler, soit un étudiant passe dans les rangs avec un micro qu'il donne à celles et ceux qui veulent prendre la parole, de sorte qu'ils peuvent parler de leur place. À Poitiers en 2009, comme à Censier, les deux dispositifs sont utilisés alternativement, tandis qu'au centre PMF les orateurs prennent toujours la parole devant la tribune. Le fait de parler de sa place est conçu comme moins coûteux, parce qu'il n'y a pas besoin d'aller s'exposer devant tout le monde à la tribune, donc ce dispositif est supposé favoriser la participation. Au contraire, lorsqu'ils font des AG dans le stade Rébeilleau, les étudiants poitevins parlent dans la cabine du *speaker*. Ils doivent ainsi descendre des gradins, attendre au bas de la cabine (c'est pour cela qu'ils sont en « file ») et ensuite

parler depuis la cabine, *via* le système de sonorisation du stade. Cela renforce la séparation symbolique entre celles et ceux qui prennent la parole et celles et ceux qui ne le font pas par une séparation spatiale : il y a le lieu des orateurs (la tribune dans l'amphi, et, plus frappant encore, la cabine dans le stade), et le lieu du public. On retrouve ici une controverse identifiée par Jean-Philippe Heurtin dans les débats relatifs à l'Assemblée nationale, pendant la Révolution française et les décennies qui suivent¹ : les orateurs doivent-ils parler de leur place ou de la tribune ? Les partisans de la prise de parole depuis sa place conçoivent les débats parlementaires sur le modèle de la discussion, voire de la conversation, où s'élabore l'intérêt général à la façon dont Sieyès le définit comme le produit de la délibération. Inversement, la prise de parole depuis la tribune, prise notamment par les Jacobins, favorise les effets oratoires et une théâtralisation des discours, tous les regards étant tournés vers l'orateur. On voit ainsi comment le style des débats est imbriqué dans des enjeux à la fois spatiaux et normatifs. Les lieux contraignent les débats, mais par conséquent les acteurs y investissent des significations et des principes théoriques relatifs à la façon dont ils conçoivent la délibération. De la même façon, l'amphi et le stade façonnent le style des débats qui y ont lieu, et sont privilégiés par l'un ou l'autre groupe en fonction de considérations normatives sur les attendus des débats. Les lieux sont choisis en fonction des ressources matérielles qu'ils fournissent, mais aussi en fonction des intentions qui y sont investies.

Enfin, on ne peut négliger dans les positionnements des uns et des autres sur le lieu de l'AG des enjeux identitaires. Ceux qui défendent le recours au stade sont présentés comme les « anciens » par Julia et Nico, tels que Louis Robin, *leader* du mouvement contre le CPE. Ces derniers sont accusés de n'être « plus étudiants » mais de vouloir continuer à contrôler les AG. De fait, pourquoi les anciens voudraient-ils à tout prix faire les AG dans le stade ? Parce que c'était le lieu des AG du mouvement contre le CPE. Les AG poitevins du stade Rébeilleau ont marqué les esprits en 2006 comme symbole du caractère massif de la mobilisation. Être assez nombreux pour aller au stade Rébeilleau, c'est refaire le CPE, c'est montrer que la mobilisation est aussi massive que lors de cette lutte victorieuse. C'est aussi le lieu du mouvement où ces « anciens » ont été les plus actifs, qui est le plus marquant dans leur expérience militante. Au contraire, le lieu saillant pour les occupants de l'amphi J, c'est justement cet amphi qu'ils occupent, dans lequel ils vivent un mode de vie alternatif, et dont l'occupation a coïncidé avec leur entrée dans le mouvement. Tout se passe donc comme si les lieux étaient identifiés à des groupes, qui en sont comme les propriétaires. Les lieux fonctionnent comme des symboles de l'identité et de l'expérience militante particulières des différents courants politiques. Faire l'AG dans l'un de ces lieux, c'est donc symboliquement montrer qu'on maîtrise l'AG. Obtenir qu'elle ait lieu ici ou là, c'est montrer qu'on a « gagné » sur l'autre groupe.

Ainsi, les lieux choisis façonnent les débats, en fonction de leur taille, des types d'organisation des débats qu'ils permettent et de leur charge symbolique. Certains lieux ou certaines pratiques, comme celle de faire tourner un micro pour que les étudiants puissent parler de leur place, sont réputées favoriser davantage la participation directe aux débats, dans une perspective d'inclusion et de réduction du coût d'accès à la prise de parole. D'autres favorisent la démonstration de l'effet de masse. Les lieux sont choisis en fonction de considérations stratégiques et normatives, et d'enjeux identitaires, selon que les acteurs mettent davantage l'accent sur l'impératif de participation, d'inclusion et de démocratie, ou sur celui de la manifestation spectaculaire d'une masse d'étudiants en lutte. Tout l'intérêt de l'AG tient entre ces deux pôles, la participation qu'elle est supposée permettre, selon des considérations démocratiques, et l'effet de masse qu'elle produit et qui en fait une arène où est démontrée la force de la mobilisation. On voit avec l'exemple poitevin de 2009 que l'un ou

1 Jean-Philippe HEURTIN, « Architectures morales de l'Assemblée nationale », in Marcel DETIENNE, dir., *Qui veut prendre la parole ?*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 49-81.

l'autre de ces usages peut être privilégié par les différents courants politiques en présence et qu'ils peuvent entrer en tension l'un avec l'autre, l'inclusion des participants dans les débats pouvant être freinée par un public trop massif. Mais si l'AG est centrale tant dans le répertoire d'action collective que dans le répertoire organisationnel des étudiants, c'est qu'elle constitue l'échelle qui permet, non sans difficultés, d'articuler les deux : apparence de démocratie et effet de nombre. Ces deux usages centraux des AG et les dilemmes qu'ils impliquent se retrouvent dans l'articulation des débats et des votes.

3. Débattre avant de voter

L'analyse du déroulement des débats et du contenu des interventions lors de deux AG du mouvement de 2009 à Censier a permis de montrer la diversité des actes effectués dans les prises de parole, qui constituent l'AG en une foire stratégique et cognitive. Cette diversité soulève deux questions. Premièrement, comment les participants organisent-ils la gestion du temps dans les AG, compte tenu de tout ce qu'ils ont à y dire ? Deuxièmement, comment s'articulent les débats et les votes, soit les prises de parole successives et hétéroclites, et les décisions, et quels sont les usages qui sont faits de ces votes et des différentes motions adoptées ?

La gestion du temps laissé aux débats est d'abord contrainte par une série de contraintes externes ou internes à la mobilisation. Du point de vue des contraintes externes, les participants peuvent disposer de l'amphi pendant une durée limitée, si un cours y a lieu ensuite. La levée de l'AG pour laisser place à un cours est tout autant que le débrayage d'un amphi l'occasion de manifester l'existence d'une mobilisation et la détermination des participants. À l'heure dite, les étudiants entrent pour le cours, et ressortent parfois ; l'enseignant et les vigiles viennent presser la tribune de mettre fin à l'AG ; mais les étudiants mobilisés prennent soin de terminer l'AG sans sourciller. Du point de vue des contraintes internes à la mobilisation, l'agenda militant peut comprendre dans la même journée une heure de rendez-vous avec les autres universités ou secteurs en lutte pour une manifestation. Dans ce cas, l'AG a été délibérément fixée avant pour emmener dans la foulée un maximum du public à la manifestation, dans un objectif de mobilisation en partie contradictoire avec l'objectif de débat qui lui est aussi attribué. Malgré ces contraintes, il arrive régulièrement que l'AG déborde. Les départs en manifestation se font rarement à l'heure exacte fixée, surtout si elles sont massives : les étudiants savent donc qu'ils peuvent prendre un peu de temps pour terminer l'AG. Mais les militants peuvent être plus ou moins partisans de la ponctualité en manifestation selon l'importance respective qu'ils accordent aux deux modes d'action que sont

l'AG et la manifestation. Au centre PMF en 2010, les militants de l'Unef privilégient systématiquement le départ en manifestation, qu'ils jugent plus déterminante que l'AG, opposés en cela aux militants positionnés à leur gauche, qui l'emportent toujours pour privilégier cette dernière. Ceci étant, les AG ont parfois lieu sans limite de temps, quand il n'y a rien d'autre à faire le reste de la journée que de tenir le blocage du site. Les AG peuvent alors durer au-delà des deux ou trois heures habituelles, et jusqu'à des durées considérables. Les syndicalistes étudiants de l'Université Montpellier 3 racontent une AG qui aurait duré onze heures pendant le mouvement de 2009. L'AG du 7 avril 2009 à Censier a commencé à 10 h ; elle s'achève à 17 h. Mais ce sont là des cas extrêmes, qui ne sont rendus possibles que parce qu'elles ont lieu au plus fort du mouvement. Sans cela, les participants quittent l'AG avant la fin, et les grévistes ne se retrouvent qu'à une poignée pour les votes.

Il est souvent reproché aux grévistes, que ce soit par les anti-blocage ou dans les représentations courantes qui circulent sur le militantisme étudiant, de faire durer les AG au maximum pour attendre que leurs opposants partent pour prendre entre eux les principales décisions, ensuite auréolées de la légitimité de l'AG. Il semble pourtant que ce soit l'inverse : ce n'est pas faire partir les opposants avant les votes que les grévistes font durer les débats ; mais c'est pour maintenir une assistance la plus large possible aux débats qu'ils placent les votes, et en particulier les votes qui intéressent tout le monde, sur les moyens d'action et en particulier sur le blocage, en fin d'AG. La possibilité de s'exprimer par le vote fonctionne comme une incitation sélective¹ à assister aux débats de l'AG : seuls ceux qui les écoutent pourront participer aux votes. C'est ce qui apparaît lorsque les étudiants mobilisés passent en force pour tenir les débats même lorsqu'ils savent qu'ils ne dureront que peu de temps ; dans ce cas leur intention ne peut pas être de voir les opposants partir, parce que l'AG ne dure pas assez longtemps pour cela. Lors de l'AG du 22 octobre 2010 au centre PMF, qui est prise d'assaut par les anti-blocage, ces derniers cherchent à imposer l'inversion de l'ordre du jour, et la tenue des votes avant les débats. S'ouvre alors un tour de parole sur l'ordre du jour, pour que soient entendus les arguments des uns et des autres sur ce sujet. Alors que je me fraye difficilement un chemin jusqu'en haut de l'amphi, je croise Mathilde, une militante autonome du site, qui au contraire se précipite du balcon vers la tribune et qui me dit : « Une AG comme ça, ça se retourne. Il faut qu'on s'inscrive tous et qu'on fasse durer le débat sur l'ordre du jour, en disant pourquoi il faut se mobiliser »². La tactique proposée consiste à entamer le débat sur les raisons de la mobilisation pendant un débat en principe consacré à la question formelle de

1 Mancur OLSON, *Logique de l'action collective*, (traduit de l'américain par Mario Levi), Paris, PUF, 1978, (1965), p. 73-74.

2 Notes de terrain, centre PMF, AG du 22 octobre 2010.

l'ordre du jour. Mathilde n'est pas la seule à procéder ainsi, et les grévistes se succèdent pour critiquer la réforme des retraites et promouvoir la grève et le blocage. S'ils procèdent ainsi, c'est bien pour faire « durer » le débat, mais ils ne peuvent pas penser que celui-ci, dans un amphi bondé et hostile, pourra s'éterniser au delà des limites de la patience des anti-blocage, et que ceux-ci s'en iront. S'ils font durer les débats, c'est parce qu'ils ont réellement des choses à dire à l'assistance, y compris à leurs opposants, et qu'ils espèrent les convaincre par ce moyen. Ils doivent faire passer le maximum de messages avant la tenue du vote sur le blocage, après lequel l'amphi risque de se vider.

Plus généralement, en dehors des cas-limites cités plus haut, les organisateurs des AG et en particulier la tribune s'attachent à ce que l'AG ne dure pas trop longtemps au delà de trois heures, même lorsqu'il n'y a pas de contrainte de temps. Ils sont alors face à un dilemme pratique. Il faut à la fois laisser place aux débats, notamment suffisamment longtemps pour que des personnes qui ne prennent pas ou rarement la parole trouvent le courage de le faire, et pour que tout ce que les étudiants les plus mobilisés ont l'intention de dire le soit. Mais en même temps il ne faut pas que l'AG s'éternise, sous peine de rester entre soi pour les votes, et qu'ils perdent ainsi de leur légitimité. Lorsque cette gestion du temps échoue, il arrive que lors des votes des voix de militants s'élèvent pour dire que cela n'a plus de sens de voter des motions à si peu. Les grévistes ne cherchent donc pas à faire durer les débats pour procéder aux votes entre eux. C'est l'inverse : leur objectif est de faire rester suffisamment de participants lors des votes et pendant toute la durée de l'AG. Pour ce faire, ils tentent de limiter cette dernière, et s'ils y parviennent difficilement, c'est que cet impératif entre en tension avec d'autres exigences, compte tenu de la quantité de choses qu'ils jugent nécessaire d'y dire. D'un côté, les grévistes entendent profiter le plus longtemps possible de la tribune qui leur est offerte du fait qu'un certain nombre d'étudiants, qui ne les auraient pas nécessairement écoutés sans cela, restent pour les votes ; de l'autre, ils ne peuvent pas non plus laisser les débats s'éterniser au risque que le public renonce à attendre le moment des votes pour partir, diminuant la légitimité de ces derniers.

La gestion du temps s'opère notamment par le contrôle du temps de parole, le plus souvent limité à deux ou trois minutes, et étroitement contrôlé par la tribune qui dispose de montres, de chronomètres, et de papiers pour signaler à l'intervenant qu'il lui reste une minute, ou qu'il doit s'arrêter. Lorsque le temps presse, il est parfois proposé de passer de trois à deux minutes, ce qui est parfois contesté par les étudiants positionnés le plus à gauche en raison de l'égalité de tous les étudiants à s'exprimer autant, qu'ils parlent en début ou en fin d'AG. Le contrôle du temps passe aussi par le savoir-faire du président de la tribune, qui doit évaluer à

quel moment clôt le tour de parole pour qu'il soit assez long pour laisser place aux débats, et assez court pour rester dans les limites fixées pour tel ou tel point. Il est d'usage qu'au commencement d'une intervention donnée, le président annonce qu'il clôt la liste d'inscrits à la fin de cette dernière, de sorte que celles et ceux qui souhaitent prendre la parole disposent de la durée de celle-ci pour lever la main. Le choix de ce moment est un exercice difficile : il faut évaluer le temps que prendront toutes les interventions qui sont déjà inscrites, plus celles qui le seront au moment où il annoncera la clôture du temps de parole au terme de l'intervention qui commence.

Outre des impératifs de contrôle du temps et de place laissée aux débats, la gestion du tour de parole fait l'objet de toutes les attentions de la part des étudiants mobilisés, parce qu'il s'agit aussi d'y laisser suffisamment d'espace pour les différents courants politiques et syndicaux en présence. Les militants organisés présents à la tribune sont souvent soupçonnés d'« oublier » d'inscrire les étudiants appartenant à d'autres courants sur le tour de parole, de favoriser l'inscription de leurs camarades, et notamment à des moments stratégiques. C'est pourquoi la liste d'inscrits est souvent écrite au tableau, sous le contrôle de tous. Les militants encartés qui ne sont pas à la tribune veillent aussi à s'organiser pour prendre la parole à ces moments stratégiques. Quels sont-ils ? Il y a d'abord le début du tour de parole, où il s'agit de lancer le débat sur ses propres bases, et ensuite sa fin, ceux qui parlent en queue de tour de parole ayant le dernier mot avant les votes. La gestion du tour de parole par les militants est l'objet de savoir-faire transmis. Il n'est pas rare qu'un militant s'inscrive juste parce qu'il a vu qu'un opposant, un adversaire ou un rival s'était inscrit, avant même de savoir ce qu'il va dire, parce qu'il sait qu'il faudra répondre quelque chose. Les militants organisés s'incitent aussi les uns les autres à s'inscrire lorsque le président de la tribune annonce la clôture du tour de parole à la fin d'une intervention :

Lors de l'AG du 19 octobre 2010 au centre PMF, dans le point sur les « perspectives », qui précède immédiatement les votes, lorsque le président de la tribune annonce la clôture prochaine du tour de parole, Yassine s'avance vers moi l'air soucieux. C'est un ancien militant de Sud-Étudiant, qui ne vient plus aux réunions mais qui y a toujours sa carte. Expert des AG étudiantes, il s'est inscrit dès l'annonce de la clôture du tour de parole. Mais Cyril, le président de l'Unef à Paris 1, s'est inscrit ensuite. Yassine me lance : « Il faut vous inscrire là, parce que sinon c'est l'Unef qui va clôturer le débat ! » Je suis justement en train de préparer une intervention avec Abel, un autre militant de Sud-Étudiant, étudiant en deuxième année de Master d'Histoire, pour défendre le mandat impératif des délégués qui seront envoyés à la première coordination nationale étudiante de ce mouvement, appelée pour le week-end suivant. Abel s'inscrit et il est l'avant-dernier à prendre la parole. Il s'agit alors de répondre à une intervention de Charlie, militant au NPA et à l'Unef au sein de la Tuud, qui a défendu au début du tour de parole le mandat semi-impératif sans le nommer : « Il faudra envoyer des mandats qui portent nos mandats, mais qui auront un mandat suffisamment souple pour pouvoir se prononcer en fonction de ce qui se passera à la coordination ».¹

1 Notes de terrain, centre PMF, AG du 19 octobre 2010.

Cet exemple indique les savoir-faire qui entourent la gestion du tour de parole et plus largement de l'économie des débats, et les voies de leur transmission interpersonnelle et au sein des organisations. La gestion du tour de parole et de la durée de l'AG montrent l'importance accordée par les grévistes aux débats, et à leur articulation aux votes : il faut débattre avant de voter, il faut s'exprimer avant les votes, il faut conserver le maximum de participants et pour les débats et pour les votes. Ce souci soulève plusieurs questions : que font les participants à travers leurs votes ? Quels sont le rôle et l'usage attribués à ces décisions ? Pourquoi tiennent-ils tant à débattre avant de voter ?

L'articulation des débats et des votes est beaucoup plus ténue que ne pourrait le laisser penser l'insistance des grévistes pour faire précéder ces derniers des premiers. Outre les votes relatifs à la composition de la tribune et à l'ordre du jour, les votes ont généralement lieu soit à la fin de l'AG, soit à la fin de chaque point de l'ordre du jour. Certains votes ont parfois lieu pendant le déroulement des débats, lorsqu'ils portent sur une question qui doit être tranchée immédiatement, par exemple pour décider si des journalistes sont acceptés ou non dans l'amphi. Les votes peuvent être organisés de différentes façons. Dans certains établissements, une personne à la tribune est chargée de noter les propositions qui ressortent des interventions au fur et à mesure des débats, le plus souvent au tableau, pour que tout le monde puisse les voir. Cette méthode est particulièrement ardue pour la tribune, qui doit en permanence faire un travail de synthèse de ce qui est dit, et de distinction de ce qui dans les interventions relève de l'argumentation, de la suggestion d'idées ou de la proposition de vote proprement dite. C'est pourquoi, pour faciliter son travail, la tribune réclame souvent que les participants souhaitent soumettre une proposition au vote leur remette sous forme rédigée sur un papier. Il s'agit alors des « motions » qui sont soumises au vote. Les votes, et donc les motions, peuvent porter sur des revendications, comme dans celle remise par Charlie lors de l'AG du 19 octobre 2010 au centre PMF et votée par l'AG, qui contient simplement la liste de la plateforme revendicative de cette dernière :

- « Retrait du projet de réforme des retraites.
- Retraite à 60 ans à taux plein.
- 37,5 annuités de cotisation.
- Prise en compte des années d'études et des périodes d'inactivité forcée.
- Arrêt de la répression administrative. »

Ici la liste est donnée de façon brute, mais les motions portant sur des revendications comprennent parfois un texte les justifiant ou les présentant comme votées par l'AG, comme dans cette motion votée par l'AG du centre PMF du 12 octobre 2010 :

« L'AG des étudiants de Paris 1 réclame le retrait sans condition de la réforme des retraites, la

prise en compte des périodes d'inactivité forcée, de stage, et d'étude, ainsi qu'un minimum vieillesse équivalent au Smic. »

Ou encore, toujours lors de l'AG du 12 octobre, cette motion beaucoup plus longue :

« Le 12 octobre paraît prendre la forme d'une journée de lutte généralisée et l'amorce d'un mouvement de grèves reconductibles dans de nombreux secteurs, privés comme publics. Cependant n'oublions pas ce qui se joue ce même jour sur les bancs de l'Assemblée. Rappelons-nous qu'aujourd'hui est voté l'essentiel des articles de la loi Besson, relative à l'intégration, à l'entrée, et au séjour des étrangers. En 2004, a été établi le Ceseda (Code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile), qui constitue un régime durement restrictif et bafouant les droits fondamentaux des étrangers avec ou sans papiers. Aujourd'hui, avec la proposition de loi Besson, le Ceseda se voit une nouvelle fois endurci par des articles supplémentaires, relatifs à :

- la déchéance de nationalité, étendue désormais aux Français naturalisés depuis moins de dix ans dans le cas d'homicide ou de violences ayant entraîné la mort sur un dépositaire de l'ordre public. Peut-on accepter qu'il y ait des Français plus français que d'autres ?
- l'extension des zones de rétentions administratives, jusqu'alors constituées par les aéroports, les gares, les ports et autres lieux de flux internationaux, mais qui peuvent être maintenant étendues aux zones où seraient interceptés des groupes d'étrangers suspectés d'arriver clandestinement sur le territoire. Cette nouvelle forme de rétention administrative couvrira une zone s'étendant du lieu d'interpellation à la frontière la plus proche. Cela permet ainsi de faire sortir cette catégorie d'étrangers du droit national, pour les retenir dans une zone juridique inter-frontalière, permettant leur expulsion systématisée.
- l'allongement de la durée d'enfermement de trente-deux à quarante-cinq jours en centre de rétention.
- aux reconduites à la frontière pour des ressortissants de l'Union européenne, sous des motifs d'ordre public dont considérés comme tels la mendicité organisée, ou encore l'occupation de terrains illégaux ; article directement inspiré par la politique actuelle et nauséabonde de répression et de déportation des populations Roms.
- la restriction de l'accès gratuit aux soins pour les populations les plus précaires. Les sans-papiers ont aujourd'hui la possibilité d'être couverts pour leurs frais médicaux, *via* l'AME (Aide médicale d'État). Cette dernière protection sociale, jusqu'alors gratuite et accessible à tous, est gravement attaquée par la décision d'une cotisation annuelle de 30 euros pour ses bénéficiaires, et par la restriction du domaine médical couvert, car l'AME réformée ne couvrira plus que les interventions médicales relevant des services d'urgence. Nous ne pouvons accepter que les plus précaires soient encore une fois victimes d'une précarisation volontairement accrue par le pouvoir.

Rappelons enfin qu'une partie de ce texte a été votée dans le courant de la semaine dernière, et que le projet initial, aux relents déjà suffisamment xénophobes, a été bousculé par une frénésie de la droite dure, dont le projet de réforme du droit du sol a été refusé d'une courte majorité. Ne fermons plus les yeux sur les propositions législatives et les pratiques policières d'un État xénophobe, propageant sans complexe son idéologie raciste.

Ne faisons pas des étrangers, comme cela fut le cas si souvent, les oubliés de cette lutte sociale qui s'étend et se renforce aujourd'hui chaque jour.

Luttons contre la xénophobie d'État !

Exigeons l'abrogation du Ceseda et le retrait immédiat de la loi Besson !
Exigeons la régularisation de toutes et tous les sans-papiers ! »

Il est clair que cette motion, contrairement à la précédente rédigée sur un morceau de papier pendant l'AG, a été travaillée à l'avance, par Antonin, militant à Sud-Étudiant et spécialisé dans la défense des sans-papiers, qui la remet d'ailleurs sous forme imprimée à la tribune après en avoir donné lecture au public. Les motions peuvent par ailleurs porter sur des

moyens d'action, comme dans les suivantes, lors de la même AG :

« L'AG de Tolbiac décide de manifester dans un cortège interprofessionnel de l'Université Paris 1 (c'est-à-dire avec les Iatoss et les profs derrière une banderole Paris 1). »

« L'AG de Paris 1 appelle à se joindre au rassemblement voté ce matin en AG de Paris 7 jeudi 14 h à Jussieu et à porter en coordination francilienne l'appel à un rassemblement vendredi 14 h à la Sorbonne. »

Les moyens d'action proposés donnent lieu, on le voit, à une coordination entre les universités, le plus souvent à l'aide des téléphones portables avec lesquels des militants d'une même organisation dans différentes universités se tiennent au courant des décisions prises dans leurs AG respectives. Les modes d'action les plus importants, comme la grève ou le blocage, partiel (certains jours de la semaine et notamment ceux lors desquels une manifestation a lieu, pour permettre aux étudiants de s'y rendre sans être notés absents en cours) ou total, sont soumis aux votes dès qu'ils sont proposés dans les débats, même sans remise formelle d'une motion. Enfin, les motions donnent des mandats au comité de mobilisation, prévoient l'organisation d'activités diverses, affirment le soutien à des luttes ou énoncent plus largement des positions politiques, comme ces autres motions votées lors de l'AG du 12 octobre :

« Le comité de mobilisation de Paris 1 organise la coordination francilienne appelée par Paris 1 pour jeudi. »

« L'AG des étudiants de Paris 1 soutient les secteurs en lutte et souhaite des actions coordonnées entre étudiants et travailleurs. Nous estimons que la grève est le seul moyen de faire aboutir nos revendications. »

Ces motions ne sont pas toujours articulées aux débats. Il arrive qu'un sujet soit discuté dans l'AG sans faire l'objet de prise de décision, faute de motion, comme lors de l'AG du 19 octobre 2010 au centre PMF, où est débattue l'opportunité de tenir une AG interfac, sans pour autant que cela donne lieu à un vote. Inversement, si les porteurs de motions les ont souvent présentées au préalable dans une intervention, ils les remettent parfois à la tribune sans les avoir expliquées. Il est alors nécessaire de les justifier lors des votes, voire de les débattre, mais dans ces fins d'AG la tribune ne propose souvent qu'une intervention pour et une intervention contre en guise de discussion. De plus, les motions sont souvent adoptées telles qu'elles sont présentées, sans faire l'objet d'amendements. Parmi les AG observées, il n'y a qu'à l'ENS que les motions étaient véritablement l'objet d'un processus long d'amendements votés, ce qui était favorisé tant par le faible nombre de participants (autour d'une centaine en 2009) que par l'attitude très pointilleuse sur l'usage des mots de ces grévistes très haut placés dans l'échelle de la méritocratie scolaire.

Les motions sont d'autant moins articulées aux débats qu'il y a une sorte d'automatisme

du vote en AG. Elles sont très souvent adoptées, parce que le dispositif du vote en AG conduit à interroger les votants pour savoir s'ils sont pour ou contre une position, dans l'absolu, plutôt que sur la façon dont celle-ci s'inscrit ou non dans une stratégie qu'ils approuveraient. En effet, même lorsque les débats laissent place à des discussions d'ordre tactique ou stratégique, au moment du vote, la question posée par la tribune consiste à demander si les participants sont « pour », « contre », s'abstiennent ou ne prennent pas part au vote. Il est donc difficile de s'afficher comme étant contre une position qu'on partage en principe, mais qu'on ne juge pas opportune en fonction de l'état de la mobilisation, sauf quand les débats ont abondamment souligné ce point, comme à propos de l'occupation lors de l'AG du 3 février 2009 à Censier. C'est pourquoi les AG sont souvent conduites à adopter des plateformes de revendications très larges, souvent qualifiées de « listes de courses ». La question de « l'élargissement des revendications » est une polémique vive dans les AG et les coordinations, entre l'Unef et celles et ceux qui se positionnent à sa gauche en particulier. Tandis que l'Unef cherche à centrer les mouvements sur des revendications minimales et gagnables, notamment pour pouvoir se réclamer d'une victoire éventuelle, les courants politiques et syndicaux à sa gauche cherchent à étendre les revendications, notamment à des fins de popularisation de leurs prises de position sur d'autres sujets, mais aussi au nom de la convergence des luttes. Il arrive souvent que des revendications n'ayant qu'un lien ténu avec la mobilisation en cours soient votées, parce qu'un étudiant qui y est attaché les propose et que les participants affichent leur accord de principe (par exemple pour la régularisation de tous les sans-papiers). Mais la revendication n'est alors portée que par une ou quelques personnes, et ne fait l'objet ni d'une réappropriation par la mobilisation ni de démarches concrètes visant à assurer sa popularisation et sa satisfaction.

De ce point de vue, les AG sont un dispositif qui favorise la radicalisation des positions, et c'est pourquoi celles et ceux qui cherchent à leur faire prendre le plus de décisions sont les militants positionnés les plus à gauche. On le voit par exemple lors de l'AG du centre PMF du 28 octobre 2010. La mobilisation est de plus en plus difficile à tenir et les anti-blocage sont de plus en plus présents en AG. Jusqu'alors c'était le blocage partiel qui était appliqué, et difficilement gagné. Le 28 octobre, une moindre mobilisation des anti-blocage permet de tenir une AG moins houleuse. Est alors proposé, comme à chaque AG, le blocage total. Or, pour les militants qui sont en principe favorables au blocage total, autant il est aisé de voter pour le blocage partiel lorsqu'il est perçu comme une solution de compromis permettant de le poursuivre malgré une forte contestation des anti-blocage, autant lorsque celle-ci est moins forte, il est difficile de paraître défendre le blocage partiel pour des raisons

stratégiques. Alors qu'une foule de mains s'élève pour le blocage total, beaucoup des militants de la gauche de l'Unef se retrouvent à voter pour, afin de ne pas paraître plus tièdes que les participants, alors même qu'ils savent qu'ils ont peu de chances de pouvoir le tenir. De fait le site est totalement débloqué lors de l'AG suivante.

On peut ainsi se demander si une délibération à proprement parler est possible lorsque le mode de décision choisi est le vote, plutôt que, par exemple, l'élaboration d'un consensus entre les différentes positions exprimées¹. Le vote tranche *via* des oppositions binaires (ou ternaires lorsque des alternatives à trois branches sont soumises au vote) ce qui pouvait dans les débats apparaître comme plus nuancé, et les orateurs ne sont pas incités à tenir compte des avis divergents lorsqu'ils savent qu'en définitive un vote permettra d'imposer une décision ou une autre. En définitive, ni les débats ni les votes des AG ne permettent d'« élaborer une parole collective »², comme le décrit Héloïse Nez à propos des assemblées des Indignés espagnols, et comme on est souvent tenté de le penser à propos des dispositifs participatifs ou délibératifs dans les mouvements sociaux. Ce n'est pas une « parole collective » qui se construit dans les débats, mais une accumulation de paroles et de propositions individuelles ou exprimées par des courants politiques ou syndicaux. Et les votes ne permettent pas davantage de se mettre d'accord sur un discours commun, dans la mesure où les motions sont enregistrées à la chaîne sans vraiment faire l'objet de débats et d'une réappropriation par le collectif mobilisé. Les revendications, souvent dupliquées des plateformes des organisations syndicales, sont adoptées sans pour autant que leur intérêt soit expliqué de façon approfondie, et le choix d'une formulation particulière au détriment d'une autre, justifié. Il arrive même que ce soient de simples plaisanteries qui soient adoptées dans les votes, comme lors de l'AG du 28 octobre à Tolbiac où une motion acte d'offrir des places de concert de Justin Bieber aux anti-blocage. Le sérieux de l'AG souveraine fait ainsi souvent place à des moments ludiques. Mais dès lors le mystère s'épaissit. Pourquoi les grévistes tiennent-ils tant à débattre avant de voter, si débats et votes sont faiblement articulés entre eux ? Et surtout, à quoi servent les débats et les décisions prises ? Quel est le poids et le rôle de ces votes souvent adoptés dans la précipitation, à l'exception du vote du blocage qui attire l'attention de tous ?

Les principaux votes, sur la grève et surtout sur le blocage, servent d'abord à inciter les étudiants à assister aux débats, qui abordent de multiples sujets destinés plus largement à les

1 Sur des polémiques au sein du mouvement des Indignés espagnols, beaucoup plus attentifs que les étudiants français à la qualité et au caractère inclusif de la délibération, sur les mérites respectifs du consensus et du vote, voir Héloïse NEZ, « Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid », *Participations*, vol. 3, n° 4, 2012, p. 79-102.

2 *Ibid.*, p. 83.

engager à rejoindre la lutte. Ils légitiment ensuite les décisions prises, à commencer par le blocage d'université, par le nombre de ceux qui ont donné leur accord et la souveraineté revendiquée de l'instance qui les a adoptées. Mais les usages des autres votes et des multiples motions demandent à être éclaircis. Les motions visent à engager et enrôler les participants sur des discours, des mots d'ordre, des revendications et surtout des moyens d'action. Les grévistes espèrent ainsi que les participants qui ont voté en faveur d'une action se sentiront obligés de s'y présenter. Mais ils savent aussi que si un vote en AG renforce la légitimité d'une action, l'engagement de ceux qui ont participé à l'AG, y compris de ceux qui y étaient favorables, est loin d'être garanti. Les militants encartés qui font adopter des revendications qui suivent la terminologie adoptée par leur organisation s'en servent également comme marqueur pour montrer aux autres forces qu'elles tiennent l'AG. Les motions donnent des mandats au comité de mobilisation et aux différentes commissions, qui sont ainsi officiellement soutenus dans leur activité par l'AG. Elles permettent au groupe mobilisé de faire trancher par une instance plus large que lui des débats sur lesquels il ne s'est pas mis d'accord. Les grévistes peuvent ensuite s'appuyer sur ces décisions face à celles et ceux qui pourraient les contester, y compris dans leurs propres rangs. C'est le cas lorsque des grévistes veulent fixer en AG un point qui fait polémique au sein du groupe, pour pouvoir s'appuyer ensuite sur cette décision. Lors que les étudiants de l'AG du 12 octobre 2010 au centre PMF votent que : « L'AG de Tolbiac décide de manifester dans un cortège interprofessionnel de l'Université Paris 1 (c'est-à-dire avec les Iatoss et les profs derrière une banderole Paris 1) », il s'agit d'éviter que l'Unef ne cherche à attirer l'après-midi le cortège de Paris 1 dans son propre cortège – ce qu'elle ne manquera pas de faire. Mais ceux qui souhaitent défiler plutôt dans un cortège d'universités sans étiquette syndicale auront alors des arguments à opposer à ses militants. On voit ainsi que l'AG est d'autant plus utile aux organisations impliquées dans la grève que celles-ci pèsent moins en termes de nombre d'adhérents. L'AG leur permet de se prévaloir d'un collectif large qui appuierait leurs positions et qui leur fait défaut du point de vue de leur base militante. C'est le cas y compris pour l'Unef, qui n'est plus depuis longtemps une organisation de masse, mais cela l'est encore davantage pour les organisations positionnées à sa gauche dont les rangs sont encore plus clairsemés. L'effet de masse produit par l'AG donne aux militants organisés une occasion éphémère de donner l'apparence de rassembler derrière eux un grand nombre d'étudiants, que ce soit à destination des cibles de la mobilisation ou de leurs concurrents des autres organisations au sein de l'AG.

Le vote des motions a également un usage externe. Les décisions prises servent ensuite de mandat aux délégués en coordination, en particulier lorsqu'ils sont sous mandat impératif

ou semi-impératif. Faire adopter une revendication dans une AG permet alors d'espérer la faire adopter en coordination nationale et lui donner ainsi une visibilité plus grande dans le mouvement. C'est un moyen notamment, pour les militants qui se positionnent à la gauche de la tendance majoritaire de l'Unef, de construire des plateformes de revendications nationales plus larges et plus radicales que celles du premier syndicat étudiant. Mais les motions sont aussi publicisées *via* des comptes-rendus diffusés notamment sur des listes de diffusion électroniques ou sur des blogs et sites de la mobilisation, et dans les tracts et affiches produits par le comité de mobilisation. De ce point de vue, on observe que les AG n'ont pas seulement pour objet de voter des revendications qui seront ensuite appuyées par d'autres performances contestataires. Elles sont déjà en tant que telles le lieu de leur publicisation. Les revendications sont visibilisées dans l'AG elle-même, qui sont des réunions publiques, et qui sont parfois l'objet de reportages dans les médias, par le fait même d'y être votées. C'est d'ailleurs ce qui permet de comprendre qu'elles soient revotées à chaque AG alors même que les participants sont supposés les connaître. Il s'agit certes de les faire connaître des nouveaux venus en AG. Mais au fil du mouvement il s'agit moins de les construire collectivement que de les visibiliser par la réitération de leur vote et de leur énoncé sous forme de motion. On retrouve ici un usage non seulement organisationnel mais expressif de l'AG, qui n'est jamais aussi manifeste que lorsque les motions prennent la forme d'« appels ». Le terme même d'« appel » montre bien que le public visé par les motions est plus large que les participants devant se mettre d'accord sur leurs objectifs, et révèle la dimension de publicisation des revendications que comportent les AG. Malgré leur nom, ces appels ne font pas nécessairement l'objet d'une diffusion élargie. Nous en évoquerons ici simplement deux, révélateurs de l'usage qui peut en être fait.

Le premier, l'« Appel de Rouen », date du 25 octobre 2007, au début du premier mouvement contre la LRU. Il n'a pas été voté par l'AG de Rouen, mais il est signé du « Comité d'occupation de l'Université de Rouen », suite à l'occupation qui a été décidée lors de l'AG de ce jour-là. En revanche, il a été revoté ensuite par les AG d'autres établissements :

« Appel de Rouen »

Grève, occupation, blocage. Nous avons commencé...

Aujourd'hui jeudi 25 octobre 2007 à Rouen une assemblée générale a déclaré la grève, l'occupation et le blocage de l'université. Nous sommes la génération qui s'est battu dans la rue ces dernières années, ces derniers mois. Depuis plusieurs jours, nous avons observé la mobilisation des autres villes. Il nous a semblé que chacun, là où il était, attendait un signal, une étincelle, pour que tout commence. Nous n'avons plus de raison d'attendre.

Des cheminots nous retenons la force de paralysie, la capacité à dérégler les gestes tellement huilés du quotidien. Du CPE nous gardons la force d'initiative et la possibilité de vaincre dans l'affrontement. Si ce mouvement naît du prétexte de la loi sur l'autonomie des universités, il s'inscrit plus généralement dans une offensive à l'encontre du pouvoir en place. La France

d'après¹, nous y sommes et rien ne nous la fera aimer. Ce à quoi nous sommes confrontés n'est pas un simple durcissement des institutions mais la constitution d'une force politique prête à tout pour éliminer ceux qui ne filent pas droit, ceux qui ne partagent pas leur désir d'un monde parfaitement policé où les cadres aux dents colgate roulent en velib' au milieu des rafles de sans papiers. Il n'y aura pas de trêve. C'est une vérité de l'époque que nous devons assumer.

Les cheminots, la loi sur l'ADN, les profs, les fonctionnaires, tous ces fronts qui s'ouvrent appellent le meilleur de notre intelligence, une pensée stratégique maximale. Nous faisons le pari que ce moment est opportun pour nous retrouver, pour retourner dans la rue, pour prendre le pavé et nous jeter dans la lutte. Notre mouvement sait qu'il n'est pas isolable, qu'il rentre en résonance avec tous ceux qui ont pris la décision de lutter là où ils sont, à leur manière et de toute leur détermination.

Nous savons que le préalable à tout mouvement est une suspension du cours normal des choses. D'où la grève. Nous avons besoin de temps et de lieux pour nous retrouver, nous organiser et penser ensemble. D'où l'occupation. Nous pensons que ce monde se tient par la circulation ininterrompue d'argent, de travail, et d'information et que pour l'entamer il nous faut enrayer cette machine. D'où le blocage. Nous appelons ceux qui nous entendent à nous rejoindre, à s'organiser là où ils sont. Le travail est à désertier, les lieux sont à occuper, les flux sont à bloquer.

Comité d'occupation de l'Université de Rouen »

Cet appel a certainement été rédigé par des autonomes ou des étudiants proches d'eux. Ce sont eux qui ont animé la grève à Rouen en 2007. De plus, on y retrouve différents indices d'une plume autonome, comme la critique du travail, l'usage d'un certain vocabulaire comme celui des « flux », et plus largement la portée qui est donnée à la lutte, beaucoup plus large que la simple loi d'autonomie des universités, qualifiée de « prétexte ». Néanmoins, son retentissement est beaucoup plus large en 2007 que les cercles autonomes. Ce genre d'appel, publié en début de mouvement, ne tire son efficacité que du fait qu'il est entendu et repris – d'où le lyrisme, destiné à attirer l'attention des lecteurs des autres universités. Souvent produit par les universités qui sont les premières à partir en grève, il sert à manifester la naissance d'une mobilisation et à la cadrer, en l'occurrence ici sur un registre clairement interprofessionnel et de confrontation directe avec le pouvoir en place. Il fait partie de ces indices qui permettront une première coordination des établissements en lutte, et une évaluation de la force de la mobilisation dans les autres villes et donc de ses « chances de succès »², nécessaires à la construction du mouvement dans chacune, comme le décrit Michel Dobry³.

Assez rapidement au fil d'une grève, les appels portent sur la proposition de tenue d'une coordination nationale, étape suivante dans la construction nationale du mouvement. C'est le cas de l'« Appel de Nantes » du 12 octobre 2010, qui bien que bénéficiant d'un retentissement beaucoup moins large que celui de Rouen sert notamment aux militants de Sud-Étudiant des différentes villes à préparer la coordination des différentes universités (voir

1 « La France d'après » est le mot d'ordre de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007.

2 Michel DOBRY, art. cit., p. 368.

3 *Ibid.*, p. 366-368.

encadré 24). Par ces appels, les AG donnent à leurs votes une portée qui dépasse la construction de la mobilisation locale, et s'articulent à d'autres performances contestataires pour élaborer progressivement la visibilité de leurs revendications et la construction du rapport de forces.

Encadré 24

Usages des motions. Entrée par la trajectoire d'un appel : l' « Appel de Nantes » du 12 octobre 2010

L'immersion dans le milieu militant étudiant *via* l'appartenance au syndicat Sud-Étudiant et, pendant le mouvement de 2010, à son Secrétariat fédéral (SF), l'instance d'animation nationale, a permis de suivre en détail les conditions d'élaboration et de diffusion de l'un de ces appels d'AG. En octobre 2010, Sud-Étudiant fait partie comme de nombreuses autres associations, syndicats et organisations politiques de jeunesse, d'un collectif national inter-organisations, nommé « La retraite, une affaire de jeunes ! ». Lorsque se lancent les premières AG, la doctrine du syndicat, héritée des mouvements antérieurs, pour favoriser l'auto-organisation de la lutte et le dépassement par la gauche de ce type de collectif, est de soutenir le développement de coordinations nationales pour appeler ensuite à la dissolution du collectif et à la seule légitimité de ces dernières. Le 3 octobre, la porte-parole de Sud-Étudiant propose aux autres membres du SF que Sud-Étudiant publie un appel à une coordination nationale, même si les AG sont encore trop faibles dans les universités pour y appeler, afin d'accélérer la mobilisation et de dépasser le collectif national. Cette proposition, inhabituelle dans le syndicat, est rejetée par les autres secrétaires fédéraux sur les bases suivantes : d'abord, ce sont des AG qui doivent appeler à une coordination, selon la logique de l'auto-organisation ; ensuite, la mobilisation n'est pas encore assez forte pour qu'une coordination nationale se justifie. Le 12 octobre, jour national et interprofessionnel de grève et de manifestations, les universités ont fait leur rentrée pour la plupart depuis au moins une semaine et des AG ont eu lieu à beaucoup d'endroits. Tony, militant à Sud-Étudiant Rennes, étudiant à Rennes 2, l'un des bastions des mouvements étudiants, et également membre du SF, rédige un appel à proposer à l'AG de cette université. Il l'envoie par courriel à Jérémie, membre de Sud-Étudiant Nantes et secrétaire fédéral lui aussi. Ce jour-là, des AG ont lieu dans la plupart des universités avant les manifestations. Celle de Nantes commence plus tôt que celles de Rennes 2 ; l'appel sera donc proposé (et voté) par Nantes. C'est ainsi que l'appel, rédigé par Tony de Rennes, devient l' « Appel de Nantes ». À 13 h, sitôt sorti de son AG, Jérémie envoie sur la liste électronique nationale d'information et d'échanges de Sud-Étudiant l'Appel de Nantes, en pièce jointe, avec pour seul message : « L'appel qui vient d'être voté en AG à Nantes ». Il n'invite même pas les militants des autres villes à le faire voter dans leurs AG. Mais Tony l'a déjà proposé à Rennes 2, qui l'adopte, et, tandis que je préside l'AG de Tolbiac, Alexandre, membre de Sud-Étudiant Paris 1 et aussi du SF, se lève et m'apporte son smartphone avec l'appel affiché sur l'écran, le proposant comme motion. Il me demande : « Ça a été voté par Nantes. On pourrait le voter. Je peux te laisser mon téléphone ou faut que je le recopie ? ». Je le renvoie le recopier pour qu'il soit proposé comme motion sur papier en bonne et due forme. Il le recopie au dos des seuls papiers qu'il a sous la main, soit deux bulletins : le n° 1 du 11 octobre 2010 de *La grève*, le bulletin quotidien d'information sur l'état de la mobilisation interprofessionnelle de l'union syndicale Solidaires, et le n° 1, aussi daté du 11 octobre 2010, de *Facs en lutte ! Bulletin de mobilisation de la fédération Sud-Étudiant*. Les deux paraîtront régulièrement pendant toute la durée de la grève, seront envoyés aux équipes syndicales, avec en tout 7 numéros pour *Facs en lutte !*, rédigé par le SF de Sud-Étudiant, le plus souvent par Alexandre, et également diffusé à la presse. L' « Appel de Nantes » dit ceci :

« Appel de Nantes

Nous, étudiants de l'Université de Nantes réunis en assemblée générale le mardi 12 octobre, sommes déterminés à imposer le retrait du projet de contre-réforme des retraites et à faire échouer le gouvernement dans sa nouvelle tentative de destruction de nos acquis sociaux.

Après les journées d'action des 7 et 23 septembre et des 2 et 12 octobre, qui ont déplacé des millions de personnes dans les rues, un cap doit être franchi. Nous appelons donc à construire un mouvement de grève reconductible dans les universités, main dans la main avec les salariés, seul moyen de faire céder le gouvernement. Pour ceci, nous nous déclarons en grève et nous appelons l'ensemble des étudiants de toutes les universités :

- à voter et faire vivre la grève sur leurs lieux d'étude ;
- à organiser partout où c'est possible des manifestations massives, régulières et assorties de blocages économiques ;
- à participer à la construction d'un mouvement coordonné nationalement afin d'élaborer ensemble une stratégie et une plateforme de revendications nous permettant de nous inclure dans le mouvement de grève reconductible interprofessionnelle. »

Outre le cadrage du mouvement selon la ligne défendue par Sud-Étudiant, interprofessionnelle et privilégiant les modes d'action de la grève, des manifestations régulières et des blocages économiques, l'appel présente l'intérêt d'appeler les étudiants à « la construction d'un mouvement coordonné nationalement ». Le mot est lancé : la coordination peut être organisée, et l'AG de Rennes 2 du même jour propose de l'organiser le week-end des 23 et 24 octobre. Dans les heures et les jours qui suivent, l'« Appel de Nantes », avec quelques modifications marginales, est voté par Tolbiac, Paris 8-Saint-Denis, Tours, Reims et Le Havre, soit dans des universités où un syndicat Sud-Étudiant est présent. Il est reproduit dans un communiqué de presse de Sud-Étudiant daté du 15 octobre, et au dos du bulletin *Facs en lutte !* n° 2, daté du 14 octobre.

Le coup que représente cet appel pour les militants de Sud-Étudiant, et notamment pour la poignée de ceux qui sont à l'animation nationale du syndicat et qui peuvent se coordonner d'autant plus facilement qu'ils sont en communication constante, produit plusieurs effets. D'une part, la coordination nationale qu'ils ne pouvaient appeler eux-mêmes aura bien lieu, finalement au Mans, Rennes 2 s'étant finalement désistée pour l'organiser. D'autre part, la reprise par plusieurs AG du même appel produit déjà un effet de coordination du mouvement, différentes universités convergeant entre elles. Enfin, l'appel peut être diffusé largement, et notamment à la presse et aux équipes syndicales, donnant à voir tant les revendications que l'unité du mouvement étudiant naissant (le bulletin *Facs en lutte !* est ainsi régulièrement affiché au centre PMF).

Cet épisode permet en outre de repérer la place des militants encartés dans les AG. Ils disposent de ressources supplémentaires par rapport aux autres étudiants. Ils peuvent se coordonner plus facilement et surtout plus rapidement avec les militants des autres villes, qu'ils connaissent déjà. Ils disposent d'informations sur l'état de la grève dans les différentes villes, à commencer par la voie des bulletins cités. Ce type de document, qui sert à diffuser des textes comme cet appel mais surtout à donner les chiffres des participants aux AG et manifestations dans les différentes universités, est bon an, mal an, diffusé par la plupart des organisations étudiantes. À Sud-Étudiant, le bulletin de 2010, *Facs en lutte !*, a pour objectif de remédier aux manques constatés en la matière dans le syndicat en 2009, qui ne fournissait pas de points d'état de la mobilisation à ses militants. Sa rédaction par le SF pendant le mouvement de 2010 correspond à un mandat donné par le Conseil fédéral des 25 et 26 septembre 2010, la réunion trimestrielle qui réunit des mandatés des syndicats Sud-Étudiant. Une motion d'actualité intitulée « Mobilisation contre la réforme des retraites » y fixe la feuille de route de la fédération pour ce mouvement et précise :

« Toutes les semaines les expériences locales doivent être (...) remontées au SF, chaque syndicat aura un secrétaire fédéral attribué auquel il détaillera l'évolution de la grève par téléphone ou par mail (...). Le SF compilera les infos (chiffres, avancées) et les renverra toutes les semaines, sous forme de bulletin de grève. »

Ce type de document figure parmi ceux qui servent à faire les points d'« état de la mobilisation » pendant les AG. Pour autant, les militants organisés n'en sont pas moins contraints de passer par les organes d'auto-organisation pour agir. Tout en se servant des réseaux de Sud-Étudiant pour construire la coordination, ils s'interdisent d'y appeler directement en tant qu'organisation, et doivent obtenir l'accord de leurs AG respectives. Les militants organisés jouent donc un rôle prépondérant, mais sous contrainte, dans la production des débats et des votes des AG.

Conclusion

Que font les étudiants dans leurs AG ? Beaucoup de choses, et c'est probablement au croisement de ces multiples usages que se construit la reproduction de cette performance contestataire. Surtout, il ne font pas que s'organiser entre eux, loin de là. Le principal résultat de ce chapitre est que l'AG n'est pas simplement une pièce du répertoire organisationnel, mais est bien un mode d'action collective, qui vise à manifester la force de la mobilisation, produire l'apparence de l'unité du groupe, de son caractère massif et de sa détermination, et publiciser des revendications. Les usages qui sont faits des AG sont à la fois organisationnels et expressifs. Or c'est précisément parce que l'AG est à l'intersection du répertoire organisationnel et du répertoire d'action collective qu'elle est tant prisée par les étudiants de la fin des années 2000. Si ces derniers en font, pour beaucoup, la forme d'organisation par excellence, c'est qu'elle est l'échelle qui, dans cette décennie, permet le mieux, par rapport aux comités de mobilisation ou aux coordinations, d'articuler ouverture affichée du débat et effet de masse, expression des individualités – ou du moins de certaines d'entre elles – et effet de nombre. Elle permet de donner au moins l'apparence de la combinaison de la démocratie et de la masse. C'est pour cette raison aussi qu'elle est d'autant plus prisée par les militants qu'ils appartiennent à des organisations qui ne peuvent mobiliser que peu d'adhérents. Lorsqu'ils sont applaudis, lorsqu'ils gagnent un vote, ces derniers peuvent avoir et donner l'impression qu'ils pèsent sur un collectif beaucoup plus large que ceux qu'ils rencontrent dans leurs syndicats et partis politiques. Ceci étant, les usages organisationnels et expressifs des AG ne s'articulent pas toujours de façon fluide, et empêchent en tout cas que s'organise une délibération à proprement parler.

Malgré les limites qu'on a repérées en pratique dans l'ouverture des débats et l'accès de la parole à tous, à commencer par le rôle prépondérant qu'y jouent les étudiants les plus mobilisés et parmi eux les militants organisés, il se trouve ainsi des entrepreneurs qui promeuvent cette forme d'organisation, y compris au nom de principes démocratiques. En milieu étudiant, l'AG est le moins pire des régimes. Elle est surtout ce qui permet de donner le spectacle de la démocratie, à travers le mythe de l'assemblée populaire unie dans la lutte. Pour autant, l'analyse des interactions concrètes dans les AG permet d'affiner l'hypothèse d'une emprise de l'espace militant étudiant sur ces dernières. Celle-ci se traduit bien par une multiplicité d'actes concrets qui, dans l'occupation de l'espace des AG et l'intervention dans les débats et les votes, viennent rappeler à tous que ce sont les militants expérimentés qui, disposant des compétences requises, sont les plus légitimes à orienter la conduite du mouvement. Mais cette position est toujours précaire, éphémère et soumise à diverses

contraintes, parmi lesquelles l'impossibilité de céder à des formes de délégation et l'impératif d'autonomie de l'AG par rapport aux organisations syndicales et politiques. Elle est surtout en permanence sujette à des débordements qui sont aussi recherchés par les étudiants les plus mobilisés, qui ne peuvent faire vivre leur lutte qu'en l'ouvrant à d'autres qu'eux. L'AG est ainsi l'une des rares occasions de s'adresser à autant d'étudiants en même temps, en partie indécis. Enfin, si les militants parviennent en partie à fabriquer des manifestations collectives d'émotion, rien n'indique que celles-ci produisent une adhésion pleine et durable des participants à la cause. Elles n'incitent à la mobilisation que ceux qui sont déjà disposés par leur positionnement politique à être séduits par l'imagerie de l'assemblée en liesse.

Si nous avons ici décrit au concret les divers gestes qui sont effectués dans les AG, nous n'avons pas pu les rapporter précisément à des catégories d'acteurs. Pour comprendre l'articulation de ces actes à des rôles distincts, et à des dispositions sociales qui permettent de les accomplir, nous étudierons à présent la répartition des tâches dans les AG en partant de l'échelle des acteurs.

Chapitre 5 : Apprendre à jouer des rôles différenciés

Introduction

Si la pratique des assemblées générales étudiantes passe par l'accomplissement de différents actes et tâches, tous les participants n'effectuent pas les mêmes. Certains se consacrent prioritairement à des tâches particulières, de sorte qu'elles se cristallisent en différents rôles, de la même façon que, selon Everett Hughes, « un métier ou un poste de travail consiste en un faisceau de tâches » et que « ce qui lie ces tâches, c'est qu'elles sont toutes accomplies par la même personne »¹. C'est l'identification de ces rôles distincts qui est l'objet de ce chapitre. La notion de rôle est particulièrement travaillée en sociologie politique, de par son usage dans la sociologie des institutions. De fait, l'analyse des répertoires contestataires a quelque chose à voir avec l'étude des institutions, puisqu'il s'agit de repérer la routine et l'objectivation de pratiques dans la discontinuité des mobilisations. Néanmoins, même si l'un des apports de la sociologie politique des institutions est de montrer que les prescriptions et contraintes liées aux rôles ne sont pas simplement d'ordre juridique, elle les lie bien à des titres, statuts et positions dans une institution². Dans les AG étudiantes, la difficulté à objectiver des rôles tient à ce que tout est fait pour que ceux-ci ne soient pas ainsi formalisés.

Si certaines tâches, comme la présidence, la prise de notes ou la tenue de la liste d'inscrits à la tribune, ou encore le fait d'être délégué à une coordination, comportent un contenu prescrit, l'application du principe de la rotation des tâches empêche – et vise à empêcher – qu'elles donnent lieu à la constitution de rôles attachés à des personnes. L'enjeu est d'éviter la monopolisation de tâches par certains, notamment celles qui impliquent une visibilité particulière ou un pouvoir de décision : tenue de la tribune, intermédiaire avec la presse, l'administration, les salariés des autres secteurs, délégué en coordination... De la même façon, contrairement à ce que Hughes observe à propos du travail salarié, où chaque faisceau

1 Everett C. HUGHES, *Le Regard sociologique. Essais choisis*, (textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie), Paris, Les Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996, (1952), p. 71.

2 Rémi Lefebvre prévient ainsi contre la tentation d'utiliser de façon trop lâche le concept de rôle : « Par rôle, de manière générale, il faut entendre l'ensemble des comportements, des attitudes et des discours liés à l'occupation d'une position institutionnelle. Le rôle renvoie à un ensemble de manières de faire et de dire cristallisées et plus ou moins stabilisées qui lui sont associées. Mais le concept de rôle n'est pas sans ambiguïté. À l'utiliser, le risque est grand de considérer toute activité sociale et toute action comme le résultat de l'accomplissement d'un rôle. Exécuter un rôle, c'est toujours agir en fonction d'un statut ou d'une position donnés. » Rémi LEFEBVRE, « Se conformer à son rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ, dir., *Sociologie de l'institution*, Paris, Éditions Belin, 2010, p. 220.

de tâche s'unifie dans un « nom »¹ de métier, les ensembles de tâches régulièrement effectués par les mêmes personnes ne s'objectivent pas dans un rôle explicitement nommé. C'est pourquoi, sans prétendre identifier des rôles de ce type, nous utiliserons ici la notion pour désigner des faisceaux de tâches qui sont souvent effectuées par les mêmes personnes, et pour repérer le profil social des acteurs qui les incarnent : qui est plutôt conduit à jouer tel ou tel rôle ? En d'autres termes, il s'agit de décrire des idéaux-types de participants aux AG. En d'autres termes encore, on procède ici à la façon dont la sociologie de l'action publique établit des organigrammes officieux, en identifiant des rôles permanents bien qu'exercés par des individus distincts, à ceci près que dans les AG ceux-ci ne sont pas adossés, fût-ce de façon lâche, à des organigrammes officiels, mais qu'au contraire le refus et le déni de tout organigramme officiel fait partie intégrante de la construction des rôles.

Parmi les rôles joués dans les AG, celui ou ceux de *leaders* sont particulièrement difficiles à saisir. Comme pour tout collectif qui affirme fonctionner sans chef, on se heurte alors à deux obstacles épistémologiques. D'un côté, les discours de certains participants aux AG, refusant la délégation comme remise de soi à des *leaders*, peuvent constituer des façades qui dissimulent un *leadership* informel. Mais d'un autre côté, l'évidence de l'existence et du besoin de *leaders* dans un collectif, et l'effort systématique pour les repérer, peuvent également apparaître comme un présupposé des sciences sociales, historiquement situé. Yves Cohen a ainsi montré que la thématization des *leaders* comme une composante nécessaire des groupes et la réflexion sur leurs qualités spécifiques étaient une particularité du XX^e siècle, dont la constitution des sciences sociales, contemporaine de la montée des réflexions sur les chefs, était partie prenante². Il souligne également la mise en question de ce présupposé du besoin de chefs à partir des années 1968³, et nul doute que le recours à l'AG par les étudiants dans cette période en constitue un bon indice. Ainsi, le geste qui consiste, lorsqu'un collectif se présente comme fonctionnant sans chefs, à les rechercher derrière cet affichage, pour classique qu'il soit, est peut-être un automatisme qui empêche de saisir la particularité des rapports de pouvoir dans de tels collectifs. De surcroît, le dispositif de l'AG, qui induit une focalisation sur les prises de parole, pourrait aisément laisser croire que les *leaders* sont les orateurs les plus réguliers. Pour dépasser ces obstacles, et ne céder ni à la vision enchantée de l'absence de *leaders* ni à l'impératif de leur détection systématique, deux précautions orientent ici le questionnement. D'abord, nous éviterons de présupposer l'existence de *leaders*, mais adopterons un raisonnement inductif visant à observer sur le terrain s'il en émerge bel et bien.

1 Everett C. HUGHES, *op. cit.*, *ibid.*

2 Yves COHEN, *Le Siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Éditions Amsterdam, 2013, p. 13.

3 *Ibid.*, p. 16-17.

Ensuite, si *leaders* il y a, il s'agira de comprendre comment le déni et la problématisation du *leadership* dans les AG informent la façon dont ils jouent leur rôle.

Aux obstacles épistémologiques s'ajoutent des problèmes méthodologiques. Premièrement, la question du *leadership* est un enjeu de luttes dans les AG avant d'être un problème pour le chercheur. On ne peut pas raisonner sur des *leaders* clairement identifiés, pour repérer leurs ressources et le type de relation qu'ils entretiennent avec les autres participants. Se pose d'emblée la question des critères que l'on retient pour qualifier tel ou tel acteur de *leader*. Deuxièmement, le rejet des mécanismes de délégation par une partie des étudiants mobilisés fait que la question du *leadership* constitue un tabou. Il est ainsi particulièrement difficile de collecter des matériaux empiriques au sujet des *leaders*, pour savoir quels étudiants peuvent être considérés comme tels et quels sont les ressorts de leur *leadership*. Si l'observation des AG étudiantes permet de relever d'importantes inégalités de participation, et d'identifier des individus qui se consacrent davantage à telle ou telle tâche, et si des individualités s'y distinguent, il est beaucoup moins aisé d'établir qu'elles joueraient le rôle de *leaders*.

Pour ces raisons, nous ne procéderons pas en donnant *a priori* de définition du *leader* et de critères pour son identification, pour ensuite nous interroger sur les propriétés sociales et les ressources de celles et ceux qui occupent ce rôle. Nous commencerons par écarter la question du *leadership*, pour partir des tâches concrètes et des rôles qu'elles dessinent pour ensuite interroger le *leadership* qui est ou non attaché à certains rôles. Nous raisonnerons d'abord en termes de division du travail militant, pour identifier les hiérarchies qu'elle implique. De ce point de vue, ce chapitre s'inscrit dans la lignée de recherches qui envisagent les pratiques militantes comme un travail¹. En effet, de la même façon que la sociologie des rapports sociaux de sexe a redéfini la notion de travail en y incluant le travail domestique non rémunéré², on peut considérer que, même effectuées bénévolement, les pratiques auxquelles se livrent les militants constituent une forme de travail. Il s'agit en effet d'activités réalisées dans un temps donné, selon une organisation particulière et permettant la production d'objets (tracts, banderoles, journaux...) et d'événements, en l'occurrence un répertoire de l'action collective (AG, manifestations, blocage...). Cette perspective permet, dans la lignée de

1 Xavier DUNEZAT, *Chômage et action collective. Lutttes dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*, Thèse pour le Doctorat en Sociologie, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, sous la dir. de Danièle KERGOAT, 2004 ; Sandrine NICOURD, dir., *Le Travail militant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 128 pages ; Julian MISCHI, « Observer un collectif militant en milieu populaire », *Politix*, vol. 4, n° 100, 2012, p. 113-128.

2 Helena HIRATA et Philippe ZARIFIAN, « Travail (le concept de) », in Helena HIRATA, Françoise LABORIE, Hélène LE DOARÉ et Danièle SÉNOTIER, dir., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 230-235.

certaines travaux de sociologie du travail¹, de s'intéresser aux activités concrètes effectuées par les militants, mais aussi aux relations qui existent au sein du groupe mobilisé, en fonction de l'organisation et de la division du travail militant parmi les participants aux AG les plus actifs.

Pour comprendre la construction des différents rôles dans les AG et la division du travail militant qui y est à l'œuvre, une analyse en termes de rapports sociaux de sexe, de classe et de « race » constitue un outil précieux. Premièrement, elle permet de comprendre la construction des différents rôles comme la façon dont celles et ceux qui les jouent se les approprient. En fonction de leurs propriétés sociales, certains acteurs sont davantage disposés à jouer tel ou tel rôle, et le façonnent ce faisant, contribuant à en exclure d'autres acteurs. De ce point de vue, nous ne prendrons pas simplement le sexe, la classe et la « race » comme des variables descriptives, permettant de quantifier la sur- ou la sous-représentation de certaines catégories dans certaines tâches, notamment dans l'accès à la prise de parole en AG. Mais nous les envisagerons comme des rapports sociaux de domination², c'est-à-dire que nous nous interrogerons, pour prendre l'exemple du genre, sur la « construction sociale de la différence des sexes »³, qui assigne des rôles différents et inégalement valorisés aux hommes et aux femmes dans la pratique des AG. Inversement, en nous intéressant à des acteurs qui jouent tel ou tel rôle alors qu'*a priori* ils n'y ont pas été socialisés permet de saisir, par contraste, en les dénaturant, les compétences, les apprentissages et les formes de sélection qu'il suppose⁴.

Deuxièmement, une analyse en termes de rapports sociaux aide à comprendre la division du travail militant, dans la mesure où la division sexuée, sociale et raciale du travail est l'un des enjeux centraux des rapports sociaux de domination⁵. Elle permet de ne pas simplement décrire la répartition des tâches entre différentes catégories d'acteurs, mais de comprendre l'économie du travail militant, où le travail des uns passe par la délégation à d'autres personnes d'autres tâches, souvent plus ingrates ou moins prestigieuses, et invisibilisées. En effet, celles et ceux qui sont dominés sous le rapport du genre, de la « race » ou de la classe étant généralement assignés à des tâches moins visibles, l'étude de la différenciation des rôles selon le genre, la « race » ou la classe aide à mettre en lumière un ensemble de pratiques invisibilisées mais conçues comme nécessaires à la tenue des AG.

Ces tâches de l'ombre, qui n'impliquent pas de prise de parole en public mais touchent

1 Anne-Marie ARBORIO, Yves COHEN, Pierre FOURNIER, Nicolas HATZFELD, Cédric LOMBA et Séverin MULLER, dir., *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, 351 pages.

2 Sur cette distinction entre la prise en compte du sexe comme variable descriptive ou comme rapport social dans la sociologie du militantisme, voir Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX, « Avant-propos », in Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX, dir., *Le Sexe du militantisme, op. cit.*, p. 13-14.

3 Lucie BARGEL, *Jeunes Socialistes, jeunes UMP. Lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Éditions Dalloz, 2009, p. 16.

4 *Ibid.*, p. 16-18.

5 Danièle KERGOAT, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute/Snédit, 2012, 355 pages.

à l'organisation pratique des AG, aux négociations en coulisses ou au maintien de la cohésion du groupe, peuvent être plus facilement effectuées par des catégories dominées, notamment du point de vue du genre. Or ces tâches, bien qu'invisibilisées, confèrent à celles et ceux qui les accomplissent une légitimité, une reconnaissance et un capital social au sein du groupe qui peuvent leur donner un rôle de *leader*, même si celui-ci diffère du *leadership* des orateurs réguliers. L'analyse de la division sexuée, sociale et raciale du travail dans les AG permet ainsi, troisièmement, de complexifier l'appréhension du *leadership*, qui ne se limite pas aux positions de porte-parole et de tribun. Le détour par l'analyse de la division du travail militant présente ainsi l'avantage de cerner de façon inductive s'il existe des rôles de *leaders*, et la variété des ressources et des positions sur lesquelles s'appuient celles et ceux qui les occupent.

L'étude de la division du travail militant dans les AG constitue ainsi l'angle d'analyse qui, en s'attachant à l'économie et à la hiérarchisation des rôles et des tâches, permet de passer du constat des inégalités de participation à la question de savoir si certaines formes de participation renvoient à l'exercice d'un *leadership*. Pour cette raison, nous commencerons d'abord par établir les inégalités de participation aux tâches impliquant la prise de parole selon le sexe, variable la plus facile à repérer (Prologue). Pour rendre compte de ces inégalités et approfondir leur description, nous analyserons ensuite le rôle d'orateur régulier (I), puis les autres rôles moins visibles (II). Une fois élucidée la hiérarchisation des différents rôles et tâches, il sera possible de revenir sur la question du *leadership* dans les AG (Épilogue).

Prologue : la prise de parole, une pratique masculine

À première vue, il est facile d'objectiver par l'observation directe les inégalités d'accès à la prise de parole dans les assemblées générales étudiantes, dans la mesure où les orateurs et oratrices se succèdent selon un tour de parole organisé par la tribune, et généralement inscrit au tableau de l'amphi. Il suffit donc de recenser ces orateurs et oratrices et de repérer leurs propriétés sociales. Certains comptes-rendus d'AG font par ailleurs apparaître les prénoms des intervenants et intervenantes et un résumé du fond de leur discours. Plusieurs difficultés méthodologiques se posent néanmoins. D'abord, il est difficile de comparer les propriétés sociales des orateurs et oratrices à celles du public de l'AG, dans la mesure où celui-ci est composé de participants qui vont et viennent dans l'amphi et qui ne sont pas toujours présents sur toute la durée de l'AG. Nous n'avons de plus à aucun moment estimé que la situation se prêtait à la mise en place d'une enquête par questionnaires auprès du public des AG. On peut comparer les propriétés sociales des orateurs et oratrices à celles des étudiants de tel ou tel type d'établissement, mais on ne peut pas dans ce cas déterminer si la sélection sociale se fait

au niveau de ceux qui se rendent aux AG ou au niveau de ceux qui y prennent la parole. Ensuite, se pose la question de ce qu'on considère comme une prise de parole : seulement celles qui interviennent dans le cadre réglé du tour de parole, ou également les interventions qualifiées de « sauvages », lorsque l'orateur prend la parole sans l'avoir demandée et obtenue ? Faut-il par ailleurs compter les prises de parole des membres de la tribune, lorsqu'ils ne s'agit pas d'interventions prévues dans le tour de parole, mais des remarques, parfois très nombreuses, relatives à l'organisation de l'AG et faites dans le cadre de leur tâche : énoncé du nom de la personne dont c'est le tour de parler, demande de calme ou formulation d'un vote ?

Enfin, l'observation seule ne permet pas d'établir avec précision le profil social des intervenants. En ce qui concerne l'origine sociale, d'abord, les orateurs et oratrices jouent avec les codes vestimentaires et langagiers, souvent pour « faire populaire », dans des assemblées dont les discours sont centrés sur les intérêts des classes populaires, des dominés et des démunis. Plus généralement, le moment des études est une période d'indétermination sociale où de jeunes gens, anticipant des déclassements par le haut ou par le bas en fonction de la filière empruntée, expérimentent des manières de se présenter et connaissent des processus d'acculturation plus ou moins consolidés. L'*hexis* corporelle¹ n'est donc pas un indicateur suffisant pour classer les intervenants. Or, même si l'accès à la prise de parole est très sélectif en AG, il n'est pas suffisamment restreint pour que nous ayons pu obtenir par ailleurs des informations sur l'origine sociale de tous les orateurs. La question de l'origine ethnique pose le même type de problème, tant elle peut renvoyer à différents critères de classement qui ne relèvent pas des mêmes logiques. Les processus de racialisation peuvent s'opérer par le biais du prénom, du nom de famille, de l'apparence physique, de la nationalité (de l'étudiant ou de celle de ses parents) ou encore de l'accent. De plus, nous n'avons pas toujours ces données pour tous les intervenants. D'autres indicateurs, comme l'âge, la filière, le niveau d'études ou l'appartenance à une organisation, nous manquent et, bien que parfois mentionnés par les orateurs au début de leur prise de parole, elles sont loin de l'être systématiquement.

Finalement, seule la variable de sexe peut être aisément objectivée, dans la mesure où elle est identifiable pour tous les orateurs et oratrices – à l'exception de celles et ceux qui ont un prénom mixte lorsque la source utilisée est un compte-rendu d'AG. Il existe certes des étudiants et étudiantes transgenre et intersexes dans le milieu étudiant, mais cela n'empêche pas leur assignation par les autres à un sexe ou un autre – que ce soit en concordance ou en discordance par rapport à leur propre ressenti.

Ces problèmes méthodologiques fournissent en eux-mêmes des indications précieuses

1 Pierre BOURDIEU, « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 14, 1977, p. 51-54.

sur le statut de l'activité de prise de parole en AG, et sur les précautions à prendre pour l'analyser. Ils renseignent d'abord sur la tension qui existe entre les tentatives faites par les organisateurs des AG pour régler la prise de parole au moyen d'une liste d'inscrits et d'injonctions à ne pas crier ou huer, et le continuel débordement des prises de parole de ce cadre. De ce point de vue, s'il est utile de comprendre qui a accès à la prise de parole à travers le dispositif du tour de parole, il est aussi important d'identifier la diversité des registres de prise de parole et de discours. Ces derniers varient par leur forme – cri, intervention sauvage, intervention dans le cadre de la liste d'inscrit ou de la tribune – et par leur contenu – témoignage, argumentaire politique, proposition d'action, point d'ordre fait par des membres de la tribune ou des intervenants. Ils rendent également attentif à la façon dont les acteurs jouent avec leurs propriétés sociales et incarnent de façon différenciée leurs identités. C'est à cet égard que l'analyse du sexe, de la classe et de la « race », non pas simplement comme variables descriptives permettant d'identifier des inégalités de participation, mais comme rapports sociaux donnant lieu à la construction de rôles, est éclairante.

C'est pourquoi l'activité de prise de parole est ici appréhendée à travers deux points de vue successifs. Le premier part des inégalités d'accès à telle ou telle activité – la prise de parole, la participation à la tribune – dans les AG en fonction du sexe, en se basant sur des comptages des femmes et des hommes prenant la parole et tenant la tribune. À partir de là, on tentera ensuite de rendre compte de ces inégalités à partir de la construction du rôle d'orateur (I). On l'étudiera cette fois à l'aide de matériaux qualitatifs – observation et entretiens – en partant de portraits des orateurs et oratrices réguliers, en s'intéressant à leurs propriétés sociales et à la façon dont ils incarnent et mobilisent leurs différentes identités, et aux registres de prise de parole qu'ils peuvent utiliser : dans le cadre d'interventions dans le cadre ou hors du tour de parole, en tant que président de tribune, etc. On essaiera alors de comprendre comment les rapports sociaux de sexe, de « race » et de classe s'imbriquent dans la construction du rôle d'orateur. On tentera ensuite d'identifier les rôles qu'occupent celles et ceux qui ne prennent pas, ou peu, la parole (II).

L'activité de prise de parole en AG est une pratique genrée, et plutôt masculine. Pour l'établir, nous avons compté les intervenants et les intervenantes dans des AG observées ou dans des comptes-rendus détaillés d'AG de Censier pour le mouvement de 2006 contre le CPE qui ont fait l'objet de procès-verbaux le plus souvent très détaillés. Selon une technique qui n'est pas seulement pratiquée par les sociologues mais qui peut aussi être militante (voir encadré 25), nous avons compté le nombre d'orateurs et d'oratrices, plutôt que le nombre

d'interventions de femmes et d'interventions d'hommes, parce que chaque intervenant peut prendre la parole plusieurs fois dans une même AG. Compter les individus qui prennent la parole renseigne mieux sur le nombre de celles et ceux qui parviennent à passer le cap de la prise de parole en public.

Encadré 25

Compter les orateurs et les oratrices : technique de chercheur et pratique militante

Le comptage du nombre d'intervenantes et d'intervenants dans des réunions n'est pas l'apanage du sociologue. C'est aussi une pratique militante. Le comptage que j'ai fait des intervenants et intervenantes lors de l'AG de l'École normale supérieure (ENS) de Paris du 5 mars 2009 correspond à une demande explicite de quelques militantes et militants. À Sud-Étudiant, il est arrivé que des comptages de ce genre soient faits concernant la prise de parole en Conseil fédéral (CF), l'instance nationale qui réunit tous les trois mois des mandatés de chaque syndicat local. C'est aussi une pratique qui est recommandée par le syndicat dans les AG. Lors du CF extraordinaire qui a lieu le 7 novembre 2010, à la fin du mouvement contre la réforme des retraites, figure parmi les documents préparatoires, destinés à servir de support au mandatement et au débat des délégués, un texte qui s'intitule « Pratiquer l'autogestion, inclure le plus grand nombre ». Ce texte a été rédigé à partir d'échanges téléphoniques entre militants de plusieurs villes concernant les problèmes qu'ils rencontraient dans la grève, notamment en matière de sexisme. Si les décisions qui sont prises lors de ce CF n'ont pas d'effet direct sur le mouvement, qui est sur sa fin, ses débats reflètent en partie le positionnement de certains des militants de Sud-Étudiant pendant la mobilisation. Le texte est composé de « conseils pratiques » sur l'animation d'une grève, pour y éviter « les rapports de domination qui peuvent se jouer entre les syndiqué-e-s et les non-syndiqué-e-s, entre les grandes gueules et les autres, entre les hommes, les femmes et les militant-e-s LGBTI, du point de vue de la classe et de l'origine ethnique... ». Ces conseils sont répartis en trois ensembles : « Dans les AG », « L'autogestion dans l'organisation de la grève » et « Sur l'antisexisme ». La partie sur l'antisexisme commence ainsi :

« Sur l'antisexisme

Ces propositions de pratiques concrètes visent à lutter contre la domination de genre au sein du mouvement, mais elles sont extensibles à toute autre forme de domination. Ces propositions ne sont pas nouvelles, mais ça peut toujours être bon de les rappeler...

- Faire des statistiques sur la prise de parole en AG. Recopier la liste d'inscrit-e-s au fur et à mesure et faire des bilans en comité de grève. Toute personne a le droit de faire ce type de relevé, donc il n'y a pas besoin de le proposer à l'avance à l'AG, ça peut être une initiative personnelle de quelques militant-e-s. »

L'élaboration de comptages sur la répartition sexuée de la parole est donc l'une des techniques militantes qui peuvent être utilisées dans les AG pour lutter contre les rapports de domination au sein des mouvements. Elle témoigne à la fois de prises de conscience de leur existence par certains participants, et de la façon dont les tentatives de résistances à cet état de fait peuvent façonner les techniques militantes mises en œuvre dans les AG. Néanmoins, cette recette est rarement appliquée : le comptage effectué lors de l'AG de l'ENS du 5 mars 2009 est le seul dont j'aie eu connaissance.

Le comptage des intervenants et intervenantes dans 22 AG parisiennes de 2006 à 2010 (voir tableau 13) montre que les hommes parlent davantage que les femmes.

Tableau 13 : Répartition par sexe des orateurs et oratrices dans 22 AG parisiennes de 2006 à 2010

Lieu de l'AG	Date	Nombre d'hommes ayant pris la parole	Nombre de femmes ayant pris la parole	Nombre d'orateurs dont le sexe n'a pu être déterminé	Nombre total d'intervenants
Censier	02/03/06	14	17	2	33
Censier	10/03/06	11	8	0	19
Censier	14/03/06	13	6	0	19
Censier	20/03/06	14	7	0	21
Censier	01/04/06	8	10	1	19
Censier	03/04/06	14	5	1	20
Censier	05/04/06	15	7	0	22
Censier	14/04/06	7	9	0	16
Censier	29/01/09	9	7	0	16
Censier	03/02/09	10	8	0	18
Censier	10/02/09	17	15	0	32
Censier	03/03/09	18	9	0	27
Censier	12/03/09	19	16	0	35
Censier	24/03/09	16	18	0	34
Censier	06/05/09	16	16	0	32
ENS Paris	05/03/09	22	14	0	36
Censier	21/10/10	14	13	1	28
Censier	04/11/10	13	5	0	18
Censier	09/11/10	9	10	0	19
Tolbiac	19/10/10	25	9	0	36
Tolbiac	20/10/10	31	12	2	45

Sources : notes de terrain ; comptes-rendus d'AG sur le site du comité de grève de Censier de 2006. URL : <http://comitedegrevecensier.ifrance.com>. Consulté le 23 novembre 2008. Nous avons pris en compte les intervenants et les intervenantes qui s'exprimaient dans ce cadre de la liste d'inscrits, ainsi que les interventions sauvages quand elles étaient individuelles et ressemblaient par leur longueur et par leur forme à celles des autres orateurs. Ont été exclues les interventions orales des membres de la tribune, qui se composaient essentiellement de points techniques, d'explications ou de rappel des modalités de fonctionnement, sauf lorsqu'ils demandaient explicitement à prendre la parole sur une question politique. On peut raisonnablement penser que la notation des interventions dans les comptes-rendus d'AG de Censier de 2006 suit la même logique. Le nombre d'orateurs dont le sexe n'a pu être déterminé correspond à des cas de prénoms mixtes dans des comptes-rendus d'AG ou à des défauts de ma propre prise de notes.

Deux cas de figures se rencontrent. Dans le premier, la parité des intervenantes et des intervenants est atteinte, à une ou deux interventions près. Cette situation ne se rencontre que dans les AG de Censier (dans 10 sur 15 d'entre elles), site où la proportion d'étudiante est plus grande que celle des étudiants, compte tenu des disciplines de lettres, d'arts et de sciences

humaines qui y sont enseignées¹. Dans ce contexte, même une parité stricte implique une sur-représentation des hommes dans les prises de parole en AG par rapport à la population étudiante masculine du site. Dans le second cas, qui concerne les AG qui figurent en gras dans le tableau, les intervenantes représentent approximativement entre un quart et un tiers de l'ensemble des intervenants. Encore une fois, en l'absence de point de comparaison avec la composition du public des AG, on ne peut pas savoir si la sur-représentation des hommes est déjà à l'œuvre au niveau de la simple participation à l'AG, ou si c'est l'activité de prise de parole elle-même qui constitue une barrière pour les femmes. De plus, ont été intégrés dans ces calculs des étudiants qui ont pu prendre la parole une fois lors de l'une des AG prises en compte, mais qui ne sont pas pour autant des orateurs réguliers.

La composition de la tribune des AG obéit aux mêmes logiques genrées. Installée sur l'estrade, au bureau de l'enseignant, dans l'amphi, elle est composée de deux à cinq étudiants, qui se partagent les fonctions de présidence, de prise de notes, soit sur un papier ou un ordinateur pour réaliser un compte-rendu de l'AG, soit sur le tableau pour noter les propositions faites ou les informations données au fur et à mesure des débats, de tenue de la liste d'inscrits et de contrôle du temps de parole. Ces différentes tâches peuvent soit être exercées indifféremment par les étudiants qui la composent, soit être clairement réparties entre ses différents membres. Mais dans tous les cas, le rôle de président se détache nettement, dans la mesure où ce dernier ne fait rien d'autre que présider. Cette tâche consiste à expliquer les règles de fonctionnement de l'AG, à faire des points d'ordre lorsque l'assemblée est trop agitée, à proposer des modes d'organisation pour les débats et les votes, à faire passer les débats d'un point à l'autre de l'ordre du jour, et à formuler les votes. Parmi tous les membres de la tribune et même de l'AG, c'est celui qui prend le plus souvent la parole, même si ses interventions se font dans un registre organisationnel et technique. Inversement, les autres rôles n'impliquent pas nécessairement de prendre la parole, et le plus souvent, celles et ceux qui les tiennent ne s'expriment pas du tout.

Or la répartition des présidents et présidentes de tribune selon le sexe montre, sur 18 AG observées en 2009 et en 2010 à Censier et au centre Pierre Mendès France de Paris 1, rue de Tolbiac (voir encadré 26) qu'un tiers seulement sont des femmes, alors que la parité est atteinte pour les autres tâches (24 femmes pour 21 hommes).

1 Près de 70 % des étudiants sont des femmes dans les disciplines de lettres et sciences humaines et sociales à l'université ; voir Sandra ZILLONIZ, « L'évolution du monde étudiant en chiffres depuis 1960 », in Olivier GALLAND, Louis GRUEL et Guillaume HOUZEL, dir., *Les Étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 185.

Encadré 26
Répartition des membres de la tribune selon leur tâche,
leur sexe et leur appartenance à une organisation

Pour établir les deux tableaux ci-dessous, nous avons pris en compte la composition des tribunes de 18 AG de Censier et du centre PMF observées en 2009 et en 2010 (7 AG de Censier en 2009, 3 AG de Censier en 2010 et 8 AG du centre PMF en 2010). Les comptes-rendus d'AG de Censier de 2006 ne comprenaient pas d'information sur la composition de leur tribune. Le premier tableau présente la répartition des présidents de tribune selon le sexe et l'appartenance à une organisation. Le second, la répartition des autres membres de la tribune selon les mêmes critères. Certains étudiants ont pu être membres de la tribune, voire présidents, plusieurs fois (en l'occurrence, deux fois). Ils ont alors été comptés à chaque fois, dans la mesure où il s'agissait de rendre compte de la répartition des rôles au sein des tribunes (en d'autres termes, il s'agissait de savoir combien de fois, par exemple, une femme a pu être présidente de tribune, ou y jouer un autre rôle, et non pas combien de femmes ont accédé à la tribune).

Tableau 14 : Répartition des présidents de tribune

	Hommes	Femmes	Total
Membres d'une organisation syndicale ou politique	9	5	14
Étudiants non-organisés	3	1	4
Total	12	6	18

Tableau 15 : Répartition des autres membres de la tribune

	Hommes	Femmes	Total
Membres d'une organisation syndicale ou politique	14	11	25
Étudiants non-organisés	6	11	17
Non-renseigné	1	2	3
Total	21	24	45

Pour les membres de la tribune, qui se présentent plus régulièrement en déclarant leur appartenance syndicale ou politique et qui sont plus souvent des étudiants connus au sein de la grève, nous avons également pu, pour la plupart, observer leur répartition entre membres d'organisations et étudiants non-organisés. Les militants organisés forment plus des trois quarts des présidents de tribune (14 sur 18), et c'est encore plus le cas lorsqu'ils s'agit de militantes : 5 présidentes sur 6 sont des militantes organisées. La tâche de président de tribune est donc très sélective, et concerne prioritairement des hommes membres d'organisations

politiques ou syndicales. Les femmes qui accèdent à cette tâche sont la plupart du temps des militantes organisées, donc on peut penser qu'elles compensent le handicap que constitue leur sexe par des ressources organisationnelles.

Notons également, ce qui n'apparaît pas dans le tableau, que parmi ces 18 présidents et présidentes de tribune, un seul est un étudiant racisé. Il s'agit d'Hamza¹, qui prépare en 2010 l'agrégation d'Histoire et qui est membre de la CNT. Il a participé à plusieurs mouvements étudiants auparavant au centre PMF. Plus âgé et avancé dans ses études que la plupart des participants au mouvement, plus expérimenté aussi dans les mouvements étudiants, c'est un étudiant fortement doté en capital culturel, et qui n'hésite pas à user du verbe pour discréditer ses adversaires par une formule bien tournée, raison pour laquelle il est craint par les autres étudiants. Il dispose ainsi d'une autorité au sein du mouvement qui lui permet de présider la tribune avec aisance. Les autres tâches de la tribune sont en revanche moins sélectives. Une courte majorité de ses membres fait partie d'une organisation politique ou syndicale, et il y a en particulier autant de militantes organisées que d'étudiantes non-organisées qui y accèdent. Il semble ainsi plus facile de jouer les rôles relatifs au secrétariat, à la tenue de la liste d'inscrits ou au contrôle du temps de parole pour les femmes, y compris lorsqu'elles ne s'appuient pas sur les ressources d'une organisation.

Les inégalités d'accès à la prise de parole selon le sexe jouent donc tant dans le cas du tour de parole que de la participation à la tribune, puisque ce sont des hommes qui occupent le plus souvent la place de président, la plus bavarde de la tribune. Néanmoins, dans le cadre du tour de parole, elles procèdent d'une autosélection des participants, dans la mesure où l'inscription y est faite sur la base du volontariat, même si parfois des membres d'une organisation sont désignés en réunion par leurs camarades pour faire telle ou telle intervention, ou ceux d'une commission pour faire son bilan. En revanche, les membres de la tribune sont en général choisis à l'avance en comité de mobilisation, et il arrive que des membres du groupe le proposent à d'autres – même si ces derniers peuvent refuser. Quand ce n'est pas le cas, les syndicats se mettent d'accord à l'avance, comme c'est le plus souvent le cas au centre PMF en 2010, pour avoir chacun un membre de la tribune, ce qui renforce la surreprésentation de membres d'organisations. Dans ce cas, le membre de tel ou tel syndicat qui tiendra ce rôle est choisi lors de réunions de l'organisation. La participation à la tribune ne se fait donc pas uniquement sur la base du volontariat. C'est ce qui explique la part relativement importante de femmes, comme d'étudiants non-organisés, à la tribune. Les militants du comité de mobilisation ou des syndicats prennent soin, en fonction de normes d'inclusion, de favoriser sinon la parité du moins la présence à la tribune de femmes et

1 Notes de terrain, centre PMF, AG du 20 octobre 2010.

d'étudiants ou d'étudiantes non-organisés. Cependant, ils leur proposent rarement la présidence. Les étudiantes non-organisées tiennent par exemple souvent le rôle qui consiste à inscrire les intervenants sur le tour de parole ; mais elles sont dans ce cas régulièrement aidées d'un militant qui se tient à côté d'elles pour leur indiquer le nom de ceux qu'elles ne connaissent pas, ou pour les conseiller dans leur tâche. Les objectifs de diversification des membres de la tribune sont donc modérés par une division sexuée et militante du travail au sein de la tribune, intériorisée et reproduite par les militants qui proposent plutôt à des hommes membres d'une organisation politique et/ou syndicale la tâche de président, et qui jugent nécessaire d'aider les femmes non-organisées à accomplir les autres tâches.

Le comptage de la répartition par sexe des différentes activités liées à la prise de parole en AG offre plusieurs premières indications sur la division du travail militant. On voit d'abord que l'activité de prise de parole est hautement sélective, notamment pour les femmes. Il permet d'entrevoir une division sexuée du travail, qui fait du rôle d'orateur et de président de tribune un rôle masculin. Pour cette raison, nous analyserons ensemble ces deux rôles (I). Cependant, cette division du travail n'implique pas que les femmes soient reléguées au public des AG. Elles peuvent prendre en charge des tâches centrales et visibles, à la tribune, mais tiennent plutôt des rôles muets et techniques ou organisationnels, ce que nous tenterons d'élucider dans une seconde section (II).

I. Orateurs réguliers et présidents de tribune : jouer la virilité

Parmi les orateurs réguliers et les présidents de tribune, la plupart sont des hommes blancs, dont l'un des parents au moins exerce une profession intellectuelle supérieure, membres d'une organisation syndicale et/ou politique. Nous tenterons d'abord d'identifier la construction de ce rôle à partir de la description de ceux qui en ont le profil type (1). Il y a cependant des exceptions : comprendre comment des étudiants issus des classes populaires (2), racisés (3) et des femmes (4) parviennent à s'approprier ce rôle permettra d'identifier la façon dont l'affichage de la virilité le façonne, et rend ainsi particulièrement difficile l'accès des étudiantes à la prise de parole en AG.

1. Des militants blancs, enfants de professions intellectuelles supérieures

Ce sont des étudiants avec un profil similaire qui occupent régulièrement le rôle de président de tribune et celui d'orateur. Ce ne sont pourtant pas nécessairement les mêmes

étudiants qui se livrent à ces deux types d'activités. Comment ces étudiants s'approprient-ils ces deux modalités de prise de parole en public et en quoi sont-elles distinctes ?

Alexandre, Charlie et Quentin :
portraits d'orateurs réguliers au centre PMF
pendant le mouvement de 2010 contre la réforme des retraites

Alexandre, militant à Sud-Étudiant. Alexandre est le fils d'un enseignant-chercheur en Histoire et d'une chercheuse en Lettres classiques, et le petit-fils de deux anciens dirigeants de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC). Il a commencé à militer en 2006 pendant le mouvement contre le CPE alors qu'il était en Seconde dans un lycée parisien. Il y a ensuite créé un syndicat Sud-Lycéen. Il prend sa carte à Sud-Étudiant dès qu'il a son baccalauréat, en juillet 2008, et commence des études d'Histoire. Il participe donc au mouvement de 2009 au centre PMF. Il est deux fois mandaté au sein du porte-parolat de la coordination nationale étudiante, par la première, qui se tient à Rennes les 14 et 15 février, et par celle qui a lieu à Toulouse les 7 et 8 mars. En juin 2009 il entre au Secrétariat fédéral de Sud-Étudiant, où il restera pendant les deux ans que dure le mandat, jusqu'en juin 2011. Il n'y exerce jamais le mandat de porte-parole, mais participe aux tâches de relations avec les médias lorsqu'elles sont gérées collectivement, et remplace la porte-parole du syndicat quelques semaines au début du mouvement contre la réforme des retraites. À partir de mars 2009 et jusqu'en 2011, il est élu au conseil d'administration de Paris 1. Dès 2009, il est également statutairement le président de Sud-Étudiant Paris 1, statut purement formel et qui ne donne aucun rôle particulier dans le syndicat, mais qui, dans son cas, est souvent rappelé sous forme de plaisanterie. Il est également entré à Alternative libertaire au moment où il a intégré le Secrétariat fédéral de Sud-Étudiant. Pendant le mouvement de 2010 au centre PMF, il est en troisième année de licence d'Histoire. Il s'efforce pendant ce mouvement de prendre la parole au moins une fois par AG, voire à chaque point de l'ordre du jour qui donne lieu à l'ouverture d'une nouvelle liste d'inscrits. Il pousse également les autres membres du syndicat à faire de même pendant les AG, et en réprimande certains lorsqu'ils rechignent à le faire. Ses interventions ont un contenu politique, qui porte sur l'analyse de la réforme des retraites et de ses conséquences et sur les raisons de se mobiliser.

Charlie et Quentin, le binôme JCR, le dirigeant et le théoricien en formation. Charlie et Quentin font l'objet d'un portrait croisé, parce qu'ils sont typiquement l'un de ces binômes qui peuplent les mouvements étudiants, et qui, complémentaires et inséparables, militent ensemble, s'organisent et se concertent pour se répartir le travail. Charlie, fils de journalistes, anciens militants de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), est entré aux Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR) à 14 ans¹. Il a animé plusieurs mouvements lycéens au lycée Claude Monet à Paris, situé juste à côté du centre PMF, et il a ainsi rencontré Quentin, qui a le même âge que lui, également animateur de mouvements lycéens en Île-de-France et membre des JCR. Alors qu'il était en Seconde il a aussi croisé dans ces mouvements Alexandre, qui était en Terminale. Charlie et Quentin entrent au Nouveau Parti anticapitaliste en 2009 lors de sa création, et y militent, notamment au NPA Jeunes, au sein de la tendance qui est animée par l'ancienne direction des JCR. Le choix de l'université Paris 1 pour commencer leurs études est avant tout un choix du NPA Jeunes. Ce sont des étudiants sérieux, qui intègrent des filières sélectives, la Bi-Licence Droit-Économie pour Charlie, la Bi-Licence Histoire-Science politique pour Quentin. Néanmoins, Charlie aurait préféré s'inscrire à l'université Paris 10-Nanterre, bastion des JCR, et où une autre licence l'intéressait davantage. Mais comme il s'agit de militants prometteurs et que ce courant politique végète à Paris 1, la direction du NPA Jeunes juge préférable qu'ils s'y inscrivent. Ils entrent à l'Unef, au sein de la Tendance pour une Unef unitaire et démocratique (Tuud), dès l'obtention de leur baccalauréat en juillet 2010, et sont présents sur les chaînes d'inscription avec les autres militants de l'Unef dès ce moment. Ils relancent également à Paris 1 un comité NPA Jeunes. Même s'ils effectuent le même type de tâches militantes, ils se répartissent également les rôles. Charlie est celui qui est le plus en vue au sein du NPA Jeunes. Il est évident pour tout le monde qu'il rejoindra à terme l'équipe de direction. Quentin, qui est un étudiant brillant et très sérieux, est davantage en retrait dans l'organisation, mais approfondit sa réflexion

1 Un entretien a été réalisé avec Charlie le 22 juin 2011.

théorique, selon une division des tâches qui rappellerait presque celle d'Alain Krivine et de Daniel Bensaïd. Il passe ses vacances à lire des ouvrages politiques, économiques, philosophiques, en rapport avec ses cours mais aussi et surtout avec son engagement. Il est aussi spécialiste du maquettage de tracts et d'affiches. Lors du mouvement de 2010, comme Alexandre, ils font en sorte de s'inscrire chacun à chaque tour de parole, pour proposer des analyses de la réforme, de la situation politique, ou encore des revendications ou des modes d'action. Ils se concertent pendant l'AG, un stylo et un morceau de papier à la main alors qu'ils préparent leurs interventions, pour savoir quand demander la parole : l'un s'inscrit au début du débat, pour faire des propositions ; l'autre fait « l'interv' de réponse »¹, c'est-à-dire qu'il lève la main au moment où la tribune annonce qu'elle va clôturer le tour de parole, pour riposter aux contradicteurs qui ont pu se présenter au cours du débat. Ils scandent aussi régulièrement les slogans au mégaphone pendant les manifestations.

Les trajectoires d'Alexandre, de Charlie et de Quentin présentent des similarités : ils ont été *leaders* de mouvements lycéens, dans les AG desquels la parole est encore plus inégalement répartie que dans les AG étudiantes : seuls quelques militants s'y expriment. Ils ont une expérience de la prise de parole en public, par le biais d'autres pratiques militantes, comme les réunions de leur organisation ou encore les interventions en TD et en amphi, pour leur syndicat ou pendant les mouvements, mais aussi au mégaphone pendant les manifestations, pour Charlie et Quentin, auprès des médias, dans le cas d'Alexandre. Ils disposent d'un capital culturel² hérité, et en voie d'acquisition, qui leur confère des compétences oratoires et un sentiment de légitimité à formuler des opinions politiques³. Ce dernier est renforcé par leur appartenance déjà ancienne à des organisations politiques ou syndicales, qui les a familiarisés avec tout un répertoire d'argumentaires et de vocabulaire politiques, et leur position au sein de leurs organisations, dont ils sont des figures centrales, au niveau local voire national. Il n'est donc pas étonnant qu'ils soient plus à l'aise que d'autres pour prendre la parole en AG. Ils savent s'exprimer clairement et parler fort, mais cela ne signifie pas pour autant que l'exercice soit facile pour eux : ils parlent souvent très vite lors de leurs interventions. La régularité de leurs prises de parole procède moins d'une parfaite aisance que d'une contrainte qu'ils se fixent à eux-mêmes, et dont ils souhaiteraient qu'elle s'exerce sur leurs camarades. Il s'agit de faire entendre la voix de leur organisation, le syndicat pour Alexandre, la tendance au sein de l'Unef et le parti pour Charlie et Quentin, qui se présentent comme militants à l'Unef et au NPA à chaque fois qu'ils interviennent, le plus souvent avec un autocollant « Unef » sur le buste. L'objectif de leurs prises de parole est tout autant d'orienter les décisions de l'AG que permettre une apparition publique de leur courant politique et/ou syndical.

En revanche, aucun des trois n'a jamais participé à la tribune des AG des mouvements

1 Notes de terrain, centre PMF, AG du 28 octobre 2010, conversation informelle entre Charlie et Quentin.

2 Pierre BOURDIEU, « Les trois états du capital culturel », *ARSS*, n° 30, 1979, p. 3-6.

3 Pierre BOURDIEU, « Culture et politique », in *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2^e éd. 2002, (1986), 281 pages, p. 236-251 ; Daniel GAXIE, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1978, 269 pages.

étudiants auxquels ils ont participé. En effet, si la présidence de la tribune est généralement tenue par l'un des orateurs réguliers de l'AG, ce ne sont pas nécessairement les mêmes étudiants, bien qu'ils soient dotés de propriétés sociales similaires, qui affectionnent ces deux rôles. Dans certaines universités, comme au centre PMF, les membres de la tribune ne sont pas autorisés à participer aux débats, ils ne peuvent prendre la parole que pour faire des interventions d'ordre technique, pour organiser la conduite des débats et des votes. Certains orateurs réguliers, comme Alexandre, Charlie ou Quentin évitent donc à tout prix cette tâche, « parce qu'on pouvait pas s'inscrire pour parler »¹. Charlie et Quentin, qui sont à la rentrée 2010 les deux militants les plus actifs de groupes en voie de reconstruction et aux très petits effectifs, la Tuud et le comité NPA, renoncent purement et simplement à avoir l'un de leur militant à la tribune. C'est ce qu'explique Charlie en entretien lorsque je lui fais remarquer que ni l'un ni l'autre n'allait à la tribune :

« Et vous vous alliez jamais à la tribune.

- Bah non.
- Pourquoi ?
- Parce qu'on est deux [*rires*] ! Parce qu'on est deux et que si la tribune elle parle pas on va pas réduire notre capacité d'intervention encore plus !
- Par contre t'as un avis assez tranché sur ce qu'il faut faire en tribune, non ?
- Ouais ! [*Il rit*] Je pense que j'ai suffisamment fait chier la tribune pendant le mouvement pour que... »²

Leur absence de la tribune ne signifie donc pas qu'ils ne s'intéressent pas à ce qui s'y passe ou qu'ils ne jugent pas ce rôle d'importance. C'est un calcul stratégique destiné à augmenter la « capacité d'intervention » de leur courant politique. Charlie passe en effet l'essentiel de son temps en AG collé au bureau de l'amphi, à interpellier les membres de la tribune pour leur demander d'agir dans tel ou tel sens, au point que Hamza, militant de la CNT qui préside l'AG du centre PMF du 20 octobre 2010, lui lance avant même le début de l'AG : « Je n'ai pas besoin de conseils de l'Unef pour tenir une tribune »³.

Dans les AG où les membres de la tribune peuvent prendre la parole, comme à Censier et Poitiers, ils doivent pour cela s'inscrire sur le tour de parole, et non exprimer leur avis sur les débats en cours à tort et à travers. Même dans ce cas, ils limitent de fait leurs interventions, car la présidence de tribune constitue une tâche très prenante et coûteuse en concentration, pendant l'exercice de laquelle il est difficile de préparer un discours. Sami, étudiant en Études théâtrales à Censier, mobilisé en 2006, 2007 et 2009 et membre de l'UEC et de l'Unef depuis la fin du mouvement contre le CPE, explique ainsi en entretien pourquoi la tenue de la tribune l'intimide moins que les prises de parole en AG, comme les difficultés particulières de cette

1 Notes de terrain, conversation informelle avec Alexandre, 16 janvier 2014.

2 Entretien du 22 juin 2011.

3 Notes de terrain, centre PMF, AG du 20 octobre 2010.

tâche :

« Bah, t'as moins... C'est bizarre, hein. Tu parles plus souvent, mais tu parles moins. Du coup, ce que tu dis, c'est déjà très... réglé, parce que, bah, t'as préparé ton ordre du jour avant, parce que tout ce que tu dois faire, c'est organiser les débats. Par contre quand y a un peu d'improvisation, la première fois, c'est flippant. Quand par exemple t'as quelqu'un pendant le débat qui veut tenir le micro pendant quinze minutes, alors qu'on lui en a dit deux. Ou euh... Ou c'était quoi ? Ah oui, les votes. Quand y a des votes qui sont pas clairs, quand il faut reformuler les votes, etc., et que t'as tout le monde qui te gueule dessus, que ce soit ceux qui sont pour ce vote-là, et ceux qui sont contre ce vote-là, tes propres camarades, en bas, qui te... regardent et qui t'insultent en te disant : “qu'est-ce que t'es en train de faire ?”, c'est flippant [*il rit*]. Mais... ouais... Mais c'est intimidant mais c'est moins intimidant que de prendre la parole, parce que... je sais pas. Je trouve que t'as un filet quand t'es... à la tribune. Pourquoi, parce qu'à la fois t'as le comité de mob' en bas, qui te dit... qui te regarde avec des grands yeux quand tu fais une connerie, ou qui te le dit carrément. Mais t'as aussi les gens à la tribune. T'as les autres qui te disent : “ouais, non, là tu déconnes”, ou “là, c'est pas ça qu'il voulait dire” ou ce genre de choses. Ou : “là tu devrais le calmer parce que t'es aussi président de tribune, quoi”. »¹

La présidence de tribune consiste paradoxalement à parler « plus souvent », mais « moins », c'est-à-dire avec un contenu moins politique, puisqu'il s'agit simplement d'« organiser les débats ». Dès lors, elle peut être jugée moins intimidante dans la mesure où il y a un « filet » : c'est une tâche relativement collective, tant dans la préparation que pendant l'AG. Les autres membres peuvent conseiller le président, tout comme le comité de mobilisation massé autour de l'estrade. Pour autant, il s'agit bien d'une tâche délicate, difficile (« c'est flippant », « c'est intimidant ») et stratégique, qui peut entraîner autant de jugements de la part des pairs qu'une mauvaise intervention. Il faut faire preuve d'autorité, pour faire appliquer les règles telles que le temps de parole, mais aussi de tempérance, pour maintenir une image de neutralité de la tribune (« tu devrais te calmer parce que t'es aussi président de tribune »), quand les orateurs eux peuvent et même doivent jouer l'émotion, la colère, l'indignation ou l'enthousiasme. Si les interventions politiques sont primordiales, la tâche de président est symboliquement forte et donne une visibilité considérable à ceux qui l'accomplissent. Surtout, le président joue un rôle politique central puisqu'il lui appartient dans le cours de l'AG de faire voter les étudiants, et de proposer parfois des formulations de ces votes, ou de trancher entre plusieurs possibles, ce qui peut influencer la décision. Il peut aussi infléchir le cours de l'AG en choisissant à quel moment passer d'un point de l'ordre du jour à un autre, voire en appliquant de façon plus ou moins sévère les règles de fonctionnement de l'AG, y compris selon sa proximité politique avec les différents intervenants, même si l'impératif de neutralité de ce rôle limite sa marge de manœuvre.

On comprend dès lors pourquoi ces deux rôles sont hautement sélectifs et sont assumés par des étudiants aux propriétés semblables, mais qui peuvent être inclinés plutôt vers l'un ou vers l'autre en raison de leurs différences. Deux rapports distincts à la prise de

1 Entretien du 5 octobre 2010.

parole se dessinent. Certains, qui acceptent de présider la tribune (seulement une à deux fois pendant un mouvement néanmoins, conformément au principe de la rotation des tâches), se sentent à l'aise dans l'animation d'un débat, tandis que d'autres excellent dans l'énoncé d'une ligne politique. Cependant, ces deux rôles sont tout aussi stratégiques pour les groupes politiques et/ou syndicaux impliqués dans la mobilisation, et qui entendent imposer leur marque à l'AG. La difficulté à mener à bien ces deux tâches en même temps implique donc pour ces derniers une division du travail. En 2010, lorsqu'une réunion de Sud-Étudiant pouvait avoir lieu les jours précédents une AG, les interventions jugées primordiales par le syndicat, sur telle ou telle revendication à avancer, information à donner ou action à proposer, étaient réparties entre les membres du syndicat, mais était également choisie une personne qui serait candidate pour la tribune. Le rôle de modérateur des débats et celui de tribun requièrent ainsi des compétences distinctes et des registres de prise de parole différents, mais des dispositions similaires. Analyser ce qui se produit lorsqu'une personne qui ne possède pas les mêmes propriétés sociales que les présidents et orateurs réguliers en vient à tenir ces rôles permet de comprendre, en les dénaturant, comment ces dispositions les façonnent et les ajustent à une catégorie particulière d'étudiants.

2. Quand la virilité est populaire

Comparer la façon dont Yves, militant à Censier et issu des classes populaires, incarne le rôle d'orateur et de président d'AG, par rapport à d'autres étudiants qui s'écartent eux-aussi du type du militant blanc, organisé, issu du pôle culturel des classes dominantes, permet de comprendre comment les rapports sociaux de sexe, de classe et de « race » s'imbriquent pour produire la figure de l'orateur régulier.

Yves, la caution populaire de Censier¹. Yves a 40 ans en 2009 et se définit comme un « étudiant atypique ». Il a grandi dans une ville de la banlieue rouge francilienne, avec des parents et un grand-père membres du Parti communiste français (PCF) et de la Confédération générale du travail (CGT), et proches des élus de la municipalité communiste. Son père était artisan, sa mère femme de ménage, cuisinière et restauratrice. À l'adolescence, après un séjour d'un mois en URSS, il entre à la Jeunesse communiste dont il devient responsable départemental. Il participe au lycée au mouvement contre le projet de loi Devaquet en 1986. Il sort du lycée sans le baccalauréat, et quitte le PCF au même moment, tout en restant sympathisant. Il reprend sa carte pour les élections présidentielles de 2002, mais s'en éloigne de nouveau, tout en gardant de bons contacts avec ses anciens camarades. Après un BEP, il commence à travailler dans différentes entreprises. Il est assez flou en entretien sur cette période et sur les métiers exercés, mais il a participé à des grèves et des AG, sans être syndiqué. Il reprend ses études à la rentrée 2007 alors qu'il vient de passer son DAEU², en première année de Licence d'Études cinématographiques. Il participe activement au mouvement de 2007 et prend sa carte à l'Unef à l'issue du mouvement. Il est élu sur une liste Unef au conseil de son UFR et au conseil des études et de la vie universitaire de l'université. Au bout d'un an, il ne reprend pas sa carte mais, là

1 Un entretien a été réalisé avec Yves le 29 avril 2009.

2 Diplôme d'accès aux études universitaires, que les personnes qui n'ont pas le baccalauréat peuvent passer pour reprendre des études.

encore, reste sympathisant de la Tuud, qui à Censier réunit les militants du NPA et de l'Union des étudiants communistes (UEC). Il travaille en même temps comme responsable d'un standard de nuit dans une compagnie de taxi et réfléchit à s'y syndiquer à Sud ou à la CGT. Son origine populaire est parfois stigmatisée par les étudiants de Censier : certains le surnomment « le boucher de Censier », manière de souligner à la fois sa carrure physique et son écart culturel par rapport à la norme des étudiants férus de littérature et d'art de cette université. Néanmoins, il prend régulièrement la parole et ses interventions sont toujours très applaudies. Il préside par ailleurs l'AG du 29 janvier 2009 qui, pour la première fois, rassemble plusieurs centaines d'étudiants, alors que celles des mois de novembre et décembre précédents ne réunissaient qu'une quarantaine de militants.

Yves, par son âge, son rapport aux études et sa profession, constitue un profil atypique d'orateur. Néanmoins, il incarne aux yeux des étudiants la figure, voire le stéréotype, de l'ouvrier communiste, meneur de grève – quand bien même il est employé, fils d'artisan et d'employée : appartenance à la banlieue rouge, proximité héritée au PCF et à la CGT, socialisation aux Jeunes communistes et jusqu'au voyage en URSS. Il possède aussi la gouaille et le franc-parler qui lui sont associés : ses interventions sont en général des appels à la mobilisation très vivants et ponctués de plaisanteries, accueillis par des rires, des cris et des applaudissements. Une telle figure, valorisée au sein de la gauche radicale, notamment par le long travail de légitimation de ces traits des classes populaires par le PCF¹, demeure prisee dans les mouvements étudiants. Un exemple témoigne de la popularité d'Yves, quand d'autres modalités d'écart à la norme sont moins bien reçues :

Lors de l'AG du 10 février 2009, je suis assise à côté de trois étudiantes qui commentent les interventions des orateurs et oratrices. Elles commentent en particulier celle d'Yves, puis celle de Josué, étudiant brésilien membre d'une organisation de jeunesse trotskiste, et qui s'exprime avec un fort accent. Tous deux prennent souvent la parole et sont donc connus du public des AG. Les trois étudiantes sont très enthousiastes lorsque Yves prend la parole : « génial », « lui, je l'aime bien », « il est marrant ». En revanche, lorsque Josué s'avance vers la tribune et avant même qu'il ne commence à parler, mes voisines soupirent : « on va encore rien comprendre ».²

L'écart à la norme est donc une ressource pour la prise de parole en public lorsqu'elle connote une appartenance de classe qui permet aux étudiants de valider leur positionnement du côté des classes populaires. On verra qu'il en va de même pour des étudiants racisés, lorsqu'ils adoptent des codes vestimentaires et langagiers et une rhétorique politique qui les associent aux « quartiers populaires » et à l'immigration post-coloniale. À l'inverse, Josué incarne une figure de l'étranger qui ne correspond pas à ce stéréotype, et dans son cas, l'écart à la norme, en l'occurrence son accent, demeure un handicap. En même temps, si Yves est apprécié dans les AG, ce n'est pas simplement parce qu'il est un « étudiant atypique », c'est aussi parce qu'il est un salarié atypique : il a repris des études, dans une discipline artistique, il

1 Bernard PUDAL, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, 329 pages. Sur des tentatives antérieures et moins heureuses de valorisation du personnel politique ouvrier, voir Michel OFFERLÉ, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 39, n° 4, 1984, p. 681-716.

2 Notes de terrain, Censier, 10 février 2009.

fréquente les autres étudiants et sait comme les autres émailler ses interventions de références historiques ou culturelles. Il se conforme ainsi aux standards des autres orateurs.

Yves n'a pas eu davantage de difficulté à accéder à la fonction de président de tribune. Le comité de mobilisation la lui a proposée pour l'AG du 29 janvier 2009, et il l'explique ainsi en entretien :

« Et puis alors bon, on va pas le cacher, on sait très bien que quand on prépare les AG, on sait qu'on va avoir telle AG ou telle AG qui va être plus difficile à tenir, plus difficile à diriger, entre guillemets parce qu'on dirige pas une AG, mais à... je veux dire à coacher peut-être, que tout se passe pour le mieux et, bah voilà, peut-être, de par mon âge, de par une espèce de tempérament un peu pondéré que j'ai, rapidement, on m'a dit... on m'a proposé la présidence en me disant : “bon, voilà, t'es quelqu'un qui entre guillemets, naturellement en impose, si l'AG peut être houleuse (parce qu'on ne savait pas si la grève serait votée ou pas, ou quoi que soit), c'est peut-être intéressant que ce soit...” (...) Et là, bah voilà, les gens me connaissent, savaient que j'avais un peu de... voilà, un peu les épaules pour, donc c'est vrai que c'est sur moi que c'est tombé. »

En effet, l'AG du 29 janvier est la première après la coordination nationale des universités du 22 janvier qui lance le mot d'ordre de grève chez les enseignants-chercheurs. C'est en outre la date d'une journée de mobilisation interprofessionnelle. Les membres du comité de mobilisation anticipent que ce qui se joue dans cette AG, c'est de ne pas rater le point de départ d'un mouvement d'ampleur, et choisissent donc avec soin qui la présidera. On observe d'abord que si une contrainte de neutralité pèse sur le président de tribune, Yves se représente bien ce rôle comme décisif : il parle de « diriger » l'AG, puis se reprend parce que le terme ne correspond pas à l'affichage anti-hiérarchique du rôle de la tribune, pour lui préférer le terme de « coacher ». C'est donc une activité qui requiert une autorité (il faut quelqu'un qui « en impose »), surtout pour ce type d'AG qui peut être un tournant dans la mobilisation et qui peut ainsi être « houleuse ». Yves attribue son ajustement au rôle à son âge et à son « tempérament un peu pondéré », mais il le décrit aussi par le biais de métaphores corporelles : il faut « tenir » l'AG, et il a « les épaules pour ». Il explique également, à propos de sa façon de s'imposer à la tribune : « je joue un peu sur mon physique, ça aide ».

De fait, comme on le verra de façon récurrente, lorsqu'on a interrogé les étudiants sur les activités liées à la prise de parole en AG, ils ont moins mentionné le contenu des interventions que l'apparence, l'attitude et le maintien des corps, tant « Le corps (...) contamine et surdétermine de ses messages perçus et non aperçus toutes les expressions intentionnelles, à commencer par la parole »¹. Ce qu'ils mémorisent et ce qui les frappe, ce sont des postures, pas des discours, de sorte que les activités relatives à la prise de parole sont autant affaire de « techniques du corps », c'est-à-dire de « montages physio-psycho-

1 Pierre BOURDIEU, « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », art. cit., p. 51.

sociologiques de séries d'actes »¹ transmis comme efficaces et socialement situés, que de contenu discursif des interventions. Être président de tribune est d'abord une affaire de bon corps et d'*hexis*, et en l'occurrence, les métaphores utilisées par Yves suggèrent que le fait qu'il soit un homme a aussi son importance. En effet, inversement, Yves reconnaît avoir eu peur quand il a appris qu'Émilie, étudiante non-organisée, allait présider une autre AG² :

« Je vais dire, tu vois, bon, comme quoi on peut faire des erreurs... moi, à mon grand étonnement, on l'a... j'ai su un jour que ce serait elle qui dirigerait une des AG qu'on devait avoir et je supposais que cette AG soit un peu houleuse, et elle l'a tenue de main de maître, et ça s'est très bien passé et... voilà, donc, c'est... voilà, c'est ça, hein, c'est... Ce type de mouvement c'est une formation politique. Après que tu décides d'adhérer ou pas à un parti ou à un syndicat, pourquoi pas, mais... c'est, voilà... il y a des gens qui se forment politiquement aussi, hein. »

Alors qu'Yves considère posséder « naturellement » l'autorité requise pour présider une tribune (« t'es quelqu'un qui entre guillemets, naturellement en impose »), il n'en va pas de même pour Émilie³, qui ne la doit qu'à la « formation politique » qu'elle a acquise dans le mouvement. Encore une fois, Yves fait usage d'une métaphore corporelle (« tenir » l'AG « d'une main de maître »), qui relie l'autorité à un certain type de corps masculin, apte à maîtriser une forme de violence, celle de la foule du public de l'AG, fût-elle seulement verbale (cris, huées).

La comparaison des performances en public d'Yves avec celles d'autres participants donne donc des indications sur l'imbrication et la coproduction des rapports sociaux de classe et de sexe dans la construction du rôle d'orateur régulier. Si Yves a la bonne *hexis* corporelle pour prendre régulièrement la parole et présider une AG, même s'il n'a pas la même origine sociale que la majorité des tribuns, c'est parce que celle-ci renvoie à un type particulier de masculinité⁴ – celle de la virilité. Cette dernière peut être entendue « au moins autant comme force et combativité (et aussi comme courage et résistance à la souffrance) que comme

1 Marcel MAUSS, « Les techniques du corps », in *Sociologie et Anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 3^e éd. 1989, (1950), p. 384.

2 Celle du 7 avril 2009.

3 Sur des considérations analogues contre l'accès des femmes à la magistrature, voir Anne BOIGEOL, « Les femmes et les Cours. La difficile mise en œuvre de l'égalité des sexes dans l'accès à la magistrature », *Genèses*, n° 22, 1996, p. 107-129.

4 Raewyn W. CONNELL, *Masculinities*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 2^e éd. 2005, (1995), XXVI-324 pages. Une partie de cet ouvrage est traduite dans Raewyn W. CONNELL, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, (édité sous la dir. de Meoïn Hagège et Arthur Vuattoux), Paris, Éditions Amsterdam, 2014, 284 pages.

puissance sexuelle »¹, et constitue une composante centrale de l'*ethos* ouvrier² et plus généralement de celui des classes populaires, dont la force physique est la seule richesse et aussi, avec la solidarité, la seule arme³. Les orateurs réguliers les plus applaudis, et ceux qui sont les plus appréciés à la tribune, se doivent ainsi de posséder des qualités viriles : aptitude à parler fort, voire à crier, et à s'imposer face à une assemblée houleuse par des postures corporelles assurées. Ils ont ainsi l'habitude de tendre leur buste voire leurs bras en avant, manifestant qu'ils n'hésitent pas à aller au contact de la foule. Ils peuvent parfois utiliser un vocabulaire sexuel qui affirme une hétérosexualité masculine (« enculer » ses adversaires, ne pas être des « pédés »).

La majorité des orateurs réguliers, qui sont issus du pôle culturel des classes dominantes, mobilisent bien dans leurs prises de parole des compétences rhétoriques qui sont celles de l'étudiant le plus conforme aux exigences de l'université⁴ : sens de la formule, usage de références théoriques, discours rythmé et non monocorde. Mais ils sont en même temps engagés dans des mouvements étudiants, dans un militantisme syndical et/ou d'extrême gauche qui les positionne du côté des dominés et des classes populaires résistant aux réformes voulues par les élites politiques et le patronat. Cet engagement impose une présentation de soi qui emprunte non pas au registre du bon élève ou de l'étudiant bourgeois, mais à des figures telles que le militant ouvrier qu'Yves incarne par ailleurs. Dans cette présentation de soi, l'ostentation d'une assurance et d'une aisance vis-à-vis de la violence⁵ est, on le voit, centrale.

1 Pierre BOURDIEU, art. cit., p. 53. Voir aussi Stéphanie Guyon qui la définit comme une « performance masculine qui exprime de manière exacerbée la domination masculine, en particulier dans sa composante sexuelle (l'ostentation de la domination sexuelle masculine) et physique (force, recours à la violence) », Stéphanie GUYON, « Supporterisme et masculinité : l'exemple des Ultra à Auxerre », *Sociétés & Représentations*, vol. 2, n° 24, 2007, p. 85, et Lucie BARGEL, *op. cit.*, p. 571.

2 Isabelle SOMMIER, « Virilité et culture ouvrière : pour une lecture des actions spectaculaires de la CGT », *Culture & Conflits*, vol. 1-2, n° 9-10, 1993, p. 2-11. Voir aussi, sur la place de la masculinité dans la construction des identités ouvrières, de leur travail, de leurs luttes et de leurs organisations, Laura L. FRADER, « Femmes, genre et mouvement ouvrier en France aux XIX^e et XX^e siècles : bilan et perspectives de recherche », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 3, 1996. URL : <http://clio.revues.org/472>. Consulté le 14 juin 2014, p. 5-6 ; Matthias BOUCHENOT, *Tenir la rue. L'autodéfense socialiste 1929-1938*, Paris, Éditions Libertalia, 2014, p. 150-154. Voir aussi, sur le cas particulier des dockers, Michel PIGENET, « À propos des représentations et des rapports sociaux sexués : identité professionnelle et masculinité chez les dockers français (XIX^e-XX^e siècles) », *Le Mouvement social*, vol. 1, n° 198, 2002, p. 55-74.

3 Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979, p. 234-235, 447, 558.

4 Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *Les Héritiers. Les Étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 3^e éd. 1985, (1964), 189 pages.

5 Nous n'utilisons pas ici le terme de violence comme un concept construit ou pour désigner un phénomène objectif, dans la mesure où il renvoie à des perceptions et labellisations relatives qui servent le plus souvent à disqualifier un adversaire. Voir François DUBET, « À propos de la violence et des jeunes », *Cultures & Conflits*, n° 6, 1992. URL : <http://conflits.revues.org/672>. Consulté le 12 juin 2014. Les chercheurs qui se sont intéressés à l'usage de la violence dans les conflits sociaux ont souligné l'intérêt de l'appréhender du point de vue de l'interactionnisme symbolique, à travers les processus d'étiquetage dont elle fait l'objet. Voir Isabelle SOMMIER, *La Violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, 253 pages, ou plus récemment, Sophie BÉROUD, « Violence et radicalité dans les conflits du travail : quelques pistes d'analyse », in Abou NDIAYE et Dan FERRAND-BECHMANN,

Celle-ci entretient une relation étroite avec la perception du public des AG comme une foule agonistique qu'il s'agirait de savoir dompter, et elle est, comme l'a montré Isabelle Sommier à propos des groupes révolutionnaires français, par opposition à ceux de l'Italie, dans l'après 1968, largement symbolique et théâtralisée¹. Il ne s'agit pas tant d'en venir aux mains – ce qui finalement n'arrive que rarement – que de montrer qu'on pourrait le faire. L'enjeu est pour les orateurs réguliers de montrer qu'on ne craint pas de parler devant une assemblée qui crie et insulte, qu'on est capable de la maîtriser et, inversement, qu'on est soi-même capable – sans nécessairement en faire effectivement usage – d'avoir recours à la force physique.

L'aisance vis-à-vis de la violence est centrale dans le stéréotype du militant ouvrier, surtout dans une période, la décennie 2000, où la radicalité est associée à des conflits du secteur industriel construits, notamment médiatiquement, comme violents². Chez les étudiants mobilisés, elle doit être mise en relation avec d'autres performances du répertoire qui la requièrent également : interactions sur les piquets de blocage, participation au service d'ordre des manifestations, manifestations sauvages et émeutes de fin de manifestation. Chez les militants étudiants, elle peut aussi être rapportée à d'autres expériences en-dehors des périodes de mobilisation : rixes pendant les élections étudiantes, militantisme antifasciste – c'est le cas pour Alexandre et Charlie – voire au supporterisme de football avec lequel ce dernier entretient des rapports étroits. Ils perpétuent en cela un répertoire d'action ancien et qu'on retrouvait aussi chez les militants révolutionnaires des années 1970³. L'affichage de l'aisance vis-à-vis de la violence renvoie donc à des lieux de socialisation variés⁴ et n'est pas mobilisée qu'en AG, mais elle se manifeste tout particulièrement lorsqu'ils doivent s'exposer en public. Or l'association de la virilité et de l'aisance vis-à-vis de la violence peut également s'appuyer sur un autre registre de présentation de soi, celui qui est associé aux jeunes hommes des quartiers populaires, quoique dans certaines limites.

3. Un rapport ambivalent à la virilité des « quartiers populaires »

Un autre stéréotype associe aisance par rapport à la violence et appartenance aux

dir., *Violences et société. Regards sociologiques*, Paris, Desclée de Brouwer, 2010, p. 147-163. Il s'agit ici de désigner par « violence » une catégorisation non pas tant d'un comportement que d'une attitude revendiquée d'aisance vis-à-vis d'elle.

1 Isabelle SOMMIER, *op. cit.*, p. 89-97.

2 Sophie BÉROUD, art. cit.

3 Sur les services d'ordre et l'antifascisme, voir Isabelle SOMMIER, *op. cit.*, p. 77-84.

4 Sur l'apprentissage de la performance émeutière dans le supporterisme et les mouvements sociaux de jeunesse, voir Denis AGUITON, *Penser l'engagement émeutier*, Mémoire de Master 2 de Science politique, Université Paris 8, sous la dir. de Laurent JEANPIERRE, 2011.

classes populaires, c'est celui du jeune homme des quartiers populaires¹. Les orateurs réguliers peuvent ainsi emprunter à l'*hexis* corporelle qui lui est associée, par exemple dans l'usage de certains mots d'argot ou dans la façon de tenir le micro, non pas à la verticale mais à l'horizontale, comme dans les concerts de rap. De plus, même si la majorité des orateurs réguliers sont blancs, certains sont des étudiants racisés, qui jouent pour s'imposer sur leur conformité à ce que les étudiants blancs se représentent de cette catégorie, et de son potentiel de rébellion. Pour être bien reçu, ce registre doit cependant demeurer dans certaines limites, ce qui renvoie aux contradictions, entre distance et fascination, du rapport que les étudiants politisés à gauche entretiennent avec une autre fraction de la jeunesse, qui lui est souvent opposée : celle qui, parmi les jeunes qui vivent dans les quartiers populaires, ne va pas à l'université.

Les mouvements étudiants de la fin seconde moitié des années 2000 s'inscrivent en effet dans un contexte où ces contradictions se trouvent exacerbées par l'enchevêtrement des apparitions dans l'espace public de ces deux « jeunesse ». Rappelons que la Loi pour l'égalité des chances (LEC) incluant le CPE est présentée politiquement comme une réponse aux émeutes de novembre 2005, destinée à lutter contre le chômage des jeunes. C'est donc la jeunesse scolarisée qui se mobilise en 2006 contre des mesures conçues pour la jeunesse non-scolarisée, mais que la première analyse comme susceptibles d'aggraver la précarité de la seconde – tout comme la sienne propre. Pour autant, cette contestation se construit pour l'essentiel sans les premiers intéressés, qui ne réapparaissent sur le devant de la scène médiatique, comme lors du mouvement lycéen du printemps 2005 contre la réforme Fillon, que sous la figure des « casseurs » et émeutiers venus dépouiller les manifestants². La violence émeutière attribuée aux jeunes hommes des quartiers populaires est donc une toile de fond omniprésente pendant le mouvement étudiant de 2006, et également lors de celui de 2007, contemporain des émeutes de Villiers-le-Bel.

Les AG entretiennent un rapport ambivalent à cette violence, entre celles qui votent l'organisation de services d'ordre, chaînes d'étudiants se tenant la main et entourant les cortèges lors des manifestations, pour empêcher l'intrusion d'éléments extérieurs, et les discours de ceux qui dénoncent dans l'appellation de « casseurs » une stigmatisation

1 Sur la construction de la figure du « sauvageon » pour stigmatiser les jeunes hommes noirs, mais aussi ceux qui sont issus de l'immigration maghrébine, voir Pap NDIAYE, « Le tirailleur et le sauvageon : les répertoires du racisme anti-noir », in *La Condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Éditions Gallimard, 2^e éd. 2009, (2008), p. 222-285.

2 Sur les histoires croisées mais non-convergentes des révoltes des jeunesse scolarisée et non-scolarisée en 2005 et 2006, voir Nicolas PASADENA et Blaise DUFAL, « Les rendez-vous manqués du mouvement social et des quartiers populaires » in Renaud BÉCOT, Aurélien BOUDON, Blaise DUFAL, Julie LE MAZIER et Kamel TAFER, coord., *Universités sous tension. Retours sur la mobilisation contre la loi pour l'égalité des chances et le CPE*, Paris, Éditions Syllepse, 2011, p. 37-54.

entretenu par les médias, le gouvernement et les forces de l'ordre pour créer une division artificielle entre deux jeunesses. Dans ce contexte, certains étudiants racisés, issus de l'immigration d'Afrique du Nord, trouvent leur place parmi les orateurs réguliers. Des rumeurs peuvent circuler sur leur participation éventuelle aux émeutes de 2005, ou du moins sur le fait qu'ils se soient rendus sur les lieux de ces dernières. L'un d'eux explique en entretien y être allé « en touriste, au sens le plus safari du terme ». La métaphore suggère que si leur couleur de peau et/ou leur nom peut laisser penser au public des AG qu'ils habitent dans les quartiers populaires, ils n'y résident pas forcément, et appartiennent davantage au monde de l'université et de ses militants qu'à celui des émeutiers de 2005. De fait, si leur identité, revendiquée ou non, d'étudiant racisé peut constituer une ressource, ils partagent par ailleurs les propriétés sociales des autres orateurs réguliers : parfois issus de familles de militants, ils sont pour la plupart engagés dans des organisations syndicales et/ou politiques, pour certains depuis le lycée. La légitimité à parler que peut leur valoir le fait d'être associés aux jeunes hommes des quartiers populaires ne vaut que pour autant que leur parole prend les traits rassurants et familiers du verbe militant habituel.

L'un d'eux, Yassine, milite pendant le mouvement contre le CPE au centre PMF ; il est alors secrétaire fédéral de Sud-Étudiant et tient au sein de l'organisation le mandat de porte-parole. Il participe aux mouvements étudiants jusqu'en 2010, un bref moment à l'Université Paris 12-Créteil puis de nouveau à Paris 1, où il commence un Doctorat. En 2008, il crée avec quelques autres militants une association, le Mouvement des quartiers pour la justice sociale (MQJS), dont la mobilisation universitaire de 2009 est l'occasion de faire la promotion parmi les étudiants grévistes. L'un des premiers textes de présentation de l'association, paru en 2008, témoigne de ce qui transparaît dans son nom – l'appartenance aux quartiers populaires est revendiquée, mais traduite en des termes appartenant au vocabulaire politique de la gauche radicale, tels que la revendication de « justice sociale », qui la rend moins sulfureuse et plus audible pour les étudiants :

« Le Mouvement des Quartiers pour la Justice Sociale (MQJS) est né de la volonté d'habitants des quartiers populaires, pour certains militants associatifs, syndicaux, souhaitant mettre en lumière la forte concentration des injustices sociales et des discriminations dans nos quartiers, et ce dans tous les domaines de la vie : le chômage et la précarité de masse, la ségrégation urbaine, l'éducation au rabais, les discriminations... »

« La mobilisation collective est en effet importante et efficace face à des injustices : les expulsions de mal-logés et de sans papiers, les fermetures de services publics et d'entreprises, l'exclusion scolaire, les humiliations et les bavures policières, mais aussi toutes les discriminations. Ce travail politique passe aussi par des activités favorisant l'échange entre nous en vue de l'émergence d'une parole politique des quartiers. »

Si une « parole » qui vient des quartiers eux-mêmes peut être entendue dans les

mouvements étudiants, c'est en tant qu'elle est « politique », qu'elle est portée par des habitants qui sont « pour certains des militants associatifs, syndicaux », c'est-à-dire qui adoptent un répertoire contestataire qui est commun avec celui des étudiants.

La figure du jeune homme des quartiers populaires fournit donc un répertoire de postures pour les orateurs réguliers, mais sous une forme exotisée¹, euphémisée et politisée. Ce qui la rend attractive pour les militants étudiants se rapproche de ce qu'ils valorisent dans la virilité ouvrière, et qui a pu être désigné comme « *habitus* agonistique »², « *ethos* agressif »³ ou encore « capital guerrier »⁴. Thomas Sauvadet définit le capital guerrier comme « un mélange de capacités physiques, de dispositions psychologiques et de réseaux relationnels, qui assure une aptitude au combat »⁵, tandis que David Lepoutre souligne que « ce n'est d'ailleurs pas tant la science du combat proprement dite que la capacité à réagir au bon moment et de la bonne manière dans les situations conflictuelles qui constitue la part la plus essentielle de l'*habitus* agonistique »⁶. Cet ensemble de dispositions qui signalent l'aptitude au combat et l'ajustement aux situations conflictuelles fournit une ressource importante lorsqu'on s'expose en AG, et vaut plus par le fait qu'il est suggéré par des postures qu'en tant qu'il s'actualiserait effectivement dans l'affrontement physique. L'ensemble des caractéristiques qu'il implique, courage, sens de l'honneur, force, dureté, toutes ces façons d'être qui sont une version contemporaine de celles des jeunes des classes populaires⁷, sont valorisées par les militants étudiants. C'est aussi un modèle discursif : le sens de la repartie, la « tchatte »⁸, les « vannes »⁹ sont cruciales en AG. Au centre PMF, les militants étudiants s'alpaguent continuellement, y compris entre camarades, et dans leurs interactions quotidiennes pendant et en-dehors des mobilisations. Ils apprennent ainsi à savoir réagir immédiatement en public, par une remarque courte et bien sentie, à une prise de parole avec laquelle ils sont en désaccord ou qui attaque leur camp, notamment par les interventions « sauvages » en AG. Néanmoins, on parlera plus justement d'une posture guerrière ou agonistique chez les militants étudiants, empruntant notamment à cette figure, que d'un capital ou d'un *habitus*, dans la mesure où il s'agit bien plus d'une théâtralisation stratégique et ponctuelle de façons d'être que de

1 Je remercie Alix Labbé pour cette suggestion.

2 David LEPOUTRE, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2^e éd. 2001, (1997), p. 262-280.

3 *Ibid.*, p. 267.

4 Thomas SAUVADET, *Le Capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin, 2006, 304 pages.

5 *Ibid.*, p. 21.

6 David LEPOUTRE, *op. cit.*, p. 265.

7 Claude FOSSÉ-POLIAK et Gérard MAUGER, « Les loubards », *ARSS*, n° 50, 1983, p. 49-67.

8 Thomas SAUVADET, *op. cit.*, p. 196-198.

9 David LEPOUTRE, *op. cit.*, p. 173-203.

dispositions ou capitaux durablement incorporés¹.

Cette figure du jeune des quartiers populaires est essentiellement masculine, et la virilité est centrale dans les représentations auxquelles elle renvoie. Le rôle d'orateur régulier se construit ainsi au croisement de plusieurs masculinités, celle de l'étudiant brillant mais aussi celle de la virilité associée à l'ouvrier comme au jeune homme des quartiers populaires, pour autant que sa radicalité s'exprime par des canaux qui la rendent familière. Ici, c'est moins le concept d'intersectionnalité², que celui de consubstantialité³ des rapports sociaux de domination qui se révèle pertinent pour comprendre la construction du rôle. Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas tant que certains individus se situent à l'intersection des rapports sociaux de classe, de « race » et de sexe. C'est le fait que les rapports sociaux « se construisent de façon réciproque »⁴, dans une configuration particulière qui ne fait pas que reproduire les dominations à l'œuvre dans d'autres secteurs de la société, mais les ré-agencent, ce que ne traduisent pas des « concepts géométriques »⁵. En l'occurrence, c'est parce qu'elles permettent à la fois de jouer la virilité et l'appartenance aux classes populaires que les figures de l'ouvrier et de l'étudiant racisé, stigmatisées dans d'autres sphères, sont acceptées dans les AG, sous une forme exotisée et pourvu qu'elles se coulent dans le modèle du militant. Les deux figures convergent dans la valorisation de la virilité, qui n'est en fait qu'une manière de dire une certaine configuration des rapports de classe, tant « le langage ordinaire (...) pense naturellement toute domination dans la logique et le lexique de la domination sexuelle »⁶. Ceux qui parlent le plus, originaires des classes intellectuelles supérieures, ont vocation à parler pour et avec les classes populaires, et sont donc conduits à mobiliser le registre de la virilité pour affirmer leur similarité avec des catégories dominées sous le rapport de la classe ou de la « race ». Ce registre impose une posture physique qui serait la seule adaptée à la maîtrise de la foule dissipée de l'AG. Mais dès lors, le rôle est mieux ajusté aux hommes qu'aux femmes. Pourtant, il y a bien des femmes qui parviennent à jouer le rôle d'oratrice. Comment s'y adaptent-elles ?

1 Ajoutons à cela les doutes qui peuvent être émis sur l'intérêt de l'inflation des catégories de capitaux. Érik NEVEU, « Les sciences sociales doivent-elles accumuler les capitaux ? À propos de Catherine Hakim, *Erotic Capital*, et de quelques marcottages intempêtes de la notion de capital », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 2, 2013, p. 337-358.

2 Kimberle CRENSHAW, « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol. 43, n° 6, 1991, p. 1241-1299.

3 Danièle KERGOAT, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in Elsa DORLIN, dir., *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 111-125. Repris in Danièle KERGOAT, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute/Snédit, 2012, p. 125-140.

4 *Ibid.*, p. 136.

5 *Ibid.*, p. 126.

6 Pierre BOURDIEU, *La Distinction...*, *op. cit.*, p. 144.

4. Les oratrices : dissimuler le stigmate

Dans ces conditions, leur sexe constitue un stigmate pour les oratrices, au sens où cette part de leur identité sociale réelle entre en dissonance avec ce qu'on attend d'un « bon » orateur dans les AG¹. De ce point de vue, l'étude des oratrices peut s'appuyer sur la littérature, désormais pléthorique, sur l'accès des femmes à des tâches ou à des espaces majoritairement masculins, tels que certaines professions², le métier politique³ ou encore le syndicalisme⁴. Celle-ci invite d'abord à la prudence dans l'analyse, tant les processus et les logiques alors à l'œuvre sont loin d'être univoques, et donnent lieu à des recompositions des rapports sociaux de sexe hétérogènes, compte tenu de la « plasticité de la domination masculine », c'est-à-dire de « la capacité de ce système de domination à se recomposer et à se maintenir »⁵ dans des contextes variables.

Le stigmate que représente le sexe apparaît d'abord dans les commentaires qui peuvent y être faits sur les étudiantes qui s'exposent le plus :

L'AG du 22 octobre 2010 au centre PMF est particulièrement agitée. Le blocage a été voté quelques jours plus tôt, le 19 octobre, et mis en place le 20. Quand les grévistes entrent dans l'amphi N, l'amphi le plus grand du centre PMF, qui peut accueillir un millier d'étudiants, celui-ci a déjà été pris d'assaut par des étudiants opposés au blocage. L'amphi est plein à craquer, on circule difficilement dedans, les étudiants sont debout entre les rangées, serrés les uns contre les autres et le public est franchement hostile, hurlant pendant toute la durée de l'AG. Je me faufile en haut de l'amphi avec difficulté et, pétrifiée par l'atmosphère générale, renonce à y prendre la parole, contrairement à d'autres orateurs réguliers qui descendent pour convaincre le public. C'est Jessica, la trésorière de l'AGE de l'Unef, qui préside l'AG, debout, tentant de maintenir le calme, aidée d'Alexis, militant à Sud-Étudiant, également debout. Au fond de l'amphi, je me situe derrière un groupe d'opposants au blocage, qui commente leur activité et les tourne en dérision. Les railleries sur Alexis portent sur son âge : « ça m'étonnerait qu'il soit en Licence... moi ça me ferait chier d'être en Licence à son âge »⁶ ; celles sur Jessica touchent à

1 Erving GOFFMAN, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, (traduit de l'américain par Alain Kihm), Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, (1963), p. 12.

2 Voir notamment Yvonne GUICHARD-CLAUDIC, Danièle KERGOAT et Alain VILBROD, dir., *L'Inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, Pur, 2008, 401 pages.

3 Catherine ACHIN, « *Le mystère de la chambre basse* ». *Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement. France-Allemagne, 1945-2000*, Paris, Éditions Dalloz, 2005, 637 pages ; Catherine ACHIN, Lucie BARGEL, Delphine DULONG, Éric FASSIN, Christine GUIONNET, Stéphanie GUYON, Clémence LABROUCHE, Stéphane LATTÉ, Pierre LEROUX, Sandrine LÉVÊQUE, Frédérique MATONTI, Marion PAOLETTI, Christiane RESTIER-MELLERAY, Philippe TEILLET et Aurélie TROUPEL, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007, 184 pages ; Delphine DULONG et Sandrine LÉVÊQUE, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, p. 81-111 ; Pippa NORRIS et Joni LOVENDUSKI, *Political Recruitment. Gender, Race and Class in the British Parliament*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, XIV-320 pages.

4 Marie BUSCATTO, « Syndicaliste en entreprise. Une activité si "masculine" », in Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX, dir., *op. cit.*, p. 75-91 ; Cécile GUILLAUME, « Le syndicalisme à l'épreuve de la féminisation. La permanence "paradoxe" du plafond de verre à la CFDT », *Politix*, vol. 2, n° 78, p. 39-63 ; Vanessa MONNEY, Olivier FILLIEULE et Martina AVANZA, « Les souffrances de la femme-quota. Le cas du syndicat suisse Unia », *Travail, Genre et Sociétés*, vol. 2, n° 30, 2013, p. 33-51.

5 Lucie BARGEL, « La résistible ascension des femmes à la direction du Mouvement des jeunes socialistes », *Genèses*, vol. 2, n° 67, 2007, p. 62.

6 Le centre PMF accueille uniquement des étudiants de première et deuxième année de Licence.

son savoir-faire militant : « elle est bien gentille, mais elle m'a l'air de rien biter¹ ». ²

Ainsi, Alexis est discrédité essentiellement comme mauvais étudiant : il est renvoyé au stéréotype de l'étudiant dilettante, du militant qui s'éternise à l'université parce qu'il consacre tout son temps à la politique ou qui, en Master, revient sur le site où étudient les premiers cycles pour diriger leurs mobilisations. Alexis a alors 21 ans, mais il fait plus vieux que son âge parce que, très grand, il porte la moustache et s'habille comme un dandy. Il est en troisième année de Licence d'Histoire, donc effectivement l'essentiel de ses cours a lieu à la Sorbonne, néanmoins les AG du centre PMF se revendiquent en 2010 comme étant les AG de l'université Paris 1 dans son ensemble. Cependant, Alexis n'est pas en soi accusé d'être un mauvais militant – juste de tricher sur son lieu d'études – contrairement à Jessica, soupçonnée de ne « rien biter ». Cette dernière³, fille d'une chef d'entreprise et d'un directeur de recherche au CNRS, est en troisième année de Licence d'Arts plastiques et trésorière de l'AGE de Paris 1, l'une des plus grosses de l'Unef⁴. En 2009 elle a animé le mouvement contre les réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche au centre Saint-Charles où se trouve l'UFR d'Arts plastiques. Elle a par ailleurs déjà présidé l'AG du 7 octobre 2010. Contrairement à ce que croient percevoir ces étudiants anti-blocage, Jessica sait donc très bien ce qu'elle fait quand elle préside une tribune. Mais elle n'est pas reconnue pour ses savoir-faire militants, fût-ce pour l'accuser de manipuler l'AG.

Il est donc plus difficile pour les étudiantes de jouer le rôle d'orateur. Pour autant, comme le note Olivier Fillieule, il y a un « irréalisme des analyses qui envisagent les phénomènes d'engagement de manière mécanique et synchronique comme simple rencontre entre dispositions déjà données et offre militante »⁵ : l'engagement façonne les militants et militantes. Si leur présentation de soi n'est pas au départ ajustée au rôle, certaines oratrices travaillent à se transformer, et sont transformées, de façon à acquérir les dispositions attendues et à dissimuler le stigmate. C'est le cas d'Elsa, étudiante à Censier.

Elsa, une « fille » qui faisait « très peur aux gens »⁶. Elsa a grandi en Nouvelle-Calédonie dans une famille kanake d'ouvriers de droite. Elle arrive à Paris à la rentrée 2004 pour effectuer une double Licence de Lettres modernes et de Sciences du langage à l'Université Paris 3. Elle a alors 19 ans. Elle

1 Terme d'argot qui signifie « comprendre ».

2 Notes de terrain, centre PMF, 22 octobre 2010.

3 Un entretien avec Jessica a été réalisé au second semestre de l'année universitaire 2010-2011 par Pauline Brangolo, étudiante en première année de Bi-Licence Histoire-Science politique à l'Université Paris 1, dans le cadre d'un rapport d'enquête réalisé en sociologie politique. Pauline Brangolo a choisi elle-même d'interroger cette étudiante pour analyser les rapports entre genre et militantisme. Je la remercie de m'avoir autorisée à utiliser cet entretien.

4 Environ un millier d'étudiants ont leur carte à l'Unef à Paris 1.

5 Olivier FILLIEULE, « Travail militant, action collective et rapports de genre », in Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX, dir., *op. cit.*, p. 70.

6 Un entretien a été réalisé avec Elsa le 6 mars 2009.

y rencontre Ludovic, qui la recrute à la FSE puis au GSI¹. En 2006, la section de la FSE de Paris 3 scissionne de la FSE et crée le Syndicat étudiant unitaire et laïc (Seul), qui existe depuis lors à Censier, animé par Elsa et Ludovic, et épisodiquement à Paris 1 et à Paris 10-Nanterre. Elsa participe activement au mouvement contre le CPE et échoue alors à sa première année de Master de Lettres modernes. À la rentrée 2007, sans avoir obtenu son année de Master, elle commence à préparer le Capes de Lettres modernes. Elle est très mobilisée contre la LRU cette année-là, et elle est reçue au Capes en 2008. Lorsque je l'interroge au moment du mouvement de 2009, elle est fonctionnaire-stagiaire, professeure de Lettres modernes en collège et profite des vacances scolaires pour assister aux AG de Censier. En AG, y compris en 2009, elle fait souvent des interventions « sauvages », en parlant très fort et en coupant la parole à ses interlocuteurs. Elle se qualifie elle-même de « dure » et de « forte ». Le Seul entretient des relations très conflictuelles avec les autres organisations présentes à Censier. Mais en entretien, Elsa compare sa position à celle de Ludovic qui, étant un homme, n'a pas besoin d'être aussi « dur » pour s'imposer.

En entretien, Elsa explique comment elle a ressenti la domination masculine sous la forme d'une supériorité physique, aux débuts de son engagement, et comment elle s'est progressivement « construite » pour s'imposer :

- « Et justement, quand tu dis que t'es très sensible, enfin... le fait d'être une fille et tout...
- C'est dur. C'est dur. C'est dur. C'est dur. C'est dur, hein.
- C'est dur à quel niveau ?
- C'est dur parce que t'es qu'une fille, parce que t'as pas le même poids, de fait, qu'un militant-mec. Et euh... à croire que tu vas être plus malléable que... C'est bizarre, hein. Une fille a l'air toujours plus souple, toujours plus corruptible (...). Moi, ça a été dur parce que... des fois j'aurais bien aimé avoir quinze centimètres de plus et quinze kilos de plus, quoi. Pour justement en imposer plus. Maintenant on me dit avec sérieux que je faisais très peur aux gens de toute façon, donc, j'avais pas besoin de... voilà, quoi. Mais j'ai dû le gagner, quoi. »

La légitimité des hommes est ici encore associée à des propriétés physiques : le poids, la taille. On voit ainsi comment on passe dans l'entretien du « poids » politique au poids physique. Mais au fur et à mesure de son engagement, Elsa a acquis une autorité (elle fait « peur aux gens ») en se formant politiquement mais aussi en adoptant des comportements généralement associés à la virilité : parler fort, couper la parole, paraître « forte », et « dure ». Mais cela, elle a « dû le gagner », alors que chez les orateurs, et notamment chez son camarade Ludovic, ces qualités sont naturalisées du fait qu'ils sont des hommes. Tout se passe comme si elle avait dû se faire plus virile que les hommes, quand Ludovic n'a pas besoin de paraître aussi « dur ». Si Elsa parle volontiers de sa position de femme en entretien, elle ne dit rien de sa position d'étudiante racisée et d'origine ouvrière. On peut penser que sa couleur de peau n'est pas pour rien dans le fait qu'elle fasse « peur » aux étudiants blancs. En tout état de cause, on observe que l'ostentation d'une capacité à être violente n'est pas inaccessible aux femmes, mais qu'au contraire elles peuvent être portées à la surjouer pour coller aux normes de virilité associées à la posture d'orateur.

1 Groupe socialiste internationaliste – Section française de la Ligue internationale des travailleurs, groupuscule d'obédience trotskiste.

Elsa est aussi membre d'organisations politique et syndicale, où elle a pu apprendre en dehors des périodes de mouvements sociaux des savoir-faire et une *hexis* corporelle militante qui facilitent ses prises de parole en public. Les codes militants dans les organisations et dans les mouvements étudiants sont conçus comme neutres, mais il s'agit d'une neutralité qui est construite d'après les pratiques masculines, comme en témoigne l'exemple de la tenue vestimentaire. Hélène, qui est pendant le mouvement de 2010 secrétaire générale de l'Unef, et suivie de l'AGE de Paris 1, et qui prend donc de par cette position régulièrement la parole en AG au centre PMF, explique ainsi comment elle choisit ses vêtements pour les jours d'AG :

« Pour être le plus confortable possible. C'est... Je sais qu'une AG il faut pas que je sois... Enfin, voilà, je... Après je fais pas gaffe à si je mets des décolletés, ou des trucs sexys... parce que là vraiment, je les emmerde. Et je me suis déjà pris plein de réflexions... Enfin, moi j'ai fait le CPE à Toulouse, où j'étais surexposée à mort parce que j'étais la présidente d'AGE locale, et que je faisais tous les médias (...), je m'en suis pris plein la gueule, que je niquais avec le président de l'université, que... etc. Et j'ai appris à savoir me défendre contre ça, quoi. Et donc mon seul critère, c'est oui, je dois être habillée confortable, pour faire une AG, une manif, marcher pendant trois plombes (...). »¹

La tenue est donc qualifiée de façon neutre et asexuée : « le plus confortable possible ». Mais cette norme vestimentaire asexuée est en fait principalement véhiculée par les hommes : ce qui semble confortable aux militantes et militants les jours d'AG et de manifestation, c'est le jean, le sweat à capuche qui permet de se protéger de la pluie, sur lequel on met une veste en cuir ; ce sont les baskets avec lesquelles on peut « marcher pendant trois plombes » ; le tout dans des couleurs sombres de préférence, avec parfois une touche de rouge. Le critère du confortable permet donc en même temps une conformité aux autres militants et avant tout aux hommes.

Plus généralement, c'est tout un rapport au corps lié à l'exposition en public qu'implique la prise de parole en AG qui se dessine. L'apprentissage de la prise de parole en public résulte chez Hélène d'une expérience ancienne : après avoir été élevée par sa mère, peintre, en Martinique, elle est entrée à l'université à Toulouse et elle a commencé le militantisme étudiant en première année, en 2003, à l'occasion du mouvement contre la réforme Licence-Master-Doctorat ; elle a milité à l'Unef et y a obtenu des responsabilités (présidente d'AGE) qui ont impliqué de prendre la parole, notamment devant les médias, en période de mouvement. Mais l'apprentissage de la prise de parole en public est pour les militantes en même temps un apprentissage des attaques qui l'accompagnent, et du fait de savoir se « défendre contre ça ». L'expression utilisée par Hélène, précisant qu'elle était « surexposée à mort » pendant le mouvement contre le CPE, est éclairante. Elle souligne l'intensité de la visibilité impliquée par le fait d'être présidente d'AGE pendant une grève,

1 Entretien du 18 mai 2011.

mais dans une formule dramatique qui souligne l'ambivalence pour une femme de ce type d'activité. L'exposition en public est toujours une surexposition pour une étudiante, cette fois au sens où elle implique des coûts spécifiques : Hélène affirme sa légitimité à parler tout en restant un corps à disposition des hommes, soumis dès lors à leurs remarques et médisances. Elle explique ainsi comment elle répond aux attaques :

« Je réponds, quoi. C'est-à-dire qu'un mec qui me dit une saloperie dans une AG, je vais aller le voir et je vais lui dire : “écoute maintenant tu me le redis dans les yeux et sinon je te fous une baffé” (...). Je mène les bastons y compris vis-à-vis des (...) connards. »¹

Comme pour Elsa, s'imposer implique de surjouer la virilité : savoir montrer que l'on n'est pas intimidée, menacer de violence physique, mener les « bastons ». Hélène, qui parle d'une façon assurée et avec une voix grave, est ainsi surnommée au sein de l'Unef « Staline en jupons ». Ainsi, un homme peut avoir de l'autorité sans être autoritaire ; mais une femme qui a de l'autorité, c'est insolite, et cela l'assimile *de facto* à un homme autoritaire, de la même façon qu'Elsa faisait « peur » aux militants de Censier.

À partir de ces deux exemples, on voit que les oratrices peuvent parvenir à jouer ce rôle lorsqu'elles apprennent à se conformer aux normes de virilité qui lui sont associées, voire à les surinvestir. En même temps, la conformité au rôle ne leur permet pas complètement de se libérer du stigmate. Leur virilité est perçue comme effrayante, et en même temps leur corps exposé en public reste sexualisé par les hommes (ce à quoi la virilité constitue d'ailleurs une réponse), comme en témoignent les spéculations sur leur sexualité – avec le président de l'université pour Hélène, mais ce n'est pas un cas isolé. Comme les femmes politiques, quoique selon des modalités différentes puisqu'elles sont confrontées à d'autres catégories de masculinité, les militantes n'ont jamais « le “bon” corps »². À la différence de certains étudiants racisés et/ou issus des classes populaires, les femmes ne bénéficient même pas d'une exotisation leur permettant de se faire leur place parmi les orateurs. Elles sont soumises à des injonctions contradictoires ou encore des « normes schizophréniques »³ qui leur imposent d'imiter les hommes tout en leur déniaient la légitimité à le faire. Dans ce contexte, d'autres oratrices, moins nombreuses, adoptent une stratégie inverse et symétrique, qui consiste à retourner le stigmate (voir encadré 27).

1 *Ibid.*

2 Delphine DULONG et Frédérique MATONTI, « L'indépassable “féminité”. La mise en récit des femmes en campagne », in Jacques LAGROYE, Patrick LEHINGUE et Frédéric SAWICKI, dir., *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Puf, 2005, p. 301.

3 Nicole-Claude MATHIEU, « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », in *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Indigo & Côté-femmes éditions, 1991, p. 144. Voir aussi Anne BOIGEOL, « Le genre comme ressource dans l'accès des femmes au “gouvernement du barreau” : l'exemple du barreau de Paris », *Genèses*, vol. 2, n° 67, 2007, p. 84.

Encadré 27

Un cas-limite : le « Comité des nunuches de Tolbiac »

Au milieu du mouvement contre le CPE au centre PMF, plusieurs étudiantes non-organisées et proches du mouvement autonome commencent à s'autodésigner « Comité des nunuches de Tolbiac ». Elles continueront à le faire au moment du mouvement contre la LRU en 2007. Alors que les orateurs affiliés à des partis ou à des syndicats se présentent au début de leurs interventions en AG en donnant le nom de leur organisation, elles se présentent comme membre du CNT, Comité des nunuches de Tolbiac, sigle qui détourne celui de la Confédération nationale du travail. On se trouve ici face à une situation non plus de dissimulation mais de retournement du stigmaté : stigmaté d'être une femme lorsqu'on parle en AG, éventuellement prise pour une « nunuche », mais aussi stigmaté de ne pas passer par la voie usuelle du militantisme dans les organisations pour s'imposer. On peut noter que là où les militantes organisées, habituées dans leur syndicat et/ou leur parti à se conformer aux normes masculines de comportement, adoptent une stratégie de dissimulation du stigmaté, les « nunuches » sont d'autant plus disposées à user d'une stratégie de retournement de ce dernier qu'elles sont et se revendiquent comme des *outsiders*¹. Mais les qualités « féminines » qui sont ici revendiquées ne sont pas les mêmes que celles mises en avant par les professionnelles de la politique lorsqu'elles revendiquent leur douceur, leur pragmatisme, leur proximité². Sont ici préférées l'autodérision et l'absence de sérieux, la légèreté et la séduction. Il s'agit d'une présentation de soi qui prend le contrepied des normes militantes imposées par les hommes pour déstabiliser leurs interlocuteurs.

Le Comité des nunuches de Tolbiac ne semble pas avoir eu beaucoup d'existence en-dehors de sa mention dans les prises de parole en AG. Il se dote d'une « Charte » et on lui attribue quelques actions, comme la dispersion d'une bouteille d'eau de Cologne dans le local de l'Unef au centre PMF pendant une réunion inter-organisations, probablement en 2007. Comme dans le nom du groupe, il s'agit de contester de façon humoristique – mais non pas simplement symbolique – le monopole des étudiants organisés sur la conduite de la lutte en se servant de ce que les « Nunuches » établissent ironiquement comme leurs armes propres. Les étudiantes qui s'en réclament font partie du réseau affinitaire des militants du centre PMF, entretiennent des relations amicales ou amoureuses avec eux, et certaines d'entre elles prenaient déjà la parole régulièrement avant d'utiliser ce sigle. À l'exception de l'une d'elles, une étudiante d'origine marocaine qui a eu une expérience dans le syndicalisme étudiant, elles partagent des propriétés communes. Sans être membres d'organisations politiques ou syndicales, elles sont blanches et, pour deux d'entre elles pour lesquelles nous avons pu recueillir des informations sur la profession de leurs parents, au moins l'un d'entre eux exerce une profession des arts et des spectacles (musicien, actrice, réalisateur). On peut supposer que leur aisance vis-à-vis de l'exposition en public, voire de la mise en scène de soi-même, procède d'une familiarité avec ce type d'activité.

En partie, l'usage de l'étiquette du « Comité des nunuches de Tolbiac », comme la mention d'un « Comité spliff et révolution » dans des interactions informelles ou des interventions en AG, ou dans certaines universités la référence à des commissions « ragots » ou « langue de pute » (informelles), renvoie à la sociabilité de la grève, aux plaisanteries qui se diffusent entre les étudiants mobilisés, lorsqu'ils se retrouvent en soirée ou durant les temps morts de la mobilisation. En 2007, elles font des émules parmi un groupe d'étudiantes de Paris 8-Saint-Denis qui se mettent à s'appeler les « PP8 », les Putes de Paris 8. Néanmoins, il n'est pas anodin que les étudiantes qui se revendiquent de cette étiquette soient les seules qui, parmi les rares femmes qui prennent régulièrement la parole en AG à Tolbiac, ne soient pas affiliées à une organisation. Tout se passe comme si cette étiquette, sans être la condition de la possibilité de leurs prises de parole, était une réponse humoristique aux difficultés qu'elles pouvaient avoir à s'imposer à côté des militants organisés. Le Comité des nunuches de

1 Christine GUIONNET, « Entrées de femmes en politique. L'irréductibilité du genre à l'heure de la parité », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, p. 116-134.

2 Catherine ACHIN et Sandrine LÉVÊQUE, « Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes », *Genèses*, vol. 2, n° 67, 2007, p. 24-44. Sur les aléas des retournements du stigmaté sexuel chez les élues, voir Catherine ACHIN et Marion PAOLETTI, « Le “salto” du stigmaté. Genre et construction des listes aux municipales de 2001 », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, p. 33-54.

Tolbiac correspond ainsi à une stratégie collective de prise de parole par des étudiantes qui investissent ensemble les AG, qui s'en servent comme référence commune dans leurs interventions, qui apparaissent ainsi solidaires les unes des autres, et qui adoptent une présentation d'elles-mêmes qui elle aussi, joue sur le retournement du stigmate plutôt que sur sa dissimulation.

Mathilde, étudiante en Philosophie, certainement la mieux dotée en capital culturel et économique d'entre elles, puisqu'elle est la fille d'artistes célèbres et étiquetés à gauche, explique ainsi longuement en entretien¹ comment elle travaille sa présentation de soi en AG :

« Je pense même la façon dont je m'habille, en fonction des assemblées et tout. Ouais, vraiment. Je... Ben déjà, moi, genre, j'ai beaucoup moins tendance à revendiquer certains codes vestimentaires propres à des sphères affinitaires, en assemblée générale, j'ai tendance à... (...) J'arrive pas pour dire, genre : "je suis l'Autre ! Ah ! Prends trop cher !" , tu vois ce que je veux dire, "entrons immédiatement dans la confrontation". Donc... Moi j'envisage de façon positive, et pas du tout perverse, la séduction. Je pense que la séduction n'est pas liée au mensonge, donc... Elle peut être liée à une complète volonté de vérité, d'échange (...). Donc moi je suis dans la séduction, vis-à-vis de l'inconnu, donc dans un truc où à un moment donné, effectivement, pendant, tu vois, un certain temps, eh ben voilà ! Je suis soumise à plein de déterminismes, et je les porte. C'est-à-dire que je pense que c'est important. De dire : voilà, moi je suis soumise à des déterminismes, et plutôt qu'en chercher d'autres, ou faire semblant que je peux m'en sortir, sous couvert d'illusions, je vais les porter, et collectivement, comme ça, on va pouvoir penser une façon de les dépasser. Mais je vais pas les nier. Donc y a tout un truc dans lequel, effectivement, moi, que ce soit vestimentairement, corporellement, ou en termes de langage, je vais vraiment essayer de porter un maximum mes déterminismes (...). Je propose ce qui est mon être social, quoi, comment... tu vois par quoi j'ai été construite. Et donc, dans tout un truc d'apparence va y avoir la question de... ou même d'élocution... de par quoi tu es construit, et que d'ailleurs comme ça les gens peuvent s'y attaquer, ouvertement, tu vois genre t'es pas dans un truc de mensonge vis-à-vis d'eux. Et ensuite dans le discours, justement, tu proposes un jeu d'écart. Tu proposes un jeu d'écart entre : genre, tenez, ça, c'est mes déterminismes, et ça c'est mon discours (...). Une espèce de truc chelou entre, tu vois, pour faire court, ton apparence de la dernière des petites bourgeoises et ton discours qui n'est pas celui de l'Unef, tu vois (...). Donc à partir de ce moment-là, moi quand j'étais arrivée en première année, y avait un truc qui était : on est des filles. En fait la position, c'était : comment est-ce qu'on porte le fait d'être une fille. Et donc ensuite, s'est posée la question de comment... à mon niveau personnel, comme est-ce que je portais le fait d'être une bourgeoise, et ensuite comment est-ce que je portais le fait d'être une fille plus une bourgeoise (...) et ensuite comment est-ce que tu peux essayer d'être vecteur de non-reproduction, sans être dans un mensonge (...). Donc ça a commencé sur le fait d'être une fille, tu vois, de porter une jupe, ok, comment tu t'exprimes quand t'es une fille et que tu portes une jupe, est-ce que t'es obligée de parler comme un bonhomme (...), est-ce qu'en même temps tu veux passer pour une conne, comment est-ce que tu fais. »

Mathilde envisage son apparence en AG du point de vue de l'habillement, du « langage » et de l'« élocution », et de la posture corporelle. Elle ne s'appuie pas sur « certains codes vestimentaires » qui sont ceux du milieu militant : l'uniforme masculin du militant de gauche. Au contraire, elle peut « porter une jupe », et refuse l'alternative dont on a vu qu'elle se posait pour les oratrices : « parler comme un bonhomme » ou « passer pour une conne ». Ce faisant, elle se distingue des militantes et militants qui cherchent à se conformer à une identité virile et populaire, même quand cela ne correspond pas à leur « être social ». Elle avance deux arguments pour justifier cette posture. Premièrement, elle qualifie implicitement cette attitude de « mensonge » (« faire semblant », « illusions », « nier »). Deuxièmement, elle considère que si cette présentation de soi ne correspond pas aux véritables propriétés sociales des orateurs réguliers, elle ne correspond pas non plus à celles du public des AG. Par conséquent, afficher son appartenance au milieu militant étudiant, par ses vêtements, son langage, sa posture, c'est aussi marquer une distance avec ce public : « J'arrive pas

1 Entretien du 13 mai 2011.

pour dire, genre : “je suis l'Autre ! Ah ! Prends trop cher !”, tu vois ce que je veux dire, “entrons immédiatement dans la confrontation” ». Au contraire, elle revendique l'usage de la « séduction ». Pour ce faire, elle affiche clairement son identité sociale – ce qu'elle appelle « porter » ses « déterminismes » – celle de « la dernière des petites bourgeoises ». À partir de là, elle envisage une dialectique qui consiste, en assumant à la fois ses « déterminismes » et son discours radical (« qui n'est pas celui de l'Unef ») dans un « jeu d'écart », de prouver par l'exemple qu'on peut « dépasser » les premiers : « et collectivement, comme ça, on va pouvoir penser une façon de les dépasser ». En tenant compte de ce que la théorisation de cette dialectique doit à la reconstruction *a posteriori* et à de particulier à Mathilde, étudiante en Philosophie, par rapport au reste du groupe du CNT, on peut comprendre cette stratégie de présentation de soi comme une méthode pour s'affirmer contre les autres militants en déstabilisant leurs normes. Contrairement à celles et ceux qui s'y conforment pour parvenir à incarner dans leurs interventions le groupe des militants, elle ne prétend incarner qu'elle-même, mais parvient ainsi à s'imposer dans les AG par la différence qu'elle y introduit.

Lors du mouvement de 2010, les membres du Comité des nunuches de Tolbiac ne se revendiquent plus comme telles mais sont toujours amies entre elles et solidaires les unes des autres, et adoptent la même présentation d'elles-mêmes. Effectivement, Mathilde n'adopte pas l'uniforme des militants mais porte toute une panoplie de tenues féminines. En AG, son style de prise de parole tranche avec celle des autres orateurs.

L'AG du mercredi 20 novembre 2010 au centre PMF a lieu le lendemain du vote du blocage par l'AG de la veille. Les discussions y sont donc polarisées sur cette question. Plusieurs étudiants anti-blocage argumentent en disant que ce mode d'action ne gêne que les étudiants eux-mêmes, est « dépassé ». L'un d'eux propose aux étudiants mobilisés d'aller plutôt « bloquer le périph' ». Mathilde prend la parole peu de temps après. Elle s'exprime sur un ton naïf, en articulant beaucoup :

« Moi, c'est Mathilde. Alors vous nous dites d'aller bloquer le périph'. Mais moi j'ai peur d'aller bloquer le périph' si on n'est pas des milliers ! Le blocage, ça permet que les gens puissent ne pas aller en cours pour qu'on soit nombreux à faire les actions »¹.

Si Mathilde argumente dans le même sens que les orateurs réguliers, elle le fait dans un registre tout à fait différent. Alors que ces derniers affichent en toute occasion leur assurance, elle joue sur l'idée qu'elle aurait « peur ». Son accroche (« Moi, c'est Mathilde »), par laquelle elle commence la plupart de ses interventions, l'exposition de sa vulnérabilité, en font une figure qui se veut accessible, quand par leur style les autres orateurs marquent, fût-ce sans le vouloir, leur distinction par rapport au public des AG. Mais ce jeu sur la vulnérabilité et la féminité est bien une stratégie, une identité ou un déguisement qu'elle endosse quand les contextes s'y prêtent, et qu'elle peut quitter à tout moment. En effet, elle ne craint pas le conflit, comme cela apparaît lorsqu'elle explique en entretien qu'elle ne ment pas sur son identité sociale parce que « d'ailleurs comme ça les gens peuvent s'y attaquer, ouvertement ». Sur les piquets de blocage, elle n'hésite pas à insulter copieusement les anti-blocage. Elle est déjà passée devant un conseil de discipline, accusée d'avoir bousculé lors d'une action la directrice administrative du centre PMF. Pendant le mouvement de 2010, elle participe à une action visant à créer de l'agitation dans la Sorbonne pour qu'elle soit fermée administrativement, et explique ensuite en conversation informelle : « maintenant il faut que j'évite la Sorbonne un petit moment, ou alors que j'y aille en talons hauts et bien coiffée ». On voit dans cette exemple à quel point l'affichage de la féminité est bien une panoplie parmi d'autres, mobilisée à des fins tactiques. En AG, elle et les autres anciennes « Nunuches » n'hésitent pas à assumer la confrontation, y compris physique, lorsqu'elles l'estiment nécessaire. Lors de l'AG du 22 octobre (voir *supra*), prise d'assaut par les anti-blocage, elle fait partie des orateurs qui n'hésitent pas à descendre à la tribune pour argumenter : alors que je monte en haut de l'amphi pour m'y réfugier, je la croise qui descend. Elle m'explique : « Une AG comme ça, ça se retourne. Il faut qu'on s'inscrive tous et qu'on fasse durer le débat sur l'ordre du jour, en disant pourquoi il faut se mobiliser »². Les anti-blocage essaient en effet d'inverser l'ordre du vote et des débats, et les interventions se succèdent sur ce point précis de l'ordre du jour, tout en

1 Notes de terrain, centre PMF, 20 octobre 2010.

2 Notes de terrain, centre PMF, AG du 22 octobre 2010.

débordant largement sur d'autres sujets. Aurélie, une autre ancienne « Nunuche », lors de l'AG tout aussi houleuse du 2 novembre, où les anti-blocage obtiennent de commencer par le vote avant les débats, s'estimant privée d'AG en bonne et due forme, se hisse sur le bureau de l'estrade pour prendre d'assaut la tribune, poussée par ses amies¹.

Le Comité des nunuches de Tolbiac ne se revendique pas comme féministe, comme l'explique Mathilde :

« Il y avait des discours féministes qui étaient portés. Et y avait une envie qui était de dire : genre, nous, on s'en fout des féministes, on est sexistes. Parce qu'on est beaucoup mieux que les garçons. Et on n'a pas à vous le prouver (...). Nous on est mieux que les garçons, et il suffit qu'on le dise. Parce que vous savez-quoi, ça nous suffit à nous de le dire, on n'a besoin de le prouver à personne. Et en fait ça n'allait pas du tout dans un truc de la haine masculine (...). D'ailleurs nous avons eu un homme, dans le comité des nunuches de Tolbiac, mais nous n'avons accepté qu'un seul homme, c'était un homme qui utilisait son corps comme une femme (...). On a dit : "toi [*elle tape dans ses mains*] on te prend, viens avec nous" (...). AG de ville, Paris 8, il arrive, lunettes de soleil Ray-Ban, tee-shirt I love New-York ultra serré, petit pantalon, c'est parce qu'il portait des slims à cette époque, et petites baskets. Écoute, il est rentré dans l'amphi, et a gardé ses lunettes, il s'est accoudé comme ça au truc, tout l'amphithéâtre a fait genre : "mais qui est ce mec perdu de Californie" ? »²

Il ne s'agit donc pas de combattre la domination des hommes ou de s'imposer par un argumentaire féministe, mais d'utiliser la féminité comme ressource de la même façon que les hommes mobilisent la virilité. D'où l'inclusion d'un « homme qui utilisait son corps comme une femme », par exemple avec des vêtements ajustés et qui attirent le regard. Lors de la même AG du 2 novembre, une étudiante anti-blocage termine son intervention en criant : « on va les enculer ! »³. Debout à côté de la tribune, je crie à ses membres que leur rôle est de sanctionner les propos sexistes et homophobes. Les anciennes « Nunuches » m'entourent et me demandent, surprises : « qu'est-ce qui t'arrive, t'as l'air super énervée ? ». Il ne s'agit donc pas de contrer la surenchère de virilité par un discours ou des pratiques féministes, mais de s'imposer en face par une surenchère de féminité. L'enjeu est d'user des qualités associées à la féminité, et notamment de la séduction, non pas simplement comme un atout mais comme une arme retournée contre ceux qui les leur ont assignées :

« Moi je suis, genre, ce qu'on a fait de moi (...). Ce qu'on a fait de moi peut être une force (...). Nous emmerdez pas si on a envie d'être jolies parce que c'est vous qui nous demandez de l'être. »⁴

Ici la stratégie de retournement du stigmaté est clairement explicitée. L'usage de la séduction comme stratégie de déstabilisation des militants apparaît aussi dans les interactions entre Mathilde et Charlie, militant au NPA et à l'Unef⁵ :

« C'est pour ça que moi j'allais voir Charlie tout le temps, et je lui faisais : "ah ouais, t'es trop chaud ! T'es trop chaud ! Ah, t'es trop chaud ! C'est incroyable !" Mais parce que les mecs jouent sur des trucs, même inconsciemment ils jouent sur des trucs de déstabilisation vis-à-vis de ta position féminine. Et bon alors peut-être que eux ils font pas exprès, c'est inconscient, mais vu que moi j'en suis consciente, je vais jouer consciemment de ma position de femme. »⁶

Lors de la manifestation interprofessionnelle du samedi 6 novembre, qui va de la place de la République à celle de la Nation, le cortège inter-facs se retrouve à l'angle de la rue Jean-Pierre Timbaud et du boulevard Voltaire. Le lieu n'est pas choisi au hasard par celles et ceux qui le mènent : il s'agit de se positionner en aval du départ de la manifestation, pour s'insérer

1 Notes de terrain, centre PMF, AG du 2 novembre 2010.

2 Entretien du 13 mai 2011.

3 Notes de terrain, centre PMF, AG du 2 novembre 2010.

4 Entretien avec Mathilde du 13 mai 2011.

5 Pour un portrait de ce dernier, voir *supra*.

6 Entretien avec Mathilde du 13 mai 2011

juste devant l'Unef, qui a son propre cortège, ce qui est un enjeu régulier en manifestation. La manœuvre n'est pas aisée, cependant, le cortège de l'Unef étant encadré par son service d'ordre, avec des renforts de celui de la CGT. Pour y parvenir, quelques étudiants s'adressent aux militants qui organisent le cortège interprofessionnel du 92¹ dont le point de rendez-vous se trouve au même endroit, et qui disposent de deux camionnettes qui permettraient, si elles s'inséraient juste avant, de faire passer le cortège inter-facs devant celui de l'Unef. Les militants du 92 ne sont pas inconnus des négociateurs étudiants. L'AG interprofessionnelle du 92 est en fait animée par des militants du NPA, tous anciens JCR, qui sont soit salariés de la Poste dans ce département et syndiqués à Sud-PTT, soit étudiants à l'université Paris 10-Nanterre, syndiqués à l'Unef au sein de la Tuud. La négociation s'engage entre Sacha, le plus important dirigeant du NPA Jeunes, membre du BN de l'Unef et militant à Nanterre, Thomas, militant à Sud-Étudiant et au NPA à l'université Paris 8-Saint-Denis², Charlie, Mathilde et moi. Sacha, secondé par Charlie, refuse d'engager les camionnettes de l'interpro du 92 dans l'opération, puisqu'il ne peut pas se permettre d'affronter aussi frontalement l'Unef, dont il fait partie. Mathilde, pour le convaincre, joue d'abord la naïveté : « moi je tiens pas spécialement à passer devant l'Unef, mais là, y a cent personnes qui vont y aller de toute façon, la question c'est de savoir si on les protège avec les camionnettes ou si on les laisse se faire défoncer. » Puis, voyant que la négociation est perdue de toute façon, elle lance à Charlie : « Mais Charlie, je te kiffe ! Putain mais je te kiffe ! C'est gênant vis-à-vis de Luca » – elle est en couple avec Luca, militant à Sud-Étudiant à Paris 1. Charlie, décontenancé, ne sait pas quoi répondre. Finalement les camionnettes du 92 ne bougeront pas, mais les étudiants se jetteront devant le cortège de l'Unef, entraînant une gigantesque bousculade avec le service d'ordre.³

Dans les deux cas on voit que l'usage du registre de la séduction ne vise pas tant à persuader qu'à attaquer les orateurs blancs, membres d'organisations, sur leur point faible. Mathilde ne possède pas les ressources qui lui permettraient de gagner la négociation : ce sont les militants organisés du 92 qui décident de l'utilisation des camionnettes. Sacha et Charlie sont suffisamment expérimentés pour pouvoir contrecarrer les arguments strictement politiques. En revanche, la plaisanterie sur son sex-appeal ne fait pas partie du répertoire d'arguments auxquels Charlie a été formé à répondre. Mathilde parvient donc ainsi, à défaut d'emporter la décision, à mettre en difficulté Charlie devant son chef. Les interactions avec Charlie, nouveau au centre PMF, plus jeune qu'elle, s'inscrivent aussi dans les multiples rappels à l'ordre et petites humiliations venant des militants et militantes autonomes et libertaires, visant à lui signifier que l'établissement est leur domaine, pas celui des JCR. Mais l'enjeu est aussi de retourner les rapports de sexe au profit de Mathilde. Les orateurs réguliers jouent un rôle qui est sexué et sexualisé, mais qui est avant tout construit comme politique : la virilité sert à affirmer l'autorité, pas directement à séduire les femmes, et le discours s'en tient au registre politique. En déplaçant les discussions sur le registre explicite de la séduction, Mathilde exhibe les rapports de sexe qui sous-tendent implicitement l'interaction et leur asymétrie (« inconsciemment ils jouent sur des trucs de déstabilisation vis-à-vis de ta position féminine ») pour placer ses interlocuteurs sur un terrain sur lequel ils ne se révèlent pas très à l'aise.

Reste que cette stratégie a des effets tout aussi ambivalents que les tentatives de dissimulation du stigmaté. Si Mathilde, comme les autres membres du « Comité des nunuches de Tolbiac », a une forte notoriété dans les grèves de Tolbiac, et une influence certaine sur leur dynamique, les avis sur elle sont extrêmement polarisés, entre ceux qui la qualifient d' « hystérique » et ceux qui admirent le fait qu'elle « s'assume ». Yann, qui est ami avec certaines d'entre elles et qui en 2006 est militant à Sud-Étudiant au centre PMF et secrétaire fédéral de l'organisation, parle ainsi du CNT en entretien⁴ :

« Tu te souviens du Comité des nunuches de Tolbiac ?

– Ah, ah, ah ! Ouais ! Depuis on a inventé la CGT. Enfin, en même temps. Comité des gigolos [*rires*]. Parce qu'on en avait marre de ces nanas qui se prenaient pour des... (...).

1 Il s'agit du département des Hauts-de-Seine.

2 Pour un portrait de ce dernier, voir le chapitre 3, épilogue.

3 Notes de terrain, 6 novembre 2010.

4 Entretien du 12 juin 2012.

Jeanne (...), elle, c'était vraiment la présidente du CNT, quoi. C'est toutes les filles... C'est bizarre cette question quand même, hein ? Tu le penses, enfin... parce que... voilà, moi de mon point de vue j'ai jamais considéré ça comme sérieux, hein ! C'est... ça me... Le CNT, donc...

– Et ça existait dès le CPE ce truc-là ?

– Ça... ça s'est créé sur... le milieu du CPE, la fin du CPE, ouais. Ben, c'est... soirées bourrées, enfin... ça a pas vraiment de... ça a aucune... rien de politique, rien de... juste des copines entre elles. À moins qu'elles aient fait autre chose et que j'aie pas été au courant, mais... [rires]. Parce que je me souviens des discussions... voilà, c'est nunuches, quoi. On amène du *Voici*, on amène du... truc comme ça en AG. Pour rigoler, quoi. Et après, c'est peut-être on va faire une interv' : « je suis du [il insiste sur le mot] CNT, Comité des nunuches de Tolbiac ». Pour rigoler, pour faire rigoler les militants plus que les antigrévistés, enfin... Je peux rien dire. Je vais rien dire dessus parce que je... voilà. Je ne sais pas. Si ça avait un intérêt je pense que Lucie, Aurélie (...) et Jeanne pourront plus t'en parler (...). Elles l'ont créé. Mais c'est des meufs elles l'ont créé comme ça en train de boire des bières et de fumer des joints, quoi. Donc [rires]... Et elles ont fait un tract sinon [rires] ?

– Non, non ! Mais c'est...

– Non mais que je me pose des questions, là je... Je me dis, putain, j'ai raté un épisode, quoi [rires] (...) ! Moi c'est « nunuche » qui m'a pas plu en fait. Personnellement... Parce que « nunuche » rentre dans un côté... consumériste. Et donc forcément capitaliste. Mais après... elles ont fait ça pour rigoler, et c'est pour ça que j'ai jamais pris au sérieux. C'est pour ça que je peux pas vraiment t'en parler de manière...

– Ça te faisait penser au Comité spliff et révolution, quoi.

– Voilà (...). Ouais enfin j'étais secrétaire fédéral, je fumais des joints, j'avais pas besoin d'un Comité spliff et révolution, moi [rires]. »

Les orateurs réguliers répondent donc en créant le CGT, Comité des gigolos de Tolbiac. Mais plus fondamentalement, Yann marque la distinction entre le rôle d'orateur militant et l'attitude des « Nunuches ». Il est d'abord étonné qu'on puisse s'y intéresser lorsqu'on étudie les AG : « C'est bizarre cette question quand même, hein ? », « Non mais que je me pose des questions, là je... Je me dis, putain, j'ai raté un épisode, quoi [rires] (...) ! ». Il renvoie la création du CNT du côté des plaisanteries (« j'ai jamais considéré ça comme sérieux », « pour rigoler ») et des sociabilités (« soirées bourrées », « juste des copines entre elles ») et récuse donc que cela ait été « politique ». De fait, les membres du CNT ne prenaient pas non plus l'étiquette au sérieux au sens où elles auraient eu un véritable projet d'organisation politique. Mais cela ne veut pas dire que leur entreprise humoristique ne disait rien sur leur position dans le groupe des étudiants mobilisés. En les décrivant, Yann dessine en creux le modèle du vrai militant politique radical qu'entendent incarner les orateurs, qui implique de faire des choses (« à moins qu'elles aient fait autre chose et que j'aie pas été au courant »), comme par exemple « un tract », d'avoir un discours anticapitaliste, de faire preuve d'esprit de sérieux. Il oppose implicitement le véritable engagement, qui passe notamment par le syndicat (« j'étais secrétaire fédéral ») et qui n'implique pas d'être déconnecté des sociabilités (« je fumais des joints »), à l'attitude de celles et ceux qui brodent à partir de leurs expériences affinitaires parce qu'ils n'ont pas de groupe politique de référence autre que celui des étudiants qu'ils fréquentent dans la grève.

La présentation de soi de Mathilde et des autres membres du Comité des nunuches de Tolbiac constitue un cas-limite, car explicité, stratégique et poussé à son paroxysme, de retournement du stigmatisme féminin. Pour autant, on peut l'observer chez d'autres femmes, même si elles sont moins nombreuses que les oratrices qui dissimulent le stigmatisme. Le recours à l'humour, à la légèreté et à la séduction peuvent se révéler des outils efficaces pour se construire une popularité *via* des prises de parole en AG. Au delà de son caractère d'exception, le cas du Comité des nunuches de Tolbiac et de ses membres renseigne, par l'explicitation des rapports de sexe dans les AG que leurs pratiques impliquent, sur le stigmatisme que peut représenter le fait d'être une femme et sur les qualités associées au rôle d'orateur régulier, qu'elle font apparaître en creux en le déstabilisant. Tout comme pour celles, plus nombreuses, qui adoptent plutôt les codes virils, il n'y a jamais de solution entièrement satisfaisante, puisque si elles parviennent à s'imposer par l'humour, la dérision, la séduction, cela

implique en même temps qu'elles ne soient pas prises au sérieux par tous.

Les recherches sur les modalités d'accès des femmes à des activités construites comme masculines ont souvent conclu à l'enfermement des femmes dans une « alternative binaire »¹ – l'hyperconformisme aux normes de comportement masculines², notamment chez les « pionnières »³, ou l'assignation à des tâches ou des comportements dits féminins⁴. Le cas des oratrices régulières en AG semble confirmer cette approche, entre celles qui se conforment aux normes viriles et celles qui jouent de leur féminité. Cependant, cette formulation est trompeuse dans la mesure où, précisément, si les oratrices adoptent bien de telles stratégies, elles ne parviennent jamais entièrement à se viriliser ou à s'imposer en tant que femmes. Elles réussissent bien à prendre la parole, mais leurs interventions et leur posture sont considérées comme problématiques. La virilité des militantes est perçue comme effrayante, la féminité des autres, peu sérieuse. Comme le note Nicky Le Feuvre à propos de la féminisation des professions masculines, les femmes ne peuvent s'imposer simplement en reproduisant les « caractéristiques de la “féminité” », puisque ces dernières sont justement des « marqueurs de leur subordination sociale », pas plus qu'« en se calquant sur les marqueurs sociaux des “dominants” (les hommes) »⁵, qui sont justement moins bien ajustés aux oratrices dès lors qu'elles sont des femmes. De plus, dans les deux cas, ces dernières se définissent toujours par rapport aux orateurs – que ce soit pour les imiter ou s'en distinguer – ce que les hommes ne font pas. Le modèle de l'orateur viril médiatise leurs stratégies, comme la réception qui en est faite⁶.

En définitive, c'est bien la virilité qui est centrale dans la construction du rôle d'orateur. C'est ce qui permet à certaines catégories dominées mais aptes à la mobiliser de s'imposer, et ce qui rend le positionnement des oratrices perpétuellement hétéronome et problématique. Pour celles et ceux qui ne se conforment pas à ce modèle, la prise de parole en AG demeure une activité très difficile d'accès. Que font alors tous ceux et celles qui, bien que ne prenant

1 Lucie BARGEL, *Jeunes Socialistes, jeunes UMP...*, *op. cit.*, p. 440. Voir aussi Mariette SINEAU, *Des Femmes en politique*, Paris, Economica, 1988, p. 110-135.

2 Marie BUSCATTO, *art. cit.*, p. 86-89 ; Cécile GUILLAUME, *art. cit.*, p. 59-60.

3 Catherine MARRY, *Les Femmes ingénieurs. Une révolution respectueuse*, Paris, Éditions Belin, 2004, 287 pages ; Anne BOIGEOL, « La magistrature française au féminin : entre spécificité et banalisation », *Droit et Société*, n° 25, 1993, p. 514-515 ; « Le genre comme ressource dans l'accès des femmes au “gouvernement du barreau” : l'exemple du barreau de Paris », *art. cit.*, p. 83.

4 Catherine ACHIN, « Un “métier d'hommes” ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *RFSP*, vol. 55, n° 3, p. 487-491 ; Catherine ACHIN et Sandrine LÉVÊQUE, *art. cit.* ; Catherine ACHIN et Marion PAOLETTI, *art. cit.* ; Delphine DULONG et Frédérique MATONTI, *art. cit.*

5 Nicky LE FEUVRE, « La féminisation des anciens « bastions masculins » : enjeux sociaux et approches sociologiques », in Yvonne GUICHARD-CLAUDIC, Danièle KERGOAT Danièle et Alain VILBROD Alain, *dir.*, *op. cit.*, p. 309.

6 Nicole-Claude MATHIEU, *art. cit.*, p. 165-190.

pas ou rarement la parole, participent activement aux AG ?

II. Et les autres : « petites mains » ou « bureaucrates de l'ombre » ?

Nous partons ici des participants qui, bien qu'actifs, évitent l'activité de prise de parole en AG, pour nous intéresser aux tâches qu'ils effectuent pendant, avant ou après l'AG (1). En réalité, ces tâches peuvent aussi bien être effectuées par des orateurs réguliers. Pour cette raison, rendre compte de la division du travail dans les AG implique de comprendre ce qui différencie ceux qui surinvestissent ce type de travail militant de ceux qui le convertissent en titre à parler (2). Se pose également la question de savoir dans quelle mesure cette division du travail correspond à une hiérarchisation et à une valorisation différente des types d'activité (3). Au terme de cette investigation, il sera possible de proposer une typologie des rôles dans les AG (4).

1. Le surinvestissement de toutes les autres tâches

Les exemples d'étudiantes et d'étudiants qui, tout en ne prenant jamais la parole en AG, y sont très impliqués, sont nombreux. Marianne, mobilisée en 2006 contre le CPE, est fille de médecins. Alors en première année à l'ENS, où elle se mobilise, elle est en troisième année de Licence de Lettres modernes après deux ans en classes préparatoires aux grandes écoles. À 20 ans, elle est l'une des plus jeunes membres du comité de mobilisation. Elle est sympathisante de Lutte ouvrière après plusieurs années de discussions avec une militante de cette organisation à laquelle elle adhérera ensuite. Elle ne prend presque jamais la parole en AG, mais y endosse quasi systématiquement le rôle de secrétaire de tribune, prenant des notes, inscrivant les orateurs sur le tour de parole et rédigeant ensuite des comptes-rendus, diffusés sous forme de tract ou sur internet. En entretien¹, elle avance plusieurs raisons pour justifier son occupation de ce rôle. Elle souligne d'abord « l'importance » de la tâche :

« Dans les questions de procédure, j'ajouterais l'importance de rédiger un compte-rendu de l'AG, et qu'on fasse ensuite circuler sur la liste du collectif. Ça c'est important aussi. »

Elle explique ainsi :

« pour que ceux qui ne sont pas venus, qui ne pouvaient pas venir... enfin, tu vois, soient au courant, oui, que ça circule, et qu'ensuite... et qu'en plus, enfin, en garder une trace écrite c'est quand même important ! Enfin... même au niveau... ça empêche après des déformations, des mensonges, sur ce qui s'est passé. »

Elle mentionne ensuite le goût (« ça me plaisait bien »), et le fait que cette activité lui

1 Entretien avec Marianne, juillet 2007.

permettait de s'impliquer tout en évitant la prise de parole en public (« j'étais un peu trop timide pour parler, et quand même j'avais un peu trop envie de m'engager pour ne rien faire du tout »). Enfin, elle précise à plusieurs reprises qu'elle était soignée pour dépression au moment du mouvement.

Marianne n'est pas dépourvue de ressources pour s'engager. C'est pourquoi elle s'investit activement dans le mouvement, et occupe en AG un rôle qui, s'il n'implique pas de prendre la parole, lui confère une visibilité. En témoigne le fait qu'elle a été la cible de courriels personnels d'étudiants de l'ENS opposés au mouvement, auxquels elle répondait systématiquement : « moi j'aime bien discuter quand même, échanger des arguments ». Elle dispose donc d'une compétence politique. C'est donc bien la prise de parole en AG en tant que telle qui constitue un obstacle pour cette femme plus jeune que les autres, et qui la contraint à surinvestir d'autres tâches, organisationnelles, comme le secrétariat de l'AG, ou d'autres lieux, comme le débat en ligne. Cette position, qu'elle présente comme un choix, est à double tranchant : elle y est assignée par défaut, parce qu'elle n'ose pas prendre la parole, et par les autres militants, qui n'ont pas soulevé le caractère problématique de son cantonnement à cette tâche. Elle s'y adapte cependant subjectivement, soulignant l'importance et son goût pour cette activité.

Laura, fille d'infirmiers de gauche, dont la mère est militante associative, est syndiquée à la FSE après un passage à l'Unef. Elle a été responsable de l'UNL dans son lycée à Marseille. Elle est impliquée dans le mouvement des retraites en 2010 au centre PMF. Elle est alors en deuxième année de Bi-Licence Histoire-Science politique. Pendant la mobilisation, elle est toujours présente, notamment sur les piquets de blocage, est appréciée de tout le monde, et dit en entretien¹ avoir participé à la rédaction de tracts, ce qui ne dit pas cependant si elle élaborait le contenu du tract, si elle le tapait sur un ordinateur ou si elle était simplement présente à la réunion. Néanmoins, elle affirme ne jamais prendre la parole en AG. Deux explications sont invoquées. Premièrement, elle cite deux mauvaises expériences : une prise de parole au milieu de cris et d'agressions verbales, et une participation à la tribune (« j'étais à la tribune, je me suis pris une canette de bière dans la tête (...), et j'avais un bleu »). C'est donc la violence et le caractère houleux des AG qui l'exclue de la prise de parole. Deuxièmement, elle ne se sent pas légitime, malgré son expérience syndicale, pour incarner un camp². Pour elle, prendre la parole en AG, c'est s'attirer immédiatement des partisans qui,

1 Un entretien avec Laura a été réalisé au second semestre de l'année universitaire 2010-2011 par Marie-Noor Kahlouche, étudiante en première année de Bi-Licence Histoire-Science politique à l'Université Paris 1, dans le cadre d'un rapport d'enquête réalisé en sociologie politique. Comme Pauline Brangolo, c'est elle qui a choisi d'interroger cette étudiante pour étudier les rapports entre genre et militantisme. Je la remercie de m'avoir autorisée à utiliser cet entretien.

2 Lucie BARGEL, *op. cit.*, p. 435.

par leurs applaudissements et leurs cris, se rallient à soi, comme des opposants, qui huent :

« Je n'ai pas besoin de reconnaissance, je déteste prendre la parole devant plusieurs personnes (...). Les AG en plus c'est particulier (...). Parce que le but c'est, ben justement on est dans la représentation donc c'est... quand quelqu'un parle le but c'est de montrer que la majorité de l'AG est soit contre soit pour. Et donc il y a énormément de bruit et même quand quelqu'un te manifeste son soutien je trouve que c'est dur. Enfin je... avoir 200 personnes qui scandent "ouais, ouais, ouais !", franchement, non ! »

La scène centrale des AG est donc pour elle un lieu hostile, justement parce qu'elle est l'espace masculin de porte-parole s'affirmant virilement face à la violence. Elle s'en détourne donc, mais pour investir toutes les activités qui ne sont pas liées à l'espace public des AG, et qu'elle désigne comme « la logistique », « le travail dit de l'ombre » : « je suis plutôt derrière, moi, jamais devant ».

Alexis est en première année de Licence d'Histoire à la rentrée 2007 et s'implique activement dans le mouvement contre la LRU. Il participe à la rédaction et à la diffusion de tracts, à la confection d'affiches et de banderoles, à la tenue des piquets de blocage, à la commission animation, aux tours de rappel pour mobiliser les étudiants, aux tâches liées aux repas et à la « commission Bière ». Il lui arrive également de participer à la tribune de l'AG, mais il n'en est jamais président. Pourtant, il ne prend jamais la parole en AG lors de ce mouvement, bien qu'il lui arrive de faire des interventions en amphi ou en TD pour mobiliser les étudiants. Alexis est un homme mais ne correspond pas au modèle de masculinité en vigueur parmi les orateurs et ne porte notamment pas l'uniforme militant : il privilégie les pantalons, les vestes et les casquettes de velours, les chemises et les petits gilets. Il dissimule aux autres militants du centre PMF son homosexualité, qui lui vaudra pourtant par la suite des insultes de la part du président de l'AGE de l'Unef lorsqu'il entrera ensuite à Sud-Étudiant. De façon symptomatique, ce sont les autres militants hommes hétérosexuels et virils de Sud-Étudiant qui iront alors exiger de façon musclée que celui-ci lui présente des excuses – « solution » dont il est loin de se satisfaire. Lors du mouvement de 2009, il se distingue par la tenue du mandat de trésorier : il gère la caisse de grève et – fait rarissime dans les mouvements étudiants – parviendra à la conserver pour la ressortir fièrement lors de la mobilisation de 2010, où il occupe par conséquent le même mandat. En 2010 il lui arrive en revanche de prendre la parole en AG, mais toujours avec une émotion manifeste.

L'invisibilisation de militants très actifs mais rétifs à prendre la parole en AG peut être radicale. Lors de mon terrain à Censier en 2009, et assistant aux AG en simple spectatrice, ce n'est que tardivement que je me suis rendu compte du rôle central de Kamel. Président de l'Unef à Censier et membre de la Tuud et du NPA, il ne prend alors jamais la parole en AG et ne siège jamais à la tribune. Néanmoins, lors de beaucoup d'entretiens avec des militants de

cet établissement, il est mentionné comme quelqu'un d'important, et il s'arrange même pour s'asseoir à côté de nous au café lors de mon entretien avec Yves¹, ce qui lui permet de contrôler ce que nous disons et de compléter ce que dit ce dernier. Son invisibilité lors des AG n'est donc pas due à un défaut de compétence politique, puisqu'il explique aux autres ce qu'il faut dire, mais à la barrière totale que constitue pour lui l'exposition en public. Ses camarades expliquent ainsi que c'est un « grand timide ». La timidité n'étant pas une explication en soi, on peut la rapporter au fait qu'il ne correspond pas au stéréotype attendu des militants issus de l'immigration. Fils d'une employée et d'un enseignant, il est d'origine algérienne, mais pour autant il ne joue pas des codes culturels, langagiers et vestimentaires associés aux jeunes hommes des quartiers populaires dont usent d'autres étudiants racisés pour s'appropriier le rôle d'orateur. L'investissement dans les AG consiste alors pour Kamel à aller voir les grands orateurs blancs de sa tendance et de son parti politique, pour leur dire sur quoi et quand intervenir, mais aussi à pratiquer la discussion informelle, qui l'impressionne moins, et qui est l'occasion d'avancer en coulisses les positions qu'il souhaite voir adopter par l'AG. Finalement, il prend la parole, parmi les premiers orateurs, à l'AG du 2 juin 2009, à la toute fin du mouvement, qui ne réunit qu'une cinquantaine de personnes, pour faire une intervention de bilan politique de la grève. Il termine son intervention en disant : « J'avais un autre point mais je vais peut-être laisser la parole... », et retourne auprès de ses camarades alors même que la présidente de la tribune l'engage à poursuivre. Il ne s'exprime donc qu'à la fin du mouvement, devant un public restreint, pour une intervention qu'il juge vraisemblablement importante, et alors qu'à cette AG les orateurs réguliers qui sont proches de ses positions sont absents : il n'a donc pas pu déléguer cette tâche².

Pour ces étudiantes et étudiants, c'est bien la prise de parole en AG qui représente une barrière, et non les tâches d'élaboration ou de débat politique en eux-mêmes, ni l'exposition sur leur scène centrale pour celles et ceux qui jouent des rôles muets à la tribune, ni, pour certains, la prise de parole en public dans d'autres cadres, comme les interventions dans les amphis et les TD. La construction virile du rôle d'orateur exclue donc de cette activité ceux qui ne s'y ajustent pas, de sorte que ces militants et militantes adoptent une stratégie de contournement et de concentration sur d'autres lieux, mais aussi sur d'autres tâches impliquées par la tenue des AG. En effet, certaines des tâches accomplies par ces étudiants, que ce soit avant, après ou pendant les AG, facilitent leur organisation : tenir la liste d'inscrits, prendre des notes et diffuser ensuite un compte-rendu, mobiliser pour l'AG par l'écriture et la diffusion de tracts, des tours de rappels téléphoniques, discuter avec d'autres militants pendant l'AG

1 Pour un portrait de ce dernier, voir *supra*.

2 Notes de terrain, Censier, AG du 2 juin 2009.

pour faire avancer le travail d'élaboration politique ou négocier des compromis. D'autres correspondent à la mise en application des décisions prises par l'AG, ou à la tenue de mandats attribués en AG : gestion de la caisse de grève, tenue des piquets de blocage pour permettre qu'il soit effectif, participation aux diverses commissions mises en place en AG et organisation des actions et activités qui y ont été décidées. D'autres enfin correspondent à l'entretien des sociabilités entre participants, comme le fait de se charger de l'achat de bières.

Il apparaît ainsi que la pratique de l'AG, pour que puisse se dérouler le spectacle des prises de parole successives, repose sur un ensemble de tâches invisibles, qui s'accomplissent hors du devant de la scène, avant, après et pendant l'AG : réserver un amphi, mobiliser pour l'AG par l'envoi de mails, la diffusion de tracts, des tours d'appels téléphoniques, les interventions en amphi et en TD, gérer une liste de diffusion des étudiants mobilisés, préparer l'ordre du jour et penser à quelles personnes pourraient tenir la tribune ou faire telle ou telle intervention stratégique dans l'avancée des débats, prévoir un petit déjeuner pour les bloqueurs arrivés tôt le matin avant l'AG, participer aux tâches muettes et techniques de la tribune, vérifier que chacun a accompli les tâches qui lui étaient attribuées... Elle suppose aussi des négociations en coulisses entre les différents groupes politiques et syndicaux pour préparer des compromis, ou gérer collectivement les obstacles qui peuvent se présenter (amphi indisponible ou rempli d'étudiants déterminés à voter contre le blocage). Elle implique enfin que des liens se tissent entre les étudiants mobilisés, que les nouveaux et nouvelles venus soient intégrés au fur et à mesure, pour que prenne véritablement corps un collectif militant.

Deux ensembles de questions se posent concernant ce travail militant. D'abord, selon quelles logiques s'opère la division du travail entre celles et ceux qui prennent la parole et les autres ? Parmi les distinctions qui sont avancées par les enquêtés, aucune ne semble en effet satisfaisante. Laura parle de la « logistique », établissant un partage entre l'organisationnel et le technique, d'une part, le politique d'autre part¹. Mais on voit que ces tâches sont très diverses – de l'achat de café à la négociation de compromis politiques – et que pourtant elle peuvent être accomplies par les mêmes étudiants. Certaines impliquent clairement un travail d'élaboration politique, comme la rédaction de tract, à laquelle Laura participe, et certaines tâches apparemment techniques, comme tenir la liste d'inscrits, peuvent receler un pouvoir politique, comme décider qui de deux orateurs qui ont levé la main à peu près en même temps

1 Cécile Guillaume analyse ainsi la division sexuée du travail chez les responsables de la CFDT, entre « d'un côté les activités techniques et opérationnelles attribuées aux femmes et de l'autre les dimensions politiques de représentation (interne et externe), décisionnelles et stratégiques qui restent l'apanage des hommes (y compris des jeunes hommes) ». Cécile GUILLAUME, art. cit., p. 53.

parlera en dernier. Ici comme dans d'autres arènes¹, la frontière entre le technique et le politique est difficile à établir. Laura mentionne aussi « le travail dit de l'ombre », par opposition à la pleine lumière dans laquelle se retrouvent ceux qui prennent la parole². Mais certains étudiants qui se refusent à s'exprimer en public parviennent à s'exposer à la tribune. Surtout, dans quelle mesure les orateurs et oratrices effectuent-elles aussi ce travail militant ? Cet ensemble de questions sera traité dans la section 2.

L'autre ensemble de questions touche à la valorisation respective de ces différentes tâches³ et au pouvoir qu'elles donnent à celles et ceux qui les effectuent. L'activité de prise de parole en AG permet-elle de distinguer des *leaders* ? L'accomplissement des autres tâches ne confère-t-elle pas aussi du pouvoir sur les étudiants mobilisés ? Selon quelles modalités : notoriété, légitimité, reconnaissance, tirage de ficelles en coulisses ? On a pu au cours de l'enquête voir désigner celles et ceux qui les effectuent par l'expression de « bureaucrates de l'ombre », manière de souligner le pouvoir que recèleraient ces tâches souvent invisibles. Ces dernières sont privilégiées par des acteurs et actrices dominés : dans les quatre exemples cités, il s'agit de femmes jeunes, dont l'une d'entre elles a des parents infirmiers plutôt que membres des professions intellectuelles supérieures, d'un homosexuel et d'un étudiant racisé. Dans cette mesure, la question renvoie à une problématique analogue à celle du misérabilisme et du populisme⁴ : des acteurs dominés, qui par ailleurs n'ont pas accès à une activité centrale qui est celle de la prise de parole en AG, ont-ils des marges de manœuvre et de pouvoir ? Les travaux sur les rapports sociaux de sexe interrogent ainsi, à propos de la division sexuelle des

1 Sur l'entrelacement du « technique » et du « politique », voir Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, « Frontière ou marches ? De la contribution de la haute administration à la production du politique », in Jacques LAGROYE, dir., *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 47-77.

2 Pour une division du travail et des espaces similaire, voir Judith TAYLOR, « Les tactiques féministes confrontées aux “tirs amis” dans le mouvement des femmes en Irlande », (traduit de l'anglais par Françoise Armengaud), *Politix*, vol. 2, n° 78, 2007, p. 85-86 : « Plutôt que d'affronter laborieusement les militants omnipotents au cours des meetings, les féministes s'appuyaient sur des réseaux informels pour faire circuler l'information et élaborer en privé des stratégies à leur encontre. Or cette pratique-là est pareillement genrée ; elle reflète les idées habituelles sur les femmes, comme leur aversion pour les conflits et leur préférence pour une maîtrise des situations en coulisses plutôt que sur le devant de la scène. »

3 Anne Boigeol, présente ainsi la division sexuée du travail entre les magistrats. Les femmes occupent prioritairement les fonctions du Siège, un « travail essentiellement juridique, de recherche jurisprudentielle, travail noble par excellence (...), travail en grande partie dans l'ombre ». Elle note aussi : « À l'inverse le Parquet (...), fonction de communication, impliquant la mise en œuvre d'une politique pénale résistera longtemps à la féminisation ». Elle conclut ainsi : « Aux hommes la confrontation avec le milieu, la politique pénale, les relations avec la police, le maintien de l'ordre public, la présence au tribunal, la visibilité. Aux femmes les fonctions sociales, de contact avec les enfants, les familles, les divorçants, les partenaires sociaux, mais aussi les fonctions purement juridiques, propres, discrètes, distancées, nobles ». On retrouve ici une division du travail proche de celle que nous venons de décrire, mais à propos de laquelle Anne Boigeol souligne qu'elle inclut une part de « travail noble » et que « les femmes ne sont pas cantonnées dans les secteurs les moins valorisés de l'activité judiciaire, même si elles y sont nombreuses ». Anne BOIGEOL, « Les femmes et les Cours. La difficile mise en œuvre de l'égalité des sexes dans l'accès à la magistrature », *Genèses*, n° 22, 1996, p. 126-127.

4 Claude GRIGNON et Jean-Claude PASSERON, *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Éditions du Seuil, 1989, 265 pages.

tâches, le « pouvoir » qu'on peut attribuer, ou non, aux femmes¹. Olivier Fillieule note quant à lui :

« Les analyses du genre se sont également attachées à remettre en cause la conception androcentrique et réductrice du *leadership* dominant dans les sciences sociales. On cherche alors à dépasser le simple constat de l'exclusion des femmes des positions de pouvoir pour montrer que celles-ci tiennent des positions de *leadership* d'un autre ordre mais tout aussi importantes. »²

Faut-il considérer que ces tâches auxquelles sont cantonnés des étudiants dominés leur permettent néanmoins d'exercer un *leadership* d'un type particulier ? Et si oui, lesquelles parmi ces tâches offrent des ressources, et auxquels d'entre eux ? Peut-on au contraire les assimiler au « sale boulot » qu'on cherche à déléguer aux autres³ ou aux activités de « renfort » que Howard Becker identifie dans les mondes de l'art, « activités techniques » ou « tâches quotidiennes fastidieuses »⁴, qui n'en contribuent pas moins que le travail de l'artiste à la production des œuvres ? Ce second ensemble de questions sera traité dans la section 3.

2. Convertir, ou pas, son travail militant en titre à parler

Le premier constat qu'on peut tirer, c'est que si certains étudiants très actifs qui se livrent à ces tâches ne jouent jamais le rôle d'orateur, l'inverse n'est pas vrai. Malgré des critiques régulières sur des « grandes gueules » qui parleraient systématiquement en AG mais ne feraient aucun autre type de travail militant, nous n'en avons pas rencontré d'exemple. De fait, le temps de l'AG étant un moment délimité du mouvement, les orateurs réguliers accomplissent nécessairement d'autres tâches à d'autres moments. Surtout, il semble difficile de se sentir une légitimité à prendre la parole régulièrement sur la conduite du mouvement sans participer à ses autres activités, même si certains étudiants en font moins que d'autres en dehors des AG. Au contraire, au centre PMF où nous pouvions suivre les étudiants dans l'ensemble de leurs activités, les orateurs réguliers – Alexandre, Charlie, Quentin ou Hélène, mais aussi celles et ceux dont nous n'avons pas parlé – veillaient à être présents sur les piquets de blocage et à investir les différentes commissions.

L'accomplissement de ces tâches par les orateurs réguliers donne une première

1 Nicole-Claude MATHIEU, « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », art. cit., p. 131-225.

2 Olivier FILLIEULE, art. cit. p. 48. Voir par exemple Belinda ROBNETT, « African-American Women in the Civil Rights Movement, 1954-1965 : Gender, Leadership, and Micromobilization », *American Journal of Sociology*, vol. 101, n° 6, 1996, p. 1661-1693.

3 Everett C. HUGHES, « Les honnêtes gens et le sale boulot », (traduit de l'américain par Valérie Aucouturier), *Travailler*, vol. 2, n° 24, 2010, (1962), p. 21-34 ; *Le Regard sociologique...*, op. cit., p. 59-135.

4 Howard S. BECKER, *Les Mondes de l'art*, (traduit de l'américain par Jeanne Bouniort), Paris, Flammarion, 1988, (1982), p. 30.

indication sur la part de pouvoir qui leur est attribuée : celles et ceux qui s'emploient à convaincre les étudiants en AG ne les négligent pas. Néanmoins, on note aussi que, si la prise de parole en AG semble comme interdite à certains, malgré les affirmations répétées de son accessibilité à tous, les autres tâches peuvent être accomplies indifféremment par les orateurs et d'autres étudiants. On ne peut donc pas parler de complémentarité dans la division du travail militant en AG, comme si différents groupes effectuaient des tâches distinctes et se complétant mutuellement, et harmonieusement. Paola Tabet note ainsi, à propos de la division sexuée du travail, qu'elle ne s'opère pas par la distinction de tâches féminines et masculines, mais plutôt de la manière suivante : « Il n'y a pas d'activités proprement féminines »¹ alors que certaines sont interdites aux femmes. De façon analogue, l'inaccessibilité pour certains de la prise de parole en AG, à l'exclusion des autres activités, implique bien une hiérarchie entre ceux qui y parviennent, et les autres. Pour comprendre la façon dont s'articulent les différents rôles, nous étudierons les cas de Julia et Nicolas, deux militants poitevins dont la place dans la division du travail est de ce point de vue révélatrice.

J'ai réalisé avec Julia et Nicolas, par les hasards des sociabilités poitevines, un entretien croisé². Cette situation d'entretien s'est avérée particulièrement féconde dans ce cas, puisqu'il s'agit de l'un de ces binômes de militants inséparables, qui ont une position similaire dans les mobilisations, à cette différence notable que, en 2009 lorsqu'elle a participé au mouvement à Poitiers, Julia n'a pris qu'une seule fois la parole en AG, alors que Nicolas y intervenait régulièrement, y compris, très souvent, comme président de tribune. Le fait de les interroger ensemble a permis d'une part de les faire revenir sur l'articulation de leurs rôles respectifs, de leur permettre de compléter l'un et l'autre leurs souvenirs, et aussi d'avoir le regard de l'un sur l'autre, et par exemple de compenser les effets de minorisation par Julia de sa propre influence sur la mobilisation.

Ils détiennent tous deux des ressources pour s'impliquer activement dans la mobilisation. Julia a 21 ans au moment du mouvement de 2009. Ses parents sont enseignants, son père à l'université, sa mère en collège. Elle a une histoire familiale et personnelle faite de ruptures avec le PCF. Ses grands-parents paternels en ont été exclus après le coup de Prague. Son grand-père maternel était membre de Socialisme ou Barbarie. Son père a aussi été exclu du PCF. Elle a grandi à Paris et était élève dans un grand lycée parisien, où elle a participé à un blocage pour protester contre la guerre en Irak. Elle est entrée peu de temps après au Mouvement des jeunes communistes de France (MJCF), et c'est donc en tant que lycéenne

1 Paola TABET, « Les mains, les outils, les armes », *L'Homme*, vol. 19, n° 3-4, 1979, p. 13.

2 Entretien réalisé le 10 février 2012.

communiste qu'elle a participé au mouvement contre la loi Fillon. Elle fait ensuite une hypokhâgne et une khâgne dans le même lycée, et participe au mouvement contre le CPE. Elle obtient rapidement des responsabilités au MJCF : elle devient secrétaire à l'organisation de la JC de Paris, membre du Conseil national de la JC, et conseillère d'arrondissement à la mairie du 19^e arrondissement de Paris en 2008, alors qu'elle est en rupture d'études. À l'été 2008 elle quitte brutalement le PCF et la JC et s'installe à Poitiers, où elle reprend ses études en deuxième année de Licence de Lettres modernes. Elle participe aux premières AG et coordinations qui ont lieu à l'automne 2008 et y rencontre Nicolas. Elle est désormais idéologiquement proche des militants autonomes de la ville et participera activement, tout comme Nicolas, à l'occupation de l'amphi J. Contrairement à Julia, Nicolas, qui a alors 19 ans, possède alors un capital social¹ dans le milieu militant poitevin, dans la mesure où il a participé au mouvement Fillon puis au mouvement contre le CPE dans son lycée. En 2005, il commence aussi à s'engager avec sa mère, professeure d'EPS, dans le soutien aux sans-papiers. Son père est professeur des écoles, c'est un ancien militant antinucléaire et anti-*apartheid*. En 2007 Nicolas est en Licence d'AES, mais arrête rapidement et tente sans succès un concours pour entrer dans une école de journalisme. Il participe au mouvement contre la LRU, et l'année suivante il s'inscrit en première année de Licence de Droit. À la fin du mouvement de 2009 il remontera avec d'autres étudiants mobilisés un syndicat Sud-Étudiant.

Lors de l'entretien, Julia et Nicolas ont abordé spontanément la question des inégalités dans la prise de parole, à propos des AG qui se tenaient dans les stades. Quand je leur ai demandé ensuite si eux prenaient la parole dans le stade, ils ont eux-mêmes débattu longuement de leur rapport respectif à la prise de parole, du rôle qu'ils ont joué dans la mobilisation de 2009 et du pouvoir que cela leur conférait. Pour Julia, ce ne sont pas les orateurs réguliers qui ont le plus d'influence sur la conduite du mouvement :

« C'était rigolo parce que y avait des mecs qui prenaient la parole, en AG, et qu'étaient pas du tout les gens qui... au niveau idéologique construisaient [*elle insiste sur le mot*] vraiment le mouvement, tu vois. Après, avec tout le respect que j'ai pour ces gens, mais par exemple Max, tu vois, même si, enfin... (...) Ça reste un mec trop cool et tout, juste ce gars il prenait la parole de façon sur-vénère en AG, genre "ouais, y faut faire ça, y faut faire ça, y faut faire ça". Alors, que... je dirais que sur les bases idéologiques du mouvement, je sais pas on devait être genre cinq, six à vraiment réfléchir et à... Enfin, voilà ! Mais, nan, nan, moi je prenais jamais la parole. »

Pour autant, alors qu'elle s'inclut dans les acteurs qui « construisaient vraiment le mouvement », elle le dénie ensuite :

« T'as l'impression qu'en fait limite t'avais plus d'influence sur les gens en ne prenant pas la parole ?

Julia : Non, non, non, non, moi j'ai... franchement j'ai eu...

1 Pierre BOURDIEU, « Le capital social. Notes provisoires », *ARSS*, n° 31, 1980, p. 2-3.

– Tu t'en fous d'avoir de l'influence sur les gens ?

Julia : Ouais. Franchement... j'ai eu... Attends, excuse-moi deux secondes [*elle regarde son téléphone*]. Moi vraiment juste, moi j'ai eu... une influence très, très limitée sur les gens.

Nicolas : Pendant les AG tu veux dire.

Julia : Pendant les AG j'ai eu une influence zéro [*elle insiste sur le mot*] sur les gens !

Nicolas : Oui, pendant les AG, mais pas pendant les coord's¹.

Julia : Pendant les coord's... [*elle rit*].

Nicolas : Pendant les coord's, bien sûr que t'avais de l'influence [*rires*].

Julia : Pendant les coord's, attends, arrête tes conneries...

Nicolas : Quand il fallait prendre une tribune et qu'il fallait faire ça, ça, ça [*il tape sur la table*], les gens, ça suivait [*il rit*].

Julia : Ouais, c'était toi, ouais c'est... Quand... y avait des coord's, je me souviens, ouais, la fois où je me suis vénère sur le MJS, c'était... mon grand moment du mouvement je pense. Après...

– Tu leur as dit quoi ?

Julia : Je me souviens plus... Je me souviens plus et... C'était le moment où Romain leur avait dit : “mais vous avez vu la vierge, ou quoi ?”. Et moi je... je... En fait je suis, enfin... je prends tellement pas beaucoup la parole devant des gens que dès que je prends la parole devant des gens, je tremble. Et du coup je tremblais, je me souviens que j'avais failli... C'était la première fois qu'ils venaient en coord', et je leur avais... je les avais insultés en leur disant : “c'est la première fois que vous venez, qu'est-ce que vous venez foutre votre merde ?”. Et je me souviens, j'avais le poing serré, j'étais là, j'avais envie de pleurer, c'était horrible [*elle rit*].

Nicolas : C'était juste après la journée interpro en fait. Où y avait une grosse mobilisation, où ça bougeait, y avait un blocus... qu'allait... qu'était en train de partir, qu'était en train de se mettre en place. Et du coup là ils sont arrivés, d'un seul coup. Et ils disaient : “on est pour le blocus, etc.”, alors qu'on les avait pas vus depuis le début. Donc y a eu un gros clash à ce moment-là. Ça a commencé à ce moment-là... les oppositions. »

Les rires et les dénégations de Julia contrastent avec la vision qu'en donne Nicolas, comme quelqu'un qui avait une autorité sur les autres (comme lorsqu'il tape du poing sur la table pour manifester le caractère déterminé de cette dernière). Ce qui pourrait passer pour de la fausse modestie correspond en fait à une mise en retrait par rapport à ses camarades hommes, quelle que soit son influence effective sur le mouvement. Lorsqu'elle y réfléchit, elle ne trouve qu'un exemple où elle s'est distinguée (en s'en prenant aux militants du MJS). Mais elle ne se souvient pas immédiatement de ce qu'elle a dit, alors qu'elle peut citer le bon mot d'un autre militant, Romain. Lorsqu'elle raconte l'épisode, elle met l'accent sur ses émotions, alors que Nicolas restitue sa place dans la chronologie de la grève et dans la construction des rapports de forces entre courants. On est donc face à deux étudiants qui se définissent eux-mêmes et réciproquement comme *leaders* de la mobilisation de 2009, avec pour différence majeure que l'une – celle qui ne prend pas la parole en AG – le dénie en même temps, ou ne peut se penser comme telle qu'au sein d'un collectif (« on devait être genre cinq, six à vraiment réfléchir »), alors que l'autre – un orateur régulier – s'assume comme ayant une vision globale des enjeux de la mobilisation.

Quelles sont les tâches qu'ils effectuent l'un et l'autre dans la grève ? Prenons la seule intervention que Julia ait faite en AG :

1 Les coordinations, le nom poitevin des comités de mobilisation.

« **Julia** : J'ai parlé une fois en AG pour dire : "Oui c'est un point pour expliquer ça". Juste parce que les gens comprenaient pas ce que Dany disait donc j'ai fait de l'éclaircissement de Dany qu'est depuis devenu ma spécialité [*Rires*].

Nicolas : Pour vulgariser les trucs.

Julia : Voilà. Je vulgarise. C'est mon métier.

Nicolas : Ou de... Comment elle s'appelle... qu'était avec nous tout à l'heure.

Julia : Diane.

Nicolas : Diane, c'était pareil, ouais, vulgarisation de la parole (...). Elle faisait traductrice dans les AG et tout, ouais. »

Julia précise ensuite « en fait j'ai pas du tout fait d'interv' ». Elle ne prend la parole que pour expliquer ce qu'un orateur régulier a voulu dire, et se met à son service. L'échange montre bien que ce type de tâche n'est pas accompli accidentellement par l'un ou l'autre des étudiants. Il y a bien une division du travail qui fait que certains, et ici certaines, effectuent régulièrement certaines tâches : la vulgarisation des discours des autres est sa « spécialité », son « métier », et le rôle est suffisamment objectivé pour que Nicolas pense immédiatement à une autre participante au rôle équivalent, Diane, qui « faisait traductrice dans les AG ». Outre cette tâche de « vulgarisation », Julia accomplit des tâches qu'elle rassemble sous le vocable de « l'organisation ». Elle organise les cours libres, mode d'action privilégié pendant le mouvement de 2009 à la faveur de la grève des enseignants-chercheurs, disponibles pour organiser des cours sur d'autres sujets que leurs enseignements habituels. Elle tient aussi les piquets de blocage et monte avec d'autres étudiants une liste pour soutenir le mouvement aux élections à son conseil d'UFR. Elle accomplit aussi un travail qu'elle qualifie, avec des réserves, d'« idéologique » : « j'étais plus... dans les questions, allez, je vais dire, idéologiques, mais faudrait pas dire ça, mais j'arrive pas à trouver d'autre mot ». Concrètement, elle diffuse et débat dans le cadre d'« ateliers » ou de « discussions interpersonnelles » des idées de fond sur l'enseignement supérieur et la recherche. Enfin, elle anime avec Nicolas les réunions des coordinations.

Ce dernier tient régulièrement la présidence de tribune, et fait des interventions d'introduction aux AG, pour faire le point sur l'état de la mobilisation ou donner des informations. Il joue aussi un rôle qu'il qualifie de « médiation » entre les différents courants rivaux impliqués dans la mobilisation, et que Julia décrit comme « diplomatique » : « Nico, il tenait vraiment un rôle de... ouais de tenir les gens qui peuvent pas se piffrer entre eux ». Ce rôle, que Julia jouait aussi mais dans une moindre mesure, est attesté en entretien par un autre étudiant mobilisé en 2009, Émilien, qui explique ainsi pourquoi il était souvent proposé pour la tribune : « alors Nicolas, hein, c'est... l'être consensuel par excellence. Nico, un peu comme Marco, il faisait la passerelle avec tout le monde »¹. Là encore il s'agit d'un rôle identifié,

1 Entretien du 3 février 2012.

jouable par différents individus (ici, Marc dit Marco), dont Julia précise aussi qu'il s'agit des « gens qui sont les contacts [*elle insiste sur le mot*], quoi, enfin qui faisaient le contact entre plein de gens ». Ces médiateurs connaissent et discutent avec les différents groupes en présence, font le lien entre tous, et permettent ainsi que le collectif, bien que traversé par des oppositions, tienne. Dans le même registre, il est le porte-parole du groupe auprès des enseignants-chercheurs, et participe aux intersyndicales avec eux.

Alors que Nicolas et Julia jouent des rôles similaires, qu'est-ce qui dissuade cette dernière de prendre la parole ? En l'occurrence, comment Julia et Nicolas décrivent-ils les orateurs réguliers ? Ils en citent plusieurs exemples, qu'ils qualifient ainsi : « virulent », « très clairement identifié comme l'anarchiste du mouvement », « le [*Julia insiste sur le mot*] socialiste du mouvement », « le [*elle insiste sur le mot et prend un ton ironique*] beau gosse du mouvement, le *leader* socialiste ». Ceux-ci ont donc des propriétés viriles ou de séducteur, mais ils ont aussi pour caractéristique que, par leurs prises de parole, ils personnifient des courants politiques. Par opposition, Julia ne prenait jamais la parole malgré les incitations répétées de ses camarades :

« **Nicolas** : Tout le monde voulait la voir prendre la parole en AG, mais elle le faisait... pas [*il rit*]. »

« **Julia** : Ils me faisaient chier avec ça ! »

Elle justifie ainsi son assignation aux tâches organisationnelles :

« Mais parce que j'adore ça aussi, enfin, c'est un truc que j'aime trop, j'adore l'organisation, et du coup... Et puis par ailleurs, j'assumais pas du tout ce truc de leadeuse. Enfin c'est un truc que... Enfin j'ai énormément de mal avec ça, et je me sentais pas... (...). Mais en fait enfin, moi j'ai vraiment du mal avec ce truc-là, enfin... en tant que personne, déjà, parce que y a... enfin des tas de... phénomènes d'être une nana. D'être... Enfin, ouais ! D'avoir peur quoi en fait, enfin, juste phénomène de peur. Et puis par ailleurs, je trouve ça immonde, quoi, enfin, de prendre la parole devant 800 personnes, et de devoir convaincre des gens, de devoir... utiliser des méthodes... de galvanisation des foules et tout, moi je... me sens pas... j'ai pas du tout envie de ça, quoi, donc, voilà. Je... enfin, je regrette pas particulièrement de pas l'avoir prise, quoi, c'est... [*Rires*] Désolée. »

On retrouve ici la rationalisation par le goût pour les tâches auxquelles elle est assignée. Inversement, elle souligne sa « peur » de prendre la parole en public et son inadéquation au rôle de *leader* : « j'assumais pas du tout », « je me sentais pas ». Elle relie cela au fait d'être une femme, et va jusqu'à faire preuve d'une aversion pour les tâches oratoires (« je trouve ça immonde »). C'est l'acte qui consiste, par la parole, à faire se positionner les participants derrière sa propre personne – par la sanction des applaudissements, des cris ou des huées – (« convaincre des gens », « [*galvaniser*] des foules ») qu'elle rejette et qui fait qu'elle ne prend pas la parole en AG, alors qu'elle s'exprime

dans les réunions de coordination. On peut mettre ces justifications en parallèle avec celles de Laura citée plus haut : celle-ci dit ne pas avoir besoin de la « reconnaissance » individuelle que s'attirent ceux qui parlent, de se mettre soi-même en « représentation » (au double sens de se montrer, jouer un rôle public, et d'incarner un groupe) pour « montrer que la majorité de l'AG est soit pour soit contre ». Laura ajoute à ce sujet :

« Je ne supporte pas l'idée de... dire qu'il y a des gens qui vont me suivre. En fait qui vont être d'accord avec moi et qui vont s'appuyer sur ce que je dis ou quoi, genre je ne pourrais pas (...). Moi en tant que personne, je n'estime pas avoir plus mon mot à dire que tous les autres et... Alors le coup du *leader éclairé*, ce n'est pas du tout mon truc. Pas du tout. Vraiment pas du tout. L'avant-garde éclairée encore moins et du coup, ouais j'ai beaucoup de mal à prendre la parole en AG. »

L'AG est ainsi conçue, par rapport à d'autres cadres où il peut arriver à ces actrices de prendre la parole en public, comme un dispositif qui distingue des individualités, ceux qui prennent la parole, qui incarnent des groupes, et derrière lesquels, par leur approbation ou leur désapprobation, les participants se rangent ou sur lesquels ils « vont s'appuyer ». Les orateurs apparaissent donc – à tort ou à raison, parce qu'applaudir est une chose, « suivre » effectivement les propositions d'un tribun en est une autre – comme des *leaders*. Laura utilise la même expression énigmatique que Julia : « en tant que personne », elle n'est pas disposée à jouer ce rôle qui mettrait sa parole au-dessus de celle des autres. « En tant que personne », c'est à la fois avec ses propriétés sociales, en l'occurrence son genre, mais aussi en tant qu'individualité qui, si elle prend la parole, se retrouvera par la force du dispositif – un individu qui se détache d'une foule – à personnifier tout ou partie des étudiants mobilisés. Les deux le justifient politiquement en critiquant la figure du tribun ou du « *leader éclairé* ».

Le rôle d'orateur consiste donc dans la production d'une parole incarnée, individualisée et immédiatement sanctionnée par les réactions du public, qui personnifie et incarne des camps faits de participants effectuant les autres tâches, y compris celles de production d'« idéologie » comme le souligne Julia, ou d'élaboration politique. On reconnaît ici « l'effet d'oracle »¹ dont parle Pierre Bourdieu à propos des porte-parole. Par l'opération qui consiste, pour un individu, à se détacher du public de l'AG pour émettre des prescriptions (propositions d'actions, de revendications) et parler pour le groupe (par l'usage du « nous » par exemple), il se met du même coup à incarner ou personnifier le groupe, ou du moins l'un des groupes qui s'affrontent – les *leaders* ayant généralement pour ressource d'être déjà reconnus comme les *leaders* d'un courant politique ou syndical. Il se produit un « dédoublement »², où l'individu est à la fois lui-même et le groupe qu'il fait exister par sa propre parole et qui est supposé l'autoriser à parler. Comme l'oracle, l'orateur produit « à la fois le message et le déchiffrement

1 Pierre BOURDIEU, « La délégation et le fétichisme politique », *ARSS*, n° 52-53, 1984, p. 52.

2 *Ibid.*

du message »¹, c'est-à-dire qu'il donne sa propre position, mais en même temps il la présente et elle apparaît comme valant pour toute une partie du public de l'AG, celle qui se range derrière lui. Bourdieu note ainsi : « La violence inscrite dans l'effet d'oracle ne se fait jamais autant sentir que dans les situations d'assemblée, situations typiquement ecclésiales, où les porte-parole normalement autorisés et, en situation de crise, les porte-parole professionnels qui s'autorisent, peuvent parler au nom de tout le groupe rassemblé »². La mise en présence d'une individualité produisant un discours incarné et de son public favorise l'identification de l'un à l'autre. C'est à la fois l'exhibition de sa personne et le fait qu'elle permette d'agréger derrière soi un groupe et de prétendre parler en son nom, qui crée des réticences à prendre la parole chez celles et ceux qui ne s'estiment pas légitimes à le faire, et qui n'ont pas les propriétés sociales pour effectuer cette opération symbolique d'incarnation du collectif.

On comprend ainsi pourquoi la prise de parole en AG ne suppose pas simplement des dispositions à prendre la parole en public : tous les contextes de prise de parole publique ne s'équivalent pas, et ils requièrent des compétences et apprentissages distincts. En l'occurrence, le dispositif de l'AG, par la combinaison d'un rassemblement de personnes définies comme formellement égales entre elles et manifestant leur cohésion, et de prises de parole individuelles dans une scène centrale, crée une situation paradoxale. La promotion de la démocratie directe coïncide avec l'émergence de personnalités qui peuvent d'autant plus parler au nom du groupe et l'incarner qu'elles sont en présence de ce dernier, qui peut en apparence les valider ou les contester immédiatement, et qu'elles n'exercent aucun pouvoir formel sur lui. En un sens, l'AG produit d'autant mieux le *leader* qu'il semble se détacher presque naturellement, sans aucun mode formel d'autorisation ou de consécration tel que l'élection, du groupe dont il est l'incarnation métonymique. En cela, on voit que c'est bien le dispositif de l'AG, par la mise en présence d'une foule et d'individualités qui y prennent la parole, comme par la construction virile du rôle d'orateur, qui crée des barrières à la participation la plus active aux débats, qui ne sont pas simplement la reproduction d'inégalités sociales préexistantes³.

Les orateurs réguliers incarnent d'autant mieux le groupe qu'ils font preuve d'exemplarité et de dévouement dans le travail militant qui se joue en dehors de la prise de parole en public. C'est pourquoi des profils comme celui de Julia et celui de Nicolas peuvent effectuer des tâches similaires. Pour autant, la différence entre les deux tient au fait que les orateurs réguliers convertissent ce travail militant en titre à parler et, ce faisant, à incarner le

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 Mariette SINEAU a été l'une des premières à rechercher dans le système et la culture politiques elles-mêmes les obstacles à la participation des femmes. Mariette SINEAU, *op. cit.*

groupe, ce que ne font pas des catégories dominées qui pourtant peuvent y jouer un rôle aussi central.

3. Un « sale boulot » ?

Même s'ils n'effectuent pas exactement les mêmes tâches, Julia et Nicolas associent leur rôle respectif dans le mouvement :

« **Julia** : Bah du coup Nico et moi on a joué à peu près le même rôle je dirais ? Enfin, franchement nos deux rôles dans le mouvement, moi je les associe à peu près.

Nicolas : Moi je faisais l'introduction des AG que personne voulait faire, où en est le mouvement, les informations [*il rit*], le boulot de merde.

Julia : En fait Nico et moi on faisait les trucs chiants que personne voulait faire [*Rires*]. »

Le point commun de leurs deux rôles semble donc être qu'il relève du « sale boulot » que « personne ne voulait faire » : « le boulot de merde », « les trucs chiants ». Mais de façon surprenante, Nicolas classe ici certaines prises de parole en AG, introductives, informatives, dans le « sale boulot ». De fait, Hughes montre que le « sale boulot » caractérise certains métiers, mais qu'en même temps « tous les métiers ont leur part de sale boulot »¹ :

« Le concierge est un homme qui gagne sa vie en effectuant le “sale boulot” des autres (...). Comme on le sait, un métier ne comprend pas une seule tâche mais plusieurs ; certaines d'entre elles constituent le “sale boulot” du métier, et ce sous plusieurs rapports : simplement parce qu'elles sont physiquement dégoûtantes ou parce qu'elles symbolisent quelque chose de dégradant ou d'humiliant. »²

Ainsi, même le rôle d'orateur comporte une part de « sale boulot », parce que certaines interventions mettent moins en valeur ou nécessitent plus de préparation que d'autres. Plus fondamentalement, les orateurs peuvent avoir le sentiment, comme beaucoup ne veulent pas prendre la parole, qu'ils se sacrifient pour le groupe. On touche ici à la question des « coûts de la domination » : bien entendu, la prise de parole en AG est coûteuse pour tout le monde, même pour les orateurs réguliers qui s'exposent en public et qui fournissent un travail de préparation de leurs interventions. Mais c'est justement parce qu'elle est coûteuse, et plus coûteuse pour les femmes notamment, dont on a vu que leur présentation de soi était toujours vue comme problématique lorsqu'elles prennent la parole, qu'elle n'est pas accessible à tous. C'est cela qui implique une hiérarchie entre ceux qui prennent la parole, malgré son coût, et celles et ceux pour lesquels ces coûts sont insurmontables. On peut ainsi distinguer les tâches que peu de gens font parce qu'elles sont inaccessibles, et qui comportent leur part de « sale boulot », et le « sale boulot » que peu de gens font parce qu'il est pénible.

La division sexuée du travail militant s'opère ainsi de telle sorte que des femmes

1 Everett C. HUGHES, *Le Regard sociologique...*, op. cit., p. 72.

2 *Ibid.*, p. 81.

comme des hommes peuvent effectuer le « sale boulot », mais tandis que certains hommes peuvent convertir ce travail militant en titre à parler en AG, il constitue pour les femmes, ou des hommes dominés, davantage un refuge pour participer activement sans se surexposer. Julia explicite cette division sexuée du travail en détaillant les tâches effectuées par les femmes :

« Les nanas elles étaient vachement dans la question de la gestion [*elle insiste sur le mot*] de l'amphi J... des tâches ménagères, de l'économat, des trucs comme ça. Dans le blocage, donc dans tout ce qu'était... enfin... blocage le matin, quoi, tôt. Dans les commissions de rédaction des tracts pour relire [*elle insiste sur le mot*] les fautes d'orthographe.

Nicolas : Faire les affiches.

Julia : Faire les affiches.

– Pas pour écrire les textes ?

Julia : Ah non... »

On retrouve dans ces tâches ce que les chercheuses féministes ont identifié depuis les années 1970, en analysant le travail domestique, comme le travail reproductif, incluant les « activités (...) ayant pour but la survie des gens au jour le jour et à travers les générations » telles que « l'achat de biens domestiques, la préparation et le service de repas, le lavage et la réparation de vêtements, l'entretien du mobilier et des appareils ménagers, la socialisation des enfants, le soin et le soutien émotionnel apportés aux adultes et le maintien des liens familiaux et communautaires »¹. De fait, les travaux qui ont pris pour objet la division sexuée du travail dans les mouvements sociaux ont souvent mis l'accent sur l'assignation des femmes à des tâches où elles reconvertissement des compétences acquises dans la sphère privée. Belinda Robnett met ainsi l'accent sur la façon dont les femmes *leaders* dans le mouvement américain des droits civiques restaient cantonnées à des niveaux intermédiaires de *leadership*, où elles s'attachaient à maintenir les liens affectifs et de solidarité au sein du groupe mobilisé². Xavier Dunezat met quant à lui en évidence l'assignation des femmes au travail reproductif au sein de mouvements de chômeurs³.

Mais on observe ici dans la liste des tâches que les femmes ne s'investissent pas seulement dans le travail reproductif. Elles peuvent certes se retrouver, par exemple, à prévoir un petit déjeuner pour les étudiants qui arrivent le matin pour tenir les piquets de grève, mais elles relisent aussi les tracts (plutôt que de les écrire), elles organisent, comme Julia le précise à un autre moment, les cours libres (mais ne les dispensent pas) et produisent des affiches.

1 Evelyn Nakano GLENN, « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », in Elsa DORLIN, dir., *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, p. 22.

2 Belinda ROBNETT, art. cit.

3 Xavier DUNEZAT, « Trajectoires militantes et rapports sociaux de sexe », in Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX, dir., *op. cit.*, p. 243-260. De la même façon, l'assignation des femmes à des métiers ancrés dans le prolongement du travail domestique est bien connue. Voir par exemple Michelle PERROT, « Qu'est-ce qu'un métier de femme ? », *Le Mouvement social*, n° 140, 1987, p. 3-4.

Elles tiennent aussi les piquets de blocage, qui peuvent être le lieu d'une certaine conflictualité, voire d'une violence physique. On voit ici encore que ce n'est pas la violence en elle-même qui est difficile d'accès aux femmes, mais plutôt la théâtralisation d'une aisance vis-à-vis de la violence qui accompagne les prises de parole en AG. La division du travail militant dans les AG ne procède donc pas, ou pas seulement, d'une reconversion par les femmes de compétences acquises ailleurs, mais plutôt d'un surinvestissement de toutes les tâches autres que la prise de parole en AG. Ces activités ne sont d'ailleurs pas propres aux femmes, mais à tous les participants qui, bien qu'actifs, ne s'ajustent pas au rôle d'orateur.

En conséquence, la question du pouvoir que recèle le « sale boulot »¹ est difficile à trancher. On voit bien que Julia ne joue pas exactement le même rôle que les « nanas » qui tiennent les piquets de grève, font les tâches ménagères ou confectionnent les affiches. Julia les qualifie à d'autres moments de « petites mains », et elle comme Nicolas note qu'elles étaient « hyper investies ». Elles mettent en application les décisions des AG (blocage, cours libres, production des affiches et des tracts...), et on pourrait dire qu'elles font le travail d'exécution. L'expression de « petites mains » est à mettre au regard de celle de « grands *leaders* », que Julia utilise pour désigner les orateurs réguliers. Ceux-ci, contrairement aux premières, font du travail d'exécution, qu'ils peuvent effectuer par ailleurs, un titre à parler, et produisent dans les AG une parole incarnée. Julia quant à elle effectue bien davantage de tâches que d'autres femmes, et des tâches davantage liées à l'élaboration de la stratégie et du discours politique. Elle attribue cela à sa formation militante : « parce que moi j'avais un passé militant en fait, enfin... franchement, enfin... ça a énormément joué, si j'avais pas eu la formation politique que j'avais, j'aurais pas été... j'aurais pas pris... la place... que j'ai prise ». Elle est reconnue comme *leader*, mais pas forcément au même titre que certains orateurs réguliers. Lorsque je lui demande si elle prenait la parole dans les AG à Paris, lorsqu'elle avait des responsabilités au sein de la JC, elle répond :

« **Julia** : Jamais, non.

– Et ils t'obligeaient pas ?

Julia : Non parce que j'étais secrétaire à l'orga. Moi j'ai toujours été la... meuf...

Nicolas : La buros [*il rit*].

Julia : Ouais. »

1 Hughes note : « Par une sorte de *contrecoup*, c'est par l'intermédiaire des détritius que le concierge juge et, si l'on veut, acquiert un pouvoir sur les locataires qui le traitent de haut. Les concierges sont au courant des affaires de cœur secrètes par les lettres déchirées en petits morceaux ; des désastres financiers imminents ou des dettes par la présence de lettres non décachetées dans les poubelles. Ils peuvent également remettre à plus tard un service pressant demandé par une femme trop exigeante dont ils savent, grâce aux détritius, qu'elle a “ses affaires”, comme disent les concierges. Les détritius sont pour les concierges les clés d'un certain pouvoir magique sur le locataire, ce prétentieux malfaisant. Je dis une sorte de pouvoir magique, car il semble que le concierge ne pense pas à trahir qui que ce soit, et à transformer ainsi un savoir en un pouvoir réel. » Everett C. HUGHES, *op. cit.*, p. 82.

La division sexuée du travail dans les AG, entre incarnation du groupe et cantonnement à un « sale boulot » d'exécution ou d'organisation dans l'ombre, s'apprend pour les militantes encartées dans les organisations. Le cas le plus flagrant est pour la période étudiée celui du Bureau national de l'Unef, où de 2006 à 2010 le président, celui qui représente le syndicat vis-à-vis de l'extérieur et notamment des médias, est toujours un homme, alors que la secrétaire générale, qui contrôle toute l'organisation interne, mais aussi la stratégie de la tendance majoritaire, est toujours une femme. Mais ce qui frappe dans cet échange, c'est que pour qualifier ce rôle permanent qu'elle joue, Julia utilise le terme de « meuf », tandis que Nicolas, qui la coupe, utilise celui de « buros », abréviation de « bureaucrate », selon une critique récurrente faite à celles et ceux qui font le travail organisationnel. Alors qu'elle vit le travail organisationnel comme une assignation due à son genre, lui y voit un pouvoir particulier – qui la disqualifie par la même occasion, même si c'est sur le ton de l'humour.

Julia elle-même va jusqu'à dissocier le pouvoir des orateurs réguliers de celui, plus important selon elle, de celles et ceux qui œuvrent dans l'ombre :

« En fait, moi, je... c'est marrant parce que j'ai vraiment... je déconnecte complètement ce qui se passait au niveau du mouvement, et ce qui se passait au niveau des AG, quoi. Enfin... les gens... qu'étaient reconnus [*elle insiste sur le mot*] par la majorité des étudiants comme étant des *leaders* du mouvement étaient pas du tout pour moi... les gens qui ont forcément compté [*elle insiste sur le mot*] dans la mise en place du mouvement, quoi. Et... sans qu'y ait aucun jugement de valeur. Mais juste pour moi y avait vraiment une grosse différence entre les AG et le mouvement. Et en fait, moi à la fin les AG, j'en avais plus rien à foutre, quoi. Enfin, clairement... Enfin, je voyais pas pourquoi 1 500 personnes qui venaient voter... dans un stade... avaient, justement sur cette histoire de légitimité y compris, quoi, enfin, la pseudo-légitimité démocratique... d'être là et donc de dire ce qui allait se passer au niveau politique, pour la suite des choses. Et donc du coup moi, franchement, sur la fin du mouvement, je m'en foutais des AG. Voilà. Et... c'est aussi pour ça que je prenais pas la parole, quoi mais. »

Avec tout ce que cette prise de position peut devoir à une valorisation *a posteriori* du type de rôle auquel elle était assignée, elle sous-entend qu'elle délaissait volontairement la prise de parole en AG parce que les orateurs ne sont pas nécessairement ceux qui ont « compté ». Elle distingue le pouvoir attribué à ceux qui sont « reconnus » par les étudiants parce qu'ils monopolisent la parole, d'un pouvoir d'influence effectif. Chez elle, cette différenciation des types de *leaders* va jusqu'à la mise en question de la légitimité démocratique des AG, qui favorise l'émergence d'une parole incarnée qui ne correspond pas à la véritable élaboration politique du mouvement – position qu'on peut relier à son affinité avec le mouvement autonome au sein duquel on retrouve ce type de disqualification des AG. Il y a donc bien une part de pouvoir conféré par certains rôles de l'ombre, même si le caractère très sélectif de la prise de parole en AG, l'assignation de catégories dominées aux autres tâches,

induit une hiérarchie entre ceux qui n'effectuent que ces dernières, et ceux qui les cumulent avec celui d'orateur régulier.

4. Exécution, travail de reproduction du collectif militant et production d'une parole incarnée

En définitive, trois rôles se distinguent, dont on peut préciser les contours à partir de cet entretien. Au bas de la hiérarchie des AG, on trouve toutes les tâches d'exécution, qui consistent à mettre en application les décisions qui y sont prises. En haut, on trouve les orateurs réguliers, *leaders* qui peuvent participer au travail d'exécution, mais qui produisent aussi une parole qui leur permet d'incarner le groupe. Enfin, un autre type de *leadership* se dessine bel et bien, mais qui se décline différemment, là encore, selon que celui-ci est converti en titre à parler, ou non. Par distinction d'avec les deux autres, on pourrait qualifier ce travail de reproduction du collectif militant, par analogie avec la distinction entre travail productif et travail reproductif. De fait, les tâches auxquelles on s'intéresse ici n'ont pas pour but de reproduire la vie des individus, mais de reproduire le collectif militant, c'est-à-dire de « faire tenir » le groupe, en organisant et en rendant possible son travail collectif de production de discours militants, de décisions, d'actions collectives. Quand les militants parlent de celles et ceux qui « font tenir » le groupe, ce n'est en effet pas la même chose que lorsqu'ils parlent de celles et ceux qui « tiennent » tel ou tel groupe : tenir un groupe, c'est le diriger, en fixer la ligne politique, déterminer son offre de discours et de stratégies. « Faire tenir » le groupe correspond plutôt au travail organisationnel et affectuel à réaliser pour que les différents membres du groupe travaillent effectivement ensemble, et qui peut consister à préparer en amont ses prises de décision en listant la série des tâches qu'il aura à accomplir, et à assurer les conditions y compris matérielles de son travail collectif (réserver la salle pour l'AG par exemple). C'est le travail de celles et ceux qui animent les réunions d'organisation, qui s'assurent ensuite que le travail a été fait et qui sont capables de le faire en urgence dans le cas contraire. L'entretien des sociabilités entre les militants, le fait de savoir discuter avec tout le monde, est aussi central dans cet ensemble d'activités. Il y a bien sûr un *continuum* de positions entre l'exécution et la reproduction du collectif militant, mais on peut certainement considérer que Kamel ou Alexis jouent lors du mouvement de 2009 un rôle de ce type.

Ce travail est ainsi comparable aux activités de « renfort » décrits par Becker dans *Les Mondes de l'art*. Il s'agit de tout ce qui rend possible les activités proprement spectaculaires de l'AG, c'est-à-dire celles sur lesquelles se concentrent les regards, et qui sont effectuées par les orateurs réguliers. Le travail d'exécution comme celui de reproduction du collectif militant

servent la production d'une parole incarnée par les orateurs réguliers, de la même façon que le travail reproductif des femmes est la condition de possibilité du travail productif des hommes. Le rôle de ceux qui effectuent ces tâches peut aussi être rapproché de celui de l'infirmière tel qu'il est décrit par Everett Hughes : « Sa place dans la division du travail consiste essentiellement à prendre la responsabilité de faire tout ce qui est nécessaire (quelle qu'en soit la nature) et qui risquerait de ne pas être fait »¹. L'idée que ce travail serait « nécessaire » induit cependant une vision quelque peu fonctionnaliste de la division du travail, comme le note Becker à propos des activités de « renfort »². Elle suggère qu'il y aurait un ensemble de tâches répondant à des besoins non-discutables, et pour lesquelles on devrait forcément trouver un exécutant. Il semble plus juste de dire que les acteurs le jugent nécessaire, tout en préférant le déléguer à d'autres, comme Hughes le précise à propos du « sale boulot » effectué par les SS dans l'Allemagne nazie³.

L'intérêt de la notion de « sale boulot » pour qualifier tant les tâches d'exécution que celles de reproduction du collectif militant, c'est qu'elle peut aussi bien être mobilisée par les militants, comme lorsque Nicolas parle du « boulot de merde ». D'autres militants l'utilisent ou sont capables de citer immédiatement à quel type de tâche elle peut faire référence, qu'ils aient étudié ou non la sociologie. Alexandre⁴ y associe par exemple les tours de rappel effectués pour mobiliser les étudiants pour les AG, et les « soirées secrètes » organisées par Mathilde⁵ et Luca, qui accueillait certains participants, principalement libertaires et autonomes, pour s'organiser face aux autres groupes mobilisés. À propos des tours de rappel, il les attribue dans un premier temps à Léa et Ève, les deux animatrices du NPA Jeunes et de la Tuud au centre PMF en 2009. Puis il se corrige :

« Enfin... je sais pas trop si c'étaient spécialement elles qui le faisaient ou si elles disaient tout le temps qu'elles le faisaient. Parce qu'à la réflexion je me souviens pas de les avoir spécialement vues en faire. Elles ont dû en faire. Mais comme tout le monde. Enfin en général on a dû plus dire qu'il fallait en faire qu'en faire réellement, pendant la LRU 2⁶. »⁷

On voit premièrement que la division sexuée du travail est connue des militants, qui savent que les femmes sont plus facilement assignées au « sale boulot », de sorte que ces dernières peuvent aussi s'en revendiquer et s'en servir comme ressource face aux autres militants, quand bien même elles n'en feraient pas nécessairement davantage. On observe ensuite que le « sale boulot » n'est pas forcément fait. Les militants s'accordent à considérer

1 Everett C. HUGHES, *Le Regard sociologique...*, *op. cit.*, p. 66.

2 Howard S. BECKER, *op. cit.*, p. 31-32.

3 Everett C. HUGHES, « Les honnêtes gens et le sale boulot », art. cit., p. 28-29.

4 Pour un portrait d'Alexandre, voir *supra*.

5 Pour un portrait de Mathilde, voir encadré 27.

6 Il s'agit de la mobilisation de 2009.

7 Notes de terrain, 28 octobre 2013, conversation informelle avec Alexandre.

un ensemble de tâches comme nécessaires à la conduite de la grève et à la tenue des AG, ils ressassent leur importance, mais la grève peut aussi continuer sans qu'elles soient effectuées. C'est en cela qu'il est préférable de l'envisager comme une construction sociale de tâches définies comme nécessaires, que d'un point de vue fonctionnaliste. Enfin, on a parfois reproché à la notion de « sale boulot » d'associer « “boulot sale” (ou salissant et jugé physiquement dégoûtant) et “sale boulot” (qui laisse les mains propres mais s'avère moralement discutable) »¹ Il semble au contraire que, pour le cas qui nous occupe, et vraisemblablement pour beaucoup d'activités politiques² – c'est-à-dire un type de travail susceptible d'évaluations morales – l'association entre tâches pénibles, répétitives, ingrates, voire sales, et tâches moralement controversées soit heuristique. En effet, c'est aux mêmes ensembles de tâches et aux mêmes acteurs qui les effectuent que renvoie la notion : tours de rappel, par exemple, et négociations en coulisses. Le concept de « sale boulot » permet donc justement de ne pas préjuger dans l'analyse de ce qui est moralement condamnable ou non, mais de s'en tenir aux classements des acteurs et de leurs pratiques, et d'analyser ensemble tout ce que, pour des raisons diverses, ces derniers cherchent à déléguer à d'autres tout en le jugeant nécessaire. À partir de cette division du travail, on peut ensuite spécifier ce qui relève d'une division morale du travail. Mais en l'occurrence, les négociations en coulisses semblent être rapportées par les militants au même registre d'activité que d'autres tâches d'organisation moins visibles, mais qui rendent possibles la tenue des AG.

Ce travail de reproduction du collectif militant comprend des tâches invisibilisées, peu prestigieuses et peut être disqualifié à travers l'étiquette de « bureaucrate ». Néanmoins, il n'en apporte pas moins notoriété et légitimité à celles et ceux qui l'effectuent. De lui dépend une grande part du déroulement de l'AG. Celles et ceux qui l'accomplissent acquièrent un capital social, dû à leur centralité dans l'organisation pratique de la mobilisation, et une reconnaissance, par le dévouement qu'implique la réalisation de tâches souvent définies comme ingrates, qui leur confèrent une autorité et une influence importante sur la plupart des étudiants mobilisés. Servir le repas avant ou après l'AG permet ainsi de discuter avec chacun et chacune, d'être connu et reconnu, de parler politique (voir encadré 28). Se fabrique ainsi un rôle de *leader* moins visible que celui qui se dessine dans la prise de parole en AG, que des catégories dominées peuvent beaucoup plus facilement s'approprier, mais qui n'en implique pas moins une hiérarchie entre celles et ceux qui le convertissent en titre à parler, et les autres, entre ceux qui se fondent dans le collectif, ne sont là que pour le servir, et ceux qui l'incarnent.

1 Pascale MOLINIER, Lise GAINARD et Marie-Anne DUJARIER Marie-Anne, « Introduction au dossier “Sale boulot, boulot sale” », *Travailler*, vol. 2, n° 24, 2010, p. 13.

2 Rappelons que la notion de « sale boulot » a d'abord été conceptualisée par Hughes à propos d'un sujet politique, celui du rôle des SS dans l'Allemagne nazie. Everett C. HUGHES, art. cit.

Encadré 28

Entretien avec Oscar, un militant poitevin qui se positionne stratégiquement du côté de la reproduction du collectif militant

La position qu'occupe Oscar dans les différents mouvements poitevins est éclairante dans la mesure où, d'une part, elle oscille entre différents rôles et où, d'autre part, il prend soin de préciser celle qu'il occupe par rapport à d'autres participants au cours de l'entretien¹, ce qui permet de préciser la typologie entre « petites mains » ou exécution, reproduction du collectif militant et production d'une parole incarnée.

Oscar a grandi dans « une famille avec des valeurs plutôt de gauche ». Son père est instituteur et sa mère professeure dans le secondaire. Il va au lycée à Poitiers, il y fait du théâtre, en option lourde en Seconde, facultative en Terminale. Il fait une Première STT Comptabilité et Gestion, puis une Terminale STT Informatique et Gestion, dans un autre lycée, plus « prol' ». Au lycée il songe à rejoindre les JCR, très affaiblies à Poitiers. Un militant de cette organisation lui conseille de réfléchir et de la remonter plus tard si besoin. Son père a grandi en banlieue rouge, où il n'a pas pu faire de carrière sportive parce que ses parents n'avaient pas leur carte au PC, ni lui à la Jeunesse communiste. Il a été brièvement militant à la Fédération anarchiste (FA), où les relations avec la JCR étaient souvent violentes. C'est un instituteur en maternelle aux « cheveux longs ». « Ça l'avait attristé, le coup des JCR ».

En 2002 Oscar s'inscrit en première année de Licence d'Arts du spectacle à l'Université de Poitiers : « je suis surtout allé à la cafét' cette année-là ». Il est déçu par l'université : « moi je pensais qu'on allait avoir des discussions ». L'été suivant il exerce deux emplois dans le nettoyage à Paris, dans le métro et dans un centre d'action sociale. Des discussions avec ses collègues le poussent à se réinscrire plutôt en première année de Sociologie et Psychologie. Il préfère cette discipline : « Déjà c'était plus marrant, puis on pouvait parler... de fonctionnement avec ces gens-là ». En même temps, son rapport à l'université n'est jamais complètement serein : « Après bon j'ai jamais été quelqu'un de fan de bachotage ». Cette année-là, il participe à un mouvement étudiant local sur le Capes. Il trouve que le mouvement n'est pas très démocratique, que les « chefs » se réunissent entre eux et décident à la place des autres. Il y prend la parole en AG, selon des modalités plutôt « sauvages » :

« Moi j'étais... représentant de... ma promotion avec un copain donc à ce titre-là... j'avais pris l'habitude de parler de temps en temps... face à ma promotion. Puis en discutant... avec les gens... je trouvais que le système était pas bon, et j'hésitais pas à gueuler... Sauf que, est-ce parce que je demandais pas mon tour de parole, que... j'étais pas dans une organisation, que j'étais pas reconnu, je m'étais aperçu que systématiquement, quand je gueulais, y avait des gens qui m'applaudissaient et qu'étaient contents que je l'ouvre, mais à chaque fois j'étais systématiquement dénigré... par les organisateurs. J'en avais... pris mon parti en me disant que j'étais sûrement très mal à l'aise à l'oral... et que je parlais moins bien que ces gens-là mais que de toute façon il fallait quand même faire porter les messages et qu'on allait le faire. C'est le moment où j'ai commencé aussi à porter la crête et à avoir un look un peu plus agressif. Ce qui donnait un peu plus de poids à mon discours bizarrement. »

Oscar cumule des dispositions qui favorisent sa prise de parole en public : il a fait du théâtre, il discute de politique avec ses parents, son « look un peu plus agressif » de punk et ses interventions sauvages donnent du crédit à ses interventions. En même temps il a un rapport compliqué à l'école et à l'université, et se dit « très mal à l'aise à l'oral ».

Il rentre à la CNT au cours du mouvement essentiellement pour bénéficier de la mutualisation des ressources que permet le syndicat : « Je me suis vite rendu compte que ça coûtait cher de tout payer de ma poche ». Il précise : « J'me souviens pas qu'on ait particulièrement glorifié la CNT à la maison », à part quand ils ont récupéré un chat noir. Les membres de la CNT ne sont pas nombreux. C'est « un syndicat à la campagne », avec un assistant d'éducation, une retraitée, et un autre étudiant. Il s'agit de militants de la FA qui ont finalement préféré créer un syndicat « pour se connecter un peu plus à un monde réel », « aider les gens au niveau du boulot et avoir un dialogue entre les idées et la

1 Entretien du 3 juin 2012

pratique ». Oscar s'investit dans les actions anti-pub et antifascistes. À la Rochelle des militants libertaires ont monté une « tambouille » à prix libre, ils amènent du matériel à Poitiers et le laissent sur place. Oscar et d'autres créent donc leur « tambouille », qui sert des repas en queue de manifestation.

En 2005 a lieu le mouvement lycéen contre la réforme Fillon. L'une de ses petites sœurs est en Première au lycée et y participe. La « tambouille » fait la cuisine pour le mouvement. Les militants libertaires aident aussi à l'organisation des manifestations. Il souligne néanmoins : « on considérait que c'était leur mouvement, que c'était pas à nous de leur dire comment s'organiser », « on les laissait vachement s'organiser par eux-mêmes ». On voit ainsi se dessiner le mode d'intervention d'Oscar dans les mobilisations. Il ne donne pas de directives. Néanmoins il est toujours présent dans les moments de sociabilité, notamment grâce à la « tambouille », et donne des conseils pratiques. Il rencontre « une nouvelle génération de militants » lycéens, qui pour certains arriveront à l'université l'année suivante et animeront le mouvement contre le CPE. C'est le cas par exemple de Louis¹, militant du Mouvement des jeunes socialistes, proche du courant de Strauss-Kahn, « toujours une planche de skate à la main », « une énigme poitevine, les choses sont toujours différentes ici ». Le militant anarchiste et syndicaliste et le socialiste discutent, malgré leurs désaccords. L'« énigme poitevine », ce n'est pas simplement le fait qu'un jeune *leader* du MJS puisse se promener avec une planche de skateboard, c'est aussi que des militants que tout oppose peuvent discuter et s'influencer. Au moment de l'entretien, Louis et Oscar continuent de se voir régulièrement. C'est cette alchimie, favorisée par l'entre-soi militant d'une ville où chaque courant politique et syndicat compte peu de militants, qui rendra possible aussi l'année suivante qu'ils travaillent ensemble dans le cadre du mouvement contre le CPE.

Après le mouvement lycéen, une Section carrément anti-Le Pen (Scalp) se monte en parallèle de la CNT. Les deux organisations signent avec d'autres, sur un arc de forces très large, les premiers communiqués du mouvement contre la réduction des postes au Capes et le CPE. Il décrit ainsi la division du travail pendant ce mouvement :

« Le soir on se réunissait donc dans un des amphis occupés avec des gens qu'étaient motivés pour se coordonner (...). Sauf qu'apparaît très vite une hiérarchie de gens qui parlent devant les caméras, qui décident, certains militants politiques, Monsieur Mercier et d'autres personnes, et... une caste de petites mains qui vont faire [*il insiste sur le mot*] les choses. Je propose que les assemblées soient ouvertes à tous (...), les coordinations, ouais. En fait je propose pas, je l'impose. Et... J'ai pris un peu de muscles à cette époque-là... j'ai pris de l'assurance, je suis capable de gueuler, les gens ont l'habitude de m'entendre gueuler, et du coup le message, y passe. Et donc les coordinations... sont ouvertes à tous les gens qui se... motivent, et c'est pas : on prend des ordres pour faire le boulot. Vu que de toute façon ces gens-là sont pas... élus, autant que y ait un maximum de personnes qui soient dedans. Donc ce qui fait que quasiment tous les soirs t'as une réunion qui dure jusqu'à pas d'heure où... on reparle des événements de la journée, on essaye de se motiver sur des trucs. Y a quand même un système de chefs-*leaders* qu'organisent un truc, et... de petites mains qui leur obéissent, mais au moins les décisions sont un peu plus concertées. Mais y a plus de chefs... différents. Mais quand ça grossit trop et qu'on en arrive... à l'étape du stade, on voit que c'est un mouvement... qui nous dépasse. Clairement qui nous dépasse. [*Silence*] Avec les copains, ce qu'on avait fait, c'est qu'on avait diffusé... On en avait marre d'entendre les gens applaudir, et quand t'entend un stade [*il insiste sur le mot*] applaudir à chaque allocution, je peux te dire que ça devient vite chiant [*il insiste sur le mot*]. Donc on diffuse une... j'ai pas retrouvé ça mais c'était photocopié dans le *Guérilla Kit* de Morjane Baba. Une planche sur le langage international des signes en AG. Donc ils continuent à applaudir. À féliciter les orateurs qu'ils aiment. Mais au moins ils font ça en silence et ça casse moins les oreilles, et surtout ça prend moins de temps, les débats. On est content on leur a appris des trucs. Et... du coup sur ce mouvement-là on recroise les lycéens... qui sont encore au lycée, qui nous connaissent des années précédentes (...). Donc pareil des gens avec qui on a fonctionné, qu'on a aidés à faire des occupations, qui donc... avec qui on se connaît, et... quelques enfants de... la LCR (...). On se bat pour intégrer les lycéens... aux AG. En disant qu'ils participent au mouvement,

1 Pour un portrait de Louis, voir le chapitre 3, épilogue.

qu'ils auraient le droit de décider des choses. Le problème, c'est que l'étudiant lambda ne veut pas que n'importe qui vienne voter aux AG, et décide ou non... du blocus de sa fac. Et donc de la grève et de l'occupation de ses cours. Et surtout pas des lycéens. Et donc la dispute continue c'est de savoir qui est-ce qui est légitime à voter ou pas en AG. Au final l'AG est pas terminée... chaque semaine, que les gens sortent avec leur carte d'étudiant à la main pour décider ou pas du blocus (...). Si chacun prend deux, trois minutes et que les gens se répondent, tu peux avoir une dizaine d'interlocuteurs normalement dans une AG. Quand tu mets les gens dans un stade [*il insiste sur le mot*]... t'as une AG étudiante où du coup t'as encore moins de discours et moins de débats et les gens ont vraiment quatre minutes pour parler, ne peuvent pas se répondre les uns, les autres, ou alors d'une semaine sur l'autre. Et... l'inertie de la foule fait que... t'as encore moins de débats et d'échanges. Donc on parle pas de possibilité... d'élire des représentants, on peut pas voter de plateforme ou ce genre de choses. On ne peut voter à la fin que [*il insiste sur le mot*] la reprise ou pas des cours. »

On retrouve ainsi dans sa description les « chefs-*leaders* », qui « parlent devant les caméras, qui décident » et qui pour certains sont des « militants politiques », mais aussi qui « organisent », par opposition aux « petites mains » qui sont à l'exécution (elles « vont faire [*il insiste sur le mot*] les choses »). Les *leaders* sont aussi les orateurs réguliers dont le nombre est encore plus réduit par le lieu du stade, plus grand, plus impressionnant. En même temps, Oscar avec d'autres militants s'emploie à favoriser des pratiques qui tempèrent cette division du travail : les coordinations sont ouvertes à tous, ce qui fait que « les décisions sont un peu plus concertées » et que les « chefs » sont plus nombreux. Que fait Oscar pendant ce mouvement ? Il propose des modèles d'organisation, donc, mais aussi des pratiques en AG, tel que le langage des signes. Ils transmettent des savoir-faire. Il continue aussi de renforcer ses contacts avec les lycéens, d'autant plus importants que beaucoup d'étudiants les rejettent. C'est surtout lui qui sera la figure de référence de cette génération, qui arrive à l'université pour les mouvements de 2007 et de 2009 contre la LRU et qui se positionnera à la gauche de la génération du CPE. L'entretien des sociabilités, la transmission de savoir-faire, les compétences en termes d'organisation montrent qu'il participe à la reproduction du collectif militant. En même temps, il a toutes les propriétés de l'orateur régulier : « j'ai pris de l'assurance, je suis capable de gueuler, les gens ont l'habitude de m'entendre gueuler ». Il est aussi plusieurs fois délégué en coordination nationale. À ce moment-là, il porte une chaîne à son portefeuille, et n'hésite pas à menacer de l'utiliser, par exemple en coordination contre un militant de l'Unef un peu trop actif pour diriger les débats. Il présente les traits de la virilité nécessaires pour s'imposer, et il a une gouaille certaine et un solide sens de la formule.

Un lieu devient central pour ceux qui organisent le mouvement. Juste avant la mobilisation, des militants étudiants, anciens de Sud-Étudiant, ou d'autres qui animeront la grève, ont fait un « putsch » au sein de l'association des étudiants d'Histoire, Volumen, auparavant tenue par les « corpos ». Le local de cette association est situé juste à l'entrée du campus du centre-ville (l'Hôtel Fumé), il dispose d'un téléphone dont la facture est payée par l'université. Ce local devient le quartier général, le « bureau central » de la grève. Oscar y installe sa « tambouille », y dort, et une table de presse du Scalp y est présente quasiment tous les jours. Les animateurs du mouvement y organisent des permanences téléphoniques. Le local, c'est « un numéro de téléphone qu'on peut mettre sur tous les tracts et un bureau dans lequel on peut recevoir les gens. » Les grévistes appellent quand ils ont un problème. Oscar explique l'intérêt d'y être en permanence : « le fait que moi, physiquement, je sois sur le... ce lieu-là, donc l'assoc d'histoire, en permanence, ça permettait aussi... d'avoir les infos à la source. Et de discuter vraiment avec les gens. » Le lieu permet à la fois l'entretien des sociabilités et l'organisation de la grève. Il ajoute :

« ça devient vite finalement le bureau des pleurs. Les petites mains qui disent : [*ton pleurnichard*] “on est pas assez sur mon blocus”. Ou : “il se passe rien par chez nous, on a besoin d'aide”. Les gens de Droit qui disent : “y en a marre... des fachos et de ceci, et de cela, on voudrait de l'aide”. Et on essaye de trouver des solutions... sur le coup. Donc... les pseudo-dirigeants du mouvement... avec des réponses les plus évasives possibles. Moi perso de mon côté, je note les soucis, le lendemain je vais visiter... pour voir à quoi ça ressemble. Et à chaque fois j'essaie d'apprendre aux gens à se servir du téléphone fixe de la fac. Donc, qu'on a déjà piqué à l'Hôtel Fumé... dans l'association Volumen... pour nous servir de standard,

mais... je leur fais remarquer qu'y a des téléphones partout et qu'il faut pas hésiter à s'en servir et... Je leur explique comment ça marche, que les numéros sont affichés à côté, pour appeler tel poste et tel poste. Et du coup petit à petit ils s'aperçoivent qu'ils ont un réseau de communication qu'est pas... de leur poche. Ça, ça marche bien et ça leur plaît. Le fait d'avoir une infrastructure, et puis [ton ironique] ils font joujou avec, ils sont contents comme tout. »

On voit ainsi ce qui distingue le travail d'exécution de celui de reproduction du collectif militant. Les « petites mains » sont sur les piquets de grève. Mais un groupe de militants, par son occupation continue du point de fixation physique des grévistes, qui sert aussi de permanence téléphonique, a une vue plus globale de la situation sur les différents lieux du campus. Ils peuvent répartir les forces et donner des conseils. Contrairement à ce que suggère Oscar, ce sont en fait plusieurs militants qui ont cette pratique qui consiste à n'avoir aucune tâche particulière à faire, mais à faire le lien entre les différents lieux et activités, à aller « visiter » les gens pour recenser les problèmes et proposer des solutions. Quatre étudiants font ainsi office de *leaders* du mouvement, et combinent ce type de tâches avec celui d'orateur régulier. Bertrand Geay, Nicolas Lefol et Mathieu Morichon ont dressé leur portrait¹. Mais ils ne classent pas Oscar dans ce groupe de *leaders*. En effet, celui-ci joue un rôle légèrement différent. On a vu qu'Oscar combinait des dispositions à la prise de parole en public, doublées d'une gêne, qu'on peut mettre en relation avec son rapport plus distant aux études. Pendant le mouvement contre le CPE, il prend la parole en coordination, mais relativement peu en AG : « quasiment jamais en AG, parce que ça servait à rien et que... je sais pas pourquoi les gens se mettent à rire à chaque fois que je parle en public. Au départ ça me gênait un peu, après, j'en ai pris mon parti. Mais... Oui je me... Non c'était vraiment pas mon truc de parler... devant une AG euh... ». Mais en même temps, son délaissement de la scène centrale des AG correspond aussi à un choix stratégique consistant à se concentrer sur les espaces de sociabilité informelle : « souvent, surtout quand ça devenait aussi gros que les AG dans les stades... je me mettais à la popote parce qu'au moins... c'est... j'avais l'impression de faire quelque chose d'utile. Mais... c'était un truc convivial où au moins je pouvais échanger avec les gens, quoi ». La « tambouille » est une activité et un lieu stratégique, qui permet de discuter avec tous les participants. Il investit ainsi délibérément ces lieux où le lien se crée et où l'organisation de la grève se construit.

Pendant le mouvement, Oscar est poursuivi par la justice suite à une action contre le local de permanence du député UMP. À la fin du mouvement, il prend un avocat, et considère qu'il est préférable pour lui de se présenter devant la justice comme salarié plutôt que comme étudiant dilettante : « Donc je décide de m'établir. C'est comme ça que je deviens cuisinier ». Il trouve son premier emploi grâce à des contacts de la CNT. Il n'y a finalement pas de suite à la plainte, mais Oscar n'a jamais repris ses études : « J'avais, ouais, quatre ans de facs, j'étais encore en deuxième année, je commençais à coûter cher à mes parents, j'avançais pas spécifiquement », « j'ai deux jeunes sœurs ». Son abandon des études peut ainsi s'expliquer par cet événement lié à la répression du mouvement, mais aussi par des raisons scolaires et financières (son père est décédé peu de temps après) tout aussi bien que militantes. Pendant les mouvements suivants, il continue cependant à participer en tant que « précaire » aux mouvements étudiants, et joue notamment un rôle central dans l'occupation de l'amphi J en 2009. Il tient toujours ce rôle à la fois marginal et déterminant, de conseiller des grévistes depuis le poste de la « tambouille ».

La façon dont Oscar décrit la division du travail dans les mobilisations poitevines confirme la différenciation entre exécution, reproduction du collectif militant et production d'une parole incarnée. L'organisation de la grève, la circulation entre les différents points de l'université et différentes activités, l'entretien des sociabilités et la transmission de savoir-faire correspond bien à un rôle particulier. Contrairement à d'autres, et bien qu'il dispose de compétences pour prendre la parole en public, il ne convertit pas ce travail en titre à parler. Cela correspond à la fois à une moins grande aisance, par rapport à d'autres étudiants, mais aussi à un investissement stratégique des lieux et des activités de l'ombre qu'il considère comme plus déterminants dans la conduite de la grève, à raison, si l'on en croit l'influence qu'il a eue sur de nombreux lycéens, puis étudiants. Oscar est capable de jouer le rôle d'orateur, dans la mesure où il le faisait lors du mouvement de 2002-2003. Mais il privilégie

1 Bertrand GEAY, Nicolas LEFOL et Mathieu MORICHON, « La démocratie “No logo” », in Bertrand GEAY, dir., *La Protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2009, p.87-96. J'ai aussi réalisé des entretiens avec trois d'entre eux.

progressivement les tâches de reproduction du collectif militant, en tant qu'elles sont porteuses d'un type de *leadership* particulier.

L'étude de la division du travail impliquée par et dans les AG permet ainsi de comprendre qu'elle ne repose pas seulement sur la reproduction de registres masculins et féminins d'activité à l'œuvre dans d'autres sphères sociales, mais résulte aussi de processus qui lui sont propres. Deux en particulier permettent de comprendre le caractère hautement sélectif de l'activité de prise de parole en public. Le premier, c'est l'imbrication particulière qui s'y opère entre rapports de sexe, de classe et de « race », qui produit un rôle d'orateur essentiellement viril, peu propice à l'investissement d'un certain nombre d'étudiants et d'étudiantes. Le second, c'est le dispositif même de l'AG, qui articule une foule qui applaudit ou qui hue, et des individus qui semblent en émerger naturellement. Les orateurs et oratrices tendent ainsi à personnifier des camps, ce qui freine les prises de parole de celles et ceux qui ne se sentent pas de légitimité à le faire, ou qui ne possèdent pas les propriétés sociales implicitement attendues du militant exemplaire. Ces deux processus ne sont évidemment pas sans lien, dans la mesure où la construction virile du rôle d'orateur se noue autour d'une dialectique entre la foule du public et les individualités qui s'en détachent pour prendre la parole, qui favorise la croyance en des qualités nécessaires pour s'y exprimer, qui ont rapport à la gestion de cette foule et de sa violence. C'est ainsi le rapport au public de l'AG qui induit les qualités les plus centrales de l'orateur régulier : affichage d'une aisance vis-à-vis de sa violence supposée, mais aussi aptitude à l'incarner.

En définitive, on a repéré une division du travail qui distingue les tâches d'exécution des « petites mains », le travail de reproduction du collectif militant des « bureaucrates de l'ombre », et ceux qui peuvent convertir l'un ou l'autre en titre à parler à travers la production d'une parole incarnée. Les femmes, mais aussi d'autres acteurs dominés, seront plutôt assignés aux deux premiers rôles. Dans la mesure où cette division du travail est hiérarchisée, elle soulève la question du pouvoir attaché à ces différents rôles, des différents types de *leadership* qu'elle fait émerger. On a ainsi pu souligner le pouvoir que recelait le travail de reproduction du collectif militant, même si la hiérarchie fondamentale demeure entre ceux qui parviennent à incarner le groupe par leurs prises de parole, et les autres. On a également montré la façon dont la prise de parole régulière en AG produisait une figure de *leader* dont le rôle est d'abord d'incarnation, de personnification de tout ou partie du groupe mobilisé. Nous allons à présent aborder de front ce problème du *leadership* produit dans et par les AG.

Épilogue : l'indicible leadership

L'analyse du rôle des orateurs réguliers fait apparaître un paradoxe constitutif du dispositif de l'AG. D'un côté, le rassemblement de personnes appelées à voter et à débattre de façon égalitaire pousse à l'extrême le refus de la délégation, de la hiérarchisation des participants et des phénomènes de *leadership*. De l'autre, les prises de parole individuelles tendent à consacrer des figures qui incarnent le groupe, précisément par la mise en présence de l'orateur et du public qui le valide ou le rejette immédiatement, par ses manifestations d'approbation ou de désapprobation. Quelles sont les caractéristiques du *leadership* qui se dessine dans ce cadre ?¹

Dans les mouvements étudiants de la fin des années 2000, le principe même de l'AG est complété, on l'a vu, de nombreuses pratiques et procédures qui visent à limiter et contrôler l'émergence de *leaders* ou de représentants parlant et agissant au nom du groupe et à sa place, les prétentions des organisations à diriger la mobilisation, et les mécanismes de délégation quels qu'ils soient². Le principe de la rotation des tâches est ainsi appliqué aux membres de la tribune tout comme aux délégations aux coordinations régionales ou nationales : leur composition change d'une AG sur l'autre. Tout est ainsi fait pour éviter la constitution et l'identification de groupes ou d'individus agissant et décidant à la place du collectif. Aux mécanismes de délégation, les étudiants mobilisés opposent donc une forme de représentation collective, par les assemblées générales et les coordinations. Ces dernières sont des dispositifs de démocratie directe. Elles ne créent donc pas de dispositif de représentation proprement dit, mais constituent bien des instances qui prétendent parler au nom des étudiants par la seule vertu du rassemblement de leurs participants en un même lieu, sans autre mode d'autorisation. Les AG étudiantes se constituent en effet comme parlant au nom de tous les usagers de l'établissement, et non simplement des présents. On parle ainsi de « l'AG de l'établissement X » pour les désigner, alors même qu'elles ne peuvent pas matériellement réunir

1 Cette section reprend en partie les développements travaillés dans le cadre d'une recherche collective sur la représentation des étudiants. Julie LE MAZIER, Julie TESTI et Romain VILA, « Les voies multiples de la représentation en situation de délégation ratée : agir au nom des étudiants », in Alice MAZEAUD avec Delphine DULONG et Antoine ROGER, dir., *La Représentation politique en pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, à paraître.

2 De façon similaire, l'un des enjeux centraux des manifestations parisiennes est de déterminer qui prendra la tête du cortège : l'Unef, le syndicat majoritaire, ou les cortèges des universités défilant derrière des banderoles non siglées. Cela peut donner lieu à des affrontements physiques entre le service d'ordre de l'Unef et d'autres étudiants. L'exemple le plus connu est celui de la manifestation du 1^{er} mai 2006, dans la mesure où il a abouti à l'exclusion de certains militants de l'Unef, membres de la Tendance minoritaire Tous Ensemble (TTE) (qui a donné naissance en 2007 à la Tuud), accusés d'avoir attaqué leurs camarades de la tendance majoritaire. Des affrontements de ce type ont également pu être observés lors des manifestations contre la réforme des retraites (voir encadré 27). Autour de la question symbolique de la place dans le cortège, s'affirment ainsi deux conceptions contradictoires du groupe mobilisé, réuni derrière le syndicat qui le représente voire le dirige, ou au contraire se constituant par lui-même, sans représentant officiel.

physiquement tous les acteurs concernés, et sans que les participants n'expriment le besoin d'un quorum quelconque pour effectuer cette opération symbolique – sauf si l'assistance est vraiment trop clairsemée et ne réunit en particulier que des militants réguliers. Le seul impératif est d'avoir annoncé l'AG à l'avance pour que les intéressés sachent que des décisions vont être prises en leur nom : revendications, appels à des actions, votes de motions qui constituent les expressions du mouvement. De ce point de vue, les AG étudiantes, comme celles du mouvement ouvrier¹ et le syndicalisme français à ses origines², ou certaines conceptions des clubs des révolutions³, s'inscrivent dans un mode de représentation du groupe qui ne relève ni de l'élection ni du principe majoritaire mais procède du simple fait de l'organisation en corps d'un groupe aux intérêts communs. Leur légitimité ne leur vient ni du nombre ni de la vocation à porter une parole universelle, mais du fait qu'elles manifestent en le rassemblant l'existence d'un groupe qui instaure un rapport de forces avec un adversaire désigné.

En même temps, les étudiants mobilisés se heurtent régulièrement à des contraintes qui déstabilisent cette représentation collective. Construites comme des organes empêchant la personnalisation des tâches de représentation, elles ne permettent pas toujours de suppléer à tous les rôles dévolus à des représentants élus. Elles ont certes un pouvoir de décision, sur les revendications et sur les dates et formes d'action, qui est reconnu par les étudiants mobilisés – un certain nombre se rendant effectivement aux actions organisées par leur biais. Mais elles sont rarement reconnues comme des interlocuteurs par les acteurs extérieurs au mouvement : administration des universités, gouvernement, syndicats de salariés et médias. Ces derniers recherchent en effet des représentants identifiés, ce que ces instances ne fournissent pas. Les coordinations se dotent ainsi de porte-parole, mandatés à chaque réunion selon un principe de rotation des tâches. Mais les syndicats de salariés préfèrent échanger avec les organisations syndicales étudiantes, avec qui ils entretiennent des relations régulières. Annick Coupé, porte-parole de l'union syndicale Solidaires pendant le mouvement contre le CPE, explique ainsi :

« On rappelait à chaque fois qu'il y avait cette coordination, qu'elle avait sa légitimité et qu'elle était une partie du mouvement. On se bat pour que la coordination nationale soit reçue par l'intersyndicale, ce qui sera le cas une ou deux fois d'ailleurs, mais on sent bien que c'est parce que les autres syndicats ne peuvent pas faire autrement. Ils considèrent, même si ce n'est

1 Stéphane SIROT, *La Grève en France : une histoire sociale (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2002, p. 129-136 ; *Le syndicalisme, la politique et la grève. France et Europe : XIXe-XXIe siècle*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2011, p. 157-169.

2 Pierre ROSANVALLON, *La Question syndicale, op. cit.*, p. 203-213 ; *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Éditions Gallimard, 1998, p. 219-253.

3 Paula COSSART, *Le Meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 103-114 ; Samuel HAYAT, « Participation, discussion et représentation : l'expérience clubiste de 1848 », *Participations*, vol. 2, n° 3, 2012, p. 119-140.

jamais dit comme ça, que le lieu de décision pour le mouvement interprofessionnel national, c'est l'intersyndicale dans laquelle il y a les organisations de salarié-es et les organisations de jeunesse. La légitimité, pour les organisations nationales, elle est là. »¹

Solidaires est une organisation minoritaire dans le paysage syndical interprofessionnel. Poussée par Sud-Étudiant, qui en est membre, et qui défend la légitimité des coordinations contre la représentation par le syndicat majoritaire étudiant qu'est l'Unef, elle est plus susceptible que les grandes confédérations de reconnaître les cadres d'organisations qui remettent en cause le monopole syndical de la représentation. Mais elle n'est pas suivie dans cette position par les autres membres de l'intersyndicale, qui leur préfèrent leurs interlocuteurs habituels des syndicats étudiants, qui leur ressemblent. De même, les journalistes entretiennent des relations régulières avec les porte-parole des syndicats étudiants et des organisations de jeunesse des partis politiques. En période de mouvement, ils se tournent donc vers eux pour recueillir la parole du groupe, malgré le mandatement de porte-parole et de commissions presse par les AG et coordinations. On pense par exemple aux figures médiatiques de Razzy Hammadi, président du Mouvement des jeunes socialistes, de Bruno Julliard, président de l'Unef et de Julie Coudry, présidente de la Cé, pendant la mobilisation contre le CPE. Lorsqu'ils donnent la parole à des acteurs qui ne sont pas issus de ces organisations, les journalistes privilégient des relations personnalisées avec des étudiants qui se prêtent bien à l'exercice. À Poitiers, lors du même mouvement, l'un des étudiants en vient à monopoliser cette tâche, se crée des contacts auprès de la presse régionale qui le sollicite régulièrement, et se fait ainsi remarquer également des médias nationaux². Les étudiants poitevins, cependant, ne souhaitent pas que des *leaders* émergent ainsi, et cherchent à appliquer le principe de la rotation des tâches, alors qu'Arlette Chabot invite cet étudiant à l'émission « Mots croisés ». Cette dernière refuse de se voir imposer d'autres intervenants, et annule l'invitation.

En période de mouvement, il n'y a donc pas d'ajustement entre les critères du représentant légitime tels qu'ils sont définis par les différents acteurs qui seraient à même de le consacrer. D'un côté, beaucoup d'étudiants accordent leur confiance aux cadres collectifs et aux représentants qui y sont désignés ponctuellement, souvent avec un mandat impératif. De l'autre, des acteurs comme les médias et les syndicats de salariés cherchent à s'adresser à des interlocuteurs bénéficiant d'une notoriété, occupant un rôle un tant soit peu pérenne ou représentant une organisation. La question du *leadership* et de la représentation dans les

1 « L'intersyndicale nationale sous la pression des mouvements de la jeunesse. Entretien de Kamel Tafer avec Annick Coupé », in Renaud BÉCOT, Aurélien BOUDON, Blaise DUFAL, Julie LE MAZIER et Kamel TAFER, coord, *op. cit.*, p. 80-81.

2 Jérôme CAMUS, « Heurs et malheurs médiatiques », in Bertrand GEAY, dir., *op. cit.*, p. 129-150.

mouvements étudiants est donc le lieu d'une tension entre des pratiques visant à les réduire, et les contraintes dans lesquelles ils sont pris. Cet exemple poitevin confirme à la fois que des individualités émergent bel et bien des cadres collectifs, et qu'ils constituent une ressource pour le mouvement, et que les étudiants s'attachent à combattre ce processus, fût-ce au risque de manquer une opportunité utile pour leur lutte. La place et le rôle des *leaders*, ici au sens de porte-parole, est donc problématisée dans les mouvements étudiants, à travers un ensemble de pratiques dans lesquelles le dispositif de l'AG tient une place centrale. Pour comprendre la façon dont ces dernières façonnent les rôles de *leaders*, nous nous sommes intéressés à la façon dont les étudiants mobilisés pouvaient appréhender subjectivement la question du *leadership* dans les AG et dans les grèves.

Ce qui frappe en premier lieu, c'est le tabou que représente cette question. Un premier exemple vient des réactions suscitées par une tentative de formalisation par écrit du rôle d'animation des luttes au sein de Sud-Étudiant. Dans le cadre de la rédaction du cahier de formation « Pratiques de luttes », pendant l'été 2011, j'ai tenté de coucher par écrit une distinction souvent utilisée dans ce syndicat pour appréhender la difficile question du *leadership*, entre « animer » et « diriger » des luttes. Les militants de Sud-Étudiant reconnaissent que des individus, notamment parmi les syndicalistes, ont un rôle plus actif dans la conduite du mouvement. Ils tentent de résoudre la tension entre ce phénomène et leurs principes d'autogestion par la définition d'un rôle d'animateur des luttes, qui fournirait ses ressources et savoir-faire aux grévistes sans pour autant les diriger¹. Je me suis appuyée pour rédiger cette note sur des discours régulièrement émis dans des cadres informels, au sein de Sud-Étudiant, sur ce que peuvent et ne devraient pas faire des *leaders* au cours d'une mobilisation, comme en interne de l'organisation. Je l'ai ensuite envoyée pour première relecture à trois militants, anciens secrétaires fédéraux de Sud-Étudiant, dont deux anciens porte-parole du syndicat, qui ont pu par ailleurs tenir dans les grèves des rôles tant de reproduction du collectif militant que d'orateurs. Leurs réponses soulignent la difficulté à expliciter le rôle de *leader* :

« le voir écrit de but en blanc me fait bizarre » (Thomas²)

« C'est la première fois que je vois formaliser cette réflexion, du coup j'ai besoin d'un temps de réflexion. C'est intéressant en tout cas. » (Salomé)

Le troisième militant, Alexandre³, termine son courriel de commentaire de la note en le

1 Sur cette distinction entre « animer » et « diriger », aussi utilisée à Alternative libertaire, voir encadré 9, chapitre 1.

2 Pour un portrait de Thomas, voir le chapitre 3, épilogue.

3 Pour un portrait d'Alexandre, voir *supra*.

nuançant ainsi :

« Ce mail est vachement confus. Et pas du tout clair. Mais ça l'est pas trop dans ma tête. Sinon je suis d'accord avec ce qu'il y a d'écrit mais la lecture me laisse une impression partagée. »

Les militants sont ainsi globalement d'accord avec la fiche, mais ce qu'ils contestent, c'est le fait de l'énoncer, de l'écrire, de le formaliser dans des règles générales. De la même façon, nous avons régulièrement posé en entretien la question : « Est-ce que tu dirais qu'il y avait des *leaders* de la mobilisation ? », ceci afin d'objectiver la façon dont les étudiants percevaient ce rôle. Les réactions de résistance ou de gêne ont été nombreuses :

« Alors tout dépend de ce que t'entends par *leader*. [Puis plus tard dans l'entretien] C'est pour ça que je ne peux pas répondre à ta première question vraiment. »³ (Jeanne, Paris 3, non-organisée, à propos du mouvement contre le CPE)

« Tu veux que je donne des noms, là c'est ça ? C'est salaud, ça. »⁴ (Charlie⁵, Paris 1, militant au NPA et à l'Unef, à propos du mouvement contre la réforme des retraites)

La réaction de Charlie correspond aussi à la situation d'entretien, où il se retrouve à dire à quels étudiants il reconnaît le titre de *leader* devant une enquêtrice qui peut aussi être une rivale dans le cadre des mobilisations au centre PMF. Néanmoins, les deux réponses coïncident dans la difficulté à nommer et décrire les *leaders*. Le *leadership* est d'abord indicible. En même temps, qu'ils récusent ou non ce qualificatif de « *leader* », qu'ils déplorent leur existence ou au contraire qu'ils regrettent que ces derniers n'aient pas pu davantage conduire les luttes, les enquêtés repèrent bien un rôle de ce type. Ils parlent de « meneurs »⁶ (Christian, Paris 3, militant à Sud-Étudiant, à propos du mouvement contre le CPE) ou de « têtes »⁷ (Léa, Paris 1, militante au NPA et à l'Unef, à propos des mouvements de 2007 et 2009 contre la LRU). De la même façon, Bertrand Geay, Nicolas Lefol et Mathieu Morichon, pour identifier les quatre *leaders* du mouvement poitevin de 2006, s'appuient sur un spectacle parodique qui les met en scène, et qui signale dès lors l'accord qu'il y a entre les étudiants pour les reconnaître comme tels :

« Pour identifier ceux qui ont été perçus comme les véritables porte-parole du mouvement, il suffit de s'en remettre tout d'abord aux indices laissés par le mouvement lui-même. En effet, si l'existence de représentants des étudiants a été constamment récusée, un spectacle parodique organisé fin mars par la commission "animation" a mis en scène ceux qui ont de fait été reconnus comme tels, révélant ainsi, sur un mode certes stéréotypé, les attributs perçus comme les plus significatifs de chacun d'entre eux (...).

Ils ont en commun d'être des garçons d'une vingtaine d'années, d'être fils d'employés et/ou de cadres supérieurs, de provenir plutôt de disciplines littéraires et d'être relativement loquaces en situation d'entretien, en particulier sur les questions politiques ; ils sont assez souvent intervenus au stade Rébeilleau et dans la presse (dans des proportions très diverses) et, surtout,

3 Entretien avec Jeanne du 17 juillet 2012.

4 Entretien avec Charlie du 22 juin 2011.

5 Pour un portrait de Charlie, voir *supra*.

6 Entretien avec Christian du 3 octobre 2011.

7 Entretien avec Léa du 28 janvier 2012.

ils ont tous les quatre été des piliers des réunions de coordination (...). Ainsi, Michaël occupe une position assez singulière au sein du groupe mobilisé (...). À plusieurs reprises néanmoins, ses déclarations, parfois quotidiennes, dans la presse, lui furent très sérieusement reprochées, tant elles semblaient court-circuiter les nécessaires discussions collectives. Lors du spectacle de la fin mars, il est présenté comme sans cesse affairé sur ses différents téléphones portables, façon toute ironique de signifier son attachement un peu excessif aux tâches de communication et sa relative distance aux tâches plus ordinaires d'organisation du mouvement. La place d'Hugo est elle aussi spécifique, mais en un autre sens (...). Lors du spectacle, il est assimilé à un sex-symbol, n'hésitant pas à pratiquer le *strep-tease* et suivi en permanence par une nuée de jeunes filles. (...) Victor apparaît affublé d'un accoutrement paradoxal (perruque dorée, skate-board, panneau couvert de citations politiques) bien fait pour signifier le caractère composite du personnage, tout à la fois orateur serein et pédagogue, citateur des hommes politiques du passé, et jeune, arborant de façon presque ostentatoire les signes de sa jeunesse. Freddy apparaît quant à lui tel un Christ ressuscité, grand, le corps droit, les bras largement ouverts, un visage illuminé (...), le tout accompagné d'une pancarte : "Freddy président" (...). »¹

Si le spectacle atteste de l'identification par les étudiants eux-mêmes de *leaders*, dont les ressources et tâches particulières sont suggérées par l'accent mis sur tel ou tel élément de leur déguisement, son caractère parodique montre bien aussi que la figure du *leader* est mise à distance, que ses attributions sont contrôlées par le groupe, comme lorsqu'on reproche à l'un d'eux de trop s'adresser à la presse. Tournés en dérision, les *leaders* sont en même temps rappelés à l'ordre pour tout ce qui leur permet de se distinguer du groupe.

Les termes qu'utilisent nos enquêtés pour décrire quant à eux les liens des *leaders* avec le reste du groupe se caractérisent par leur flou :

« Le niveau d'écoute », « l'écho », « l'aura », « une image »² (Léa, Paris 1, NPA et Unef, LRU) ; des personnes « écoutées et respectées »³ (Fleur, Poitiers, non-organisée, retraites) ; « des gens qu'on voit plus que d'autres », « plus porte-parole que leaders »⁴ (Jeanne, Paris 3, non-organisée, CPE) ; la « gloire personnelle »⁵ (Christian, Paris 3, Sud-Étudiant, CPE), l'« influence », le « poids politique », « je sais pas, ça se sent »⁶ (Charlie, Paris 1, NPA et Unef, retraites).

Il y a donc des étudiants qui possèdent une certaine notoriété, une réputation, une visibilité. Leur qualité de *leader* s'identifie au fait qu'ils peuvent influencer l'avis des autres, mais en même temps les enquêtés soulignent qu'il est difficile de l'établir : « je ne sais pas dans quelle mesure les gens étaient vraiment écoutés »⁷ (Jeanne, Paris 3, non-organisée, CPE). On peut le reconnaître, par exemple, aux réactions du public des AG : « c'est plus la manière dont l'AG réagit à chaque prise de parole »⁸, mais l'applaudissement ne signifie pas

1 Bertrand GEAY, Nicolas LEFOL et Mathieu MORICHON, art. cit., p. 88-90.

2 *Ibid.*

3 Entretien avec Fleur du 2 juin 2012.

4 Entretien avec Jeanne du 17 juillet 2012.

5 Entretien avec Christian du 3 octobre 2011.

6 Entretien avec Charlie du 22 juin 2011.

7 Entretien avec Jeanne du 17 juillet 2012.

8 *Ibid.*

l'adhésion¹, et il n'est pas aisé de savoir si les participants applaudissent parce que l'intervention reflète leur avis ou si c'est parce qu'elle les convainc, ou encore simplement pour souligner une performance rhétorique. Les enquêtés mentionnent d'autre part alternativement les applaudissements et le silence comme critères d'une intervention réussie : « En partie je pense qu'on pourrait le mesurer non pas à l'applaudimètre mais au silence qui se fait quand il y a une intervention »² (Charlie, Paris 1, NPA et Unef, retraites). En effet, dans certaines AG les étudiants applaudissent à chaque intervention, sans pour autant les écouter avec attention : ils discutent avec leurs voisins, vont et viennent dans l'amphithéâtre. Lorsqu'ils interrompent ces activités annexes et que le public se fait, dès lors, moins bruyant, cela peut suggérer qu'un argument a capté l'attention, ou que s'exprime quelqu'un dont le rôle dans la mobilisation est reconnu. En tout état de cause, le rôle de *leader*, et les critères qui permettent de le reconnaître, sont peu objectivés.

Les ressources que les enquêtés attribuent à ces *leaders* sont diverses. L'expérience militante, et le fait d'être déjà le *leader* de l'une des organisations qui animent la mobilisation, jouent. Mais il y a aussi l'apparence physique (« t'avais des non-syndiqués qu'avaient des belles gueules de beaux gosses révolutionnaires donc tout de suite, c'étaient des... »³, Christian, Paris 3, Sud-Étudiant, CPE). Le fait d'être un militant exemplaire, dévoué, compte autant que le fait d'orienter la décision : « l'engagement dans la baston »⁴ (Léa, Paris 1, NPA et Unef, LRU), « c'est pas que... les cadres de décision qui sont importants pour être une direction c'est aussi l'implication quotidienne »⁵ (Charlie, Paris 1, NPA et Unef, retraites). On retrouve ici les différents rôles de *leaders* déjà identifiés : les compétences oratoires constituent certes en AG une ressource précieuse, tout comme l'aptitude à gérer le conflit (la « baston »), mais en même temps la qualité de *leader* tient aussi à « l'implication » dans les autres tâches. Les étudiants peuvent ainsi souligner que ce ne sont pas nécessairement celles et ceux qui parlent le plus qui ont le plus d'influence sur les autres. Fleur, étudiante non-organisée engagée dans le mouvement contre la réforme des retraites à Poitiers, souligne ainsi :

« Y avait des personnes qu'avaient des facilités pour prendre la parole. Après y avait des personnes qui... prenaient pas la parole mais qu'étaient, enfin... Tu vois, Ben et Nico⁶, c'est des personnes qui prenaient pas forcément beaucoup la parole en AG. Nico si. Mais Nico y a des

1 Nicolas MARIOT, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de science politique*, n° 5, 2001, p. 707-738.

2 Entretien avec Charlie du 22 juin 2011.

3 Entretien avec Christian du 3 octobre 2011.

4 Entretien avec Léa du 28 janvier 2012.

5 Entretien avec Charlie du 22 juin 2011.

6 Pour un portrait de Nicolas, voir *supra*.

moments où il faisait que tourner... faire tourner le micro. Donc du coup de ce rôle qu'il prenait il ne prenait pas la parole, donc il se... il faisait ça. Et Ben c'est quelqu'un qui prend pas beaucoup la parole en AG, mais qui par contre est très écouté et influent à côté. »¹

La reproduction du collectif militant, les activités « à côté » de la prise de parole, tiennent ainsi une place aussi centrale que la production d'une parole incarnée dans la reconnaissance d'un *leadership*. Ceux qui sont les plus souvent cités parmi les leaders *cumulent* en général ces deux types d'activité.

Parmi les qualités des *leaders*, est parfois cité le « charisme ». On pourrait en effet être tenté de mobiliser cette notion pour décrire des personnalités qui ne tiennent pas leur influence d'une position institutionnelle (dont les étudiants s'emploient à empêcher la mise en place) mais des qualités propres que ces derniers leur reconnaissent². Néanmoins, ce terme paraît trop fort pour qualifier la relation entre les *leaders* et le public des AG. Max Weber réserve en effet ce terme à un type de domination fondée sur une « grâce (...) extraordinaire », des « qualités prodigieuses » ou encore « l'héroïsme ». Au contraire, les étudiants soulignent que les *leaders* se montrent des militants exemplaires en s'impliquant au quotidien avec les autres, comme les autres, et qu'ils ne s'en distinguent pas de façon univoque. Surtout, certaines analyses ont critiqué « la représentation du charisme comme propriété attachée à la nature d'un individu singulier »³, pour s'intéresser soit à l'ajustement des dispositions du *leader* à celles de son public, soit, plus largement, à la construction du charisme par les pratiques de différents acteurs sociaux s'appuyant sur des situations particulières⁴. Si on les suit, l'attribution de charisme aux *leaders* étudiants devient un contresens. En effet, loin de construire le charisme de leurs *leaders*, les étudiants s'emploient à problématiser et à nuancer leur rôle, et à établir des procédures de contrôle et de limitation de leur pouvoir. On est loin de l'image du « dévouement » au chef impliquée par le charisme webérien. L'usage de la notion dans les discours des enquêtés est intéressante non pas en tant qu'elle renverrait à une domination effectivement charismatique, que dans la mesure où, par son flou, elle leur permet de nommer ce qui justement correspond à des propriétés vagues, faiblement stabilisées, dans un contexte où l'influence ne peut être reliée à des positions

1 Entretien avec Fleur du 2 juin 2012.

2 « En second lieu l'autorité fondée sur la grâce personnelle et extraordinaire d'un individu (charisme) ; elle se caractérise par le dévouement tout personnel des sujets à la cause d'un homme et par leur confiance en sa seule personne en tant qu'elle se singularise par des qualités prodigieuses, par l'héroïsme ou d'autres particularités exemplaires qui font le chef. » Max WEBER, « Le métier et la vocation d'homme politique », in *Le Savant et le politique*, (traduit de l'allemand par Julien Freund, révisée par E. Fleischmann et Éric de Dampierre), Paris, Plon, 2^e éd. 1963, (1919), p. 126.

3 Pierre BOURDIEU, « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, vol. 12, n° 3, 1971, p. 332.

4 Michel DOBRY, « Charisme et rationalité : le « phénomène nazi » dans l'histoire », in Jacques LAGROYE, dir., *La Politisation*, Paris, Éditions Belin, 2003, p. 301-323.

institutionnelles qui sont consciencieusement effacées¹. Le « charisme », c'est pour eux une façon d'appeler le résidu de *leadership* qui demeure, en raison des inégalités de compétences à en faire plus, à incarner le groupe, même quand on ne veut pas de chef.

Comment décrire alors les *leaders* des AG étudiantes et les conditions de leur fragile légitimation auprès des autres participants ? Ces *leaders* ne sont pas des représentants au sens où un pouvoir sur le groupe, ou d'agir en son nom, leur serait délégué ; ils ne sont pas non plus *leaders* au sens où ils seraient particulièrement suivis par les autres participants. Ils représentent plutôt le groupe au sens où ils l'incarnent. À la représentation-mandat est substituée une relation où l'individu vaut pour le groupe dont il est une partie, parce qu'il ressemble à ses pairs, relevant à la fois de la représentation-incarnation et de la représentation descriptive (ou représentation miroir)². Les *leaders* sont reconnus parce que les autres se reconnaissent en eux, en tant qu'étudiants mobilisés, tant du point de vue de l'expression d'une ligne politique que par l'intensité de leur implication dans la lutte, fournissant aussi une figuration symbolique de la façon dont le groupe se représente. On a vu en effet que le dispositif de l'AG, s'il permet une représentation collective, favorise également, par son organisation autour des prises de parole successives, l'émergence d'individualités personnifiant des camps. On retrouve ici la « fonction d'incarnation »³ du représentant, repérée par Pierre Rosanvallon dans le *Manifeste des soixante* : il n'est pas là pour se distinguer, mais au contraire pour refléter, selon le principe de la représentation miroir et comme « simple échantillon du groupe »⁴, la façon dont ce dernier se perçoit :

« Le représentant n'est pas seulement pour eux un homme de confiance, il est aussi un vivant symbole de l'identité collective. En lui doit se dissoudre la figure singulière de l'élu pour rendre immédiatement sensible la présence du groupe. »⁵

À ceci près qu'il ne s'agit pas tant de représenter socialement l'étudiant, que d'incarner le bon militant étudiant, l'étudiant mobilisé, avec une dimension d'exemplarité. Les *leaders* ne sont pas pour autant suivis par les autres :

« C'est-à-dire que le *leader*, qu'est-ce que t'entends par *leader*. Si c'est celui que tu mets en avant... d'abord celui que le groupe met en avant. Parce que c'est arrivé aussi qu'on demande à

1 Nous suivons en cela l'approche adoptée par Yves Cohen, qui choisit de traiter le « charisme » comme un objet d'étude plutôt que comme un concept analytique : « la recherche n'utilise pas pour son compte les mots de “charisme” ou de “charismatique” comme attributs des personnes. En effet, l'usage de plus en plus répandu de ces termes provient de la proposition sociologique de Max Weber qui est elle-même prise dans cette histoire [*des chefs*], ainsi que sa fortune. Le “charisme” est un objet de la recherche que celle-ci tente de dénaturer, et non un des mots de son vocabulaire. » Yves COHEN, *op. cit.*, p. 21.

2 Yves SINTOMER, « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion », *Raisons politiques*, vol. 2, n° 50, 2013, p. 20-32.

3 Pierre ROSANVALLON, *Le Peuple introuvable...*, *op. cit.*, p. 77.

4 *Ibid.*, p. 78.

5 *Ibid.*, p. 85.

François, à Robin de faire des prises de parole en AG parce qu'on savait qu'ils seraient mieux écoutés, mais c'étaient pas des leaders pour nous du tout. C'est juste que de fait ils parlaient mieux que la plupart d'entre nous et que ça aidait qu'ils prennent la parole (...). Après... c'est pas des *leaders* dans le sens où... au sein des gens vraiment mobilisés, présents sur la fac et tout ça, eux on les suivait pas. Ils étaient là, ça pouvait être éventuellement une façade, mais ils étaient mobilisés comme nous et que c'est pas... »¹ (Jeanne, Paris 3, non-organisée, CPE)

« Enfin voilà, c'était une myriade de gens. Mais y avait pas de *leader* qui disait quelque chose et que tout le monde suivait, quoi. C'était totalement dispersé. »² (Léa, Paris 1, NPA et Unef, LRU)

Les qualités militantes de ces personnalités fournissent des ressources au groupe, mais ne signifient pas qu'on leur reconnaît une légitimité à diriger ou que le groupe s'unifierait derrière elles. Ces *leaders* qui incarnent le groupe plus qu'ils ne le dirigent, dont il est toujours souligné qu'ils étaient nombreux – manière de relativiser leur pouvoir – s'ajustent bien à une forme d'organisation où c'est le collectif, sans médiation, de l'assemblée générale qui prime : « Mais après, sur l'ensemble, bah je pense que l'acteur commun ça a été quand même... ça a été tout le monde (...), l'acteur principal ça a été le collectif »³ (Christophe, Paris 3, Sud-Étudiant, CPE).

Le dispositif de l'AG, avec ses réaffirmations constantes d'égalité entre les participants, avec les procédures de contrôle des prises de pouvoir qui y sont mises en place, n'empêche donc pas l'émergence de *leaders* ; il la favorise même à travers la promotion d'individus qui incarnent le groupe par leurs prises de parole ; mais en même temps il la contraint. Les *leaders* ont un faible pouvoir d'influence, leur position est peu stabilisée, leurs ressources sont volatiles, leur légitimité à diriger est sans cesse déniée, leur rôle est indicible. C'est ce qui explique également qu'ils soient nombreux à être cités comme tels dans les entretiens : ce qui fait le *leader* peut fluctuer d'une personne à l'autre en fonction des moments et des situations, en l'absence d'institutionnalisation, et dans un contexte où toute prise de pouvoir durable fait l'objet de rappels à l'ordre. En ce sens, on voit qu'on ne peut pas traiter la question du *leadership* dans les cadres organisationnels qui s'affichent comme anti-hiérarchiques exactement de la même façon qu'on le ferait dans des organisations structurées. Certes la façade anti-délégation de l'AG n'empêche pas l'existence de *leaders*, bien au contraire. Mais elle en façonne le rôle et les ressources. Autrement dit, les dispositifs contraignent le type de représentation ou de *leadership* qui se met en place (voir encadré 29).

1 Entretien avec Jeanne du 17 juillet 2012.

2 Entretien avec Léa du 28 janvier 2012.

3 Entretien avec Christian du 3 octobre 2011.

Encadré 29

Mandat impératif et représentation-incarnation

Yves Sintomer note que la représentation-mandat, où un groupe transfère un pouvoir à un délégué autonome, qui s'est imposée dans le gouvernement représentatif¹, n'est pas incompatible avec la représentation-incarnation, où le représentant est dans une relation métonymique avec le groupe². Paradoxalement, le choix du mandat impératif pour les acteurs auxquels on délègue des tâches entretient aussi un rapport étroit avec la représentation-incarnation. On pourrait en effet penser que, quand les délégués sont sous mandat impératif, leurs propriétés comptent peu. Ayant pour simple rôle de transmettre les positions de l'AG, ils seraient interchangeables. Ce n'est pourtant pas le cas, et on constate que les délégués qui sont le mieux armés pour tenir un mandat impératif sont ceux qui incarnent le mieux le groupe.

Les partisans du mandat impératif sont confrontés à un dilemme. D'un côté, l'affirmation de la souveraineté de l'AG impose de contrôler celles et ceux qui peuvent la représenter, notamment dans les coordinations nationales ou régionales. De l'autre, pour prouver l'efficacité de la démocratie directe, il leur faut montrer que le mandat impératif n'empêche pas la prise de décision collective. Les partisans du mandat impératif, pour se positionner en coordination, font ainsi feu de tout bois pour interpréter les mandats de leur AG, afin de pouvoir émettre un avis sur les questions qui sont débattues. Dans certains sites, comme c'est le cas au centre PMF en 2010, mais aussi dans des mouvements antérieurs, sont mis en place des « cahiers de motion », classeurs qui rassemblent les motions adoptées lors de toutes les AG du mouvement. Les délégués en coordination peuvent les y emporter, et trouver ainsi dans tout l'éventail des motions adoptées aux différentes AG matière à se positionner. Avant sa mise en place en 2010, lors de la première coordination francilienne du mouvement contre la réforme des retraites, qui a lieu le 14 octobre 2010 au centre PMF, Nathalie, une ancienne militante de la CNT, est mandatée par l'AG de Paris 1, sous mandat impératif, avec deux autres étudiants dont Charlie. Elle a été choisie le matin même, lors de l'AG qui a eu lieu au centre PMF. Une fois élue, elle collecte à la tribune toutes les motions votées, et je lui donne également celles de l'AG précédente. Pendant la coordination, elle a devant elle tous ces papiers, mais également les tracts rédigés par le comité de mobilisation, et y cherche constamment tous les éléments lui permettant de dégager un mandat de Paris 1³.

Tous les délégués ne font pas preuve d'autant de volontarisme pour interpréter les mandats impératifs de leur AG. Mais celles et ceux qui le font ont plus de chances de rendre efficient le mandat impératif, s'ils en sont partisans. Or cette opération suppose des compétences qui ne sont pas simplement celles utiles pour réunir tous les comptes-rendus ou motions d'AG. Il faut aussi être virtuose dans la traduction ou la transposition de ce qui peut être écrit dans une motion en réponse à une question soumise au débat et au vote en coordination. Il faut également bien connaître les débats qui ont lieu dans son AG, être capable de sentir en quelque sorte ce qui doit avoir fait l'objet d'une position dans cette université, pour ensuite savoir où le chercher dans la multitude des feuillets qu'on a emporté avec soi. Cela, les militants qui défendent le mandat impératif l'apprennent dans leur organisation, qui fonctionne en général selon le même principe. Nathalie a milité longtemps à la CNT. À Sud-Étudiant, le même problème se pose au niveau fédéral pour ceux qui ont une tâche, de secrétaire fédéral ou autre, sous mandat impératif. Ces derniers sont régulièrement accusés d'outrepasser leur mandat. Celles et ceux qui parviennent le mieux à tenir leur rôle, et à l'emporter dans les débats, sont ceux qui sont capables de s'appuyer sur l'autorité d'un texte voté antérieurement en Conseil fédéral ou en congrès pour justifier leur action. Ce sont eux qui ont le plus de chances de se voir reconnaître comme légitimes au sein de l'organisation, alors que ceux qui n'ont pas cette maîtrise des textes ne résistent pas, à la longue, aux accusations d'abus de pouvoir. Mais les virtuoses de la citation ne connaissent pas pour autant par cœur les textes de l'organisation. Ils sentent d'abord qu'une position est défendable dans l'organisation, qu'elle correspond au style de ligne qui y est émise, à l'éventail des possibles. Et ce n'est qu'ensuite qu'ils savent où chercher le texte qui peut

1 Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2^e éd. 1996, (1995), 319 pages.

2 Yves SINTOMER, art. cit., p. 25-28.

3 Notes de terrain, centre PMF, AG puis coordination francilienne du 14 octobre 2010.

exprimer un mandat en ce sens, en fonction de leur connaissance de la chronologie des différents débats dans l'organisation.

La tenue d'un mandat impératif est donc, ni plus ni moins que celle d'un mandat libre, une tâche difficile, qui suppose une longue familiarisation avec le collectif représenté et ses débats (parfois lors des mouvements antérieurs, dans le cas des délégués choisis en période de mobilisation), une connaissance quasiment intuitive, voire une incorporation, de ses positionnements, qui permet de sentir s'il y a lieu de chercher une trace dans les écrits d'un mandat sur tel ou tel sujet. Dans cette mesure, la pratique du mandat impératif contribue à favoriser les *leaders*, délégués et porte-parole qui jouent sur l'incarnation du groupe, sur leur ressemblance aux autres étudiants, sur le registre de l'émanation, sur la quasi-incorporation des manières de voir et de penser qui lui sont propres.

Conclusion

L'étude de la division du travail militant dans les AG, mais aussi dans tout ce qui, en amont ou en aval, les prépare ou permet la mise en œuvre de leurs décisions, permet de rendre compte des inégalités d'accès à la prise de parole, et plus généralement des inégalités de participation. Le caractère hautement sélectif des activités liées à la prise de parole peut être rapporté certes aux inégales dispositions des uns et des autres à s'exprimer en public et aux inégalités de compétence politique. Mais il est renforcé par deux phénomènes qui se nouent dans les AG elles-mêmes, de façon relativement semblable dans les trois sites universitaires étudiés, même si telle ou telle particularité (comme le fait de tenir une AG dans un stade) peut les renforcer ou en atténuer les effets. Premièrement, la construction du rôle d'orateur est le produit d'une configuration particulière des rapports sociaux dans laquelle différents types de masculinité s'entrecroisent : celle de l'étudiant brillant, mais surtout celle de la virilité, qui permet à des orateurs souvent issus des fractions intellectuelles des classes supérieures de « faire populaire ». Deuxièmement, le dispositif de l'AG favorise l'émergence de figure d'orateurs qui incarnent le groupe, par la mise en présence d'un public et d'individualités qui s'en détachent et derrière lesquelles les participants semblent se ranger par leurs cris et applaudissements, et cela d'autant plus qu'elles font preuve de leur exemplarité dans leur investissement dans la grève. Ces deux logiques se nouent autour d'une dialectique de la foule et de l'orateur qui sait la maîtriser ou la séduire. Autant elles excluent de la prise de parole beaucoup d'étudiantes et d'étudiants auxquels leur profil ne permet d'incarner ni le groupe ni la figure virile de l'orateur ; autant le type de *leadership* qu'elles consacrent demeure volatile, problématisé et faiblement objectivé, tant il est lié aux situations oratoires, et contraint par tous les mécanismes visant à empêcher sa consolidation.

De ce point de vue, l'étude de la division du travail militant dans les AG permet aussi d'appréhender la question du *leadership* qui s'y dessine sans céder ni à l'illusion d'une absence effective de chefs, ni à leur repérage systématique et soupçonneux, ni à leur identification aux

seuls tribuns. Elle permet bien de distinguer des rôles, non seulement différents mais hiérarchisés. Malgré un *continuum* de positions, la majorité des participants actifs, et notamment les catégories socialement dominées et les militants les moins expérimentés, s'en tiennent à l'exécution des décisions de l'AG – qu'ils ont certes pu valider par leurs votes, sans toujours être impliqués dans leur élaboration. D'autres militantes et militants, y compris dominés du point de vue de la classe, de la « race » et surtout du genre, peuvent jouer un rôle qu'on a qualifié de reproduction du collectif militant, rôle d'organisation, de formation, de négociation, de liaison entre les différents lieux, groupes ou activités de la grève, d'entretien des sociabilités, et aussi d'élaboration stratégique et politique. Ces étudiants peuvent être qualifiés de *leaders*, mais demeurent dans une position subordonnée lorsqu'ils ne prennent que rarement la parole en AG, quand d'autres convertissent leur rôle central et leur exemplarité dans la grève en titre à parler, et dès lors à incarner le groupe. Dans tous les cas, ces *leaders* sont loin d'être des dirigeants suivis par les autres, ils ont davantage pour rôle de servir de ressource au groupe qui se reconnaît en eux, et ils ne s'en autonomisent pas, mais au contraire ne sont reconnus qu'en tant qu'ils l'incarnent et s'y fondent. Ils sont l'objet de constants contrôles et rappels à l'ordre, que ce soit par le biais de procédures formelles telles que le vote de mandats impératifs, informelles comme l'effort pour appliquer la rotation des tâches, ou dans le cadre des sociabilités par les moqueries dont ils peuvent être la cible. Le rejet de la délégation identifiable dans nombre de pratiques et de procédures mises en œuvre dans les AG étudiantes a donc des effets sur la construction problématique et peu objectivée du rôle de *leader*.

L'analyse des interactions et des rôles construits dans les AG permet d'identifier un ensemble d'usages de ces dernières. L'investissement de cette forme d'organisation se comprend ainsi au regard du fait qu'elle constitue un dispositif qui combine apparence de démocratie et effet de masse, mise en avant de figures individuelles et déni de délégation. Ces hypothèses demandent à être affinées, en replaçant l'AG dans son articulation avec les autres performances contestataires des mouvements étudiants. La troisième partie comparera ainsi les usages des AG à ceux des autres pièces du répertoire, qu'elle complète ou avec lesquelles elle est mise en concurrence.

**Troisième partie : L'assemblée générale
dans le répertoire contestataire des
mobilisations étudiantes**

Chapitre 6 : Le rythme des mobilisations étudiantes : les AG dans les différentes séquences contestataires

Introduction

Les répertoires contestataires ne se caractérisent pas simplement par leur étendue, c'est-à-dire « le nombre et la variété des options disponibles »¹ mais par leur structure, selon une distinction proposée par James Ennis. Les acteurs mobilisés peuvent percevoir les différentes performances qui les composent comme compatibles, complémentaires ou antagonistes, et également les combiner entre elles dans des épisodes contestataires au sein desquels plusieurs se succèdent². Il apparaît également que les relations de complémentarité ou de concurrence entre les pièces d'un répertoire varient selon les moments d'une mobilisation³. Ainsi, dans les premiers temps d'une mobilisation étudiante, une polémique apparaît régulièrement autour de la question de savoir s'il vaut mieux organiser des meetings et des réunions publiques d'information, ou une assemblée générale (AG). En début de mouvement, ces deux modes d'organisation semblent mutuellement exclusifs. Ce n'est qu'une fois que les assemblées générales rassemblent plusieurs centaines de personnes que la question cesse d'être discutée. À partir de ce moment, il est tout à fait envisageable pour les étudiants d'organiser conjointement des AG et des réunions publiques (ou des débats non-décisionnels), ces dernières faisant partie des différentes activités qui peuvent être organisées pendant une grève. Pour comprendre la place de l'AG dans le répertoire étudiant, il importe donc de la situer dans le contexte des différentes séquences contestataires qui rythment une mobilisation.

L'une des questions posées dans ce chapitre est donc celle de savoir si l'on peut distinguer une structure stable du répertoire étudiant de la fin des années 2000, et y replacer l'AG. Il s'agit ainsi de restituer les temporalités pratiques dans lesquelles sont pris les usages des AG : les performances contestataires ne sont pas le produit mécanique de variables, l'ordre dans lequel elles se déroulent les façonne⁴. Nous procéderons par comparaison des séquences

1 James G. ENNIS, « Fields of Action : structure in movements' tactical repertoires », *Sociological Forum*, vol. 2, n° 3, 1987, p. 522.

2 Charles TILLY, *Contentious Performances*, New York, Cambridge University Press, 2008, p. 203 ; Olivier FILLIEULE, « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », in Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, dir., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, Éditions La Découverte, 2010, p. 81.

3 Jean-Gabriel CONTAMIN, « Le choix des armes : les dilemmes pratiques d'un mouvement de doctorants et le modèle des avantages comparatifs », *Genèses*, vol. 2, n° 59, 2005, p. 4-24.

4 Andrew ABBOTT, *Time Matters. On Theory and Method*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 2001, X-318 pages.

identifiables dans les différentes mobilisations locales étudiées, en repérant les points communs et les variations dans leur déroulement temporel, mais aussi les polémiques qui peuvent émerger à propos de modes d'action conçus comme exclusifs. Nous esquisserons ainsi la structure de ce répertoire, en rendant compte des alternatives qu'elle comporte, à partir des variantes dans les séquences des mobilisations mais aussi des modes d'action concurrents proposés mais finalement rejetés. Nous identifierons ainsi des usages multiples de l'AG, en fonction des moments où le « choix » de ce mode d'organisation se pose, s'impose, se repose dans des termes différents. L'enjeu de cette approche n'est pas seulement de modéliser la structure séquentielle des mobilisations étudiantes. En s'intéressant aux options perçues comme possibles aux différentes étapes d'une mobilisation, on se donne les moyens de comprendre comment le recours à l'AG constitue pour les protestataires une réponse tactique aux dilemmes pratiques⁵ qu'ils rencontrent dans des situations déterminées.

Or les différents groupes mobilisés appréhendent les dilemmes pratiques qui se posent à eux au cours d'un mouvement en fonction des besoins de la cause, mais aussi de leurs intérêts dans les luttes internes qui les opposent. Leur position dans ces luttes les conduit à privilégier des approches stratégiques différentes, formes routinisées de solution des problèmes consolidées en cultures militantes qui fonctionnent pour eux comme des marqueurs identitaires, identifiés comme tels par leurs alliés-rivaux au sein du mouvement. Les promouvoir revient pour eux à imposer leur hégémonie sur la conduite de la mobilisation. De fait, sans prendre en compte la façon dont la mémoire des luttes transmise dans différents établissements universitaires ou dans des organisations syndicales ou politiques concurrentes façonne des cultures diverses, on ne peut pas saisir pourquoi des acteurs apportent des réponses différentes à un même dilemme pratique.

Distinguer différentes séquences d'une mobilisation conduit à déterminer les critères de leur découpage. Nous tenterons d'identifier des tournants dans les mouvements, en nous appuyant sur des éléments empiriques attestant de l'importance que leur accordent les acteurs (manifestations d'émotions à l'occasion de moments particuliers, construction de stratégies pour conduire la mobilisation à tel ou tel stade), et sur le repérage de leurs effets quantitatifs et qualitatifs sur les mobilisations. Deux tournants pourront ainsi être identifiés. Le premier est celui de la première AG « réussie », selon les schèmes de perception des acteurs, qui reposent sur le critère du nombre (plusieurs centaines) comme des catégories d'étudiants qui y participent (au-delà du milieu militant). Autour de cette étape se joue le passage d'une activité

5 Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Pierre FAVRE, dir., *La Manifestation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, p. 361.

protestataire où les organisations politiques et syndicales ont l'initiative à une mobilisation où, en principe au moins, elles la partagent avec les autres étudiants (I). Le second est la mise en place du blocage. La pratique de l'AG est dans une relation d'interdépendance étroite avec ce mode d'action. D'une part, c'est en AG qu'on le décide habituellement, par le biais d'un vote. D'autre part, la mise en place du blocage change la physionomie et les enjeux des AG : c'est le moment où s'y rendent beaucoup plus d'étudiants, pour s'informer à son sujet voire pour s'y opposer, et dès lors les débats pour ou contre ce mode d'action deviennent un, voire le sujet central des discussions (II). Au cours de la mobilisation, les étudiants sont enfin conduits à produire et maintenir l'engagement par différentes techniques. Ils le font d'abord en combinant les performances contestataires entre elles au sein d'épisodes contestataires. On tentera ainsi de situer l'AG dans l'économie d'une journée de mobilisation, dans ses relations avec les performances qui la précèdent ou lui succèdent (III). Ils se servent ensuite de commissions spécialisées, en lien avec l'AG, qui permettent de faire participer les novices (IV).

I. Des organisations syndicales et politiques aux AG : la mise en place d'un répertoire organisationnel a-syndical

Parmi les militants qui animent les mouvements étudiants, du recours aux AG, on ne discute pas. En revanche, la question de savoir quand y appeler peut faire l'objet d'importants débats. Ainsi, avant le tournant que représente dans la mobilisation une AG réussie, la forme de l'AG est mise en balance avec d'autres formes de mobilisation, notamment les réunions publiques, les réunions d'information, les meetings. C'est le cas dans la plupart des universités, et en tout cas dans celles sur lesquelles porte l'enquête, à l'exception de celle de Poitiers, qui bouleverse de ce point de vue la chronologie des mouvements étudiants et sur le cas de laquelle nous reviendrons. En effet, à Poitiers, l'AG n'est précédée d'aucun autre type de réunion formellement organisée, et le blocage est mis en place dès les premières AG, alors même qu'elles ne réunissent encore qu'une poignée d'étudiants. À Paris 1, Paris 3 et à l'École normale supérieure de Paris, en revanche, une première phase des mobilisations est délimitée par le moment du passage de formes de réunion où subsiste une asymétrie entre les membres d'organisations syndicales et politiques, et les autres étudiants, à des modes d'organisation où en principe du moins, chacun est à égalité. En général, l'entreprise de mobilisation est en effet initiée par des intersyndicales ou par des collectifs d'organisations politiques et syndicales, au niveau national, comme au niveau local. Les collectifs d'organisation locaux appellent à des réunions publiques ou des meetings, dont ils cadrent l'organisation et la teneur des débats, par un temps de parole plus important donné à des intervenants qui sont soit issus de leurs rangs

soit choisis par elles. Puis, en fonction du succès de ces réunions, ils appellent à des AG, où s'estompe l'asymétrie entre les militants organisés et les étudiants non-encartés. Quels sont les enjeux stratégiques de ce tournant ?

Un document de formation de Sud-Étudiant (voir encadré 30) permet d'identifier le dilemme pratique sous-jacent à la polémique relative au moment opportun pour la première AG. En vue du Conseil fédéral d'octobre 2011, une formation intitulée « Animer un syndicat » est préparée par plusieurs militants issus de différentes villes et syndicats locaux. Elle a pour objectif de donner aux militants peu expérimentés des conseils concrets sur les activités élémentaires d'un syndicat Sud-Étudiant. L'une des parties est préparée par Alexandre, qui milite à Sud-Étudiant Paris 1 depuis son entrée à l'université, en septembre 2008¹. Elle porte le titre : « Mener une campagne (fédérale ou locale) : matériel fédéral et local, réunions publiques, moyens d'action ». La formation ne sera finalement pas dispensée pendant le Conseil fédéral, faute de temps. Néanmoins, ce qui devait lui servir de support écrit donne à voir la façon dont un militant traduit sous forme de préceptes généraux les savoir-faire pratiques qu'il estime détenir en matière d'entreprise de mobilisation.

Les conseils qui y sont donnés concernent différents types de campagnes, qu'elles visent simplement à informer les étudiants, ou à tenter de lancer un mouvement social. Dans ce cadre, les étapes et les moyens d'une entreprise de mobilisation sont clairement distingués :

- « S'il s'agit d'une campagne de plus grande ampleur (contre une réforme, ou de fond sur un semestre entier voire plus) on prendra soin d'établir un calendrier avec différents niveaux :
- dans un premier temps il faut faire du travail d'information, distribuer des tracts explicatifs, coller des affiches, discuter avec les étudiants (...).
 - Ensuite des réunions publiques peuvent être envisagées. Elles permettent d'amorcer la suite de la campagne et de jauger si cela "prend" ou pas. Elles servent de base aux actions à venir qui peuvent être de diverses sortes et ne sont limitées que par l'imagination des militant-e-s (...).
- Enfin, l'organisation d'assemblées générales est un cap supplémentaire dans le sens où elles permettent en plus de l'information, l'organisation collective et démocratique des étudiant-e-s. »

Encadré 30

Les documents internes de formation des syndicats étudiants : une source qui donne à voir des savoir-faire collectifs objectivés

Ce chapitre s'appuie à plusieurs reprises sur des documents internes de formation produits par l'Union nationale des étudiants de France (Unef) et Sud-Étudiant et constitués de conseils aux militants pour les périodes de mobilisation. Il s'agit de la formation « Mener une campagne (fédérale ou locale) : matériel fédéral et local, réunions publiques, moyens d'action » écrite par Alexandre, militant à Sud-Étudiant Paris 1, pour le Conseil fédéral de septembre 2011, du cahier de formation « Pratiques de luttes » de Sud-Étudiant, et de la « Fiche pratique de Mobilisation » diffusée à ses cadres par l'Unef pendant le mouvement contre le CPE.

Si les documents écrits produits par les organisations sont généralement à utiliser avec prudence, dans la mesure où ils participent de la construction d'une façade, il nous paraît cependant justifié de

1 Pour un portrait d'Alexandre, voir le chapitre 5.

s'appuyer sur ces documents de formation pour comprendre les routines et savoir faire-militants mobilisés pour résoudre un certain nombre de dilemmes pratiques fréquemment rencontrés dans les mouvements étudiants. D'abord, il s'agit de documents à usage interne. Ils visent donc à transmettre aux militants des principes officiels de l'organisation, mais aussi des conseils pratiques qui sont parfois énoncés avec cynisme et dans des termes qui ne se diraient pas à l'extérieur de l'organisation. En témoigne le malaise suscité par la diffusion par *Le Monde* du 16 février 2006, puis sur le net et sur les campus, de tout ou partie de la « Fiche pratique de Mobilisation de l'Unef »¹.

Ensuite, l'usage qui est ici fait de ces matériaux s'appuie sur l'enquête ethnographique. Celle-ci a permis d'accumuler à leur sujet des informations utiles pour une interprétation contrôlée, sur la façon dont ces documents ont été élaborés comme sur les propriétés sociales de leurs auteurs. Il m'a ainsi été possible de vérifier par des conversations informelles ou en entretiens comment et par qui ils avaient été faits, dans quel contexte, et quels étaient les différents états du texte. De plus, la participation au sein de la commission formation de Sud-Étudiant à l'élaboration du cahier « Pratiques de luttes », qui impliquait un travail de compilation des productions écrites déjà existantes sur cette question dont l'intérêt militant était convergent avec les intérêts de ma recherche, m'a permis de saisir les conditions de production de tels textes. Il s'agit essentiellement du rassemblement et de la réécriture de textes antérieurs, rédigés sur l'ensemble des années 2000 : tracts, textes de rencontres fédérales, comptes-rendus de débats et fiches de formation. Ces textes étaient souvent le produit de discussions entre différents militants, parfois issus de plusieurs villes, dans des moments de mutualisation de recettes et de conseils en matière de conduite de mobilisation. Ils avaient pour la plupart déjà été réécrits plusieurs fois, et ont été retravaillés, discutés et relus par plusieurs personnes de divers syndicats au moment de la constitution du cahier. Les documents de formation sont ainsi le produit d'une sédimentation de savoir-faire transmis entre militants. De la même façon, la secrétaire générale de l'Unef m'explique qu'elle réactualise la « Fiche pratique de Mobilisation » à chaque mouvement.

La fiche rédigée par Alexandre ne s'appuie quant à elle sur aucun texte préexistant. Mais il y formule et rassemble par écrit un certain nombre de conseils qu'il peut donner au quotidien aux autres militants. De fait, Alexandre est représentatif de celles et ceux qui effectuent ce travail d'écriture ou de correction des documents de formation : il s'agit le plus souvent des militants les plus anciens dans l'organisation, qui ont connu plusieurs mobilisations, qui occupent ou ont eu des responsabilités au niveau national et qui sont de puissants agents socialisateurs. Par le biais de ces documents de formation, ces militants expérimentés, qui ont incorporé des savoir-faire étendus, se livrent à un difficile travail d'objectivation de ces derniers dans des préceptes qu'ils jugent nécessaire d'explicitier aux novices. En ceci, ces documents de formation fournissent un accès privilégié à des savoir-faire collectifs.

Trois étapes sont identifiées. La première est celle du « travail d'information », comprenant les performances contestataires de la diffusion de tracts, du collage d'affiches et de la discussion avec des étudiants (désignée dans le vocabulaire militant comme le « bouton de veste »). L'entreprise de mobilisation suppose d'abord une activité d'information ou de propagande. La réunion publique constitue une seconde étape : l'objectif d'information est toujours présent, mais il existe la possibilité d'y organiser collectivement des actions, et surtout de « jauger si cela “prend” ou pas ». Elle constitue donc un premier test de l'efficacité de la propagande et des chances de mobilisation, par le nombre de participants et l'ambiance de la réunion publique. Enfin, l'organisation d'AG est un « cap supplémentaire » : elles permettent de poursuivre le travail d'information et de tester de nouveau la réception par les étudiants de l'entreprise de mobilisation. Mais elles présentent un autre intérêt, ici rapporté à

1 Voir encadré 17, chapitre 3.

« l'organisation collective et démocratique des étudiant-e-s ». L'AG est donc conçue comme un objectif à atteindre et comme une forme d'organisation préférable à celle de la réunion publique. Mais pourquoi dans ce cas ne pas en organiser directement, en se passant des réunions publiques ? Parce qu'il y a un risque tactique à organiser une AG trop tôt, risque identifiable à celui de l'AG ratée, parce que mal préparée. Le dilemme pratique qui se pose aux entrepreneurs de mobilisation au début d'un mouvement étudiant peut donc être formalisé comme suit : mieux vaut des AG que des réunions publiques – reste à comprendre plus précisément pourquoi – mais il faut éviter l'écueil de l'AG ratée. Qu'ont-ils à perdre et à gagner dans les deux cas ? Nous identifierons d'abord les critères de l'AG ratée et de l'AG réussie, puis ce que ce « cap » change à la mobilisation, pour établir enfin en quoi la perception des avantages et désavantages respectifs attribués aux meetings et aux AG varie selon les organisations.

1. AG ratées et AG réussies : objectiver un tournant

Plusieurs exemples d'AG ratées ont pu être observés au cours de l'enquête. Il peut s'agir des AG qui précèdent un mouvement, dans une période d'incertitude où les militants ne savent pas si le travail de mobilisation portera ou non ses fruits. Sont également perçues comme telles des AG organisées hors mouvement, dont l'échec a précisément mis plus ou moins rapidement un terme à l'entreprise de mobilisation. En effet, dans certaines universités, les militants étudiants « tentent le coup » chaque année, en s'appuyant sur l'actualité locale ou nationale. Ainsi, au centre Pierre Mendès France (PMF) de l'Université Paris 1, sur la période considérée, des AG ont été organisées tous les ans, et pas simplement les années où se sont construites des mobilisations nationales. En mai 2007, des AG sont organisées et le centre est bloqué une journée pour protester contre l'élection de Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République. En avril 2010, le placement en garde à vue de six militants de la CNT, de la Fédération syndicale étudiante (FSE) et de Sud-Étudiant, accusés d'avoir séquestré la directrice du centre dans son bureau, donne lieu à l'organisation de plusieurs AG pour exiger le retrait de la plainte par la Présidence de l'université et pour défendre les libertés syndicales. Le 7 décembre 2011, une AG se tient en prévision du vote du budget par le Conseil d'administration (CA) de l'université le 12.

Comment peut-on identifier la perception de l'échec par les enquêtés ? Lorsque les militants cessent d'appeler à des AG après une ou deux tentatives, quand elles ne débouchent pas sur une mobilisation, il est assez clair qu'ils les interprètent comme des échecs. Parfois, ils en parlent entre eux, soit dans des conversations informelles auxquelles j'ai pu assister, ou

dans les bilans qui en sont faits dans des réunions, ou pendant les AG elles-mêmes. C'est le cas par exemple lorsque le débat de l'AG se porte justement sur son caractère raté, et sur ce qu'il faudrait faire pour poursuivre le travail de mobilisation, comme lors de l'AG du 20 janvier 2009 à l'ENS, qui rassemble une dizaine de personnes. Depuis le début de l'année universitaire, ont eu lieu une réunion publique appelée par Sud-Étudiant sur la réforme de la formation et du recrutement des enseignants du primaire et du secondaire (15 octobre 2008), une réunion d'un « Collectif de l'ENS contre les réformes de l'éducation » (22 octobre), composé principalement des militants qui avaient participé à la réunion publique, et deux AG à une dizaine de personnes (20 novembre et 20 janvier). Les militants ont donc bien fait succéder des AG à une réunion publique d'information. Néanmoins, ils décident lors de l'AG du 20 janvier de revenir à ce format, et d'organiser une nouvelle réunion publique qui serait à l'appel des élus au Conseil d'administration et au Conseil scientifique. Enfin, les AG ratées se reconnaissent au fait qu'elles ne sont pas relatées. Alors que des AG ont eu lieu, elles ne font pas l'objet de comptes-rendus sur les listes de diffusion électronique des organisations politiques ou syndicales. Lorsque je demande en entretien quand a eu lieu la première AG du mouvement, ce n'est pas la première réellement organisée qui est mentionnée, mais celle qui est considérée comme réussie. Ainsi, plusieurs militants de Censier datent la première AG du mouvement de 2009 au 29 janvier, alors que ce n'est pas moins de cinq AG qui ont été organisées entre le 13 novembre et le 18 décembre 2008 – rassemblant une quarantaine de personnes. Tout ce passe comme si une AG ratée n'en était pas vraiment une, comme s'il s'agissait d'un non-événement.

À l'aune de quels critères les militants étudiants reconnaissent-ils une AG ratée ? Le critère du nombre est évidemment primordial. Dix personnes en AG à l'ENS les 20 novembre 2008 et 20 janvier 2009, c'est peu. Mais il n'y a pas de seuil objectif quantifiable. Tout dépend du nombre d'étudiants de l'établissement, et de la comparaison avec d'autres luttes. À l'ENS, une AG réussie commence à quarante personnes, parce que c'est le nombre de personnes rassemblées dans les AG du mouvement contre le CPE, et parce que l'établissement compte environ deux mille étudiants. Au centre PMF de l'Université Paris 1 et sur le site Censier de l'Université Paris 1, une première AG peut être considérée comme réussie quand le nombre de participants se compte en centaines. En deçà, non seulement l'AG est ratée mais il y a le risque de perdre la face devant les cibles de la mobilisation :

Le matin du 14 avril 2010, une AG est organisée au centre PMF pour exiger le retrait de la plainte déposée par la Présidence de l'université à l'encontre de six militants. Y est constituée une délégation de trois personnes qui doit aller rencontrer le Président, Jean-Claude Colliard, dans l'après-midi, et dont je me retrouve à faire partie faute d'autres volontaires. Lors qu'il nous

reçoit, Yasmine, militante de la FSE qui fait également partie de la délégation, mentionne la tenue de l'AG du matin, et ses revendications. Il la coupe et souligne le nombre de ses participants : « une vingtaine de personnes, m'a-t-on dit », discréditant ainsi en quelques mots la légitimité tant de la délégation que des exigences qu'elle fait valoir.¹

Mais le critère du nombre n'est pas le seul, ou plutôt il n'est que l'indice d'un autre, qui est que l'AG ne rassemble que des militants encartés dans des organisations. Ainsi, les AG de Censier de novembre et décembre 2008, de même que l'AG isolée et sans suite organisée au centre PMF le 7 décembre 2011, rassemblent toutes une quarantaine de personnes. Numériquement parlant, ce n'est pas si peu, comparé à la centaine de personnes qui peuvent faire qu'une première AG est considérée comme réussie. Seulement, il ne s'agit, à quelques exceptions près, que de militants organisés. Ce critère peut valoir de la même façon pour les réunions publiques : l'objectif pour les militants des organisations politiques et syndicales est de mobiliser les étudiants non-organisés. En effet, le faible taux de syndicalisation des étudiants ne permet pas aux organisations de compter sur leurs seules forces pour mener des mobilisations. Le premier usage des AG comme des réunions publiques est ainsi de rassembler des étudiants non-organisés en plus des militants habituels.

La valeur de test que représente l'AG, le risque qu'elle soit ratée, et son caractère de tournant si elle est réussie, s'identifie dans l'enquête ethnographique par la charge émotionnelle qui l'entoure. L'étude des émotions dans l'activité contestataire est le plus souvent centrée sur leur place dans les dynamiques de mobilisation et de recrutement pour la cause d'une part, et sur la façon dont elles construisent l'identité du groupe et la loyauté de ses membres d'autre part². Les entrepreneurs de mobilisation sont ainsi souvent décrits comme cherchant à susciter des émotions chez d'autres par des dispositifs de sensibilisation. Il semble pourtant heuristique d'identifier les émotions manifestées par les entrepreneurs eux-mêmes, dans la mesure où elles constituent un indice des points et des moments saillants de la réalisation de leur stratégie. La mise en œuvre de stratégies n'équivaut en effet pas nécessairement à l'application froide et cynique de calculs, mais se reconnaît aussi au fait qu'elle engage intimement les intérêts des acteurs, au point de s'accompagner de multiples émotions :

Le jeudi 7 octobre 2010, soit le quatrième jour de l'année universitaire, le collectif de syndicats et d'organisations de jeunesse de Paris 1 constitué contre la réforme des retraites appelle à une AG à 15 h 30 dans un amphithéâtre de deux cents places. À partir de 15 h, les militants des différents syndicats se rassemblent dans les locaux de la FSE, de l'Unef, de la CNT et de Sud-Étudiant, tous situés les uns à côté des autres au 9^e étage du centre PMF. La tension est palpable, et les militants de la CNT se passent des chants (« Les Anarchistes » de Léo Ferré, puis

1 Notes de terrain, 14 avril 2010.

2 Christophe TRAÏNI, dir., *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de la FNSP, 2009, 300 pages.

l'Internationale) qu'ils reprennent à tue-tête, tant pour se donner du courage que pour manifester leur identité politique aux oreilles des militants d'autres sensibilités. Un militant de Sud-Étudiant chante avec eux, de l'autre côté de la cloison. Ensuite, les militants descendent en groupes au rez-de-chaussée où se situe l'amphi réservé pour l'AG. J'ai moi-même une boule au ventre et j'ai peur qu'il n'y ait personne. Je finis par passer la tête à travers la porte : l'amphi est plein. Soulagement général et échanges de sourires entre les militants.¹

Les manifestations d'anxiété et d'excitation, l'intensité de la solidarité interne aux différents groupes en présence, et le soulagement qui suit le constat que les étudiants non-organisés sont venus en nombre sont un indice de l'importance qui est attribuée à ce cap de la première AG. Des militants étudiants évoquent des souvenirs emprunts de fierté de première AG réussie, comme Alexandre, à propos de la première AG organisée par les étudiants au centre PMF en 2009, après que les enseignants-chercheurs se sont mis en grève contre les réformes de leur statut et de la formation et du recrutement des enseignants du primaire et du secondaire : « Première AG, mille personnes qui votent la grève... »² La première AG réussie est souvent relatée le soir même sur les listes de diffusion électronique des syndicats et organisations de jeunesse, pour en informer les camarades des autres villes et universités. Il s'agit donc une étape décisive dans le lancement d'une mobilisation. Dans ce cadre, la ou les réunion(s) publique(s) qui précèdent souvent l'organisation d'AG permettent de préparer le terrain, d'informer, et de faire de premiers tests de la réceptivité des étudiants non-organisés à l'offre de mobilisation, afin d'éviter l'écueil de l'AG ratée. Mais qu'est-ce que ce seuil change à la mobilisation ? Qu'ont à perdre les militants avec une AG ratée, et qu'ont-ils à gagner si elle est réussie ?

2. Ce que l'AG fait à la mobilisation

Reprenons la formation d'Alexandre, « Mener une campagne (fédérale ou locale) » : « l'organisation d'assemblées générales est un cap supplémentaire dans le sens où elles permettent en plus de l'information, l'organisation collective et démocratique des étudiant-e-s. » Les gains associés à l'AG par rapport à la réunion publique par ce militant de Sud-Étudiant sont donc son caractère démocratique, et la possibilité qu'elle offre d'une organisation collective du mouvement. Laissons pour le moment l'argument de la « démocratie », qui n'est pas partagé par tous les animateurs des mobilisations étudiantes. En quoi l'AG, contrairement à la réunion publique, permet-elle « l'organisation collective » des étudiants ? La réunion publique, contrairement à l'AG, n'est pas décisionnelle : elle est un lieu d'information des étudiants par les organisations qui y appellent, mais on n'y vote pas de

1 Notes de terrain, AG du 7 octobre 2010 au centre PMF.

2 Conversation informelle avec Alexandre.

décisions concernant le mouvement. La formation d'Alexandre mentionne la possibilité d'y proposer des actions, mais ce genre de décision n'engage que ceux qui choisiront d'y participer, contrairement aux votes plus solennels qu'on peut observer dans les AG, sur des plateformes de revendications, ou sur la question de savoir si l'université est ou non déclarée en grève. Ceux-ci prétendent engager tous les étudiants de l'établissement, même les absents. Bien entendu, aucune codification ne vient interdire aux participants d'une réunion publique de voter et autoriser ceux d'une AG à le faire. Mais le terme d'« assemblée générale » n'en demeure pas moins symboliquement associé à un cadre légitime de prise de décision.

Ainsi, il arrive souvent en début de mobilisation que des militants proposent d'organiser une réunion publique qui se transformerait en AG si l'ambiance s'y prêtait. Cette solution permettrait, sans prendre le risque de l'AG ratée, de se réserver la possibilité de prendre des décisions. Mais on voit ici que les étudiants éprouvent le besoin de dire que la réunion publique devient une AG pour envisager que ses participants puissent prendre une décision. D'ailleurs, celles et ceux qui le proposent sont souvent sanctionnés : l'idée n'est pas retenue, et la confusion des deux registres est critiquée. Lors de l'AG ratée du 20 janvier 2009 à l'ENS, Igor, un technicien de recherche, alors membre du Parti ouvrier indépendant (POI) et de la CGT, rappelle à l'ordre les militantes de Sud-Étudiant qui proposent ce compromis :

« Là il y a un problème de méthode. Une AG, ce n'est pas une réunion. Une AG est souveraine, elle est annoncée à l'avance et on vote des revendications. »¹

L'argument donné pour distinguer les AG et les réunions publiques consiste à dire que, si AG il y a, il faut l'annoncer clairement à l'avance, la publiciser, puisque précisément les participants y voteront des revendications en prétendant parler au nom de tous les usagers de l'établissement. Le premier intérêt de l'AG, par rapport à la réunion publique, c'est donc que lui sont attribuées un certain nombre de propriétés symboliques, qui la constituent de façon relativement consensuelle comme un cadre légitime de prise de décision. Elle est « souveraine », comme le souligne Igor, c'est-à-dire qu'elle n'est contrainte par aucune autre instance dans les décisions qu'elle prend. Elle se constitue comme parlant au nom de tous les usagers de l'établissement, et non simplement des présents. La condition de cette légitimité réside dans le fait qu'il soit annoncé à l'avance aux intéressés que se jouera une telle opération symbolique.

On retrouve dans la distinction qui est ainsi faite entre réunion publique et AG celle que donnaient les Républicains sous la III^e République alors qu'ils rétablissaient la liberté de réunion². Dans la loi de 1881, il est précisé que « les clubs demeurent interdits », en souvenir

1 Intervention d'Igor à l'AG de l'ENS du 20 janvier 2009. Notes de terrain.

2 Paula COSSART, *Le Meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 94-114 notamment.

du rôle de ces derniers dans les révolutions. Pour les Républicains d'alors, la réunion publique, qui a leurs faveurs, n'est pas décisionnelle. Elle a un rôle d'information et d'éducation civique du peuple. Au contraire, les clubs sont redoutés pour leur rôle de groupe de pression, pour leur prétention à influencer les représentants, légitimes parce qu'élus. Comme les clubs alors décriés, en se constituant en assemblée générale, les étudiants mobilisés quittent le registre du simple débat pour former un corps susceptible d'émettre des revendications, de prendre des décisions et d'établir un rapport de forces avec les adversaires désignés – L'État, l'administration de l'université. Autrement dit, donner à un rassemblement de personnes le nom d' « AG », c'est revendiquer pour elle tout un dispositif de légitimation qui en fait en même temps un moyen d'action autrement plus efficace que la réunion publique.

Les AG permettent « l'organisation collective » des étudiants parce qu'elles autorisent la prise de décision, mais aussi parce que chacun peut en principe participer à cette dernière, par la prise de parole, l'émission de propositions, et le vote. Dans une réunion publique, le pouvoir de décision revient aux organisations, syndicales et éventuellement politiques, qui y appellent, et qui ont décidé à l'avance du contenu des interventions et du déroulement de la séance. Ce sont elles qui ont la parole. Elles peuvent inviter des intervenants, chercheurs ou syndicalistes, par exemple, qu'elles choisissent, ou se répartir entre elles des prises de parole plus longues que l'intervention-standard en AG (deux à trois minutes lorsque le temps de parole est réglementé). Même si un temps de débat est laissé avec le public, il y a une asymétrie entre les organisations et leurs membres d'une part, les étudiants qui répondent à leur invitation d'autre part. Dans l'AG au contraire, les étudiants non-organisés peuvent prendre part à la prise de décision. L'intérêt en termes de mobilisation est alors double. D'abord, le pari qui est fait est qu'en permettant aux étudiants non-organisés de s'impliquer, ceux-ci vont être davantage engagés dans la mobilisation, dont ils sont constitués en acteurs¹.

Mais l'enjeu n'est pas seulement, pour les organisations qui appellent aux AG, de permettre à des étudiants mobilisés de prendre part aux décisions qui concernent l'action collective. Il s'agit aussi de signifier cette mobilisation, en montrant que ce ne sont plus simplement des entreprises de mobilisation qui sont à la manœuvre, mais les étudiants « ordinaires » eux-mêmes. On l'a dit, le faible taux de syndicalisation ne permet pas aux syndicats étudiants de prétendre être en train de faire un mouvement social lorsqu'ils ne mobilisent que leurs adhérents. Il y a donc mouvement étudiant quand les étudiants non-

1 Francesca Polletta parle ainsi des bénéfiques en termes de solidarité des dispositifs de prise de décision qui incluent les acteurs intéressés : « Impliquer les gens dans la prise de décision leur donne un intérêt au succès de l'action et à la survie du groupe. » Francesca POLLETTA, *Freedom is an Endless Meeting : Democracy in American Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002, p. 2. (Notre traduction.)

organisés participent à la mobilisation. Or la tenue d'une AG, ouverte par définition à tous les étudiants, qu'ils soient ou non encartés, objective cette participation des étudiants non-organisés, c'est-à-dire une mobilisation qui dépasse les organisations. C'est ainsi qu'on peut comprendre cette affirmation d'Hélène, secrétaire générale de l'Unef en 2010 : « Y a pas de mouvement sans AG »¹. Cette sentence peut simplement vouloir dire que, comme les AG sont partie intégrante du répertoire d'action collective étudiant depuis 1968, elles font partie des éléments du folklore qui permettent d'établir qu'une mobilisation est en cours. Mais au-delà, comme il n'y a pas de mouvement sans participation des étudiants non-organisés, l'AG est l'indice d'un mouvement parce qu'elle est le cadre de participation qui leur ouvre la décision.

Il y a donc une dimension performative de l'AG : dire qu'on fait une AG, c'est montrer qu'on est entré dans une phase de mobilisation, dire qu'il se passe réellement quelque chose de plus, et qui concerne davantage de personnes, que l'agitation habituelle des militants encartés. Cette dimension performative peut être utilisée comme un coup à jouer au début d'une mobilisation, sur le registre de la prophétie autoréalisatrice. Quand on sent que « ça prend »², l'AG constitue le moyen de le manifester dans les faits, en montrant effectivement que des étudiants sont susceptibles de se réunir dans un même lieu pour prendre des décisions sur le mouvement. Elle signifie que ce ne sont plus à présent les organisations qui prennent les initiatives, mais « les étudiants » eux-mêmes. L'AG réussie fait donc passer du registre du travail de mobilisation par les organisations à celui de la mobilisation étudiante. C'est un dispositif qui n'a rien de spontané, au sens de ce qui serait obtenu sans entreprise concertée de mobilisation par des organisations. Les organisations sont présentes tout au long du processus : ce sont elles qui appellent à la première AG, et les militants des organisations continuent de jouer un rôle central dans les AG, par leurs prises de parole nombreuses ou encore leur présence à la tribune. En revanche, il s'agit d'un dispositif qui performe la spontanéité. Il permet aux organisations de dire : « ce n'est plus nous qui voulons, ce sont eux ». À ce stade, les AG sont donc des performances contestataires initiées par des organisations, mais qui consistent à manifester que le mécontentement s'étend au-delà de leurs frontières.

Le deuxième intérêt que présentent les AG par rapport aux réunions publiques réside ainsi dans leur dimension performative de l'existence d'un mouvement social spontané et relativement indépendant des organisations. Mais c'est là aussi que réside leur coût. Si les étudiants non-organisés ne viennent pas en nombre, si l'AG est ratée, le risque pour les

1 Entretien du 18 mai 2011.

2 Selon la métaphore de la mayonnaise qui « prend », présente dans la formation d'Alexandre, et récurrente dans le vocabulaire des militants étudiants.

organisations est de perdre la face, de donner l'air de crier au loup, de faire semblant qu'il y a un mouvement alors qu'il n'y en a pas. À un militant plus récent à Sud-Étudiant Paris 1 qui s'enthousiasme en disant : « c'est toujours bien quand il y a une AG », Alexandre répond : « des AG vides, c'est aussi contre-productif »¹. Le risque est alors, pour les organisations qui appellent aux AG, de perdre leur crédibilité, de ruiner la force performative de l'AG en abusant de l'outil. Les AG sont un moyen d'action et de mobilisation tant que les cibles des mobilisations et le public mobilisable peuvent accorder du crédit à l'affirmation selon laquelle s'il y a une AG, c'est qu'il se passe quelque chose, c'est qu'il faut écouter les revendications émises, c'est qu'il faut y aller pour voir ce qui se passe. Le dispositif de légitimité qui s'attache au terme d' « AG » ne peut pas être qu'une affaire de mot.

Le dilemme pratique qui se pose aux entrepreneurs de mobilisation en début de mouvement se joue donc entre les gains que peut apporter l'organisation d'une AG en termes de légitimité et de performance de l'entrée dans un mouvement social et la crédibilité qu'y engagent les organisations qui y appellent. Pour réduire les risques, l'organisation de réunion(s) publique(s) en amont des AG présente l'avantage d'augmenter les chances de réussite de la mobilisation en renforçant le travail d'information des étudiants, et de tester leur réceptivité sans griller d'emblée la carte de l'AG. Parfois, le contexte permet d'organiser directement une AG sans passer par la case « réunion publique ». C'est le cas à Paris 1 en 2009. Contrairement à ceux de Censier, les militants de Paris 1 ne commencent le travail de mobilisation qu'après que les enseignants-chercheurs se sont déclarés en grève. Le contexte du mouvement social est déjà installé quand les étudiants commencent à se mobiliser, et il est ainsi possible de réunir mille étudiants en AG sans avoir longuement préparé le terrain. La rentrée universitaire 2010 offre un contexte similaire : de nombreux secteurs salariés sont déjà mobilisés contre la réforme des retraites, et plusieurs grosses manifestations ont eu lieu, quand les étudiants rentrent de vacances. De fait, à Paris 1, le collectif d'organisations contre la réforme des retraites opte après d'âpres discussions pour une AG quatre jours après la rentrée, qui rassemble deux cents étudiants. Mais ce n'est pas le cas dans d'autres universités, où des meetings sont organisés au préalable. De fait, la question de savoir à quel moment organiser une AG fait souvent l'objet de discussions. Ces discussions sont-elles pour les militants étudiants un simple moyen d'ajuster le répertoire organisationnel à une situation objective, ou reflètent-elles des divergences d'approche entre différents groupes ?

1 Notes de terrain, 14 décembre 2010.

3. AG et meetings comme marqueurs identitaires pour les organisations

Si le dilemme pratique qui touche à l'organisation de réunions publiques ou d'AG en début de mobilisation se pose de la même façon à tous les militants, ils ne défendent généralement pas tous la même solution. Ces divergences suggèrent que les tactiques promues par les uns et les autres ne sont pas simplement objectivement indexées à la façon dont se présente la situation, mais sont façonnées par des préférences idéologiques, indissociables de stratégies de distinction les uns vis-à-vis des autres. Nous allons tenter d'élucider ce point en examinant un cas de discussion de l'alternative réunion publique/assemblée générale en début du mouvement, lors de la réunion du 27 septembre 2010 du collectif d'organisations de jeunesse et de syndicats de Paris 1 contre la réforme des retraites.

Il s'agit de la seconde réunion du collectif, la première ayant eu lieu une semaine avant. La rentrée est le 4 octobre, soit une semaine plus tard, et le principal enjeu des discussions est le choix des actions à organiser pendant les premières semaines de cours, dans le but affiché d'amorcer une mobilisation. Sont présents des représentants de l'Unef, et plus précisément de sa majorité, et de sa minorité la Tendance pour une Unef unitaire et démocratique (Tuud), de la FSE, des Jeunes Communistes, du Parti de Gauche, du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) et des Marxistes unitaires¹ ; je représente pour ma part Sud-Étudiant. Trois possibilités sont discutées : organiser une AG la semaine de la rentrée, pour installer d'emblée un climat de mobilisation (position de Sud-Étudiant) ; faire une AG la semaine suivante, le 12 octobre, jour de mobilisation interprofessionnelle nationale, pour prendre le temps de la préparer (position du NPA, de la Tuud et de la FSE) ; organiser en premier lieu un meeting (position de la tendance majoritaire de l'Unef). Cyril, le président de l'Association générales des étudiants (AGE) de l'Unef, défend ainsi la proposition du meeting : « Je sors d'une réunion téléphonique de l'Unef, et apparemment les AG, ce n'est pas ce qui marche le mieux, par contre les meetings attirent beaucoup de monde, parce que les étudiants veulent s'informer de la réforme. » Charlie, militant à la tendance Tuud de l'Unef et au NPA, lui rétorque immédiatement : « Ça ne m'étonne pas tellement que la majorité de l'Unef fasse cette analyse, parce que, les meetings, c'est ce qu'elle défend partout. Moi j'ai d'autres informations, et il y a des facs où les AG ont rassemblé des gens, comme à Clermont-Ferrand par exemple. » Finalement, après de longues discussions, c'est la position d'une AG dès la semaine de la rentrée qui l'emporte, mais cette AG est dite « d'information », comme position de compromis avec l'idée du meeting.²

Ainsi, les registres de justification avancés par les uns et les autres pour appuyer leur position sont présentés comme étant d'ordre tactique. On retrouve les coûts et bénéfices associés à chacune des formes : organiser une AG dès la semaine de la rentrée permettrait de manifester l'entrée dans une période de mobilisation ; prendre le temps de la préparer viserait à réduire le risque de l'AG ratée ; le meeting – équivalent ici de la réunion publique, à ceci près qu'il suppose l'invitation de personnalités – permettrait dans un premier temps de mener un travail d'information. Comme l'Université Paris 1 est parmi les dernières à faire sa rentrée, les militants s'appuient sur les informations dont ils disposent sur l'état de la mobilisation dans

1 Groupuscule d'obédience trotskiste principalement actif à l'Université Paris 1.

2 Notes de terrain, centre PMF, 27 septembre 2010.

les universités qui ont déjà repris les cours. Néanmoins, par son intervention, qui repose sur une stratégie de dévoilement des enjeux réels de la discussion, Charlie¹ met en avant le fait que les organisations présentent une analyse stratégique de la situation, et choisissent les informations qu'elles mettent en avant au sujet des autres universités, en fonction de la position qui a leur préférence. Aux préoccupations tactiques indexées à l'objectif de la mobilisation s'agenceraient des orientations particulières à chaque organisation.

De fait, toutes les organisations ne font pas la même analyse de la situation, et n'en tirent pas non plus les mêmes conséquences en termes de tactique à suivre. Les différentes positions défendues sont autant de marqueurs identitaires par lesquelles des organisations alliées pour l'occasion, mais aussi rivales, se distinguent les unes des autres. En effet, on peut observer une régularité dans les positions des différentes organisations, indépendamment du contexte qui vient les justifier. Certes, on ne peut pas dire que Sud-Étudiant défende systématiquement les AG et l'Unef systématiquement les meetings, puisque les membres des deux organisations partagent l'idée selon laquelle les réunions publiques sont utiles au début et les AG préférables ensuite. Cependant, la relation entre leurs prises de position respectives est stable : les militants de Sud-Étudiant ont tendance à proposer que les AG aient lieu plus tôt que ce que proposent ceux de la tendance majoritaire de l'Unef. Ainsi, lorsque la même question se pose à propos de ce qu'il faut organiser en vue du CA budgétaire du 12 décembre 2011, le débat se repose de la même façon entre les deux parties. L'Unef est favorable à une réunion publique et Sud-Étudiant à une AG, tandis que les militants à la fois encartés au NPA et à l'Unef au sein de la Tuud adoptent une posture de compromis, finissant par se rallier à l'idée de l'AG. Dans ces conditions, le fait de défendre une option tactique plutôt qu'une autre est aussi un moyen de se situer dans l'espace militant, de faire preuve de fermeté et de constance dans ses prises de position, et de lutter pour le monopole de la définition de la tactique à suivre. Les militants savent qu'en fonction de la voie qui sera finalement adoptée par le collectif, celle-ci sera lue par ceux qui connaissent les positions habituelles des différentes organisations comme une victoire de telle ou telle d'entre elles dans les rapports de force internes au collectif. En conséquence, le fait de se prononcer pour une AG ou pour un meeting dépend autant d'une tactique de construction de la mobilisation que d'une tactique visant à s'imposer dans les rapports de force inter-organisationnels (ou intra-organisationnels, dans le cas des conflits qui opposent minorités et majorité à l'Unef).

La question devient alors : que gagnent les différentes organisations à défendre plutôt l'AG ou plutôt le meeting en début de mobilisation ? Pourquoi la « majo » de l'Unef défend-

1 Pour un portrait de Charlie, voir le chapitre 5.

elle plutôt les meetings, et les organisations ou tendances qui se positionnent à sa gauche, plutôt les AG ? On a vu que les militants de la « majo » concevaient les AG sur le modèle du meeting. Le fait d'organiser des AG n'abolit pas pour eux l'asymétrie qui fait que ce sont les organisations légitimées dans les cadres représentatifs qui ont autorité pour prendre des décisions, de la même façon que dans un meeting les organisations conservent le pouvoir d'initiative et cadrent le tour que prennent les débats. Ainsi, les militants de l'Unef ont tout intérêt à faire des meetings et des réunions publiques en début de mobilisation, pour installer dans la durée ce style de débat, dont les AG ne sont pas censées se différencier fondamentalement. Dans la mesure où les organisations conservent selon eux un fort pouvoir de décision pendant les mouvements, ils ont également intérêt à se servir de ces formes d'organisation qui permettent mieux que les AG, par des temps de parole plus longs pour les orateurs qui siègent à la tribune, de donner un cadrage à la mobilisation, en termes de revendications, d'argumentaires, de mots d'ordre et de sélection des moyens d'action.

Inversement, on a vu dans la formation d'Alexandre que l'un des arguments donnés en faveur des AG était celui de la démocratie. Contrairement aux réunions publiques, les AG sont supposées permettre « l'organisation (...) démocratique des étudiants ». Les militants qui se positionnent à la gauche de l'Unef, et qui sont minoritaires soit au sein de l'Unef (c'est le cas de la Tuud), soit par rapport à l'Unef en tant que membres d'organisations à vocation représentative, mais rassemblant moins d'adhérents et moins de voix aux élections étudiantes, ont intérêt à entrer le plus vite possible dans une phase de la mobilisation où des AG sont organisées. En effet, le passage aux AG redéfinit les conditions d'intervention des organisations, et laisse donc une marge de manœuvre plus grande pour modifier les rapports de force inter- ou intra-organisations. On l'a dit, les militants des organisations ne cessent pas d'intervenir à partir du moment où il y a des AG : au contraire, ils y sont omniprésents. Néanmoins, formellement, ils n'ont pas davantage droit à la parole que les autres, et n'y pèsent pas davantage dans les décisions, au moment des votes. Alors que dans les réunions publiques et les meetings ils disposent de tout l'espace nécessaire pour faire valoir la parole de leur organisation, les AG modifient les règles du jeu. Elles mettent chacun à égalité pour se faire sa place dans les débats et les prises de décision, et pour tenter de gagner l'hégémonie sur le mouvement.

Surtout, les AG constituent une arène où la prise de décision se fait sur un tout autre registre que dans les réunions intersyndicales et inter-organisations, qui sont les cadres où sont prises la quasi-totalité des décisions avant la première AG réussie. Les cadres inter-organisationnels sont des lieux où la décision est le produit de compromis entre les différentes

forces. Les ressources qui peuvent y être mobilisées pour emporter la décision dépendent du poids de chaque organisation, et du coût que représenterait pour le mouvement son retrait de la dynamique unitaire. Elles varient également selon l'habileté plus ou moins grande des militants qui sont envoyés aux réunions pour négocier : art de poser des ultimatums et de menacer de son désengagement au moment opportun, de composer des alliances ponctuelles avec certaines forces, de proposer des solutions de compromis qui se rapprochent le plus de sa propre position, de trouver des formulations satisfaisantes pour tous, de jouer de son autorité vis-à-vis des autres participants, de mettre en évidence des contradictions dans la position de ses interlocuteurs... Les arguments de type stratégique notamment y sont très puissants, dans la mesure où ce sont des lieux de discussion entre tacticiens expérimentés. Au contraire, compte tenu du nombre des participants et de l'organisation du débat, fait d'interventions très courtes de nombreuses personnes, les AG ne sont pas un cadre de négociation fine de compromis, ni de discussion approfondie sur la stratégie à adopter. De plus, même s'il arrive que les militants organisés échangent avant ou en marge de l'AG pour y parler d'une même voix, ils peuvent également se dispenser de ce travail, et s'en remettre aux votes des participants pour trancher leurs différends. Cela ouvre la possibilité de nombreux coups pour les organisations minoritaires à la gauche de l'Unef.

La question des revendications en constitue un exemple net. Dans les cadres inter-organisationnels, la question de la définition et de l'étendue des revendications se règle selon le critère de ce qu'il est stratégique et réaliste d'exiger, et d'après des impératifs de clarté et de cohérence de la plateforme revendicative. Les militants étiquetés à la gauche de l'Unef doivent aussi tenir compte des positions de cette dernière, dont il est coûteux de risquer le retrait. Cela favorise l'adoption de plateformes relativement modérées, centrées sur les priorités du mouvement. En AG en revanche, lorsqu'un étudiant soumet au vote une revendication, la logique binaire du vote fait que la question qui est posée aux participants n'est pas de savoir s'il est stratégique d'émettre cette revendication, mais s'ils sont pour ou contre, dans l'absolu. Et il est peu audible d'appeler à voter contre une revendication majoritairement reconnue comme juste sur la base de considérations stratégiques. C'est pourquoi les militants situés à la gauche de l'Unef parviennent très rapidement à faire adopter en AG des plateformes de revendications plus larges, plus radicales, et plus conformes à leurs propres positions. Le tract du collectif inter-organisations de Paris 1 qui appelle aux premières AG du mouvement contre la réforme des retraites (4 et 12 octobre) contient ainsi les revendications suivantes : le retrait du projet de loi, la retraite à 60 ans à taux plein et la prise en compte des années de chômage et de formation dans le calcul des annuités. Dès l'AG du 12

octobre, les revendications votées par l'AG s'étendent à d'autres sujets, qui ne sont pas l'enjeu principal de la lutte, mais sur lesquels il est aisé d'obtenir un accord de principe de la part d'étudiants étiquetés à gauche : le retrait de la réforme de la « masterisation » et de la réforme du lycée lancée en 2009 par Luc Chatel d'une part, la régularisation de tous les sans-papiers, l'abrogation du Ceseda¹ et le retrait du projet de loi Besson sur les étrangers d'autre part.

De fait, à partir du moment où des AG sont organisées, les militants positionnés à la gauche de l'Unef s'emploient à substituer aux cadres relatifs aux organisations politiques et syndicales tout un système parallèle et alternatif, qui ne comprend pas que l'AG. Cela vaut au niveau national. À partir du moment où des AG ont lieu dans plusieurs universités, ils y proposent que l'une d'elle appelle à la tenue d'une coordination nationale étudiante. C'est explicitement recommandé dans plusieurs textes d'orientation de Sud-Étudiant. Ainsi, dans un texte du congrès de juin 2007 qui tire le bilan du mouvement de 2006 :

« Sud-Étudiant a tiré quelques leçons du dernier mouvement étudiant de 2003 contre le LMD. Nous avons fait preuve d'un plus grand investissement en impulsant la première coordination à Rennes 2 (...). »

« Accueillir le maximum de coordinations nationales : le lieu où se déroulent les coordinations nationales est déterminant car c'est la ville hôte qui en organise le déroulement. Dans l'objectif de lutter contre les attaques de l'Unef et d'assurer la démocratie directe, les villes où Sud-Étudiant ou un autre syndicat de lutte est présent doivent se proposer d'accueillir les coordinations nationales. Notamment la première qui est celle qui donne le ton. »²

De la même façon, dans le calendrier de mobilisation adopté pour préparer un mouvement étudiant contre la réforme des retraites à la rentrée 2010, il est précisé :

« En fonction des avancées des différents collectifs, il faut lancer dans les facs où le mouvement est le plus avancé, un appel à la création d'une coordination nationale étudiante (et incluant le cas échéant les Biatoss). »³

Dès que cette première coordination nationale étudiante s'est tenue, les militants de Sud-Étudiant appelle à la dissolution du collectif d'organisations national qui est à l'initiative de la mobilisation, selon l'argument que c'est désormais la coordination qui est l'instance de décision légitime du mouvement, ou du moins ils en boycottent les réunions dans le but de le délégitimer. C'est également explicitement conseillé dans les textes de Sud-Étudiant :

« Dès qu'une CNE⁴ a pu se réunir, les intersyndicales internes au milieu étudiant perdent toute légitimité : elles constituent une instance bureaucratique concurrente du système AG-Coordination qui promeut une pratique autogestionnaire. Sud-Étudiant doit donc en dénoncer la tenue et n'accepter d'y participer que pour défendre les positions unitaires prises durant les

1 Code de l'Entrée et du Séjour des étrangers et du droit d'asile.

2 « Bilan de la lutte anti-CPE et notre rôle dans les mouvements étudiants ».

3 Motion d'actualité « Mobilisation contre la réforme des retraites », Conseil fédéral de septembre 2010.

4 Coordination nationale étudiante.

CNE. »¹

« Pour le Secrétariat fédéral : rester au sein du collectif [*« La retraite, une affaire de jeunes ! »*] et appuyer les mesures les plus combatives votées dans les collectifs locaux, ainsi que les tentatives de Solidaires d'accélérer le rythme de la mobilisation. Favoriser l'émergence du mouvement auto-organisé et pousser à la dissolution du collectif national dès qu'une coordination émergera en aidant au renforcement de celle-ci. Le Secrétariat fédéral devra prendre publiquement position (un communiqué) pour la dissolution du collectif jeune et appellera les étudiant-es à s'organiser par la coordination. »²

Mais cette mise en place d'instances parallèles aux organisations vaut aussi au niveau local, par la substitution aux collectifs d'organisations locaux qui ont appelé aux premières réunions publiques et AG d'un comité de mobilisation (aussi appelé comité de lutte ou comité de grève), ouvert aux étudiants non-encartés, comme instance d'exécution de la mobilisation (rédaction des tracts, exécution des décisions de l'AG) :

Lors de sa réunion du 6 octobre 2010, à la veille de la première AG programmée au centre PMF pour la mobilisation contre la réforme des retraites, les membres du syndicat Sud-Étudiant prévoient de proposer, si l'AG rassemble suffisamment de monde, la tenue d'un comité de mobilisation dans la foulée de l'AG, pour prendre de vitesse le collectif d'organisations en place et le substituer à ce dernier comme cadre exécutif du mouvement. C'est ce qui se produit : un membre de Sud-Étudiant soumet cette proposition au vote, et elle est adoptée. Inversement, l'Unef ne voit pas l'intérêt de la mise en place de ce comité de mobilisation, et la trésorière de l'AGE, Jessica, qui préside alors la tribune, propose de ne pas soumettre cette motion au vote, dans la mesure où elle est inutile puisqu'il existe déjà un collectif exécutif à Paris 1 : le collectif d'organisations. Sous les cris des militants Sud-Étudiant, elle finit tout de même par le faire, et à partir de ce moment le collectif d'organisations cessera de se réunir.³

Si la première AG réussie est décisive pour les militants situés à la gauche de l'Unef, c'est donc parce qu'elle permet la mise en place de tout un répertoire organisationnel construit comme autonome par rapport aux organisations syndicales et politiques – ici Sud-Étudiant insiste pour différencier comité de mobilisation et collectif inter-organisations. Nous qualifierons ici ce répertoire organisationnel d'« a-syndical »⁴, dans la mesure où il est parallèle, non-étiqueté et relativement indépendant par rapport aux syndicats, sans être anti-syndical, puisqu'il n'empêche pas les syndicats d'y intervenir, loin de là. Parce qu'il est autonome, ce répertoire rebat les cartes des rapports entre organisations. S'il correspond à des préoccupations démocratiques, et s'il est légitimé de cette façon, il est également ajusté aux intérêts des militants qui sont minoritaires dans les cadres organisationnels routiniers, puisqu'il leur offre des chances de modifier le rapport de forces inter- et intra-organisations en leur faveur⁵.

1 « Pratiques de lutte », 6^e Congrès de Sud-Étudiant, novembre 2009.

2 Motion d'actualité « Mobilisation contre la réforme des retraites », Conseil fédéral de septembre 2010.

3 Notes de terrain, 6 et 7 octobre 2010.

4 Selon le terme proposé par Robi Morder à propos des coordinations étudiantes. Robi MORDER, « Les répertoires d'action collective des mouvements étudiants », *Les Cahiers du Germe*, n° 4, 2003/2004, p. 6.

5 Pour une interprétation similaires de l'intérêt qu'ont eu des courants politiques et syndicaux minoritaires à

L'analyse du tournant que constitue la première AG réussie dans un mouvement permet donc de distinguer trois bénéfices associés à l'organisation d'AG, en comparaison des réunions publiques ou meetings. Elle constitue un dispositif symbolique qui légitime les décisions qui y sont prises. Elle comporte une dimension performative, qui signifie l'entrée dans un mouvement spontané relativement indépendant des organisations. Enfin, elle est assimilée par les militants situés à la gauche de l'Unef à un surcroît de démocratie. Mais on voit que la question de la démocratie est loin d'être un motif unique, consensuel et dénué de considérations stratégiques, du recours à l'AG. Ce que les militants situés à la gauche de l'Unef identifient comme plus démocratique que la direction du mouvement par l'organisation majoritaire, à savoir la mise en place d'un répertoire a-syndical, rencontre aussi leurs intérêts d'acteurs minoritaires dans le paysage politico-syndical étudiant. En effet, l'AG redéfinit les conditions d'intervention des organisations, et ouvre donc la voie à une recomposition des rapports de force inter- et intra-organisations. De ce point de vue, il apparaît que les dilemmes pratiques que rencontrent les entrepreneurs de mobilisation à différentes étapes de la mobilisation ne se posent pas de la même manière aux différents acteurs selon leur position dans l'espace militant étudiant. Il n'y a pas une option tactique qui serait objectivement meilleure pour tous. Leurs luttes internes, et les coups qu'y jouent les uns et les autres, comptent donc autant dans l'adoption d'une forme d'organisation que les contraintes objectives du moment.

II. La question du blocage

Depuis les années 2000, le blocage s'est imposé dans le répertoire contestataire étudiant. Il s'est ainsi substitué aux piquets de grève, même si les deux termes sont parfois identifiés. Tandis que ces derniers, rassemblements d'étudiants grévistes aux abords des établissements, dissuadaient les non-grévistes d'aller en cours, le blocage (aussi appelé « blocus ») les en empêche physiquement, par la mise en place de barricades de tables et de chaises devant les principaux accès aux bâtiments, ou encore grâce à des chaînes humaines constituées par les grévistes. Il remplace aussi souvent les débrayages, qui consistent à faire appliquer le principe de la grève en incitant les étudiants à la suivre, amphi par amphi, TD par TD. Il se rapproche du mode d'action de l'occupation, dans la mesure où il consiste à s'approprier un lieu pour empêcher son usage habituel. Néanmoins, les militants étudiants

pousser à la mise en place de coordinations nationales étudiantes en 1986 et en 1995, voir Jean-Daniel LÉVY, *Les coordinations, émergence et développement. Étude à partir de mobilisations de la jeunesse scolarisée*, Mémoire de DEA de sociologie politique, Université Paris 1, sous la dir. d'Isabelle SOMMIER, 1997.

parlent plus volontiers d'occupation lorsqu'ils restent sur place la nuit, ou lorsque l'occupation ne concerne qu'un endroit circonscrit, comme lors de l'occupation de l'amphi J lors du mouvement de 2009 à Poitiers.

Le mode d'action du blocage constitue une pièce fondamentale du répertoire d'action collective étudiant, et le moment de sa mise en place est le deuxième tournant identifiable dans les mobilisations étudiantes – même s'il arrive qu'il y ait des mobilisations locales, et des AG pendant plusieurs semaines, qui ne débouchent jamais sur un blocage, comme à Censier en 2010, ou encore à l'ENS en 2007 et 2009. Il fait partie des modes d'action qui servent d'« index » pour mesurer les mobilisations, si l'on entend par là ce qui, dans une lutte donnée, est constitué comme « outil pertinent d'évaluation de l'intensité du conflit à la fois par les gouvernants, la base et les syndicats »¹. Au cours des mouvements étudiants, les médias, les organisations, les acteurs mobilisés dans leurs points d'état de la mobilisation en AG, et le ministère de l'enseignement supérieur² comptent le nombre d'universités bloquées, comme ils recensent le nombre de personnes en AG et en manifestation.

Cette centralité du blocage tient au fait qu'il matérialise la grève étudiante. En effet, les étudiants ne bénéficient pas du droit de grève, de la même façon que leurs syndicats ne sont juridiquement que des associations. Les modalités de la grève étudiante ne sont donc pas stabilisées dans le droit. Les pratiques que recouvre le terme sont également sujettes à débat. Il peut s'agir simplement de ne pas se rendre en cours, mais on met alors en difficulté ses études, en manquant des enseignements et du fait des sanctions pouvant accompagner des absences trop nombreuses. C'est la raison invoquée par un certain nombre d'étudiants pour identifier la grève étudiante au blocage d'université, qui empêche tous les cours de se tenir, et permet ainsi de faire « grève » sans être pénalisé. Dans cette mesure, la pérennisation du blocage comme mode d'action pourrait être liée à la généralisation du contrôle d'assiduité dans les universités dans les années 2000. De surcroît, si en début de mobilisation l'AG et la réunion publique peuvent apparaître comme mutuellement exclusives, au contraire l'AG et le blocage sont considérés comme complémentaires, voire comme indissociables. En effet, le blocage demeure un mode d'action très controversé, de par sa dimension de contrainte, puisqu'il met de fait en grève y compris les étudiants qui n'ont pas choisi de l'être. En

1 Christophe AGUITON, in Christophe AGUITON et Lilian MATHIEU, « Une combativité intacte », in Christophe AGUITON, Robert CASTEL, Pierre DARDOT, Bastien FRANÇOIS, Christian LAVAL, Arnaud LECHEVALIER, Frédéric LORDON, Lilian MATHIEU, Camille PEUGNY, Emmanuel RENAULT, Yves SINTOMER et Alain SUPLOT, *Tous dans la rue. Le mouvement social de l'automne 2010*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, p. 78.

2 Pendant les mouvements qui ont ponctué son passage au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse s'est régulièrement livrée, au sujet du nombre d'universités bloquées, à une bataille de chiffres avec les syndicats étudiants proche de celle qu'engagent organisateurs et forces de police à l'occasion des manifestations, contribuant à faire de ce mode d'action un enjeu central dans la construction des mobilisations.

conséquence, on observe régulièrement des contre-mobilisations d'étudiants opposés à ce mode d'action. Dans cette perspective, les « bloqueurs » doivent travailler à le légitimer, et c'est l'AG qui permet de le faire, puisque c'est là qu'il fait l'objet d'un vote solennel. Le fait que chacun puisse venir voter en AG sur la question du blocage est l'argument le plus récurrent parmi ceux opposés aux anti-blocage. L'AG conditionne donc le recours au blocage, et plus l'AG rassemble d'étudiants, plus le blocage est légitime.

Mais en même temps, le blocage est également un puissant accélérateur de la dynamique des AG. Il en augmente souvent drastiquement le nombre de participants. En effet, si le blocage est un moyen de rendre obligatoire la grève y compris pour celles et ceux qui pourraient adopter une stratégie de passagers clandestins voire ne pas considérer les objectifs du mouvement comme des biens collectifs, selon une tactique de coercition similaire à celle analysée par Mancur Olson chez les syndicats américains¹, il est aussi une incitation sélective² à se rendre en AG. De fait, seuls ceux qui y vont bénéficient du droit de se prononcer sur la possibilité ou non d'aller en cours. Les AG mettent ainsi en jeu les intérêts immédiats des étudiants, alors même que beaucoup peuvent ne pas éprouver d'intérêt politique pour les questions relatives à la mobilisation (revendications et moyens d'action). En conséquence, le blocage change également la teneur délibérative des AG : les débats se polarisent autour de la question du blocage, qui devient le clivage majeur entre les participants, et le sujet principal des discussions. Il comporte donc le risque de mettre de côté les échanges relatifs aux revendications du mouvement et à son organisation pratique, qui sont pourtant celles que les étudiants mobilisés ont le plus intérêt à voir discutées, pour engager davantage de personnes dans la mobilisation, et pour les impliquer dans sa mise en place concrète.

En conséquence, le recours au blocage comporte lui aussi des coûts et des avantages, qui en font l'objet de dilemmes pratiques pour les étudiants mobilisés : quel est le bon moment pour l'organiser ? Comment légitimer le blocage en le décidant en AG sans pour autant le laisser prendre toute la place dans les débats ? Or les réponses différenciées apportées à ce dilemme engagent directement des usages distincts des AG. Nous n'explorerons donc pas tant ici pour eux-mêmes les ressorts du recours au blocage que les usages différenciés qui sont faits des AG, dans leur relation à ce mode d'action. Nous étudierons d'abord les différentes structures séquentielles que peut prendre la relation entre AG et blocage, en fonction du moment plus ou moins précoce où les étudiants mettent en œuvre ce dernier, puis nous verrons en quoi le blocage change la configuration des AG, et les problèmes pratiques que

1 Mancur OLSON, *Logique de l'action collective*, (traduit de l'américain par Mario Levi), Paris, Puf, 1978, (1965), p. 89-124 notamment.

2 *Ibid.*, p. 73-74.

cela pose aux acteurs contestataires.

1. Faire des AG pour bloquer... ou l'inverse ?

Il n'y a pas une structure séquentielle unique de l'articulation entre AG et blocages. Dans certaines universités, les étudiants n'organisent pas de blocage avant d'avoir installé une mobilisation massive dans la durée. Dans d'autres, le blocage est chronologiquement l'une des premières actions organisées. En revanche, il y a une régularité dans le temps du rythme observé sur nos différents terrains. On peut ainsi dégager trois modèles séquentiels, qui au vu des échanges observés lors de rencontres nationales de militants étudiants, recouvrent les trois modèles possibles dans les universités françaises. À Poitiers, le modèle séquentiel qui se dégage peut être caractérisé par l'expression utilisée par Bertrand Geay et son équipe dans leur enquête sur la mobilisation poitevine contre le CPE : le « coup du blocus »¹. En 2006, en effet, le blocus est initié à Poitiers, le 13 février 2006, comme un « coup », un pari, dans la mesure où il est voté dans une AG qui ne réunit que soixante personnes, donc avec une faible légitimité et de faibles garanties sur le nombre de personnes qui pourront être effectivement rassemblées pour « tenir » le blocage. Ainsi, le premier noyau d'étudiants mobilisés organise un blocage avant même d'avoir passé le seuil de l'AG réussie. Néanmoins, le blocage tient, et permet de rassembler 1 600 personnes en AG le jour-même, dont 1 500 valident ce mode d'action. Mon enquête sur les mouvements suivants révèle que ce schéma a été reproduit lors des trois mouvements suivants, à ceci près qu'en 2009, le « coup » qui est joué n'est pas de bloquer l'université mais d'occuper un amphi, l'amphi J, aujourd'hui détruit mais qui constituait alors un point central sur le campus.

À Censier, inversement, le blocage n'est mis en place que très progressivement, comme si les étudiants travaillaient à y préparer les esprits, dans les AG, sur la durée, et à diminuer ainsi le coût de sa mise en place. Ainsi, en 2009, des AG rassemblent plusieurs centaines de personnes et votent à chaque fois la grève étudiante pendant plus d'un mois avant que le blocage ne soit proposé, et voté, le 5 mars. Il résulte de cette manière de faire que les mobilisations peuvent très bien ne pas y déboucher sur un blocage, même quand des étudiants se déclarent en grève, s'ils jugent que le mouvement ne prend pas suffisamment d'ampleur, comme ce fut le cas lors de la lutte contre la réforme des retraites en 2010. Le centre PMF, enfin, présente une configuration séquentielle en quelque sorte intermédiaire : après quelques AG réussies, c'est-à-dire rassemblant plusieurs centaines de personnes, un blocage est

¹ Romuald BODIN, Bertrand GEAY et Vincent RAYNAUD, « Le « coup du blocus » », in Bertrand GEAY, dir., *La Protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2009, p. 43-64.

rapidement organisé, et permet de passer le cap du millier de présents.

Comment comprendre ces variations ? Encore une fois, il est utile d'identifier la façon dont se pose pour les étudiants mobilisés le dilemme pratique relatif au moment de l'organisation du blocage. Le risque que présente le recours au blocage, c'est que ce dernier ne tienne pas, malgré un vote favorable en AG. Deux raisons peuvent conduire à ce résultat : l'absence de ressources suffisantes, et notamment de volontaires pour tenir les piquets en particulier tôt le matin, et le fait que la mise en place du blocage entraîne un tel niveau de conflictualité avec les anti-blocage qu'ils en viennent à détruire physiquement les piquets. En effet, il arrive que ces derniers forcent les chaînes humaines, ou renversent les barricades de chaises et de tables.

De fait, du strict point de vue de leurs ressources, les étudiants mobilisés à Poitiers et au centre PMF ont plus de facilités à organiser un blocage. À Poitiers, ville moyenne de 130 000 habitants, ce qui frappe immédiatement, c'est que la plupart des étudiants impliqués de près ou de loin dans les mobilisations étudiantes se connaissent. Lors de mon premier passage à Poitiers, il ne m'est pas arrivé une seule fois de me promener dans la rue ou d'entrer dans un café avec un étudiant ayant déjà participé à une mobilisation sans me voir présenter plusieurs acteurs de tel ou tel mouvement.

Pour faire l'entretien, Ulysse, leader de la mobilisation contre le CPE, m'emmène au Café des Arts, un petit café situé sur l'une des places de la ville. Quand nous entrons, deux jeunes femmes sont attablées avec un jeune homme. Ulysse reconnaît aussitôt les deux femmes et ils prennent des nouvelles les uns des autres. Je comprends rapidement qu'il s'agit de Julia et de Louise, centrales dans le mouvement de 2009, avec lesquelles j'ai déjà parlé au téléphone pour planifier des entretiens respectivement le soir même et le surlendemain. Nous nous installons un moment à leur table, et rapidement Nicolas, militant à Sud-Étudiant et l'un de mes informateurs, nous rejoint avec un autre ami. Lorsque je me déplace avec Ulysse à une autre table pour commencer l'entretien, il plaisante : « tu vois, c'est comme ça que commencent les mouvements à Poitiers. Des gens se croisent dans un café et se disent : faisons des trucs. »¹

Même s'il s'agit d'une plaisanterie, elle indique le rôle des réseaux de sociabilité à la fois militante, associative, étudiante et amicale, qui sont denses, dans les débuts de mobilisations poitevines. Ils passent notamment par les associations de filières ou les associations socio-culturelles de l'université ou de la ville : beaucoup d'étudiants non-organisés mais très actifs dans les mouvements étudiants en font partie. De plus, des militants organisés dans des syndicats ou partis éloignés politiquement (Parti socialiste et CNT, par exemple) peuvent se fréquenter : tout se passe comme si leur faible nombre rendait plus coûteux socialement de laisser des querelles politiques rompre les sociabilités. En 2006, le mouvement commence en janvier par une mobilisation des étudiants de Staps contre la

1 Notes de terrain, 10 février 2012.

réduction des postes au Capest¹. Une poignée d'étudiants d'Histoire tente de l'étendre aux autres filières, contre la réduction parallèle du nombre de postes aux CAPES et agrégations, et lance pour ce faire, le 18 janvier, « l'appel des 12 du Cluri' », d'après le nom du Cluricaume Café. Deux de ces étudiants sont au Mouvement des jeunes socialistes, mais les autres non, et ils se rassemblent sur la base de leur amitié plutôt qu'au nom d'une organisation. La référence au café dans le titre de l'appel est révélatrice du fait qu'il s'agit d'un groupe affinitaire plus que d'un collectif militant. De la même façon, lorsqu'un noyau d'étudiants prend l'initiative d'organiser un blocage ou une occupation, il se contente de mobiliser ces réseaux, en prévenant les connaissances de chacun. Par conséquent, le blocage peut être précédé d'une ou plusieurs AG, mais jamais de réunions publiques, et il peut suffire que les AG rassemblent quelques dizaines de personnes pour que la décision soit prise de bloquer. Tout se passe comme si les étudiants n'avaient pas besoin de passer par un travail d'enrôlement *via* les réunions publiques et les AG, mais pouvaient s'appuyer sur leur réseau affinitaire pour commencer.

Au centre PMF, ce qui rend le blocage facile, ce n'est pas la densité des réseaux de sociabilité, mais la configuration spatiale du lieu. Alors que l'Université de Poitiers comporte deux sites, un en centre-ville, et un campus composé de plusieurs ensembles de bâtiments espacés, et le site Censier une demi-douzaine d'entrées possibles, le centre PMF est un bâtiment composé de trois tours d'une vingtaine d'étages, et on ne peut se rendre dans les salles de TD que par trois ensembles d'ascenseurs. Il suffit donc de quelques dizaines de personnes et de quelques tables et chaises pour empêcher l'ensemble des enseignements où la présence est requise. On voit donc que la précocité d'un blocage tient en partie de l'ajustement par les acteurs contestataires de leur stratégie aux ressources dont ils disposent. Mais là encore l'adéquation des stratégies à la situation objective n'explique pas tout. En effet, les militants de Censier, qui attendent de convaincre patiemment leurs camarades avant de bloquer, évitent ainsi un autre risque, qui est celui de la montée brutale de la conflictualité suite au blocage. À Censier, il est très rare de voir des étudiants forcer les piquets, en venir aux mains ou s'affronter en AG par des cris et des jets de projectile. Ce risque de la montée en puissance de la conflictualité, les étudiants de Paris 1 le contournent rarement. Mais dans ce cas, pourquoi ne cherchent-ils pas, comme ceux de Censier, à l'éviter ? Il semble ainsi que ce n'est pas seulement les ressources et les contraintes objectives plus ou moins favorables à la mise en place d'un blocage qui varient selon les universités, mais aussi la perception de la conflictualité comme un risque plus ou moins élevé.

1 Romuald BODIN, Bertrand GEAY et Vincent RAYNAUD, art. cit., p. 52.

Il semble malaisé de comprendre ces divergences de perception sans les rapporter à des cultures militantes différentes selon les établissements. Pour la plupart des activistes de Censier, il est plus important de maintenir un consensus relatif dans l'université que de bloquer. Le blocage ne peut être organisé sans être fortement légitimé, et apparaît notamment comme le dernier recours possible face à la résistance des cibles de la mobilisation. Pour beaucoup de militants de Paris 1, la conflictualité n'est pas perçue comme un problème, et elle l'est d'autant moins qu'elle incite les opposants au blocage à venir en AG. Mieux vaut une AG remplie, quitte à ce qu'elle soit houleuse, ce qui est produit par le blocage, qu'une AG pacifique et plus clairsemée. On pourrait ainsi parler d'une culture du consensus à Censier, et d'une culture de la conflictualité, d'une culture agonistique, à Tolbiac, ce que décrit Yann en entretien. Étudiant en Licence d'Histoire et militant à Sud-Étudiant en 2006, fils d'une syndicaliste Sud à l'ANPE, qui lui conseille dès sa première rentrée en 2003, avec son amie militante à Sud-PTT, de se rendre au 9^e étage du centre PMF pour y rejoindre Sud-Étudiant, il explique :

« Tolbiac, c'est : on va pas au carton seulement parce qu'on a envie d'aller au carton. On y va aussi parce que c'est une tradition. Que quand t'es militant là on te dit que voilà, Tolbiac, depuis les années 70, c'est de la baston contre les flics, c'est de la baston contre les facs, c'est de la baston contre les droitiers. Donc tu vois que tu vas rentrer là-dedans. C'est la petite différence, tu vois, avec les autres facs parisiennes. Paris 3 par exemple. Enfin pour Tolbiac, Paris 3, Censier, c'étaient les babos. Nous on les appelait les babos, parce que... cheveux longs, gentils, on discute. »¹

Le vocabulaire de la « tradition », réelle ou fantasmée, mais en tout cas transmise, montre le poids des cultures d'établissement dans les schèmes de perception des militants. Elles ne renvoient pas seulement à des habitudes et des tactiques, mais aussi à des approches normatives, dans la mesure où elles sont valorisées et revendiquées par certains militants. Plusieurs exemples l'attestent. D'abord, la culture du consensus des mobilisations de Censier est connue dans le milieu militant francilien, qui parle au sujet des étudiants de cette université de « Bisounours ». Utilisée par les militants de Paris 1, cette étiquette est fortement stigmatisante, et certains ne cachent pas leur agacement voire leur mépris à l'égard des étudiants de Paris 3. Au contraire, ces derniers s'en réclament pour souligner le caractère bon enfant de leurs mobilisations.

La tolérance vis-à-vis de la conflictualité, voire sa valorisation par certains militants de Paris 1, apparaît dans une intervention en AG de Luca, militant à Sud-Étudiant Paris 1 de 2006 à 2011 – et l'un des critiques les plus virulents des militants de Paris 3. Lors de l'AG du 26 octobre 2010, il lance ainsi aux opposants au blocage qui occupent les premiers rangs de l'amphithéâtre, et qui lui répondent par des cris :

1 Entretien du 12 juin 2012.

« Vous voulez pas qu'on bloque. Mais moi j'ai une question à vous poser. Si on n'avait pas bloqué, est-ce que vous seriez là à débattre avec nous ? [Des « non » fusent des premiers rangs] Ouais ! Ouais ! Et ben moi je suis bien content que vous soyez là, et maintenant on va parler de politique, parce que c'est important aussi, et c'est ça une AG, et ça se serait pas produit sans le blocage. »¹

Il utilise ici un style de prise de parole courant chez les orateurs les plus réguliers des AG de Paris 1, et qui consiste à aller directement au contact avec le public, en rebondissant sur ses cris, en se penchant physiquement vers les premiers rangs et en étant mobile pendant l'intervention, y compris voire surtout lorsqu'il s'agit d'adversaires politiques. Le contenu de l'intervention, quant à lui, consiste à expliciter, pour s'en satisfaire, la contrainte qui s'impose aux opposants au blocage, obligés d'assister à des AG dont ils disent qu'elles ne les intéressent pas. Cette intervention frappe par son exposition cynique des conflits d'intérêts et des rapports de force. Mais elle peut être comprise comme la valorisation d'une pratique politique qui ne masque pas, mais au contraire s'attache à révéler dans la discussion la dimension de conflit et de combat entre des camps qui cherchent à l'emporter.

Se dessinent ainsi des approches normatives distinctes, entre culture du consensus et culture agonistique, dont l'opposition est homologue à celle qui existe entre la conception habermassienne de la délibération², orientée vers la recherche du consensus, et le pluralisme agonistique défendu par Chantal Mouffe³. Celle-ci dénonce le fait que tout consensus masque les rapports de force qui permettent de l'imposer au prix de l'exclusion de celles et ceux qui ne le partagent pas. D'un côté, une version universaliste de la délibération pose comme condition de la discussion l'horizon d'un accord entre tous, sur la base d'arguments rationnels ; de l'autre, sont soulignées des divergences d'intérêts non conciliables et des rapports de force, qui font qu'à un certain point aucun consensus ne s'obtient sans domination d'une partie sur l'autre. Ces tensions sont facilement transposables dans le cadre d'un mouvement social, qui procède à la fois de la construction d'un rapport de forces et d'une forme de participation démocratique fondée sur le rassemblement d'acteurs sur la base de la conviction. Tandis que certains étudiants mettent l'accent sur le premier aspect, d'autres privilégient le second. Les premiers mettent en avant l'usage de moyens de contrainte tels que le blocage, et font des AG des lieux d'expression de rapports de force, entre groupes sociaux antagoniques notamment. Les seconds utilisent des AG dans l'objectif de construire un consensus, et n'utilisent pas le moyen d'action du blocage en premier recours.

1 Notes de terrain, AG du 26 octobre 2010 au centre PMF.

2 Jürgen HABERMAS, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, (traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme), Paris, Éditions Gallimard, 1997, (1992), 554 pages.

3 Chantal MOUFFE, « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism », *Social Research*, vol. 66, n° 3, 1999, p. 745-758.

Surtout, on observe qu'à Censier et à Tolbiac, les relations qui sont établies entre les performances de l'AG et du blocage ne sont pas les mêmes. Schématiquement, on pourrait dire qu'à Censier, les AG sont un moyen d'organiser et de discuter des actions, parmi lesquelles le blocage est une option possible, alors qu'à Tolbiac le blocage peut être explicitement présenté comme un moyen d'augmenter la participation aux AG, comme c'est le cas dans l'intervention de Luca. Autrement dit, pour un certain nombre de militants de Paris 1, avoir des AG massives apparaît comme une fin en soi, ou du moins un objectif à part entière du mouvement. Cette prise de position apparaît notamment dans des débats internes à Sud-Étudiant autour d'un texte proposé au débat au Conseil fédéral de décembre 2010, soit juste après le mouvement contre la réforme des retraites, intitulé « Sur le blocage, et la forme de nos Assemblées générales ». Le texte pose plusieurs questions au sujet des rapports entre les performances de l'AG et du blocage, et donne lieu à des débats entre militants, au niveau local et fédéral.

Pendant le débat de Conseil fédéral, Matthieu, militant à Sud-Étudiant Poitiers, rend compte de la pratique du blocage précoce qui est celle de Poitiers, tout en la délégitimant : « Il faut faire venir les gens en AG, et pour ça y a les moyens intelligents, qui sont la sensibilisation, et ça, ça marche moyennement, et puis y a les moyens moins intelligents, qui sont de dire “attention on va bloquer”, ce qu'on fait depuis le CPE. »¹ Ainsi, Matthieu ne justifie le mode opératoire poitevin qu'au regard de son efficacité, dans la mesure où la méthode qu'il définit comme « intelligente » pour faire venir les étudiants en AG devrait reposer sur la « sensibilisation », c'est-à-dire sur l'information et la conviction. Au contraire, pour les militants de Sud-Étudiant Paris 1, la tactique qui consiste à bloquer pour faire grossir les AG est présentée comme rationnelle non seulement en finalité mais en valeur. C'est le sens notamment de l'intervention d'Antonin, alors étudiant en Master 1 de Philosophie, lors de la réunion locale de Sud-Étudiant où sont discutés les mandats pour ce Conseil fédéral :

« Les mouvements étudiants sont des moments d'initiation à un autre fonctionnement, en AG. Et pour que ça marche, il faut qu'il y ait des gens qui aient un intérêt à venir. Il faut leur montrer qu'ils vont décider de choses qui concernent leur vie quotidienne, de leur vie à l'Université, comme le blocage. Appeler une AG “AG d'information”, c'est pas une AG. Et d'ailleurs quand on fait des AG d'information, les gens ne viennent pas, parce qu'ils n'ont pas d'intérêt à venir. En faisant des AG, on apprend aux étudiants ce qu'est une AG. C'est le principe de démocratie, de prise de décision collective, et pour cela il faut que les décisions aient un enjeu pour eux. Il faut aussi se poser la question du blocage, comment on l'introduit, comment on le tient... Revendiquer des vraies banalisations [*des cours*], et si la Présidence n'applique pas, on bloque. »²

Antonin développe ainsi un discours nuancé. Il ne s'agit pas d'organiser un blocage le

1 Notes du Conseil fédéral de Sud-Étudiant des 10 et 11 décembre 2010. J'étais moi-même à la prise de notes pour ce débat.

2 Notes de terrain, 9 décembre 2010.

plus vite possible. Néanmoins, il défend l'idée que le blocage serait un moyen de faire venir les étudiants en AG en l'articulant aux principes de démocratie directe qui sont défendus par le syndicat. Dans cette perspective, les mouvements sociaux sont conçus dans une perspective de politisation des étudiants, de diffusion par l'exemple et la pratique de cet idéal. Mais pour cela, il faut que les AG soient vraiment ce qu'elles devraient être dans un régime de démocratie directe : des lieux où les acteurs prennent des décisions qui engagent directement leur vie quotidienne, comme la tenue ou non des cours dans leur université. Les « AG d'information », qui seraient simplement des AG qui débattraient des objets de la mobilisation, ne prendraient pas assez au sérieux les implications des principes de démocratie directe. Au contraire, le blocage, en bouleversant le cours normal des activités universitaires, contraint les étudiants à faire l'expérience de la prise de décision sous la forme que ces militants estiment juste. On pourrait dire, en détournant la formule de Rousseau¹, qu'à Tolbiac, la promotion du blocage comme incitation sélective à se rendre en AG consiste à forcer les étudiants à être libres, c'est-à-dire à légitimer la contrainte par la valeur du dispositif de prise de décision. Ce n'est pas un hasard si cette aptitude rhétorique à relier une tactique militante à des principes nobles se rencontre ici chez Antonin, militant depuis plusieurs années, étudiant en Philosophie et fils d'une enseignante-chercheuse dans la même discipline. Néanmoins, son intervention reflète une approche normative qui rend compte de la fierté avec laquelle des militants de Paris 1 peuvent revendiquer sans complexe cette articulation entre blocage et AG, entourée des vertus de la transparence et du courage.

La comparaison entre les sites de Paris 1 et de Paris 3 permet de rapporter ces approches normatives à la structuration de l'espace militant local dans les deux sites. À Paris 3, l'hégémonie, en tout cas pendant les mouvements sociaux, d'un groupe composé des militants de l'Union des étudiants communistes (UEC) et des JCR puis du NPA, syndiqués à l'Unef au sein de la Tuud, impose *de facto* un consensus au sein du milieu militant, sur les prises de position de ce groupe. Au contraire, à Paris 1, la plupart des syndicats et des organisations politiques de jeunesse sont présentes². Les militants y sont donc de toute façon accoutumés, en période de grève et en-dehors, à un degré élevé de conflictualité, puisqu'ils sont régulièrement amenés à s'affronter entre eux. Ils sont ainsi plus disposés par leurs habitudes militantes à assumer la confrontation avec leurs autres adversaires politiques que

1 Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du Contrat social*, Paris, Flammarion, 2001, (1762), p. 60.

2 À la rentrée 2011, alors que je distribue des tracts contre la réforme de la Licence avec Quentin et Charlie du NPA et de la Tuud, nous rencontrons deux étudiantes qui font signer une pétition sur le même sujet. En discutant avec elles, nous comprenons qu'elles sont membres de l'Alliance des jeunes révolutionnaires (AJR), organisation de jeunesse du POI. Quand elles s'éloignent, Charlie me lance : « Il ne manquait plus que les lambertistes ! », manière de souligner que tous les courants politiques et syndicaux sont représentés à Tolbiac.

sont les opposants au blocage. En outre, la valeur attribuée aux AG, la propension à considérer la participation massive à ces dernières comme un objectif central des mouvements, et à l'associer à des idéaux de « démocratie directe », n'est pas étrangère à la composition de l'espace militant local. Ce dernier comporte deux syndicats s'en réclamant, Sud-Étudiant et la CNT et, en leur sein ou parmi leurs sympathisants, des militants se revendiquant comme libertaires. Défendre cette stratégie consiste aussi pour eux à imposer leur marque de fabrique aux mouvements étudiants de Paris 1.

La question de savoir quand mettre en place un blocage n'est donc pas une simple affaire d'ajustement des moyens d'action aux ressources et contraintes qui s'imposent au groupe mobilisé. Les réponses qui y sont apportées sont façonnées par des cultures militantes distinctes liées à la structuration de l'espace militant étudiant des différents sites. Une fois le blocage installé, se posent cependant de nouveaux dilemmes pratiques aux étudiants mobilisés, dans la mesure où ce dernier modifie de façon profonde la physionomie des AG.

2. AG de débat ou AG de lutte ?

La mise en place du blocage dans une université constitue un tournant dans une mobilisation, non seulement parce que le nombre d'universités bloquées est, au niveau national, un indicateur reconnu de l'état de la mobilisation, mais aussi parce qu'il change radicalement la configuration de la mobilisation au niveau local. D'un coup, c'est la majorité des activités routinières de l'université qui cesse. La mobilisation n'est plus simplement quelque chose qui a lieu dans l'université : elle conditionne l'ensemble de ce qui s'y passe. Mais si le blocage est un cap important dans une mobilisation, il l'est aussi dans la dynamique des AG, en ce qu'il en modifie tant le public que le contenu des débats. Les étudiants viennent plus nombreux en AG, parce qu'ils n'ont plus de contraintes d'emploi du temps liées aux cours, parce que plus personne ne peut ignorer qu'une mobilisation a lieu, et parce qu'y compris les étudiants qui n'accordent pas d'intérêt à la mobilisation sont incités à s'y rendre pour s'informer sur le blocage, voire pour s'y opposer. En conséquence le blocage devient le principal objet des discussions, et le principal clivage en fonction desquels se positionnent les participants dans les débats et les votes.

Les effets du blocage sur les AG entraînent un nouveau dilemme pratique pour les étudiants mobilisés : faut-il que les opposants au blocage, voire au mouvement, participent aux AG ? D'un côté, il y a un intérêt en termes de légitimation du blocage à en débattre et à en décider dans des AG ouvertes aux anti-blocage. De l'autre, cela tend à empêcher de discuter des sujets qui sont pour eux les objets légitimes des AG : les raisons de la mobilisation, les

revendications, les moyens d'action ou encore l'organisation concrète de la grève. L'intérêt de ce dilemme, c'est que les étudiants ne semblent pas lui avoir apporté de réponse stabilisée : c'est une question qui fait l'objet d'intenses débats entre les militants étudiants, au cours desquels les termes du problème apparaissent beaucoup plus clairs que les solutions qui pourraient lui être apportées. Il signale une tension entre différents rôles, en partie contradictoires, dévolus à l'AG, dont les principaux sont celui de lieu de débat entre étudiants d'un établissement, toutes sensibilités confondues, et celui d'espace d'organisation de la lutte impliquant prioritairement les grévistes.

Cette tension est traduite dans l'opposition entre « AG de débat » et « AG de lutte »¹ que propose Jean qui, membre d'Alternative libertaire et de Sud-Étudiant et alors agrégatif en Mathématiques, fait partie en 2006 des animateurs du mouvement contre le CPE à l'ENS. Les AG de débat sont des AG ouvertes aux opposants au blocage, voire aux partisans de la réforme contestée, tandis que les AG de lutte sont des AG restreintes à celles et ceux qui s'accordent pour lutter, et qui y discutent non pas de la légitimité mais de l'organisation de leur mouvement. Il est pour sa part favorable aux AG de lutte :

« Le fait qu'il y ait des anti-bloqueurs ou des gens de droite aux AG, ça accorde à la rigueur une légitimité à l'AG, tu vois, mais bon en même temps ils pourraient très bien la boycotter et ça accorderait pas moins de légitimité à l'AG. C'est une AG de lutte contre le CPE, voilà, faut le dire directement. C'est pas une AG de débat ou je sais pas quoi. Et donc là c'est effectivement que des gens contre le CPE. »

En effet, pour lui, dans une perspective qu'il qualifie de « matérialiste », l'amplification d'une mobilisation ne passe pas par un travail de conviction sur le terrain des idées, de toute façon vain avec des « gens de droite », mais par un travail de construction du rapport de force par l'organisation collective des étudiants opposés à la réforme :

« Moi pour moi je crois pas... je suis matérialiste et je pense pas... je crois pas au truc de débattre (...). Le fait de débattre entre nous de ce que c'est le CPE et tout, bon, moi je l'ai fait ici quoi, mais, je sais pas avec des collègues ou quoi, bon c'est pas non plus ça qui va... Si tout le monde avait fait ça dans le pays, le CPE il serait passé quoi, avec une vague d'indignation mais c'est tout. Donc après l'important, c'est de s'organiser, et puis de... ouais de s'organiser pour lutter, pour faire des démonstrations de nombre, comme les manif, enfin... »

Il s'oppose ainsi à une conception de l'AG comme débat d'idées contradictoire, destiné à convaincre les étudiants de s'engager, au détriment du débat interne aux étudiants déjà mobilisés :

« Avoir des gens de droite dans l'AG j'en ai rien à foutre. Avoir des gens comme François Legendre qui défendent le CPE ben honnêtement... Non mais parce que ça c'est un débat après... T'avais des gens qui pensaient que c'était important, quoi. C'est tout le débat sur les... Tu vois les débats contradictoires, moi j'ai pff... pour moi ça a peu d'intérêt quoi. L'intérêt

1 Entretien avec Jean du 27 mars 2007.

c'est de débattre entre nous, comment on va construire la lutte et tout quoi. C'est pas de débattre avec des cons de droite qui soutiennent les projets du gouvernement, voilà quoi. Parce qu'au bout d'un moment, si tu fais que des débats contradictoires, tu débats plus non plus, entre toi, de qu'est-ce que tu penses derrière et de... C'est un peu restrictif et c'est un peu : bon bah vous voyez il y a la gauche et la droite et puis faut faire un choix entre les deux quoi, c'est un peu re-lou. »

L'idée est donc que le débat sur la légitimité du mouvement et le débat sur l'organisation pratique et stratégique de la lutte sont matériellement incompatibles, pour des raisons de temps, mais aussi parce que les deux sujets n'intéressent pas les mêmes personnes. L'idée n'est pas de promouvoir un entre-soi unanime dans les AG, puisqu'il y a bien des débats internes aux étudiants mobilisés sur la façon de conduire la lutte, mais justement de permettre l'expression de ces débats internes en évitant qu'ils ne soient éclipsés par un débat contradictoire pour ou contre le mouvement, souvent ramené à une discussion pour ou contre le blocage. On a vu que l'AG présentait comme avantage, par rapport à la réunion publique, de ne pas être simplement un lieu de débat, mais un espace de constitution d'un collectif agissant, susceptible d'émettre des revendications et d'organiser des actions pour les faire valoir. Quand, avec la mise en place du blocage et l'arrivée de ses opposants dans les AG, le débat devient contradictoire, ces deux rôles de l'AG – débat et organisation du groupe mobilisé – deviennent difficiles à articuler. S'opposent dès lors une vision des AG qui valorise le débat d'idées contradictoire et une autre qui tient pour acquise l'existence de camps irréconciliables et qui pourrait presque être traduite en termes de lutte des classes si le clivage de classe n'était pas si difficile à établir entre des étudiants pro- ou anti-blocage. Cette dernière affirme la nécessité pour les étudiants mobilisés de s'organiser entre eux, et de constituer sans et contre leurs adversaires, *via* les AG, un espace public oppositionnel¹.

Néanmoins, il est facile pour Jean de refuser la perspective des AG de débat, avec des opposants au blocage, voire étiquetés à droite, dans la mesure où l'ENS n'a été bloquée qu'une seule fois pendant le mouvement contre le CPE, le 4 avril 2006. La participation des opposants est donc une option théorique pour lui, sauf ce jour-là, où effectivement l'assistance passe des quarante habitués à cent trente, dont des anti-blocage et des partisans du CPE. Au contraire, dans les universités bloquées, la participation des anti-blocage est un problème concret. À partir de là, il est beaucoup plus difficile pour les étudiants mobilisés de défendre l'option des AG de lutte. Il semble en effet improbable d'interdire l'accès des AG aux opposants, comme de les empêcher de prendre la parole ou de voter. Où placer la frontière, d'ailleurs, dans la mesure où parmi les opposants au blocage, il y a un *continuum* de positions entre des militants d'organisations syndicales et politiques étiquetées à droite, des opposants à

1 Oskar NEGTE, *L'Espace public oppositionnel*, (traduit de l'allemand par Alexander Neumann), Paris, Éditions Payot & Rivages, 2007, 239 pages.

la mobilisation en cours, et des étudiants favorables au mouvement mais qui rejettent le mode d'action du blocage ? Plus généralement, en cas de blocage, beaucoup d'étudiants se rendent en AG sans avis fixé sur la mobilisation et ses moyens d'action. C'est d'ailleurs tout l'intérêt des AG en période de blocage pour les étudiants mobilisés, qui peuvent espérer convaincre les indécis, voire « retourner » une AG d'étudiants initialement venus pour protester contre le blocage, ce qui se produit régulièrement. Jean lui-même reconnaît que cette stratégie aurait pu être payante en cas de blocage sur la durée à l'ENS : « Je pense qu'on aurait pu faire venir les gens un peu le cul entre deux chaises qui voulaient voir comment ça se passait, qu'avaient rien d'autre à foutre et puis qui venaient voir. »

En conséquence, dans les universités bloquées, rares sont donc ceux qui tranchent ce point aussi clairement que Jean, et les AG sont donc en tension constante entre des AG de débat et des AG de lutte, entre une logique qu'on pourrait qualifier de délibérative et contradictoire, et une logique d'action collective, oppositionnelle, qui privilégie l'organisation interne du groupe. Ce qui varie selon les universités et les mouvements, ce n'est donc pas la présence ou l'absence des opposants au blocage, mais leur degré d'intégration dans les AG. Sur certains sites, des opposants sont ainsi acceptés à la tribune des AG, comme au centre René Cassin de Paris 1 pendant le mouvement contre le CPE, ou à Censier pendant le mouvement de 2007 contre la LRU, où les anti-blocage sont d'ailleurs organisés au sein d'un « comité des tulipes ». Les étudiants mobilisés peuvent également faire des concessions aux opposants au blocage en matière de modalités de fonctionnement de l'AG, comme lorsque le blocage n'est pas décidé par un vote à main levée. Ce fut le cas pendant le mouvement contre le CPE à René Cassin, où de véritables votes à bulletin secret, avec urnes, listes d'émargement, et assesseurs des deux camps étaient organisés après les AG, ainsi qu'à Poitiers où les votes n'étaient pas secrets, mais décomptés minutieusement à des tables de vote où il fallait présenter sa carte d'étudiant. Enfin, la tolérance vis-à-vis des anti-blocage peut tout simplement consister pour les étudiants mobilisés à les laisser prendre la parole, non seulement en droit mais aussi en fait, en s'abstenant de huer notamment.

L'intégration relative des opposants dépend du rapport de forces entre étudiants pro- et anti-blocage. Ainsi, à Tolbiac en 2010, la présence d'au moins un étudiant anti-blocage à la tribune est imposée à plusieurs reprises par la présence massive et turbulente d'opposants, bien plus qu'elle n'est mise en place de bon gré par le comité de mobilisation, dont une partie hue régulièrement les interventions qui contestent le blocage. Elle peut aussi résulter d'une stratégie des bloqueurs pour éviter conflits et contestations. Grégory, étudiant en première

année de Psychologie pendant le mouvement contre le CPE et rencontré en 2012, m'explique ainsi : « Ça c'est une spécificité aussi, à Poitiers, c'est que c'était assez bien organisé les votes avec (...) carte, etc., ce qui nous a permis de prévenir pas mal de critiques qui pouvaient être faites. »¹ Mais ces variations dans l'intégration des anti-blocage sont également à rapporter à des approches distinctes de ce qui est « démocratique » ou non. Ainsi, la plupart des animateurs du mouvement contre le CPE à René Cassin et à Poitiers expriment le fait que leurs AG étaient plus démocratiques que celles de certains bastions des mouvements étudiants (Rennes 2, Tolbiac, Jussieu, par exemple), précisément grâce à ces dispositifs ajustés aux demandes des anti-blocage. On retrouve ici le bricolage normatif qui articule dans les AG des dispositifs imités des institutions représentatives et d'autres relevant du registre de l'action collective. En même temps, dans tous les mouvements où les anti-blocage sont relativement intégrés aux AG, par exemple par leur présence à la tribune, les étudiants mobilisés tiennent à marquer que l'AG n'en reste pas moins organisée pour et par la mobilisation. Ainsi, les anti-blocage ne tiendront jamais le rôle de président de tribune, ou encore ne seront pas admis au sein du comité de mobilisation, qui comme son nom l'indique vise à organiser et servir le mouvement.

De fait, le modèle de l'AG de débat présente des limites, à commencer par le fait que si débat il y a, il est considérablement réduit dans ses sujets. La présence d'opposants au blocage, voire à la mobilisation, permet l'expression de positions contradictoires ; néanmoins ces derniers ne sont généralement là que pour débattre de la légitimité du blocage lui-même. Les étudiants mobilisés déplorent inlassablement les conséquences récurrentes sur les AG de la mise en place du blocage : le débat s'y restreint à des argumentations pour ou contre ce dernier. Pour eux au contraire, les objets légitimes de débats sont d'abord la cause portée par le mouvement, les réformes contestées, les revendications qui y sont opposées, mais aussi tout ce dont ils ont besoin de discuter pour s'organiser : décisions de coordinations régionales et nationales, propositions d'action, état de la mobilisation dans les autres universités, voire les autres secteurs... Ainsi, la forme et les registres de légitimation des AG sont le produit d'un tiraillement constant entre l'aspiration, fortement imprégnée des principes du gouvernement représentatif, à faire débattre de façon contradictoire tous les étudiants d'un établissement entre eux, et l'objectif de permettre l'organisation par eux-mêmes et entre eux d'un collectif plus restreint, celui du groupe mobilisé. Cette tension apparaît dans cette phrase de Virgile, étudiant au centre René Cassin de Paris 1 et mobilisé en 2006 :

« Donc effectivement, si on se veut représentant du mouvement étudiant, dans l'absolu on se

1 Conversation informelle avant l'entretien, le 9 février 2012.

voudrait représentant de tous les étudiants. Donc aussi des étudiants qui sont pour le CPE. »²

Le fait de tendre plutôt vers une vision délibérative de l'AG ou vers une conception qui la rattache à l'action collective peut être rapporté au degré d'institutionnalisation de l'espace militant étudiant dans les différents sites universitaires. Là où il n'y a pas ou peu d'organisations syndicales et politiques, comme à René Cassin et à Poitiers en 2006, les étudiants n'ont à disposition pour construire et évaluer la démocratie des AG que les normes qu'ils connaissent, celles du gouvernement représentatif. Au contraire, là où les organisations classées à l'extrême-gauche sont puissantes, les militants ont moins de scrupules à définir ce qui est démocratique en se situant en rupture avec les normes sociales dominantes, et ont moins de difficultés à proposer des formes d'organisation alternatives, qu'ils sont rodés à justifier et à pratiquer. Ainsi, à Tolbiac en 2010, face à l'afflux d'étudiants opposés au blocage en AG, émerge l'idée, finalement rejetée, d'organiser au moins une fois par semaine des « AG de grévistes », seulement ouvertes aux étudiants mobilisés, pour y débattre de l'organisation du mouvement. L'un des arguments invoqués en leur faveur est la comparaison non plus avec les institutions du gouvernement représentatif, mais avec les AG de salariés, où seules les personnes favorables à la cause y décident de leurs moyens d'action, et notamment de se mettre en grève ou de la reconduire. L'aptitude à se positionner en référence à d'autres acteurs de l'espace des mouvements sociaux est donc une ressource qui permet aux militants étudiants de définir la légitimité des AG en fonction de normes propres au registre de l'action collective.

Pour résoudre les dilemmes pratiques liés à la présence en AG des étudiants opposés au blocage, plusieurs solutions sont esquissées. À Censier, l'usage veut qu'il y ait deux AG par semaine : une où l'on vote sur le blocage pour la semaine, et une où la question n'est pas mise à l'ordre du jour. La question du blocage ne polarise donc les débats que dans l'une des deux AG. Mais cette solution a ceci d'insatisfaisant pour les grévistes que le moyen d'action du blocage apparaît alors comme une question autonome, discutée séparément de ce qui à leurs yeux le justifie : motivations politiques, actions protestataires qui nécessitent que les cours s'arrêtent parce qu'il faut avoir du temps pour les organiser. À Poitiers, la solution trouvée est de déporter la plupart des discussions propres à la mobilisation dans les réunions de la « coordination », nom local du comité de mobilisation. Mais elle présente l'inconvénient d'éroder la légitimité de l'AG, qui est supposée être le lieu central de la prise de décision – quand le comité de mobilisation est censé n'être qu'un organe d'exécution.

Ces apories dessinent en creux toute l'étendue des rôles, parfois contradictoires, qui

2 Entretien avec Virgile du 31 mars 2007.

sont attribués par les étudiants à leurs AG : légitimation du blocage, arène pour convaincre des étudiants indécis, débat politique, délibération sur toutes les décisions liées à l'organisation de la mobilisation, manifestation des antagonismes ou recherche de consensus, représentation de tous les étudiants ou seulement de ceux qui choisissent de se constituer en corps en vue d'une lutte précise. On comprend donc que la mise en place du blocage constitue bien un tournant tant dans la dynamique d'une mobilisation étudiante que dans celle de ses AG, mais que la complémentarité de ces deux performances contestataires est fortement ambivalente. S'il exprime et accélère une amplification de la mobilisation, le blocage est également un enjeu autour duquel s'articulent un certain nombre de dilemmes relatifs à la pratique des AG. En effet, il cristallise toute une palette d'usages et de significations qui sont investis dans ces dernières, dont certains apparaissent comme peu compatibles entre eux. Il met au jour des approches normatives diverses à leur sujet, entre imitation du registre de légitimation du débat public dans le cadre des institutions du gouvernement représentatif et institution d'un registre de justification spécifique à l'action collective, faisant jouer des références et des préoccupations propres à l'espace des mouvements sociaux. Ces dilemmes et ces malentendus quant au rôle des AG sont sources de polémiques, mais peuvent aussi expliquer la stabilité du recours à ce mode d'organisation, de mouvement en mouvement mais aussi sur la durée d'une mobilisation, dans la mesure où il se situe au croisement d'attentes et de valeurs variées et permet ainsi paradoxalement de rassembler des publics aux objectifs différents. Au cours d'une mobilisation, les AG sont également prises dans d'autres dilemmes pratiques, qui touchent à la production et au maintien de l'engagement.

III. L'AG dans l'économie d'une journée de mobilisation

Il est rare que l'AG soit la seule activité contestataire d'une journée. Elle est précédée et suivie par d'autres, notamment en période de grève, où les étudiants mobilisés passent l'essentiel de leur journée à accomplir des activités liées au mouvement. Le choix de la date et de l'heure d'une AG se fait ainsi délibérément en fonction de son articulation avec les autres activités prévues ce jour-là. Lorsque les étudiants mobilisés peuvent choisir l'horaire de leur AG, c'est-à-dire lorsque la grève est suffisamment installée pour que l'occupation des amphis ne soit plus dépendante du planning des cours, ou qu'un amphi est libre et mis à disposition par l'administration au moment où ils le souhaitent, l'heure de rendez-vous pour les AG est généralement fixée entre 10 h et midi. Autant dire que le moment de l'AG est un pivot dans une journée de mobilisation. Qu'apprennent sur les usages de l'AG les liens qu'elle entretient avec les activités qui la précèdent et la suivent immédiatement ?

L'échelle de la journée est un lieu commun de la description des mouvements protestataires, avec des « journées » qui symbolisent à elles seules telle révolte, révolution ou moment de basculement dans une mobilisation. Si les historiens se sont attachés de longue date à les décrire, les sociologues des mouvements sociaux se concentrent plus rarement sur la façon dont se construit et se produit concrètement l'action collective lors de ces journées. Il est d'abord possible de suivre à cette échelle les coups échangés par les uns et les autres et, partant, ce qui se produit dans le cours de l'événement, selon une perspective attentive à l'articulation du temps court et des contraintes structurelles du temps long¹. Nous nous concentrerons ici sur des journées moins exceptionnelles, les jours d'AG lors de mouvements étudiants. Cet angle d'observation permet aussi de se demander si les jours d'AG se ressemblent et ressemblent aux autres jours d'une mobilisation, ou s'ils cristallisent des enjeux particuliers. Enfin, il permet d'objectiver les activités effectuées par les étudiant mobilisés, dans le cadre d'une unité de temps qui, tout comme la semaine, correspond également à leurs schèmes de perception, puisque c'est à ce niveau qu'ils organisent l'emploi du temps de la grève. À la façon de la sociologie politique des agendas d'élus², il fournit un point d'entrée sur le travail militant et sur les logiques de division et de hiérarchisation des tâches, dans la mesure où ces journées peuvent être plus ou moins denses pour les différents acteurs, selon la façon dont ils participent aux diverses activités et se répartissent les postes à tenir. Il permet d'identifier le travail qu'il y a à faire avant et après l'AG, que la focalisation sur cette performance contestataire peut invisibiliser.

Sans avoir accès à d'autres agendas que le mien, où n'étaient généralement notés que les horaires des AG, des autres réunions et des manifestations – ce qui est en soi une indication sur la hiérarchisation des tâches – les journées types d'AG ont été ici reconstituées en premier lieu à partir de l'observation directe de la mobilisation de 2010 au centre PMF. Ces

1 Sans pour autant nous intéresser à des crises pouvant être qualifiées de multisectorielles, nous suivons ici l'approche proposée par Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1992, 319 pages. Dans une perspective différente, d'histoire sociale des idées politiques, Samuel Hayat fait de l'analyse de journées le cœur de sa démonstration au sujet de la construction de deux idées de républiques sur le temps court de la révolution de 1848. Il montre ainsi que l'issue des controverses sur la république et la représentation n'est pas jouée d'avance, mais que les visions du monde se recomposent dans le cours de l'événement.

2 Récemment initiée par Laurent Godmer, Guillaume Marrel et Rémi Lefebvre, la sociologie politique des agendas d'élus repose sur le recueil d'agendas, complété par des entretiens avec les élus et leurs entourages et l'observation directe en « suivi d'élus ». Elle permet, par l'entrée de la gestion du temps, d'objectiver le travail concret de représentation politique et les rôles assignés aux élus. Laurent GODMER et Guillaume MARREL, « La production de l'agenda. Comment se fabrique l'emploi du temps d'une vice-présidente de conseil régional », in Didier DEMAZIÈRE et Patrick LE LIDEC, dir., *Les Mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, Pur, 2014, p. 37-52 ; « Que font vraiment les professionnels de la politique ? L'agenda électronique et l'emploi du temps d'une élue régionale », in Alice MAZEAUD, dir., *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, Pur, 2014, p. 139-161 ; Rémi LEFEBVRE, « Les élus comme entrepreneurs de temps. Les agendas des cumulants », in Didier DEMAZIÈRE et Patrick LE LIDEC, *op. cit.*, p. 53-70 ; « Le temps de la représentation. La fabrique de l'agenda des élus cumulants », in Alice MAZEAUD, dir., *op. cit.*, p. 123-137.

matériaux sont complétés par des notations de militants en entretien sur l'organisation du temps et du travail militants. Resituer la place de l'AG dans des journées de mobilisation permet de repérer les techniques de mobilisation qui sont mises en œuvre pour y attirer un public massif (1), la division du travail militant entre les différentes performances contestataires qui peuvent avoir lieu au même moment (2), pour finalement identifier les épisodes contestataires dans lesquels sont prises les AG (3).

1. Avant l'AG : les techniques de mobilisation

Avant l'AG, les étudiants impliqués dans la grève s'efforcent par diverses tactiques d'y faire venir le maximum d'étudiants. Il peut s'agir de diffusions massives de tracts, qui expliquent les enjeux de la mobilisation et annoncent l'heure et le lieu de l'AG, de la mise en place de tables de presse où les étudiants peuvent venir discuter, avec parfois du café à disposition, de l'installation de banderoles et d'affiches – indiquant notamment l'heure et le lieu de l'AG – donnant une ambiance de mobilisation, et d'interventions dans les cours et les TD lorsqu'ils ont encore lieu. Lorsque l'université n'est pas bloquée, il arrive que les étudiants mobilisés décident de la mise en place de ce qu'ils appellent un « barrage filtrant ». Ce dernier consiste à obstruer l'entrée avec des tables, des chaises et des étudiants qui diffusent des tracts, pour créer un « barrage » qui sera levé au moment de l'AG. Tous les étudiants peuvent alors entrer sur le site, même s'ils souhaitent se rendre en cours, mais ils ne peuvent le faire sans passer par une interaction avec ceux qui sont mobilisés, sans prendre un tract ou avoir une courte discussion qui les informe du programme de la journée, et notamment de l'heure et des enjeux de l'AG. Lorsque le blocage est effectif, l'AG est aussi précédée de la mise en place des piquets et du débrayage des cours.

Dans tous les cas, la journée commence tôt pour les étudiants mobilisés. Diffusion de tracts et mise en place des piquets de blocage doivent commencer dès l'arrivée des premiers étudiants, soit à l'ouverture de l'université, généralement aux alentours de 8 h, voire avant, comme le montre cet échange de courriels daté du samedi 23 octobre 2010 sur la liste de diffusion de la mobilisation au centre PMF, [mobilisationparis1]. Il suit l'AG du vendredi 22 qui a été prise d'assaut par les anti-blocage, et vise à préparer l'AG suivante, celle du mardi 26 :

« L'AG est à 11 h mardi. Mais bien sûr, il est crucial que TOUT LE MONDE soit présent dès 7 h 30 car mardi les anti-bloqueurs seront vraisemblablement présents dès le matin et virulents ; il faudra donc être beaucoup plus nombreux à l'ouverture que nous n'étions mercredi, jeudi et vendredi.

Il faut également être nombreux lundi matin dès l'ouverture pour diffuser toute la journée. » (Un

militant de Sud-Étudiant).

« Pour compléter (...) il faudra aussi s'arranger pour avoir des tables et des chaises dans les locaux du 9^{ème} dès lundi après-midi pour le lendemain matin.

Et oui, clairement il nous faudra **plus de monde sur les piquets dès 7 H 30!** » (Un militant de la Fédération syndicale étudiante (FSE)).

« Peut-être que du coup, il vaudrait mieux être là plus tôt encore, vers 7 h. » (Un autre militant de la FSE).

La mobilisation générale des étudiants en grève, dont la nécessité est soulignée par les deux premiers messages (« TOUT LE MONDE », « beaucoup plus nombreux (...) que (...) mercredi, jeudi et vendredi », « **plus de monde** ») ne doit pas simplement avoir lieu au moment de l'AG mais « à l'ouverture » du centre. L'heure de rendez-vous pour le blocage est ainsi discutée et même avancée, pour être sûr que le maximum d'étudiants seront bien là à l'ouverture des grilles, de 7 h 30 à 7 h. L'enjeu est de réussir à tenir le blocage, notamment face à la contre-mobilisation anticipée des anti-blocage. Une journée comme celle du mardi 26 octobre, de blocage et d'AG, est aussi l'objet d'une préparation en amont. Le lundi, même si l'université n'est pas bloquée, des diffusions de tracts doivent avoir lieu aussi « dès l'ouverture » pour mobiliser pour le lendemain. Il faut aussi penser à stocker des tables et des chaises « dans les locaux du 9^{ème} » étage du centre PMF, c'est-à-dire dans les locaux des syndicats étudiants, pour pouvoir mettre en place les piquets le lendemain. Dans le même échange de courriels, il est indiqué le dimanche que les tracts pour le lundi et le mardi seront imprimés au local de Sud-PTT par des membres du comité de mobilisation le soir, et apportés à l'ouverture du centre le lundi.

Cependant, même si les AG sont annoncées par voie d'affiches, de tracts, de courriels sur des listes de diffusion les jours qui la précèdent, comme on le voit dans le cas de la diffusion de tracts qui est organisée la veille de l'AG du mardi 26 octobre au centre PMF, beaucoup se joue le jour-même de l'AG. Les grévistes ne comptent pas forcément sur leur propagande pour inciter des masses d'étudiants à se rendre à l'AG s'ils n'ont rien d'autre à faire sur le site ce jour-là. L'enjeu est surtout de faire venir à l'AG les étudiants qui sont sur place le jour où elle a lieu, et qui se sont présentés par exemple pour aller en cours, en organisant un dispositif de mobilisation massif à cette date, dès l'ouverture du centre. L'heure choisie le 26 octobre au centre PMF n'est pas inhabituelle pour les militants du site, qui ont l'habitude d'organiser des diffusions de tracts tout au long de l'année à ce moment-là, à 7 h 45, lorsque les premiers étudiants arrivent sur le site. C'est notamment le cas des militants de l'Unef et du NPA Jeunes. En même temps, l'insistance exprimée dans les courriels pour que le maximum d'étudiants mobilisés soient présents dès l'ouverture du centre le mardi 26, davantage que les

journées précédentes, montre que la ponctualité des grévistes est loin d'être acquise. Être présent dès l'ouverture fait partie des tâches ingrates qui ne sont pas effectuées par tous, et les débats et rappels à l'ordre sur la nécessité que les étudiants mobilisés se lèvent tôt le matin, et qu'il ne s'agisse pas toujours des mêmes, sont constants pendant les grèves.

Lorsqu'il s'agit d'une journée d'AG, les activités qui ont lieu en amont le matin sont orientées vers la réussite de l'AG. C'est le cas pour les diffusions de tracts, les barrages filtrants, mais aussi pour le blocage, quand il a lieu. Le matin d'une AG, arriver à tenir le blocage prend une importance particulière. Il ne s'agit plus simplement de rendre effective la grève étudiante, d'appliquer les décisions de l'AG qui l'a votée ou de construire le rapport de forces avec les anti-blocage et l'administration. Il faut empêcher la tenue des cours dans l'amphi qui est prévu pour l'AG et permettre l'annulation du maximum d'enseignements pour favoriser la participation à cette dernière. Le blocage est également l'occasion de provoquer des discussions avec les étudiants qui sont venus pour leurs cours, que les bloqueurs accueillent avec des tables de presse, un petit déjeuner, des tracts, pour inciter le maximum d'étudiants à rester pour l'AG. On voit ainsi que les différentes performances contestataires s'articulent entre elles. Tout en ayant chacun des objectifs propres, les diffusions de tracts, les barrages filtrants ou la mise en place du blocage permettent aussi de préparer le rendez-vous qui le suit, c'est-à-dire l'AG.

2. Division du travail militant et répartition des effectifs entre les différentes performances contestataires

Mais aussitôt que l'AG commence, se pose un nouveau problème qui est celui de parvenir à tenir le blocage même si la majorité des grévistes se rend à l'AG, sous peine de voir les cours reprendre partout ailleurs que là où elle se tient. Cette difficulté est régulièrement soulevée par les militants de la FSE lors de la grève de 2010 au centre PMF, qui assurent la présence sur les piquets pendant les AG et manifestations. Elle est aussi expliquée en entretien par Luis¹, membre de la CNT à Censier en 2009. Étudiant en deuxième année de Licence d'Espagnol, fils d'une libraire militante, il a participé au mouvement contre le CPE dans son lycée et à celui contre la LRU à Paris 3 l'année précédente. Très tôt dans l'entretien, Luis se définit comme un militant qui aime « agir » et « se bouger », plutôt que « les réunions de six heures » telles que les AG. Raison pour laquelle il intervient peu dans les AG, voire y assiste plus rarement que d'autres grévistes :

« J'ai commencé à parler en AG récemment à la fac, quoi. Parce que bon moi, pff... je milite,

1 Entretien du 10 avril 2009.

quoi, mais après je vais pas... Et les AG honnêtement, ça me saoule un peu, quoi. Enfin, ça peut être intéressant mais les réunions de six heures, moi je suis plus... pour agir, quoi. Et les actions, les trucs comme ça... Au lycée on faisait des tonnes d'actions [*avec délectation*] ça, c'était bien (...). Les réunions c'est bien beau mais au bout d'un moment... faut se bouger, quoi. »

S'organise alors une division du travail entre les militants qui affectionnent les AG, et plus généralement l'intervention dans les réunions, et ceux qui comme Luis tiennent les piquets de grève :

« L'UEC à la fac, on les voit aux réunions, ils parlent beaucoup, et après ils font rien, quoi. Ils parlent, et ils font des adhésions à la fin. Moi j'ai parlé trois fois en AG, quoi. Bon maintenant je suis connu, mais... C'est... J'ai... Ils parlent beaucoup, on les voit jamais sur les piquets, nous on agit, quoi, enfin... Moi en tout cas on est... De toute façon on n'est pas beaucoup de la CNT à Censier. On organise des trucs, quoi, mais les réunions interminables, bon, on n'est pas plus fan que ça quoi (...). Honnêtement j'y suis pas allé énormément aux AG comme à chaque fois on était bloqué, enfin... Quand on était bloqué moi je suis plutôt sur les piquets. Bon, je passe, mais assez vite y a des gens qui m'énervent, et voilà, quoi, puis les AG de quatre heures, c'est dur (...). Ce qui me gêne aussi c'est que... le comité de mob' prévoit ses interv's avant. Enfin... ce que j'appelle le comité de mob', c'est les gens qui y sont toujours, qui sont toujours à ces réunions-là. Et... ben, l'autre fois une nana du NPA... qui dit : “bon allez, tout le monde au comité de mob’”. Je lui dis : “Non, non, tout le monde sur les piquets, enfin, tout le monde sur les piquets, maintenant que l'AG est finie, on va enfin se faire relayer”. Elle me dit : “Non, on s'en fout des piquets, c'est le comité de mob' qu'est important”. Au bout d'un moment... voilà quoi. »

Plus tard dans l'entretien, Luis précise :

« Comme je suis beaucoup sur les piquets, quand je passe aux AG c'est vraiment en coup de vent. Enfin je passe pour dire : “Tiens, (...) dites aux gens de se tasser y a du monde dans les escaliers. Y a besoin de monde sur les piquets”. Enfin je fais plus de l'orga' que de la participation vraiment, quoi. »

Luis assiste donc moins que d'autres aux AG, parce qu'il privilégie la tenue des piquets. Le faible nombre de grévistes qui acceptent de procéder ainsi apparaît dans l'anecdote qu'il raconte à propos d'une fin d'AG, où ceux-ci comptent « enfin se faire relayer ». Tenir le blocage quand les autres se livrent à des activités plus valorisées, comme une AG – mais cela vaut aussi pour les manifestations – relève ainsi du sale boulot dans la division du travail militant, du travail invisible des « petites mains », par opposition à ceux qui se font voir et prennent part aux décisions en AG. Pour les participants les plus actifs, tenir les piquets plutôt que se rendre aux AG, comme aux autres réunions telles que celles du comité de mobilisation, implique d'accepter que sa présence individuelle n'est pas indispensable à la prise de décisions. Luis oppose cette attitude à celle des militants qui « parlent beaucoup » ou qui s'attachent à ne manquer aucune réunion (« qui sont toujours à ces réunions-là »). Il attribue cette posture aux militants de l'UEC et du NPA, le groupe central de l'espace militant à Censier, même si on a pu voir que tous les militants de ces deux organisations ne s'investissaient pas autant qu'il le dit dans les activités de prise de parole.

La mise en évidence de cette division du travail permet à Luis de se situer, en tant que militant de la CNT, dans les jeux de concurrence entre organisations. Il oppose ainsi deux types de légitimité dans la grève. Les militants de l'UEC tireraient un crédit, dans la grève, principalement de leurs prises de parole (« Ils parlent, et ils font des adhésions à la fin »), tandis que ceux de la CNT privilégieraient l'implication concrète (« nous on agit », « On organise des trucs, quoi, mais les réunions interminables, bon, on n'est pas plus fan que ça »). Grâce à cet investissement sur le registre du désintéressement, Luis est « connu », même s'il a seulement « parlé trois fois en AG ». Il stigmatise ainsi, selon un lieu commun classique dans le militantisme, ceux qui « parlent beaucoup » mais « après » ne « font rien » : « on les voit jamais sur les piquets ». On retrouve ici la distinction entre deux formes de *leadership* analysée dans le chapitre 5, celui des orateurs réguliers et celui de celles et ceux qui se consacrent à l'organisation de la grève (« je fais plus de l'orga' »), avec tout ce que sa description peut prendre de schématique dans les discours militants, puisqu'en réalité les orateurs ont aussi besoin de montrer leur investissement dans les autres types de tâches. Si Luis privilégie la tenue des piquets de grève, selon lui, c'est parce qu'il préfère l'action et parce que les réunions l'ennuient (les « réunions interminables », « les AG de quatre heures, c'est dur »). Mais c'est aussi sans doute parce qu'il est dominé dans l'espace militant de Censier, du fait de sa position marginale par rapport au groupe central des militants de la Tuud au sein de l'Unef, et qu'il lui est par conséquent plus difficile d'emporter des décisions dans les AG¹. De la même façon, les militants de la FSE au centre PMF en 2010, qui privilégient aussi la tenue des piquets de grève, font partie d'une section alors affaiblie, divisée et en conflit avec sa fédération. Lorsqu'ils assistent aux AG, ils s'y expriment rarement, et la tactique qui consiste à assurer le blocage lorsque d'autres activités ont lieu s'apparente ainsi à un choix de repli, par défaut.

On voit ainsi que l'articulation des différentes performances contestataires entre elles renvoie à des enjeux sur plusieurs niveaux. À partir de problèmes pratiques – parvenir à tenir le blocage pendant que l'AG réunit la plupart des grévistes présents sur le site – s'instaure une division hiérarchisée du travail militant, qui dispose les acteurs, en fonction de leur position dans les rapports de domination internes au groupe mobilisé, à privilégier l'une ou l'autre de ces performances. Enfin, l'investissement de telle ou telle pièce du répertoire correspond aussi à des préférences liées à la concurrence inter-organisationnelle. Luis et ses camarades de la CNT s'investissent dans les « actions » et la tenue du blocage. Luis considère plus généralement qu'il n'y a pas assez d'actions organisées par les AG, que le blocage a tardé à

¹ Voir sur ce point le commentaire de l'AG du 3 février 2009, où la proposition d'occupation de l'université énoncée par Luis est écartée par les autres membres du comité de mobilisation, dans le chapitre 4.

être mis en place pendant le mouvement de 2009, et il a proposé plusieurs fois le mode d'action de l'occupation. Ces préférences correspondent à un positionnement, sur le registre de la radicalité, de la CNT par rapport aux organisations dominantes à Censier, pour lesquelles la participation massive aux réunions (AG et réunions du comité de mobilisation) prime sur la tenue du blocage, comme le suggèrent les propos qu'il attribue à une militante du NPA : « on s'en fout des piquets, c'est le comité de mob' qu'est important ». Dans ce cadre, les AG sont bien ramenées à des lieux de débats, longs, ennuyeux, peu mobilisateurs, par opposition aux modes d'action. Pour autant, leur articulation aux performances contestataires qui leur succèdent permet de compléter ce point : lieux de débats, elles sont aussi des lieux orientés vers l'action.

3. Des AG prises dans des épisodes contestataires

Si les activités qui précèdent les AG sont orientées vers leur réussite, en retour les jours où elles sont organisées ne sont pas choisis au hasard, mais visent à s'en servir comme de leviers pour mobiliser pour d'autres performances contestataires. Deux cas de figure se rencontrent. Certaines AG sont organisées dans des jours creux du point de vue de l'agenda de la mobilisation, sans manifestations ni actions particulières prévues, en dehors de la tenue du blocage. Il s'agit alors de laisser le temps à l'approfondissement de questions que les grévistes entendent soumettre au débat. Mais d'autres sont délibérément fixées les jours de manifestation, voire d'appel national à la grève. Ce raisonnement, récurrent chez les militants étudiants, apparaît explicitement dans un courriel de Jean-Claude, enseignant-chercheur mobilisé dès le mois d'octobre 2008 dans le cadre du collectif de l'ENS contre les réformes de l'éducation. Ce collectif s'est constitué suite à une réunion publique suivie de plusieurs AG très clairessemées, mais qui fournissent le noyau qui organise la mobilisation dès lors qu'elle s'élargit en janvier 2009. Le 13 janvier 2009, Jean-Claude envoie le message suivant sur la liste de diffusion du collectif :

« Veuillez trouver ci-joint un texte de l'intersyndicale avec appel à la grève et aux manif dans l'enseignement supérieur et la recherche pour la journée du 20 janvier.
Je propose d'organiser une AG le jour de la manif, par exemple à 13 h dans le hall ? Cela permettrait un départ en manif après l'AG (...). »

Il s'agit ainsi de s'appuyer sur la première date de mobilisation nationale prévue à la rentrée de janvier 2009, appelée par l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour organiser une AG. L'heure de l'AG, 13 h, est choisie pour que le départ en manifestation puisse se faire juste après, puisque la manifestation parisienne est appelée à 14 h 30, rue Descartes, dans le 5^e arrondissement juste à côté de la rue d'Ulm où elle se

tiendra. Eugénie, une étudiante mobilisée en 2006 contre le CPE également à l'ENS, alors non-syndiquée, en première année dans cette école et en Master 1 de Lettres modernes, fille de cadres du privé, justifie ainsi en entretien le lien entre jour d'AG et jour de manifestation :

« Et quand tu dis que la dernière AG [*du mouvement contre le CPE*], c'était le 4 avril, il y a pas eu d'autre AG après ?

– Non, il y en a pas eu. Il y a eu d'autres trucs organisés par le collectif¹, genre sangria-débat, et tout, mais il y a pas eu d'autre AG, après, parce qu'il y avait plus... Enfin, les AG c'était super corrélé aux manif's... la dernière grosse manif c'était le 4 avril je crois ? (...)

– Et pourquoi c'était corrélé aux manif's, les AG ?

– Bah parce qu'en fait on... le but des AG je crois c'était de débattre [*elle insiste sur le mot*], d'avoir un débat d'idées pour savoir si on appelait à la manif' ou pas, tu vois ? Savoir si on appelait l'École à la manif' ou pas donc... »²

Il arrive effectivement que les AG qui ont lieu avant une manifestation ou un jour d'appel national à la grève soumettent au vote ces modes d'action, afin de déterminer si l'établissement répond à cet appel et s'y engage. Mais ce qu'Eugénie développe ici, c'est plutôt la fiction délibérative induite par la forme de l'AG : la participation à la manifestation dépendrait du « débat d'idées » permettant d'aboutir à un accord du groupe pour s'y rendre. Or la manifestation aura lieu indépendamment de ce débat – et des participants à l'AG s'y rendront de toute façon. L'AG est programmée avant la manifestation, non pas tant pour décider démocratiquement de la participation des étudiants et personnels mobilisés dans l'établissement que pour engager ceux qui assistent à l'AG à y participer, en les en persuadant lors des débats, et en les enrôlant par un vote en sa faveur. De la même façon, le vote par une AG d'une grève à laquelle il est de toute façon appelé nationalement n'a pas tant pour intérêt de légitimer la grève que de la rendre effective, en incitant des participants à l'AG à la rejoindre par le biais d'un vote qui objective si elle sera ou non collectivement suivie dans l'établissement. L'enjeu est alors, par l'AG, de mobiliser pour la manifestation ou la grève, c'est-à-dire de recruter les participants à une performance contestataire pour celle qui la suit.

Organiser une AG un jour de manifestation est ainsi un moyen de rassembler au préalable un groupe important, en faisant le pari que le maximum de présents resteront pour le départ en manifestation immédiatement après. À la fin de l'AG, les étudiants les plus mobilisés ont pour ainsi dire à portée de main un groupe déjà rassemblé, qui sort en masse de l'amphi et qu'ils appellent à un rendez-vous juste après, par exemple à l'entrée de l'établissement, afin de se rendre collectivement à la manifestation. L'intérêt est alors double. D'un point de vue quantitatif, ce procédé favorise une présence massive à la manifestation, et cela d'autant plus que cela diminue le coût de la participation à cette dernière. Une manifestation peut en effet durer plusieurs heures, et on peut s'y ennuyer ou ressentir un

1 Le comité de mobilisation de l'ENS en 2006.

2 Entretien du 20 mars 2007.

sentiment de gêne si l'on s'y rend seul sans connaître les gens avec lesquels on défile. On est davantage incité à y aller si l'on sait qu'on pourra y défiler en groupe, avec des personnes avec lesquelles on peut engager la conversation parce qu'elles font partie du même établissement, voire avec des étudiants qu'on connaît déjà. On sait que la majorité des participants à une manifestation est « prise dans des réseaux d'interconnaissance »¹ et que « l'image du manifestant perdu dans une foule est fautive »². L'AG, quand elle précède une manifestation, produit ainsi des conditions favorables à son succès, en préconstruisant le collectif manifestant.

D'un point de vue qualitatif, l'intérêt consiste à former d'emblée un cortège de l'établissement, par exemple derrière une banderole où est inscrit son nom, qui sera conduit au lieu de la manifestation. Cela permet d'éviter que les participants à cette dernière ne soient dispersés, et de les regrouper pour donner visibilité et corps à la mobilisation d'un établissement en particulier. Le crédit symbolique qui peut être tiré d'une manifestation ne procède en effet pas seulement du nombre mais du « travail de mise en ordre »³ des participants qui fait exister des collectifs. Le fait de défiler ensemble peut par ailleurs, par le caractère ludique de l'exercice et le temps qui y est passé à discuter, renforcer les liens entre les étudiants mobilisés. Les différentes performances contestataires qui s'égrènent au fil d'une journée fonctionnent ainsi comme des vases communicants, chacune fournissant l'occasion d'engager les présents dans l'action suivante, ou de tisser des liens de sociabilité qui renforcent la cohésion du groupe. Ceci dans l'objectif de massifier toujours plus la mobilisation.

On perçoit alors ce que la notion d' « épisode contestataire » peut avoir d'heuristique, pour peu qu'on la prenne dans le sens proposé par Olivier Fillieule de « combinaisons observées et observables de performances »⁴. Il arrive que l'AG soit la seule performance contestataire d'une journée. Mais elle prend également sens dans des combinaisons de performances du type : barrage filtrant suivi d'une AG ; blocage suivi d'une AG ; AG suivie d'une manifestation ; barrage filtrant puis AG puis manifestation, ou blocage puis AG puis manifestation. L'AG apparaît alors comme une étape dans un *continuum* de performances

1 Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 2^e éd., (2008), p. 133-134.

2 *Ibid.*, p. 134. Voir aussi Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de la FNSP, 1997, p. 141-144.

3 Dominique CARDON et Jean-Philippe HEURTIN, « “Tenir les rangs”. Les services d'encadrement des manifestations ouvrières (1909-1936) », in Pierre FAVRE, dir., *La Manifestation*, *op. cit.*, p. 124. Ils ajoutent : « C'est en réussissant à “tenir les rangs”, en uniformisant les pratiques, en permettant l'apprentissage de savoir-faire manifestants, que l'organisation parvient à transformer une foule en “manifestation”, qu'elle peut s'en instituer le porte-parole, et dès lors se voir reconnaître, pour elle et pour ses leaders, le crédit qu'elle est parvenue à manifester. » (*Ibid.*)

4 Olivier FILLIEULE, art. cit., p. 81.

contestataires et de techniques de mobilisation qui visent à faire grossir le groupe mobilisé d'heure en heure, pour donner force aux revendications à travers différentes activités : bloquer l'activité de l'université ; en occuper un lieu central pour débattre ; défilé dans l'espace public¹. Cela montre qu'elle est envisagée par ses organisateurs comme un mode d'action et un outil de mobilisation tout autant que comme un lieu de débats.

Ces opérations réclament de la part des militants les plus actifs une attention et une activité soutenues tout au long de la journée. On a vu qu'ils s'organisaient pour être présents très tôt sur le site avant l'AG, entre 7 h et 8 h pour préparer les lieux (affichage, banderole, mise en place d'un barrage filtrant ou de piquets de blocage) et les étudiants (diffusions de tracts, tenue de tables de presse, interventions dans les amphis et les TD), et cela jusqu'au moment de l'AG. Ils sont très actifs aussi pendant l'AG pour intervenir dans les débats, proposer des motions, aller et venir dans l'amphithéâtre afin d'encadrer au maximum le public. Lorsqu'une AG précède une manifestation, parmi la multitude de sujets et d'informations dont ils estiment que c'est la meilleure occasion de débattre, leur attention est déjà concentrée sur la préparation de celle-ci. La manifestation et le départ commun après l'AG sont annoncés dans les débats, voire sont l'objet de votes. Le déroulement des débats est contraint, dans la durée qu'ils peuvent prendre, par l'heure de départ en manifestation, ce qui est notamment l'objet d'une attention particulière de la part de la tribune, mais pas seulement.

L'enchaînement de l'épisode contestataire de l'AG et de la manifestation du 12 octobre 2010 pour les étudiants mobilisés au centre PMF est à cet égard révélateur de la façon dont les deux performances s'articulent l'une avec l'autre. La préparation de la seconde contraint le déroulement de la première ; les luttes qui entourent les modalités de participation à la manifestation se jouent dès le moment de l'AG ; la succession des deux activités réclame une attention continue des étudiants les plus mobilisés.

La journée du 12 octobre 2010 au centre PMF²

L'AG du mardi 12 octobre commence à 11 h. C'est la deuxième organisée au centre PMF à la rentrée 2010, dans le cadre du mouvement contre la réforme des retraites. Ce jour a été choisi parce que c'est la première journée de grève et de manifestation interprofessionnelles qui a lieu depuis la rentrée de l'Université Paris 1. De nombreuses AG ont d'ailleurs lieu le même jour dans d'autres

1 Youssef El Chazli prête ainsi attention, dans son article sur la révolution égyptienne de 2011, non pas simplement à ce qui s'est déroulé sur la place Tahrir, dont l'occupation a constitué rétrospectivement le mode d'action centrale de la révolte, mais à la façon dont les manifestants y sont arrivés, *via* différentes marches organisées dans la ville qui ont agrégé des habitants qui n'étaient pas au départ disposés à s'y rendre. Youssef EL CHAZLI, « Sur les sentiers de la révolution. Comment des Égyptiens “dépolitisés” sont-ils devenus révolutionnaires ? », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5, 2012, p. 854-858. Il conclut ainsi : « On ne va donc pas à Tahrir, on y est amené. » *Ibid.*, p. 858.

2 Le récit de cette journée est reconstitué à partir de l'observation participante de l'ensemble des événements rapportés.

universités avant les manifestations, et l'enjeu est de mesurer à quel point les étudiants se raccrochent à la mobilisation en cours des salariés. Le centre PMF n'est donc pas encore bloqué, mais l'AG réunit 500 personnes – c'est davantage que lors de la première AG et les étudiants sont alors suffisamment nombreux pour se déplacer dans l'amphi N, le plus grand du site.

Pendant l'AG, la manifestation occupe les débats de deux points de vue. D'abord, une motion est adoptée, qui précise : « L'AG de Tolbiac décide de manifester dans un cortège interprofessionnel de l'Université Paris 1 (c'est-à-dire avec les Iatoss et les profs derrière une banderole Paris 1). » L'objectif est de constituer dans la manifestation un cortège interprofessionnel de Paris 1, sans étiquette syndicale, et d'éviter ainsi que l'Unef n'absorbe les étudiants de l'université dans son propre cortège. Les étudiants les plus investis anticipent ainsi la participation d'une partie la plus large possible du public de l'AG à la manifestation et, partant, la lutte sur qui tirera profit de cette mobilisation : l'Unef, pour grossir son propre cortège et montrer qu'elle conduit la lutte à Paris 1, ou les autres forces syndicales et politiques qui, à défaut de pouvoir prétendre attirer tous les manifestants du centre PMF dans leur cortège, promeuvent un cortège autonome de Paris 1. Cette question de la place (dans le cortège de l'Unef ou non) et de l'apparition (derrière quelle banderole) est récurrente à chaque manifestation. Ceux qui proposent la motion espèrent, en la tranchant au préalable en AG, gagner des points en prévision du moment où le dilemme se posera sur place. Ensuite, la manifestation étant appelée à 13 h 30 à Montparnasse, dès 13 h la question se pose d'arrêter l'AG pour partir en manifestation ou de la mener à son terme. Ce débat est soulevé de plusieurs façons. Premièrement, les étudiants de Paris 7, dont les sites sont voisins du centre PMF, le rejoignent à 13 h pour que les deux universités partent ensemble à la manifestation. Certains d'entre eux menacent d'envahir l'amphi où se tient l'AG de Paris 1 pour forcer le départ. Deuxièmement, des militants de la « majo » de l'Unef proposent à deux reprises que l'AG s'arrête pour partir en manifestation avant la tenue des votes, ce qui est refusé une première fois par un vote majoritaire, une seconde fois par la tribune qui s'appuie sur le vote qui vient d'avoir lieu. Troisièmement, le président de l'Unef à Paris 1 tente d'appeler à la dissolution de l'AG pour partir en manifestation à l'aide d'un mégaphone, mais en est physiquement empêché par un militant de la Tuud, ce qui occasionne une bagarre et des cris dans tout l'amphi. C'est donc dans cette atmosphère particulièrement houleuse, où la tribune peine à se faire entendre, qu'elle fait procéder au vote des motions. La succession de l'AG et de la manifestation influe donc sur le déroulement de l'AG, dans la mesure où les modalités de participation à cette dernière font l'objet de votes et de débats, mais aussi en raison des contraintes qu'elle fait peser sur le temps laissé aux débats et aux votes.

Si pendant l'AG ce sont les adversaires de la « majo » de l'Unef qui l'emportent, puisque les votes ont bien lieu et qu'est décidée l'organisation d'un cortège autonome de Paris 1, la bataille se poursuit à la sortie de l'AG pour faire appliquer cette motion. Aussitôt que les étudiants sortent de l'amphi, il faut empêcher que les étudiants ne se dispersent sur le site pour en emmener le maximum en cortège à la manifestation. Les militants de l'Unef comme des autres forces qui ont passé l'AG à s'affronter, à tenir la tribune, à tenter de retenir les étudiants de Paris 7 ou inversement à forcer le départ en manifestation prennent à peine le temps de souffler ou de fumer une cigarette. Certains vont chercher rapidement de quoi manger, d'autres non. L'enjeu n'est pas simplement de rassembler les étudiants en cortège, mais d'en prendre la tête – tenir la banderole, scander les slogans au mégaphone, tenir les premiers rangs – pour être en bonne position lorsqu'il va s'agir de déterminer où s'insérer dans la manifestation. Dans le même temps, certains des militants organisés envoient des SMS ou passent des coups de fil à leurs responsables nationaux qui s'occupent de compiler les chiffres des participants aux AG et les décisions les plus marquantes qui y ont été prises. Selon une pratique habituelle dans les mouvements étudiants, les étudiants de Paris 7 et de Paris 1 se rendent à la manifestation en cortège, dans une manifestation sauvage avec banderole, drapeaux et slogans criés au mégaphone. Cela permet de maintenir le groupe en état de mobilisation et évite de disperser les manifestants, même si dans le cas présent le cortège est loin de rassembler les 500 étudiants qui ont assisté à l'AG. Finalement, au moyen d'un service d'ordre improvisé, les adversaires de la « majo » parviennent à faire passer les cortèges de Paris 1 et de Paris 7 dans un pôle « jeunes » de la manifestation, plutôt que dans les rangs de l'Unef.

Il y a une continuité forte entre l'AG et la manifestation, tant par la succession immédiate de l'une et de l'autre que par la reproduction des enjeux de lutte de l'une à l'autre.

De l'AG à la manifestation, il s'agit pour les militants les plus actifs, sur une séquence temporelle continue, de gagner puis de conserver la main sur le groupe, selon des modalités différentes de l'amphi à la rue, pour l'orienter dans le sens qu'ils estiment profitable à la mobilisation et/ou conforme aux intérêts de leur organisation. Ils lui font prendre des décisions, se rassembler en cortège, puis s'insérer à tel ou tel endroit dans la manifestation. L'application des décisions d'AG continue de faire l'objet de rapports de forces après les votes, qui ne sont pas en eux-mêmes une garantie.

On voit aussi que les jours d'AG et de manifestation sont des journées pendant lesquelles les étudiants les plus actifs ne s'arrêtent jamais – et mangent s'ils en ont le temps. L'amplitude de leurs journées est large. Présents tôt à l'université pour tenir le blocage ou mobiliser pour l'AG, ils sont affairés pendant toute sa durée. Après l'AG, il n'est pas rare que l'un d'entre eux se saisisse d'un mégaphone pour appeler les étudiants qui ont participé à l'AG ou qui sont présents sur le site pour d'autres occupations à se rassembler en cortège. Puis c'est la manifestation elle-même qui les occupe. Après la manifestation, la journée de mobilisation n'est pas forcément terminée, puisqu'il est d'usage, pour les étudiants les plus impliqués, de prendre un verre après, parfois jusque tard dans la soirée. C'est alors l'occasion de moments de sociabilité qui permettent d'intégrer de nouvelles recrues qui ont participé à la manifestation au groupe le plus mobilisé, comme le note Luis, le militant de la CNT de Censier :

« Boire des coups ensemble, au début c'est clair que ça fait rencontrer les gens. Faut pas que ce soit une excuse pour pas venir le matin, quoi. Ça a un peu son utilité. Pas quand c'est... enfin pas quand c'est toujours les mêmes tout le temps et que c'est pour boire. Mais si c'est au début pour (...) rencontrer d'autres gens (...), ça peut servir. »¹

Les militants savent que « boire des coups ensemble » fait partie des activités qui permettent d'élargir et de renforcer le groupe mobilisé². C'est un outil à manier avec délicatesse. Il faut éviter que les moments de sociabilité ne favorisent la reproduction d'un entre-soi qui serait au contraire excluant pour de nouvelles recrues (« quand c'est toujours les mêmes tout le temps »), ou ne devienne une fin en soi (« c'est pour boire ») qui entrerait en contradiction avec l'injonction sans cesse rappelée à « venir le matin ». En revanche, ils ont leur « utilité » s'ils permettent aux étudiants mobilisés de « se rencontrer » dans d'autres cadres que ceux de la mobilisation, et ainsi de renforcer leurs liens. En tout état de cause, de l'arrivée à l'université entre 7 h et 8 h au verre après la manifestation, la journée d'AG et de manifestation est très dense pour les étudiants qui participent à toutes ces activités. En cela, ce type de journée se distingue dans le reste de la semaine, par rapport aux jours où il n'y a qu'une AG, ou simplement la tenue du blocage. Les journées d'AG et de manifestation sont les

1 Entretien avec Luis du 10 avril 2009.

2 Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *RFSP*, vol. 27, n° 1, 1977, p. 137.

plus importantes de la semaine, ce sont celles qui font l'objet d'une préparation minutieuse les jours qui précèdent, et qui concentrent l'essentiel des intérêts des étudiants les plus actifs. On peut le remarquer notamment à des détails vestimentaires. Certains militants ont leur tenue particulière qu'ils portent ces jours-là, où ils sont davantage en représentation que d'autres – pendant l'AG, mais aussi pendant la manifestation ou le verre – par exemple des tee-shirts avec des messages militants, ou alors des tenues particulièrement confortables, parce qu'ils savent d'avance qu'ils auront beaucoup à faire, à la fois en intérieur et en extérieur.

Raisonné en termes d'épisodes contestataires permet de percevoir les usages qui sont faits des performances contestataires, sans considérer qu'elles ont seulement un intérêt pour elles-mêmes et sans se restreindre aux objectifs qui en sont affichés. En l'occurrence, le blocage, l'assemblée générale, n'ont pas simplement pour finalité, respectivement, de matérialiser et d'organiser la grève étudiante, mais permettent à leurs initiateurs de constituer un groupe mobilisable pour la performance suivante – l'assemblée générale dans le cas du blocage ou du barrage filtrant, la manifestation dans le cas de l'AG. Et cela sur la temporalité de journées dont l'objectif est de faire monter en puissance la mobilisation. Ce faisant, on peut établir qu'il n'est pas simplement fait un usage organisationnel de l'AG, mais qu'elle permet d'espérer mobiliser pour les manifestations. D'autres instances qui lui sont liées, comme les commissions, permettent quant à elles de maintenir l'engagement.

IV. Maintenir l'engagement : la vie de la grève et le rôle des commissions

Une fois que plusieurs AG se sont tenues et que la participation s'étend au-delà des cercles militants – que cette intensification soit ou non le produit d'un blocage – le mouvement s'installe dans la durée. Il s'agit alors, pour les étudiants mobilisés, de continuer à attirer de nouvelles recrues, mais aussi de maintenir l'engagement de celles et ceux qui y participent, pour éviter que le mouvement ne s'essoufle. L'enjeu est donc d'activer un répertoire contestataire qui permette à la fois de tenir dans la durée et d'obtenir la satisfaction des revendications. Cela implique un double travail sur ce répertoire : un travail à visée interne, à destination des étudiants mobilisés ou mobilisables, pour susciter et faire perdurer l'engagement¹, et un travail à visée externe, qui correspond aux coups échangés avec les cibles

1 Annie Collovald et Lilian Mathieu invitent ainsi à prêter attention aux « activités *internes* au groupe, visant à en assurer concrètement la consistance collective et la pérennité tout au long de la grève ». Annie COLLOVALD et Lilian MATHIEU, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, vol.2, n° 86, 2009, p. 138. Ils soulignent : « Apparaît ici un des enjeux souvent sous-estimé des répertoires de l'action collective. Les modes d'action visent, certes, à instaurer un rapport de forces avec un

de la mobilisation, gouvernement et/ou administration de l'université, auxquels sont adressées les revendications. Cet enjeu relatif à la gestion de la durée de la grève est en partie spécifique aux grèves étudiantes, par rapport aux grèves de salariés. D'un côté, il est beaucoup moins coûteux pour des étudiants de faire grève longtemps, puisque cela n'implique aucune perte de salaire ; de l'autre, la grève étudiante n'équivaut au blocage d'aucun moyen de production, de sorte que le rapport de forces qu'elle établit avec les destinataires de ses revendications peut prendre beaucoup plus de temps à produire des effets. En conséquence, les mouvements observés durent tous plusieurs mois, et la mobilisation étudiante contre la réforme des retraites de 2010, qui a duré un peu plus d'un mois dans les universités les plus mobilisées, est considérée par les acteurs étudiants comme un mouvement particulièrement court.

La gestion de la durée du mouvement équivaut alors à la gestion de la vie de la grève, et ceci dans un double sens. D'une part, il y a une vie de la grève au sens où sa durée est marquée par différentes étapes, jusqu'à la fin du mouvement, qui impliquent une recomposition progressive du répertoire utilisé. D'autre part, dans la mesure où les mouvements durent, et en particulier leurs phases de blocage qui imposent une présence étudiante constante au sein des établissements, s'organise une vie collective qui suppose la mise en place de différentes activités. Pendant un temps donné, l'existence de certains des étudiants se réorganise en effet autour d'un lieu – l'université – et d'un collectif spécifiques : ils y passent leur journée ensemble, y mangent, et parfois y dorment en cas d'occupation. Des modalités de gestion de cette vie commune sont donc requises, pour occuper les occupants, les nourrir, répartir le travail militant entre eux. S'ajoute ainsi au répertoire d'action collective de multiples performances soit directement contestataires, soit liées au travail reproductif du groupe mobilisé.

Dans cette vie de la grève, une instance apparaît comme centrale parmi celles qui composent le répertoire organisationnel a-syndical : il s'agit des commissions. Leur mise en place est en général contemporaine ou immédiatement consécutive à la constitution du comité de mobilisation et comme lui, elles ont pour rôle de préparer les AG et d'appliquer les décisions qui y sont prises. Mais contrairement au comité de mobilisation, qui est généraliste, elles ont pour caractéristique d'être spécialisées sur des objets précis (voir encadré 31). Elles peuvent se pérenniser pendant toute la durée de la grève ou être organisées ponctuellement, en fonction d'un besoin précis. Elles imitent en fait les commissions thématiques qui sont mises

adversaire, à manifester la détermination du groupe, à exprimer ses revendications et à affirmer son identité. Mais ils doivent aussi assurer le maintien du groupe en tant que tel et entretenir sa mobilisation. D'où l'importance, s'agissant de grèves reconductibles, dont la durée est incertaine, de ces activités parallèles, souvent à caractère ludique, qui permettent d'affirmer publiquement des revendications tout en offrant une occupation aux salariés désœuvrés. » *Ibid.*, p. 137.

en place dans les organisations, et dont les militants encartés peuvent avoir l'expérience. C'est principalement en leur sein que s'organisent la plupart des tâches liées à la vie collective des grévistes (organisation des repas, gestion de la trésorerie, décoration des lieux...). Mais elles permettent également aux étudiants d'étendre leur répertoire contestataire à toute une série d'événements qu'elles préparent : concerts et débats (commission animation), actions « coup de poing » (commission action).

Encadré 31 **Types de commissions**

Parmi les commissions qui peuvent être mises en place, observées sur le terrain ou dont on trouve la trace dans des monographies de mobilisations locales, dans des documents syndicaux de formation ou dans des comptes-rendus d'assemblées générales, figurent :

- la commission « bouffe », ou « petit-déjeuner », lorsque seul ce repas est organisé collectivement ;
- la commission tract ;
- la commission presse, qui fait des revues de presse et répond aux journalistes ;
- la commission blocage, qui organise la répartition des étudiants sur les piquets ;
- la commission trésorerie ou intendance, qui gère la caisse de grève ;
- la commission « boîte » ou « interpro », chargée des relations avec les salariés des entreprises proches ;
- la commission « lycées », chargée des relations avec les lycées voisins ;
- la commission « inter-facs », chargée des relations avec les autres universités de la ville lorsqu'elle en compte plusieurs ;
- la commission animation, qui décore l'établissement et organise des événements tels que des réunions publiques, des cours alternatifs, des débats, des projections ;
- la commission action ;
- le service d'ordre.

Étudier ici le rôle des commissions dans la vie de la grève permettra de mettre en lumière deux dynamiques à l'œuvre dans les mobilisations étudiantes. La première touche au recrutement et à la formation des novices, notamment pour la prise de parole en AG ; c'est l'enjeu de la participation (1). La seconde consiste dans un processus inachevé d'autonomisation du répertoire a-syndical (2).

1. L'enjeu de la participation

Comme le comité de mobilisation, les commissions constituent comme une excroissance de l'AG, c'est-à-dire des lieux où est poursuivi le travail militant qui s'y opère. Le cahier de formation « Pratiques de luttes » de Sud-Étudiant (voir encadré 30) comporte ainsi un chapitre « Assemblées générales et autres instances d'auto-organisation de la lutte ».

Ce dernier a été rédigé par Salomé, militante à Paris 1 à partir de 2003 (à l'Unef puis à Sud-Étudiant), et à Sud-Étudiant à Paris 8, depuis la rentrée 2006, à partir d'un texte travaillé de mouvement en mouvement dans cette université. Il est doté d'une section « En plus des AG », qui précise le lien entre AG, comité de mobilisation et commissions ou groupes de travail :

« Les AG ne peuvent suffire à la création d'un mouvement. Elles peuvent s'avérer parfois frustrantes. Elles doivent s'accompagner et être complétées d'autres lieux d'expression et de réflexion. Cela est d'autant plus important que tout ne peut pas être discuté en AG. Ainsi si on décide un repas, le menu n'a pas à être un débat en AG, on y décide des grands principes : où va l'argent ? Repas végétarien, jour... référent. Les détails sont décidés en groupe de travail.

Des lieux moins lourds et plus calmes où chacun-e pourrait s'exprimer libéré-e de toutes pressions stratégiques doivent se construire. Des idées neuves émergeront et pourront plus facilement se compléter et converger. Et c'est dans ces lieux que pourront naître de nouvelles propositions. Ces propositions réfléchies pourront ensuite être portées dans le débat des AG, où elles pourront devenir des propositions de l'ensemble des grévistes, ou pas (...).

Pour que l'AG se développe, un travail entre deux est nécessaire, c'est pourquoi la création d'ateliers, commissions, comité de mobilisation, coordinations, liens effectifs... est prioritaire parmi les décisions à prendre. Ce sont ces moments et lieux qui mettront en place les décisions de l'AG et viendront la nourrir et la renforcer (...).

Commissions ou groupes de travail :

Ce sont des groupes de personnes sur des thèmes spécifiques. Ces groupes sont aussi tenus de respecter les décisions des AG (...).

Cependant il peut être utile d'avoir des groupes "créateurs" qui sont force de propositions pour les AG ou mettent en place des initiatives diverses qui peuplent la grève (concert, affichage massif, production de tracts, de journaux, organisation de débats). »

De nombreux usages des commissions sont condensés dans ces conseils et maximes. On observe d'abord la complémentarité des AG d'une part, du comité de mobilisation et des commissions d'autre part. Ces derniers « mettront en place les décisions de l'AG » et sont « tenus de [les] respecter » : ils sont en effet mandatés par l'AG pour exécuter ses décisions. Mais ils sont aussi des instances de préparation de cette dernière : débats préalables, formulation de propositions à soumettre à l'AG, constitution de son ordre du jour. Ils sont ainsi considérés comme un lieu d'invention et d'innovation : « expression », « réflexion », « idées neuves », « nouvelles propositions », « groupes "créateurs" » censés « nourrir » l'AG.

Apparaît ainsi une division du travail décisionnel. Les militants étudiants les plus attachés aux AG peuvent très bien reconnaître que celles-ci ne sont pas nécessairement un cadre de débat où peuvent s'imaginer et se discuter des réponses à la question : « que faire ? ». Les cadres plus restreints et aux modalités de fonctionnement plus informelles peuvent être considérés comme des lieux plus appropriés. Inversement, l'AG offre un cadre de légitimation où les propositions des commissions ou du comité de mobilisation sont soumises à validation, pour acquérir le titre de « propositions de l'ensemble des grévistes ». Ainsi, l'AG permet que la vie de la grève ne se réduise pas à une addition d'initiatives de petits groupes, mais apparaisse comme un projet collectif d'un « nous » des étudiants mobilisés, qui se construit comme le sujet d'activités pourtant élaborées par de plus petites unités.

Outre cette complémentarité, les commissions apparaissent comme un outil de division du travail militant, qui permet d'organiser la grève de façon plus pragmatique et efficace. Comme le montre l'exemple de l'organisation d'un repas, l'AG décide des « grands principes » et les commissions ou groupes de travail des « détails ». Significativement, l'ouvrage consacré à la mobilisation lyonnaise contre le CPE, à mi-chemin entre l'étude sociologique et le témoignage militant, consacre de nombreuses pages¹ aux commissions, dans un chapitre intitulé : « Un mouvement qui s'installe et se structure »². Il y est ainsi expliqué :

« Cherchant à structurer le mouvement, à le densifier, nous nous organisons en commissions. Celles-ci fonctionnent sur la base du volontariat, des affinités de chacun, afin de nous répartir les tâches. »³

La répartition des tâches et la spécialisation des acteurs permet ainsi de multiplier les activités organisées. Le cahier de formation « Pratiques de luttes » de Sud-Étudiant parle ainsi d'« initiatives diverses qui peuplent la grève (concert, affichage massif, production de tracts, de journaux, organisation de débats) ». L'usage peu commun qui est fait ici du terme « peupler » peut être interprété de différentes façons, qui révèlent les enjeux sous-jacents à l'organisation d'activités par les commissions, notamment au sein même de l'Université. Il s'agit d'abord de multiplier les activités contestataires, de diversifier le répertoire, pour exprimer ses revendications par différents biais et attirer de nouveaux étudiants à la cause, par des concerts, des débats, la production de supports écrits. Il s'agit également d'organiser tout ce qui relève des conditions de possibilité des performances contestataires : ravitailler les étudiants qui tiennent les piquets de grève (commission « bouffe »), ou récolter de l'argent (commission trésorerie). Mais en période de blocage, l'un des impératifs qui s'impose rapidement aux étudiants mobilisés est aussi d'occuper le temps et l'espace laissés disponibles par la suspension des activités universitaires habituelles – faire vivre la grève, la « peupler ». Ainsi, le site PMF de l'Université Paris 1 est souvent critiqué par les étudiants, notamment d'autres universités, comme étant un lieu où les militants se soucient trop peu de cet aspect : ils se conteraient de jouer aux cartes sur les piquets de grève ou d'y discuter entre eux. L'oisiveté est stigmatisée, parce qu'inversement les activités organisées au sein d'une université bloquée permettent de légitimer le moyen d'action controversé du blocage : il ne s'agit pas d'arrêter les cours pour ne rien faire, mais de se réappropriier les locaux pour y organiser des activités alternatives aux enseignements. De plus, les militants doivent éviter que les étudiants ne désertent l'université par ennui et désœuvrement : une fois qu'ils n'y ont

1 COLLECTIF 4 BIS, *Le CPE est mort... pas la précarité ! Retour sur le printemps étudiant*, 2006, Paris, Éditions Syllepse, 2007, p. 72-78 et p. 81-88.

2 *Ibid.*, p. 71-96.

3 *Ibid.*, p. 72.

plus de cours, il est plus sûr de leur donner un intérêt à y rester autre que la noblesse de la cause défendue au moyen du blocage, et donc d'occuper les occupants, y compris par des activités ludiques ou festives (constitution de banderoles, concerts), qui ont pour autre avantage de souder le groupe. De cette façon, toutes ces activités « peuplent » la grève au sens également où elles retiennent dans l'Université tous les étudiants qui y trouvent quelque chose à faire, dans une commission ou sur un projet particulier.

La productivité des commissions en termes d'activités militantes, de gestion de la vie quotidienne et d'occupation des étudiants mobilisés permet de mettre en contexte les justifications idéologiques de ce mode d'organisation. En effet, les étudiants peuvent associer le travail effectué dans les commissions à un certain nombre de valeurs. Le récit de la mobilisation lyonnaise contre le CPE lie ainsi le fonctionnement en commissions à l'idée d'« autogestion »¹ : « Pendant un mois, nous vivons en autogestion, gérons le fonctionnement, l'animation et le nettoyage de notre lieu de vie et d'action. »² La notion renvoie ici à l'idée que les différentes activités inhérentes à la grève sont organisées de bout en bout par les acteurs concernés. Est aussi souligné le caractère non-hiérarchique de ce mode d'organisation : « Les commissions (...) reflètent une organisation horizontale du mouvement. »³ De la même façon, le fait d'organiser soi-même un certain nombre d'activités peut être l'occasion de développer une réflexion politique à leur sujet, comme lorsque la commission « bouffe » fait la promotion de l'alimentation biologique⁴. Néanmoins, ces justifications normatives ne sont pas le seul ressort du recours aux commissions. Elles sont indissociables des intérêts matériels et pratiques que ces dernières comportent.

Parmi ces intérêts pratiques des commissions, figure la dimension de formation et de socialisation des novices. C'est ce qu'indique la rhétorique de l'innovation mobilisée dans l'extrait du cahier de formation « Pratiques de luttes » de Sud-Étudiant. En effet, l'innovation en termes de modes d'action demeure limitée. Les commissions ne font des propositions de nouvelles activités que dans le cadre d'un répertoire d'action balisé, d'ailleurs précisément décrit dans ce passage : repas, concert, débats, affiches, tracts et journaux. Ce qui permet aux militants de croire que les commissions produisent des « idées neuves », c'est que ce peut être de nouveaux acteurs qui les émettent – acteurs qui ne pourraient pas nécessairement s'exprimer aussi facilement en AG. L'extrait du cahier de formation de Sud-Étudiant confirme en effet le constat selon lequel les assemblées générales sont un lieu où la prise de parole est

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*, p. 71.

3 *Ibid.*, p. 72.

4 *Ibid.*, p. 73.

particulièrement coûteuse et requiert des ressources importantes : elles sont en effet qualifiées de « lieux (...) lourds » et peu « calmes », où la parole serait contrainte par des « pressions stratégiques ». Une version antérieure du texte à partir duquel Salomé a rédigé ce chapitre est encore plus explicite sur les limites de la prise de parole en AG :

« une parole doit émerger dans le mouvement. Ce besoin d'émergence vient du fait même de notre souffrance dans la société, y compris dans nos lieux de travail (...). Les assemblées générales sont des moments lourds qui portent en elles une bonne partie de la possibilité d'existence du mouvement. Les enjeux ne laissent pas forcément la place à la parole d'une souffrance, d'une rage ou autre. »

Sont ainsi distingués deux styles de parole, au moyen de l'opposition entre le stratégique et l'affectuel. D'un côté, les AG seraient les lieux des débats « stratégiques » sur les « enjeux » définis comme les plus importants du mouvement. De l'autre, l'expression des émotions (la « souffrance », la « rage ») requerrait d'autres lieux d'échanges. Cette assignation du stratégique et de l'affectuel à des espaces distincts ne reflète qu'imparfaitement la réalité. On a vu que les AG se prêtaient peu à la discussion stratégique proprement dite, et elles sont par ailleurs saturées d'affects : la performance d'émotions telles que la colère, l'indignation, la rage et la souffrance exprimée sur le registre du témoignage, dans les interventions, fait partie intégrante du dispositif de mobilisation qu'elles constituent. Le propos s'appuie ici sur la distinction classique du rationnel et de l'émotionnel qui permet traditionnellement de disqualifier les formes de participation politique de catégories dominées¹. Mais ce faisant, le texte suggère que l'AG est un lieu qui favorise surtout la participation de ceux qui sont dominants dans la mobilisation, tandis que les commissions et groupes de travail favorisent la participation des autres. Il reflète le fait que les commissions et groupes de travail tolèrent mieux que les AG la parole de ceux qui ne sont pas encore façonnés par le milieu militant étudiant, et dont la parole apparaît alors plus brute, spontanée, émotive.

Or les militants sont confrontés à un paradoxe. D'un côté leur monopolisation de la parole en AG leur permet de conserver le monopole sur la conduite de la lutte. De l'autre, la logique prosélyte du militantisme leur impose de recruter de nouvelles personnes, qui ne possèdent pas d'emblée leurs manières d'être, de penser et d'agir. Dans ce contexte, les commissions, justement parce qu'elles constituent un cadre plus ouvert d'investissement actif des novices, sont un lieu non seulement d'atténuation de la frontière entre militants et étudiants « ordinaires », mais de socialisation des novices, et une voie de passage, un sas, vers une participation active dans les AG. C'est ce que montre la trajectoire militante de Sami,

1 Il peut s'agir des classes populaires (Christophe TRAÏNI et Johanna SIMÉANT, « Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? », in Christophe TRAÏNI, dir., *op. cit.*, p. 16) ou des femmes et des minorités sexuelles (Sandrine LEFRANC et Isabelle SOMMIER, « Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux », in Christophe TRAÏNI, dir., *op. cit.*, p. 275).

étudiant en Études théâtrales à l'Université Paris 3 de 2004 à 2010. Avant le mouvement contre le CPE, il est peu intéressé par la politique, mais à l'issue de la mobilisation c'est un militant actif, et il prend sa carte à l'UEC, puis à l'Unef¹. Lorsque je le retrouve en 2010, il fait un stage qu'il a obtenu auprès de l'Unef pour aider les responsables de l'AGE de Paris 12, dans le cadre du Master 2 professionnel qu'il effectue à l'Université Paris 10, le préparant aux métiers du secteur associatif. Le mouvement contre le CPE est donc le moteur d'un processus d'engagement qui le conduit à devenir un militant très actif, voire un quasi-professionnel. Or, au cours du mouvement lui-même, c'est son implication dans la commission blocage qui lui permet de passer du statut de spectateur passif des AG à celui de militant actif, intégré dans les réseaux de sociabilité du milieu militant étudiant.

Sami fait partie des nombreux étudiants qui s'engagent dans une mobilisation à la faveur du blocage, et très précisément le jour où ils découvrent leur université bloquée. C'est en effet un récit récurrent chez les militants étudiants que celui du jour où ils sont arrivés pour suivre leurs cours sans avoir jamais entendu parler ni de la mobilisation locale ni des réformes contestées, et où ils ont été conduits à rejoindre l'autre côté des piquets de grève en discutant avec les étudiants déjà mobilisés. Sami est pour sa part incité à rejoindre la mobilisation lorsqu'il rencontre l'« accueil information » situé sur les piquets de grève, puis lorsqu'il s'aperçoit que l'un de ses « potes de cours » participe au blocage. Il assiste aux AG dès la première semaine, mais il faut néanmoins attendre la fin de cette mobilisation pour qu'il y prenne la parole. Ce n'est pas son investissement dans le mouvement en tant que tel, mais plus précisément dans la commission blocage, qui permet d'activer ses dispositions oratoires. De fait, lors du mouvement contre le CPE à Censier, les commissions sont une instance centrale de la mobilisation, rôle qu'elles n'auront plus lors des mouvements suivants. Chaque commission est dotée d'un ou plusieurs référents élus en AG, qui y font des bilans des travaux de leur commission, et qui y incitent les étudiants à les rejoindre. Surtout, le comité de mobilisation n'est pas ouvert à tous, mais consiste dans la réunion de tous les référents de commission. Les commissions sont donc les structures principales d'organisation de la grève et des AG. Ce sont par exemple leurs référents qui en élaborent l'ordre du jour en comité de mobilisation, en fonction des besoins des différentes commissions.

Sami commence par faire partie de la commission blocage, « vu qu'ils avaient besoin de gens un peu grands et massifs », puis est élu en AG comme référent de la commission blocage, pendant presque toute la durée de la grève. Cette élection est l'occasion de sa première prise de parole en AG, très succincte, puisqu'il se contente de se présenter. Mais en tant que référent, il participe ensuite aux réunions du comité de mobilisation, est amené à

1 Voir le portrait de Sami dans le chapitre 2. Un entretien a été réalisé avec lui le 5 octobre 2010.

rencontrer, sur le blocage et dans ce cadre, tous les militants actifs du site, et à faire de nouvelles interventions en AG, toujours en lien avec son rôle de référent, pour recruter des étudiants pour les piquets :

« Mais je me souviens que c'était quelque chose, tu sais, de très... comme ça, c'est-à-dire genre : "oui alors à la commission blocage, on a toujours besoin de monde, venez-nous rejoindre, on mange pas les enfants..." », tu vois, mais quelque chose dans ce style-là, mais pas non plus très, très élaboré sur le moment. »

C'est seulement à la fin de la grève, une fois qu'il est bien intégré au groupe, qu'il a pu en conséquence effectuer d'autres tâches, comme celle de délégué en coordination francilienne puis nationale, qu'il prend alors la parole sur des questions plus politiques. À ce moment-là, il a un intérêt pour les débats politiques des AG, en maîtrise suffisamment les enjeux pour intervenir, et il est suffisamment connu des autres membres du comité de mobilisation pour être régulièrement incité à dire à toute l'assemblée ce qu'il exprime dans des conversations informelles pendant l'AG.

Ainsi, les commissions sont une voie d'accès à la prise de parole en AG pour celles et ceux qui possèdent les dispositions requises pour parler en public, mais pour lesquels le dispositif de l'AG n'en constitue pas moins une barrière. Faire partie, voire être référent d'une commission permet de s'investir à temps plein dans la grève sur des tâches qui peuvent sembler techniques et ne requérant pas de compétence politique particulière, comme tenir à jour un planning pour organiser au mieux le roulement sur les piquets de blocage¹. Mais en même temps, les commissions sont étroitement connectées à l'AG, à laquelle elles doivent rendre des comptes, et ce suffisamment pour constituer un point de passage vers la prise de parole en AG. Un étudiant qui craint de prendre la parole mais qui participe tous les jours au blocage peut ne jamais être incité à prendre la parole ; ce n'est pas le cas d'un référent de commission. L'investissement dans une commission permet de se jeter à l'eau en AG grâce à des interventions peu coûteuses (dire son nom pour être mandaté), ou peu politiques (inciter des personnes à rejoindre la commission). Il donne une légitimité à parler, lorsqu'il s'agit de rendre compte dans un bilan du travail d'une commission, qui de plus n'engage pas la personne seule, mais un collectif qui est derrière l'intervenant, et qui l'a peut-être aidé à

1 La mise en place de commissions pour organiser les occupations se généralise dans les grèves des années 1970, et Charles Piaget, militant CFDT à Lip, attribue aux activités qu'elles effectuent le même type de rôle d'implication des novices sur des tâches accessibles à tous : « cela obligeait les gens à venir car il y avait toujours un petit quelque chose à faire ». Charles PIAGET, cité in Étienne PENISSAT, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : processus sociohistoriques de "réinvention" d'un mode d'action », *Genèses*, vol. 2, n° 59, 2005, p. 78. De la même façon, Annie Collovald et Lilian Mathieu notent, à propos de la confection de pancartes et de banderoles : « Quoique de nature militante, elles mobilisent des savoir-faire ou des ressources qui, eux, sont d'ordre extra-militant – ce qui contribue à les rendre séduisantes aux yeux des grévistes les plus novices en matière de militantisme ». Annie COLLOVALD et Lilian MATHIEU, art. cit., p. 138.

préparer son intervention. Il donne l'occasion de s'entraîner à prendre la parole dans le cadre plus restreint et informel des commissions, sur des sujets moins généraux que ceux qui sont abordés en AG. Enfin, dans les commissions, les étudiants peuvent apprendre à travailler avec les militants plus expérimentés, qui les inciteront ensuite à prendre la parole.

Si l'on peut définir la sociabilité, avec Georg Simmel, comme « *la forme ludique de la socialisation* »¹, toute la vie de la grève, dans ses aspects collectifs – passer des journées ensemble sur les piquets, préparer des repas, des tracts, des débats en commun – voire festifs, comme les concerts et la décoration de l'université, ont pour effet d'intégrer les nouveaux venus au groupe. Mais ces formes de sociabilité ne constituent pas une condition suffisante pour s'impliquer activement dans les AG, notamment par la prise de parole. Les commissions en revanche articulent la dimension ludique et intégratrice de la grève avec le travail de construction des discours tenus dans les AG. Elles constituent donc des espaces de sélection, de formation et de socialisation des nouveaux militants, non seulement à l'action collective en général, mais à la pratique spécifique de l'assemblée générale. À travers la mise en place des commissions, c'est donc l'enjeu de la participation qui est en cause, et ce sont principalement elles qui vont permettre, sur la durée de la mobilisation, de grossir les rangs du groupe des militants les plus actifs, notamment dans les AG. Outre la division du travail militant qu'elles permettent, les commissions sont donc étroitement liées à l'installation dans la durée du dispositif de l'AG : contribuant à asseoir sa légitimité comme lieu de décision, elles l'alimentent, en amont, par l'élaboration de propositions et la formation de nouveaux animateurs.

2. L'autonomisation inachevée du répertoire a-syndical

Le développement des commissions au cours d'une mobilisation constitue également un indice de l'autonomisation du répertoire a-syndical, par rapport aux formes d'organisation et d'action proposées par les syndicats. En ce sens, étudier l'évolution du répertoire contestataire étudiant au cours d'une mobilisation permet aussi de comprendre comment se construit progressivement dans une lutte donnée l'autonomie relative de l'espace des mouvements sociaux, par des pratiques de balisage ou de bornage², ici destinées à différencier

1 Georg SIMMEL, *Sociologie et épistémologie*, (traduit de l'allemand par Liliane Gasparini), Paris, Puf, 1981, p. 125. Dans son étude sur le militantisme dans les organisations de jeunesse, Lucie Bargel met également en évidence les bénéfices en termes de socialisation des sociabilités militantes, ce qui permet de dépasser l'opposition stérile entre étude des sociabilités comme ludiques, désintéressées et affectives, et analyse utilitariste du capital social. Lucie BARGEL, *Jeunes Socialistes, jeunes UMP. Lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Éditions Dalloz, 2009, p. 332-341 notamment.

2 Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012, p. 89.

les répertoires syndical et a-syndical. On a vu en effet que les commissions étaient étroitement liées aux AG, en amont et en aval, comme lieu d'élaboration de propositions à y voter et comme instances d'application des décisions qui y sont prises. Ce faisant, elles confirment le pouvoir décisionnel qui est conféré à l'AG. En soumettant leurs initiatives à une sorte d'autorisation de cette dernière, leurs membres construisent son caractère « souverain ». Mais inversement, elles renforcent ce pouvoir dans la mesure où, par leur biais, les étudiants la dotent d'outils propres pour faire appliquer ses décisions. En début de mobilisation, les organisations syndicales, et parfois aussi politiques, qui appellent à une AG jouent un coup qui consiste à affirmer de façon performative la spontanéité de la mobilisation, dont les étudiants, notamment non-organisés, seraient les sujets décisionnels. Néanmoins, en pratique, les organisations sont à ce stade omniprésentes dans la gestion du mouvement : ce sont elles qui appellent à l'AG, qui réservent si besoin l'amphi où elle se tiendra, qui y formulent la plupart des définitions de la situation, des propositions de revendications et d'action, et qui fournissent les moyens logistiques pour leur réalisation (diffusion d'un appel, impression de tracts, dépôt en préfecture d'une manifestation...). Avec la mise en place de commissions, ces différentes tâches passent parfois aux mains d'instances indépendantes des syndicats, même si les étudiants syndiqués peuvent toujours y participer activement.

De nombreuses commissions effectuent en effet des tâches qui sont en leur absence directement accomplies par les syndicats étudiants. La commission tract permet que les expressions propres à la mobilisation ne soient plus signées par une ou plusieurs organisations, mais par « le comité de mobilisation » ou « l'AG ». La commission trésorerie, ou le ou les trésoriers expressément mandatés au sein du comité de mobilisation, ont pour rôle de constituer une caisse de grève qui vise à l'autonomie financière du groupe mobilisé. Ses membres effectuent des quêtes régulières pendant les AG pour ce faire. La commission animation se substitue aux syndicats pour organiser les réunions publiques et débats qui en début de mobilisation, on l'a vu, constituaient avant tout des tribunes pour ces derniers. La mise en place d'un service d'ordre, notamment pour délimiter le cortège d'une université dans une manifestation, comme la constitution de banderoles, font partie des dispositifs qui permettent aux étudiants mobilisés de s'y rendre derrière la bannière de leur établissement, et non de manifester dans les cortèges syndicaux.

Ces tentatives d'autonomisation du groupe mobilisé par rapport aux ressources syndicales, *via* le répertoire organisationnel a-syndical, ne vont pas sans entraîner de conflits avec les organisations syndicales, et notamment avec celle qui bénéficie de la légitimité représentative en tant que syndicat majoritaire, l'Unef. En témoignent les altercations

fréquentes dans les manifestations franciliennes entre le service d'ordre de l'Unef et d'autres étudiants, membres ou non de services d'ordre d'universités formalisés, autour de l'enjeu de savoir qui sera devant l'autre : l'Unef ou les cortèges d'universités. De façon similaire, la commission presse désigne des porte-parole spécifiques à la mobilisation, et tente – souvent sans succès, dans la mesure où les syndicats, de par leurs relations routinisées avec les médias, restent leurs interlocuteurs privilégiés – de contester le monopole syndical de la représentation étudiante. Inversement, la « Fiche pratique de mobilisation » diffusée par l'Unef pendant le mouvement contre le CPE précise :

« Dans l'idéal la commission presse ne doit pas exister et c'est le syndicat qui doit gérer cela mais si insistance bien mettre un mec du syndicat dans cette commission. Surtout ne jamais donner le fichier presse du syndicat à qui que ce soit, seul le président ou le responsable presse doivent l'avoir. »

En examinant le cas particulier de la commission action, nous précisons la façon dont l'existence des commissions signale une tendance à l'autonomisation du répertoire a-syndical, comme son inachèvement.

Parmi l'ensemble des commissions, la commission action a pour rôle d'organiser des actions au niveau local, ou régional en se coordonnant avec d'autres commissions action d'universités. Elle propose des idées d'action collective aux AG, ou applique les propositions qui y sont faites. Le détail des actions n'est cependant pas toujours discuté en AG, notamment lorsque leur illégalité potentielle contraint à garder le secret, par exemple sur la cible d'une occupation. Ses membres se livrent donc à un travail de sélection des actions (lieu, type d'action), mais aussi de repérage (entrées d'un bâtiment) en amont, de planification (informer sur le lieu de rendez-vous pour partir faire l'action), et de prise de contact (négocier avec les syndicats de cheminots l'occupation d'une gare). L'existence des commissions action a d'abord pour effet d'élargir le répertoire contestataire étudiant. En effet, en début de mobilisation et en l'absence d'une commission action, les étudiants se raccrochent à l'offre disponible d'action collective, c'est-à-dire celle qui est produite par les syndicats, à commencer par les manifestations nationales. Ces dernières sont décidées par des intersyndicales interprofessionnelles, pour des mobilisations impliquant plusieurs secteurs, contre le CPE ou la réforme des retraites notamment, par des collectifs d'organisations de jeunesse et de syndicats étudiants, ou par des intersyndicales de l'éducation ou de l'enseignement supérieur. Leur mise en œuvre concrète repose sur les déclinaisons intersyndicales ou inter-organisationnelles à l'échelle d'une ville, pour ce qui concerne le choix du parcours et l'éventuelle déclaration en préfecture. Au niveau des établissements, les élus des syndicats

étudiants peuvent informer de la tenue d'un Conseil pour appeler à des actions allant du rassemblement à l'envahissement.

Avec la mise en place des commissions action, les syndicats et les organisations politiques perdent le monopole de l'offre d'action. Ces commissions peuvent notamment proposer des dates de manifestation supplémentaires, en-dehors des journées d'action nationales. Elles sont également souvent à l'origine d'actions « coup de poing », c'est-à-dire d'actions considérées comme moins conventionnelles et plus radicales, principalement des blocages ou occupations de lieux publics, jusqu'à des blocages de la ville entière à Poitiers lors du mouvement contre le CPE, le 22 mars et le 5 avril 2006. Elles peuvent ainsi être le vecteur d'une radicalisation des moyens d'action. Le déplacement des initiateurs des actions va ainsi de pair avec une recomposition quantitative et qualitative du répertoire d'action. On le voit, l'enjeu est principalement de ne pas s'en tenir à la manifestation traditionnelle, moyen d'action privilégié des syndicats. Il s'agit de faire plus de manifestations, de les faire durer plus longtemps, en organisant des manifestations sauvages à la fin du parcours officiel, de briser la routine des parcours usuellement empruntés en détournant des cortèges¹, ou enfin d'avoir recours à d'autres performances contestataires, telles que les occupations et les blocages.

On pourrait lire dans cette tendance à la radicalisation des mouvements étudiants une adaptation stratégique aux réactions de leurs cibles : à mesure que les moyens d'action les plus conventionnels apparaîtraient comme insuffisants pour obtenir la satisfaction des revendications, les étudiants mobilisés seraient contraints d'innover et d'intensifier le rapport de forces par l'usage d'actions plus radicales. C'est d'ailleurs le registre de justification le plus couramment utilisé par les promoteurs de ces dernières. Mais cette lecture renvoie ainsi le processus de radicalisation à une évolution naturelle des mobilisations et néglige d'autres issues possibles². Les revendications de radicalisation sont donc bien davantage à lire au prisme de processus d'étiquetage³ dans le cadre d'une mise en concurrence des différentes options, relative à la compétition que se livrent les acteurs et instances qui les promeuvent. La commission action de Tolbiac pendant la mobilisation de 2010 contre la réforme des retraites est ainsi à l'initiative de deux actions. La première est l'organisation d'une opération Crous

1 Il s'agit de tenter d'emmener un cortège en-dehors du parcours initialement prévu par les organisateurs de la manifestation.

2 Jean-Gabriel Contamin montre ainsi à propos de mobilisations de doctorants que devant l'inefficacité des moyens d'action initialement utilisés, en l'occurrence la pétition, le recours à l'expertise ou l'institutionnalisation par la création d'organisations à vocation représentative sont préférés à l'utilisation de moyens d'action plus radicaux. Jean-Gabriel CONTAMIN, art. cit.

3 Annie COLLOVALD et Brigitte GAÏTI, « Questions sur la radicalisation politique », in Annie COLLOVALD et Brigitte GAÏTI, dir., *La Démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La Dispute/Snédit, 2006, p. 19-45.

gratuit, le 29 octobre. Une cinquantaine d'étudiants envahit le restaurant universitaire le plus proche du centre PMF pendant le déjeuner, et distribue gratuitement aux étudiants les repas du Crous. La seconde est l'appel à une manifestation francilienne étudiante et lycéenne le 2 novembre au départ de Jussieu, et à destination de l'incinérateur d'Ivry alors bloqué par des salariés du site en grève. Cette action a été votée en AG au centre PMF le 26 octobre 2010, et d'autres AG étudiantes franciliennes reprennent cet appel. Les deux initiatives ne se distinguent pas simplement par leur affichage de radicalité, mais par un ensemble de marqueurs chers aux fractions d'extrême gauche, militants organisés ou autonomes, du milieu militant étudiant. L'opération Crous gratuit relève de l'action directe, tandis que le choix d'un parcours atypique pour la manifestation du 2 novembre renvoie à l'objectif de « convergence des luttes ».

La commission action de Tolbiac est ainsi chargée d'organiser la manifestation du 2 novembre. Si elle n'est formellement prise en charge par aucun syndicat, elle voit le jour grâce aux ressources de Sud-Étudiant. Le 27 octobre, alors que les commissions se réunissent, Alexandre rejoint la commission action en commentant : « Maintenant qu'on a voté une manif, il faut l'organiser. »¹ Il anime ensuite la réunion de la commission, propose aux étudiants présents de déterminer un parcours précis pour la manifestation, qui passera par plusieurs piquets de grève dans le 13^e arrondissement. Il s'occupe ensuite d'emprunter la camionnette et le matériel de sonorisation de Solidaires Paris pour l'animer. Les étudiants mobilisés parviennent ainsi difficilement à se passer complètement des ressources des syndicats : capital social, ressources logistiques, savoir-faire des militants encartés. Surtout, certains militants ont intérêt à ce que de telles actions, présentées comme organisées de bout en bout par des instances a-syndicales, voient le jour, comme c'est le cas ici pour Alexandre, alors secrétaire fédéral de Sud-Étudiant. Parce que son syndicat valorise le répertoire organisationnel a-syndical au nom de l'« autogestion » et pour contourner l'Unef, il se soucie de faire en sorte que l'AG ne vote pas des manifestations dans le vide, sans que personne ne s'occupe ensuite de les rendre possibles. En cela l'organisation de l'action *via* la commission permet de prouver par l'exemple le pouvoir de l'AG. Il s'agit également de populariser le syndicat auprès des étudiants mobilisés, en donnant des signes de loyauté à l'égard de leurs décisions et de l'autonomie de leur lutte. Sud-Étudiant déclare ainsi « soutenir » cette manifestation dans ses expressions publiques, ce qui permet de faire connaître l'organisation en même temps que de montrer qu'elle s'efface derrière le collectif mobilisé. Alexandre fait ici en sorte de montrer que son syndicat et les autres structures de Solidaires se mettent au service des luttes, pour les appuyer sans se substituer à leurs propres instances décisionnelles.

1 Notes de terrain, centre PMF, 27 octobre 2010.

Enfin, investir la commission action est aussi le moyen d'organiser une performance contestataire qui met en pratique les stratégies défendues par le syndicat comme par d'autres fractions d'extrême gauche – « radicalité » et « convergence des luttes » – sans avoir à composer avec les organisateurs habituels des manifestations.

Les préférences pour certaines performances contestataires font ainsi système, dans le cadre de relations de concurrence entre groupes ou organisations. Le répertoire organisationnel a-syndical permet à des acteurs minoritaires de contourner les syndicats majoritaires. Il rend également possible l'organisation d'actions autres que la manifestation traditionnelle prisée de ces derniers¹. Il fournit des lieux et des instances pour proposer une offre d'engagement différente, sans l'aval direct des syndicats : commissions action, mais aussi coordinations nationales et régionales, qui régulièrement appellent à davantage de manifestations et à d'autres types d'action, comme les blocages économiques. De même que les AG permettent d'enrôler des participants qui sont peut-être là pour d'autres raisons dans une entreprise de promotion de l'« autogestion », de même l'organisation d'actions *via* le répertoire organisationnel a-syndical permet de recruter pour des performances étiquetées comme « radicales » des étudiants qui n'y participeraient sans doute pas autrement. Dans les deux cas, on fait passer des stratégies imbriquées dans la construction identitaire de courants politiques et syndicaux – mots d'ordre démocratiques et radicalisation – pour des initiatives venant des étudiants eux-mêmes, souverains dans leurs instances autonomes.

L'autonomisation d'un répertoire a-syndical demeure cependant un processus inachevé, qui continue de dépendre de ressources syndicales, ce qui apparaît également dans l'issue des tentatives d'institutionnalisation dont il peut faire l'objet en fin de mobilisation. On touche ici au dernier dilemme pratique qui scande la vie d'une grève. D'abord, la question de savoir quand la mobilisation doit se terminer est un enjeu de lutte. En cas de satisfaction d'une ou plusieurs revendications, dans la mesure où les plateformes sont en général très larges, se pose la question de savoir s'il est pertinent de continuer. Ainsi, le retrait du CPE le 10 avril 2006 ne satisfait pas l'ensemble des revendications, qui concernaient d'abord l'ensemble de la Loi pour l'Égalité des chances, ensuite, de nombreuses autres revendications sociales et politiques. De façon plus prégnante encore, lorsque le gouvernement ne cède pas, comme dans le cas des trois autres mouvements étudiés, se pose la question du moment de la démobilisation. Il s'objective généralement dans le vote du déblocage de l'établissement qui constitue une

1 Lilian Mathieu note ainsi que le rejet de la manifestation traditionnelle au profit d'autres modes d'action correspond à une disqualification des acteurs qui y ont recours, à commencer par les syndicats, dans le cadre des luttes de concurrence internes aux mobilisations. Lilian MATHIEU, *La Démocratie contestataire. Mouvements sociaux et politique en France aujourd'hui*, Paris, Presses de la FNSP, 2011, p. 52.

rupture forte, même quand certains étudiants maintiennent ensuite leur engagement au service de la cause, dans la mesure où les activités universitaires routinières reprennent le dessus. Les déblocages en chaîne d'universités peuvent intervenir à la suite d'un « coup » des adversaires, tel que la promulgation de la loi qui réforme le système des retraites, le 10 novembre 2010. Ils peuvent également suivre le calendrier universitaire, à l'approche de la fin d'un semestre et des partiels, comme ce fut le cas en 2007 et en 2009.

Pour beaucoup d'étudiants fortement engagés dans le mouvement, la démobilisation comporte un coût. Même quand ils définissent la mobilisation comme victorieuse, comme ce fut le cas pour une partie des étudiants suite au retrait du CPE, la fin du mouvement équivaut à cesser de faire des activités et à fréquenter moins souvent des personnes qui ont constitué leur quotidien pendant plusieurs mois. Pour les étudiants qui souhaitent continuer à militer ensemble, se pose le problème des cadres dans lesquels ils peuvent le faire. Les instances constituées *ad hoc* au cours d'une mobilisation créent des collectifs où peuvent se rassembler étudiants non-organisés et militants politiques et syndicaux de différentes obédiences. Le dilemme pratique auquel sont confrontés les étudiants est donc le suivant : comment préserver des cadres organisationnels mis en place par et pour une mobilisation en-dehors des limites temporelles de cette dernière ? Il n'est pas rare que certains étudiants tentent de pérenniser tout ou partie du répertoire a-syndical. Il peut s'agir du comité de mobilisation, comme à l'ENS après le mouvement contre le CPE. Les étudiants peuvent décider qu'ils continueront à se réunir en AG régulièrement, pour continuer à échanger entre eux. Le 10 novembre 2010, à la fin du mouvement contre la réforme des retraites, les étudiants présents en AG au centre PMF décident de continuer à tenir des AG hebdomadaires.

Cependant, ces tentatives échouent la plupart du temps. En 2010, les étudiants de Tolbiac ne tiennent pas les AG hebdomadaires prévues, et certains rejoignent les syndicats de l'université. En 2006, les étudiants du comité de grève de l'ENS qui continuent à se réunir finissent par former un syndicat Sud-Étudiant. De fait, il est très difficile de se maintenir dans la durée, hors période de mobilisation, pour des instances qui ne disposent pas des outils des syndicats et des organisations de jeunesse. Le rattachement à une organisation nationale fournit du matériel et des thèmes de campagne, des locaux, des téléphones et ordinateurs pour les plus chanceux, des modes d'organisation du travail militant routinisés qui favorisent la pérennité de la structure même lorsque les étudiants consacrent moins de temps à l'activité militante.

Conclusion. Sur des malentendus

L'analyse de la structure diachronique – et non simplement de l'étendue – du répertoire contestataire étudiant permet de déployer la diversité et l'évolution des usages qui sont faits des AG, en fonction des dilemmes pratiques qui se posent aux étudiants mobilisés aux différentes étapes de leur lutte. Un bon indice de cette variété d'usages réside dans les qualificatifs qui peuvent être accolés au terme d'« AG » dans les discours des enquêtés : « AG d'information », « AG de débat », « AG de lutte », « AG de grévistes ». Appelées en début de mouvement par des acteurs du milieu militant étudiant, elles leur permettent d'informer et de tester la réceptivité des étudiants à l'offre de mobilisation. Mais, contrairement aux réunions publiques et aux meetings, elles sont aussi un moyen d'action collective qui permet de donner force à des revendications en s'appuyant sur la charge symbolique qui leur est attachée. Elles sont en effet vues comme des dispositifs décisionnels, souverains, qui constituent en sujet du mouvement un collectif d'étudiants qui dépasse la sphère de recrutement des organisations syndicales et politiques et qui peut prétendre parler au nom de tous les usagers de l'établissement. À partir de là, elles constituent le premier jalon de la mise en place d'un répertoire organisationnel a-syndical. Autour de l'enjeu de la mise en place du blocage, se cristallisent encore d'autres usages, parfois contradictoires entre eux. Les AG peuvent être orientées vers la recherche d'un consensus ou vers la constitution d'un espace agonistique, tendre à imiter les procédures du gouvernement représentatif ou à promouvoir par l'exemple la pratique de la démocratie directe, privilégier le débat entre les étudiants d'un même établissement ou l'organisation des grévistes entre eux. Cette plasticité de la forme de l'AG, investie de rôles différents selon les moments et les acteurs, montre que son utilisation récurrente, de mouvement en mouvement et sur presque toute la durée de ces derniers, ne procède pas d'un consensus à son sujet, mais au contraire de la possibilité pour des publics variés de l'ajuster à leurs objectifs, aux valeurs dont ils se réclament, et aux impératifs particuliers de chaque étape de la mobilisation.

La reconfiguration des usages de l'AG au cours d'un mouvement montre la fécondité d'une approche qui replace les performances contestataires dans les dilemmes pratiques qui se posent aux acteurs, en fonction de l'état de la mobilisation. Mais en même temps, les rôles variés qui sont simultanément dévolus aux AG par des acteurs différents indiquent qu'il n'existe pas de gestion unanime de ces dilemmes, ni d'adaptation mécanique de la stratégie à des situations objectives. Les AG sont au centre de polémiques et de mésententes, de sorte que la participation de nombreux étudiants à ces dernières repose largement sur des malentendus, et que c'est là, paradoxalement, l'une de leurs principales conditions de félicité. Ces

divergences tant stratégiques que normatives procèdent des relations de concurrence au sein de l'espace militant étudiant, qui engendrent des valorisations distinctes d'ensembles articulés de modes d'action et d'organisation. En analysant à présent le répertoire des mobilisations universitaires d'un point de vue synchronique, on s'attachera à montrer ce que sa structuration doit à la compétition que se livrent entrepreneurs et propriétaires de performances contestataires.

Chapitre 7 : La circulation des décisions : l'AG en compétition avec d'autres arènes

Introduction

L'assemblée générale (AG), bien que constituée comme centrale dans les grèves étudiantes, n'en est pas le seul lieu de décision, loin de là. Comment circulent les décisions entre ces différentes arènes ? Qu'apporte l'AG par rapport aux autres formes d'organisation ? Comment s'opère le partage entre lieux de décision et lieux d'action ? Les décisions ne se prennent-elles pas aussi dans d'autres lieux, moins ouverts et moins officiellement dévolus à cet usage¹ ? Comment l'AG d'établissement ou de site s'articule-t-elle aux autres formes d'organisation et lieux de débats : comités de mobilisation, coordinations, AG d'UFR ou de département, discussions en ligne... ? Ces questionnements impliquent de travailler un point aveugle de l'analyse de Charles Tilly : celui des formes d'organisation et des relations qu'elles entretiennent entre elles. C'est ce en quoi le concept de « répertoire organisationnel »², forgé par Elisabeth Clemens, vient utilement compléter son approche. Cependant, l'analyse des interactions à l'œuvre dans les AG (chapitre 4) a montré que celles-ci étaient loin d'être seulement des formes d'organisation, mais étaient aussi des formes d'action proprement dites. Nous avons ainsi avancé l'hypothèse selon laquelle l'AG est prisée en tant qu'elle est l'échelle qui permet d'articuler apparence de débat et effet de masse, ce que ne permettent de faire ni les autres formes d'action ni les autres formes d'organisation. Cette hypothèse demande à être confirmée par une comparaison, cette fois synchronique, des usages des AG avec ceux des autres pièces du répertoire organisationnel.

Ce qui frappe immédiatement lorsqu'on cartographie le répertoire organisationnel des mobilisations universitaires, c'est la prolifération considérable de lieux de débat et d'organisation, qui parfois se chevauchent et entrent en concurrence pour prendre les décisions. Pour en rendre compte, il ne suffit donc pas de s'interroger sur ce qu'apporte chaque forme d'organisation par rapport aux autres : elles ne sont pas simplement complémentaires, mais sont promues et privilégiées par des groupes différents, professionnels, syndicaux ou politiques, engagés dans une lutte pour la conduite du mouvement. À plusieurs reprises, nous

1 Lorenzo BARRAUT-STELLA, « Participer sous l'aile de la bureaucratie. Les effets de la concertation avec les familles dans la fabrique de la sectorisation scolaire », *Participations*, vol. 1, n° 2, p. 103-125.

2 Elisabeth CLEMENS, « Organizational Repertoires and Institutional Change : Women's Groups and the Transformation of U.S. Politics, 1890-1920 », *The American Journal of Sociology*, vol. 98, n° 4, 1993, p. 755-798.

avons ainsi identifié des entrepreneurs et des propriétaires de performances contestataires, empruntant ce vocabulaire à Howard Becker¹ et Joseph Gusfield². Des courants politiques et syndicaux se font les entrepreneurs de l'organisation en AG dans le sens où ils la promeuvent et en sont à l'initiative, ce qui leur permet d'en définir les règles du jeu. Ils en sont de ce fait aussi les propriétaires : ils maîtrisent cette arène, au double sens où ils en sont familiers et où ils y ont davantage la main sur la conduite des débats. Ils possèdent les savoir-faire qui y sont ajustés, en acquièrent d'autant plus qu'ils s'y investissent davantage, ce qui renforce en retour leur disposition à les promouvoir. Ce sont les militants étudiants, et plus particulièrement ceux positionnés à la gauche de l'Union nationale des étudiants de France (Unef), qui sont les entrepreneurs comme les propriétaires de l'AG, et qui s'emploient à la reproduire de mouvement en mouvement. Ce faisant, ils s'affrontent à des entrepreneurs et propriétaires d'autres formes. Il s'agit ici de confirmer ce point en rapportant les relations de complémentarité et de concurrence entre l'AG et d'autres pièces du répertoire à la compétition que se livrent leurs partisans respectifs. L'analyse de l'AG dans ses liens avec les autres arènes décisionnelles se fera en deux temps : par l'identification des lieux de débats avec lesquels elle entre directement en concurrence (I), et par une étude de cas, qui suivra la façon dont se construit un répertoire organisationnel au cours d'une mobilisation particulière, celle de 2009 (II).

I. L'AG en concurrence avec d'autres lieux de débats

Les militants positionnés à la gauche de l'Unef comme leurs organisations produisent des discours sur ce qu'on pourrait appeler l'organigramme des grèves étudiantes, selon les principes de l'« auto-organisation ». Les AG d'établissement ou de site, l'organe dit souverain de la grève, s'articulent on l'a vu au niveau local à un comité de mobilisation, généralement ouvert à tous mais surtout fréquenté par les militants les plus actifs, supposé mettre en application les décisions des AG, et à des commissions spécialisées. Elles envoient également, à un rythme hebdomadaire ou bimensuel, des délégués dans des coordinations nationales, réputées représenter le mouvement à cette échelle, voire à des coordinations régionales dans le cas des universités franciliennes. Il s'agit du répertoire organisationnel a-syndical qui de fait est progressivement mis en place à chaque grève étudiante d'ampleur nationale, et qui appartient au droit coutumier des mouvements étudiants, pour reprendre la terminologie de

1 Howard S. BECKER, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, (traduit de l'américain par Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie), Paris, Éditions A.-M. Métailié, 1985, (1963), 250 pages.

2 Joseph GUSFIELD, *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, (traduit de l'américain par Daniel Cefai), Paris, Economica, 2009, (1981), 354 pages.

Maxime Leroy lorsqu'il identifie la « coutume ouvrière »³ du mouvement ouvrier de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Cet organigramme renseigne donc sur certaines des normes qui sont promues en ce qui concerne le répertoire organisationnel. Néanmoins, on ne peut s'en tenir à cette affiche. Premièrement, on a vu qu'il ne faisait pas consensus, mais était surtout promu par les militants positionnés à la gauche de l'Unef pour contrer les revendications de cette dernière à représenter le mouvement étudiant. Il constitue ainsi un enjeu de luttes. Deuxièmement, cet organigramme exagère considérablement la complémentarité des formes d'organisation. Selon cette doctrine de la grève étudiante, les différents échelons de décision se compléteraient harmonieusement pour garantir l'auto-organisation de la grève. Or on a vu que certains courants politiques ou syndicaux investissaient de façon privilégiée, à la fois pratiquement, par leur intervention assidue en leur sein, et symboliquement, par le rôle qu'ils leur attribuent, certaines de ces arènes. Ainsi le courant issu de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) (Jeunesses communistes révolutionnaires puis Nouveau Parti anticapitaliste) fait-il des coordinations l'échelon central de ses préoccupations. De plus, les étudiants mobilisés peuvent accorder plus ou moins d'intérêt aux différents lieux de décision. Les coordinations intéressent surtout les militants expérimentés qui s'y font mandater, et qui prêtent une attention soutenue aux luttes qui s'y jouent. Mais elles nourrissent peu en retour les débats des AG : elles y font l'objet de comptes-rendus succincts, écoutés d'une oreille distraite. Enfin, si sur le papier les rôles respectifs des commissions, comités de mobilisation, AG et coordinations semblent distincts, dans les faits leurs attributions peuvent se chevaucher, et elles sont parfois amenées à prendre des décisions sur les mêmes questions, induisant des situations de concurrence. En conséquence, leurs usages ne recourent pas nécessairement le rôle qui en est affiché.

Nous ne partons donc pas de cet organigramme pour explorer le répertoire organisationnel, et cela d'autant plus que notre objet n'est pas tant de restituer ce dernier que de saisir la place qu'y tient l'AG. Nous étudierons les arènes avec lesquelles l'AG peut se trouver en concurrence immédiate comme lieu de débats et de décisions : le comité de mobilisation, mais aussi les espaces de discussion qu'investissent les étudiants sur Internet. Mais l'analyse d'un répertoire organisationnel implique une attention aux limites déjà suggérées de la notion, qui trace une frontière exagérément rigide entre lieux de décision et lieux d'action destinés à donner force à des revendications. Si les AG sont aussi des lieux d'action, inversement les décisions ne sont pas nécessairement prises dans les lieux dont c'est

3 Maxime LEROY, *La Coutume ouvrière. Syndicats, bourses du travail, fédérations professionnelles, coopératives. Doctrines et institutions*, Paris, Éditions CNT région parisienne, 2^e éd. 2007, (1913), tomes I et II, 934 pages.

l'usage affiché. Des cadres plus informels peuvent jouer un rôle tout aussi important. Pour déconstruire cette partition entre lieux de décision et d'action, nous commencerons par une comparaison des AG et des manifestations – en apparence des performances contestataires exclusivement tournées vers l'action – du point de vue de leurs rôles supposés et de leurs usages effectifs (1). Nous explorerons ensuite les relations de concurrence qu'entretient l'AG avec les débats sur Internet (2) et avec le comité de mobilisation (3), en identifiant les groupes rivaux qui les investissent respectivement.

1. Lieux de décision, lieux d'action : une comparaison des AG et des manifestations

AG et manifestations sont deux pièces centrales du répertoire contestataire étudiant. Elles sont régulièrement pratiquées, et possèdent la même force de l'évidence : un mouvement étudiant passe forcément par l'organisation d'AG et de manifestations régulières. Néanmoins, les objectifs des unes et des autres peuvent apparaître distincts : aux AG les débats et les décisions, ce qui les situe dans le répertoire organisationnel des grèves étudiantes ; aux manifestations le rôle de donner force aux revendications par le déploiement dans la rue d'un groupe massif supposé les soutenir. En comparant ici les usages respectifs de l'AG et de la manifestation, forme d'action protestataire par excellence, il s'agit de mettre à l'épreuve cette distinction entre lieux d'organisation ou de décision, et lieux d'action. AG et manifestations ont d'abord un usage commun, qui est pour les étudiants mobilisés de se compter, et de rendre visible la force de leur lutte par le nombre. Dans les deux cas, l'objectif est de rassembler le maximum de participants. Ces deux performances contestataires sont ainsi traitées de façon similaire comme « index » pour mesurer et manifester la force d'une mobilisation, pour reprendre le terme proposé par Christophe Aguiton pour désigner un « outil pertinent d'évaluation de l'intensité du conflit à la fois par les gouvernants, la base et les syndicats »¹. Les bilans de la mobilisation qui sont faits par les établissements lors des coordinations ou des réunions syndicales nationales commencent systématiquement par le nombre de participants aux AG et aux manifestations, les deux chiffres étant mis sur le même plan. Dans les points d'état de la mobilisation qui sont établis par les syndicats, et diffusés à leurs équipes, aux médias et sur Internet, comme par exemple dans le bulletin *Facs en lutte !* édité à cette fin en 2010 par Sud-Étudiant, sont recensés, par ville ou université, le nombre de personnes en AG,

1 Christophe AGUITON, in Christophe AGUITON et Lilian MATHIEU, « Une combativité intacte », in Christophe AGUITON, Robert CASTEL, Pierre DARDOT, Bastien FRANÇOIS, Christian LAVAL, Arnaud LECHEVALIER, Frédéric LORDON, Lilian MATHIEU, Camille PEUGNY, Emmanuel RENAULT, Yves SINTOMER et Alain SUPLOT, *Tous dans la rue. Le mouvement social de l'automne 2010*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, p. 78.

en manifestation, et le nombre d'établissements bloqués. Les deux performances de l'AG et de la manifestation ont ainsi le même usage : produire un effet de nombre pour donner poids à la mobilisation et à ses revendications.

L'AG a donc bien, comme la manifestation, une dimension d'« expressivité », pour reprendre le terme d'Olivier Fillieule, qui la retient parmi les quatre critères qui caractérisent la manifestation : « Toute manifestation a pour dimension première l'expressivité, pour ses participants comme pour les publics, par l'affirmation visible d'un groupe préexistant ou non, par la mise au jour de demandes sociales diffuses ou précises. »¹ Par son caractère public, elle donne à voir le nombre et la détermination d'un groupe qu'on constitue comme porteur de revendications par ses votes, et cela auprès de l'administration de l'établissement, de ses personnels, des étudiants, et aussi des médias et du gouvernement, notamment par le biais des organisations qui les relaient. Aussi bien, l'AG partage avec la manifestation la particularité d'être à la fois un mode d'action et une entreprise de représentation d'un groupe. Comme le soulignent Olivier Fillieule et Danielle Tartakowsky : « la manifestation se donne comme un immense travail de construction et donc d'homogénéisation de groupes censément bien représentés par les organisations appelantes et les manifestants présents »². De même, l'AG est un dispositif qui, en attirant le maximum d'étudiants, est supposé autoriser les organisations qui y appellent et les présents à parler au nom de l'ensemble des étudiants d'un établissement dans leurs décisions et votes.

Les usages expressifs des AG invitent ainsi à nuancer toute délimitation trop rigide d'un répertoire organisationnel qui serait distinct des autres performances contestataires. Mais inversement, une pratique en apparence aussi tournée vers l'action que la manifestation peut receler une dimension organisationnelle. Cet usage des manifestations est rarement souligné, malgré une attention croissante au niveau des interactions et à ce que font concrètement les manifestants dans l'analyse de cette performance contestataire³. Les étudiants organisent des

1 Olivier FILLIEULE, *op. cit.*, p. 42.

2 Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *op. cit.*, p. 173. Pour un traitement de manifestations par le biais des enjeux de représentation qu'elles impliquent, voir Samuel HAYAT, *op. cit.*, p. 169-210 notamment. Il y montre en effet que la manifestation du « 17 mars 1848 constitue un événement majeur dans l'invention de la manifestation moderne, comme investissement populaire de la rue dans un rapport ambivalent de concurrence et de collaboration avec les autorités instituées » (*ibid.*, p. 185). Elle impose en effet une « interprétation de la position des manifestants comme porte-parole des représentés » (*ibid.*, p. 183) auprès d'autres représentés, en l'occurrence le Gouvernement provisoire. De ce point de vue, « au-delà de la question des conditions de possibilité de la forme manifestante, celle-ci a une spécificité, qui se révèle le 17 mars de façon particulièrement claire : les manifestants prennent la rue au nom du peuple, c'est-à-dire en tant que représentés. C'est là un aspect crucial de la manifestation, qui la distingue des délégations qui se succèdent pendant toute la République de Février et qui sont dans la continuité du droit de pétition existant sous Juillet » (*ibid.*, p. 186).

3 Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *op. cit.*, p. 88-138 et p. 167-174 notamment.

défilés de rue au moins une fois par semaine pendant leurs grèves. Ils durent plusieurs heures, et les acteurs mobilisés d'un établissement s'y rendent en général ensemble, qu'il y ait ou non un cortège spécifique de l'établissement derrière une banderole. Or pendant ces moments, les manifestants ne sont pas toujours occupés à chanter des slogans ou à structurer leur cortège. C'est aussi l'occasion, finalement rare pendant une grève où l'emploi du temps est très chargé, d'avoir des discussions informelles, y compris entre militants de différents établissements dans le cas de l'Île-de-France, pour échanger des informations ou des propositions d'actions communes. Pour les participants les plus actifs, les manifestations offrent ainsi l'opportunité de circuler dans les cortèges et d'échanger avec différents interlocuteurs rarement rassemblés dans un même espace. Ces conversations informelles peuvent même donner lieu à des décisions, comme le montre l'exemple de la manifestation parisienne du 13 février 2009. Il s'agit d'une cérémonie de non-remise des maquettes des masters d'enseignement au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour protester contre la réforme de la formation et du recrutement des enseignants du primaire et de secondaire. Après la manifestation, Jean, militant à Sud-Éducation à l'ENS après y avoir activement participé à la construction du syndicat Sud-Étudiant suite au mouvement de 2006, envoie un courriel sur la liste électronique créée pour la mobilisation de 2009 :

« On a discuté un peu lors de la cérémonie de non-remise des maquettes. On pense qu'il faut ramener plein de monde à l'AG de jeudi et mettre un bon coup de patate qui motive à fond. Genre point grève nationale, interventions pêchues, banderoles dans la salle, applaudissements etc. C'est con mais c'est un peu comme ça que ça marche. Les gens étaient très contents de l'AG de mardi par exemple. »¹

On retrouve ici l'explicitation de l'usage des AG comme outil de mobilisation par des mises en scène supposées produire des émotions et inciter à l'engagement². Mais ce qui importe ici, c'est que la tactique est présentée comme issue d'une discussion pendant la manifestation. Cette proposition sera ensuite rediscutée lors de la réunion du comité de mobilisation du 16 février qui prépare l'AG du jeudi 19. Le souci de faire des AG « pour chauffer » est surtout le fait de Jean pendant le mouvement de 2009 à l'ENS. Il y fait référence plusieurs fois au cours de la mobilisation. Bien qu'il présente dans son courriel cette proposition comme le produit d'une discussion collective, on peut donc vraisemblablement penser qu'il a profité de la manifestation pour la soumettre à plusieurs autres membres du comité de mobilisation – qui l'ont sans doute approuvée – afin de lui donner du poids en l'érigant en préoccupation partagée. On comprend ainsi que les manifestations peuvent être l'occasion pour les militants de tester dans des conversations informelles la réception de leurs

1 Message envoyé par Jean sur la liste de diffusion du collectif de l'ENS contre les réformes de l'éducation le 13 février 2009.

2 Voir le chapitre 4.

propositions et d'en amorcer la promotion et la circulation, quitte à les soumettre plus tard dans les cadres prévus pour les décisions – comité de mobilisation, AG. On voit surtout que si l'AG est réputée être le cadre décisionnel par excellence, la façon dont elle se déroule est dépendante de décisions prises en amont, lors des réunions de comité de mobilisation qui les préparent, mais aussi dans le cadre de discussions informelles tout aussi déterminantes. De la même façon, Pauline, militante à Sud-Étudiant, me rapporte après la manifestation qu'elle y a discuté avec Jean-Claude, enseignant-chercheur et membre de Sud-Éducation, de l'opportunité de rédiger un texte sur les réformes en cours dans l'enseignement supérieur et l'éducation nationale, la santé et la justice, qui sera effectivement écrit par une commission « textes » le 16 février.

Ces discussions informelles qui préparent des décisions collectives, les contraignent ou bien les prennent tout simplement, n'ont évidemment pas lieu qu'en manifestation. On en a rencontré des exemples tout au long de l'analyse. On pourrait tirer un constat similaire à propos des blocages : pendant la tenue des piquets, il n'y a pas toujours quelque chose à faire, il n'y a pas en permanence des réunions de commissions au milieu des tables et des chaises qui obstruent les accès aux salles de cours. Pendant ce temps, les étudiants bavardent et les initiatives se consolident au fil de ces discussions avant d'être éventuellement proposées plus formellement dans des cadres dédiés¹. Il n'est pas rare que des étudiants d'autres sites viennent visiter les bloqueurs, et que des actions communes puissent être envisagées à cette occasion. De la même façon, pendant la mobilisation des universités de 2009, a été organisée à Paris, à l'initiative d'enseignants-chercheurs de Paris 8, en place de grève c'est-à-dire sur le parvis de l'Hôtel de ville et à partir du 23 mars, une « Ronde infinie des obstinés », c'est-à-dire une ronde permanente, jour et nuit. Ce mode d'action, auquel ont participé de nombreuses composantes du mouvement, était très coûteux, puisqu'il fallait organiser un planning de ronde jour et nuit. Mais la ronde fournissait également un point de fixation où pouvaient se rencontrer, et éventuellement se coordonner pour d'autres activités – et cela sans l'usage de moyens de télécommunication dont les militants sont prompts à considérer qu'ils sont surveillés – les acteurs de différents établissements, et cela à toute heure du jour ou de la nuit.

L'existence des ces discussions informelles, tout comme le fait qu'elles puissent avoir

1 Dans le dossier de la *RFSP* consacré aux révoltes arabes (« Retour sur les situations révolutionnaires arabes », dossier coordonné par Mounia BENNANI-CHRAÏBI et Olivier FILLIEULE, *RFSP*, vol. 62, n° 5, 2012), les auteurs s'emploient à explorer les différents intérêts qu'a pu présenter le mode d'action central de l'occupation de place ou du campement. Ils mettent ainsi en évidence que l'occupation sur la durée d'un lieu central permet notamment de libérer du temps et de l'espace pour de nombreuses discussions politiques plus ou moins formalisées, qui produisent des effets de socialisation et d'unification du groupe. Voir Mounia BENNANI-CHRAÏBI et Olivier FILLIEULE, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *RFSP*, vol. 62, n° 5, 2012, p. 789-790 ; Youssef EL CHAZLI, art. cit., p. 861-864 ; Laurent BONNEFOY et Marine POIRIER, « La structuration de la révolution yéménite. Essai d'analyse d'un processus en marche », *RFSP*, vol. 62, n° 5, 2012, p. 903-905.

lieu lors des manifestations, prévient ainsi contre toute conception fixiste du répertoire organisationnel. Au delà de l'affichage par les militants étudiants d'un organigramme rigoureux par lequel circulerait la prise de décision, il faut tenir compte de ces multiples lieux de décision moins visibles, et de la porosité des usages des lieux dévolus à l'organisation et de ceux dévolus à l'action. Pour autant, on observe aussi que si des décisions peuvent être prises en dehors des instances prévues pour cela, elles doivent généralement être ensuite soumises à ces dernières, qui ont légitimité à les valider. Si les manifestations, blocages ou encore rondes peuvent être officieusement des lieux de décision, l'AG s'en distingue comme un lieu officiellement dédié à cet usage, qui tient son autorité du fait que les étudiants sont supposés savoir qu'il s'y prendra des décisions et pouvoir peser sur elles. On voit ainsi que l'AG est l'un des seuls lieux qui permette à la fois d'émettre des propositions soumises à la validation de ceux qui le souhaitent – comme les comités de mobilisation – et – comme d'autres modes d'action – de montrer la force et la détermination du groupe. C'est au croisement de ces usages que peut se comprendre son succès, ce qui n'empêche pas qu'elle soit mise en concurrence avec d'autres lieux de débats, d'organisation et de décision.

2. En ligne et hors-ligne : la concurrence d'Internet

S'agissant de jeunes gens, et à plus forte raison d'étudiants, on pourrait s'attendre à ce qu'Internet soit un lieu important de discussion et d'organisation pendant les mobilisations¹. En effet, les plus grandes dispositions à se servir d'Internet des jeunes générations ne sont pas simplement un lieu commun. Au delà des discours cyber-optimistes², y compris dans les sciences sociales³, qui ont accompagné la diffusion de l'usage d'Internet et qui y ont vu la source d'un renouvellement⁴ et d'un élargissement de la participation politique, les recherches récentes⁵ tendent à envisager ensemble les pratiques politiques en ligne (*online*) et hors-ligne

1 Je remercie Ewa Krzatala-Jaworska de son aide précieuse pour cette section.

2 Pour une analyse critique de ces discours, dans leurs rapports avec la réalité des pratiques, voir Roza TSAGAROUSIANOU, « Electronic Democracy in Practice : One, Two, Three... Countless Variants », *Hermès*, vol. 1, n° 26-27, 2000, p. 233-246.

3 Voir par exemple Pierre LÉVY, *L'Intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, Librairie Les Éditions La Découverte, 2^e éd. 1997, (1981), 246 pages ; Ananda MITRA, « Marginal Voices in Cyberspace », *New Media & Society*, vol. 3, n° 1, 2001, p. 29-48.

4 Pour des critiques du cadrage des travaux sur la participation politique en ligne qui interrogent la « révolution » engendrée par Internet dans les pratiques politiques, voir Paul DIMAGGIO, Eszter HARGITTAI, W. Russell NEUMAN et John P. ROBINSON, « Social Implications of the Internet », *Annual Review of Sociology*, n° 27, 2001, p. 307-336 ; Scott WRIGHT, « Politics as Usual ? Revolution, Normalization and a New Agenda for Online Deliberation », *New Media & Society*, vol. 14, n° 2, 2012, p. 244-261.

5 Pour des revues de la littérature, abondante, sur la participation politique en ligne, voir Fabienne GREFFET et Stéphanie WOJCIK, « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, vol. 4, n° 150, 2008, p. 19-50 ; Laurence MONNOYER-SMITH, « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 156-185.

(*offline*) au sein d'un même « répertoire de la participation »⁶. Ce type d'approche permet de comparer la participation en ligne et hors-ligne, et d'établir si la première tend à reproduire voire à renforcer les inégalités sociales de participation politique ou si elle permet au contraire de mobiliser de nouveaux groupes. On s'aperçoit alors que les individus qui participent en ligne ont aussi des activités hors-ligne, qu'Internet reproduit voire accroît le poids des inégalités sociales en termes de participation, mais que certains groupes privilégient bien la participation en ligne, à commencer par les jeunes⁷.

De fait, les étudiants impliqués dans les grèves de la fin des années 2000 débattent dans les AG, les comités de mobilisation, les commissions, et plus largement au cours des différentes activités qu'ils organisent (blocages, manifestations...). Mais une fois rentrés chez eux, ils peuvent continuer à discuter sur des listes de diffusion électronique dédiées à la mobilisation, sur des blogs ou sites Internet créés pour visibiliser les mobilisations locales, sur des forums, sur les réseaux sociaux, ou encore dans les commentaires d'articles de presse portant sur la mobilisation. AG et discussions en ligne sont des arènes en apparence très ouvertes à la participation individuelle. Les intervenants sont-ils les mêmes dans les deux cas ? Les discussions dans les unes influencent-elles celles des autres et réciproquement ? Quelles sont les ressources requises pour participer activement dans l'un ou l'autre de ces espaces ? Certains de ces cadres de discussion sont-ils présentés comme plus légitimes que d'autres et par qui, au moyen de quels registres de justification ? Pour répondre à ces questions, il semble effectivement heuristique d'appréhender ces différentes pratiques, en ligne et hors-ligne, au sein d'un même répertoire de formes organisationnelles, pour se demander comment elles s'articulent, ou entrent en concurrence, et peuvent être privilégiées par des acteurs identiques ou différents.

En l'occurrence, si les étudiants mobilisés, et notamment les militants organisés, utilisent les outils d'Internet, ils font preuve à leur égard d'un intérêt moindre que d'autres groupes militants, voire d'une méfiance. Les promoteurs des AG s'attachent ainsi régulièrement à réaffirmer qu'Internet n'est pas un lieu de décision démocratique, contrairement à ces dernières. Ce constat va à l'encontre de toute prénotion qui ferait nécessairement de jeunes gens amateurs de démocratie directe des cyber-optimistes convaincus. On a vu que les AG, dont les principes de fonctionnement sont affichés comme très inclusifs, sont en réalité un espace hautement sélectif du point de vue de l'accès, notamment, à la prise de parole. On peut ainsi supposer que certains étudiants qui ne

6 Laurence MONNOYER-SMITH, art. cit., p. 159 ; Jennifer OSER, Marc HOOGHE et Sofie MARIEN, « Is Online Participation Distinct from Offline Participation ? A Latent Class Analysis of Participation Types and Their Stratification », *Political Research Quarterly*, vol. 66, n° 1, 2013, p. 92.

7 Jennifer OSER, Marc HOOGHE et Sofie MARIEN, art. cit., p. 91-101.

parviennent pas à s'y exprimer, voire qui n'y participent pas, privilégient les espaces de discussion disponibles en ligne, notamment pour y faire valoir des griefs sur la façon dont les grèves sont organisées. Mais inversement, les étudiants les plus actifs dans les mobilisations se font peu entendre dans ces espaces, peut-être parce qu'ils n'en perçoivent pas l'intérêt, mais aussi parce que, présents comme on l'a vu pendant de longues journées aux différentes activités qui ponctuent la mobilisation, ils n'en ont pas le temps. Il faut à cet égard tenir compte du fait que, pour le début de la période étudiée au moins, peu d'étudiants ont accès à Internet sur leur téléphone. Pendant une grève, ils sont souvent occupés à l'extérieur, sans ordinateur à disposition. De ce point de vue, la comparaison entre AG et débats en ligne n'a pas tant pour intérêt d'établir laquelle de ces arènes est la plus « démocratique » – considération de surcroît normative –, que de mettre en lumière, par contraste, les obstacles qui s'opposent à une participation large dans chacune d'entre elles. Les unes et les autres se caractérisent par des dynamiques sélectives contrastées. Dès lors, un lieu de discussion peut aussi être utilisé pour contester la légitimité d'un autre auquel on a moins facilement accès.

Nous étudierons d'abord la façon dont les étudiants impliqués dans les grèves utilisent ou non les outils d'Internet, et comment ils les articulent au reste de leur répertoire organisationnel et en particulier aux AG. Puis nous tenterons de comparer les acteurs qui s'impliquent respectivement dans les AG et dans les débats en ligne. De ce point de vue, l'analyse de la participation en ligne se heurte à des obstacles méthodologiques, dans la mesure où nous ne disposons pas d'une symétrie d'informations concernant les participants aux AG et aux discussions en lignes (voir encadré 32). Nous procéderons par conséquent à partir d'objets restreints sur lesquels nous avons des données denses.

Encadré 32

Les espaces de discussion en ligne et leurs participants : difficultés méthodologiques

Il est difficile de tirer des résultats de l'analyse d'interventions en ligne lorsqu'on ne peut pas de façon fiable les rapporter à des individus identifiés. Or les espaces de discussion en ligne les plus ouverts sont aussi ceux auxquels participaient le plus des personnes que je ne connaissais pas par le biais de l'observation participante, et ceux où il est possible d'intervenir en donnant très peu d'éléments sur son identité (usage de pseudonymes, possibilité de se faire passer pour quelqu'un d'autre pour donner poids à son propos, de participer sous plusieurs identités différentes...). Sur les listes de diffusion électronique des mobilisations, les étudiants ne sont en général inscrits qu'une fois, signent souvent leurs courriels, et peuvent être connus par ailleurs par l'observation directe des mobilisations. J'ai été inscrite à plusieurs d'entre elles : celle qui a servi à la mobilisation de 2009 à l'ENS, celle qui a été mise en place lors du mouvement de 2010 à Paris 1, celle qui a été utilisée par les personnels et certains militants étudiants pendant la mobilisation de 2009, avec accès à ses archives, et j'ai également pu être inscrite sur celle des mobilisations de 2007, 2009 et 2010 à Paris 3. Ayant pour objet défini l'organisation des mobilisations, elles étaient utilisées par des acteurs impliqués dans les grèves, que je connaissais souvent par ailleurs. L'inscription s'y faisait au cours des activités de la

grève, quand les étudiants mobilisés font passer des feuilles pour recueillir des contacts, en AG notamment.

Les groupes sur Facebook pouvaient impliquer des personnes plus éloignées de la participation active à la grève, et relativement identifiables par leur profil, mais ce dernier n'est pas toujours public et ne contient pas toujours des informations exactes. Les commentaires laissés sur les blogs des mobilisations, les forums et les commentaires des articles de blogs ou de presse bénéficient de l'anonymat le plus complet. Les interventions se font généralement sous pseudonyme, et peuvent être le fait d'acteurs complètement extérieurs à la grève voire à l'université. Dans ce dernier cas, on peut dire peu de choses des participants, du point de vue de leurs propriétés sociales et des formes éventuelles de leur participation à d'autres arènes. Le peu d'informations données peuvent être inventées. On ne peut rien savoir non plus de ce qui incite à laisser le commentaire : une initiative individuelle, des mobilisations d'acteurs qui s'incitent mutuellement à faire apparaître un avis comme majoritaire en saturant les commentaires d'un article, voire le goût de la polémique en ligne indépendamment d'un quelconque intérêt pour l'objet discuté (pratique du *trolling*).

À cela s'ajoute un biais de la position d'enquête : familiarisée avec les schèmes de perception des étudiants les plus mobilisés et passant beaucoup de temps avec eux pendant les grèves, j'étais comme eux pendant la durée de l'enquête peu attentive aux débats en ligne. Je n'ai alors pas procédé à un recueil un tant soit peu étendu de ces derniers, dont l'analyse aurait par ailleurs constitué un objet trop vaste compte tenu de la quantité d'espaces en ligne où peuvent être discutées les mobilisations. J'ai choisi de baser l'analyse sur un petit nombre d'espaces de discussion en ligne, pour lesquels il était possible de recueillir suffisamment de données : listes électroniques créées pendant les mobilisations, groupe Facebook dédié à l'organisation d'une AG, commentaires d'un article de blog faisant le récit d'une AG au centre Pierre Mendès France (PMF), et dont le lien a été largement diffusé pendant la grève.

Les étudiants mobilisés utilisent des listes de diffusion électronique. En créer une, ou réactiver celle du mouvement précédent, est même l'une des premières activités de la grève. Dès la première réunion publique ou AG, les militants font tourner une feuille de contact où les étudiants intéressés peuvent laisser leur adresse électronique, pour être inscrits sur une liste, et leur numéro de téléphone, pour les tours de rappel. Tant que l'organisation de la grève n'est pas en place, ce sont les militants organisés qui font passer ces listes et qui les récupèrent à la fin de la réunion, ce qui n'est pas sans entraîner des suspicions sur l'usage qui en est fait – au profit de l'organisation de la mobilisation seule, ou pour enrichir des bases de données des organisations. Pour mettre un terme à ces soupçons, très vite sont élus, en comité de mobilisation ou en AG, un ou plusieurs référents de la liste, chargés d'inscrire les nouvelles adresses au fur et à mesure et de tenir la fiche de contact à disposition de tous ceux qui feraient des tours de rappel. C'est le cas lors de la réunion du comité de mobilisation de Paris 1 du 13 octobre 2010. Nathalie se propose pour créer une liste de diffusion électronique dédiée à la mobilisation, et argumente en expliquant qu'elle est particulièrement qualifiée pour le faire puisque, venant de quitter la CNT, elle n'appartient à aucune organisation. Elle est ainsi mandatée pour cette tâche, et précise qu'elle n'inscrira aucune adresse de contact d'organisation sur la liste, uniquement des adresses d'individus. La liste de diffusion électronique d'une grève est donc, comme d'autres cadres d'organisation, étroitement encadrée

quant à son autonomie vis-à-vis des organisations politiques et syndicales.

Sur ces listes, les étudiants diffusent, plutôt irrégulièrement, des comptes-rendus d'AG, des rappels de rendez-vous, des informations en lien avec la grève, ou discutent des tâches ou initiatives à organiser. Cependant, les discussions y portent rarement sur des débats de fond. Les tracts y sont par exemple diffusés, mais pas amendés : ils sont rédigés dans des commissions *ad hoc* qui se réunissent physiquement. Aussitôt que sont faites sur les listes des propositions plus importantes que des questions techniques telles que les heures de rendez-vous pour une action, il se trouve quelqu'un pour rappeler à l'ordre les participants, comme le montre la trajectoire d'un tract entre les différentes arènes de discussion lors de la grève de 2010 au centre PMF.

Trajectoire d'un tract au centre PMF en octobre 2010¹

L'AG du centre PMF du vendredi 22 octobre est immédiatement suivie d'un comité de mobilisation, qui mandate une commission tract réunissant un groupe plus restreint à partir de 18 h 30, pour écrire le tract qui doit être diffusé la semaine suivante. Le texte brut du tract est envoyé sur la liste de la mobilisation le samedi. Le dimanche à 14 h 43, Quentin, militant au NPA Jeunes et à l'Unef au sein de la Tendance pour une Unef unitaire et démocratique (Tuud)², qui a pour tâche régulière de maquetter les tracts, le renvoie mis en page. Le tract est un recto-verso qui annonce l'AG du mardi suivant et explique les raisons de la mobilisation. Il n'est signé d'aucune organisation, mais simplement par « le comité de mobilisation qui regroupe les étudiants qui souhaitent organiser la mobilisation ». Dans son courriel, Quentin précise :

« **Pour info :**

- 1) je me suis permis d'ajouter la liste de revendications adoptée à l'AG de mercredi 20 (dernière AG où les étudiants de Paris 1 ont pu voter des revendications), car je pense que c'est indispensable.
- 2) j'envoie aussi en pièce jointe le verso du dernier tract tiré, qui donne une bonne argu³ de fond sur la réforme des retraites car à aucun moment de ce tract-ci la réforme est analysée... Je pense qu'il serait intéressant de tirer aussi ce tract argumentatif, ça peut nous permettre de s'appuyer dessus lorsqu'on discutera avec des étudiants pas encore convaincus. Ça peut être un bon matos pour les tables de lundi. »

Quentin n'a donc pas modifié le texte produit par la commission tract. Il a simplement ajouté une image et, au niveau du texte, la dernière liste de revendications votée. Il prend soin de le préciser et de le justifier dans son courriel, alors même qu'il s'agit d'une liste de revendications adoptées en AG. Il propose par ailleurs d'imprimer un autre tract, en supplément. Il s'agit d'un recto d'une page : un argumentaire sur la réforme des retraites, sous forme de réfutation des « idées reçues » sur la réforme des retraites. Il n'a pas écrit lui-même ce tract, mais l'a simplement repris du précédent tract du comité de mobilisation. Il propose de l'imprimer aussi, dans la mesure où selon lui il manque dans le tract prévu pour la semaine suivante une analyse de la réforme contestée. Nathalie, la référente de la liste, lui répond à 16 h 28 :

« Nous avons décidé de la date et heure d'une commission tract en comité de mobilisation (vendredi pour vendredi soir). Ensuite cette commission tract s'est tenue et a produit un tract,

1 La trajectoire de ce tract est reconstituée principalement à partir de courriels diffusés sur la liste de diffusion de la mobilisation de 2010 au centre PMF, [mobilisationparis1], et des notes de terrain.

2 Un portrait plus détaillé de Quentin a été donné dans le chapitre 5.

3 Abréviation pour « argumentation ».

qu'elle a envoyé sur la liste.

Pourquoi ne pas avoir pris l'opportunité de discuter de cet "argumentaire" (fiche VRAI/FAUX) dans la commission tract, ou du contenu des tables d'infos. Alors même que certain-e-s ont relevé pendant le comité de mobilisation, le fait que concrètement sur ce point (table d'info) ça restait dans le flou (pas de décision du contenu, pas de RDV etc...).

Ensuite annoncer des initiatives individuelles sur la liste engageant toutes les personnes mobilisé-e-s (à tracter, ou aux piquets) ne l'auréole pas d'une décision prise ensemble, ni d'une volonté de construire ensemble. »

Arnaud, doctorant de Philosophie qui milite à Sud-Étudiant et à Alternative libertaire, et qui a participé à la commission tract, justifie les initiatives de Quentin dans un courriel envoyé à 16 h 32 :

« En fait en commission tract on voulait faire un recto simple et mettre en verso le verso du tract précédent, le vrai/faux, mais apparemment ça ne passe pas au maquettage car ce qu'on a fait fait déjà un recto-verso, cependant ça paraît faire sens d'avoir une petite réserve de ce vrai/faux au moins pour la table pour que les gens qui veulent s'informer puissent lire qqch... Ensuite la période fait que bien des choses sont faites à l'arrach', la journée de vendredi a été particulièrement éprouvante et on s'est retrouvé à décider des trucs en comité de mob', je pense qu'il faut être un minimum souple dans ce contexte... »

Arnaud donne trois arguments pour tirer le second tract. Le premier précise le lieu de la décision : il ne s'agit pas d'une initiative individuelle de Quentin, mais d'une décision de la commission tract, qui entendait initialement mettre cet argumentaire au verso du nouveau tract, ce qui est finalement impossible compte tenu de la longueur de ce dernier. Le second porte sur l'utilité de ce second tract. Le troisième appelle à être « souple » sur les prises de décisions, compte tenu de l'urgence dans laquelle sont pris les étudiants mobilisés et en particulier de l'ambiance de la journée du vendredi, où l'AG n'a rien pu décider parce qu'elle a été prise d'assaut par les anti-blocage. À 17 h 06, c'est Tom, le compagnon de Nathalie, encarté à la CNT, qui répond :

« Pas d'accord pour la "souplesse". Quand ça sert à justifier des choses bancales et qui ne font pas consensus, ça ne marche pas (...). Ce n'est pas démocratique.

Quand on se fait saboter une AG, c'est un problème grave précisément parce qu'on ne peut pas "la remplacer" ou "faire plus simple". Sinon on fait pas d'AG et on décide de tout sur initiative individuelle. Pour les commissions tracts c'est la même chose.

Si on essaye de voir les choses en terme d'intelligence collective, alors on essaye de décider ensemble, ou alors dans ce cas on pense que c'est "trop contraignant". Dans tous les cas, la liste n'est pas un lieu de prise de décision.

Donc ceux/celles qui veulent diffuser le "vrai/faux" qu'ils/elles le fassent. Sachant que le précédent tract (...) ne faisait déjà pas l'unanimité : au contraire. Rien n'empêche de tirer le tract d'un côté, et le reste de l'autre.

Ça évitera peut être de laisser l'impression aux gens qu'on leur fait des tracts dans le dos. »

Le consensus qui est trouvé, proposé par Tom, est donc que celles et ceux qui le souhaitent impriment et diffusent ce second tract. Mais il n'en conteste pas moins la légitimité de cette décision.

Dans cet échange de courriels, Tom rappelle la norme qui vaut dans les grèves étudiantes : « la liste n'est pas un lieu de prise de décision ». C'est une règle qui est aussi apprise dans les organisations de la gauche radicale auxquelles appartiennent les militants qui

s'expriment ici. Sur les listes d'organisation sur lesquelles j'ai été également inscrite, c'est la même règle qui est énoncée dès lors que les débats prennent de l'ampleur. Elle est connue des militants, et Quentin l'anticipe lorsqu'il envoie les tracts en rapportant chaque élément ajouté dans le matériel militant à des décisions prises hors-ligne, dans les instances légitimes de la grève : les revendications ont été votées en AG ; l'argumentaire est issu d'un précédent tract du comité de mobilisation. Quels sont les arguments donnés pour justifier cette règle ? Au caractère collectif des décisions prises dans les cadres hors-ligne (« nous avons décidé (...) en comité de mobilisation », « décision prise ensemble », « volonté de construire ensemble », « consensus », « intelligence collective », « décider ensemble »), est opposé ce qui est proposé sur la liste, et qui ne peut relever que de « l'initiative individuelle », faite « dans le dos » des étudiants mobilisés. Pour qu'une initiative individuelle devienne une décision collective, il faut qu'elle soit proposée dans le cadre de réunions physiques annoncées et mandatées pour cela. Nathalie s'étonne ainsi de ce que Quentin n'ait pas proposé l'ajout d'un argumentaire pendant la commission tract. Par conséquent, faire des propositions en ligne, « Ce n'est pas démocratique. »

Ces justifications peuvent étonner, si l'on considère que la liste réunit peu ou prou le même ensemble de personnes que ceux qui sont présents à la plupart des réunions du comité de mobilisation. Pourquoi les initiatives individuelles ne pourraient-elles pas être validées par le collectif en ligne, alors qu'elles peuvent l'être dans les réunions en face à face ? L'argument souvent avancé est que tous n'ont pas un égal accès à Internet : certains ne l'ont pas chez eux, ou ne se trouvent pas derrière leur ordinateur quand des initiatives sont proposées. Pourtant, on voit dans cet exemple, par la succession rapide des courriels, que les étudiants mobilisés peuvent être tout à fait réactifs sur Internet, en tout cas le dimanche. Par ailleurs, si ce sont des militants organisés qui s'expriment ici, la situation ne diffère pas sur ce point de celle qui prévaut dans les cadres hors-ligne, où ce sont surtout eux qui s'expriment. On peut de surcroît opposer le même type d'argument aux AG, comme le font souvent les anti-blocage : n'y prennent part à la décision que ceux qui peuvent s'y rendre. Tous les étudiants, s'ils exercent une activité salariée ou s'ils ont des cours dans des sites qui ne sont pas bloqués par exemple, ne peuvent assister à toutes les réunions, d'AG, de comité de mobilisation et de commissions. Dans cet argument, les coûts de la participation en AG (et dans les autres instances mises en place par la mobilisation) sont gommés, alors même que tout le monde n'y prend pas la parole et qu'elle impose d'être présent physiquement pour prendre part à la décision.

Aux réunions en face à face est donc attribuée une sorte de magie qui leur permettrait, mieux que d'autres cadres qui présentent des obstacles similaires à la participation, de

produire la décision collective. Les mêmes catégories de militants s'opposent de façon tout aussi virulente aux votes électroniques sur le blocage organisés par certains présidents d'université pour passer par dessus la souveraineté des AG. À la critique du vote à l'urne, sans débat préalable contrairement à ce qui se fait en AG, s'ajoute alors celle, spécifique, du vote électronique, soupçonné de favoriser les fraudes, mais aussi de permettre une participation strictement individuelle derrière son ordinateur. La méfiance vis-à-vis des cadres de discussion ou de décision en ligne procède donc d'une conception de la démocratie qui suppose la mise en présence : pour participer aux décisions, il ne faut pas simplement être disposé à émettre une opinion individuelle, mais il faut s'impliquer *a minima* en assistant aux réunions. Si les coûts de la participation à des cadres qui imposent la présence physique sont gommés, c'est justement que cette dernière est considérée comme une condition minimale pour décider. On ne peut pas donner simplement son avis à distance sans agir, sans faire l'effort de participer.

Cette approche coïncide avec les intérêts de celles et ceux qui la promeuvent, c'est-à-dire les étudiants les plus impliqués, dans la mesure où eux font preuve d'un investissement intense sur le « terrain » de la grève. En revanche, s'ils savent se servir d'Internet et répondre aux courriels rapidement si besoin, ils sont rarement devant un ordinateur en période de grève, en dehors du week-end. Ce n'est pas le cadre où ils peuvent agir le plus efficacement. Par ailleurs, l'usage d'Internet, en dehors des listes électroniques, fait peu partie de leurs cultures organisationnelles : ils appartiennent à des structures (celles de la gauche radicale aussi bien que l'Unef) qui négligent ces outils, et dont par exemple la communication sur le web est bien moins élaborée que celle d'autres courants militants¹. Les outils de communication qu'ils connaissent et maîtrisent, ce sont les diffusions de tracts, l'affichage, les interventions en amphi et en TD, tout ce qui implique un investissement sur le terrain, un contact direct avec leur « milieu », et qui est valorisé même quand il pourrait apparaître comme plus coûteux et moins efficace que de la propagande en ligne. Cela apparaît notamment dans la paralysie dont ils sont saisis à l'occasion de la seule AG quasiment entièrement organisée et publicisée sur Facebook qui ait eu lieu pendant l'enquête (voir encadré 33). On peut également supposer que les outils d'organisation et de mobilisation en ligne les intéressent moins que ceux qui supposent la présence des étudiants, justement parce que les lieux de discussion sont aussi utilisés pour recruter sur place pour des actions immédiatement après. Sur les quatre mouvements étudiés, un seul se distingue par l'investissement particulier d'un espace en ligne : il s'agit du mouvement de 2009, où une grande partie des débats au niveau national ont

1 Fabienne GREFFET, dir., *Continuer la lutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de la FNSP, 2011, 313 pages.

eu lieu sur la liste de diffusion électronique [Prep.Coord.Nat], initialement créée pour préparer les coordinations nationales. Néanmoins, ce sont surtout les enseignants-chercheurs, justement, et non les militants étudiants, qui s'y sont impliqués, et on a pu observer une déconnexion croissante entre la population des personnes qui débattaient sur cette liste et celle des délégués effectivement présents aux coordinations (voir encadré 35). Cet exemple confirme ainsi la dissociation entre le répertoire hors-ligne privilégié par les militants étudiants et celui en ligne, qui peut être prisé d'autres acteurs.

Encadré 33

La stupeur des militants de l'université Paris 1 face à une AG « Facebook »

Le vendredi 23 mars 2012, Justine, une étudiante du centre René Cassin, qui accueille les première et deuxième années de Droit, crée un groupe sur le réseau social Facebook intitulé : « Calendrier 2012-2013 Paris 1 »¹. Il s'agit de protester contre le calendrier adopté par le Conseil des études et de la vie universitaire (Cevu) de Paris 1 pour l'année suivante. Très resserré, ce calendrier offre très peu de vacances aux étudiants, pas de semaine de révision avant les partiels, place les examens du premier semestre avant et après les vacances de fin d'année civile, et tous ceux du second semestre avant les vacances de printemps. Cette mobilisation sur Facebook se construit en dehors de tout mouvement étudiant à Paris 1, même si les élus des différents syndicats et associations ont abondamment informé et consulté les étudiants au sujet du calendrier. Justine n'appartient à aucun syndicat, mais a participé à un mouvement lycéen. Elle n'est donc pas entièrement novice. En revanche, la façon dont elle s'y prend pour organiser cette mobilisation est tout à fait singulière dans l'ensemble de ce que nous avons pu observer. Elle s'appuie sur les réseaux de l'association des étudiants de Droit, rattachée à la Fédé Paris 1², pour contacter des étudiants. Le jour même, une quarantaine d'étudiants rejoignent le groupe, et y commentent le calendrier, s'échangent des informations, remercient pour l'initiative, incitent leurs contacts sur Facebook à s'inscrire et utilisent pour cela les groupes Facebook dédiés aux différentes formations de l'université. Des militants des organisations syndicales et associatives s'y inscrivent aussi, et interviennent en leur nom propre. Les étudiants y discutent aussi de leurs moyens d'action. Sont proposés une réunion, une pétition et un blocus. Peu à peu des critiques s'élèvent contre les différentes organisations étudiantes, et certains participants revendiquent le caractère « apolitique » de la mobilisation. Justine, comme administratrice du groupe, supprime tous les commentaires qui accusent les organisations, pour éviter toute polémique. Elle relaie également, dans une perspective pluraliste, les expressions des différentes organisations étudiantes suite au Cevu.

La mobilisation sur Facebook ne se fait pas pour autant sans coordination aucune avec les organisations étudiantes. Justine transmet un appel de l'Unef à un rassemblement devant le Conseil d'administration (CA) du lundi 26 mars, qui doit à son tour voter le calendrier. Inversement, par un mail adressé à tous les étudiants de Paris 1 le dimanche 25 mars, Jessica, présidente de l'Unef à Paris 1, invite à la fois au rassemblement et à rejoindre le groupe Facebook. Le rassemblement, très dynamique, réunit une trentaine de personnes, surtout des étudiants non-organisés, qui discutent d'organiser une réunion après les élections étudiantes aux conseils centraux, qui vont concentrer l'attention des organisations, les 3 et 4 avril.

Dans la semaine qui suit la création du groupe, plusieurs centaines d'étudiants le rejoignent. Le lundi 26, Justine lance un sondage pour choisir une date de réunion : c'est le 5 avril qui est retenu. Mais une militante de Sud-Étudiant, au nom de son organisation, propose de faire une AG le 2 avril. S'ensuit un débat, bref, sur le fait d'organiser une AG. Un étudiant avance : « En ce qui me concerne, je pense qu'une AG n'est pas une bonne idée... Ça va rappeler de très mauvais souvenirs à l'administration et

1 Les données relatives à cette micro-mobilisation ont été recueillies sur la page du groupe Facebook en question, où je me suis inscrite, sur celle de l'événement créé aussi sur Facebook pour l'AG, sur les courriels envoyés à son propos, et par l'observation directe de l'AG elle-même.

2 La Fédé Paris 1 est l'association locale rattachée à Promotion et Défense des étudiants (PDE), organisation étudiante nationale se revendiquant comme apolitique.

apporter assez peu de résultats à mon sens. » Justine quant à elle soutient ce mode d'organisation :

« Oui c'est vrai que s'organiser sur Facebook, voire rien faire du tout, est bien plus productif que se voir en vrai.

Quand on dit AG, on ne pense pas à assiéger un local de la fac, en buvant des bières et en hurlant des slogans. On veut juste discuter entre nous, afin que nous puissions faire quelque chose contre ce fichu calendrier. »

Elle reprend donc l'argument habituel en faveur des AG selon lequel Internet ne suffit pas, il faut « se voir en vrai ». Elle ajoute dans un commentaire ultérieur, en réponse à un étudiant qui se contente de proposer des revendications : « Et tu fais ça comment ? En restant devant ton ordi ? ». Un autre étudiant se dit favorable à l'AG mais en précise les conditions :

« Une AG peut être une bonne idée, dans la mesure où il y a une participation assez soutenue, et qu'elle est organisée de façon apolitique et asyndicale, quand bien même les assos et syndicats peuvent (et en fait, même doivent) participer.

Pour ce qui est de discuter, Facebook me paraît pas trop mal mine de rien. On ne rassemblera jamais les 969 membres de ce groupe quelque part et de toute façon la discussion serait chaotique. Ici, tout le monde peut voir ce qui se trame et réagir... »

Les mérites respectifs de l'AG et de Facebook ne sont donc pas opposés, pourvu que l'AG soit « organisée de façon apolitique et asyndicale ». Finalement, un militant de l'Unef annonce qu'il a réservé un amphi pour une AG au centre René Cassin le jeudi 5 avril, ce qui déplace le débat non plus sur la forme d'organisation, mais sur la date. Il semble préférable d'organiser l'AG après les élections étudiantes, pour éviter les « récupérations éventuelles » de la mobilisation. Justine propose également un sondage sur « la revendication principale » : « le temps de révision au second semestre » ou « la semaine de vacances en janvier ou en mars ». C'est la première qui est retenue. Le jeudi 29 mars, Justine donne une précision concernant l'AG :

« Aucun amphi n'est disponible le jeudi 5 finalement. Le seul créneau horaire possible est vendredi 6 à 18 h 30 à Saint-Hippolyte¹. Je vais rapidement créer un événement. Il ne s'agit pas de faire une AG à la mai 68 (certains ont l'air d'en avoir peur). On va plutôt essayer de donner la parole à ceux qui veulent la prendre, de répondre aux questions, et d'organiser le mouvement à venir. Ni des blocages, ni prises de locaux ne sont au programme. »

Il s'agit donc de rassurer les participants sur les connotations potentiellement subversives du moyen d'action de l'AG. Le même jour, elle crée un événement, c'est-à-dire une page Facebook annonçant l'AG sur laquelle les étudiants peuvent annoncer leur présence. Le vendredi 30 mars, elle lance une pétition en ligne, avec finalement 3 revendications, ce qui est critiqué par plusieurs étudiants qui jugent plus efficace de se concentrer sur une seule, tout en admettant qu'il sera difficile de revenir sur cette question en AG si n'y sont pas présents les gens qui ont déjà signé la pétition. Les revendications continuent à être discutées sur le groupe.

En définitive, l'AG n'a été annoncée que par quelques affiches et par Facebook. Aucun tract n'a été diffusé. Elle se tient le jour du dépouillement des élections étudiantes aux conseils centraux, qui ont été violentes, avec notamment plusieurs échauffourées. Les militants organisés sont épuisés. Je me rends à l'AG avec quelques militants de Sud-Étudiant, qui vient de perdre son élu au CA. À la grande surprise des militants, une centaine de personnes est présente dans l'amphi. Justine est à la tribune, avec deux autres étudiants. L'AG respecte dans l'ensemble les normes de fonctionnement des autres AG, mais les organisations étudiantes y interviennent moins que dans les AG de mobilisations d'ampleur. Plus précisément, il y a un plus grand équilibre des interventions entre celles des syndicats, omniprésents dans les autres AG, et celles des représentants des associations apolitiques et

1 Le centre René Cassin est situé rue Saint-Hippolyte dans le 13^e arrondissement de Paris.

du Mouvement des étudiants (Met). Les décisions prises concernent les revendications, limitées à deux, et un moyen d'action : une lettre ouverte au président de l'université, qui doit être rédigée par une commission. Finalement la mobilisation n'aura pas de suites et le calendrier sera appliqué.

Cette mobilisation menée principalement en ligne (sur Facebook et *via* la pétition) a ainsi débouché sur une AG réunissant plus d'étudiants que celles organisées pendant la même année universitaire par les syndicats étudiants, mais beaucoup moins que le groupe Facebook (environ un millier de membres), parce que l'AG impose de se déplacer. Elle révèle surtout que les espaces de discussion en ligne et les AG relèvent des répertoires organisationnels d'acteurs distincts. Certains étudiants qui participent sans difficulté au groupe, qu'il s'agisse d'étudiants non-organisés, de membres d'associations de filière ou du Met, sont en revanche méfiants vis-à-vis de la forme de l'AG elle-même, et de tout ce qui l'entoure lors des grèves étudiantes : le recours au blocus comme forme d'action, la politisation des débats, la multiplication des revendications, l'implication des syndicats. Ce sont finalement les syndicalistes étudiants, ainsi que Justine, qui font en sorte que la réunion prévue pour la mobilisation soit une AG. Justine, pour faire valoir l'AG comme mode d'organisation, désamorce sa dimension contestataire (« Il ne s'agit pas de faire une AG à la mai 68 »), et fait valoir en même temps les avantages de l'organisation en face à face par rapport aux discussions en ligne. Les syndicalistes étudiants sont étonnés voire paralysés par la façon dont la mobilisation pour l'AG est construite (quasi exclusivement en ligne, sans diffusion de tracts ou interventions dans les amphithéâtres et TD) et par le nombre de personnes qu'elle parvient néanmoins à rassembler. La petite réussite de cette AG – qui pour autant échoue à mobiliser le groupe dans la durée – montre que les techniques de mobilisation des syndicalistes étudiants ne relèvent pas du choix rationnel de ce qui serait le plus efficace. Il est possible de toucher et d'informer beaucoup plus d'étudiants en ligne que par des diffusions de tracts. Mais la force de l'habitude produit la croyance que ce sont effectivement les interactions en face à face, le travail de « terrain », qui permettront de mobiliser le plus de participants pour une AG. C'est parce qu'ils ne sont pas familiers du recours aux dispositifs de mobilisation en ligne que les militants étudiants ne les utilisent pas. Au contraire, Justine parvient à organiser une AG avec une centaine d'étudiants, et la participation d'un spectre étendu d'organisations, parce qu'elle articule le répertoire organisationnel des mobilisations à d'autres pratiques plus habituelles pour les étudiants. Elle a bien recours à l'AG, mais s'appuie pour la préparer sur les associations de filière, sur les espaces de discussion en ligne des différentes licences de l'université, et plus largement sur les habitudes de participation sur Facebook du public visé.

Les cadres d'information et de discussion en ligne font donc bien partie du répertoire organisationnel des grèves étudiantes, mais les militants qui les animent leur attribuent un rôle subordonné aux cadres hors-ligne. Les formes d'organisation telles que les AG privilégiées lors des grèves étudiantes semblent relever typiquement de l'horizontalité associée par Jacques Ion à l'« engagement distancié »¹. On observe au contraire que les animateurs de ces mouvements les préfèrent aux espaces en ligne précisément parce qu'ils considèrent qu'il faut faire preuve d'un engagement minimal pour prendre part à la décision : se déplacer, se confronter *a minima* au collectif, à la mise en présence des étudiants impliqués, au « nous » construit dans la mobilisation et dont Jacques Ion croit déceler l'affaiblissement². Et cela précisément parce que ces animateurs définissent les conditions de participation à la décision à l'aune de leurs propres habitudes – celles d'un engagement militant coûteux en temps d'implication sur le « terrain » – parce que c'est ce qui leur permet d'occuper la position la

1 Jacques ION, *La Fin des militants ?*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 1997, p. 53-77.

2 *Ibid.*, p. 53-65.

plus centrale dans les cadres de décision.

Outre les listes de diffusion électronique, les étudiants mobilisés mettent en place pour populariser la grève et informer à son sujet des sites Internet dédiés aux mobilisations locales, comme celui de Censier pendant le mouvement de 2006, où étaient notamment postés des comptes-rendus très détaillés des AG. Il peut s'agir également de blogs, comme celui du comité de mobilisation du centre René Cassin, également en 2006, avec aussi des comptes-rendus, plus succincts, des AG, ou de blogs de militants, comme celui de Louis, militant du Mouvement des jeunes socialistes (MJS), pendant la grève poitevine de la même année. Les commentaires des articles de ces sites sont des espaces de discussion où échangent les étudiants de l'université, mais jamais une décision n'est supposée y être prise. Des scènes des mobilisations, dont des extraits d'AG, peuvent également être filmés depuis les téléphones portables des participants et postés sur Youtube, et également commentés. Des informations peuvent être diffusées pour coordonner les mobilisations locales sur des forums, des blogs ou des sites Internet. Les étudiants mobilisés dans les grèves postent aussi sur leur page Facebook des informations liées à la grève et échangent à leur sujet. Cependant, l'usage de ce réseau social n'est pas l'objet d'une stratégie collective, au contraire de ce qui peut être fait du côté des anti-blocage.

Lors de la grève de 2010 contre la réforme des retraites, les étudiants mobilisés et notamment les syndicalistes se plaignent de ce que les anti-blocage s'organisent sur Facebook ou sur Twitter. De fait, ils créent sur Facebook des groupes ou des événements contre le blocage de leur université, et s'y échangent informations et incitations à venir le plus nombreux possible en AG pour voter contre le blocage, voire l'empêcher physiquement. L'impuissance des militants face à cette stratégie confirme ainsi leur faible aisance face à cet outil de mobilisation. Ils n'ont pas pour habitude de l'utiliser massivement, et n'ont pas le temps de s'y opposer aux contre-mobilisations. Le réseau social s'intègre en revanche facilement au répertoire organisationnel des anti-blocage, peu désireux de passer du temps à s'impliquer sur cette question – c'est précisément l'un de leurs arguments principaux contre les AG. Ils investissent donc un outil qu'il est possible d'utiliser de chez soi, au moment où l'on est disponible, à un coût minimal.

Il est possible de comparer les formes et les acteurs des discussions en AG et en ligne à partir des commentaires postés à propos du récit de l'AG du 22 octobre 2010 au centre PMF sur le blog consacré à l'éducation « Mammouth mon amour »¹, tenu par Laurence Debril,

1 URL : <http://blogs.lexpress.fr/mammouth-mon-amour/2010/10/22/en-ag-a-la-fac-de-tolbiac/>. Consulté le 15 février 2015.

journaliste à *L'Express*. L'article racontant de façon détaillée l'AG, le lien vers celui-ci a été largement diffusé parmi les étudiants de Paris 1 pendant la grève, et certains d'entre eux ont investi les commentaires pour s'exprimer sur l'AG en question. Comme j'ai par ailleurs observé cette AG, il est ainsi possible de comparer, sinon les participants aux deux arènes, du moins la teneur des interventions, pour établir si c'était le même type de discours qui pouvait être émis dans les deux cadres.

L'AG du 22 octobre 2010 au centre PMF : les débats hors-ligne et en ligne

En tout ce sont 75 commentaires qui ont été postés, entre le 22 et le 29 octobre, à propos de l'article en ligne de Laurence Debril racontant l'AG du 22 octobre. Ces commentaires sont émis à partir de 36 pseudonymes différents, puisque 10 pseudonymes interviennent entre 2 et 8 fois – sans compter Laurence Debril qui répond à certaines questions ou remarques sur son article, 9 fois. En ligne comme en AG, la parole peut ainsi être monopolisée par un nombre restreint de personnes, même lorsque les interventions sont nombreuses. Sur ces 36 pseudonymes, 31 se présentent comme des étudiants de Paris 1 ou font des interventions qui laissent penser qu'ils le sont. Il s'agit donc d'une population de 31 personnes susceptibles de participer aux AG de Paris 1. Pour 4 d'entre eux, il s'agit d'étudiants qui déclarent ne pas avoir été présents à l'AG ou dont on peut vraisemblablement supposer qu'ils ne l'ont pas été, parmi lesquels 3 qui posent des questions, pour savoir si le blocage a été reconduit ou quand sera la prochaine AG. 19 de ces étudiants affirment au contraire y avoir été présents, ou laissent penser qu'ils l'ont été. Dans leurs commentaires, ils refont donc l'AG : ils ne commentent pas tant l'article en lui-même que les conditions dans lesquelles elle s'est déroulée et les débats et votes qui y ont eu lieu.

On se souvient que cette AG a été très houleuse : elle a été prise d'assaut par les anti-blocage, qui ont tenté d'imposer que le vote sur le blocage précède les débats. Les discussions se sont tenues au milieu de hurlements venant de tous les côtés de l'amphi. De l'avis général, cette AG s'est donc mal passée. Seulement, certains en rejettent la faute sur les anti-blocage qui l'auraient perturbée, tandis que d'autres attaquent le caractère non-démocratique des AG elles-mêmes. La teneur des discours, les arguments avancés, ne sont pas différents de ceux qui peuvent être émis en AG de part et d'autre. Ils peuvent être pour certains plus longs et développés, car écrits, mais la plupart sont succincts et reprennent les arguments habituels pour ou contre le blocage et les AG : les anti-blocage affirment ainsi que les votes seraient truqués, critiquent le principe du vote à main levée, l'emprise des syndicats étudiants sur l'AG, et revendiquent l'accès à leurs cours. Si les commentaires se répondent davantage que dans une AG, leurs auteurs spécifiant régulièrement à quel autre intervenant ils répondent, le débat n'en est pas moins polarisé entre bloqueurs et anti-blocage, sans que les arguments des uns soient jugés recevables par les autres pour avancer vers des positions consensuelles. En revanche, c'est une écrasante majorité d'auteurs qui expriment des arguments contre les AG et/ou le blocage (20) tandis que seulement 4 les défendent – alors que lors de l'AG les interventions se sont réparties à parts à peu près égales entre pro- et anti-blocage, tout comme les votes, le blocage partiel l'emportant à quelques dizaines de voix près, sur plus de mille participants. On peut ainsi supposer que des anti-blocage qui n'ont pas pris la parole pendant l'AG osent le faire dans un espace qui garantit l'anonymat, où l'on peut répondre quand on le souhaite à une intervention, et où surtout disparaissent les interactions en face à face qui lors de cette AG étaient particulièrement tendues y compris physiquement. En un sens, cet espace de discussion en ligne est plus ouvert pour certains étudiants que celui de l'AG. Mais en même temps, on voit aussi qu'il est moins investi par les grévistes et ceux qui les soutiennent, alors même que le lien vers cet article a également circulé parmi eux. Soit ils ont effectivement moins de temps pour interagir en ligne, soit ils n'en ont pas vu l'intérêt.

En tout état de cause, on ne peut pas dire que l'un de ces espaces – AG ou discussion en ligne – soit plus ouvert que l'autre. Chacun présente ses contraintes et ses incitations à la participation. En fonction de celles-ci, différentes catégories d'acteurs privilégient l'un ou l'autre – les espaces en ligne pour les anti-blocage, ceux hors-ligne pour les bloqueurs. On le voit d'ailleurs dans les commentaires de cet article, lorsque « pierre75 » y invite les anti-blocage de Paris 1 à rejoindre un groupe Facebook

créé quelques jours plus tôt pour organiser la contre-mobilisation. En ligne, les anti-blocage échangent, et s'incitent mutuellement à participer en masse aux activités hors-ligne, beaucoup moins attractives pour eux que pour les grévistes. Dans les commentaires de cet article, certains anti-blocage incitent ainsi les étudiants qui défendent les mêmes positions qu'eux à se rendre à l'AG suivante, et se convainquent parfois, comme l'illustre l'échange suivant, le 22 octobre entre 20 h 24 et 20 h 40 :

« **MathieuL2EG** » : « (...) J'aimerais préciser que j'ai poussé nombre de mes camarades à venir voter pour exprimer leur désir de reprendre les cours... que puis-je leur dire après ça (...) ? »

« **arthur** » : « Qu'il faut se remobiliser mardi Mathieu !!! Que mardi on l'emportera définitivement !!! »

« **F.H** » : « Tu penses réellement que mardi nos votes seront pris en compte ? J'en doute : l'Unef a trafiqué les votes aujourd'hui, j'en mettrais ma main à couper ! »

« **arthur** » : « Oui il n'y a pas de doute sur cela !!! Il y a un moment où ils pourront plus trafiquer car cela sera trop évident et que la pression des anti-bloqueurs sera trop forte !!! Aujourd'hui c'est déjà une défaite pour eux !!! Il faut continuer avant d'essayer d'autres méthodes plus radicales !!!! IL FAUT l'emporter mardi !!! »

« **Paul** » : « Peu importe, il faut faire entendre nos opinions. Le droit au travail ! »

« **F.H** » : « Mais oui ! C'est ridicule d'invoquer le droit de grève lol... la fac, ce n'est absolument pas une entreprise (...). J'irai à l'assemblée générale ce mardi, elle est à quelle heure ? »

Dans cet échange, « F.H » change d'avis : de sceptique quant à l'utilité de se déplacer à l'AG du mardi suivant, il s'engage à le faire à la suite des interventions de deux autres anti-blocage. Les grévistes ont connaissance de ces espaces de mobilisation, et c'est en partie sur la base des discussions en ligne de ces jours-là qu'ils se préparent minutieusement à contrer les anti-blocage le mardi 26 octobre. Il n'est d'ailleurs pas exclu que la participation active d'anti-blocage à la discussion dans ces commentaires soit l'effet d'une incitation à le faire par la diffusion du lien vers l'article sur d'autres espaces en ligne. En effet, inversement, le récit de l'AG suivante, celle du 26 octobre, sur le même blog¹, récolte beaucoup moins de commentaires (30, écrits du 26 octobre au 2 novembre sous 16 pseudonymes différents, dont 6 pouvant vraisemblablement être attribués à des étudiants de Paris 1, dont probablement 3 qui ont été présents à l'AG du 26). Le plus grand nombre de commentaires pour le récit de l'AG du 22 est certes imputable aux conflits vifs qui l'ont traversée, et à la déception des anti-blocage de voir le blocage partiel l'emporter malgré l'impression qu'ils pouvaient avoir d'être majoritaires. Tout cela les incite à rejouer l'AG sur le web. Mais la discussion reflète également leurs dispositions à construire ces mobilisations en ligne.

Les espaces de discussion en ligne ne sont ainsi rien d'autre, pendant les grèves étudiantes, qu'une pièce du répertoire organisationnel en concurrence avec les autres, secondaire pour les grévistes, mais privilégiée par les anti-blocage, en fonction de leurs habitudes et ressources respectives.

3. AG et comité de mobilisation : complémentarité et concurrence

Revenons à présent au répertoire organisationnel des grévistes eux-mêmes. Sur le papier, les différentes instances mises en place au cours d'une grève apparaissent comme complémentaires : l'assemblée générale est souveraine, et la mise en application concrète de

1 URL : <http://blogs.lexpress.fr/mammouth-mon-amour/2010/10/26/en-ag-a-la-fac-de-tolbiac-part-2/>. Consulté le 15 février 2015.

ses décisions est opérée par le comité de mobilisation, parfois aussi appelé comité de grève, ou comité de lutte (ou coordination dans le cas de Poitiers). Cependant, cette répartition des rôles pose à l'usage une série de problèmes, dans la mesure où il n'est pas toujours aisé de déterminer jusqu'à quel point les AG doivent se prononcer sur le détail des décisions, et quelle est la marge de manœuvre dont dispose le comité de mobilisation pour les appliquer. Les grévistes se retrouvent donc à trancher, par la discussion ou dans les faits, qui, de l'AG ou du comité de mobilisation, est décisionnel sur tel ou tel sujet. De la sorte, AG et comité de mobilisation se trouvent en réalité dans une situation de concurrence comme instances légitimes de prise de décision.

Le dilemme pratique auquel cette concurrence renvoie pour les étudiants mobilisés peut être appréhendé à travers la façon dont des militants de Sud-Étudiant le posent à l'issue de la mobilisation de 2010 contre la réforme des retraites. Au Conseil fédéral (CF) des 12 et 13 décembre 2010, un texte intitulé « Sur le blocage, et la forme de nos assemblées générales », qui doit donner lieu à un débat non-décisionnel, pose la question des effets du blocage sur les AG : comment s'organiser alors que le blocage polarise les débats de ces dernières sur cette unique question ? Parmi ces effets, le texte, écrit par une militante et un militant du syndicat de Paris 8-Saint-Denis, relève : « les comités de mobilisation deviennent des organes politiques, ceci étant la conséquence d'absence de lieu pour les mobilisé-e-s de discussions de fond », alors que le comité de mobilisation devrait être simplement « exécutif » ou « pratique ». Il propose de distinguer des AG « où tout le monde est invité, et où des discussions ont lieu sur les réformes, la société, les perspectives, les manif's, avec des débats de fond », et d'autres « où seraient conviés les mobilisé-e-s » et où il serait débattu « des coordinations nationales, de la caisse de grève, des liens avec l'interprofessionnel, des actions, des stratégies, soit tout ce qui est relatif à la grève afin qu'elle soit effective ». Pendant le CF, les mandatés de différents syndicats de la fédération échangent sur la façon dont ils prennent les décisions pendant les grèves dans leur université. Le syndicat de Poitiers explique : « le texte (...) est intéressant, mais il propose se qui se fait déjà, avec la distinction entre AG et comité de lutte »¹. Les syndicats de Paris 1 et de l'Université Toulouse 3 sont « contre l'idée que les comités de mobilisation soient décisionnels » (intervention du mandaté de Toulouse 3). Le syndicat de Pau décrit quant à lui la situation suivante : « Nous on a une AG et on a un comité de lutte qui se réunit surtout quand y a blocage, et qui se réunit le soir pour appliquer les décisions, et éventuellement décider de la suite, mais on ne prend pas de décision, c'est-à-dire que les décisions sont toujours validées par l'AG. » Mais il précise par la

1 Les interventions des mandatés des différents syndicats sont ici retranscrites à partir des notes que j'ai prises, m'étant arrangée pour remplir la tâche de prise de notes pour ce débat.

suite : « Les actions plus complexes, caisse de grève, envahissement d'un conseil, elles se décident le soir avec les gens les plus mobilisés. »

Les divergences exprimées pas les différents mandatés en termes de division du travail entre AG et comité de mobilisation correspondent à un dilemme pratique, diversement tranché selon les universités. D'un côté, les comités de mobilisation ne devraient pas prendre de décision, puisque seules les AG sont souveraines. Pour les militants de Sud-Étudiant, les comités de mobilisation ne sauraient être un « organe politique ». Mais d'un autre côté, il est difficile d'aborder tous les sujets dans les AG, du fait de la focalisation des débats sur le blocage, mais aussi parce que celles-ci ne réunissent pas que des étudiants mobilisés, intéressés aux détails de l'organisation pratique de la grève. C'est pourquoi par exemple à Poitiers, mais aussi en partie à Pau, certaines décisions se prennent lors du comité de mobilisation. Les variations de pratiques qu'on voit apparaître entre les différents syndicats tiennent en partie à l'ancienneté des syndicats. Paris 1 et Toulouse 3 sont des syndicats anciens, où la doctrine en vigueur à Sud-Étudiant se transmet entre militants. Poitiers et Pau sont des syndicats plus récents, ils ont été (re)créés tous les deux à l'issue du mouvement de 2009. Mais elles reflètent également des cultures organisationnelles propres aux différentes villes. Pour tous les mouvements étudiés, les enquêtés poitevins soulignent en effet le poids de la coordination, qui prenait les décisions essentielles. En même temps, il arrive aussi à Paris 1 que des décisions importantes se prennent en comité de mobilisation, en fonction des nécessités de la situation, comme par exemple le vendredi 22 octobre 2010, lorsque l'AG très houleuse est évacuée de l'amphi N par les vigiles après le vote du blocage, et suivie immédiatement d'un comité de mobilisation qui réunit dans un autre amphi environ 300 personnes. Ce jour-là, comme l'AG n'a pas pu aborder tous les points jugés nécessaires par les grévistes, c'est en comité de mobilisation que les délégués à la coordination du Mans qui a lieu le lendemain et le surlendemain sont choisis, à la toute fin de la réunion, alors qu'il reste peu de participants. Fait tout à fait inhabituel à Paris 1, toute la délégation est encartée à l'Unef : 4 sont issus de la tendance majoritaire et un de la Tuud – ce dernier est membre du NPA Jeunes, il s'agit de Charlie. Les militants des autres forces auront donc toutes les raisons de protester contre cette prise de décision en comité de mobilisation.

À partir de ce dilemme pratique – on ne peut pas discuter de tout en AG, qui pourtant est souveraine – se superposent donc des désaccords sur le rôle à attribuer au comité de mobilisation. Contrairement aux militants de Sud-Étudiant, chez qui le caractère non-décisionnel du comité de mobilisation est une norme prégnante même si elle est discutée,

ceux du NPA Jeunes qui sont issus des JCR considèrent que le comité de mobilisation doit être, selon les mots de Charlie qui ne fait là que retranscrire le kit argumentaire de son courant politique, une « direction auto-organisée »¹. Les prises de position des militants des JCR puis du NPA Jeunes sur le comité de mobilisation sont ainsi en cohérence avec leurs approches normatives : il faut des directions aux grèves étudiantes, mais elles doivent être issues des organes d'« auto-organisation » du mouvement – comité de mobilisation et coordination au niveau national. Leur appréhension du comité de mobilisation recoupe en fait celle qu'ils ont du mandatement. De même que les militants qui se réclament de la démocratie directe ou de l'autogestion considèrent que les délégués en coordination doivent l'être sous mandat impératif, de même ils perçoivent le comité de mobilisation comme un organe qui reçoit un mandat impératif de l'AG pour appliquer ses décisions. La marge de manœuvre du comité de mobilisation se restreindrait alors aux considérations techniques, dans l'application de décisions politiques prises ailleurs. Au contraire, les militants des JCR puis du NPA Jeunes conçoivent le comité de mobilisation, comme les délégués en coordination, comme une avant-garde en mandat libre pour faire avancer la mobilisation. Ils déniaient alors la portée de la distinction entre questions techniques et politiques, comme le fait Charlie en entretien :

« Après en réalité c'est décidé en assemblée générale et le comité de mobilisation il applique ce qu'est décidé... Mais après il a aussi... Moi je pense que toute discussion est politique en fait, même la discussion qui peut sembler plus technique [*je souris*] et... du coup... Oui c'est un désaccord... entre nous [*il rit*]. Et du coup c'est pour ça que le comité de mobilisation, ou... les différentes formes que ça peut prendre, hein, le comité... de grève, le comité de coordination des commissions, on peut appeler ça comme on veut, qui applique et qui va quand même... appliquer d'une certaine manière les décisions des AG, quoi. »²

C'est dans les interstices de l'application d'une « manière » ou d'une autre des décisions de l'AG que les militants des JCR puis du NPA Jeunes s'arrangent pour articuler les revendications de souveraineté de l'AG et le rôle politique, de direction, qu'ils attribuent au comité de mobilisation. Or ils ne sont pas les seuls à valoriser cet organe. Certains militants autonomes, ou proches de ce courant, préfèrent les réunions de comité de mobilisation aux AG. Mais eux ne le font pas au nom d'un besoin de délégation, qu'ils rejettent, mais eu égard à leur promotion de l'informel. On le voit dans cet extrait d'entretien avec Antoine. Fils d'un journaliste syndiqué au Syndicat national des journalistes et d'une salariée de mission locale pour l'emploi, il a participé au mouvement contre le CPE dans son lycée, dans une ville du Sud de la France. En 2009, il a vingt ans, est en troisième année de Philosophie à l'université et en première année à l'ENS où il se mobilise, et se dit proche des milieux autonomes :

« Qu'est-ce qui change dans le comité de mobilisation ?
– (...) [*Il rit*] la manière dont souvent ça se fait dans des canap's ou dans des salles ou dans

1 Entretien du 22 juin 2011. Un portrait de Charlie est donné dans le chapitre 5.

2 *Ibid.*

des machins... (...) Pour moi, j'ai toujours mieux vécu, enfin sur ce plan-là, précisément, quoi, parce que je pense que le but est complètement différent... et moi je suis pas d'accord avec le fait qu'il faille pas de politique en comité de mob', au contraire, y a beaucoup de... discussions qui sont intéressantes dès qu'on... dès que le purement organisationnel va être... Enfin il peut arriver qu'il y ait des discussions de fond, quoi et donc en comité de mob' je trouve qu'on s'interdit pas du tout des prises de positions politiques (...). On est dans des face-à-face, aussi, en comité de mob', on est toujours en rond, on se regarde, je sais pas. Y a quelque chose comme ça. »¹

Le cadre du comité de mobilisation, en groupe plus restreint, favorise des échanges qui imitent les relations amicales, prisées des autonomes : ils ont moins souvent lieu dans des amphis et plus souvent dans des salles plus petites, en l'occurrence la cafétéria de l'ENS avec ses « canap's » ; les participants sont assis « en rond », « on se regarde », et les relations en « face-à-face » reproduisent celles d'une conversation informelle. C'est pourquoi il est au contraire très légitime pour Antoine que de ces débats plus informels naissent des « discussions de fond », des « prises de position politiques », et pas simplement ce qui relève du « purement organisationnel ». Une prise de position similaire se retrouve dans l'ouvrage *Les Mouvements sont faits pour mourir...*, dans lequel un groupe de militants autonomes tire un bilan du mouvement de 2006. Leur critique des AG a pour pendant une valorisation du comité de mobilisation :

« En parallèle des AG, c'est au sein des commissions ou comités que les grévistes les plus enthousiastes à l'idée de s'impliquer dans la lutte se retrouvent. À l'écart des anti-bloqueur-e-s et du cadre quasi-professionnalisant de la prise de tour de parole des AG, il y est possible de discuter, de débattre et d'en faire émerger une intelligence collective (...). De plus, leur taille réduite permet de se familiariser avec tout-e-s les participant-e-s (...). Ce cadre a pu alors être le lieu où trouver des complices, où se constituer en communauté de lutte et voir naître des plans d'actions, des amitiés. Y persistaient des militant-e-s avides de pouvoir ou opposés à l'émergence d'une dynamique subversive, mais le rapport de forces leur est moins favorable qu'au sein des AG et leurs coups bas peuvent être plus ou moins déjoués. »²

Le comité de mobilisation réunit des participants plus réguliers, les étudiants les plus mobilisés, entre lesquels se tissent des liens au cours du mouvement. C'est donc ici aussi au moyen du vocabulaire de l'informel et de l'affinité (« complices », « amitiés ») que s'énoncent les atouts du comité de mobilisation. Bien sûr les « militant-e-s avides de pouvoir ou opposés à l'émergence d'une dynamique subversive », expression qui désigne vraisemblablement les militants organisés, investissent massivement le comité de mobilisation. Mais en comité plus restreint « leurs coups bas peuvent être plus ou moins déjoués ». On peut supposer également que le cadre plus informel du comité de grève favorise la mobilisation d'un capital social³ qui n'est pas fondé sur l'appartenance à une organisation⁴ sur laquelle ne peuvent s'appuyer les

1 Entretien du 15 mai 2009.

2 LE JARDIN S'EMBRASE, *Les Mouvements sont faits pour mourir...*, Toulouse, Tahin Party, 2007, p. 19.

3 Pierre BOURDIEU, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 1980, n° 31, p. 2-3.

4 *Ibid.*, p. 3

militants autonomes, mais sur les liens d'affinité qui se tissent au cours de la grève entre les étudiants les plus mobilisés. À l'inverse, l'organisation en commissions est dénoncée par les auteurs des *Mouvements sont faits pour mourir...* : « Cependant, les commissions n'étaient pas non plus un *en-dehors* à la démocratie, et en développaient aussi les travers ; s'y jouaient notamment la séparation des tâches avec par exemple une commission action, une commission réflexion »¹. Tandis que les commissions reproduisent la division du travail et la spécialisation des tâches de la société existante, le comité de mobilisation autorise une logique fusionnelle, où un groupe de personnes surinvesties se choisit, partage une grande part de ses activités quotidiennes et discute de toutes les questions politiques.

Bien entendu, la plupart des étudiants fortement engagés dans des grèves – comme la plupart des militants en général – nouent à cette occasion des relations amicales voire sentimentales, et c'est l'une des rétributions du militantisme². Néanmoins, les sociabilités liées à la grève jouent un rôle d'autant plus important qu'elles se substituent à celles que les étudiants vivent en dehors de la mobilisation, et qu'elles constituent la seule source de capital social pour des étudiants non-organisés. Si les logiques affinitaires jouent donc particulièrement pour les autonomes, elles existent aussi ailleurs, et on retrouve alors ce lien entre un capital social dans la grève qui se fonde sur elles et la valorisation du comité de mobilisation. Ce fut le cas de façon particulièrement marquée lors de la mobilisation de 2009 à l'ENS (voir encadré 34). En effet, l'établissement compte un nombre restreint d'étudiants (2000) par rapport aux universités et, partant, un effectif plus limité d'étudiants mobilisés (une centaine de présents en AG lors du mouvement de 2009). Les dynamiques affinitaires y jouent donc d'autant plus, alors qu'elles sont en partie neutralisées dans les établissements de plus grande taille. On peut difficilement imaginer que plusieurs dizaines voire centaines d'étudiants mobilisés nouent tous des relations d'amitié entre eux ; différents groupes d'amis peuvent se constituer pendant la grève, qui s'entrecroisent avec des réseaux organisationnels plus denses ; il est difficile qu'un groupe restreint parvienne à complètement prendre la main sur la grève, puisqu'il doit en permanence composer avec un collectif plus large. Néanmoins, on peut également relier le rôle prépondérant de la coordination dans les grèves poitevines à la façon dont y est structuré le milieu militant. On a déjà pu souligner que même si une myriade d'organisations étaient présentes dans la ville et impliquées dans les mouvements étudiants, leurs militants sont trop peu nombreux pour pouvoir se permettre de nourrir les divisions entre elles. Contrairement à ce qu'on peut observer en Île-de-France, les militants des différents

1 LE JARDIN S'EMBRASE, *Les Mouvements sont faits pour mourir...*, *op. cit.*, p. 19-20.

2 Daniel GAXIE, *art. cit.*, p. 137-138.

partis et syndicats, comme les autonomes, se fréquentent, et passent même le plus clair de leur temps dans les bars du centre-ville, entretenant des relations affinitaires nourries. Il n'est donc pas surprenant que ce noyau d'amis investisse la coordination et y reproduise le style d'interactions qu'il entretient en dehors, au détriment de la prise de décision plus formelle en AG.

Mais à chaque grève, des voix s'élèvent contre cet entre-soi qui permet certes d'intégrer très vite les nouvelles recrues qui tissent des liens de sociabilité avec les membres de la coordination, mais qui exclue les autres. De la même façon, à Censier, les militants des JCR puis du NPA Jeunes, par ailleurs membres de la Tuud au sein de l'Unef – la principale force militante de l'université –, donnent un rôle central au comité de mobilisation. Cela fait l'objet de critiques de la part des étudiants qui se positionnent à la marge de ce noyau dur, qui considèrent qu'il a trop d'emprise sur les débats en AG, qu'il prépare en amont. Plusieurs techniques peuvent être utilisées ou promues pour éviter les prises de pouvoir informelles par les membres du comité de mobilisation sur la grève et l'AG, ou pour intégrer le maximum d'étudiants à la lutte. À Censier, les militants du Syndicat étudiant unitaire et laïc (Seul)¹, en conflit permanent avec le reste des étudiants mobilisés, réclament à chaque grève que le comité de mobilisation soit élu et mandaté en AG, ce qui permettrait à cette dernière de mieux le contrôler. C'est aussi la position qui est défendue, sans plus de succès, au centre PMF par les militants de la Fédération syndicale étudiante (FSE). À Censier, en 2006, le comité de mobilisation était simplement composé des référents des différentes commissions, mandatés en AG et soumis au principe de la rotation des tâches, ce qui permettait d'éviter qu'il ne devienne un organe de direction politique, surinvesti par les militants les plus expérimentés. Le comité de mobilisation n'était plus que la chambre d'enregistrement et de coordination des besoins des membres des différentes commissions, dont on a pu voir dans le chapitre précédent qu'elles permettaient d'intégrer plus facilement les nouvelles recrues.

Encadré 34

Liens affinitaires et rôle du comité de mobilisation : le cas de la mobilisation de 2009 à l'ENS

Pendant le mouvement de 2009 à l'ENS, la plupart des étudiants composant le noyau dur des étudiants les plus mobilisés, qu'ils soient ou non organisés, a noué des relations amicales étroites, ce qui a produit des effets sur le répertoire organisationnel du mouvement. Ces étudiants se disent pour certains proches des autonomes, mais d'autres n'avaient pas d'affinité particulière avec ce courant avant la mobilisation. Le groupe d'amis compte de surcroît deux militantes de Sud-Étudiant et un militant de Sud-Éducation. La grève, qui de surcroît se caractérise par sa longueur dans la mesure où elle couvre quasiment l'ensemble du second semestre, les conduit à réorganiser une grande partie de leur vie privée autour de ce groupe. Ils délaissent leurs amis qui ne sont pas engagés et contractent de

1 Syndicat présent seulement à l'Université Paris 3, issu d'une scission de la FSE.

nouvelles relations amicales, voire amoureuses. Ils sortent le soir ensemble, dans des cafés et des boîtes de nuit. Peu à peu, les militantes de Sud-Étudiant cessent de venir aux réunions du syndicat pour se concentrer de façon quasi-exclusive sur les activités militantes et sociales du groupe d'amis. Certains de ces étudiants emménageront ensemble à l'issue du mouvement, dans des colocations ou au même étage de l'internat de l'ENS.

Or ces étudiants, y compris celles qui étaient encartées à Sud-Étudiant, en viennent au cours du mouvement à valoriser davantage le comité de mobilisation que les AG. Ils défendent régulièrement dans les AG l'idée selon laquelle les prises de décisions concernant les actions peuvent se décider en comité de mobilisation. L'une des deux militantes de Sud-Étudiant prend la parole lors de l'AG du 19 mars pour dénoncer son caractère ennuyeux. Les mêmes étudiants rejettent également l'organisation en commissions. Celle-ci est proposée par Jean, qui a participé à créer le syndicat Sud-Étudiant après le mouvement de 2006 et qui est à présent militant à Sud-Éducation, lors de l'AG du 12 février. Mais les différentes commissions ne se sont jamais pérennisées. D'une part, les étudiants qui se revendiquent comme proches des autonomes, et qui ont de fait pris en charge la décoration des lieux, la constitution des affiches et l'organisation de débats, prennent très mal lors de cette AG de se voir baptisés « commission animation » par Jean. Ils trouvent le terme dépréciatif, et l'associent à une rhétorique de « Club Med ». Surtout, ils valorisent dans l'animation de la grève les initiatives individuelles et prises en petits groupes, tandis que la constitution en commission animation impliquerait de rendre des comptes à l'AG, dont ils contestent en partie la légitimité. Mais les étudiants qui ne se réclament pas du milieu autonome mais qui font partie du groupe central d'amis rechignent aussi à se répartir entre les différentes commissions lorsqu'un temps est réservé aux réunions de ces dernières. Ils préfèrent le cadre du comité de mobilisation qui les réunit tous. Par exemple, lors d'une réunion avec des personnels Biatoss de l'établissement, le 3 avril 2009, est proposée la constitution d'une commission mixte avec des Biatoss et des étudiants pour travailler sur les revendications spécifiques de cette catégorie. L'un des étudiants de ce groupe s'y oppose et explique :

« Non. Les Biatoss qui le veulent se mettront dans la commission, mais tout le comité de mob' est inclus d'office dans la commission. »¹

Le comité de mobilisation est ainsi privilégié par les étudiants – autonomes ou non – qui tirent leurs ressources principales dans la mobilisation de leurs relations amicales, au détriment des commissions, qui divisent le groupe, et de l'AG, qui formalise les interactions et s'élargit à d'autres étudiants. Le comité de mobilisation est le lieu où des étudiants surinvestis peuvent se retrouver tous ensemble, dans un cadre relativement informel qui reproduit le registre d'interactions qui caractérise leur capital social dans la grève – celui de l'amitié. Autrement dit, les étudiants sont d'autant plus à l'aise dans le comité de mobilisation qu'ils y interagissent avec leurs amis dans les formes dont ils ont l'habitude avec eux. Ils peuvent d'autant plus s'investir dans la grève que le temps qu'ils y passent équivaut pour eux à un temps de sociabilités plaisantes, ce qui augmente d'autant leur légitimité puisqu'ils fournissent des gages de dévouement total à la cause. C'est donc la structure de leurs ressources dans la grève qui conduit les étudiants qui s'appuient principalement sur leurs réseaux amicaux à privilégier le comité de mobilisation. En effet, si des étudiants qui ne se revendiquent pas du courant autonome peuvent en venir à défendre les mêmes prises de position que ce dernier à propos du répertoire organisationnel, c'est bien que ces dernières découlent d'une position homologue dans l'espace militant étudiant. Cette position, c'est celle d'acteurs dont le capital social est davantage lié à des sociabilités amicales intenses et intégrant toutes les sphères de vie qu'à des appartenances organisationnelles.

Le rôle prépondérant donné par ces étudiants au comité de mobilisation, comme l'emprise que leur confèrent leurs liens affinitaires sur cette arène, ne manquent pas d'être contestés pendant la grève. Comme le notent Francesca Polletta et Jo Freeman², les cadres d'organisation informels qui calquent leur fonctionnement sur celui des relations amicales ont pour effet de renforcer les effets de clique : ils sont excluants pour ceux qui ne font pas partie du groupe d'amis, et les décisions tendent à

1 Notes de terrain, ENS, 3 avril 2009.

2 Francesca POLLETTA, *Freedom is an Endless Meeting : Democracy in American Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002, p. 55-17 ; Jo FREEMAN, « The Tyranny of Structurelessness », 1970. URL : <http://www.jofreeman.com/joreen/tyranny.htm>. Consulté le 26 avril 2014.

échapper à ces derniers, puisqu'on ne sait plus où les décisions sont prises. En 2009 à l'ENS, plusieurs voix s'élèvent lors des réunions du comité de mobilisation contre le poids donné à ce dernier, et notamment contre la construction d'un « nous » qui s'exprime comme tel en AG, à l'exclusion des étudiants qui n'y participent pas. Progressivement, s'élève aussi le soupçon que les décisions ne seraient même pas prises en comité de mobilisation plutôt qu'en AG, mais lors des soirées entre amis, qui ne réunissent pas tout le groupe mobilisé, et simplement actées ensuite en comité de mobilisation ou en AG.

AG et comité de mobilisation sont donc bien mis en concurrence au sein du répertoire organisationnel des grèves étudiantes. L'attribution d'un rôle en matière de décision politique au comité de grève, exclusivement dévolu par d'autres aux AG, se construit au croisement de deux préoccupations bien distinctes : celle de militants tels que les JCR puis le NPA Jeunes, à la recherche d'une direction issue de la « base », et celle des étudiants, autonomes ou non, qui privilégient les cadres informels. Pour ces derniers, les relations amicales constituent bien une matrice pour organiser la lutte, comme l'a noté Francesca Polletta à propos de certains mouvements sociaux américains¹. Mais on pourrait ajouter qu'elle joue d'autant plus pour les acteurs dont les relations affinitaires constituent l'essentiel du capital social dans une grève.

En définitive, on observe que les différentes pièces du répertoire organisationnel sont diversement investies par les différents groupes politiques et syndicaux en présence. Ceux-ci agissent comme des propriétaires de formes d'organisation, partisans de celles dont ils connaissent mieux les rouages, parce qu'elles sont adaptées à leurs ressources et à leurs habitudes, et parce qu'ils ont ainsi plus de chances d'y maîtriser les débats et les prises de décision. Les étudiants les plus mobilisés délaissent les cadres en ligne, parce qu'ils valorisent les formes d'organisation hors-ligne, sur place, à commencer par l'AG, qui sont les mieux ajustées à leur registre d'engagement : celui de la présence au quotidien sur leur site d'études. Au contraire, les étudiants anti-blocage se mobilisent sur Internet, là où l'engagement est le moins coûteux en temps et en exposition de soi-même, et sont vraisemblablement plus nombreux à s'exprimer en ligne qu'à assister à des AG qui ne les intéressent pas. Les militants des JCR puis du NPA Jeunes, attachés à la construction d'une avant-garde de la lutte, s'investissent bien dans les AG, mais ils les valorisent surtout pour autant qu'elles permettent la constitution d'instances qu'ils interprètent comme des organes de direction politique : les comités de mobilisation, au niveau local, mais aussi les coordinations nationales. Pour de tout autres raisons, les étudiants dont la ressource principale dans la grève réside dans leurs réseaux affinitaires préfèrent les réunions du comité de mobilisation aux AG. Face à cela, ce sont principalement les militants de la CNT, de la FSE et de Sud-Étudiant qui réaffirment la souveraineté de l'AG contre les débats en ligne et contre le rôle politique que pourrait prendre

1 Francesca POLLETTA, *op. cit.*, p. 55-175.

le comité de mobilisation. Pour confirmer cette hypothèse, nous la mettrons à l'épreuve d'une étude de cas, celle de la mobilisation universitaire de 2009, qui s'est caractérisée par la prolifération de formes organisationnelles souvent concurrentes entre elles.

II. Quand les militants étudiants rencontrent les enseignants-chercheurs : le répertoire organisationnel de la mobilisation de 2009

Le mouvement des universités de l'hiver et du printemps 2009 a vu éclore une multiplicité considérable d'instances d'organisation de la lutte¹. Certaines existaient déjà, d'autres avaient été pratiquées lors de mouvements précédents. Ainsi, les syndicats étudiants et de personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche se sont impliqués à différents degrés dans le mouvement. Leurs membres s'organisaient dans leurs réunions locales, régionales et nationales, ainsi que dans des intersyndicales d'établissement. Par ailleurs, l'intersyndicale nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui se réunit de façon régulière, a continué son activité pendant la mobilisation. Les étudiants quant à eux ont réactivé leur répertoire organisationnel habituel : assemblées générales et comités de mobilisation dans les établissements, fédérés dans des coordinations nationales.

À ces structures déjà connues se sont superposées d'autres, à commencer par la Coordination nationale des universités, rapidement désignée par l'acronyme CNU. Son rôle a été primordial puisque c'est elle, et non l'intersyndicale, qui a lancé le mot d'ordre de « grève totale, reconductible et illimitée » lors de sa première réunion le 22 janvier, avec ce slogan solennel : « le 2 février 2009 l'université s'arrête »². Mais d'autres coordinations ont également vu le jour au cours du mouvement : coordinations des personnels Biatoss et ITA, des doctorants, des labos, sur la formation des enseignants. En outre, dans de nombreuses universités se sont mises en place, en plus des AG d'établissement ou de site, de personnels, d'étudiants ou communes, des AG d'UFR ou de département, rares lors des autres mouvements étudiés. Le mouvement étudiant francilien a été révélateur de cette inflation d'instances d'organisation. Une coordination francilienne, rassemblant des mandatés des AG d'établissement, a été mise en place comme lors des mouvements de 2006 et de 2007, mais elle a été concurrencée par des AG interfac et des AG de ville. D'autres structures ont fleuri, comme un comité de mobilisation du quartier latin, rassemblant des membres des comités de mobilisation des établissements de la rive gauche.

1 Les données mobilisées dans cette section sont notamment issues d'une étude réalisée dans le cadre d'un groupe de travail coordonné par Bertrand Geay (juin 2009-décembre 2010), lancé à l'issue de la mobilisation de 2009 pour réaliser un ouvrage collectif à son sujet, dont le projet a finalement été abandonné.

2 Motion n° 1 de la première CNU, réunie sur le site Saint-Charles de l'Université Paris 1 le 22 janvier 2009.

De ce tableau se dégagent deux constats. D'une part, la Coordination nationale des universités se dessine comme l'organe à la fois initiateur et fédérateur du mouvement, puisque toutes ses composantes y ont participé à divers degrés. S'y réunissaient des enseignants-chercheurs, des Biatoss et des étudiants mandatés par les AG d'établissement, mais aussi des syndicats, des associations, comme Sauvons la Recherche (SLR) et Sauvons l'Université (SLU)¹, et des sociétés savantes, comme Qualité de la science française. D'autre part, on observe un renouvellement et un élargissement du répertoire organisationnel des mobilisations universitaires lors de ce mouvement, qui permet de replacer l'émergence de la CNU dans un cadre plus large de prolifération des scènes organisationnelles. Pour certains acteurs du mouvement, il était ainsi possible de passer plus de temps dans les diverses réunions qu'à participer à des actions collectives. Par conséquent, si la CNU a certes permis d'unifier le mouvement, par l'inclusion de ses différentes composantes socio-professionnelles, syndicales et associatives, d'autres structures étaient quant à elles révélatrices de dissensions internes. En effet, les instances énumérées plus haut avaient toutes plus ou moins vocation à décider de l'organisation de la lutte, et ont ainsi pu entrer dans des conflits de légitimité, qui traduisaient les oppositions entre différents groupes mobilisés. Étudier différentes pièces du répertoire organisationnel permet ainsi de mettre en lumière le caractère instable des effets d'unification du mouvement produits par certaines formes, telles que la CNU. On tentera ici de rendre compte de cette multiplication des scènes organisationnelles pendant le mouvement, en analysant leurs conditions d'émergence, afin de comprendre comment se constitue un répertoire organisationnel, et en particulier la place qu'y ont tenu les AG d'établissement ou de site.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour rendre compte de cette inflation des instances organisationnelles. D'abord, le mouvement a impliqué des acteurs fortement dotés en capital culturel, à savoir des étudiants, mais aussi des enseignants-chercheurs. Or le capital culturel va de pair avec des compétences oratoires, un sentiment de légitimité à prendre la parole en public et un goût pour cette activité, qui ont pu rendre possible la multiplication des réunions. Ensuite, différentes catégories de personnels et d'usagers se sont mobilisées, à savoir des enseignants-chercheurs de différentes disciplines, des Biatoss et ITA, des chercheurs, des étudiants, des doctorants... Chacune a donc mis en place ses structures d'organisation propres. On peut ainsi construire l'hypothèse suivante : les acteurs qui impulsent une nouvelle forme

1 Sauvons la recherche est une association née de la mobilisation des chercheurs de 2003. Voir Isabelle SOMMIER, « Engagement et distanciation à Sauvons la recherche (SLR). Une sociologie des mouvements sociaux dans l'action », *Genèses*, vol. 4, n° 77, p. 137-151. Sauvons l'université se construit sur son modèle en 2007 dans le cadre de la première mobilisation contre la loi relative aux Libertés et Responsabilités des universités (LRU).

d'organisation – les entrepreneurs de performances contestataires – le font parce que celles qui existent ne leur permettent pas d'imposer leur stratégie propre ou de réaliser leurs objectifs. Mais ils ne peuvent le faire que s'ils disposent de savoir-faire et de ressources, en termes d'autorité ou de capital social par exemple, pour le faire. Ils reconvertissent dans ces formes d'organisation des compétences acquises ailleurs, dans de précédentes luttes ou lors de leur socialisation professionnelle. Les modes d'organisation sont ainsi ajustés aux dispositions et savoir-faire de certains acteurs, en premier lieu de leurs initiateurs. Se dessinent ainsi des propriétaires de formes d'organisation, partisans de celles sur lesquelles ils pensent pouvoir conserver la main. L'émergence et la pérennisation d'une performance contestataire résulte alors d'entreprises pour l'imposer, de la part de ceux qui considèrent qu'ils en contrôleront d'autant mieux les décisions qu'ils en seront les initiateurs et en définiront les règles du jeu. On peut ainsi comprendre la prolifération des scènes organisationnelles dans le mouvement en la rapportant aux intérêts et objectifs divers et parfois divergents des catégories socio-professionnelles et militantes mobilisées. De là, on rendra compte du recours à l'AG d'établissement en la reliant aux entreprises de propriétaires de cette forme d'organisation – qu'il s'agira d'identifier – en concurrence avec d'autres qui investissent des cadres de décision différents.

Pour déployer le répertoire organisationnel de la grève et identifier ses conditions d'émergence, nous nous concentrerons d'abord sur la mise en place de la Coordination nationale des universités (1) et sur son articulation avec les autres coordinations nationales (2). Puis nous explorerons l'échelle régionale, avec les coordinations franciliennes, les AG interfacs et les AG de ville (3). Au niveau local enfin, l'étude de la concurrence entre les AG d'UFR ou de département et les AG d'établissement ou de site permettra d'établir qui sont les acteurs qui sont les plus intéressés à la reconduction de cette dernière forme d'organisation de mouvement en mouvement (4).

1. La Coordination nationale des universités, ou la « stratégie du gorille »

La première Coordination nationale des universités s'est réunie le 22 janvier 2009, dans un amphithéâtre du site Saint-Charles de l'Université, à l'appel de l'AG des personnels de cet établissement. Au terme d'une journée d'intenses débats, est écrite et votée une motion qui lance au ministère un ultimatum :

- « [La coordination nationale] déclare que si le ministère ne retire pas, sans préalable :
- le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs
 - la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier et

du second degré
l'université française se mettra en grève totale, reconductible et illimitée :
le 2 février 2009, l'université s'arrête. »¹

La Coordination appelle également à une nouvelle réunion le 2 février, date du début de la grève, organisée par les personnels de l'Université Paris 4 à la Sorbonne. Ce sont en tout 11 coordinations qui se réuniront tout au long du mouvement, jusqu'au 3 juin, à l'Université Paris 13-Villetaneuse². Elles rassembleront toutes plusieurs centaines de personnes. Pour comprendre les conditions d'apparition de la CNU, nous nous sommes interrogés sur ses initiateurs, c'est-à-dire sur les entrepreneurs de cette forme d'organisation (voir encadré 35) : qui sont-ils ? Comment en sont-ils venus à proposer la mise en place d'une nouvelle instance et sur quelles ressources se sont-ils appuyés pour la lancer ?

Encadré 35

Les conditions d'émergence des coordinations : méthodologie

Pour rendre compte des conditions d'apparition de la CNU, nous avons conduit des entretiens avec trois enseignants-chercheurs de Paris 1 et trois de Paris 4, reconnus par leurs collègues comme les principaux organisateurs des deux premières coordinations. Parmi eux figure Jérôme Valluy, maître de conférences en Science politique à Paris 1, qui a également publié en 2011 un témoignage avec lequel nous avons croisé nos résultats³. Un entretien a également été réalisé avec un ingénieur en informatique employé à l'Université Paris 3 au moment du mouvement, qui a participé à de nombreuses CNU jusqu'à en être porte-parole, mais aussi à la Coordination nationale des personnels Biatoss et ITA. La consultation des archives de la liste de diffusion électronique [diffparis1]⁴, liste d'échange des étudiants et surtout des personnels de l'Université Paris 1, créée le 3 décembre 2007 à l'occasion du premier mouvement contre la LRU, a également permis de retracer les étapes qui ont conduit à l'organisation de la première CNU.

Ces matériaux permettent de restituer les conditions d'émergence de la CNU, mais non ses conditions de succès. Pour cela, il aurait fallu également montrer la façon dont le lancement de la CNU par ses initiateurs a rencontré les attentes de participants qui s'y sont effectivement rendus, qui se la sont réappropriée et qui l'ont parfois transformée par rapport aux premiers objectifs des organisateurs. Il aurait donc fallu retrouver et interroger un nombre conséquent de participants aux CNU, ce qui

1 Motion n° 1 de la première CNU.

2 La CNU se réunit de nouveau après l'été 2009, et notamment deux fois à la rentrée, dans l'espoir de relancer le mouvement, le 30 septembre 2009 à l'Université Paris 8-Saint-Denis, et le 27 octobre à l'Université Paris 10-Nanterre. Le projet de lancer une nouvelle coordination est périodiquement remis au goût du jour sur la liste de diffusion [Prep.Coord.Nat], toujours active aujourd'hui, et parfois mis en pratique. Mais ces différentes réunions ne suscitent qu'une participation anecdotique. Autrement dit, la stratégie qui consiste à appeler à une coordination pour lancer une mobilisation ne marche pas à tous les coups, s'use avec le temps, et requiert que d'autres conditions soient réunies pour avoir des chances de succès.

3 Jérôme VALLUY, « 2009-2012 : la défense des libertés universitaires, de la CNU (coordination nationale des universités) au CNU (conseil national des universités) », entretien avec Michel Barthélémy, paru sur le carnet du séminaire de l'EHESS « Les politiques des sciences », le 19 mai 2011. URL : http://pds.hypotheses.org/1290#_ftn6. Consulté le 24 février 2015. Jérôme Valluy qualifie son récit de « réflexion rétrospective – basée sur ma seule mémoire des faits et de quelques trop rares et trop rapides contrôles de dates et de faits dans les archives numériques », de « témoignage d'acteur » et non de « compte-rendu de recherche ». Dans cette mesure, nous avons été conduits à nuancer sa vision des faits en fonction de nos propres matériaux.

4 URL : <http://listes.cines.fr/info/diffparis1>. Consulté le 25 février 2015. Je remercie Jérôme Valluy, créateur de cette liste, de ses indications précieuses pour le traitement de ces données, comme de celles relatives à la liste [Prep.Coord.Nat] qu'il a également mise en place.

excédait le cadre de notre enquête, et qui se serait révélé compliqué. En effet, si une liste de diffusion électronique de la CNU ([Prep.Coord.Nat]) a été mise en place le 29 janvier 2009 pour préparer la deuxième CNU, il est rapidement apparu que sa liste d'inscrits ne se superposait pas étroitement à la liste des participants. Il y avait au contraire une déconnexion forte, et croissante, entre ces inscrits et le public réel des CNU. En effet, initialement créée pour préparer les coordinations nationales, cette liste est assez vite devenue la liste nationale d'échange du mouvement. Plus d'une cinquantaine de messages pouvaient y être échangés chaque jour. Dans ces conditions, il est clair que ne pouvaient y rester inscrits et participer aux débats que certains acteurs disposant du temps ou des compétences informatiques nécessaires pour gérer ce flux de messages. Les nouveaux délégués des coordinations ne s'y sont ainsi pas inscrits systématiquement. Nous avons également eu accès aux archives de cette liste de diffusion, mais seulement aux messages échangés à partir du 31 mars 2009. Ceux-ci donnent ainsi un aperçu, néanmoins limité, des débats au sein de cette coordination, tout comme un certain nombre de photos et vidéos disponibles sur Internet, que nous avons retrouvées grâce à l'aide précieuse des enquêtés. Surtout, nous avons recueilli l'ensemble des motions votées par les 11 CNU, et les avons utilisées comme appui pour solliciter la mémoire des enquêtés lors des entretiens.

Servet Ertul et Jean-Philippe Melchior ont cherché à comprendre, en se basant sur l'observation participante et sur les motions votées, le caractère mobilisateur de cette coordination et l'évolution du mouvement tel que le manifestaient les débats qui s'y tenaient¹. Ils restent muets cependant sur les conditions de mise en place de cette instance, notant simplement :

« Connaissant le rôle important joué dans un passé récent par les coordinations dans les mouvements étudiants et d'autres professions (infirmières...), les personnels de l'enseignement supérieur se sont dotés, dès le début de leur mobilisation, de cet instrument qui leur a semblé indispensable pour faire connaître leurs revendications et rendre plus efficace leur travail de persuasion auprès de ceux qui restent à l'écart du mouvement. »

Si la forme de la coordination a effectivement été utilisée lors de nombreux mouvements sociaux, notamment à la fin des années 1980, il n'est pas sûr que celles-ci aient été la référence essentielle des enseignants-chercheurs mobilisés et, partant, que ce soit le principal ressort de la mise en place de la CNU. Lorsque Georges, professeur de Sciences économiques à l'Université Paris 1 les mentionne, c'est surtout pour noter qu'il ne s'agissait pas d'une référence partagée :

« Quand on utilise le mot “coordination”, y a de ça, invariablement [*la référence aux coordinations d'étudiants et d'infirmières*]. Alors, c'est une évocation qui est partagée ou non-partagée. C'est une évocation connue ou partagée par les gens qui ont une certaine fibre politique ou militante, qui savent très bien ce que “coordination” veut dire. Mais y a des gens qui n'ont pas de fibre politique ou militante, et bon, pour eux, “coordination”, ça n'a pas forcément cette connotation de dire : on crée quelque chose qui est un mouvement social et non pas un mouvement syndical, quoi. »²

Georges mentionne ici deux éléments essentiels pour la compréhension de l'émergence de la CNU. Certains initiateurs et participants, des « gens qui ont une certaine fibre politique

1 Servet ERTUL et Jean-Philippe MELCHIOR, « Motions, émotions. Retour sur la mobilisation dans les universités ». URL : <http://www.contretemps.eu/recits/motions-emotions-retour-sur-mobilisation-dans-universites>. Consulté le 19 décembre 2010.

2 Entretien du 17 décembre 2009.

ou militante » ont pu comprendre clairement le lancement de la coordination comme un moyen de contourner les syndicats (« on crée quelque chose qui est un mouvement social et non pas un mouvement syndical »). Néanmoins, c'était loin d'être le profil dominant parmi les participants à la CNU. Beaucoup d'enseignants-chercheurs mobilisés en 2009 étaient des novices de l'action collective, dans un milieu peu syndiqué, et alors que ce mouvement est « sans précédent historique »¹ : « Il dépasse de loin celui de mai 1968 en ce qui concerne le niveau de consensus chez les enseignants-chercheurs, puisque participaient de ce consensus des universitaires de droite et d'autres travaillant dans des disciplines ou des universités traditionnellement conservatrices (ce qui était moins le cas en 1968). »²

Surtout, il ne suffit pas de savoir que des salariés en lutte ont mis en place des coordinations pour y avoir mécaniquement recours. Au contraire, l'identification des acteurs et de la chronologie de l'organisation de la première CNU à Paris 1 fournit un certain nombre d'éléments pour rendre compte de sa genèse. Le premier message diffusé sur la liste de diffusion des personnels et étudiants de Paris 1, [diffparis1]³, en rapport avec un début de mobilisation contre les décrets modifiant le statut des enseignants-chercheurs et la formation des enseignants des premier et second degré, date du 9 décembre 2008. Il est envoyé par Anne, maître de conférences en Histoire de l'art. Non-syndiquée, elle est demandeuse d'action, mais impuissante pour faire quoi que ce soit seule :

« Personnellement, je juge la situation extrêmement préoccupante, et j'appelle de mes vœux une mobilisation et des actions concrètes. Comment est-il possible qu'aucune manifestation n'ait encore été prévue par nos syndicats ? »

En entretien, Anne explique sa situation⁴ : maître de conférences en Histoire de l'art mais enseignant dans une UFR d'Arts plastiques, elle ne craint pas sa hiérarchie, et de surcroît elle n'a pas conscience d'écrire à 2000 personnes inscrites sur cette liste de diffusion. Titularisée après de longues années de précarité, elle est préparatrice aux concours de l'enseignement en Arts plastiques : elle est donc directement touchée par ces deux décrets, qui mettent en cause une profession, enseignante-chercheuse, et plus encore un métier, la préparation aux concours, chèrement acquis. Les nombreuses réponses positives à ce message incitent un groupe de maîtres de conférence de différentes disciplines à rédiger un appel, dit « Appel du 12 décembre ». Celui-ci exige la « suppression du projet de décret sur le statut des

1 Jérôme VALLUY, art. cit.

2 *Ibid.*

3 Cette liste a été mise en place pendant le mouvement étudiant de 2007 contre la LRU. Constatant que peu de personnels étaient impliqués dans cette lutte qui pourtant les concernait directement, Jérôme Valluy y a inscrit d'office toutes les adresses professionnelles des personnels de Paris 1, tout en leur indiquant les moyens de s'en désabonner. Partant, la liste rassemble un grand nombre de personnels, mais aussi des étudiants, principalement des militants, qui s'y sont inscrits volontairement ensuite. Il y a en tout en 2009 plus de 2 000 abonnés, et environ 2 500 agents à Paris 1.

4 Entretien du 13 mars 2010.

enseignants-chercheurs » et la « suspension des projets de réformes sur la masterisation et la refonte des concours de recrutement des enseignants ». Il propose également des actions (une manifestation nationale, la rétention des copies des examens du premier semestre et des maquettes des masters dont le ministère demande la création dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants). Les neuf premiers signataires de cet appel partagent en partie les propriétés sociales d'Anne : tous maîtres de conférences à Paris 1, très peu d'entre eux sont syndiqués. Le succès de cet appel, qui circule largement notamment *via* la liste de diffusion d'un réseau de chercheurs, est inespéré : il récolte des centaines de signatures de personnels de différentes universités.

Ce début de mobilisation incite les enseignants membres du conseil d'administration de Paris 1 élus sur la liste « Pour une université des savoirs » (Pus), et parmi eux Georges, professeur de Sciences économiques, à appeler à la tenue d'une AG de personnels le 8 janvier. Georges a été candidat à la présidence de Paris 1 en 2003. Bien qu'il soit membre du Snesup¹, le syndicat n'a pas soutenu sa candidature. Il l'a alors quitté et a rejoint la Ferc-Sup CGT². En 2008, il est à la tête de la liste Pus pour les élections au CA, et mène campagne contre les appareils syndicaux, avec les collègues qui l'ont soutenu en 2003 : des dissidents du Snesup passés ou non à la CGT, et des non-syndiqués. Encarté mais disposé par cette expérience à se passer des organisations syndicales pour lancer une mobilisation à Paris 1, il explique ainsi l'appel à l'AG du 8 janvier : « il n'était pas question de travailler dans le cadre de l'intersyndicale [*de Paris 1*] »³. Élu au CA, et de surcroît professeur des universités, contrairement aux premiers signataires de l'Appel du 12 décembre, il dispose d'une légitimité certaine pour appeler à cette AG et pour l'animer. À la toute fin de l'AG du 8 janvier, c'est probablement lui, ou bien Jérôme Valluy⁴, maître de conférences en Science politique, signataire de l'Appel du 12 décembre, membre également de la CGT (bien qu'il ne paie formellement sa première cotisation qu'en janvier 2009), qui propose comme perspective de mobilisation l'appel par Paris 1 d'une coordination nationale des universités. Comme pour l'organisation de l'AG, c'est une logique de contournement des organisations syndicales qui est à l'œuvre. Un comité de lutte des personnels de Paris 1 est ainsi mandaté pour organiser cette coordination, mais l'essentiel du travail sera assuré par ces trois enseignants-chercheurs : Anne, Georges et Jérôme Valluy.

Cette coalition d'acteurs renseigne sur les ressorts du recours à une coordination et sur les ressources mobilisées pour la lancer. Anne et Georges sont respectivement non-syndiquée

1 Syndicat national de l'enseignement supérieur, membre de la FSU.

2 Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture dans le supérieur.

3 Entretien avec Georges du 17 décembre 2009.

4 Les entretiens le suggèrent mais sans être fermes sur ce point.

et dissident du syndicat majoritaire de leur profession. Ils critiquent en entretien l'« attentisme » et la « frilosité » des syndicats. Ces derniers ne sont donc pas pour eux un cadre possible de lancement d'une grève. Ils s'emploient donc à mettre en place une autre structure, la Coordination nationale des universités, mais ne pourraient le faire sans certaines ressources et savoir-faire. De ce point de vue, les trois fournissent chacun des ressources distinctes. Georges, c'est l'autorité. Professeur élu au CA, il ne dispose pour autant d'aucun savoir-faire en matière d'organisation d'événements de ce type. C'est ici qu'intervient Jérôme Valluy, le stratège. Lorsqu'il était étudiant à l'Institut d'études politiques de Lyon, il a milité à l'Unef-ID après avoir participé au mouvement de 1986 contre le projet de loi Devaquet, et a été membre du bureau de la coordination nationale étudiante à cette occasion. Il connaît les rouages et les potentialités de ce mode d'organisation. À cela s'ajoutent « vingt ans d'études en Science politique »¹. Selon lui :

« Les assemblées générales et les CNU (...) produisent le meilleur quand on est en phase initiale, c'est-à-dire qu'on a besoin de mobiliser, donc on a besoin d'effets spectacle, et puis de textes simples, forts, qui rallient. Et puis on a besoin d'une stratégie que j'appellerais la stratégie du gorille², c'est-à-dire beaucoup de bruit, montrer sa force... »³

Il maîtrise ainsi les effets politiques d'une coordination et notamment, au delà de l'intérêt de coordonner différents établissements entre eux, l'usage expressif qui peut en être fait : des « effets spectacles », « beaucoup de bruit, montrer sa force ». Convoquer une coordination, de surcroît pour lancer une mobilisation, c'est ainsi utiliser la « stratégie du gorille », c'est-à-dire rassembler dès le départ un grand nombre de personnes et manifester leur détermination, dans le but d'en recruter encore de nouvelles. On voit ici que les coordinations, comme les AG, ont la propriété de combiner débats et organisation d'une part, démonstration de force et de nombre d'autre part. Mais dans la bouche de Jérôme Valluy, le terme renvoie également aux limites de la forme coordination, qui selon lui est impuissante, de même que les AG, de par la forme et la teneur des débats, à « ciseler un choix stratégique »⁴, ce qui aurait nui dans la suite du mouvement. Pour mettre en place tout cela, reste le travail de la petite main. Anne quant à elle, sans véritable expérience militante avant le mouvement, assure le travail organisationnel dont on a vu qu'il était aussi souvent assigné aux étudiantes⁵ : elle recense les participants à la CNU au fur et à mesure qu'ils se manifestent, réserve l'amphithéâtre, achète des bouteilles d'eau pour les délégués...

Au terme de la première CNU, est émise l'idée de poursuivre l'aventure, à Paris 4, à la

1 Entretien avec Jérôme Valluy du 9 février 2010.

2 Il reprend cette expression dans son témoignage de 2011. Jérôme VALLUY, art. cit.

3 Entretien avec Jérôme Valluy du 9 février 2010.

4 *Ibid.*

5 Voir le chapitre 5.

Sorbonne, dès le 2 février, jour prévu pour le début de la grève. Administrateur de la liste de diffusion électronique d'un réseau de chercheurs et de la liste [diffparis1], Jérôme Valluy met ses compétences informatiques à profit pour créer la liste [Prep.Coord.Nat] qui sert d'abord à l'organisation de la deuxième CNU. À l'Université Paris 4, les tensions sont moins fortes qu'à Paris 1 entre les personnels non-syndiqués et de diverses obédiences syndicales. C'est l'intersyndicale réunissant l'Unsa, la CGT, FO et le Snesup qui a appelé aux premières AG. André, Prag en Mathématiques et Logique à l'Université Paris 4, et par ailleurs encarté au NPA, fait partie de la section du Snesup qui s'est créée en juin 2008 et qui est plutôt composée de membres de la tendance École émancipée, minoritaire nationalement et positionnée à la gauche de la majorité :

« C'est-à-dire, nous, on est plutôt ici, dans la tendance École émancipée, si vous voulez. Donc, ce qui veut dire par là qu'on a un regard assez critique aussi sur les formes d'organisation et de mobilisation de notre syndicat. À l'intérieur du syndicat, on n'est pas tout à fait sur la ligne majoritaire. Donc ce qui fait que, pour nous, (...) l'organisation à la base, c'est des choses assez évidentes, si vous voulez, voilà. Donc si vous vous voulez, c'est... on a tout de suite embrayé... On se sent très, très libre, par rapport à la direction [du Snesup], on organise vraiment les choses comme on veut. »¹

Comme les organisateurs de la première CNU à Paris 1, les militants du Snesup à Paris 4 ne sont pas disposés à compter seulement sur l'initiative des syndicats pour organiser une grève, et sont sensibilisés aux enjeux de l'auto-organisation. André, présent à la première CNU, raconte ainsi : « on a vu que ça prenait, que ça marchait, et donc je ne sais plus qui (...) a dit : “bon, voilà, il faut qu'on enchaîne”, et puis nous on s'est proposé »².

Les organisateurs des premières CNU ont donc contourné les syndicats pour organiser la mobilisation, parce qu'ils ne voyaient rien venir de la part des directions nationales, et qu'ils n'étaient pas en mesure de peser sur elles. Jérôme Valluy explique en entretien :

« L'intersyndicale [nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche], elle s'est toujours réunie, elle existait déjà, elle existera encore. Elle est permanente, d'une certaine manière, l'intersyndicale, avec ses hauts, ses bas, donc... (...). D'emblée, l'intersyndicale était... enfin elle était décalée par rapport aux potentialités de mobilisation, qu'on sentait bien. C'est-à-dire, jamais... on sentait bien que le consensus dans le milieu enseignant atteignait un niveau sans précédent historique (...). Donc l'intersyndicale n'était plus l'outil... enfin n'était plus adaptée, n'était plus en phase avec ce phénomène exceptionnel, quoi. Qui ensuite s'est reflété dans l'ampleur du mouvement lui-même (...). L'antisindicalisme était quand même puissant dans le monde enseignant, hein (...). Il y avait aussi une très forte réticence du côté des syndicats, c'est-à-dire l'intersyndicale, pour le coup, voyez... était pas prête... mesurait pas du tout l'ampleur du mouvement potentiel. Aucun des syndicats ne le mesurait. »³

Le caractère « exceptionnel » de la mobilisation implique un mode d'organisation qui

1 Entretien avec André du 16 septembre 2010.

2 *Ibid.*

3 Entretien du 9 février 2010.

joue aussi sur le registre de l'exceptionnel, à la différence de l'intersyndicale, routinière. Les organisateurs ont également parié sur une double réticence. D'une part, ils ont anticipé l'antisindicalisme de leurs collègues. Mais ils ont également perçu une « réticence » de la part des syndicats, qui ont pu manifester une hostilité vis-à-vis de la coordination au début du mouvement. Jérôme Valluy ajoute ainsi :

« Je peux vous dire, pour être à la CGT, que la CGT n'avait strictement rien vu, contrairement à ce qu'ils disent... à ce que dit la propagande officielle [*il rit*] du Bureau national. Non, non ils n'avaient absolument pas compris ce qui se passait, et ils étaient contre le principe de la CNU. À la première coord', là, à Paris 1, je me rappelle des deux gars du Bureau national qu'étaient là, ils étaient venus : “on est contre” [*il rit*]. »¹

Au moment de l'entretien, Jérôme Valluy est d'autant plus disposé à souligner les réticences des syndicats qu'il fait figure en 2009 d'*outsider*, nouvellement syndiqué, qui parvient mieux que les syndicats, avec ses collègues, à saisir les potentialités de mobilisation et à déterminer la forme d'organisation qui y est ajustée. En 2011, militant de la CGT, il nuance au contraire l'hostilité initiale des syndicats :

« Quelques réticences de la part des responsables syndicaux s'exprimèrent durant la première coordination nationale... par crainte notamment de la voir se transformer en organisation pérenne, associative (de type SLR ou SLU), venant concurrencer les organisations syndicales tout en entretenant la faible syndicalisation, voire des formes d'anti-syndicalisme et en dispersant éventuellement les faibles forces militantes dans le secteur. Cependant ces réticences disparurent dès lors que la première coordination nationale rejeta l'idée d'élire des représentants ou un bureau (...). Les réticences syndicales disparurent en outre fin janvier / début février quand l'ampleur nationale de la vague fut clairement perceptible. »²

On perçoit en tout cas la façon dont la CNU et les syndicats sont initialement dans une situation de concurrence dans le répertoire organisationnel, de la même façon que des structures associatives (SLR et SLU) peuvent l'être vis-à-vis des structures syndicales. Néanmoins, les syndicats « ont évolué »³, parce que les organisateurs de la CNU ont eu l'habileté de les intégrer aux coordinations, en leur y laissant un temps de parole, et qu'inversement les syndicats ont saisi l'intérêt d'y venir et de travailler en complémentarité avec elle. Jérôme Valluy raconte ainsi :

« La coordination ne s'est pas faite en dehors des syndicats : ils y étaient présents, de manière visible (avec logos, autocollants, tracts, etc.), et l'intersyndicale nationale elle-même y était présente ; elle s'est même parfois tenue dans les couloirs ou salles mitoyennes de la coordination nationale pour préparer des communiqués, dans l'urgence, qui tenaient compte des débats en cours. »⁴

« Les deux instances, intersyndicale et coordination, avancèrent souvent de pair, soit parce que les membres de l'intersyndicale participaient à la coordination et pesaient sur ces débats, soit

1 *Ibid.*

2 Jérôme VALLUY, art. cit.

3 Entretien du 9 février 2010.

4 Jérôme VALLUY, art. cit.

parce l'intersyndicale complétait la coordination entre deux réunions, par des communiqués. »¹

Le rapport de concurrence entre CNU et syndicats s'atténue donc rapidement au cours du mouvement. En revanche, la CNU entre en concurrence avec d'autres coordinations nationales.

2. Une, deux, trois, mille coordinations

Les enseignants-chercheurs mobilisés en 2009 sont souvent dépourvus d'expérience militante. Georges et André, pourtant membres d'organisations syndicales et/ou politiques, notent qu'ils étaient totalement novices en matière d'assemblées de ce type :

« J'ai présidé x AG donc, presque une par semaine pendant quatre mois. J'avais jamais fait ça (...). C'était la première fois de ma vie, et la dernière sans doute, que je le faisais. »²

« Moi, personnellement j'ai appris comme ça, à travers ça, j'ai compris la dynamique en faisant. »³

Le fonctionnement des CNU se construit donc peu à peu dans l'improvisation et le bricolage. Cette inexpérience a été pendant le mouvement un facteur d'incompréhension entre les enseignants-chercheurs et les étudiants mobilisés, dans la mesure où les étudiants, eux, avaient pour certains d'entre eux l'expérience de précédentes mobilisations, notamment en 2006 et en 2007, et des formes d'organisation de type coordinations et AG. En particulier, les modalités de fonctionnement des CNU sont beaucoup moins formalisées que celles des assemblées étudiantes. Georges décrit ce décalage :

« Les étudiants sont très, très à cheval sur les règles démocratiques du débat, il faut que tout soit clair, et puis ils passent plus de temps finalement à débattre des règles du débat qu'à débattre sur le fond. Bon. Non, là [*lors de la première CNU*] je n'ai pas de souvenir qu'on ait débattu sur les modes de fonctionnement. Là, tout le monde débarquait, hein, on était dans l'improvisation d'une part, d'autre part la plupart des gens qui étaient là n'étaient pas des militants aguerris (...). Donc je pense que tous les gens qui étaient là étaient pas des pros, des militants professionnels, ayant une très forte habitude des AG, etc. Et donc ça s'est fait quand même relativement à la bonne franquette, quoi, hein. Ah oui, oui, oui, dans un climat de confiance. »⁴

Georges oppose la « confiance », « l'improvisation » et la « bonne franquette » des novices au formalisme des étudiants, qui détournerait du « fond » des débats. En effet, les coordinations nationales étudiantes sont, comme les AG, très ritualisées : la tribune est supposée être élue, ne pas prendre part aux débats et aux votes, les délégués doivent s'inscrire pour prendre la parole et sont minutés dans leurs interventions, ils reçoivent dès leur arrivée

1 *Ibid.*

2 Entretien avec Georges du 17 décembre 2009.

3 Entretien avec André du 16 septembre 2010.

4 Entretien avec Georges du 17 décembre 2009.

des cartons de vote avec le nom de leur université... Ces savoir-faire, qui se transmettent de mouvement en mouvement, étaient inconnus des enseignants-chercheurs, qui ont parfois réinventé certaines de ces règles. Ainsi, les enseignants-chercheurs de Paris 4 qui avaient assisté à la première CNU ont cherché à remédier aux dysfonctionnements qu'ils avaient noté en trouvant des « petits trucs » :

« [Pendant la première CNU, les gens prenaient la parole] de manière assez intempestive (...). Un tour de parole très mal géré. C'était souvent le coup de force, les gens descendaient dans l'amphi, quasiment prendre le micro, bon, des choses comme ça. C'était vraiment très pénible. »¹

« Et donc ça, ça a été en gros une fin de CNU très agitée, parce que d'une part, c'était la première, donc au niveau organisation de prise de parole et comme ça, c'était pas du tout cadré. Hein, parce que c'est des universitaires qui ont pas l'habitude de mener des AG, aussi, hein, faut voir ça (...). Donc ça a été assez bordélique, on pourrait dire (...). Mais c'était vraiment épuisant, quoi. C'était vraiment épuisant. Alors, nous, ça a aussi servi pour ici déjà à... réfléchir à l'organisation, bon... Maintenant, ça a toujours été le bordel quand même, de toute façon, hein. Mais bon, on a quand même... Ça avait été tellement pénible qu'on a réfléchi à quelques petits trucs, pour améliorer l'organisation... et qui ont été ensuite visiblement conservés au cours des CNU, qui ont appris sur les autres des techniques [il insiste sur le mot], quasiment, de *management* de l'amphi, des choses que les étudiants connaissent bien, que les militants connaissent bien, mais que les enseignants connaissent pas forcément (...). On a également eu l'idée de distribuer des cartons aux gens pour qu'ils puissent voter. Une idée à la fois un petit peu... assez pratique, parce qu'on voit des gens, voilà... C'est-à-dire l'idée, c'était, les CNU, l'amphi Richelieu, est ouvert, mais seuls les délégués peuvent voter (...). Donc comment on le sait ? On distribuait des cartons, on avait des listes... Ça, ça avait été un gros boulot, avant, de coordination (...). On remettait donc des petits cartons rouges, pour voter, voilà. La tribune avait été organisée... C'est nous qui tenions la tribune. On a essayé de mieux respecter, bon, les demandes de prise de parole, les temps, etc., oui (...). Les cartons, c'est moi. Ça m'est venu en réfléchissant, parce que... Voilà, en réfléchissant aux défauts de la première, en essayant de trouver quelque chose qui soit à la fois visuel pour les photographes, ou les téléés, si elles passent, et puis utile, quoi. »²

On retrouve ici la dimension expressive de la CNU : les « techniques » inventées ont pour double objectif, à la façon des cartons pour les délégués, d'organiser les débats et les votes et de produire un effet « visuel pour les photographes, ou les téléés », par des manifestations d'unanimité lors des votes par exemple. Pour (ré)inventer ces « techniques (...) de *management* de l'amphi », André peut s'appuyer sur sa propre expérience de militant dans une organisation politique, le NPA, qui y a recours pour ses réunions. Mais les universitaires, dont il est une fois de plus noté qu'ils n'ont « pas l'habitude de mener des AG », s'appuient surtout sur leurs savoir-faire professionnels. De même que Jérôme Valluy reconvertit la liste de diffusion électronique de son réseau de chercheurs pour diffuser l'Appel du 12 décembre ou l'appel à la participation à la première CNU, les enseignants-chercheurs reconvertissent des compétences qu'ils tirent de leur socialisation professionnelle. Nombreuses sont ainsi les

1 Entretien avec André du 16 septembre 2010.

2 *Ibid.*

comparaisons entre les CNU et les colloques¹. André le note par exemple à propos de la mise en place de l'accueil des invités :

« Donc très vite il a fallu faire un gros boulot de savoir qui vient, quelles universités viennent, qui dans les universités, donc avoir des listes, et donc établir des petits stands devant l'amphi Richelieu (...). On retombait un peu aussi sur ce qu'on sait faire quand même en tant qu'universitaires, c'est-à-dire organiser des conférences et des colloques. Voyez, c'est un petit peu le même principe. »²

Il s'agit de plus, ici comme ailleurs, de prendre la parole devant ses pairs, de rencontrer des collègues d'autres universités, même si l'ambiance est nettement moins feutrée, puisqu'il faut aussi apprendre à partager davantage la parole que lors des manifestations scientifiques. De la même façon, la deuxième CNU introduit l'utilisation d'un vidéoprojecteur³, qui permet de lire les motions au fur et à mesure de leur écriture et du processus d'amendement.

Les étudiants rejoignent rapidement le mouvement. Les militants étudiants de certains établissements⁴ ont tenté d'organiser des assemblées générales dès le mois de novembre 2008 contre la réforme de la masterisation, sans grand succès. À la fin du mois de janvier, la mobilisation des enseignants-chercheurs relance la dynamique. Mais les militants étudiants émettent des réserves à l'égard de la mobilisation enseignante, sur deux registres. Ils dénoncent d'une part le caractère peu formalisé des AG et coordinations des enseignants, qui nuit selon eux à la démocratie et permet des prises de pouvoir des plus habiles orateurs. D'autre part, mobilisés l'année précédente contre la LRU, ils réactivent la revendication d'abrogation de cette loi, et sont souvent amers vis-à-vis d'enseignants-chercheurs accusés de se réveiller après la bataille, sur la seule question de leur statut. En conséquence, ils agissent en deux sens. D'un côté, ils revendiquent de participer à la CNU. De l'autre, ils réactivent leurs propres formes d'organisation, en l'occurrence une coordination nationale étudiante, bientôt rebaptisée CNE pour la distinguer de la CNU, dont la première réunion est appelée, comme en 2007, par les étudiants de Rennes et organisée dans cette ville dès le week-end des 14 et 15 février. Cette coordination reprend le mot d'ordre d'abrogation de la LRU.

L'ouverture de la CNU aux étudiants, aux doctorants et aux personnels Biatoss et ITA est favorisée par la présence de ces catégories dans les AG d'établissement qui y mandatent

1 « Au cours de ces 11 coordinations, nous sommes passés d'une organisation spontanée à une organisation structurée reflétant le savoir-faire des universitaires qu'ils savent mettre en œuvre lors de leurs manifestations scientifiques : séminaires, colloques, congrès... » Servet ERTUL et Jean-Philippe MELCHIOR, art. cit.

2 Entretien du 16 septembre 2010.

3 Cela permet une mise en scène particulièrement spectaculaire en introduction des débats de la deuxième CNU, où un petit film est diffusé, comportant un état de la mobilisation, avec la très longue liste des établissements touchés, sur la musique de *La Guerre des étoiles*. Le film est visible à l'adresse suivante. URL : <http://www.youtube.com/watch?v=Doja9-AN5Rk>. Consulté le 20 décembre 2010.

4 C'est le cas à l'ENS, à Censier et à Poitiers notamment.

des délégués. Dès la deuxième CNU, sont votées des règles de mandatement pour les suivantes qui, si elles ne sont pas paritaires, permettent cependant une représentation des autres catégories : « [La Coordination nationale] encourage chaque université à élire, pour la Coordination, trois représentants enseignants-chercheurs, un représentant Biatoss et un représentant étudiant »¹. Ensuite, la plateforme de revendications, initialement réduite au retrait des décrets sur le statut des enseignants-chercheurs et la formation des enseignants, est élargie à des questions concernant plus directement les doctorants, les personnels Biatoss et ITA, et les chercheurs. La deuxième CNU exige ainsi « le retrait du contrat doctoral », « l'arrêt du démantèlement des organismes de recherche » et « la restitution des postes supprimés et la résorption de la précarité chez les enseignants, les chercheurs, les Biatoss et les ITA par un plan pluriannuel de création de postes »².

L'inclusion de la revendication de l'abrogation de la LRU à la plateforme est quant à elle l'objet d'âpres débats, qui aboutissent au consensus de la deuxième coordination sur la revendication d'une « nouvelle loi » :

« La Coordination nationale constate que toutes ces contre-réformes résultent de la loi LRU. En conséquence, elle demande en urgence que la communauté universitaire et le monde de la recherche soient consultés sur une nouvelle loi (...). »³

C'est seulement poussée par la coordination étudiante des 14 et 15 février que la quatrième coordination, qui se tient à Nanterre le 20, intègre à sa plateforme la revendication proprement dite de « l'abrogation de la LRU »⁴. Les CNU se sont également peu à peu formalisées, rejoignant les standards des coordinations étudiantes. Au niveau national, par le triple mouvement de l'ouverture des délégations à d'autres catégories, de l'élargissement des revendications et de la formalisation des modalités de fonctionnement, la coalition entre les différents groupes militants et professionnels mobilisés a donc pu se maintenir. Les CNE ont progressivement collaboré avec les CNU, les deux tenant en partie compte des calendriers de mobilisation et des revendications votés par l'autre dans leurs propres décisions. La septième CNU est même organisée à Strasbourg, le lundi 23 mars, conjointement à la CNE qui se tient dans la même ville le week-end des 21 et 22 mars. On n'en observe pas moins que le répertoire organisationnel se structure sous l'effet des relations de concurrence entre ces différents groupes, propriétaires de formes d'organisation distinctes. La CNU est d'abord modelée par et pour les enseignants-chercheurs, et façonnée par leurs savoir-faire professionnels. Pour peser sur ses décisions, les militants étudiants s'appuient sur les formes

1 Motion n° 2 de la deuxième CNU, réunie à la Sorbonne (Université Paris 4) le 2 février 2009.

2 Motion n° 3 de la deuxième CNU.

3 *Ibid.*

4 Motion n° 2 de la quatrième CNU, réunie à l'Université Paris 10-Nanterre le 20 février 2009.

d'organisation qu'ils connaissent et maîtrisent. Ils poussent dans les AG d'établissement à l'envoi de délégations intercatégorielles, contribuent à la formalisation du fonctionnement des CNU en faisant valoir des règles comme le mandatement clair de délégations ou relatives à l'organisation des débats. Surtout, ils réactivent leur propre coordination qui accélère l'élargissement des revendications. On peut comprendre de la même façon la multiplication des coordinations. Bien que la CNU soit le cadre qui réunit toutes les catégories, chacune crée sa propre coordination, avec des coordinations des personnels Biatoss et ITA (voir encadré 36), des doctorants, des labos, ou encore sur la formation des enseignants, cette dernière réunissant les acteurs (formateurs, étudiants, syndicats du supérieur mais aussi du primaire et du secondaire) directement concernés par la réforme de la masterisation. Les différences, voire les divergences d'intérêts, d'objectifs et de stratégies entre elles favorisent la création de nouvelles instances qu'elles maîtrisent mieux, fût-ce pour collaborer avec la CNU ensuite et peser sur elle.

Encadré 36

Le cas de la Coordination nationale des personnels Biatoss et ITA

Nous n'avons pas pu prolonger l'enquête sur toutes les coordinations qui sont nées pendant le mouvement de 2009. Néanmoins, un entretien avec David¹, participant assidu des coordinations nationales des personnels Biatoss et ITA comme des CNU, ainsi que la consultation des motions et communiqués qui y ont été écrits, permettent de dégager quelques pistes sur les conditions de leur mise en place. Une première réunion de personnels Biatoss et ITA de plusieurs établissements, principalement franciliens mais aussi d'autres régions, s'est tenue le 21 mars 2009 à l'Université Paris 8-Saint-Denis, à l'appel des personnels Biatoss de cette université, fortement mobilisés. Lors de cette réunion, les participants ont décidé de poursuivre les réunions de ce type, en les appelant des « coordinations ». Ce sont ainsi 4 coordinations nationales des personnels Biatoss et ITA qui ont été organisées, du 4 avril au 6 juin. Elles ont réuni à chaque fois quelques dizaines de personnes. David était en 2009 ingénieur en informatique à l'Université Paris 3, membre du NPA et syndiqué au Snasub². Pour lui, la coordination des Biatoss n'avait pas vocation à concurrencer la CNU, ni à mettre en cause sa légitimité : il s'agissait de « montrer une expression indépendante mais tournée vers le mouvement collectif », représenté par la CNU. Néanmoins, il s'agissait bien pour les personnels qui ont animé cette coordination de mettre en place une arène qui visibiliserait cette catégorie et ses revendications propres mieux que ne le faisait la CNU :

« Une partie des Biatoss, et pas seulement eux d'ailleurs, n'ont pas arrêté de râler parce que les revendications des Biatoss n'étaient pas audibles, et en même temps on n'a pas arrêté d'en parler dans la CNU (...). [Mais] il y a quand même eu du début à la fin le soupçon que ce soit un peu cosmétique. C'est un peu comme le paragraphe sur le féminisme qu'est voté dans certains congrès d'organisations, à l'unanimité. L'unanimité, ça peut vouloir dire plusieurs choses. »³

La comparaison avec la lutte des femmes est éclairante : si la CNU visait à unifier des composantes hétérogènes du mouvement, la coordination des Biatoss était elle un outil de visibilisation d'un groupe partageant des propriétés sociales communes, mais dominé et assigné à des tâches dont la

1 Entretien du 8 octobre 2010.

2 Syndicat national de l'administration scolaire et universitaire et des bibliothèques, membre de la FSU.

3 Entretien avec David du 8 octobre 2010.

valeur n'est pas reconnue :

« Ce qui s'est révélé très fort, c'est qu'il y a un fort ressentiment et un fort sentiment d'invisibilité des Biatoss. Cette sensation d'être les petites mains et les rouages invisibles de la machine. »¹

Ainsi, la coordination des Biatoss avait pour objectif non pas de contourner la CNU pour construire un mouvement alternatif, mais de porter plus fermement leur voix au sein de cette dernière. C'est pourquoi elle élit des porte-parole qui se rendaient dans les CNU pour rendre compte des décisions prises. Les deux formes de coordination prennent acte dans leurs expressions respectives de cette coexistence et de cette complémentarité. La CNU du 23 mars, réunie à Strasbourg, et qui fait suite à la première réunion nationale de personnels Biatoss et ITA, intègre à sa liste de motions celle votée par cette dernière. Inversement, le communiqué de la deuxième Coordination nationale des personnels Biatoss et ITA souligne : « la coordination (...) s'associe à toutes les initiatives proposées par la CNU ».

David explique également qu'une coordination souple, où les personnels pouvaient venir à titre individuel ou en étant mandatés, répondait aux besoins d'acteurs qui étaient trop peu nombreux dans leur établissement pour tenir des AG de Biatoss, et qui cherchaient ainsi à se rassembler avec des collègues d'autres établissements. Les coordinations de Biatoss créaient ainsi un entre-soi mobilisateur, et David souligne leur « bonne ambiance »² (« on s'est fait plusieurs fois la réflexion »³) qui y régnait, par opposition aux CNU, arènes agonistiques puisqu'elles réunissaient des acteurs parfois très hétérogènes quant à leur situation sociale et leur positionnement politique.

La coordination des Biatoss répond ainsi à des objectifs de visibilité et de renforcement du groupe, de représentation et de construction identitaire⁴. D'autres initiatives des Biatoss mobilisés à Paris 8 vont dans ce sens, comme la construction d'une mascotte, « Super Biatoss », mannequin de plus de 2 mètres minutieusement fabriqué puis réparé, en déguisements d'infirmiers et de médecins, collectivement, lors de moments qui sont autant de temps de sociabilité (voir les photographies ci-dessous). Super Biatoss est emmené en manifestation, et donne aussi lieu à l'édition de badges à son nom.



Crédit : Nicolas Palmyre.

Néanmoins, la diversification progressive du public des CNU ne va pas sans créer de tensions en son sein, également révélatrices de divergences de stratégies, d'intérêts et d'*habitus* entre les différentes catégories mobilisées. Ainsi, Anne considère qu'à partir de la

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 Patrick HASSENTEUFEL, « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », *Revue française de science politique*, 1991, vol. 41, n° 1, p. 5-27.

huitième CNU, réunie le 7 avril sur le site d'Asnières de l'Université Paris 3, « la CNU a dégénéré »¹, en raison du renouvellement de l'assistance :

« Elle a dégénéré, parce qu'au début, elle a été très probe, on peut dire, et vraiment les délégations ont été très convenables. C'étaient bien des EC², c'était bien... bon, tous ces gens-là étaient bien mandatés. Et peu à peu, avec le temps, ça s'est défait, si je puis dire, si bien que, moi j'ai vu par exemple à (...) Paris 3, en avril. Moi j'ai vu un paquet de... à la place des EC, en fait c'étaient soit des ATER, ou des moniteurs, y avait plus... Moi y avait pratiquement plus de collègues connus, de visages connus, avec des comportements, ça va vous faire rigoler, mais... invraisemblables. Genre, ils avaient tous leur ordi' ouvert, et ils étaient tous en train de jouer sur leur ordi'. Alors ils faisaient des patiences... à Tetris... Bon. Alors déjà rien que ça... en plus, pour des vieux comme nous, bon. Enfin bon, moi je joue aussi, mais pas en CNU, quoi, bon. Bon. Moi j'avais trouvé ça plutôt zarbi. Y avait deux filles devant moi qui se bécotaient... invraisemblable. Non mais attendez, c'est peut-être pas le lieu, quand même, des épanchements amoureux, bon. Que des trucs comme ça, qu'étaient... alors... Et on voyait bien, qu'il y avait un problème de représentativité, c'est-à-dire que là, qui venait, quoi ? Qui étaient ces gens ? Bon. Est-ce que c'étaient des MC³ ? Qu'est-ce que c'était. Et bon j'ai commencé à trouver que ça... bon, que ça devenait bizarroïde. Pour la CNU de Paris 4⁴ (...), bah y avait essentiellement des moniteurs. Essentiellement. C'est-à-dire qu'ils avaient envoyé les étudiants à leur place. Et donc là, les étudiants, ils votaient pour... Les étudiants votaient pour la non-tenue des examens, parce que les étudiants étaient beaucoup plus jusqu'au-boutistes que nous, pour ça, et n'avaient pas du tout... n'ont pas du tout le même rapport à l'enseignement et pour cause, puisque c'est pas leur métier, encore. Voilà. Je pense que... On a été, comment dire... débordé par... Parce que y avait énormément d'étudiants dans cette AG. C'est incroyable. Je veux dire, on a bien vu que c'étaient plus des EC (...). Je pense que c'étaient des moniteurs, je pense que c'étaient des... soit des doctorants, soit des moniteurs, mais qu'ils avaient été envoyés à la... Parce que le problème, c'est que si vous voulez, au bout de la dixième CNU, les collègues fatiguent. Voilà. Ils fatiguent (...). Donc en fait ils envoyaient à leur place, ils déléguaient, à des gens beaucoup plus jeunes (...). Ça pouvait être aussi l'équivalent de chargé de cours qu'était un peu engagé (...). Et y avait très peu... Finalement, quand on... Mais c'était beaucoup trop jeune, pour être des EC (...). On le voyait ! C'était impressionnant. L'amphi était pas l'amphi d'une CNU classique. D'ailleurs on ne... Je veux dire la façon dont les débats ont commencé à déconner, c'était évident que là on n'était plus, voilà... on n'était plus dans une CNU comme au début. »⁵

Anne s'exprime comme si les enseignants-chercheurs avaient été dépossédés de leur instance, en raison du changement de composition du public de la CNU : « On a été, comment dire... débordé », « L'amphi était pas l'amphi d'une CNU classique », « on n'était plus dans une CNU comme au début ». Elle associe des différences de statuts (enseignants-chercheurs titulaires vs enseignants-chercheurs non-titulaires, doctorants et étudiants) et de génération (« vieux » vs « jeunes ») à des écarts en termes de « comportements », de « représentativité », et finalement de positionnement dans les débats et les votes, sur la question, particulièrement clivante à la fin du mouvement, de la tenue des examens. En dépit des affirmations d'ouverture de la CNU à toutes les catégories, celle-ci est donc bien perçue par Anne avant

1 Entretien du 13 mars 2010.

2 Enseignants-chercheurs.

3 Maîtres de conférences.

4 Il s'agit de la CNU suivante, la neuvième, co-organisée par Paris 1 et Paris 4, et qui s'est tenue le 29 avril 2009 à la Sorbonne.

5 Entretien avec Anne du 13 mars 2010.

tout comme une instance dédiée aux enseignants-chercheurs, puisque dès lors qu'ils « fatiguent » et la délaissent, l'édifice se fissure. Les premières CNU sont décrites comme homogènes du point de vue du statut (« C'étaient bien des EC »), avec l'entre-soi confortable que cela implique (des « collègues connus », des « visages connus » – qu'ils aient été connus avant la grève, dans un cadre professionnel, ou pendant). Dans les dernières CNU, Anne suppose que les nouveaux délégués sont des doctorants, chargés de cours, moniteurs ou ATER, avec toute l'ambiguïté que supposent ces statuts, puisqu'ils enseignent, mais qu'elle les désigne tout de même comme des « étudiants » et non comme des « collègues », terme qu'elle réserve aux titulaires. Elle suppose que ces catégories non-titulaires ont été envoyées sur le quota réservé aux enseignants-chercheurs des délégations.

Elle devine leur statut d'après leur âge (« c'était beaucoup trop jeune, pour être des EC »), mais énonce ce faisant un conflit de générations, qu'elle nuance en employant elle-même un terme de verlan (« zarbi ») ou en précisant qu'elle aussi joue sur son ordinateur, « mais pas en CNU ». L'écart générationnel produit des différences de perception sur ce qui se fait ou ne se fait pas dans une CNU. À la jeunesse Anne associe le jeu, mais aussi une sensualité déplacée (« Y avait deux filles devant moi qui se bécotaient... »). Partant, les différences de comportements sont décrites dans des termes moraux : la CNU du début était « probe », avec des « délégations (...) très convenables ». Par opposition, les jeunes introduisent selon Anne le désordre (« Elle a dégénéré », « ça s'est défait », usage à deux reprises du terme « invraisemblable », « c'est peut-être pas le lieu », « incroyable »). Cela pose selon elle deux problèmes intriqués de « représentativité » et de respectabilité, ce qui se lit dans la façon dont elle s'interroge sur l'identité de ces délégués : « qui venait, quoi ? Qui étaient ces gens ? Bon. Est-ce que c'étaient des MC ? Qu'est-ce que c'était. »

Mais le nœud du conflit, c'est le positionnement politique que tout cela entraîne (« la façon dont les débats ont commencé à déconner ») sur la question des examens, qui émerge dans les deux CNU évoquées par Anne. La huitième CNU approuve le principe de la « validation automatique du semestre »¹, tandis que la neuvième vote une motion intitulée : « Nous ne tiendrons pas les examens »². Cette question polarise les intérêts des enseignants,

1 « La CNU soutient les UFR et les IUT qui décideraient la validation automatique du semestre pour les étudiants et l'obtention de la note nécessaire pour s'inscrire dans la formation de leur choix. » Motion n° 2 de la huitième CNU, réunie sur le site d'Asnières de l'Université Paris 3 le 7 avril 2009.

2 « Face à la situation de blocage actuelle dont le gouvernement porte l'entière responsabilité, et qui a entraîné une suspension des cours depuis trois mois dans la plupart des universités :

1. Nous refusons d'évaluer les enseignements qui soit n'ont pas été dispensés (dans 30 universités en piquet de grève aucun cours ne s'est tenu au second semestre), ou bien qui ont été dispensés dans des conditions de grève ne permettant pas un accès équitable des étudiants à ces contenus.

2. Nous appelons les enseignants-chercheurs et le personnel Biatoss à ne pas organiser les examens et ce jusqu'à satisfaction de nos revendications. » Motion de la neuvième CNU, réunie à la Sorbonne (Universités Paris 1 et Paris 4) le 29 avril 2009.

qui sont remis en cause dans leur compétence d'évaluateurs par les perspectives de validation automatique et de non-tenu des examens (d'où la référence faite par Anne au « métier »), et des étudiants mobilisés. Ces derniers estiment qu'ils seront pénalisés par des validations effectives du semestre, mais aussi que la seule façon de poursuivre le mouvement et de faire pression sur le gouvernement en cette fin de semestre est d'agir sur les partiels. C'est ainsi sur cette question que se brise la coalition entre enseignants-chercheurs et étudiants, ces derniers l'emportant au sein de la CNU, mais le mouvement se disloquant avec des pratiques très diverses selon les universités, les UFR et même les enseignants sur l'évaluation du semestre.

Si les enseignants-chercheurs étaient bien les propriétaires de la CNU qu'ils avaient lancée, pour autant une forme d'organisation peut échapper à ses initiateurs. Jérôme Valluy situe lui le point de rupture au moment de la sixième CNU, qui s'est tenue à Dijon le 16 mars 2009¹. Considérant que les débats en coordination doivent être préparés en amont – d'où l'utilité de la liste [Prep.Coord.Nat] – il rédige à l'avance une motion revendiquant l'ouverture d'États généraux de l'enseignement supérieur et de la recherche par le gouvernement, conçus comme des modalités de négociation acceptables par les acteurs mobilisés². Il popularise cette motion sur la liste de diffusion et recueille plus de 200 signatures la soutenant. Pour autant, la dissociation entre la population des participants actifs sur la liste et le public des CNU joue à plein et cette dernière ne tient aucun compte de la motion. On voit ainsi comment la CNU, partie d'un collectif principalement composé d'enseignants-chercheurs qui s'est reproduit sur la liste de diffusion, se transforme et lui échappe, par le jeu des délégations plus formellement mandatées par les AG d'établissement, qui produisent différemment des décisions divergentes.

3. Coordinations franciliennes, AG interfacés et AG de ville : « une question d'initiative »

Parallèlement aux cadres communs avec les autres catégories, les étudiants s'organisent entre eux, notamment avec les outils dont ils ont l'habitude depuis plusieurs mouvements : AG d'établissement et comités de mobilisation et, en Île-de-France, une coordination francilienne qui permet aux AG des différents établissements d'organiser des actions communes par l'intermédiaire de quelques mandatés. Une telle coordination a existé en 2006 et en 2007. Cependant, ont également lieu lors de ce mouvement des formes d'organisation régionale nommées « AG de ville » et « AG interfacés ». Un épisode donne un

1 Jérôme VALLUY, art. cit.

2 Le texte de présentation de cette motion est consultable en ligne. URL : <http://blogs.mediapart.fr/edition/observatoire-des-reformes-des-systemes-de-formation-enseignement-et-recherche/article-52>. Consulté le 27 février 2015.

point d'entrée pour rendre compte de leur mise en place :

Le mardi 10 mars 2009, à 18 h 30, est organisée une réunion francilienne de Sud-Étudiant, comme il en existe régulièrement, avec des mandatés de chaque syndicat de la région. Ces réunions ont lieu au siège de Sud-PTT dans le 20^e arrondissement de Paris, où Sud-Étudiant dispose d'un local et peut utiliser, le soir et le week-end, les salles de réunion, téléphones et ordinateurs de Sud-PTT. Je m'y rends pour Sud-Étudiant ENS avec Camille, une autre militante du syndicat. La réunion a en fait été convoquée par un militant de Paris 8-Saint-Denis, Simon, et un autre de Paris 1, Luca. Nous les connaissons seulement de vue, et il s'avère que nous ne sommes que tous les quatre présents à la réunion. D'emblée Simon et Luca nous expliquent de quoi il retourne. La coordination francilienne est réputée tenue par les militants du NPA Jeunes, issus des JCR. Ils affectionnent cette coordination autant que celles qui sont nationales. Se prépare pour le vendredi suivant, le 13 mars à 13 h, au centre PMF, une forme d'organisation légèrement différente, appelée « AG interfacs ». Ils nous en présentent le principe : les participants viennent avec des mandats de leur AG d'établissement, mais avec des délégations qui peuvent être beaucoup plus nombreuses, afin d'être plus ouvertes que la poignée de militants qui se rendent aux coordinations franciliennes. L'enjeu tout à fait explicite est de créer une instance concurrente, et conçue comme plus démocratique, à la coordination francilienne – au lieu d'essayer vainement de peser de l'intérieur sur elle. L'idée est de faire un vaste tour de rappel de tous les militants Sud-Étudiant pour informer sur cette AG, en expliquer le principe, et les inciter à y faire venir des délégations importantes de leur université. Simon et Luca sont très excités du « coup » qu'ils sont en train de préparer, et Camille et moi, rarement d'accord avec les militants du courant issu des JCR, sommes disposées à les y aider. À l'aide de la « Fiche contacts » de la fédération Sud-Étudiant, qui est mise à jour chaque mois par le Secrétariat fédéral et envoyée en version papier à chaque syndicat, et qui contient les coordonnées téléphoniques de quelques militants par syndicat, nous appelons tous les militants franciliens que nous pouvons. Nous utilisons pour cela les téléphones de Sud-PTT. Nous leur donnons la date, le lieu, l'horaire et l'ordre du jour de cette AG, et quelques explications sur l'intérêt de s'y rendre nombreux, pour construire une instance présentée comme plus ouverte et démocratique que la coordination francilienne. L'ordre du jour doit être composé comme suit : un point sur le fonctionnement de l'AG pour se mettre d'accord collectivement ; un temps de bilans locaux de la mobilisation dans les établissements ; un point sur les perspectives et la stratégie à mettre en place en Île-de-France ; et enfin un débat de fond. Le même soir, depuis un ordinateur de Sud-PTT, Simon et Luca finalisent le tract d'appel, l'envoient à la liste de diffusion francilienne de Sud-Étudiant en l'accompagnant d'explications sur ses enjeux, et en imprimant des exemplaires à diffuser.¹

Cette réunion donne un aperçu de la façon dont les formes réputées auto-organisées sont étroitement dépendantes des ressources des organisations pour voir le jour. Elles sont souvent initiées par des militants encartés, et ceux-ci utilisent les temps de réunion, les militants, les réseaux et le matériel de leur organisation pour favoriser leur réussite. De plus, d'emblée, l'initiative de l'AG interfacs apparaît comme portée par des militants de Sud-Étudiant pour contourner une instance régionale tenue par des alliés-rivaux, les militants de la Tuud et du NPA Jeunes issus des JCR. Les rapports de concurrence et les logiques de distinction produisent ainsi l'inflation du répertoire organisationnel, puisque dès lors il y aura au moins deux instances de coordination de la lutte étudiante en Île-de-France : la coordination et l'AG interfacs. D'après le récit de cette réunion, les conditions d'émergence de l'AG interfacs semblent relativement simples. L'engouement pour cette initiative n'est

1 Notes de terrain, réunion francilienne de Sud-Étudiant du 10 mars 2009.

pourtant pas partagé par tous les militants franciliens de Sud-Étudiant. Et pour comprendre ce qui enthousiasme tant Simon et Luca dans ce « coup » qu'ils font à ceux que les militants continuent d'appeler les « JCR », il faut remonter bien en amont¹.

Simon, Luca et les autres : portrait de groupe Les lycéens mobilisés contre la loi Fillon en 2005

Pour une partie non-négligeable des étudiants mobilisés sur nos terrains de 2006 à 2010, le mouvement lycéen de 2005 contre le projet de loi Fillon a été une étape importante. Il a lieu l'année scolaire qui précède le mouvement contre la Loi pour l'Égalité des chances (LEC) incluant le CPE, en 2006, et utilise un répertoire contestataire similaire : AG, coordinations, blocages. Certains ont eu une expérience militante avant, d'autres commencent leur carrière militante dans ce mouvement. L'année suivante, on les retrouve mobilisés contre la LEC, une fois entrés à l'université, ou toujours au lycée. À Paris, le mouvement est principalement animé par des militants des JCR et des lycéens, pour la plupart non-organisés, mais proches par leurs prises de position des courants libertaires ou autogestionnaires, et qui tissent entre eux des relations d'amitié et de camaraderie pour constituer un noyau qui subsiste pour l'essentiel jusqu'à aujourd'hui. Parmi ces derniers, Simon et Luca sont inséparables. Ils se sont rencontrés en 2004. Ils sont dans le même lycée, et participent à de premières manifestations lycéennes avant de s'impliquer dans la mobilisation de 2005. Ils ont aussi rencontré à cette occasion de nombreux acteurs qu'ils retrouveront ensuite dans les universités et les mobilisations. Une coordination francilienne voit le jour, dotée d'un comité de mobilisation : « c'était un comité, avec une quarantaine, cinquantaine de personnes, qui vivait plus ou moins en bande »². Ainsi, comme Luca l'explique : « En gros c'est ce qui a formé la... une grosse partie de la génération militante qu'on... connaît, qu'on côtoie, quoi. Enfin en tout cas, moi... j'utilise encore ça pour me reconnaître avec les gens avec qui je milite ou pas, quoi. Voilà. Ça a un peu... c'était structurant comme contexte. »³ Les schèmes de perception concernant les alliances possibles dans une mobilisation se construisent en partie à ce moment-là.

Luca n'a jamais appartenu à une organisation politique. Ses parents, italiens, militaient dans les années 1970 dans une organisation d'extrême gauche jumelée avec celle du père de Simon – ce qu'ils n'ont su que bien après. Il a participé aux manifestations entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2002 et, à Berlin où il a passé un an, à celles contre la guerre en Irak en 2003. Son père est enseignant-chercheur en Anthropologie. Simon, lui, a déjà une longue carrière militante derrière lui. Fils et petit-fils d'immigrés, il est avant tout l'héritier d'une famille de militants, ce qui peut expliquer un engagement particulièrement précoce, qui fait qu'il a déjà en 2005 une longue carrière militante derrière lui. Il y a une tradition dans sa famille qui fait qu'on doit lire le *Manifeste du Parti communiste* avant l'âge de treize ans. Son grand-père maternel, ingénieur chimiste, a grandi au Caire dans une famille pauvre, immigrée d'Abkhazie, qui l'a poussé à faire des études. Il militait au Parti communiste égyptien, luxembourgeois et conseiller. Sa grand-mère maternelle, juive égyptienne, également communiste, est issue d'une famille de patrons de l'industrie du coton, à Alexandrie. À la fin des années 1960, quand les courants de gauche sont liquidés, la famille immigrée en France alors que sa mère est encore enfant. Son père est le fils d'un militaire de l'armée française pendant la guerre d'Algérie, et d'une institutrice kabyle dont la famille est proche du FLN. Il devient trotskiste, puis maoïste, et rencontre la mère de Simon dans le groupe Révolution, mao-spontex, dans les années 1970. Il a été ouvrier du bâtiment, journaliste, a travaillé dans la communication et dans la gestion de réseaux informatiques et il est titulaire d'un Doctorat de Philosophie. En 2005 il travaille à France

1 Les données relatives à l'émergence de l'AG interfacs en 2009 ont été recueillies, outre l'enquête ethnographique réalisée sur la mobilisation de 2009, par la fréquentation, régulière après cette réunion, de Simon et Luca, et au moyen d'entretiens avec eux. Un entretien avec Luca a été réalisé le 17 décembre 2009. Un entretien avec Simon a été effectué le 20 mars 2010, sur cette question particulière. Un autre entretien est revenu plus largement sur sa trajectoire militante, et notamment sur sa participation au mouvement lycéen contre la loi Fillon de 2005, et au mouvement étudiant de 2006 contre la Loi pour l'Égalité des chances, le 25 avril 2011.

2 Entretien avec Simon du 25 avril 2011.

3 Entretien du 17 décembre 2009.

Télécom et il y anime la CFE-CGC. Sa mère a été assistante sociale, elle était alors syndicaliste ; elle ne l'est plus depuis qu'elle est formatrice pour des travailleurs sociaux. Simon est entré à 14 ans à la Fédération anarchiste (FA) à Montpellier, où il vivait avec sa mère. Son groupe de la FA s'est ensuite rattaché à la Coordination des groupes anarchistes (CGA)¹. En 2003 il monte à Paris vivre chez son père après avoir été exclu de l'académie de Montpellier suite à une occupation du rectorat, et il adhère à Alternative libertaire. Il a 16 ans. Il fonde des comités d'action lycéens (Cals), qui mettent deux ans à se monter et deviennent la structure de base pour le mouvement Fillon, auquel il participe alors qu'il est en terminale.

En 2005, les JCR et le groupe qui se constitue autour de Simon et Luca sont d'accord sur les formes d'organisation : des Cals dans les lycées, et une coordination régionale, puis nationale. Des lycéens ou jeunes militants de la CNT ou proches contestent au contraire l'alliance avec les JCR, et considèrent que ces cadres dits d'« auto-organisation » sont surtout des lieux de pouvoir qui détournent les lycéens mobilisés de la perspective de rejoindre des syndicats pérennes et de lutte, sur des bases syndicalistes révolutionnaires. Mais ce sont les lycéens qui animent la coordination qui, poursuivant leurs études, se reconvertiront ensuite en militants étudiants, important avec eux leurs méthodes et leurs débats dans les universités. Entre les JCR et les militants qui se qualifient *a posteriori* d'« autogestionnaires », il y a certes des tensions, mais en 2005 le conflit reste « latent »². Il y a bien des débats entre les deux courants, sur les mandats des délégués ou sur le rôle de la coordination. Mais dans le contexte lycéen, ils sont plutôt marginaux :

« Quand on dit coord'... quand tu rajoutes “lycéenne” après enfin ça invalide un peu le principe de la coord' si tu veux, “coord' lycéenne”, enfin faut imaginer ce que c'est, quoi (...). Les mandats, c'est une notion... qui est peu connue, qu'il faut expliquer. Même tous les débats... tu vois, enfin... C'est-à-dire que par exemple le mandat libre, nominal, tu vois [*rives*], genre, ou le mandat autoproclamé... d'un groupe affinitaire par exemple, ou ce genre de trucs là, tu vois c'est des trucs auxquels t'as... enfin tu vois qui... sont... qui étaient largement majoritaires, on va dire, quoi. »³

Pour les « autogestionnaires », la coordination est surtout perçue comme une AG des Cals, pour coordonner les actions et décisions. Les JCR y mettent autre chose, une direction politique du mouvement, mais comme le note Luca, par rapport à eux, « Nous à l'époque on n'était absolument pas aussi formé tu vois. Vraiment pas. »⁴ C'est à ce moment-là qu'ils apprennent à militer avec les JCR, avec des tribunes de coordination entièrement maîtrisées par des militants « droite ligne Nanterre »⁵ qui savent tenir des assemblées de ce type. Mais les deux courants n'en tombent pas moins d'accord sur un répertoire organisationnel qui leur permet d'atteindre un objectif commun, celui de contourner les syndicats lycéens, l'UNL et la Fidl⁶ : « Le mouvement de 2005, il a consisté à dépasser les syndicats... lycéens. Ce qui est une chose assez simple à faire, en réalité. L'UNL et la Fidl, ils ont beaucoup d'autocollants... ils ont du temps de parole dans les médias, ils ont... ils peuvent louer des camions de sono mais ils ont pas de militants, ça c'est pas vrai. »⁷ Simon est porte-parole de la coordination et acquiert une notoriété certaine dans le mouvement, notamment parce qu'il fait partie des nombreux lycéens qui sont arrêtés en manifestation, et qu'il est concerné par l'un des dizaines de procès qui ont lieu par la suite.

Pendant le mouvement, ces lycéens ont rencontré des militants étudiants. Arrivés à l'université, ils se rapprochent soit des courants autonomes⁸, soit des syndicats CNT, Sud-Étudiant et FSE, tandis que les JCR entrent à l'Unef. Luca redoublait sa première en 2005, il avait déjà eu des problèmes avec l'administration, « En gros c'était l'année où j'étais censé me tenir à carreau, quoi. Et... c'était l'année de

1 Une organisation issue d'une scission de la FA.

2 Entretien avec Simon du 20 mars 2010.

3 Entretien avec Luca du 17 décembre 2009.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.* L'Université Paris 10-Nanterre est un bastion historique des JCR.

6 L'Union nationale lycéenne et la Fédération indépendante et démocratique lycéenne.

7 Entretien avec Luca du 17 décembre 2009.

8 Ce sont notamment des lycéennes proches de Simon et Luca pendant le mouvement de 2005 qui créeront en 2006 au centre PMF le « Comité des nunuches de Tolbiac » (voir encadré 27, chapitre 5).

Fillon donc, voilà, je me suis pas tenu à carreau. »¹ Il change donc de lycée, y connaît peu de gens, c'est un lycée moins militant. Simon entre à la rentrée 2005 en première année de Licence Administration économique et sociale au centre PMF, et rejoint Sud-Étudiant. Le cursus qu'il a choisi l'intéresse peu, il déserte quelques mois l'université avant de revenir pour le mouvement contre la LEC. Luca bloque son lycée, mais s'arrange pour faire le maximum d'activités avec les étudiants. Les relations de leur groupe avec les JCR ont changé :

« Mouvement CPE, qu'est-ce qui s'est passé, tu vois. Vraiment, là, la géographie politique elle a pas été du tout pareille. Tolbiac, on a réussi à prendre l'affaire, tu vois. Avec Sud, FSE, CNT, tu vois. Voilà. Donc ça c'était bon, tu vois. Les JCR qu'étaient allés à l'Unef, ceux qui étaient de la génération, on leur a dit : "ok on fait la lutte ensemble, etc., mais on s'aime pas, on s'aime plus. Parce que... Pourquoi vous êtes allés à l'Unef, tu vois ? Pourquoi vous cassez les couilles sur le délire... tu vois... AG de ville alors que tout le monde sait très bien que, tu vois... Pourquoi... tu vois, vous... êtes pour le mandat semi-impératif, tu vois, par rapport à la critique qu'on avait faite justement... tu vois... du comité de mobilisation, tu vois, pendant le mouvement Fillon, par rapport à tout ce qui est maximum de démocratie ou pas, tu vois. Et deuxièmement pourquoi vous êtes surtout contre élargir la plateforme de revendications, bande de sales tarés", tu vois ? »²

Les conflits avec les JCR se solidifient autour de plusieurs clivages. Le premier touche à l'orientation syndicale. Dans les lycées, la doctrine des JCR rejoint la stratégie promue par Simon et Luca : construire des Cals pour contourner les syndicats lycéens, l'UNL et la Fidl. Mais dans les universités, les JCR défendent l'appartenance au syndicat majoritaire, pour peser sur son orientation dans le cadre d'un travail de tendance, tandis que les militants « autogestionnaires » rejoignent les syndicats de lutte. Le deuxième concerne l'élargissement de la plateforme de revendications. Le troisième a trait aux formes d'organisation. En 2006, les JCR introduisent le mandat semi-impératif, quand la plupart des militants des syndicats de lutte défendent le mandat impératif. De plus, les JCR sont favorables à la mise en place d'une coordination francilienne, qui réunit des délégués des AG d'établissement et qui a pour rôle d'organiser les actions au niveau régional, bien qu'en définitive la plupart des actions soient en fait organisées directement par les groupes mobilisés dans les universités elles-mêmes. Cette coordination voit le jour, et ils y sont omniprésents. Au contraire, le groupe de Simon tire comme bilan du mouvement de 2005 un risque de déconnexion entre les militants qui investissent la coordination et les autres acteurs du mouvement, ce qui nuirait à la « démocratie ». En conséquence, ils ne se satisfont pas de cette coordination francilienne, et préféreraient quelque chose qui s'appellerait « AG de ville ».

L'année suivante, Luca entre en première année de Licence d'Histoire au centre PMF, et rejoint Sud-Étudiant, dont il connaît les militants : « c'était une affaire entendue »³, « c'était... un petit monde, quoi »⁴. Simon quant à lui change d'université. Comme Salomé, une autre militante de Sud-Étudiant Paris 1, il s'inscrit à l'Université Paris 8-Saint-Denis et choisit la Science politique. Les deux recréent un syndicat Sud-Étudiant dans cet établissement. À la rentrée suivante, se construit une mobilisation contre la LRU, avec de nouveau une coordination francilienne. Cette fois, le groupe autour de Luca et Simon fait des tentatives pour en modifier le fonctionnement. Leur tactique consiste à pousser les AG de leur université à mandater des délégations massives, plus larges que celles qui sont attendues, à cette coordination. L'idée est de faire participer plus d'étudiants aux coordinations, même s'ils portent le mandat de leur AG, pour en décloisonner les débats, assurer un contrôle réciproque de la tenue des mandats et plus prosaïquement déborder les JCR par le nombre et l'agitation. Mais ils peinent à coordonner l'action des deux universités. En 2007 Sud-Étudiant Paris 8-Saint-Denis est un jeune syndicat, qui anime sa première lutte et agrège autour de lui beaucoup d'étudiants mobilisés dans cette université. Tout en conservant des liens étroits avec les militants de Sud-Étudiant Paris 1, d'où ils viennent, Simon et Salomé se construisent en partie en rupture avec lui, montrant qu'ils construisent ailleurs quelque chose de différent, avec une petite rivalité vis-à-vis de ce syndicat historique de la fédération – c'est l'un des premiers syndicats à s'être constitué –, implanté dans l'une des places fortes

1 Entretien avec Luca du 17 décembre 2009.

2 Entretien avec Simon du 25 avril 2011.

3 Entretien avec Luca du 17 décembre 2009.

4 *Ibid.*

du mouvement contre le CPE, puissant dans l'organisation tant par le nombre de ses militants que par sa réputation. Les militants de Sud-Étudiant Paris 1 critiquent quant à eux Sud-Étudiant Paris 8 pour son avant-gardisme, par exemple pour l'habitude que prennent ses militants de prendre la tête des manifestations étudiantes pour les faire partir en manifestation sauvage. Sud-Étudiant Paris 1, qui avait ce type de pratique pendant le mouvement contre le CPE, considère que les manifestations ne sont pas assez massives cette année-là pour le faire. On peut également considérer que ses militants voient d'un mauvais œil de se faire prendre la place de frange avancée du mouvement francilien par un autre syndicat. D'où des ratés dans les coordinations franciliennes. Paris 8 se rend à l'une d'entre elles en délégation massive, mais sans prévenir suffisamment à l'avance les militants de Paris 1 pour qu'ils fassent voter la même chose dans leur AG. La coordination suivante, c'est Paris 1 qui vient en délégation massive, mais Paris 8 n'a pas reproduit l'essai...

La tactique qui est mise en place lors du mouvement de 2009 naît de cet échec. La maxime de l'action collective que les militants peuvent tirer de ce type d'expérience, c'est que les formes organisationnelles tiennent à « une question d'initiative »¹, comme l'explique Simon en entretien. « C'est-à-dire que, c'est le premier qui fait soit une AG de ville, soit (...) une coordination interfac qui... est... le... régent de cette... »². Le groupe qui lance une instance d'organisation la maîtrise ensuite, il en est le « régent » selon Simon, qui cherche ses mots, mais suggère bien qu'il y a des propriétaires, des acteurs qui tiennent telle ou telle forme d'organisation. En d'autres termes, les entrepreneurs deviennent propriétaires de la forme qu'ils initient. En effet, ils en définissent ainsi les règles du jeu, et contraignent les autres forces à se positionner par rapport à elle :

« C'est vraiment les JCR, avec des bastions qu'ils tenaient à l'époque qu'étaient Nanterre, Jussieu... qui... prennent l'initiative. On va pas du tout... maintenant... reprocher aux... uns, aux autres, de prendre des initiatives, c'est-à-dire que c'est comme ça la vie, quoi. Et qui prennent des initiatives et qui donc les rendent performatives. Une fois que c'est mis en place, c'est... ça. C'est-à-dire que... après tu dois faire un espèce de jeu en disant... jeu de légitimité en disant : "non, c'est pas bon", etc. Par contre si tu poses une AG de ville dès le début c'est eux qui vont devoir faire un jeu de légitimité pour dire qu'une coordination c'est mieux. »³

En prenant l'initiative de lancer une coordination francilienne à chaque mobilisation, les JCR lui donnent la force de l'existant, du fait : « c'est... ça », et pas autre chose, qui est la structure de coordination étudiante régionale. Créer des instances, c'est permettre qu'elles produisent des effets, c'est les rendre « performatives ». Par rapport à une forme d'organisation en place, les alliés-rivaux n'ont plus d'autre choix que d'en contester la « légitimité », ce qui est un débat beaucoup plus difficile à mener que de proposer une instance à une échelle où il n'en existe pas. On voit ici de surcroît que les différents courants politiques et syndicaux ne « tiennent » pas simplement des instances, mais aussi des universités, leurs « bastions ». C'est parce qu'ils tiennent des universités qu'ils peuvent faire en sorte que les AG de ces établissements promeuvent la constitution d'autres instances qu'ils tiendront également, comme les coordinations franciliennes. Tout cela fait partie des savoirs et savoir-faire militants, des règles du jeu, tacites et acceptées : « c'est comme ça la vie ». En 2009, Simon et Luca s'y prennent donc différemment. Ils ne reproduisent pas l'expérience de 2007, qui consistait à participer à des coordinations qu'ils ne maîtrisent pas pour tenter vainement de les changer de l'intérieur. Ils prennent l'initiative. Il y a bien une coordination francilienne qui s'est mise en place, avec quelques réunions, mais elle ne s'est pas encore vraiment imposée dans les pratiques des universités : « On s'est pas emmerdé... comme la coord' était pas encore très effective, on s'est pas emmerdé à faire... des débats autour de ça. On a dit en gros qu'on... en gros on prenait l'initiative comme si y en avait pas. »⁴

C'est ainsi qu'est préparée l'AG interfac qui se tient au centre PMF le 13 mars – sans surprise, dans l'université où Luca milite. Tous les moyens de leur organisation, mais aussi des AG de Paris 1 et de Paris 8, sont utilisés pour mobiliser pour cette AG. Le principe de l'AG interfac est voté dans les deux AG, et ils sont mandatés pour la populariser auprès des AG des autres universités :

« On s'est mis à fond, quoi (...). On s'est mis à fond, bah on a tiré des tracts, on a fait... on est

1 Entretien avec Simon du 20 mars 2010.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

allé dans les AG le faire voter que c'était ça qui organisait le machin. Non, tout ce qui était nécessaire à faire, quoi. Coller des affiches... Aller dans les AG porter le truc en disant : “je suis mandaté de Saint-Denis pour vous dire ça, nous voulons nous organiser ninninninninninnin”. Avec un discours en plus qu'était bien rôdé parce qu'on évitait complètement la question de la coordination interfacés plus ou moins existante. On disait : “y a rien, et d'ailleurs y a quelque chose”. Et les gens qui disaient : “oh mais y a déjà une coordination, ninnin”, on disait “ah bon ?” [rires]. “Non, non, y a rien, on n'est pas au courant, ça existe pas.”¹

On voit qu'il est beaucoup plus facile d'argumenter en faveur d'un mode d'organisation lorsqu'il n'existe « rien » à sa place – ou qu'on feint de le croire –, en l'occurrence pour coordonner les AG d'établissement entre elles, que lorsqu'il existe des instances concurrentes. Alors qu'en interne, notamment de Sud-Étudiant, Simon et Luca peuvent tout à fait expliciter qu'il s'agit de se positionner contre la coordination francilienne, parce qu'une AG interfacés servirait mieux et les intérêts du syndicat et ceux du mouvement, en AG ils gomment cet aspect. La concurrence entre formes d'organisation traduit la compétition que se livrent différents courants politiques et syndicaux, mais les savoirs et savoir-faire relatifs à cette lutte sont des « règles pragmatiques », qui instruisent « quant à la manière de gagner »² mais qui ne se disent pas publiquement. Pour autant, si Simon et Luca promeuvent la forme de l'AG interfacés, c'est de façon indissociable pour tenir une instance, au lieu de laisser les JCR en maîtriser une autre, et parce qu'ils la perçoivent comme potentiellement plus efficace et plus démocratique :

« Alors pourquoi (...) une AG plutôt qu'une coordination, c'est parce qu'on pense que... y a... d'une part en termes de mobilisation... enfin en... déjà en termes de symbolique, c'est-à-dire que... qu'il y ait une réunion de 50 ou de 200 personnes, ça a pas le même poids politique (...). Deuxièmement pour des questions démocratiques toutes simples, c'est-à-dire qu'on imagine que... il sert à rien de déléguer à des personnes individuelles alors qu'on peut porter collectivement un mandat collectif. Euh... Et surtout la question de l'efficacité, ensuite, de l'organisation. C'est-à-dire que si sur 200 personnes y en a 50 qui participent ensuite à l'organisation effective des actions, l'encadrement des manif's, le choix des parcours... c'est-à-dire tout un tas de tâches hyper matérielles, hyper concrètes, on arrive... à un taux d'efficacité supérieur que si c'est un groupe de 12 personnes. Et puis ça permet aussi d'avoir un écho beaucoup plus large dans les AG. Si y a 200 personnes qui viennent à une AG ça veut dire que y en a... 700 qui sont au courant le jour d'après. Alors que si y a 12 personnes (...) ça stoppe rapidement les infos. Donc, pour toutes ces raisons-là, on défend le fait qu'il y ait des assemblées générales de ville. »³

Il s'agit ainsi d'impliquer davantage de personnes dans l'instance régionale, pour l'effet de nombre qui donne du « poids politique », de la « symbolique », mais aussi pour diluer, contrôler, limiter la délégation à des individus mandatés, pour impliquer davantage d'étudiants dans l'application concrète des décisions et l'organisation des actions, et enfin pour favoriser la communication sur ces dernières, et donc augmenter les chances de succès des initiatives qu'elle propose. L'efficacité d'une forme d'organisation est ainsi jugée à l'aune de la réussite des actions, dans une approche articulée de l'ensemble du répertoire contestataire. Cependant, la promotion de l'AG interfacés ne s'appuie pas simplement sur les réseaux de Sud-Étudiant, mais procède d'une alliance avec des autonomes, facilitée par le fait que beaucoup d'entre eux connaissent Simon et Luca depuis le mouvement de 2005 : « Tout ça, c'est la famille d'ailleurs, on se connaît depuis le mouvement lycéen. Donc oui les alliances elles sont... évidentes, elles se font super rapidement, entre gens qui se connaissent. »⁴ Les autonomes, eux, à Paris comme dans d'autres villes comme Toulouse ou Poitiers⁵, sont favorables à la forme de l'AG de

1 *Ibid.*

2 Frederick George BAILEY, *Les Règles du jeu politique. Étude anthropologique*, (traduit de l'anglais par Jean Copans), Paris, Presses universitaires de France, 1971, (1969), p. 17.

3 Entretien avec Simon du 20 mars 2010.

4 *Ibid.*

5 Un tract du mouvement de 2006 à Poitiers, identifié par plusieurs enquêtés comme venant des milieux libertaires, autonomes ou proches, appelle ainsi à une « Assemblée générale pour une Coordination

ville – plutôt que l'AG interfacs – avec encore d'autres attendus. Une AG de ville a ainsi été organisée avant l'AG interfacs du 13 mars, le 28 février à l'Université Paris 7. Le tract d'appel à cette AG de ville explique le principe de cette forme d'organisation, à savoir qu'elle est « ouverte à tous »¹, c'est-à-dire pas simplement aux étudiants mobilisés sur les enjeux universitaires. L'objectif est ainsi de permettre la venue d'autres acteurs que les étudiants, notamment ceux qui sont mobilisés dans d'autres secteurs, dans un but de « convergence des luttes », pour utiliser la terminologie en vigueur dans les mouvements sociaux. C'est pourquoi le tract commence par mentionner brièvement la grève universitaire, pour immédiatement montrer en quoi l'enjeu de la lutte est plus large :

« Depuis début février, les universités du 13^{ème} sont en grève contre la casse du service public d'enseignement supérieur. Nous sommes dans la rue pour faire entendre notre colère mais aussi pour montrer que nous sommes conscients de ne pas être les seuls touchés par les politiques actuelles : les conditions de travail et de vie sont de plus en plus précaires, nos solidarités sont démantelées. »²

Enfin, le tract se termine par un appel à la grève générale :

« Une journée de grève générale a été appelée le 19 mars prochain et la meilleure manière de prendre acte de la grève guadeloupéenne, c'est bien de la faire ici aussi ! Mais la résistance ne doit pas se limiter à une seule journée : inversons la vapeur, reprenons collectivement le pouvoir sur nos vies !! (...) ENSEMBLE, CONSTRUISONS LA GRÈVE GÉNÉRALE !!!! »³

Les autonomes, dans leur critique des organisations, font ainsi le diagnostic que les syndicats, en reproduisant les divisions de la société en secteurs professionnels, empêchent la convergence des luttes et la construction de la grève générale. Dans le tract d'appel à une AG de ville qui a lieu de nouveau à Paris 7 un mois plus tard, le 27 mars, les organisateurs de cette dernière explicitent ce point, en décrivant l'intérêt qu'ils voient dans le mode de fonctionnement en AG de ville, « ouverte à tous »⁴ :

« Ce mode de fonctionnement (...) vise à briser l'isolement que l'on peut ressentir au quotidien face aux différentes oppressions qui nous divisent (...). Ce n'est pas telle ou telle réforme que nous contestons mais l'ensemble du système qui les génère. C'est pourquoi nous refusons de reproduire au sein des luttes les divisions sociales que ce même système nous impose (...). Pour cela, nous appelons à former un cortège unitaire à la manifestation de mardi 24, qui puisse rassembler, au-delà des divisions corporatistes ou syndicales, tous ceux qui souhaitent lutter et organiser un réel rapport de forces. »⁵

L'AG de ville, en prétendant réunir ceux qui luttent tous secteurs et toutes catégories confondus, est ainsi supposée permettre *de facto* la convergence des luttes. Pour rallier les partisans de l'AG de ville au projet de l'AG interfacs, pourtant explicitement restreint au secteur universitaire, « on a fait les consensus nécessaires »⁶, selon Simon. Le tract d'appel invite ainsi tous les secteurs en lutte à participer, même si Simon ne se fait pas d'illusion sur ce point : c'est une « figure de style »⁷. Le consensus trouvé avec les autonomes tient au fait que n'importe qui peut venir, mais avec des mandats.

interluttante autogérée », le samedi 8 avril 2006, au nom de la « convergence des luttes ». Il s'agit d'une forme proche de celle de l'AG de ville, visant à réunir tous ceux qui luttent, tous secteurs confondus. Tract « Assez de cette société ? Convergence des luttes ! », non-signé, Poitiers, 2006.

1 « AG de ville à Paris 7 », tract d'appel à l'AG du 28 février 2009. Je remercie Paolo Stuppia de m'avoir communiqué ce tract, ainsi que celui d'appel à une autre AG de ville qui a eu lieu, toujours à Paris 7, le 27 mars 2009. Plus généralement, les résultats qui sont présentés ici concernant la promotion par les autonomes de l'AG de ville sont issus d'un travail réalisé avec Pierig Humeau et Paolo Stuppia à propos de l'investissement des autonomes dans le mouvement de 2009 à Poitiers et en Île-de-France, dans le cadre du groupe de travail animé par Bertrand Geay sur le mouvement universitaire de 2009.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 « AG de ville à Paris 7 », tract d'appel à l'AG du 27 mars 2009.

5 *Ibid.*

6 Entretien avec Simon du 20 mars 2010.

7 *Ibid.*

Tandis que c'est l'ouverture à tous qui intéresse les autonomes, ce sont les mandats qui sont les plus importants pour Simon :

« Pas tant pour des questions procédurières mais pour des questions que les débats comme ça sont déjà discutés deux fois. T'as une première fois où les gens discutent ensemble, ensuite où ils discutent ensemble à une plus grosse échelle, ensuite où ils rediscutent ensemble à une petite échelle (...). Et surtout pour qu'il y ait un peu de cohésion, parce qu'une AG (...) interfacés avec 500 personnes tu peux avoir 500 avis. Euh... bon... tout le monde s'en fout, quoi. Surtout si c'est sur des questions organisationnelles, pratiques. »¹

Mais on voit que ce consensus repose sur un malentendu, sur le rôle et le fonctionnement de l'AG en question. Le 13 mars, de l'avis de Simon, l'AG interfacés, qui se réunit dans l'amphi N du centre PMF, est effectivement composée de délégations de la plupart des AG étudiantes franciliennes, avec des mandats. Mais les autonomes poussent pour imposer leur vision de cette AG comme AG de ville :

« Bon... alors maintenant, cette AG s'est pas très, très bien passée. Ça a été un peu un brouhaha. Ce qui fait que... pff... les uns et les autres ont pris les initiatives... Bon en plus c'est des copains qui sont... proches de moi individuellement [*il sourit*]... de... transposer l'AG interfacés en AG de ville. Euh... bon. Ben là c'est partie en couille, quoi (...). C'était une vision très fétichiste de dire qu'en déclarant une AG de ville il va y avoir une AG de ville. Alors qu'en réalité en déclarant une AG de ville... au départ y a des étudiants puis au fur et à mesure y a plus que des autonomes. Donc ça s'est... dégringolé la gueule comme ça. Nous... pff... on s'est vraiment fait dépasser parce que c'étaient des gens avec qui on avait conclu une alliance, machin, qui s'est retournée, vis-à-vis des problématiques. Donc on est quand même resté dans le truc. Moi j'ai dit au bout de la deuxième que ça allait s'effondrer donc j'ai dit j'arrête de... C'est re-raté. »²

Dans cet espace d'interconnaissance largement composé des anciens du mouvement Fillon, Simon et Luca, en cherchant à prendre l'initiative de l'AG interfacés avec les autonomes, pour contourner celles des JCR, se retrouvent dépassés par les « initiatives » de leurs alliés. Or le coup qui consiste à créer une instance pour produire des effets n'est pas nécessairement gagnant. Parfois la forme d'organisation, et son nom, ne renvoient à aucune réalité sociale. En l'occurrence, une AG de ville ne rassemble pas mécaniquement les acteurs en lutte d'une ville, du simple fait qu'on le dit :

« On peut pas nous... en tant... qu'individus ou même en tant que mouvement étudiant s'auto-proclamer pôle de convergence de tout. C'est-à-dire, c'est... un point de vue qui a pas de... d'efficacité pratique. C'est un... Moi je pense c'est vraiment un fétichisme. C'est-à-dire que... enfin... au sens premier du mot fétichisme, quoi de... C'est quelque chose de... Ou une pensée magique. C'est-à-dire... comme quand un enfant dit un truc et qu'il croit que ça arrive parce qu'il l'a dit. »³

On passe ainsi de la performativité des formes d'organisation à la « pensée magique », quand le mot ne produit pas d'effet. Les autonomes ne l'emportent pas simplement sur la forme d'organisation, mais plus largement sur le répertoire contestataire qui a leur préférence. En amont de l'AG interfacés a été prévue une action à son issue, avec les participants, à savoir une auto-réduction dans un supermarché voisin. Mode d'action directe consistant à saisir collectivement de la nourriture dans un magasin pour protester contre des conditions économiques qui empêchent de se les procurer, l'auto-réduction est prisée par les autonomes. Simon était d'accord pour l'action, mais elle se déroule plus vite que prévu, soit au milieu de l'AG :

« Tout s'est passé comme prévu, jusqu'à ce qu'on dise : “y a une action”, et donc on est tous partis en action, et ensuite on a dit : “on se réunit après l'action”, on s'est réuni après l'action,

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

on était moins. Euh... les gens qui tenaient le truc sur la position AG interfacs étaient quand même beaucoup partis, il restait plus que les gens qui avaient proposé l'action qu'étaient plus sur l'AG de ville, et donc à partir de là on a été mis en minorité. »¹

Ainsi, lorsque le débat se porte sur l'organisation de l'AG suivante, avec pour enjeu l'adoption d'un mode de fonctionnement d'AG interfacs ou d'AG de ville, la plupart des participants sont partis, ce qui permet aux autonomes d'être majoritaires. Ce qui inspire à Simon, en entretien, la maxime de l'action collective suivante : « Il faut toujours tenir les AG, avant de faire des actions. Sinon on finit pas l'AG. »² La première AG interfacs s'était tenue dans l'université de Luca, en toute logique c'est celle de Simon, Paris 8, qui se propose pour organiser la suivante, qui se déroule le 20 mars, et prend la forme d'une AG de ville, soit une AG d'individus non-mandatés, portant « une suite de discours idéologique »³. L'AG du 13 mars n'a pas été dépourvue d'effets : outre l'auto-réduction, le rassemblement d'étudiants de plusieurs universités a permis aux étudiants de Paris 8 de faire discrètement passer le mot de l'organisation secrète d'une occupation de Sciences Po Paris le 17 mars, qui effectivement rassemblera des étudiants de plusieurs sites. Mais l'AG de ville en tant que telle, si elle a perduré comme forme d'organisation, n'est pas devenue un lieu de coordination de la lutte : « C'est pas devenu un lieu réellement où il se passait des trucs, en fait, quoi. Les AG portaient en couille, au fur et à mesure, tous les courants autonomes se sont rencontrés, ils y ont débattu. C'est devenu plus un regroupement, au final, d'autonomes, que le projet initial. »⁴ Les autonomes sont à la fois les promoteurs, les entrepreneurs de la forme d'organisation de l'AG de ville et ses propriétaires. Mais s'ils la tiennent, en maîtrisent les débats, c'est aussi parce qu'ils s'y retrouvent seuls.

Le récit des coups successifs joués, de mouvement en mouvement, par des acteurs qui se sont connus lors du mouvement lycéen de 2005 est révélateur de l'autoréférence d'un tout petit monde d'interconnaissance, qui se positionne en fonction d'amitiés et d'inimitiés de longue date, comme de ses effets sur le répertoire organisationnel. Si l'autoréférence est selon Lilian Mathieu l'un des traits caractéristiques de l'espace des mouvements sociaux⁵, on voit que dans le cas des polémiques sur le mode d'organisation des étudiants au niveau francilien, les rapports de forces sont peu objectivés. Il ne s'agit pas de relations entre positions se reproduisant au-delà des individus qui les occupent, mais bien, en partie, des mêmes acteurs, dont les conflits se recomposent d'année en année. La concurrence entre courants politiques et syndicaux a bien des enjeux organisationnels et idéologiques, mais est fortement connectée à des conflits de personnes. Pour autant, cette étude de cas donne à voir les savoir-faire militants relatifs aux enjeux et aux moyens de la mise en place de formes d'organisation particulières. Les différents courants politiques et syndicaux sont identifiés comme les propriétaires de certaines formes d'organisations, qu'ils « tiennent », selon le vocabulaire militant et sa logique de bastion. Plus précisément, ces courants ne tiennent pas simplement des instances organisationnelles, mais des lieux et des répertoires composés de différentes performances interdépendantes. Chacun d'entre eux est associé à un système militant qui

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012, p. 17.

articule des sites universitaires qui sont ses places fortes, des organisations qu'il investit et sur les ressources desquelles il peut s'appuyer, des politiques revendicatives, des stratégies, des modes d'organisation et d'action privilégiés et des registres de justification de ces derniers.

Les JCR se syndiquent à l'Unef, tiennent Nanterre, Jussieu, mais aussi Censier, et y promeuvent le triptyque organisationnel de l'AG d'établissement, du comité de mobilisation et de la coordination, les deux derniers étant envisagés comme des instances de direction de la grève. Luca et Simon se syndiquent à Sud-Étudiant, organisation puissante à Paris 1, et à Paris 8 à partir de 2007. Ils cherchent d'abord à peser de l'intérieur sur les coordinations franciliennes par le biais des délégations massives, puis à mettre en place des AG interfaces, mandatées par les AG d'établissement, pour concurrencer les coordinations. Ils privilégient les formes d'action auxquelles est attribué une forme de radicalité, comme le détournement de manifestations, donnant lieu à des manifestations sauvages, et une réunion comme l'AG interfaces leur permet d'appuyer l'organisation de l'occupation de Sciences Po. Enfin, les autonomes sont enclins à contourner les AG d'établissement, qu'ils jugent trop formelles, noyautées par les organisations et qui de leur point de vue reproduisent les divisions du monde social. Ils les contournent à la fois par l'investissement des comités de mobilisation, dont le fonctionnement est plus informel, et par l'organisation d'AG à une autre échelle que celle de l'établissement, supposément interprofessionnelle : ce sont les AG de ville, qui dans les faits sont surtout des espaces d'entre-soi pour les différents groupes ou courants autonomes, en dehors des universités où ils doivent composer avec les organisations. L'appel aux AG de ville est ordonné à l'appel à la grève générale, l'effacement des frontières entre catégories et secteurs professionnels devant permettre la généralisation des grèves sectorielles, mais dans les faits il aboutit surtout à rassembler des étudiants et/ou des militants disposés à des actions du type de l'auto-réduction.

Parmi ces savoir-faire militants, figure la maxime de l'action collective selon laquelle c'est le groupe qui est à l'initiative d'une forme d'organisation qui la maîtrise et en est le propriétaire, puisqu'il se met en position de définir les règles du jeu, et de contraindre les autres forces à se positionner en fonction de lui. C'est ce qui permet de comprendre l'inflation des formes de coordination entre établissements franciliens pendant la grève de 2009. Chaque instance correspond à l'initiative d'un groupe qui sait que c'est un ou plusieurs groupes rivaux qui maîtrisent celles qui existent. D'où la coexistence de coordinations, réputées tenues par les JCR, d'AG interfaces, rapidement supplantées par les AG de ville des autonomes, et même d'un comité de mobilisation du quartier latin, créé par des étudiants autonomes ou proches de Paris 1, Paris 3, Paris 4 et de l'ENS. Ce dernier s'ajoute aux comités de mobilisation des

établissements en question, pour les coordonner, mais aussi pour fournir un espace dont le fonctionnement répond aux aspirations des autonomes (le comité de mobilisation) tout en leur permettant de s'organiser en dehors de leur établissement (comme les AG de ville). Il s'agit alors, dans les discours affichés, de briser les barrières artificielles entre établissements qui ne font que reproduire l'organisation des universités, et dans les faits, d'éviter de se confronter aux autres forces présentes dans les établissements en question. Si les rivalités entre groupes produisent un élargissement du répertoire organisationnel, elles ne garantissent pas le succès de chaque forme d'organisation, et le coup qui consiste à créer une instance pour mieux la contrôler comporte des risques. S'il est facile de lancer une nouvelle forme d'organisation, toute la difficulté tient à la mobilisation d'un public large d'étudiants pour participer à ses réunions et aux actions qu'elle propose. De même, il est toujours possible de se voir dépossédé d'une instance dans laquelle un autre groupe parviendrait à s'imposer, comme lorsque les autonomes transforment de fait l'AG interfacés en AG de ville.

Le poids des conflits interpersonnels dans la structuration d'un répertoire organisationnel francilien a pour conséquence que les étudiants mobilisés, y compris lorsqu'ils sont organisés, s'approprient peu les débats à son sujet, alors même que les coordinations sont déjà une échelle qui intéresse moins de monde que les AG locales. On le voit lors d'un débat intitulé « Quelle coordination de la région parisienne en période de lutte ? », lors d'une journée de formation organisée par Sud-Étudiant au niveau francilien le 20 février 2010. L'objectif de ce débat est pour ses organisateurs de dégager une position commune pour un éventuel mouvement ultérieur. Simon et Luca sont absents.

Le débat a lieu à la fin de la journée de formation, à 17 h. Alors que la journée rassemble une quinzaine de militants et de sympathisants de divers établissements franciliens, peu d'entre eux prennent la parole lors de ce débat, sauf à la fin lorsque les discussions se portent non plus sur les formes d'organisation en tant que telles mais sur les modalités de préparation des actions. À part moi, une seule femme prend la parole pendant le débat sur les formes d'organisation proprement dit. Il s'agit d'une militante de Sud-Étudiant Marne-la-Vallée, qui explique :

« Je suis perdue, totalement perdue. Je comprends pas pourquoi il y a quelque chose en plus de la coordination nationale, si ce n'est pour appliquer les décisions de la coordination nationale. Donc pourquoi il y a besoin de mandater des gens différents. »

En particulier, Loïc, étudiant en Science politique à Paris 8, fils d'une directrice de centre de loisirs dans une ville de 20 000 habitants, militant à Sud-Étudiant et également membre du NPA, qui était jusqu'à la rentrée 2008 militant de ces deux organisations à Bordeaux, fait ostensiblement autre chose sur son ordinateur durant le débat. Il ne prend la parole, très longuement, que lorsqu'on l'y invite, pour rendre compte de son expérience de tenue de la tribune de l'AG interfacés qui a eu lieu dans son université le 20 mars. Il explique notamment : « Je me suis retrouvé de force à gérer la tribune, et je le regrette. J'ai plein de choses à dire par rapport à ça. Sur le plan personnel, c'était pas la meilleure expérience. Sur le plan politique et syndical, je pense que ce n'est pas une bonne solution. Autant je suis dans certains contextes

pour les assemblées générales de ville, avec une dimension interpro forte, quand il y a plusieurs secteurs qui sont en lutte. Autant quand il y a un *[il insiste sur le mot]* sans-papier, que la Fédération anarchiste a dans ses cartons depuis des années, et qu'il sert de guignol pour qu'on dise : "ah, il y a de l'interpro", je suis pas d'accord. Donc autant je suis pour les AG de ville, autant là, le but était simplement de contourner la coord' RP¹. J'ai participé aux deux, coord' RP et AG interfacs, et je peux dire que la coord' était bien plus démocratique que les assemblées générales interfacs (...). Moi je crois que c'est une forme de coordination bis autonome. Vraiment. Il s'agissait de contourner ce qui existait déjà. Je pense que pour les prochains mouvements, on peut pas fonctionner avec deux coordinations (...). La coord' RP, elle avait le mérite de fixer des règles claires, les gens devaient venir avec un mandat. Après les gens le faisaient plus ou moins bien, mais vraiment on n'était pas loin d'aboutir à quelque chose d'autogestionnaire. Après j'étais pas là l'année d'avant, et je sais que pas mal de gens étaient favorables à l'AG interfacs de l'année d'avant, parce qu'il y avait eu des problèmes, avec des coord's très verrouillées. Mais là à mon sens c'était différent, et je crois qu'il faudrait accepter que ça a pu être une bonne expérience. Il y avait peu de Sud, à cause de l'année d'avant. Mais il y avait peu de Tuud, peu de NPA... puisque c'est souvent ce qui est craint... Beaucoup de militants non-organisés. Le contrôle des mandats était très strict. Moi à Paris 8 clairement tout le monde s'en foutait, donc on n'avait pas de mandats, mais moi j'y allais en tant qu'observateur, je disais que j'étais observateur. Et ça se passait bien. Et à un moment donné il va falloir faire un choix entre les deux formes. Encore une fois l'AG de ville, c'est informel, on prend des contacts avec des gens d'autres secteurs. Mais là c'était pas ça. Là, c'était un défouloir. C'était : "j'ai des problèmes dans ma vie personnelle, je vais aller dans un amphi enfumé de la fac la plus populaire de France et ça va aller mieux" (...). Non vraiment, c'était trash. »

Plus tard dans le débat, il ajoute :

« Moi ma position, maintenant, ce serait de dire : il y a même pas à y avoir d'AG interfacs. Si t'es pas d'accord avec l'AG d'établissement ou d'UFR, ben t'as qu'à attendre la prochaine AG. Parce que là, c'était ça. Et là je dis ça pour n'importe quel groupe qui ferait ça, parce que ça peut être n'importe quel groupe. Là c'était vraiment une manière de contourner tout ce qui existait. Les coord's ne sont pas mauvaises en soi. Le problème des JCR, c'est que leur position c'était : on fait pas de coord', on fait une direction politique. »

Au terme du débat, aucune position qui engage Sud-Étudiant lors d'un mouvement ultérieur n'émerge réellement².

On voit d'abord que les débats sur les actions intéressent beaucoup plus de participants que ceux sur les formes d'organisation au niveau régional, qui restent des débats d'initiés. On observe également, avec le cas de Loïc, qu'un militant pourtant expérimenté, qui a connu plusieurs mouvements étudiants, peut rester étranger aux conflits hérités du mouvement parisien de 2005. Loïc est membre du NPA. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit peu favorable à l'AG interfacs, qu'il a identifiée comme une initiative visant à « contourner » une instance perçue comme contrôlée par des membres de son organisation politique (« il y avait peu de Tuud, peu de NPA... puisque c'est souvent ce qui est craint... »). Mais en même temps, entré au NPA à Bordeaux dont les membres étudiants se syndiquent traditionnellement à Sud-Étudiant plutôt qu'à l'Unef, et font partie des opposants les plus virulents à la majorité de

1 Région parisienne.

2 Notes de terrain, formation francilienne de Sud-Étudiant du 20 février 2010.

tendance JCR qui dirige le NPA Jeunes au niveau national, il n'a aucune loyauté vis-à-vis de ces militants. Il critique aussi bien leur volonté de faire de la coordination une « direction politique ». En fait, membre de Sud-Étudiant Paris 8 et du NPA Jeunes, il est généralement minoritaire dans les deux organisations. Sa colère vis-à-vis de l'expérience de l'AG interfac se comprend du fait de cette position inconfortable, et de son expérience malheureuse à la tribune d'une AG particulièrement désordonnée. Alors que d'emblée il n'était pas favorable à cette initiative et que, venant d'arriver en Île-de-France, il est relativement détaché des conflits issus des mouvements antérieurs, il s'est retrouvé à devoir assumer en pratique les décisions d'autres membres de son syndicat.

Mais ce qui apparaît dans ses propos, c'est qu'il identifie clairement, pour les dénoncer, les stratégies qui président au lancement de l'AG interfac, et qui consistent à se rendre propriétaire d'une instance qu'on contrôle, pour « contourner » (il le dit trois fois) celles où on tient une position minoritaire. Cette stratégie de contournement est opposée à une autre, qui serait de chercher à gagner les autres participants à ses positions en s'impliquant sur la durée dans les formes d'organisation existantes. D'où la maxime de l'action collective suivante, qui s'oppose directement à la maxime de la prise d'initiative défendue par Simon : « Si t'es pas d'accord avec l'AG d'établissement ou d'UFR, ben t'as qu'à attendre la prochaine AG ». De ce point de vue, la place de l'AG d'établissement dans le répertoire organisationnel étudiant apparaît comme celle du lieu où l'on accepte de composer avec les autres forces militantes qui, on l'a vu, sont nombreuses à l'investir, fût-ce selon des objectifs divergents. Face à cette centralité de l'AG d'établissement, le type d'AG le plus couramment utilisé, d'autres types d'AG peuvent être organisés, comme ici des AG de ville et des AG interfac. De même que certains comités de mobilisation, elles relèvent parfois de stratégies inverses consistant à créer de toute pièce des instances qu'on maîtriserait plus facilement. Les débats sur les formes d'organisation en Île-de-France en 2009, aussi minoritaires soient-ils, sont ainsi un cas exemplaire des enjeux de propriété de formes d'organisation qui structurent un répertoire organisationnel. Ils suivent des rapports de forces entre individus et groupes, qui se reproduisent et se recomposent de mouvement en mouvement, puisque l'histoire se poursuit lors du mouvement de 2010 contre la réforme des retraites (voir encadré 37). Il existe également des AG liées à des moments particuliers : l'occupation d'un lieu se solde ainsi régulièrement par une AG des occupants qui vise à décider des suites à donner à l'action. C'est le cas par exemple lors des occupations, régulières, de la Sorbonne, ou de celle de Sciences Po Paris qui a lieu le 17 mars 2009. Se généralisent également en 2009 des AG d'UFR et de département.

Encadré 37
Épilogue : les formes d'organisation en Île-de-France
lors du mouvement de 2010

En septembre 2010, alors que se prépare la mobilisation contre la réforme des retraites dans les universités, l'alternative entre la forme de la coordination et celle de l'AG interfac pour l'organisation des actions en Île-de-France n'est toujours pas tranchée à Sud-Étudiant. La question est discutée avant même la rentrée universitaire dans les rangs du syndicat. Le problème qui se pose à ses militants est alors le suivant. La mobilisation est coordonnée par un collectif inter-organisations national, appelé « La retraite : une affaire de jeunes ! ». Au sein de ce collectif, Sud-Étudiant est minoritaire, par rapport à l'Unef et aux organisations qui se rangent sur les positions de cette dernière : le MJS, l'UNL et la Fidl, La Mutuelle des étudiants (LMDE)... Dans plusieurs universités, des déclinaisons locales de ce collectif sont mises en place avant la rentrée pour préparer la mobilisation, où le rapport de forces est parfois plus favorable à Sud-Étudiant. S'il en existe dans certaines universités franciliennes, en raison du caractère stratégique de la capitale c'est le collectif national qui prend les décisions sur les actions organisées à cette échelle. L'enjeu pour les militants Sud-Étudiant est alors de mettre en place une instance qui soit décisionnelle à ce niveau pour contourner les décisions du collectif national. Des contacts sont pris auprès des organisations qui peuvent partager cette position : le NPA Jeunes, la Tuud, la FSE et Alternative libertaire. Ce début de mouvement est marqué par l'urgence : la mobilisation des salariés bat son plein depuis le début du mois de septembre, il faut raccrocher les universités au mouvement au plus vite. Dans ces conditions, c'est l'option de la coordination francilienne qui est retenue, plus simple à expliquer, plus connue, plus rapide à mettre en place. Lors de la réunion du 6 octobre de Sud-Étudiant Paris 1, la veille de la première AG du centre PMF, sont ainsi discutés les points à proposer à l'AG¹. Luca n'est pas encore revenu à l'université, et les militants présents tombent d'accord sur l'idée de proposer à l'AG l'appel à une coordination francilienne.

Le lendemain, lors de la première AG, c'est moi qui suis désignée pour faire cette proposition. L'AG appelle ainsi les autres universités franciliennes à une coordination une semaine après, le 14 octobre. La géographie de l'amphi suit celle des AG ultérieures² : aux premiers rangs, au centre, l'Unef « majo » ; derrière elle, la Tuud ; sur un côté, à droite, Sud-Étudiant, et à gauche les militants de la FSE. Luca, cette fois, est présent. M'entendant proposer une coordination, il remonte les marches de l'amphi et, plutôt que de s'asseoir avec les autres militants Sud-Étudiant, il s'installe seul, debout, l'air sombre au fond de l'amphi, prenant la place habituelle qui est celle des autonomes. Après mon intervention, je le rejoins pour lui expliquer la position du syndicat. Il m'accueille en disant : « On est retourné quatre ans en arrière. » Le choix de la place, comme le propos, montre l'imbrication du positionnement dans l'amphi et du positionnement politique face à ce qui est vécu comme une trahison.

La coordination francilienne du 14 octobre aura bien lieu au centre PMF, suivie d'autres. Lors de ce mouvement, les autonomes ont également modifié leur stratégie. Plutôt que d'investir les AG des établissements, ou leurs comités de mobilisation, ou encore les AG des lieux occupés (Sorbonne, EHESS), comme lors du mouvement contre le CPE, ou des AG de ville *ad hoc*, ils s'organisent entre eux dès le début du mouvement dans leur propre AG séparée, intitulée « AG grève, blocage, sabotage », faisant référence aux modes d'action qu'ils promeuvent pour cette lutte. Même si certains d'entre eux mènent aussi la lutte dans leur université, cette AG a ses propres cortèges en manifestation, ses propres mots d'ordre, tout comme le ferait une organisation. L'un des cortèges est ainsi doté d'une banderole qui énonce : « La meilleure retraite, c'est l'attaque ! ». Il y aura également des AG interprofessionnelles coordonnant les secteurs en lutte, et une éphémère AG interfac ou de ville, lancée par des proches de Simon et Luca.

1 Notes de terrain, réunion de Sud-Étudiant Paris 1 du 6 octobre 2010 au centre PMF.

2 Sur cette géographie politique des amphis du centre PMF, voir le chapitre 4.

4. AG d'UFR et de département vs AG d'établissement : l'autorité professorale à l'épreuve de l'expérience militante étudiante

Le mouvement de 2009 a enfin vu une multiplication des scènes organisationnelles au niveau local, dans les établissements¹. La mobilisation des personnels des universités a d'abord impliqué le développement d'assemblées générales de personnels, et d'AG communes personnels-étudiants, à côté des AG strictement étudiantes, même avec une participation ponctuelle de personnels à titre individuel, comme il y en avait lors des mouvements de 2006 et de 2007. Mais alors qu'en 2006 et 2007 les étudiants privilégiaient les AG d'établissement ou de site, ont été mises en place en 2009 des AG ou réunions d'UFR et de département. Ces structures étaient déjà apparues dans certaines universités, comme à Paris 8-Saint-Denis, à l'occasion du premier mouvement contre la LRU, à l'initiative d'étudiants ou d'enseignants. En 2009, elles se sont généralisées, et rassemblaient en général les étudiants avec leurs propres enseignants. Or AG d'UFR ou de département et AG d'établissement ou de site peuvent entrer en concurrence pour deux raisons. D'abord, elles ont vocation à prendre des décisions sur les mêmes sujets : poursuite ou non de la grève, vote de revendications, organisation d'actions diverses... Ensuite, la participation aux unes peut empêcher la présence aux autres, soit qu'elles aient lieu en même temps, soit que les acteurs mobilisés soient peu enclins à multiplier les réunions.

Ce type de conflit se manifeste à l'ENS le 17 mars 2009, jour de printemps des chaises, mode d'action qui s'est diffusé au printemps 2009 et qui consiste à vider les salles de leurs chaises pour empêcher les cours de se tenir, tout en créant un effet visuel par l'empilement du mobilier. À l'ENS, la grande majorité des étudiants du département de Mathématiques se rend plutôt aux AG du département qu'aux AG d'établissement. Lorsque l'AG de l'ENS vote l'organisation d'un printemps des chaises pour empêcher la tenue des cours, l'AG du département de Mathématiques a déjà voté la reprise, après quelques semaines de grève des enseignants. Débrayant un cours de Mathématiques, les membres du comité de mobilisation, qui eux assistent plutôt à l'AG d'établissement, accusent les étudiants de ne pas y venir, et de s'opposer à ses décisions en allant en cours. Les étudiants de Mathématiques leur opposent alors la décision de l'AG de leur propre département de cesser la grève². Le conflit manifeste

1 Cette section reprend et développe une partie de l'article : Julie LE MAZIER, « Le militantisme étudiant : un monde à part mis en scène dans les assemblées générales (2006-2010) », in Aurélien CASTA et Emmanuel PORTE, coord., *L'Autonomie en mouvements. Revendications syndicales et mobilisations étudiantes*, Paris, Éditions Syllepse, 2015, p.123-138. Je remercie Aurélien Casta et Emmanuel Porte pour leurs commentaires précieux.

2 Notes de terrain, ENS, 17 mars 2009.

le chevauchement de souveraineté des deux formes d'organisation. La concurrence entre AG d'UFR et d'établissement apparaît également lors de l'AG de Censier du 3 mars, lorsqu'une enseignante-chercheuse syndiquée au Snesup prend la parole pour s'opposer à la tenue d'une AG commune étudiants-personnels le 5 mars, avec le blocage à l'ordre du jour. Son argument consiste à dire que de nombreux acteurs seront absents à cette AG, puisque plusieurs AG d'UFR sont prévues ce jour-là. Elsa¹, professeure de Lettres modernes en collège, étudiante à Censier les années précédentes et alors militante au Seul et au GSI², qui assiste aux AG de Paris 3 pendant les vacances scolaires, lui lance alors :

« Les profs qui se retrouvent à choisir entre une AG d'UFR et une AG commune, c'est de leur responsabilité. Ils font un choix. Point final ! »³

Comme Elsa, sur l'ensemble des sites étudiés, les militants étudiants sont unanimes à critiquer les AG d'UFR. Ils leur reprochent de rassembler des étudiants et des enseignants qui travaillent déjà ensemble le reste du temps, et de reproduire ce faisant leurs interactions routinières. Elsa développe ainsi son point de vue en entretien :

« Donc ils font des AG d'UFR où ils parlent de comment faire un calendrier de rattrapage sans perdre nos vacances de juillet, hein, surtout. Moi j'ai une copine qu'est allocataire de thèse, hein. J'en ai deux qui sont allocataires de thèse, qui vont en réunion d'UFR, ils me disent : "mais les débats, mais c'est la-men-table. C'est : on s'organise pour pas perdre les vacances de juillet. Leur seule crainte, c'est de devoir rattraper jusqu'en juillet." Et j'ai dit : "mais qu'est-ce que vous discutez là-dedans ? Rien !" Ils ne discutent pas la lutte. Ils discutent leur calendrier d'évaluation. Mais c'est une... c'est quand même une caricature, hein. Et puis les profs qui vont aux AG d'UFR sont dispensés d'aller aux AG souveraines. Nous on pense qu'on va sortir un tract, hein, là-dessus. Ah bah oui. On aurait dû le faire plus tôt, hein. On aurait dû le faire plus tôt. Pour condamner [*elle insiste sur le mot*] les AG d'UFR, qui vident [*elle insiste sur le mot*] les AG d'enseignants, qui vident [*elle insiste sur le mot*] les AG communes. Qui cassent le mouvement. C'est elles qui cassent le mouvement. »⁴

La concurrence entre AG d'UFR et AG d'établissement apparaît dans l'argument selon lequel les premières « vident » les secondes. Surtout, les débats en AG d'UFR ne portent pas tant sur l'organisation d'un ordre autonome de « la lutte » que sur les conséquences pratiques de la grève sur l'organisation des enseignements. Les AG d'UFR rassemblent les enseignants et les étudiants d'une même discipline, qui continuent de ce fait leurs interactions habituelles, relatives aux cours, sans construire une lutte avec les autres acteurs de l'établissement. Les étudiants sont ainsi en contact direct avec les enseignants qui les évaluent, et restent dans la situation de soumission à l'autorité professorale qu'ils connaissent le reste de l'année, alors que dans les AG d'établissement ils peuvent s'adresser à des enseignants qui ne sont pas nécessairement ceux qu'ils ont en cours. Sami, en Master 1 d'Études théâtrales en 2009,

1 Un portrait d'Elsa est donné dans le chapitre 5.

2 Groupe socialiste internationaliste (Section française de la Ligue internationale des travailleurs), groupuscule d'obédience trotskiste.

3 Notes de terrain, Censier, 3 mars 2009.

4 Entretien avec Elsa du 6 mars 2009.

membre de l'UEC et de l'Unef, décrit ainsi les AG d'UFR en entretien :

« Quelle saloperie ! Quelle saloperie. Mais tu sais que c'est à cause de ça que j'ai pas eu mon M1. C'est à cause de ça. Parce que... (...) L'AG de théâtre, j'ai ouvert ma gueule, j'ai gueulé... du coup je me suis un peu montré, et j'ai surtout défoncé ma directrice d'UFR, parce que... enfin en lui parlant des Biatoss qu'y avait chez elle, parce qu'elle savait pas que chez elle y avait qu'une seule Biatoss, dans son [*il insiste sur le mot*] UFR, qui était (...) fonctionnaire. Les autres, c'étaient des précaires. Elle... Et en fait, pendant cette... devant tous les étudiants de l'UFR, y a la directrice de l'UFR qui fait : “non, c'est pas vrai, dans l'UFR théâtre y a...” et qui se tait à ce moment-là. Devant tout le monde. Du coup... Moi, je rayonnais, j'étais content, sauf que j'ai pas réfléchi que j'avais mon Master à passer [*il rit*]. Du coup... (...) Et puis c'est pas très sympa quand t'as tous tes profs qui te regardent de travers après. Enfin la majorité de tes profs. »¹

L'utilisation du possessif « son UFR » ou encore de l'expression « chez elle » à propos de la directrice est à mettre en relation avec sa référence à « nos débats », lorsqu'il parle d'un autre enseignant qui se rendait aux AG d'établissement lors du mouvement de 2007 : « C'était super, parce que je savais que lui, il était au courant de nos [*il insiste sur le mot*] débats, il venait participer aux débats. »² Les AG d'établissement sont donc quelque chose comme la propriété des militants étudiants quand les AG d'UFR sont celle des enseignants. La plupart des enseignants-chercheurs, qui apprennent sur le tas la pratique des AG, improvisent, bricolent et s'appuient sur des savoir-faire qu'ils tirent de leur expérience professionnelle. Même pour ceux qui sont syndiqués, les compétences mobilisées renvoient à l'univers du travail quand les militants étudiants s'organisent et se positionnent avant tout en fonction de leur expérience contestataire. Les logiques disciplinaires structurant bien plus leur socialisation professionnelle que l'appartenance à un établissement³, l'UFR, et donc les AG d'UFR, sont pour eux un lieu familier et confortable. C'est l'endroit où s'exerce l'autorité professorale basée sur le statut, les relations hiérarchiques, l'étendue du savoir académique et le pouvoir d'évaluer. L'organisation des AG d'UFR est ainsi calquée sur le modèle des réunions de rentrée : les enseignants sont à la tribune et mènent le débat en répondant aux questions des étudiants. Ils y retrouvent la position de surplomb qu'ils perdent dans les AG d'établissement. Les militants étudiants, au contraire, maîtrisent davantage ces dernières, au double sens où ils savent s'y repérer, et où leurs savoir-faire leur permettent d'y contrôler ce qui s'y passe. Ils s'y émancipent de l'autorité professorale parce qu'ils sont plus expérimentés qu'eux en la matière. Ils y imposent, à la fois aux enseignants et aux autres étudiants, les règles du jeu propres à la contestation.

Les étudiants qui n'appartiennent pas à l'élite militante peuvent de leur côté préférer les AG d'UFR parce que l'autorité de leurs enseignants leur paraît plus légitime que celle de leurs

1 Entretien du 5 octobre 2010.

2 *Ibid.*

3 Christine MUSSELIN, *La Longue Marche des universités françaises*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, 218 pages.

pairs militants. Un entretien avec Raphaël, étudiant en Master 1 d'Études cinématographiques et audiovisuelles à Censier au moment du mouvement, qui n'appartient à aucune organisation syndicale ou politique mais qui participe aux AG d'UFR et d'établissement, confirme ce point. Fils de retraités, anciennement intendante dans un lycée et cadre dans une société de construction après avoir été restaurateur, Raphaël a alors 23 ans, et a fait toutes ses études à Censier après avoir grandi à Paris. Il a assisté aux AG de 2006, 2007 et 2009 et à quelques manifestations, sans jamais rejoindre le comité de mobilisation. Il est opposé au principe du blocage. Pour autant, il n'est pas dépourvu d'expérience militante : il a milité à Aides pendant sa deuxième année de Licence, mais a arrêté parce que cela lui prenait trop de temps. Sa seule et unique prise de parole en AG a eu lieu pendant le mouvement de 2009, pour demander le vote d'une motion, adoptée, pour le boycott du don du sang à Censier tant que les homosexuels n'auraient pas le droit de donner. En entretien, il compare l'autorité professorale à celle des militants étudiants, et commente la façon dont elles s'exercent respectivement dans les AG d'établissement et les réunions d'UFR :

« Par exemple, moi j'avais réunion d'information de l'UFR de cinéma. C'était pas vraiment une AG, c'était vraiment, donc, la réunion où on allait dire ce qu'on allait faire après. Et eux sont arrivés, donc, genre, je te dis je te parle de Julien, Florent, Yves¹ aussi, je sais pas si tu vois qui c'est. Donc eux, c'est des gens de cinéma, qu'étaient relayés après par des gens qu'étaient pas de cinéma, qu'étaient venus à notre réunion d'UFR, s'étaient mis au premier rang, et qui ont été assez agressifs envers les professeurs. Ça s'est transformé en une sorte de faux débat, comme ça, où ils les ont accusés de beaucoup de choses alors que eux étaient là pour nous expliquer comment ça allait se passer et que c'était pas du tout dans le cadre d'un... Donc ils ont un peu transformé le truc en AG, en fait, et ils ont pas trop supporté... Enfin c'est peut-être un peu méchant de dire ça... mais ils ont pas trop supporté d'être un peu éclipsés du devant de la scène, donc ils s'y sont re-projetés, et moi ça, ça m'a un peu gêné, en effet. Donc c'est là que je sens qu'il y a une différence entre les gens qui sont... qu'ont organisé les AG, qu'ont un peu pris le pouvoir, et qui ont du mal à se voir éclipsés du truc. »²

Dans les AG d'établissement, les militants étudiants prennent « le pouvoir », ce qui signifie que l'autorité passe des enseignants à eux, puisqu'elle repose alors sur les compétences militantes et la maîtrise de cette forme d'organisation. Les militants ont cependant moins de poids sur les AG d'UFR, où les enseignants reviennent sur le « devant de la scène ». Raphaël explique comment les militants étudiants tentent néanmoins de reprendre la main dans les AG d'UFR :

« Et ce qui m'a le plus énervé c'est quand [*Julien*] a pris... quand il s'est imposé par la parole pendant cette réunion, qu'était une réunion... où il... c'était pas vraiment sa place de faire ça (...). Les profs ont demandé s'il y avait des questions, sur comment ça allait se passer, tout ça, et Julien en fait s'est levé et... alors qu'il était donc avec les élèves... [*sur un ton choqué*] s'est levé, est monté sur l'estrade et a parlé debout sur l'estrade là où... au milieu des professeurs. Je trouvais ça complètement déplacé donc... Ces choses-là m'énervent en fait.

1 Il s'agit de trois étudiants en Études cinématographiques et audiovisuelles, membres du comité de mobilisation.

2 Entretien du 9 avril 2009.

Cette sorte de mise en avant perpétuelle. »¹

Le jeu sur la « place », symbolique et physique, des uns et des autres, montre ce qui distingue les AG d'UFR des AG d'établissement. En AG d'UFR, les professeurs sont « sur l'estrade » et les étudiants sont là pour poser des « questions ». Mais lors de cette réunion d'UFR un militant a rompu cet équilibre en se comportant comme il pourrait le faire en AG d'établissement : il « s'est levé », « est monté sur l'estrade et a parlé debout », « s'est imposé par la parole ». Le geste est « déplacé » dans le contexte, bouleverse les interactions routinières entre enseignants et étudiants qui perdurent pendant les AG d'UFR, et renvoie à l'attitude adoptée par les militants sur les autres scènes de la grève, qui peut agacer les étudiants moins impliqués : « cette sorte de mise en avant perpétuelle ». L'exemple de Raphaël montre que des étudiants moins mobilisés peuvent préférer les AG d'UFR dans la mesure où ils ne sont pas forcément disposés à voir se substituer une autorité exercée sur eux par les militants en AG à l'autorité de leurs enseignants, qu'ils jugent plus légitime :

« Les profs ont des choses très intéressantes à dire, je trouve que les exclure du débat, c'est un peu ridicule, quoi (...). Bah disons que y a quand même toujours cette posture du prof à l'élève, donc ils ont une posture toujours un peu didactique, c'est normal, ils sont profs, on est leur élève, ils sont là pour nous apprendre plein de choses, pas uniquement sur le cinéma, quoi, sur la vie, sur... Et je pense que eux [*il insiste sur le mot*] qui ont pris le pouvoir, qui ont une posture aussi très didactique par rapport au reste de l'AG... enfin le comité de mobilisation, tu vois... qui a une posture très didactique par rapport au reste de l'AG, c'est-à-dire que c'est eux qui disent : “arrêtez vous faites trop de bruit ! Ne parlez pas, faites ci, faites ça”, ont du mal à se voir retirer le pouvoir, ils se sont un peu substitués aux profs et ont du mal avec le fait qu'ils soient encore des élèves en fait (...). Je veux dire pour une intervention, je sais pas si tu vois qui c'est Chantal Crépant, peut-être... C'est une prof... une de mes profs de cinéma, qu'a toujours... qui fait partie du conseil d'administration, qu'a toujours des trucs super intéressants à dire. Pour une de ses interventions de trois minutes, ça vaut dix interventions de trois minutes d'élèves qui vont dire exactement la même chose, de façon différente, donc... je serais plutôt d'avis de la laisser parler trente minutes que... (...) Y a l'idée qu'ils ont pas à prendre cette posture de prof à élèves, parce qu'ils restent des élèves, si tu veux, et... Ouais, non, ça me gêne un peu, qu'ils se posent en chantres de l'ordre, quoi. C'est par leur rôle et... c'est vrai que si y a du bruit en AG, ben c'est comme ça mais... Et surtout Florent en fait a été assez loin dans cette position. J'ai rien de particulier contre lui, hein ! [*Rires*] (...) Souvent il crie en fait, il se met à hurler : “Mais vous vous rendez pas compte, on en a marre, on entend tous vos bruits, taisez-vous ! Les gens qui sont au fond, avancez !” Tu vois... »²

L'ordre autonome de la contestation, qui se donne à voir dans les AG d'établissement, permet une inversion des rôles et des postures, où ce sont les militants étudiants qui exercent l'autorité. Néanmoins, du fait de la clôture du milieu militant, cette reconfiguration des relations enseignants/enseignés ne joue que pour une minorité d'étudiants. Les autres sont enclins à reconnaître davantage l'autorité de leurs enseignants qui est habituelle et fondée sur la transmission de savoirs universitaires que celle des militants qui repose sur la maîtrise de

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

codes de l'action collective qui leur sont étrangers, et qui restent des « élèves ». On retrouve ici le décalage de compétences militantes repéré à propos des coordinations entre les militants étudiants et des enseignants-chercheurs qui se mobilisaient souvent pour la première fois. Les premiers ont des savoir-faire que ne possèdent pas les seconds, en particulier en matière de pratique des AG d'établissement, forme qu'ils ont façonnée au fil des mouvements. S'y opère donc un déplacement d'autorité, que les enseignants contrent dans les AG d'UFR, instance qui elle est structurée par leurs habitudes professionnelles et leur autorité sur leurs étudiants. Au niveau local, ce décalage se cristallise dans une concurrence entre les deux arènes, qui procède de divergences d'intérêts entre deux groupes, les enseignants-chercheurs et les militants étudiants, propriétaires de formes d'organisation différentes. À travers ces conflits, on perçoit les difficultés que présente la conduite d'un mouvement rassemblant des catégories socio-professionnelles entretenant entre elles des rapports de pouvoir dans leurs échanges routiniers. Dans l'opposition entre AG d'UFR et AG d'établissement, c'est la relation enseignant/enseigné qui se trouve questionnée, dans la mesure où elle tend à s'inverser dans la seconde forme. Le fait que les deux instances aient pu coexister dans de nombreuses universités tend à montrer que ces rapports de pouvoir n'ont pas disparu dans une lutte commune, mais ont au contraire contribué à structurer le répertoire organisationnel.

Le répertoire organisationnel des mouvements universitaires s'est donc élargi en 2009 sous la pression de groupes mobilisés qui, ayant des intérêts différents dans la lutte, ne pouvaient pas forcément réaliser leurs objectifs dans les structures existantes. Le répertoire organisationnel d'une grève se construit ainsi sous l'effet d'entreprises de groupes et catégories qui sont propriétaires de telle ou telle forme : la CNU et les AG d'UFR pour les enseignants-chercheurs, les coordinations catégorielles pour les autres personnels, les AG de ville, interfac, comités de mobilisation pour des militants de diverses obédiences, souvent autonomes, qui ne se retrouvaient pas dans les AG d'établissement. Dans cette myriade d'instances, l'AG d'établissement ou de site se dessine comme la propriété des militants étudiants organisés, où ils reproduisent et imposent leurs règles du jeu aux autres catégories, comme aux autres étudiants.

Conclusion

C'est donc bien au croisement de deux logiques que se situe le succès des AG au sein du répertoire contestataire étudiant. Elles permettent d'articuler apparence de démocratie et

effet de masse d'une part, ce qui facilite grandement d'autre part l'entreprise des promoteurs de cette forme pour l'imposer comme lieu central d'organisation, bien qu'ils soient en concurrence avec d'autres qui privilégient d'autres arènes. L'AG partage avec certaines coordinations la propriété de faire voir la force du collectif en lutte tout en fournissant un lieu de construction parfois, de validation surtout, des modes d'action et des revendications du mouvement. Cela la distingue d'autres modes d'action comme la manifestation et le blocage qui peuvent donner lieu à des discussions décisives sans pour autant qu'il s'agisse de leur usage officiel. Cela la différencie également d'autres lieux de débats (comités de mobilisation, discussions en ligne, coordinations régionales, AG de ville, interfaces, d'UFR ou de département) qui ne sont pas faits pour - ou échouent à - réunir autant de monde.

On peut ainsi comprendre qu'elle soit prisée par les militants des organisations syndicales ou politiques qui animent les grèves étudiantes. Et cela en fonction d'attendus stratégiques et idéologiques variables, ce qui en fait également un lieu agonistique, où il faut composer avec différentes forces. L'AG d'établissement est l'arène où les organisations syndicales et politiques se confrontent sous les yeux d'une masse d'étudiants qui peut faire basculer les rapports de forces, et où elles entendent par conséquent tester leur audience. Dès lors, si elle s'impose comme lieu central d'organisation de la grève, différents acteurs peuvent être incités à préférer et investir d'autres lieux, qui échapperaient à l'emprise des militants étudiants organisés. Selon des logiques différentes, c'est le cas des autonomes lorsqu'ils créent des instances *ad hoc*, ou des enseignants-chercheurs et de certains étudiants qui ont privilégié en 2009 les AG d'UFR ou de département. De ce point de vue, le second résultat de ce chapitre est de montrer qu'un répertoire ne se structure pas simplement en fonction des intérêts de la mobilisation, mais sous l'effet des luttes internes au groupe mobilisé, entre catégories ou courants politiques et syndicaux. Ainsi, malgré leur centralité, les AG d'établissement sont concurrencées par d'autres formes d'organisation, de sorte que leur reproduction tient à l'entreprise des militants organisés pour les promouvoir, selon différents registres, face à des entreprises contradictoires pour privilégier voire créer de toute pièce d'autres instances.

Loin d'être un donné, l'unité du groupe mobilisé est ainsi l'un des objectifs d'une mobilisation, que les AG ne permettent que partiellement de réaliser. Les relations de concurrence qui le traversent ne cessent de travailler la construction du mouvement, et sont notamment cruciales pour comprendre la structuration d'un répertoire contestataire. Nous l'avons ici montré à propos de la performance de l'AG dans son articulation avec d'autres pièces du répertoire, en identifiant des propriétaires de formes d'organisation. Mais ce constat

pourrait être étendu à l'analyse de l'ensemble d'un répertoire contestataire. En effet, nous aurions pu identifier de la même façon des propriétaires de modes d'action – de ceux qui sont perçus comme les plus symboliques à ceux qui sont étiquetés comme les plus radicaux – parmi les différentes catégories ou courants politiques et syndicaux mobilisés, en lutte pour les imposer. Les répertoires contestataires gagneraient ainsi à être appréhendés dans des cartographies contestataires plus larges où s'articulent des lieux, des politiques revendicatives, des stratégies, des modes d'action et d'organisation... tenus par des groupes en concurrence entre eux pour la conduite du mouvement, et dont les échanges de coups façonnent le déroulement d'une lutte.

Conclusion générale : Que reste-t-il des AG ? Éléments pour une sociologie des temporalités militantes

À la question de savoir comment l'assemblée générale se reproduit dans le répertoire contestataire étudiant, ce qui fait que les militants tiennent tant à leurs AG, et quelle est la place des enjeux « démocratiques » dans cet investissement d'une forme d'organisation, on peut répondre en soulignant deux points. C'est au nom de la « démocratie », mais aussi parce qu'elles ne sont pas, ou pas seulement, « démocratiques », que les AG se perpétuent de mouvement en mouvement. Autrement dit, les AG ne servent pas simplement des intérêts idéologiques, mais c'est aussi parce qu'elles mettent en scène la « démocratie » dans les grèves qu'elles sont privilégiées. Les résultats de ce travail montrent en effet que la perpétuation de l'AG tient au croisement de deux éléments. Le premier touche à la plasticité des AG, qui fait qu'elles peuvent être investies, simultanément ou successivement, de toute une palette de rôles, qui n'ont parfois rien à voir avec des normes « démocratiques ». Le second consiste dans l'entreprise symbolique de justification de ces dernières au moyen d'arguments « démocratiques » par des courants politiques et syndicaux minoritaires, positionnés à la gauche de l'Unef.

Les débats sur le caractère démocratique des AG y sont récurrents, tout comme ceux qui touchent à leurs « modalités de fonctionnement ». La « démocratie » est donc bien l'un des enjeux des AG, mais c'est un enjeu de luttes bien plus qu'une cause de leur promotion ou de l'engagement en leur sein. Ces luttes mettent en jeu des approches de la « démocratie » hétérogènes et antagonistes. Tous les participants ne considèrent pas les AG comme démocratiques, loin de là, même parmi ceux qui les organisent, comme les militants de la tendance majoritaire de l'Unef, et beaucoup mobilisent des registres de justification de leurs pratiques fortement inspirées des institutions représentatives et électorales. L'utilisation récurrente des AG ne procède donc pas tant d'un consensus à leur sujet que de la possibilité pour des publics variés de les ajuster à des objectifs et valeurs parfois contradictoires. Il s'agit ainsi tout à la fois de représenter tous les étudiants d'une université et d'organiser l'action collective de ceux d'entre eux qui se mobilisent, de signifier l'existence d'un « mouvement » et de mettre en scène la force et la détermination du groupe qui revendique, et de le faire « participer » pour légitimer les décisions prises. Les AG permettent également à des organisations en quête d'audience de s'adresser à un public plus large que celui de leurs adhérents, d'anticiper la défiance des étudiants à leur égard en paraissant leur remettre les rênes de la conduite de la lutte, tout en tirant profit d'un dispositif qui permet à des orateurs, le

temps d'une intervention réussie, de sembler incarner le groupe.

Ce n'est finalement qu'un tout petit segment des étudiants, principalement composé de militants positionnés à la gauche de l'Unef, qui, avec eux-mêmes des divergences entre eux, promeuvent les AG en les présentant comme préfiguratives d'un modèle de société. Bien que minoritaires, ceux-ci parviennent à imposer, par leur suractivité dans les AG et la monopolisation des discours à leur sujet, une lecture de ces dernières en termes de « démocratie » souvent qualifiée de « directe », d' « auto-organisation » ou d' « autogestion ». Celle-ci vient masquer les inégalités de participation qui les traversent, produites par des inégalités de compétences politiques et surtout militantes comme par les registres dominants de la prise de parole, sur le mode de la mise en scène de la virilité. On retrouve ici des résultats classiques de la sociologie politique. Ici comme ailleurs, la « démocratie » n'est octroyée que pour autant qu'elle permet de légitimer celles et ceux qui y prennent les décisions, et ce sont les acteurs dominés, minoritaires, qui ont le plus intérêt à investir des dispositifs tels que les AG, qui redéfinissent les règles routinières de la représentation. Les organisations étudiantes, syndicats et organisations de jeunesse, sont surtout contraintes de jouer le jeu des AG par la faiblesse de leurs effectifs et par leur propre éclatement. Seul un dispositif de ce type, ouvert à tous indépendamment des étiquettes politiques et syndicales, leur permet de s'y retrouver ensemble et avec les milliers d'étudiants qui s'engagent dans les mobilisations sans rejoindre leurs rangs. S'il se trouve des militants pour privilégier les AG au nom de normes démocratiques, malgré les rapports de domination qui les traversent, c'est parce qu'elles constituent l'échelle qui permet de combiner débats et effet de masse, apparence de démocratie et manifestation du nombre et de la détermination du groupe mobilisé. Les militants sont ainsi d'autant plus disposés à en faire la promotion qu'elles leur permettent d'avoir le sentiment de peser sur une masse d'étudiants, et cela d'autant plus qu'ils appartiennent à de petites organisations qui sont loin de pouvoir mobiliser autant d'adhérents.

Pour autant, les AG étudiantes ne font pas que reproduire les règles de la domination sociale et de la délégation politique¹. Le dispositif produit ses propres effets, tout comme les configurations sociales, syndicales et politiques dans lequel il est pris. Ainsi, malgré l'emprise des participants les plus investis dans la mobilisation sur les AG, leur entreprise d'enrôlement du public dans l'action collective demeure toujours incertaine et éphémère, ce que montre l'analyse des interactions entre le public et les orateurs. Les militants organisés sont en fait confrontés à un dilemme pratique. L'ajustement du cadre de l'AG à leurs compétences

1 Pierre BOURDIEU, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, 1984, p. 49-55.

oratoires, politiques et cognitives spécifiques fait qu'ils ont intérêt à reproduire des manières de la jouer, à limiter les innovations, à garder la main sur son déroulement. Mais dans le même temps, la faiblesse de leur audience auprès des étudiants, qui les conduit à privilégier le recours à l'AG lors des grèves, continue de contraindre leur intervention au sein des assemblées. Ils y exercent leurs droits de parole, de proposition et de vote dans les mêmes conditions que les autres. Ils sont rappelés à l'ordre dès lors qu'ils paraissent de façon ostensible faire passer les intérêts de leur organisation avant ceux de la lutte.

Surtout, ils sont dépendants de la participation des étudiants non-organisés : ils ont besoin de montrer que la mobilisation les dépasse, les déborde, besoin que des novices prennent la parole, s'engagent, s'impliquent et peut-être s'encartent. Selon qu'ils sont plus ou moins dominants dans l'espace militant et plus ou moins favorables à la délégation, ils apportent des réponses différentes au problème de la gestion des inégalités de compétences militantes. Du côté de la tendance majoritaire de l'Unef, il n'y a pas de salut en dehors de l'adhésion et de la formation politique à l'école du syndicat. Les militants positionnés à sa gauche s'attachent quant à eux, sans grand succès mais sans cynisme non plus, à perfectionner la « démocratie » des AG par le biais d'un arsenal de règles formelles supposées favoriser la participation du plus grand nombre, diminuer le coût de l'accès à la prise de parole et contrôler celles et ceux auxquels des tâches sont déléguées. Plus rarement, les registres de la prise de parole, et les rapports de domination qu'ils induisent, sont également mis en question. Le dispositif de l'AG contraint aussi les formes qu'y prend l'exercice du *leadership*. Toujours provisoire en ce qu'il ne procède d'aucune autorisation formelle, il ne se dit pas, il s'efface en permanence derrière le collectif, il repose sur l'aptitude à incarner le groupe et sur l'exemplarité de l'implication dans la lutte plutôt que sur une légitimité à la diriger. Il est partagé entre de nombreux individus amenés à un moment ou à un autre de la grève à s'illustrer, à acquérir notoriété et reconnaissance. Si les discours justifiant le recours aux AG au nom du refus des *leaders* ne correspondent pas toujours à la réalité, ils n'en produisent pas moins des contraintes sur la façon dont ces derniers peuvent jouer leur rôle.

Par ces différents traits, le dispositif de l'AG fragilise en permanence l'influence de celles et ceux qui en maîtrisent le mieux les rouages. S'il est pris dans une myriade de techniques de mobilisation reproduites de mouvement en mouvement et en particulier héritées de la lutte contre la LEC et le CPE, leur succès n'est jamais certain. Les militants les plus impliqués dans les AG doivent en permanence conquérir l'écoute, l'attention et éventuellement l'adhésion de leur public, jusqu'au moment où ils la perdent durablement, à partir de 2010. Autrement dit, les recettes militantes consolidées dans la mobilisation de 2006, routinisées,

usées, apprivoisées par les opposants aux mouvements étudiants, ne suffisent pas à reproduire éternellement son succès. Les virtuoses des AG sont ainsi confrontés à la précarité des positions de pouvoir qu'elles fournissent. Les militants organisés y font quant à eux un pari qu'ils ne peuvent gagner que de façon éphémère. Anticipant la défiance des étudiants à l'égard de leurs organisations, ils proposent par le biais des AG une offre d'engagement en dehors d'elles, espérant les convaincre en leur sein des stratégies qu'ils défendent et peut-être de les rejoindre. Mais l'audience qu'ils y gagnent éventuellement ne dure que le temps d'une intervention réussie, le temps d'une AG dont ils emportent des votes sans avoir l'assurance que les décisions seront appliquées, le temps d'une grève, au mieux. Concentré sur le problème des conditions de production de la performance de l'AG, portant sur des mobilisations récentes, ce travail a volontairement laissé de côté la difficile question des effets de plus long terme sur les trajectoires de la participation à ce type de dispositif. Il permet néanmoins de suggérer quelques pistes. Nous avons traité de différentes manières dans l'analyse la question des temporalités¹ dans lesquelles sont prises les AG étudiantes : effets des trajectoires passées et de l'âge militant sur la participation, rôles de l'AG dans l'économie d'une journée de mobilisation ou sur la durée d'une grève. Nous aborderons ici deux questions : celle des chances de succès du pari que font les militants organisés d'enrôler les étudiants non-organisés par le biais des AG ; celle de l'articulation des temps militants, entre les périodes d'activités routinières et les moments de grève.

En conclusion de son article sur les coordinations d'instituteurs, Bertrand Geay note sans le développer le « malentendu » sur lequel elles reposent : « la mobilisation dans les rangs des “coordinations” se présente comme une action en marge du champ syndical mais profondément dépendante du jeu syndical, dont la forme vise à intéresser des agents qui ne s'y intéressent que pour manifester leur désintérêt »². Le pari des organisateurs des AG repose sur le même type de malentendu. Depuis les années 1960, des militants étudiants membres d'organisations politiques ou syndicales ont pour stratégie de favoriser les modes d'organisation « à la base », proposant une offre d'engagement supposément ajustée aux attentes de celles et ceux, de plus en plus nombreux, qui n'en font pas partie. Ils cherchent ainsi à enrôler les étudiants dans l'action collective voire à populariser leur organisation, à des fins de recrutement. Mais celles et ceux qui se saisissent (parfois) de cette offre ne le font précisément que parce qu'elle permet de s'engager tout en contournant ou en différant

1 Andrew ABBOTT, *Time Matters. On Theory and Method*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 2001, X-318 pages.

2 Bertrand GEAY, « Espace social et “coordinations”. Le “mouvement” des instituteurs de l'hiver 1987 », *ARSS*, n° 86-87, 1991, p. 24.

l'engagement syndical ou partisan. Au regard de l'histoire des syndicats étudiants et des organisations politiques de jeunesse depuis que se perpétue le recours aux AG, on peut d'emblée noter qu'elles n'ont pas tiré de profit durable, en termes de nombre d'adhérents, de cette stratégie.

La question des conséquences biographiques de l'engagement dans l'action collective a fait l'objet de travaux fondateurs¹. Interroger les effets de la participation à une performance contestataire, l'AG par exemple, ou la manifestation², est une opération plus délicate en ce qu'elle suppose de « faire la part entre ce qui ressort à proprement parler de la participation aux manifestations et ce qui plus largement ressort de la participation à un mouvement social »³. On a vu que l'AG pouvait aisément permettre de mobiliser pour une performance qui lui succède immédiatement, en particulier une manifestation, dans le cadre d'épisodes contestataires, pourvu que l'encadrement des participants se plie à un ensemble de techniques de gestion des foules. Il est plus difficile pour les participants les plus actifs d'assurer la présence sur les piquets de grève le lendemain matin : il y a davantage d'étudiants qui votent la grève et le blocage que d'étudiants qui les mettent en pratique, et le vote en AG n'engage pas tous les participants au même titre dans l'application des décisions. Plus largement, les AG et leurs débats dans la seconde moitié des années 2000, comme les mobilisations lycéennes dont on a vu le poids dans les trajectoires, ont sans doute produit des effets de politisation, que le dispositif empirique ne permet pas néanmoins d'établir ici, mais dont la participation successive de beaucoup d'enquêtés à plusieurs mobilisations successives fournit un indice.

Mais quels ont été les effets de ces AG en termes de recrutement ultérieur dans des organisations ? Le pari de recruter à la faveur de mobilisations en apparence dirigées par les étudiants eux-mêmes est-il gagnant ? Les syndicats étudiants impliqués dans les grèves de la fin des années 2000 ont bien augmenté un peu leur nombre d'adhérents au cours ou à l'issue de ces dernières. C'est ce que montrent les trajectoires militantes des congressistes de 2011, dont certains ont rejoint leur syndicat pendant ou après une mobilisation. Ces mouvements étaient en particulier la principale occasion de recrutement des syndicats dits « de lutte », Sud-

1 On peut citer les travaux fondateurs de Doug McAdam et ceux, plus récents, de Julie Pagis. Doug McADAM, *Freedom Summer. Lutttes pour les droits civiques, Mississippi 1964*, (traduit de l'américain par Célia Izoard), Marseille, Agone, 2012, (1988), 477 pages ; « The Biographical Consequences of Activism », *American Sociological Review*, vol. 54, n° 5, 1989, p. 744-760. Julie PAGIS, *Les Incidences biographiques du militantisme en mai 68. Une enquête sur deux générations familiales : des « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales (Vitruve et Ange-Guépin)*, Thèse pour le Doctorat en Sociologie, École des hautes études en sciences sociales, sous la dir. de Gérard MAUGER, 2009 ; *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*, Paris, Presses de la FNSP, 2014, 339 pages.

2 Olivier FILLIEULE, « The Independent Psychological Effects of Participation in Demonstrations », *Mobilization*, vol. 17, n° 3, 2012, p. 235-248.

3 Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La Manifestation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2^e éd. 2013, (2008), p. 104.

Étudiant et FSE. Pour autant, ces adhésions liées à une mobilisation sont peu de choses au regard des milliers d'étudiants mobilisés dans la plupart des universités. Au vu des trajectoires étudiées, on peut par ailleurs supposer que ce sont davantage la participation à la grève, les moments de sociabilité qui ponctuent les longues heures de tenue des blocages, les responsabilités prises au sein des commissions, qui favorisent un engagement syndical ultérieur, bien plus que le moment même des AG.

Les effets des AG se révèlent ainsi peu durables. Une fois la grève terminée, les discours qui y sont tenus perdent de leur évidence, comme en témoignent les propos d'Eugénie un an après le mouvement contre le CPE auquel elle a participé à l'ENS. Eugénie est en 2006 une novice de l'action collective. Fille de cadres du privé, catholiques de gauche, sympathisants du Parti socialiste, elle présente des dispositions à la participation à une mobilisation étiquetée à gauche, mais pas nécessairement à l'engagement à l'extrême gauche. Au terme du mouvement, elle a bien adhéré à Sud-Étudiant, et pourtant, ses préférences politiques semblent se réajuster ensuite à sa trajectoire sociale et politique antérieure :

« Sur le coup, on s'est vachement fait emporter, on était tous complètement convaincus que... donc, le capitalisme, c'était tout pourri, nous ce qu'on voulait c'était complètement... une autre société, qu'on n'en avait pas du tout que seulement après le CPE mais après d'autres trucs, bon. Donc, si c'est vrai que le seuil [*elle insiste sur le mot*], si tu veux, des présupposés, il était quand même assez loin, tu vois ? Genre, que le PS par exemple c'étaient tous des gros mous qui faisaient rien, et qui méritaient pas qu'on les considère comme de gauche quoi. À la limite, moi j'étais peut-être tu vois une des seules qui en avait moins après le PS mais ce qui se disait sur le PS c'était hallucinant, quoi. Le PS c'était limite la droite [*elle insiste sur le mot*], enfin... Tu vois moi je trouve ça un peu exagéré. Alors même si maintenant tu vois je considère pas que le... En fait maintenant je peux être ironique pas trop sur les idées [*elle insiste sur le mot*], parce que finalement je les trouve intéressantes, mais c'est un peu sur le vocabulaire [*elle insiste sur le mot*], tu vois, genre : "oui, le capitalisme, c'est tout pourri", tu vois ça fait... enfin ça fait un peu années vingt, quoi [*Rires*]. Ça fait un peu rhétorique Maurice Thorez, tu vois. Mais cela dit, tu vois, je trouvais que c'étaient vraiment des idées intéressantes, quoi [*presque inaudible*] enfin ouais, et tout... Après c'était peut-être pas formulé exactement comme... tu vois, on peut pas, enfin... (...) Tu vois il y a un effet d'entraînement collectif qui fait que tu... en plus, tu vois par exemple, moi, quand je disais que j'avais voté "oui" à la Constitution européenne ça faisait limite provoc', tu vois ? Ou si je disais que j'étais catholique, je le disais un peu en coup de poing parce que, eux super vite ils disaient : [*ton virulent*] "ouais, avec tous ces blaireaux qu'ont voté "oui" à la Constitution". »¹

Le registre des discours tenus pendant les AG et les moments de sociabilité lui semble à présent « exagéré », désuet (« ça fait un peu années vingt », « ça fait un peu rhétorique Maurice Thorez »), désajusté par rapport à son quotidien d'étudiante catholique, sans expérience militante à l'extrême gauche. Il ne doit pendant la grève son pouvoir de séduction qu'au contexte de la mobilisation, où Eugénie était prise (« on s'est vachement fait emporter ») dans des interactions quotidiennes et exaltantes (« il y a un effet d'entraînement collectif ») avec des militants de la gauche radicale.

1 Entretien du 20 mars 2007.

On peut aussi s'interroger sur les effets à plus long terme de ces engagements étudiants. En 2011, remplissant un questionnaire au contact de leurs camarades, 216 congressistes sur 233 déclarent envisager « tout à fait » (165) ou « probablement » (51) de s' « impliquer dans une organisation (association, syndicat...) » une fois « insérés dans la vie professionnelle ». Le projet de poursuivre l'engagement syndical au delà de l'université fait partie intégrante du modèle de militantisme diffusé dans les syndicats étudiants. Pourtant, parmi les enquêtés dont nous avons fait ici le portrait, qui étaient syndiqués, et dont nous avons pu suivre la trajectoire après la fin des études, peu ont rejoint des syndicats professionnels. Luca, Alexis, Simon, Yann, syndicalistes à l'Université Paris 1 entre 2006 et 2010, enchaînent les petits boulots et ne s'y syndiquent pas. C'est le cas également de Thomas et Audrey, les deux professionnels de la participation. Hélène, secrétaire générale de l'Unef de 2009 à 2011, entame ensuite un voyage en Amérique latine où elle s'implique dans des projets d'économie sociale et solidaire. À ces trajectoires s'opposent celles des étudiants qui ont embrassé la carrière convoitée d'enseignant et qui se syndiquent : c'est le cas d'Alexandre, Abel et Hamza (mais pas de Yassine) pour Paris 1, de Louis pour Poitiers. Antonin et Lucie de Paris 1 ont quitté le syndicalisme étudiant lorsqu'ils sont entrés en Doctorat, mais sont restés syndiqués. La succession de contrats courts et précaires peut de fait favoriser l'interruption de l'engagement syndical, mais elle n'explique pas tout¹, surtout pour des militants très impliqués pendant leurs années d'études, habitués à composer avec les coûts de l'engagement. On ne peut présager de la trajectoire future de ces acteurs, de la remobilisation possible de leurs compétences militantes lors de grèves, dans d'autres contextes professionnels ou contestataires. Pour autant, tout se passe comme si l'engagement ne survivait pas à l'expérience étudiante à laquelle il est étroitement corrélé, par des réseaux et pratiques de sociabilité, un mode de vie, une disponibilité biographique.

Au niveau non plus des individus mais du groupe étudiant, la séquence ouverte en 2006, pendant laquelle des militants ont fait vivre une culture de la grève dans les universités, avec des mobilisations régulières, est bel et bien refermée. Depuis 2010, une partie des militants étudiants a souvent tenté d'organiser des AG, contre la réforme de la Licence en 2011, la loi Fioraso de 2013, sur des questions locales ou nationales relatives aux étudiants étrangers, aux moyens, à la restructuration de la carte universitaire ou aux problèmes d'inscription. Pour des raisons qui ne tiennent évidemment pas simplement à l'épuisement de l'AG comme technique de mobilisation, elles n'ont jamais rassemblé suffisamment d'étudiants

1 Sarah ABDELNOUR, Annie COLLOVALD, Lilian MATHIEU, Frédéric PÉROUMAL et Evelyne PERRIN, « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 74, 2009, p. 73-96.

pour que la question de la grève puisse s'y poser. Significativement, pour la première fois à la rentrée 2014, Solidaires-Étudiant-e-s, syndicat issu de la fusion de Sud-Étudiant et de la FSE, a commencé l'année par une campagne de syndicalisation plutôt que sur un projet de mobilisation particulier. Ces différents constats ouvrent des questionnements sur la place des AG et des mouvements étudiants dans les carrières militantes¹ et sur les processus de désengagement².

Les AG ont donc constitué dans la seconde moitié des années 2000 un remède ponctuel, mais non durable, à la faiblesse de l'audience des organisations auprès des étudiants. Leur justification au nom de la préfiguration d'une société basée sur la « démocratie directe », l'« autogestion » ou l'« auto-organisation » et comme moyen de convaincre par la pratique de la valeur de ces projets procède aussi bien d'une entreprise réussie de définition de la situation, qui n'en est pas pour autant partagée par tous les étudiants non-organisés. Les milliers d'étudiants présents en AG dans la plupart des universités, pas plus qu'ils ne se sont engagés ensuite dans des syndicats, ne se sont pas convertis mécaniquement en de fervents militants autogestionnaires. Bien plus, si l'on en revient à l'histoire longue des AG étudiantes, on observe que leur valorisation par les fractions d'extrême gauche du milieu militant étudiant s'inscrit moins dans une stratégie révolutionnaire que dans une réévaluation à la baisse des objectifs politiques des grèves. En 1968, les militants d'extrême gauche font peu de cas des AG, et sont bien davantage occupés à rechercher, dans les comités d'action ou dans leur éventuelle coordination, des embryons de soviets, marqueurs d'un double pouvoir dans une situation révolutionnaire.

Les groupes gauchistes sont alors partie prenante du champ politique, par leur objectif de prise du pouvoir, bien qu'ils s'opposent au PCF et plus généralement aux partis qui privilégient – au moins dans les faits sinon dans les discours – la voie électorale plutôt que la révolution. Dans les années 1970 et dans les décennies suivantes, ils se reconvertissent dans des causes aux enjeux plus limités, dans des mobilisations qui se construisent à distance du champ politique³. Même quand ils continuent à se dire révolutionnaires, l'éloignement de la perspective d'une révolution les conduit à percevoir différemment l'enjeu des luttes. C'est dans ce contexte que leur attention se déplace des soviets ou conseils aux AG, sous l'effet de

1 Olivier FILLIEULE, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post-scriptum », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, 2001, p. 199-215.

2 Olivier FILLIEULE, dir., *Le Désengagement militant*, Paris, Éditions Belin, 2005, 319 pages.

3 Gérard MAUGER, « Gauchisme, contre-culture et néo-libéralisme. Pour une histoire de la "Génération de mai 68" », in CRISPA et CURAPP, *L'Identité politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 206-226 ; Lilian MATHIEU, *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012, p. 123-149.

l'autonomisation de l'espace des mouvements sociaux. L'objectif n'est plus tant de construire de potentiels organes de gouvernement que de parvenir, *a minima*, à impliquer le maximum de participants dans les prises de décision *via* les AG, à y infléchir la conduite des mobilisations par rapport aux stratégies proposées par le syndicat majoritaire, et *in fine* à populariser leur organisation dans un objectif de recrutement.

L'inscription du temps de la participation à un mouvement social dans les trajectoires est un objet largement documenté, aussi bien à travers le prisme des effets de la socialisation antérieure sur l'engagement que, de plus en plus, du point de vue de ce qui se passe après (conséquences biographiques de l'engagement, processus de désengagement). Nous avons souligné ce que les formes de participation aux AG devaient aux trajectoires passées des grévistes, et notamment à leurs expériences militantes antérieures. Les militants étudiants organisés, qui appellent aux AG en début de mobilisation et qui comptent parmi leurs participants les plus actifs, sont loin de coller au modèle de l'« engagement distancié » identifié par Jacques Ion¹. Ils sont membres d'organisations, ont une expérience souvent ancienne de l'action collective, et le militantisme ordonne pendant quelques années une grande partie de leur emploi du temps et de leurs sociabilités, y compris en dehors des périodes de mobilisation. Contrairement aux apparences, les AG étudiantes prennent donc bien corps dans des appartenances militantes de longue durée, tant du point de vue des lieux d'apprentissage des compétences qu'elles requièrent, des réseaux qu'elles mobilisent, que du modèle d'engagement qui y est diffusé par des activistes qui valorisent la présence et l'implication quotidiennes sur le lieu de la grève. En revanche, les AG sont bien conçues pour s'adresser à un public dont l'engagement est perçu comme plus ponctuel et distant vis-à-vis des organisations.

Nous souhaiterions souligner pour conclure que ces constats n'impliquent pas simplement des enjeux relatifs à la socialisation et aux carrières militantes. Ils invitent à s'interroger sur les relations qu'entretiennent les temps de mouvements sociaux, et ceux des grèves en particulier, et les temps plus routiniers et quotidiens. Pour les militants étudiants de la seconde moitié des années 2000, le mouvement étudiant n'est qu'un moment fort parmi d'autres, plus ou moins valorisés selon les organisations, qui rythment le temps et requièrent un engagement intense : les chaînes d'inscription, les élections étudiantes, les batailles qui entourent la préparation d'un congrès... Dans ces différents moments, ce sont des compétences similaires qui sont mobilisées et reconverties : savoirs, mobilisation d'argumentaires, anticipation du positionnement probable des rivaux, et savoir-faire, oratoires, pratiques et

1 Jacques ION, *La Fin des militants ?*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 1997, 124 pages.

tactiques. Pour les étudiants dont l'engagement est plus ponctuel, le moment de la grève produit au contraire une rupture dans le temps des études, dans les sociabilités, dans les schèmes de perception, dans les activités quotidiennes.

Quelles sont les continuités et les ruptures dans les temporalités militantes observables au cours d'une grève, et comment les pratiques syndicales se recomposent-elles à cette occasion ? Dans quelle mesure les ressources et compétences militantes mobilisées dans l'activité syndicale routinière sont-elles reconvertibles dans le temps de la conflictualité ? Sur quels apprentissages, avant et pendant la lutte, les pratiques contestataires s'appuient-elles ? Quels sont les liens et les écarts entre les pratiques syndicales plus routinières et celles qui sont mises en œuvre lors des grèves ? Que doivent ces dernières aux interactions habituelles et à celles qui se produisent dans une situation de mobilisation d'un collectif plus large ? Ce sont là des questions qui peuvent avec profit être étendues à d'autres formes d'action collective et en particulier à la conflictualité au travail¹. Elles permettent de centrer l'analyse sur la façon dont se fabriquent les pratiques militantes concrètes et sur l'organisation du travail militant, comme de les saisir dans leurs rapports avec d'autres temps de la vie quotidienne des enquêtés (sociabilités, activité professionnelle, famille)².

1 Voir par exemple la perspective adoptée dans Sophie BÉROUD, Jean-Michel DENIS, Guillaume DESAGE, Baptiste GIRAUD et Jérôme PÉLISSE, *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, 159 pages.

2 Julian MISCHI, « Observer un collectif militant en milieu populaire », *Politix*, vol. 4, n° 100, 2012, p. 113-128.

Bibliographie

Références générales

- AKOUN André, ANSART Pierre, dir., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Dictionnaires Le Robert/Seuil, 1999, XVI-589 pages.
- ANDERSON Perry, *Sur le marxisme occidental*, (traduit de l'anglais par Dominique Letellier et Serge Niémetz), Paris, Librairie François Maspero, 1977, (1976), 167 pages.
- ARBORIO Anne-Marie, COHEN Yves, FOURNIER Pierre, HATZFELD Nicolas, LOMBA Cédric, MULLER Séverin, dir., *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, 351 pages.
- BAILEY Frederick George, *Les Règles du jeu politique. Étude anthropologique*, (traduit de l'anglais par Jean Copans), Paris, Presses universitaires de France, 1971, (1969), 254 pages.
- BECKER Howard S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, (traduit de l'américain par Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie), Paris, Éditions A.-M. Métailié, 1985, (1963), 250 pages.
- BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La Construction sociale de la réalité*, (traduit de l'américain par Pierre Taminiaux), Paris, Armand Colin, 2006, (1966), 358 pages.
- BEZES Philippe, « État, experts et savoirs néo-managériaux. Les producteurs et diffuseurs du *New Public Management* en France depuis les années 1970 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 3, n° 193, 2012, p. 16-37.
- BLONDIAUX Loïc, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 6, 2007, p. 759-774.
- BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Ève, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Éditions Gallimard, 1999, 843 pages.
- BOURDIEU Pierre, « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », *ARSS*, n° 14, 1977, p. 51-54.
- BOURDIEU Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979, VIII-670 pages.
- BOURDIEU Pierre, « Les trois états du capital culturel », *ARSS*, n° 30, 1979, p. 3-6.
- BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *ARSS*, n° 31, 1980, p. 2-3.
- BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2^e éd. 2002, (1984), 281 pages.
- BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, 318 pages.
- BOURDIEU Pierre avec Loïc WACQUANT, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, 270 pages.
- BRAUD Philippe, *Le Jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, 273 pages.
- BRAUD Philippe, *L'Émotion en politique. Problèmes d'analyse*, Paris, Presses de la FNSP, 1996, 257 pages.
- COHEN Yves, *Le Siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Éditions Amsterdam, 2013, 872 pages.
- COLLOVALD Annie, GAÏTI Brigitte, dir., *La Démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La Dispute/Snédit, 2006, 339 pages.
- DARNTON Robert, *Le Grand Massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, (traduit de l'américain par Marie-Alyx Revellat), Paris, Éditions Robert Laffont,

- 1985, (1984), 285 pages.
- DÉLOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, Éditions La Découverte, 2^e édition 2003, (1997), 124 pages.
- DÉLOYE Yves, IHL Olivier, *L'Acte de vote*, Paris, Presses de la FNSP, 2008, 567 pages.
- DEMAZIÈRE Didier, LE LIDEC Patrick, dir., *Les Mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 264 pages.
- DEWERPE Alain, *Le Monde du travail en France 1800-1950*, Paris, S.E.S.J.M./Armand Colin, 2^e éd. 1998, (1989), 175 pages.
- DURKHEIM Émile, *Le Suicide. Étude de sociologie*, Paris, Puf, 2005, (1897), 463 pages.
- DURKHEIM Émile, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Puf, 2013, (1912), XXII-647 pages.
- ELIASOPH Nina, *L'Évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, (traduit de l'anglais par Camille Hamidi), Paris, Economica, 2010, (1998), 353 pages.
- GARRIGOU Alain, « Le secret de l'isoloir », *ARSS*, n° 71-72, 1988, p. 22-45.
- GARRIGOU Alain, *Histoire sociale du suffrage universel en France. 1848-2000*, Paris, Seuil, 2002, 368 pages.
- GAXIE Daniel, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1978, 269 pages.
- GAXIE Daniel, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *RFSP*, vol. 52, n° 2-3, 2002, p. 145-178.
- GERVAIS Julie, *La Réforme des cadres de l'action publique ou la fabrique d'un « nouveau » corps des Ponts et Chaussées. Impératifs managériaux, logiques administratives et stratégies corporatistes (fin du XX^{ème} siècle)*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université Lumière Lyon 2 et Institut d'études politiques de Lyon, sous la dir. de Gilles POLLET, 2007.
- GOFFMAN Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, (traduit de l'américain par Daniel Cefaï), Paris, Economica, 2013, (1963), 306 pages.
- GOFFMAN Erving, *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, (traduit de l'américain par Alain Kihm), Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, (1963), 177 pages.
- GOFFMAN Erving, *Les Rites d'interaction*, (traduit de l'américain par Alain Kihm), Paris, Les Éditions de Minuit, 1974, (1967), 231 pages.
- GUSFIELD Joseph, *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, (traduit de l'américain par Daniel Cefaï), Paris, Economica, 2009, (1981), 354 pages.
- HÉLY Matthieu, SIMONET Maud, *Le Travail associatif*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2013, 221 pages.
- HOGGART Richard, *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, (traduit de l'anglais par Françoise Garcias, Jean-Claude Garcias et Jean-Claude Passeron), Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, (1957), 420 pages.
- HUGHES Everett C., *Le Regard sociologique. Essais choisis*, (textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie), Paris, Les Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996, (1952), 344 pages.
- HUGHES Everett C., « Les honnêtes gens et le sale boulot », (traduit de l'américain par Valérie Aucouturier), *Travailler*, vol. 2, n° 24, 2010, (1962), p. 21-34.
- LAGROYE Jacques, « Être du métier », *Politix*, vol. 7, n° 28, 1994, p. 5-15.
- LAGROYE Jacques, dir., *La Politisation*, Paris, Éditions Belin, 2003, 568 pages.
- LAGROYE Jacques, OFFERLÉ Michel, dir., *Sociologie de l'institution*, Paris, Éditions Belin, 2010, 400 pages.
- LANG Kurt, ENGEL LANG Gladys, « The Unique Perspective of Television and Its Effect :

- A Pilot Study », *American Sociological Review*, vol. 18, n° 1, 1953, p. 2-12.
- LEROY Maxime, *La Coutume ouvrière. Syndicats, bourses du travail, fédérations professionnelles, coopératives. Doctrines et institutions*, Paris, Éditions CNT région parisienne, 2^e éd. 2007, (1913), tomes I et II, 934 pages.
- MARIOT Nicolas, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Éditions Belin, 2006, 351 pages.
- MAUSS Marcel, « Les techniques du corps », in *Sociologie et Anthropologie*, Paris, Puf, 3^e éd. 1989, (1950), p. 363-386.
- MOLINIER Pascale, GAINARD Lise, DUJARIER Marie-Anne, « Introduction au dossier "Sale boulot, boulot sale" », *Travailler*, vol. 2, n° 24, 2010, p. 11-20.
- NEVEU Érik, « Les sciences sociales doivent-elles accumuler les capitaux ? À propos de Catherine Hakim, *Erotic Capital*, et de quelques marcottages intempestifs de la notion de capital », *RFSP*, vol. 63, n° 2, 2013, p. 337-358.
- OFFERLÉ Michel, dir, *La Profession politique. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 1999, 363 pages.
- PAILLET Anne, *Sauver la vie, donner la mort. Une sociologie de l'éthique en réanimation néonatale*, Paris, La Dispute/Snédit, 2007, 286 pages.
- PERCHERON Annick, *La Socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993, 226 pages.
- POLLITT Christopher, BOUCKAERT Geert, *Public Management Reform. A Comparative Analysis*, Oxford, Oxford University Press, 2^e éd. 2004, (2000), 345 pages.
- REDDY William M., « Against Constructionism : The Historical Ethnography of Emotions », *Current Anthropology*, vol. 38, n° 3, 1997, p. 327-351.
- ROGERS Everett M., *Diffusion of Innovations*, New York, Free Press, 5^e éd. 2003, (1962), XXI-551 pages.
- SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, (traduit de l'allemand par Liliane Gasparini), Paris, Puf, 1981, 238 pages.
- SKINNER Quentin, *Machiavel*, (traduit de l'anglais par Michel Plon), Paris, Éditions du Seuil, 2^e éd. 2001, (1981), 168 pages. SKINNER Quentin, *Machiavel*, (traduit de l'anglais par Michel Plon), Paris, Éditions du Seuil, 2^e éd. 2001, (1981), 168 pages.
- SKINNER Quentin, *Hobbes et la conception républicaine de la liberté*, (traduit de l'anglais par Sylvie Taussig), Paris, Éditions Albin Michel, 2009, (2008), 239 pages.
- POUPEAU Franck, *Les Mésaventures de la critique*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2012, 167 pages.
- VIGNA Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2012, 404 pages.
- WACQUANT Loïc, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, 2^e éd. 2002, (2000), 287 pages.
- WACQUANT Loïc, *Body & Soul : Notebooks of an Apprentice Boxer*, New York, Oxford University Press, 2004, XIV-274 pages.
- WEBER Florence, *Le Travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Paris, Éditions de l'EHESS, 3^e éd. 2009, (1989), 239 pages.
- WEBER Max, « Le métier et la vocation d'homme politique », in *Le Savant et le Politique*, (traduit de l'allemand par Julien Freund, révisé par E. Fleischmann et Éric de Dampierre), Paris, Plon, 2^e éd. 1963, (1919), p. 123-222.
- WEBER Max, *Économie et société, 1. Les Catégories de la sociologie*, (traduit de l'allemand sous la dir. de Jacques Chavy et d'Éric de Dampierre), Paris, Plon, 2^e éd. 1995, (1921), 411 pages.

Méthodologie et épistémologie

- ABBOTT Andrew, *Time Matters. On Theory and Method*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 2001, X-318 pages.

- BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' "entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 226-257.
- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, Éditions La Découverte, 3^e éd. 2003, (1997), 357 pages.
- BECKER Howard S., *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, (traduit de l'américain par Jacques Mailhos, révisé par Henri Peretz), Paris, Éditions La Découverte, 2002, (1970), 352 pages.
- BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Éditions Nathan, 1992, 124 pages.
- BRIQUET Jean-Louis, SAWICKI Frédéric, « L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ? », *Politix*, vol. 2, n° 7-8, 1989, p. 6-16.
- BROQUA Christophe, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, vol. 2, n° 75, 2009, p. 109-124.
- BUTON François, MARIOT Nicolas, dir., *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, Puf, 2009, 217 pages.
- CURAPP, *Les Méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, Puf, 2000, 226 pages.
- COMBES Hélène, HMED Choukri, MATHIEU Lilian, SIMÉANT Johanna, SOMMIER Isabelle, « Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, vol. 1, n° 93, 2011, p. 7-27.
- DUCHESNE Sophie, « Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations. Peut-on déjà faire l'économie de l'entretien "non-directif" en sociologie ? », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p.189-206.
- DURKHEIM Émile, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Puf, 2002, (1895), IX-149 pages.
- DURKHEIM Émile, « Introduction à la morale », (1917), extraits reproduits in *Textes*, textes présentés par Victor Karady, tome II : Religion, morale, anomie, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, p. 313-331.
- FAVRE Pierre, FILLIEULE Olivier, JOBARD Fabien, dir., *L'Atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, Éditions La Découverte, 2007, 384 pages.
- GAXIE Daniel, « Au-delà des apparences... Sur quelques problèmes de mesure des opinions », *ARSS*, n° 81-82, 1990, p. 97-112.
- GRIGNON Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, 265 pages.
- LEMERCIER Claire, ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, 120 pages.
- LENGAUER Günther, ESSER Frank, BERGANZA Rosa, « Negativity in Political News : A Review of Concepts, Operationalizations and Key Findings », *Journalism*, vol. 13, n° 2, 2012, p. 179-202.
- MARIOT Nicolas, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *RFSP*, vol. 51, n° 5, 2001, p. 707-738.
- MATONTI Frédérique, « Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 5, n° 59-4 bis, 2012, p. 85-104.
- MISCHI Julian, « Observer un collectif militant en milieu populaire », *Politix*, vol. 4, n° 100, 2012, p. 113-128.
- NAUDIER Delphine, SIMONET Maud, dir., *Des Sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, 351 pages.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *La Rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2008, 367 pages.

- PAGIS Julie, « Engagements soixante-huitards sous le regard croisé des statistiques et des récits de vie », *Politix*, vol. 1, n° 93, 2011, p. 93-114.
- PERETZ Henri, *Les Méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, Éditions La Découverte & Syros, 1998, 124 pages.
- SINGLY François de, *L'Enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 2^e éd. 2005, (1992), 127 pages.
- SKINNER Quentin, *Visions of Politics, Volume I : Regarding Method*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, XVI-209 pages.
- SCHWARTZ Olivier, « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », in Nels ANDERSON, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, (traduit de l'américain par Annie Brigan), Paris, Armand Colin, 2^e éd. 2011, (1923), p. 335-384.
- SOULÉ Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, n° 1, 2007, p. 127-140.
- SOUTRENON Emmanuel, « Le "questionnaire ethnographique". Réflexions sur une pratique de terrain », *Genèses*, vol. 3, n° 60, 2005, p. 121-137.
- WEBER Florence, « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête*, n° 1, 1995, p. 153-165.

Démocratie, représentation, participation, délibération

- « La participation au prisme de l'histoire », dossier coordonné par Paula COSSART, Julien TALPIN et William KEITH, *Participations*, vol. 2, n° 3, 2012.
- ANQUETIN Virginie, FREYERMUTH Audrey, dir., *La Figure de l' « habitant »*. *Sociologie politique de la « demande sociale »*, Rennes, Pur, 2008, 184 pages.
- ANWEILER Oskar, *Les Soviets en Russie 1905-1921*, (traduit de l'allemand par Serge Bricianer), Paris, Éditions Gallimard, 1972, (1958), XXVIII-351 pages.
- ARENDT Hannah, *De la révolution*, in *L'Humaine Condition*, (traduit de l'américain par Marie Berrane), Paris, Éditions Gallimard, 2012, (1963), p. 325-584.
- BACQUÉ Marie-Hélène, REY Henri, SINTOMER Yves, dir., *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, Éditions La Découverte, 2005, 314 pages.
- BACQUÉ Marie-Hélène, SINTOMER Yves, dir., *La Démocratie participative inachevée. Genèse, adaptations et diffusions*, Paris, Éditions Adels et Yves Michel, 2010, 238 pages.
- BACQUÉ Marie-Hélène, SINTOMER Yves, dir., *La Démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, 288 pages.
- BARRAUT-STELLA Lorenzo, « Participer sous l'aile de la bureaucratie. Les effets de la concertation avec les familles dans la fabrique de la sectorisation scolaire », *Participations*, vol. 1, n° 2, p. 103-125.
- BÉROUD Sophie, « Perspectives critiques sur la participation dans le monde du travail : éléments de repérage et de discussion », *Participations*, vol. 1, n° 5, 2013, p. 5-32.
- BLATRIX Cécile, *La « démocratie participative », de Mai 68 aux mobilisations anti-TGV. Processus de consolidation d'institutions sociales émergentes*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la dir. de Daniel GAXIE, 2000.
- BLATRIX Cécile, « Des sciences de la participation : paysage participatif et marché des biens savants en France », *Quaderni*, n° 79, 2012, p. 59-80.
- BLONDIAUX Loïc, *Le Nouvel Esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Éditions du Seuil et La République des Idées, 2008, 112 pages.
- BLONDIAUX Loïc, FOURNIAU Jean-Michel, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, n° 1,

- 2011, p. 10-35.
- BLONDIAUX Loïc, LEVÊQUE Sandrine, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XX^{ème} arrondissement de Paris », in Catherine NEVEU, dir., *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 17-82.
- BLONDIAUX Loïc, SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002, p. 17-35.
- BOLTANSKI Luc, « Les systèmes de représentation d'un groupe social : les "cadres" », *Revue française de sociologie*, vol. 20, n° 4, 1979, p. 631-667.
- BOLTANSKI Luc, *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982, 523 pages.
- BOSC Serge, « Démocratie et consensus dans les grèves », *Sociologie du travail*, vol. 15, n° 4, 1973, p. 440-456.
- BOURDIEU Pierre, « La délégation et le fétichisme politique », *ARSS*, n° 52-53, 1984, p. 49-55.
- BREAUGH Martin, *L'Expérience plébéienne. Une histoire discontinuée de la liberté politique*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2006, 405 pages.
- BREINES Wini, « Community and Organization : The New Left and Michels' "Iron Law" », *Social Problems*, vol. 27, n° 4, 1980, p. 419-429.
- BRUNEAU Ivan, « L'érosion d'un pouvoir de représentation. L'espace des expressions agricoles en France depuis les années 1960 », *Politix*, vol. 3, n° 103, 2013, p. 9-29.
- CARDON Dominique, *La Démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Éditions du Seuil et La République des Idées, 2010, 104 pages.
- CARREL Marion, « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix*, vol. 3, n° 75, 2006, p. 33-51.
- CASILLO Ilaria, avec Rémi BARBIER, Loïc BLONDIAUX, Francis CHATEAURAYNAUD, Jean-Michel FOURNIAU, Rémi LEFEBVRE, Catherine NEVEU et Denis SALLES, dir., *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, Gis Démocratie et Participation, 2013, publié en ligne. URL : <http://www.dicopart.fr/>. Consulté le 14 août 2015.
- CHRISTIN Olivier, *Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, 280 pages.
- COSSART Paula, *Le Meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 325 pages.
- COSSART Paula, TALPIN Julien, KEITH William, « Comparer les pratiques délibératives à travers les époques : une aberration historique ? », *Participations*, vol. 2, n° 3, 2012, p. 5-47.
- DELLA PORTA Donatella, « Deliberation in Movement : Why and How to Study Deliberative Democracy and Social Movements », *Acta Politica*, vol. 40, 2005, p. 336-350.
- DELLA PORTA Donatella, dir., *Democracy in Social Movements*, New York, Palgrave Macmillan, 2009, XIV-300 pages.
- DELLA PORTA Donatella, dir., *Another Europe. Conceptions and Practices of Democracy in the European Social Forums*, New York, Routledge, 2009, X-270 pages.
- DENIS Jean-Michel, *Les Coordinations. Recherche désespérée d'une citoyenneté*, Paris, Éditions Syllepse, 1996, 205 pages.
- DIMAGGIO Paul, HARGITTAI Eszter, NEUMAN W. Russell, ROBINSON John P., « Social Implications of the Internet », *Annual Review of Sociology*, n° 27, 2001, p. 307-336.
- FRASER Nancy, « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », in Emmanuel RENAULT et Yves SINTOMER, dir., *Où en est la théorie critique ?*, Paris, Éditions La Découverte, 2003, p. 103-134.

- FREEMAN Jo, « The Tyranny of Structurelessness », 1970. URL : <http://www.jofreeman.com/joreen/tyranny.htm>. Consulté le 26 avril 2014.
- GAXIE Daniel, « Les logiques du recrutement politique », *RFSP*, vol. 30, n° 1, 1980, p. 5-45.
- GAXIE Daniel, *La Démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 3^e éd. 2000, (1993), 160 pages.
- GEAY Bertrand, « Espace social et “coordinations”. Le “mouvement” des instituteurs de l’hiver 1987 », *ARSS*, n° 86-87, 1991, p. 2-24.
- GEORGI Frank, dir., *Autogestion. La dernière utopie ?* Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 614 pages.
- GONTCHAROFF Georges, « Le renouveau des comités de quartier », in CRAPS/CURAPP, *La Démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris, Puf, 1999, p. 305-327.
- GOURGUES Guillaume, « Avant-propos : penser la participation publique comme une politique de l’offre, une hypothèse heuristique », *Quaderni*, n° 79, 2012, p. 5-12.
- GREFFET Fabienne, WOJCIK Stéphanie, « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, vol. 4, n° 150, 2008, p. 19-50.
- GRET Marion, SINTOMER Yves, *Porto Alegre. L’espoir d’une autre démocratie*, Paris, Éditions La Découverte et Syros, 2002, 139 pages.
- HABERMAS Jürgen, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, (traduit de l’allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme), Paris, Éditions Gallimard, 1997, (1992), 554 pages.
- HASSENTEUFEL Patrick, « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », *RFSP*, 1991, vol. 41, n° 1, p. 5-27.
- HATZFELD Hélène, *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, Pur, 2005, 328 pages.
- HAYAT Samuel, « Participation, discussion et représentation : l’expérience clubiste de 1848 », *Participations*, vol. 2, n° 3, 2012, p. 119-140.
- HAYAT Samuel, *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, 410 pages.
- HEURTIN Jean-Philippe, « Architectures morales de l’Assemblée nationale », in Marcel DETIENNE, dir., *Qui veut prendre la parole ?*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 49-81.
- LEFEBVRE Rémi, ROGER Antoine, dir., *Les Partis politiques à l’épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Pur, 2009, 217 pages.
- LESCHI Didier, « Les coordinations, filles des années 1968 », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 3, 1996. URL : <https://clio.revues.org/467>. Consulté le 12 septembre 2015.
- LESCHI Didier, « La construction de la légitimité d’une grève : le rôle des assemblées générales de la gare de Lyon », *Sociologie du travail*, vol. 39, n° 4, 1997, p. 499-522.
- LESCHI Didier, « La coordination nationale étudiante dans la grève générale étudiante de 1986 », *Les Cahiers du Germe*, n° 4, 2003/2004, p. 65-74.
- LÉVY Jean-Daniel, *Les coordinations, émergence et développement. Étude à partir de mobilisations de la jeunesse scolarisée*, Mémoire de DEA de Sociologie politique, Université Paris 1, sous la dir. d’Isabelle SOMMIER, 1997.
- LÉVY Pierre, *L’Intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, Librairie Les Éditions La Découverte, 2^e éd. 1997, (1981), 246 pages.
- MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2^e éd. 1996, (1995), 319 pages.
- MAZEAUD Alice, *La Fabrique de l’alternance. La « démocratie participative » dans la recomposition d’un territoire régional (Poitou-Charentes 2004-2010)*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université de La Rochelle, sous la dir. de Brigitte GAÏTI, 2010.
- MAZEAUD Alice, « Administrer la participation : l’invention d’un métier entre valorisation

- du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale », *Quaderni*, n° 79, 2012, p. 45-58.
- MAZEAUD Alice, dir., *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, Pur, 2014, 307 pages.
- MITRA Ananda, « Marginal Voices in Cyberspace », *New Media & Society*, vol. 3, n° 1, 2001, p. 29-48.
- MONNOYER-SMITH Laurence, « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 156-185.
- MOUCHARD Daniel, « "Politique délibérative" et logiques de mobilisation. Le cas d'Agir ensemble contre le chômage », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002, p. 125-145.
- MOUFFE Chantal, « Democracy, Power, and the "Political" », in Seyla BENHABIB, dir., *Democracy and Difference : Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton, Princeton University Press, 1996, p. 245-256.
- MOUFFE Chantal, « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism », *Social Research*, vol. 66, n° 3, 1999, p. 745-758.
- NEBLO Michael A., ESTERLING Kevin M., KENNEDY Ryan P., LAZER David M.J., SOKHEY Anand E., « Who Wants To Deliberate – And Why ? », *American Political Science Review*, vol. 104, n° 3, 2010, p. 566-583.
- NEGT Oskar, *L'Espace public oppositionnel*, (traduit de l'allemand par Alexander Neumann), Paris, Éditions Payot & Rivages, 2007, 239 pages.
- NEVEU Catherine, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 186-209.
- NEZ Héloïse, « Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid », *Participations*, vol. 3, n° 4, 2012, p. 79-102.
- NONJON Magali, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, vol. 2, n° 70, 2005, p. 89-112.
- NONJON Magali, « *Quand la démocratie se professionnalise...* » *Enquête sur les experts de la participation*. Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université Lille 2, sous la dir. de Frédéric SAWICKI, 2006.
- OFFERLÉ Michel, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 39, n° 4, 1984, p. 681-716.
- OSER Jennifer, HOOGHE Marc, MARIEN Sofie, « Is Online Participation Distinct from Offline Participation? A Latent Class Analysis of Participation Types and Their Stratification », *Political Research Quarterly*, vol. 66, n° 1, 2013, p. 91-101.
- POLLETTA Francesca, *Freedom is an Endless Meeting : Democracy in American Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002, XI-283 pages.
- RAWLS John, *Libéralisme politique*, (traduit de l'américain par Catherine Audard), Paris, Puf, 2^e éd. 2006, (1993), 450 pages.
- ROSANVALLON Pierre, *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Éditions Gallimard, 1998, 379 pages.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat social*, Paris, Flammarion, 2001, (1762), 257 pages.
- SINTOMER Yves, « Délibération et participation : affinité élective ou concepts en tension ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 239-276.
- SINTOMER Yves, *Petite Histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, 291 pages.
- SINTOMER Yves, « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion », *Raisons politiques*, vol. 2, n° 50, 2013, p. 13-34.
- SINTOMER Yves, HERZBERG Carsten, RÖCKE Anja, *Les Budgets participatifs en Europe. Des services publics au service du public*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, 354 pages.
- SINTOMER Yves, TALPIN Julien, dir., *La Démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes, Pur, 2011, 183 pages.

- TALPIN Julien, « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix*, vol. 3, n° 75, 2006, p. 13-31.
- TALPIN Julien, *Schools of Democracy : How Ordinary Citizens (Sometimes) Become Competent in Participatory Budgeting Institutions*, Colchester, ECPR Press, 2011, XVIII-234 pages.
- TISSOT Sylvie, « Reconversions dans la politique de la ville : l'engagement pour les "quartiers" », *Politix*, vol. 2, n° 70, 2005, p. 71-88.
- TSAGAROUSIANOU Roza, « Electronic Democracy in Practice : One, Two, Three... Countless Variants », *Hermès*, vol. 1, n° 26-27, 2000, p. 233-246.
- VILLACÈQUE Noémie, « Chahut et délibération. De la souveraineté populaire dans l'Athènes classique », *Participations*, vol. 2, n° 3, 2012, p. 49-69.
- WRIGHT Scott, « Politics as Usual ? Revolution, Normalization and a New Agenda for Online Deliberation », *New Media & Society*, vol. 14, n° 2, 2012, p. 244-261.
- YOUNG Iris Marion, *Inclusion and Democracy*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2000, X-304 pages.
- YOUNG Iris Marion, « Activist Challenges to Deliberative Democracy », in James S. FISHKIN et Peter LASLETT, dir., *Debating Deliberative Democracy*, Malden et Oxford, Blackwell Publishing, 2003, p. 102-120.
- ZAIDMAN Pierre-Henri, *Le Mandat impératif de la Révolution française à la Commune de Paris*, Paris, Éditions du Monde libertaire/Éditions libertaires, 2008, 95 pages.

Mobilisations et engagement

- « Conflits au travail », dossier coordonné par Baptiste GIRAUD, *Politix*, vol. 2, n° 86, 2009.
- « Retour sur les situations révolutionnaires arabes », dossier coordonné par Mounia BENNANI-CHRAÏBI et Olivier FILLIEULE, *RFSP*, vol. 62, n° 5, 2012.
- ABDELNOUR Sarah, COLLOVALD Annie, MATHIEU Lilian, PÉROUMAL Frédéric, PERRIN Evelyne, « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 74, 2009, p. 73-96.
- AGRIKOLIANSKY Éric, FILLIEULE Olivier, MAYER Nonna, dir., *L'Altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005, 371 pages.
- AGRIKOLIANSKY Éric, SOMMIER Isabelle, dir., *Radiographie du mouvement altermondialiste. Le second Forum Social Européen*, Paris, La Dispute/Snédit, 2005, 318 pages.
- AGUITON Christophe, CASTEL Robert, DARDOT Pierre, FRANÇOIS Bastien, LAVAL Christian, LECHEVALIER Arnaud, LORDON Frédéric, MATHIEU Lilian, PEUGNY Camille, RENAULT Emmanuel, SINTOMER Yves, SUPLOT Alain, *Tous dans la rue. Le mouvement social de l'automne 2010*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, 179 pages.
- ARTOUS Antoine, coord., *Retours sur Mai*, Montreuil, La Brèche-PEC, 1988, 215 pages.
- ARTOUS Antoine, EPSZTAJN Didier, SILBERSTEIN Patrick, coord., *La France des années 1968. Une encyclopédie de la contestation*, Paris, Éditions Syllepse, 2008, 904 pages.
- AUYERO Javier, « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *ARSS*, vol. 5, n° 160, 2005, p. 122-132.
- BECKER Howard S., « Notes sur le concept d'engagement », (traduit de l'américain par Camille Debras et Anton Perdoncin), *Tracés*, vol. 2, n° 11, 2006, (1960), p. 177-192.
- BENNANI-CHRAÏBI Mounia, FILLIEULE Olivier, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *RFSP*, vol. 62, n° 5, 2012, p. 767-796.
- BÉROUD Sophie, DENIS Jean-Michel, DESAGE Guillaume, GIRAUD Baptiste, PÉLISSE Jérôme, *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, 159 pages.

- BONNEFOY Laurent, POIRIER Marine, « La structuration de la révolution yéménite. Essai d'analyse d'un processus en marche », *RFSP*, vol. 62, n° 5, 2012, p. 895-913.
- BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir ! Act Up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de la FNSP, 2005, 450 pages.
- CERTEAU Michel (de), *La Prise de parole et autres écrits politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, 281 pages.
- COLLOVALD Annie, dir., avec Marie-Hélène LECHIEN, Sabine ROZIER et Laurent WILLEMEZ, *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Pur, 2002, 233 pages.
- COLLOVALD Annie, MATHIEU Lilian, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, vol.2, n° 86, 2009, p. 119-143.
- CRETTEZ Xavier, SOMMIER Isabelle, dir., *La France Rebelle*, Paris, Éditions Michalon, 2006, 698 pages.
- CURTIS Russel L., ZURCHER Louis A, « Social Movements : An Analytical Exploration of Organizational Forms », *Social Problems*, vol. 21, n° 3, 1974, p. 356-370.
- DANOS Jacques, GIBELIN Marcel, *Juin 36*, Paris, Librairie François Maspero, 1972, (1952), tome I, 123 pages, et tome II, 172 pages.
- DAMAMME Dominique, GOBILLE Boris, MATONTI Frédérique, PUDAL Bernard, dir., *Mai-juin 68*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2008, 445 pages.
- DELLA PORTA Donatella, MATTONI Alice, dir., *Spreading Protest : Social Movements in Times of Crisis*, Colchester, ECPR Press, XVIII-305 pages.
- DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1992, 319 pages.
- DOLLO Christine, JOHSUA Samuel, « Savoirs militants, une approche didactique », *Contretemps*, n° 19, 2007, p. 16-24.
- DOWNEY Gary L., « Ideology and the Clamshell Identity : Organizational Dilemmas in the Anti-Nuclear Power Movement », *Social Problems*, vol. 33, n° 5, 1986, p. 357-373.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, FRANK Robert, LÉVY Marie-Françoise, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, dir., *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Paris, Éditions Complexe, 2^e éd. 2008, (2000), 525 pages.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, GERVEREAU Laurent, dir., *Mai 68. Les mouvements étudiants en France et dans le monde*, Nanterre, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, 1988, 303 pages.
- EISINGER Peter K., « The Conditions of Protest Behavior in American Cities », *The American Political Science Review*, vol. 67, n° 1, 1973, p. 11-28.
- EL CHAZLI Youssef, « Sur les sentiers de la révolution. Comment des Égyptiens "dépolitisés" sont-ils devenus révolutionnaires ? », *RFSP*, vol. 62, n° 5, 2012, p. 843-865.
- ERTUL Servet, MELCHIOR Jean-Philippe, « Motions, émotions. Retour sur la mobilisation dans les universités ». URL : <http://www.contretemps.eu/recits/motions-emotions-retour-sur-mobilisation-dans-universites>. Consulté le 19 décembre 2010.
- FILLIEULE Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post-scriptum », *RFSP*, vol. 51, n° 1-2, 2001, p. 199-215.
- FILLIEULE Olivier, « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de structure des opportunités politiques », in Gilles DORRONSORO, dir., *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS Éditions, 2005, p. 201-241.
- FILLIEULE Olivier, dir., *Le Désengagement militant*, Paris, Éditions Belin, 2005, 319 pages.
- FILLIEULE Olivier, « Political socialization and social movements », in David A. SNOW, Donatella DELLA PORTA, Bert KLANDERMANS et Doug McADAM, *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2013, p. 968-974.

- FILLIEULE Olivier, AGRİKOLIANSKY Éric, SOMMIER Isabelle, dir., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, Éditions La Découverte, 2010, 330 pages.
- GARCIA Sandrine, « Expertise scientifique et capital militant. Le rôle des médecins dans la lutte pour la légalisation de l'avortement », *ARSS*, vol. 3, n° 158, 2005, p. 96-115.
- GAXIE Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *RFSP*, vol. 27, n° 1, 1977, p. 123-154.
- GAXIE Daniel, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, 2005, vol. 11, n° 1, p. 157-188.
- GEAY Bertrand, WILLEMEZ Laurent, coord., *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, 319 pages.
- GIRAUD Baptiste, « Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique », *Politix*, vol. 2, n° 86, 2009, p. 13-29.
- GOBILLE Boris, *Mai 68*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, 120 pages.
- GOODWIN Jeff, JASPER James M., « Caught in a Winding, Snarling Vine : The Structural Bias of Political Process Theory », *Sociological Forum*, vol. 14, n° 1, 1999, p. 27-54.
- GOODWIN Jeff, JASPER James M., POLLETTA Francesca, dir., *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press, 2001, IX-370 pages.
- GORDON C. Wayne, BABCHUK Nicholas, « A Typology of Voluntary Associations », *American Sociological Review*, vol. 24, n° 1, 1959, p. 22-29.
- GOTTRAUX Philippe, « *Socialisme ou Barbarie* ». *Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Éditions Payot Lausanne, 1997, 427 pages.
- GRAEBER David, *Direct Action : An Ethnography*, Oakland, AK Press, 2009, XX-569 pages.
- GRANOVETTER Mark, « Threshold Models of Collective Behavior », *American Journal of Sociology*, vol. 83, n° 6, 1978, p. 1420-1443.
- GRUEL Louis, *La Rébellion de 68. Une relecture sociologique*, Rennes, Pur, 2004, 199 pages.
- HMED Choukri, « Des mouvements sociaux "sur une tête d'épingle" ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, vol. 4, n° 84, 2008, p. 145-165.
- ION Jacques, *La Fin des militants ?*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 1997, 124 pages.
- ION Jacques, FRANGUIADAKIS Spyros, VIOT Pascal, *Militer aujourd'hui*, Paris, Éditions Autrement, 2005, 143 pages.
- JEANNEAU Laurent, LERNOULD Sébastien, *Les Nouveaux militants. Essai*, Paris, Les Petits Matins, 2008, 252 pages.
- KERGOAT Danièle, IMBERT Françoise, LE DOARÉ Hélène, SÉNOTIER Danièle, *Les Infirmières et leur coordination 1988-1989*, Paris, Éditions Lamarre, 1992, 192 pages.
- MATHIEU Lilian, « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue française de sociologie*, vol. 40, n° 3, 1999, p. 475-499.
- MATHIEU Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *RFSP*, vol. 52, n° 1, 2002, p. 75-100.
- MATHIEU Lilian, *La Démocratie protestataire. Mouvements sociaux et politique en France aujourd'hui*, Paris, Presses de la FNSP, 2011, 173 pages.
- MATONTI Frédérique, « Crises politiques et reconversions : Mai 68 », *ARSS*, vol. 3, n° 158, 2005, p. 4-7.
- MATONTI Frédérique, POUPEAU Franck, « Le capital militant. Essai de définition », *ARSS*, vol. 5, n° 155, 2004, p. 4-11.
- MAUGER Gérard, « Gauchisme, contre-culture et néo-libéralisme. Pour une histoire de la

- “Génération de mai 68” », in CRISPA et CURAPP, *L'Identité politique*, Paris, Puf, 1994, p. 206-226.
- MAUPEOU-ABBOUD Nicole (de), *Ouverture du ghetto étudiant. La gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'intervention politique (1960-1970)*, Paris, Éditions Anthropos, 1974, 388 pages.
- McADAM Doug, *Freedom Summer. Lutttes pour les droits civiques, Mississippi 1964*, (traduit de l'américain par Célia Izoard), Marseille, Agone, 2012, (1988), 477 pages.
- McADAM Doug, « The Biographical Consequences of Activism », *American Sociological Review*, vol. 54, n° 5, 1989, p. 744-760.
- McADAM Doug, PAULSEN Ronnelle, « Specifying the Relationship Between Social Ties and Activism », *The American Journal of Sociology*, vol. 99, n° 3, 1993, p. 640-667.
- McCARTHY John D., ZALD Mayer N., « Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory », *The American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, 1977, p. 1212-1241.
- NICOURD Sandrine, dir., *Le Travail militant*, Rennes, Pur, 2009, 128 pages.
- NELSON Harold A., « Leadership and Change in an Evolutionary Movement : An Analysis of Change in the Leadership Structure in the Southern Civil Rights Movement », *Social Forces*, vol. 49, n° 3, 1971, p. 353-371.
- NEVEU Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Éditions La Découverte, 4^e éd. 2005, (1996), 126 pages.
- OLSON Mancur, *Logique de l'action collective*, (traduit de l'américain par Mario Levi), Paris, Puf, 1978, (1965), 199 pages.
- PAGIS Julie, *Les Incidences biographiques du militantisme en mai 68. Une enquête sur deux générations familiales : des « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales (Vitruve et Ange-Guépin)*, Thèse pour le Doctorat en Sociologie, École des hautes études en sciences sociales, sous la dir. de Gérard MAUGER, 2009.
- PAGIS Julie, *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*, Paris, Presses de la FNSP, 2014, 339 pages.
- PAS Nicolas, « “Six heures pour le Vietnam”. Histoire des Comités Vietnam français 1965-1968 », *Revue historique*, vol. 312, n° 613, 2000, p. 157-185.
- PÉCHU Cécile, *Droit au Logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Éditions Dalloz, 2006, XII-539 pages.
- PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle, dir., *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, Éditions La Découverte, 2012, 800 pages.
- PIPERAUD Rémy, *Radiographie du mouvement autonome*, Mémoire de Master 2 de Science politique, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, sous la dir. de Fabien Jobard, 2009.
- PLEYERS Geoffrey, « Horizontalité et efficacité dans les réseaux altermondialistes », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, 2009, p. 89-110.
- RAYNAUD Philippe, *L'Extrême gauche plurielle. Entre démocratie radicale et révolution*, Paris, Éditions Autrement, 2006, 203 pages.
- SAWICKI Frédéric, SIMÉANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, n° 51, 2009, p. 97-125.
- SCHIFRES Sébastien, *Le Mouvement autonome en Italie et en France (1973-1984)*, Mémoire de Master 2 de Science politique, Université Paris 8, sous la dir. de Daniel LINDENBERG, 2008.
- SIMÉANT Johanna, *La Cause des sans-papiers*, Paris, Presses de la FNSP, 1998, 504 pages.
- SIMÉANT Johanna, « Protester/mobiliser/ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée au continent africain », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, n°2, 2013, p. 125-143.
- SIMONET Maud, *Le Travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La

- Dispute/Snédit, 2010, 220 pages.
- SNOW David, ZURCHER Louis, EKLAND-OLSON Sheldon, « Social Networks and Social Movements : A Microstructural Approach to Differential Recruitment », *American Sociological Review*, vol. 45, n° 5, 1980, p. 787-801.
- SOMMIER Isabelle, « Mai 68 : sous les pavés d'une page officielle », *Sociétés contemporaines*, n° 20, 1994, p. 63-82.
- SOMMIER Isabelle, « Engagement et distanciation à Sauvons la recherche (SLR). Une sociologie des mouvements sociaux dans l'action », *Genèses*, vol. 4, n° 77, p. 137-151.
- SOMMIER Isabelle, FILLIEULE Olivier, AGRIKOLIANSKY Éric, dir., *Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe. Une perspective comparée*, Paris, Éditions Karthala, 2008, 293 pages.
- TACKETT Timothy, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, (traduit de l'américain par Alain Spiess), Paris, Éditions Albin Michel, 1997, (1996), 365 pages.
- TARROW Sidney, « La contestation transnationale », *Cultures & Conflits*, n° 38-39, 2000, p. 187-223.
- TILLY Charles, TARROW Sidney, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, (traduit de l'américain par Rachel Bouyssou), Paris, Presses de la FNSP, 2008, (2006), 396 pages.
- TOURNIER Maurice, *Des Mots sur la grève. Propos d'étymologie sociale*, vol. 1, Paris, Klincksieck, 1992, 291 pages.
- TRAÏNI Christophe, dir., *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de la FNSP, 2009, 300 pages.
- VIGNA Xavier, *L'Insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Pur, 2007, 378 pages.
- VIGNA Xavier, « Clio contre Carvalho. L'historiographie de 68 », *La Revue des livres*, n° 5, 2008. URL : <http://www.revedeslivres.fr/clio-contre-carvalho-lhistoriographie-de-68-xavier-vigna/>. Consulté le 29 juin 2014.
- WAGNER Anne-Catherine, « Syndicalistes européens. Les conditions sociales et institutionnelles de l'internationalisation des militants syndicaux », *ARSS*, vol. 5, n° 155, 2004, p. 12-33.
- WILTON Robert D., CRANFORD Cynthia, « Toward an Understanding of the Spatiality of Social Movements : Labor Organizing at a Private University in Los Angeles », *Social Problems*, vol. 49, n° 3, 2002, p. 374-394.
- ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Le Moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, 314 pages.

Mouvements étudiants et de jeunesse

- « La construction intellectuelle, médiatique et politique du mouvement étudiant de l'automne 1986. Actes du colloque de la Sorbonne, mai 1987 », *Politix*, vol. 1, n° 1, 1988.
- BANTIGNY Ludivine, « Jeunesse et engagement pendant la guerre d'Algérie », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, 2007, vol. 2, n° 8, p. 39-53.
- BARGEL Lucie, *La Socialisation politique dans les syndicats étudiants. Apprentissages des pratiques politiques et des identités de genre. Sud-Étudiant Sciences Po et Uni Sciences Po*, Mémoire de DEA de Sciences sociales, EHESS et ENS, sous la dir. de Frédérique MATONTI, 2002.
- BARGEL Lucie, *Jeunes Socialistes, jeunes UMP. Lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Éditions Dalloz, 2009, 765 pages.
- BAS Jérôme, LE MAZIER Julie, *Les Participants au congrès de Sud-Étudiant de juin 2011, Rapport pour Solidaires-Étudiant-e-s*, 2014, 46 pages.
- BECQUET Valérie, coord., *Jeunesses engagées*, Paris, Éditions Syllepse, 2014, 225 pages.

- BLAINRUE Alain, « Dossier : le syndicalisme étudiant », *Pouvoirs*, n° 26, 1983, p. 117-123.
- CASTA Aurélien, PORTE Emmanuel, coord., *L'Autonomie en mouvements. Revendications syndicales et mobilisations étudiantes*, Paris, Éditions Syllepse, 2015, 250 pages.
- COHEN Yolande, WEILL Claudie, « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes ? », *Le Mouvement social*, n° 120, 1982, p. 3-10.
- CÔME Thierry, MORDER Robi, dir., *État des savoirs. Les engagements des étudiants. Formes collectives et organisées d'une identité étudiante*, Rapport pour l'Observatoire de la vie étudiante, 2009, 130 pages. URL : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/publications/dc_45_rapportove150609.pdf. Consulté le 8 décembre 2012.
- FILLIEULE Olivier, « Quelques réflexions sur les milieux étudiants dans les dynamiques de démobilisation », *European Journal of Turkish Studies*, n° 17, 2013. URL : <http://ejts.revues.org/4834>. Consulté le 10 juillet 2015.
- GEAY Bertrand, dir., *La Protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2009, 251 pages.
- LEGOIS Jean-Philippe, MONCHABLON Alain, MORDER Robi, dir., *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Éditions Syllepse, 2007, 434 pages.
- MICHON Sébastien, « La lutte dans la lutte. L'espace de la mobilisation étudiante contre le Contrat première embauche (CPE) », *Sociétés contemporaines*, vol. 3, n° 83, 2011, p. 83-106.
- MONCHABLON Alain, *Histoire de l'Unef de 1956 à 1968*, Paris, Puf, 1983, 208 pages.
- MORDER Robi, *Revendication et négociation dans le mouvement syndical étudiant en France (1976-1987)*, Mémoire de DEA de Science politique, Université Paris 10-Nanterre, sous la dir. de Michel DOBRY, 1989.
- MORDER Robi, « L'Unef : un exemple d'investissement syndical de la forme associative », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, 2003, p. 5-18.
- MORDER Robi, coord., *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la Charte de Grenoble*, Paris, Éditions Syllepse, 2006, 328 pages.
- PALHETA Ugo, « Luttés de classes, classes en lutte. Stratification scolaire et mobilisation anti-CPE dans un lycée polyvalent », *Politix*, vol. 2, n° 82, p. 169-192.
- SABOT Jean-Yves, *Le Syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie. L'entrée d'une génération en politique et la formation d'une élite*, Paris, L'Harmattan, 1995, 276 pages.
- STUPPIA Paolo, *L'Héritage des mouvances situationniste, autonome et anti-industrielle dans les tracts du mouvement du printemps 2006*, Dossier de recherche de Master 1 de Science politique, Université Paris 1, sous la dir. d'Isabelle SOMMIER, 2007.
- YON Karel, « L'incorporation de l'autorité sociale chez les militants du Bureau national de l'Unef-ID. Production et reproduction d'une "élite militante" », *Les Cahiers du Germe*, n° 4, 2003/2004, p. 89-107.

Répertoires contestataires

- « Les marches », dossier coordonné par Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, *Le Mouvement social*, vol. 1, n° 202, 2003.
- ADAM Gérard, *Histoire des grèves*, Paris, Bordas, 1981, 127 pages.
- AGUET Jean-Pierre, *Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français. Les grèves sous la Monarchie de Juillet (1830-1847)*, Genève, E. Droz, 1954, XXXVI-407 pages.
- AGUITON Denis, *Penser l'engagement émeutier*, Mémoire de Master 2 de Science politique, Université Paris 8, sous la dir. de Laurent JEANPIERRE, 2011.
- BENNANI-CHRAÏBI Mounia, FILLIEULE Olivier, dir., *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de la FNSP, 2003, 419 pages.
- BÉROUD Sophie, « Violence et radicalité dans les conflits du travail : quelques pistes

- d'analyse », in Abou NDIAYE et Dan FERRAND-BECHMANN, dir., *Violences et société. Regards sociologiques*, Paris, Desclée de Brouwer, 2010, p. 147-163.
- BOUCHENOT Matthias, *Tenir la rue. L'autodéfense socialiste 1929-1938*, Paris, Éditions Libertalia, 2014, 302 pages.
- CLEMENS Elisabeth, « Organizational Repertoires and Institutional Change : Women's Groups and the Transformation of U.S. Politics, 1890-1920 », *The American Journal of Sociology*, vol. 98, n° 4, 1993, p. 755-798.
- COHEN Robin, RAI Shirin, « Global Social Movements. Towards a Cosmopolitan Politics », in Robin COHEN et Shirin RAI, dir., *Global social movements*, Londres, The Athlone Press, 2000, p. 1-17.
- CONTAMIN Jean-Gabriel, *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : l'exemple de la pétition en France*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Paris 1, sous la dir. de Michel OFFERLÉ, 2001.
- CONTAMIN Jean-Gabriel, « Le choix des armes : les dilemmes pratiques d'un mouvement de doctorants et le modèle des avantages comparatifs », *Genèses*, vol. 2, n° 59, 2005, p. 4-24.
- CRETTEZ Xavier, MUCCHIELLI Laurent, dir., *Les Violences politiques en Europe. Un état des lieux*, Paris, Éditions La Découverte, 2010, 336 pages.
- DENIS Jean-Michel, dir., *Le Conflit en grève ? Tendances et perspectives de la conflictualité contemporaine*, Paris, La Dispute/Snédit, 2005, 359 pages.
- DUPUIS-DÉRI Francis, *Les Black blocs. La liberté et l'égalité se manifestent*, Montréal, Lux Éditeur, 3^e éd. 2007, (2003), 249 pages.
- ENNIS James G., « Fields of Action : Structure in Movements' Tactical Repertoires », *Sociological Forum*, vol. 2, n° 3, 1987, p. 520-533.
- FAVRE Pierre, dir., *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, 392 pages.
- FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de la FNSP, 1997, 435 pages.
- FILLIEULE Olivier, « The Independent Psychological Effects of Participation in Demonstrations », *Mobilization*, vol. 17, n° 3, 2012, p. 235-248.
- FILLIEULE Olivier, DELLA PORTA Donatella, dir., *Police et Manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de la FNSP, 2006, 362 pages.
- FILLIEULE Olivier, TARTAKOWSKY Danielle, *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 2^e éd. 2013, (2008), 224 pages.
- GIRAUD Baptiste, *Faire la grève. Les conditions d'appropriation de la grève dans les conflits du travail en France*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Paris 1, sous la dir. de Michel OFFERLÉ, 2009.
- GROUX Guy, PERNOT Jean-Marie, *La Grève*, Paris, Presses de la FNSP, 2008, 149 pages.
- LE MAZIER Julie, *Les AG du mouvement contre le CPE au centre René Cassin et à l'ENS Ulm. Construction d'objet*, Dossier de recherche de Master 1 de Science politique, Université Paris 1, sous la dir. de Bastien FRANÇOIS, 2007.
- LE MAZIER Julie, *Le répertoire délibératif des assemblées générales étudiantes (2006-2009). Une étude comparée du site Censier de l'Université Paris 3 et de l'ENS Ulm*, Mémoire de Master 2 de Science politique, Université Paris 1, sous la dir. d'Isabelle SOMMIER, 2009.
- LEFRANC Georges, *Grèves d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Aubier-Montaigne, 1970, 302 pages.
- LINEBAUGH Peter, REDIKER Marcus, *L'Hydre aux mille têtes. L'histoire cachée de l'Atlantique révolutionnaire*, (traduit de l'anglais par Christophe Jaquet et Hélène Quiniou), Paris, Éditions Amsterdam, 2008, (2001), 520 pages.
- MORDER Robi, « Les répertoires d'action collective des mouvements étudiants », *Les Cahiers du Germe*, n° 4, 2003/2004, p. 1-10.
- OFFERLÉ Michel, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII^e-XXI^e

- siècles) », *Politix*, 2008, vol. 1, n° 81, p. 181-202.
- PÉCHU Cécile, *Les Squats*, Paris, Presses de la FNSP, 2010, 127 pages.
- PENISSAT Étienne, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : processus sociohistoriques de “réinvention” d'un mode d'action », *Genèses*, vol. 2, n° 59, 2005, p. 71-93.
- PENISSAT Étienne, « “Occuper les lieux de travail” en 1936. Usages et enjeux sociaux et politiques », *Mots. Les langages du politique*, n° 79, 2005, p. 131-142.
- PERROT Michelle, *Les Ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris, Mouton & Co et École pratique des hautes Études, 1974, tomes I et II, 900 pages.
- SCOTT James C., *Weapons of the Weak. Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven, Yale University Press, 1985, XXII-189 pages.
- SCOTT James C., *La Domination et les Arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, (traduit de l'américain par Olivier Ruchet), Paris, Éditions Amsterdam, 2008, (1992), 270 pages.
- SEWELL William, « Collective Violence and Collective Loyalties in France. Why the French Revolution Made a Difference », *Politics and Society*, vol. 18, n° 4, 1990, p. 527-552.
- SIMÉANT Johanna, « La violence d'un répertoire : les sans-papiers en grève de la faim », *Cultures & Conflits*, 1993, vol. 1-2, n° 9-10, p. 315-338.
- SIMÉANT Johanna, « Solidarisme et solidarités dans les mobilisations transnationales », in Guillaume DEVIN, dir., *Les Solidarités transnationales*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 75-87.
- SIMÉANT Johanna, *La Grève de la faim*, Paris, Presses de la FNSP, 2009, 142 pages.
- SIROT Stéphane, *La Grève en France : une histoire sociale (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2002, 306 pages.
- SIROT Stéphane, *Le syndicalisme, la politique et la grève. France et Europe : XIX^e-XXI^e siècle*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2011, 357 pages.
- SOMMIER Isabelle, « La CGT : du service d'ordre au service d'accueil », *Genèses*, n° 12, 1993, p. 69-88.
- SOMMIER Isabelle, « Virilité et culture ouvrière : pour une lecture des actions spectaculaires de la CGT », *Culture & Conflits*, vol. 1-2, n° 9-10, 1993, p. 2-11.
- SOMMIER Isabelle, *La Violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Pur, 1998, 253 pages.
- SOREL Georges, *Réflexions sur la violence*, Genève et Paris, Entremonde, 2013, (1908), 283 pages.
- TILLY Charles, « Getting It Together in Burgundy, 1675-1975 », *Theory and Society*, n° 4, 1977, p. 479-504.
- TILLY Charles, *The Contentious French*, Cambridge et Londres, Harvard University Press, 1986, 456 pages.
- TILLY Charles, *La France conteste de 1600 à nos jours*, (traduit de l'américain par Eric Diacon), Paris, Fayard, 1986, (1986), 622 pages.
- TILLY Charles, *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*, Cambridge et Londres, Harvard University Press, 1995, XVIII-476 pages.
- TILLY Charles, « Invention, Diffusion, and Transformation of the Social Movement Repertoire », *European Review of History*, vol. 12, n° 2, 2005, p. 307-320.
- TILLY Charles, *Contentious Performances*, New York, Cambridge University Press, 2008, XVI-235 pages.
- TRAUGOTT Mark, dir., *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham et Londres, Duke University Press, 1995, 250 pages.

Organisations

- ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Paris, Éditions du Seuil, 2006, 381 pages.
- ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, *Les Syndiqués en France*, Rueil-Malmaison, Éditions Liaisons, 2007, 235 pages.
- ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, *Toujours moins ! Déclin du syndicalisme à la française*, Paris, Éditions Gallimard, 2009, 221 pages.
- DENIS Jean-Michel, *Le Groupe des dix, un modèle syndical alternatif ?*, Paris, La Documentation française, 2001, 244 pages.
- ETHUIN Nathalie, YON Karel, dir., *La Fabrique du sens syndical. La formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2014, 408 pages.
- GREFFET Fabienne, dir., *Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de la FNSP, 2011, 313 pages.
- HEURGON Marc, *Histoire du PSU*, tome 1, *La fondation et la guerre d'Algérie (1958-1962)*, Paris, Éditions La Découverte, 1994, 444 pages.
- JOHSUA Florence, « Les conditions de (re)production de la LCR », in Florence HAEGEL, dir., *Partis politiques et systèmes partisans en France*, Paris, Presses de la FNSP, 2007, p. 25-67.
- JOHSUA Florence, « S'engager, se désengager, se réengager : les trajectoires militantes à la LCR », *Contretemps*, n° 19, 2007, p. 33-41.
- JOHSUA Florence, *De la LCR au NPA (1966-2009). Sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Institut d'Études politiques de Paris, sous la dir. de Nonna MAYER, 2011.
- KRIEDEL Annie, *Les Internationales ouvrières (1864-1943)*, Paris, Puf, 1964, 128 pages.
- LABBÉ Dominique, COURTOIS Stéphane, dir., *Regards sur la crise du syndicalisme*, Paris, L'Harmattan, 2001, 221 pages.
- MATONTI Frédérique, *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique. La Nouvelle Critique (1967-1980)*, Paris, Éditions La Découverte, 2005, 414 pages.
- MEYNAUD Jean, « Les groupes de pression sous la V^e République », *RFSP*, vol. 12, n° 3, 1962, p. 672-697.
- MICHELS Robert, *Sociologie du parti dans la démocratie moderne. Enquête sur les tendances oligarchiques de la vie des groupes*, (traduit de l'allemand par Jean-Christophe Angaut), Paris, Éditions Gallimard, 2015, (1925), 834 pages.
- MISCHI Julian, « Travail partisan et sociabilités populaires : observations localisées de la politisation communiste », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, p. 91-119.
- MISCHI Julian, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Pur, 2010, 341 pages.
- MOURIAUX René, *Les Syndicats dans la société française*, Paris, Presses de la FNSP, 1983, 271 pages.
- MOURIAUX René, *Le Syndicalisme en France*, Paris, Puf, 5^e éd. 2005, (1992), 128 pages.
- MOURIAUX René, *Le Syndicalisme en France depuis 1945*, Paris, Éditions La Découverte, 3^e éd. 2008, (1994), 121 pages.
- MOURIAUX René, MAGNIADAS Jean, coord., *Le Syndicalisme au défi du 21^e siècle*, Paris, Éditions Syllepse et Espaces Marx, 2008, 239 pages.
- OFFERLÉ Michel, *Les Partis politiques*, Paris, Puf, 1987, 125 pages.
- PERNOT Jean-Marie, *Syndicats : lendemains de crise ?*, Paris, Éditions Gallimard, 2^e éd. 2010, (2005), 428 pages.
- PUDAL Bernard, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, 329 pages.

- RENOU Gildas, « L'institution à l'état vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, p. 53-77.
- RIVAL Théo, *Syndicalistes et libertaires. Une histoire de l'Union des travailleurs communistes libertaires (1974-1991)*, Paris, Éditions d'Alternative libertaire, 2013, 285 pages.
- ROSANVALLON Pierre, *La Question syndicale*, Paris, Hachette Littératures, 2^e éd. 1998, (1988), 273 pages.
- SALLES Jean-Paul, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?* Rennes, Pur, 2005, 425 pages.
- SAWICKI Frédéric, *Les Réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997, 335 pages.
- TIXIER Pierre-Éric, *Mutation ou déclin du syndicalisme ? Le cas de la CFDT*, Paris, Puf, 1992, 333 pages.

Jeunes, étudiants, éducation et enseignement supérieur

- BANTIGNY Ludivine, *Le Plus Bel Âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2007, 498 pages.
- BEAUD Stéphane, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, Éditions La Découverte & Syros, 2002, 330 pages.
- BEAUD Stéphane, CONVERT Bernard, « “30 % de boursiers” en grande école... et après ? », *ARSS*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 4-13.
- BÉDUWÉ Catherine, GIRET Jean-François, « Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ? », *Économie et Statistique*, n° 378-379, p. 55-83.
- BLÖSS Thierry, ERLICH Valérie, « Les “nouveaux acteurs” de la sélection universitaire : les bacheliers technologiques en question », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 4, 2000, p. 747-775.
- BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, 299 pages.
- BOURDIEU Pierre, « La “jeunesse” n'est qu'un mot. Entretien avec Anne-Marie Métaillé », *Les Jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Âges, 1978, p. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2^e éd. 2002, (1984), p. 143-154.
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *Les Héritiers. Les Étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 3^e éd. 1985, (1964), 189 pages.
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, 281 pages.
- CHARLE Christophe, SOULIÉ Charles, dir., *Les Ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Paris, Éditions Syllepse, 2007, 258 pages.
- CONVERT Bernard, « Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes », *ARSS*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 14-31.
- DUBET François, « À propos de la violence et des jeunes », *Cultures & Conflits*, n° 6, 1992. URL : <http://conflits.revues.org/672>. Consulté le 12 juin 2014.
- DURU-BELLAT Marie, KIEFFER Annick, « La démocratisation de l'enseignement en France : polémiques autour d'une question d'actualité », *Population*, vol. 55, n° 1, 2000, p. 51-79.
- FAVRE Pierre, OFFERLÉ Michel, « Connaissances politiques, compétence politique ? Enquête sur les performances cognitives des étudiants français », *RFSP*, vol. 52, n° 2-3, 2002, p. 201-232.
- FOSSÉ-POLIAK Claude, MAUGER Gérard, « Les loubards », *ARSS*, n° 50, 1983, p. 49-67.
- GALLAND Olivier, GRUEL Louis, HOUZEL Guillaume, dir., *Les Étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, Pur, 2009, 427 pages.
- GALLAND Olivier, OBERTI Marco, *Les Étudiants*, Paris, Éditions La Découverte, 1996,

- 124 pages.
- GARCIA Sandrine, « Déscolarisation universitaire et rationalités étudiantes », *ARSS*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 48-57.
- GRIGNON Claude, dir., *Les Conditions de vie des étudiants. Enquête OVE 1997*, Paris, Puf, 2000, 533 pages.
- GRIGNON Claude, GRUEL Louis, *La Vie étudiante*, Paris, Puf, 1999, 195 pages.
- HUGRÉE Cédric, « “Le Capes ou rien ?”. Parcours scolaires, aspirations sociales et insertions professionnelles du “haut” des enfants de la démocratisation scolaire », *ARSS*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 72-85.
- LAVAL Christian, VERGNE Francis, CLÉMENT Pierre, DREUX Guy, *La Nouvelle École capitaliste*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, 275 pages.
- LE BART Christian, MERLE Pierre, *La Citoyenneté étudiante. Intégration, participation, mobilisation*, Paris, Puf, 1997, 274 pages.
- MERLE Pierre, « Les transformations socio-démographiques des filières de l'enseignement supérieur de 1985 à 1995. Essai d'interprétation », *Population*, vol. 51, n° 6, 1996, p. 1181-1209.
- MERLE Pierre, « Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve », *Population*, vol. 55, n° 1, 2000, p. 15-50.
- MICHON Sébastien, « Variations de l'intérêt pour la politique et de la participation politique des étudiants », *Regards sociologiques*, n° 24, 2003, p. 103-113.
- MICHON Sébastien, « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue française de pédagogie*, vol. 2, n° 163, 2008, p. 63-75.
- MILLET Mathias, *Les Étudiants et le travail universitaire. Étude sociologique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, 253 pages.
- MINOT Jacques, *Les Universités après la loi sur l'enseignement supérieur du 26 janvier 1984*, Paris, Berger-Levrault, 1984, 357 pages.
- MULLER Pierre, RAVINET Pauline, « Construire l'Europe en résistant à l'UE ? Le cas du processus de Bologne », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 4, 2008, p. 653-665.
- MUSSELIN Christine, *La Longue Marche des universités françaises*, Paris, Puf, 2001, 218 pages.
- MUSSELIN Christine, *Les Universitaires*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, 119 pages.
- MUXEL Anne, *L'Expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de la FNSP, 2001, 190 pages.
- MUXEL Anne, dir., *Les Étudiants de Sciences Po. Leurs idées, leurs valeurs, leurs cultures politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 2004, 269 pages.
- MUXEL Anne, *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Éditions du Seuil, 2010, 239 pages.
- ORANGE Sophie, « Le choix du BTS. Entre construction et encadrement des aspirations des bacheliers d'origine populaire », *ARSS*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 32-47.
- PINTO Vanessa, « “Démocratisation” et “professionnalisation” de l'enseignement supérieur », *Mouvements*, vol. 3, n° 55-56, 2008, p. 12-23.
- PINTO Vanessa, « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », *ARSS*, vol. 3, n° 183, 2010, p. 58-71.
- PINTO Vanessa, *À l'école du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots »*, Paris, Puf, 2014, XII-329 pages.
- POULLAOUEC Tristan, « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Économie et Statistique*, n° 371, 2004, p. 3-22.
- RAVINET Pauline, « La Commission européenne et l'enseignement supérieur. La néolibéralisation du discours comme ressort de pouvoir ? », *Gouvernement et Action publique*, n° 2, 2014, p. 81-102.
- SOULIÉ Charles, « L'adaptation aux “nouveaux publics” de l'enseignement supérieur : auto-

analyse d'une pratique d'enseignement magistral en sociologie », *Sociétés contemporaines*, n° 48, 2002, p. 11-39.

Espaces sociaux, champs et différenciation sociale

- ARNAUD Lionel, GUIONNET Christine, dir., *Les Frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Pur, 2005, 323 pages.
- BECKER Howard S., *Les Mondes de l'art*, (traduit de l'américain par Jeanne Bouniort), Paris, Flammarion, 1988, (1982), 381 pages.
- BÉROUD Sophie, « Un renouveau de la critique syndicale ? », *Mouvements*, vol. 5, n° 24, 2002, p. 39-45.
- BOURDIEU Pierre, « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, vol. 12, n° 3, 1971, p. 295-334.
- BOURDIEU Pierre, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *ARSS*, n° 36-37, 1981, p. 3-24.
- BOURDIEU Pierre, *L'Ontologie politique de Martin Heidegger*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1988, 125 pages.
- BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », *ARSS*, n° 89, 1991, p. 3-46.
- BOURDIEU Pierre, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000, 111 pages.
- BOURDIEU Pierre, SAINT-MARTIN Monique (de), « Le patronat », *ARSS*, n° 20-21, 1978, p. 3-82.
- BOURDIEU Pierre, SAINT-MARTIN Monique (de), « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *ARSS*, n° 44-45, 1982, p. 2-53.
- CROSSLEY Nick, « From Reproduction to Transformation. Social Movement Fields and the Radical Habitus », *Theory, Culture & Society*, vol. 20, n° 6, 2003, p. 43-68.
- CURTIS Russell L., ZURCHER Louis A., « Stable Resources of Protest Movements : the Multi-Organizational Field », *Social Forces*, vol. 52, n° 1, 1973, p. 53-61.
- FLIGSTEIN Neil, McADAM Doug, *A Theory of Fields*, New York, Oxford University Press, 2012, XIV-238 pages.
- JASPER James M., DUYVENDAK Jan Willem, dir., *Players and Arenas : The Interactive Dynamics of Protest*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2015, 322 pages.
- LUHMANN Niklas, *The Differentiation of Society*, (traduit de l'allemand par Stephen Holmes et Charles Larmore), New York, Columbia University Press, 1982, XXXVII-482 pages.
- MATHIEU Lilian, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, vol. 1, n° 77, 2007, p. 131-151.
- MATHIEU Lilian, *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012, 285 pages.
- MAUGER Gérard, « Pour une politique réflexive du mouvement social », in Pierre COURSSALIES et Michel VAKALOULIS, dir., *Les Mobilisations collectives. Une controverse sociologique*, Paris, Puf, 2003, p. 33-42.
- PÉCHU Cécile, « Les générations militantes à Droit au logement », *RFSP*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 73-103.

Rapports sociaux de sexe, de classe et de « race »

- ACHIN Catherine, « Le mystère de la chambre basse ». *Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement. France-Allemagne, 1945-2000*, Paris, Éditions Dalloz, 2005, 637 pages.
- ACHIN Catherine, « Un "métier d'hommes" ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *RFSP*, vol. 55, n° 3, p. 477-499.

- ACHIN Catherine, BARGEL Lucie, DULONG Delphine, FASSIN Éric, GUIONNET Christine, GUYON Stéphanie, LABROUCHE Clémence, LATTÉ Stéphane, LEROUX Pierre, LÉVÊQUE Sandrine, MATONTI Frédérique, PAOLETTI Marion, RESTIER-MELLERAY Christiane, TEILLET Philippe, TROUPEL Aurélia, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007, 184 pages.
- ACHIN Catherine, LÉVÊQUE Sandrine, « Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes », *Genèses*, vol. 2, n° 67, 2007, p. 24-44.
- ACHIN Catherine, PAOLETTI Marion, « Le “salto” du stigmate. Genre et construction des listes aux municipales de 2001 », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, p. 33-54.
- ACKER Joan, « Hierarchies, Jobs, Bodies : A Theory of Gendered Organizations », *Gender and Society*, 1990, vol. 4, n° 2, p. 139-158.
- BARGEL Lucie, « La résistible ascension des femmes à la direction du Mouvement des jeunes socialistes », *Genèses*, vol. 2, n° 67, 2007, p. 45-65.
- BERENI Laure, « Du MLF au mouvement pour la parité. La genèse d'une nouvelle cause dans l'espace de la cause des femmes », *Politix*, vol. 2, n° 78, 2007, p. 107-132.
- BOIGEOL Anne, « La magistrature française au féminin : entre spécificité et banalisation », *Droit et Société*, n° 25, 1993, p. 489-522.
- BOIGEOL Anne, « Les femmes et les Cours. La difficile mise en œuvre de l'égalité des sexes dans l'accès à la magistrature », *Genèses*, n° 22, 1996, p. 107-129.
- BOIGEOL Anne, « Le genre comme ressource dans l'accès des femmes au “gouvernement du barreau” : l'exemple du barreau de Paris », *Genèses*, vol. 2, n° 67, 2007, p. 66-88.
- CLAIR Isabelle, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2012, 125 pages.
- CONNELL Raewyn W., *Masculinities*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 2^e éd. 2005, (1995), XXVI-324 pages.
- CONNELL Raewyn W., *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, (édité sous la dir. de Meoïn Hagège et Arthur Vuattoux), Paris, Éditions Amsterdam, 2014, 284 pages.
- CONTAMIN Jean-Gabriel, « Genre et modes d'entrée dans l'action collective. L'exemple du mouvement pétitionnaire contre le projet de loi Debré », *Politix*, vol. 2, n° 78, 2007, p. 13-37.
- CRENSHAW Kimberle, « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol. 43, n° 6, 1991, p. 1241-1299.
- DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, Puf, 2008, 153 pages.
- DORLIN Elsa, dir., *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf, 2009, 316 pages.
- DULONG Delphine, LÉVÊQUE Sandrine, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, p. 81-111.
- DULONG Delphine, MATONTI Frédérique, « L'indépassable “féminité”. La mise en récit des femmes en campagne », in Jacques LAGROYE, Patrick LEHINGUE et Frédéric SAWICKI, dir., *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Puf, 2005, p. 281-303.
- DUNEZAT Xavier, *Chômage et action collective. Luttés dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*, Thèse pour le Doctorat en Sociologie, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, sous la dir. de Danièle KERGOAT, 2004.
- FILLIEULE Olivier, ROUX Patricia, dir., *Le Sexe du militantisme*, Paris, Presses de la FNSP, 2009, 361 pages.
- FRADER Laura L., « Femmes, genre et mouvement ouvrier en France aux XIX^e et XX^e siècles : bilan et perspectives de recherche », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 3,

1996. URL : <http://clio.revues.org/472>. Consulté le 14 juin 2014.
- GUICHARD-CLAUDIC Yvonne, KERGOAT Danièle, VILBROD Alain, dir., *L'Inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, Pur, 2008, 401 pages.
- GUILLAUME Cécile, « Le syndicalisme à l'épreuve de la féminisation. La permanence "paradoxe" du plafond de verre à la CFDT », *Politix*, vol. 2, n° 78, p. 39-63.
- GUIONNET Christine, « Entrées de femmes en politique. L'irréductibilité du genre à l'heure de la parité », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, p. 113-146.
- GUYON Stéphanie, « Supporterisme et masculinité : l'exemple des Ultra à Auxerre », *Sociétés & Représentations*, vol. 2, n° 24, 2007, p. 79-95.
- HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARÉ Hélène, SÉNOTIER Danièle, dir., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Puf, 2000, 299 pages.
- KERGOAT Danièle, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute/Snédit, 2012, 355 pages.
- LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2^e éd. 2001, (1997), 459 pages.
- MARRY Catherine, *Les Femmes ingénieurs. Une révolution respectueuse*, Paris, Éditions Belin, 2004, 287 pages.
- MATHIEU Nicole-Claude, *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Indigo & Côté-femmes éditions, 1991, 293 pages.
- MONNEY Vanessa, FILLIEULE Olivier, AVANZA Martina, « Les souffrances de la femme-quota. Le cas du syndicat suisse Unia », *Travail, Genre et Sociétés*, vol. 2, n° 30, 2013, p. 33-51.
- NDIAYE Pap, *La Condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Éditions Gallimard, 2^e éd. 2009, (2008), 521 pages.
- NORRIS Pippa, LOVENDUSKI Joni, *Political Recruitment. Gender, Race and Class in the British Parliament*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, XIV-320 pages.
- PERROT Michelle, « Qu'est-ce qu'un métier de femme ? », *Le Mouvement social*, n° 140, 1987, p. 3-8.
- PFEFFERKORN Roland, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Lausanne, Éditions Page deux, 2012, 139 pages.
- PIGENET Michel, « À propos des représentations et des rapports sociaux sexués : identité professionnelle et masculinité chez les dockers français (XIX^e-XX^e siècles) », *Le Mouvement social*, vol. 1, n° 198, 2002, p. 55-74.
- ROBNETT Belinda, « African-American Women in the Civil Rights Movement, 1954-1965 : Gender, Leadership, and Micromobilization », *American Journal of Sociology*, vol. 101, n° 6, 1996, p. 1661-1693.
- SAUVADET Thomas, *Le Capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin, 2006, 304 pages.
- SINEAU Mariette, *Des Femmes en politique*, Paris, Economica, 1988, 240 pages.
- TABET Paola, « Les mains, les outils, les armes », *L'Homme*, vol. 19, n° 3-4, 1979, p. 5-61.
- TAYLOR Judith, « Les tactiques féministes confrontées aux "tirs amis" dans le mouvement des femmes en Irlande », (traduit de l'anglais par Françoise Armengaud), *Politix*, vol. 2, n° 78, 2007, p. 65-86.

Sources

- « La Sorbonne par elle-même : Mai-Juin 1968 », numéro coordonné par Jean-Claude PERROT, Michelle PERROT, Madeleine REBÉRIOUX et Jean MAITRON, *Le Mouvement social*, n° 64, 1968.
- BABA Morjane, *Guérilla kit. Ruses et techniques des nouvelles luttes anticapitalistes. Nouveau guide militant*, Paris, Éditions La Découverte, 2^e éd. 2008, (2003), 279 pages.

- BARRALIS Roger, GILLET Jean-Claude, coord., *Au cœur des luttes des années soixante. Les étudiants du PSU. Une utopie porteuse d'avenir ?*, Paris, Éditions Publisud, 2010, 413 pages.
- COLLECTIF 4 BIS, *Le CPE est mort... pas la précarité ! Retour sur le printemps étudiant 2006*, Paris, Éditions Syllepse, 2007, 279 pages.
- COMMISSION DU DÉBAT NATIONAL « UNIVERSITÉ-EMPLOI », *Rapport final. De l'Université à l'emploi*, 2006, 108 pages. URL : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2006/55/1/rapporthetezl_22551.pdf. Consulté le 8 décembre 2012.
- BÉCOT Renaud, BOUDON Aurélien, DUFAL Blaise, LE MAZIER Julie, TAFER Kamel, coord., *Universités sous tension. Retours sur la mobilisation contre la loi pour l'égalité des chances et le CPE*, Paris, Éditions Syllepse, 2011, 190 pages.
- DUTEUIL Jean-Pierre, *Nanterre. 1965-66-67-68. Vers le mouvement du 22 mars*, Mauléon, Acratie, 1988, 238 pages.
- DUTEUIL Jean-Pierre, « Les groupes politiques d'extrême gauche à Nanterre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 11-13, 1988, p. 110-115.
- DUTEUIL Jean-Pierre, *Mai 68. Un mouvement politique*, La Bussière, Acratie, 2008, 237 pages.
- GRAMSCI Antonio, *Écrits politiques, I, 1914-1920*, (traduit de l'italien par Marie G. Martin, Gilbert Moget, Armando Tassi et Robert Paris), Paris, Éditions Gallimard, 1974, p. 215-412.
- HAMON Hervé, ROTMAN Patrick, *Génération. 1. Les Années de rêve. Récit*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, 616 pages.
- IFOP, *Le Baromètre étudiant*, 2009, 32 pages. URL : http://www.ifop.com/media/poll/885-1-study_file.pdf. Consulté le 8 décembre 2012.
- Internationale situationniste*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 3^e éd. 1997, (1970), 707 pages.
- JULLIARD Bruno, *Génération CPE*, Paris, Éditions Privé, 2007, 213 pages.
- KUNIAN Florence, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires, Rapport pour l'Association Civisme et Démocratie (Cidem)*, 2004, 64 pages. URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/044000126/0000.pdf>. Consulté le 8 décembre 2012.
- LE JARDIN S'EMBRASE, *Les Mouvements sont faits pour mourir...*, Toulouse, Tahin Party, 2007, 157 pages.
- LÉNINE, *Œuvres*, tome 24, avril-juin 1917, (traduit du russe par Roger Garaudy, Serge Mayret, Paul Kolodkine, Robert Rodov, Alexandre Roudnikov et Mikhail Katsovitch), Paris, Éditions sociales, 1966, 649 pages.
- LÉNINE, *L'État et la Révolution*, Paris, Éditions sociales, 1971, (1917), 160 pages.
- LÉNINE, *La Maladie infantile du communisme (le « gauchisme »)*, Paris, Éditions sociales, 1970, (1920), 125 pages.
- LEVI Celia, *Les Insoumises. Roman*, Auch, Édition Tristram, 2009, 182 pages.
- LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863, tome premier, 2080 pages.
- Loin des censier battus. Témoignages et documents sur le mouvement contre le CPE et la précarité. Sorbonne nouvelle, printemps 2006*, Paris, Éditions CNT Région parisienne, 2007, 253 pages.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2006, 367 pages. URL : <http://media.education.gouv.fr/file/40/0/6400.pdf>. Consulté le 9 août 2015.
- MENESR, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2007, 416 pages. URL : <http://media.education.gouv.fr/file/61/2/6612.pdf>. Consulté le 9 août 2015.

- MENESR, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2008, 416 pages. URL : http://media.education.gouv.fr/file/2008/13/0/RERS-2008_34130.pdf. Consulté le 27 mai 2009.
- MENESR, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2009, 424 pages. URL : http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/19/4/RERS2009_119194.pdf. Consulté le 20 juillet 2015.
- MENESR, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2010, 424 pages. URL : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2010/16/9/RERS_2010_152169.pdf. Consulté le 12 août 2015.
- MENESR, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2011, 424 pages. URL : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2011/01/4/DEPP-RERS-2011_190014.pdf. Consulté le 21 juillet 2015.
- MOTHÉ Daniel, *Le Métier de militant*, Paris, Éditions du Seuil, 1973, 187 pages.
- PANNEKOEK Anton, *Les Conseils ouvriers*, (traduit de l'anglais et du hollandais par Informations et Correspondance ouvrières), Paris, Spartacus, 1982, (1946), tomes I, 224 pages, et II, 179 pages.
- SCHNAPP Alain, VIDAL-NAQUET Pierre, *Journal de la commune étudiante. Textes et documents. Novembre 1967-juin 1968*, Paris, Éditions du Seuil, 1969, 876 pages.
- SIMON François-René, LEIBLANG Alain, MAHJOUR Faouzi, *Les Enragés du football. L'autre Mai 68*, Paris, Calmann-Lévy, 2008, 159 pages.
- STUDENTS FOR A DEMOCRATIC SOCIETY, « The Port Huron Statement of the Students for a Democratic Society », 1962. URL : <http://www.h-net.org/~hst306/documents/huron.html>. Consulté le 21 avril 2014.
- VALLUY Jérôme, « 2009-2012 : la défense des libertés universitaires, de la CNU (coordination nationale des universités) au CNU (conseil national des universités) », entretien avec Michel Barthélémy, paru sur le carnet du séminaire de l'EHESS « Les politiques des sciences », le 19 mai 2011. URL : http://pds.hypotheses.org/1290#_ftn6. Consulté le 24 février 2015.
- VAN WOLLEGHEM Pierre Georges, *Peut-on parler d'une génération CPE ? Une approche de la socialisation politique des étudiants de Paris 1*, Dossier de recherche de Master 1 de Science politique, Université Paris 1, sous la dir. d'Isabelle SOMMIER, 2008.
- VIÉNET René, *Enragés et situationnistes dans le mouvement des occupations*, Paris, Éditions Gallimard, 1998, (1968), 320 pages.
- ZILLONIZ Sandra pour l'OVE, *Présentation des principaux résultats de l'enquête Conditions de vie des étudiants 2010*, 83 pages. URL : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/enquetes/Resultats_Enquete_CDV_2010.pdf. Consulté le 28 juillet 2014.

Sources primaires

Archives

Bibliothèque de documentation internationale contemporaine de Nanterre :

Fonds Comités Vietnam de base, F delta 2089.

Fonds Maupeou-Abboud, Nicole de, Mai 68 en régions, Mai 68 à Toulouse, F delta 1061 (8) /2.

Presse

Agence France presse :

« À Tolbiac, les étudiants divisés votent au forceps la reconduite du blocage », 26 octobre 2010.

Alternative libertaire :

« Le revers de la médaille du “modèle poitevin” », n° 151, mai 2006.

L'Étincelle anticapitaliste hebdo :

N° 1, 18-24 octobre 2010.

N° 2, 26 octobre 2010.

N° 3, 2 novembre 2010.

N° 4, 9 novembre 2010.

Libération :

« Poitiers réinvente la contestation », 11 et 12 mars 2006.

« Poitiers vibre au son des slogans étudiants », 5 avril 2006.

« Avec la génération qui crise », 14 avril 2006.

Le Monde :

« Le vade-mecum de l'Unef pour le parfait mobilisateur étudiant », 16 février 2006.

« À Poitiers, les étudiants en grève inventent un nouveau style de contestation », 14 mars 2006.

« Le modèle poitevin », 24 mars 2006.

« L'amphi N de Tolbiac, pouponnière d'une génération de tribuns », 26 novembre 2012.

La Nouvelle République du Centre-Ouest :

« Un ancien du CPE donne son avis sur le mouvement LRU... », 17 février 2009.

La Sulfateuse :

N° 8, août 2010.

Réseaugraphie

Pour préserver l'anonymat des enquêtés, les références des sites encore actifs où ils pouvaient intervenir sous leur véritable identité (Facebook, forums...) ne sont pas données.

- Cines, Service de listes de diffusion, liste [diffparis1], URL : <http://listes.cines.fr/info/diffparis1>. Consulté le 25 février 2015.
- Collectif de l'ENS contre la précarité, site de la mobilisation de 2006 à l'École normale supérieure de Paris. URL : http://www.wikihost.org/wikis/c_ens_c_p/wiki/start. Consulté le 23 novembre 2008.
- Comité de grève de Censier, site de la mobilisation de 2006. URL : <http://comitedegrevecensier.ifrance.com>. Consulté le 23 novembre 2008.
- Comité de Paris 3, Google group (2007). URL : <http://groups.google.com/group/comiteparis3>. Consulté le 6 décembre 2008.
- Mammoth mon amour (blog), En AG à la fac de Tolbiac. URL : <http://blogs.lexpress.fr/mammoth-mon-amour/2010/10/22/en-ag-a-la-fac-de-tolbiac/>. Consulté le 15 février 2015.
- Mammoth mon amour, En AG à la fac de Tolbiac part 2. URL : <http://blogs.lexpress.fr/mammoth-mon-amour/2010/10/26/en-ag-a-la-fac-de-tolbiac-part-2/>. Consulté le 15 février 2015.
- Mediapart, Pour des États généraux de l'enseignement supérieur et de la recherche. URL : <http://blogs.mediapart.fr/edition/observatoire-des-reformes-des-systemes-de-formation-enseignement-et-recherche/article-52>. Consulté le 27 février 2015.
- Normale Sup' en lutte, site de la mobilisation de 2009 à l'ENS de Paris. URL : <http://sites.google.com/site/normalesupenlutte/>. Consulté le 11 juin 2009.
- Parlement européen, *Conclusions de la Présidence*, Conseil européen de Lisbonne, 23 et 24 mars 2000. URL : http://www.europarl.europa.eu/summits/lis1_fr.htm. Consulté le 22 juillet 2015.
- Service des études, de l'évaluation et du pilotage de l'Université de Poitiers, Données statistiques. URL : <http://www.univ-poitiers.fr/universite/donnees-statistiques/>. Consulté le 12 septembre 2015.
- Sud-Étudiant, Tribune parue sur le site du *Nouvel Observateur*, 4 décembre 2007. URL : <http://tempsreel.nouvelobs.com/opinions/20071204.OBS8205/au-c-oelig-ur-de-notre-syndicalisme-l-avenir-de-l-universite-et-la-democratie.html>. Consulté le 11 mai 2014.
- Tolbiac en lutte, Site d'information sur la mobilisation de l'Université Paris 1 – Tolbiac (2006). URL : <http://tolbiacenlutte.blogspot.com/>. Consulté le 12 septembre 2015.
- Universités et universitaires en lutte ! URL : <https://universitesenlutte.wordpress.com/>. Consulté le 12 septembre 2015.
- YouTube, La Guerre des établissements. URL : <http://www.youtube.com/watch?v=Doja9-AN5Rk>. Consulté le 20 décembre 2010.

Annexes

Principaux sigles utilisés

AES	Administration économique et sociale
AG	Assemblée générale
AGE	Association générale des étudiants
AL	Alternative libertaire
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
BEP	Brevet d'études professionnelles
Biatoss	Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, personnels sociaux et de santé.
BN	Bureau national
CA	Conseil d'administration
Cal	Comité d'action lycéen
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
Capeps	Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive
Capes	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré
CAU	Collectif alternatif universitaire (Poitiers)
Cé	Confédération étudiante
Centre PMF	Centre Pierre Mendès France (Paris 1)
Cevu	Conseil des études et de la vie universitaire
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGA	Coordination des groupes anarchistes
CGT	Confédération générale du travail
Cler	Comité de liaison des étudiants révolutionnaires
CNE	Coordination nationale étudiante ou Contrat nouvelles embauches
CNT	Confédération nationale du travail
CNU	Coordination nationale des universités
CPE	Contrat première embauche
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
Crac	Collectif de révolte anticapitaliste (Poitiers)
Crous	Conseils régional des œuvres universitaires et scolaires
DAEU	Diplôme d'accès aux études universitaires
Deug	Diplôme d'études universitaires générales
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
ENS	École normale supérieure
Ésu	Étudiants socialistes unifiés
FA	Fédération anarchiste
Fage	Fédération des associations générales étudiantes
Fen	Fédération de l'Éducation nationale
Fer	Fédération des étudiants révolutionnaires
Ferc-Sup	Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture dans le supérieur (CGT)
Fgel	Fédération des groupes d'études de lettres
Fidl	Fédération indépendante et démocratique lycéenne
FLN	Front de libération nationale
FO	Force ouvrière
FSE	Fédération syndicale étudiante
FSU	Fédération syndicale unitaire
FUA	Front universitaire antifasciste
GSI	Groupe socialiste internationaliste

GU	Gauche unitaire
IEP	Institut d'études politiques
IS	Internationale situationniste
JC	Jeunes Communistes ou Jeunesse communiste
JCR	Jeunesse communiste révolutionnaire puis Jeunesses communistes révolutionnaires
Jec	Jeunesse étudiante chrétienne
LCR	Ligue communiste révolutionnaire
LEA	Langues étrangères appliquées
Léa	Liaison des étudiants anarchistes
LEC	Loi pour l'Égalité des chances
LMDE	La Mutuelle des étudiants
LO	Lutte ouvrière
LRU	Loi relative aux Libertés et Responsabilités des universités
MAU	Mouvement d'action universitaire
Met	Mouvement des étudiants
MJCF	Mouvement jeunes communistes de France
MJS	Mouvement des jeunes socialistes
NPA	Nouveau Parti anticapitaliste
NPPV	Ne prend pas part au vote
OAS	Organisation armée secrète
Ora	Organisation révolutionnaire anarchiste
PCF	Parti communiste français
PCUS	Parti communiste de l'Union soviétique
PDE	Promotion et Défense des étudiants
PG	Parti de gauche
Prag	Professeur agrégé affecté à l'université
PS	Parti socialiste
PSU	Parti socialiste unifié
Seul	Syndicat étudiant unitaire et laïc (Paris 3)
Sgen	Syndicat générale de l'Éducation nationale
Snasub	Syndicat national de l'administration scolaire et universitaire et des bibliothèques
Snesup	Syndicat national de l'enseignement supérieur
SNJ	Syndicat national des journalistes
TD	Travaux dirigés
TMN	Tendance Majorité nationale (Unef)
TRS	Tendance Refondation syndicale (Unef)
TTE	Tendance Tous ensemble (Unef)
Tuud	Tendance pour une Unef unitaire et démocratique
UEC	Union des étudiants communistes
UFR	Unité de formation et de recherche
UJC(ml)	Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes
UMP	Union pour un mouvement populaire
Unef	Union nationale des étudiants de France
Unef-ID	Unef indépendante et démocratique
Unef-SE	Unef Solidarité étudiante
Unef-US	Unef Unité syndicale
Uni	Union nationale interuniversitaire
UNL	Union nationale lycéenne
UTCL	Union des travailleurs communistes libertaires

Liste des entretiens

Étudiants de la seconde moitié des années 2000

Établissement	Prénom	Date, lieu et durée de l'entretien	Âge au moment de l'entretien	Origine sociale et politique	Trajectoire scolaire	Trajectoire militante	Participation à des mouvements étudiants
Paris 1	Charlie	Le 22 juin 2011 dans un café de la rue de Tolbiac, pendant deux heures	20 ans	Fils de journalistes, anciens de la LCR	Bi-Licence Droit-Économie, interrompue pendant l'année 2012-2013 suite à son exclusion après un conseil de discipline	Entre aux JCR à 14 ans. Mobilisations au lycée Claude Monet, voisin du centre PMF. Rejoint l'Unef Tuud dès l'obtention de son baccalauréat	Retraites (2010)
Paris 1	Hélène	Le 18 mai 2011, dans un café près des locaux de l'Unef, pendant 1 h 30	26 ans	Élevée par sa mère, artiste peintre, en Martinique	Licence de Droit, Masters inachevés en Droit et Science politique	Adhère en 2004 à l'Unef, présidente d'AGE en 2005, membre du BN en 2006, secrétaire générale entre 2009 et 2011	LMD (2003) CPE/LEC (2006), à Toulouse LRU (2007) LRU (2009) Retraites (2010)
Paris 1	Léa	Le 28 janvier 2012 dans un café parisien, pendant 2 h 30	24 ans	Fille d'un employé de l'ANPE, dirigeant de la LCR, et d'une employée de l'édition, ancienne de la LCR	Deux ans de CPGE, puis Licence et Master d'Histoire, inachevé, puis école de journalisme à Strasbourg	Entre aux JCR en Seconde, mobilisations lycéennes	LEC/CPE (2006) en CPGE LRU (2007) à Paris 1 Retraites (2010) à Strasbourg

Paris 1	Luca	Le 17 décembre 2009, dans un café parisien, pendant 2 h 30	21 ans	Parents militants d'extrême gauche en Italie dans les années 1970, père enseignant-chercheur	Licence puis Master d'Histoire	Mobilisations lycéennes de 2005 et 2006, entre à Sud-Étudiant en 2006	LRU (2007) LRU (2009) Retraites (2010)
Paris 1	Mathilde	Le 13 mai 2011, dans un café parisien, pendant 1 h 30	22 ans	Père réalisateur de cinéma, mère actrice	Licence puis Master de Philosophie	Mobilisations lycéennes de 2005 et 2006	LRU (2007) LRU (2009) Retraites (2010)
Paris 1	Myriam	Le 9 avril 2007 dans un café parisien, pendant deux heures.	21 ans	A grandi dans le XIX ^e arrondissement de Paris, parents de gauche	Étudiante en Droit au centre René Cassin. Redouble en 2006 sa première année. Fait du soutien scolaire à côté de ses études	Manifestations lycéennes anti-Le Pen de 2002	LEC/CPE (2006)
Paris 1	Salomé	Le 18 novembre 2011, à son domicile, chez ses parents dans la banlieue parisienne, pendant 4 h 30	27 ans	Fille de militants du PCF. Son père, ouvrier, a été maire de sa ville. Sa mère est consultante auprès de syndicats	Un an de CPGE, puis Licence d'Histoire à Paris 1, puis Licence, Master et Doctorat de Philosophie à Paris 8	Entre à l'Unef en 2003, la quitte, rejoint Sud-Étudiant en 2005	LMD (2003) LEC/CPE (2006) à Paris 1 LRU (2007, 2009) Retraites (2010) à Paris 8
Paris 1	Simon	Le 20 mars 2010 au local de Sud-PTT, pendant 2 h 30 puis le 25 avril 2011 à mon domicile à Paris, pendant 1 h 30	22 puis 23 ans	Fils et petit-fils de militants, père cadre et syndicaliste à France Télécom, mère assistante sociale puis formatrice en travail social	Licence d'AES à Paris 1, puis Licences de Science politique et d'Anthropologie à Paris 8	Entre à la CGA à 14 ans, puis à AL en 2003. Comités d'action lycéen, mouvement lycéen de 2005. Rejoint Sud-Étudiant en 2005	LEC/CPE(2006) à Paris 1 LRU (2007) LRU (2009) Retraites (2010) à Paris 8

Paris 1	Victor	Le 20 septembre 2011 dans un café près de la Sorbonne, pendant une heure	20 ans	Fils d'un officier supérieur de l'armée de l'air et d'une ingénieure en informatique	Licences d'Histoire et d'Archéologie	Aucune organisation politique ou syndicale	Participe aux AG de 2010 (retraites) en tant qu'opposant au blocage
Paris 1	Virgile	Le 31 mars 2007 dans un café parisien, pendant deux heures	21 ans	Fils d'une artiste « de gauche ». Le reste de sa famille est « de droite »	Étudiant en Droit au centre René Cassin. Redouble en 2006 sa première année	Aucune organisation politique ou syndicale	LEC/CPE (2006)
Paris 1	Yann	Le 12 juin 2012 dans un café parisien pendant deux heures	27 ans	Élevé par sa mère, agente de l'ANPE, syndicaliste	Licence d'Histoire	Entre à Sud-Étudiant dès son entrée à l'université, en 2003	LMD (2003) LEC/CPE (2006)
Paris 3	Arthur	Le 3 octobre 2008 dans sa colocation parisienne, pendant quatre heures	20 ans	Fils d'un médecin généraliste et d'une médecin du travail	Un an de CPGE dans l'Ouest de la France, Licence d'Études théâtrales	Mobilisation lycéenne contre le CPE	LRU (2007) LRU (2009)
Paris 3	Benjamin	Le 8 novembre 2011 dans un café près de Censier pendant trois heures	23 ans	Fils d'un professeur de musique dans un collège privé et d'une éducatrice spécialisée.	Un an de CPGE, IUT Métiers du livre, Licence et Master Information, communication, Master 2 pro Journalisme culturel	Aucune organisation politique ou syndicale	LRU (2009) en IUT Retraites (2010) à Censier
Paris 3	Christophe	Le 3 octobre 2011, à son domicile en banlieue parisienne, pendant trois heures	28 ans	Fils et petit-fils d'ouvriers PCF et CGT, mère assistante de direction puis institutrice	CAP et baccalauréat professionnel de Communication graphique et visuelle, Licence d'Études cinématographiques et audiovisuelles	Entre à Sud-Étudiant après le mouvement de 2003, plus tard rejoint le PCF, dont il devient permanent en tant que graphiste	Retraites (2003) LMD (2003) LEC/CPE (2006)

Paris 3	Élise	Le 25 juin 2012 dans un café parisien, pendant deux heures	26 ans	Père psychologue, militant PS, mère éditrice, ancienne militante PCF	Licence de Droit à Nanterre, puis Licence de médiation culturelle à Paris 3	Mobilisation lycéenne anti-Le Pen en 2002, membre des JCR de 2006 à 2008, syndiquée à l'Unef	LEC/CPE (2006) à Nanterre LRU (2007) LRU (2009) à Paris 3
Paris 3	Elsa	Le 6 mars 2009 dans une salle de Censier, pendant trois heures	24 ans	Fille d'ouvriers de droite, en Nouvelle-Calédonie	Licences de Lettres modernes et de Sciences du langage, deux ans de première année de Master de Lettres modernes, reçue au Capes	Rejoint en 2004 la FSE puis le Groupe socialiste internationaliste, trotskiste. Membre fondatrice du Seul en 2006	LEC/CPE (2006) LRU (2007)
Paris 3	Florent	Le 9 mars 2009 dans un café parisien, pendant trois heures	23 ans	Fils de professeurs des écoles, syndiqués, anciens de la LCR, qui ont rejoint récemment le NPA	Licence puis Master d'Études cinématographiques.	Entre en première année à l'Unef (Tuud) puis aux JCR	LEC/CPE (2006) LRU (2007) LRU (2009)
Paris 3	Jeanne	Le 17 juillet 2012 dans un café parisien, pendant 1 h 30	26 ans	Fille d'intermittents du spectacle qui l'emmènent en manifestation	Licences d'Études cinématographiques et de Lettres modernes.	Mouvement Fillon dans un lycée parisien	LEC/CPE (2006) LRU (2007)
Paris 3	Ludovic	Le 31 octobre 2008 dans un amphi vide de Censier puis dans le local du Seul, pendant trois heures	23 ans	Fils d'éducateurs spécialisés en banlieue parisienne	Licence de Sciences du langage	Rejoint la FSE puis le Groupe socialiste internationaliste, trotskiste, en 2003. Membre fondateur du Seul en 2006	LEC/CPE (2006) LRU (2007)

Paris 3	Luis	Le 10 avril 2009, dans le hall de la bibliothèque de Censier, pendant 1 h 30	20 ans	Ne connaît pas son père. Sa mère tient une librairie militante en banlieue parisienne, proche des Verts	Licence d'Espagnol	Mobilisations lycéennes de 2005 et 2006. Entre à la CNT à l'issue du mouvement étudiant de 2007	2007 (LRU) 2009 (LRU) Retraites (2010)
Paris 3	Marine	Le 7 avril 2009, dans deux cafés près de Censier, pendant sept heures	22 ans	Mère inspectrice de l'Éducation nationale, père maître de conférences en Histoire	CPGE pendant trois ans dans un grand lycée parisien, Master de Lettres modernes	Aucune organisation politique ou syndicale	LEC/CPE (2006) LRU (2007) en classes préparatoires LRU (2009) Retraites (2010)
Paris 3	Paul	Le 8 juin 2011 dans un café parisien pendant deux heures	23 ans	Mère institutrice, père qui fait des vacances pour des associations et des municipalités	Licences de Lettres modernes et d'Études cinématographiques et audiovisuelles, Master d'Études cinématographiques et audiovisuelles	Mobilisations lycéennes de 2005 et 2006. Entre à la LCR en 2008	LRU (2007) LRU (2009) Retraites (2010)
Paris 3	Raphaël	Le 9 avril 2009 dans un café près de Censier, pendant une heure et demi	23 ans	Parents retraités, mère anciennement intendante dans un lycée, père cadre du privé puis restaurateur	Licence puis Master d'Études cinématographiques et audiovisuelles	A milité un an à Aides	LEC/CPE (2006) LRU (2007) LRU (2009) Participe aux AG et manifestations, opposé au blocage
Paris 3	Sami	Le 5 octobre 2010 dans un café parisien pendant deux heures	26 ans	Mère directrice d'une structure sociale, militante PCF puis PS, père responsable ressources humaines	Licence puis Master d'Études théâtrales, dont il redouble la première année	Rejoint l'Unef et l'UEC après le mouvement contre le CPE.	LEC/CPE (2006) LRU (2007) LRU (2009)

Paris 3	Yves	Le 29 avril 2009, dans un café près de Censier, en présence de deux militants de l'Unef Tuud opportunément assis à une table proche, pendant deux heures	40 ans	Fils d'un artisan et d'une femme de ménage. A grandi dans une ville de la banlieue rouge	Employé en reprise d'études, DAEU puis Licence d'Études cinématographiques	Responsable départemental des JC au lycée, où il participe à la mobilisation de 1986 contre le projet Devaquet. Allers et retours au PCF et à l'Unef Tuud	LRU (2007) LRU (2009)
Poitiers	Adrien	Le 10 février 2012, dans une salle de l'université en centre-ville, puis dans un café, pendant 2 h 30	28 ans	Petit-fils, fils de syndicalistes (CFDT), père routier, mère employée dans cimenterie	Licence puis Master de Musicologie, inachevé	Mobilisations lycéennes. Membre de Volumen et d'autres associations de filière à Poitiers, de la LCR	LEC/CPE (2006)
Poitiers	Aurore	Le 13 juin 2012, dans un café parisien, pendant 1 h 30	22 ans	Élevée par sa mère, professeure de musique en collège, syndiquée au Snes, qui l'emmène en manifestation	Licence de Lettres qui prépare au concours d'entrée à l'IEP de Paris, qu'elle intègre pour devenir journaliste	Mobilisations lycéennes de 2005 et 2006, collectif antilibéral rattaché au Front de gauche	LRU (2009) Retraites (2010)
Poitiers	Bastien	Le 2 juin 2012, dans un café du centre-ville de Poitiers, pendant 1 h 30	25 ans	Fils d'un représentant de commerce et d'une employée	Licence de Physique, puis Licence professionnelle Usage et Qualité des eaux	Manifestation suite au 21 avril 2002. Membre après le mouvement contre le CPE du CAU	LEC/CPE (2006) LRU (2007) LRU (2009)
Poitiers	Elena	Le 31 mai 2012, dans un café du centre-ville de Poitiers, pendant une heure	27 ans	Père fonctionnaire, mère travaille dans un lycée d'handicapés mentaux	Études en Français en Espagne, Master de Français langue étrangère, Lectrice d'Espagnol à Poitiers	Association étudiante d'extrême gauche en Espagne	LRU (2009) Retraites (2010)

Poitiers	Émilien	Le 3 février 2012 dans un café parisien, pendant trois heures	22 ans	Petit-fils de mineur, fils d'un cadre et d'une employée, tous deux dans la fonction publique, militants CGT	Licence puis Master de Sociologie à Poitiers, Rennes 2 puis Paris 8	Mobilisations lycéennes. Passé par les JCR, puis par le NPA. Rejoint Sud-Étudiant en 2009	LRU (2009) à Poitiers Retraites (2010) à Rennes
Poitiers	Fleur	Le 2 juin 2012 dans un café du centre-ville de Poitiers, pendant deux heures	20 ans	Fille d'un cadre de la Caf, ancien militant antimilitariste et d'une psychologue, militante à Europe Écologie Les Verts	Licence de Lettres modernes	Mobilisations lycéennes, clown activisme	Retraites (2010)
Poitiers	Frédéric	Le 1 ^{er} juin 2012 dans un café du centre-ville de Poitiers, pendant 2 h 30	23 ans	Fils d'un médecin et d'une ancienne assistante dentaire, mère au foyer	Licence et Master d'Anglais pour devenir enseignant	Mobilisations lycéennes de 2005 et 2006. Expérience associative, notamment en tant que pompier volontaire	LRU (2007) LRU (2009)
Poitiers	Gabriel	Le 9 février 2012, dans un café de Poitiers, pendant une heure	27 ans	Fils de médecins	IUT de Gestion, Licence de Géographie. À présent permanent d'une association de commerce équitable	Membre du CAU	LEC/CPE (2006) LRU (2007) LRU (2009)
Poitiers	Grégory	Le 9 février 2012, à la cafétéria du campus, pendant 1 h 30	30 ans	Fils d'infirmiers	Deux premières années de Médecine, puis Licence et Master de Psychologie	Membre du CAU	LEC/CPE (2006) LRU (2007) LRU (2009)

Poitiers	Julia	Le 10 février 2012, dans un café de Poitiers avec Nicolas, pendant une heure	24 ans	Fille et petite-fille de militants. Parents enseignant-chercheur et professeure de collège	Deux ans de CPGE, puis un an d'interruption de ses études, suivi d'une Licence de Lettres modernes à Poitiers	Mobilisations lycéennes, responsabilités aux JC. Rompt brutalement avec le PCF en 2008	LEC/CPE (2006) en CPGE LRU (2009) à Poitiers
Poitiers	Laurent	Le 2 juin 2012, dans un café du centre-ville de Poitiers, pendant 1 h 30	31 ans	Parents retraités, mère ancienne guichetière aux PTT, CGT, père ancien ouvrier qualifié, membre du PCF et de la CGT	Licence, Master, Doctorat de Philosophie	Mobilisation lycéenne contre Allègre, membre de Sud-Étudiant, puis du CAU	LMD (2003) LEC/CPE (2006) LRU (2007) LRU (2009)
Poitiers	Louis	Le 11 février 2012, à son domicile à Poitiers, pendant trois heures	26 ans	Fils d'une secrétaire médicale, militante, et d'un photographe en milieu hospitalier.	Licence, Master et Capes d'Histoire	Conseil communal des jeunes, Conseil national des jeunes, entré au MJS à 16 ans, mobilisations altermondialistes	LEC/CPE (2006) LRU (2007) LRU (2009)
Poitiers	Louise dite « Lou »	12 février 2012, dans un café de Poitiers, pendant deux heures	22 ans	Élevée par sa mère, informaticienne programmatrice dans une usine, militante PCF	Licence d'Arts du spectacle, puis Licence de Sociologie. Petits boulots pour financer ses études	Militante lycéenne contre le CPE. Entre à la CNT après le mouvement de 2007	LRU (2007) LRU (2009) Retraites (2010)
Poitiers	Marc dit « Marco »	Le 24 mai 2012, dans un café parisien, pendant trois heures	22 ans	Père professeur d'EPS, mère professeure d'Histoire-Géographie	IEP, au sein de l'annexe poitevine de l'IEP de Paris, puis à Paris	Mobilisations lycéennes de 2005 et 2006. Membre de la LCR puis du NPA, et de Sud-Étudiant	LRU (2007) LRU (2009) à Poitiers Retraites (2010) à l'IEP de Paris

Poitiers	Martin	Le 3 juin 2012, dans un café du centre-ville de Poitiers, pendant 2 h 30	30 ans	Élevé par sa mère, tarologue après avoir été cadre dans l'immobilier	Licence et Master d'Histoire	Membre du CAU	LMD (2003) LEC/CPE (2006) LRU (2007) LRU (2009)
Poitiers	Nicolas dit « Nico »	Le 10 février 2012, dans un café de Poitiers avec Julia, pendant une heure, puis dans sa colocation	22 ans	Fils d'une professeure d'EPS et d'un professeur des écoles, militants	Licence d'AES, puis Licence de Droit, pour se spécialiser dans le droit des étrangers	Mobilisations lycéennes de 2005 et 2006. Rejoint Sud-Étudiant après la mobilisation de 2009	LRU (2007) LRU (2009) Retraites (2010)
Poitiers	Oscar	Le 3 juin 2012, à son domicile, où il vit avec Louise, absente, pendant trois heures	28 ans	Fils d'un instituteur anarchiste, décédé, et d'une enseignante	Licence d'Arts du spectacle, Licence de sociologie, inachevées.	Entre à la CNT en première année d'université	LMD (2003) LEC/CPE (2006) LRU (2007) en tant que « précaire » LRU (2009) en tant que personnel du Restaurant universitaire
Poitiers	Thibault	Le 1 ^{er} juin 2012, dans un café du centre-ville de Poitiers, pendant 1 h 30	32 ans	Fils de cheminot	Licence d'Histoire, puis Licence, Master, Doctorat de Sociologie	Membre des JCR et de l'Unef TTE, puis de Sud-Étudiant	Contre le Rapport Attali (1998) à Paris 1 LMD (2003) LEC/CPE (2006) à Poitiers
Poitiers	Ulysse	Le 10 février 2012, dans un café du centre-ville de Poitiers, pendant trois heures	28 ans	Fils d'une infirmière et d'un médecin hospitaliers	Lycée agricole, travaille ensuite quelques années (secteurs agricole et associatif), Licence de Lettres modernes	Nombreuses expériences associatives (sportives, culturelles, de protection de l'environnement...)	LEC/CPE (2006)

Poitiers	Wilfried	Le 1 ^{er} juin 2012, dans un café du centre-ville de Poitiers, pendant 1 h 30	22 ans	Père maître auxiliaire de Logistique et d'Informatique, compagnon de route de la LCR, décédé, mère cantinière à La Poste, maoïste	Licence d'Arts du spectacle, Licence de Sociologie, un an de service civil, Licence de LEA	Mobilisation lycéenne contre le CPE, militant à la CNT après le mouvement de 2009	LRU (2009) Retraites (2010)
ENS	Antoine	Le 15 mai 2009 dans une salle de musique d de l'ENS, pendant une heure	20 ans	Sa mère travaille dans une mission locale pour l'emploi, son père est journaliste, syndiqué au SNJ	CPGE dans le Sud de la France, Licence, Master de Philosophie	Mobilisation lycéenne contre le CPE. Proche des autonomes	LRU (2009)
ENS	Clémence	Le 9 mai 2009 dans un café parisien, pendant 1 h 30	25 ans	Fille d'un ingénieur en informatique et d'une pharmacienne biologiste dans un hôpital, militante associative	CPGE, agrégée de Lettres classiques, Master de Lettres classiques	Aucune organisation politique ou syndicale	LRU (2009)
ENS	Eugénie	Le 20 mars 2007 dans sa chambre d'internat à l'ENS, pendant 1 h 30	21 ans	Fille de cadres du privé, membres du PS depuis 2006	Quatre ans de CPGE, puis Master de Lettres modernes et Agrégation	Rejoint Sud-Étudiant après la mobilisation de 2006	CPE/LEC (2006) LRU (2009)
ENS	Jean	Le 27 mars 2007 dans un café parisien, pendant trois heures	24 ans	Fils d'un enseignant du secondaire et d'une agente des impôts, tous deux syndiqués	CPGE, puis Mathématiques à l'ENS. Obtient l'Agrégation en 2006	Mobilisations lycéennes. JC au lycée puis AL et Sud-Étudiant, à Jussieu puis à l'ENS	CPE/LEC LRU (2007) LRU (2009)
ENS	Marianne	Juillet 2007 dans la cour de l'ENS, pendant deux heures	20 ans	Fille de médecins	Deux ans de CPGE, Licence de Lettres modernes	Entre à LO en fin de classes préparatoires	CPE/LEC (2006) LRU (2007) LRU (2009)

ENS	Rémi	Le 13 mai 2009 dans la cour de l'ENS, pendant une 1 h 30	21 ans	Mère assistante sociale, père agent de la RATP puis intermittent du spectacle.	CPGE, Master de Sociologie	Aucune organisation politique ou syndicale	LRU (2007) LRU (2009)
ENS	Sylvain	Le 5 mai 2009 à la cafétéria de l'ENS, pendant 1 h 30	21 ans	Fils de cadres de la fonction publique, son frère a été membre du Bureau national de l'Unef	Trois ans de CPGE, Licence d'Économie	Entre au PS en 2005, recommence à militer à la rentrée 2008 : implante l'Unef à l'ENS. Il deviendra plus tard Président de l'organisation	LRU (2009) Retraites (2010)
ENS	Vincent	Le 11 avril 2009 dans le cours de l'ENS, pendant une heure	20 ans	Mère puéricultrice puis au foyer, père technicien chez EDF, un moment adhérent de la CGT	Deux ans de CPGE, Licence, Masters de Philosophie et d'Économie, Agrégation de Philosophie	Mobilisations lycéennes. Entre au NPA et à Sud-Étudiant pendant la mobilisation de 2009	LRU (2009) Retraites (2010)
Rennes 2	Fanny	Le 2 mars 2011 au local de Sud-PTT, pendant une heure	21 ans	Père militant à la LCR, technicien des services vétérinaires puis permanent à la FSU, mère professeure de Lettres et Histoire-Géographie en lycée professionnel	Licence d'Histoire à Rennes 2, Master inachevé d'études de genre à Paris 7, Master d'Histoire à Rennes 2	Mobilisations lycéennes de 2005 et 2006, allers et retours à la LCR puis au NPA, membre de Sud-Étudiant	LRU (2007) LRU (2009) à Rennes Retraites (2010) à Paris 7

Personnels de l'enseignement supérieur

Établissement	Prénom	Date, lieu et durée de l'entretien	Profession	Trajectoire militante	Participation à des mobilisations universitaires
Paris 1	Anne	Le 13 mars 2010, à son domicile parisien, pendant trois heures	Maître de conférences en Histoire de l'Art	Aucune organisation politique ou syndicale	LRU (2009)
Paris 1	Georges	Le 17 décembre 2009 dans une salle du centre Panthéon de Paris 1, pendant une heure	Professeur des universités de Sciences économiques	Membre du Snesup, puis de la CGT	LRU (2009)
Paris 1	Jérôme Valluy	Le 9 février 2010, dans son bureau, pendant une heure	Maître de conférences en Science politique	Membre du bureau de la coordination étudiante en 1986, membre de l'Unef-ID, ancien membre du PS, militant CGT à partir de 2009	Mouvement étudiant contre le projet de loi Devaquet (1986) LRU (2007) LRU (2009)
Paris 3	David	Le 8 octobre 2010, sur son lieu de travail au centre PMF, pendant 1 h 30	Ingénieur en informatique à Paris 3, puis à Paris 1	Membre de LO, puis du NPA, syndiqué au Snasub	Moyens et retraites (1995) en tant qu'étudiant LRU (2009) à Paris 3 Retraites (2010) à Paris 1
Paris 4	André	Le 16 septembre 2010, dans son bureau, pendant 1 h 30	Prag en Mathématiques et Logique	Membre du NPA et du Snesup (tendance École émancipée)	LRU (2009)
Paris 4	Karen	Le 1 ^{er} octobre 2010, dans un café parisien, pendant trois heures	Maître de conférences en Anglais	Aucune organisation syndicale ou politique	LRU (2009)
Paris 4	Pascale	Le 27 octobre 2010, dans un café place de la Sorbonne, pendant 1 h 30	Maître de conférences en Anglais	Aucune organisation syndicale ou politique	LRU (2009)

Militante étudiante des années 1960

Établissement	Nom	Date, lieu et durée de l'entretien	Origine sociale et politique	Trajectoire scolaire	Trajectoire militante (jusqu'en 1968)
Sorbonne	Prisca Bachelet	Le 16 juin 2010, à son domicile en Normandie, avec Caroline Chalier et Jean-Philippe Legois de la Cité des mémoires étudiantes, pendant huit heures	Grandit à Paris, fille unique d'un couple bohème, qui enchaîne les petits boulots	Entre à la Sorbonne en 1958, étudiante en Philosophie	Côtoie des militants anarchistes au lycée, entre à l'Unef (Fgel), puis à l'UEC. Mobilisation contre la guerre d'Algérie, membre du BN de l'Unef en 1965. Travaille à la mairie de Nanterre en 1968, rejoint le Mouvement du 22 mars

Liste des observations

Par l'immersion dans le milieu militant étudiant, l'enquête a multiplié les moments d'observation, participante ou non, de réunions, d'activités militantes, d'actions et de manifestations, d'échanges plus informels... pendant les mobilisations et les périodes plus routinières. Cette liste ne recense par conséquent que les assemblées observées pendant des mouvements étudiants sur les principaux terrains d'enquête (assemblées générales et coordinations).

2008-2009/Censier

<i>Mercredi 10 décembre 2008</i>	Quatrième AG étudiante
<i>Jeudi 29 janvier 2009</i>	AG étudiante. Vote de la grève
<i>Mardi 3 février 2009</i>	AG étudiante
<i>Mardi 10 février 2009</i>	AG commune étudiants-personnels
<i>Samedi 28 février – dimanche 1^{er} mars</i>	Coordination nationale étudiante d'Angers (observée en tant que déléguée de l'ENS de Paris)
<i>Mardi 3 mars 2009</i>	AG étudiante
<i>Jeudi 12 mars 2009</i>	AG commune étudiants-personnels. Le blocage partiel, les jours d'AG et de manifestations, a été voté lors de l'AG commune du jeudi 5 mars
<i>Jeudi 24 mars 2009</i>	AG commune étudiants-personnels. Le blocage total a été voté lors de l'AG du 19 mars
<i>Mardi 7 avril 2009</i>	AG commune étudiants-personnels
<i>Jeudi 6 mai 2009</i>	AG commune étudiants-personnels
<i>Mercredi 2 juin 2009</i>	Dernière AG, commune étudiants-personnels, après la fin des partiels. Le blocage a été levé lors de l'AG commune du 19 mai

2010

Censier

Centre PMF

<i>Jeudi 7 octobre 2010</i>		Première AG étudiante
<i>Mardi 12 octobre 2010</i>		Deuxième AG étudiante. Vote de la grève
<i>Jeudi 14 octobre 2010</i>		Première coordination francilienne au centre PMF (observée sans être mandatée)
<i>Mardi 19 octobre 2010</i>		Quatrième AG étudiante. Vote du blocage total du centre PMF
<i>Mercredi 20 octobre 2010</i>		Cinquième AG étudiante
<i>Jeudi 21 octobre 2010</i>	Quatrième AG étudiante	
<i>Vendredi 22 octobre 2010</i>		Sixième AG étudiante. Vote du blocage partiel
<i>Mardi 26 octobre 2010</i>		Septième AG étudiante

Jeudi 28 octobre 2010

Huitième AG étudiante. Vote
du blocage total

Mardi 2 novembre 2010

Neuvième AG étudiante.
Inversion de l'ordre du jour :
les votes précèdent les débats.
Vote du déblocage

Jeudi 4 novembre 2010

AG étudiante

Mardi 9 novembre 2010

AG étudiante

Mercredi 10 novembre 2010

Onzième AG étudiante.
Décision de tenir des AG
hebdomadaires

Mercredi 17 novembre 2010

Première (et dernière) AG
hebdomadaire

Questionnaires d'enquête

1. Questionnaire diffusé lors du congrès de l'Unef (7-10 avril 2011)

Chez vos parents

En résidence du CROUS

En logement privé ?

Si vous habitez dans un logement individuel, habitez-vous ...?

Seul

En colocation

En couple

Quel est votre objectif en terme de cursus de formation (niveau, diplôme...) ?

Quelle profession envisagez-vous d'exercer après vos études ?

Engagement

Au lycée, étiez-vous ...?

Délégué de classe

Délégué au C.A.

Animation d'un foyer

Autres (association, syndicat, mouvement), le(s)quel(s) (Fidl, Unl, cal....)

Avez-vous participé à un mouvement de grève ou de manifestations au lycée :

Si oui, en quelle année ?

Quel objet de la mobilisation ?

Y avez-vous exercé un rôle actif d'animation.

A l'université :

Depuis quand êtes vous membre de l'UNEF ?

Pour quelle(s) raisons avez vous adhéré à l'UNEF ?

Dans votre AGE

Avez-vous des responsabilités dans votre AGE ?

Simple adhérent

Secrétaire Général

Simple militant

Président

Membre du bureau

Autre (préciser)

Membre d'une commission

Trésorier

Avez vous un mandat électif dans votre université ? (CA, CEVU, CS, Conseil d'UFR ou de facultés, etc...)

Oui

Non

Si oui lequel ? et, depuis quand ?

Conseil d'Administration

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

Conseil Scientifique

Conseil d'UFR

Autre (préciser)

Avez-vous suivi des formations (stages de votre AGE, de l'UNEF,) en vu de vous permettre d'exercer votre responsabilité au sein de votre association, de votre bureau ?

Oui, plusieurs

Oui, une fois

Non, jamais

Je ne sais pas

Avez-vous déjà participé à des mouvements de grève, des manifestations ...?

Oui

Non

Si oui, précisez l'année et l'objet de la mobilisation

Au niveau national

Etes vous membre d'une instance nationale ?

Oui

Non

Si oui, laquelle ?

Élective (CNESER, CNOUS) :

année d'élection (et de réélection...) ? _____

Syndicale ?

Bureau national : date d'entrée ? _____

CA : date d'entrée ? _____

Commission : laquelle ? _____

Avez-vous participé à des délégations ayant eu comme interlocuteurs ... ?

Le ministère	La Présidence d'université
La direction d'UFR ou de département ou du CROUS	Des collectivités locales
Des entreprises	Des organisations professionnelles

Autres engagements

Avez-vous fait partie – ou faites vous encore partie – d'autres groupes (association, syndicat, parti, mouvement, ...) ?

Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) et quelle est l'année d'adhésion ?

MJS/PS _____	FSU (quel syndicat le cas échéant) _____
JC/UEC/PC _____	CFDT _____
PG _____	Force Ouvrière _____
GU _____	ATTAC _____
JCR/LCR/NPA _____	ONG humanitaire (si oui laquelle) _____
UDF/Jeunes UDF _____	Autre(préciser) _____
UMP/Jeunes Populaires _____	_____
CGT _____	_____

Y exercez vous des responsabilités ?

Oui, au plan local Oui, au plan national Non

Mutuelles

Etes vous adhérent à une mutuelle étudiante ?

Oui Non

Si oui, laquelle ?

LMDE Autres (laquelle) ?

Y exercez vous un mandat ?

Oui Non

Si oui, lequel ?

Souscrivez-vous à une mutuelle complémentaire ?

Oui Non

Si oui, auprès de quelle type de société ?

Mutuelle étudiante (LMDE, mutuelles régionales...) Mutuelle privée (laquelle ?)

Vie politique

Quel a été votre vote aux dernières élections (indiquez la liste ou le candidat, ou abstention, nul, blanc ...) ?

• Cantonales 2011	1er tour: _____	2ème tour: _____		
• Régionales 2010	1er tour: _____	2ème tour: _____		
• Européennes 2009	_____	_____		
• Municipales 2008	1er tour: _____	2ème tour: _____		
• Législatives 2007	1er tour: _____	2ème tour: _____		
• Présidentielles 2007	1er tour: _____	2ème tour: _____		
• Référendum sur le Traité de Constitution pour l'Europe			Oui	Non
• Régionales 2004	_____	_____		
• Européennes 2004	_____	_____		
• Législatives 2002	1er tour: _____	2ème tour: _____		
• Présidentielles 2002	1er tour: _____	2ème tour: _____		
• Municipales 2001 (préciser l'étiquette)	1er tour: _____	2ème tour: _____		

Avez-vous déjà été candidat à une élection ?

Oui, municipale Oui, cantonale Oui, régionale Oui, législative
Non

Etes vous conseiller municipal de votre commune ?

Oui Non

Pensez-vous vous impliquer dans une organisation (association, syndicat, ..) lorsque vous serez insérés dans la vie professionnelle ?

Oui, tout a fait Oui, probablement
Non, probablement pas Non, pas du tout Je ne sais pas

Si non, pour quelle(s) raison(s) vous ne pensez a priori pas vous syndiquer ?

Si oui, quelle serait l'organisation de votre choix ?

CGT CGC CGT-FO CFDT CFTC
FSU UNSA Sud-Solidaire
CNT MEDEF CGPME Autre:

Quel serait votre premier critère de choix?

Programme Présence dans l'entreprise
Efficacité Représentativité
Autres : précisez _____

Souhaitez-vous y exercer des responsabilités ?

Oui Non Je ne sais pas

Pour vous investir dans SUD-Etudiant, avez vous quitté d'autres engagements ?

Oui Non Je ne sais pas

Lesquels ?

Pour quelle(s) raisons ?

Famille

Dans quelle ville vivent vos parents ?

Les deux: _____

Père: _____ Mère: _____

Quelle est la profession de vos parents ?

Père _____ Mère _____

Quel est leur niveau d'études ?

Père _____ Mère _____

Vos parents sont-ils proches ou engagés dans une association, un syndicat ou un parti politique ?

Oui, mon père (Précisez) Oui, ma mère (Précisez)

Oui, les deux (Précisez) Non

Savez-vous s'ils ont eu, pendant leurs études, des engagements dans un mouvement, un syndicat ?

Signalétique

Quel est votre âge ?

Vous êtes... ?

Un homme Une femme

Dans quelle ville habitez-vous ?

Quel est le nom de votre Université ?

Quelle est votre nationalité ?

Quel est votre lieu de naissance ?

Si vous avez un projet de recherche (mémoire, thèse), si vous souhaitez nous contacter pour nous confier vos archives ou votre témoignage, laissez-nous vos coordonnées à notre stand.

Suite du questionnaire : participation à des mouvements étudiants

Ce feuillet porte plus spécifiquement sur votre participation à des mouvements étudiants. Il est diffusé dans le cadre d'un travail de doctorat de Science politique sur les mouvements étudiants, et plus particulièrement sur les assemblées générales étudiantes, mené par Julie Le Mazier à l'Université Paris 1.

Engagements

1) Combien d'heures par semaine consacrez-vous en moyenne au militantisme ?

2) Parmi vos amis : la plupart sont militants
 la plupart ne sont pas militants

Première participation à un mouvement étudiant

3) Quel est le premier mouvement étudiant auquel vous avez participé ?

4) Lors de ce mouvement, combien de temps y consacriez-vous par semaine en moyenne ?

5) Lors de ce mouvement, quelles ont été vos activités ? (*Plusieurs réponses possibles*)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> participation à une manifestation | <input type="checkbox"/> envoi d'un mail de rappel d'une réunion, d'une AG, d'une action... |
| <input type="checkbox"/> présence sur un blocage d'université | <input type="checkbox"/> gestion d'une liste mail ou d'un site Internet de la mobilisation |
| <input type="checkbox"/> rédaction d'un tract | <input type="checkbox"/> prise de parole en amphi ou en TD pour mobiliser les étudiants |
| <input type="checkbox"/> impression d'un tract | <input type="checkbox"/> appels téléphoniques ou envoi de SMS pour mobiliser |
| <input type="checkbox"/> diffusion d'un tract | <input type="checkbox"/> réservation de salle pour une réunion ou une AG |
| <input type="checkbox"/> confection d'affiches, de banderoles | <input type="checkbox"/> rédaction de compte-rendu de réunion ou d'AG |
| <input type="checkbox"/> interview accordée à un journaliste | <input type="checkbox"/> tâches liées aux repas (commission « bouffe », achat du petit déjeuner...) ou au ménage |
| <input type="checkbox"/> participation à une coordination régionale ou nationale | <input type="checkbox"/> négociations avec l'administration |
| <input type="checkbox"/> participation à une réunion du comité de mobilisation (ou comité de lutte, comité de grève) | <input type="checkbox"/> service d'ordre |
| <input type="checkbox"/> participation à une commission. | |
- Si oui, laquelle ou lesquelles ?

6) Pendant ce mouvement, vous rendiez-vous aux assemblées générales ?

non, jamais à une seule ou à quelques-unes oui, pour la plupart

Si vous avez répondu non, vous pouvez passer les questions 7, 8 et 9.

7) Lors des AG, preniez-vous la parole ?

non, jamais rarement en moyenne une fois par AG deux fois ou plus par AG

8) Vous est-il arrivé de participer à la tribune ?

Si oui, qu'y faisiez-vous (présidence, liste d'inscrits, prise de notes...) ?

9) Vous est-il arrivé de soumettre des propositions, des motions, au vote ?

Si vous avez participé à un seul mouvement social, vous pouvez passer directement à la question 17.

Participation la plus récente à un mouvement étudiant

10) Quel est le dernier mouvement étudiant en date auquel vous avez participé ?

11) Lors de ce mouvement, combien de temps y consacriez-vous par semaine en moyenne ?

12) Lors de ce mouvement, quelles ont été vos activités ? (Plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> participation à une manifestation | <input type="checkbox"/> envoi d'un mail de rappel d'une réunion, d'une AG, d'une action... |
| <input type="checkbox"/> présence sur un blocage d'université | <input type="checkbox"/> gestion d'une liste mail ou d'un site Internet de la mobilisation |
| <input type="checkbox"/> rédaction d'un tract | <input type="checkbox"/> prise de parole en amphi ou en TD pour mobiliser les étudiants |
| <input type="checkbox"/> impression d'un tract | <input type="checkbox"/> appels téléphoniques ou envoi de SMS pour mobiliser |
| <input type="checkbox"/> diffusion d'un tract | <input type="checkbox"/> réservation de salle pour une réunion ou une AG |
| <input type="checkbox"/> confection d'affiches, de banderoles | <input type="checkbox"/> rédaction de compte-rendu de réunion ou d'AG |
| <input type="checkbox"/> interview accordée à un journaliste | <input type="checkbox"/> tâches liées aux repas (commission bouffe, achat du petit déjeuner...) ou au ménage |
| <input type="checkbox"/> participation à une coordination régionale ou nationale | <input type="checkbox"/> négociations avec l'administration |
| <input type="checkbox"/> participation à une réunion du comité de mobilisation (ou comité de lutte, comité de grève) | <input type="checkbox"/> service d'ordre |
| <input type="checkbox"/> participation à une commission. | |
- Si oui, laquelle ou lesquelles ?

13) Pendant ce mouvement, vous rendiez-vous aux assemblées générales ?

- non, jamais à une seule ou à quelques-unes oui, pour la plupart

Si vous avez répondu non, vous pouvez passer directement à la question 17.

14) Lors des AG, preniez-vous la parole ?

- non, jamais rarement en moyenne une fois par AG deux fois ou plus par AG

15) Vous est-il arrivé de participer à la tribune ?

Si oui, qu'y faisiez-vous (présidence, liste d'inscrits, prise de notes...)?

16) Vous est-il arrivé de soumettre des propositions, des motions, au vote ?

Sur les assemblées générales

17) Êtes-vous favorable à la tenue d'assemblées générales pendant les mouvements ?

- Tout à fait favorable Plutôt favorable Plutôt pas favorable Pas du tout favorable Indécis

18) Que pensez-vous de l'usage éventuel des règles suivantes dans les assemblées générales ?

	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	Plutôt pas favorable	Pas du tout favorable	Indécis
Le droit pour les membres de la tribune de participer aux débats et aux votes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le tour de parole / l'existence d'une liste d'inscrits pour la prise de parole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La parité hommes-femmes des délégués en coordination	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'expression de l'approbation et de la désapprobation par un langage des signes (agiter les mains plutôt qu'applaudir, par exemple)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous préférez que les délégués en coordination soient sous mandat :	impératif <input type="checkbox"/>	semi-impératif <input type="checkbox"/>	libre <input type="checkbox"/>	indécis <input type="checkbox"/>	

2. Questionnaire diffusé lors du congrès de la FSE (10-12 juin 2011)

Engagement

Au lycée, étiez-vous ...?

Délégué de classe

Délégué au C.A.

Animation d'un foyer

Autres (association, syndicat, mouvement), le(s)quel(s)

Avez-vous participé à un mouvement de grève ou de manifestations au lycée :

Si oui, en quelle année ?

Quel objet de la mobilisation ?

Y avez-vous exercé un rôle actif d'animation ?

A l'université :

Depuis quand êtes vous membre de la FSE ?

Pour quelle(s) raisons avez vous adhéré à la FSE ?

Dans votre section

Avez-vous des responsabilités dans votre syndicat ? (trésorier, secrétaire...)

Si oui lesquelles ?

Avez vous un mandat électif dans votre université ? (CA, CEVU, CS, Conseil d'UFR ou de facultés, etc...)

Oui

Non

Si oui lequel ? et, depuis quand ?

Conseil d'Administration

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

Conseil Scientifique

Conseil d'UFR

Autre (préciser)

Etes-vous, avez-vous été élu-e au CROUS ? Si oui, mandat de quelle période ? _____

Lors de votre première candidature sur une liste présentée ou soutenue par la FSE (indiquer la date), étiez-vous membre de la FSE ? Oui Non Si non, d'une autre organisation (laquelle) ? _____

Si vous avez adhéré après avoir été élu-e dans un conseil, est-ce sur la base de l'action dans ces conseils ?

Oui Non Autre : _____

Avez-vous déjà suivi une formation au sein de votre syndicat ?

Oui, plusieurs

Oui, une fois

Non, jamais

Je ne sais pas

Avez-vous déjà participé à des mouvements de grève, des manifestations ...?

Oui

Non

Si oui, précisez l'année et l'objet de la mobilisation

Au niveau national

Êtes-vous membre du secrétariat fédéral ?

Oui

Non

Avez-vous participé à des délégations ayant eu comme interlocuteurs ...?

Le ministère

La Présidence d'université

La direction d'UFR ou de département ou du CROUS

Des collectivités locales

Des entreprises

Des organisations professionnelles

Autres engagements

Avez-vous fait partie – ou faites vous encore partie – d'autres groupes (association, syndicat de salariés, parti, mouvement, ...) ?

Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) et quelle est l'année d'adhésion ?

Y exercez vous des responsabilités ?

Oui, au plan local Oui, au plan national Non

Mutuelles

Etes vous adhérent à une mutuelle étudiante ?

Oui Non

Si oui, laquelle ?

LMDE Autres (laquelle) ?

Y exercez vous un mandat ?

Oui Non

Si oui, lequel ?

Souscrivez-vous à une mutuelle complémentaire ?

Oui Non

Si oui, auprès de quelle type de société ?

Mutuelle étudiante (LMDE, mutuelles régionales...) Mutuelle privée (laquelle ?)

Vie politique

Etes-vous inscrit sur les listes électorales ? Oui Non

Quel a été votre vote aux dernières élections (indiquez la liste ou le candidat, ou abstention, nul, blanc ...) ?

- Cantonales 2011
1er tour: _____ 2ème tour: _____
- Régionales 2010
1er tour: _____ 2ème tour: _____
- Européennes 2009

- Municipales 2008
1er tour: _____ 2ème tour: _____
- Législatives 2007
1er tour: _____ 2ème tour: _____
- Présidentielles 2007
1er tour: _____ 2ème tour: _____
- Référendum sur le Traité de Constitution pour l'Europe Oui Non Abstention
Blanc
- Régionales 2004

- Européennes 2004

- Législatives 2002
1er tour: _____ 2ème tour: _____
- Présidentielles 2002
1er tour: _____ 2ème tour: _____
- Municipales 2001
1er tour: _____ 2ème tour: _____

Avez-vous déjà été candidat à une élection ?

Oui, municipale Oui, cantonale Oui, régionale Oui, législative Non

Etes-vous conseiller municipal de votre commune ?

Oui Non

Pensez-vous vous impliquer dans une organisation (association, syndicat, ..) lorsque vous serez inséré dans la vie professionnelle ?

Oui, tout a fait
Non, probablement pas

Oui, probablement
Non, pas du tout

Je ne sais pas

Si non, pour quelle(s) raison(s) vous ne pensez a priori pas vous syndiquer ?

Si oui, quelle serait l'organisation de votre choix ?

CGT
FSU
MEDEF

CGT-FO
CGPME

UNSA

CFDT

Autre:

CFTC
Solidaires

CGC
CNT

Quel serait votre premier critère de choix?

Programme
Efficacité
Autres : précisez _____

Présence dans l'entreprise
Représentativité

Souhaitez-vous y exercer des responsabilités ?

Oui
Non

Je ne sais pas

Pour vous investir dans la FSE, avez vous quitté d'autres engagements ?

Oui
Non

Je ne sais pas

Lesquels ?

Pour quelle(s) raisons ?

Famille

Dans quelle ville vivent vos parents ?

Père: _____ Mère: _____

Quelle est la profession de vos parents ?

Père _____ Mère _____

Quel est leur niveau d'études ?

Père _____ Mère _____

Vos parents sont-ils proches ou engagés dans une association, un syndicat ou un parti politique ?

Oui, mon père (Précisez)
Non

Oui, ma mère (Précisez)

Savez-vous s'ils ont eu, pendant leurs études, des engagements dans un mouvement, un syndicat ?

Signalétique

Quel est votre âge ?

Vous êtes... ?

Un homme
Une femme

Dans quelle ville habitez-vous ?

Quel est le nom de votre Université ?

Quelle est votre nationalité ?

Quel est votre lieu de naissance ?

Si vous avez un projet de recherche (mémoire, thèse), si vous souhaitez nous contacter pour nous confier vos archives ou votre témoignage, laissez-nous vos coordonnées à notre stand.

Suite du questionnaire : participation à des mouvements étudiants

Ce feuillet porte plus spécifiquement sur votre participation à des mouvements étudiants. Il est diffusé dans le cadre d'un travail de doctorat de Science politique sur les mouvements étudiants, et plus particulièrement sur les assemblées générales étudiantes, mené par Julie Le Mazier à l'Université Paris 1.

Engagements

1) Combien d'heures par semaine consacrez-vous en moyenne au militantisme ?

2) Parmi vos amis : la plupart sont militants
 la plupart ne sont pas militants

Première participation à un mouvement étudiant

3) Quel est le premier mouvement étudiant auquel vous avez participé ?

4) Lors de ce mouvement, combien de temps y consacriez-vous par semaine en moyenne ?

5) Lors de ce mouvement, quelles ont été vos activités ? (*Plusieurs réponses possibles*)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> participation à une manifestation | <input type="checkbox"/> envoi d'un mail de rappel d'une réunion, d'une AG, d'une action... |
| <input type="checkbox"/> présence sur un blocage d'université | <input type="checkbox"/> gestion d'une liste mail ou d'un site Internet de la mobilisation |
| <input type="checkbox"/> rédaction d'un tract | <input type="checkbox"/> prise de parole en amphi ou en TD pour mobiliser les étudiants |
| <input type="checkbox"/> impression d'un tract | <input type="checkbox"/> appels téléphoniques ou envoi de SMS pour mobiliser |
| <input type="checkbox"/> diffusion d'un tract | <input type="checkbox"/> réservation de salle pour une réunion ou une AG |
| <input type="checkbox"/> confection d'affiches, de banderoles | <input type="checkbox"/> rédaction de compte-rendu de réunion ou d'AG |
| <input type="checkbox"/> interview accordée à un journaliste | <input type="checkbox"/> tâches liées aux repas (commission « bouffe », achat du petit déjeuner...) ou au ménage |
| <input type="checkbox"/> participation à une coordination régionale ou nationale | <input type="checkbox"/> négociations avec l'administration |
| <input type="checkbox"/> participation à une réunion du comité de mobilisation (ou comité de lutte, comité de grève) | <input type="checkbox"/> service d'ordre |
| <input type="checkbox"/> participation à une commission. | |
- Si oui, laquelle ou lesquelles ?

6) Pendant ce mouvement, vous rendiez-vous aux assemblées générales ?

non, jamais à une seule ou à quelques-unes oui, pour la plupart

Si vous avez répondu non, vous pouvez passer les questions 7, 8 et 9.

7) Lors des AG, preniez-vous la parole ?

non, jamais rarement en moyenne une fois par AG deux fois ou plus par AG

8) Vous est-il arrivé de participer à la tribune ?

Si oui, qu'y faisiez-vous (présidence, liste d'inscrits, prise de notes...) ?

9) Vous est-il arrivé de soumettre des propositions, des motions, au vote ?

Si vous avez participé à un seul mouvement social, vous pouvez passer directement à la question 17.

Participation la plus récente à un mouvement étudiant

10) Quel est le dernier mouvement étudiant en date auquel vous avez participé ?

11) Lors de ce mouvement, combien de temps y consacriez-vous par semaine en moyenne ?

12) Lors de ce mouvement, quelles ont été vos activités ? (Plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> participation à une manifestation | <input type="checkbox"/> envoi d'un mail de rappel d'une réunion, d'une AG, d'une action... |
| <input type="checkbox"/> présence sur un blocage d'université | <input type="checkbox"/> gestion d'une liste mail ou d'un site Internet de la mobilisation |
| <input type="checkbox"/> rédaction d'un tract | <input type="checkbox"/> prise de parole en amphi ou en TD pour mobiliser les étudiants |
| <input type="checkbox"/> impression d'un tract | <input type="checkbox"/> appels téléphoniques ou envoi de SMS pour mobiliser |
| <input type="checkbox"/> diffusion d'un tract | <input type="checkbox"/> réservation de salle pour une réunion ou une AG |
| <input type="checkbox"/> confection d'affiches, de banderoles | <input type="checkbox"/> rédaction de compte-rendu de réunion ou d'AG |
| <input type="checkbox"/> interview accordée à un journaliste | <input type="checkbox"/> tâches liées aux repas (commission bouffe, achat du petit déjeuner...) ou au ménage |
| <input type="checkbox"/> participation à une coordination régionale ou nationale | <input type="checkbox"/> négociations avec l'administration |
| <input type="checkbox"/> participation à une réunion du comité de mobilisation (ou comité de lutte, comité de grève) | <input type="checkbox"/> service d'ordre |
| <input type="checkbox"/> participation à une commission. | |
- Si oui, laquelle ou lesquelles ?

13) Pendant ce mouvement, vous rendiez-vous aux assemblées générales ?

- non, jamais à une seule ou à quelques-unes oui, pour la plupart

Si vous avez répondu non, vous pouvez passer directement à la question 17.

14) Lors des AG, preniez-vous la parole ?

- non, jamais rarement en moyenne une fois par AG deux fois ou plus par AG

15) Vous est-il arrivé de participer à la tribune ?

Si oui, qu'y faisiez-vous (présidence, liste d'inscrits, prise de notes...)?

16) Vous est-il arrivé de soumettre des propositions, des motions, au vote ?

Sur les assemblées générales

17) Êtes-vous favorable à la tenue d'assemblées générales pendant les mouvements ?

- Tout à fait favorable Plutôt favorable Plutôt pas favorable Pas du tout favorable Indécis

18) Que pensez-vous de l'usage éventuel des règles suivantes dans les assemblées générales ?

	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	Plutôt pas favorable	Pas du tout favorable	Indécis
Le droit pour les membres de la tribune de participer aux débats et aux votes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le tour de parole / l'existence d'une liste d'inscrits pour la prise de parole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La parité hommes-femmes des délégués en coordination	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'expression de l'approbation et de la désapprobation par un langage des signes (agiter les mains plutôt qu'applaudir, par exemple)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous préférez que les délégués en coordination soient sous mandat :	impératif <input type="checkbox"/>	semi-impératif <input type="checkbox"/>	libre <input type="checkbox"/>	indécis <input type="checkbox"/>	

3. Questionnaire diffusé lors du congrès de Sud-Étudiant (25-29 juin 2011)

Autres engagements

Avez-vous fait partie – ou faites vous encore partie – d'autres groupes (association, syndicat, parti, mouvement, ...) ?

Oui _____ Non _____

Si oui, le(s)quel(s) et quelle est l'année d'adhésion ?

MJS/PS _____ JC/UEC/PC _____ PG _____ GU _____ JCR/LCR /NPA _____ Verts _____ Alternatifs _____ Alternative _____ Libertaire _____ Fédération anarchiste _____ CGA _____	CGT _____ FSU (quel syndicat le cas échéant) _____ CFDT _____ Force Ouvrière _____ ATTAC _____ ONG humanitaire (si oui laquelle) _____ Autre(préciser) _____ _____
--	---

Y exercez vous des responsabilités ?

Oui, au plan local _____ Oui, au plan national _____ Non _____

Mutuelles

Etes vous adhérent à une mutuelle étudiante ?

Oui _____ Non _____

Si oui, laquelle ?

LMDE _____ **Autres (laquelle) ?** _____

Y exercez vous un mandat ?

Oui _____ Non _____

Si oui, lequel ?

Souscrivez-vous à une mutuelle complémentaire ?

Oui _____ Non _____

Si oui, auprès de quelle type de société ?

Mutuelle étudiante (LMDE, mutuelles régionales...) _____ Mutuelle privée (laquelle ?) _____

Vie politique

Etes-vous inscrit sur les listes électorales ? Oui _____ Non _____

Quel a été votre vote aux dernières élections (indiquez la liste ou le candidat, ou abstention, nul, blanc ...) ?

<ul style="list-style-type: none"> • Cantonales 2011 1er tour: _____ 2ème tour: _____	
<ul style="list-style-type: none"> • Régionales 2010 1er tour: _____ 2ème tour: _____	
Européennes 2009 _____	
<ul style="list-style-type: none"> • Municipales 2008 1er tour: _____ 2ème tour: _____	
<ul style="list-style-type: none"> • Législatives 2007 1er tour: _____ 2ème tour: _____	
<ul style="list-style-type: none"> • Présidentielles 2007 1er tour: _____ 2ème tour: _____	
<ul style="list-style-type: none"> • Référendum sur le Traité de Constitution pour l'Europe • Régionales 2004 1er tour: _____ 2ème tour: _____	Oui _____ Non _____
_____ <ul style="list-style-type: none"> • Européennes 2004 1er tour: _____ 2ème tour: _____	
<ul style="list-style-type: none"> • Législatives 2002 1er tour: _____ 2ème tour: _____	
<ul style="list-style-type: none"> • Présidentielles 2002 1er tour: _____ 2ème tour: _____	
<ul style="list-style-type: none"> • Municipales 2001 (préciser l'étiquette) 1er tour: _____ 2ème tour: _____	

Avez-vous déjà été candidat à une élection ?

Oui, municipale _____ Oui, cantonale _____ Oui, régionale _____ Oui, législative _____ Non _____

Etes vous conseiller municipal de votre commune ?

Oui _____ Non _____

Pensez-vous vous impliquer dans une organisation (association, syndicat, ..) lorsque vous serez insérés dans la vie professionnelle ?

Oui, tout a fait
Non, probablement pas

Oui, probablement
Non, pas du tout

Je ne sais pas

Si non, pour quelle(s) raison(s) vous ne pensez a priori pas vous syndiquer ?

Si oui, quelle serait l'organisation de votre choix ?

CGT
FSU
MEDEF

CGT-FO
CGPME

UNSA

CFDT

Autre:

CFTC
Sud-Solidaire

CGC
CNT

Quel serait votre premier critère de choix?

Programme
Efficacité
Autres : précisez _____

Présence dans l'entreprise
Représentativité

Souhaitez-vous y exercer des responsabilités ?

Oui
Non
Je ne sais pas

Pour vous investir dans SUD-Etudiant, avez vous quitté d'autres engagements ?

Oui
Non
Je ne sais pas

Lesquels ?

Pour quelle(s) raisons ?

Famille

Dans quelle ville vivent vos parents ?

Les deux: _____

Père: _____

Mère: _____

Quelle est la profession de vos parents ?

Père _____

Mère _____

Quel est leur niveau d'études ?

Père _____

Mère _____

Vos parents sont-ils proches ou engagés dans une association, un syndicat ou un parti politique ?

Oui, mon père (Précisez)

Oui, ma mère (Précisez)

Oui, les deux (Précisez)

Non

Savez-vous s'ils ont eu, pendant leurs études, des engagements dans un mouvement, un syndicat ?

Signalétique

Quel est votre âge ?

Vous êtes... ?

Un homme

Une femme

Autre :

Dans quelle ville habitez-vous ?

Quel est le nom de votre Université ?

Quelle est votre nationalité ?

Quel est votre lieu de naissance ?

Si vous avez un projet de recherche (mémoire, thèse), si vous souhaitez nous contacter pour nous confier vos archives ou votre témoignage, laissez-nous vos coordonnées à notre stand.

Suite du questionnaire : participation à des mouvements étudiants

Ce feuillet porte plus spécifiquement sur votre participation à des mouvements étudiants. Il est diffusé dans le cadre d'un travail de doctorat de Science politique sur les mouvements étudiants, et plus particulièrement sur les assemblées générales étudiantes, mené par Julie Le Mazier à l'Université Paris 1.

Engagements

1) Combien d'heures par semaine consacrez-vous en moyenne au militantisme ?

2) Parmi vos amis : la plupart sont militants
 la plupart ne sont pas militants

Première participation à un mouvement étudiant

3) Quel est le premier mouvement étudiant auquel vous avez participé ?

4) Lors de ce mouvement, combien de temps y consacriez-vous par semaine en moyenne ?

5) Lors de ce mouvement, quelles ont été vos activités ? (*Plusieurs réponses possibles*)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> participation à une manifestation | <input type="checkbox"/> envoi d'un mail de rappel d'une réunion, d'une AG, d'une action... |
| <input type="checkbox"/> présence sur un blocage d'université | <input type="checkbox"/> gestion d'une liste mail ou d'un site Internet de la mobilisation |
| <input type="checkbox"/> rédaction d'un tract | <input type="checkbox"/> prise de parole en amphi ou en TD pour mobiliser les étudiants |
| <input type="checkbox"/> impression d'un tract | <input type="checkbox"/> appels téléphoniques ou envoi de SMS pour mobiliser |
| <input type="checkbox"/> diffusion d'un tract | <input type="checkbox"/> réservation de salle pour une réunion ou une AG |
| <input type="checkbox"/> confection d'affiches, de banderoles | <input type="checkbox"/> rédaction de compte-rendu de réunion ou d'AG |
| <input type="checkbox"/> interview accordée à un journaliste | <input type="checkbox"/> tâches liées aux repas (commission « bouffe », achat du petit déjeuner...) ou au ménage |
| <input type="checkbox"/> participation à une coordination régionale ou nationale | <input type="checkbox"/> négociations avec l'administration |
| <input type="checkbox"/> participation à une réunion du comité de mobilisation (ou comité de lutte, comité de grève) | <input type="checkbox"/> service d'ordre |
| <input type="checkbox"/> participation à une commission. | |
- Si oui, laquelle ou lesquelles ?

6) Pendant ce mouvement, vous rendiez-vous aux assemblées générales ?

non, jamais à une seule ou à quelques-unes oui, pour la plupart

Si vous avez répondu non, vous pouvez passer les questions 7, 8 et 9.

7) Lors des AG, preniez-vous la parole ?

non, jamais rarement en moyenne une fois par AG deux fois ou plus par AG

8) Vous est-il arrivé de participer à la tribune ?

Si oui, qu'y faisiez-vous (présidence, liste d'inscrits, prise de notes...) ?

9) Vous est-il arrivé de soumettre des propositions, des motions, au vote ?

Si vous avez participé à un seul mouvement social, vous pouvez passer directement à la question 17.

Participation la plus récente à un mouvement étudiant

10) Quel est le dernier mouvement étudiant en date auquel vous avez participé ?

11) Lors de ce mouvement, combien de temps y consacriez-vous par semaine en moyenne ?

12) Lors de ce mouvement, quelles ont été vos activités ? (Plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> participation à une manifestation | <input type="checkbox"/> envoi d'un mail de rappel d'une réunion, d'une AG, d'une action... |
| <input type="checkbox"/> présence sur un blocage d'université | <input type="checkbox"/> gestion d'une liste mail ou d'un site Internet de la mobilisation |
| <input type="checkbox"/> rédaction d'un tract | <input type="checkbox"/> prise de parole en amphi ou en TD pour mobiliser les étudiants |
| <input type="checkbox"/> impression d'un tract | <input type="checkbox"/> appels téléphoniques ou envoi de SMS pour mobiliser |
| <input type="checkbox"/> diffusion d'un tract | <input type="checkbox"/> réservation de salle pour une réunion ou une AG |
| <input type="checkbox"/> confection d'affiches, de banderoles | <input type="checkbox"/> rédaction de compte-rendu de réunion ou d'AG |
| <input type="checkbox"/> interview accordée à un journaliste | <input type="checkbox"/> tâches liées aux repas (commission bouffe, achat du petit déjeuner...) ou au ménage |
| <input type="checkbox"/> participation à une coordination régionale ou nationale | <input type="checkbox"/> négociations avec l'administration |
| <input type="checkbox"/> participation à une réunion du comité de mobilisation (ou comité de lutte, comité de grève) | <input type="checkbox"/> service d'ordre |
| <input type="checkbox"/> participation à une commission. | |
- Si oui, laquelle ou lesquelles ?

13) Pendant ce mouvement, vous rendiez-vous aux assemblées générales ?

- non, jamais à une seule ou à quelques-unes oui, pour la plupart

Si vous avez répondu non, vous pouvez passer directement à la question 17.

14) Lors des AG, preniez-vous la parole ?

- non, jamais rarement en moyenne une fois par AG deux fois ou plus par AG

15) Vous est-il arrivé de participer à la tribune ?

Si oui, qu'y faisiez-vous (présidence, liste d'inscrits, prise de notes...)?

16) Vous est-il arrivé de soumettre des propositions, des motions, au vote ?

Sur les assemblées générales

17) Êtes-vous favorable à la tenue d'assemblées générales pendant les mouvements ?

- Tout à fait favorable Plutôt favorable Plutôt pas favorable Pas du tout favorable Indécis

18) Que pensez-vous de l'usage éventuel des règles suivantes dans les assemblées générales ?

	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	Plutôt pas favorable	Pas du tout favorable	Indécis
Le droit pour les membres de la tribune de participer aux débats et aux votes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le tour de parole / l'existence d'une liste d'inscrits pour la prise de parole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La parité hommes-femmes des délégués en coordination	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'expression de l'approbation et de la désapprobation par un langage des signes (agiter les mains plutôt qu'applaudir, par exemple)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous préférez que les délégués en coordination soient sous mandat :	impératif <input type="checkbox"/>	semi-impératif <input type="checkbox"/>	libre <input type="checkbox"/>	indécis <input type="checkbox"/>	

Questionnaire de SUD-Étudiant

Ce feuillet a été réalisé par des membres de différentes commissions de SUD-Étudiant (antisexisme, international, interpro et formation). Le groupe de travail syndicalisation a coordonné sa réalisation. Vous pouvez lui adresser toute question ou remarque à syndicalisation@sud-etudiant.org.

Participation à la vie de la fédération

Possédez-vous internet chez vous ? OUI NON

Avez-vous déjà envoyé un mail sur une liste fédérale (de commission, ou info@sud-etudiant.org) ?

OUI NON

Êtes-vous personnellement inscrit-e sur la liste mail d'une commission ou d'un groupe de travail fédéral ?

OUI NON

Avez-vous déjà participé au travail d'une commission ou d'un groupe de travail fédéral ?

OUI NON

Si non, pourquoi ? (*Plusieurs réponses possibles*)

- vous ne saviez pas qu'il y en avait.
- vous ne savez pas quelles sont les différentes commissions qui existent dans la fédération.
- vous ne savez pas comment y participer, ou vous ne comprenez pas leur fonctionnement.
- vous préférez travailler uniquement au niveau local.
- vous n'avez pas le temps.
- vous n'êtes pas intéressé-e par les sujets sur lesquels elles travaillent.
- vous avez essayé de participer mais vos propositions n'ont pas été prises en compte par les autres membres de la commission.
- vous ne pensez pas être assez formé-e pour apporter une contribution utile aux travaux d'une commission.

Avez-vous déjà eu entre les mains un cahier de formation fédéral ?

OUI NON

Quelles sont les formations qui vous sembleraient utiles ?

Interpro

A) Dans votre Solidaires local :

Participez-vous à la vie de votre Solidaires local ? OUI NON

À quelles activités avez-vous déjà participé (*plusieurs réponses possibles*) ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> union locale interprofessionnelle | <input type="checkbox"/> campagne interprofessionnelle |
| <input type="checkbox"/> assemblée générale départementale, régionale | <input type="checkbox"/> conseil prudhommal |
| <input type="checkbox"/> commission départementale (DIS...) | <input type="checkbox"/> action interprofessionnelle (blocage, occupation...) |
| <input type="checkbox"/> permanence juridique | <input type="checkbox"/> formation (souffrance au travail, SO...) |
| <input type="checkbox"/> diffusion de tracts interprofessionnelle | <input type="checkbox"/> organisation d'un cortège (SO, animation...) |

Si vous n'y participez pas personnellement, y a-t-il dans votre syndicat des personnes qui participent à la vie du Solidaires local ?

OUI

NON

Si oui, savez-vous à quelles activités il ou elle a déjà participé (*plusieurs réponses possibles*) ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> union locale interprofessionnelle | <input type="checkbox"/> campagne interprofessionnelle |
| <input type="checkbox"/> assemblée générale départementale, régionale | <input type="checkbox"/> conseil prudhommal |
| <input type="checkbox"/> commission départementale (DIS...) | <input type="checkbox"/> action interprofessionnelle (blocage, occupation...) |
| <input type="checkbox"/> permanence juridique | <input type="checkbox"/> formation (souffrance au travail, SO...) |
| <input type="checkbox"/> diffusion de tracts interprofessionnelle | <input type="checkbox"/> organisation d'un cortège (SO, animation...) |
| | <input type="checkbox"/> ne sais pas |

Si vous avez déjà participé à des campagnes communes avec d'autres syndicats de Solidaires, précisez le(s) syndicat(s) et l'objet de cette ou de ces campagnes :

B) Dans le cadre du mouvement de l'automne 2011 contre la réforme des retraites :

Vous ou des militant-e-s de votre syndicat ont-ils/elles participé à des AG interprofessionnelles ?

OUI

NON

Comment fonctionnaient-elles ?

Parmi les modes de fonctionnement suivants lequel reflète le plus celui de ces AG ?

- Réunion de mandaté-e-s de secteurs en lutte
- Réunion intersyndicale
- Participation de chacun-e à titre individuel, effacement des organisations

Autre :

- Ne sais pas

Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui représente le mieux leur position dans le mouvement ?

- Une alternative aux inter-organisations et aux intersyndicales
- Un complément des inter-organisations et des intersyndicales
- Une inter-organisations / une intersyndicale

Autre :

- Ne sais pas

Quel impact diriez-vous que ces AG ont eu sur la mobilisation ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Aucun impact | <input type="checkbox"/> Plutôt positif |
| <input type="checkbox"/> Plutôt négatif | <input type="checkbox"/> Extrêmement positif |
| <input type="checkbox"/> Extrêmement négatif | |

Pourquoi ?

Cette AG a-t-elle participé aux coordinations des AG interpro (Tours, Le Havre...) dans ce mouvement ?

OUI

NON

Vie du syndicat local

Diriez-vous que vous prenez la parole en réunion :

- jamais rarement en moyenne une fois par réunion deux fois ou plus

Parmi les tâches suivantes, quelles sont celles que vous avez déjà effectué pour votre syndicat (*plusieurs réponses possibles*) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> prise de notes et rédaction d'un compte-rendu de réunion | <input type="checkbox"/> envoi d'un mail de rappel d'une réunion, d'une action... |
| <input type="checkbox"/> tenue de la liste d'inscrit-e-s | <input type="checkbox"/> gestion d'un site internet |
| <input type="checkbox"/> modération | <input type="checkbox"/> prise de parole en amphitheatre ou en TD |
| <input type="checkbox"/> rédaction d'un tract | <input type="checkbox"/> tour d'appel téléphonique ou par SMS |
| <input type="checkbox"/> impression d'un tract | <input type="checkbox"/> réservation de salle |
| <input type="checkbox"/> diffusion d'un tract | <input type="checkbox"/> rangement ou ménage dans le local |
| <input type="checkbox"/> interview accordée à un-e journaliste | <input type="checkbox"/> tenue d'une permanence |
| <input type="checkbox"/> participation à une intersyndicale ou une inter-orgas | <input type="checkbox"/> préparation d'un conseil (d'UFR, CEVU, CA...) |
| <input type="checkbox"/> mandatement en rencontre fédérale de SUD-Étudiant | <input type="checkbox"/> archivage |
| <input type="checkbox"/> négociations avec l'administration | <input type="checkbox"/> rédaction d'un journal (Sudversif...) |
| <input type="checkbox"/> collage | <input type="checkbox"/> rédaction d'un communiqué |
| <input type="checkbox"/> service d'ordre | <input type="checkbox"/> rédaction d'une profession de foi |
| | <input type="checkbox"/> formation pour les autres militant-e-s |

Combien votre syndicat compte-t-il d'adhérent-e-s ?

Dont combien de femmes ?

Combien d'hommes ?

Parmi les tâches suivantes, desquelles diriez-vous qu'elles sont plutôt effectuées par des femmes (*plusieurs réponses possibles*) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> prise de notes et rédaction d'un compte-rendu de réunion | <input type="checkbox"/> envoi d'un mail de rappel d'une réunion, d'une action... |
| <input type="checkbox"/> tenue de la liste d'inscrit-e-s | <input type="checkbox"/> gestion d'un site internet |
| <input type="checkbox"/> modération | <input type="checkbox"/> prise de parole en amphitheatre ou en TD |
| <input type="checkbox"/> rédaction d'un tract | <input type="checkbox"/> tour d'appel téléphonique ou par SMS |
| <input type="checkbox"/> impression d'un tract | <input type="checkbox"/> réservation de salle |
| <input type="checkbox"/> diffusion d'un tract | <input type="checkbox"/> rangement ou ménage dans le local |
| <input type="checkbox"/> interview accordée à un-e journaliste | <input type="checkbox"/> tenue d'une permanence |
| <input type="checkbox"/> participation à une intersyndicale ou une inter-orgas | <input type="checkbox"/> préparation d'un conseil (d'UFR, CEVU, CA...) |
| <input type="checkbox"/> mandatement en rencontre fédérale de SUD-Étudiant | <input type="checkbox"/> archivage |
| <input type="checkbox"/> négociations avec l'administration | <input type="checkbox"/> rédaction d'un journal (Sudversif...) |
| <input type="checkbox"/> collage | <input type="checkbox"/> rédaction d'un communiqué |
| <input type="checkbox"/> service d'ordre | <input type="checkbox"/> rédaction d'une profession de foi |
| | <input type="checkbox"/> formation pour les autres militant-e-s |

Parmi les tâches suivantes, lesquelles diriez-vous qu'elles sont plutôt effectuées par des hommes (*plusieurs réponses possibles*) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> prise de notes et rédaction d'un compte-rendu de réunion | <input type="checkbox"/> envoi d'un mail de rappel d'une réunion, d'une action... |
| <input type="checkbox"/> tenue de la liste d'inscrit-e-s | <input type="checkbox"/> gestion d'un site internet |
| <input type="checkbox"/> modération | <input type="checkbox"/> prise de parole en amphitheatre ou en TD |
| <input type="checkbox"/> rédaction d'un tract | <input type="checkbox"/> tour d'appel téléphonique ou par SMS |
| <input type="checkbox"/> impression d'un tract | <input type="checkbox"/> réservation de salle |
| <input type="checkbox"/> diffusion d'un tract | <input type="checkbox"/> rangement ou ménage dans le local |
| <input type="checkbox"/> interview accordée à un-e journaliste | <input type="checkbox"/> tenue d'une permanence |
| <input type="checkbox"/> participation à une intersyndicale ou une inter-orgas | <input type="checkbox"/> préparation d'un conseil (d'UFR, CEVU, CA...) |
| <input type="checkbox"/> mandatement en rencontre fédérale de SUD-Étudiant | <input type="checkbox"/> archivage |
| <input type="checkbox"/> négociations avec l'administration | <input type="checkbox"/> rédaction d'un journal (Sudversif...) |
| <input type="checkbox"/> collage | <input type="checkbox"/> rédaction d'un communiqué |
| <input type="checkbox"/> service d'ordre | <input type="checkbox"/> rédaction d'une profession de foi |
| | <input type="checkbox"/> formation pour les autres militant-e-s |

Diriez-vous que les personnes qui prennent la parole en réunion sont :

- plus souvent des femmes
- plus souvent des hommes
- indifféremment des hommes ou des femmes

Connaissez-vous le tract « La langue « macho » » ?

OUI

NON

Vous reconnaissez-vous dans certaines situations qui y sont citées (*plusieurs réponses possibles*) ?

- oui, dans certaines situations attribuées aux femmes
- oui, dans la plupart des situations attribuées aux femmes
- oui, dans certaines situations attribuées aux hommes
- oui, dans la plupart des situations attribuées aux hommes
- non

Vous a-t-on déjà reproché au sein de votre syndicat de trop parler, de trop vous mettre en avant ?

OUI

NON

Si oui, cela vous a-t-il paru injuste ?

OUI

NON

Vous a-t-on déjà poussé dans votre syndicat à faire une tâche que vous n'osiez pas faire ?

OUI

NON

Si oui, diriez-vous que cela a été :

- plutôt positif
- très positif
- plutôt négatif
- très négatif
- sans effet

Diriez-vous que dans SUD-Étudiant il existe des discriminations liées à (*plusieurs réponses possibles*) :

	Oui clairement	Oui un peu	Non, pas vraiment	Indécis
L'origine sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'origine ethnique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le sexe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'orientation sexuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La religion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le niveau d'études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'âge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'expérience militante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>